11936/c

No. 7. C. 5

LES VIES
DES
SAINTS.

TOME CINQUIÈME.

83918.

LES VIES
DES SAINTS,

COMPOSÉES SUR CE QUI NOUS EST RESTÉ
de plus autentique & de plus aſſuré dans leur Hiſtoire ;
Diſpoſées ſelon l'ordre des Calendriers & des Martyrologes ;

AVEC

L'HISTOIRE DE LEUR CULTE,
ſelon qu'il eſt établi dans l'Egliſe Catholique ;

ET L'HISTOIRE DES AUTRES FESTES DE L'ANNÉE.

TOME CINQUIÉME,

CONTENANT LES MOIS DE JUILLET ET AOUST JUSQU'AU XV.

NOUVELLE EDITION.

A PARIS,
Chez LOUIS GENNEAU, Quai des Auguſtins, à ſaint Pierre aux Liens.

M. DCC. XXXIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY



Vitam illorum æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore: Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter Sanctos sors illorum est. Sap. 5. V. 4.

LES VIES DES SAINTS.

MOIS DE JUILLET.

PREMIER JOUR DE JUILLET.

XI. siécle. *S. THIBAUT, PRESTRE & Hermite*, lat. *Theobaldus*.

I.

Anon. ap. Sur. ad d. 30 jun.

CE Saint, dont le nom est devenu très-célebre dans l'Eglise, depuis l'établissement de son culte en France & en Italie, descendoit des premiers Comtes de Brie & de Champagne. Il étoit fils du Comte Arnoul; & de Gisle ou Guille, dont la noblesse n'étoit pas moins illustre que celle de son mari. Il nâquit à Provins en Brie sous le regne de Robert; & il reçut au baptême le nom de *Thibaut* archevêque de Vienne, grand oncle maternel de sa mere, pour la mémoire duquel on avoit une extrême vénération dans la famille; d'autant que ce saint prélat avoit prédit à sa petite niéce qu'elle auroit un fils, qui seroit un jour grand serviteur de Dieu. Ses parens eurent soin de lui choisir de bons maîtres, pour travailler à son éducation; & comme il avoit un naturel fort heureux, & toutes

Vers l'an 1017.

les inclinations portées à la vertu, il répondit parfaitement à leurs soins. On ne voyoit rien de puerile dans ses mœurs; on ne remarquoit ni foiblesse, ni légéreté dans sa conduite. Il faisoit paroître beaucoup de pudeur & de modestie, beaucoup de sagesse & de pieté; ce qui le rendoit aimable à tout le monde, & qui le faisoit en même tems respecter de ceux même qui avoient le plus de tendresse pour lui. Il ne prit point de part à la corruption du siécle; & la contagion, qui se communiquoit aux autres, ne put gagner son cœur. Il trouvoit dans la maison de son pere tout ce qui pouvoit flater la cupidité; mais la grace de Dieu le rendit insensible aux voluptés, & lui donna beaucoup d'indifférence pour toutes les choses de la terre. Plus on cherchoit à lui faire voir & goûter le monde, plus il en découvroit la vanité; & le mépris qu'il eut pour lui, augmentoit toujours par l'amour violent qu'il sentoit pour la solitude. Il admiroit sans cesse la conduite que le prophête Elie, saint Jean-Baptiste, saint Paul l'hermite & saint Antoine avoient tenuë dans les déserts; & soupirant après le bonheur d'un genre de vie semblable, il s'étudioit à en faire les essais chez lui, en gardant le plus qu'il lui étoit possible le silence, la retraite, l'abstinence, la simplicité, & la pauvreté même dans ses habits & ses meubles, & en tâchant de ne plus converser qu'avec Dieu par la priere & la contemplation.

III. Le desir de suivre de plus près ces chefs de la vie solitaire le fit aller consulter un hermite nommé Burchard, homme de grande sainteté; qui, bien que caché dans une petite isle de la Seine, ne laissoit pas d'être fort connû par la grande réputation que lui donnoit sa vertu. Il lui découvrit les mouvemens de son cœur, & lui déclara la résolution où il étoit de quitter ses parens & son pays, pour embrasser la vie solitaire. Burchard le reçut fort bien, & le retint pendant quelques jours, pour éprouver sa vocation. Il employa ce tems à l'exercer dans les pratiques les plus rigoureuses de la pénitence; & après lui avoir donné de bonnes maximes pour mortifier ses sens & pour faire oraison, il le laissa retourner à Provins. Il rentra chez lui plein d'une ardeur toute nouvelle, pour servir Dieu; & il n'étoit plus occupé que des moyens d'exécuter son dessein. Mais son pere, à qui il ne l'avoit point communiqué, & qui avoit sur lui des vûës fort différentes des siennes, le traversa d'abord par la double proposition qu'il lui fit de se marier, & de prendre une charge à la Cour avec un emploi dans les armées. Thibaut ne trouva point à son goût la fille que son pere lui présenta, quoi qu'elle fût d'ailleurs digne de lui, tant par sa naissance, ses richesses & sa beauté, que par les qualités de son esprit. Mais le dégoût qu'il fit paroître ne venoit que de la persuasion où il étoit que toutes les beautés de la terre passent & périssent promptement; & que comme elles ne manqueroient pas de le quitter bien-tôt, il étoit plus à propos qu'il les prévînt. *Gir. col. 58.*

Le comte de Champagne Eudes son parent, qui étoit aussi comte de Chartres & de Blois, étoit alors en guerre contre l'empereur Conrad, dit le Salique, au sujet du royaume de Bourgogne que le dernier roi Rodolphe avoit donné à celui-ci, au préjudice des droits qu'il croyoit y avoir en qualité de neveu & d'héritier de la reine de Bourgogne sa femme. Le comte Arnoul, pere de notre Saint, fut obligé de lever à ses dépens quelques compagnies de soldats pour cette guerre; & l'on prétend qu'il en voulut donner le commandement à son fils encore fort jeune, qui par ce moyen auroit été à la tête L'an 1037.

de la Noblesse de Champagne. Mais Thibaut, curieux d'acquérir une gloire plus solide & de plus de durée que celle qui s'acquiert par la valeur des armes dans le service des princes de la terre, fit connoître tout de bon à son pere qu'il s'étoit déja engagé dans la milice de Jesus-Christ. Il vécut encore quelques années dans la maison paternelle, suivant les maximes que lui avoit données le saint hermite Burchard; mais toujours résolu de se retirer du monde;
Anon. supr. jusqu'à ce qu'enfin ne pouvant plus différer l'exécution de son généreux dessein, il quitta le pays avec un gentilhomme de ses amis nommé Gautier, n'ayant chacun que leur écuyer pour toute compagnie.

Ils s'en allerent à Reims, logerent dans l'abbaye de saint Remy; & sous prétexte de vouloir converser plus librement avec l'abbé & les religieux, ils renvoyerent leur équipage à l'hôtellerie avec leurs écuyers. La nuit suivante
Vers l'an 1053. ils sortirent à pied de la ville; changerent d'habit avec deux pauvres pelerins qu'ils rencontrerent sur le chemin; & couverts ainsi de haillons, ils marcherent nuds pieds vers l'Allemagne; passerent le Rhin & s'arrêterent dans les bois de Piting en Souabe, où ils commencerent à vivre en solitaires & en pauvres de Jesus-Christ.

III. Persuadés qu'ils ne devoient vivre que du travail de leurs mains, ils allerent de tems en tems, comme des manœuvres, par les villages & les hameaux voisins porter des pierres & du mortier sous les maçons, travailler aux prés sous les faucheurs, aider à charger & décharger les chariots sous les voituriers, nettoyer les étables & les écuries avec les valets des fermiers, & sur-tout faire du charbon pour les forges. Ils mettoient ainsi leur satisfaction dans les fonctions les plus viles & les plus laborieuses de la vie champêtre. Ce qu'ils recevoient de leur travail ils l'employoient à avoir de gros pain fort bis, en quoi consistoit toute la provision de leur hermitage. Tant qu'elle duroit, ils passoient les jours & les nuits à prier & à contempler les grandeurs & la miséricorde de Dieu, mortifiant leur corps par les jeûnes & les veilles. Lors qu'elle venoit à manquer, ils retournoient au travail dans les villages; où la bonne odeur qu'y répandoit leur vertu, leur attira des honneurs que leur humilité leur rendit bien-tôt insupportables.

C'est ce qui les fit résoudre à abandonner un pays où ils ne pouvoient plus vivre dans l'obscurité & l'humiliation. Ayant amassé quelque argent de leur travail, ils entreprirent des pelerinages de pieté qui étoient la dévotion commune de leur siécle, & que l'on jugeoit fort utiles à ceux qui cherchoient à se détacher des habitudes dangereuses qu'ils avoient dans leur pays. Ils partirent ensemble pour le voyage de S. Jacques de Compostelle en Galice les pieds nuds. Ils endurerent avec joye sur les chemins toutes les peines du chaud, du froid, de la faim, de la soif, des cailloux, des épines, de la lassitude, de l'insomnie, & toutes les autres incommodités que peuvent souffrir des voyageurs qui sont dans l'indigence. Ils passerent plusieurs jours en prieres auprès du tombeau du Saint, que l'on faisoit prendre aux peuples pour l'un des douze apôtres de Jesus-Christ. Après avoir satisfait leur dévotion, ils revinrent en France dans le même équipage, où ils parurent méconnoissables à tout le monde par leur teint basané, par leur visage tout décharné, & par leur extérieur qui les faisoit prendre pour des mendians & des étrangers. Ils employerent quelque tems à visiter divers lieux de pieté dans le royaume & aux environs. Lors qu'ils furent à Tréves, Thibaut rencontra le

comte Arnoul ſon pere ; qui après l'avoir fait chercher long-tems, étoit toujours dans de grandes inquiétudes pour ſon abſence. L'ayant reconnû, il ne put pas ne point ſentir de l'émotion dans ſes entrailles ; & pour vaincre le ſentiment de la nature qui le ſollicitoit à ſe découvrir à lui, il paſſa pour s'éloigner d'un objet ſi tendre, & réſolut de ne point demeurer long-tems dans le voiſinage de ſon pays. Il reprit le deſſein des pelerinages de long cours avec ſon compagnon, le bienheureux Gautier ; & ils allerent enſemble à Rome viſiter le tombeau des ſaints Apôtres, & les autres lieux de la ville conſacrés par le ſang des martyrs. S'étant acquités de ces devoirs de pieté, ils prirent réſolution de paſſer au Levant & en Paleſtine, pour aller adorer les veſtiges du Sauveur du monde, & viſiter les lieux où s'étoient opérés les myſteres de notre rédemption. Ils s'en allerent à Veniſe dans le deſſein de s'y embarquer pour ce long voyage. Mais lors qu'ils croyoient que tout étoit prêt, ils apprirent avec beaucoup d'affliction que la guerre allumée entre les Chrétiens & les Sarrazins fermoit l'entrée de la Terre-ſainte, & rendoit ce pelerinage impoſſible.

Vers l'an 1054.

1055.

IV. Comme ils ne cherchoient qu'à ſuivre la volonté de Dieu dans toutes leurs démarches, ils ſe ſoûmirent humblement à cette diſpoſition de ſa providence ; & ils ſe mirent à voyager en divers endroits de l'Italie, priant Dieu par tout de leur inſpirer ce qu'ils devoient faire pour accomplir ſa volonté & lui être agréables. Après beaucoup de tours & de retours, ils arriverent en un lieu couvert de bois appellé Salanigo, auprès de la ville de Vicence dans le domaine de la ſeigneurie de Veniſe. Ils y trouverent une vieille chapelle, qui avoit été dédiée ſous le nom des martyrs ſaint Hermagore & ſaint Fortunat, mais qui étoit toute en ruine & tellement abandonnée, que depuis long-tems l'on n'y célébroit plus les divins offices. Ils la jugerent d'autant plus propre au deſſein qu'ils avoient de ſe fixer une retraite dans la ſolitude pour le reſte de leurs jours, qu'ils la voyoient écartée des routes publiques, & du grand commerce. L'ayant obtenu du maître du lieu pour s'y établir, ils y bâtirent deux petites cellules où ils vécurent enſemble, juſqu'à ce qu'au bout de deux ans Dieu retira du monde le bienheureux Gautier. Saint Thibaut, loin de ſe laiſſer abatre, ou de ſe relâcher à la perte qu'il faiſoit d'un ſi fidelle compagnon de ſes travaux, s'excita à marcher avec encore plus de courage dans la voie étroite & difficile où il étoit entré, comme ſi la mort de ſon ami l'eût averti que le terme de ſa courſe n'étoit pas loin.

Vers l'an 1056.

Vers l'an 1057.

1059.

Ses auſtérités étoient ſi grandes & ſi nouvelles, qu'on ne pouvoit pas même en entendre parler ſans frémir. Il s'étoit abſolument interdit tout uſage des viandes & de tout ce qui provenoit des animaux, comme la graiſſe, les œufs & le laitage. Il ne vivoit que de pain d'orge, & ne buvoit que de l'eau. Il s'endurcit même de telle ſorte dans la ſuite, que s'étant accoutumé peu à peu aux fruits, aux herbes & aux racines de ſon hermitage, il ſe paſſa entierement de pain & de toute boiſſon pendant quelques années. Il portoit un rude cilice en tout tems, & affligeoit ſon corps par toutes ſortes de mauvais traitemens, perſuadé qu'il n'y avoit point de moment dans tout le cours de ſa vie, où il ne fût obligé de porter ſa croix pour ſuivre Jeſus-Chriſt. Son lit étoit dans les commencemens un coffre de bois, puis un ſimple ais; ſon chevet, un tronc d'arbre; & dans les cinq dernieres années il n'eut plus d'autre lit, que le ſiége de bois ſur lequel il avoit coutu-

me de s'asseoir. Son sommeil étoit fort court en tout tems ; mais il avoit l'adresse de tromper en ce point celui qui l'assistoit, en ce que passant presque tout le tems du repos dans la priere, il se mettoit dans la posture d'un homme dormant aux deux extrémités de la nuit lors que ce frere entroit, ou sortoit de sa cellule.

V. L'évêque de Vicence nommé Sindeker, prélat de grande capacité & fort soigneux du salut de son peuple, admirant en Thibaut une sainteté dont l'exemple étoit si rare en ces siécles, crut qu'il procureroit un grand ornement à son Eglise, s'il l'élevoit aux ordres sacrés, & s'il le mettoit en état de rendre encore de plus grands services aux fidelles en lui confiant l'autorité du saint ministere. Il le fit donc passer par tous les dégrés de l'ordination jusqu'au diaconat, & il le fit prêtre peu de tems après. Cette nouvelle dignité parut suivie d'un surcroît de graces nouvelles qu'il reçut du ciel, sur-tout de celles qui devoient servir à l'édification du peuple de Dieu ; parmi lesquelles on a mis le don des miracles, dont on dit qu'il fut favorisé dès son vivant. Mais, pour empêcher son esprit de s'élever à la vûë de ces faveurs extraordinaires, & pour éprouver en même tems sa fidélité, Dieu permit qu'il fût tourmenté par diverses tentations, qui ne servirent qu'à purifier & à perfectionner sa vertu. Sa réputation lui attira plusieurs disciples, qu'il ne put se défendre de recevoir sous sa discipline. Elle passa même les Alpes, quelque soin qu'il prît de demeurer caché, & elle alla jusqu'en Brie, où son pere & sa mere vivoient encore. Transportés l'un & l'autre de la joie qu'ils avoient d'apprendre que leur fils, dont ils avoient pleuré la perte, n'étoit point mort, mais que de plus il étoit devenu un grand serviteur de Dieu, ils entreprirent le voyage de l'Italie ; pour l'aller voir & se réjouir avec lui de l'heureux choix qu'il avoit fait. La vûë de son visage tout défiguré par la pâleur & le desséchement de son corps tout brisé par les austérités de la pénitence, de son habit grossier & méprisable, & de tout son extérieur affreux, put bien leur tirer les larmes des yeux ; mais loin de leur en donner de l'horreur ou du mépris, ils ne purent se lasser de l'embrasser & de loüer Dieu de la grace qu'il lui avoit faite. Puis joignant le respect & l'estime à l'amour qu'ils avoient pour lui, ils commencerent à souhaiter d'avoir pour directeur dans le chemin du salut celui qu'ils n'avoient regardé jusques-là que comme leur fils. Ils lui marquerent le desir qu'ils auroient eu de faire pénitence à son exemple ; sur-tout sa mere Guille profondément pénétrée de la crainte de Dieu, n'ayant plus que du dégoût & de l'aversion pour les vanités du monde, pour les richesses & pour tous les attraits du siécle ausquels elle s'étoit laissée aller, pria instamment le comte son mari de lui permettre de demeurer en une cellule auprès de son fils. Elle l'obtint après de fortes instances ; & Thibaut l'ayant logée dans une cellule à quelque distance de la sienne, prit un soin particulier de l'instruire, & de lui faciliter les voies du salut.

VI. Il y avoit long-tems que notre Saint combattoit contre les ennemis de son salut, dont le plus terrible & le plus difficile à vaincre sembloit n'être autre que lui-même. Dieu satisfait de son humilité, de sa fidélité & de la confiance qu'il avoit toujours eue en lui, le récompensa deux ans avant sa mort d'une grace fort singuliere ; qui fut de l'affranchir de toutes sortes de tentations & d'illusions du démon, de toute impureté ; & des mouvemens déréglés de la chair dont il avoit toujours redouté les insultes. Mais, pour le mettre

L'an 1064.

plus hors d'état de perdre une telle grace, Dieu lui envoya presque en même tems une maladie terrible, qui ne le quitta qu'avec la vie, & qui lui causa ces longues & ces violentes douleurs qui ont mis le comble à sa sanctification. Son corps devint tellement couvert de gratelle, de pustules & d'ulcéres, qu'il ne lui resta point un membre sain & dont il eût l'usage libre. Il ne pouvoit remuer le pied, ni porter la main à sa bouche. Cependant on ne put dans cet état l'obliger à rien relâcher de son jeûne ni de ses austérités; & l'admirable patience qu'il fit paroître dans tous ces maux, fut pour le public une leçon de plus grande instruction encore, que n'avoient été ses autres vertus les plus éclatantes.

Lors qu'il se sentit approcher de sa fin, il envoya prier Pierre abbé de Vangadice de l'ordre des Camaldules, son ami particulier, qui depuis un an lui avoit donné l'habit monastique de son institut, de le venir voir pour le consoler. L'abbé vint en diligence, & Thibaut lui recommanda si bien ses disciples, que celui-ci les regardant depuis comme ses propres enfans, les incorpora à sa communauté; ce qui a pû donner lieu à l'erreur de ceux qui ont crû que notre Saint avoit été lui-même abbé de Vangadice, & qui l'ont confondu avec un autre Thibaut qui en fut véritablement abbé. Il lui recommanda aussi sa mere, du soin de laquelle cet abbé se chargea avec beaucoup d'affection. Trois jours avant sa mort il se fit un grand tremblement de terre, dont sa cellule reçut cinq secousses qui furent suivies d'une rude agonie, où Thibaut souffrit extraordinairement. Il en sortit victorieux, & ayant reçu le saint viatique, il expira dans un grand calme le dernier jour de Juin qui étoit un vendredi, la quatriéme année de l'indiction Romaine, sous le regne de l'empereur Henri IV fils & successeur de Henry III. Ces caractéres du tems de la mort de notre Saint spécifiés par l'auteur de sa vie, qui ajoute que le jour de sa sépulture fut le lundi troisiéme jour de juillet, semblent marquer assez nettement l'année de Jesus-Christ 1066, si ce n'est que la quatriéme année de l'indiction ne devoit commencer qu'au mois de Septembre suivant. Mais il se présente un autre obstacle à ce sentiment, qui vient de la difficulté d'accorder le tems de la guerre d'Eudes comte de Blois & de Champagne, qui mourut en 1037, avec ce que dit l'auteur de la vie de saint Thibaut, qu'il ne vêcut que douze ans après avoir quitté la maison de son pere & renoncé au monde; qu'il en employa trois à voyager dans ses pelerinages; & qu'il en passa neuf dans l'hermitage de Salanigo près de Vicence. Il faudroit dire qu'il seroit toujours demeuré dans le monde depuis l'an 1037, auquel saint Thibaut avoit déja refusé de se marier & d'entrer dans les charges, ce qui suppose un âge propre à les exercer, jusqu'à l'année 1053, où l'on devroit marquer sa retraite pour ne placer sa mort qu'en 1066. Ceux à qui la chose ne paroîtra point vraisemblable pourront tenir pour suspect ce qu'on dit ici de la proposition qui fut faite à saint Thibaut par son pere, de commander ses soldats à la guerre du comte de Blois & de Champagne, dont il n'est parlé que dans des écrivains postérieurs à l'auteur de sa vie qui n'en a dit mot, & qui a voulu marquer son exactitude à caractériser le tems de sa mort.

L'an 1066.

Sigeb. met sa mort en 1050. Lamb. de Schafn. en 1051. Herm. Contr. en 1051.

VII.

Lorsqu'on apprit à Vicence & dans le pays d'alentour, que le bienheureux solitaire étoit passé, le peuple de la ville & les gens de la campagne accoururent en foule à sa cellule, d'où ils enleverent le corps qu'on devoit mettre dans sa chapelle pour le porter en pompe

dans la ville. Les dames avec le clergé vinrent au devant de lui plus de trois quarts de lieues. Les embarras de la multitude y furent si grands, que l'on se trouva obligé de passer la nuit en chemin; & l'on ne put lui donner la sépulture que le lundi troisiéme jour de juillet. Il fut déposé dans l'église de notre-Dame, & mis dans la chapelle de saint Leonce & de saint Carpophore, où Dieu rendit son tombeau glorieux par un grand nombre de miracles. Quelques-uns prétendent que son corps fut transporté depuis de la ville de Vicence dans l'abbaye de Vangadice qui est du diocèse d'Adria, séparé de celui de Vicence par ceux de Padoüe & de Rovigo. Mais il paroît qu'ils ont confondu notre Saint avec un abbé de Vangadice qui portoit le même nom, comme nous l'avons remarqué, & qui est honoré le premier jour de juin, de même qu'un autre saint Thibaut de la ville d'Alba au Montferrat, à qui l'on a aussi attribué quelques-unes des actions de saint Thibaut de Salanigo.

Papebr. t. 1. jun. p. 6. col. 2.

Ughell. Ital. sacr. t. 5. in ep. Vicent.

Id. p. 136. & 140. col. 2.

Mais on est plus généralement persuadé que le corps de notre Saint fut rapporté de Vicence en France quelques années après sa mort. On dit qu'il fut placé d'abord dans une chapelle dépendante de l'abbaye de sainte Colombe de Sens, par les soins d'un frere du Saint même qui en étoit abbé, & qui s'étoit employé auprès des Italiens pour l'avoir. Que dans la suite il fut porté à une autre chapelle près d'Auxerre qui dépend de l'abbaye de saint Germain, & qui se nomme encore aujourd'hui saint Thibaut-aux-Bois. De ce lieu il se fit tant de distributions des reliques du Saint en divers endroits de la France, & même dans les Pays-bas & dans l'Allemagne, qu'on ne peut plus dire maintenant où est la principale partie de son corps. C'est ce qui a contribué à rendre son culte si célebre dans le diocèse de Sens, sur-tout à Provins dont il est patron, tant à cause du lieu de sa naissance, que pour deux os de l'un de ses bras & une partie de son crâne que possedent les Cordeliers de la ville; dans celui de Metz où l'on célebre sa fète solemnellement avec octave; dans ceux d'Autun, de Langres, d'Auxerre, de Toul, de Tréves, de Liege, de Paris, d'Amiens, de Beauvais où se voyent les restes d'un ancien pelerinage dans un prieuré de son nom, qui subsiste encore au bord de la forêt de la Neuville en Hez; dans celui de Bâle en Suisse; dans la haute Allemagne jusqu'à Vienne en Autriche, & dans Venise même où l'on a vû une paroisse érigée sous son nom dès l'an 1171, & où on l'appelloit par corruption *San Boldo*.

Rayer vie de S. Thib. dans Gery, col. 63.

Papebr. t. 3. mai. ad d. 16. ubi de sancto Ubaldo, pag. 644. n. 19.

On prétend que saint Thibaut fut canonisé par le pape Alexandre III environ cent ans après sa mort: mais il n'est point fait mention de lui dans le martyrologe Romain. Sa fête principale se célebre en quelques endroits le XXX jour de juin, qui est celui de sa mort. Mais parce que ce jour est occupé de la commémoration de saint Paul dans la plûpart des églises, cette fête se remet plus communément au premier de juillet dans les lieux où elle l'emporte sur l'octave de saint Jean, & aux III, IV, & IX du même mois dans les autres. Il y a encore d'autres fêtes particulieres que les translations de ses reliques ou les dévotions populaires ont établies sur l'opinion de ses miracles. Mais il semble que ç'ayent été saint Thibaut de Vangadice & saint Thibaut d'Alba, qui ont donné lieu à celles du premier jour de juin, & de l'un des jours dans l'octave de l'Ascension. On prétend aussi que le IX de juillet étoit moins dû à notre Saint qu'à saint Thibaut de Marly abbé des Vaux de Cernay, dont nous parlerons au VIII de ce mois.

AUTRES SAINTS DU MESME JOUR.

I. *SAINT THIERRY ABBE' du Mont-d'Hor près de Reims.*

VI siécle.

I. *Anonym. ap. Mab. t. 1. act. SS. B. p. 615. Flodoard, l. 2. c. 24.*

THIERRY fils de Marquard, nâquit au cinquiéme siécle dans le village d'Almancourt, aujourd'hui Menancourt sur la riviere de Suippe, à trois lieues de la ville de Reims. Son pere, abandonné aux désordres que la licence & l'impunité peuvent inspirer à des voleurs & à des brigands durant les troubles de la guerre, n'étoit guéres en état de lui donner des exemples de vertu, ni de lui procurer une éducation chrétienne dans une famille aussi déréglée que la sienne. Mais Dieu y pourvut par sa miséricorde, & permit que le jeune Thierry fût mis entre les mains de saint Remy évêque de Reims l'apôtre des François. Il eut ainsi l'avantage d'être élevé aux pieds de ce grand prélat; & sans se contenter d'apprendre de lui les maximes de la pieté dans ses instructions, il étudia encore ses actions, & tâcha de se former sur les exemples de sa vertu. Le plan de vie qu'il commençoit à se tracer sur ce grand modele fut un peu traversé par l'autorité de ses parens qui l'engagerent dans le mariage, sans lui laisser la liberté de son choix dans le chemin qu'il auroit voulu prendre. Mais Thierry, si nous en croyons quelques auteurs de de sa vie, eut le courage de proposer à sa femme de garder la virginité; & saint Remy ayant achevé de la déterminer sur une résolution si sainte & si hardie, rendit ainsi leur mariage tout spirituel. Cette societé qui n'éloignoit leurs corps que pour unir plus étroitement leurs cœurs & leurs esprits, leur laissa toute la liberté qu'ils pouvoient souhaiter pour se donner à la pratique des conseils de l'Evangile. C'est tout ce que l'on a sçu de la femme de saint Thierry; mais pour lui, on assûre qu'après avoir mené quelque tems une vie ascétique dans le monde, il embrassa l'état monastique. Il s'y rendit si parfait, que saint Remy l'établit abbé d'un monastere qu'on veut qu'ils ayent bâti ensemble sur la montagne d'Hor à deux petites lieues de Reims vers le nord, assez près du lieu de la naissance de saint Thierry. Si l'on trouve de la difficulté à croire que cet établissement soit si ancien, & que saint Thierry ait été véritablement de la profession religieuse, on ne peut au moins disconvenir qu'il n'ait été fait prêtre par saint Remy qui l'employa au ministere de la prédication. Ce qui n'empêche pas qu'il n'ait pû choisir pour le lieu de sa retraite ordinaire le mont d'Hor; & que sa cellule n'ait donné les commencemens au célebre monastere qui subsiste encore aujourd'hui sous son nom, & sous la regle de saint Benoît.

II. Saint Thierry s'acquittant du ministere de la parole de Dieu, qui étoit l'une des principales obligations de son sacerdoce, fit un grand nombre de conversions; parmi lesquelles on compte celle de son pere Marquard, qui finit ses jours dans les larmes de la pénitence sous la conduite de son fils. Il aida aussi saint Remy à convertir avec l'autorité de Thierry roi d'Austrasie un lieu de débauche en un monastere de vierges chrétiennes, & à faire ainsi d'une retraite d'impureté un sanctuaire de religion. Le reste de ses actions nous est peu connû, parce que ceux qui se sont chargés d'écrire son histoire se sont arrêtés moins à ses vertus & à ses souffrances, qui auroient été d'une grande instruction pour nous, qu'aux miracles qu'on lui a attribués de son vivant & après sa mort. On croit qu'il mourut le premier jour de juillet de l'an 533; d'autres

Mabill. not. p. 620. Le Cointe ann. 533. n. 56.

Vers l'an 533.

d'autres veulent qu'il ait même précédé en l'autre monde saint Remy, dont on prétend que la mort étoit arrivée dès le XIII de janvier de cette année. On rendit de grands honneurs à sa mémoire dans l'appareil de ses funérailles; & l'on prétend que le roi Thierry fils du grand Clovis, qui l'avoit fort honoré de son vivant, non content d'assister à son convoi, voulut encore porter lui-même son corps en terre. Les religieux qui s'établirent sur le Mont-d'Hor, ou dès son vivant, ou peu après sa mort, furent les dépositaires de ce saint corps. Le relâchement s'étant mis dans leur discipline vers la fin de la premiere race de nos rois, les moines de S. Thierry se sécularisérent & se firent chanoines, jusqu'à ce qu'en 970 on y rétablit la régularité, en y introduisant l'institut de saint Benoît. Ce fut alors que l'on songea sérieusement à découvrir le trésor de ce lieu que l'on avoit tenu jusques-là enfoui dans le sein de la terre pour le dérober à la fureur des Normands qui faisoient la guerre aux reliques des Saints, pour piller leurs chasses & les autres richesses que la pieté des fidelles y avoit jointes. Il fut trouvé & découvert le XX d'avril de l'an 976. Mais parce qu'on voulut attendre la commodité du roi Lothaire, on remit la cérémonie de cette élévation à l'onziéme jour de décembre suivant. La solennité y fut grande. Le roi s'y trouva avec la reine Emme, les principaux seigneurs de la cour, & une partie de l'armée. On conserve encore aujourd'hui religieusement ce saint corps dans une chasse d'argent. Le martyrologe Romain fait mention de lui au premier de juillet, comme font aussi les autres modernes. Usuard assigne en ce jour un culte sur le Mont-d'Hor; mais c'est pour la mémoire du grand sacrificateur Aaron frere de Moyse. Le Mont-d'Hor ou d'Or, que plusieurs confondent mal à propos avec celui d'Oreb contigu à celui de Sina en Arabie Petrée, étoit sur les confins de l'Idumée. Aaron y étoit mort, après s'y être dépouillé des ornemens sacerdotaux pour en revêtir son fils.

Marlot. Met. Remens.

Mabill. sec. 5. p. 520. 521.

L'an 976.

Namer. c. 25.

II. S. GAL, EVESQUE de Clermont en Auvergne. lat. *Gallus.*

VI. siécle.

I.

SAint GAL premier du nom, évêque de l'Auvergne, sorti d'une famille très-qualifiée & fort ancienne dans les Gaules, nâquit vers l'an 489 dans la ville, à qui l'on a depuis donné le nom de Clermont. Il étoit fils du sénateur Georges, & de Leocadie qui descendoit de l'illustre martyr Vettius Epagathe, mort à Lyon pour la défense de la foi de Jesus-Christ du tems de l'empereur Marc Aurele. La grace dont il plut à Dieu de le prévenir, lui éclaira l'esprit de telle sorte, qu'il reconnut dès sa jeunesse la vanité & le néant des choses du monde auxquelles ses parens vouloient l'attacher. Elle lui donna en même tems la force de les mépriser, pour ne rien mêler d'impur dans l'amour qu'il avoit pour Dieu. Elle l'éleva au dessus des affections naturelles, & lui fit heureusement éviter les piéges que lui tendoient la tendresse de son pere & de sa mere, les caresses de ses nourrisses, & tous les artifices dont usoient les domestiques & les amis de la maison pour lui faire goûter les douceurs pernicieuses du siécle. Il combatit généreusement contre ces sollicitations. Mais lorsqu'il commença à sentir que sa propre chair vouloit conspirer avec le monde & le démon pour lui déclarer la guerre de tous les côtés, il ne crut pas pouvoir résister à tant d'ennemis, ni mieux pourvoir à sa sureté, qu'en prenant la fuite pour se sauver dans quelque asile où l'inno-

Greg. Tur. de vit. PP. c. 6.

L'an 489.

cence de ses mœurs & sa vertu pussent être à couvert de leurs insultes. C'est ainsi que renonçant au siécle & à tous les plaisirs, les honneurs & les richesses, que la grandeur de sa naissance & la haute fortune de sa famille lui promettoient, il sortit de la maison de son pere avec un seul valet; & il alla se retirer à trois petites lieues de la ville dans le monastere de Cronom ou Cournon. Il s'adressa à l'abbé, le conjurant de vouloir lui couper les cheveux. Celui-ci voyant un jeune homme bien fait, qui faisoit paroître beaucoup d'esprit & de sagesse, voulut sçavoir qui il étoit; & l'ayant appris, il le loüa de son dessein; mais il lui dit qu'il ne pouvoit rien faire sans le consentement de son pere. Il se chargea d'envoyer chez lui, pour lui donner avis de ce qui se passoit, & lui demander quelle étoit sa volonté sur l'état de son fils. Le pere extrémement surpris de cette nouvelle, dit en versant des larmes. » Hélas! c'étoit mon aîné; j'avois déja » pris des mesures pour le marier; mais » si Dieu daigne l'appeller à son servi» ce, que sa volonté soit faite plutôt » que la mienne. Il ajoûta, s'adressant aux députés de l'abbé, qu'il leur permettoit de faire tout ce que Dieu inspireroit à son fils. Avec cet agrément, l'abbé reçut le jeune Gal dans sa maison, & lui donna la tonsure qu'il avoit demandée.

Mab. sec. 1. p. 117. Bult. l. 2. c. 24. Gr. Tur. hist. l. 4. c. 40.

II. Ce nouveau religieux s'étant ainsi assujetti au joug du Seigneur, marcha dans ses voies avec une ardeur merveilleuse; & s'appliqua fortement à dompter toutes ses passions par les armes de la pénitence. Il étoit humble, chaste, sobre, vigilant, exact aux devoirs de sa discipline, sage, & d'une gravité modeste qui le rendoit déja égal aux anciens dans une si grande jeunesse. Il avoit la voix si agréable, qu'il enlevoit tous ceux qui l'entendoient chanter au chœur. C'est ce qui fut cause qu'il ne demeura point jusqu'à la fin dans le cloître, selon qu'il se l'étoit proposé. Car l'évêque saint Quintien l'ayant entendu chanter, & sachant qu'outre ce talent de la voix il avoit encore beaucoup de pieté, il le prit auprès de lui & le retint dans la ville épiscopale, où il l'instruisit dans la science de Dieu & de l'Eglise. Les grands progrès qu'il lui vit faire dans la vertu plus encore que dans les lettres, le porterent à l'élever aux ordres ecclésiastiques, & il le fit monter jusqu'au diaconat. Saint Gal perdit son pere quelques années après; & Thierry roi d'Austrasie, à qui l'Auvergne étoit échue dans le partage de la monarchie de son pere Clovis, ayant ouï parler de son mérite & de l'excellence de sa voix, envoya un ordre exprès pour le faire venir à sa cour. Lors que ce prince l'eût vû, & qu'il eût reconnu par lui-même la vérité de ce qu'on lui avoit dit de sa vertu, il le prit en telle affection, qu'il témoignoit hautement qu'il l'aimoit plus que son propre fils. La reine n'en fit pas moins de son côté, déclarant qu'elle étoit charmée principalement de la pureté admirable de ses mœurs. C'est ce qui fit qu'encore que le roi eût besoin d'un grand nombre d'ecclésiastiques pour remplir le clergé de la ville de Tréves, & qu'il en eût tiré beaucoup de la ville & du pays d'Auvergne même pour ce sujet, il ne voulut jamais souffrir que saint Gal le quittât; & il le menoit par tout dans ses voyages. Comme ce prince passoit un jour par la ville de Cologne, le Saint qu'il accompagnoit vit avec beaucoup de douleur les superstitions du peuple, & les abominations qui se commettoient dans un temple consacré aux divinités des idolâtres du lieu. Le zele qu'il avoit pour la gloire de Dieu ne put souffrir ces impiétés, de sorte que

Vers l'an 515.

la nuit suivante n'étant accompagné que d'un clerc, il alla mettre le feu au temple, pendant que tout le monde étoit retiré chez soi. Les payens voyant la fumée de leur temple s'élever jusqu'au ciel, accoururent en grande rumeur éteindre l'incendie. Ils en chercherent l'auteur, & l'ayant trouvé, ils le poursuivirent l'épée à la main pour venger leurs Idoles. Gal crut devoir céder aux premiers mouvemens de cette fureur; & il se réfugia dans le palais du roi, où on ne put lui nuire. Le roi ayant sçu ce qui s'étoit passé, & voyant son palais entouré de mécontens qui ne respiroient que la vengeance, appaisa leur animosité par des paroles pleines de douceur. De sorte qu'ayant calmé ces esprits irrités, il fit par sa modération que le zele de notre Saint, qui auroit paru d'ailleurs un peu précipité, produisit le bon effet qu'il s'en étoit promis. Cependant saint Gal ne fut satisfait qu'à demi de ce qu'il avoit fait, & il se reprocha bien des fois depuis, & toujours les larmes aux yeux, la timidité qui l'avoit fait fuir devant ceux qui le poursuivoient, & qui l'avoit empêché de répandre son sang pour Jesus-Christ en cette occasion.

III. Durant le séjour que saint Gal faisoit en Auvergne où il étoit retourné pour quelques affaires, l'évêque de Clermont saint Quintien, qui l'avoit été autrefois de Rhodès, & dont nous avons parlé au XIV du mois de juin, passa de cette vie en une plus heureuse. L'an 527. Aussi-tôt les citoyens s'assemblerent chez le prêtre Impetrat oncle maternel de notre saint, pour pleurer la perte qu'ils avoient faite de leur saint évêque, & chercher quelqu'un qui fût capable de lui succéder. Lors qu'après avoir long-tems agité cette matiere sans rien conclure, ils se furent retirés, saint Gal ayant sçu le sujet qui les avoit ainsi occupés, dit par un pressentiment que saint Gregoire de Tours attribuë à une impulsion subite du saint Esprit. » Ces » gens se tourmentent fort inutile- » ment; ils ont beau faire, je serai » évêque, Dieu daignera bien me faire » cet honneur. Nous ne sçavons si saint Gal avoit une connoissance suffisante de l'épiscopat, lors qu'il parloit de la sorte; ou si l'esprit qui avoit autrefois animé les prophêtes en leur prescrivant ce qu'il leur faisoit dire, lui ôtoit la liberté de parler autrement. Quoiqu'il en soit, il dit au clerc* à qui il parloit. » Quand vous sçaurez que j'aurai pris » congé du roi, pour revenir en cette » ville; venez-vous-en au devant de » moi avec le cheval de mon prédécesseur que je monterai pour faire mon » entrée. Si vous ne le faites, prenez » garde que vous ne vous en repentiez. Le clerc surpris d'un tel discours, s'emporta contre lui, l'accusant de témérité & d'orgueil. La colere l'échauffa même si fort, que dans le transport où elle le jetta, il le poussa rudement contre le bois du lit où il reposoit; & l'ayant blessé au côté, il se retira tout hors de lui-même. Le prêtre Impetrat vint ensuite trouver son neveu, pour lui dire d'aller rendre compte au roi de tout ce qui s'étoit passé; ajoûtant que si le Seigneur inspiroit à ce prince la bonne volonté de lui donner l'évêché ils en rendroient tous graces à Dieu; sinon, que ce seroit au moins une espece de recommandation pour lui auprès de celui qui seroit nommé. A peine Gal eut-il apporté à la Cour la nouvelle de la mort de l'évêque de Clermont, qu'il en vint une autre de celle d'Apruncule évêque de Tréves. Le clergé de cette ville s'étant assemblé pour lui nommer un successeur, donna toutes ses voix au diacre Gal, dont tout le monde connoissoit déja la vertu; & pour l'obtenir, il envoya des députés au roi Thierry. Mais ce prince ne pouvant se résoudre à se

* Vivence.

priver de la présence du Saint, les renvoya sans satisfaction, & se contenta de leur dire qu'il destinoit Gal pour autre chose. Cependant il arriva d'autres députés de la ville de Clermont, qui venoient offrir au roi une somme d'argent pour avoir un évêque; car la simonie commençoit à jetter de profondes racines; & la corruption étoit déja si grande dans l'église, qu'on ne voyoit rien de plus commun en ce siécle que des évêchés vendus par les princes & achetés par les ecclésiastiques. Le roi par un changement soudain de la résolution qu'il avoit faite de retenir toujours saint Gal auprès de lui, dit aux députés qu'ils l'auroient pour évêque. Aussi-tôt il le fit ordonner prêtre; lui donna deux prélats pour l'accompagner jusqu'à Clermont; & manda aux officiers qu'il avoit dans la ville que l'on fît un festin aux dépens du public, pour traiter les bourgeois en réjouissance du sacre & de l'entrée du Saint. Nous ne sçavons pas si Thierry reçut l'argent qu'on lui avoit offert; mais nous sçavons que saint Gal n'eut aucune part à cette simonie. On lui entendit quelquefois dire assez agréablement qu'il n'avoit point donné d'autre argent pour être évêque, qu'un quart d'écu au cuisinier qui avoit apprêté le dîner.

Gr. Tur. supr.

IV. Le clerc qui s'étoit mis si fort en colère, lors qu'il lui avoit prédit ce qui devoit arriver, & qui l'avoit blessé au côté, tâcha de réparer sa faute; & alla promptement au-devant de lui, pour lui présenter le cheval du feu évêque selon l'usage du lieu; & le Saint fut reçû en pompe au chant des hymnes & des pseaumes avec une joye universelle de la ville. Depuis qu'il fut installé, il fit paroître tant d'humilité & de douceur; une si grande affabilité, & une charité si générale envers tout le monde, qu'on ne voyoit personne qui ne fit éclater pour lui beaucoup d'affection, avec beaucoup de respect. Il portoit la patience qu'il avoit en toutes choses au-delà de tout ce qu'on sçauroit imaginer; & si on l'ose dire, elle égaloit celle de Moyse même, que l'écriture appelle le plus doux des hommes; dans la modération qu'il témoignoit pour souffrir les injures; jusques-là qu'un de ses prêtres l'ayant frappé outrageusement à table, & l'ayant blessé à la tête, il ne lui dit pas un mot qui marquât la moindre aigreur, & il remit toute l'affaire au jugement de Dieu. Un autre prêtre nommé Ennode, qui étoit de famille illustre dans le pays & de race sénatoriale, l'attaqua un jour au milieu d'un festin que faisoit le clergé, & le chargea d'injures atroces. L'évêque après avoir long-tems tout souffert en silence, voyant qu'il continuoit, se contenta de se lever de table sans s'émouvoir; & s'en alla visiter les églises de la ville, aussi tranquillement que s'il ne lui fût rien arrivé. Ennode rentré en lui-même, courut après lui, & se jettant à ses pieds en pleine ruë, il lui demanda pardon de son insolence. L'évêque le releva & l'embrassa avec beaucoup de tendresse. Il l'excusa même sur ce qui s'étoit passé, se contentant de l'avertir de ne plus se permettre tant de licence à l'égard des évêques & des prêtres. Il lui prédit en même-tems qu'encore qu'il pût aspirer à l'épiscopat il n'y arriveroit pourtant pas, à cause qu'il avoit deshonoré ainsi le caractere du sacerdoce. L'événement vérifia la prédiction. Car Ennode ayant été nommé pour être évêque de Javoux en Givaudan; & étant déja entré dans l'église où il alloit être sacré, tout le peuple se souleva de telle sorte contre lui, qu'il s'estima trop heureux de trouver une porte pour se sauver; & il mourut simple prêtre. Notre Saint travailla au salut de ses peuples avec beau-

L'an 528.

Transporté depuis à Mande.

coup de zéle & de vigilance dans tout le cours du miniſtere épiſcopal. Il ſe trouva auſſi, autant qu'il lui fut poſſible, à toutes les aſſemblées que tinrent les évêques du royaume pour maintenir la pureté de la foi, & rétablir la bonne diſcipline dans l'Egliſe. Il s'en
L'an 535. tint une dans ſa ville l'an 535. que l'on appelle communément le concile
Le Cointe ann. 534. fuse. d'Auvergne, où on lui donne le premier rang après le métropolitain, qui étoit Honorat évêque de Bourges. Ne pouvant aſſiſter au troiſiéme d'Orléans,
L'an 538. que l'on aſſembla trois ans après, il y députa en ſon nom, comme il avoit fait au ſecond de cette même ville l'an 532. Mais il ſe trouva en perſonne au
541. quatriéme & au cinquiéme tenus dans la même ville; l'un l'an 541, l'autre
549. en 549, où il eut part à tout ce qui ſe fit pour la réformation des mœurs dans les égliſes de France. D'Orléans les
Ou Theodovald. évêques de l'obéiſſance de Thibaut roi d'Auſtraſie au nombre de dix, parmi leſquels étoient ſix métropolitains, allerent à Clermont en Auvergne tenir un nouveau concile, pour confirmer & publier une partie des canons que l'on venoit de dreſſer dans cette grande aſſemblée nationale. On a lieu de s'étonner de ne point voir parmi leurs ſouſcriptions celle de ſaint Gal; & l'on n'en peut attribuer la cauſe qu'à quelque maladie, ou à quelque abſence indiſpenſable.

V. On peut voir dans la vie de notre Saint écrite par ſaint Gregoire de Tours ſon neveu, divers miracles qui font connoître en quel crédit il étoit auprès de Dieu. L'un des plus remarquables eſt celui que cet auteur lui attribuë à l'occaſion d'une grande peſte qu'on appelloit *inguinaire*, du nom des parties du corps où elle ſe jettoit prin-
Greg. Turon. c. 6. vit. PP. & hiſt. l. 4. c. 5. cipalement. Elle fit de grands ravages dans diverſes provinces l'an 546, ſur-tout en celle d'Arles; mais le dioceſe de notre Saint en fut préſervé; & l'on prétend qu'un ange l'aſſûra de cette grace dans une viſion, où il lui apprit auſſi qu'il avoit encore huit ans à vivre. A ſon réveil il rendit graces à Dieu de cette double conſolation; & il inſtitua des Rogations à la mi-carême, pour aller en proceſſion à pied chantant des pſeaumes juſqu'à ſaint Julien de Brioude, qui étoit loin de la ville de 360 ſtades qui font préciſément quinze lieuës. La derniere maladie qu'il eut, fut ſi violente, qu'elle lui fit tomber entiérement la barbe & les cheveux; elle ne ſervit qu'à faire éclater encore en ces derniers momens la patience qu'on avoit admirée en lui dans tout le cours de ſa maladie. Trois jours avant ſa mort il fit aſſembler les fidelles dans ſa chambre; & par un effort où Dieu l'aſſiſta viſiblement, il rompit encore à tous le pain de la communion *. Le troiſiéme jour qui étoit un dimanche, étant venu, il voulut encore achever l'office des matines, que nous appellons maintenant laudes, qu'il termina vers le point du jour par le pſeaume cinquantiéme qui eſt de pénitence *, avec un autre de loüanges & d'actions de graces. Après quoi il rendit l'eſprit à Dieu âgé de 65 ans, dont il en avoit paſſé près de 27 dans l'épiſcopat, le dimanche d'avant les Rogations du tems paſcal qui précedent l'Aſcenſion, vers l'an de Jeſus-Chriſt 554. Les évêques provinciaux arriverent quatre jours après ſa mort pour faire ſes funérailles, qui furent accompagnées d'une foule incroyable de peuples; ils enterrerent ſon corps dans l'égliſe de ſaint Laurent. Il y demeura juſqu'à ce qu'en 1285, Guy évêque de Clermont en fit la tranſlation dans l'égliſe cathedrale, que l'on appelle maintenant Notre-Dame du Port, qui avoit porté d'abord les noms des SS. Vital & Agricole, & enſuite

* D'autres doutent ſi c'étoit autrechoſe que des Eulogies.

* Miſerere.

Vers l'an 554.

celui même de saint Laurent, aussi bien que celle du lieu de la premiere sépulture de notre Saint. C'est peut-être le jour de cette translation que l'on célebre au premier juillet, quoique quelques-uns veuillent que ce soit celui de son enterrement, supposant qu'il seroit mort le 28 de juin; ce qui paroît contraire à ce que nous avons rapporté de saint Gregoire de Tours. Le martyrologe Romain fait mention de lui au premier de juillet; & l'on a quelque sujet de s'étonner qu'il ne soit point parlé d'un Saint si célebre en France, dans ceux d'Adon & d'Usuard.

Mabill. not. p. 119.

Le Cointe ann. 554. n. 3. Savaro orig. Cl. ubi de eccl. libell. c. 3. item c. 8. 11. & 5.

III. SAINT LEONORE, *Evêque régionaire en Bretagne.*

VI siécle.

I. SAint LEONORE étoit né ou avoit été transporté jeune par ses parens dans le pays de Galles vers les côtes occidentales de la Grande-Bretagne, pour n'être pas obligé de subir le joug des Anglois & des Saxons, qui étoient venus d'Allemagne envahir le pays. Son pere Hoëloc & sa mere Almepompe, qui étoient l'un & l'autre de la meilleure & de la plus ancienne noblesse du pays, avoient reçû la religion chrétienne de leurs grands-peres; & pour y élever leur fils avec plus de soin, ils le mirent dès l'âge de cinq ans sous la discipline du célebre saint Eltut, abbé d'un grand monastere appellé de son nom Land-Eltut au pays de Glamorgan, qui est au midi de la principauté de Galles. Eltut depuis plusieurs années y tenoit une fameuse école de piété & de sciences. Il y recevoit les enfans dès qu'ils se trouvoient en état d'apprendre les premiers élémens des lettres. Il les baptisoit, lors qu'ils ne l'étoient pas. Il les instruisoit dans toute la pureté de la foi, selon que saint Germain d'Auxerre, délégué des évêques de l'église Gallicane pour venir combattre le Pélagianisme dans la Grande-Bretagne l'avoit rétablie. C'est ce qui le faisoit passer pour le disciple de ce grand prélat; parce qu'encore qu'il n'eût pû avoir l'avantage de le voir & de l'entendre, il avoit reçu sa doctrine par le canal de ceux qui l'avoient aprise de sa bouche. Saint Léonore eut beaucoup d'illustres compagnons dans cette école; entr'autres saint Samson, saint Magloire, saint Paul de Léon, tous évêques passés depuis en France, & saint Gildas abbé de Ruys. Il apprit comme eux, non-seulement l'écriture sainte; mais la philosophie dans toutes ses parties, les mathématiques & les arts. Lorsqu'il eut l'esprit rempli des sciences divines & humaines, il les fit servir à la gloire de Dieu, & à l'opération de son salut dans l'état ecclésiastique, qu'il embrassa pour se dévoüer plus particuliérement au service de l'église de Jesus-Christ.

Anon. ap. Duchesn. t. 1. hist. Franc. p. 536. Usser. Brit. eccl. p. 1012. Le Coint. ann. 520. n. 8. & 14.

Vit. S. Samf. ad d. 28 jul.

Usser. in Hilduto. Item act. SS. Ben. t. 1.

II. Depuis plus de soixante ans que les Anglois s'étoient rendus les maîtres de la meilleure partie de la Grande-Bretagne, qui fut nommée Angleterre de leur nom; les anciens Bretons qui ne pouvoient symboliser avec eux, tant à cause de leur paganisme que de leur barbarie, évitoient leur commerce; les uns en se retirant sur les côtes de Galles & de Cornouailles*, les autres en passant la mer pour aller s'habituer dans l'Armorique province de France, à qui ils firent donner peu de tems après le nom de Bretagne. Beaucoup de moines, de prêtres, & d'évêques mêmes suivoient ces fugitifs; soit pour courir la même fortune; soit pour les instruire & prendre soin de leur salut. Saint Leonore fut du nombre de ces derniers. Persuadé que la providence divine l'appelloit à ce ministere de charité, il se laissa ordonner évêque régionaire, c'est-à-dire sans être atta-

*Cornvvalls

ché à aucun siége de ville épiscopale; afin d'avoir la liberté d'aller porter le nom de Jesus-Christ, annoncer la pénitence & le royaume des cieux dans tous les pays où le saint Esprit le conduiroit. Après avoir été sacré & avoir reçû sa mission des prélats qui lui avoient imposé les mains; il partit de son pays avec un grand nombre de disciples pour travailler sous lui à l'ouvrage du Seigneur; & quelques valets pour les servir. Etant arrivé sur les côtes de la France, il crut qu'il étoit de son devoir de demander l'agrément & la protection du roi dans les états duquel il devoit faire la mission évangélique. C'est ce qui le fit aller à Paris; où il fut très-bien reçu, tant du roi Childebert & de la reine Ultrogothe, qui lui donnerent des marques de leur bienveillance, que des seigneurs de la Cour, dont plusieurs l'honorerent de leur amitié. A son retour en Bretagne il se mit à prêcher sur les terres de l'obéissance du comte ou duc Rigwald; ce qui s'étendoit principalement dans le nord de la basse Bretagne. Après la mort de Rigwald, un autre seigneur nommé Commor, qui fut soupçonné de l'avoir fait tuer, enleva sa femme qu'il épousa de force; s'empara de son pays, & chassa son fils Judwal qui en étoit l'unique héritier. L'affection que les principaux du pays conserverent pour Judwal, fit bien-tôt repentir cet usurpateur de l'avoir épargné. La crainte qu'il eut qu'on ne le voulût rétablir dans la seigneurie de son pere, lui fit prendre des mesures pour se défaire de lui. Judwal averti fort à propos par sa mere, que Commor devoit le faire mourir, alla se jetter dans les bras de saint Léonore, pour lui recommander sa vie. Le Saint fit promptement préparer un vaisseau, sur lequel Judwal se sauva des mains de son ennemi. Commor ayant appris les bons offices que saint Léonore avoit rendus à Judwal, entra dans une si grande colere, que non content de l'avoir maltraité de paroles & de l'avoir frappé même de la main, il l'auroit fait mourir s'il n'avoit été retenu par la crainte des peuples de qui il voyoit qu'il étoit fort aimé & fort respecté. Cependant l'usurpateur trouva moyen de prévenir l'esprit de Childebert & d'Ultrogothe contre Judwal; & il obtint d'eux qu'ils le feroient arrêter & qu'ils le tiendroient prisonnier. Saint Léonore touché de cette injustice, & sachant jusqu'où s'étendoient les devoirs de la charité, se joignit à saint Samson abbé de Dol au diocêse d'Alet, qui étoit venu du même pays que lui avec saint Magloire, & d'autres ouvriers de l'évangile travailler avant lui dans cette province. Ils convinrent d'aller ensemble à la Cour représenter au roi Childebert l'innocence de Judwal & la tyrannie de Commor. Ils furent favorablement écoutés; & ils obtinrent la délivrance & le rétablissement de ce jeune seigneur dans les états & les biens de son pere, après qu'on eût chassé l'usurpateur qui ne survécut guéres à sa disgrace.

Vit. Samson. ad. d. 28. jul.
Vit. Leonor. ad d. 1. jul.
Le Cointe ann. 529. n. 8.
Vit. S. Samf. ap. Usser. p. 1013. Brit. eccl. ant.

III. Nous ne sçavons rien des vertus particulieres de saint Léonore, quoique nous soyons très-persuadés qu'il ne lui en manquoit aucune de celles qui convenoient à un apôtre de Jesus-Christ, dont il faisoit les fonctions, & qu'il avoit reçu la grace de l'apostolat dans son ordination. Nous ignorons aussi le tems & les autres circonstances de sa mort; mais nous ne doutons pas qu'elle n'ait été précieuse devant Dieu, & qu'il ne l'ait fait connoître aux hommes par des marques extraordinaires qui les ont portés à honorer sa mémoire d'un culte religieux. Ses reliques

Après le milieu du 6 siécle.

leur étoient trop cheres, pour les laisser à la discrétion des impies & des barbares. C'est ce qui parut vers l'an 966, lors que les Normans-Danois venus au secours de Richard duc de Normandie contre Thibaut comte de Chartres, firent des courses dans la Bretagne. Les gardiens du tombeau de saint Léonore leverent son corps; vinrent se joindre à Salvator évêque d'Aleth, qui portoit à Paris les reliques de saint Malo, de saint Samson, de saint Magloire, de saint Guenau, & de plusieurs autres Saints tutelaires de la Bretagne, pour les garantir de la fureur de ces barbares. Hugues Capet comte de Paris, qui fut depuis roi de France, fit mettre toutes ces saintes dépoüilles vis-à-vis du palais dans l'église de saint Barthelemy, qui étoit servie alors par des chanoines qu'il convertit en abbaye sous le nom de saint Magloire en faveur des moines Bretons qui avoient apporté les reliques avec Salvator, & qui est devenuë depuis une paroisse sous son premier nom. Après que la paix fut faite entre le duc de Normandie & le comte de Chartres, & que les Danois furent retournés dans leur pays, il se fit diverses répartitions des reliques venuës de Bretagne; soit dans Paris, soit dans les provinces. Celles de saint Léonore furent transportées alors à Beaumont sur Oyse, petite ville du Beauvaisis, à huit lieuës de distance entre Paris & Beauvais. On l'y conserve encore dans l'église du Prieuré qui porte son nom; c'est ce qui a fait établir son culte dans ce diocêse. Le martyrologe Romain, non plus qu'aucun des anciens, ne fait point mention de ce Saint; & ce qui en est dit dans celui de France, compilé par du Saussay, n'enchérit de guéres sur le silence des autres. Il se trouve inféré dans les additions de celui d'Usuard par Molanus.

Duchesn. t. 3. hist. Franc. Bolland. t. 1. mart. p. 248. Dub. hist. eccl. Par.

IV. S. CALAIS ou S. CALE'S, *premier Abbé d'Anille, au pays du Maine.* Lat. *KARILEFFUS ou CARILEPHUS.*

VI. siécle.

I. SAint CALAIS nâquit en Auvergne de parens très-nobles selon le siécle; mais beaucoup plus relevés devant Dieu par la noblesse de leur vertu & de leur piété, que par celle de leur sang. C'est ce qui leur fit regarder l'éducation de leur fils, comme l'une de leurs principales obligations. Voulant lui en procurer une, qui fût vraiment chrétienne, ils le mirent en pension dans le monastere de Menat sur la riviere de Sioule au diocêse de Clermont près du Bourbonnois. En effet il y apprit la piété avec les lettres; & n'étudiant pas moins la conduite des religieux de la maison, que les leçons du maître qu'on lui avoit donné, il en reçut dans l'esprit une si forte impression qu'il n'eut point de repos qu'il ne fût de leur nombre, faisant consister tout son bonheur en cette vie à pouvoir embrasser leur profession. Lors qu'il en eut reçû l'habit, il donna tous les jours de nouvelles preuves de la vérité de sa vocation. On ne voyoit rien de plus humble, rien de plus docile; deux dispositions les plus propres à le faire avancer dans la perfection. Il écoutoit avec beaucoup de soûmission & de déference les sages avis des anciens, & tâchoit d'y conformer toute sa conduite. Il passa ainsi plusieurs années dans les saints exercices du cloître; & plus il faisoit de progrès dans la vertu, moins il se trouvoit parfait à ses propres yeux. C'est ce qui lui fit venir la pensée de se retirer dans le désert, pour y mener la vie des anachoretes. Il s'en ouvrit à saint Avi qui étoit, dit-on, le cel-

Siviard. ap. Mabill. sæc. 1. p. 642.

lerier

* Voyez ailleurs la confusion & qu'on a faite de deux Saints de ce nom au XVII de juin.

lerier * de la communauté. Celui-ci ne se contentant pas d'approuver son dessein ; voulut y entrer lui-même, & se rendre compagnon de sa retraite. Ils s'appliquerent le commandement que Dieu avoit fait à Abraham, de quitter sa parenté & son pays; & s'imaginant avoir retrouvé dans le monastere de Menat, avec leur abbé & leurs confreres, une famille, un pere & des freres, qui devoient leur être suspects à cause de la vie commune qu'on y menoit, ils se retirerent comme des fugitifs, sans prendre ni l'avis, ni le congé de personne. En quoi ils ne consulterent pas même les regles de la discipline claustrale. Avant que de chercher le desert qu'ils jugeroient convenable à leur entreprise, ils furent attirés à Micy, monastere situé à deux lieuës d'Orléans, par la réputation de l'abbé saint Maximin, que nous appellons saint Mesmin. Ils en furent reçus avec beaucoup de charité ; & quoi qu'ils semblassent n'être venus que pour voir & observer, ils furent admis dans la communauté, & employés dans les fonctions comme les autres religieux. Saint Mesmin fut très-satisfait de leur conduite ; & l'on eut dit en effet qu'ils ne fussent venus à Micy, que pour y apporter un nouveau modele de perfection. Leurs actions expliquoient beaucoup mieux que tous les interprétes l'esprit de cette parole de Jesus-Christ : » Si quelqu'un veut venir après moi, » qu'il renonce à soi-même ; qu'il porte » sa croix, & qu'il me suive. Saint Mesmin ne voulut point les empêcher d'accomplir le dessein qu'ils avoient de passer dans une solitude ; mais il les disposa auparavant à recevoir l'ordre de la prêtrise, & les fit ordonner par l'évêque d'Orléans *. Il les laissa aller ensuite où l'esprit de Dieu voudroit les conduire ; & ils vinrent dans le pays du Perche, après s'être arrêtés quelque tems à Vibraye dans le diocêse du Mans. Ils passerent environ deux ans ensemble dans une solitude qu'ils trouverent dans le pays du Dunois au Diocêse de Chartres. Saint Avi jugeant à propos de s'y fixer, y bâtit le monastere qui porte encore aujourd'hui son nom à Chateaudun, mais qui est à des religieuses.

Vers l'an 517.

Luc. 9. 23.

* Eusebe.

Vers l'an 525.

II. Ce fut alors que saint Calès se sépara de cet ami, le voyant par ce nouvel engagement rentrer dans l'institut des Cénobites. Il prit avec lui deux religieux de leurs compagnons, appellés l'un *Daumer*, & l'autre *Gal*, qui les avoient suivis depuis Micy ; & retourna dans le Maine. Il s'arrêta en un lieu appellé la Case-Gayan de la paroisse de Lavrecine où passoit la petite riviere d'Anille, dont la source n'étoit pas éloignée. Le lieu étoit écarté de tout passage, fort solitaire, mais assez agréable ; le terrain y étoit fertile, & ne demandoit qu'à être cultivé. Calès voulant essayer de s'y établir, se logea d'abord dans la masure d'un ancien château, dont il ne restoit plus que quelque pan de muraille, & commença à défricher les environs avec ses deux compagnons. Ils y vécurent d'abord à la maniere des anachorétes ; s'étant pratiqué chacun une loge de branches contre la muraille pour leur servir de retraite la nuit, lors qu'ils retournoient de leur travail. Mais le Saint ayant reçu de la libéralité du roi Childebert un fonds qui étoit proche de là, nommé Madwal *, où il se retiroit lors qu'il chassoit en ces quartiers ; il y jetta les fondemens d'un monastere qu'il appella Anisole ou Anille, du nom de la petite riviere qui l'arrosoit. Il ne fit point difficulté d'employer aussi à cet établissement un trésor qu'il avoit trouvé, en bêchant la terre dans le voisinage. Reconnoissant par toute cette disposition de la providence que la volonté de Dieu étoit de lui faire reprendre l'institut de la vie cénobiti-

Vers l'an 528.

* En notre langue Bonneval.

L'an 532.

que, comme à son ami saint Avi; il assembla des disciples dans cette demeure, & il en forma une communauté sur le modele de la perfection marquée dans les préceptes & les conseils de l'évangile. L'exemple qu'il leur donnoit étoit la principale regle de leur conduite, quoi qu'il ne manquât point d'y joindre toujours l'instruction; & il prioit sans cesse pour eux, afin que l'un & l'autre leur fût utile. Il se mortifioit sans relâche par la pratique de toutes les austérités propres à dompter les passions, & à rendre la chair parfaitement soumise à l'esprit. Les besoins où pouvoit être son monastere dans ces commencemens n'empêchoient point sa charité de pourvoir à ceux des pauvres; & il trouvoit toujours les moyens de la satisfaire par les ressources que lui fournissoient le travail des mains, & l'abstinence rigide qu'il faisoit garder dans la maison. La reine Ultrogothe, femme de Childebert ayant appris une partie des grandes choses que la renommée publioit de lui; conçut une si haute idée de sa sainteté, qu'elle souhaita de le voir. Elle lui envoya de ses gens pour l'en prier, marquant qu'elle avoit dessein de faire du bien à son monastere. Le Saint après y avoir fait réflexion, s'excusa modestement; & fit dire à la reine que ne pouvant se résoudre à la voir, il ne laisseroit pas de continuer de prier Dieu pour le salut de son ame, & pour la prospérité de toute sa famille. Il vouloit donner ainsi lui-même à ses freres, l'exemple de l'exactitude avec laquelle il étoit résolu de faire garder le réglement qu'il avoit fait, de ne voir jamais de femme; & de n'en laisser entrer aucune dans son monastere, non pas même dans l'Eglise; sous quelque spécieux prétexte que ce pût être. Réglement que l'on pratiquoit encore en diverses autres abbayes du royaume dans son siécle & le suivant. Il remercia aussi la reine des revenus qu'elle vouloit ajouter au fonds que lui avoit donné le roi Childebert son mari; persuadé de l'importance qu'il y avoit d'écarter tout ce qui pourroit nuire à l'amour de la pauvreté, qu'il souhaitoit de voir régner dans sa maison après lui, comme de son vivant.

La mort de saint Calès répondit parfaitement à la sainteté de sa vie; & il parut aux hommes qu'elle avoit été précieuse devant Dieu par la gloire des miracles qui furent opérés à son tombeau. On convient assez du jour auquel elle arriva, mais non pas de l'année; les uns la mettent en 540, les autres en 542, & d'autres encore plus tard. Son corps fut enterré dans l'église de son monastere. Il y demeura jusqu'à ce que la crainte, que causoit dans tout le pays, l'irruption des Normans, le fit lever de terre. On le transporta pour lors à Blois sur la Loire; & on le mit dans la chapelle du château qui a ensuite porté son nom, & où on l'a toujours conservé depuis. L'an 1171 l'archevêque de Sens Guillaume, qui passa depuis à l'archevêché de Reims, & qui étoit alors légat du pape en France; fit l'ouverture du tombeau de notre Saint à Blois, dont le comte Thibaut son frere, gendre du roi Louis le Jeune étoit le seigneur. Il en ôta une partie des ossemens, dont il fit la translation le xxv d'août de la même année. La chapelle du château, ou l'église dédiée sous le nom de saint Calès, étoit alors desservie par des moines de saint Benoît. Elle fut depuis réduite en prieuré dépendant de l'abbaye de Bourgmoïen, qui appartient aux chanoines réguliers dans la même ville. L'an 1653 l'évêque de Chartres Jacques Lescot, ouvrit aussi la chasse de saint Calès en presence de Gaston duc d'Orléans, comte de Blois, frere du roi Louis XIII,

III.

Vers l'an 542.

Mab. p. 654. & 655.

Il en tira quelques reliques consistant en une partie considérable de son crâne, & en quelques vertebres qui furent transportées le dimanche XXI de septembre, & déposées dans l'abbaye d'Anille, que depuis long-tems l'on ne connoissoit plus que sous le nom de saint Calès qu'elle conserve toujours, de même que la petite ville qui s'y est formée. La fête de notre Saint est marquée au premier de juillet, qui passe pour le jour de sa mort, dans les martyrologes de Wandalbert & d'Usuard; mais il n'est point fait mention de lui dans le Romain moderne. Adon de Vienne qui a écrit après Wandalbert, mais devant Usuard, ne l'a point oublié dans le sien; il l'a seulement transposé au huitiéme de juin, sans que nous en sachions la raison.

VI. siécle.

V. SAINT CYBAR, RECLUS à Angoulême. Lat. *EPARCHIUS.*

I.

Anon. ap. Mab. sæc. 1. p. 267.

EPARCHIUS que nous appellons saint CYBAR, fils de Felix Oriol & de Principe, naquit à Périgueux de l'une des meilleures familles de la ville. Il fut mis aux études dès l'âge de sept ans; & lors qu'il les eut achevées, il fut pris par son grand-pere Felicissime, qui étoit comte ou principal de la ville, pour lui servir de secretaire. Cet emploi auroit eu de l'agrément pour une personne, qui auroit aimé le monde; & c'étoit un passage aux premieres charges de la ville. Mais Cybar qui n'avoit le cœur occupé que de l'amour de Dieu, ne tarda point à se dégoûter du siécle; & il ne put long-tems résister au desir qu'il avoit de le quitter. N'ayant pas lieu d'espérer que ses parens voulussent y consentir, il ne crut pas devoir leur communiquer son dessein. Il disparut tout d'un coup de chez son grand-pere; & à l'insçû de tout le monde il alla au monastere de Sedaciac; & se jettant aux pieds de l'abbé Martin, il le conjura de l'admettre au nombre de ses religieux. Cet abbé ne fit point difficulté de le recevoir contre le gré de ses parens; & pour mettre sa vocation à toute épreuve; il le fit travailler à la vigne, labourer la terre, & servir dans les offices les plus bas & les plus pénibles de la maison. On ne pouvoit trouver rien de plus propre pour satisfaire l'humilité de Cybar. Il joignoit à son travail le jeûne de tous les jours; les longues veilles, la priere continuelle, l'assistance des pauvres & des malades; & il n'oublioit rien pour tâcher de représenter dans son esprit & sur son corps, Jesus-Christ pauvre & crucifié. C'est ainsi qu'il servit Dieu sous la direction de l'abbé Martin; & les progrès qu'il fit dans le chemin de la perfection, furent si agréables à Dieu, qu'on prétend qu'il en reçut deslors le don des miracles. Mais la réputation que ces faveurs céleſtes & sa vertu lui acquirent, lui devint tellement à charge, que ne pouvant plus se souffrir lui-même dans le monastere de Sedaciac, il en sortit aussi sécrétement, qu'il avoit fait de la maison de son pere, en quittant le monde; & il alla chercher une solitude hors du Périgord. Il passa quelque tems à parcourir les provinces voisines, jusqu'à ce qu'il se vit arrêté près d'Angoulême par l'évêque Aphthone, qui lui persuada de ne point sortir de son diocèse. Il ne voulut néanmoins ni recevoir les ordres sacrés que ce prélat prétendoit lui conférer; ni s'obliger à fixer là sa demeure, sans une permission expresse de l'évêque (1) de Périgueux, & une de l'abbé de Sedaciac (2) qu'il reconnoissoit toujours pour ses supérieurs. Aphthone se chargea de la demander à l'un & à l'autre; & il leur députa les principaux de son

(1) Sabaudes.

(2) Martin.

L'an 542.

église pour ce sujet. L'ayant obtenuë avec assez de peine, il incorpora Cybar à son diocèse ; & l'ayant ordonné prêtre, il lui permit de se faire renfermer près de la ville dans une cellule, où il pût mener la vie d'un reclus.

II. Il y vécut pendant l'espace de trente neuf ans, avec une admirable uniformité de conduite dans les exercices de sa pénitence. Toute l'année étoit un carême pour lui ; & dans le tems du carême de l'église, il redoubloit de telle sorte ses austerités, qu'on ne doutoit point qu'il ne fût assisté d'une grace toute extraordinaire pour empêcher son corps d'y succomber. Quoi qu'il fût reclus, il ne faisoit point difficulté de se laisser voir, d'entretenir ceux qui venoient le consulter sur les affaires de leur salut, & d'avoir même des disciples ; d'où lui est venue la qualité d'abbé que plusieurs lui ont donnée. Dans la multitude des miracles qu'on lui attribuë, & dont plusieurs semblent énoncés d'assez bonne foi par l'auteur de sa vie qui avoit vêcu de son tems, nous en choisirons un, qui mérite d'être rapporté pour sa singularité. C'est la guérison d'un reclus nommé Arthéme qui avoit le mal des énergumenes, & qui devenoit furieux par intervalles. Ce pauvre homme, qui étoit de fort honnête famille, ayant été touché de quelque dévotion subite, avoit voulu se faire religieux ; & s'étoit mis à l'étude de la Bible, sans trop étudier les forces de son esprit. Au lieu d'entrer dans un monastere, ou de se mettre sous la conduite de quelque sage directeur, il s'étoit fait reclus en Saintonge de son propre mouvement, & sans rien changer à son extérieur de laïque. Soit que Dieu voulût châtier sa témérité ; soit que la tête lui tournât par l'effet de quelque chaleur de cerveau causée par le jeûne, la retraite, ou la contention de son esprit ; il devint fou dans sa cellule. Son mal étoit une espece de phrénesie, que l'on qualifioit possession du démon, selon le langage ordinaire des peuples ; & lors qu'il en étoit attaqué, on lui voyoit les cheveux qu'il portoit fort longs, se hérisser & se battre comme des couleuvres. Il s'échappa un jour de ceux qui le gardoient, disant qu'il vouloit aller à Paris parler au roi Childebert. Ses parens le joignirent, feignant de vouloir aller avec lui ; & l'emmenerent à la cellule de saint Cybar, sans qu'il se doutât de rien, jusqu'à ce que se voyant près d'Angoulême ; il se mit à crier qu'il ne vouloit point voir le Saint. Il falut le lier sur son cheval ; & on le traîna malgré lui aux pieds de saint Cybar. Son démon le saisit aussi-tôt, ses cheveux se dresserent & s'entrebattirent à leur ordinaire ; & parmi diverses extravagances qu'il fit, il se mit à dire qu'il étoit le plus saint des hommes, & qu'il n'avoit point son pareil. Notre Saint le toucha & lui rendit la tranquillité. Le lendemain il lui donna la tonsure laïque, selon qu'on en usoit alors envers ceux des séculiers qui se retiroient pour servir Dieu. Arthéme se mit à crier contre la hardiesse qu'on avoit de toucher à ses longs cheveux, comme s'il eût voulu dire que c'étoit là que résidoit toute sa force & tout son honneur ; & on eut toutes les peines imaginables à les lui couper. Un autre jour saint Cybar l'ordonna clerc ; car les prêtres avoit alors le pouvoir de donner ces deux sortes de tonsures. Depuis ce tems Arthéme cessa de crier, il n'appella plus personne par son nom comme auparavant ; & ensuite il se tut de telle sorte, qu'on appréhendoit qu'il ne demeurât muet le reste de ses jours. Quelque tems après, le Saint acheva de le guérir avec l'huile dont il avoit coutume de panser les énergumenes. Arthéme demeura depuis sain d'esprit & de corps jusqu'à la

Laïcale & clericale.

mort, & servit Dieu dans l'ordre du diaconat.

III. Saint Cybar ne permettoit point à ses disciples de travailler des mains, non pas même de cuire le pain qu'ils devoient manger; mais il vouloit qu'à son exemple ils s'occupassent toujours à la priere, soit à l'oraison mentale, soit au chant des pseaumes & au service divin. S'ils venoient quelquefois se plaindre à lui qu'ils manquoient des choses nécessaires, il leur disoit ce ce beau mot de saint Jerôme : que *la foi ne craint point la faim*. Ils en éprouverent la vérité tant qu'il fut au monde. Car Dieu l'assista jusqu'à la fin par le ministere des fidelles qui lui donnoient de quoi fournir aux besoins de ses disciples, & de quoi secourir les pauvres. Les libéralités qu'on lui faisoit étoient si considérables, qu'il en racheta en divers tems jusqu'à deux mille captifs. Il mourut, comme dans un sommeil, par une simple défaillance de la nature, sans aucune maladie. Sa mort qui arriva le premier jour de juillet de l'an 581, fut précieuse devant Dieu, comme celle de tous les Saints. C'est ce qui parut aux yeux des hommes même par la continuation des miracles dont il avoit reçu le don de son vivant. Il fut enterré dans une des églises de la ville d'Angoulême; d'où il paroit qu'il fut transporté dans l'église de l'abbaye de son nom; qui fut bâtie depuis autour de sa cellule, & qui après avoir été d'abord à des Benedictins, fut donnée à des Chanoines qui la servirent jusqu'à ce qu'on la remit sous la regle de saint Benoît, dont les Religieux la possedent encore, sans avoir pris la derniere reforme. Ses reliques y demeurerent, jusqu'à ce qu'en 1568 les huguenots les brûlerent & les dissiperent avec celles de saint Ausone évêque du lieu, & de quelques autres Saints du pays. Usuard a parlé de notre Saint au premier de juillet, comme d'un moine; quelques-uns de ceux qui ont compilé les martyrologes qui portent le nom de saint Jerôme, l'ont fait évêque d'Angoulême. Le Romain moderne le qualifie abbé. Saint Gregoire de Tours qui vivoit de son tems, a parlé de ses miracles dans son livre de la gloire des Confesseurs. Il a aussi inseré dans le sixiéme livre de l'Histoire de France, un chapitre de sa vie, qui a paru suspect de fourure on d'addition, à ceux qui ont été surpris de ne le pas trouver dans tous les exemplaires de cet historien. L'auteur s'étend principalement sur la bonté qu'avoit le Saint de vouloir sauver tous les criminels. Il dit qu'il usoit plûtôt de commandement que de prieres pour obtenir leur grace auprès des juges; & il témoigne avoir appris de la bouche même du comte ou magistrat de ce tems-là, l'histoire d'un voleur pendu à qui il avoit conservé la vie au milieu de son supplice, par ses prieres; après que le peuple eût empêché qu'on ne lui accordât la grace que le Saint avoit envoyé demander.

Hier. ad Heliod.

L'an 581.

Papebr. ad d. 22. mai. p. 132. n. 5. Mab. sec. 1. p. 270.

C. 101.

C. 8.

VI. SAINT SIMEON, surnommé SALUS, c'est-à-dire, l'Extravagant.

VI siécle.

I. SI nous nous étions bornés dans cet ouvrage à ne produire que des Saints dont la conduite dût être proposée comme un exemple à suivre; nous en aurions retranché l'histoire de saint Simeon surnommé Sal, c'est-à-dire, *l'Insensé* ou *l'Extravagant*, dont la vie pourroit être un sujet de scandale aux foibles, & donner matiere de risée aux prétendus esprits-forts. Nous n'en dirons néanmoins que ce qui pourra suffire pour faire connoître que Dieu a des routes inconnuës & extraordinaires, par où il conduit ses élus à leur fin;

& pour arrêter les jugemens précipités de ceux qui ne veulent pas souffrir d'autre guide que leur raison. Simeon fils de parens qualifiés & fort riches, étoit né à Edesse ville de cette partie de la Mésopotamie, qui étoit comprise dans la Syrie de de-là l'Euphrate. On ne sçait rien de son éducation pendant son enfance & sa jeunesse, sinon qu'il apprit parfaitement la langue & les sciences des Grecs, & qu'il se fit considérer dans son pays par son esprit & sa doctrine. Il étoit encore assez jeune, lors qu'il entreprit de faire un voyage à Jerusalem, auquel il semble que Dieu avoit voulu attacher sa conversion. Les peuples d'Edesse & des lieux voisins avoient la dévotion d'aller tous les ans à la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, qui n'étoit autre que celle de son Invention ; mais qui se célébroit au mois de septembre. Simeon & un ami qu'il avoit de son âge, nommé Jean, se joignirent pour faire ce pelerinage en la compagnie de plusieurs de leurs proches. Lors qu'ils eurent visité les saints lieux & satisfait leur piété, ils prirent le chemin de leur pays par la vallée de Jéricho. Mais la curiosité de voir les monasteres qu'ils rencontrerent le long du Jourdain, leur donna envie de s'arrêter, & de renvoyer leur monde. Ils furent si touchés de la maniere de vivre des solitaires & des religieux qui y demeuroient, qu'ils résolurent de renoncer au siécle & de ne plus retourner dans leur pays ; persuadés qu'ils trouveroient en celui où ils étoient, le chemin qui conduisoit à la félicité où ils aspiroient. Ils entrerent dans le monastere de saint Gerasime où le bienheureux Nicon qui en avoit la conduite, leur coupa les cheveux & leur donna l'habit de la maison.

Leont. Neap. Cypr. ap. Sur. d. 1 jul. Evagr. hist. l. 4. c. 33.

L'an 514.

II. Leur zele fut si grand, que n'étant pas encore satisfaits des austérités & de la discipline que l'on observoit dans ce célebre monastere, ils entreprirent d'aller mener une vie plus parfaite dans quelque desert. Ils en obtinrent la permission de leur abbé Nicon ; & ils se retirerent derriere la mer morte, lieu devenu fameux par la vengeance que le ciel exerça autrefois sur les villes de Sodome & de Gomorre. Ils demeurerent dans ce désert pendant l'espace de vingt-neuf ans à combattre contre l'ennemi de leur salut, qui les attaquoit souvent par les tentations les plus difficiles à surmonter. Ils le vainquirent en toutes rencontres avec les armes de la priere & de la pénitence la plus sévere ; & ils ne l'avoient pas encore entierement terrassé, lors qu'il vint à Simeon une pensée nouvelle que Dieu vouloit le faire travailler à sa sanctification & à celle de beaucoup d'ames, par les moyens les plus propres à confondre la vaine sagesse des gens du siécle. Ces moyens, selon lui, n'étoient autres que de contrefaire l'insensé ; & d'aller s'humilier aux yeux des hommes, par des signes d'une folie apparente. Son compagnon le bieuheureux Jean tâcha en vain de le faire revenir d'une si étrange imagination. Simeon persuadé que Dieu l'appelloit où il se sentoit porté, le quitta malgré ses pleurs & ses remontrances ; alla visiter de nouveau les saints lieux à Jerusalem ; & de-là il passa à Emese en Syrie, où il s'arrêta pour le reste de ses jours. Là il fit des actions si extravagantes & si contraires aux regles de la prudence humaine, qu'on n'auroit pû s'empêcher de le condamner, si Dieu n'avoit pris visiblement sa défense. En effet on étoit étonné de voir un vieillard âgé de plus de soixante ans courir les ruës avec une habit de bouffon ; jouer avec les enfans ; se jetter au milieu des danses publiques, pour sauter avec les premiers venus ; harceler le monde aux fenêtres ; attaquer les passans à coups

Vers l'an 543.

de noix & de pierres; aller voir les femmes aux bains; entrer dans les cabarets, où il mangeoit avec toutes sortes de personnes, & de toutes sortes de viandes; s'adresser à des femmes débauchées, & leur offrir de l'argent pour acheter leur amitié; se joindre aux énergumenes ou possédés, & imiter toutes leurs grimaces. Mais toute cette folie apparente n'étoit le plus souvent qu'un voile dont il se servoit, pour couvrir les graces qu'il recevoit de Dieu, ou qu'il vouloit communiquer aux autres; c'étoit un artifice continuel, mais diversifié, pour cacher & pour faire réussir diverses œuvres de charité; pour demeurer dans l'humiliation, quelquefois aussi pour marquer quelque événement futur. Car on prétend qu'il avoit reçu de Dieu le don de prophétie avec celui des miracles.

III. Ces moyens qui auroient été pernicieux à tout autre, lui réüssirent si bien, qu'il retira du péché un très-grand nombre de personnes de tout âge & de tout état. Il corrigea les vices & les désordres auxquels il sembloit avoir voulu prendre part; ce qui parut principalement dans la conversion de plusieurs courtisanes, & de beaucoup de jeunes débauchés. Voulant prédire un jour, mais obscurément à son ordinaire, un accident qui devoit être funeste à la ville d'Emese, à celle d'Antioche, & à quelques autres dans la Syrie, il prit un foüet & alla frapper les colomnes des bâtimens publics, leur disant : *Tenez-vous fermes, car il vous faudra danser.* Ce fut la prédiction d'un tremblement de terre que l'on vit du tems de Justinien, vers l'an 550 plûtôt que de celui qui arriva sous l'empereur Maurice vers l'an 587; & l'on remarqua qu'aucune des colomnes que Simeon avoit frappées ne tomba par terre. Il prédit aussi le ravage que fit la peste dans Emese, en s'adressant à ceux des enfans de l'école publique de la ville qu'elle devoit emporter, & en leur annonçant qu'ils avoient un grand voyage à faire; ce que les maîtres de ces enfans regardoient comme des traits de sa folie ordinaire. Simeon faisoit aussi servir ces moyens irréguliers à l'accomplissement de la pénitence qu'il avoit embrassée. Car non content de s'attirer des injures de tous côtés par ses indiscrétions, il se faisoit encore souvent roüer de coups, espérant obtenir par ses souffrances ce qu'il ne pouvoit gagner par ses exhortations. Ces mauvais traitemens qu'il se procuroit pour plus d'une fin, n'étoient que de surérogation à sa pénitence. Car il est à remarquer que dans toutes ses extravagances & les irrégularités de sa conduite, il n'avoit jamais rien relâché de l'austérité religieuse dans le particulier, ni des autres exercices de la vraye sagesse qu'il pratiquoit dans la solitude. Son jeûne avoit toujours été fort rigoureux, jusqu'à passer quelquefois d'un dimanche à l'autre sans prendre de nourriture; & si l'on en vouloit croire l'auteur de sa vie, on se persuaderoit même qu'il auroit été des carêmes entiers sans manger. On prétend que c'étoit pour cacher cette prodigieuse abstinence qu'il entroit quelquefois dans les cabarets; & l'on a remarqué que quand il recevoit de Dieu quelque grace extraordinaire pour lui ou pour les autres; c'étoit alors qu'il affectoit le plus d'en paroître indigne, & de faire des folies pour empêcher qu'on eût aucune opinion de sa vertu. Il ne put néanmoins demeurer tellement caché, que quelques serviteurs de Dieu qui savoient pénétrer jusqu'au fond des cœurs, ne découvrissent la disposition du sien à travers toute sa dissimulation; & certainement il ne passoit point pour un fou lors qu'il servit l'Eglise catholique contre les hérétiques Acephales,

Vers l'an 550.

Theoph. chron.

aussi utilement que l'a remarqué l'historien Evagre. Il mourut, comme on le croit, sous le regne de l'Empereur Justin le jeune, lors que tout le monde étoit presque entiérement désabusé à son sujet, & que sa sainteté étoit déja généralement reconnuë. Dieu voulut bien confirmer après sa mort l'opinion que l'on en avoit par des miracles qui rendirent son nom glorieux dans la postérité. C'est ce qui a porté l'Eglise à consacrer sa mémoire par les honneurs d'un culte religieux qu'elle lui a décerné, sans néanmoins prétendre approuver ou proposer comme loüables les actions de sa vie, où sans se contenter de choquer les bienséances il auroit encore pu blesser la vérité ou la justice; comme il n'étoit pas possible que cela ne lui arrivât quelquefois, étant aveuglé du zele qu'il avoit pour s'humilier, & pour paroître pécheur devant les hommes. Il s'en appercevoit quelquefois lui-même, & il travailloit aussi à réparer ensuite sa faute; comme il fit lors que s'étant avoué faussement le pere d'un enfant, né d'une servante qu'on l'accusoit d'avoir débauchée, il obtint de Dieu que la mere ne pût se délivrer qu'elle ne le justifiât auparavant, & qu'elle ne déclarât la vérité. Le ménologe des Grecs & le martyrologe Romain moderne, font mention de lui au premier jour de juillet.

L. 4. c. 35.

Vers l'an 570.

VII. S. RUMOLD, EVESQUE de Dublin en Irlande, martyr à Malines.

VIII. siécle.

I. RUMOLD, que le vulgaire appelle autrement Saint *Rombaud*, étoit fils d'un petit roi d'Irlande; & il fut élevé avec tout le soin que pouvoit inspirer l'espérance de le voir un jour commander aux autres. On n'oublia rien de tout ce qui pouvoit le former dans les sciences & dans la piété. Mais Dieu fit servir cette éducation au dessein qu'il avoit de se le réserver. Il lui découvrit la vanité des grandeurs & des richesses de la terre, & le néant de tout ce que le monde estime le plus; & il lui inspira en même tems le desir de ne rechercher de vrais biens qu'en lui. Il n'eut plus que du mépris pour tout ce dont on l'avoit flaté, & renonçant aux délices de la vie & aux avantages de sa naissance & de sa fortune, il abandonna tout pour suivre Jesus-Christ. Il joignit la mortification de tous ses sens à la pauvreté volontaire qu'il avoit embrassée; & macéra son corps par les jeûnes & les autres austérités propres à dompter sa chair. S'étant consacré entiérement au service de Dieu, il fit tous les jours de nouveaux progrès dans le chemin de la vertu, & il s'y perfectionna de telle sorte, qu'après avoir été jugé digne du ministere des autels, il fut élevé aux saints ordres, & enfin à l'épiscopat, & mis sur le siége métropolitain de Dublin. Il sentit le poids de cette grande charge, & il en eut peur. C'est ce qui l'ébranla beaucoup; mais ce qui le détermina entiérement à la quitter, fut la vuë des honneurs & des commodités de la vie dont elle étoit environnée, & qui ne s'accommodoit pas avec son humilité & la pauvreté dont il faisoit profession. Etant ainsi déchargé de son fardeau, il entreprit le voyage de Rome pour aller visiter le tombeau des Apôtres & ceux des autres Martyrs. Mais pour faire voir que ce n'étoit point la fuite du travail qui lui avoit fait secoüer le joug de l'épiscopat, il n'eut pas plûtôt passé la mer & gagné la côte de France, qu'il se mit à annoncer le royaume des cieux, & à prêcher la pénitence le long de son chemin, laissant l'odeur de sa vertu par tout où il passoit. Lors qu'il fut à Rome, il y employa tout son tems; non

Theod. S. Trud. abb. ap. Sur.

Vers l'an 750.

à observer les monumens de l'antiquité profane ; & tous les autres objets de la curiosité humaine ; mais à satisfaire sa pieté dans tous les lieux consacrés par le séjour, par la confession, par les chaînes & par le sang des martyrs ; priant jour & nuit devant leurs tombeaux, pour attirer sur lui les graces qui les avoient sanctifiés. Il ne pouvoit quitter leurs cérémonies & leurs églises qu'en soupirant & en se faisant violence ; & lors qu'il rentroit chez lui pour reposer, il repassoit dans son esprit les combats glorieux que tous ces Saints avoient soûtenus pour le nom & la foi de Jesus-Christ. Il souhaitoit avec une ardeur incroyable de pouvoir y avoir quelque part ; mais il lui fallut quitter la ville de Rome, sans savoir que Dieu devoit un jour accomplir ses desirs.

II. A son retour en France, il s'arrêta en un lieu du Brabant que l'on appelloit Malines. Il y trouva un si grand nombre d'infidelles parmi le petit peuple, qu'il résolut de travailler pour les retirer de leur aveuglement & de leurs désordres. Il fut secondé dans cette entreprise par un seigneur du pays, nommé le comte Odon qui faisoit profession de piété avec sa femme. Ils lui donnerent une retraite chez eux, & lui procurerent tous les secourspossibles pour faciliter les succès de sa nouvelle mission. Dieu récompensa leur hospitalité d'un fils que la Comtesse obtint par les prieres du Saint, qui le baptisa & lui donna le nom de Libert. Il voulut même se charger de toute son éducation ; & il l'éleva si heureusement dans la science des Saints, que Libert en augmenta depuis le nombre, & parvint même à la gloire du martyre. Rumold employa plus de vingt années sous les regnes de Pepin & de Charlemagne, à cultiver le champ du Seigneur parmi une infinité de traverses & de fatigues. Mais Dieu voulant terminer sa course pour couronner ses travaux, permit que le XXIV jour de juin de l'an 775, il fut tué par deux assassins qui s'étoient mêlés dans sa compagnie ; l'un par un motif d'avarice croyant qu'il avoit de l'argent, sur ce qu'il lui avoit vû faire des aumônes ; l'autre par un motif de vengeance, ne pouvant souffrir que le Saint le reprît d'un adultere scandaleux. Ils jetterent le corps du Saint dans la riviere de l'Escaut, d'où le comte Odon le fit tirer pour lui procurer une sépulture honorable. Les miracles que Dieu fit à son tombeau, y attirerent les peuples de toutes parts pour honorer sa mémoire & implorer son assistance. Mais comme le jour de son martyre auquel on venoit visiter son tombeau, concouroit avec la solennité de la naissance de saint Jean-Baptiste, le pape Alexandre IV, qui monta sur le saint siége l'an 1254, ordonna que sa fête seroit remise au jour de l'octave, c'est-à-dire au premier juillet. Depuis que l'on a fait un évêché & une métropole de Malines, saint Rumold y est célébré dans tout le diocèse par un office double ; & l'on conserve précieusement ses reliques dans une chasse d'argent qui passe pour l'une des plus riches & des plus somptueuses de celles qu'on voit dans les Pays-Bas.

L'an 775.

Molan. ad Us. mart.

II. JOUR DE JUILLET.

LA VISITATION DE LA Sainte Vierge, & la Sanctification de saint Jean-Baptiste.

§. I. HISTOIRE DU MYSTERE.

I. Luc. 1. v. 36, 39. &c. L'Ange envoyé du ciel à MARIE pour lui annoncer l'incarnation du Fils de Dieu, que le saint Esprit devoit opérer dans son sein ; voulant lever la difficulté qu'elle avoit de comprendre qu'une Vierge pût devenir mere, & lui montrer que rien n'est impossible à Dieu, lui apprit qu'il avoit donné un fils à sa cousine Elisabeth, femme du prêtre Zacharie, qui étoit non-seulement stérile, mais encore fort avancée en âge ; & qu'elle étoit déja dans le sixiéme mois de sa grossesse. Cette nouvelle la surprit sans doute & lui causa de la joye ; de sorte que l'Ange s'étant retiré dès qu'elle lui eût donné son consentement, elle partit de Nazareth qui étoit en Galilée ; & s'en alla en diligence à la ville où demeuroit Zacharie, dans le pays des montagnes de la tribu de Juda. Quelques-uns estiment que cette ville étoit à une demie lieue d'Emmaüs où commençoient les montagnes, à deux ou trois lieues de Jerusalem ; *Interpr. var.* mais d'autres croyent avec plus de vraisemblance que c'étoit celle d'Hebron qui avoit été donnée autrefois aux Levites, & qui étoit à l'autre extrémité des montagnes de Juda. *Florentin. ad mart. Hieron. p. 858. & seq.* Suivant cette supputation, la sainte Vierge qui demeuroit dans le fond de la Galilée, entreprit un voyage de près de quarante lieues, pour aller se réjouïr avec Elisabeth, & lui rendre les assistances dont elle pourroit avoir besoin jusqu'au tems de ses couches. Mais Jesus-Christ qu'elle portoit dans son sein, y alloit pour sanctifier son précurseur. *Ambr. in Luc.* Etant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth ; qui n'eut pas plûtôt entendu sa voix, qu'elle sentit son enfant remuer dans ses entrailles ; & elle-même fut aussi-tôt remplie du saint Esprit. Elle dit à Marie en s'écriant : » Vous êtes benie entre les » femmes, & le fruit de vos entrailles » est béni. Et d'où me vient ce bonheur » que la mere de mon Seigneur me » rende visite ? Car dès le moment que » votre voix m'a frappé l'oreille lors » que vous m'avez saluée ; mon enfant » a tressailli de joye dans mes entrailles. Vous êtes heureuse d'avoir crû » que ce qui vous a été dit de la part du » Seigneur s'accompliroit. Marie, pour lui répondre & pour célébrer les grandeurs de Dieu ; *Luc. 1. v. 46.* prononça l'excellent cantique que nous avons d'elle dans l'Evangile, & que nous regardons comme le triomphe de l'humilité sur l'orgueil du siecle. C'est un acte bien authentique de la reconnoissance qu'elle avoit de toutes les graces dont il avoit plû à Dieu de la combler ; & un aveu qui lui étoit fort glorieux de la bassesse d'où il l'avoit tirée pour l'élever à la qualité de la mere de son fils, & où son humilité profonde la faisoit rentrer pour faire voir en elle-même la vérité de ce qu'elle a publié dans son cantique touchant la gloire & l'élévation des humbles & des petits, & l'abondance des vrais biens dont il enrichit ceux qui sont dans l'indigence. C'est ce cantique qui a porté quelques anciens à mettre la sainte Vierge au rang des prophêtes. *Aug. civit. D. l. 17. c. 24. Tillem. tom. 1. p. 65. 66. item p. 89. 90.* Il parut en effet dans l'entretien que Marie & Elizabeth eurent ensemble, qu'elles prophétisoient toutes deux par l'esprit saint dont elles étoient remplies, & par le mérite de leurs enfans. *Aug. ep. 187. n. 23. ed. nov.* Elizabeth connut le myst-

tere de l'Incarnation que la modestie de la sainte Vierge lui cachoit dans le commencement ; elle apprit par une inspiration soudaine ce que signifioit ce tressaillement extraordinaire qu'elle *Ambr. in Luc. ad hunc loc.* avoit senti dans ses entrailles. Elle prévit par l'esprit de son fils même, ce que ce fils devoit annoncer lui-même dans le tems du ministere auquel il étoit appellé. S'estimant heureuse de recevoir chez elle la mere du Seigneur, elle publia le bonheur de cette sainte mere, dont elle rapporta la cause à sa foi. La sainte Vierge passa trois mois chez elle, & retourna ensuite à Nazareth.

§. II. Histoire de la Feste.

II. La visite que rendit la sainte Vierge à sainte Elizabeth, renfermant quelque chose de plus qu'un simple devoir de civilité, a paru si mystérieuse à l'Eglise, qu'elle a voulu qu'on en renouvellât tous les ans la mémoire par l'établissement d'une fête particuliere. Le tems qu'elle a marqué pour sa célébration & qu'elle a fixé au second jour de juillet, doit nous faire souvenir qu'elle ne s'assujettit pas toujours à observer les momens auxquels elle pourroit croire que les mysteres sont arrivés dans le cours de l'année pour les faire solenniser suivant cet ordre. Elle auroit pu ne point éloigner cette fète de celle de l'Annonciation de la sainte Vierge ; mais elle a jugé plus à propos de la faire suivre immédiatement après l'octave de la Nativité de saint Jean, pour joindre à la mémoire de cette glorieuse naissance celle de la *sanctification* du même Saint. Car tous ceux qui ont fait réflexion sur l'assûrance donnée par *Luc. c. 1. v. 15.* l'Ange du Seigneur à Zacharie, que ce fils seroit rempli du saint Esprit dès le ventre de sa mere, n'ont jamais douté que ce n'ait été la présence de Jesus-Christ nouvellement conçu, qui a sanctifié saint Jean dans le sein d'Elizabeth, lorsqu'elle reçut la visite de Marie. Les Peres ont cru que le tressaillement de saint Jean n'étoit pas moins la marque de sa sanctification, que celle de l'hommage que le serviteur rendoit au maître. On ne peut dissimuler qu'il n'y en ait eu parmi eux qui ne songeant qu'à la maxime qui dit, qu'il faut naître avant que de renaître ; ont soûtenu, que ni saint Jean, ni Jeremie, ni qui que ce soit, hormis Jesus-Christ, n'a jamais été sanctifié avant que de sortir du ventre de la mere. *Aug. ep. 187. n. 30 37. edi nov.* Quelques autres ont prétendu même que saint Jean n'avoit été purifié que dans le Jourdain par le baptême de Jesus-Christ. *Max. Taur. hom hyem. p. 199. col. 2.* Mais l'Eglise pour ce point n'a pas crû devoir s'arrêter à leur autorité, qui semble n'avoir pas même eu le crédit de faire une exception au consentement général avec lequel on a cru dans tous les tems, que la sanctification de S. Jean avoit précédé sa naissance. Il faut reconnoître que ç'a été par la parole de la sainte Vierge, que Jesus-Christ a sanctifié son précurseur ; puisque c'est à sa voix que sainte Elizabeth attribuoit le tressaillement de son fils. C'est ce que le Sauveur incarné, comme verbe du Pere éternel & principe de toute sanctification, auroit pu faire sans le ministere de sa sainte mere. Mais c'étoit une premiere faveur dont il vouloit la gratifier à son avénement dans le monde ; & l'on peut dire que ce fut là le premier & le plus grand des miracles que la sainte Vierge ait pu faire de son vivant. Car c'est de la parole de cette bienheureuse créature que Jesus-Christ s'est servi pour ôter le peché originel que saint Jean tenoit d'Adam ; & il semble que ce point soit l'exécution de la menace solennelle *Genes. vulg. vers.* que Dieu fit au serpent séducteur d'Eve, de lui faire écraser la tête par le

ministere d'une femme.

III. Ce n'est donc pas seulement la Visitation de la sainte Vierge, c'est encore la Sanctification de saint Jean-Baptiste, que l'Eglise nous fait honorer au lendemain de l'octave de la naissance de ce Saint. On prétend que la fête en fut instituée au XIV siécle par le pape Urbain VI; confirmée & publiée ensuite par son successeur Boniface IX, dès la premiere année de son pontificat. Par la bulle que ce pape fit expédier, il paroît qu'Urbain son prédécesseur, avoit souhaité qu'on jeûnât la veille de cette fête, comme de celle de la Nativité & de l'Assomption; & il lui avoit destiné une octave. Mais cette résolution s'est trouvée sans effet; & l'on ne jugea pas même à propos d'en faire pour lors une fête de commandement pour le peuple. Le pape Urbain, considérant que l'Eglise universelle regardoit l'Annonciation de la sainte Vierge, comme la fête de la réconciliation du genre humain avec Dieu, avoit eu en vuë de faire de celle de la Visitation, une fête de réconciliation particuliere dans l'église Romaine, divisée par les factions d'un fâcheux schisme dont on devoit demander à Dieu l'extinction dans l'office de ce jour, par l'entremise de la sainte Vierge. Il n'y eut pendant plus de cinquante ans, que les églises soûmises aux papes de Rome qui reçurent la fête. Lors même que le concile de Constance fit cesser le schisme, on ne parla pas encore de faire accepter cette fête, dans les provinces qui avoient reconnû les papes d'Avignon. Mais elles la reçurent par l'autorité du concile de Basle, qui l'institua de nouveau l'an 1441, lors qu'après avoir déposé le pape Eugene IV, & créé en sa place Félix V, qu'il vouloit faire passer pour pape, il n'étoit plus considéré au-delà des Alpes, comme un concile légitime. Les vuës qu'eurent les peres du concile dans l'institution de la fête, étoient assez semblables à celles d'Urbain VI & de Boniface IX. Car c'étoit aussi pour demander à Dieu la pacification des troubles d'un schisme qu'avoit causé l'affaire d'Eugene IV, qui avoit opposé le concile de Florence à celui de Basle. La fête ayant été reçuë depuis par toute la France, fut établie de commandement pour les peuples, dans plusieurs villes & diocèses du royaume, comme elle l'étoit à Rome au tems du pape Paul III. Mais elle a été retranchée en divers endroits; où l'on a conservé seulement son office double sans octave, comme il étoit auparavant. On dit que les religieux de saint François la célébroient dans leur ordre dès l'an 1263, c'est-à-dire, plus de six-vingt ans avant son institution. On prétend même qu'elle étoit en pratique dans l'église orientale; & qu'on la faisoit en Syrie au cinquiéme des huit dimanches qui précédoient Noël, qui étoit le quatriéme de devant le jour de cette fête. Les Anglois depuis leur schisme, n'en ont conservé que le nom dans le calendrier réformé de leur nouvelle liturgie. L'office de la fête tel qu'on le voit dans le bréviaire Romain depuis le pape Clement VIII, fut dressé par un Minime Espagnol, nommé Pierre Ruiz de la Visitation, qui avoit été employé à la réformation du Calendrier Romain sous Gregoire XIII, & à la correction du Missel & du Bréviaire, c'est-à-dire, de toute la Liturgie Romaine sous Clement VIII.

Baron. ad mart. Rom. Gavant. part. 2. p. 151. Thomass. Fest. l. 2. c. 26. n. 6.

L'an 1389.

Bullar. t. 1. Bonif. 9. const. 1.

Spond. ann. 1389. n. 1. & an. 1441. n. 5.

L'an 1441.

Sess. 43.

Thiers fest. imm. p. 140.

Brev. Quign.

Thom. Fest. p. 155.

Gavant supr.

VVidmanstad. ap. Durct orig. Ling. c. 40.

Nic. Ant. Bibl. Hisp. t. 2. p. 188.

AUTRES SAINTS DU MESME JOUR.

I. SAINT PROCESSE & SAINT *Martinien, Martyrs de Rome.*

1. siécle.

I. *Front. Kal. p. 101.*

LEs noms de saint PROCESSE & de saint MARTINIEN, ont toujours été célebres dans l'église Romaine, & leur culte y est d'un établissement fort ancien. Mais les actes qui contiennent l'histoire de leur martyre, n'ont pas assez d'autorité pour la garantir. On prétend qu'ils étoient du nombre des soldats qui gardoient saint Pierre & saint Paul dans leur derniere prison à Rome ; & qu'ils y furent convertis à la foi par leurs prisonniers ; qu'ils reçurent le baptême des mains de saint Pierre ; & que la confession qu'ils firent du nom de Jesus-Christ, fut bien-tôt après couronnée par le martyre. Si le fait est véritable, on ne peut disconvenir que ces Saints n'ayent vécu & souffert sous Néron au premier siécle de l'Eglise.

Tillem. t. 1. p. 188. & p. 539.

Prædest. de hær. c. 86. ed. Sirm.

Vers l'an 392.

Sur la fin du IV siécle, on vit à Rome un prêtre de la secte des Tertullianistes d'Afrique, qui s'empara du lieu où étoit leur tombeau, près de la ville où les fidelles avoient coûtume d'aller honorer leurs reliques, & prier Dieu par leur intercession. Son prétexte étoit que ces deux martyrs avoient été Phrygiens ; c'est-à-dire, de la communion des Cataphryges ou Montanistes ; hérésie dont les Tertullianistes ou sectateurs de Tertullien, faisoient une branche. Ce prêtre ne joüit pas long-tems de son usurpation ; parce qu'il fut chassé de Rome, & que le lieu fut restitué aux catholiques. Mais, soit qu'il dît vrai, soit qu'il mentît, comme on doit le présumer, sur le sujet de la créance de nos deux martyrs ; on voit au moins qu'on ne les jugeoit point contemporains des Apôtres, les Cataphryges n'ayant commencé à paroître que cent ans après leur mort.

II.

En quelque tems que saint Processe & saint Martinien ayent vécu, l'Eglise a toujours été très-persuadée qu'ils sont morts dans une foi très-pure, comme elle l'a fait paroître par les honneurs religieux qu'elle a rendus à leur mémoire. Saint Gregoire le Grand prononça au jour de leur fête, une homelie sur leur tombeau dans l'église qui étoit dédiée sous leur nom. Il dit à leur loüange, qu'ils avoient livré leurs corps à la mort; parce qu'ils étoient pleinement persuadés, qu'il y a une vie qui mérite d'être achetée par la mort même. Il ajoûte que Dieu les glorifioit encore tous les jours, par le grand nombre des miracles qu'il opéroit sur leur tombeau; que les malades y recevoient la guérison de leurs maux ; que les possédés y étoient délivrés, & les parjures livrés à la possession du démon. Leur nom ne se trouve pas dans le calendrier Romain du IV siécle ; mais on n'en voit point de ceux qui ont été dressés depuis, où il ne soit ; de même que dans tous les martyrologes des Latins, au second jour de juillet. Quelques-uns même les ont mis au premier jour de ce mois, pour ne les pas séparer des Apôtres, qu'on croyoit qu'ils avoient suivis immédiatement en l'autre monde. Les martyrologes qui portent le nom de saint Jerôme ; mais qui sont reconnus postérieurs au tems de saint Gregoire, ne se contentent pas d'en faire mention au premier & au second jour de juillet ; ils en parlent encore au XXXI de mai, que l'on croît être le jour de quelque translation de leurs reliques, ou de quelque dédicace de leur église. Nous ne connoissons presque point d'autre translation, que celle qui se fit à Rome lors que l'église où ils étoient,

Gr. hom. 32. in evang. l. 1. col. 1. 146. & c.

Tom. 10. Spicil. p. 136. Bolland. t. 7. mai. p. 419. Flor. M. Hier. p. 637. 641. 561. 562.

Rom. subterr. Aring. l. 2. c. 14. Florent. p. 541. col. 1. tombant en ruine dans le cémetiere de leur nom, qui étoit près d'une sabloniere sur le chemin d'Aurele; on les transféra en un autre lieu; soit qu'on les mît alors dans le cémetiere de Damase, autrement de saint Marcellien & saint Marc, aux catacombres sur le chemin d'Ardée; soit qu'on les portât dans l'église de saint Pierre au Vatican, où ils sont encore aujourd'hui. Ce n'est que sur de foibles conjectures que l'on suppose qu'ils furent transférés de leur cémetiere dans celui de Damase; mais nous savons d'Anastase le Bibliothécaire, que ce fut le pape Pascal I qui les mit dans l'église de saint Pierre vers l'an 820, où il leur prépara une chapelle, qu'il orna & qu'il enrichit. La fête des deux saints martyrs est encore marquée au xxx de may dans quelques martyrologes, dont se servoient diverses églises de France, & des Pays-Bas avant le Romain moderne.

Baron. not. ad 2. jul. M.

Anast. vit. Pasc.

Boll. t. 3. mai. p. 393.

Boll. t. 7. mai. p. 234. ed. 2.

II. SAINT ARISTON & ses Compagnons, martyrs en Campanie.

III. siécle.

Vers l'an 285.

L'Eglise honore en ce jour la mémoire de plusieurs martyrs, qui avoient été convertis à la foi de Jesus-Christ par saint Sebastien. Ils sont nommés ARISTON, *Crescentien*, *Eutychien*, *Urbain*, *Vital*, *Juste*, *Felicissime*, & *Felix*, autrement, *Symphorien*; outre deux femmes appellées *Marcie* & *Symphorose*. Les six premiers étoient amis de Tranquillin, pere des martyrs Marc & Marcellien. Felicissime & Felix étoient enfans de Claude, geolier de la prison où le vicaire du préfet de ville, avoit fait renfermer beaucoup de chrétiens. Marcie étoit femme de Tranquillin, & mere de Marc & Marcellien. Symphorose étoit femme en secondes nôces de Claude le geolier. Ils furent baptisés tous à Rome, avec cinquante huit autres personnes par le prêtre Polycarpe; saint Sebastien servant de parain aux hommes, tandis que Beatrix, qui fut depuis martyre, & Lucine firent l'office de maraines des femmes. Les deux enfans de Claude, dont l'un étoit hydropique, l'autre affligé de divers maux, sortirent des eaux du baptême, aussi sains que s'ils n'eussent jamais été incommodés; ce qui fut pris pour la récompense de la foi de leur pere. Diocletien étant devenu le maître de l'empire, voulut le partager peu de tems après avec Maximien Hercule, homme cruel & ennemi des chrétiens. On croit que ce fut à l'instigation de celui-ci *, que l'autre fit renouveller la recherche & les poursuites que l'on faisoit de tems en tems contre les chrétiens de la ville. La persécution fut assez violente; & nos saints martyrs, après s'être mis à couvert pendant quelque tems dans la maison de Chromace, vicaire du préfet, qui de persécuteur étoit devenu chrétien, sortirent de Rome par l'avis du pape Caius, & allerent avec ce magistrat, chercher leur sûreté dans une terre qu'il avoit en Campanie, ou Terre de Labour. Il n'y eut des dix que nous célébrons en ce jour, que l'un des fils du geolier Claude, nommé Symphorien, qui voulut rester dans la ville avec son pere; saint Sebastien, Tranquillin, & quelques autres, qui crurent devoir attendre l'ennemi, & en soûtenir les attaques pour la défense de la foi. Ce qui suppose même que ce fils nommé ici Symphorien, ne soit pas un troisiéme enfant de Claude, différent de Felix & de Felicissime. Tous les autres moururent dans la Campanie, par l'épée même du persécuteur, comme on le croit. Quelques-uns estiment que les six amis de Tranquillin souffrirent le martyre à Sesse, ville de cette province. Les martyro-

Vers l'an 286.

* Et de Galére Maximien César.

Bol. t. 3. febr. ad d. 23. p. 373. Till. t. 4. p. 533.

loges d'Usuard & d'Adôn, font mention des dix au second jour de juillet, en quoi on les a suivis dans le Romain moderne. Mais il n'y a point d'apparence que le martyr saint Ariston, que l'ancien calendrier de Rome dressé au IV siécle, a marqué au XIII de décembre, enterré dans le cémetiere de Pontien près de la ville, soit le même que celui dont il est ici question.

VI. siécle.

III. SAINTE MONEGONDE, *Recluse à Tours.*

I. *Greg. Turon. vit. PP. c. 19. Id. glor. conf. c. 24.*

SAinte Monegonde naquit à Chartres de famille honnête, & fut engagée par ses parens dans un mariage d'où lui vinrent deux filles qu'elle aimoit tendrement; & qui sembloient lui causer toute la joye qu'elle avoit dans le monde. Mais Dieu voulant l'attacher à lui par un effet de sa miséricorde, lui ôta bien-tôt ces deux objets auxquels il étoit à craindre qu'elle ne terminât son amour. La mort de ces deux enfans la jetta dans un accablement de tristesse, d'où les prieres, ni les raisons de son mari, de ses proches, de ses amis, ne purent la relever. Dieu le permit ainsi pour la rappeller à lui; & pour l'obliger à ne point chercher ailleurs de consolation & de support. Elle y fit réflexion; & la crainte qu'elle eut qu'il ne lui fît un crime de son affliction déréglée, la porta à quitter son deüil. Elle se fit faire une cellule étroite, sans autre ouverture qu'un guichet qui devoit demeurer toujours fermé sur elle, & une petite fenêtre par où elle recevoit le jour. Elle s'y retira après avoir dit adieu au monde, & pris congé de son mari; & ne vit plus qu'une jeune servante qui avoit soin de lui apporter ce qui étoit nécessaire à la vie; ce qui consistoit en un peu de farine d'orge, dont elle paitrissoit elle-même son pain avec de l'eau, passée au travers de la cendre. C'étoit toute sa nourriture, & elle n'en usoit même que quand la faim, que lui causoient ses longs jeûnes, la portoit à l'extrémité. Elle faisoit distribuer aux pauvres le reste du revenu de sa maison qui pouvoit lui appartenir. Elle passa de la sorte un tems considérable, priant Dieu sans cesse pour ses pechés & pour ceux du peuple, jusqu'à ce que se voyant abandonnée de la fille qui la servoit; & ne pouvant plus résister d'ailleurs aux importunités que lui causoit sa propre réputation; elle prit le parti de se retirer ailleurs. Elle sortit de la ville de Chartres, & prit le chemin de celle de Tours pour venir à l'église de saint Martin tâcher de trouver près de là une retraite propre à son dessein, & se mettre sous la protection de ce grand Saint. Après avoir rendu ses devoirs à Dieu sur son tombeau, elle se renferma dans une petite cellule, où elle commença à faire toute son occupation de la priere & de la contemplation divine, dans les veilles & les jeûnes continuels. Elle y acquit la réputation de faire des miracles, que son humilité auroit bien voulu confondre avec ceux de saint Martin. Mais ce fut en vain; parce qu'elle avoit déja eu le bruit d'en faire avant qu'elle eût quitté la ville de Chartres.

Son mari ayant oüi parler de ces merveilles, la vint voir avec quelques- II.
uns de ses amis & de ses voisins; & la ramena à Chartres, où il lui laissa la liberté de vivre seule, comme elle faisoit auparavant. Elle y continua ses exercices spirituels; mais on ne put lui faire passer le desir qu'elle avoit de retourner dans sa cellule, près de saint Martin de Tours. Elle en reprit enfin le chemin, ayant obtenu de son mari qu'il l'y laisseroit, sans l'y aller inquiéter davantage. Ce fut pour lors, qu'a-

près avoir imploré le secours de saint Martin auprès de Dieu, elle se fit une regle constante pour le genre de vie qu'elle avoit embrassé. Elle assembla ensuite dans le même lieu, quelques religieuses qui cherchoient à profiter de ses exemples & de ses instructions; ce qui forma autour d'elle une petite communauté de servantes de Jesus-Christ. Cette nouvelle famille la dédommagea heureusement de la perte qu'elle avoit fait de ses filles dans le siécle; la grace de Dieu la rendit mere d'une maniere d'autant plus avantageuse, que ce n'étoit plus pour la terre, mais pour le ciel qu'elle formoit sa communauté. Elle demeura, persévérant avec ses filles spirituelles dans la foi & l'oraison; ne vivant que de pain d'orge à son ordinaire, ne buvant que de l'eau, hors les jours de fêtes auxquels elle prenoit un peu de vin; mais fort trempé. Elle n'avoit ni matelas ni paillasse dans son lit; mais une simple natte, qu'elle étendoit sur la terre ou sur des ais. Tout le reste chez elle répondoit à cette grande simplicité; tout y inspiroit à ses compagnes, la pauvreté & la mortification. Elle mourut saintement entre leurs bras vers l'an 570; & elle fut enterrée dans son petit monastere, où Dieu fit connoître aux hommes la gloire dont il l'avoit couronnée dans le ciel, par divers miracles qui se firent à son tombeau. Saint Gregoire évêque de Tours qui vivoit alors, & qui étoit sur les lieux, semble en parler comme témoin. Mais quelque éclat que ces miracles donnassent deslors à sa mémoire, nous ne savons si sa fête étoit publiquement établie de son tems. Usuard l'a marquée dans son martyrologe au second de juillet, comme étant le jour de sa mort; ce qui a été suivi dans le martyrologe Romain. Celui d'Adon fait mention d'elle au premier de ce mois; mais avec la qualité de vierge, comme celui d'Usuard; qualité qu'on a quelquefois donnée à de saintes veuves retirées dans les monasteres, ou consacrées à Dieu chez elles. Son corps fut enterré dans l'église du monastere qu'elle avoit bâti pour ses filles spirituelles, que l'on a appellé pour ce sujet, Saint Pierre-le-Puellier; & qui est aujourd'hui une église collégiale de chanoines séculiers, sous la dépendance & la jurisdiction du chapitre de saint Martin. L'on y a conservé les reliques de sainte Monegonde dans une chasse fort riche, jusqu'à ce qu'en 1562, la chasse fut pillée par les Calvinistes, & les os de la Sainte jettés au feu. On en retira quelques-uns à demi-brûlés que l'on enfoüit sécrétement; & que l'on tint cachés jusqu'à ce qu'en 1657, ou les déterra le IX de juillet, jour de l'octave de la fête de la Sainte, pour les exposer à la vénération publique des fidelles.

Vers l'an 570.

Ruin. not. ad Gr. col. 12. 19.

IV. SAINT SWITHUN, Evêque de Winchester en Angleterre.

IX. siécle.

I.

Grofcel. Wil. Malmesb. &c. ap. Mab. sæc. 4. part. 2. p. 69.

CE Saint est devenu plus célebre dans l'église, par le culte que les fidelles ont rendu à sa mémoire, que par l'éclat des actions de sa vie. Ce n'est pas qu'elle n'ait été remplie de beaucoup de faits importans & propres à prouver sa sainteté; mais elle a manqué d'écrivains pour les recüeillir. SWITHUN étoit Anglois d'origine & de naissance; mais on ne connoît ni le lieu ni le tems auquel il vint au monde. Il fut élevé en sa jeunesse dans un monastere de Winchester, ville épiscopale de Westsex, ou des Saxons occidentaux. Quelques-uns prétendent que ce monastere servoit de chapitre à la cathédrale, selon un usage qui étoit fort commun en Angleterre depuis la mission de saint Augustin, envoyé par le

le pape saint Gregoire le Grand ; mais on a lieu d'en douter sur ce que saint Ethelwold au siécle suivant, chassa les chanoines de cette cathédrale pour y mettre des moines. Swithun accoûtumé ainsi de bonne heure à porter le joug de Jesus-Christ, fit de grands progrès dans la connoissance, & dans la pratique des vérités de l'évangile. C'est ce qui porta Helmstan, évêque du lieu, à le recevoir dans son clergé;& à le faire passer par tous les dégrés de l'ordination jusqu'à la prêtrise. Il en exerça les fonctions sous ce prélat, sans sortir d'abord de son monastere. Mais la réputation que lui acquit son mérite, l'en fit bien-tôt sortir. Car le roi Egbert en étant bien informé, le fit venir à la Cour, & lui confia l'éducation de son fils Ethelwlfe. Il semble que ce prince l'établit aussi son chapelain ou son directeur spirituel ; au moins le Saint se trouve-t-il qualifié prêtre du roi Egbert, dans les titres & autres actes publics qu'on lui faisoit signer. Les soins qu'il prit de former Ethelwlfe dans la piété & les sciences, eurent tant de succès, qu'il en fit un prince vertueux, sage & prudent. Après la mort de l'évêque Helmstan, le roi Egbert ne trouva personne plus capable de lui succéder que Swithun, qu'il choisit pour remplir le siége de Winchester. Ce choix causa une joye générale dans le clergé & le peuple de la ville ; & fut approuvé par le primat Celnot archevêque de Cantorbery, avec beaucoup de satisfaction. Les vertus qu'il avoit transportées du monastere à la Cour, se retrouverent toutes avec lui sur le trône épiscopal, où il sembloit qu'elles régnassent comme en leur lieu naturel. Il ne crut pas avilir sa dignité en conservant l'esprit de mortification & de pauvreté, dans lequel il avoit toujours vécu. Ses jeûnes & sa priere étoient continuels ; & l'on admiroit principalement sa douceur & son humilité, entre plusieurs vertus dont il donnoit l'exemple à son peuple.

On Adulfe.

II. L'an 837.

Son éleve, le prince Ethelwlfe étant devenu roi de Westsex après la mort de son pere Egbert, l'établit le premier ministre de son état pour les affaires de l'église & de la religion, comme Alstan évêque de Sherborn, l'étoit pour les affaires civiles. Notre Saint fut près de quarante ans évêque, & il mourut fort âgé le second jour de juillet de l'an 863. Il fut enterré, comme il l'avoit ordonné, hors de l'église, en un endroit fort négligé ; où il prévoyoit que son tombeau seroit foulé aux pieds par les passans, & exposé à la pluye. Il y demeura jusqu'à ce qu'en l'an 961 sur la vision d'un pauvre estropié, on le transféra dans le fond de l'église. Ses os furent levés de terre le xv de juillet, & mis dans une chasse le xv d'octobre suivant. Depuis cette translation que l'on dit avoir été honorée de divers miracles, l'église cathédrale de Winchester, prit le nom de saint Swithun ; & son culte s'étendit de là dans les autres églises du royaume de Westsex, puis de toute l'Angleterre. Il semble que sa principale fête y ait été célébrée, non au second de juillet, qui passe pour le jour de sa mort ; mais au xv du même mois, qui est celui de l'ouverture de son tombeau. Les Protestans du pays ont conservé depuis la révolution arrivée par le schisme, un reste de vénération pour sa mémoire, en laissant son nom dans le calendrier réformé de leur nouvelle liturgie. Le martyrologe Romain fait mention de lui au second jour de juillet, comme avoit déja fait Molan dans ses additions sur celui d'Usuard, où il a marqué sa translation au xv du mois.

863.

961.

XII. siécle.

V. SAINT OTHON, EVESQUE de Bamberg en Franconie, Apôtre de Poméranie.

I.

Ebbo & Andr. abb. S. Mich. ap. Sur. ad d. 2. jul. né vers l'an 1069.

OTHON, né de famille honnête & fort ancienne dans la Souabe, pays des naturels & vrais Allemans, étoit fils d'Othon & d'Adelheide, qui dans une condition privée & une fortune assez médiocre, servoient Dieu selon la simplicité & la droiture de leur cœur ; occupés des exercices de la piété chrétienne & des œuvres de la charité qu'ils exerçoient envers les pauvres. Ils eurent soin d'élever leur fils dans les grands sentimens de la religion dont ils étoient pénetrés ; & ils ne négligérent pas aussi de l'appliquer à l'étude des lettres, & des sciences humaines. Les excellentes dispositions d'esprit qu'il y apporta, jointes à l'heureux naturel qu'il avoit pour la vertu, lui attirerent bien-tôt l'estime & l'affection de tous ceux qui le connurent ; & chacun marquoit son empressement pour publier son mérite. Il se laissa engager dans l'état ecclésiastique, dans la vuë d'y trouver plus de facilité pour exécuter le dessein qu'il avoit de se consacrer tout entier au service de Dieu. Il en remplit les devoirs avec tant d'édification, que le bruit de sa vertu, porta sa réputation jusqu'à la Cour. L'empereur Henry IV le choisit pour être le chapelain de la princesse Judith sa sœur, lors qu'il la maria à Boleslas roi* ou duc de Pologne. Othon vécut à la Cour de Boleslas, avec autant de régularité qu'il avoit fait dans son pays. L'intégrité de ses mœurs & la fidelité de ses services, le rendirent fort agréable à la princesse qui mit toute sa confiance en lui. Il n'abusa jamais de sa faveur, non plus que des bienfaits dont le Duc & elle, aussi bien que l'Empereur, voulurent reconnoître son mérite. Les grands de Pologne touchés de la sagesse qui éclatoit dans toute sa conduite, lui amenoient leurs enfans par la permission de la Duchesse, pour les faire élever auprès de lui. Après la mort de Judith, il quitta la Cour de Pologne pour revenir en Allemagne ; & il vécut quelque tems parmi les chanoines de Ratisbonne en Baviere, jusqu'à ce que l'abbesse de Nidermunster niéce de l'Empereur, le fit intendant de son monastere & de tout ce qui étoit dans sa dépendance.

* Le titre de royauté ôté à la Pologne depuis l'an 1079. à cause du massacre de S. Stanislas, ne lui fut rendu qu'en 1295.

II. Cet emploi où sa prudence, sa capacité, son desintéressement & son activité parurent dans tout leur jour, donna lieu à l'Empereur de le connoître plus particuliérement. De l'estime qu'il en conçut, il passa au desir de posséder lui-même ce trésor ; & il pria l'abbesse sa niéce de le lui donner, lui déclarant qu'elle ne pourroit jamais lui faire un plus grand & plus agréable présent. L'abbesse en connoissoit assez la valeur ; mais elle n'osa le refuser à un si puissant prince, qui ne l'eut pas plûtôt goûté, qu'il le fit sécrétaire & garde de son cabinet. Peu de tems après, il l'établit son Chancelier, lui confia ses trésors ; & lui remit tous les soins de la belle église qu'il faisoit bâtir à Spire. Il voulut même qu'il fût le gardien des anneaux & des crosses des églises vacantes ; car c'étoit alors l'usage en Allemagne, qu'à la mort d'un évêque, on apportoit son anneau & sa crosse à l'Empereur ; & ce prince par un choix simoniaque, les vendoit au nouvel évêque, qui étoit obligé de recevoir l'investiture de sa main. C'étoit l'un des principaux sujets de la brouillerie, & du schisme qui divisoit alors l'empire d'avec l'église Romaine. Mais quelque engagement qu'eût S. Othon à demeurer attaché à l'empereur Henry, il n'eut aucune part au schisme de son

antipape Guibert. On voit même que ſa converſation inſpira des ſentimens de piété à ce prince ; & que depuis qu'il l'eût pris auprès de lui, il parut tout diſpoſé à vouloir ſe réconcilier avec le ſaint Siége, & ſe faire abſoudre de ſon excommunication. L'évêché de Bamberg étant venu à vacquer, Henry voulut montrer qu'il ſavoit quelquefois reconnoitre le mérite & la vertu. Il choiſit Othon pour remplir ce ſiége, qui ayant été fondé près de cent ans auparavant par l'empereur ſaint Henry, étoit devenu l'un des plus conſidérables de toute l'Allemagne. Ce choix fut reçu avec applaudiſſement & mille actions de graces, par le clergé & le peuple de Bamberg. Othon fut le ſeul qui ne voulut point l'approuver. Mais l'Empereur pour cette fois ne croyant pas devoir s'arrêter à ſon ſentiment, & n'étant pas accoûtumé à ſouffrir qu'on lui réſiſtât, vainquit ſa répugnance ; & l'obligea de recevoir l'inveſtiture qu'il lui donna gratuitement contre ſon ordinaire. Il voulut auſſi ſe rendre ſon défenſeur contre ceux, qui aſpirant à ce poſte, ou pour eux-mêmes, ou pour leurs proches ; étoient mal ſatisfaits de voir qu'on leur eût préferé un inconnû, un homme ſans argent, & ſans crédit. Le comte de Sultzbach Berenger en murmura plus haut que les autres ; & dit à l'Empereur qu'on ne ſavoit quel étoit, ni d'où étoit venu l'homme qu'il leur avoit donné pour évêque. » C'eſt » moi, répondit l'Empereur, qui ſuis » ſon pere, & la ville de Bamberg eſt » ſa mere. C'eſt toucher la prunelle de » mes yeux que de l'attaquer ; on ne » lui ôtera la mitre, que quand on m'au- » ra ôté la couronne.

L'an 1100.

III. L'Empereur le retint encore quelques mois auprès de lui, pour l'informer plus particuliérement de ce qui regardoit les affaires de l'Eglise & de l'Empire. Car on lui doit cette juſtice, de reconnoître qu'il étoit habile dans les unes & dans les autres. Il l'envoya enſuite à Bamberg comblé de préſens & d'autres bienfaits. Othon y fut reçu comme un ange que Dieu y auroit envoyé du ciel ; mais il différa de ſe faire ſacrer pendant trois ans entiers, ſous divers prétextes, qu'il employoit pour cacher la véritable raiſon qui l'en empêchoit. C'étoit celle du ſchiſme qui ſubſiſtoit toujours, & qu'il prévoyoit devoir durer autant que la vie de l'Empereur. L'archevêque de Mayence Ruthard ſon métropolitain, étoit banni, & tous les autres évêques fidelles au ſaint ſiége, chaſſés de leurs égliſes ; & d'ailleurs il ſouhaitoit de recevoir l'impoſition des mains du pape, pour lui marquer ſa ſoumiſſion. Il en écrivit à Paſcal II qui tenoit alors le ſaint ſiége ; & ce Pape ayant trouvé bon qu'il vînt à Rome, le reçut très-bien, & le ſacra ; ſans lui reprocher ni ſes liaiſons avec l'ennemi de l'égliſe Romaine ; ni les défauts qu'on prétendoit trouver à Rome, dans l'inveſtiture que donnoient les Empereurs. Il lui donna même le *pallium*, & le pouvoir de faire porter la croix devant lui, comme font les métropolitains. Il le renvoya à ſon égliſe, avec des lettres de recommandation & pleines de ſes éloges pour l'archevêque de Mayence ; pour les autres prélats qui étoient demeurés attachés au ſaint ſiége durant tout le ſchiſme ; & pour l'égliſe de Bamberg. L'Empereur ne trouva rien à redire à toute cette conduite, quoi qu'elle parût condamner tacitement celle qu'il avoit tenuë à l'égard de l'égliſe Romaine ; & il fit paroître pour lui la même bienveillance juſqu'à la mort. Othon n'eut pas plûtôt reconnû ſon troupeau, qu'il fallut le quitter pour aller à la diette de Ratiſbonne. Ce fut une occaſion que la divine providence avoit ménagée, pour le faire connoître à

L'an 1103.

L'an 1104.

tous les membres de l'Empire. Il laissa à tout le monde une haute idée de sa vertu; & il n'y eut point de prince ni de prélat, qui ne voulût s'assûrer de son amitié avant que de se séparer. Lors qu'il fut retourné à son église, il ne s'appliqua plus qu'à remplir exactement tous les devoirs de son ministere; veillant jour & nuit sur les besoins spirituels & temporels de son église. Il rétablit d'une part la discipline des mœurs; de l'autre il répara les temples & les hôpitaux, & en bâtit de nouveaux; il en fit restituer & augmenter les revenus. Il fonda un grand nombre de monasteres, non-seulement dans le diocèse de Bamberg; mais encore dans celui de Ratisbonne, & dans celui de Wurtzbourg, où il avoit déja bâti un grand hôpital, lors qu'il n'étoit encore que chapelain de la duchesse de Pologne. Il institua aussi plusieurs congrégations de piété, auxquelles il fit assigner des fonds & des maisons dans les évêchés de Halberstadt, d'Eichstet, de Passaw; dans celui même d'Aquilée en Italie; dans la Stirie, & jusques dans l'Esclavonie. Il mit tous ces établissemens sous la dépendance de l'église de Bamberg; ce qui la rendit l'une des plus puissantes de tout l'Empire. Plusieurs trouvérent à redire qu'il remplît ainsi l'Allemagne de couvens, & qu'il appauvrît l'Empire pour enrichir l'Eglise. Mais il s'en justifioit agréablement, disant qu'on ne pouvoit trop multiplier les auberges sur la route du long voyage, que nous avons à faire pour arriver à l'éternité.

IV. L'empereur Henry V qui succéda l'an 1106 à son pere, voulut être l'héritier de la bienveillance qu'il avoit toujours eue pour notre Saint; quoique d'ailleurs il ne parût pas plus favorable à l'Eglise, & qu'il se broüillât aussi avec le saint Siége au sujet des investitures. D'un autre côté les papes Calixte II & Innocent II, firent paroître pour lui toute l'estime & toute la confiance, que l'on avoit remarquée dans Pascal II leur prédécesseur. Othon tâcha de profiter en toutes rencontres de ces dispositions favorables pour servir l'Eglise, réconcilier les esprits, dissiper les troubles que causoit le schisme. Il regardoit ce triste état comme l'un des plus funestes effets de la colere de Dieu sur les peuples; & se mettant en devoir de l'appaiser par ses jeûnes, ses larmes, & ses prieres continuelles, il travailloit de toutes ses forces à corriger les vices de ceux dont il avoit la conduite; à leur inspirer l'horreur du peché & l'esprit de pénitence, comme le moyen le plus sûr de se garantir de la malediction divine. Il les disposa aussi à recevoir dans le même esprit diverses afflictions publiques; & entre autres un grand tremblement de terre arrivé le troisiéme jour de janvier de l'an 1117 qui ruina une partie de la ville de Bamberg, & l'église de l'abbaye de saint Michel, qu'il rebâtit depuis avec une magnificence de roi, d'où il prit occasion de réformer la maison, & d'y établir une discipline qui la rendit l'une des plus florissantes communautés d'Allemagne. Le soin qu'il prenoit d'enrichir son église cathédrale, & d'acquérir plusieurs domaines, & de grosses seigneuries à son évêché, auroit paru excessif sans doute & digne du blâme, qu'il s'attira de la part de beaucoup de gens pour ce sujet; s'il n'avoit convaincu le public de son desintéressement, & du desir qu'il avoit de ne travailler que pour les pauvres. Il en étoit le pere & le nourrissier; il n'avoit rien qui ne fût à eux, comme il le fit voir en tout tems par des aumônes qui auroient passé en d'autres pour des profusions. Ce fut par ce moyen qu'il racheta la vie aux peuples de sa ville, de son diocèse, & des pays

L'an 1106. L'an 1117.

voiſins durant une cruelle famine. Il avoit toujours chez lui un catalogue exact de tous les miſérables, tant indigens que malades; & il mettoit ordre que l'on prévînt toutes leurs néceſſités. Il en uſoit de même à l'égard des étrangers qui avoient beſoin d'hoſpitalité. Il viſitoit fréquemment les hôpitaux; ſervoit les malades lui-même; & ſe faiſoit un devoir particulier de piété, d'enſévelir les corps & de les porter ſouvent ſur ſes épaules dans les cémetieres. Il marquoit une tendreſſe ſinguliere pour tous les religieux & religieuſes; & s'appliquoit à tout ce qui pouvoit leur faire plaiſir pour leur faire aimer leur état, & leur faciliter les moyens de s'y perfectionner. Il étoit plein de bienveillance pour tous les eccléſiaſtiques; il les traitoit comme ſes freres & ſes égaux; il les aſſiſtoit par tout, tant de ſon autorité que de ſes biens; il protégeoit particuliérement les bons prêtres; obligeoit les autres par divers bienfaits, ou par la douceur de ſes remontrances, à vivre conformément à leurs obligations. Souvent oubliant qu'il étoit évêque; il ſervoit les ſimples prêtres à la meſſe, particuliérement dans les monaſteres; & pour l'ordinaire, il alloit encore de l'autel au réfectoire, pour les ſervir auſſi à table.

V. Miſſion en Poméranie.

Pendant que ſaint Othon travailloit avec ſa vigilance & ſon zele ordinaire à l'ouvrage du Seigneur dans les bornes de ſon diocêſe, Dieu lui préparoit un autre champ à cultiver par les conquêtes que Boleſlas duc de Pologne, faiſoit dans la Pomeranie le long de la mer Baltique. Ce prince qui avoit ſuccédé l'an 1102 à ſon pere Ladiſlas, ſucceſſeur de ce Boleſlas, beau-frere de l'empereur Henry IV, à la Cour duquel notre Saint avoit vécu, entretenoit avec lui une amitié & une correſpondance qui le fit ſonger à lui, dans la penſée qu'il eut de chercher un apôtre pour les pays qu'il avoit conquis. Il lui manda l'état pitoyable où étoit le pays, & le deſir ſincere que la plûpart des Barbares témoignoient de ſe faire inſtruire & de recevoir le batême. Il n'en fallut point davantage pour exciter la compaſſion & la charité d'Othon. Il crut entendre la voix de Dieu, qui l'appelloit à cette ſainte expédition. Mais pour ne rien faire avec précipitation, il en écrivit à Rome. Le pape Calliſte II à qui il s'étoit adreſſé pour avoir ſon conſentement, mourut avant que de lui répondre; mais après lui avoir promis ſon approbation. Il la reçut en forme de miſſion apoſtolique de ſon ſucceſſeur Honorius II; & ayant pourvû à l'adminiſtration de ſon diocêſe de Bamberg; il partit pour la Poméranie avec pluſieurs ouvriers évangéliques qu'il mena pour travailler ſous lui, du nombre deſquels étoit Sefrid celui qui en a recueilli l'hiſtoire. Ils furent reçus en proceſſion dans toutes les villes de Pologne par où ils paſſerent. Le duc Boleſlas, accompagné des principaux ſeigneurs de ſa Cour, alla nuds pieds au-devant d'Othon qu'il retint avec ſes gens pendant une ſemaine dans ſon Palais. Lors qu'il eut fait préparer toutes les proviſions néceſſaires, il lui donna des interprétes pour les langues Eſclavone & Teutone, que l'on parloit en Pruſſe & en Pomeranie, & le laiſſa partir. L'entrée du pays des Barbares parut fort affreuſe à nos ſaints miſſionaires; & ils ſe préparoient à trouver encore plus de barbarie & de férocité dans les mœurs des peuples, que dans le climat. Dieu permit néanmoins qu'ils fuſſent trompés. Wortizlas ou Vratiſlas duc de la Poméranie orientale, qui depuis l'expédition de Boleſlas étoit diſpoſé à recevoir la foy, alla au-devant d'eux, & leur donna des paſſeports pour être reçus par tout ſur ſes

L'an 1123.

1124.

terres. Ils y firent de grands fruits en peu de tems, & ils avancérent dans le pays à proportion des progrès qu'y faisoit l'Evangile. Saint Othon établit un si bel ordre dans les instructions & dans l'administration du batême, que ceux-mêmes que Dieu n'appelloit pas encore intérieurement, s'y laissoient attirer avec les autres. Le nombre des convertis passa bien-tôt celui des personnes qui voulurent demeurer dans leur endurcissement, & dans les ténébres de leur idolatrie ; & saint Othon manquant d'ouvriers pour une si abondante moisson, ordonna beaucoup de prêtres qu'il distribua par classes ; les uns pour catéchiser, prêcher, pacifier les différens ; les autres pour batiser, écouter les confessions, donner l'eucharistie, & dispenser les autres sacremens de l'Eglise. Il faut avoüer que la facilité que l'Evangile trouvoit par tout où alloit saint Othon, pouvoit être l'effet de la crainte que l'on avoit encore de Boleslas duc de Pologne, & de l'indifférence où étoient plusieurs à l'égard de toutes sortes de religions. Mais on ne peut nier que Dieu ne s'y fût choisi un peuple nombreux, comme le firent paroître ceux qui demeurérent fermes dans la foi; qui quittérent les désordres de leur vie avec l'idolatrie; qui renoncérent à la polygamie, & aux autres loix & coûtumes du pays, qui n'étoient pas compatibles avec la sainteté du christianisme.

VI. Saint Othon, après avoir parcouru toute la Poméranie avec beaucoup de fatigues ; bâti plusieurs églises ; laissé des prêtres pour entretenir & continuer l'ouvrage du Seigneur ; & pris des assûrances des magistrats, & des communes des villes pour la fidélité qui étoit duë à Jesus-Christ ; revint à Bamberg où l'amour de son église le rappelloit. Il fut reçu par le duc de Pologne (1), par celui de Bohéme (2), & par tout où il passa, comme un conquérant chargé des dépoüilles qu'il avoit enlevées au démon. Les entrées qu'on lui fit dans les villes furent autant de triomphes ; & par tout il fut proclamé *l'Apôtre de Poméranie*. On ne peut exprimer la joye qu'eut son église de le revoir & de le posséder après les appréhensions qu'elle avoit euës de le perdre. Celle qu'il eut de son côté ne fut pas moins sensible ; mais elle fut extrémement troublée par la triste nouvelle qu'il eut environ deux ans après de l'apostasie presque entiere de deux des principales villes de la Poméranie, savoir Stetin & Julin. Il en eut le cœur percé de douleur ; mais, accoûtumé à ne jamais desespérer de la miséricorde de Dieu ; il résolut de retourner dans le pays pour combattre de nouveau l'ennemi de Jesus-Christ, & réparer la perte des ames qu'il avoit enlevées pendant son absence. Il partit avec la bénédiction du pape Honorius II, & l'agrément du roi d'Allemagne Lothaire, qui fut depuis couronné Empereur. Il remit en peu de tems sous l'obéissance de Jesus-Christ, tous ceux qui étoient retournés au culte des idoles ; détruisit les restes de l'idolatrie qu'il trouva dans le pays ; & alla encore travailler à la conversion des peuples d'une région voisine appellé Noïm, qui étoit toute payenne. Il courut plus de risque dans cette seconde mission, qu'il n'avoit fait dans la premiere, par les impostures des prêtres idolâtres qui avoient recours aux artifices & aux violences, pour retenir les peuples dans le culte des idoles, & se conserver eux-mêmes dans leur fortune. Dieu le garantit néanmoins de toutes les embuches qu'on lui dressa ; & se contenta de la disposition où il s'étoit mis de lui sacrifier sa vie. Après avoir réconcilié à Dieu & à l'Eglise ceux qui étoient tombés dans l'apostasie, il les réconcilia

L'an 1125. veille de Pâques.

L'an 1128.

(1) Boleslas.
(2) Ladislas.

encore avec Boleslas duc de Pologne, qui menaçoit le pays d'une nouvelle invasion avec une puissante armée.

VII. Nous ne devons pas dissimuler ici que saint Othon fut assisté dans cette derniere mission, des conseils & des autres secours de saint Norbert archevêque de Magdebourg. Mais dans le tems qu'il méditoit de passer aux extrémités les plus inaccessibles du Nord d'Allemagne pour y porter la lumiere de l'Evangile, il fut rappellé à Bamberg par le roi Lothaire, qui se plaignoit de ce qu'il sembloit préférer les étrangers aux enfans de la maison. Il rentra dans son église la veille de saint Thomas; & il vécut encore plus d'onze ans & demi au milieu de son troupeau, appliqué jour & nuit aux soins qu'il demandoit de lui; & à tout ce qu'il croyoit le plus propre pour se sanctifier lui-même. Il assista l'an 1131 au concile de Mayence; & il ne se fit rien d'important dans l'Allemagne concernant les intérêts publics de l'Eglise, à quoi il n'eût part. Dieu voulut enfin l'appeller à la récompense éternelle de ses travaux; & il l'en avertit par une longue & violente maladie qu'il fit servir à purifier son cœur, & à éprouver sa fidélité & sa patience. Son mal quoique jugé mortel, c'étoit un flux de sang accompagné de douleurs très-aiguës, ne put l'obliger à tenir le lit. Il reçut même l'extrême-onction dans son fauteüil; & il ne discontinua son office & ses autres prieres que le jour de sa mort. Ce fut un vendredi matin, jour de la commémoration de saint Paul xxx de juin l'an 1139, selon l'auteur de sa vie, qui ne laisse pas de dire par inardvertance ou par la faute de ses copistes, qu'il fut inhumé dès le xxix de juin; ce que l'on doit entendre plûtôt du second jour de juillet, auquel l'Eglise a assigné sa fête. Il vécut environ 70 ans, & en passa 36 dans l'épiscopat depuis son sacre, ou 39 depuis sa nomination. Son corps fut porté, comme il l'avoit souhaité, dans l'église de l'abbaye de saint Michel près de Bamberg, qui le regardoit comme son pere & son nouveau fondateur. Dieu y rendit son tombeau glorieux par divers miracles, qui porterent le pape Clement III à le canoniser dans les formes solennelles l'an 1189, cinquante ans après sa mort. Le jour de cette solennité a passé aussi pour une fête du Saint qu'on a renouvellée tous les ans le xxix d'avril auquel elle s'étoit faite. Mais celle de sa mort, qui est la principale, a été remise au second de juillet jour de sa déposition ou de sa sépulture, à cause de l'empêchement causé aux jours précédens par celles des Apôtres, & celle de l'octave de saint Jean-Baptiste *. Molanus l'a marquée aux xxx de septembre dans ses additions au martyrologe d'Usuard. C'est le jour de la translation que l'on fit de ses reliques, six mois après sa canonisation.

L'an 1131

1139.

Bull. dans Clem. III ap. Sur p. 74.

L'an 1189.

Boll. t. 3. apr. p. 612.

* Celle de la Visitation n'étoit pas encore instituée.

RENVOIS.

* SAINT LIBERAT & ses Compagnons martyrs d'Afrique sous les Vandales. *Voyez* au XVII d'août.

* Le B. PIERRE DE LUXEMBOURG, Cardinal, évêque de Metz, mort le second jour de juillet. *Voyez* au V de ce mois.

III. JOUR DE JUILLET.

SAINT ANATOLE, EVESQUE de Laodicée en Syrie.

III. siécle.

I. Eusèb. hist. l. 7. c. 32.

ANATOLE étoit né à Alexandrie en Egypte, de l'une des premieres familles de la ville. Il joignit aux avantages de la naissance & de la fortune, tous les talens que la nature peut accorder aux esprits du premier ordre. De sorte qu'après qu'il les eût cultivés par l'éducation & par l'étude des Lettres, dans un tems où l'on négligeoit beaucoup les arts & les sciences; il ne vit plus personne au dessus de lui dans son pays, ni peut-être même dans la Grece, & dans toute l'étenduë de l'empire Romain pour l'éloquence & la philosophie. Il possédoit dans un degré plus haut qu'aucun autre savant de son tems, ce qu'il y a de plus estimable dans les sciences humaines; il excelloit principalement dans la connoissance de l'arithmétique, de la géométrie, de l'astronomie, de la physique, de la dialectique, & de la rhetorique. Si l'on en croit quelques auteurs, l'opinion qu'on avoit de lui, porta le peuple d'Alexandrie à le solliciter d'établir & de fonder dans la ville une école publique pour enseigner la philosophie d'Aristote. Il semble qu'il l'ait ouverte, & qu'il l'ait tenuë par lui-même; s'il est vrai qu'il eut Iamblique au nombre de ses disciples, & que la réputation qu'il y acquit, l'ait fait regarder parmi les Gentils comme le premier philosophe de son siécle après Porphyre. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'Anatole fut élevé aux premieres dignités de la ville; & qu'il s'acquitta des charges les plus importantes, avec beaucoup de suffisance & d'intégrité. Nous ne pouvons assûrer s'il étoit chrétien avant le tems où l'on suppose qu'il professa la philosophie, & qu'il exerça ses charges. Mais nous ne pouvons douter qu'il ne le fût avant les troubles survenus à Alexandrie & en Egypte, sous le regne de l'empereur Gallien.

Vales. not. ad Eus. p. 158. col. 2. 159. col. 1. Jonsius l'a publié.

Eusèb. supr.

II. L'an 262.

La paix que ce Prince avoit accordée en particulier à l'église d'Alexandrie par un rescrit adressé à l'évêque saint Denis, & aux autres chefs des chrétiens du pays, fut interrompuë l'an 262 par la révolte d'Emilien, qui se rendit le maître de l'Egypte. Il prit avec la pourpre le titre d'Empereur d'Alexandrie; mais il ne put le garder long-tems. Car il fut défait & pris lui-même dès l'année suivante par Theodote * que Gallien avoit envoyé contre lui. Anatole se trouva enfermé dans la citadelle de la ville appellée Bruchium avec une partie du peuple; car la citadelle comprenoit un quartier de la ville outre le château, lors que ce général vint y assiéger Emilien, ou ceux de son parti qui s'y étoient réfugiés. Comme les magistrats lui avoient déféré l'intendance de toutes choses pendant le siége, il donna tous ses soins à la conservation de ses citoyens, & signala son zele & sa prudence par beaucoup d'actions remarquables. Le bled étant venu à manquer aux assiégés, il s'avisa d'un ingénieux expédient que lui suggera sa charité pour les tirer du double péril dont ils étoient menacés, par la famine & par le fer des assiégeans. Il fit savoir l'état des choses à son ami Eusebe, diacre de l'église d'Alexandrie, qui avoit déja acquis le titre de confesseur de Jesus-Christ durant la persécution de Valérien; & qui avoit rendu même de grands services à l'Eglise, & aux martyrs pendant celle de Déce. Eusebe étoit dans l'autre partie

Eus. l. 7 c. 13.

* Ou Theodose.

Tillem. tom. 4. p. 305.

L'an 263.

Eus. l. 7. c. 12.

partie de la ville, qui étoit unie au parti de l'empereur Gallien ; il y étoit même fort considéré du général Theodote. Sur l'avis d'Anatole il alla trouver ce général, & lui demanda la grace de ceux des assiégés qui quitteroient le parti des ennemis ; ce qu'il obtint. Anatole ne l'eut pas plûtôt appris, qu'il assembla le conseil & lui proposa de faire la paix avec les Romains. Les chefs de la rebellion s'y opposerent ; & voyant l'aigreur avec laquelle ils rejettoient toute composition, il les pria de trouver bon au moins que l'on fit sortir de la place, toutes les bouches inutiles qui ne pouvoient servir qu'à affamer ceux qui se trouveroient en état de porter les armes, & de faire une bonne défense. Dès qu'il eût reçu leur consentement, il fit entendre secrétement à plusieurs qu'il y avoit grace de la part du général des Romains, pour tous ceux qui voudroient passer dans le parti de l'Empereur. Il fit sauver d'abord tous les chrétiens, & la nuit suivante il mit dehors autant d'autres personnes qu'il lui fut possible, faisant même travestir en femmes, & déguiser en d'autres manieres plusieurs de ceux qu'on auroit voulu retenir ; de sorte qu'il ne resta presque plus personne dans la place. Eusebe reçut toute cette multitude qui lui étoit adressée par Anatole. Il eut soin principalement de ceux qui étoient dans la néceffité ou malades ; & voulant servir aux uns de pere, aux autres de médecin, il tâcha de les tirer tous de l'état misérable, où la longueur du siége les avoit réduits.

III. La faction du tyran Emilien ayant été dissipée après sa mort, & le calme étant rendu à la ville d'Alexandrie, saint Eusebe passa en Syrie pour se trouver au concile que l'on avoit assemblé à Antioche l'an 264, contre Paul de Samosates évêque de la ville. Mais, comme il se disposoit à retourner à Alexandrie, il fut arrêté à Laodicée en Syrie près d'Antioche ; & il y fut établi évêque en la place de Socrate, qui venoit de laisser le siége vacant par sa mort. Saint Anatole fit aussi le voyage de Syrie & de Palestine vers le même tems. Etant à Césarée, il y fut retenu par Theotecne évêque de la ville, qui lui imposa les mains, & le fit son coadjuteur dans l'espérance qu'il lui succéderoit. Ils gouvernerent ensemble l'église de Césarée pendant quelques années, jusqu'à ce que saint Anatole étant allé à Antioche, pour assister à un nouveau concile qui se tenoit l'an 269 contre Paul de Samosates, dont nous avons parlé ; il fut retenu en passant à Laodicée, où l'évêque saint Eusebe son ami étoit mort depuis * peu de jours. Le clergé & le peuple de la ville lui firent la même violence, que saint Eusebe avoit soufferte cinq ans auparavant ; & il se vit obligé de demeurer avec eux pour les conduire en qualité de leur évêque. Ce fut principalement depuis ce tems que le mérite de saint Anatole parut dans l'Eglise, avec ce grand éclat qui a été remarqué par Eusebe de Césarée, & par saint Jerôme. Ils ne nous ont fait aucun détail des actions saintes dont il a signalé son épiscopat. Nous savons seulement en général qu'il s'employa avec beaucoup de succès à confondre & détruire l'idolatrie, à préserver son peuple de la peste des hérésies naissantes, & à le fortifier dans la foi & les maximes de la piété chrétienne. Quoiqu'il passât pour l'un des plus savans hommes de son siécle, il laissa néanmoins assez peu d'écrits après lui ; mais, selon le jugement d'Eusebe, ce peu étoit suffisant pour faire connoître son éloquence & son érudition. Il faut avoüer néanmoins que la valeur de l'une & de l'autre, devoit être estimée

L'an 264.

L'an 269.

* Le IV octobre.

Chron. Euf.

Eufeb. fup.

fur le prix de celle qui avoit cours de fon tems, plutôt que fur le goût des bons fiécles. Saint Jerôme loüoit en général fes ouvrages comme remplis de la fcience des faintes Ecritures, auffi-bien que de celle de la philofophie. L'antiquité ecclésiaftique témoignoit faire cas entre les autres de fes dix livres fur les principes de l'arithmétique, & de fon traité de la Pâque. Nous avons ce dernier ouvrage, mais feulement de la traduction de Rufin, c'eft-à-dire, d'une maniere fort défectueufe, & peu capable de faire honneur à fon original. On ne peut nier même qu'il ne s'y trouve bien des fautes indignes de l'érudition qu'on attribuë à notre Saint; & d'une telle nature néanmoins qu'il eft hors d'apparence de les rejetter fur le traducteur. Saint Anatole dans cet écrit, tel que nous l'avons, parle de la coûtume de célébrer chez les Afiatiques la Pâque au XIV de la lune fans s'arrêter au dimanche, comme d'une pratique qui avoit duré dans l'Afie mineure jufques à fon tems; mais qui venoit de s'abolir, & qui n'étoit pas encore établie dans la Syrie. Mais comme il a témoigné affez ouvertement ne point defapprouver cette pratique, qui faifoit tout le dogme des *Quartodecimans*, quelques-uns en ont pris fujet de croire que ce pourroit être l'autorité de notre Saint qui l'auroit fait recevoir à cette province, où elle dura jufqu'au concile de Nicée. Il paroît avoir vêcu jufqu'au tems de Dioclétien, & être mort en paix avant la perfécution. Les martyrologes de Wandalbert, d'Adon & d'Ufuard, ont marqué fa fête au III de juillet; ce que l'on a fuivi dans le Romain moderne; mais Molanus a eu tort de le confondre avec Anatolius patriarche de Conftantinople. Il eft affez furprenant que l'on n'ait pas fait le même honneur à la mémoire de fon prédéceffeur faint Eufebe; qui étoit, comme nous l'avons vû, fon compatriote & fon ami particulier. Les Grecs n'en ont pas ufé de même; on voit par leurs ménologes qu'ils l'honorent le IV octobre, mais fous les titres de diacre & de martyr, fans parler de fa qualité d'évêque, ce qui fait juger qu'ils l'ont affez mal connû. Saint Anatole eut pour fucceffeur Etienne, qui fut célebre comme lui par fon érudition; mais qui perdit beaucoup de fa réputation par la foibleffe & la timidité qu'il fit paroître durant la perfécution. Il fut fuivi du fameux Theodote, dont nous parlerons au fecond jour de novembre. La fête de faint Anatole fe troûve marquée encore au X de mars dans quelques martyrologes.

Hier. vir. ill. c. 73. Idem ep. 84. ad Magnum.

Bucher. Cycl. p. 465. 451.

Dodw. dis-fert. Cypr. app. c. 57. p. 77.

Ap. Buch. p. 444.

Vers l'an 276.

Boll. t. 2. mart. ad d. x.

AUTRES SAINTS DU III JOUR DE JUILLET.

I. *SAINT IRENE'E DIACRE, & Sainte Muftiole Martyrs en Tofcane.*

III. fiécle.

L'Empereur Aurélien peu de jours avant fa mort, qui arriva vers la fin de l'hiver de l'an 275, avoit dreffé un édit contre les chrétiens qui fut fans effet. Mais les officiers qu'il avoit déja envoyés dans quelques provinces voifines de Rome pour en faire la recherche, ne laifferent pas d'exécuter leur commiffion, & de faire des martyrs pendant les fix ou fept mois que l'on fut fans nouvel Empereur. Turgius ou Turcius, qui avoit été envoyé en Tofcane, irrité de ce qu'IRÉNE'E, diacre de l'églife de Sutri, avoit donné la fépulture au prêtre Felix qu'il avoit fait mourir; ordonna qu'il feroit arrêté lui-même. Comme il alloit de Sutri à Clufe ou Chiufi, il le fit marcher devant fon chariot chargé de chaînes &

Act. ap. Sur. p. 75. Till. tom. 4. p. 352. & 345.

L'an 275.

nuds pieds ; & l'envoya dans la priſon de la ville, où il fit conduire auſſi beaucoup d'autres chrétiens du lieu qui lui furent dénoncés à ſon arrivée. Il y avoit dans la ville une dame chrétienne nommée Mustiole, proche parente de l'empereur Claude II, qui n'étoit mort que depuis cinq ans. Sa piété & ſon zele la faiſoient venir la nuit & quelquefois auſſi le jour à la priſon, pour rendre toutes ſortes d'aſſiſtances aux confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, & les fortifier dans la foi. Elle leur lavoit les pieds, elle panſoit elle-même les playes que les tourmens leur avoient faites, & par l'indulgence ou la diſſimulation des gardes & du géolier qu'elle payoit bien ; elle faiſoit entrer dans la priſon, autant de rafraîchiſſemens qu'elle le jugeoit à propos. Turcius en ayant été averti, la fit venir pour lui faire rendre compte de ſa conduite. Il apprit quelle étoit ſa qualité ; & dès qu'il la vit, il fut ſi touché de ſa rare beauté ; qu'il la fit reconduire chez elle avec toute ſorte de civilité. Il alla enſuite lui-même lui rendre viſite ; & il voulut entrer dans une connoiſſance plus particuliere de ſa nobleſſe & de ſa famille, marquant aſſez ouvertement le deſir qu'il auroit eu de l'épouſer. Muſtiole n'eut pas beaucoup de peine à s'en appercevoir ; mais excitée par l'ardeur de l'Eſprit ſaint, dont elle étoit remplie ; elle lui répondit qu'elle ne connoiſſoit point d'autre nobleſſe, que l'humilité que les chrétiens ont appriſe de leur maître. Turcius lui tint de grands diſcours pour lui perſuader de renoncer au chriſtianiſme ; mais la Sainte après une longue patience ne put ſe délivrer de ſes importunités, qu'en traitant enfin de folie & d'impiété les propoſitions qu'il lui faiſoit. Turcius l'ayant quittée, déchargea d'abord ſa colere ſur les priſonniers de religion, à qui il fit couper la tête. Il réſerva Irénée ; mais pour donner à Muſtiole le ſpectacle de ſon ſupplice. Il le fit étendre ſur le chevalet en ſa préſence ; & plus on le frappoit, plus il faiſoit paroître de fermeté dans ſa patience, & de généroſité dans ſes réponſes. Le juge irrité de ſa conſtance, & de la liberté de ſes remontrances, lui fit déchirer les côtés avec les ongles de fer, & appliquer les torches ardentes ſur les flancs. Le trouvant invincible de tous les côtés, il donna ordre qu'on ne ceſſât de le tourmenter, que quand il auroit ceſſé de vivre. Il mourut au milieu des actions de graces qu'il rendit à Jeſus-Chriſt, de ce qu'il avoit été jugé digne de ſouffrir pour la défenſe de ſon nom.

Muſtiole touchée de tous ces cruels tourmens, ne put retenir ſes plaintes, juſqu'à ménacer le juge de la vengeance du ciel. Turcius pour la faire finir lui prononça une Sentence de mort, par laquelle il la condamnoit à être battuë d'eſcourgées ou de foüets, dont les bouts étoient plombés, juſqu'à ce qu'elle rendît l'eſprit. Elle mourut en effet dans ce tourment, & elle reçut la couronne du martyre le troiſiéme jour de juillet. Un ſerviteur de Dieu nommé Marc eut ſoin de retirer ſon corps ; & il l'enterra le plus honorablement qu'il lui fut poſſible, auprès des murailles de la ville de Chiuſi. Son culte ſe continue toujours en pluſieurs égliſes de la Toſcane, avec beaucoup de ſolennité & de dévotion. Les martyrologes du neuviéme ſiécle, font mention d'elle & de ſaint Irenée le diacre, au jour de leur martyre, ſans parler des autres qui ſouffrirent dans la même occaſion. C'eſt ce qu'on a obſervé auſſi dans le Romain moderne.

IV. siécle,

II. SAINT HELIODORE, Evêque d'Altino en Italie.

I. NOus ne connoissons ni le tems, ni le lieu précis de la naissance de saint HELIODORE ; nous savons seulement qu'il étoit de Dalmatie, de même que saint Jerôme à qui il étoit contemporain ; qu'il étoit né de parens fort accommodés, & qu'il en avoit reçu une éducation chrétienne. Il paroit que l'exemple de saint Jerôme le fit sortir de son pays, pour venir en Italie se donner à l'étude des lettres, & choisir un genre de vie. Il l'alla joindre à Aquilée, ville principale de l'Istrie, lors qu'il sçut qu'il y étoit venu demeurer à son retour des Gaules ; mais on ne croit pas qu'il entrât si-tôt dans la cléricature. Il s'y consacra néanmoins au service de Dieu ; & il embrassa dès lors la profession monastique, c'est-à-dire, qu'il commença un genre de vie ascétique & solitaire chez lui, sans se renfermer dans le cloître d'un monastere. Lors que saint Jerôme entreprit son voyage d'Orient, il voulut être de sa compagnie avec le prêtre Evagre & Innocent. Ils parcoururent ensemble la Thrace, la Bithynie, le Pont, la Galatie, & passerent en Syrie. Ils s'arrêterent quelque tems à Antioche, où ils firent connoissance avec le célebre Apollinaire, dont l'hérésie n'étoit pas encore publiquement reconnuë. Ils prirent des leçons de lui, & principalement ses explications sur l'Ecriture sainte ; mais ce fut sans entrer dans aucune discussion de ses opinions particuliéres. Saint Jerôme se retira ensuite dans un desert de la province de Chalcide, aux extrémités de la Syrie du côté de l'Arabie. Héliodore voulut encore le suivre dans cette retraite avec Innocent, & un esclave nommé Hylas, venus avec lui d'Occident. Le prêtre Evagre resta dans Antioche ; mais comme il étoit riche, il se chargea de leur fournir toutes les choses nécessaires ; & il se rendit le correspondant de saint Jerôme pour entretenir les habitudes qu'il avoit faites avec les savans & les saints personnages, depuis les Gaules & l'Italie jusqu'en Orient.

Hieron. ep. 41. ad Ruffin. Epist. 65. ad Pammachium. Epist. 43. ad Chromatium.

II. Quelque tems après Héliodore fut tenté du desir de revoir son pays & sa parenté ; il quitta donc saint Jerôme, mais avec promesse de revenir auprès de lui. Le séjour qu'il fit en Dalmatie parut un peu long à saint Jerôme, & lui donna de l'inquiétude. Il appréhendoit que l'affection qu'il avoit pour ses parens, & le desir qu'il pourroit avoir de recueillir la succession de son pere, ne lui fissent perdre sa vocation, & ne l'engageassent de nouveau dans l'amour & la vie du siécle. Il souffroit d'ailleurs son absence assez impatiemment ; & il comptoit pour un grand sujet d'affliction de se voir privé de la douceur de sa compagnie, surtout après la mort d'Innocent, qu'une fiévre avoit enlevé du monde. Poussé par ces deux raisons, & surtout par la premiere, qui l'intéressoit particuliérement ; il lui écrivit de son hermitage de Chalcide pour le rappeller au desert. Sa lettre est l'éloge continuel de la vie solitaire ; nous n'avons rien de lui qui renferme plus de force & plus de beauté ; la solidité des raisons s'y trouve revêtuë de tous les ornemens de l'éloquence chrétienne. Héliodore y est sollicité d'une maniere fort pressante, de satisfaire à la promesse qu'il lui avoit faite de retourner dans son desert. On juge par tout ce que lui dit saint Jerôme, qu'il étoit lié par une profession vraiment religieuse, & qu'il ne lui étoit plus libre de prendre des engagemens séculiers dans le monde. Cependant il ne retourna point en Sy-

Hier. ep. 1. ad Heliodor.

Bail. mm. d'orient. p. 263. & suiv. l. 2. c. 3.

rie. Après avoir quitté ſon pays & ſes proches, il repaſſa en Italie ; & fut admis dans le clergé de l'égliſe d'Aquilée, qui étoit alors très-floriſſante par le grand nombre de ſavans & vertueux eccléſiaſtiques qui la ſervoient. Quelques années après il fut élevé à la prêtriſe, & fut choiſi enſuite pour être évêque d'Altino, ville ſuffragante de la métropole d'Aquilée, peu diſtante de Tréviſe ; mais ruinée depuis par les Huns, & dont le ſiége a été tranſporté à Torcello. Perſonne ne nous a laiſſé le détail de ce qu'il a fait durant ſon épiſcopat. Mais nous voyons qu'il fut du nombre des prélats catholiques qui ſoutinrent la foi orthodoxe contre les Ariens. Il aſſiſta pour ce ſujet au concile d'Aquilée, aſſemblé l'an 381 ſelon les ordres qu'en avoit donnés l'empereur Gratien. Saint Valerien évêque d'Aquilée, ſous lequel ſaint Héliodore avoit fait les fonctions de prêtre avant ſon épiſcopat, tenoit le premier rang dans ce concile ; ſoit à cauſe de ſon âge, ſoit parce qu'il étoit l'évêque du lieu ; mais ſaint Ambroiſe en fut l'ame, & conduiſit toute cette affaire comme métropolitain du vicariat d'Italie, dont Milan étoit la capitale. Depuis ce concile ſaint Héliodore retiré dans ſon égliſe, s'appliqua tout entier à conduire, ſon peuple dans les voyes ſûres de l'évangile, à le nourrir de la parole de Dieu ; & à le ſoutenir par l'exemple qu'il lui donnoit de toutes ſortes de vertus. Saint Jerôme dans l'épitre ou l'éloge funébre qu'il a fait de ſon neveu Népotien, lui rend témoignage d'avoir conſervé dans l'épiſcopat toute l'auſtérité & l'exactitude de la vie monaſtique. Nous ne ſavons en quel tems ni de quelle maniere arriva la mort de ſaint Héliodore. Mais l'Egliſe a été perſuadée qu'elle avoit été précieuſe devant Dieu, puiſqu'elle a conſacré ſa mémoire. Son nom ne paroit point dans les anciens martyrologes, mais il ſe trouve dans le Romain moderne au troiſiéme jour de juillet.

L'an 381.

Hier. epiſt. 3. Epit. Nepot.

III. SAINT BERTRAN, Evêque du Mans ; Berti-Chramnus, *ou* Bertrannus, *& non* Bertrandus.

VII ſiécle.

IL y a peu d'égliſe en France, où l'on ait vû tant de ſaints évêques de ſuite honorés d'un culte public, que dans celle du Mans. On en comptoit neuf depuis l'établiſſement du ſiége épiſcopal ſous ſaint Julien, lors que vers l'an 581, Baldegiſile qui fut le dixiéme des évêques, vint à rompre cette belle chaîne par une conduite qui répondoit peu à celle dont tant de ſaints prédéceſſeurs lui avoient laiſſé l'exemple. Dieu permit qu'elle fût renoüée après ſa mort par le choix que l'on fit de ſaint BERT-CHRAM, ou comme nous prononçons, Saint *Bert-ran*, qui laiſſa encore après lui deux autres ſaints évêques de ſuite. Bertran né de famille noble dans l'une des Provinces de l'Aquitaine, qui vrai-ſemblablement n'étoit autre que le Poitou ; ſe conſacra au ſervice de Dieu dans la ville de Tours, où il reçut la tonſure cléricale. S'il la reçut des mains de ſaint Germain évêque de Paris, ce fut ſelon toutes les apparences l'an 566, lors que ce ſaint prélat vint à Tours pour aſſiſter au concile aſſemblé par l'évêque ſaint Euphrone. Notre Saint appelloit ſaint Germain ſon parrain, ce qui a fait dire à pluſieurs qu'il l'avoit ou baptiſé, ou tenu ſur les fonts ſacrés du batême. Si c'en étoit une preuve, on pourroit croire que cela ſeroit arrivé l'an 559, lorſque ſaint Germain ayant accompagné le roi Clotaire I en un voyage qu'il fit à Tours ; alla en Poitou pour aſſûrer l'état de ſainte Radegonde, femme de

Scienfroy qu'on met entre St Innocent & ſaint Domnole ne fut qu'un corévêque.

Analect. t. 3. Mabill. p. 710.

Papebr. t. 3. juin. p. 710.

Le Cointe ann. 566. n. 47.

ce prince dans le monastere de sainte Croix de Poitiers. Ce qu'il y a de certain, c'est que saint Germain fut depuis ce tems-là le maître de saint Bertran qu'il emmena à Paris pour l'instruire & le former dans la vertu. Les progrès que son éleve fit dans la piété & dans les sciences, le porterent à l'admettre dans le clergé de l'église de Paris, & à lui conférer les ordres jusqu'à la prêtrise, à laquelle il l'éleva avant que de mourir. Ce qui doit nous faire juger que Bertran étoit âgé de huit ou neuf ans au moins lors qu'il reçut le batême; si l'on ne veut que saint Germain l'ait baptisé avant son épiscopat à Autun, lors qu'il n'étoit encore qu'Abbé de saint Symphorien; à quoi il n'y a nulle apparence. Après la mort de saint Germain, qui arriva l'an 576, saint Bertran demeura encore pendant dix ans dans l'église de Paris, exerçant la charge d'archidiacre qu'il y avoit reçuë de ce saint prélat, ou plûtôt de son successeur Ragnemode.

L'an 576.

Parisiacus Archidiacon. Greg. Tur.

II. Cependant l'église du Mans gémissoit sous la domination de l'évêque Baldegisile, depuis l'an 581 qu'il avoit succédé à saint Domnole. Il exerçoit tous les jours quelque nouvelle violence, ou sur les corps ou sur les biens de ses diocésains; mais Dieu arrêta le cours de sa tyrannie par une mort qui l'ôta du monde, dès le commencement de la sixiéme année de son pontificat. Bertran fut choisi pour lui succéder & pour rétablir l'église qu'il avoit désolée, en l'état florissant où ses saints prédécesseurs l'avoient laissée. Il y fut troublé dans les commencemens par la veuve du feu évêque, qui avoit la réputation de passer encore son mari en cruautés & en infamies. Elle prétendoit se rendre maîtresse de tous les biens qui appartenoient à l'église du Mans, comme si l'évêque son mari en eût été le propriétaire; & elle en avoit déja saisi une bonne partie. Il fallut user des voyes de fait contre elle; & lors qu'elle fut rangée dans le devoir, Bertran ne trouva plus d'obstacle dans la conduite de son troupeau. Il commençoit à peine à goûter les fruits de la paix qu'il venoit de procurer à son église, lors qu'il se vit obligé de s'employer pour celle de l'Etat. Elle étoit troublée par Waroch & Widimacle, deux princes Bretons, qui exerçoient impunément des hostilités dans le diocèse de Nantes. Gontran roi d'Orléans & de Bourgogne, à qui ces terres appartenoient; & le jeune Clotaire son neveu roi de Neustrie qui y avoit aussi intérêt, ne vouloient pas néanmoins entrer en guerre avec ces princes. C'est pourquoi ils leur envoyerent une grande ambassade dont le chef fut notre saint évêque avec Namas évêque d'Orléans. Leur négociation eut tout le succés possible; & les princes Bretons non contens de donner parole qu'ils ne sortiroient plus de leurs terres, promirent encore de payer un tribut annuel au roi Gontran. Namas mourut en chemin; & Bertran ayant rendu compte de son ambassade à ses maîtres, retourna promtement à son église. Mais deux ans après il fut rappellé à la Cour de Gontran, pour les affaires publiques de l'église; & il s'employa avec plusieurs autres prélats, pour faire cesser un grand scandale excité dans Poitiers, contre Leubovere abbesse de sainte Croix, par des religieuses révoltées qui avoient à leur tête Chrodielde, fille du roi Charibert, & Basine fille du roi Chilperic.

Greg. Tur. hist. l. 8. c. 19. & l. 6. c. 9.

L'an 586.

Greg. Tur. n. l. 8. c. 39.

L'an 587.

Greg. Tur. l. 9. c. 18.

L'an 589.

III. Ses soins regardoient également tous ses diocêsains, sans distinction d'âge ni de condition; mais on peut dire qu'il avoit une tendresse toute particuliere pour les personnes religieuses, & pour les pauvres dont il se rendoit le pere. C'est ce qui parut dans le zele &

la libéralité avec laquelle il bâtit & dota un grand nombre d'hôpitaux dans son diocêse ; construisit aussi ou répara beaucoup d'autres églises. Pour suivre les pas de saint Domnole, de saint Innocent, & de ses autres prédécesseurs, qui avoient établi des monasteres ; il voulut que ceux qu'il avoit fondés ou réparés, fussent sous la dépendance & la protection de son église cathédrale. Il prit soin d'en conserver les biens, de les augmenter même, & il obtint des Rois divers privileges pour les affermir. Il fit l'an XXXII de
615. Clotaire II, un testament qui est devenu célebre dans l'antiquité ecclésiastique, & qui a passé jusqu'à nous. Il y institua ses héritiers sa cathedrale & l'abbaye de la Coûture, qu'il avoit bâtie près du Mans, sous le nom de saint Pierre & de saint Paul. Il fit divers legs très-considérables à d'autres monasteres, tant de son diocêse que de dehors, à plusieurs églises & autres lieux saints ; au roi même & à ses neveux, & il donna la liberté à ses esclaves. Par ce testament nous apprenons qu'il avoit été particuliérement favorisé & protégé en toutes rencontres, par la reine Fredegonde femme du roi Chilperic ; & qu'elle l'avoit comblé de bienfaits. Elle avoit fourni libéralement à ses aumônes, & à tous les établissemens de piété qu'il avoit faits pour les pauvres & les Religieux. Elle l'avoit servi à la Cour contre ses ennemis, & contre tous ceux qui vouloient s'opposer au bien qu'il vouloit faire dans son diocêse, pour la gloire de Dieu & l'utilité de l'Eglise. Car cette Princesse toute décriée qu'elle étoit, avoit cela de singulier dans sa conduite ; qu'elle honoroit quelques serviteurs de Dieu, tandis qu'elle en persécutoit d'autres ; qu'elle affectoit de faire beaucoup d'actions de piété, comme si elle en eût voulu couvrir ses crimes. Ce que l'on a aussi remarqué dans la reine Brunehaut sa rivale ; dans Ebroïn & d'autres Seigneurs de la Cour de France, qui exerçoient diverses cruautés contre de saints personnages, & favorisoient les autres ; d'où est venuë la diversité avec laquelle nous voyons qu'ont parlé d'eux les écrivains qui n'ont été instruits qu'à demi de leurs sentimens & de leur conduite. Ce fut par reconnoissance & par devoir que Bertran s'attacha uniquement au roi Clotaire II, fils de Fredegonde dans toutes les adversités où ce Prince se vit réduit par la guerre qu'il eut à soûtenir contre ses cousins les rois Theodebert d'Austrasie & Thierry de Bourgogne. Ce fut dans cette intervalle, qu'il fut chassé de sa ville & dépoüillé de ses biens par un usurpateur de son siége nommé Berthegisile. Les Manseaux étant rentrés sous l'obéissance de Clotaire, leur évêque légitime fut rétabli, jusqu'à ce que les succès des rois d'Austrasie & de Bourgogne donnérent de nouvelles forces à l'usurpateur de son évêché pour le chasser de nouveau ; ce qui arriva encore une troisiéme fois. Mais enfin Dieu rendit la paix & le vrai pasteur à l'église du Mans ; lors qu'il remit la France sous un seul maître, par la réünion que Clotaire fit des royaumes d'Austrasie & de Bourgogne au sien, après l'extirpation de la famille de Brunehaut.

Depuis l'an 597, jusqu'en 612.

IV. Bertran employa la protection & les bienfaits du nouveau monarque, pour réparer toutes les bréches que les désordres publics avoient causées à la discipline pendant ses disgraces ; s'étudiant à corriger les vices & à rétablir la pureté dans les mœurs comme dans la foi. On prétend que le Pape l'honora du *pallium* ; ce qui auroit pû se faire sans que l'on fût obligé de reconnoître qu'il auroit été revêtu en même-tems du droit de métropolitain, appartenant

Papebr. p. 707. n. 29.

à l'évêque de Tours; comme on voit que de son tems même l'évêque d'Autun Siagre, & beaucoup d'autres évêques encore depuis en ont usé. Plusieurs ont cru que ce fut Bertran qui fit venir saint Maur, pour établir la discipline monastique dans son diocêse; & que sa mort ayant empêché l'exécution de son dessein; ce saint abbé passa en Anjou où il bâtit l'abbaye de Glanfeüil. Quand ce fait sera bien prouvé, l'on sera obligé de renoncer à l'opinion qui veut que ce Saint ne soit autre que le L'an 623. disciple de saint Benoît. La mort de saint Bertran arriva, comme on le croit, le xxx de juin l'an 623, neuf ou dix mois après que Clotaire eût associé son fils Dagobert à la royauté. Il fut enterré dans l'église de l'abbaye de la Coûture. Son corps demeura dans cette premiere situation, jusqu'à ce que l'opinion de sa sainteté, jointe au bruit de quelques miracles opérés par son intercession, le fit relever de terre & mettre en place plus honorable. Cette Après l'an 1255. translation qui n'arriva qu'après le milieu du XIII siécle, se fit avec solennité le VI de juin, jour que l'on a choisi pour célébrer sa principale fête dans l'année. On ne laisse pas de trouver son nom marqué au XXX de juin dans quelques calendriers & quelques mar- Sauss. suppl. p. 1139 Papebr. p. 910. tyrologes; & l'on voit que ceux qui ont préféré le jour de sa mort à celui de sa translation pour honorer sa mémoire; ont remis la fête au III de juillet, qui est le premier jour libre d'après le XXX de juin destiné à la commémoration de saint Paul. Quelques- Sauss. suppl. p. 1255. uns l'ont mise encore au XV de janvier pour le joindre à saint Maur, suivant l'opinion que nous avons rapportée. Ses reliques ne se trouvent plus au Mans; & l'on prétend qu'elles furent L'an 1568. brûlées & jettées au vent l'an 1568 par les Huguenots.

ADDITION AUX SAINTS du troisiéme jour de Juillet.

LE BIENHEUREUX LANFRANC, Archevêque de Cantorbery en Angleterre. XI. siécle.

I.

LE bienheureux LANFRANC, *que beaucoup d'Auteurs qualifient du nom de Saint, étoit fils d'un conseiller du sénat de Pavie en Lombardie, nommé Hambalde, que quelques-uns croyent avoir été garde du trésor des chartres & des archives de la ville. Ayant perdu son pere en un âge où il ne pouvoit pas espérer de lui succéder, il s'en alla étudier le droit Romain à Boulogne, où il fit aussi de très-bonnes études d'humanités. Il en revint parfaitement instruit de toutes sortes de sciences humaines, au delà même de ce que l'état pitoyable de son siécle sembloit le permettre. Il quitta ensuite son pays, & passa en France du tems du roi Henry I. Il vint à Avranches en basse Normandie, avec quelques écoliers de grand nom qu'il amenoit de divers endroits; & il y enseigna pendant quelque tems. Mais considérant que tout n'est que vanité dans le monde, & que tout ce qui ne tend point au souverain Etre doit périr; il commença à le regarder vivement comme sa derniere fin, & à s'attacher à lui par un amour sincere. Il résolut en même-tems de lui rapporter tous ses sentimens & toutes ses actions, comme à son unique centre. Il ne chercha plus que Dieu dans ses études; & pour lui plaire davantage, il conçut le dessein de se consacrer entiérement à son service. Avant que de commencer il voulut faire un voyage à Rouen; & il tomba malheureusement entre les mains des voleurs dans une forêt au delà de la riviere de Rille, qui sépare le diocêse de Lisieux d'avec celui de Rouen. Ils lui* Milo Crispin. ap. Papebr. ad d. 28. maii p. 834.

prirent tout ce qu'il avoit, le depoüillerent, lui couvrirent les yeux avec son camail ; & l'ayant lié les mains derriere le dos à un arbre dans l'enfoncement du bois, ils le laisserent ainsi exposé aux bêtes & aux injures de l'air. Lantfranc réduit en un si triste état, déplora son malheur attendant la mort à tout moment. Mais après beaucoup de lamentations, il rentra en lui-même ; & tout resigné à la volonté de Dieu, il ne songea plus qu'à le prier, & à chanter ses loüanges dans le silence de la nuit. Comme il n'avoit encore rien appris de l'office de l'Eglise, il demeuroit court à chaque mot qu'il vouloit prononcer. Il s'accusoit devant Dieu dans l'amertume de son cœur d'avoir tant consumé d'années à l'étude, & de ne savoir pas même encore comme il falloit le prier. Mais il lui protestoit que s'il lui rendoit la vie & la liberté, il lui consacreroit l'une & l'autre sans délai, & renonceroit au siécle. Vers la petite pointe du jour il entendit marcher de loin, & se mit à crier à l'aide de toute sa force. Les passans eurent peur d'abord ; mais ayant remarqué à la fin que c'étoit la voix d'un homme, ils entrerent du côté où ils entendoient crier. Ils le déliérent, le remirent dans le chemin ; & comme il leur demanda s'ils ne connoissoient point quelque pauvre monastere dans le voisinage, ils lui dirent qu'ils n'en connoissoient point de plus pauvre, que celui que l'on venoit de bâtir proche de là sur le ruisseau du Bec*, à sept ou huit lieuës de Roüen. Lantfranc s'y en alla dès qu'il les eût quittés ; & il y fut reçu par Herluin* qui en étoit le premier abbé. Il y pratiqua la regle de saint Benoît avec tant d'exactitude & de facilité, que l'abbé jugea bien-tôt de ce que l'on en pouvoit attendre. L'épreuve qu'il fit de son esprit, de son savoir & de sa vertu, le porta à mettre toute sa confiance en lui, & à lui donner les emplois de la maison où il falloit le plus de conduite. Lantfranc s'y comporta avec tant de sagesse, de douceur; & qui plus est, avec tant d'humilité & de soumission à l'égard de tout le monde, qu'il fut jugé digne de commander aux autres. Il fut établi Prieur du monastere avec l'agrément de toute la communauté par l'abbé Herluin, qui rompit ainsi le dessein qu'il avoit de se retirer dans une solitude pour y vivre en hermite ; rebuté de l'ignorance, de la brutalité, & des vices des moines avec lesquels il avoit à vivre, & qui ne pouvoient souffrir qu'il fût plus savant, plus poli, & plus vertueux que les autres.*

* Les laïques en portoient alors comme les autres.

* Bec signifioit ruisseau.

* On dit Helloin.

L'an 1041.

1044.

II. *Son merite fut connû peu de tems après du duc de Normandie Guillaume, qui fut surnommé le Conquérant, depuis qu'il fut parvenu à la couronne d'Angleterre. Ce Prince voulut se servir de lui dans l'administration des affaires de l'état & de la religion ; & l'obliga de recevoir une charge de conseiller. Mais par une révolution d'esprit surprenante, le même Prince, sur je ne sçai quelles calomnies, conçut de lui une si grande aversion, qu'il lui ordonna de sortir de ses terres, & fit brûler même la ferme du parc qui appartenoit à l'abbaye du Bec. Lantfranc obéït, & se retira pendant que tous les religieux étoient en prieres pour demander à Dieu son rétablissement. Comme il n'avoit pû trouver qu'un cheval boiteux, il alla en cet équipage se présenter devant le Duc, appuyé sur le témoignage de sa bonne conscience. Il lui dit que pour lui obéir & s'en aller hors de la Normandie, il seroit obligé de marcher à pied, quoique conseiller d'Etat, s'il n'avoit la bonté de lui faire donner un meilleur cheval. Le Duc qui avoit douté d'abord s'il ne devoit point se fâcher de le voir, lui dit en soûriant, qu'il avoit fort mauvaise grace de demander une faveur à un juge offensé, au lieu de songer à se justifier. Lantfranc le voyant en humeur de l'écouter, lui fit connoître son innocence avec tant de force & d'éloquence, que Guillaume après l'avoir embrassé le renvoya à son monastere, avec promesse de rendre ce qu'on avoit enlevé à cette abbaye par son ordre; de rétablir ce qui avoit été brûlé ou détruit, & d'en confirmer tous les priviléges. L'abbé & les religieux eurent tant de joye du retour de leur prieur, qu'ils en chanterent solennellement le* Te Deum; *& tous eurent depuis ce tems une parfaite déférence pour ses instructions & ses conseils. Lantfranc avoit*

L'an 1047.

alors quelque habitude de lettres avec Berenger, qui d'Ecolatre ou Theologal étoit devenu tréforier de faint Martin de Tours, & qui fut fait enfuite archidiacre d'Angers. L'an 1049. *Mais comme il n'y avoit que l'amour de la vérité qui faifoit cette liaifon de fon côté; il ne l'eut pas plûtôt reconnû novateur fur la réalité du corps & du fang de Jefus-Chrift dans le facrement de l'Eucharistie, qu'il s'éleva contre lui, & fe fervit même du droit de leur ancienne amitié, pour combattre fa doctrine avec plus de liberté. L'affaire lui parut même affez importante pour le faire aller à Rome trouver le pape faint Leon IX. afin d'avoir plus d'autorité à défendre enfuite la vérité, fi ce dogmatifte qui fe faifoit tous les jours des fectateurs, continuoit de l'attaquer. Berenger averti que Lantfranc n'étoit point favorable à fes fentimens, lui récrivit qu'il trouvoit fort à redire à la liberté qu'il prenoit de faire paffer pour hérétique l'opinion de Jean Scot, fur le facrement de l'autel oppofé à celui de Pafcafe Ratbert; qu'il fouhaitoit conférer avec lui fur cela en préfence de perfonnes intelligentes, pour le faire convenir qu'il n'agiffoit & ne parloit que par prévention; qu'au refte il ne pouvoit accufer Jean Scot d'héréfie en ce point, qu'il ne prît en même-tems faint Ambroife, faint Jerôme, faint Auguftin, & beaucoup d'autres peres, pour des hérétiques. Lantfranc étoit parti pour Rome, quand la lettre de Berenger fut apportée au Bec. L'abbé & les religieux au lieu de la lui faire tenir fecrétement, la laifferent divulguer par toute la Normandie; elle y fit grand bruit, & y fcandalifa beaucoup de gens qui craignirent que Berenger & Lantfranc ne s'entendiffent enfemble fous quelque collufion. Cela fit peine aux amis du dernier qui donnerent la lettre de l'autre à un clerc de l'églife de Reims, qui alloit à Rome, pour la* 1050. *lui rendre. Ce clerc la montra à diverfes perfonnes; & la rendit auffi publique en Italie, qu'elle étoit en Normandie. Elle fut luë publiquement dans le concile qui fe tenoit à Rome l'an 1050. Le pape Leon y cita Berenger pour répondre; mais lui n'ofant comparoître, envoya deux clercs à Rome qui défendirent fort mal fa caufe, ce qui porta le Pape & le Concile à condamner d'héréfie le fentiment de Berenger. Lantfranc qui étoit préfent fut obligé de fe purger du foupçon fur lequel il étoit devenu fufpect d'intelligence avec lui, & de rendre raifon de fa doctrine. Il le fit avec plaifir; il expliqua fes fentimens dont il fit voir la conformité avec la foi de l'Eglife; & prouva fi bien tout ce qu'il avançoit par le témoignage des Peres, que tout le monde fut fatisfait. Mais outre la perfuafion de la pureté de fa foi, il laiffa encore au Pape & aux Peres du concile, une haute opinion de fon fçavoir & de fon mérite. Il fut prié de vouloir fe trouver encore au concile que le Pape indiqua à Verceil pour le mois de feptembre fuivant, afin d'y défendre la vérité contre Berenger qui y fut cité. Celui-ci fit encore défaut; mais Lantfranc y parla admirablement devant le Pape & les Evêques. Toute fa doctrine y fut approuvée & confirmée, & celle de Berenger condamnée de nouveau.*

III. *Lantfranc revint d'Italie à fon monaftere plein de gloire, & animé d'un zele tout nouveau pour la défenfe de la foi de l'Eglife contre fon adverfaire.* L'an 1055. *Le pape Victor II confirma tout ce que fon prédeceffeur Leon IX avoit fait contre Berenger, & fit tenir par fon légat Hildebrand dans la ville de Tours, un concile où l'on donna à Berenger la liberté de défendre fes opinions. Mais il aima mieux les abandonner par la défiance qu'il avoit de fes propres forces; & il s'obligea par ferment à tenir la doctrine commune de l'Eglife, touchant la vérité du corps & du fang de Jefus-Chrift dans l'euchariftie.* *Concil. tom. 9. & vit. Lantfranc. 11-13.* *Il ne tint pourtant pas long-tems fa parole; car il fe mit à dogmatifer dès qu'il fe vit dégagé de la préfence du Légat, fans autre ménagement que celui d'être plus réfervé à l'égard de fes adverfaires. Le pape Nicolas II qui fut élevé fur le faint fiége au commencement de l'année 1059, ne l'eut pas plûtôt appris, qu'il manda Berenger à Rome, pour le faire expliquer nettement fur la foi de l'euchariftie. Lantfranc y retourna en même tems; & pour* L'an 1059. *défendre la vérité, fi elle étoit attaquée; &*

Script. varior. de Berengar. Lantfranc. adv. Bereng. pour demander au nouveau Pape la dispense du mariage de Guillaume duc de Normandie, avec la fille du comte de Flandre sa parente. Il assista au concile de Latran où Berenger abjura son héréſie devant le Pape, & promit solennellement de ne plus s'écarter. Il obtint aussi la dispense qu'il étoit venu demander; mais à condition que le Duc & son épouse batiroient chacun un monastere pour les personnes de leur sexe; ce qui fut ponctuellement exécuté. Berenger après avoir été réfuté en plein concile par Alberic, moine du mont-Cassin & par Lantfranc prieur du Bec, avoit signé une formule de foi catholique, que le cardinal Humbert évêque de Silve-candide * avoit dressée par ordre du Pape & du Concile. Il avoit ensuite brûlé publiquement ses écrits & le livre de Jean Scot. Mais il ne fut pas plûtôt revenu en France, que voyant le roi Henry mort, & se trouvant délivré de la crainte qu'il avoit de la Cour, par le bas âge du nouveau roi Philippes qui étoit en tutelle; il reprit la défense de son erreur, se repentit d'avoir brûlé ses écrits, & en composa un nouveau contre la profession de foi qu'on lui avoit fait faire à Rome, disant qu'elle étoit de Humbert, & non pas de lui. Ce fut pour répondre à cet écrit que Lantfranc composa son traité DU CORPS ET DU SANG DE JESUS-CHRIST.

* Ce n'est point Blanche-Selve; cet évêché a été réuni avec celui de Porto.

L'an 1060.

IV. Pendant ce tems-là, comme les premiers édifices du petit monastere du Bec qui avoient été construits à la hâte sur de mauvais fondemens & avec de méchans matériaux, tomboient en ruine; Lantfranc entreprit au défaut de l'abbé Herluin de le rebâtir tout de nouveau, & de le rendre plus spacieux & plus solide. Il choisit une place moins aquatique & où l'air étoit plus sain. Il conduisit l'ouvrage avec tant de soin & d'habileté, que l'on fut surpris de voir paroître un grand monastere en si peu de tems. Il en fut considéré comme le second fondateur; & il y ouvrit une école dont il fut le premier professeur. Mais lors qu'il commençoit à la rendre florissante, il fut choisi à la sollicitation du duc de Normandie & des grands du pays, pour être le premier

1063.

abbé de saint Etienne de Caen que ce Prince venoit de fonder, suivant les conditions auxquelles il avoit obtenu la dispense de son mariage, de même que la Duchesse sa femme * bâtissoit encore actuellement celui de la sainte Trinité pour des filles dans la même ville. En sortant du Bec, il eut la satisfaction de voir mettre en sa place son cher disciple Anselme, venu des Alpes pour l'entendre & l'imiter, qui de prieur devint abbé du lieu après Herluin, & enfin archevêque de Cantorbery en Angleterre après Lantfranc. Le nouvel abbé de Caen étoit encore occupé de l'établissement de la discipline & des réglemens de son monastere, lors que le duc Guillaume alla en Angleterre recueillir la succession du roi saint Edouard son cousin, qui l'avoit déclaré héritier de sa couronne par son testament. Etant demeuré victorieux de Harold prince Danois, qui avoit voulu lui disputer le royaume, il se fit couronner à Londres le jour de Noel de l'an 1066 par Aelrede archevêque d'Yorck. Dès qu'il se vit dans une possession paisible, il s'appliqua à faire refleurir la religion en Angleterre; & pour mieux réussir dans un dessein de cette importance, il fit venir Lantfranc près de lui du consentement des grands du royaume. Ils firent ensemble le plan d'une réformation générale; & le roi envoya aussi-tôt Lantfranc à Rome pour prendre l'avis & l'approbation du pape Alexandre II sur ce point. A son retour il fut demandé par le clergé & le peuple de Roüen pour remplir la place de leur archevêque Maurille, mort le IX d'août l'an 1067. Par une humilité dont il avoit donné des exemples continuels depuis qu'il étoit religieux; il refusa absolument cette grande dignité, témoignant que s'il osoit il quitteroit encore la charge d'abbé qu'on l'avoit obligé d'accepter malgré lui. Cette modestie ne servit qu'à augmenter encore l'estime que le roi d'Angleterre avoit pour lui; & comme il étoit bien aise de ne le pas éloigner de sa personne, dans les vûës qu'il avoit sur l'église de son royaume, il consentit volontiers que l'on donnât l'archevêché de Roüen à Jean évêque d'Avranches. Il renvoya Lant-

* Mathilde.

L'an 1066.

Script. hist. Anglic.

1067.

franc à Rome, pour faire approuver cette translation au pape Alexandre, & solliciter de nouveau l'affaire de la réformation de la discipline & des mœurs dans l'église d'Angleterre. Lantfranc obtint facilement l'un & l'autre du Pape qui lui donna le pallium *pour le nouvel archevêque de Rouen ; & envoya avec lui trois légats * en Angleterre ; tant pour couronner & confirmer le roi Guillaume, que pour travailler à la réformation des églises du royaume, & le faire souvenir du denier de saint Pierre accordé à l'église Romaine par ses prédécesseurs.*

* Ermenfred év. de Sion, & Jean & Pierre clercs.

L'an 1068.

V. *Les légats tinrent un concile à Windsor, où ils déposérent plusieurs évêques convaincus de crimes, d'ignorance ou d'incapacité, & entre les autres Stigand archevêque de Cantorbery, qui s'étoit emparé de ce siége par brigues & par violence. Il falloit pour remplir dignement cette place vacante, trouver un sujet capable d'être à la tête des évêques du royaume, & chacun jetta les yeux sur l'abbé Lantfranc. Le Roi, les Légats apostoliques, les Prélats & les Grands de la Cour, le prefférent tous fortement d'accepter cette dignité. Mais lui persuadé qu'il n'avoit ni assez de vertu, ni assez de lumiere, ni assez de force pour soûtenir le poids d'une telle charge, s'opposa fortement à ce choix, & allegua plusieurs raisons pour justifier sa résistance. On fut obligé de recourir à l'autorité du pape Alexandre pour le réduire ; son ancien superieur Herluin abbé du Bec y joignit la sienne, par le pouvoir qu'il avoit toujours sur son esprit, & par le droit qu'il s'étoit réservé sur la liberté de ses actions. De sorte que Lantfranc accablé plûtôt que vaincu, se vit contraint avec son extrême répugnance de recevoir l'ordination épiscopale & de monter sur le siége métropolitain de Cantorbery. Il se plaignit au Pape par des lettres très-fortes & très-touchantes, & fit auprès de lui de nouveaux efforts pour être exempté de l'épiscopat. Mais ils furent inutiles, de sorte qu'il fut sacré le dimanche xxix d'août de l'an 1070. Il gouverna son église pendant l'espace de près de dix-neuf ans avec beaucoup d'application, de zele & de sagesse. Il réforma ses clercs & ses religieux, qui vivoient pour la plûpart dans une dissolution égale à celle des laïques les plus dereglés. Il corrigea les vices de son peuple avec beaucoup de succès ; il rétablit dans sa ville & dans son diocése, la paix & la charité que la barbarie des Danois y avoit beaucoup altérée pendant les guerres. Il fit rebâtir la grande église de Cantorbery qui avoit été brûlée ; & rétablit son chapitre qui étoit toujours composé de religieux de l'ordre de saint Benoît, depuis sa fondation faite par saint Augustin l'apôtre du pays. Il répara aussi les autres églises & monasteres de son diocése ; fit bâtir deux nouveaux hôpitaux, qu'il pourvût abondamment de tout ce qui étoit nécessaire pour l'entretien des pauvres & des malades. Il fit revenir tous les biens de l'église qui avoient été aliénés ; il défendit puissamment la liberté & les privileges de ses diocésains, & du reste des peuples de la province contre les prétentions & les entreprises de l'evêque de Bayeux, Eudes frere du roi Guillaume & comte de Kent. Il soûtint pour ce sujet un grand procès dont l'issue lui fut heureuse, & qui lui fit donner la qualité de protecteur avec celle de pere de son peuple. Il affranchit aussi les prêtres de ses paroisses situées hors du royaume de Kent, des charges onéreuses qui les obligeoient d'aller aux Tribunaux ou aux Synodes des évêques voisins ; & il maintint avec une vigueur extrême la primatie de son siége sur toutes les Eglises de l'Angleterre contre l'archevêque d'Yorck, qui avoit ému la contestation dès le commencement de son épiscopat, lors qu'il avoit fallu se faire consacrer à Cantorbery.*

L'an 1070.

Eadmer. l. 1. hist. novor.

VI. *Comme celui-ci n'avoit cédé qu'avec protestation de défendre les prétentions de son église, il fallut porter l'affaire à Rome où ils allerent ensemble, dès que Lantfranc eut reconnû son troupeau & reçu les professions de foi des évêques ses suffragans. Le pape Alexandre II fit à Lantfranc des honneurs extraordinaires ; & comme on étoit surpris qu'il se fût levé lors qu'il étoit entré, il répondit que ce n'étoit point à l'archevêque de Cantorbery qu'il avoit*

Mil. Crisp. vit. Lantfr.

Epist. Lantfr.

rendu cet honneur, mais à son maître ; & qu'il n'oublieroit jamais les leçons qu'il avoit reçuës de Lantfranc dans le monastere du Bec. Ce qu'il faut peut-être moins entendre de ce Pape, que de quelques-uns de ses parens en la personne desquels Lantfranc lui avoit rendu ces services, parce que nous ne voyons pas en quel tems Alexandre auroit pû avoir été son disciple avant son souverain pontificat & son épiscopat de Lucques. Le lendemain de cette réception Lantfranc déclara au Pape que l'ordination des deux prélats qui étoient venus avec lui étoit illégitime, parce que l'un étoit fils d'un prêtre concubinaire, l'autre étoit simoniaque. C'étoient Thomas archevêque d'Yorck, qu'il avoit sacré lui-même sans savoir cette irrégularité, & Remy évêque de Lyncoln. Ces deux évêques obligés d'avoüer la chose, remirent leur bâton pastoral & leur anneau entre les mains du Pape, qui les leur rendit à la priere même de Lantfranc, qui touché de leur disposition, obtint pour eux cette dispense du saint Siége, mais sans conséquence contre l'observation des canons. Il demanda ensuite pour lui-même la permission de se démettre de son archevêché, afin de pouvoir se retirer dans un monastere. Mais le Pape la lui refusa avec la même autorité qu'il avoit employée pour l'obliger à l'accepter. Il lui donna même deux pallium *pour orner sa dignité; l'un qu'il prit de dessus l'autel selon les cérémonies accoûtumées; l'autre dont il se dépoüilla lui-même, & dont il avoit coûtume de se servir quand il officioit, pour lui marquer jusqu'où alloit l'affection qu'il avoit pour lui. Lantfranc trouva bon que l'archevêque d'Yorck proposât les prétentions de son église touchant la primatie de l'Angleterre. Mais le Pape renvoya l'affaire à un concile national qui s'assembleroit sur les lieux, afin qu'on la jugeât sur la tradition & l'usage du pays. Le concile fut convoqué à Winchester l'an 1072 par le Roi qui voulut y assister avec quelques-uns des principaux Seigneurs du royaume. On y prouva par l'histoire ecclésiastique d'Angleterre que le vénérable Bede avoit écrite, par les actes des conciles, & par les décrétales des Papes depuis saint Gregoire le Grand, que l'église de Cantorbery avoit toujours joüi du droit de primatie sur toutes les isles Britanniques; & que les évêques des lieux qui lui étoient contestés par l'archevêque d'Yorck, avoient été ordonnés, cités au synode, & déposés par celui de Cantorbery depuis plus de 140 ans. L'archevêque d'Yorck n'ayant que de foibles raisons à opposer à tant d'autorités, offrit de céder, pourvû que les droits & les honneurs de la primatie se terminassent à la personne de Lantfranc, dont il vouloit bien reconnoître le mérite. Mais notre prélat protestant qu'il ne méritoit aucun honneur personnellement, insista si fortement sur le droit incontestable de son église, qu'elle y fut maintenue par le jugement de tous les prélats & des grands du royaume; & l'archevêque d'Yorck employa la médiation du Roi son patron particulier, pour se réconcilier avec celui de Cantorbery.*

Mil. Crisp. c. 5.

L'an 1071.

L'an 1072.

VII.

L'an 1075.

Lantfranc ayant ainsi fait reconnoître l'autorité de son siége, ne s'appliqua plus qu'à la bien employer pour le service de l'Eglise. Il assembla un concile national à Londres l'an 1075, où il fit beaucoup d'excellens réglemens pour la discipline dont il fut le principal auteur. Son autorité s'étendoit aussi sur l'Etat; car le Roi ayant éprouvé en toutes rencontres son intégrité & sa suffisance; l'établit régent du royaume en son absence, parce qu'il étoit obligé de passer souvent en Normandie, & d'y faire de longs séjours. L'occupation que lui donnoient ces engagemens ne diminuoit pourtant rien ni des exercices particuliers de sa piété, ni de son assiduité à l'étude. Le tems que lui laissoient ses affaires & ses prieres, étoit employé ou à composer des ouvrages pour l'utilité de l'Eglise, ou à méditer sur les vérités éternelles, ou à corriger des exemplaires de l'Ecriture sainte. Il conservoit parfaitement l'humilité dans son élévation, & l'esprit de pauvreté parmi les grandes richesses de son église. Il en regardoit les revenus, comme le patrimoine des pauvres, dont il ne devoit être que le dispensateur fidelle. Enfin Dieu combla la mesure de son mérite par une suite continuelle d'actions

saintes qu'il lui fit faire ; & il le retira à lui pour lui donner la récompense éternelle des travaux qu'il avoit essuyés pour sa gloire & pour le service de son Eglise. Lantfranc mourut le lundi de la Pentecôte qui étoit
1089. *le* XXVIII *de mai l'an* 1089 *, en la* XIX *année de son épiscopat ; d'autres prétendent avec assez d'apparence que sa mort arriva le* XXIV *de ce mois qui étoit un jeudi. Il fut enterré dans la grande église dont il étoit le restaurateur. Lors qu'en* 1130 *il fallut faire la dédicace de cette église le* IV *de mai, on retira son corps avec ceux qui avoient eu la sépulture dans le même lieu. On le remit ensuite en sa place, & il s'en fit une nouvelle translation l'an* 1180. *Il n'en restoit que les plus grands ossemens, les autres avec les chairs ayant éte réduits en poussiere. On les posa sur ses cendres dans une nouvelle caisse de plomb, qui fut*
Hensch. p. 832. 833. *mise devant l'autel de saint Martin. Les martyrologes des Benedictins, ceux de diverses églises de France, d'Allemagne & d'Italie même, principalement ceux qui ont parû depuis Pierre Natal, marquent son nom au* III *jour de juillet que cet Auteur a pris pour celui de sa mort. Mais ceux d'Angleterre mettent sa fête au même jour que les Historiens du même pays, c'est-à-dire, au* XXVIII *ou au* XXIV *de mai ; quelques-uns même marquent le* XXIV *de mars. Plusieurs lui donnent tout publiquement le titre de Saint ; & quelque chose qu'ayent pû dire certains moines Augustins de son tems, & ceux qui ont dans la suite fait valoir leurs calomnies pour noircir sa réputation, parce qu'il avoit voulu les obliger à vivre en vrais religieux ; on ne laisse pas de le regarder toujours comme un homme de bienheureuse mémoire. Mais on ne voit pas qu'elle ait été honorée ni en Angleterre, ni en Normandie, d'une fête publique ou d'un office ecclésiastique. L'Eglise lui fait l'honneur de le compter au rang de ses peres ; c'est-à-dire, de ceux qui l'ont enrichie, instruite ou défendue par leurs écrits. Tous ceux qu'il a laissés ne sont pas venus jusqu'à nous. Ce que l'on en a pû recouvrer a été recüeilli & publié par les soins d'un savant Benedictin de la congrégation de saint Maur, qui a joint à son édition des notes fort utiles. Ces écrits de Lantfranc font connoître qu'il avoit fort bien étudié les anciens Peres latins & les canons de l'Eglise ; qu'il savoit raisonner juste, & presser les adversaires de la vérité par des argumens très-forts. Aussi ses manieres d'écrire & de disputer, qui sont nettes & précises, ont-elles servi de modele à ceux qui dans le siécle suivant, ont introduit la méthode des scholastiques dans la theologie.* Luc d'Achery l'an 1648.

RENVOY.

* SAINT EULOGE, & ses compagnons martyrs à Constantinople l'an 370 sous l'empereur Valens. *Voyez* au V de septembre.

IV. JOUR DE JUILLET.

RENVOIS.

* S. MARTIN, *évêque de Tours.* Ce jour a été destiné en France, & dans plusieurs autres églises de l'occident, à la célébration de la fête de saint Martin. C'est tout à la fois celle de sa translation, celle de sa chaire ou de son ordination, & celle de la dédicace de son église. Mais il est plus à propos de renvoyer le Lecteur à ce que nous en pourrons dire à l'onziéme de novembre, qui est le jour de sa principale fête. IV. siécle.

* Ste ELISABETH, *Reine de Portugal*, veuve, dont la fête a été remise au VIII de juillet, par un décret de l'an 1694. *Voyez* sa vie rapportée en ce jour.

v & vi siécles.

SAINT FLAVIEN II du nom, Patriarche d'Antioche, & saint ELIE Patriarche de Jerusalem.

LE martyrologe Romain joint sous une même solennité la fête de ces deux Patriarches, non-seulement à cause de la société où ils se sont trouvés de leur vivant dans ce qu'ils ont fait, & ce qu'ils ont souffert pour la défense de la vérité orthodoxe contre les hérétiques de leur tems; mais sur-tout parce qu'on s'est persuadé qu'ils étoient morts en un même jour & dans la même année.

Cyrill. vi. Euth. Sabb. & Joh. silent.

ELIE étoit né vers les extrémités de la Palestine, & s'étant dévoüé au service de Dieu dès sa jeunesse; il passa en Egypte pour se retirer dans quelque monastere du pays, où il pût vaquer plus librement aux saintes obligations qu'il s'étoit imposées. Il choisit le desert de Nitrie, où il vêcut assez tranquillement, travaillant à se mortifier le corps par de continuelles austérités, & à élever son esprit pour s'unir à Dieu par la priere & la contemplation. Ce calme dura jusqu'à ce qu'un miserable moine, nommé Timothée Elure, vint mettre le trouble dans l'église d'Alexandrie & par toute l'Egypte. Ce scélérat qui étoit Eutychien de secte, après avoir fait assassiner le patriarche saint Protére, envahit le siége épiscopal d'Alexandrie; & avec ce pouvoir usurpé, il se mit à exercer toutes sortes de cruautés dans la ville & la province contre les catholiques; principalement contre les défenseurs du concile de Calcedoine, qui s'étoit tenu six ans auparavant. Plusieurs solitaires se virent obligés de sortir de l'Egypte, pour se soustraire à cette persécution. Elie quitta alors son monastere de Nitrie, & s'en vint en Palestine avec un solitaire de ses confreres nommé Martyre. Ils se retirerent l'un & l'autre auprès du grand Euthyme, dont la réputation faisoit bruit par tout l'Orient; & ils demeurerent long-tems dans sa laure ou son hermitage, où ils reçurent & donnérent réciproquement de grands exemples de mortification & des autres vertus monastiques. Pendant le carême, c'est-à-dire, depuis l'Epiphanie jusqu'au dimanche des Rameaux, ils se retiroient avec saint Euthyme dans le desert de Ruban vers le Jourdain; desert que l'on croyoit être celui où notre Seigneur jeûna quarante jours & quarante nuits. Pour honorer la pénitence de ce divin Sauveur; ils tâchoient d'imiter un jeûne si extraordinaire. Ils n'avoient commerce avec personne, & ne se voyoient eux-mêmes que le dimanche pour assister aux saints mysteres que célébroit saint Euthyme dans un petit oratoire pour les anachorétes d'alentour. Martyre & Elie quittérent depuis la laure * de saint Euthyme; mais sans s'écarter beaucoup. Elie alla s'établir près de la ville de Jericho, où l'on vit dans la suite tellement accroître sa cellule, qu'il s'en fit deux ou trois monasteres en assez peu de tems. Cet éloignement n'empêchoit pas qu'il ne se rendît exactement tous les ans le lendemain de l'octave de l'Epiphanie avec Martyre auprès de saint Euthyme pour le suivre dans le désert, & se préparer par la rigueur du carême qu'ils y pratiquoient à célébrer dignement la grande fête de Pâques. Etant venus l'un & l'autre pour ce sujet huit jours après l'Epiphanie de l'an 473, il leur prédit qu'ils seroient Patriarches de Jerusalem; mais il leur déclara aussi qu'il n'avoit plus que huit jours à vivre. Il est aisé de se persuader qu'Elie ne quitta

L'an 457.

458.

L'an 473.

* Cette laure ne fut changée en monastere par Martyre devenu patriarche de Jerusalem, qu'en 484.

point ce saint abbé, qu'il ne lui eût rendu les derniers devoirs avec ses autres disciples; mais il paroît qu'il y avoit encore un autre solitaire de son nom auprès de ce Saint durant sa maladie. C'étoit Elie œconome du monastere de saint Theoctiste, qui fut nommé en présence de saint Euthyme, pour être supérieur de la communauté après Domitien son successeur, que ce Saint avoit prédit ne devoir lui survivre que peu de jours. Le patriarche de Jerusalem Anastase retournant des funérailles de saint Euthyme chez lui, amena dans la ville les hermites Elie & Martyre; les ordonna prêtres, & les associa au clergé de l'église patriarchale de la sainte Résurrection. Après la
L'an 477. mort d'Anastase, Martyre fut fait patriarche de Jerusalem; & Elie travailla fortement avec lui & sous lui à purger d'Eutychiens l'Eglise de cette ville & du diocèse, à faire rentrer dans la communion du légitime Pasteur, beaucoup de solitaires schismatiques, que quelques faux moines avoient débauchés.

II. De Flavien. Vers l'an 493.

Martyre eut Sallufte pour successeur sur le siége patriarchal de Jerusalem; & ce fut de son tems que celui d'Antioche étant venu à vacquer par la mort du patriarche Pallade, successeur de Pierre le Foulon*; l'empereur Anastase le fit remplir par FLAVIEN, qui fut ainsi le second des évêques d'Antioche de son nom. Car cent ans auparavant cette église en avoit eu un autre, dont nous avons rapporté la vie au XXI de février. Celui dont nous parlons ici, avoit été religieux à Tilmogne monastere de la seconde Syrie; mais dans le tems de son élection, il étoit membre du clergé de l'église d'Antioche, & étoit député pour en solliciter les affaires à Constantinople. On ne le laissa point long-tems dans la possession paisible de son siége; & cette grande dignité ne fut pour lui qu'un sujet de persécution, de la part de ceux qui portoient envie à son élévation, ou plûtôt qui cherchoient à infecter l'Eglise de cette ville du poison des nouvelle héréfies.

* Après Athanase le Hergnieux.

Celui qui se déclara le premier contre lui, fut un faux évêque d'Hieraple nommé Xenaia esclave de naissance, Manichéen de secte, créature de Pierre le Foulon, le premier qui osa s'élever contre l'honneur dû aux saintes Images, & qui donna la naissance à l'héréfie des Iconomaques. Cet homme qui avoit été sacré évêque, avant que d'être batisé, & sans avoir presque aucune teinture des dogmes de la foi, entreprit de persécuter Flavien dès qu'il s'apperçut qu'il s'éloignoit des traces de ses deux derniers prédécesseurs. Il le fit sommer d'abord de condamner le concile de Calcédoine; autrement, qu'il le feroit déclarer Nestorien. Il attira dans son parti L'an 495.
quelques évêques, à qui les sectes étoient assez indifférentes, & un grand nombre de moines Eutychiens de la premiere Syrie. Ces méchans solitaires s'étant ramassés par troupes à Antioche, allérent attaquer le patriarche 497.
dans son église, & voulurent le forcer de prononcer anathême contre le concile de Calcédoine, & contre l'épitre que le pape saint Leon avoit écrite à Flavien de Constantinople. Mais le peuple d'Antioche se mit en devoir de défendre son évêque; il s'excita par la ville une sédition violente, où plusieurs de ces moines hérétiques furent tués, & leurs corps furent traînés dans la riviere d'Oronte. Cependant les moines de la seconde Syrie, parmi lesquels l'évêque Flavien avoit été élevé, ayant appris ce qui se passoit à Antioche, vinrent à son secours. Mais leur zele

Evagr. hist. l. 3. c. 31. Theoph. chron. p. 122. 129. 131.

zele excessif donna lieu à un nouveau tumulte qui mit toute cette église en combustion.

III. L'Empereur Anastase qui n'étoit alors ni Catholique, ni Eutychien formé, & qu'on croyoit seulement de la secte de ceux qu'on appelloit Acephales ou sans Chef, avoit mis vers l'an 496. Macedone sur le siége de Constantinople en la place d'Euphême prélat catholique, mais séparé de communion d'avec le Pape, au sujet d'Acace l'un de ses prédécesseurs, dont on vouloit à Rome qu'il effaçât le nom des dipty-ques de son église. Macedone n'étoit pas moins orthodoxe qu'Euphême, que l'Empereur n'avoit banni que parce qu'il avoit défendu la foi catholique, & qu'il l'avoit menacé des censures de l'Eglise, s'il persistoit dans la communion des hérétiques. Mais on l'accusa d'avoir eu la foiblesse de signer autrefois l'hénotique de Zenon *, c'est-à-dire, l'édit de conciliation sous prétexte de rechercher la paix; outre qu'il demeura séparé de Rome comme son prédécesseur, parce qu'il s'obstina à retenir le nom d'Acace dans les dip-tyques. Cela ne l'empêcha point d'entretenir la communion avec les autres Patriarches de l'Orient qui étoient catholiques; je veux dire avec saint Flavien d'Antioche & saint Elie de Jerusalem, qui avoit été élû vers l'an 495 après la mort de Sallufte, successeur de Martyre; & qui n'avoit point fait aussi difficulté de communiquer avec saint Euphême prédécesseur de saint Macédone. L'Empereur Anastase fut trompé dans l'opinion qu'il avoit euë de Macédone, en le substituant à Euphême. L'union qu'il voyoit entre Elie de Jerusalem & lui, causa du trouble dans son esprit; & lors qu'il sçut que Flavien d'Antioche étoit entré dans les mêmes sentimens qu'eux, sa fureur s'augmenta de telle sorte, qu'il résolut de perdre ces trois Patriarches à la fois. N'ayant pû fléchir l'esprit de Macédone pour le porter à condamner le concile de Calcédoine, il lui fit imputer mille calomnies, afin de le décrier, & de faire croire qu'il y avoit du fondement aux plaintes qu'il faisoit de lui; & à la peine du bannissement auquel il le condamna, en lui faisant perdre son siége. Il mit en sa place Timothée, & il n'y eut point d'efforts qu'il ne fît pour porter Flavien & Elie à approuver son établissement. Ils n'en voulurent rien faire l'un & l'autre, parce qu'ils ne voyoient dans le procédé de l'Empereur, que violence & qu'injustice, sur tout après que Macédone se fût purgé par serment de tout ce que ce prince & ses ennemis lui imputoient * sur ses mœurs & sur sa foi. Ils se contentérent seulement de communiquer avec ce Timothée croyant qu'il avoit des sentimens orthodoxes; en quoi néanmoins ils reconnurent depuis qu'il les avoit trompés par les lettres captieuses qu'il avoit envoyées aux évêques d'Orient pour leur demander leur communion. L'Empereur se trouva offensé de ce que Flavien & Elie refusoient de souscrire à la déposition de Macédone, & de ce qu'ils autorisoient les défenseurs du concile de Calcédoine. Il se déclara plus ouvertement que jamais l'ennemi de ce concile, & donna sa protection à tous ceux qui voulurent s'élever contre; ce qui excita dans l'Eglise des troubles & des scandales déplorables. Elie de Jerusalem apprenant qu'il avoit reçu très-favorablement deux cens moines séditieux & hérétiques de Syrie, venus à Constantinople sous la conduite du fameux Severe qui fut depuis héréfiarque; résolut pour s'opposer aux maux qu'ils vouloient faire d'envoyer à ce Prince plusieurs solitaires catholiques de Palestine, à la

Marginal notes:

* Prédecesseur de l'empereur Anastase.

Theodor. Lect. l. 2. collect.

Cyrill. vit. S. Sab.

Cyrill. vit. Sabb. c. 13.

L'an 510.

* On dit même qu'il n'a qu'il eût jamais signé l'henotique de Zenon.

tête desquels il mit le célébre saint Sabas, supérieur général des monasteres & des hermitages de sa province. Anastase traita saint Sabas avec honneur à cause de la haute réputation de sa sainteté; mais comme il étoit toujours fort prévenu contre Elie, il se plaignit que ce prélat soûtenoit le concile de Chalcédoine, qu'il avoit entraîné le patriarche d'Antioche Flavien dans ses sentimens, & qu'il traversoit les desseins du synode assemblé à Sidon en Phenicie pour la condamnation des Nestoriens.

Cyrill. vit. Sab. supr.

L'an 511.

IV. Par ce synode de Sidon, l'Empereur entendoit un faux concile qu'il avoit convoqué pour l'Asie, la Syrie & la Palestine; & ces Nestoriens qu'il s'agissoit de condamner dans cette assemblée n'étoient autres que les catholiques mêmes, que les Eutychiens par malignité ou par ignorance décrioient comme des sectateurs de Nestorius. Saint Sabas après avoir tâché d'adoucir l'esprit de l'Empereur & fini sa légation, alla passer l'hiver à Calcédoine, & se transporta de là en Cappadoce lieu de sa naissance, avant que de retourner en Palestine. Cependant les patriarches Elie de Jerusalem & Flavien d'Antioche, étoient allés au faux concile de Sidon où dominoit le misérable Xenaia, évêque prétendu d'Hieraple dont nous avons parlé, & qui se faisoit appeller alors Philoxêne. On y condamna le concile de Calcédoine, selon le desir de l'Empereur; & l'on y fit valoir tous les dogmes impies de l'hérésiarque Eutychès & de Dioscore d'Alexandrie. Elie & tous les prélats catholiques y furent fort mal traités; mais plus que tous les autres le patriarche Flavien, parce qu'on l'accusoit d'avoir lâchement trompé l'Empereur qui ne l'avoit fait évêque d'Antioche, que dans l'espérance qu'il condamneroit le concile de Calcédoine, comme avoient fait ses deux prédécesseurs. On voulut procéder à sa déposition & à celle même d'Elie de Jerusalem dans ce conciliabule de Sidon; mais ces deux prélats détournérent le coup pour cette fois par des lettres qu'ils écrivirent à l'Empereur, qui crut devoir user de quelque modération à leur égard en considération de saint Sabas. Cette condescendance ne fit qu'augmenter la haine & la fureur de Philoxêne Xenaia, & de Soteric de Césarée * président du conciliabule. Ils firent si bien par leurs calomnies & leurs instantes sollicitations, qu'ils irritérent de nouveau l'esprit de ce Prince contre les deux patriarches, en lui persuadant qu'ils se mocquoient de lui sans cesse, & qu'ils parloient outrageusement de sa majesté.

* En Cappadoce, & non en Palestine.

Anastase s'étant ainsi laissé surprendre, donna tout pouvoir à Xenaia & à ceux de sa cabale; qui pour parvenir à leurs fins commencérent par corrompre une partie du peuple d'Antioche avec de l'argent. Puis ils tourmentérent le patriarche Flavien de telle sorte, qu'ils le contraignirent de prononcer anathême contre le concile de Calcédoine; ensuite de quoi ils le chassérent honteusement de son siége & de sa ville métropolitaine. La peine de l'exil servit sans doute à lui faire expier une faute que sa foiblesse seule lui avoit fait commettre. Car on est persuadé que la violence de ses ennemis ne fut point capable de lui faire changer les sentimens qu'il avoit de la foi orthodoxe, & qu'il reprit même avant que de mourir, la défense du concile de Calcédoine. Plusieurs ont tâché même de nous faire croire que tout ce qu'on a avancé de cette chûte de notre Saint, n'étoit qu'une imposture inventée par ses ennemis, comme ils inventérent aussi celle d'Elie de Jerusalem.

Cyrill. vit. Sabb. c. 14. trad. d'And. vel. c. 78. ap. Sur. 5. dec.

L'an 512.

Baron. annal. 512. fuse & not. ad martyr. p. 281.

Evagr. l. 3. c. 31. 32. 33.

On peut voir les raisonnemens que

le cardinal Baronius a employés pour nous le prouver. Il insiste principalement sur la falsification qu'il prétend avoir été faite par les hérétiques aux lettres de quelques moines de Palestine écrites à Alcison évêque de Nicople, & au passage de la vie de saint Sabas, composée par son disciple Cyrille contenant le fait dont il s'agit, passage rapporté dans le VII concile général sans cette circonstance. Mais il ne produit rien de convainquant. On voit assez que les Eutychiens ne cherchoient point tant à le rendre leur sectateur, qu'à lui faire perdre son siége qu'ils vouloient donner à un de leurs chefs; contens de lui avoir fait perdre à ce qu'ils croyoient la gloire d'une confession catholique, ils se soucierent peu de le conserver, ou pour mieux dire ils se vengérent de ce qu'il condamnoit nommément Eutychès & Dioscore avec Nestorius, dans le tems qu'il ne souscrivoit à la condamnation du concile de Calcédoine, que pour donner quelque chose à la volonté de l'Empereur Anastase en faveur de la paix de l'Eglise.

Nicen. II. act. c. 85.

V. Il seroit peut-être moins difficile de justifier la conduite d'Elie de Jerusalem qu'on a accusé d'une semblable foiblesse, quoi qu'on lui ait fait comme à Flavien la justice de le croire toujours orthodoxe dans ses sentimens intérieurs. Quelques-uns prétendent que pour pacifier les choses, étant encore à Sidon durant la tenuë du conciliabule, il écrivit à l'Empereur qu'il vouloit bien ne point admettre le concile de Calcédoine. Ils alléguent pour le prouver, le témoignage de Theodore le Lecteur, & celui de Theophane deux Auteurs anciens sans doute; mais on pourroit leur opposer celui d'un Auteur encore plus ancien, & sans contredit plus sûr & plus exact, qui n'est autre que ce Cyrille le disciple de saint Sabas, dont nous avons déja parlé. Cet écrivain reconnoissant la faute de Flavien, toute involontaire qu'elle étoit, nous apprend de quelle maniere Dieu empêcha Elie de tomber dans une semblable par la prudence & le courage de saint Sabas.

Vales. not. ad Theod. Lect. p. 167.

Theod. l. 1. coll.

Theoph. chronogr.

Cyrill. vit Sab. c. 78. ap. Sur.

Les hérétiques par l'autorité de l'Empereur, établirent sur le siége d'Antioche en la place de Flavien, Severe ce méchant moine que nous avons vû aller à Constantinople à la tête de deux cens de ses semblables, & qui fut le chef de cette secte d'Acephales que l'on a depuis appellés Sévériens de son nom. Cet hérésiarque s'étant saisi de l'autorité patriarchale, fit souffrir des maux incroyables à tous ceux qui refuserent de communiquer avec lui dans la ville d'Antioche. Il écrivit à divers Evêques, & principalement à Elie de Jerusalem pour lui demander sa communion. Un premier refus ne le rebuta pas; il lui demanda encore la même chose depuis, mais à main armée, & de la part de l'Empereur. Il lui envoya de nouvelles lettres par des moines accompagnés de quantité de gens de guerre, pour faire violence à ceux qui ne feroient pas de son sentiment, ou qui refuseroient de condamner le concile de Calcédoine. Saint Sabas sachant le péril extrême où se trouvoit le patriarche Elie, assiégé dans Jerusalem par ces soldats & par les moines hérétiques de Syrie, sans aucune espérance de secours, rassembla les plus résolus & les plus vertueux d'entre les religieux & les anachorétes du pays; & par une générosité toute singuliere, il alla percer la foule qui environnoit le Patriarche. Il chassa ceux que l'Empereur avoit envoyés & tous les gens du parti de Severe; comme s'il eût chassé devant lui, & le bâton à la main, de misérables esclaves. L'Empereur irrité de cette hardiesse, envoya

Cyrill. vit. Sab. c. 78. ed. lat.

L'an 513.

à Jerusalem le commandant Olympe avec les troupes qui étoient dans la Palestine, pour contraindre le patriarche Elie d'accorder sa communion à Severe, ou pour le chasser de son siége s'il persistoit dans sa résolution. Il l'y trouva inébranlable ; & selon l'ordre qu'il avoit reçû de l'Empereur, il l'envoya en exil, & mit en sa place Jean fils de Marcien, qui étoit entré dans la communion de Severe, & avoit anathématisé le concile de Calcédoine. Saint Sabas n'eut pas plûtôt appris ce qui se passoit à Jerusalem, qu'il rassembla promptement une armée de solitaires pour retourner au combat. Mais Elie étoit déja transporté, & Olympe n'étoit plus dans la ville. Il y trouva seulement le nouveau patriarche Jean, auquel il fit changer de sentiment, en le portant à quitter le parti de Severe pour embrasser la foi du concile de Calcédoine.

Theoph. chron. p. 134.

VI. Ce récit de Cyrille rend très-probable ce que l'historien Evagre rapporte d'une lettre des religieux de la Palestine à l'évêque Alcison, dont nous avons parlé, où ils témoignoient que le patriarche Elie ayant donné sa confession de foi aux sectateurs d'Eutychès & de Dioscore, pour la présenter à l'Empereur ; ceux-ci l'avoient corrompuë par quelques changemens, pour faire croire qu'il étoit de leur sentiment ; & que depuis ayant désavoüé ce que ces hérétiques lui avoient fait dire, il avoit produit l'explication de sa créance telle qu'il l'avoit dressée d'abord. Quoi qu'il en ait pû être de la conduite que la violence des hérétiques auroit obligé les patriarches Elie & Flavien, de tenir à l'égard du concile de Calcédoine, il faut convenir que l'un & l'autre purifiérent ce qu'il y auroit eu de défectueux par le feu des tribulations qu'ils souffrirent dans leur exil ; Flavien à Petra en Arabie où il étoit relegué ; Elie au diocêse d'Aile qui lui avoit été prescrit pour le lieu de son bannissement. Ils y furent regardés l'un & l'autre comme de généreux défenseurs de la foi orthodoxe, pour la cause de laquelle tout le monde savoit qu'ils avoient été chassés de leurs siéges. Flavien étoit renfermé dans la ville de Petra avec d'autres évêques catholiques, que l'on y conduisit chargés de chaînes, & quantité d'ecclésiastiques & de religieux que l'on n'avoit pû porter à recevoir la communion de Severe. Elie de son côté sembloit avoir emporté avec lui la bénédiction du ciel que Dieu avoit attachée à sa présence dans le tems qu'il gouvernoit son église. Car Cyrille a remarqué que depuis son exil la famine, la sécheresse, les sauterelles & d'autres fleaux, affligérent la Palestine pendant les cinq ans entiers qu'il eut encore à vivre ; ce qui réduisit à une extréme nécessité la plûpart des monasteres de saint Sabas, parce qu'ils n'avoient point de revenus. Ce saint abbé avoit accoutumé d'aller visiter tous les ans le patriarche dans le diocêse d'Aile durant son bannissement, & de demeurer quelques jours avec lui à s'entretenir des choses de Dieu & du salut des hommes. La cinquiéme année qui étoit de Jesus-Christ 518, il se sentit inspiré de lui rendre cette visite annuelle plûtôt qu'il n'avoit accoûtumé ; & il mena avec lui deux autres supérieurs de monasteres, Etienne & Euthale. Elie les reçut avec tant de joye, qu'il paroissoit avoir oublié les maux que lui faisoient souffrir son exil & sa grande vieillesse. Il les retint plusieurs jours au delà du tems qu'ils avoient destiné pour demeurer auprès de lui. Il ne manquoit point de venir chaque jour manger avec eux à l'heure de None, c'est-à-dire, à trois ou quatre * heures après midi ; & les entretenoit alors avec beaucoup d'affection

Evagr. l. 3. c. 31.

Vit. Sab. c. 15. trad. d'And.

L'an 518.

* C'étoit à 4. heures dans les grands jours.

& d'ouverture de cœur, demeurant tout le reste du tems dans la retraite & le silence, sans que sa compagnie l'empêchât de garder la solitude avec sa régularité ordinaire. Le neuviéme jour de juillet, ces trois abbés s'étant rendus à leur ordinaire dans le lieu où ils devoient prendre leur repas, attendirent long-tems le Patriarche qui ne vint que sur le minuit. Lors qu'il parut, il leur dit comme tout troublé & les larmes aux yeux, de manger sans lui parce qu'il ne pouvoit leur tenir compagnie. Ils lui en demanderent la raison; il leur dit en jettant un profond soûpir, que l'empereur Anastase venoit de mourir; & qu'il falloit que dans dix jours il le suivît en l'autre monde, afin qu'ils plaidassent leur cause l'un & l'autre, devant le terrible tribunal de Dieu. Saint Sabas avoit eu la nuit précédente une révelation toute semblable; car il avoit vû comme la foudre du tonnerre lancée d'enhaut sur l'Empereur, qui lui avoit paru rendre l'esprit s'enfuyant dans les lieux les plus écartés de son palais pour tâcher d'éviter son malheur; ce qui marquoit de plus le genre de la mort de ce Prince sans obscurité. On prétend aussi que le patriarche Flavien fut averti par une faveur du ciel, aussi miraculeuse du jour de la mort de l'Empereur, de la sienne, & de celle de son saint collegue à qui il en écrivit; c'est ce qui ne paroît appuyé que sur l'autorité du Pré spirituel, dont l'Auteur pourroit bien s'être trompé lors qu'il a marqué que suivant cette prédiction, les deux saints patriarches étoient morts deux jours après l'Empereur. Ils moururent ainsi l'an 518 dans le mois de juillet, & en un même jour selon l'opinion commune; & il se pourroit bien faire que cette rencontre auroit donné lieu à ce qui est dit dans le Pré spirituel, où l'on n'a point toûjours gardé une exactitude fort scrupuleuse sur la vérité des faits qu'on y rapporte. Leur mort n'a pu arriver qu'après le IX de juillet, qui fut le jour * de celle de l'empereur Anastase; & l'on ne sçait point la raison qui a fait marquer leur fête au IV du même mois dans le martyrologe Romain. L'Eglise les reconnoît aujourd'hui pour Saints l'un & l'autre; & de divers Auteurs anciens qui ont parlé d'eux après leur mort, les uns (1) ont donné à saint Elie la qualité de *Défenseur du concile de Calcédoine*; les autres (2) ont qualifié saint Flavien *Patriarche catholique & confesseur de Jesus-Christ.* Mais rien n'est plus propre à justifier la mémoire de ce dernier, que le procédé du concile de Tyr, qui pria l'empereur Justin I & les évêques du concile assemblé à Constantinople au commencement de son regne, d'agréer que le corps de ce saint homme fût rapporté du lieu de son exil en son église d'Antioche, & que son nom fût inscrit dans les diptyques sacrées, conformément aux désirs & aux vœux de tout le peuple; étant juste de lui rendre cet honneur, pour avoir tant souffert pour la défense de la vraye foi. On voit son nom marqué au XXVII de septembre dans quelques livres d'église dont les Grecs se servent. Mais pour ce qui est de saint Elie, on ne trouve rien de son culte chez les Grecs, ni chez les Latins, avant que Baronius l'eût inséré de son autorité privée dans le martyrologe Romain.

Marginal notes:

Cyrill. supr.

Prat. spirit. c. 35.

L'an 518.

Cyrill. supr. Evag. l. 4. c. 1.

* D'autres disent que ce fut le VIII.

(1) *Victor Tunnun. chron. Cos. Importuno jun.*

(2) *Marcellin. chron.*

Bult. l. 4. hist. mon. d'Or. p. 714.

Papebroch de Patr. Hier. s. Boll. t. 3. mai prelim. p. 26.

AUTRES SAINTS DU IV JOUR DE JUILLET.

I. SAINTE BERTE, VEUVE, Abbesse de Blangy en Artois.

VII & VIII siécle.

I. *Ap. Mabill. sec. 6. part. 1. p. 451. Bai. t. 4. c. 31.*

L'Histoire de cette Sainte a été obscurcie par tant de faussetés grossieres, & tant de fables insipides, que l'on est réduit maintenant à n'en plus croire que quelques faits généraux. Elle étoit fille du comte Rigobert l'un des Seigneurs de la Cour de Clovis II, & d'Ursane parente d'un petit roi de Kent en Angleterre. A l'âge de vingt ans elle fut mariée à un grand seigneur nommé Sigefroy allié, dit-on, à la famille royale, & elle en eut cinq filles qui furent sainte Gertrude, sainte Deotile, & trois autres appellées Emme, Gése, & Ghestede, dont les deux dernieres moururent en bas âge. Elle vécut avec son mari pendant l'espace de vingt autres années. Mais la mort de Sigefroy l'ayant remise dans sa premiere liberté, & voyant tous ses enfans élevés en un âge à pouvoir se passer de ses soins; elle prit le voile de religieuse, & se renferma dans le monastere qu'elle avoit fait bâtir à Blangy, sur la riviere de Ternois au diocêse de Therouenne dans le pays d'Artois, qui étoit un des fonds de son patrimoine. Gertrude & Deotile qui étoient déja nubiles, se retirerent avec elle & se consacrerent au service de Dieu sous sa direction. Car elle avoit été constituée abbesse de son monastere. Quelques années après, sainte Berte se vit persécutée par un homme de qualité nommé Hruotgard ou Roger qui vouloit épouser sa fille Gertrude. Elle avoit tâché souvent de lui faire finir ses poursuites; mais étant venu un jour au monastere plein d'impatience, il protesta qu'il n'en sortiroit point qu'on ne lui eût accordé ce qu'il souhaitoit. L'abbesse pour le couvrir de confusion, & l'obliger enfin à un désistement, plaça Gertrude à un des coins de l'autel & Deotile à l'autre, & dit à Roger : » Vous voyez Gertrude qui a reçu le » voile de la main des Evêques; elle » appartient à Dieu; auriez-vous bien » la hardiesse de la lui ravir? Roger confus & étourdi de ce discours sortit brusquement; & dans la résolution de se venger de l'affront qu'il croyoit avoir reçu, il vint à la Cour accuser la Sainte d'une infidélité envers le Roi, comme si elle eût fait quelque entreprise contre le bien de l'Etat. La calomnie trouva créance dans l'esprit des Ministres, & Berte fut mandée en Cour pour répondre. Roger alla l'attendre sur les chemins pour lui faire outrage; mais elle fut secouruë fort à propos par un autre officier nommé Raoul, qui la garantit de l'insulte & la conduisit sûrement. Thierry III regnoit encore alors; & ayant été informé dans cet intervalle de l'innocence & du mérite de la Sainte, il la reçut très-favorablement, & la prit sous sa protection. Ainsi elle tira de cette persécution un avantage auquel elle ne s'étoit pas attenduë.

Vers l'an 646. — *666.* — *L'an 686.* — *Vers l'an 690.*

Lors qu'elle fut retournée à Blangy, elle s'appliqua principalement à regler sa communauté qui n'étoit pas encore entiérement formée. Elle acheva l'édifice de son monastere qui étoit spacieux; elle y bâtit trois églises, & les fit dédier l'une sous le nom de saint Omer patron du diocêse, pour les prêtres de sa communauté; l'autre sous celui de saint Vaast évêque d'Arras; la troisiéme sous celui de saint Martin de Tours, en l'honneur duquel elle fit faire encore sept églises en différens endroits de ses terres. Après avoir II.

Vers l'an 696. pourvû à tout ce qu'elle croyoit néceſſaire pour rendre ſtable l'établiſſement de ſon monaſtere, & l'avoir rempli de ſoixante religieuſes; elle ſe démit de la charge d'abbeſſe, & établit ſa fille Deotile en ſa place. Les religieuſes y ſubſiſterent juſqu'aux incurſions des Normands qui leur firent prendre la fuite vers la fin du neuviéme ſiécle, & brûlerent le monaſtere de Blangy. Il fut rétabli depuis, mais pour des religieux de ſaint Benoît, que le comte de Flandres y fit venir l'an 1032, après avoir remis la maiſon en poſſeſſion de ſes terres & de ſes anciens revenus. Il ſubſiſte encore maintenant dans le diocêſe de Boulogne, mais toujours compris dans l'Artois à deux lieuës de Heſdin.

Sainte Berte ayant quitté la qualité d'abbeſſe ſe renferma dans une cellule, pour ne plus s'occuper qu'à la priere & à la contemplation. Mais elle ne fut pas entiérement déchargée des ſoins ſpirituels de la communauté. Tous les jours à une certaine heure l'abbeſſe Deotile accompagnée de ſa ſœur Gertrude & de toutes les religieuſes, alloit la voir par une chapelle que les évêques de Therouenne & d'Arras, avoient conſacrée pour l'uſage de la cellule où elle s'étoit recluſe. Berte ouvroit une fenêtre qui donnoit ſur cette chapelle, & faiſoit delà une inſtruction à toute la communauté, puis ſe renfermoit.
L'an 725. Elle garda cette conduite, & pratiqua tous ſes exercices dans une grande uniformité juſqu'à l'âge de 79 ans, au bout deſquels elle mourut en paix le IV jour de juillet vers l'année 725.

III.

895. Son corps demeura enterré dans ſon monaſtere de Blangy juſqu'à ce que l'an 895 la crainte des Normands obligeât les religieuſes de pourvoir à leur ſûreté. A l'approche de ces Barbares, elles s'enfuirent avec les reliques de ſainte Berte & de ſes deux filles ſainte Gertrude & ſainte Deotile. Elles s'embarquerent ſur le Rhin qu'elles remonterent juſqu'à Mayence. On tenoit alors un concile dans le palais royal de Tribur qui étoit entre Mayence & Oppenheim, en préſence d'Arnoul roi d'Allemagne, qui fut déclaré Empereur à Rome l'année ſuivante. Les religieuſes de Blangy s'y rendirent avec leurs reliques pour demander quelques aſſiſtances dans leurs beſoins. Rotrude abbeſſe d'Erſtein au deſſus de Straſbourg, s'y étant trouvée pour les affaires de ſon monaſtere, eut compaſſion d'elles, & les retira généreuſement dans Erſtein. Peu de tems après elle fonda pour ces religieuſes étrangeres un monaſtere * en l'honneur de ſainte Berte de Blangy dans un lieu peu éloigné. Elle les y établit avec leurs reliques, leur donnant ainſi le moyen de vivre ſelon leurs uſages; & leur fit retrouver, autant qu'il lui fut poſſible dans ſon pays, ce qu'elles avoient perdu dans celui d'où la fureur des payens les avoit chaſſées. Le monaſtere de Blangy que les Normands avoient ruiné, fut rebâti dans l'onziéme ſiécle & donné à des moines qui eurent le crédit d'y faire revenir les corps de ſainte Berte & de ſes deux filles, du monaſtere des religieuſes d'Alziac près de Straſbourg. Il eſt à croire que tout ne fut pas renvoyé, & qu'on retint quelques parties de leurs reliques, tant pour ce monaſtere que pour celui d'Erſtein. Elles furent depuis conſervées avec beaucoup de ſoin à Blangy, jusqu'à ce que la guerre que Charles-Quint & François I ſe firent au XVI ſiécle dans le diocêſe de Therouenne, obligea les moines de ſe réfugier dans Saint Omer. Elles demeurerent quelque tems dans l'hoſpice du monaſtere de ſaint Jean du Mont, qui avoit été ruiné avec la ville de Therouenne l'an 1553; & elles furent enſuite rapportées à Blan- L'an 1555.

* Alziac.

gy, où elles sont en grande vénération aux peuples. On laissa seulement à Saint Omer la machoire de sainte Berte & celle de l'une de ses deux filles. On célébre deux fètes de sainte Berte dans l'année; la premiere au IV de juillet jour de sa mort; la seconde se fait l'onziéme d'octobre jour de sa translation.

Mabill. p. 462.

II. SAINT UDALRIC, ou SAINT ULRIC, Evêque d'Ausbourg en Allemagne.

x. siécle.

I. UDALRIC, que nous appellons saint *Ulric*, sorti d'une très-ancienne noblesse de la vraie Allemagne, c'est-à-dire, de la Souabe; fut fils du comte Hucbaud, & de Thietberge fille de Burchard, que l'on croit avoir été le premier Duc titulaire de la haute Allemagne *. Il vint au monde l'an 893 si foible & si maigre, qu'il tomba dans une langueur dont il seroit mort, si on ne l'eût sévré au bout de douze semaines de vie. Dès qu'il eut quitté le lait, on le vit croitre en peu de jours dans un embonpoint, qui fit le sujet de l'étonnement de ceux qui l'avoient connû auparavant. Lors qu'il fut en état de se passer du secours des femmes, ses parens le mirent en pension dans l'abbaye de saint Gal qui étoit alors très-florissante; & pour les exercices de la piété chrétienne, & pour les études mêmes. Il fit de grands progrès dans les lettres, & plus encore dans la science de la religion, & dans la vertu sous ses maîtres Waning & Hartman, qui prirent un soin tout particulier de son éducation. De sorte que les religieux de la maison considérant qu'il pourroit un jour faire beaucoup d'honneur à leur communauté, l'obsédérent de bonne heure par toutes sortes de pieux artifices, pour lui persuader d'embrasser leur institut. Ils rédoublerent leurs sollicitations, quand ils le virent parvenu à l'âge de pouvoir déliberer par lui-même sur un genre de vie. Ulric se voyant si vivement pressé, les pria de lui donner du tems pour y penser. Il alla aussi-tôt consulter sa mere spirituelle l'illustre vierge sainte Guiborat, qui étoit recluse près de saint Gal, & qu'il avoit coûtume de visiter dans le tems que l'on donnoit aux pensionnaires de l'abbaye pour leur recréation. L'affaire lui parut si importante, que pour tâcher de connoître la volonté de Dieu, elle s'imposa un jeûne de trois jours qu'elle passa en prieres. Elle lui répondit au bout de ce terme, qu'elle ne le croyoit point appellé à l'état monastique; mais que la providence divine le destinoit à l'épiscopat, où il auroit à travailler & à souffrir pour l'église de Jesus-Christ, beaucoup plus qu'aucun de ceux qui l'auroient précédé dans le siége qu'il devoit occuper. Ulric après cette réponse ne demeura plus beaucoup de tems à saint Gal; il retourna auprès de ses parens, qui le voyant porté à l'étude & à la piété, le donnerent à l'évêque d'Ausbourg Adalberon, pour satisfaire l'inclination qu'il avoit à servir l'Eglise. Ce prélat qui connoissoit déja son esprit & sa vertu; & qui avoit d'autant plus d'égard à la grandeur de sa naissance, qu'il étoit lui-même fort avancé à la Cour & employé au ministere de l'Etat, le reçut avec beaucoup de joye. Il le fit d'abord Camérier de son église, dont l'office étoit de distribuer les ornemens des autels & les habillemens des clercs; & le voyant croître de jour en jour en sagesse & en capacité, il chercha tous les moyens de l'attacher à son église en le faisant chanoine. Il le combla de bienfaits, dans l'espérance de se servir utilement de lui pour l'administration des affaires de son diocêse.

Gerard. ap. Mabill. sæc. 5. p. 421.

* De Souabe.

L'an 893.

V. le 2. de may.

II. Le jeune bénéficier n'avoit encore alors

alors que seize ans; & avant que de se rendre tout à fait sédentaire à son emploi, il eut la dévotion d'aller à Rome visiter les tombeaux des saints Apôtres. Le Pape qu'il alla voir lui fit beaucoup d'accueil; & après lui avoir appris la mort de son évêque Adalberon, il voulut le charger de l'évêché d'Ausbourg. Ulric étonné de ces offres, s'en excusa fortement sur son incapacité & sur son défaut d'âge. Le Pape * qui ne le croyoit peut-être pas si jeune, lui dit que s'il refusoit cette église, lors qu'elle étoit en paix & dans un état florissant, il seroit un jour obligé de la prendre en un tems de trouble & d'adversité. A son retour il trouva que l'on avoit établi Hiltin évêque d'Ausbourg à la place d'Adalberon; mais ne s'accommodant pas de ses manieres aussi facilement que de celles de son prédécesseur, il prit occasion de la mort de son pere pour revenir auprès de sa mere, qui avoit besoin de consolation & d'assistance. Il vécut dans la maison paternelle aussi réguliérement qu'il avoit fait dans le monastere de saint Gal, suivant exactement les préceptes d'humilité, d'abstinence, de chasteté & de désintéressement qu'il avoit reçus de sa bienheureuse maîtresse sainte Guiborat. Il se servoit fort utilement des remedes qu'elle lui avoit prescrits contre la tentation; & pour mieux se souvenir des maximes salutaires qu'elle lui avoit données pour son salut, il portoit toujours une ceinture de laine, dont elle s'étoit servie long-tems & dont elle lui avoit fait présent. Il avoit pendant le jour sur l'estomach un petit coussin dur & piquant qu'elle lui avoit tissu elle-même de son cilice, & c'étoit son oreiller pour la nuit. Elle ne cessa point de le traiter comme son fils, tant qu'elle vécut; & elle ne le perdit jamais de vûë dans le chemin du ciel, lors même qu'il n'étoit plus auprès d'elle. Peu de mois avant sa mort, elle vit l'accomplissement de la prédiction qu'elle lui avoit faite de son épiscopat. L'évêché d'Ausbourg vint à vacquer l'an 924 par la mort d'Hiltin; & Ulric fut nommé pour remplir sa place, par le roi de Germanie Henry l'Oyseleur. On ne peut nier que la brigue de Burchard II duc de Souabe son oncle maternel, & celle de quelques autres de ses parens, n'eût eu part à ce choix. Mais Dieu voulut se servir de cette voye, toute défectueuse qu'elle étoit, pour faire connoître au Prince le mérite de son serviteur, & pour lui faire exécuter sa volonté. Ulric âgé pour lors de 31 ans, se vit contraint d'accepter cette charge, & il fut ordonné le jour de la fête des saints Innocens qui tomboit au mardi, quoique le sacre des évêques ne se fît ordinairement que le dimanche.

L'an 909.

* C'étoit plûtôt Serge III que Marin II.

Eckchard de Casib. Mon. S Gallic. 56. Mabill. p. 416. n. 6.

L'an 924.

III. Il éprouva dès la premiere année la vérité de ce qu'on lui avoit prédit à Rome, touchant la désolation de son église & de son pays. Les Barbares qui étoient Hongrois & Esclavons, avoient déja brûlé sa cathédrale, & pillé sa ville dans une irruption qu'ils avoient faite peu de tems avant la mort de son prédécesseur. Ils ravageoient encore actuellement le plat pays; & étant venus fondre ensuite sur l'abbaye de saint Gal & sur les lieux d'alentour, ils massacrerent sainte Guiborat dans son oratoire. La désolation étoit si grande, que le nouvel évêque d'Ausbourg ne put trouver personne qui fût en état de contribuer à rebâtir son église. Il éleva cependant un édifice sur ses ruines afin de pouvoir rassembler son peuple pour l'instruire & le voir participer aux saints mysteres, en attendant que la providence divine lui fournît les moyens de construire un temple magnifique qui pût répondre à la dignité de son église, l'une des plus considé-

L'an 925.

rées & des plus puiſſantes de toute l'Allemagne. Les évêques d'Allemagne qui étoient déja de gros ſeigneurs pour la plûpart, & principalement celui d'Auſbourg, étoient obligés par une coûtume incommode de marcher à la ſuite de leurs Rois, de leur fournir des troupes, de les conduire quelquefois eux-mêmes, & de faire de longs ſéjours à la Cour. Une ſi étrange ſervitude parut à ſaint Ulric d'autant plus inſupportable, qu'elle étoit contraire à l'eſprit de l'Egliſe, & au miniſtere épiſcopal. Il n'oſa s'en plaindre tant que vécut le roi Henry, parce qu'il avoit reçu de ſes mains le bénéfice aux
936. conditions établies avant lui. Mais lors qu'il le vit mort, il s'adreſſa au roi Othon I ſon ſucceſſeur, qui fut le premier des Empereurs d'Allemagne, pour le prier de trouver bon que ſon neveu Adalberon, fils de ſa ſœur Liutgarde, prît ſa place à la Cour; rendît à ſa Majeſté les ſervices que lui devoit l'évêque d'Auſbourg, & conduiſît les troupes de l'évêché. Ce Prince voulut bien recevoir Adalberon; & il permit au ſaint évêque de ſe retirer dans ſon égliſe, pour y rétablir la bonne diſcipline que les calamités publiques y avoient ruinée. Ulric ſe trouvant ainſi dégagé des affaires ſéculieres, ne ſongea plus qu'à remplir parfaitement toutes les obligations de ſa charge. Il commença par régler ſa conduite particuliére dans l'état de ſa maiſon, dans les exercices ordinaires de ſa pénitence, & dans ſes dévotions. Il aſſiſtoit tous les jours au chœur avec les chanoines de ſa cathédrale. Il y joignoit en ſon particulier trois offices par jour; l'un en l'honneur de la croix ou de la paſſion du Sauveur; l'autre de la ſainte Vierge, & le troiſiéme de tous les Saints. Souvent lors que ſon loiſir le lui permettoit, il y ajoûtoit le pſeautier tout entier. Il étoit exact hors le cas des maladies ou des affaires indiſpenſables de ſon égliſe, à célébrer la meſſe en l'honneur de la ſainte Trinité. Il en diſoit pour l'ordinaire deux & quelquefois trois par jour ſelon l'uſage de ces tems-là, qui fut aboli dans le ſiécle ſuivant par le Pape Alexandre II. Dans le ſaint tems du carême, il paſſoit preſque la journée entiere & la moitié de la nuit dans l'égliſe. Il y alloit après minuit ou vers les trois heures du matin, aſſiſtoit aux offices nocturnes que nous appellons matines, puis aux laudes juſqu'au point du jour. Il commençoit alors à dire le pſeautier, & enſuite la litanie & les prieres qui y étoient jointes, juſqu'à ce que l'on ſonnât les vigiles des morts. Lors que ces vigiles auxquelles il aſſiſtoit étoient finies, il chantoit prime avec les autres. Puis il demeuroit dans l'égliſe pendant qu'on faiſoit la proceſſion au dehors, & diſoit un abregé des pſeaumes avec d'autres prieres réglées. On chantoit la meſſe commune du chœur au retour de la proceſſion, & il y offroit ſon oblation comme les autres; baiſant humblement la main du prêtre, ſans avoir égard au caractere épiſcopal. Après la meſſe il diſoit tierce avec les freres, c'eſt-à-dire, les chanoines. Tandis que les freres alloient de là au chapitre, il demeuroit à l'égliſe juſqu'à l'heure de ſexte. Cet office étant dit, il faiſoit les ſtations devant les autels. De là il alloit à ſa chambre ſe laver & ſe préparer pour dire la meſſe lui-même. Après la meſſe qui avoit apparemment été précédée de none, quoique l'Auteur de ſa vie n'en parle pas, il diſoit vêpres au chœur avec les autres. Lors que tout l'office du jour étoit ainſi achevé, il s'en alloit de l'égliſe à l'hôpital, où il lavoit les pieds à douze pauvres, & leur donnoit l'aumône ſéparément. Etant retourné chez lui ſur la fin du jour, il ſe mettoit à table, où il faiſoit faire la lecture, &

Mab. p. 426. not. ad vit. Udalr.

Gerard vit. Udald. c. 4. p. 427. n. 28.

où il faisoit entrer tous les pauvres de dehors, qui se présentoient pour les faire manger autour de lui. En se levant table, il disoit ses complies. Puis il se retiroit dans sa chambre pour n'avoir plus de commerce qu'avec Dieu jusqu'au lendemain. C'est la conduite qu'il gardoit depuis le commencement du carême jusqu'au dimanche des Rameaux. Trois jours après il tenoit son synode, qu'il recommençoit encore au mois de septembre suivant. Il faisoit les bénédictions & toutes les autres cérémonies de la semaine sainte & de celle de Pâques, avec une majesté & une dévotion toute extraordinaire.

IV. Il ne mangeoit point de chair pour l'ordinaire en quelque tems que ce fût. Il ne laissoit pas d'en faire servir sur sa table, tant pour ses ecclésiastiques, que pour les personnes de qualité qui passoient à Ausbourg, & qu'il recevoit avec grande ouverture de cœur. Mais en cela il avoit principalement égard aux pauvres & aux malades à qui il distribuoit ces viandes, outre les autres provisions qu'il leur faisoit faire. Il ne portoit point de linge. Il prenoit le bain rarement. Il n'avoit qu'une simple paillasse dans son lit, & il dormoit très-peu en tout tems. Après avoir mis sa famille en état d'édifier son peuple, il s'appliqua à régler son clergé, & travailla ensuite avec une assiduité infatigable à la réformation des mœurs par tout son diocêse. C'est dans cette vuë qu'il en faisoit la visite tous les ans; sans se rebuter, ni de la rigueur des saisons, ni des difficultés des chemins, ni des dangers où l'exposoient les fréquentes irruptions des barbares. Comme il avoit retranché le grand train & les magnifiques équipages, que ses prédécesseurs avoient entretenus avant lui, il marchoit avec beaucoup de simplicité, accompagné seulement d'un petit nombre de vassaux; de quelques domestiques dont il ne pouvoit se passer; & de ceux des ecclésiastiques qu'il employoit pour instruire les peuples, ou célébrer avec lui les mysteres. Outre le synode qu'il tenoit deux fois l'an, comme nous l'avons remarqué, il assembloit encore ses curés par cantons ou doyennés en divers tems de l'année; il obligea ceux qui étoient vicieux ou ignorans, de changer de vie ou de pays. Ayant ainsi rempli ses paroisses de bons ministres, il vint à bout de rétablir la pureté des mœurs & celle de la foi parmi ses peuples; & mit la religion de son diocêse dans un état très-florissant. Il s'appliqua aussi à y établir le calme & la sureté au dehors, persuadé que Dieu en seroit mieux servi au dedans. Il fit pour ce sujet entourer de murs, & fortifier la ville d'Ausbourg. Il fit aussi travailler à quelques autres places de son diocêse, afin que les peuples de la campagne pussent s'y réfugier avec leurs effets en cas d'allarmes; c'est ainsi qu'il veilloit au salut des ames, & à la conservation des corps & des biens de ceux qui lui étoient soumis.

V. Mais cette double paix qui lui coûtoit tant de soins & de fatigues, fut troublée par deux guerres qui s'éleverent en Allemagne, & où la ville d'Ausbourg fut enveloppée malgré toute la précaution de notre saint évêque. La premiere fut celle d'entre le roi Othon & son fils aîné Liutolfe duc de Souabe; qui aima mieux armer contre son propre pere, que de rendre à son oncle Henry duc de la haute Baviere, quelques terres qu'il lui avoit usurpées. Pendant que Henry étoit allé trouver le roi Othon son frere, Arnoul comte Palatin, à qui il avoit donné la garde de la ville de Ratisbonne & du pays de Baviere, se rendit par une lâche trahison à Liutolfe, qui avoit déja attiré dans son parti Conrad duc L'an 953.

de Lorraine, Frederic archevêque de Mayence, & beaucoup d'autres seigneurs. Il sollicita aussi, mais en vain, l'évêque d'Ausbourg, qui garda une fidélité inviolable au roi de Germanie. Ce prélat pourvut sa ville d'une garnison qu'il forma d'une partie des troupes qu'il se fit amener par ses vassaux; & il s'en alla lui-même avec le reste trouver le roi Othon, qui étoit entré en Baviere avec son armée, pour la défense du duc Henry son frere. Arnoul qui conduisoit les troupes de Liutolfe, voulant profiter de l'absence d'Ulric vint assiéger la ville d'Ausbourg; la surprit, & l'abandonna au pillage de ses soldats, qui firent ensuite le dégât dans tout le diocèse. Le saint évêque affligé de cette désolation, revint promtement au secours de son peuple, avec le peu de troupes qu'il avoit mené au roi de Germanie. Mais ne se trouvant pas assez fort pour défendre sa ville, dont Arnoul avoit ruiné les fortifications, il fut contraint de se retirer dans le château de Mechingen qui lui appartenoit. Arnoul l'y vint assiéger, & il étoit prêt de le réduire, sur le refus constant que notre Saint faisoit de se soumettre au rebelle Liutolfe, lors qu'il fut défait & mis en fuite par le comte Thibaut frere de saint Ulric, qui s'étoit mis à la tête de ses soldats & de ceux de l'évêché d'Ausbourg. Arnoul ayant rallié ses troupes, alla mette le siége devant Ratisbonne, où il fut tué. De sorte que notre saint évêque qui ne respiroit que la paix, voyant le parti de Liutolfe humilié, crut que c'étoit une occasion favorable pour négocier la réconciliation, de ce fils révolté avec le roi son pere. Il y travailla si heureusement avec Hartbert évêque de Coire, qu'Othon qui venoit de faire établir son frere Brunon archevêque de Cologne & duc de Lorraine, & son fils naturel Guillaume archevêque de Mayence, se laissa aisément persuader de recevoir en grace Liutolfe, & d'oublier ce qui s'étoit passé. Par ce moyen notre saint évêque & son collégue, rendirent la paix à toute l'Allemagne dès l'année d'après la déclaration de cette guerre.

L'an 954.

VI. Mais lors qu'il commençoit à en faire goûter les fruits à son peuple, & à réparer les désordres que les troupes du comte Arnoul avoient causés dans sa ville; on vit fondre en Baviere & en Souabe, une armée effroyable de Hongrois, qui s'étendirent depuis le Danube jusqu'à la forêt Noire. Après avoir pillé & brûlé beaucoup de villes & de villages; beaucoup de monasteres & d'églises, entr'autres celle de sainte Afre, ils vinrent assiéger Ausbourg. Le saint évêque y fit entrer un grand nombre de soldats pour faire une bonne défense; mais il avoit bien plus de confiance en la protection divine, que dans toutes les forces des hommes. Il fit faire des prieres publiques avec des jeûnes & des processions; puis afin de ne pas négliger mal-à-propos les moyens humains, il monta à cheval sur les remparts pour donner les ordres & animer les soldats, non pas le casque en tête, ni l'épée à la main; mais revêtu de sa chappe & de son étole, exposé néanmoins à tous les traits des ennemis. Ses exhortations eurent tant d'effet, que les Barbares furent repoussés au premier assaut, & perdirent l'un de leurs principaux chefs. Ils revinrent pour en livrer un second, pendant que le saint évêque, qui avoit pourvu à tout, disoit la messe & communioit son peuple, qui par ses dévotions, tâchoit d'obtenir sa délivrance du ciel. Mais voyant la résolution & la multitude de ceux qui étoient préparés à les recevoir sur le rempart, ils se retirérent sans rien faire. Le roi Othon assisté de Conrad duc de Worms,

955.

Ger. vit. Udalr. c. 22. n. 42.

étant survenu avec une puissante armée, les attaqua si avantageusement, qu'ils furent entiérement défaits. Plusieurs furent tués dans la mêlée; les autres qui s'étoient débandés pour se sauver par la fuite, furent assommés par les paysans. Il y en eut un grand nombre de noyés dans le Lech & le Danube; les autres moururent de leurs blessûres, de faim ou de misere; de sorte qu'il n'y en eut que très-peu qui purent retourner chez eux. Après une si heureuse journée, Othon fit son entrée dans Ausbourg; & reconnut hautement qu'il étoit redevable de cette grande victoire au saint évêque. On en rendit solennellement des actions de graces à Dieu dans la ville; on fit aussi des prieres publiques pour les chrétiens qui étoient morts dans le combat. De ce nombre furent le comte Thibaut frere de notre Saint, & son neveu le comte Raimbaud frere d'Adalberon, auxquels il donna une honorable sépulture dans son église.

VII. Saint Ulric songea ensuite à rétablir les saints édifices que les Barbares avoient brûlés ou détruits. Il fit rebâtir l'église de sainte Afre, la célebre patrone de la ville d'Ausbourg; & ce lui fut une occasion de trouver les reliques de cette sainte martyre. Il répara les ruines de sa ville; & voyant que ses chanoines étoient dans la derniere pauvreté, parce que leurs fermes avoient été brûlées, & leurs terres abandonnées par les laboureurs, il les nourrit charitablement à sa table, jusqu'à ce que leurs revenus eussent été remis en leur premier état. Il fit ensuite un second voyage à Rome, d'où il rapporta des reliques * pour enrichir son église. Il en avoit déja obtenu du roi de Bourgogne, qui lui avoit fait présent dix-huit ans auparavant, du corps d'un des martyrs de la légion Thebéenne qu'il avoit pris à saint Maurice en Walais. A son retour, on le vit travailler aux fonctions de son ministere, avec une vigilance & une ardeur toute nouvelle. Son grand âge lui faisant croire qu'il n'étoit pas fort éloigné de sa fin, il eut la dévotion de faire un troisiéme voyage à Rome avant que de mourir. Il y fut reçu avec beaucoup d'honneur par le pape Jean XIII & par le clergé Romain; & lors qu'il eut accompli son vœu, & satisfait sa piété, il revint par Ravenne pour y voir le roi Othon, qui avoit été couronné Empereur l'an 962, & qui s'étoit rendu maître de l'Italie. Ce Prince sçachant qu'il entroit, se leva; & vint au devant de lui jusqu'à la porte, quoiqu'il ne fût qu'à demi habillé. L'Imperatrice Adhelaïde sa femme, voulut avoir souvent l'avantage de sa conversation durant le séjour qu'il fit à Ravenne; & l'on vit depuis les fruits de ces pieux entretiens dans les actions vertueuses de cette Princesse. Ces démonstrations de bienveillance firent que notre bon évêque touché d'une affection naturelle pour son neveu Adalberon, qu'il avoit autrefois envoyé à la Cour en sa place, pria l'Empereur d'agréer qu'il fût son successeur, & de l'assûrer de l'investiture de tous les biens de l'évêché d'Ausbourg, qui étoient considérables. L'Empereur qui étoit alors en possession de nommer la plûpart des gros bénéfices d'Allemagne, lui accorda l'une & l'autre demande d'autant plus volontiers, qu'il étoit fort satisfait des services de son neveu. Il trouva bon qu'Adalberon eût deslors la commande & l'administration du temporel de l'évêché; il fit encore présent à Ulric d'une grande somme de deniers pour les nécessités de son diocêse. Ainsi Ulric revint à Ausbourg comblé d'honneur & de richesses. Adalberon se fit prêter le serment de fidélité par les vassaux & par les officiers des troupes de son on-

L'an 956.

* De saint Abonde.

L'an 958.

967.

cle, & se mit en possession du temporel. L'évêque ne se réserva que les soins du spirituel; il se revêtit même d'un habit de moine; & marqua que renonçant au faste qui sembloit alors être inséparable de l'épiscopat, il vouloit s'assujettir à la regle des religieux, qu'il n'avoit presque jamais cessé de pratiquer en son particulier, depuis qu'il étoit sorti de saint Gal. Quelques-uns de son clergé crurent qu'il renonçoit aussi à l'épiscopat; & ils se disposérent à faire leurs brigues pour tâcher de lui succéder au préjudice de son neveu Adalberon. Le saint Prélat pour les détromper, & pour arrêter leurs pratiques, reprit sa crosse, la fit porter devant lui comme auparavant, & fit entendre à tout le monde qu'il vouloit mourir évêque.

VIII. Mais comme il avoit agi par des vûës trop humaines dans ce qu'il avoit fait pour son neveu, & qu'il étoit même contrevenu aux saints canons, qui défendent aux évêques de se procurer des successeurs de leur vivant, Dieu voulut lui faire expier cette faute en ce monde, pour ne l'en point châtier en l'autre; dans le tems qu'il songeoit à se retirer entiérement, & à se renfermer dans le cloître. On avoit indiqué pour l'automne de l'an 972 un concile à Ingelheim près de Mayence au deçà du Rhin, où devoient être présens les deux Empereurs, c'est-à-dire, Othon I & son fils de même nom, qu'il avoit fait couronner à Rome par le Pape le jour de Noël de l'an 967. On députa à Ausbourg pour convier saint Ulric & Adalberon d'y assister. Ils y vinrent ensemble, & le Saint crut que ce lui feroit une occasion de faire sa démission entiere en faveur de son neveu. Les Peres du concile voyant Adalberon marcher la crosse à la main, témoignérent publiquement qu'ils n'approuvoient pas cette conduite; & l'obligérent de quitter les marques de la dignité épiscopale, qu'il avoit prises sur la simple parole du Prince contre la disposition des loix de l'Eglise. Ils le déclarérent même incapable d'être jamais évêque, pour cette entreprise qu'ils ne faisoient pas difficulté de traiter d'héréfie. Adalberon se retira, & ne parut plus aux sessions du concile. Saint Ulric assidu à s'y trouver, fut bien aise que l'on y examinât cette affaire; & ses infirmités l'empêchant de parler assez haut pour être entendu par toute l'assemblée qui étoit nombreuse, il fit proposer ses raisons par Gérard, l'un des prêtres de son église qu'il avoit amené, & que l'on croit être l'Auteur de sa vie. Les Evêques & les deux Empereurs furent d'avis qu'on empêcheroit saint Ulric de quitter son évêché & de se retirer dans un monastere, de peur que l'exemple d'un homme de si grand poids, & dont la sainteté étoit reconnuë déja tout publiquement par des miracles, ne servît à ceux qui voudroient favoriser leurs parens. Ils voulurent néanmoins traiter Adalberon son neveu avec quelque indulgence. Car celui-ci ayant protesté qu'il n'avoit agi que par ignorance, dans tout ce qu'il avoit pû faire contre les Canons, ils se contentérent de son serment, & le réhabilitérent pour pouvoir succéder à son oncle. Saint Ulric retourna à Ausbourg, où il passa l'hiver & le carême dans ses exercices ordinaires. Après la fête de Pâques, un autre de ses neveux qui étoit le comte Richwin fils de Thibaut, l'invita à venir passer quelques jours en son château de Dilingen sur le Danube. Il y fut avec Adalberon; mais celuici s'y étant trouvé mal au bout de quelques jours, mourut subitement après une saignée dès la premiere nuit de sa maladie. Ce triste accident fit ouvrir les yeux au saint évêque sur la faute qu'il avoit faite, & sur la con-

L'an 972.

L'an 973.

duite de Dieu dans ses jugemens secrets. Après avoir transporté le corps de son neveu à Ausbourg, & l'avoir enterré dans l'église de sainte Afre ; il demanda à l'Empereur l'abbaye d'Ottembourg que le défunt avoit possédée en commande, afin de la remettre à l'élection des religieux ; & d'y rétablir l'observance réguliere. Il ne l'eut pas plûtôt obtenuë, qu'il prit des mesures pour l'exécution de son projet. Cependant il apprit la mort de l'empereur Othon, survenuë le VII de mai, qui étoit le mercredi de devant la Pentecôte ; & deslors il eut de grands pressentimens de la sienne.

IX. Sa maladie commença par une foiblesse qui ne lui permit plus de se soûtenir, ni de dire la messe tous les jours selon sa coûtume. Il ne laissoit pas d'y assister, & à la plus grande partie des autres offices, en se faisant porter à l'église. Ses infirmités ne l'empêchoient pas aussi de continuer ses austérités ; & depuis la mort de son neveu Adalberon, il s'étoit imposé encore une nouvelle pénitence, pour la faute que la considération de la chair & du sang, lui avoit fait faire en sa faveur. Il semble que sa conscience en fut tourmentée la nuit, comme le jour. Il eut sur ce sujet un songe terrible ; & tout effrayé à son réveil, il s'écria par deux fois disant : » Qu'il étoit bien malheureux » d'avoir jamais vû son neveu Adalbe- » ron ; parce que pour avoir eu la com- » plaisance d'acquiescer à ses desirs, les » Saints du paradis ne vouloient pas » le recevoir en leur compagnie, qu'il » n'en eût été puni. Depuis ce moment il fut obligé de tenir le lit ; si ce n'est que s'étant fait porter encore à l'église le XVIII de juin, pour entendre la messe des martyrs saint Marc & saint Marcellien ; il y fit une espece de testament par lequel il distribua sa chapelle, sa garde-robe & son cabinet à ses clercs & à ses domestiques. Il ne s'attendoit plus de relever, lors que le jour de la nativité de saint Jean, il sentit comme un retour de ses forces après une vision qu'il avoit euë en songe. Il se fit habiller par ses camériers ; & dit les deux messes du jour sans appui, au grand étonnement de tout le monde. Il déclara néanmoins que ce feroient les dernieres de sa vie. Il se remit dans le lit au retour de l'église, croyant n'avoir à vivre que jusqu'au samedi suivant qui étoit la veille de saint Pierre. Ce jour étant venu, il fit parer son lit & se fit couvrir de son drap mortuaire. Lors que la nuit fut venuë, il dit en lui-même que saint Pierre, ou plûtôt son imagination l'avoit trompé ; & fit assez connoître qu'il ne faut pas croire à toutes sortes de visions. Il remercia Dieu néanmoins de la grace qu'il lui faisoit de prolonger sa pénitence ; & il vécut encore jusqu'au vendredi d'après, qui étoit le IV de juillet. Avant le point du jour il se fit coucher sur de la cendre, qu'il avoit fait accommoder en forme de croix & qu'il avoit fait bénir. Il termina encore quelques affaires pour le service de l'église avec le comte Richwin son neveu, qui arrivoit de la Cour d'Othon II où il l'avoit envoyé. Puis ayant dit adieu au monde, il fit commencer les litanies & les prieres des agonisans, pendant lesquelles il rendit son ame à Dieu dans une grande tranquillité, après quatre-vingt ans de vie, & cinquante d'épiscopat.

Ger. vit. Udalr. c. 26. n. 71. p. 453.

n. 73.

L'an 973.

X. Quoique l'opinion que l'on avoit de sa sainteté se trouvât confirmée par des miracles ; on ne laissa point de faire son service à l'ordinaire, & de prier pour le repos de son ame, comme on en usoit pour le reste des fideles. Ses funérailles furent magnifiques ; les peuples y accoururent de tous côtés ; les uns pour pleurer publiquement la perte

de leur pere ; les autres pour réclamer son intercession auprès de Dieu ; d'autres pour y recevoir la guérison de leurs maux. Il fut enterré dans l'église de sainte Afre, par saint Wolfgang évêque de Ratisbonne, qui avoit été son ami particulier ; mais avec la simplicité qu'il avoit souhaitée, & dans une bierre de bois qui n'avoit point de fond. C'est ce qu'il avoit ordonné, afin que son corps exposé contre la terre nuë en pourrît plûtôt. Mais la Comtesse Hildegarde, femme de son neveu Richwin, trouva moyen d'éluder ses ordres, sans contrevenir à sa derniere volonté, en faisant envelopper le corps d'une double toile cirée qu'elle avoit fait préparer exprès. Les miracles qu'il plut à Dieu de continuer à son tombeau eurent tant d'éclat, qu'on ne put empêcher les peuples de le proclamer Saint publiquement, & de lui rendre un culte religieux. C'est ce qui porta le pape Jean XV à faire faire d'exactes informations de toute sa vie & de ses miracles. Il le mit ensuite au nombre des Saints par une bulle de canonisation, qu'il publia au mois de février de l'an 993 dans son concile de Latran, après que Liutolfe évêque d'Ausbourg, y eût fait la lecture des deux livres de la vie & des miracles du Saint, composés par le prêtre Gerard. C'est ce qui a paru d'autant plus remarquable dans la postérité ecclésiastique ; que l'on croit que ce fut là le premier exemple de la canonisation juridique des Saints, qui se fit pendant deux siécles avec assez de simplicité ; mais qui dans la suite a été revêtuë de beaucoup de formalités & de cérémonies, accompagnées de grandes dépenses pour la rendre plus solennelle. L'évêque Liutolfe ne fut pas plûtôt retourné à Ausbourg, que suivant l'ordre qu'il en avoit reçu du Pape, il leva du tombeau le corps de saint Ulric, & le mit dans une chapelle qu'il fit bâtir en son honneur dans l'église même de sainte Afre. Depuis ce tems on y fit la fête du Saint au IV de juillet, avec tant de solennité & un si grand concours des peuples, que l'église en porta son nom avec celui de saint Afre. Elle fut donnée l'an 1012 à des moines de saint Benoît par l'évêque Brunon, qui y mit un abbé de la famille de notre Saint. Ses reliques furent trouvées après une recherche de quinze jours l'an 1183, dans le caveau où l'évêque Liutolfe les avoit déposées. Ce qui avoit donné lieu à cette recherche, étoit la nécessité de rebâtir l'église & l'abbaye, qui avoient été consumées dans un incendie. L'évêque Hartwige les mit dans une chasse de cuivre avec une boëte d'argent remplie d'autres reliques, qui avoit été renfermée dans son tombeau ; & s'étant contenté d'en tirer une de ses côtes, pour en distribuer les morceaux dans divers reliquaires, il en fit la translation solennelle. Mais nous ne pouvons dire si le XVI de juin de cette année, fut le jour de cette translation ou celui de l'invention du corps, ou même celui de l'incendie de l'église ; comme l'ancien Auteur de la Relation semble le marquer. Ces saintes reliques se conservent encore aujourd'hui pour la plus grande partie dans la même église ; la tête & quelques autres ossemens sont dans des reliquaires séparés. On en montre aussi quelques parties ailleurs, sur tout en deux ou trois monasteres d'entre les sources du Rhin & du Danube. La fête de saint Udalric, est marquée dans plusieurs martyrologes au IV de juin par une erreur visible ; le Romain la met avec raison au IV de juillet qui est le jour de sa mort.

L'an 993.

Bulla ap Sur. p. 97. ap. Mabill, p. 471.

Mab. proleg. sec. 5. p. 68. Papebr. t. 1. jun. p. 95. col. 2. & in conat. chr. Du Pin siecl. X.

Mab. p. 418.

Ap. Sur. p. 98. ap. Mab. p. 474.

Mab. p. 419.

Papebr. t. 1. jun. p. 376.

III SAINT

III. SAINT ODON, *Archevêque de Cantorbery.*

x. siécle.

I. *Ausbern. seu quis alius ap. Mabill. sæc. 5. p. 288.*

ODON, surnommé *Segod* ou *Thegood*, c'est-à-dire le Bon, issu d'une noblesse du Dannemarc établie en Angleterre depuis les irruptions que les Danois avoient faites dans le pays, étoit né de parens payens, qui ne négligerent pas de le faire élever dans l'étude des lettres, & qui ne l'empêcherent pas même d'aller aux instructions des chrétiens pendant son enfance. Son pere écouta d'abord avec assez d'indifférence ce que son fils racontoit au retour des écoles, de ce qu'il avoit entendu dire de Jesus-Christ. Mais s'appercevant de l'impression que cette doctrine faisoit sur son esprit, il lui défendit de lui parler davantage de Jesus-Christ; de mettre le pied dans les églises, & de hanter aucun chrétien. Odon qui savoit déja une partie de ce qu'il falloit faire pour devenir disciple de Jesus-Christ, se garda bien de préférer le commandement de son pere à celui de Dieu. Il continua donc de se faire instruire dans la foi & dans la science du salut, & se mit sans crainte au rang de ceux qui se préparoient au batême. Son pere en fut irrité de telle sorte, qu'il le dégrada, premiérement de son droit d'aînesse, & le déshérita ensuite tout-à-fait. Odon, loin de s'en affliger, s'estima heureux de se voir ainsi proscrit pour l'amour de Dieu, de qui il espéroit un héritage céleste. Il s'enfuit tout nud de la maison de son pere chez le duc Adhelme, l'un des grands de la Cour du roi Alfrede qui le prit sous sa protection. Il le fortifia dans sa généreuse résolution; pourvut à sa subsistance, & lui donna des maîtres qui lui enseignerent les sciences humaines & ecclésiastiques, suivant la méthode du célébre Theodore archevêque de Cantorbery, qui étoit alors la plus estimée en Angleterre. Lors qu'il se vit parfaitement instruit des vérités & des devoirs de la religion chrétienne, il demanda & reçut le batême, puis la tonsure cléricale, & peu de tems après les petits ordres de l'Eglise, consécutivement jusqu'au soûdiaconat, à la sollicitation de son patron. Il se conduisit dans cet état avec tant de sagesse & de piété, que tout le monde fut édifié de sa vertu. La voix publique appuyée sur les bons exemples de sa vie, & sur la capacité qu'il faisoit paroître dans les instructions qu'il donnoit au peuple, le déclaroit digne du sacerdoce & des premiers emplois même de l'Eglise; & l'on n'eut point la patience d'attendre l'âge prescrit par les canons pour le faire prêtre.

II. Son patron le duc Adhelme, qui avoit paru le plus ardent à l'obliger de prendre la dispense & à vaincre sa modestie, le retint à la Cour pour avoir la satisfaction d'entendre tous les jours la messe d'un ministre dont il connoissoit la pureté & l'innocence. Il en fit même son confesseur; & sachant qu'il avoit déja toutes les lumieres des vieillards consommés dans l'expérience, il ne voulut plus rien faire sans son conseil de tout ce qui regardoit sa conscience. C'est ce que firent aussi beaucoup d'autres personnes de la Cour qui cherchoient sérieusement à servir Dieu & à travailler à leur salut dans leur état. Adhelme ayant entrepris quelques années après le voyage de Rome par dévotion, mena le prêtre Odon avec lui. Etant tombé dangereusement malade en chemin, il n'eut de confiance qu'aux prieres d'Odon de qui il connoissoit la sainteté mieux qu'un autre. Sa foi fut récompensée de sa guérison, & il protesta toujours depuis qu'il n'en étoit redevable qu'au mérite d'Odon. Après

la mort de ce Duc, notre Saint passa plusieurs années à Londres ou à la Cour sous le roi Edouard, fils & successeur d'Alfrede; travaillant au salut de son prochain avec une charité qui le rendoit tout à tous pour gagner tout le monde à Dieu. Il étoit par tout dans une réputation merveilleuse de sainteté, honoré & aimé du roi, & des grands du royaume, comme parmi le peuple. L'évêché de Sherborn qu'on a depuis transporté à Sarisbery étant venu à vacquer, chacun jetta les yeux sur Odon pour faire remplir ce siége.

Ou Adelstan. Le roi Ethelstan qui avoit succédé à son pere Edouard, fut ravi que la providence lui offrît cette occasion de lui donner des marques de son estime. Odon qui avoit toujours fait paroître beaucoup d'éloignement pour les dignités & les bénéfices de l'Eglise où l'on a attaché des honneurs & des richesses, résista de toute sa force aux sollicitations qu'on lui fit d'accepter cet évêché. Mais il fut enfin vaincu par l'autorité du roi & des prélats, & par les poursuites du clergé & du peuple de Sherborn. Il fut sacré par Wlfelme archevêque de Cantorbery; & la conduite qu'il tint dans l'administration de son diocêse, ne permit point de douter que sa vocation ne fût venuë

L'an 938. de Dieu. Le Roi marchant avec ses troupes contre les Infidelles qui vouloient envahir son royaume, & détruire l'héritage du Seigneur, voulut mener le nouvel évêque de Sherborn avec lui, afin qu'il levât les mains au ciel pendant qu'il combattroit les ennemis. C'est ce que fit saint Odon comme avoit fait autrefois Moyse à l'égard de Josué. Il joignit l'exhortation à la priere, & mettant toute sa confiance au Dieu des armées qui avoit rendu les Israëlites victorieux, il rendit le courage au Roi, fit retourner au combat les fuyards de l'armée chrétienne, & fut cause de la victoire que l'on remporta sur les barbares.

III. L'an 941.

Le roi Ethelstan étant mort trois ans après, eut pour successeur son frere Edmond, auprès de qui notre Saint fut en si grande considération, qu'il voulut le placer sur le premier siége de l'église Anglicane, vacant par le décès de Wlfelme archevêque de Cantorbery arrivé sur la fin de l'année 942, ou vers le commencement de la suivante. Odon qui n'avoit point eu de bonnes raisons à opposer à ceux qui l'avoient fait évêque malgré lui, crut avoir des défenses invincibles pour n'être pas obligé de céder aux volontés du Roi. Il allégua au prince que les translations étoient défenduës par les saints canons. Mais le Roi qui n'étoit point mal instruit, ne manqua point de lui marquer qu'il étoit dans le cas des exceptions que l'Eglise même avoit faites à sa regle. Il lui cita l'exemple du prince des Apôtres qui n'avoit point fait difficulté de passer d'Antioche à Rome; & pour lui dire quelque chose de plus pressant, il lui remit devant les yeux ceux de saint Mellit évêque de Londres, & de saint Juste évêque de Rochester, qui furent consécutivement évêques métropolitains de Cantorbery. Odon ne sachant que répliquer, ajoûta que cette église métropolitaine demandoit un moine, & qu'il ne l'étoit pas. Le Roi répartit que cette loi n'étoit pas si inviolable, que l'Eglise n'en pût dispenser pour un plus grand bien; mais qu'au reste il ne l'empêcheroit pas de faire profession de la vie religieuse, pourvu qu'il acceptât l'archevêché de Cantorbery. Le Saint fut contraint de céder enfin; & le Roi n'eut pas plûtôt reçu son consentement, qu'il députa au monastere de Fleury en France, qui est aujourd'hui saint Benoît sur Loire, pour prier l'abbé d'apporter un habit monastique en Angleterre pour l'ar-

chevêque nommé, qui devoit faire profeſſion de la regle de ſaint Benoît entre ſes mains. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût bien des monaſteres en Angleterre où le Saint auroit pû faire cette cérémonie. Mais comme parmi les prétextes de refuſer l'archevêché il avoit allégué le relâchement de la diſcipline, & la corruption que l'on trouvoit dans ces monaſteres; le Roi pour lui fermer la bouche, avoit voulu s'adreſſer à l'un des plus floriſſans de France, dont il lui avoit ſouvent entendu loüer l'obſervance. L'abbé de Fleury ſachant de quoi il s'agiſſoit, vint promptement en Angleterre; revêtit l'évêque de Sherborn de l'habit monaſtique qu'il avoit apporté; & le reçut au nombre de ſes religieux avec toutes les cérémonies ordinaires de la profeſſion réguliere. Odon fut enſuite placé ſur le ſiége métropolitain, d'où il veilla ſans ceſſe & ſur ſon troupeau particulier, & ſur tous les autres paſteurs des égliſes du royaume. Il n'avoit pas moins d'empire ſur l'eſprit du roi Edmond, qui ne faiſoit rien d'important ſans ſon conſeil & ſa participation, ſur tout dans les affaires où l'Egliſe étoit intéreſſée. Ce prince ayant été indignement tué à table l'an 946, eut pour ſucceſſeur ſon frere Edrede qui fut ſacré par l'archevêque Odon; & il n'eut pas moins de confiance en notre Saint, qu'en avoient fait paroître ſes prédéceſſeurs. Ce fut ſous ſon regne qu'on vit ſe montrer en Angleterre les précurſeurs des Sacramentaires, qui nioient la réalité du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, cent ans avant que Berenger eût débité de ſemblables dogmes en France. Saint Odon ſignala ſon zele pour ramener ces eſprits égarés à la foi de l'Egliſe; & pour garantir ſon troupeau du venin de cette nouvelle héréſie. L'auteur de ſa vie rapporte même un miracle que Dieu fit ſur les eſpeces du ſang de Jeſus-Chriſt entre ſes mains, & qui ſervit à raſſûrer la foi de quelques eccléſiaſtiques en qui elle avoit été ébranlée. Il n'eut ni la même ſatisfaction, ni le même ſupport du roi Edwin ou Edwy fils d'Edmond, qui avoit ſuccédé l'an 955 à ſon oncle Edrede. Edwin étoit un Prince vicieux & tout perdu de débauches. L'archevêque Odon n'oublia rien de ce qui étoit de ſon devoir pour le retirer de ſes déſordres. Il employa auprès de lui les exhortations & les menaces même, & devant Dieu les jeûnes & les prieres pour obtenir la converſion de ſon cœur avec un changement de vie. Il fut ſecondé dans cette ſainte entrepriſe par ſaint Dunſtan, alors abbé de Glaſſenbury, & depuis archevêque de Cantorbery. Mais Edwin toujours endurci dans ſes crimes, & toujours aveuglé de ſes paſſions, s'étant rendu inſupportable aux Grands du royaume & à tous ſes ſujets, fut honteuſement précipité du trône où l'on éleva Edgar ſon frere l'an 957, & deux ans après il périt dans ſon impénitence & dans l'excommunication que ſaint Odon avoit été obligé de fulminer contre lui avant ſa diſgrace. Edgard qui étoit un jeune Prince de grand mérite, fit connoître à notre Saint qu'il ne prétendoit regner que ſous ſa direction. Il rappella ſaint Dunſtan de l'exil où ſon prédéceſſeur l'avoit relegué, & le fit évêque de Worcheſter. Saint Odon le ſacra * avec beaucoup de joye; & prédit alors qu'il ſeroit un jour archevêque de Cantorbery en ſa place. Il mourut deux ans après comblé de graces & de mérites. Les Hiſtoriens d'Angleterre l'appellent *Saint* en toutes rencontres; c'eſt ce que fait auſſi le cardinal Baronius dans ſes annales, quoiqu'il ait oublié de lui donner place dans le Martyrologe Romain. Molanus l'a mis dans les additions de celui d'Uſuard au VII de fé-

Marginal notes: 943. — L'an 946. — 955. — 957. — 959. — L'an 961. — *Mol. f°. 27. Mabill. p. 285. n. 4.*

* Voyez ſur quel titre il fut ſacré dans ſa vie au XIX de mai.

vrier, mais il eſt certain qu'il mourut le IV de juillet de l'an 961. On trouve ſon nom dans les martyrologes d'Angleterre; mais on ne voit pas que ſon culte y ait eu un office eccléſiaſtique pour le jour de ſa fête.

V. JOUR DE JUILLET.

SAINTE ZOE' FEMME de Nicoſtrate, martyre à Rome.

III. ſiécle.

I. *Act. Sebaſt. ap. Boll. d. xx. januar. p. 268. n. 24. p. 276. n. 73.*

NIcoſtrate premier greffier de la Préfecture de Rome, ayant reçu en ſa garde deux freres nommés Marc & Marcellien, accuſés de chriſtianiſme durant le terme de trente jours que le préfet, ou plûtôt le vicaire du préfet avoit accordé ſous un ordre de l'empereur Dioclétien à leur pere Tranquillin, pour les vaincre & leur faire changer de religion; ne leur avoit point donné d'autre priſon que ſa maiſon, où leurs parens & leurs amis avoient toute liberté de venir les viſiter. On ne pouvoit imaginer de moyen plus dangereux, pour leur faire perdre la foi que de les expoſer ainſi aux larmes & aux conjurations des uns, aux raiſonnemens & aux remontrances des autres. Saint Sebaſtien courut au-devant du péril, & les fortifia contre cette tentation par de continuelles viſites, & des diſcours pleins de feu. ZOE' femme de Nicoſtrate aſſiſta un jour à l'une de ces exhortations qui avoit duré plus d'une heure. Elle en fut ſi vivement touchée, que dès que le Saint eut ceſſé de parler elle ſe jetta à ſes pieds, tâchant de lui faire entendre par ces geſtes ce qu'elle ſouhaitoit de lui. Car il y avoit près de ſix ans qu'elle avoit perdu l'uſage de la parole par l'accident d'une maladie, qui lui avoit attiré une paralyſie ſur la langue. Sebaſtien que Dieu avoit déja gratifié de divers miracles pour autoriſer la doctrine qu'il prêchoit, fut touché de l'état où ſe trouvoit Zoé; & plein de la foi qu'il tâchoit d'inſpirer aux autres; il fit le ſigne de la croix ſur la bouche de cette femme, demandant tout haut à Jeſus-Chriſt qu'il lui plût de la guérir, ſi tout ce qu'il venoit de dire étoit véritable. Sa parole fut ſuivie de l'effet qu'il en attendoit; Zoé ſentit ſa langue dégagée, & elle commença à s'écrier pour louer ſon bienfaiteur; & pour déclarer qu'elle croyoit tout ce qu'elle avoit entendu dans ſon diſcours. Nicoſtrate voyant la guériſon de ſa femme, qu'il ne pouvoit attribuer qu'à la vertu d'une puiſſance ſurnaturelle, voulut ſuivre ſon exemple, & ſe fit chrétien avec elle. Ils ſe firent inſtruire par cet admirable catéchiſte, tant des myſteres de la religion qu'ils embraſſoient, que des devoirs de la vie qu'ils devoient mener; & ils firent paroître l'un & l'autre une impatience extraordinaire pour recevoir le batême. Ils le reçurent peu de jours après des mains du prêtre Polycarpe avec toute leur famille, qui étoit compoſée de trente-trois perſonnes, & beaucoup d'autres cathecumênes.

II. Cependant comme la pourſuite que l'on faiſoit des chrétiens à Rome, augmentoit de jour à autre juſqu'à un tel point de violence, qu'on ne trouvoit plus de ſureté chez ſoi, pluſieurs ſe retirerent à la campagne, d'autres ſe réfugierent avec le pape Caius & ſaint Sebaſtien dans le palais de l'Empereur même chez un nommé Caſtule qui étoit chrétien, qui avoit l'intendance des alcoves ou des étuves* du Prince, & dont l'appartement étoit au plus haut étage du palais. Là on s'occupoit le jour & la nuit aux jeûnes, aux inſtructions, & à la priere pour obtenir

* *Ou des viviers ſelon d'autres.*

de Dieu la vertu de la persévérance & la grace du martyre. Elle fut accordée à la plûpart de ceux de cette sainte compagnie, qui furent couronnés selon l'ordre des momens que Dieu avoit marqués pour la distribution de leurs récompenses. Sainte Zoé fut appellée la premiere, & son exemple servit de guide aux autres. Etant allée prier sur le tombeau de saint Pierre au jour de la fête des Apôtres, elle fut prise & menée au commissaire ou patron du quartier de la Naumachie. C'étoit, selon les apparences, l'officier de police établi au-delà du Tibre, où étoit le tombeau de saint Pierre. Car il y avoit effectivement entre la montagne du Vatican & la riviere du Tibre une naumachie, c'est-à-dire, un lieu destiné à représenter un combat naval. L'officier voulut contraindre Zoé d'offrir de l'encens à Mars; mais elle s'en défendit avec beaucoup de résolution; & témoignant qu'elle mettoit toute sa confiance en Jesus-Christ, elle accompagna son refus de quelques railleries sur les payens, & de beaucoup de mépris pour leurs dieux. Ce qui irrita de telle sorte l'officier, qu'il la fit mettre dans une prison où on la fit demeurer cinq jours entiers, sans lui donner à manger ni à boire, sans lui laisser voir aucune lumiere, & sans lui faire entendre autre chose que les menaces qu'on lui faisoit à toute heure de l'y laisser mourir de faim, si elle ne promettoit de sacrifier. Le sixiéme jour, comme on la trouvoit toujours également ferme dans sa résolution, on en parla au Préfet, qui sans autre instruction de procès, ordonna qu'on la pendît à un arbre par le coû & par les cheveux, & qu'on allumât dessous du feu de paille pourrie. Elle rendit l'ame en cet état. Son corps dépendu de l'arbre fut attaché à une grosse pierre, & jetté dans la riviere; pour empêcher, disoit-on, les chrétiens d'en faire quelque divinité. Les fidelles cachés chez Castule, apprirent sa mort de la bouche de saint Sebastien à qui elle étoit apparuë. Tranquillin confus de voir qu'une femme précédât les hommes dans le combat & le triomphe, alla faire sa priere au tombeau de saint Paul sur le chemin d'Ostie; il y fut pris, lapidé, puis jetté dans la riviere. Nicostrate & quelques autres fidelles, allerent chercher son corps & celui de saint Tranquillin; ce qui donna lieu aux Payens de les découvrir & de les faire arrêter. On croit que ceci se passa vers l'an 286. Les martyrologes du neuviéme siécle, marquent la fête de sainte Zoé au cinquiéme jour de juillet; ce qui a été suivi par les postérieurs jusqu'au Romain moderne.

Tillem. tom. 4. p. 527. — *Baron. ann. 286. n. 13.* — Vers l'an 286. — *Vandalb. Adon. Usuard.*

AUTRES SAINTS DU V JOUR DE JUILLET.

I. SAINT ATHANASE DIACRE de Jerusalem, Martyr.

v siécle.

L'Eglise honore aujourd'hui en la personne de saint ATHANASE, diacre de l'Eglise de Jerusalem, la mémoire des généreux défenseurs de la foi orthodoxe & du concile de Calcédoine, qui furent inhumainement massacrés pour la cause de la vérité par la fureur des Eutychiens, & sur tout d'un moine scélérat nommé Theodose, qui trouva moyen de se rendre le tyran de cette église. Cet homme qui s'étoit accoûtumé à la friponnerie, à l'insolence, & à toutes sortes de méchancetés depuis sa jeunesse; étant allé à Calcédoine dans le tems qu'on y tenoit le concile œcuménique, s'étoit joint aux sectateurs d'Entychès, sur tout à Barsumas, cet abbé qui s'étoit fait le bourreau de saint Flavien de Constan-

I. *Vit. Euthym. per Cyril. Evagr. l. 2. c. 5.* — L'an 451.

tinople, dans le brigandage ou conciliabule d'Ephese deux ans auparavant. Ils firent ensemble tous leurs efforts pour défendre le parti de l'héréfiarque; mais Theodose le voyant détruit sans ressource dans ce pays-là, entreprit de l'aller établir ailleurs. Il passa promtement dans la Palestine, qui étoit le pays de sa naissance & de ses premieres habitudes; & par une calomnie noire, il se mit à publier que le concile de Calcédoine avoit enseigné qu'on devoit reconnoître *deux Fils, deux Christs, & deux Personnes* en Jesus-Christ, & qu'ainsi il avoit autorisé l'impiété de Nestorius. Pour soûtenir ce qu'il avançoit, il publia de fausses lettres & une traduction infidelle de la lettre du Pape saint Leon à Flavien. Il vint à bout par ces artifices de séduire l'impératrice Eudocie, veuve de l'empereur Theodose le jeune qui s'étoit retirée à Jerusalem; & par le ministere des moines hérétiques du pays qui se joignirent à lui, il gagna presque tous les religieux de la province, hors ceux qui étoient sous l'obéissance du célébre S. Euthyme. Ces bons solitaires, personnes fort simples pour la plûpart; mais tous gens fort zelés pour la doctrine qu'ils croyoient orthodoxe, s'étant ainsi laissé abuser aux persuasions de ceux qui accusoient les Peres du concile de Calcédoine d'avoir rétabli l'héréfie Nestorienne & condamné la vraye foi, secondérent avec une impétuosité aveugle les violences & les excès que le moine Theodose & ceux de sa cabale commirent contre les catholiques. Juvenal évêque de Jerusalem voulut s'y opposer d'abord & maintenir l'autorité du concile; mais la faction de l'imposteur se trouva si forte, que ce Patriarche voyant sa vie en danger, fut réduit à se sauver de la ville & à se retirer à Constantinople, pour se mettre sous la protection de l'empereur Marcien, & de l'impératrice Pulquérie. Theodose se croyant le maître de la ville par cette retraite de l'évêque, se fit une armée de bandits qu'il ramassa, de scélérats qu'il fit sortir des prisons, & de moines hérétiques, à qui il donna des armes. Avec ces secours il exérça des cruautés inouïes sur les catholiques; & particuliérement sur les ecclésiastiques & les religieux qui défendoient le concile de Calcédoine. Il se saisit de l'église & du siége épiscopal de Jerusalem; se fit ordonner Patriarche en la place de Juvenal; ordonna lui-même de nouveaux évêques de sa cabale, qu'il envoya dans la province se saisir des siéges des prélats absens ou incapables de lui résister. Il en fit massacrer quelques-uns, & entre les autres saint Severien évêque de Scythopole, dont nous avons parlé au XXI février. Il répandit le sang de beaucoup d'autres personnes après les avoir dépoüillées de leurs biens, avoir brûlé leurs maisons, & les avoir long-tems tourmentées par des supplices inconnûs, même aux idolâtres les plus barbares. Il n'y eut dans la ville de Jerusalem que le diacre Athanase qui osa s'opposer à l'impétuosité de ce torrent; mais il ne le fit pas impunément. Croyant que Theodose auroit conservé quelque reste de respect pour la sainteté des lieux, où chacun révéroit la résurrection du Sauveur, il lui adressa la parole en pleine église, le conjurant d'épargner le troupeau de Jesus-Christ, & de ne point remplir ainsi de meurtres, une place consacrée par la mort de Jesus-Christ. Le tyran irrité de cette généreuse remontrance, fit enlever Athanase par ses satellites, qui après lui avoir déchiré tout le corps à coups de foüets, le firent mourir d'un coup d'épée dont ils le percérent. Theodose fit traîner son corps par la ville; & pour mettre le comble à sa rage, il

Conc. Calc. part. 3 c. 15. p. 877.

Leon epist. 97. & 104. ed. Quesn.

L'an 452.

Niceph. hist. l. 15. c. 9.

Menol. Gr. Molan. ad Ufuard. Baron. n. ad Mart.

ordonna qu'on le jettât aux chiens qui le dévorérent. Le martyrologe Romain moderne fait mention de lui le v de juillet; mais les Grecs dans leurs ménologes, marquent en ce jour la fête d'un autre *Athanafe* qui fut abbé ou du moins religieux du mont Athos.

IV & V siécles.

II. SAINT SISOE'S, *Solitaire en Egypte.*

I.

Bult. l. 1. hift. mon. orient. p. 56. 57.

SAint Sisoe's eft devenu l'un des grands modeles de la vie folitaire après faint Antoine. Ayant été touché de Dieu en fa jeuneffe, il quitta ce qu'il poffédoit; & renonça à tout ce qu'il pouvoit prétendre dans le monde pour fuivre Jefus-Chrift, pauvre & humilié loin du commerce du fiécle. Il fe retira d'abord dans le défert de Sceté avec l'abbé Hor, où il paffa quelques années dans les exercices de la pénitence. Mais voyant que ce defert étoit trop fréquenté & trop peu favorable à l'amour qu'il avoit pour la folitude & le filence, il alla s'établir au mont-faint-Antoine, appellé autrement le mont-Colzim à une journée de la mer rouge. Il y arriva peu de tems après la mort de ce Patriarche des folitaires, c'eft-à-dire l'an 356, & il y trouva la mémoire de fes inftructions & de fes exemples fi récente; que croyant le voir & l'entendre encore, il fe confidéra comme l'un de fes difciples, & s'étudia à marcher fur fes traces avec toute la fidélité & toute l'exactitude poffible. Le monaftere du mont-faint-Antoine étoit petit & dépourvû des principales commodités de la vie; car ce Saint s'étoit autrefois pratiqué une cellule dans ce defert prefque inhabitable, pour fe retirer de la multitude & des embarras de fon grand monaftere de Pifper, d'où fes difciples lui apportoient quelques légumes tous les mois avec un peu d'olives & d'huile, à caufe de fa grande vieilleffe. Mais ceux qui avoient voulu depuis bâtir quelques cellules auprès de la fienne, fe contentoient des herbes du lieu. Ce qui fuffifoit à ces grands ferviteurs de Dieu parut bon à Sifoés; & il fçut fi bien s'y accommoder, qu'il demeura plus de foixante & douze ans dans ce pauvre monaftere. Il y donna des exemples de toutes les vertus qui peuvent perfectionner l'état monaftique; il excelloit particuliérement en humilité, & il en faifoit toujours fa premiere leçon à ceux qui le confultoient fur la conduite qu'ils devoient tenir, pour travailler fûrement au falut de leur ame.

Rofvveid. p. 651. 653. Coteler. Mon. Gr. p. 672.

Vanfleb. Relat. d'Egypt. p. 300. 309.

L'an 356.

II. Il paroit qu'il eut la fupériorité de fon monaftere au moins pendant quelque tems, & qu'il s'appliquoit à conduire fes folitaires dans la fimplicité de l'Evangile, en les précautionnant contre les nouveautés de l'héréfie, & en détournant foigneufement de devant leur efprit tous les objets de la curiofité qui eût pû leur faire fouhaiter de connoître autre chofe que la fcience du falut. Quelques Ariens étant venus dans le pays, voulurent y dogmatifer; & ils entrerent même dans fon monaftere pour effayer d'y porter leur erreur. Ils vinrent jufques dans la cellule du Saint qui les laiffa parler fans s'émouvoir & fans répliquer. Mais lors qu'ils eurent tout dit, il ordonna à fon difciple Abraham de lire un des traités que faint Athanafe Patriarche d'Alexandrie, avoit compofés contre ces ennemis de la foi. Ceux qui entendirent cette lecture furent confondus, & ne furent que répartir. Le Saint ne laiffa pas de les traiter fort civilement; & après avoir exercé l'hofpitalité à leur égard, il les renvoya en paix. On prétend qu'il reçut de Dieu le don des miracles; faveur affez ordinaire pour ces lieux dans ces heureux fiécles. Mais il ne

s'en servit que pour affermir ou augmenter la foi de ceux qui étoient autour de lui. C'est dans cette vuë sans doute, autant que pour ne se point départir de son humilité ordinaire, qu'il recommandoit à ses disciples de ne point publier ses miracles. Quelques-uns d'eux le voyant à l'extrémité dans sa derniere maladie, lui dirent qu'il n'avoit plus besoin de faire pénitence. Le Saint eut encore assez de courage pour les reprendre; & il leur dit, qu'il ne savoit pas même s'il avoit seulement fait un commencement de vraye pénitence en toute sa vie. Cette réponse si conforme à l'idée qu'ils avoient de son humilité, ne servit qu'à leur persuader encore davantage que sa vertu étoit consommée. Il mourut accablé d'une grande vieillesse, mais comblé de graces & de mérites vers l'an 429. Sa fête est marquée au v de juillet dans quelques martyrologes des Latins; mais les Grecs l'ont mise au lendemain dans leurs ménologes. On ne doit pas confondre notre Saint avec deux autres solitaires de son nom qui vivoient dans le même siécle; l'un surnommé le Thebéen, demeuroit à Calamon dans le territoire d'Arsinoé; l'autre avoit sa cellule à Petra.

Vers l'an 429.

Molan. ad Usuard.

Bult. hist. mon. d'orient. p. 571.

xv. siécle.

III. SAINT DOMICE, Solitaire & Martyr en Syrie.

L'Empereur Julien surnommé l'Apostat, étant parti d'Antioche pour aller faire la guerre aux Perses l'an 363, prit sa route par la province de Syrie qu'on appelloit Cyrrhestique ou de Cyrrhe. En passant au dessus du fleuve Marsyas, il vit beaucoup de monde assemblé à l'entrée d'une caverne. Il demanda ce que c'étoit. On lui dit que c'étoit la retraite d'un saint moine nommé Domice, que les peuples venoient trouver en foule pour recevoir sa bénédiction & la guérison de leurs maladies. Julien lui envoya dire par un de ses référendaires qui étoit chrétien, que s'il étoit entré dans cette caverne pour plaire à son Dieu, il ne devoit point chercher à plaire aux hommes, mais demeurer seul. Domice lui fit réponse, qu'ayant consacré à Dieu son corps & son ame, il s'étoit enfermé dans cette caverne depuis plusieurs années; mais qu'il ne pouvoit point chasser ceux qui venoient à lui avec foi. Julien eut la méchanceté de faire boucher la caverne où le Saint demeura enfermé, & finit ainsi sa vie.

L'an 363.

Chron. Pasc. p. 297. ed. du C.

L'Eglise l'a mis au nombre des Martyrs, & elle a crû devoir honorer sa mémoire d'un culte public. Les Latins ont destiné le cinquiéme de juillet pour le jour de sa fête, comme il paroît par les martyrologes d'Usuard & d'Adon, que l'on a suivis dans le Romain moderne. Les Grecs honorent au septiéme d'août un saint *Domice* martyr en Mésopotamie, dont ils rapportent l'histoire autrement que celle qu'on trouve dans la chronique pascale que nous avons suivie. Ils établissent son culte à Nisibe, comme si c'eût été le lieu de sa mort, ou de sa sépulture. On le trouve aussi marqué en ce jour dans le martyrologe Romain où l'on dit après les Grecs, que ce Saint étoit un moine Persan, qui fut lapidé à Nisibe avec deux de ses disciples sous Julien l'Apostat. Il est difficile néanmoins de croire qu'il soit différent du saint martyr de Syrie, dont on fait aujourd'hui la fête. On a aussi tout sujet de croire que c'est le même dont saint Gregoire de Tours a fait l'éloge dans son traité de la gloire des martyrs, quoique Baronius ait été d'un autre sentiment. Cet Auteur témoigne que les peuples de Syrie avoient recours à ce célébre martyr contre les douleurs de la goutte

Menol. 7. aug.

Bult. l. 2. hist. mon. or. p. 387.

Not. p. 282.

sciatique,

Gr. Tur. glor. M. l. 1. c. 100.

sciatique, parce qu'on croyoit qu'il avoit lui-même été fort affligé de ce mal durant sa vie. Il en rapporte un miracle arrivé en faveur d'un Juif qui donna de la jalousie aux chrétiens du pays, qui étoient sujets à la même maladie.

ADDITION AUX SAINTS du cinquiéme jour de Juillet.

XIV siécle.

LE BIENHEUREUX PIERRE DE LUXEMBOURG, Cardinal, Evêque de Metz.

I. PIERRE *sorti de l'illustre maison de Luxembourg, qui a donné divers Empereurs à l'Allemagne, & une Reine à la France, mere du roi Charles le Sage, qui a été alliée* * *à celle de Bourbon, & qui fut éteinte du côté des mâles l'an* 1616, *vint au monde le* XX *de juillet de l'an* 1369, *dans la petite ville de Ligny en Barrois, qui est du diocése de Toul en Lorraine. Il fut fils de Guy de Luxembourg comte de Ligny & de Roussy Châtellain de Lille, & de Mathilde ou Mahaut de Châtillon, comtesse de saint Paul. Il eut trois freres & trois sœurs; & quoiqu'il ne fût que le cinquiéme des enfans de la maison selon l'ordre de la naissance, sa mere eut pour lui une tendresse si particuliere, qu'elle voulut être sa nourrice. Elle se flattoit encore de devenir sa gouvernante & sa maîtresse, & de lui former elle-même l'esprit & le cœur à la vertu. Mais Dieu satisfait de ses dispositions, la retira du monde lors que ce cher fils n'avoit encore que trois ans. On le mit sous la conduite de la comtesse d'Orgieres* * *sa tante, qui n'avoit pas moins de vertu que sa mere. Cette dame veilla sur son éducation avec beaucoup de soin. Elle lui fit choisir de bons maîtres pour lui faire commencer ses études & ses autres exercices; mais elle leur recommanda fort de ne lui rien montrer & de ne lui rien dire, qui n'eût du rapport à la piété chrétienne & qui ne tendît à la vertu. Cependant tous ces moyens auroient eu seuls peu d'efficace, si Dieu n'avoit prévenu l'enfant d'une grace toute singuliere pour lui inspirer son amour avec l'humilité, la douceur & la chasteté, dont il donna des marques avant que son âge lui permît même de faire encore le discernement du vice d'avec la vertu. Car on prétend qu'il n'avoit que six ans, lors qu'il promit à Dieu de vivre dans une continence perpétuelle; & qu'il porta l'une de ses sœurs nommée Jeanne qui en avoit douze, à lui consacrer sa virginité. Ayant appris que l'on s'étoit toujours beaucoup distingué dans la maison de ses ayeux par la charité envers les pauvres; il sentit augmenter par leurs exemples l'inclination naturelle qu'il avoit à exercer cette vertu avec tant d'ardeur, qu'il donnoit tout ce dont il pouvoit disposer, & tout ce qu'il pouvoit même impunément enlever de la table de son pere. A l'âge de dix ans il fut envoyé à Paris pour continuer ses études; & après avoir donné quelque tems aux humanités & à la philosophie, il se mit au droit canon, à la connoissance duquel il donna toute son application. Il sembloit que ce fût alors la science favorite de l'église Romaine; & c'étoit l'étude dominante de la plûpart de ceux qui embrassoient l'état ecclésiastique. Les progrès que Pierre y fit furent tout extraordinaires par rapport à son âge; mais ils furent interrompus par deux accidens fâcheux, dont le premier fut la mort de son pere, l'autre la captivité de son frere aîné Valeran comte de saint Paul, qui fut depuis connétable de France. L'amitié qu'il avoit pour ce frere, & la considération de sa famille dont il étoit devenu le chef après la mort de leur pere; le firent partir pour se rendre à Calais dès qu'il eut appris qu'il avoit été pris par les Anglois, en un combat qu'ils avoient donné aux François. Il s'y fit recevoir en ôtage pendant que son frere viendroit ménager la somme qu'on lui demandoit pour sa rançon. Durant les neuf mois que dura cette affaire, les ennemis ayant reconnû la vertu de leur jeune prisonnier, conçurent tant de respect & d'affection pour lui, que ne voulant plus*

* La bisayeule de Henry IV s'appelloit Marie de Luxembourg

L'an 1369.

Anon. ap. Duchesn. t. 2. hist. card. p. 533. parmi les preuves.

* Jeanne.

L'an 1375.

1379.

d'autre sû été que sa parole, ils lui donnérent la liberté d'aller où il lui plairoit. Le
L'an 1381. *roi Richard II le convia par des Lettres très-obligeantes de le venir trouver à Londres, où il lui promettoit de le traiter fort honorablement. Mais Pierre ne fut pas plûtôt dégagé, qu'il revint à Paris où ses études le rappelloient.*

II. *Il se remit dans les exercices de piété avec plus de ferveur que jamais; il les accompagna de nouvelles mortifications, se macérant le corps par des jeûnes fréquens; par des veilles qu'il employoit à la priere; par des disciplines & d'autres austérités qu'il pratiquoit avec beaucoup de courage. Il visitoit souvent Philippes de Maiziéres, ancien chancelier du Royaume de Chypre; qui après avoir reconnu la vanité des grandeurs, des richesses & des plaisirs de cette vie, y avoit généreusement renoncé, & s'étoit retiré dans les Celestins de Paris, où il menoit une vie fort pénitente sous un habit séculier. Philippes que l'expérience avoit fait parvenir à une sagesse consommée, modéra un peu l'ardeur avec laquelle Pierre se portoit aux austérités corporelles. Mais il lui donna en même tems beaucoup de lumieres pour la vie de l'esprit, & pour la pratique de l'oraison. Cependant le comte de saint Paul son frere, craignant que les habitudes qu'il avoit aux Célestins, ne le dérobassent entiérement au siécle & à sa famille, lui procura un canonicat de l'é-*
L'an 1382. *glise de N. D. de Paris, jusqu'à ce que l'âge le mît en état de parvenir à quelque bénéfice plus considérable. Pierre très-content de celui dont il étoit pourvû, remplit tous les devoirs d'un vrai chanoine avec une exactitude, une modestie & une piété exemplaire. Sa réputation ne put demeurer renfermée dans la ville de Paris; on parloit déja de lui par tout le royaume, comme d'un prodige de sainteté. Le bruit en fut porté jusqu'à Avignon où résidoit le pape Clement * VII, qui est maintenant compté parmi les antipapes; mais qui étoit alors reconnû pour legitime par la France, & beaucoup d'autres pays de la Chrétienté contre Urbain VI qui maintenoit son pontificat dans Rome. Clement touché des merveilles que l'on publioit du jeune chanoine de Paris, songea deslors à l'attirer auprès de lui, suivant les vûës qu'il avoit de rechercher les grands hommes pour en fortifier son parti. Il eut recours aux moyens ordinaires dont lui & ses prédécesseurs se servoient pour se faire des créatures; & pour commencer à engager Pierre de Luxembourg dans ses intérêts, il lui donna l'archidiaconé de Dreux dans l'église de Chartres. Peu de tems après reconnoissant de plus en plus le mérite extraordinaire du Saint, il ne fit point difficulté de le charger de l'évêché de Metz, vacant par la mort de Thierry de Bopart, décédé au mois de janvier de l'an 1383. Pierre n'étoit point encore dans la quinziéme année de sa vie; mais Clement crut devoir dispenser des loix ordinaires celui que Dieu élevoit si fort au-dessus de son âge. On prétend que la connoissance qu'il avoit de la pesanteur du fardeau qu'on lui imposoit, tira de lui quelques plaintes, & le fit même résister de toute sa force. Mais on se mocqua des efforts d'une personne de quatorze ans; & on lui fit un tel scrupule de désobéir au Pape, qu'il se laissa ordonner au mois de mars ou d'avril,* L'an 1383. *après avoir résigné l'archidiaconé de Dreux à André son puîné, qui fut depuis évêque de Cambray.*

III. L'an 1384. *Il s'instruisit le mieux qu'il lui fut possible de toutes les obligations de l'épiscopat; & dès l'an 1384 il voulut visiter son troupeau, & commencer les fonctions d'un vigilant & fidelle Pasteur. Il fit son entrée publique à Metz, non pas avec la pompe d'un grand Seigneur, mais les pieds nuds, monté sur un âne, comme un disciple de Jesus-Christ & un imitateur de son humilité. Dès qu'il eut pris possession de son église, il s'appliqua avec une assiduité surprenante à remplir tous les devoirs de sa charge. Il fit la visite de son diocêse avec son suffragant, c'est-à-dire, l'évêque destiné pour desservir l'évêché en l'absence du diocésain, & qui avoit une connoissance plus particuliere des lieux & des besoins des ames. Il s'y comporta avec toute la sagesse des vieillards les plus expérimentés, travaillant avec beaucoup de succès à rétablir*

* Robert de Geneve.

la foi dans sa pureté, la discipline dans sa vigueur, à corriger les vices & les abus les plus invéterés. Considérant qu'il étoit moins le propriétaire, que le dispensateur des biens que son église lui avoit apportés, il en fit trois parts; dont la premiere fut destinée à réparer les temples, à en construire de nouveaux, & à fournir les ornemens & les vases nécessaires pour les divins mysteres dans les lieux où l'on en manquoit. La seconde fut consacrée à l'entretien des pauvres, des veuves, des orphelins & des familles ruinées. Il réserva la troisiéme pour ses besoins & ceux de sa maison; encore en retranchoit-il souvent quelque chose pour augmenter la portion des nécessiteux & des misérables, dont il lui sembloit que le nombre augmentoit tous les jours. En travaillant à la sanctification des autres, il n'avoit garde de négliger la sienne. Il avoit la conscience si délicate, que la moindre ombre de peché lui faisoit peur. Quelque grande que fût l'innocence de sa vie, il se confessoit très-souvent, & le faisoit avec autant de componction, que s'il eût été le plus grand pécheur de la terre. Le commandement qu'il avoit sur les autres, ne servoit qu'à l'humilier devant Dieu de plus en plus; & l'on peut dire qu'il ne servoit qu'à le faire paroitre le plus humble de ceux à qui il étoit obligé de commander. Mais quelque précaution qu'il prît pour n'user de son autorité que dans les rencontres inévitables, il ne put se garantir de la mauvaise humeur de ceux de sa ville, qui n'avoient jamais rendu beaucoup de soumission à leurs évêques.

Meurisс. hist. de Metz, p. 532. *Il se trouvoit obligé selon la coûtume de créer les Magistrats ou Officiers de la ville appellés les Treize & les Wardeurs. Il s'éleva sur ce sujet une contestation entre les bourgeois, dont plusieurs prétendoient que cette création ne devoit pas appartenir à Pierre, qu'ils ne pouvoient regarder comme leur évêque jusqu'à ce que l'âge prescrit par les canons l'en eût rendu capable. Ils s'assemblerent avant le jour de cette promotion, qui se faisoit ordinairement la veille de la Chandeleur; & nommerent des*

L'an 1385. *commissaires à qui ils donnerent pouvoir d'élire entr'eux les Treize-Jurés. Le B. Pierre à qui c'étoit faire grace de le débarrasser des soins du temporel, & qui ne cherchoit que des occasions d'exercice à sa patience & à son humilité, ne se seroit jamais élevé contre cette entreprise. Mais le comte de saint Paul son frere, se crut obligé pour lui de venger l'injure faite à l'autorité épiscopale. Dans cette vûë il s'approcha de la ville de Metz avec trois cens chevaux & soixante arbalêtriers, sur la fin de mars de l'an 1385; & somma ceux de Metz de destituer les Treize & Wardeurs qu'ils avoient entrepris d'établir contre l'autorité & le droit de leur évêque son frere. Voyant qu'il n'en pouvoit tirer satisfaction, il se mit à faire le dégât dans le pays Messin, sans considérer qu'il se vengeoit d'un petit nombre de coupables sur une infinité d'innocens; & qu'il ruinoit le diocése même de son frere, à qui il en devoit couter beaucoup d'aumônes pour soulager les misérables dont il augmentoit le nombre.*

IV. *En effet, cette triste expédition ne fut pour notre bienheureux évêque, qu'un sujet de gémissement & d'affliction. Aussi le*

L'an 1386. *comte de saint Paul son frere n'eut pas plûtôt retiré ses troupes, qu'il travailla à réparer la désolation qu'elles avoient causée. Cependant il fut appellé à Avignon par*

Anon. vit. supr. *Clement VII; & comme il le reconnoissoit avec la France & l'Espagne pour légitime successeur de saint Pierre, il se crut obligé d'obéir. Lors qu'il fut arrivé il connut qu'on ne l'avoit fait venir que pour le revêtir de la pourpre. Clement le créa cardinal diacre du titre de saint Georges au*

Veloto ou Velabro. *voile d'or; & voulut le retenir auprès de lui, afin que celui que l'on regardoit déja comme un grand ornement de l'Eglise de Jesus-Christ, servît aussi à orner sa Cour. Le bienheureux Pierre n'eut garde de se laisser éblouïr au vain éclat de cette pourpre; & loin de se relâcher à la vûë de ses collegues qui vivoient dans les délices; il redoubla encore les austérités de sa vie. Outre qu'aux jours du jeûne commandé par l'Eglise il ne prenoit que du pain & de l'eau; il jeûnoit encore très-rigoureusement pendant tout l'Avent, tous les lundis, les vendredis & les samedis de l'année. Il por-*

toit un rude cilice, il faisoit de longues veilles, il se déchiroit le corps avec la discipline, & il se mortifioit en tant de manieres, qu'on étoit étonné de le voir vivre. Ceux qui s'intéressoient à sa conservation & au bien que l'Eglise pourroit tirer de ses services, crurent devoir en donner avis au pape Clement, comme à celui seul qui auroit l'autorité de modérer tant d'excès. Clement l'envoya querir pour lui en faire la remontrance. Il lui marqua d'abord la joye qu'il avoit de lui voir si parfaitement représenter la sainteté des plus heureux siécles de l'Eglise, & justifier si avantageusement le choix qu'il avoit fait de lui pour remplir le sacré college. Qu'il ne pouvoit néanmoins approuver la rigueur excessive qu'il exerçoit contre lui-même; qu'il falloit considérer que dans le poste où la providence divine l'avoit établi, il ne vivoit pas tant pour soi que pour l'Eglise, au service de laquelle il étoit dévoüé; & qu'ainsi il devoit se conserver pour elle sans se détruire par des austérités indiscretes. Qu'il l'exhortoit donc & lui ordonnoit même de modérer sa sévérité, & de traiter d'oresnavant son corps, non comme un ennemi; mais comme le compagnon de son ame, qui devoit être participant de ses biens & de ses maux. Le cardinal Pierre répondit avec sa modestie ordinaire qu'il n'étoit qu'un serviteur inutile, mais qu'il ne laisseroit pas d'obéir à sa Sainteté. Il ne le fit pas néanmoins de telle sorte, que ses mortifications ne fussent encore aussi grandes que celles des religieux les plus austéres. Comme le Pape ne lui avoit rien dit sur ses aumônes, il crut devoir racquiter par ses charités ce qu'il perdoit sur ses austérités. Ses libéralités étoient quelquefois si prodigieuses, qu'il manquoit du nécessaire dans sa dépense. L'amour qu'il avoit pour les pauvres n'étoit que l'effet de celui qu'il avoit pour la pauvreté. Quoiqu'il fût né dans l'éclat d'une maison illustre & opulente; quoiqu'il fût engagé à vivre dans une Cour aussi somptueuse qu'étoit celle d'Avignon; rien n'étoit plus simple que ses manieres dans toute sa conduite. Il n'avoit jamais qu'un habit, qu'il ne quittoit que lors qu'il étoit entiérement usé; sa table étoit extrêmement frugale; ses meubles fort communs; son train fort modique; son épargne presque vuide en tout tems; & l'on a remarqué qu'au moment de sa mort, il ne se trouva que vingt sous dans ses coffres.

V. — L'an 1387.

Pendant qu'il étoit à Avignon, il apprit que le comte de saint Paul son frere étoit retourné dans le pays Messin avec de nouvelles troupes, pour mettre à la raison ceux de Metz, qui refusoient encore de reconnoître son autorité sur le temporel & la police de leur ville. Il se saisit de quelques châteaux où l'on avoit mis garnison pour lui résister; ce qui les fit recourir à des moyens d'accommodement, par lequel ils lui offroient la satisfaction qu'il ouhaitoit touchant la création des Treize. Le comte Valeran non content de ces offres, voulut qu'ils lui payassent encore une partie des frais qu'il avoit faits pour maintenir les droits de l'évêque son frere; sur le refus qu'ils en firent, il vint assiéger Gorze à quatre lieües de Metz, & s'en rendit le maître le xxvj de mai 1387. Il continua ses ravages dans le mois suivant; & l'affaire auroit eu plus de suite sans la mort du saint évêque, de la cause duquel il s'agissoit. Dieu qui sembloit n'avoir avancé sa sainteté, que pour avancer aussi la gloire qui devoit couronner les graces dont il l'avoit comblé, le retira du monde le second jour de juillet, après avoir vécu dix-huit ans moins dix-huit jours. Il mourut à Villeneuve près d'Avignon, de l'autre côté du Rhône sur les terres de France, où on l'avoit transporté pour éviter le grand bruit de la Cour & de la ville, & y respirer un air plus sain. Tout le cours de sa maladie n'avoit été qu'un redoublement édifiant de ses exercices de piété. On dit qu'avant que de recevoir les derniers Sacremens, il fit amasser ses valets autour de son lit, & qu'après leur avoir fait promettre qu'ils obéiroient tous à l'ordre qu'il alloit leur donner, il leur commanda de prendre une discipline sous son chevet, & de lui en donner tous sur les épaules & le dos l'un après l'autre, en punition de ce qu'il les avoit traités comme

ses serviteurs, quoiqu'ils fussent tous ses freres. Il fut enterré fort simplement, comme il l'avoit prescrit, dans le cémetiere de saint Michel d'Avignon; où l'on a depuis bâti L'an 1365. *l'église & le couvent des Celestins qui possedent aujourd'hui le trésor de ses reliques. La multitude des miracles que Dieu opéra sur son tombeau, fortifia beaucoup l'opinion que le public avoit déja de sa sainteté. Les partisans de l'antipape Clement voulurent en tirer avantage pour leur parti. Mais on leur opposa fort à propos les miracles de sainte Catherine de Sienne, qui tenoit le parti contraire pour Urbain VI; ce qui pensa faire mettre les miracles au nombre des signes équivoques de la vérité, quoi* 1432. *qu'ils ne le soient point de la sainteté de ceux à qui Dieu les fait faire après leur mort. On dressa une chapelle sur le tombeau du B. Pierre incontinent après ses funérailles; & l'on ne crut pas devoir empêcher les peuples d'y venir lui rendre leur culte. Un insigne miracle de l'an 1432, porta la ville d'Avignon à le mettre tout publiquement au nombre de ses patrons.* 1527. *Le vrai Clement VII après avoir fait juridiquement travailler aux informations de sa vie & de ses miracles, publia le iv d'avril l'an 1527 la bulle de sa Béatification avec celle du B. Loüis Aleman, cardinal archevêque d'Arles, président du concile de Basle, dont nous parlerons au xvj de septembre. Son culte fut ainsi autorisé par le saint Siége, de qui on eut permission de lui dresser des chapelles aux Céléstins d'Avignon où est son corps, & de Paris où est son manteau. On a depuis fait diverses poursuites pour achever l'ouvrage de sa canonisation; on présenta même l'an 1628 une requête au pape Urbain VIII pour avoir permission de célébrer solennellement sa fête, avec office double de la premiere classe, & octave au moins chez les Céléstins d'Avignon. L'on montre une relique de lui dans l'abbaye du Val-de-Grace au fauxbourg S. Jacques de Paris. Le v jour de juillet, auquel sa fête est marquée dans le martyrologe de France est celui de sa sépulture, quoi que plusieurs l'ayent pris pour celui de sa mort, Canisius la met au xiij de ce mois, Ferrari & d'autres au second.*

Atticby t. 1. part. 1. p. 427. 428.

Sanss. M. Gall. Mart. Canis. Catal. Ferr.

VI. JOUR DE JUILLET.

RENVOY.

* Le prophête Isaie martyrisé en Judée par les ordres du roi Manassès, semble avoir reçu un culte particulier dans l'Eglise en ce jour, principalement à Constantinople, à cause de la translation de ses reliques que l'on y fit venir de Palestine, selon Cedrene, en la xxxv année du regne de Theodose le jeune. Mais nous réservons ce que nous en pourrons dire pour l'histoire des Saints de l'ancien Testament, dont nous espérons donner un calendrier à part.

SAINT TRANQUILLIN *Martyr à Rome.*

III. siécle.

I. Tranquillin, noble Romain, de famille sénatoriale, vêcut jusqu'au tems de sa vieillesse dans les ténebres de l'idolâtrie avec sa femme Marcie. Mais il avoit deux fils appellés Marc & Marcellien, qui avoient été élevés dans le christianisme par des maîtres à qui il avoit confié leur éducation. Ces deux freres déja mariés, furent arrêtés pour la foi dans les premieres années de l'empire de Dioclétien & de Maximien Hercule. Soutenus durant leur premiere prison par les généreuses exhortations de saint Sebastien, ils souffrirent avec beaucoup de constance les tourmens que l'on employa pour les faire renoncer à leur religion; & leur juge les y voyant persévérer avec une fermeté infléxible, donna contr'eux une sentence de mort

Act. Sebast. ap. Boll. de xx. jan. 5. 6. & seq.

qui les condamnoit à avoir la tête coupée. Toute leur parenté en fut allarmée; mais Tranquillin leur pere qui étoit en quelque considération dans la ville, obtint du juge * un délai de trente jours pour essayer pendant ce tems de leur faire changer de résolution. On les mit chez le Greffier de la préfecture de Rome appellé Nicostrate, où ils furent gardés comme dans la prison, par ordre du Préfet & de l'Empereur. Leur pere, leur mere, leurs femmes avec leurs enfans encore tout petits, & leurs amis, employerent toutes sortes de moyens pour les fléchir. Mais tous leurs efforts devinrent inutiles par les soins de saint Sebastien, qui non-seulement fortifia Marc & Marcellien contre tant de dangereuses tentations; mais qui convertit même à Jesus-Christ Tranquillin, Marcie & la plûpart de ceux qui en avoient voulu détourner les deux martyrs. Dieu les affermit dans leur nouvelle créance par quelques miracles dont les exhortations de saint Sebastien furent suivies; & par un discours fort animé que leur fit ensuite Marc, l'un des deux freres. Marcie, les femmes & les enfans des deux martyrs, reçurent quelques jours après le batême des mains du prêtre Polycarpe, avec beaucoup d'autres nouveaux convertis. Tranquillin ne fut baptisé qu'après eux. On dit qu'il avoit la goutte depuis onze ans, & qu'il en étoit tellement tourmenté aux pieds & aux mains, qu'il pouvoit à peine souffrir qu'on le portât. Il endura d'extrêmes douleurs lors qu'il fallut le deshabiller pour le plonger dans les eaux du batême. Le prêtre Polycarpe lui demanda s'il croyoit de tout son cœur que Jesus-Christ fils unique de Dieu pût lui rendre la santé, & lui pardonner tous les pechés de sa vie passée. Tranquillin lui répondit tout haut qu'il reconnoissoit de tout son cœur que Jesus-Christ étoit fils de Dieu, & qu'il pouvoit lui accorder la santé de l'ame & du corps; mais qu'il ne lui demandoit que la rémission de ses pechés; & que quand ses douleurs corporelles continuëroient après son batême, il ne douteroit jamais sur les choses qu'il avoit apprises par la foi de Jesus-Christ. Cette réponse édifia de telle sorte ceux qui étoient présens, que chacun se mit en prieres pour demander à Dieu qu'il lui plût pour la récompense d'une foi si pure, répandre sur son corps même les effets de la grace que son ame devoit recevoir au batême. Tranquillin après cette priere n'eut pas plûtôt fait sa confession de foi sur l'interrogation de Polycarpe, qu'il se sentit guéri de sa goutte; & il descendit de lui-même dans les fonts ou le bassin préparé pour le batême, sans souffrir d'y être porté par personne. Polycarpe batisa ensuite ce qui restoit de catéchumênes; & tous ces Néophytes brûlant du feu de l'Esprit saint, dont ils avoient été remplis, témoignoient n'attendre plus que la grace du martyre.

* Agrestius Chromatius.

Act. Sebast. ap. Boll. d. xx. jan. n. 36. 47.

Tillem. p. 321. t. 4. mem. eccl.

II. Cependant les trente jours du délai accordé à Tranquillin pour ses deux fils expirérent. Il fut mandé au siége de la préfecture par Chromace qui est qualifié préfet de la ville; peut-être parce qu'il en étoit le vicaire ou lieutenant, & qu'il en faisoit l'office. Ce juge lui demandant quelle étoit la disposition de ses fils; Tranquillin répondit par un remerciement qu'il lui fit du terme qu'il lui avoit accordé, par le moyen duquel il avoit conservé les enfans au pere & rendu le pere aux enfans. Chromace ne comprenant point sa pensée d'abord, lui dit qu'il falloit donc que ses enfans vinssent offrir de l'encens aux dieux & satisfaire aux Empereurs. Alors Tranquillin lui

découvrit tout le myſtere ; lui déclara qu'il étoit devenu chrétien lui-même depuis qu'il ne l'avoit vû, & que ce changement lui avoit procuré la guériſon de ſes gouttes. Ce qu'il dit fit impreſſion ſur l'eſprit de Chromace qui étoit ſujet au même mal ; mais il n'oſa le témoigner encore à cauſe de l'audience qui étoit publique, & que le diſcours de Tranquillin avoit été entendu de trop de témoins qui étoient payens. Il ſe contenta donc pour garder la forme, de faire arrêter Tranquillin ſur la déclaration qu'il faiſoit de ſon chriſtianiſme ; & il le fit conduire en priſon, diſant qu'il le faudroit entendre une autre fois. Mais la nuit étant venuë, il le fit venir ſecrétement chez lui pour apprendre de quel remede il s'étoit ſervi contre la goutte. Tranquillin lui dit que ce remede n'étoit autre que la foi en Jeſus-Chriſt ; & ils convinrent enſemble qu'il lui envoyeroit celui dont il l'avoit reçu. Telle fut l'occaſion que Dieu fit naître pour retirer Chromace & ſon fils Tiburce, des ténebres du paganiſme. Quelque tems après on vit augmenter dans Rome la ſévérité avec laquelle on faiſoit la recherche des chrétiens. Pluſieurs ſortirent de la ville pour mettre leur vie en ſûreté ; Tranquillin & ſes enfans voulurent y demeurer avec ſaint Sebaſtien ; & l'on dit que le pape Caius donna la prêtriſe au pere, & le diaconat aux deux fils, afin de pouvoir conſoler & aider plus facilement l'Egliſe de leur miniſtere durant la perſécution. Après la ſortie de tous ceux des fidelles qui voulurent ſe retirer hors de la ville ; ceux qui reſterent cherchant à ſe mettre à couvert de la pourſuite des perſécuteurs, ſe raſſemblerent pour la plûpart ſous le Pape, dans le palais même de l'Empereur chez un officier nommé Caſtule. Là ils attendoient dans la priere & le jeûne que Dieu diſpoſât d'eux ; lors que la nouvelle du martyre de ſainte Zoé femme de Nicoſtrate, qui avoit été ſurpriſe ſur le tombeau de ſaint Pierre, fit dire à Tranquillin qu'il étoit honteux que les femmes prévinſſent les hommes dans la gloire de la confeſſion de la foi. Plein de cette penſée, il ſortit de l'appartement de Caſtule & du palais pour aller ſur le chemin d'Oſtie, faire ſa priere au tombeau de ſaint Paul. Il y fut pris par les payens comme il l'avoit prévû, & comme il ſembloit l'avoir ſouhaité. On dit qu'il fut lapidé par la populace, avant que de pouvoir être conduit dans la priſon, & que ſon corps fut jetté dans le Tibre. Il en fut retiré avec celui de Zoé, pour être honoré de la ſépulture ; mais il en coûta la liberté & la vie aux fidelles qui leur rendirent ces devoirs. La fête de ſaint Tranquillin eſt marquée au VI de juillet, dans les martyrologes de Florus & de Wandalbert, d'Adon & d'Uſuard ; ce qu'on a ſuivi dans le Romain moderne. Les Auteurs de ces martyrologes, dont le plus ancien étoit poſtérieur à Charlemagne, n'ont point eu ſans doute d'autre fondement pour le choix de ce jour, que l'opinion établie ſur les actes de ſaint Sebaſtien, où l'on voit que Tranquillin fut pris le jour de l'octave des Apôtres. Cette obſervation jointe à diverſes conſidérations fait aſſez connoître que ces actes ne ſont pas originaux ni de la premiere autorité.

Vers l'an 286.

AUTRES SAINTS DU VI. JOUR DE JUILLET.

I. SAINT GOAR, PRESTRE Solitaire au diocêse de Tréves.

VII siécle.

I. *Anon. ap. Mabill. sæc. 2. p. 276. VVandalbert. vit. Goar. ibid p. 281.*

SAint GOAR, que les Allemands appellent saint *Govvers* & saint *Gevvers*, que nous prononçons *Gouvre* & *Guévres*, étoit sorti d'une illustre famille de l'Aquitaine. Son pere se nommoit Georges & sa mere Valerie; & il vint au monde sous le regne de Childebert II roi d'Austrasie, qui étoit aussi le maître d'une partie de l'Aquitaine. Il avoit toutes les qualités du corps & de l'esprit excellentes; & Dieu lui fit la grace de les sanctifier dès sa jeunesse par une piété solide, par la pureté de sa foi, par une humilité, une douceur & une chasteté admirable. Il se macéroit par des jeûnes fréquens & par de longues veilles; l'occupation de son cœur étoit la priere, celle de son esprit la méditation des vérités saintes. Le desir ardent qu'il avoit de plaire à Dieu en toutes choses, le rendoit exact à observer tous ses commandemens, & parfaitement soûmis à ses ordres. C'est ce qui le faisoit avancer sans cesse dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes; & qui servoit à faire de toute la conduite de sa vie, un puissant exemple pour attirer les autres au service de Dieu. Il acquit par ces voyes une réputation qui porta son évêque à l'élever aux ordres sacrés pour faire honneur au ministere de l'Eglise; & l'ayant fait prêtre, il le rendit le dispensateur des saints mysteres & de la parole de Dieu. Goar commençant à agir avec plus d'autorité qu'auparavant, joignit la force de ses discours à celle de ses exemples pour travailler efficacement à la conversion des pécheurs; & Dieu se servit de lui pour en retirer un grand nombre de leurs vices & de leur infidélité. Mais quelque zele qu'il eût pour procurer aux autres le salut éternel; il se croyoit encore plus étroitement obligé de travailler au sien. Persuadé qu'il ne pourroit se détacher parfaitement des choses sensibles & périssables, pour lesquelles il avoit conçu beaucoup de mépris dans les lieux où sa naissance lui en rendoit les objets plus agréables, & par conséquent plus dangereux; il abandonna ses parens & son pays, & alla chercher une solitude où il ne connût & ne fût connû de personne. Il se retira jusqu'aux extrêmités de l'évêché de Tréves sur le Rhin, où se terminent maintenant les terres du Palatinat & du comté de Nassaw; & s'étant arrêté dans le territoire d'une petite ville qui subsiste encore sous le nom d'Ober-Wesel, il s'y établit avec la permission de Felice évêque de Tréves; & bâtit sur le ruisseau de Wochara une cellule avec une petite chapelle, où il mit des reliques qu'il avoit apportées de son pays.

Vers l'an 585. — Vers l'an 618. — Felicius.

II. Il y passa plusieurs années dans la priere continuelle, dans les jeûnes, les veilles, & les autres travaux de la pénitence. Il y pratiqua aussi l'hospitalité envers les pauvres & les étrangers avec tant d'affection, qu'encore qu'il excellât dans toutes les autres vertus qui convenoient à son état; celle-ci parut contribuer plus qu'aucune autre à le distinguer entre les serviteurs de Dieu. Il restoit encore un grand nombre de payens parmi les peuples du Rhin; Goar porté par la compassion & par la charité qui le pressoit, leur annonça la foi de l'évangile avec tant de succès, que plusieurs sortirent de leur aveuglement & de leurs désordres, pour entrer dans le chemin de la vie. Pour amener plus facilement ces idolâtres à Jesus-Christ,

Chrift, Dieu lui accorda comme aux premiers Apôtres le don des miracles; & l'on prétend qu'il en fit de fort extraordinaires & en grand nombre. Sa coûtume étoit d'offrir tous les jours le facrifice à Dieu pour la confervation de l'Eglife, & de dire le pfeautier entier. Il faifoit enfuite des difcours de piété aux pelerins & aux pauvres qui le venoient voir; puis les faifoit manger avec lui, tâchant de joindre toujours ainfi la nourriture du corps à celle de l'ame qu'il leur procuroit. Lorfque fes hôtes étoient obligés de partir le matin, il difoit la meffe & mangeoit enfuite avec eux pour s'accommoder à leur befoin. La réputation que lui acquit une vie fi fainte, lui attira des envieux qui chercherent à la détruire, ne pouvant fouffrir dans un autre le bien qu'ils ne vouloient pas faire eux-mêmes. Deux officiers de la maifon de Ruftique évêque de Tréves, nommé Albwin & Alman * vinrent fous prétexte de piété le vifiter dans fa folitude, prenant occafion d'une commiffion qu'ils avoient de leur maître, d'aller chercher du luminaire pour l'églife de faint Pierre de Tréves. Après avoir obfervé la maniere de vivre que pratiquoit le Saint, ils crûrent avoir trouvé un prétexte fuffifant pour le calomnier auprès de l'évêque. Ils lui dénoncerent le prêtre Goar comme un hypocrite & un homme de bonne chere, qui bûvoit & mangeoit dès le matin, fans attendre les heures qui étoient réglées fur cela. Ils lui firent entendre que tous les beaux difcours de piété qu'il faifoit, n'étoient que pour mieux cacher fes défordres; qu'il étoit du devoir d'un évêque d'y remédier, & de ne pas fouffrir qu'un étranger vînt ainfi mettre le trouble & le déreglement dans fon diocêfe par fes extravagances. Le Prélat ajoûta foi à ce difcours, fans en examiner la vérité; & envoya les deux accufateurs vers le Saint avec ordre de le lui amener.

* Vandalbert dit Adalvvin.

III. Ils retournerent donc, & expoferent à Goar leur commiffion, d'une maniere à lui faire entendre que l'évêque fur le recit avantageux qu'on lui avoit fait de fa vertu fouhaitoit de le voir. Ils pafferent la nuit chez lui; le lendemain matin, ayant fait toutes fes prieres, & dit la meffe à fon ordinaire, il leur fit préparer à manger. Ils en prirent occafion de faire éclater la malice qu'ils avoient cachée jufques-là, & lui dirent qu'ils s'étonnoient fort qu'il mangeât ainfi avant l'heure du repas; que pour eux ils fe garderoient bien de commettre une telle faute. Le Saint leur répondit avec beaucoup de douceur & de modeftie, que s'ils craignoient véritablement Dieu, ils ne refuferoient point la charité qu'on vouloit leur faire. Cependant il fit manger un pelerin qui s'étoit préfenté, & ne fit point difficulté de manger avec lui. Les deux officiers en furent fort aifes, croyant que ce leur feroit un nouveau fujet de l'accufer; ils ne laifferent pas de le prier de faire porter quelque chofe pour manger & boire en chemin. Il le fit; mais Dieu permit que lors qu'ils fe fentirent preffés par la faim & la foif, ils ne trouverent rien dans le fac; & fe croyant ainfi punis du refus qu'ils avoient fait de manger le matin, ils eurent recours à la bonté du Saint, qui voulut bien oublier leurs injures & remédier à leurs befoins, par un miracle qu'il obtint de Dieu. Ces deux hommes touchés de fa charité & du crédit qu'il avoit auprès de Dieu, quitterent leur mauvaife volonté, & renoncerent à leurs accufations. Mais le Prélat à qui ils raconterent le miracle arrivé en leur faveur, fuivant fes premieres impreffions, ne le regarda que comme un preftige; & il traita le Saint comme un homme qui auroit joint la magie à la débauche & à l'hypocrifie. Goar

Vers l'an 642.

s'excusa le plus modestement qu'il lui fut possible ; & comme il parloit des graces que Dieu lui avoit faites, un des clercs de l'église nommé Leobgis, apporta un enfant nouvellement né, dont on ne connoissoit ni le pere ni la mere. Car c'étoit une coutume à Tréves, que lors qu'une femme étoit accouchée, & ne vouloit pas qu'on sçût à qui étoit l'enfant, ou n'avoit pas le moyen de le nourrir, elle le faisoit exposer dans une cuvette de marbre destinée à cet usage, où ceux qui avoient soin de l'église le trouvant, s'enquéroient si quelqu'un le vouloit nourrir par charité ; puis le portoient à l'évêque, pour approuver que cette personne s'en chargeât. Rustique voyant l'enfant s'avisa de dire que c'étoit une occasion de voir si les miracles que l'on attribuoit à Goar étoient de Dieu, ou du démon. Il lui dit qu'il croiroit que ses œuvres étoient de Dieu, s'il pouvoit faire en sorte, que contre l'ordre de la nature, l'enfant parlât & déclarât qui étoient son pere & sa mere ; ajoûtant qu'il n'y auroit qu'un tel miracle, qui pût justifier son innocence. Goar, si nous en croyons les Auteurs de sa vie, ne fut point à l'épreuve de cette tentation. Il demanda à Dieu avec beaucoup de simplicité & de foi, cette preuve de son innocence, qu'on exigeoit de lui ; & l'on prétend qu'il l'obtint à la grande confusion de l'évêque Rustique, qui eut tout lieu de se repentir d'avoir ainsi provoqué la puissance de Dieu, à faire connoître au public par la bouche d'un enfant, ce qu'il avoit intérêt de tenir caché. On ajoûte qu'étant tout interdit d'un tel prodige & d'une déclaration, qu'il ne se feroit jamais avisé d'appréhender, il se jetta aux pieds de Goar ; & que le Saint n'étant pas moins étonné que lui, eut un déplaisir extrême d'avoir donné occasion de découvrir un peché, dont la publication ne pouvoit manquer de causer beaucoup de scandale. Il exhorta néanmoins le Prélat avec une humble instance à appaiser la colere de Dieu, par une pénitence proportionnée à sa faute ; & il s'offrit d'en faire une pour lui de son côté durant sept ans.

Cette affaire eut de l'éclat, & le bruit en alla jusqu'à la Cour du roi Sigebert III, qui envoya aussi-tôt querir saint Goar, afin d'apprendre de sa bouche comment la chose s'étoit passée. Le Saint après avoir témoigné la peine qu'il avoit à parler sur ce sujet, dit au Prince, qui usoit d'un commandement absolu pour l'y obliger, que sa majesté ne pouvoit rien apprendre de lui que ce qu'elle en savoit déja. Cette retenuë augmenta encore l'opinion que ce jeune roi avoit conçuë de la sainteté de Goar. On en fut touché à la Cour & dans la ville de Metz, qui étoit la capitale du royaume. Chacun s'écria qu'il falloit déposer l'évêque Rustique, & mettre Goar en sa place. Le Roi en reçut la proposition avec joye ; & par un consentement général des Evêques & des Grands qui se trouverent présens, il ordonna que l'on procéderoit à la déposition de Rustique, & que Goar seroit élevé sur le siége épiscopal de Tréves. Le déplaisir qu'en eut le serviteur de Dieu, lui fit chercher toutes sortes de raisons pour s'en défendre ; mais voyant que personne ne vouloit s'en contenter, & que les évêques se disposoient tout de bon à faire son élection, il supplia le roi avec larmes de lui permettre de retourner dans sa cellule, comme pour consulter Dieu, & déliberer plus à loisir sur la résolution qu'il devoit prendre. Ce Prince lui accorda vingt jours, & lui ordonna de revenir au bout de ce terme le trouver à Metz. Goar s'étant renfermé dans sa cellule, se prosterna devant Dieu, &

lui demanda avec de profonds gémissemens; que par sa bonté il fît naître quelque obstacle qui empêchât qu'il ne fût chargé du pésant fardeau de l'épiscopat. Il demeura en cet état tellement accablé d'affliction & de tristesse, que la fiévre le prit, & lui causa une maladie, dont la longueur l'empêcha d'aller trouver le Roi au bout de vingt jours. Il en contracta une langueur, qui lui fournit toujours assez de prétexte pour ne pas aller à la Cour & ne pas se laisser ordonner. Il commença alors la pénitence qu'il avoit promis à l'évêque de Tréves de faire pour lui durant sept années entieres; & il l'accomplit dans les tribulations & les larmes; offrant à Dieu le sacrifice de son cœur, par la priere; & de son corps, par les mortifications. La longueur de ce terme ne fit point perdre au pieux roi Sigebert l'envie de voir Goar sur le siége épiscopal de Tréves. Il lui envoya ordre de le venir trouver; mais le Saint à qui la fiévre étoit revenuë depuis trois ans & près de trois mois, lui fit dire que sa maladie le mettoit hors d'état de pouvoir sortir de sa cellule. Le Prince renvoya une seconde fois pour l'en presser encore davantage. Mais le Saint qui étoit tombé dans un grand redoublement, & qui étoit persuadé que sa fin approchoit, dit aux envoyés du Roi qu'il espéroit que si Dieu permettoit qu'on le retirât de sa cellule, ce ne seroit que pour mettre son corps en terre.

V. C'est ce que l'événement justifia bien-tôt après; car à peine ces députés furent-ils retournés à la Cour, que notre Saint quitta la terre pour aller recevoir au ciel la récompense de ses longs travaux. Le roi Sigebert témoigna une douleur toute extraordinaire de sa mort, qu'il regarda comme un effet de la colere de Dieu sur les peuples du pays. Il le fit enterrer honorablement dans la chapelle de son hermitage par deux prêtres nommés Agrippin & Eusebe, qu'il lui avoit envoyés de sa Cour pour l'assister dans ses dernieres heures. La mort de ce Saint arriva le VI de juillet de l'an 649, selon l'opinion la plus plausible; d'autres la mettent un peu plus tard, & d'autres l'avancent en 647; mais ceux qui s'éloignent de ces termes, font manifestement dans l'erreur. Dieu honora son tombeau de quantité de miracles qui rendirent le lieu si célébre, qu'il s'y est formé une ville de son nom * qui subsiste encore maintenant. Sa chapelle a été érigée en prieuré, que l'on a soûmis depuis à l'abbaye de Prom ou Pruym, qui est aussi du diocêse de Tréves, mais au nord de cette ville distante de sept lieuës d'Allemagne. Quelque soin que l'on eût pris depuis sa mort de ne point perdre son corps de vuë, une seconde chapelle que la dévotion des peuples avoit fait faire auprès de la sienne, avoit été cause que dès le tems de Pepin, on ne sçavoit plus laquelle des deux renfermoit ce trésor. Asuer premier abbé de Prom, ayant reçu de ce Prince, cette double chapelle avec son revenu à titre de bénéfice personnel, y fit bâtir une église d'une juste grandeur, & le corps du Saint s'étant retrouvé par ses soins, il en procura une translation solemnelle par le ministere de saint Lulle archevêque de Mayence, Basin évêque de Spire, & Megingoz évêque de Wurtzbourg, qui se préparerent à cette cérémonie par un jeûne de trois jours. Il s'y fit de nouveaux miracles, qui autoriserent le culte que l'on rendoit à la mémoire du Saint. Ce fut Charlemagne, qui après la mort de l'abbé Asuer, donna l'hermitage ou prieuré de saint Goar à l'abbaye de Prom à perpétuité. Les martyrologes du neuviéme siécle faits par Wandalbert, Adon & Usuard *, & le Ro-

L'an 649.

Vandalbert.

* S. Govver.

L'an 765.

Vandalb. p. 287. ap. Mab.

* Dans ses

mſſ. & non dans l'imprimé de Molanus.

* Il eſt faux que Bede en ait parlé.

main moderne, marquent la fête de ſaint Goar au VI de juillet. Wandalbert, qui eſt le premier qui en ait parlé *, avoit déja témoigné la dévotion particuliere qu'il avoit pour notre Saint onze ans avant que d'écrire ſon martyrologe; lors qu'en 839 il avoit compoſé un livre de ſa vie, & un autre de ſes miracles, adreſſés à Marcward abbé de Prom, dont il étoit lui-même religieux. Outre cette principale fête du Saint, l'on trouve encore celle de ſa tranſlation marquée au XXV de mai dans quelques martyrologes.

Boll. t. 6. maii. p. 4. col. 1.

II. SAINTE GODELIEVE, ou ſainte GODELEINE, femme mariée, martyre. Godoleva.

XI ſiécle.

I. L'Un des principaux effets du mariage chrétien, eſt la ſanctification mutuelle, que ſe procurent les mariés par des exemples réciproques de vertus, ou la ſanctification de l'un par l'autre, comme de l'infidelle par le fidelle, quand leur ſociété eſt heureuſe & formée par l'union des cœurs & des eſprits, dans une véritable ſympatie, & une conformité d'humeurs & de volontés. Lors même qu'il arrive que la ſocieté n'eſt point heureuſe; & que la différence des inclinations ou des mœurs, met de la diviſion ou fait naître même de l'averſion entre les mariés; Dieu ne laiſſe pas de faire ſervir quelquefois la mauvaiſe humeur ou la méchanceté de l'un, pour éprouver & purifier la vertu de l'autre. Nous en avons propoſé un exemple * aux maris en la perſonne de ſaint Gengon, que les déportemens & les infidélités de ſa femme ont conduit au martyre; on trouvera bon que nous en propoſions maintenant un aux femmes en la perſonne de ſainte GODELIEVE, que le vulgaire appelle en France ſainte *Godeleine*, à qui le mariage fut un martyre continuel, conſommé enfin par le crime de ſon mari.

Drog. ap. Sur. p. 115.

* 11 mai.

Elle étoit née au diocèſe de Teroüenne dans le village de Lodefort entre Boulogne & Calais, de parens * diſtingués dans le pays par leur nobleſſe & leur qualité. Mais on peut aſſûrer qu'elle donna par ſa vertu plus d'éclat à ſa famille, qu'elle n'en reçut d'elle par le ſang & par les richeſſes. Elle fit paroître dès le ſortir du berceau les ſemences des qualités excellentes, dont Dieu avoit enrichi ſon ame. On les vit toujours croître & ſe fortifier en elle à meſure qu'elle avançoit en âge; & comme elle avoit reçu de la nature par ſurcroît à tous ces dons, une rare beauté du corps, elle devint l'objet de la paſſion de pluſieurs perſonnes de la premiere qualité dans la province. Entre les plus grands partis qui ſe préſenterent, ſon pere Wifroy choiſit celui d'un jeune gentilhomme Flamand nommé Bertoû, ſeigneur de Ghiſtel, village du côté de Bruges & d'Oſtende. Il le préféra aux autres, tant à cauſe de ſes richeſſes, que parce qu'il s'étoit rendu le plus ardent dans ſes pourſuites. Cette double conſidération l'empêcha de porter ſa vûë plus loin, & d'examiner les qualités de celui à qui il donnoit ſa fille. Bertoû étoit un jeune homme ſans éducation, vicieux, brutal, ſans foi, ſans ſentimens d'honneur & de religion; en un mot, rien ne pouvoit ſe trouver de plus oppoſé que ſon eſprit à celui de l'innocente Godelieve. Mais Dieu qui cache toujours au commun des hommes les deſſeins qu'il a ſur ſes élus; permit une alliance ſi diſproportionnée pour détacher le cœur de Godelieve de l'affection des choſes de la terre; & pour ſe l'attirer par les voyes de la tribulation qui ſont ordinairement les plus ſûres de celles qui conduiſent à lui.

* VVifroy & Ogine.

Bertoû n'eût pas plûtôt mené chez II.

lui sa nouvelle épouſe, que par un changement incompréhenſible, il conçut contre elle plus d'averſion, qu'il n'avoit fait paroître de paſſion pour elle lors qu'il la recherchoit. Son dégoût augmenta encore par les reproches que lui fit ſa mere, de lui avoir amené une bru qui avoit les cheveux & les ſourcils noirs. » N'avions-» nous pas, diſoit-elle, aſſez de cor-» neilles dans notre pays, ſans en aller » chercher ſi loin? Après le feſtin de la nôce, où il ne voulut pas même ſe trouver, il l'abandonna de telle ſorte, que ſe retirant chez ſon pere, il la laiſſa ſeule dans le nouveau ménage, & ne la vit plus que pour la tourmenter. Godelieve ainſi rebutée, ſe trouva comme une étrangere loin de ſes parens & de toutes ſes habitudes; chargée de tous les ſoins domeſtiques, ſans expérience, ſans ſecours, ſans conſeil, & ſans conſolation. Elle ſe gouverna néanmoins avec tant de ſageſſe, que ni ſa belle-mere, ni ſon mari ne purent trouver priſe ſur aucun point de toute ſa conduite. Elle ſut profiter ſur tout de la commodité que lui donnoit ſa ſolitude, pour vivre dans la retraite & s'appliquer à tous les exercices de la piété qui convenoient à ſon état. Elle pratiquoit de fréquentes abſtinences; elle ſe retranchoit les plaiſirs & les ſatisfactions de la vie les plus légitimes par un eſprit de pénitence. Elle ne laiſſoit point de vuide dans tout le cours de ſa vie; toujours occupée, ſoit de la priere chez elle ou à l'égliſe, ſoit de la viſite des lieux ſaints & des hôpitaux, ſoit de l'aſſiſtance des pauvres & des malades, ſoit de l'inſtruction de ſes domeſtiques, ſoit enfin du travail de ſes mains. Une conduite ſi loüable loin de gagner le cœur de Bertoû, ne ſervit qu'à lui donner encore plus d'éloignement. Sa mere toujours attentive aux occaſions de chagriner ſa belle fille, irritoit ſans ceſſe ſon eſprit contre elle; de ſorte que ſon averſion ſe tourna en une haine irréconciliable. Il ne ſe contenta plus de la mépriſer; mais cherchant les moyens de rompre la chaîne qui lui reſtoit, & de ſe délivrer une bonne fois d'un objet qui ſembloit faire ſon ſupplice; il réſolut de la maltraiter de telle ſorte, qu'il pût l'obliger à mourir de déplaiſir. Il lui ôta d'abord l'adminiſtration de toutes choſes, & la mit elle-même ſous la charge d'un valet, à qui il ordonna de lui faire toutes ſortes d'outrages, & de ne lui donner même qu'une certaine quantité de pain & d'eau pour ſa nourriture, ſans y rien ajoûter autre choſe. Le valet ne s'acquitta que trop ponctuellement d'une commiſſion qui revenoit fort bien d'ailleurs à ſon humeur brutale & cruelle. Il n'épargna aucune eſpece d'injures & d'opprobres qu'il pût imaginer, pour humilier & mortifier ſa maîtreſſe, enchériſſant encore ſur les intentions de ſon maître. La vertu de Godelieve qui ne devoit oublier ni ſa condition ni ſon innocence, ne pouvoit être miſe à une plus rude épreuve. Mais ſe ſouvenant de la maniere dont Jeſus-Chriſt, de qui elle n'étoit que l'humble ſervante, avoit été traité ſur la terre, elle ſouffrit avec joye toutes ces indignités pour l'amour de lui, & s'eſtima heureuſe de pouvoir ſuivre ce divin Sauveur par le chemin des humiliations & des ſouffrances juſqu'à la croix. Perſuadée que toutes ces perſécutions étoient dans l'ordre de la providence divine, elle s'aſſujettit avec une ſoûmiſſion parfaite à tout ce que Dieu demandoit d'elle. Au lieu de ſe laiſſer aller à l'impatience, ou de porter ſes plaintes à ſes parens, ou de recourir aux cris & au murmure pour allarmer le monde contre les cruautés de ſon perſécuteur; elle demeura toujours dans une ſituation égale d'eſprit &

dans une parfaite tranquillité. Elle prenoit avec humilité & actions de graces, le morceau de pain que lui donnoit ſon barbare intendant ; elle le coupoit encore en deux parts, quelque modique qu'il fût, elle en donnoit l'une aux pauvres, & ſe contentoit de l'autre pour ſa ſubſiſtance. Elle avoit l'ame ſi élévée au deſſus de toutes les choſes ſenſibles, qu'elle loüoit Dieu ſans ceſſe de l'état où il l'avoit réduite. Si on lui rapportoit les malédictions que lui donnoit ſon mari, elle n'y répondoit que par des bénédictions. Elle n'oppoſoit à toutes ſes injures qu'une priere fervente, qu'elle faiſoit à Dieu pour ſa converſion ; elle ſoûtenoit tous ſes emportemens par une patience & une douceur inſurmontable ; elle conſerva même contre ſa haine un amour toujours ſincere & conſtant.

III. Bertoû de ſon côté ſe rendant de plus en plus inſenſible à tant de mérite, étoit dans l'impatience de la voir mourir de chagrin, ſuivant le projet qu'il en avoit fait. Il n'oſoit attenter ouvertement à ſa vie, parce qu'il craignoit les parens de ſa femme, dont la famille étoit puiſſante. Il vouloit néanmoins ſe voir entiérement défait d'elle à quelque prix que ce pût être ; & pour en venir à bout, il prit le parti de la faire périr de faim & de miſere. Il lui fit donc retrancher encore la moitié de la portion de pain qu'il avoit ordonné auparavant qu'on lui donnât. Godelieve s'en contenta encore, & ne laiſſa pas de la partager avec les pauvres à ſon ordinaire. Juſques-là elle avoit eu la force & la diſcrétion de cacher ſi bien tous les mauvais traitemens de ſon mari, que l'on ne s'aviſoit pas encore de la plaindre, parce qu'on ne faiſoit attention qu'à ſa vertu. Mais voyant que la malice & la cruauté de Bertoû augmentoit tous les jours, & qu'ayant aigri contre elle par ſes calomnies tous les parens qu'il avoit de ſon côté ; il étoit à craindre qu'il n'en vînt aux dernieres extrémités, elle prit la réſolution de ſe ſauver, & s'enfuit ſécrétement accompagnée d'une ſeule ſervante. Elle ſe retira chez ſon pere, qui ſçachant une partie des indignités qu'elle avoit ſouffertes, porta ſes plaintes au comte de Flandres Baudouin VI du nom, ſurnommé de Haſnon, contre ſon gendre Bertoû. Ce Prince n'en eut pas moins d'indignation que lui ; mais croyant que la connoiſſance de cette affaire appartenoit à des juges eccléſiaſtiques, il la renvoya à l'évêque * diocéſain, & promit à Wifroy que ſi ſon gendre refuſoit de ſe rendre au jugement du Prélat, il employeroit ſon autorité pour l'y contraindre. L'Evêque ayant reçu les plaintes de Wifroy que la voix publique avoit déja ſuffiſamment juſtifiées, donna contre Bertoû une ſentence qui le condamnoit à reprendre ſa femme près de lui ; à lui faire ſatisfaction du paſſé ; & à la traiter doreſnavant ſelon les loix du mariage. La crainte que Bertoû avoit du comte de Flandres, le fit ſoûmettre à ce jugement de ſon Evêque. Mais il ne put ſe contraindre long-tems. L'effort qu'il fit pour retenir ſon impétuoſité & diſſimuler ſa diſpoſition, ne fit qu'augmenter la violence de ſes emportemens, lors qu'il ſe crut en liberté de leur lâcher la bride. Il ſe mit à traiter ſa femme avec plus d'inhumanité, qu'il n'avoit encore fait ; & reprit le deſſein qu'il avoit déja formé de s'en défaire. Godelieve ne fut pas long-tems ſans s'en appercevoir ; mais elle ne put ſe réſoudre à une ſeconde fuite, conſidérant que la premiere n'avoit fait qu'irriter cet eſprit intraitable. Elle s'abandonna donc ſans réſerve à la providence, & réſolut de toujours ſouffrir & de recevoir, comme la plus grande faveur qu'elle pût obtenir du

* Radbod II évêque de Noyon & de Tournay. Chiftel étoit de l'évêché de Tournay.

ciel, l'accident qui la délivreroit des miseres de la vie ; persuadée que rien ne pourroit lui arriver que par l'ordre de Dieu. Cette vûë lui faisoit bénir le bras qui la frappoit si rudement, & regardant son mari & son tyran comme un instrument en la main de Dieu pour la corriger de ses imperfections, elle ne pouvoit souffrir qu'on parlât même mal de lui, ni qu'on la plaignît de la voir si indignement privée des plaisirs les plus innocens de la vie, & des douceurs de l'union conjugale. Car elle s'étoit étudiée toute sa vie à mortifier ses sens & son esprit ; & elle faisoit connoître que c'étoit une chose fort inutile de donner de la satisfaction à un corps, qui devoit pourrir au premier jour. Ces sentimens étoient soûtenus en elle par une humilité profonde, une foi vive, & une ferme espérance en la misericorde de Dieu, de qui elle attendoit sa vraye félicité.

IV. Bertoû n'ignoroit pas ces saintes dispositions de sa femme ; mais il ne pût souffrir que la vertu d'une personne qu'il haïssoit si injustement, triomphât plus long-tems de sa mauvaise volonté. Il ne voyoit plus d'apparence à la faire mourir de faim, & il trouvoit que la voye des chagrins & des miseres étoit peu efficace & trop longue pour ses desseins. Il en communiqua avec deux de ses valets nommés Lambert & Hacca, qui le releverent du scrupule qu'il avoit eu jusques-là d'en venir à la derniere extrêmité. Ils s'offrirent pour être les exécuteurs de l'assassinat qu'il méditoit ; & étant convenus avec lui du jour & de la maniere, ils ne songérent plus qu'aux moyens de faire en sorte qu'on ne pût pas le convaincre du crime, afin de ne se pas perdre lui-même auprès du comte de Flandres, la seule Puissance dont il eût quelque chose à craindre. Il fut résolu que pour mieux cacher la perfidie, Bertoû feindroit une réconciliation avec sa femme. Il la vint trouver en effet la veille de la funeste tragédie, l'embrassa & lui donna tous les autres témoignages possibles de tendresse, marquant un regret sensible de toute sa conduite passée, & protestant qu'il la vouloit honorer doresnavant, & lui rendre tous les devoirs d'un mari fidelle. Il lui dit que, comme leur mésintelligence venoit sans doute de quelque démon jaloux, qui avoit empêché leur union & traversé l'amour qu'ils se devoient l'un à l'autre ; il la prioit de trouver bon qu'une certaine femme, qui avoit le secret de renoüer les amitiés conjugales, vînt la voir, parce qu'elle lui avoit promis de dissiper en la voyant toute l'aversion qu'il avoit euë d'elle ; que la nuit suivante Lambert & Hacca ses deux valets qu'elle connoissoit, lui améneroient cette femme. Godelieve lui déclara qu'elle recevroit toujours avec plaisir les moyens de réconciliation qui seroient légitimes & innocens ; mais qu'étant chrétienne, elle n'en pouvoit admettre d'autres. Bertoû la quitta sur cette réponse ; & montant à cheval, il s'en alla coucher à Bruges, pour ne se point trouver à Ghistel durant la scene tragique qu'il devoit faire joüer.

Après le minuit, les deux assassins entrerent dans la chambre de Godelieve, la tirerent de son lit avec violence, sans lui donner même le loisir de prendre de quoi se couvrir, alléguant que la femme, dont lui avoit parlé son mari, l'attendoit à la porte. Ils lui mirent aussi-tôt la corde au cou & l'étranglerent ; ils traînerent ensuite son corps dans une mare d'eau, & l'y tinrent plongé autant de tems qu'il en auroit fallu pour le noyer, si la corde n'eut pas fait son office. Ils le reporterent de là dans son lit, & le couvrirent d'une maniere à faire croire qu'elle se-

roit morte subitement & d'une mort naturelle. Le grand jour venu, les domestiques furent étonnés de ne point entendre leur maîtresse, qui avoit coûtume d'être la premiere levée dans la maison; & de les assembler pour la priere, avant que de les envoyer au travail. Ils forcerent la porte de sa chambre, & trouverent son corps en la posture que les assassins lui avoient donnée. Il se fit par toute la maison de grands cris qui attirerent tout le voisinage. On visita le corps, & la marque de la corde qui parut livide & sanglante autour du cou, fut celle du crime dont on avoit déja d'ailleurs de violens soupçons. Personne ne douta de l'auteur du meurtre; & l'absence affectée de Bertoû, n'empêcha point qu'on ne publiât hautement que le mari de la défunte avoit été son bourreau.

L'an 1070.

V. Cet accident arriva le VI de juillet de l'an 1070, selon l'opinion la plus commune; quelques-uns le différent à l'an 1073; & l'on seroit obligé de le mettre dès l'an 1050 avec d'autres, s'il étoit vrai que Dreux l'Auteur de sa vie, eût été fait évêque de Teroüenne avant l'an 1065, parce qu'il n'étoit encore que prêtre, religieux de Ghistel quand il la composa. On prétend que Dieu rendit témoignage à l'innocence & à la sainteté de sa servante, par des miracles qu'il opéra visiblement en sa considération. La persuasion que l'on en eut, fit que dès l'an 1088 son corps fut solennellement levé de terre le XXX de juillet par Radbod évêque de Noyon & de Tournay, que l'on croit être le même que celui qui avoit porté une sentence de réünion en sa faveur contre son mari; & celui à qui Dreux adressa l'histoire de sa vie peu de tems après sa mort. On ajoûte que la Sainte obtint enfin de Dieu la conversion de Bertoû son mari, & celle même de sa belle-mere; que ce fut l'effet ou la suite d'un miracle fait pour une fille que Bertoû avoit euë de son second lit, qui étant née aveugle, avoit recouvré la vuë en se lavant les yeux dans la mare où l'on avoit plongé le corps de la Sainte; & que son pere avant que d'aller faire sa pénitence dans un cloître, bâtit à Ghistel une église & un monastere de Religieuses, sous la regle de saint Benoît en l'honneur de sainte Godelieve sa premiere femme. Si cela est, on ne peut guéres douter que le culte de notre Sainte n'ait été publiquement établi dans l'Eglise dès la fin de l'onziéme siécle, qui est celui auquel elle a vêcu; & il est à croire que l'évêque du lieu en aura été lui-même l'instituteur, lors qu'il fit l'an 1088 l'élévation & la premiere translation de son corps dans le lieu de sa sépulture, pour l'exposer à la vénération des fidelles. Le martyrologe Romain ne fait pourtant point mention d'elle.

Molan. Indic. Labb. Journal Girys. Surius.

Chron. Labb. an. 1065.

Vit. ap. Sur, n. 12.

Sauss. M. Molan. M.

VII. JOUR DE JUILLET.

SAINT PANTENE, DOCTEUR de l'Eglise d'Alexandrie, Apôtre des Indes.

II & III siécles.

I. SAint PANTENE, l'un des plus sçavans & des plus saints d'entre les Docteurs de l'Eglise primitive; est qualifié homme apostolique, non pour avoir hanté des Apôtres ou de leurs Disciples immédiats; mais pour avoir porté leur doctrine & fait leurs fonctions parmi les nations les plus reculées de l'Orient dont on eût alors connoissance dans l'Empire. Il étoit originaire de l'Isle de Sicile; & il fut élevé en sa jeunesse dans toutes les sciences humaines, avec beaucoup de soin

Clem. Strom. 1. p. 274. Eusebe. hist. 5. c. 10 11. Hier. vir. ill.

c. 36. & ep. 84. Halloix vit. Pant. in PP. Orient. Tillem. t. 3. mem. eccl. p. 170.

soin & de succès. Il s'appliqua particulierement à la philosophie, & l'amour qu'il avoit naturellement pour la vertu, lui fit préférer aux autres sectes celle des Stoïciens; dont il paroît qu'il faisoit profession, avant que d'avoir embrassé la foi de Jesus-Christ. Ce fut un moïen que Dieu fit servir pour préparer son esprit à recevoir la philosophie de l'Evangile, lors qu'il lui remplit le cœur de l'amour de la veritable sagesse. Panténe étant devenu chrétien, transporta toutes ses affections à l'étude des divines Ecritures. Mais il ne jugea point à propos de renoncer entiérement aux lettres humaines, dont la connoissance lui avoit acquis une grande réputation dans la ville d'Alexandrie en Egypte, où il s'étoit établi. Il n'abandonna pas même la recherche & l'examen de la philosophie des Grecs ou Gentils, persuadé qu'elle lui pourroit être d'un grand usage pour établir la verité de la religion chrétienne. En quoi il fut suivi, non-seulement par saint Clement d'Alexandrie, le plus célebre de ses disciples; mais aussi par Origene qui sçut depuis se défendre très-bien, par l'exemple de notre Saint, contre ceux qui vouloient lui faire un crime de l'étude des sciences profanes. Panténe avoit encore plus de vertu, que de savoir; & l'éclat que sa doctrine donnoit à son nom n'empêchoit pas que par une modestie convenable à un philosophe chrétien, il ne cherchât à demeurer caché, pour pratiquer l'humilité, l'abstinence & les autres vertus que Jesus-Christ avoit enseignées à ses disciples. Dieu ne permit pas que cet amour que Panténe avoit pour la vie retirée & obscure, & pour le silence rendît ses grands talens inutiles au public. Il y avoit dans l'église d'Alexandrie une chose singuliere qui lui donnoit une grande distinction entre toutes les autres. C'étoit l'établissement d'un école pour les lettres saintes, qui y étoient enseignées par des docteurs ecclésiastiques; & si l'on en croit saint Jerome, cette école avoit commencé dès le tems de saint Marc fondateur de cette église. Elle se maintint longtems dans une grande réputation, & elle continua encore assez avant sous les Empereurs chrétiens. Elle fut gouvernée par beaucoup de grands hommes, que la pieté & l'érudition ont rendus également recommandables dans l'Eglise. Saint Panténe fut choisi du tems de l'empereur Marc-Aurele, pour remplir cette chaire, & il suivit dignement les traces de ceux qui l'avoient devancé dans un si noble emploi. Il est même le plus ancien d'entre ceux de ces illustres docteurs, dont l'histoire nous ait conservé la mémoire. Saint Jerome témoigne que bien qu'il ait écrit plusieurs commentaires sur l'Ecriture sainte, il a néanmoins servi l'Eglise encore plus par la parole, que par la plume; d'où il est facile de juger des grands succès avec lesquels il remplit les fonctions d'un ministere si important. Il l'accompagna de diverses actions, qui firent voir qu'il n'avoit pas moins de charité, que de lumieres.

Eusèb. supr. *Vir. ill. supr.*

II. Sa réputation ne put demeurer longtems renfermée dans les bornes de son pays; elle s'étendit bien-tôt aussi loin que l'église de Jesus-Christ; dont les limites alloient dès-lors beaucoup au delà de celles de l'empire Romain. On entendit parler de lui jusqu'au fond des Indes, d'où les peuples envoyerent des députés à Alexandrie, pour le prier de venir annoncer les verités de l'Evangile dans leur pays, & combattre la vaine philosophie des Brachmanes par celle de Jesus-Christ; cela suppose que ce furent les Indes orientales, quoi qu'il y ait assez d'apparen-

ce que c'étoient celles du Midy ou l'Ethiopie. Le commerce que la ville d'Alexandrie entretenoit avec les Indes, avoit sans doute donné lieu à cette connoissance; c'est peut-être aussi ce qui avoit facilité les premiers établissemens de la foi, & entretenu les semences que quelques Apôtres y avoient jettées. Mais comme le pays étoit vaste, il restoit toujours à éclairer beaucoup d'endroits, où l'on n'avoit point encore porté la lumiere de l'Evangile. Panténe disposé à tout faire, & à tout souffrir pour la gloire de Dieu & le service de l'Eglise, ne crut pas devoir rien entreprendre sans l'autorité du nouvel évêque d'Alexandrie, Demetre, à qui il demeuroit aussi soûmis qu'il l'avoit été à ses prédécesseurs Agripin & Julien, sous l'épiscopat desquels il avoit tenu école publique des saintes Ecritures. Il reçut donc sa mission de Demetre; & laissant sa chaire à son disciple saint Clement, il partit pour les Indes, où il trouva dequoi satisfaire le zele ardent qu'il avoit toujours fait paroître pour enseigner la parole de Dieu aux hommes, & pour étendre le royaume de Jesus-Christ. Il fut constitué par l'évêque d'Alexandrie le prédicateur général de l'Evangile dans les nations orientales; & il est assez probable qu'un pouvoir si ample & si autentique, aura été accompagné de l'ordination épiscopale, pour être en état de pourvoir à tout ce qui seroit nécessaire pour l'établissement de l'Eglise dans les lieux, où il devoit prêcher. Nous n'avons pourtant aucune preuve que saint Panténe ait jamais été évêque; & il semble qu'il n'ait été consideré, même après son retour des Indes, que comme simple prêtre de l'église d'Alexandrie.

Vers l'an 189.

III. L'histoire ne nous apprend aucun détail de tout ce qu'il a fait de particulier dans les travaux qu'il a essuyés pour convertir les infidelles à la foi de Jesus-Christ. On a remarqué seulement qu'il trouva dans les Indes entre les mains de quelques personnes qui connoissoient déja Jesus-Christ, un évangile de saint Mathieu en hebreu, que l'Apôtre saint Barthelemy y avoit laissé, dit-on, lors qu'il prêchoit dans ces provinces. Saint Jerome & Rufin nous disent qu'il le rapporta depuis avec lui, lors qu'il revint à Alexandrie. Nous ne savons combien de tems il employa dans sa mission évangelique des Indes; mais il paroît qu'il étoit de retour seize ou dix-sept ans après son départ, lors qu'Origene occupoit déja la chaire des catéchêses, c'est-à-dire, des instructions spirituelles, qui n'étoit autre que l'école même des saintes Ecritures, que saint Clement d'Alexandrie son maître lui avoit laissée par sa retraite. Voyant que ce jeune homme qui étoit encore au-dessous de vingt ans remplissoit cette chaire avec beaucoup de capacité, il conçut pour lui une affection sincere accompagnée de beaucoup d'estime. Il procura sa connoissance & son amitié à diverses personnes de mérite dans l'Eglise, entre autres à saint Alexandre de Jerusalem, l'un des plus grands évêques de son siécle, dont il avoit été lui-même le maître avant son voyage des Indes. Loin de paroître jaloux de la gloire d'Origene, qui n'étoit que le disciple de son disciple, il louoit Dieu sans cesse en lui, il le produisoit partout, & faisoit connoître son mérite à tout le monde. Il ne put se dispenser de reprendre les leçons de l'Ecriture & de la théologie qu'il avoit faites autrefois; mais ce ne fut qu'en particulier & pour ceux qui vouloient venir l'écouter chez lui. Jamais il ne cessa de servir ainsi l'Eglise, soit en instruisant les autres de vive voix, soit

Hier. vir. ill. supr. Till. p. 172. & 649.

Hier. supr. Ruf. l. 5. c. 10. Du-Pin. Petit-didier. Rich. Simon crit. du N. T. 1.

Vers l'an 205.

Eusеb. l. 6. c. 14. 16.

Till. p. 650.

Avant l'an 216.

en composant des livres pour l'intelligence des verités de la religion, soit en s'occupant à diverses œuvres de charité. Il termina une si belle vie par une mort heureuse, du tems de l'empereur Caracalla. On ne sçait point quelles en furent les circonstances, sinon qu'elle fut paisible, & qu'elle répondit parfaitement à la sainteté de sa vie. L'Eglise ne douta point qu'elle ne fût très-précieuse devant Dieu. Cependant nous ne voyons pas que les Grecs, ni les Orientaux, lui ayent destiné un jour dans l'année, pour honorer sa mémoire d'un culte religieux. Les martyrologes des Latins, sur-tout ceux du neuviéme siécle, ont marqué sa fête au VII de juillet; ce qui a été suivi dans le Romain moderne, où l'on a répété le bel éloge qu'en a fait Usuard dans le sien.

Ado, Usuard, Notker, &c.

AUTRES SAINTS DU VII. JOUR DE JUILLET.

I. *SAINT CLAUDE, S. NICOSTRATE, S. CASTORE, S. VICTORIN, SAINT SYMPHORIEN, Martyrs à Rome.*

III. siécle.

Quoique ces cinq Martyrs n'ayent souffert la mort que plus de dix jours après saint Tranquillin, dont nous avons parlé au VI de ce mois, l'église Romaine a jugé à propos de choisir le lendemain de sa fête pour célébrer leur memoire. NICOSTRATE étoit mari de sainte Zoé, dont nous avons rapporté le martyre au cinquiéme de ce mois, & il faisoit l'office de premier Greffier * de la préfecture de Rome, dans le tems que saint Sebastien officier dans les gardes de l'Empereur, signaloit son zele pour la foi de Jesus-Christ. On avoit choisi sa maison pour tenir en arrêt sous sa garde deux freres nommés Marc & Marcellien, condamnés à mort pour cause de christianisme, pendant une surséance de trente jours qu'on avoit accordée à leur pere Tranquillin, afin d'essayer dans cet intervalle de leur faire changer de résolution. Saint Sebastien ne les abandonna point dans cette extrémité. Il leur rendit de fréquentes visites pour rendre inutiles celles qu'ils recevoient de leurs parens & de leurs amis, & pour les fortifier dans la foi pour laquelle ils devoient mourir. Les exhortations ardentes qu'il leur faisoit servoient encore à d'autres; & nous avons vû que l'un de ses discours fut suivi de la conversion de Zoé, que saint Sebastien guérit miraculeusement d'une paralysie sur la langue, qui l'avoit renduë muette depuis quelques années. Nicostrate touché de la guerison de sa femme, reconnut la puissance du Dieu que Sebastien annonçoit; & résolu d'en embrasser la religion, il alla se jetter aux pieds de ce Saint, pour lui demander ce qu'il avoit à faire. Il ôta ensuite les chaînes à ses deux illustres prisonniers, les conviant de se retirer où bon leur sembleroit, & leur déclarant qu'il se tiendroit heureux d'être mis lui-même dans les fers pour leur avoir rendu la liberté. Marc & Marcellien se contenterent de loüer sa foi & son zele, sans vouloir abandonner le combat pour l'y exposer au lieu d'eux. Ce zele alloit si loin, qu'on eut de la peine à modérer l'impatience qu'il avoit de recevoir le baptême. Saint Sebastien s'en servit pour le porter à se défaire de sa charge, afin d'être plus libre à servir Jesus-Christ dans sa nouvelle milice. Mais il lui persuada de faire venir chez lui auparavant tous les prisonniers dont il étoit chargé, afin qu'ils fussent catéchisés;

Act. S. Sebast. ap. Boll. d. 20. jan. n. 24. 29.

Till. t. 4. mem. eccl. p. 518. &c.

* Primiscrinius.

& l'assûra que ce premier fruit de sa conversion, ne manqueroit pas d'être récompensé du martyre qu'il témoignoit souhaiter avec tant d'ardeur.

II. Nicostrate alla incontinent trouver le géolier CLAUDE, pour lui dire d'amener chez lui tous les prisonniers qu'il gardoit, sous prétexte qu'il étoit bien aise de les tenir prêts pour les faire comparoître à la premiere séance. Ces prisonniers qui se trouvoient au nombre de seize personnes, étoient, ce semble, tous payens & arrêtés sans doute pour crimes & pour dettes. Dieu donna tant de force aux exhortations que leur fit saint Sebastien, sur le peu de durée de cette vie, & sur l'éternité des biens & des maux de l'autre, que tous marquerent le changement de leur cœur par des larmes véritables, & par une sincere protestation qu'ils firent de vouloir être doresnavant à Jesus-Christ. Sebastien voyant une si heureuse disposition, alla chercher un saint prêtre qu'il connoissoit, nommé Polycarpe, qui se tenoit renfermé pour éviter la rencontre des persécuteurs qui recherchoient les chrétiens dans Rome. Celui-ci étant venu chez Nicostrate, fit une nouvelle exhortation aux prisonniers, leur ordonna de jeûner jusqu'au soir pour se préparer au baptême, & leur fit espérer le pardon de leurs pechés. Quelques heures après, le géolier Claude vint donner avis à Nicostrate, que le préfet, ou celui qui faisoit sa fonction en son absence, avoit trouvé mauvais qu'il eût fait venir tous les prisonniers chez lui, & qu'il le mandoit pour lui en rendre compte. Nicostrate y alla, & satisfit le magistrat, auquel il fit croire par un mensonge officieux, qu'il en avoit usé de la sorte pour effrayer les chrétiens qu'il tenoit chez lui par l'exemple du supplice des autres. Ce n'étoient ni Sebastien ni Policarpe, qui lui avoient suggéré cette défaite; & il n'auroit eu garde sans doute d'y recourir, s'il avoit été aussi instruit des maximes de l'évangile de Jesus-Christ, qu'il le fut après son baptême. A son retour, il fit à Claude qui l'avoit accompagné le récit de ce qui étoit arrivé chez lui, & sur-tout de la guérison de sa femme. Claude en fut si touché qu'il voulut suivre Nicostrate; il fit porter chez lui deux enfans qu'il avoit malades, l'un hydropique, l'autre couvert d'ulceres. Il y alla lui-même, & déclara aux Saints qu'il croyoit en Jesus-Christ de tout son cœur, & qu'il attendoit de lui la guérison de ses enfans. C'est ce qu'on lui fit espérer de la fermeté de sa foi, & de la confiance que toute l'assemblée avoit en la miséricorde de Dieu, dès que ses enfans auroient été lavés dans les eaux du baptême. Ils s'appelloient l'un Felicissime, & l'autre Felix; & l'on croit que l'un des deux portoit encore le nom de SYMPHORIEN, à moins que ce n'en fût un troisiéme que l'on trouve nommé autrement *Semproniens*. On prépara chez Nicostrate un baptistére pour soixante-huit personnes, qui reçurent le baptême des mains du prêtre Polycarpe. Sebastien y servit de parrain aux hommes, Beatrice & Lucine de marraine aux femmes. Du nombre des baptisés furent Nicostrate, sa femme Zoé, son frere CASTORE, toute sa famille au nombre de trente-trois personnes, le géolier Claude, sa femme Symphorose qu'il avoit épousée en secondes nôces, ses deux fils malades qui furent plongés les premiers dans l'eau, & qui en sortirent parfaitement guéris.

Tillem. p. 520.

III. La poursuite qu'on faisoit des chrétiens aux ordres de l'empereur Diocletien & de Maximien Hercule, nouvellement associé à l'Empire, devint si violente dans Rome, que plusieurs furent obligés de sortir de la ville; la

plûpart de ceux qui y demeurerent allerent chercher leur sûreté dans le palais même de l'empereur chez, l'Intendant des étuves du prince nommé Castule. Lors qu'on sçut que les payens avoient jetté dans la riviere les corps de Zoé & de Tranquillin, qu'ils avoient martyrisés, Nicostrate, Claude, Castore, VICTORIN frere de Claude, & Symphorien son fils, sortirent pour les aller chercher & leur donner une sépulture. Ils furent pris & menés au vicaire ou substitut du préfet de la ville nommé Fabien, qui avoit pris la place de Chromace, après que celui-ci s'étant fait chrétien se fût demis volontairement de sa charge, & se fût retiré dans une de ses terres en Campanie avec un grand nombre de fidelles qu'il y réfugioit. Fabien employa dix jours à éprouver la constance des cinq martyrs; & il tâcha de les ébranler; tantôt par des menaces, & tantôt par des caresses. Lors qu'il vit l'inutilité de l'un & de l'autre de ces moyens, il eut recours au préfet qui étoit apparemment Junius Maximus, pour savoir ce qu'il auroit à faire. Le préfet ordonna au nom des empereurs, que les martyrs seroient appliqués à la torture jusqu'à trois fois. Mais rien ne put ébranler leur constance; & Fabien desespérant de les vaincre, les fit jetter dans la mer. C'est ainsi que ces Saints consommerent leur martyre. Leur fête est marquée au VII de juillet dans les martyrologes d'Adon & d'Usuard, suivis par le Romain moderne, pour la mettre de suite après celle de S. Tranquillin & de sainte Zoé; quoique leur martyre n'ait pû arriver plûtôt que le XVII de ce mois. D'autres encore plus anciens l'ont marquée au VII de novembre, qui est le jour de quelque translation; c'est ce qu'on voit plus nettement dans celui de Florus, que dans ceux du nom de saint Jerome & celui de Bede, où il semble qu'on leur ait attribué l'histoire de quelques autres martyrs de leur nom. On les trouve aussi en ce jour dans les anciens Sacramentaires des papes Gelase I. & Gregoire le Grand; & dès le milieu du quatriéme siécle, on voyoit au IX du même mois dans l'ancien calendrier Romain, les noms de Sempronien, de Claude & de Nicostrate, avec celui d'un *Clement* qui n'étoit pas de leur compagnie, à moins que ce ne fût un second nom de Castore; comme d'autres estiment que le nom de *Simplice*, qu'on lit en quelques endroits, appartenoit aussi à Victorin. Usuard & Adon, après en avoir parlé au VII de juillet, en renouvellent encore la mémoire le VIII de novembre; mais le dernier les y fait passer pour des sculpteurs, quoi qu'au VII de juillet il eût fort bien marqué la qualité de Nicostrate & de Claude. D'autres mettent le martyre de ces sculpteurs en Pannonie ou Hongrie, durant la grande persécution de Diocletien, c'est-à-dire, dix-huit ou vingt ans après celui de nos Saints. La rencontre des noms n'est pas impossible, mais elle est si singuliere, qu'elle pourroit être suspecte de quelque emprunt. Ceux que les martyrologes du nom de saint Jerome mettent au VII de novembre, ne sont pas différens de ceux qui y sont marqués au lendemain; & il est fort ordinaire de trouver dans ces martyrologes les mêmes Saints en deux jours consécutifs.

Margin notes: L'an 286. — *Florus ad Bed. tom. 2. mart. Bold.* — *Tomas. p.* 175. *Sacr. Greg. p.* 140. — *Bucher. Cycl. p.* 269. — *Tillem. p.* 745.

II. SAINT FELIX, EVESQUE de Nantes.

VI siécle. — I. — L'an 513.

FELIX sorti de l'une des plus anciennes & des plus nobles familles de l'Aquitaine, nâquit à Bourges l'an 513, deux ans après le consulat de son grand-pere, s'il est vrai qu'il fût petit-

Fortun. l. 3. carm. 4. & alibi. fils de Felix qui avoit été conful avec Secondin, l'an 511. Il fut élevé avec beaucoup de fuccès dans l'étude des lettres humaines, particuliérement dans celle de l'éloquence & du droit civil. Il parut quelque tems dans le barreau, où il acquit de la réputation. Mais il renonça généreufement à tous les avantages du fiécle qui lui offroit une haute fortune, pour embraffer les humiliations & la pauvreté de Jefus-Chrift. Réfolu de fe confacrer particuliérement au fervice de Dieu, il entra dans l'état eccléfiaftique, & il fut ordonné prêtre vers l'an 540, en la vingt-feptiéme année de fa vie. On connut alors plus évidemment quel étoit fon mérite; fa rare vertu, fon favoir & fa fuffifance parurent à découvert dans les fonctions qu'il fit du faint miniftere fous l'évêque de Bourges faint Defiré. Sa réputation le fit connoître au-delà même des bornes de la monarchie françoife qui étoit alors entre les mains des fils & des petits-fils du grand Clovis. Le clergé & le peuple de la ville de Nantes, qui n'y étoit pas encore comprife, & qui obéïffoit aux comtes de la petite Bretagne, ayant perdu leur faint évêque Evémére, que d'autres appellent Eumele en l'année 550, envoyerent demander le prêtre Felix, pour remplir fa place; & on ne put le refufer à leurs inftances. Il ne fut pas plûtôt entré dans l'exercice de l'épifcopat, qu'on crût voir revivre toutes les vertus de fon prédéceffeur. C'étoit la même humilité, la même douceur, le même zele, la même charité, le même foin pour les pauvres & les malades, la même affiduité à la priere, les mêmes auftérités dans les jeûnes & les veilles. C'étoit la même vigilance fur fon troupeau, la même application à fes devoirs & aux befoins de fon églife. La Province des Bretons étoit alors partagée entre divers feigneurs qui portoient la qualité de Comtes, & relevoient des Rois de France depuis Clovis. Celui qui étoit le maître de la ville de Nantes s'appelloit Chanao ou Conon. Il avoit quatre freres; en ayant fait mourir trois, il vouloit auffi égorger le quatriéme appellé Macliaf, qu'il retenoit prifonnier. Mais l'évêque Felix touché de compaffion pour fon malheur, s'employa auprès de ce frere inhumain pour lui fauver la vie. Chanao la lui accorda, & fe contenta que Macliaf lui fît ferment de fidélité. Mais celui-ci ayant depuis oublié fon devoir, & fe voyant pourfuivi par fon frere fe refugia auprès du comte Chonomor qui commandoit dans la Baffe-Bretagne. On ne trouva d'autre expédient, que de le cacher dans une cave bouchée que l'on fit paffer pour fon fépulchre, par une infcription qui marquoit qu'il y étoit enterré. Chanao crut devoir s'en tenir là, fans ofer faire ouvrir le tombeau, & fe contenta de fe faifir des terres de ce frere. Macliaf ainfi fauvé pour la feconde fois fe fit clerc, & fut enfuite évêque de Vannes. Après la mort de Chanao, il quitta l'églife, reprit fa femme, & s'empara des états de fon frere. Cette conduite obligea S. Felix & les autres évêques de la province, de s'affembler pour lui faire des remontrances, & de l'excommunier enfuite lors qu'on en vit l'inutilité.

Marginal notes: L'an 540. — L'an 550. — *Fortun. l. 4. carm. 1. Le Cointe ann. 550.* — *Greg. Turon. hift. l. 4. c. 4.* — L'an 553.

II. Peu de tems après, faint Felix affifta au troifiéme concile de Paris affemblé l'an 557, fous le roi Childebert. Il y vit beaucoup de faints évêques, qui étant animés du même efprit que lui, confpirerent enfemble pour remettre en vigueur la difcipline de l'Eglife & rétablir la pureté des mœurs. (L'an 557.)

Les principaux étoient faint Euphrone de Tours fon métropolitain,

saint Germain de Paris, saint Pretextat de Rouën, saint Leonce de Bordeaux, saint Probien de Bourges, saint Pair d'Avranches, saint Caletric de Chartres, & saint Samson évêque regionaire, abbé du monastere de Dol. Pendant que saint Felix re- L'an 558.
tourné dans son église s'appliquoit à faire observer les réglemens salutaires de ce concile, le roi Childebert vint à mourir; & son frere Clotaire réünit toute la monarchie sous sa puissance. Celui-ci avoit un fils nommé Chramne qui s'étoit revolté contre lui depuis l'an 555, & qui se voyant privé de son principal appui, par la mort de son oncle Childebert, qui l'avoit soûtenu mal à propos dans sa rebellion, ne chercha plus qu'à se réconcilier avec son pere. Chramne ne demeura pas long-tems en repos; après avoir obtenu son pardon. Il se révol-
559. ta de nouveau & se retira auprès de Chonobert comte de Bretagne, qu'il engagea dans la guerre qu'il vouloit soûtenir contre le roi son pere. Ils furent défaits par l'armée de Clotaire sur les limites des diocêses de Nantes
560. & de Vannes. Chonobert fut tué dans le combat, Chramne y fut pris; & peu de jours après brûlé tout vif avec sa femme & ses enfans, par l'ordre de Clotaire, qui obligea la ville de Nantes de lui ouvrir les portes & de se rendre à sa discrétion. Saint Felix qui connoissoit le naturel inhumain de ce prince, alla promtement au-devant de lui pour tâcher d'arrêter le ressentiment qu'il pourroit avoir de ce qu'on y avoit reçu son fils rebelle, lors qu'il étoit uni avec Chonobert seigneur du lieu. Ses discours & ses larmes eurent tant de force sur l'esprit du Roi, qu'il obtint de lui, que son peuple seroit traité avec douceur, & seroit conservé dans ses privileges. Il entra même fort avant dans la confiance & la faveur de ce prince; qui lui laissa, dit-on, le gouvernement de la ville & du comté de Nantes, lors qu'il retourna en France. Cet emploi ne fut pas fort agréable à Felix; il ne lui fut pourtant pas inutile pour l'autorité dont il avoit besoin dans la nécessité où il étoit de réparer les desordres causés par la guerre. Il s'en servit utilement pour soulager les peuples qui avoient été foulés, & pour y faire refleurir la religion avec la paix. Mais après la mort de Clotaire qui arriva dès l'année suivante, il se défit de toute l'administration civile, & se renferma L'an 561.
dans les bornes du ministére de son épiscopat, auquel il croyoit devoir tout son tems & tous ses soins.

III. Pour tâcher de maintenir ses pieux établissemens, & de conserver tout le bien qu'il faisoit dans son diocêse; il éleva dans sa maison épiscopale de jeunes clercs qu'il formoit de sa main. Il 562.
les éprouvoit long-tems en les affermissant dans la vertu; il les instruisoit de tous les devoirs des pasteurs; & les envoyoit ensuite les uns dans les paroisses continuer son ouvrage, les autres dans les lieux qui étoient encore dans les ténebres du paganisme. L'un des plus connûs de ces ouvriers sortis de son seminaire est saint Martin, qui fut depuis abbé de Vertou, & qu'il envoya dans le territoire d'Herbauges prêcher la foi aux infidelles. Le séminaire de Felix, tout fécond qu'il l'eût rendu, ne lui produisoit pas encore autant de bons ministres qu'il souhaitoit & qu'en demandoit l'étenduë de son diocêse. Il tâchoit d'y suppléeré, en y attirant des Religieux & des solitaires capables d'instruire, ou au moins d'édifier ses peuples par leur sainteté. C'est ce qui parut par la maniere dont il en usa envers saint Friard & quelques autres Saints dont nous parlerons ail- 566.
leurs. Il assista l'an 566, au concile na-

tional de Tours, où il retrouva la plûpart des saints évêques qu'il avoit vûs au concile de Paris, neuf ans auparavant. Il eut grande part aux excellens réglemens que l'on y fit; & l'on peut dire que la conduite qu'il observoit déja dans son diocêse fut l'une des principales regles que l'on y suivit. Le cinquiéme de ces réglemens obligeoit chaque ville & chaque bourgade à nourrir ses pauvres; afin que l'on ne vît plus de mendians par les rues, ni de vagabonds sur les chemins. Les écclésiastiques, comme les bourgeois, devoient entretenir chacun le leur, & retirer chez eux ceux qui n'avoient point de retraite. Felix ne fut pas plûtôt retourné à Nantes, qu'il fit garder ce statut avec beaucoup d'exactitude dans sa ville épiscopale & dans les autres lieux de son diocêse. Pour en donner l'exemple, il se chargea de la subsistance d'un certain nombrede pauvres en particulier, elle outre ses aumônes ordinaires. Chacun suivit ce modelle, l'ecclésiastique & le laïque, le gentilhomme & le bourgeois. L'émulation y fut si grande, que personne ne s'en dispensa, que ceux qui n'avoient que le nécessaire pour leur propre subsistance. Il eut plus de peine à faire observer le XXII canon de ce concile dans certains villages qui étoient aux extrémités de l'évêché de Nantes, où les païsans qui avoient nouvellement embrassé la foi de Jesus-Christ ne s'étoient pas encore défaits de certains restes de leur ancien paganisme, Le canon défendoit les superstitions & les abus qui se commettoient au premier jour de janvier en l'honneur de Janus, & au jour de la Chaire de saint Pierre, c'est à-dire au tems des étrenes & du carnaval. Felix y apporta tant de prudence & de vigueur, qu'il vint à bout à la fin d'abolir ces pratiques superstitieuses, & d'en détruire au moins les objets extérieurs, Il leur en substitua d'autres, en faisant bâtir des églises & des chapelles, où le vrai Dieu devoit recevoir les vœux de ses peuples & leur culte dans la pureté que leur évêque leur enseignoit. Ayant achevé de bâtir la grande basilique, dont les fondemens avoient été jettés par son prédécesseur, il en fit une dédicace fort solennelle où se trouvérent saint Euphrone évêque de Tours, saint Domnole évêque du Mans, Domitien d'Angers, Victorius de Rennes, & Romacaire de Coutances.

Le Cointe ann. 566. n. 38. 39. 40. 41.

L'an 568.

Fortunat. l. 3. carm. 4.

IV.

L'an 572.

Felix toujours appliqué à ce qui concernoit le salut de son peuple, veilloit sans cesse pour en écarter les obstacles. N'ayant pû empêcher qu'il ne restât dans son diocêse un grand nombre de Saxons qui voulurent s'y établir, après une irruption que ces barbares avoient faite en France, il crut devoir travailler plûtôt à leur conversion; ce qu'il fit avec tant de succès, qu'il en porta la plûpart à demander le batême. Sa charité n'en demeura point là; elle lui fit encore trouver des sommes considérables pour racheter un grand nombre de prisonniers que les autres Saxons avoient faits dans le pays, & qu'ils avoient emmenés avec eux. Il se trouva encore l'an 573 au quatriéme concile de Paris, où l'on vit des évêques de toutes les Provinces ou métropoles du royaume, hors de la Belgique. Peu de tems après, il eut un démêlé avec saint Gregoire de Tours, qui avoit succédé à saint Euphrone, au sujet d'un village que ce nouvel évêque prétendoit appartenir à son église. Gregoire prit en mauvaise part l'avis que Felix lui avoit donné dans le même tems touchant l'assassinat de son frere Pierre diacre de Langres, qui étoit accusé d'avoir eu part au meurtre de l'évêque Silvestre, pour se saisir de son siége, & qui dans ce soupçon avoit été tué par le fils même

Fortun. var. carm. l. 3. &c.

L'an 573.

Gr. Tur. hist. l. 5. c. 5.

me de Silvestre, quoique peut-être sans beaucoup de fondement. L'évêque de Tours se plaignit beaucoup de l'aigreur, pour ne pas dire des injures, qu'il prétendoit trouver dans les lettres que l'évêque de Nantes lui écrivit sur le sujet de leur contestation; & lui fit des réponses encore plus aigres. C'étoit le fruit d'une prévention fâcheuse où Gregoire étoit entré contre Felix à son avénement à l'épiscopat. Parce que Felix avoit exercé un acte de miséricorde à l'égard de Riculfe, qui lui avoit voulu disputer le siége de Tours, & qu'il regardoit comme son ennemi; il s'étoit persuadé que notre prélat favorisoit cet adversaire contre lui. Mais Dieu ne permit pas que deux évêques, qui étoient si utiles à son église, fussent long-tems désunis, & Gregoire reconnut enfin le mérite de Felix. Quelque tems après, lorsque le diocèse du saint évêque sembloit jouïr d'une profonde paix, les bas Bretons vinrent faire de grands dégats autour de Nantes & de Rennes. Ils ravagerent toute la campagne, ruinerent la moisson & la vendange, & emmenerent beaucoup de prisonniers. Saint Felix toujours prêt à sacrifier ses biens & son repos, & à exposer sa vie pour sauver celle de son prochain, s'employa auprès des chefs de ces barbares, pour rendre la liberté aux captifs & arrêter le cours de ces brigandages. Il acheva par son autorité & par ses menaces, ce qu'il avoit commencé par son argent & par celui de son église. Il envoya ensuite des gens pour traiter avec eux; mais ils oublierent bien-tôt la parole qu'ils lui avoient donnée. La charité qu'il avoit pour son peuple, s'étendoit aussi sur les autres soins du temporel. Il entreprit diverses ambassades & d'autres négociations pour le garantir de la guerre & des impositions. Il travailla à lui faire venir les commodités de la vie, en facilitant le commerce des denrées. Il détourna même avec beaucoup de travail & de dépense, une riviére pour ce sujet.

Ibid. c. 49.

Le Cointe prétend que ce qu'il y a dans Saint Gregoire de Tours de dur contre saint Felix, est d'un autre auteur, qui a inséré des additions dans son histoire. Mais c'est sans preuve.

L'an 579.

580.

Fort. l. 3. var. carm.

V.

Il y avoit plus de trente-deux ans qu'il gouvernoit son église, lorsque se sentant attaqué d'une maladie contagieuse qui régnoit en France depuis quelque tems, & qui y causoit une grande mortalité, il crut qu'il pouvoit écouter les propositions qu'on lui faisoit de recevoir un successeur. On lui fit jetter les yeux sur son neveu Burgondien, & soit qu'il ne le crût pas indigne d'un si grand emploi, soit qu'il ne pût résister aux sollicitations de sa parenté, il y donna les mains sans beaucoup réfléchir sur le peu de rapport qu'il y avoit de ce qu'il faisoit avec la disposition des saints canons; dont il avoit toujours été rigide observateur, tant qu'il avoit eu de la santé. Il fit prier tous les évêques voisins de venir à Nantes pour le voir & pour confirmer le choix qu'il faisoit de son neveu pour lui succéder. Ils se rendirent auprès de lui; & ils ne firent point difficulté de signer sa résignation. Ils convinrent ensuite d'envoyer Burgondien qui avoit alors près de vingt-cinq ans, au métropolitain qui étoit saint Gregoire de Tours, pour en avoir la confirmation. Burgondien pressa fort ce prélat d'aller à Nantes, où étoient encore les autres évêques, afin de le sacrer & de le mettre en la place de son oncle. Gregoire ne voyant dans toute cette conduite qu'une contravention perpétuelle aux saints canons, ne crut pas devoir consentir si-tôt à ce qu'on souhaitoit de lui. Il renvoya Burgondien à Nantes auprès de Felix son oncle; afin que commençant par recevoir la tonsure cléricale des mains de celui qui l'avoit élu, il passât ensuite par les dégrés que prescrivent les loix de l'Eglise, pour parvenir canoniquement à la prêtrise. Il lui conseil-

Gr. Tur. l. 6. c. 15.

la de servir auprès de lui; & de ne point songer à l'épiscopat, tant qu'il seroit vivant; mais de travailler saintement à s'en rendre digne par la pratique des vertus, pour pouvoir lui succéder après sa mort. Burgondien trouvant à son retour que la santé de l'évêque son oncle se rétablissoit, & ne voyant point d'apparence à pouvoir parvenir si-tôt à ses fins, ne se mit pas en peine de suivre les conseils de Gregoire de Tours. Après que la fiévre eut quitté l'évêque Felix, il lui vint des ampoulles aux jambes. Les médecins y firent appliquer un cataplasme de cantharides, dont l'effet fut si violent, que
L'an 583. ou 584. la gangréne s'y mit. Il en mourut le sixiéme, ou selon d'autres le huitiéme de janvier de l'année 583, c'est-à-dire, 584 en la 70 de sa vie, & la 33 de son épiscopat; & il eut pour successeur, non pas son neveu Burgondien, mais son cousin germain Nonnique qui fut mis sur son siége à la nomination du roy. Les funérailles que l'on fit à saint Felix furent très-magnifiques; son corps fut enterré dans la cathédrale qu'il avoit bâtie, & qui passoit pour l'un des plus superbes édifices du royaume. L'éclat des miracles qu'on dit qui se firent à son tombeau, & le concours des peuples qui venoient y offrir des vœux à Dieu, furent cause qu'on leva son corps
Alb. Morl. des SS. de Br. de terre, dans la suite des tems. Il fut renfermé dans une châsse de vermeil du poids de 2900 gros. Sa tête fut mise à part dans un reliquaire d'argent, que l'on garde dans le trésor de l'église. Cette élévation que l'on appelle aussi translation, se fit le VII de juillet, jour que l'on a choisi pour sa principale fête, à cause que celui de sa mort se trouve concurrent avec le jour ou dans l'octave des Rois. Le martyrologe Romain ne fait point mention de lui; ce que l'on peut attribuer au silence d'Usuard.

III. Ste EDILBURGE, ou Ste AUBIERGE, troisiéme abbesse de Faremoutier; lat. *Edelberga* & *Edilburgis;* Et *sainte ARTONGATHE, religieuse de la même abbaïe;* lat. *Earcongota* ou *Eortungoda.* VII & VIII siécles.

I. ERCONGOTE que nous appellons vulgairement sainte Artongathe, étoit fille du pieux Ercombert roy de Kent, c'est-à-dire de ce canton de l'Angleterre qui a la ville de Cantorbery pour capitale. Ce prince qui avoit succédé l'an 640 à son pere Edbaud & qui a signalé sa mémoire dans l'Eglise par la destruction entiére de l'idolatrie, & l'établissement du carême dans son pays, voulant seconder le désir qu'avoit sa fille de se consacrer à J. C. l'envoya en France; & la fit recevoir dans l'abbaïe de Faremoutier, au diocèse de Meaux. Car comme les monasteres étoient encore rares en Angleterre alors, ceux qui vouloient renoncer au siécle venoient en chercher en France, où toutes les provinces en étoient pleines, & où la discipline monastique étoit florissante. Artongathe y vêcut dans une sainteté admirable sous la conduite de sainte Fare, fondatrice & premiere abbesse du monastere, & ensuite sous celle de la seconde abbesse Sethrid, qui étoit Angloise comme elle & son alliée même; parce qu'elle étoit fille de la femme de son grand-pere maternel Anne roy d'Estangle. Le vénérable Bede témoigne que de son tems on publioit dans le païs où elle avoit vêcu, beaucoup de choses touchant ses vertus & ses miracles. Mais laissant à ceux du lieu le soin de les rapporter, il s'est contenté d'écrire dans son histoire, une circonstance de la mort de cette sainte vierge, qui lui a parû une preuve suffisante de sa sain-

Bed. hist. l. 3. c. 8.

Vers l'an 650.

teté sur la terre, & de la gloire dont elle jouit dans le ciel. Elle mourut vers la fin du VII siécle, ou le commencement du suivant; & elle fut enterrée dans l'église qui portoit le nom de saint Etienne.

II. Pour ce qui est de sainte EDILBURGE que le peuple en France connoît mieux sous le nom de sainte *Aubierge*, elle étoit tante maternelle de sainte Artongathe, fille naturelle d'Anne roy des Anglois orientaux ou d'Estangle, & sœur par son pere de Sexburge mariée au roy Ercombert. Elle fut envoyée en France vers le même-tems qu'Artongathe,& que beaucoup d'autres filles de qualité. Elle fut aussi de celles qui entrerent à Faremoutier, tandis que d'autres étoient reçues à Chelles, à Jouarre,& ailleurs.Nous ne savons rien en détail des actions qui la distinguerent des autres religieuses. Mais on sçait que les grands progrès qu'elle fit dans toutes les vertus convenables à la sainteté de sa profession, joints à l'expérience qu'on avoit de sa capacité & de sa prudence, la firent choisir pour abbesse après la mort de la bienheureuse Sethrid, qui avoit succédé l'an 655 à sainte Fare, qui étoit venuë aussi d'Angleterre, & qui comme nous l'avons remarqué, étoit la fille de la femme que son pere avoit épousée en secondes nôces.On étoit assez persuadé de son vivant qu'elle étoit fort chérie de Dieu; mais on en eut des preuves bien plus sensibles encore après sa mort. Elle avoit commencé la construction d'une nouvelle église dans son monastere en l'honneur de tous les Apôtres, & l'avoit choisie pour le lieu de sa sépulture. Quoique l'église ne fût faite qu'à demi lorsqu'elle mourut, on ne laissa point d'y mettre son corps, selon qu'elle l'avoit souhaité; parce qu'on espéroit achever l'ouvrage. Mais d'autres affaires qui survinrent en ayant fait ensuite abandonner entiérement l'entreprise, on résolut de déterrer ses os au bout de sept ans pour les transporter dans l'autre église. Mais on fut fort surpris de trouver son corps entier, sans aucune corruption; ce qui fut pris pour le symbole de la pureté incorruptible où elle avoit vêcu. On se contenta de le relever, & de lui donner de nouveaux habits; puis on le transporta avec solennité dans l'église de saint Etienne, où l'on commença deslors à célébrer sa fête le VII de juillet. C'est le jour auquel elle est marquée dans le martyrologe de France. On y met aussi sainte Artongathe, quoiqu'on en fasse mémoire au XXIII de février, comme au jour de sa mort. L'auteur de ce martyrologe a eu encore moins de raison de la faire abbesse de Faremoutier après sainte Aubierge, en suivant une opinion populaire contre l'autorité de Bede qui ne donne à la Sainte d'autre caractére que celui de *Religieuse de Faremoutier*. Le Romain ne parle que de sainte Aubierge dont il met le culte en Angleterre, au lieu de le mettre en Brie.

Vers l'an 695.

Sauss. p. 1142. supplém.

Mart. Rom. d. 7. juil.

Ce culte a passé jusqu'à Paris depuis quelques années, à l'occasion de quelque relique; & on y voit maintenant près de l'Observatoire une petite église du nom de la Sainte, occupée d'abord par des Religieuses auxquelles on a substitué tout nouvellement une autre communauté de filles du Tiers-Ordre de la Trinité ou Rédemption des Captifs.

IV. S. GUILLEBAUD ou WILBAUD, Evêque d'Eichstet en Allemagne; lat. *Willibaldus* & *Bilibaldus*.

VIII siécle.

I. SAint WILBAUD, que nous apellons plus communément saint *Guillebaud*, étoit né en Angleterre dans le

Annon. Sam. ap. Mab. sæc. 3. part. 1. p. 368.

Vers l'an 700.

païs de Weft-Sex, ou des Saxons occidentaux, près du lieu où se trouve aujourd'hui la ville de Southampton. Il étoit fils d'un homme de qualité à qui l'on a depuis donné le nom de Richard, dont l'Eglise honore la mémoire; mais qui ne fut jamais roy de son païs, comme plusieurs l'ont publié; frere aîné de saint Wunebaud ou Guinebaud, & de sainte Walpurge; cousin de saint Winfrid ou Boniface évêque de Mayence. A l'âge de trois ans, il tomba dans une dangereuse maladie, qui fit craindre pour sa vie. Ses parens ayant remarqué l'inutilité des remedes humains sur lui, le porterent devant une croix qui étoit dans une maison des champs, où ils demeuroient; & promirent à Dieu de le consacrer à son service dans quelque monastere, s'il lui plaisoit de le leur conserver. C'étoit alors un usage assez commun parmi les Anglois, sur-tout chez les nobles qui avoient de la piété, de faire dresser dans leurs terres de grandes croix, devant lesquelles ceux de la famille alloient faire leurs prieres. Celles de Richard * & de sa femme furent exaucées à l'égard du jeune Guillebaud leur fils, qui recouvra la santé. Son pere le retint encore deux ans chez lui; & le mit ensuite entre les mains d'un ami qu'il avoit, appellé Theodoret, afin qu'il allât l'offrir à Dieu en son nom dans quelque monastere. Theodoret le donna à Egbaud * qui avoit la conduite de l'abbaïe de Waltheim & qui le fit élever dans son cloître. Guillebaud y fut instruit avec grand soin dans tous les exercices de la piété, & dans l'étude des lettres; mais l'esprit de Dieu qui le gouvernoit depuis qu'il avoit commencé de vivre, agit encore beaucoup plus fortement dans son cœur, que ses maîtres ne firent sur son esprit. Se trouvant ainsi prévenu de la grace de Dieu, il tourna toutes ses pensées vers lui; & il le prit pour l'unique objet de son amour, & la fin de toutes ses prétentions. Il ne chercha qu'à lui plaire, & à le servir d'une maniere digne de lui. Dans cette vûë, il apprit les pseaumes avec grand soin, & remplit son esprit des maximes de l'Ecriture sainte. Il s'acquitta de tous les devoirs de sa profession avec beaucop de zele & d'exactitude; & il gagna l'affection & l'estime de tous les religieux de la maison, par sa modestie, sa douceur, & son obéissance.

Bolland. t. 2. febr. ad d. 7. vit. Richardi & ad d. 25. vit.

Vers l'an 703.

Balt. l. 14. 18.

* Ce nom n'a été connû dans le monde que long-tems après.

L'an 705.

* On Egilward.

IX. N'étant pas satisfait des exemples de vertus qui se rencontroient dans le monastere de Waltheim, ni des efforts qu'il y faisoit lui-même pour arriver à la perfection de la vie spirituelle, il eut desir de quitter son païs dans la pensée qu'il trouveroit chez les étrangers ce qu'il cherchoit. En ces siécles il étoit fort ordinaire aux Anglois d'aller à Rome par dévotion, & de faire encore d'autres pelerinages en d'autres lieux, que la piété des fidelles rendoit célebres. Guillebaud crut qu'un voyage qu'il feroit à Rome pourroit servir à ses desseins. Il engagea son pere Richard & son frere Wunebaud à lui tenir compagnie; & ils partirent ensemble dans l'espérance d'obtenir de Dieu de nouvelles graces pour leur sanctification, par l'intercession des saints Apôtres, au tombeau desquels ils alloient porter leurs prieres. Ils vinrent à Rouen par la Seine, traverserent ensuite la France, & passerent en Italie; visitant les églises & les lieux de piété, qui se trouvoient voisins de leur route. Richard mourut en chemin & fut enterré dans l'église de saint Frigidien de Lucques en Toscane. Ses deux fils dont l'aîné n'avoit que vingt & un an, & le second dix-neuf, continuerent leur voyage; & arriverent à Rome vers la fête de saint Martin de l'an 721. On prétend qu'ils y passerent sept ou huit

L'an 721.

mois dans les exercices de la vie monastique ; ce qui a fait juger qu'ils s'étoient retirés dans quelque cloître de la ville. La maladie les y attaqua l'un après l'autre, & y prolongea leur séjour durant les grandes chaleurs de l'été. Mais lorsqu'ils furent guéris, ils se séparerent en bonne intelligence & d'un commun accord. Guillebaud laissa son frere à Rome, d'où il retourna
L'an 722. ensuite en son païs ; puis s'étant joint à deux jeunes Anglois de son âge qu'il trouva dans la ville, il résolut de faire avec eux le voyage de la Terre sainte ; mais de telle sorte néanmoins qu'ils pussènt souvent se détourner en chemin, pour visiter les lieux qui avoient été honorés par le séjour de la vie des Saints célebres, ou qui l'étoient encore par leurs tombeaux. Ils passerent de Naples en Sicile, & s'arrêterent à Catane où ils furent trois semaines, allant souvent prier dans l'église de sainte Agathe. Etant débarqués en Asie, ils allerent visiter l'église des sept Dormans & celle de saint Jean l'évangéliste à Ephese, où l'on disoit qu'étoit son tombeau & celui de sainte Marie-Madeleine. Après avoir été en divers autres lieux, ne vivant par-tout que de pain mandié qu'ils se contentoient de tremper dans les fontaines ou les riviéres où ils passoient, ils allerent achever l'hyver à Patare en Lycie, lieu de la naissance de saint Nicolas. Ils firent un long séjour dans l'isle de Chy-
723. pre, tant à Paphos, qu'à Constance, qui étoit l'anciènne Salamine, où ils honorerent le tombeau de l'évêque saint Epiphane. Ils en partirent après la saint Jean, & s'étant embarqués pour la Palestine, ils arriverent à Emese * ville de Phénicie. Ils y furent arrêtés tous trois avec cinq autres chrétiens par les Sarrazins, qui étoient alors les maîtres du païs, & qui les firent charger de chaînes dans la prison. Dieu ne les y abandonna pas ; & la charité qu'il inspira à un marchand d'Emese, leur fit trouver dans leur captivité des douceurs & des soulagemens qu'ils n'eussent peut-être pas eus, s'ils eussent été libres. Ce marchand qui ne les connoissoit point, fut tellement touché de leur disgrace, qu'il s'offrit de les racheter. Mais les Sarrazins qui ne les avoient mis en prison que par un mouvement de défiance, parce qu'ils craignoient que ce ne fussent des espions, & non pour en tirer de l'argent, rejetterent les offres du marchand, qui ne pouvant obtenir leur liberté, ne songea plus qu'à les assister de tout ce qui pouvoit leur être nécessaire, afin de rendre leur prison plus supportable. Outre le dîner & le souper qu'il leur faisoit porter tous les jours, il leur envoyoit son fils les mercredis & les samedis pour les consoler & les divertir ; & répondant de leurs personnes aux géoliers, il les menoit au bain dans la ville, & les ramenoit ensuite lui-même à la prison. Le dimanche il les conduisoit à l'église, & les faisoit passer ensuite par le marché ; afin que s'ils avoient envie de quelque chose de ce qu'ils y voyoient, ils le lui déclarassent librement, & qu'il pût l'acheter de sa bourse pour les satisfaire. Comme ils étoient tous jeunes, de bonne mine, & assez bien vêtus, beaucoup d'habitans d'Emese se rendoient au marché à l'heure qu'on savoit qu'ils devoient y passer, pour avoir le plaisir de les voir ; ce qui fit que leur disgrace & la charité du marchand furent connûes de toute la ville. Un Espagnol habitué en ce lieu eut compassion d'eux ; & comme il avoit du crédit à la cour du roi des Sarrazins, il entreprit de leur procurer la liberté. Ayant sçu d'eux-mêmes qui ils étoient, il pria son frere qui étoit chambellan du roi, de soutenir leur cause devant ce prince. Le chambellan

* Célébre à cause du chef de saint Jean-Baptiste.

Ap. Mabill. p. 373. Bult. sept. p. 111.

voyant dans le palais le gouverneur d'Emefe qui les avoit fait arrêter, le porta à terminer inceffamment leur affaire. L'un & l'autre accompagnés du capitaine du vaiffeau qui les avoit amenés de Chypre, allerent repréfenter au roi que c'étoient des étrangers venus des extrémités de l'Occident, qui ne devoient pas être fufpects, & ils obtinrent leur liberté.

III. Saint Guillebaud & fes compagnons étant ainfi fortis de prifon, allerent à Damas, d'où ils entrerent en Paleftine.

L'an 724. Ils s'arrêterent dans la Galilée à vifiter Nazareth, Cana, Capharnaüm; le mont Thabor & les autres endroits de cette province qui avoient été confacrés par la préfence de Jefus-Chrift vivant fur la terre, & qui pour la plûpart étoient ornés de belles églifes, où les peuples venoient de tous côtés fatisfaire leur dévotion. Ils allerent enfuite à Céfarée, & ils furent curieux de voir auffi beaucoup de célebres monafteres, laures & hermitages de la Paleftine; & d'en obferver les ufages. Ils vifiterent enfuite Béthléem, Jérufalem, le mont Calvaire, la montagne des Oliviers, & tous les lieux où les myfteres de notre rédemption fe font opérés. Saint Guillebaud étant à Gaze dans l'églife de faint Mathias, perdit la vuë tout d'un coup; mais étant retourné à Jérufalem, il la recouvra au bout de deux mois dans l'églife de fainte Croix, d'une maniere auffi inefpérée, que celle dont il l'avoit perduë avoit été fubite. Il fut auffi malade à Ptolemaïde qu'on a depuis appellée Acre, qui eft le port où abordent les Latins ou Occidentaux. Pendant qu'il étoit ainfi arrêté par la maladie, fes compagnons voulant éviter une difgrace femblable à celle qu'ils avoient foufferte, obtinrent des pafleports du gouverneur de la ville d'Emefe, dont la jurifdiction s'étend jufqu'à la mer. Il partit avec eux lorfque fa fanté fut rétablie pour aller à Conftantinople, d'où ils retournerent en Italie avec les légats du pape Gregoire II, & les ambaffadeurs de l'empereur Leon Ifaurique. Saint Guillebaud fit une relation également exacte, curieufe & édifiante de tout ce qu'il avoit remarqué dans fon voyage en Paleftine, en Afie & en Grece touchant les monumens de religion, les antiquités faintes, les mœurs & les coutumes des chrétiens; & il la mit avant fa mort entre les mains d'une religieufe de fes parentes, qui s'en fervit depuis avec ce qu'elle avoit appris de fa bouche pour compofer fa vie. Il s'arrêta quelque tems à Naples, & dans les lieux voifins, jufqu'à ce qu'un évêque lui confeillât de fe retirer au Mont-Caffin, monaftere célebre de faint Benoît, qui étoit demeuré long-tems enféveli dans fes ruines depuis que les Lombards l'avoient détruit, & qui venoit d'être rétabli par les ordres du pape Gregoire II & les foins de l'abbé Petronax. Il fuivit l'avis de l'évêque; & il entra dans cette abbaïe avec Diapert compagnon de fes voyages, auxquels il avoit employé fept ans depuis qu'il étoit parti de Rome. Le nombre des religieux qu'il y trouva, étoit encore petit; & s'étant joint à eux il leur fut d'un grand fecours par les exemples de fa vertu, par fes confeils & fes difcours qui faifoient voir qu'il avoit acquis beaucoup d'expérience dans la difcipline de la vie fpirituelle. Il demeura dix ans avec eux; la premiere année, il fut fait facriftain de leur églife; la feconde, il fut élû doyen de la communauté; les huit autres, il fut portier tant au monaftere d'en haut, que dans celui d'en bas, que l'on avoit bâti au pied de la montagne. Ce n'étoit pas pour l'humilier qu'on le fit portier après avoir été facriftain & doyen; car la regle de faint Benoît rend cette charge confidérable

L'an 729.

& des plus importantes d'un monastere; & ce Saint veut qu'on ne la confere qu'à un homme d'une vigilance, d'une charité, & d'une sagesse éprouvée.

IV. L'an 739. Notre Saint alla ensuite à Rome pour accompagner un religieux Espagnol du Mont-Cassin, qui avoit demandé à l'abbé Petronax la permission de le mener. Il apprit lorsqu'il y arriva, que saint Boniface son parent en étoit parti pour retourner en Allemagne, travailler aux missions apostoliques avec Wunebaud son frere, qui étoit revenu d'Angleterre. Le pape Gregoire III ayant sçu qu'il étoit dans la ville, le fit venir pour apprendre de lui tout le détail de ses voyages; & l'envoya de-là aux missions d'Allemagne pour aider saint Boniface qui le lui avoit demandé. Ce Saint le reçut avec une joye sensible, parce qu'il connoissoit (L'an 740.) l'esprit, la piété, le savoir & le zele de Guillebaud. Pour rendre un tel ouvrier plus utile à l'Eglise, il l'ordonna prêtre * & commit à ses soins le lieu appellé Eichstat ou Aichstet au Palatinat de Baviere, où il ne restoit alors que peu de maisons & une chapelle, depuis que la ville avoit été ruinée par les Huns. Saint Boniface voyant les grands (L'an 741.) fruits de ses prédications, crut devoir augmenter encore son autorité; & l'ayant fait venir en Turinge où il étoit, il le sacra * évêque quinze mois après qu'il l'avoit fait prêtre, & il érigea ou rétablit le diocêse d'Eichstet, auquel il l'attacha. C'est ainsi que saint Guillebaud passe pour le premier évêque de cette ville; quoique d'autres prétendent qu'avant que les Barbares l'eussent détruite, elle avoit déja eu un siége épiscopal sous un autre nom *. Il assista au concile tenu en Allemagne l'an 742 (L'an 742.) par les soins de saint Boniface, sous l'autorité du prince Carloman qui y fut présent. Il travailla depuis pendant l'espace de près de quarante-cinq ans, avec un courage & une patience infatigable, à détruire l'idolatrie & l'impiété dans son diocêse; à y déraciner le vice qui y regnoit avec l'erreur; & à y faire fleurir la religion de Jesus-Christ. Il y changea toute la face des choses, assisté des seigneurs du païs qui avoient de la piété & du zele pour la gloire de Dieu, & qui vouloient bien contribuer à maintenir les réglemens qu'il faisoit par leur exemple & leur autorité. Il bâtit une cathédrale, & il composa son chapitre d'une communauté de religieux, avec lesquels il vêcut comme l'un d'entr'eux, observant la régularité dans les jeûnes, les veilles & les exercices de la piété avec autant d'exactitude & de vigueur, qu'il avoit fait à Waltheim & au Mont-Cassin. Mais quelque févere qu'il fût à lui-même pour ne se rien permettre qui pût flater les sens ou l'amour propre, il avoit beaucoup de douceur dans la conduite qu'il tenoit à l'égard des autres, & étoit plein de tendresse pour le prochain. Il ressentoit vivement les maux des personnes affligées; & non content de les consoler par ses discours, il leur procuroit tous les secours qu'il étoit capable de leur rendre. Comblé de graces & du mérite de toutes les bonnes œuvres que Dieu lui avoit fait faire dans tout le cours d'une longe vie; il mourut le VII de juillet de l'année 786 ou de la suivante, en la 87 de son âge. (L'an 786. ou 787.)

V. Il fut enterré dans son église, où il demeura jusqu'à ce que l'évêque Reginold l'onziéme d'après lui le transporta vers l'an 972 du milieu du chœur (972.) dans une grotte préparée pour lui servir de tombeau; mais on dit que le pape Leon VII l'avoit déja déclaré Saint, ou canonisé en la maniere de ces tems-là, dont la principale cérémonie consistoit à lever de terre le corps du saint. Cela étant, l'action de (Mab. p. 39.)

* Le XXII de juillet.

D'autres le mettent en Franconie.

* Le XXI d'octobre.

* Aureatum.

Reginold ne passeroit que pour une seconde translation. Il s'en fit une autre l'an 989, qui est censée la premiere de celles dont on fait mémoire, pour mettre les reliques de saint Guillebaud derriere l'autel de S. Vit qui étoit au-dessus de la grotte. On leur fit souvent changer de place depuis, pour favoriser la dévotion des peuples qui venoient y offrir leurs vœux & leurs oblations, jusqu'à ce que l'évêque Hildebrand fit bâtir en son honneur une église, où il les plaça pour n'être plus transportées ailleurs. Les anciens martyrologes du IX siécle ne parlent point de saint Guillebaud, parce qu'il est rare qu'ils fassent cet honneur aux Saints du huitiéme siécle, sur-tout à ceux qui ne sont morts que sur la fin. Le Romain moderne en fait mention au VII de juillet, que l'on prend ordinairement pour le jour de sa mort. La fète de sa premiere translation, c'est-à-dire de celle de l'an 989, est marquée au XXII d'avril dans le calendrier de l'église d'Eichstet; la seconde de l'an 1256, aux de juin; la troisiéme de l'an 1270, au XIII d'octobre. On trouve encore dans quelques martyrologes, qu'il est fait mémoire de saint Guillebaud & de saint Wunebaud son frere au premier jour de mai, & même au cinquiéme jour de juin, à l'occasion de saint Boniface de Mayence. La fète du premier de mai a son fondement sur ce qu'on dit qu'il se fit une translation en ce jour de quelques parties de ses reliques avec une partie de celles de saint Wunebaud son frere, & de celles de sainte Walburge sa sœur à Furnes en Flandres, l'an 1109.

989.

1256.

Vers l'an 1270.

Bolland t. 1. m iii, p. 5. col. 2.

Bolland. t. 1. jun. p. 419. Molan. ad Usuard. fol. 62.

RENVOY.

* S. ALLYRE évêque de Clermont en Auvergne. Voyez sa vie au V jour de juin.

* S. PROCOPE lecteur & martyr, mort le VII de juillet. Voyez au jour suivant, qui étoit celui de la fète de S. Procope officier de l'armée, qui se nommoit autrement Neanias.

VIII. JOUR DE JUILLET.

SAINTE ELIZABETH, VEUVE, Reine de Portugal.

XIII & XIV. siécles.

I.

ELIZABETH que nous regardons comme un modele de l'humilité chrétienne placé au milieu des grandeurs de la terre, étoit fille de Pierre III. du nom roi d'Aragon, & de Constance fille de Mainfroy roi de Sicile, fils de l'empereur Frederic II. Elle vint au monde l'an 1271, qui étoit le 58 du regne de son grand-pere Jacques sur-nommé le Conquérant & le Saint, à cause de sa valeur & de sa vertu. Elle fut nommée Elizabeth, en l'honneur de sainte Elizabeth de Hongrie, Lantgrave de Turinge sa grand-tante, que le pape Gregoire IX. avoit canonisée quarante ans auparavant. Elle commença à faire du bien, dès qu'elle commença à vivre; & ce fut sa naissance qui rétablit la bonne intelligence entre le roi son grand-pere & le prince Pierre son pere, dont le différend divisoit le royaume d'Aragon. Dieu faisoit connoître par cet heureux accident, qu'il la destinoit à devenir un jour la médiatrice de la paix & de l'union entre les princes de la terre. Le roi Jacques qui avoit encore d'autres présages de sa vertu, voulut l'avoir à sa cour & présider lui-même à son éducation. Elle n'avoit pas six ans, lors qu'elle le perdit. Mais les instructions saintes qu'il lui avoit fait donner, & l'exemple de sa grand-tante, dont on lui faisoit une leçon perpétuelle, avoient déja agi sur

J. de Torrez vie de Sainte Elizabeth.

Hil. de Coste. Annal. Minor. Wading.

L'an 1271.

1276.

sur elle avec tant d'impression, que tout ne respiroit en elle que la pieté chrétienne. A l'âge de huit ans, où tout le monde est encore enfant, elle faisoit paroître une maturité d'esprit si grande, qu'on étoit surpris de ne lui entendre rien dire, ni de lui voir rien faire qui ne parût être le fruit d'une sagesse consommée. Elle étoit
1279. grave dans ses discours; retenuë & circonspecte dans toutes ses actions. On ne remarquoit en elle rien de leger, ni rien de foible. A cet âge elle commença à réciter chaque jour l'office divin comme le récitent les ecclésiastiques; ce qu'elle pratiqua toujours depuis jusqu'à la mort. Elle fuioit la lecture des romans, & avoit de l'aversion pour toutes les chansons profanes. Au lieu de cela elle apprit toutes les hymnes que l'Eglise employe pour loüer Dieu. Elle évitoit la mollesse avec grand soin; & quelque délicat que fût son corps, elle le macéroit déja par diverses abstinences; & elle ne pouvoit souffrir qu'on lui alleguât la foiblesse de son âge, pour l'empêcher de jeûner. Elle avoit tant de tendresse & de compassion pour les pauvres, qu'elle ne pouvoit les voir, sans les assister par tous les moyens qui étoient en sa disposition. Elle méprisoit le luxe des habits & toutes les vaines curiosités des ajustemens que les personnes de sa qualité ont coûtume de rechercher avec avidité. Elle se privoit des plaisirs de la vie, évitoit les jeux, les autres divertissemens, & en général tous les amusemens inutiles. Par ce moyen le tems que les autres donnent à la bagatelle qui fait leur plus grande occupation, restoit à Elizabeth pour vacquer aux exercices de sa dévotion & de sa charité. Aussi la regardoit-on comme une personne de l'autre monde, que Dieu auroit envoyée sur la terre, pour y donner aux hommes une idée de la vie des anges. C'est ce qui faisoit dire souvent au roi son pere, que la pieté de sa fille étoit la cause de l'heureuse situation où se trouvoient les affaires de son Etat.

II. Il ne pouvoit prétendre néanmoins de garder long-tems un trésor, dont il n'étoit que dépositaire, & qui étoit réservé pour enrichir un autre royaume que le sien. Elizabeth n'ayant encore que douze ans, fut recherchée par plusieurs princes de l'Europe; & elle fut accordée à Denys roi de Portugal, fils d'Alfonse III, auquel il avoit succédé l'an 1279. L'éclat de la couronne qu'on lui mit sur la tête, & les douceurs de la royauté qu'on voulut lui faire goûter, n'eurent point de charmes pour elle. Son cœur parfaitement détaché des choses de la terre, n'étoit touché que de celles du ciel; & il ne se trouva rien dans sa nouvelle Cour, qui pût l'empêcher de continuer les exercices ordinaires de sa pieté. Ce fut principalement depuis ce tems qu'on lui vit produire avec abondance les fruits merveilleux de ces vertus héroïques, dont les fleurs avoient paru avant son mariage. Sans rien ôter au roi son mari de tout ce qu'elle lui devoit, elle donnoit à Dieu tout ce qu'elle avoit reçu de lui; c'est-à-dire, qu'elle lui consacroit tous les mouvemens de son cœur, tout son tems & toutes ses actions. Quoi qu'elle fût persuadée que Dieu n'exige point de méthode & d'ordre dans le service qu'on lui rend, quand tout ce qu'on fait se fait pour l'amour de lui, elle ne laissa point de faire une distribution réglée de toutes les heures de son tems; espérant que la fidélité avec laquelle elle s'y assujettiroit, serviroit encore à honorer le Créateur, qui a établi un souverain ordre dans l'univers. Suivant cette regle qu'elle s'im- L'an 1283.

poſa & qu'elle garda depuis d'une maniere inviolable ; elle diſoit tous les jours à ſon lever matines, laudes & prime. Elle alloit enſuite entendre la meſſe, où elle faiſoit toujours ſon offrande, pour ne point paroître les mains vuides devant ſon Seigneur, & où elle communioit très-ſouvent. Après la meſſe elle diſoit l'office de la ſainte Vierge avec celui des Morts. Le reſte du tems juſqu'au dîner étoit employé à des actions de charité. Après le dîner, elle retournoit à ſa chapelle pour entendre vêpres & achever ſon office. Elle rentroit enſuite dans ſa chambre pour travailler des mains ; & elle s'appliquoit pour l'ordinaire à faire des ornemens pour les autels ; ce qui mit une loüable émulation parmi les dames de la Cour à qui ſon exemple faiſoit faire la même choſe. Elle prenoit auſſi ſon tems pour faire de ſaintes lectures, & pour vacquer à l'oraiſon mentale. Le deſir de s'en acquitter plus facilement, lui faiſoit pratiquer une grande abſtinence, lors même qu'elle ne jeûnoit pas; de crainte qu'en nourriſſant trop bien ſon corps, elle ne rendît ſon eſprit moins propre à la contemplation. Elle n'en demeuroit pas néanmois aux termes d'une ſobrieté commune. Outre les jeûnes que l'Egliſe preſcrit aux fidelles dans le cours de l'année, elle jeûnoit encore réglément trois fois la ſemaine; l'avent tout entier ; depuis la fête de S. Jean-Baptiſte juſqu'à l'Aſſomption de la ſainte Vierge; & quelques jours après elle commençoit à l'honneur des Anges un carême, qui ne finiſſoit qu'au jour de ſaint Michel. Son zele lui auroit fait pouſſer encore plus loin ſes auſtérités, ſi la prudence ne les lui eût fait modérer pour ne pas déplaire au roi ſon mari.

III. Depuis qu'elle étoit reine & maîtreſſe d'un royaume, elle ſe trouvoit en état de ſatisfaire dans toute ſon étenduë la charité qu'elle avoit toujours euë pour les pauvres; mais qui avoit été reſſerrée dans les bornes qu'elle avoit eu peine à ſouffrir, lors qu'elle demeuroit chez ſon pere. Elle commença par donner ordre à ſes aumôniers de ne refuſer aucun pauvre. Elle envoyoit du bled & d'autres proviſions à tous les monaſteres qu'elle ſavoit être dans la néceſſité. Ses libéralités alloient bien au-delà des limites du royaume de Portugal ; elles ſe répandoient dans les païs étrangers par tout où elle ſavoit que la calamité rendoit les miſérables dignes de ſa compaſſion. Elle avoit particuliérement ſoin des perſonnes de qualité ; qui ſe trouvoient réduites à la pauvreté par quelque revers de fortune. Elle leur faiſoit tant de bien, que ſouvent elle les portoit à bénir le moment de leur diſgrace, qui convertiſſoit leur malheur en un véritable bonheur. Elle faiſoit retenir tous les pauvres pelerins & les étrangers pour exercer l'hoſpitalité à leur égard. Elle ne les laiſſoit aller, que lorſqu'elle les avoit revêtus ; & elle leur donnoit en partant de quoi continuer leur voyage. Elle viſitoit généralement toutes ſortes de malades ; mais elle s'attachoit principalement à ceux qui étoient les plus abandonnés, à ceux qui avoient des ulceres incurables. Elle les panſoit ſouvent elle-même ; & il eſt arrivé quelquefois qu'une ſi grande humilité jointe à la foi des malades a été récompenſée de leur guériſon. Elle ſervoit les autres malades de ſes propres mains; & non contente de les viſiter dans les hôpitaux, elle les alloit encore rechercher juſqu'au fond des cabanes dans les villages. Si elle s'étoit ainſi renduë la mere des pauvres; elle ſe déclara auſſi la tutrice de tous les orfelins du royaume. Elle devint ſur tout le refuge des jeunes filles

qui étoient dans l'indigence. Elle les ſecouroit promptement, afin de les tirer du péril auquel la miſere expoſoit leur honneur. Elle les entretenoit ſous la conduite des femmes, de la vertu deſquelles elle étoit aſſurée ; & elle pourvoyoit de partis honnêtes celles qui ſe trouvoient portées au mariage. Par un effet de la même charité, elle fit un fonds conſidérable pour entretenir l'hôpital ou la communauté des femmes repenties. On la voyoit travailler par elle-même, & par le miniſtere de quelques ſerviteurs de Dieu, à retirer du péché, celles que leur pauvreté ou leurs mauvaiſes inclinations y faiſoient tomber, & qui étoient pour les autres des écueils pernicieux de la chaſteté. Sainte Elizabeth fonda auſſi un hopital pour les enfans trouvés ; perſuadée qu'il y a de la cruauté à abandonner ces innocentes créatures, qui ne ſont pas coupables du péché de celles qui les mettent au monde.

IV. Quelque merveilleuſes que fuſſent toutes les actions, que produiſoit la charité univerſelle de la bienheureuſe Elizabeth ; on peut dire qu'elles n'étoient pas entiérement ſans exemples. Elles lui étoient en quelque façon communes avec ſainte Elizabeth de Hongrie ſa tante, & avec diverſes autres ſaintes princeſſes qui avoient préféré comme elle les humiliations & la pauvreté de Jeſus-Chriſt à l'élévation du trône, à l'éclat de la pourpre & des richeſſes. Mais il plut à Dieu d'accorder à la reine de Portugal, par un ſurcroît extraordinaire de cette charité, le don de concilier les eſprits & les cœurs, & d'établir la paix ſur la terre ; qualité rare parmi les hommes, que peu de perſonnes ont pu partager avec elle. L'Egliſe l'a jugée ſi ſinguliere dans notre Sainte, qu'elle a cru devoir l'en féliciter encore tous les jours dans l'oraiſon qu'elle adreſſe à Dieu en ſon honneur, lorſqu'elle célebre l'office de ſa fête. Notre Sainte dans tout le tems qu'elle fut ſur le trône fit pluſieurs réconciliations importantes malgré les difficultés des parties, qui ſembloient être inſurmontables. Le prince Alfonſe duc de Portalégre, avoit une querelle avec le roi Denys ſon frere, au ſujet de quelque domaine qu'il prétendoit lui appartenir ; & il ſe mettoit en devoir de ſe faire juſtice lui-même par la force des armes. Ce qui faiſoit naître une fâcheuſe guerre civile dans le Portugal. La reine ſe fit médiatrice entre ſon mari & ſon beau-frere pour les raccommoder ; & l'amour de la paix qu'elle vouloit procurer aux peuples qui devoient être les plus incommodés de cette fâcheuſe diviſion, fit qu'elle ſacrifia volontiers une partie de ſes revenus propres, & les céda au roi, pour le dédommager de ce qu'il cédoit à ſon frere Alfonſe. Son zele éclata particuliérement dans un grand tumulte excité à Liſbonne durant la guerre civile. Car les bourgeois & les ſoldats de la ville, dont les uns tenoient pour le roi, les autres, pour le prince Alfonſe, étant prêts à ſe battre, Elizabeth monta promptement ſur une mule, & allant hardiment par les rangs entre les deux armées, elle fit tant par ſes exhortations & ſes larmes, qu'elle déſarma les uns & les autres, & les fit tous rentrer dans les ſentimens de paix & d'affection. Elle s'appliquoit à entretenir une correſpondance parfaite entre tout le monde. Elle inſpiroit ſans ceſſe à ſon mari des ſentimens de douceur, & de bienveillance pour les peuples ; elle lui donnoit d'une maniere modeſte & agréable des avis ſalutaires pour bien gouverner ſes Etats. Elle l'exhortoit ſur tout à ne point prêter l'oreille aux vains diſcours des flateurs, ni aux faux rapports des envieux. Elle donnoit auſſi aux grands de

La ville de Cintras, &c.

la Cour des instructions auxquelles son exemple & la vénération qu'on avoit pour elle ajoûtoient beaucoup de poids. Dès qu'elle savoit que des familles étoient en procès, elle s'employoit toujours pour les accommoder, afin d'empêcher qu'elles ne se consumassent en frais. S'il arrivoit que l'une des parties manquât d'argent pour satisfaire l'autre aux conditions que l'on proposoit, elle en donnoit généreusement du sien, afin de lever tous les obstacles capables de retarder la paix qu'elle vouloit procurer, & dont elle préféroit le bien à tout l'or du monde.

V. Cet amour que sainte Elizabeth avoit pour la paix & pour l'union des cœurs & des esprits, peut nous faire comprendre combien elle avoit à souffrir dans sa propre famille, où elle se voyoit privée des douceurs d'une paix légitime, par les déréglemens du roi son mari. Ce Prince qui avoit d'ailleurs de belles qualités d'ame, qui étoit brave, libéral, équitable, se laissoit aller à l'incontinence avec tant d'aveuglement & d'impétuosité, qu'il entretenoit publiquement des maîtresses, & plusieurs même à la fois, au grand scandale de tous ses sujets à qui il devoit l'exemple. Elizabeth qui ne pouvoit fermer les yeux à des débauches qui étoient vuës & connuës de tout le monde, usoit souvent de son droit, & du crédit qu'elle avoit acquis sur lui pour l'en reprendre; mais elle le faisoit toujours avec douceur. Elle savoit que ce n'est point par les démonstrations publiques de jalousie, par les plaintes, par les froideurs, ou par des emportemens, qu'une simple femme, moins encore une Reine, vient à bout de ramener un mari, & de lui faire garder la foi qu'il lui doit. Qu'une telle conduite est un moyen presque assûré de l'irriter davantage, & d'éteindre dans son cœur ce qui lui reste d'amour pour sa femme. Car lors qu'une épouse a du mérite, il n'est point rare de voir qu'un mari la traite honnêtement, & continuë même de l'aimer au milieu des amours illégitimes qu'il sent pour des étrangeres. Elizabeth toujours parfaitement soûmise à la volonté de Dieu, dansce qu'il tolere, comme dans ce qu'il commande, ne fut pas insensible sans doute au déplaisir que lui causoient tous les jours des objets qui partageoient avec elle le cœur de son mari si injustement; mais elle prit le parti de souffrir sans murmure. Moins touchée de l'injure qu'on lui faisoit, que de l'offense de Dieu, elle se contentoit de prier en secret pour l'amendement du Roi. Au lieu de marquer jamais le moindre chagrin contre aucune de ces femmes, elle portoit sa charité jusqu'aux enfans qui naissoient de leur commerce. Elle en prenoit soin, & les faisoit élever avec autant d'affection, que s'ils eussent été à elle. On ne pouvoit pas dire que ce fût pour se consoler de n'en avoir point. Car elle avoit Alfonse IV. qui régna après son pere, Constance qui fut mariée à Ferdinand IV. roi de Castille, & Elizabeth. Ainsi l'avantage qu'elle procuroit aux enfans illégitimes de son mari, qui étoient des preuves vivantes de son infidélité, ne pouvoit être qu'un effet de cette charité qui souffre toutes choses & qui rend le bien pour le mal avec usure. Elle récompensa même les nourrisses & les gouverneurs de ces enfans avec une bonté qui faisoit juger de la disposition où elle auroit été à l'égard de leurs meres même, si elle n'eût eu sujet de craindre qu'on n'eût pris les effets de sa bienveillance à leur égard pour une approbation tacite de leurs crimes. On prétend que ces actions d'une générosité si héroïque, gagnerent tellement le cœur du Roi son mari, qu'elles le changerent enfin par

la grace que Dieu accorda aux prieres continuelles qu'elle lui faisoit pour la conversion de ce Prince.

VI. Avant cet heureux changement qui ne fut opéré que fort lentement, ni achevé qu'après qu'il en eût coûté bien des années de gémissemens & de patience à la Sainte, elle eut diverses disgraces à essuyer de la part d'un mari qui n'étoit guéres accoûtumé de lui rendre toute la justice qu'il devoit à sa vertu. Dans le tems qu'il paroissoit le plus aveuglé par ses passions, il écouta contre elle un calomniateur qui l'accusa d'avoir un mauvais commerce avec un page dont elle se servoit ordinairement pour porter ses aumônes aux pauvres honteux & cachés, & pour faire encore d'autres œuvres de piété; parce qu'il étoit sage & vertueux, & qu'il s'acquitoit avec beaucoup de fidélité & de discrétion de toutes les commissions qu'elle lui donnoit. L'accusateur étoit un page de la chambre du Roi, que la jalousie rendoit ennemi de celui de la Reine, & qui voulut enfin profiter de l'avantage qu'il avoit de posséder l'oreille de son maître pour le perdre. Le Roi crut aisément l'imposture; parce que jugeant du cœur de la Reine par le sien, le desordre où il vivoit encore, le rendoit susceptible de mauvaises impressions contre une personne si chaste & si fidelle. L'impudicité dont il étoit esclave, ne lui parut pas étrange dans sa femme même; mais il résolut de ne pas souffrir en elle ce qu'il vouloit qu'elle souffrît en lui; & de ne pas laisser vivre plus longtems celui, qu'elle étoit soupçonnée d'entretenir. Etant un jour monté à cheval pour aller à la promenade, il passa par un lieu où il y avoit un four à chaux. Il appella le maître qui entretenoit le feu, & lui donna ordre sécrétement de jetter dans le fourneau ardent, le page qu'il lui envoyeroit le lendemain, comme pour savoir des nouvelles de quelque commission qu'il lui auroit donnée. Le lendemain donc, le Roi commanda au page de la Reine, qui étoit l'innocent accusé, d'aller dire quelque chose de sa part au maître du chaufour, & de lui demander s'il avoit exécuté sa commission. Le page partit sur l'heure; mais passant devant une Eglise, il y entra pour entendre la messe, selon sa coûtume. Parce que celle qu'on y disoit étoit commencée, il crut devoir en entendre encore une autre après qu'elle fut achevée; ce qui causa du délai à l'exécution de sa commission. L'autre page qui étoit l'accusateur, & qui savoit pourquoi & où on l'avoit envoyé, fut trop impatient d'apprendre de ses nouvelles, & trop curieux d'en aller demander sur les lieux. Le maître du chaufour le voyant crut que c'étoit l'homme dont il devoit se saisir. Il le fit prendre par ses ouvriers, le jetta dans le fourneau, où il fut consumé en peu de tems. Le page de la Reine ayant fait toutes ses dévotions, alla pour acquitter les ordres qu'il avoit reçûs, & demanda au maître du chaufour, s'il avoit exécuté le commandement que le Roi lui avoit donné la veille. Celui-ci lui répondit que c'en étoit fait. Quand le Roi eut appris une si étrange équivoque, & la maniére dont la divine providence avoit ménagé l'événement, sans que l'industrie des hommes s'en mêlât, il fut également surpris & confus. Mais il reconnut en même-tems la protection de Dieu sur l'innocence d'Elizabeth; ce qui avança beaucoup la résolution où il étoit de rompre enfin les chaînes, qui le tenoient dans l'esclavage de ses maîtresses.

VII. Cependant, il arriva une autre disgrace à la Reine au sujet de son fils Alfonse, à qui elle avoit fait épouser Beátrix infante de Castille, sœur du roi Fer-

dinand IV. son gendre. Ce jeune Prince âgé pour lors de trente ans, se laissant emporter à de mauvais conseils, s'étoit broüillé avec le Roi son pere, & L'an 1322. s'étoit revolté contre lui. Elizabeth aimoit tendrement ce fils qui étoit l'unique garçon qu'elle eût; mais elle aimoit aussi son mari, malgré toutes ses infidélités. La guerre s'alluma dans le cœur du royaume, & les suites n'en pouvoient être que funestes & fort scandaleuses pour les peuples. Elizabeth travailla de tout son pouvoir pour l'éteindre, & pour bien remettre le fils avec le pere. Outre les prieres & les mortifications qu'elle pratiquoit pour appaiser la colere de Dieu allumée sur l'un & sur l'autre, & pour obtenir de sa miséricorde une paix solide dans la maison royale; elle agit fortement auprès de son fils, pour lui représenter l'impiété de ses armes, pour le soûmettre au Roi son pere, & le faire recourir à sa clémence. Elle s'employa en même tems auprès du pere pour le fléchir, & le détourner du dessein qu'il témoignoit avoir de laisser la couronne à l'un de ses bâtards, & d'en exclure l'héritier légitime, ce qui faisoit le sujet ou le prétexte de la révolte d'Alfonse. Le pape Jean XXII. lui écrivit un bref, où il la loüoit d'une si sage conduite, & où il l'exhortoit de continuer ses soins, pour tâcher de procurer une heureuse fin à cette guerre civile. Mais pendant qu'elle se tourmentoit de la sorte pour le repos & la satisfaction de son mari, des personnes mal-intentionnées empoisonnant ses meilleures actions auprès de lui, vinrent à bout de la lui rendre suspecte de favoriser trop les intérêts de son fils, de lui fournir sécrettement de l'argent & des soldats, & de lui découvrir les conseils & les desseins de la Cour. C'en étoit trop pour aigrir l'esprit du Roi, à qui la tendresse naturelle d'une mere pour son fils rendoit ces calomnies croyables. Il priva donc Elizabeth de ses revenus, & il la relégua dans la petite ville d'Alanquer, où elle avoit une maison, & d'où il lui défendit de sortir sans son ordre. La nouvelle d'un traitement si indigne, irrita contre le Roi même plusieurs seigneurs du royaume, qui la soliciterent de former un parti pour se rétablir; ce qui lui étoit d'autant plus facile, qu'elle se pouvoit assûrer des peuples qui l'aimoient & qui auroient volontiers sacrifié leurs biens & leurs vies pour elle. Ces seigneurs lui offrirent de l'argent, des troupes & des places. La Reine eut horreur de ces propositions; & loin d'accepter leurs services, elle les fortifia dans la fidélité qu'ils devoient au Roi leur maître. Elle se trouvoit si-bien dans sa retraite d'Alanquer, où elle employoit tout son tems à prier, à pleurer & à jeûner, qu'elle eut de la peine à la quitter lors que le Roi desabusé de ce qu'on lui avoit fait croire, la rappella à la Cour. Cette derniére tempête fnt suivie d'un calme qui n'eût plus d'altération. Le Roi lui demanda solemnellement pardon de la crédulité qui lui avoit fait commettre cette faute. Il la répara par une affection sincere, & par une attache pleine de respect & de vénération qu'il eut pour elle. Il pardonna à son fils pour l'amour d'elle, & lui assûra la couronne qu'il avoit voulu lui ôter. Ainsi la Sainte eut la joye de voir refleurir dans toute l'étenduë de sa famille; c'est-à-dire, dans les trois maisons royales de Portugal, d'Aragon & de Castille, la paix qui avoit couté tant de veux. Elle avoit dix ou douze ans auparavant fort heureusement réconcilié l'Aragon avec la Castille, & ensuite la Castille avec le Portugal, en raccommodant d'abord le roi Jacques d'Aragon son frere avec le roi Ferdinand de Castille son gendre,

mourut dès l'an 1312.

puis ce même gendre avec le roi Denys de Portugal son mari. Par ce moyen, elle avoit éteint toutes les guerres dans l'Espagne ; & elle étoit regardée par tous les peuples comme l'ange de paix, l'ange du bon conseil, & l'ange tutelaire du païs. On ne se souvenoit point d'avoir rien vû de plus accompli dans son sexe sur le trône. Elizabeth étoit femme d'oraison & de retraite, femme d'affaires & d'action ; elle étoit femme spirituelle & femme politique. Sa piété n'étoit pas une vertu oisive ; sa charité n'étoit pas une qualité limitée. Elle s'étoit mis le cœur en repos, & comme en un lieu de sûreté par son détachement parfait des choses de la terre, & par son union inviolable avec Dieu. Avec cette précaution elle ne faisoit pas difficulté d'agir en reine & en personne d'état, quand il falloit procurer le repos à ses peuples ou à ses voisins. Mais elle ne se mêloit des affaires, que par le mouvement de la charité ; & jamais ces affaires ne la détournoient de l'application qu'elle devoit aux choses du ciel ; parce qu'elle ne s'écartoit jamais des voyes où l'esprit de Dieu qui la conduisoit l'avoit fait entrer.

VIII.

L'an 1325.

Il y avoit plus de quarante-cinq ans que regnoit Denys son mari, lorsqu'il fut attaqué de la maladie qui le mit au tombeau. L'affliction qu'elle eut de le voir en cet état, & les inquiétudes qu'elle fit paroître dans tous les soins qu'elle prit de lui, furent de grandes preuves de l'amour qu'elle avoit pour lui. Elle le servit dans son lit avec toute la vigilance & toute l'assiduité d'une garde, sans le quitter d'un moment, & sans écouter les instances que lui faisoit le malade de ménager elle-même sa santé. Elle le consoloit dans ses maux, elle observoit les momens favorables pour lui parler de Dieu & de la sévérité de ses jugemens. Elle tâchoit de lui faire concevoir une sainte horreur de ses péchés, & de lui inspirer la componction nécessaire pour en obtenir le pardon. Elle lui parloit souvent de la pureté où doit être une ame pour paroître devant la majesté divine, où les rois & les derniers des hommes sont reçus également, & traités sans autre distinction que celle que méritent leurs œuvres. Elle prioit & faisoit prier Dieu par tout pour son salut, & faisoit de grandes aumônes dans cette vûe. Elle le disposa enfin à mourir chrétiennement, comme il fit sur la fin de l'an 1325. La douleur que lui causa cette mort, fut extrême ; mais elle ne s'y laissa point abandonner. Elle eut la force de retenir même ses larmes, qui souvent au lieu de profiter aux défunts empêchent qu'on ne songe à leur procurer les secours dont ils ont besoin. Dès qu'elle le vit passé, elle se retira dans une chambre écartée, pour chercher à se consoler en Dieu. Dans l'espérance d'avancer, pour ainsi dire, le soulagement de l'ame de son mari, & de se faciliter aussi les voyes de son propre salut, elle quitta toutes les marques de la dignité royale, se coupa les cheveux elle-même, & prit l'habit de sainte Claire. Puis étant retournée en ce religieux appareil au lieu où étoit le corps du Roi, elle dit aux Grands du royaume qui s'y étoient assemblés, qu'elle n'étoit plus leur reine, & que comme elle n'étoit demeurée à la Cour, que parce que la loy du mariage l'avoit arrêtée auprès de son mari, ils devoient trouver bon que profitant de la rupture de ses liens, elle sortît d'un lieu qu'elle n'avoit jamais aimé. Elle assista ensuite au convoi de son mari dans le pauvre habit qu'elle venoit de prendre, & accompagna le corps au lieu de sa sépulture, qu'il avoit choisi dans le monastere des Bernardines d'Alanquer qui étoit de sa fondation.

D'autres veulent, que ce fut dès le mois de janvier précédent.

Elle y demeura quelques mois, qu'elle paſſa en jeûnes, en veilles & en prieres pour le repos de l'ame du Roi. Delà elle alla ſe renfermer dans le monaſtere des Filles de ſainte Claire, qu'elle avoit fait bâtir dans la ville de Coïmbre pour y vivre en religieuſe. Mais elle ſe vit obligée de changer bien-tôt de réſolution ſur les remontrances de beaucoup de perſonnes de piété, qui lui repréſenterent le bien qu'elle pourroit faire dans le monde par les exemples qu'elle y donneroit de ſa vertu, & par le ſecours de ſes aumônes qu'elle continueroit en faveur des pauvres. Elle préféra ainſi les avantages de ſon prochain aux mouvemens de ſa dévotion particuliere, & à la ſatisfaction dont elle s'étoit flatée. Mais on peut dire qu'elle ne ſortit qu'à demi du cloître. Car ayant fait bâtir auprès du monaſtere un appartement d'où elle pouvoit y entrer, elle ſe retiroit ſouvent avec les religieuſes par le privilége qui lui en fut accordé. Auſſi retint-elle toujours l'habit du Tiers-ordre de ſaint François; & elle pratiqua toutes les auſterités de celui de ces ſaintes Filles.

IX.

L'an 1326.

Avant que l'année de la mort du roi ſon mari fût accomplie, elle entreprit pour le repos de ſon ame un pelerinage de dévotion au tombeau de ſaint Jacques de Compoſtelle en Galice. Au plus haut point de vûë, d'où l'on commence à découvrir les tours de cette égliſe, elle ſe mit à pied, & acheva en cet état le reſte du chemin qui étoit encore long, ſans que perſonne oſât s'oppoſer à ſa ferveur. Le religieux équipage où elle étoit, n'empêcha point qu'elle ne ſe comportât encore en reine, par la magnificence des preſens qu'elle fit à cette Egliſe. Elle y préſenta ſa couronne d'or qui étoit garnie de pierreries, ſes habits royaux qui étoient très-riches, des vaſes d'or & d'argent d'un très-grand prix, un ornement complet & ſuperbe pour ſervir aux meſſes pontificales, des tapiſſeries, & des étoffes les plus précieuſes, une prodigieuſe ſomme d'argent, & encore d'autres dons ſi conſidérables, que les plus grands Princes de la terre, qui avoient eu la même dévotion depuis l'établiſſement du pelerinage, n'avoient point approché de ſa magnificence. De ſaint Jacques, elle vint au monaſtére des Bernardines près d'Alanquer, pour y célébrer l'anniverſaire du roi ſon mari, avec une pompe égale à la pieuſe profuſion qu'elle venoit de faire à cette célebre Egliſe. Elle retourna enſuite à Coïmbre, où elle fit achever entiérement le monaſtére des Filles de ſainte Claire; auquel elle aſſigna de fort amples revenus. Comme il lui reſtoit encore beaucoup d'étoffes précieuſes, & une grande quantité de lingots d'argent, elle les mit entre les mains des orfèvres & des brodeurs pour en faire des ornemens & des vaſes ſacrés, qu'elle diſtribua à diverſes égliſes de Portugal.

S'étant ainſi généralement dépoüillée de tout, elle embraſſa la pauvreté de Jeſus-Chriſt avec une joye & une ardeur incroyable. Toutes les vertus de la vie privée qu'elle avoit pratiquées, lors qu'elle étoit perſonne publique, parurent avec un nouvel éclat dans ſa conduite particuliere. N'ayant plus de loi de complaiſance humaine à ſuivre, ni de ménagement à garder avec un mari; elle donna à ſes abſtinences, à ſes autres mortifications corporelles, & à ſa retraite, toute l'étenduë qu'elle avoit toujours ſouhaité en vain de pouvoir leur donner dans l'état de ſon mariage. Son âge de ſoixante ans, ne fut d'aucune conſidération, pour lui faire diminuer la rigueur de ſes jeûnes. Elle ſe refuſoit quelquefois juſqu'aux alimens les plus néceſſaires, & n'uſoit que des nourritures les plus groſſieres,

ſe conformant néanmoins aux uſages des Religieuſes, lors qu'elle mangeoit dans leur communauté. Elle en avoit cinq auprès d'elle, avec leſquelles elle récitoit tout l'office divin; matines à minuit, & toutes les heures du jour dans les diſtances reglées. A ſon lever, elle entendoit une baſſe meſſe, pour bien commencer la journée; deux heures après, elle en entendoit une grande, qu'elle faiſoit célébrer chaque jour pour le repos de l'ame du roi ſon mari; puis à l'heure du chœur des religieuſes, elle aſſiſtoit à la meſſe ſolemnelle du jour. L'après-dîné ſe paſſoit non à des recréations, mais à toutes ſortes d'actions de charité, à l'exécution des placets & des requêtes qu'on lui préſentoit, à la diſtribution des aumônes, à la viſite des hôpitaux, & au ſervice des malades. Elle choiſiſſoit toujours ceux qui étoient atteints des maladies les plus ſales & les plus capables de faire horreur, qui étoient auſſi pour l'ordinaire les plus abandonnés; elle les ſervoit avec une humilité & un courage, qui marquoit bien qu'elle croyoit ſervir le Roi des rois devant qui elle s'eſtimoit beaucoup moins que la plus malheureuſe des créatures.

X. Elle n'étoit pas moins attentive aux beſoins des autres miſérables. Elle retiroit les foibles de l'oppreſſion; délivroit les priſonniers que les dettes, la ruine de leurs affaires domeſtiques, ou d'autres malheurs rendoient dignes de compaſſion; rachetoit les captifs, qui étoient tombés entre les mains des infidelles & des pirates. Elle ſe fit admirer auſſi dans le tems d'une grande famine, qui deſola une partie du Portugal. Les habitans de la ville de Coïmbre réduits à la derniere miſere, juſqu'à ſe voir obligés de manger les rats & les chiens, furent ſauvés par la prévoyance qu'elle eut de faire acheter dans les provinces éloignées une grande quantité de bled & d'autres proviſions, & de les diſtribuer par tout. Juſqu'à ce que ce ſecours fût venu, la deſolation avoit été ſi grande, que la plûpart des morts étoient demeurés ſans ſépulture. Mais notre Sainte s'étoit chargée du ſoin de les faire enterrer, envoyant pour ce ſujet dans les ruës & dans les maiſons des perſonnes, auxquelles elle fourniſſoit toutes les choſes néceſſaires pour les enſévelir.

L'an 1333.

Dix-huit mois après que cette terrible calamité fut paſſée, ſainte Elizabeth qui entroit alors dans la ſoixante & quatriéme année de ſa vie, apprit qu'on avoit publié des indulgences dans l'égliſe de ſaint Jacques de Compoſtelle. Elle ne voulut pas manquer une occaſion ſi favorable à ſa dévotion; & reſolut de faire encore ce pélerinage avant que de mourir; mais non pas avec la ſuite & l'équipage d'une reine, comme elle avoit fait neuf ans auparavant. Elle ſe mit en chemin en habit déguiſé, pour n'être pas reconnûë; & ſe fit accompagner ſeulement de deux femmes, qui marchoient à pied comme elle dans les plus grandes chaleurs de l'été, & avoient le même extérieur de pauvres pelerines. Elizabeth demanda l'aumône durant tout ſon voyage, & elle s'acquitta de toutes ſes dévotions dans l'égliſe de ſaint Jacques avec la même humilité. Elle ne fit pas les mêmes préſens, que la premiere fois; mais l'état de pauvreté & d'humiliation où elle s'étoit reduite pour Dieu, fut une offrande plus importante & plus agréable à ſon ſouverain, à qui elle ne pouvoit rien donner de meilleur que ſon cœur.

L'an 1335.

Lors qu'elle fut revenuë de ce dernier pelerinage, on vint lui apporter la nouvelle qu'Alfonſe IV. Roi de Portugal ſon fils, & Alfonſe XI. roi de Caſtille ſon petit-fils, s'étoient broüillés enſemble, & qu'ils ſe préparoient

à une guerre ouverte pour terminer leur querelle. Elle en prévit toutes les funeſtes ſuites,& elle n'y pût être inſenſible. Elle connut l'importance qu'il y avoit d'apporter un prompt remede à un mal ſi preſſant ; & ſans conſiderer ſes infirmités, elle ſe mit en chemin pour aller accommoder le différent des

L'an 1336.

deux rois.Elle ſe rendit à Eſtremoz ville frontiere de Portugal contre la Caſtille, où elle trouva ſon fils qui faiſoit la revuë de ſes troupes, pour entrer inceſſamment dans les terres de ſon petit-fils. Elle commençoit à tirer de lui des paroles de paix & d'accommodement, qu'elle devoit aller porter enſuite elle même au roi de Caſtille ; lors qu'elle fut arrêtée par une fiévre violente qui la contraignit de ſe mettre au lit, aprèsavoir reſiſté au mal pendant pluſieurs jours qu'elle avoit paſſés debout, tant à cette négociation, qu'aux exercices de ſa piété dans les Egliſes & les hopitaux. Quand elle ne vit plus lieu de douter que ſa maladie ne la conduisît au tombeau, elle fit ſon teſtament en preſence du Roi ſon fils, & de la reine Beatrix ſa belle-fille, qui étoit la tante du roi de Caſtille ſon petit-fils, de par ſa fille Conſtance. Elle reçut le ſaint viatique à l'autel & hors de ſa chambre, revêtuë de ſon habit pénitent du tiers-ordre de ſaint François, avec des ſentimens de piété qui toucherent extraordinairement les aſſiſtans.Elle mourut très-ſaintement le même jour ſur le ſoir, qui étoit le IV de juillet de l'an 1336, où finiſſoit la 65 de ſon âge.

XI. Le Roi ſon fils prit le ſoin de faire tranſporter ſon corps, de la ville d'Eſtremoz à Coïmbre, qui en étoit à une diſtance de près de ſept journées. Il fut inhumé avec une pompe religieuſe dans le monaſtére des Filles de ſainte Claire, qu'elle avoit marqué dans ſon teſtament pour le lieu de ſa ſépulture. Les peuples vinrent en foule à ſon tombeau, pour la prier de leur continuer auprès de Dieu les effets de la bonté qu'elle avoit toujours fait paroître pour eux ſur la terre. On ne pût les empêcher de l'honorer tout publiquement comme Sainte ; & ce culte ſans être autoriſé des ſuperieurs, & ſans en être auſſi condamné, commença par ceux qui avoient reçu de ſon vivant diverſes preuves de ſa ſainteté. Ce fut le pape Leon X. qui le premier permit à la

Vers l'an 1516.

ſollicitation de Dom Emmanuel roi de Portugal, qu'on honorât publiquement ſa memoire dans la ville & le dioceſe de Coïmbre, à la meſſe & dans l'office divin le jour de ſa mort. Depuis ce tems le pape Paul IV. accorda

1556.

au roi Jean III. fils d'Emmanuel, que cette commémoration ſe feroit par tout le royaume de Portugal. L'an 1612 le

1612.

corps de la Sainte fut trouvé encore entier, enveloppé d'un drap de ſoye, dans un coffre de bois couvert de cuir, que l'on avoit renfermé dans un tombeau de marbre. C'eſt ce qui fit prendre à l'évêque de Coïmbre, la réſolution de faire

Alfonſe Albicaſtro.

bâtir en ſon honneur une chapelle magnifique, & de faire faire auſſi une grande châſſe, d'argent pour y remettre une ſi précieuſe relique. La mort ne lui permit pas d'en faire la tranſlation ; mais outre les douze mille écus d'or qu'il avoit déja employés à cette pieuſe entrepriſe, il en laiſſa encore trente mille pour faire travailler au procès de la canoniſation de la Sainte. On devoit s'y employer ſuivant les meſures qui en furent priſes ſous le pape Paul V. & le roi d'Eſpagne Philippes III. dont le pere Philippes II. avoit recüeilli la ſucceſſion des rois de Portugal. Mais la mort du Pape & du Roi arrivée en 1621, fit paſſer l'affaire de la

L'an 1621.

canoniſation à Gregoire XV. qui ne vêcut pas aſſez pour la terminer. Elle fut ſi vivement pourſuivie à la ſollicitation du roi Philippes IV. & de la

reine Elizabeth, dans les commencemens du pontificat de son successeur Urbain VIII. que ce Pape en fit enfin la cérémonie le XXV. de mai, le dimanche de la sainte Trinité en l'année 1625, qui étoit celle du Jubilé. Cinq ans après, il permit à toute l'Eglise d'en faire l'office semi-double, mais sans précepte, ordonnant seulement, que dans les lieux où l'on auroit la dévotion, on eût soin de la nommer la premiere dans le martyrologe au quatriéme de juillet. Maintenant l'office semble être de précepte, & il a été transporté avec l'office de la Sainte au VIII jour de juillet par un décret du XVIII de decembre de l'an 1694. Le martyrologe Romain, revû par l'autorité d'Urbain VIII. marque son culte à Lisbonne, quoi qu'il paroisse que son corps soit toujours demeuré à Coïmbre. On l'a seulement fait changer de situation en ces dernieres années, pour le transporter du monastere où on l'avoit toujours conservé, dans un autre de la même ville.

L'an 1625.

Gavant. part. 2. p. 154.

AUTRES SAINTS DU VIII. JOUR DE JUILLET.

I. SAINT AQUILA, & SAINTE PRISCILLE *sa femme, hôtes & cooperateurs de saint Paul.*

I siécle.

I.

Act. Apost. 18. v. 2.

SAint AQUILA & sa femme sainte PRISCILLE, étoient Juifs de naissance; ils l'étoient aussi de religion avant que d'avoir embrassé la foi de Jesus-Christ. Ils étoient originaires de la province du Pont; c'est au moins ce que l'évangeliste saint Luc témoigne d'Aquila. Ils avoient leur établissement à Rome, du tems de l'empereur Claude, & leur métier étoit de faire des tentes. Un ordre que donna ce Prince pour chasser tous les Juifs de la ville, les obligea d'en sortir. Ils se retirerent à Corinthe, ville métropole de l'Achaïe & de toute la Grece en ces tems-là, où le commerce étoit très-florissant à cause de la commodité des deux mers. Ils étoient chrétiens dès-lors; & sans doute, ils avoient été du nombre de ceux à qui la malice des autres Juifs attribuoient les querelles & les tumultes, dont ils étoient eux-mêmes les auteurs. Ce qui avoit persuadé à des historiens profanes, que les troubles qui avoient fait chasser les Juifs de Rome, avoient été excités par un nommé Chrest, nom que les payens donnoient ordinairement à Jesus-Christ. Il n'y avoit pas fort long-tems qu'Aquila & sa femme se trouvoient établis à Corinthe, lors que saint Paul y arriva de la ville d'Athénes; où il étoit venu de Macedoine, & où il avoit converti saint Denys l'Areopagite. Cet Apôtre voulut loger chez eux, principalement à cause qu'il savoit le même métier qu'eux, & qu'il en vouloit travailler pour pourvoir à sa subsistance, durant le séjour qu'il devoit faire en cette ville. Après y avoir demeuré pendant l'espace de dix-huit mois, il en partit pour retourner à Jérusalem acquitter le vœu des Nazaréens, où il se trouvoit engagé; & il emmena avec lui ses hôtes Aquila & Priscille. Ils lui tinrent compagnie jusqu'à Ephese, où il les laissa pour instruire & fortifier les fidelles déja convertis, & pour annoncer aussi l'Evangile aux Gentils qui restoient dans la ville. Ils s'acquiterent parfaitement des fonctions d'un ministére qu'ils avoient déja exercé sous lui à Corinthe, & peut-être même à Rome avant qu'ils l'eussent connu. Ils étoient encore à Ephese trois ans après, lors que cet Apôtre qui y étoit revenu après son voyage de Judée, de Syrie, de Galatie & de Phrygie, salua de leur part

Suet. l. 5. c. 25. Oros. l. 7. c. 6.

Tillem. t. 1. p. 179. 550. 252. 259. 260.

Suet. supr.

Tertull.

L'an 52.

Act. ap. c. 18.

54.

57.

1. Cor. c. 16. v. 19. les Corinthiens, auxquels il écrivoit pour la premiere fois. Il paroît même selon notre version vulgate, qu'ils avoient encore saint Paul pour hôte en cette ville, où son séjour ne fut guéres moindre que de trois ans. Mais Tillem. ex Estio & aliis p. 259. quelques-uns estiment, que l'endroit qui semble le marquer dans cette lettre aux Corinthiens, pourroit avoir été ajoûté au texte depuis quelques siécles.

II. Outre les services ordinaires qu'ils avoient rendus à cet Apôtre, en travaillant avec lui à la propagation de l'Evangile; il témoignoit leur avoir encore d'autres obligations plus particulieres. Il déclare qu'ils avoient exposé leurs têtes pour lui sauver la vie; & Rom. 16. v. 4. non-seulement lui, mais encore toutes les églises des Gentils étoient pleines de reconnoissance pour eux. Ces obligations qui leur faisoient tant de redevables, ne venoient pas uniquement des instructions qu'ils avoient faites aux Gentils & aux Juifs, pour les Origen. in ep. ad Rom. c. 16. convertir à Jesus-Christ; elles consistoient encore dans l'hospitalité, & en d'autres offices de charité rendus aux Tillem. sup. fidelles. En quoi ils étoient secondés par la fidélité, le zele & la piété de leurs domestiques, d'où l'on sçait que les bonnes œuvres de cette espece dépendent beaucoup. Car toute leur maison étoit si chrétienne, & si bien reglée, que saint Paul l'appelloit une *église domestique*. Ils quitterent Ephese Rom. 16. v. 5. 1. Cor. c. 16. v. 19. presque en même tems que cet Apôtre, & ils vinrent demeurer à Rome vers le commencement de la quatriéme année de Néron, qui étoit la sixiéme du bannissement des Juifs de la ville. Saint L'an 58. Paul parcourut cependant les côtes de la Phrygie & passa en Macedoine, d'où il se rendit sur la fin de l'année à Corinthe. De-là, il écrivit peu de tems après sa lettre aux Romains dans laquelle Aquila & Priscille qu'il y nomme *Prisque*, sont mis les premiers au rang de ceux qu'il y saluë; & les y distingue par un éloge particulier. Nous ne savons s'ils demeuroient encore à Rome, lors que trois ans après L'an 61. saint Paul y vint pour la premiere fois, & qu'il y resta prisonnier pendant deux ans. Il est certain qu'ils n'y étoient plus, & qu'ils étoient retournés en Asie dans le tems de sa seconde prison à Rome, qui fut suivie de son martyre. C'est ce 65. qui paroît par la seconde épître qu'il écrivit pour lors à Timothée son disciple, qu'il avoit établi évêque d'Ephese. Il lui recommande de les salüer de 2. Tim. c. 4. v. 19. sa part, & Priscille y est encore nommée Prisque, qui est la même chose, si ce n'est que ce dernier nom est le primitif de l'autre qui en est le diminutif, selon l'usage des Romains. En l'un & l'autre endroit, l'Apôtre la met devant son mari. Ce qui fait voir que la civilité de ces tems, non plus que les témoignages de la vraye affection, ne consistoient guéres dans les affectations gênantes, & les observations scrupuleuses, que l'on a depuis introduites dans l'Eglise, comme dans le monde, soit pour les rangs, soit pour les vains titres d'honneur. On est persuadé que nos deux Saints survêcurent à saint Paul; mais on ne peut dire certainement, en quel tems, ni en quel lieu ils moururent. Plusieurs ont cru sans doute que ç'avoit été à Ephese, ou en quelque autre endroit de l'Asie mineure; & c'est dans cette pensée qu'Adon, Usuard & les autres auteurs de martyrologe chez les Latins, qui marquent leur fête au VIII. de juillet, la mettent dans l'Asie mineure, comme dans le lieu de leur mort. Cependant s'il étoit certain Bolland. d. 18. januar. p. 187. n. 20. qu'ils eussent eu une église à Rome dans les premiers siécles, ce seroit un préjugé suffisant, pour autoriser l'opinion de ceux qui veulent qu'ils ayent souffert le martyre en cette ville, & que cette Eglise ait été le monument,

qui fut dressé sur leur tombeau. Leur culte paroît avoir été établi chez les Grecs, au XIII jour de février. On voit par leurs menées qu'ils font encore leur grand office au XIV de juillet de saint Aquila seul, sans y faire mention de sainte Priscille; & ils lui donnent les titres d'apôtre, d'évêque, & de martyr. Ils témoignent qu'il se faisoit de grands miracles dans son église; mais sans nous apprendre où elle étoit.

Boll. t. 2. febr. p. 644. col. 1.

II. SAINT PROCOPE, *Lecteur de Scythople en Palestine, & Martyr.*

IV. siécle.

I. SAint PROCOPE, fut la premiere des victimes, que la persécution des empereurs Diocletien & Maximien, fit sacrifier dans la Palestine. L'édit en avoit été publié, premiérement à Nicomédie en Bithynie, où residoit la Cour, sur la fin de fevrier l'an 303, puis à Césarée en Palestine, dans le mois d'avril suivant, vers le tems que les fidelles célébroient la passion du Sauveur, & ce fut par Procope, que l'on en commença l'exécution dans le païs. Il étoit né dans la ville d'Elie, à qui l'on donna depuis le nom de Jérusalem; & il avoit été élevé dans la vraye foi dès son enfance. Il avoit toujours vécu dans une grande pureté, & avoit joint à l'innocence des mœurs, l'exercice des vertus chrétiennes. Il avoit tellement mortifié son corps, par les austérités de la pénitence, qu'il le tenoit réduit sous la loi de son esprit dans une parfaite servitude, ce qui le rendoit le maître absolu de ses passions. Mais plus il s'étoit appliqué à affoiblir son corps, plus il avoit pris soin de fortifier son ame par la nourriture divine des saintes écritures; & l'on a remarqué, que cette réfection céleste contribuoit aussi à soûtenir la foiblesse de son corps. Il ne lui donnoit point d'autre nourriture, que du pain & de l'eau; souvent il ne mangeoit qu'au bout de deux & trois jours; quelquefois même, il passoit la semaine entiere sans rien prendre. Il étoit extrémement discret & modéré dans toute sa conduite; & se regardant comme le dernier des autres par tout où il se trouvoit, il donnoit à tout le monde l'exemple d'une humilité & d'une douceur admirable. Il avoit reçu en sa jeunesse quelque teinture des lettres humaines, & des sciences profanes. Mais ayant depuis donné toute son affection & tout son tems à l'étude & à la méditation de la parole de Dieu dans les livres saints, il n'eut plus que de l'indifférence pour toutes les connoissances étrangeres.

Eufeb. l. de mart. Pal. c. 1. & 2. Item act. Procop. Ruin. p. 373.

Il avoit quitté le lieu de sa naissance, pour aller démeurer à Scythople, ville voisine du Jourdain, au midy de la mer de Tiberiade, que l'on appelloit Bethsan, avant qu'on y eût introduit des Grecs. Il avoit été fait clerc dans l'Eglise du lieu, & il y exerçoit trois ministéres à la fois; celui de lecteur, pour lire l'évangile au peuple; celui d'interprete, pour expliquer en syriaque, c'est-à-dire, en langue vulgaire, ce qui se lisoit en grec dans cette Eglise; & celui d'exorciste, pour imposer les mains aux possédés. Lorsque l'édit des Empereurs contre les chrétiens eut été porté à Scythople, ce qui n'arriva qu'environ trois mois après sa publication, Procope fut arrêté avec quelques autres, & conduit à Cesarée, qui étoit alors la métropole de toute la Palestine, & le siége du gouverneur. Il ne fut pas plûtôt entré dans la ville, qu'au lieu de le renfermer dans la prison, on le mena droit au palais du gouverneur, appellé Flavien. Ce juge lui proposa d'abord de sacrifier aux dieux. Procope lui répon-

II.

L'an 303.

dit qu'il n'en connoissoit qu'un, & que le nom de Dieu n'étoit dû qu'à celui qui avoit créé l'univers, qui le gouvernoit seul, & qui en étoit l'unique maître. Flavien touché d'une si belle réponse fut obligé de convenir qu'elle étoit juste & pleine de raison. Mais il lui dit de sacrifier du moins aux Empereurs, c'est-à-dire, aux quatre Princes ou maîtres de l'Empire. Car outre les deux Augustes qui étoient Diocletien & Maximien Hercule; il y avoit encore deux Césars; sçavoir, Constance Chlore & Galere Maximien. Procope releva cette proposition du gouverneur par un vers d'Homere, où il est dit, qu'il n'est point avantageux de voir plusieurs maîtres à la fois dans un état, & qu'il ne faut qu'un souverain. Cette repartie étoit un peu hardie; aussi le juge s'en trouva-t-il tellement choqué, qu'il condamna sur le champ le martyr à la mort, comme ayant manqué de respect envers les Empereurs. Il lui fit couper la tête en un mercredi, qui étoit le septiéme jour du mois de juillet. Les martyrologes de l'église Latine, n'ont pas laissé de mettre sa fète au lendemain, jour auquel les Grecs font celle d'un autre martyr de même nom & de même païs, mais qui avoit eu des emplois tout différens. Surius nous a donné les actes de celui-ci, & quoi qu'ils ayent été cités dans le septiéme Concile général contre les Iconoclastes; ils n'en paroissent pas plus autorisés, surtout depuis qu'ils ont passé par les mains de Métaphraste. Il y avoit à Constantinople une église de saint Procope du tems des Empereurs chrétiens. Quoi qu'on ne puisse assûrer si elle étoit dédiée en l'honneur de l'un des deux martyrs ou d'un troisiéme, on peut présumer que cela regardoit plûtôt celui qui étoit particulierement honoré chez les Grecs, qui le qualifioient *Megalo-martyr*; titre qu'ils donnoient à ceux qui s'étoient particulierement distingués entre les martyrs par leur constance, ou par la longueur & la diversité de leurs supplices. Sa fète chez eux & chez les Orientaux étoit d'obligation du tems de l'empereur Manuel Comnéne, c'est-à-dire, au XII siécle jusqu'après le service du matin. Mais on a quelque sujet de douter sur ses actes mêmes, si un Saint devenu si célebre, n'auroit pas été originairement le même que notre saint martyr, dont on auroit depuis déguisé & corrompu l'histoire par les fables.

Usuard, Rom. mart.

Act. 4.

CP. Christ. DuCang. l. 4. c. 6. n. 83. 84.

Thom. Fest. p. 91.

III. S. KILIEN ou S. KULHN, *Evêque Apostolique ou Missionaire en Franconie, Martyr.*

Lat. Kyllena, puis Kylianus

VII siécle.

I.

Saint Kilien ou Kyllen, que les Allemands appellent *S. Kulhn*, étoit né en Irlande, & y avoit été élevé dans la piété & les lettres, par les soins de ses parens. Il s'étoit appliqué principalement à l'étude de l'écriture sainte, & s'y étoit rendu si habile, qu'il étoit regardé dans le Clergé, & parmi le peuple de son païs, comme un oracle du saint Esprit, lorsqu'il expliquoit les verités qui y sont contenuës. L'amour ardent qu'il avoit pour la gloire de Dieu, le fit appliquer pendant plusieurs années à gagner des ames à Jesus-Christ, & à étendre la foi dans les lieux où elle n'étoit pas encore établie. Son zele ne pouvant demeurer renfermé dans les bornes de son païs; il fit résolution de passer la mer, & d'aller annoncer l'Evangile aux infidelles. Il choisit pour compagnons de cette sainte expédition onze de ses disciples, dont trois étoient Prêtres comme lui, & un Diacre. Il leur fit entendre, que pour suivre Jesus-Christ plus facilement, il falloit rénoncer aux commodités de leur païs, & aux douceurs qu'ils recevoient de leurs proches, quitter

Anon. ap. Mab. sec. 2. p. 991.

L'an 685. tout ; en un mot, se rénoncer soi-même & porter sa croix. Les ayant trouvés fort disposés à le suivre ; il partit avec eux, & alla dans cette partie de la France orientale, ou de delà le Rhin, que l'on appelle maintenant la Franconie. Il s'arrêta pendant quelque tems à Würtzbourg, où le peuple avec son gouverneur le prince Gozbert, étoit encore dans les ténebres du paganisme. Il jugea aisément que la moisson évangelique y seroit grande ; mais afin d'y travailler avec plus d'autorité, il voulut aller à Rome, avec deux de ses compagnons le prêtre COLOMAN & le diacre TOTNAN, pour prendre sa mission du pape Jean V. qui avoit été élevé sur le saint Siége peu de mois avant leur départ de l'Irlande. Ils le trouverent mort lors qu'ils arriverent à Rome ; mais Conon son successeur ne les reçut pas moins favorablement, qu'auroit pû faire celui de la bonté duquel ils avoient tant présumé. L'an 686. Ce Pape ayant appris les desseins de Kilien, l'examina sur sa foi & sa doctrine, & l'ordonna évêque, sans l'attacher à aucun siége particulier, afin qu'il eût plus de liberté dans ses fonctions. Il lui donna en même tems le pouvoir de prêcher avec une autorité apostolique ; & de faire tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour l'établissement de la Religion, sans avoir recours à personne.

II. Kilien revint à Würtzbourg, où il semble qu'il ait établi le centre de sa mission. Le bruit qu'y firent ses prédications porta le prince Gozbert à le faire venir, pour savoir quelle étoit cette nouvelle doctrine qu'il venoit annoncer, & à quoi elle conduisoit. Le saint Evêque eut sur cela plusieurs conférences avec lui, & Dieu qui disposoit peu à peu le cœur de Gozbert à recevoir les vérités de l'évangile qu'on lui prêchoit, le rendit si favorable ; que non content de permettre qu'on annonçât la foi de Jesus-Christ dans les lieux qui étoient de sa dépendance, il se laissa encore persuader de recevoir le baptême. Son exemple fut suivi par la plus grande partie du peuple, & l'on vit en moins de deux ans toute la face de la religion changée dans la ville, & le territoire de Würtzbourg. Gozbert avoit épousé la veuve de son frere, suivant l'usage qui étoit reçu dans le païs, & qui se pratiquoit aussi chez les Juifs. Kilien n'ignoroit pas la discipline de l'Eglise sur ce point ; mais la prudence qui régloit toutes ses démarches l'empêcha d'abord de lui en faire un scrupule, jusqu'à ce qu'il le crût entierement affermi dans la foi du christianisme. Il prit alors la liberté de lui dire que la sainteté de la religion qu'il avoit embrassée, ne lui permettoit pas de vivre avec la femme de son frere ; & il l'exhorta fortement à la quitter, pour donner à toute l'Eglise une marque publique de veritable conversion. Gozbert surpris de cette proposition, lui dit, comme en se réveillant d'un profond sommeil, qu'il ne s'étoit point attendu à cela, & qu'il remarquoit que les choses qu'il lui proposoit depuis son baptême, étoient plus difficiles à pratiquer que celles qu'il lui avoit enseignées auparavant. Mais que comme il avoit tout quitté, & renoncé à tout ce qui lui faisoit le plus de plaisir dans le monde pour l'amour du Dieu qu'il lui avoit annoncé ; il vouloit bien encore lui faire ce sacrifice, & se séparer d'une femme qu'il aimoit très-tendrement. La femme qui se nommoit Geilane, ayant appris cette disposition de son mari, entra dans une fureur si étrange contre le Saint, qui en étoit l'auteur, qu'elle conçut aussi-tôt le dessein de le faire mourir avec ses compagnons. Ils eurent avis des mesures qu'elle prenoit

Deut. 25. 5.

contre eux à l'inſçu de Gozbert; mais ils ne crurent pas devoir lui oppoſer autre choſe, que la priere, le jeûne, la patience & la ſoumiſſion ordinaire qu'ils avoient aux ordres de Dieu. L'an 689. Geilane ſachant qu'ils étoient aſſemblés en une même chambre, envoya ſécrettement l'aſſaſſin qu'elle avoit apoſté. Lorſque Kilien le vit entrer, il le reçut ſans s'épouvanter; & après *Math.* 18.20. avoir exhorté ſes compagnons à ne point craindre ceux qui ne pouvoient tuer que le corps, & qui n'ont aucun pouvoir ſur les ames; il préſenta généreuſement la tête au bourreau, qui la lui abattit. Ses compagnons furent traités de même, au moins ceux qui ſe trouvoient avec lui, & que quelques-uns réduiſent au prêtre Coloman & au diacre Totnan.

III. On les fit enterrer dès la nuit même ſans bruit, & l'on renferma dans leur tombeau leurs hardes, & leurs livres, ſur tout la croix & l'évangile dont ils ſe ſervoient pour prêcher, afin qu'il ne parût rien qui pût donner ſoupçon à ceux qui les rechercheroient. Quelques jours après, le prince Gozbert étant étonné de ne plus voir l'évêque Kilien, le fit chercher; & ſa femme fit répandre le bruit qu'il s'étoit retiré avec ſes compagnons, & qu'on ne ſavoit ce qu'ils étoient devenus. Mais le bourreau qui les avoit fait mourir, troublé de l'horreur de ſon action, dont le ſouvenir ne le laiſſoit en repos ni la nuit ni le jour, ne put tenir la choſe cachée. Tourmenté par ſa conſcience, il couroit par les rues comme un phrénétique, ſe déchirant & criant que ſaint Kilien le brûloit cruellement. Le prince Gozbert affligé de la mort du Saint, fut en peine de ſavoir ce qu'on feroit à ce malheureux qu'il avoit déja donné ordre d'arrêter. Mais ſur l'avis d'un homme dévoüé à ſa femme Geilane, qui lui avoit conſeillé de laiſſer au Dieu des chrétiens le ſoin de venger les ſiens, il le fit relâcher. Il s'en remit même à l'événement de cette affaire, pour ſe déterminer touchant la religion; s'étant laiſſé perſuader par ce pernicieux conſeiller, qui étoit du nombre des mauvais convertis, qu'il falloit ſe ſervir de cette occaſion pour éprouver ſi le Dieu qu'avoit prêché Kilien, étoit auſſi puiſſant & auſſi préſent à toutes choſes, qu'il l'avoit fait croire; & que s'il ne diſcernoit point les méchans d'avec les bons pour les punir, il vaudroit mieux reprendre le culte de la grande Diane, comme avoient fait leurs peres, qui ne s'en étoient pas plus mal trouvés. Il parut des marques aſſez viſibles de la vengeance de Dieu ſur l'auteur & l'executeur du crime. Mais la fin funeſte de la miſérable Geilane & de ſon miniſtre, non plus que les autres motifs extérieurs, ne furent point capables de retenir dans la foi ceux que Dieu n'avoit point prédeſtinés à ſa gloire. Gozbert lui-même qui avoit eu la témérité de tenter ainſi Dieu après la mort de ſaint Kilien, périt malheureuſement; & toute ſa race fut éteinte en fort peu de tems. Les corps du ſaint Evêque & de ſes compagnons demeurerent enſévelis dans le lieu de leur premiere ſépulture jusqu'au tems du roi Pepin. Saint Boniface, qui étoit alors évêque de Mayence, & qui ayant érigé l'égliſe de Würtzbourg en évêché, y avoit mis ſon diſciple ſaint Burchard pour premier évêque, les fit lever de terre où l'on croyoit que l'humidité avoit tout perdu. On trouva les chairs réduites en cendres; mais tous les os auſſi-bien que les livres & les hardes que l'on avoit renfermés avec eux, étoient demeurés en leur entier, quoique le bois du cercueil fût tout pourri. Burchard en fit la tranſlation ſolennellement Vers l'an 750. avec

avec l'autorité du pape Zacharie, & du métropolitain saint Boniface. Il les transféra d'abord au mont de sainte Marie près de Wurtzbourg; mais il les reporta depuis sur le lieu même de leur premiere sépulture, où il bâtit son église cathédrale. Tous ces mouvemens furent accompagnés de divers miracles, qui servirent encore beaucoup à glorifier la mémoire de saint Kilien, & à augmenter son culte. La ville de Wurtzbourg le choisit pour son patron; mais il en fut plûtôt l'apôtre, que l'évêque particulier; parce qu'il avoit été ordonné pour les nations infidelles, & que cette ville ne fut siége épiscopal que cinquante-trois ans après sa mort. Sa principale fête se fait le VIII de juillet, qui fut le jour de sa mort arrivée l'an 689. C'est celui auquel les martyrologes de Wandalbert, de Raban, d'Adon, d'Usuard & le Romain moderne en font mention. D'autres marquent encore une fête de lui au XIII de février, & une autre au XXV de mars; & l'on ne peut guéres douter que ce ne soient celles de ses translations.

Mabill. p. 991.

Bolland. t. 2. febr. p. 644. & t. 3. mart. p. 533.

VII. siécle.

IV. Ste LANDRADE VIERGE, *Abbesse de Munster-Bilsen, au païs de Liege.*

I.

Ap. Sur. ad 8. jul.

LA licence que Thierry abbé de S. Tron, homme de mérite d'ailleurs, s'est donnée dans l'histoire qu'il a écrite de la vie de Ste LANDRADE, cinq cens ans après la mort de la Sainte, sous prétexte d'exercer son stile, nous ôte les moyens d'assûrer presque rien de tout ce qu'il en dit, hors les points les plus généraux qui se sont trouvés incapables de déguisement. S'il en est crû, sainte Landrade étoit niéce ou petite-fille de saint Arnoul évêque de Mets, par où il faut entendre seulement qu'elle étoit de sa race en général, si l'on veut accorder ce fait avec la vraisemblance. Il ajoute que ses parens qui n'avoient d'enfans qu'elle, voulant la marier, elle leur déclara le desir qu'elle avoit de demeurer vierge, & qu'ayant obtenu d'eux avec assez de peine la liberté de servir Dieu dans cet état, elle se fit pratiquer une petite cellule dans le lieu même de sa naissance, où elle mena une vie solitaire & pénitente, sans qu'il parût qu'elle fût encore séparée de sa famille. Elle se mit un cilice sur le corps & le couvrit d'un habit fort simple & semblable à celui des servantes. Elle partageoit tout son tems entre la priere, le travail des mains & la visite des pauvres & des malades. Souvent elle passoit les nuits en oraison, se contentant de prendre un peu de repos sur le plancher, où elle prioit lorsqu'elle se trouvoit accablée du sommeil. Car elle ne se permettoit guéres la commodité d'un lit; moins encore l'usage du bain, lors même que les médecins le jugeoient absolument nécessaire pour le rétablissement de sa santé. Le pain & l'eau faisoient toute sa nourriture, & l'uniformité étoit sa regle dans toute sa conduite de sa vie. Lorsqu'elle savoit que quelqu'un étoit tombé dans le peché, elle en faisoit pénitence, & s'en punissoit comme si elle l'eût commis elle-même. Elle se sentoit sollicitée de se retirer dans un desert par l'amour qu'elle avoit pour la contemplation; mais comme elle étoit prudente & charitable, elle se retint long-tems par la considération de sa jeunesse & par la crainte de voir abandonner les pauvres qu'elle assistoit. Dès qu'elle crut son âge assez mûr pour l'exécution de son dessein, elle quitta sa famille contre le sentiment de ses parens, & elle s'en alla dans un bois, où l'on ne voyoit que des bêtes

sauvages sans redouter une si affreuse société, & sans appréhender même de manquer des choses nécessaires, parce qu'elle s'étoit fait une habitude de tout souffrir. Elle commença par planter une croix dans le lieu qu'elle avoit choisi pour sa demeure, & elle s'y fit elle-même une petite cellule. Elle y nourrit quelque bétail pour l'usage des pauvres & des pélerins; car comme elle ne mangeoit point de chair, elle n'en avoit aucun besoin pour elle. Ces pauvres & ces pélerins ne pouvoient manquer de faire connoître le mérite de leur bienfaitrice; & sa réputation lui attira encore d'autres personnes. C'est ce qui lui donna moyen de bâtir une église, avec les conseils d'un prêtre nommé Sigemar; & elle ne fut pas plutôt achevée, que saint Lambert évêque de Maſtricht la vint dédier sous le nom de la sainte Vierge.

II. Depuis ce jour on vit beaucoup de filles & de veuves même touchées de Dieu, venir se rendre auprès de la bienheureuse Landrade pour observer ses exemples, & travailler à leur salut sous sa conduite. Elle fut obligée de leur faire bâtir des cellules autour de la sienne pour ne les point renvoyer dans le monde, & elle donna ainsi la naissance au célebre monastere de Bilsen, dit Munster-Bilsen, qui est maintenant un chapitre de chanoinesses. Landrade conduisit ses religieuses par les voyes les plus étroites du salut, marchant toujours à leur tête pour leur applanir les difficultés. Quelque zéle qu'elle fît paroître à les instruire, elle les animoit beaucoup plus encore par ses actions saintes, que par ses discours. Ses jeûnes, ses veilles & ses autres mortifications lui avoient fait perdre l'embonpoint, & l'avoient rendue toute pâle & toute défaite; mais rien n'avoit été capable de lui ôter une majesté douce & modeste, qui lui attiroit le respect des autres. Elle ne permit jamais qu'aucune de ses sœurs la servît, si ce n'est dans sa derniere maladie où elle voulut bien recevoir de leurs mains le soulagement qu'elles étoient capables de lui procurer; mais elle ne se dispensa jamais du jeûne, ni de la récitation de son office. Se voyant sur le point de mourir, elle envoya prier son évêque saint Lambert, de la venir voir, afin qu'elle pût recevoir sa bénédiction. Il ne put arriver assez tôt pour lui donner cette consolation, & lui fermer les yeux. Il trouva que les religieuses venoient de l'inhumer dans leur église. Mais comme la Sainte lui avoit déclaré qu'elle souhaitoit d'être enterrée dans Wintershow, qui étoit une terre de son diocèse, mise depuis ce tems-là dans la dépendance du monastere de saint Bavon de Gand, il fit transferer son corps en ce lieu. En quoi il préfera la satisfaction des peuples du païs à celle des religieuses. Le concours qui se fit à son tombeau fut si grand, que l'on fut obligé quelques années après de lever son corps de terre pour le mieux exposer à la vénération des fidelles. Après avoir reposé près de trois cens ans à Wintershow, il fut transporté en 980 dans l'abbaïe de saint Bavon à Gand, avec les reliques de saint Landoald & celles de saint Adrien martyr du même païs. L'an 1277 Philippes évêque de Tournay fit une nouvelle translation des reliques de sainte Landrade avec beaucoup de solennité, & les mit dans le lieu appellé Haeltere. Le jour de cette céremonie étoit le dimanche dans l'octave des Apôtres S. Pierre & S. Paul, c'est-à-dire le IV de juillet auquel on en a toujours depuis renouvellé la mémoire. Mais la principale fête de notre Sainte est celle du VIII de ce mois qui fut le jour de sa mort, arrivée vers l'an 690. On célebre aussi

Vers l'an 690.

L'an 980.

Molan. Indic. SS. Belg. fol. 43.

L'an 1277.

Ap. Sur. p. 141.

la seconde translation (car on en compte quatre) le VII de mars, auquel son corps avoit été élevé de terre dans l'église de Wintershow.

XIII siécle. *V. SAINT THIBAUD, ABBE' des Vaux-de Cernay, au diocêse de Paris.*

I. THIBAUD de *Marly* sorti de la Maison de Montmorency, l'une des plus anciennes, & des plus illustres du royaume, étoit fils de Bouchard de Montmorency seigneur de Marly, & de Mathilde ou Mahaud de Château-fort, aîné de trois garçons & d'une fille, arriére-petit-fils de Mathieu I. du nom, connétable de France sous Louis le jeune. Il reçut de ses parens une éducation convenable à la grandeur de sa naissance pour les exercices de l'esprit & du corps; mais ils ne lui laisserent prendre qu'une teinture légere des belles lettres, qui étoient alors d'assez petite considération dans le monde, & que l'on croyoit peu nécessaires à ceux que l'on destinoit pour la cour, & pour la profession des armes. Thibaud qui sembloit devoir être un jour le chef de la branche des seigneurs de Marly & de Montreuil-Bonnin, prit l'épée, & vêcut à la cour de Philippes Auguste, où la noblesse n'avoit presque point d'autre occupation que celle des courses de la bague & des tournois. Il y demeura pendant que son pere conduisoit les troupes de l'armée chrétienne en Languedoc contre les Albigeois avec le général Simon de Montfort & le Maréchal de l'armée Guy de Levy. Mais son cœur formé à la piété chrétienne par une grace singuliére dont il avoit été prévenu avant que de respirer l'air du siécle, loin de se laisser corrompre dans un lieu si dangereux, se détacha de toutes les choses de la terre au milieu des objets les plus propres à l'y attacher. Rien ne l'entretint davantage dans ce dégoût salutaire que la dévotion particuliere qu'il avoit à la sainte Vierge, & qui lui avoit été inspirée dès le berceau; & si Dieu lui conserva l'innocence des mœurs parmi tant d'écueils, il s'en tint redevable toute sa vie à cette bienheureuse créature qu'il reconnoissoit pour sa protectrice perpétuelle. Quoiqu'il menât une vie fort réglée à la cour, la vûë continuelle des périls où il se trouvoit exposé, jointe à la persuasion où il étoit de sa propre foiblesse, le fit songer à une retraite où il pût travailler en sûreté, à son salut. Il rompit génereusement les chaînes qui le lioient avec le monde, & se retira dans l'abbaïe des Vaux de Cernay, fondée depuis près de cent ans à six ou sept lieues de Paris vers le couchant d'hyver. Cette maison qui avoit été dans les commencemens, de l'ordre de Savigny, étoit pour lors de celui de Citeaux, & avoit pour abbé Thomas qui y reçut Thibaud, dans le tems que la discipline monastique y étoit très-florissante. On rapporte ordinairement son entrée à l'an 1220; durant lequel on dit qu'il fit le noviciat, qui fut suivi incontinent après de sa profession religieuse. Mais par le titre d'une donation, que son pere fit à l'abbaïe de saint Denys, on voit qu'il étoit encore dans le monde l'an 1224, & que comme l'aîné de la famille, il donna encore son consentement à d'autres donations pieuses que Bouchard fit les deux années suivantes, étant qualifié chevalier dans tous ces actes. Ce qui nous fait juger qu'il n'auroit point été engagé dans le monastere avant l'année 1226.

Duchesn. hist. de la m. de Montm. l. 11. p. 661.

D. P. Lenain, t. 9. hist. Cist. c. 2.

Hug. Menard. l. 2. Observ. ad mart. B. p. 624. & seq.

Duchesn. preuves hist. de la m. de Mont. p. 399.

L'an 1226.

II. Thibaud ayant ainsi foulé aux pieds la gloire & les richesses du siécle, tâcha de devenir le vrai disciple de

Jesus-Christ, en le suivant par le chemin des humiliations, de la pauvreté & de la croix. On le vit passer en peu de tems aux premiers dégrés de la perfection religieuse ; & ses freres le regardant comme un modele d'humilité, de patience, de mortification, & de sainteté, sembloient n'être point contens qu'ils ne le vissent à leur tête. C'est ce qui porta l'abbé Richard qui avoit succédé à Thomas l'an 1229, à le leur accorder pour prieur de la communauté. Thibaud, qu'on avoit tiré malgré lui de l'obscurité & du silence où il s'étoit promis de demeurer enseveli toute sa vie, s'acquitta de tous les devoirs de son nouvel emploi avec tant de fidélité & d'édification, que l'abbé étant mort l'an 1234, tous les religieux donnerent leur voix pour l'élire en sa place. Il fut long-tems à combattre seul contre tous ; mais n'étant défendu que par son humilité, il fut vaincu à la fin, & forcé de soumettre ses épaules au fardeau qu'on lui imposoit par l'autorité des supérieurs de son ordre. Thibaud se voyant élevé à la dignité d'abbé, ne crut pas que ce fût pour être au-dessus des autres, mais plûtôt pour être le serviteur de tous ceux qui étoient soumis à sa conduite. C'est ce que son humilité lui fit pratiquer à la lettre, malgré la confusion qu'en recevoient tous ses freres. Car il n'y avoit point d'emploi dans le monastere, si abject qu'il pût être, auquel il ne se rabaissât avec joye. Il étoit toujours le premier levé & le dernier couché dans la maison. Il se chargeoit lui-même du soin du dortoir & de l'infirmerie ; il nettoyoit les habits & les souliers des freres ; il allumoit les lampes de l'église. Il servoit d'aide-maçon, portoit des pierres & du mortier sur ses épaules, lorsqu'on bâtissoit dans la maison ; étoit toujours le plus mal vêtu de la communauté, & se refusoit à lui-même beaucoup de choses qu'il permettoit aux autres. C'est seulement par ces endroits, qu'il se mettoit au-dessus de ses freres ; & c'est néanmoins ce qui déplut à plusieurs abbés de l'ordre de Citeaux, qui lui firent reproche de toutes ces humiliations dans le chapitre général, où sa qualité l'avoit obligé de se trouver. Mais il leur ferma la bouche, en leur disant que toute sa faute étoit de n'avoir pas été mieux monté & mieux vêtu, lorsqu'il avoit fallu paroître au milieu d'eux. Au reste, la sagesse admirable qui éclatoit dans toute sa conduite, prouvoit bien clairement que toutes ces humiliations extraordinaires ne venoient d'aucune bassesse d'esprit. Il ne manquoit ni d'élévation, ni de force, comme il le faisoit souvent paroître dans ses discours qui faisoient le sujet de l'étonnement de ceux qui savoient qu'il n'avoit jamais eu une grande connoissance des sciences humaines. Aussi puisoit-il toutes ses lumieres dans la méditation des saintes Ecritures, & dans la communication qu'il avoit avec Dieu par la priere. C'est avec ces secours, qu'il éleva ses freres à une éminente sainteté ; & que soutenant ses instructions par les actions de sa vie, il en forma des modeles de vertu si accomplis, que son monastere passoit pour l'exemple de tout l'ordre de Citeaux.

Sa réputation lui attira bien-tôt l'amitié particuliere de son évêque, le célebre Guillaume de Paris, si connû dans l'église & dans les écoles par ses doctes écrits. Ce prélat voyant avec combien de succès il gouvernoit son abbaïe, le chargea encore de la supériorité du monastére des religieuses de Port-royal, à deux lieues & demie des Vaux de Cernay, sur le chemin de cette abbaïe à Marly, dont il avoit abandonné la seigneurie à son cadet

L'an 1234.

Samm. Gall. christ. t. 4. p. 747. &c.

Lenain, t. 5. p. 31.

en quittant le monde. Le Port-royal, pour lequel Guillaume de Paris avoit une affection & une estime toute singuliere, ne fut pas l'unique monastere de filles, que saint Thibaud fut obligé de prendre sous sa direction. On lui donna encore celui du Tresor dans le Vexin, entre Gisors & Mante; & l'on prétend que jamais la piété & la régularité n'éclaterent tant dans cette maison, que lorsqu'elle étoit sous sa conduite. Il eut encore celle d'une abbaïe d'hommes, appellée Breuil-Benoît, au diocêse d'Evreux, qui étoit de la filiation des Vaux de Cernay, & qui avoit déja de son côté celle de la Trappe au diocêse de Seez sous sa filiation particuliere. Thibaud pour veiller avec plus de présence & d'activité sur ces quatre maisons, commit le soin des choses temporelles à des personnes d'une prudence & d'une fidélité éprouvée. Desorte qu'il n'eut plus d'autre affaire, que celle de travailler à la sanctification de ses disciples & à la sienne en particulier. Ce fut de Dieu même, qu'il reçut les moyens de leur inspirer l'amour de la pauvreté, de la retraite & de la pénitence. En cela, comme dans toutes les leçons d'humilité, de patience, de charité, de renoncement à soi-même, de solide piété, il ne leur inspiroit rien qu'ils ne lui vissent pratiquer au dégré de la perfection, où il tâchoit de les élever. L'opinion qu'on avoit de l'efficace de ses prieres auprès de Dieu, porta saint Louis roi de France à le faire venir à la Cour, pour obtenir la bénédiction du ciel sur la reine Marguerite sa femme. Nous laissons à nos historiens le soin de nous développer ce fait, dont ils conviennent tous; quoiqu'ils varient dans ses circonstances. Nous nous contenterons de dire ici

Gall. chr. t. 4. supr.

Duchesn. t. 5. hist. Franc. La Chaise, vie de saint Louis, t. 1. p. 285. Choisi, p. 78. Lenain, p. 85.

que ce fut aux prieres de notre Saint, que la France se crut redevable de la fécondité de la Reine, ou de la postérité de saint Louis qui regne encore aujourd'hui. Je dis de la fécondité de la Reine, ou de la postérité royale, & non des deux faveurs à la fois. Car s'il ne s'agissoit proprement que d'obtenir la premiere, il faut avoüer que le fruit des prieres de notre Saint ne fut qu'une fille, qui vint au monde l'an 1240, & qui mourut bientôt après. Ceux qui veulent que ce fut le prince Philippes dit le Hardy, qui nâquit l'an 1243, ne considerent pas que la Reine n'étoit plus stérile alors, ayant déja eu deux filles. Mais enfin c'étoit toujours une suite de la fécondité de la Reine; c'est-à-dire, de cette premiere grace que saint Thibaud avoit demandée au ciel. Ce saint homme ayant heureusement achevé la course que Dieu lui avoit prescrite, mourut de la mort des justes le VIII de décembre de l'an 1247. L'éclat des miracles que Dieu opéra en sa faveur, attira les peuples à son tombeau des provinces les plus éloignées du royaume. Ce qui porta Philippes abbé de Clervaux à lever son corps du chapitre où il avoit été enterré, pour le transférer dans l'église. C'est ce qu'il fit l'an 1260, en présence de plusieurs abbés de l'ordre. Sa fête étoit autrefois célébrée le VIII ou le IX de juillet, jour de sa translation. Le ménologe de Citeaux, les martyrologes de France, & des Bénédictins la marquent au VIII. On la célébre le IX aux Vaux de Cernay. Le Romain n'en fait mention nulle part.

L'an 1247.

1260.

RENVOY.

* Saint DISIBOD. Voyez au VIII de septembre.

IX. JOUR DE JUILLET.

S. CYRILLE, EVESQUE DE Gortyne dans l'Isle de Crete, & Martyr.

III siécle.

I.

Act. ap. Sur. d. 9. jul. p. 155. Tillem. t. 3. p. 355.

Né vers l'an 166.

SOit que saint CYRILLE fut originaire d'Egypte, soit qu'il le fût de Crete même, que nous appellons Candie, il paroît qu'il étoit né de parens chrétiens, & qu'il fut élevé dès l'enfance dans les exercices de la piété & dans la pratique des vertus prescrites par l'évangile. A cet âge il avoit déja tant de confiance aux promesses faites par Jesus-Christ à ceux qui voudront le suivre, qu'il quittoit souvent la maison de son pere & la compagnie de ses proches, pour aller chercher des serviteurs de Dieu par tout où il savoit qu'il en pourroit trouver. Il demeuroit avec eux des tems considérables, pour apprendre & par leurs instructions & par leurs exemples à devenir un disciple parfait de Jesus-Christ; il en revenoit toujours de plus en plus fortifié dans la foi, & plein d'une nouvelle ardeur pour servir Dieu. Sa vertu & ses lumieres s'étant toujours augmentées avec son âge, il fut fait évêque à trente-quatre ans vers le commencement du troisiéme siécle de l'Eglise. La grace qu'il reçut dans cette vocation, le fit croître encore en sagesse, en lumieres & en bonnes œuvres. Ce fut avec ces secours qu'il conduisit son peuple pendant l'espace de cinquante ans; & non content de conserver dans la pureté de la foi les ames, dont le soin lui avoit été confié, il travailla sans cesse à augmenter le troupeau du maître qu'il servoit, par la conversion des infideles; de sorte que, sur la fin de son épiscopat, il eut la satisfaction de voir presque toute sa ville acquise à Jesus-Christ par ses travaux. Ceux même que Dieu laissa dans les ténebres de l'erreur, ne laisserent pas de reconnoître son mérite. Ils honoroient sa vertu & marquoient de l'estime pour la sagesse & l'habileté qu'ils trouvoient dans toute sa conduite.

Vers l'an 201.

II.

Son église comme la plûpart des autres, avoit joui d'une assez grande tranquillité depuis la mort de l'empereur Severe, sous lequel il en avoit pris l'administration, jusqu'à l'événement de Dece à l'empire; espace de près de quarante ans, dont il avoit sçu profiter pour affermir & étendre le royaume de Jesus-Christ parmi son peuple. Mais ce calme fut troublé par la tempête d'une furieuse persécution, par où ce prince voulut signaler les commencemens de son regne. Lorsque l'édit en eut été publié, le gouverneur de la ville de Gortyne nommé Luce, fit arrêter l'évêque Cyrille âgé pour lors de quatre-vingt-quatre ans, & voulut l'obliger de sacrifier aux dieux de l'empire. Le Saint fit connoître par sa constance & sa gravité, que son âge ne lui avoit point affoibli l'esprit. Le gouverneur voyant sa résolution, lui déclara l'ordre qui portoit punition de mort à l'égard de ceux qui refuseroient d'obéir à l'édit du prince, & exhorta Cyrille à avoir pitié de sa vieillesse. » Il ne faut pas, répondit le Saint, » que la considération de ma vieillesse » vous arrête; je la regarde comme » rien, puisque le Seigneur me pro» met de renouveller ma jeunesse com» me celle de l'aigle. Je ne puis sacri» fier selon que vous me le comman» dez, parce que quiconque reconnoî» tra d'autres dieux que celui qui seul » mérite ce nom, sera exterminé de » la terre. J'apprens, lui dit le gouver» neur, que vous êtes homme sage » & plein d'expérience; faites-donc

La Persécution de Maximin n'avoit point pénétré dans ce païs.

L'an 250.

» connoître maintenant votre pruden-
» ce & votre habileté. Prenez les
» moyens qu'on vous offre pour vous
» ſauver, afin que les autres puiſſent
» ſe ſauver auſſi ; en ſuivant votre
» exemple. Je ne puis, repartit le
» Saint, donner des marques de ſa-
» geſſe plus grandes & plus ſenſibles,
» qu'en prenant toutes les précautions
» néceſſaires pour ne point me perdre
» moi-même, après avoir appris aux
» autres à ſe ſauver ; & il ne me
» reſte d'autre moyen pour me ſauver,
» que de donner à mes enfans, qui me
» voyent & qui m'entendent, l'exem-
» ple de ce qu'ils doivent faire. Le juge lui fit encore diverſes autres queſtions, pour tâcher de le vaincre & de lui faire changer de réſolution. Mais ſe voyant enfin rebuté par ſa fermeté, & confus par des réponſes que le Saint avoit affecté de ne prendre preſque que des divines écritures, lui prononça la ſentence de mort en ces termes ;
» J'ordonne que Cyrille qui a perdu
» le ſens, & qui s'eſt rendu l'ennemi
» de nos dieux, ſoit brûlé tout vif.

III. Le Saint reçut cette ſentence avec joye & actions de graces à Dieu ; & marchant au bucher, il récita des pſeaumes juſqu'à ce qu'il y conſommât ſon ſacrifice. Les martyrologes anciens du nom de ſaint Jerôme, ſemblent nous faire ſuppoſer que ſa vie fut terminée à ce ſupplice ; & l'on a quelque ſujet de croire que les actes originaux de ſon martyre en étoient demeurés là. Mais ceux qui ont pris ſoin de retoucher & d'augmenter ces actes, nous ont voulu perſuader que Dieu avoit tiré notre Saint de ſon bucher, comme il avoit fait autrefois les trois jeunes hebreux, de la fournaiſe de Babylone, pour le réſerver à d'autres combats. Ils diſent, que quand la force du feu fut paſſée, les fidelles qui ne s'attendoient plus qu'à ramaſſer ſes os, l'apperçurent aſſis au milieu des flammes les mains étendues vers le ciel. Que les payens qui étoient préſens & qui virent la même choſe, étant ſurpris d'un ſi grand prodige, allerent trouver le gouverneur pour lui en donner avis. Que celui-ci ayant fait venir le Saint, pour ne s'en rapporter qu'au témoignage de ſes yeux, ne put s'empêcher de rendre gloire au Dieu des Chrétiens, & permit à Cyrille de retourner chez lui. Ils ajoutent que chacun marquoit beaucoup d'empreſſement pour le venir voir, & que le Saint ſe ſervit utilement de cette favorable diſpoſition, pour perſuader la vérité de la religion à ce qui reſtoit d'infidelles, & leur faire connoître la puiſſance du Dieu qui avoit fait le miracle. Que pluſieurs ſe convertirent à la foi par ces conſidérations ; & que rien ne moderoit la joye que lui donnoient les ſuccès de ſes nouvelles prédications, que la peine de s'être vû privé de la gloire de mourir pour Jeſus-Chriſt. Que Dieu ne lui refuſa point une ſatisfaction qu'il ne lui avoit que differée. Que le gouverneur apprenant avec chagrin, qu'il détruiſoit de jour en jour le culte des dieux, au grand mépris des édits de l'Empereur, ſe repentit de l'avoir épargné ; & que par une ſeconde ſentence, il le condamna à perdre la tête, qui lui fut coupée le x de juillet. Tout le monde s'eſt accordé néanmoins dans l'égliſe Grecque & dans la Latine, à marquer ſa fête au IX de ce mois. Les martyrologes des Latins compoſés depuis le neuviéme ſiécle, & les ménologes des Grecs, font mention du double martyre de notre Saint ; ce qui fait voir que ſi ce qu'on dit de ſa préſervation miraculeuſe du feu & de ce qui a ſuivi juſqu'à ſa ſeconde condamnation, a été ajouté à la vérité de ſon hiſtoire, c'eſt un ſupplément fait à ſes actes avant le tems de Charles

Florent. M. p. 650.

Flor. Adon. Uſuard.

le Chauve. Quelques-uns croient avoir ſujet de douter ſi ce Saint fut jamais évêque de Gortyne, perſuadés qu'on pourroit l'avoir confondu en ce point, avec un autre Cyrille évêque de cette ville, au IX ſiécle. Ce qui augmente leur doute, eſt de voir des Martyrologes ne lui donner point de lieu; & d'autres, le joindre à des Martyrs d'Eſpagne.

AUTRES SAINTS DU IX JOUR DE JUILLET.

III. ſiécle.

I. *Ste ANATOLIE VIERGE Romaine; Ste VICTOIRE ſa ſœur; & St ADAX, Martyrs.*

I.

Act. ap. Sur. p. 156. Aldhelm, de virginit. &c

L'Hiſtoire de ſainte ANATOLIE, que nos auteurs modernes, nomment vulgairement ſainte *Anatoile*, ſe trouve tellement défigurée par les fables dont on l'a groſſie, qu'il n'eſt preſque plus poſſible d'y faire le diſcernement de la verité d'avec la fiction. Ce qui nous en reſte même n'eſt vraiſemblablement qu'une petite partie d'une hiſtoire fort étenduë, qui avoit été amplifiée ſur quelques actes originaux, que les ſiécles de mauvais goût, ne ſe ſont point ſouciés de conſerver. Selon ce que l'on peut découvrir de plus probable à travers tant de nuages, Anatolie que l'on trouve auſſi nommée Callisthéne, étoit Romaine de naiſſance; *P. de Natal.* & avoit été élevée dans la Religion chrétienne avec une ſœur qu'elle avoit & qui ſe nommoit VICTOIRE. Elle étoit fiancée à un jeune Romain nommé Aurelien, & prête à ſe marier, lors qu'Eugene qui recherchoit ſa ſœur d'un autre côté, s'adreſſa à elle pour obtenir le conſentement de Victoire. Elle voulut bien ſe charger de lui en parler, & elle le fit. Mais Victoire qui avoit pris la réſolution de demeurer vierge; loin de ſe laiſſer perſuader ſur le mariage d'Eugene, porta ſa ſœur à renoncer à celui d'Aurelien. Eugene fâché de ne pouvoir épouſer Victoire, & de voir en même tems ſon ami Aurelie fruſtré du mariage d'Anatolie à cauſe de lui; crut que la conjoncture de la perſécution lui ſeroit favorable pour ſe venger; & offrit à ſon ami de dénoncer en juſtice ſa fiancée, comme chrétienne. Aurelien qui vouloit gagner Anatolie, jugea que ce ſeroit le moyen de la perdre; c'eſt pourquoi au lieu de ſouffrir qu'il travaillât à lui procurer une proſcription, qui n'aboutiroit qu'à lui ôter les biens, la liberté ou la vie même; perſuada à ſon ami de demander à l'empereur Dece, que les deux ſœurs leur fuſſent remiſes entre les mains, ou au moins ſa fiancée entre les ſiennes en vertu de leur accord, Eugene obtint du Prince pour lui & pour Aurelien, tout le pouvoir qu'il ſouhaita ſur Anatolie & Victoire. Ils les firent tranſporter toutes deux à la campagne dans leurs terres; où ils les traiterent auſſi rudement qu'ils le jugerent néceſſaire, pour les faire réſoudre à les épouſer. Ils ne purent néanmoins en venir à bout; & la fermeté que les deux ſœurs firent paroître dans leur réſolution, eut tant d'éclat, que l'on ſçut bien-tôt dans tout le païs des Sabins, où elles étoient, & aux environs; qu'elles ne refuſoient d'être mariées, que parce qu'elles étoient chrétiennes, & qu'elles témoignoient vouloir ſe réſerver toutes entieres pour Jeſus-Chriſt.

II. On ne put long-tems diſſimuler leur chriſtianiſme; & il paroît que le deſeſpoir & le deſir de la vengeance, porterent enfin leurs amans à les livrer aux perſécuteurs. On les écarta pour les affoiblir par leur ſéparation, parce que leur union ne ſervoit qu'à les fortifier. Leur éloignement fut un nouveau moyen

moyen de propagation pour la foi de Jesus-Christ, à qui elles gagnerent beaucoup d'ames par leurs exhortations & par leurs miracles. L'une des principales conquêtes que fit Anatolie, outre plusieurs vierges de la Marche d'Ancone, fut un magicien nommé AUDAX du païs des Marses, qui ayant éprouvé la foiblesse de son art contre la vertu du nom de Jesus-Christ, crut en lui sur le champ, & souffrit généreusement la mort pour la défense de sa foi, par le commandement de Faustinien, gouverneur du païs des Sabins, qui l'avoit voulu employer contre la Sainte. Ce juge fit arrêter ensuite Anatolie & Victoire; lesquelles en conséquence d'un ordre de l'empereur Dece se trouverent réünies, pour recevoir la couronne du martyre. On ne peut assûrer si ce fut en un même jour, ou en un même lieu. Leurs noms se trouvent ensemble dans les martyrologes du nom de saint Jerome au x. de juillet, qui est le jour auquel les faux actes disent, qu'Anatolie mourut, quoi qu'elle eût reçu le coup d'épée la veille. Mais on les voit séparés dans ceux de Bede, d'Adon, d'Usuard, & dans les suivans jusqu'au Romain moderne; celui de sainte Anatolie, au IX. du même mois; celui de sainte Victoire, au XXIII de décembre. On dit que le lieu du martyre de sainte Anatolie, fut la ville de Thora, près du lac de Velie, dans le païs des Sabins. On n'en voit plus aujourd'hui que les ruines le long de la riviere de Turano dans l'Abruzze, à cinq milles environ de Rieti, avec une église dédiée sous le nom de la Sainte, où la dévotion forme toujours un grand concours de peuples. On convient néanmoins que son corps n'est plus en ce lieu; quelques-uns veulent qu'il ait été transporté à Subiaco dans la campagne de Rome; & d'autres prétendent qu'il est en une ville de son nom dans la Marche d'Ancone, vers les limites de l'Ombrie.

Tillem. t. 3. p. 329. 330.

Baron. not. ad mart. p. 287. Holsten. ad mart. p. 300.

Holsten. supr. p. 301. Tillem. supr. p. 330. ex Ferrario.

Pour ce qui est de sainte Victoire sa sœur, on croit qu'elle souffrit dans une autre ville du païs des Sabins, nommée alors Trebula Mutusca, maintenant Monte-Leone, à deux ou trois lieuës, tant de Thora, que de Rieti. On y voit encore une Eglise de son nom très-ancienne, & dans le cémetiere, un tombeau antique; d'où on dit que son corps fut tiré l'an 1156, pour être mis sous l'autel de l'Eglise. Il y est encore aujourd'hui au rapport de quelques auteurs; d'autres prétendent qu'il est dans une ville de la Marche d'Ancone qui porte son nom, singularité commune à cette Sainte, avec sa sœur sainte Anatolie; il y en a enfin qui veulent que ce saint corps soit à Plaisance, sur la riviere du Pô.

Holst. p. 316.

A l'égard de saint Audax, le compagnon du martyre de sainte Anatolie, il est dit dans le fragment des actes de cette Sainte, que sa femme, & ses enfans vinrent lever son corps à Thora, pour le transporter en un autre païs; ce qui marque peut-être celui des Marses, d'où il étoit.

Au reste, s'il est vrai que sainte Anatolie & sainte Victoire, ayent été particuliérement honorées à Rome, comme il paroît par plusieurs martyrologes qui y assignent leur culte, & principalement celui de la derniere; ce n'est pas qu'on ait prétendu qu'elles eussent souffert dans cette ville, ou que leurs corps y eussent été reportés; mais on a peut-être eu égard au lieu de leur naissance.

Bed. Ado.

RENVOY.

* S. THIBAUD, *abbé des Vaux de Cernay*, dont la fête se célebre le IX de juillet dans l'abbaïe des Vaux. Voyez ci-dessus, au VIII. de ce mois, à l'octave de saint Thibaut hermite de Salanigo.

X. JOUR DE JUILLET.

LES SEPT FRERES MARTYRS, & leur Mere Ste FELICITE' à Rome.

II. siécle.

I. Act. ap. Sur. & Ruin. Tillem. t. 2. mem. eccl. p. 352.

SI le titre d'*Illustre*, dont on a qualifié sainte FELICITE', lui a été donné indépendemment de son mérite; on en doit conclure que c'étoit une dame de grande qualité, distinguée dans Rome, soit par sa naissance, soit par la noblesse & les emplois de son mary. Elle vivoit principalement du tems des empereurs Antonin le Debonnaire, Marc-Aurele & Lucius Verus son collégue; & si son mari n'étoit point chrétien, il paroît au moins qu'il ne trouvoit point à redire qu'elle le fût, & qu'elle rendît aussi tels ses enfans. Etant demeurée veuve, elle se consacra encore plus particuliérement à Dieu dans la sainteté de cet état, ne s'occupant le jour & la nuit qu'à la priere; ce qui étoit d'une édification merveilleuse pour les fidelles, & qui ne contribuoit pas peu aux grands progrès, que l'Evangile faisoit dans la ville. Elle avoit sept fils, JANVIER, FELIX, PHILIPPES, SILANUS, ALEXANDRE, VITAL & MARTIAL, qui étoient tous parfaitement instruits des regles du Christianisme, & fort exacts à les pratiquer. Car elle les avoit élevés de telle sorte, qu'il étoit aisé de voir par leur éducation, qu'ils n'avoient été formés que pour le ciel. Les voyant si fidellement répondre à ses soins, elle témoignoit ouvertement ne desirer plus autre chose, que la satisfaction de pouvoir leur procurer en un même jour, par la voye du martyre, une vie plus heureuse & plus durable, que celle qu'elle ne leur avoit donnée qu'avec beaucoup de peines en plusieurs années, & qu'ils ne pouvoient conserver long-tems.

Chrysolog. serm. 134.

II. Ses vœux furent bien-tôt exaucés; car les pontifes des payens, considérant combien le nom chrétien prenoit d'accroissement par son moyen, se soulevérent contre ceux qui en faisoient profession; & résolurent de s'y opposer fortement. Ils s'adresserent, pour ce sujet, à l'empereur Antonin, qui selon les apparences, étoit Marc-Aurele, communément appellé Marc-Antonin, plûtôt que Tite-Antonin son prédécesseur, & qui pouvoit être seul pour lors à Rome, tandis que Verus son collégue, étoit occupé dans l'Orient à faire la guerre aux Parthes. Ils représentent à ce prince, qu'il y alloit de son honneur, & du salut de l'Empire, que Felicité & ses enfans, n'insultassent point plus long-tems à la religion publique; que pour appaiser la colere des dieux, il étoit absolument nécessaire d'obliger cette dame à leur sacrifier. Sur cette requête, Felicité fut arrêtée avec ses sept fils; & l'Empereur rémit le soin de cette affaire au préfet de Rome, Publius; à qui il recommanda de faire ensorte, par quelque moyen que ce pût être, que ses dieux fussent apaisés, & leurs pontifes satisfaits. Publius voulut voir Felicité auparavant; & il la fit venir chez lui, pour lui parler en particulier. Il tâcha d'abord de la porter par des voyes de civilité & de douceur à sacrifier aux dieux de l'Empire; & voyant qu'il ne la pouvoit fléchir, il eut recours aux menaces; & il lui fit entendre, & qu'il s'agissoit d'obéir, ou de périr. Felicité lui déclara que ses menaces ne l'ébranleroient non plus que ses caresses; qu'elle espéroit que l'Esprit saint qui étoit en elle, ne la laisseroit pas vaincre au démon; qu'ainsi, elle n'avoit rien à craindre; persuadée

Baron. an. 175. n. 4. Tillem. p. 354.

Vers l'an 164.

qu'elle feroit toujours invincible, tant qu'elle démeureroit fidelle à Dieu; qu'elle resteroit victorieuse, si Dieu lui conservoit la vie; mais qu'elle vaincroit encore plus glorieusement par sa mort. Publius étonné d'une telle résolution, essaya de l'émouvoir par la considération de ses enfans, & lui dit, » Vous êtes à plaindre de regarder la » mort, comme une chose agréable & » avantageuse; faites au moins que vos » enfans puissent vivre. Mes enfans » vivront, répondit Felicité, s'ils ne » sacrifient point aux idoles; je ne » crains pour eux que la mort éternel- » le, à laquelle ils s'exposeroient, s'ils » commettoient un si grand crime.

III. Cette premiere audience se tint chez le préfet, qui sembloit en avoir voulu faire une conférence particuliere, plûtôt qu'une action judiciaire. Mais le lendemain, il parut sur son tribunal dans la place de Mars; & il fit comparoître Felicité, avec ses enfans. Il dit à la mere, en leur présence; que si elle étoit aussi indifférente, qu'elle lui avoit parû la veille, pour ce qui la regardoit; elle devoit au moins avoir compassion de l'état de ses enfans, dont la jeunesse florissante promettoit beaucoup au public. Félicité lui répondit, que ce qu'il considéroit, comme un effet de piété, dans ce qu'il demandoit d'elle pour ses enfans, étoit une véritable impiété; & que la compassion à laquelle il l'exhortoit, la rendroit la plus cruelle des meres. Puis se tournant vers ses enfans elle leur dit; » Levez-vos yeux au ciel, » mes enfans; regardez là-haut; c'est- » là, que Jesus-Christ vous attend avec » ses Saints, pour vous recevoir. Com- » battez généreusement pour le salut » de vos ames; montrez-vous fidel- » les; & demeurez fermes dans la foi » de Jesus-Christ. Le préfet l'entendant parler de la sorte, & ne pouvant souffrir tant de liberté, commanda qu'on lui donnât des soufflets; & il lui reprocha en termes fort aigres, la hardiesse qu'elle avoit d'exciter ainsi ses enfans en sa présence, à mépriser les ordres des Empereurs. Il ordonna ensuite qu'on lui présentât ses sept fils, l'un après l'autre, pour les interroger. Il tâcha d'ébranler le premier, qui étoit *Janvier*, en lui promettant de grands présens sur le champ, & de severes châtimens, s'il refusoit d'obéïr. Janvier lui dit, qu'il n'y avoit que de la folie, dans ce qu'il vouloit lui persuader; & qu'il espéroit de Dieu, assez de force & de sagesse, pour n'en rien faire. Le juge ordonna, sur cette réponse, qu'il fût foüetté, puis mené en prison. Il fit traiter de même le second, nommé *Felix*, après qu'il lui eut dit, que lui & ses freres ne connoissoient qu'un Dieu, qu'ils ne sacrifioient qu'à lui seul; & que leur sacrifice consistoit dans la dévotion de leur cœur, d'où il ne lui seroit point possible d'arracher l'amour qu'ils avoient pour Jesus-Christ. Le préfet fit avancer ensuite *Philippes*, qui étoit le troisiéme; & lui dit, qu'il falloit immoler aux dieux tout-puissans, & que c'étoit l'ordre de l'empereur Antonin. Philippes se contenta de répondre, qu'il s'en falloit beaucoup que ces dieux prétendus fussent tout-puissans; & qu'on ne pouvoit apeller dieux de vaines idoles, qui n'avoient point de sentiment. Publius jugea aisément de la disposition des autres enfans de Felicité, par l'épreuve qu'il venoit de faire des premiers; il crut néanmoins qu'ils seroient plus aisés à gagner; parce que leur bas âge sembloit les rendre plus foibles. Mais il les trouva aussi-bien instruits, & aussi-bien résolus que les premiers, à conserver la foi de Jesus-Christ. Il pressa en vain *Silanus*, qui étoit le quatriéme, & que d'autres nomment *Silvain*, d'avoüer que leur mere leur avoit donné de

mauvais conseils; & sur ce qu'il lui dit, qu'il valoit mieux obéïr à l'Empereur, qu'à sa mere; parce que la désobéïssance au prince seroit punie de mort; le jeune martyr, lui répondit, qu'ils ne désobéïssoient aux hommes, que pour obéïr à Dieu; & pour éviter la mort éternelle, qui est la punition de ceux qui lui désobéïssent, & qui reconnoissent d'autres dieux que lui. Ayant fait retirer Silanus, il interrogea le cinquiéme qui étoit *Alexandre*, qui étoit peut-être le plus jeune de tous, autant qu'il paroît par les questions qu'il lui fit, & par la réponse qu'il en reçut. Car cet enfant lui fit entendre ce qu'il avoit retenu sans doute des leçons de sa mere; qu'il ne connoissoit rien d'égal à l'avantage qu'il avoit d'être serviteur de Jesus-Christ, & qu'il se soucioit peu des faveurs du Prince, qu'on vouloit lui faire acheter au prix de sa foi. Le préfet trouva dans les deux suivans *Vital* & *Martial* un fermeté égale à celle des autres, & une liberté extraordinaire à lui répondre d'une maniere; qui auroit parû être au-dessus de leur âge, si l'on ne considéroit qu'ils avoient été préparés long-tems auparavant, par leur généreuse mere, sur toutes les questions qu'on leur pourroit faire.

IV. Après les avoir fait conduire dans la prison avec les autres; il alla présenter leur interrogatoire à l'Empereur, qui les envoya avec leur mere à quatre juges différens, pour en subir le jugement, & recevoir le traitement de ceux qu'on avoit coûtume de condamner d'impiété & de rebellion. On les fit tous mourir par diverses supplices. L'aîné fut foüetté jusqu'à la mort, avec des escourgées de plomb; les deux suivans, furent assommés à coups de bâton; le quatriéme fut précipité; les trois autres eurent la tête tranchée; de même que leur mere, qui fut exécutée la derniere; mais qui, selon, saint Gregoire le Grand, outre la gloire de son martyre particulier, reçut encore la récompense de celui de ses enfans; qu'on peut dire qu'elle avoit souffert avec eux. Elle avoit eu autant d'appréhension de les laisser dans le monde après elle; que les parens charnels en ont de survivre à leurs enfans. Janvier l'aîné des sept illustres martyrs, fut enterré dans le cémetiere de Prétextat; Felix & Philippes, dans celui de Priscille; Silanus, dans celui de Maxime; Alexandre, Vital & Martial, dans celui des Jourdains. En quoi nous voyons qu'on a suivi la diversité de leur genre de mort; & qu'on a affecté de mettre dans un même cémetiere, ceux qui avoient reçu le même supplice. C'est ce que nous apprenons de l'ancien calendrier de l'Eglise de Rome, qui fut dressé, vers le milieu du quatriéme siécle; où nous lisons, que les Novatiens déroberent ensuite le corps du martyr Silanus, celui des sept Freres qui avoit été précipité. Leur fête est marquée dans ce calendrier au x. de juillet, sans qu'il y soit fait mention de leur mere sainte Felicité. On voit par-là, que cette fête étoit de l'institution la plus ancienne. Elle s'est toujours maintenuë dans l'église Romaine, sans interruption, autant qu'on en peut juger par les sermons & homélies, que les saints Peres y ont prononcées en ce jour en leur honneur; par les anciens sacramentaires, sur-tout celui de saint Gregoire; par les martyrologes qui portent le nom de saint Jerome; par celui de Bede, & la plûpart des autres qui sont venus depuis. On la trouve aussi dans le calendrier Romain du VII. ou VIII siécle, publié par le Pere Fronteau; où l'on marque pour ce jour-là, trois messes différentes, que l'on célebroit aux trois endroits, où ils étoient enterrés. Ce qui fait juger qu'on ne rendoit plus alors de culte particulier

Bucher. Cycl. p. 268.

Petr. Chrysol. serm. 134. Greg. M. hom. 3. in evang. Gr. sacr. p. 116. Florent. M. p. 651.

a Kal. Front. p. 103, 104.

au martyr Silanus dans Rome ; depuis le vol des Novatiens. L'un de ces trois endroits, où reposoient les corps des autres, est appellé de *sainte Felicité* dans ce calendrier ; aussi il y avoit hors des fauxbourgs de Rome, un cémetiere du nom de cette Sainte, sur le chemin dit du Sel, où son corps étoit au moins dans le cinquiéme siécle. Ce cémetiere n'étoit autre que celui qui portoit auparavant le nom des Jourdains, dans lequel son corps avoit été enterré, ou depuis transporté auprès de ceux des trois de ses fils qui avoient eu la tête coupée comme elle. Le tombeau de sainte Felicité, fut orné vers l'an 420, par le pape Boniface I. qui y joignit une chapelle, outre l'Eglise qui étoit déja sans doute dans ce cémetiere. Ce fut dans l'Eglise qui portoit le nom de cette Sainte, que saint Gregoire le Grand prononça sa troisiéme homélie sur les Evangiles, au jour de sa fête, qui n'étoit pas celui où l'on célébroit celle des martyrs ses enfans. Car elle est marquée au XIII. de novembre, dans les plus anciens sacramentaires, & dans tous les martyrologes ; ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire, qu'après le martyre de ses enfans, on la fit languir en prison pendant l'espace de plus de quatre mois, avant que de la conduire au dernier supplice.

Anast. Bibl. vit. 43. Bonif. 1. Tillem. p. 354.

Florent. M. p. 652. col. 2. Baron. n. ad M.

Anast. supr.

Gr. M. op. col. 1353.

Thom. sacram. Gelas p. 177. Gr. sacr. Menard. Front. Kal. p. 150. Florent. M. Hier.

AUTRES SAINTS DU X. JOUR DE JUILLET.

I. SAINTE RUFINE & Ste SECONDE Vierges Romaines, Martyres.

III siécle.

I.

RUFINE & SECONDE, étoient filles d'Astére & d'Aurelie, tous deux qualifiés *Clarissimes* ; ce qui a fait juger qu'elles sortoient de familles de Sénateurs Romains des deux côtés. Nous avons parlé au troisiéme jour de mars, de saint Astére, sénateur Romain, illustre par sa piété, qui vivoit en même tems que nos deux Saintes, & qui ne pouvoit manquer d'être leur parent. Les savans estiment même, que cette maison célebre étoit la même que celle des Turces Astéres, qui subsistoit encore avec éclat aux IV. & V. siécles ; & où l'on trouve que les noms de *Rufins* & de *Secundus* étoient communs. Rufine & Seconde, avoient été élevées dans la religion chrétienne ; & elles furent fiancées, la premiere à Armentaire ; l'autre à Verin, qui faisoient aussi tous deux profession de christianisme. Car il faut remarquer que la foi de Jesus-Christ, étoit alors fort étenduë dans la ville de Rome, non-seulement parmi le peuple ; mais dans le Senat même, sur-tout depuis le regne favorable de l'empereur Alexandre Severe. Les persécutions de Maximin & de Dece, venuës depuis, sembloient n'avoir contribué qu'à la rendre plus ardente, & plus forte par le sang des chrétiens que l'on y répandit. Celle de l'empereur Valérien, qui survint l'an 257, fut une funeste épreuve de la foi d'Armentaire & de Verin, qui ne firent point scrupule de l'abandonner pour conserver leur fortune. Ils voulurent persuader aussi à leurs fiancées de faire la même chose ; mais elles firent voir que leur foi étoit fondée sur la pierre ferme, qui la rendoit inébranlable. Elles prirent même le parti de quitter la ville, pour n'être pas tant exposées aux sollicitations des importuns. L'apostasie de leurs fiancés, leur donna peut-être lieu de rompre les premieres chaînes de leur société future ; & prenant cette occasion de rénoncer au mariage ; elles consacrerent, dit-on, leur virginité à Jesus-Christ. Armentaire & Verin, ne purent ignorer leur résolution ; ils ne purent aussi la leur faire changer.

Act. ap. Sur. p. 157. Tillem. t. 4. mem. eccl. p. 5.

Noris. Cenot. Pis. p. 42. Tillem. supr.

L'an 257.

C'eſt pourquoi ils dénoncerent les deux ſœurs, comme chrétiennes, au préfet de Rome, qui étoit alors Junius Donatus; & qui ſe trouvoit actuellement dans le voiſinage du lieu, où elles s'étoient retirées à quatre lieuës environ de la ville. Elles furent donc arrêtées, & miſes entre les mains de ce préfet; qui après avoir éprouvé leur conſtance par diverſes tortures, les condamna à perdre la tête, & les fit exécuter dans un bois qui étoit proche de-là. Leurs corps furent enterrés ſur le chemin d'Aurele, dans le lieu même, où elles avoient ſouffert le martyre, & où l'on commença de bâtir depuis en leur honneur, une Egliſe que le pape Damaſe fit achever, vers la fin du quatriéme ſiécle. On y a érigé dans le ſiécle ſuivant, ou dès le commencement du ſixiéme, un évêché ſous le titre de ſainte Rufine, ou de Silve-candide qui a ſubſiſté juſqu'au douziéme. La ville ayant été ruinée; le ſiége épiſcopal qui faiſoit le ſecond titre des Cardinaux évêques aſſiſtans du ſiége apoſtolique, fut réüni l'an 1120 à celui de Porto, par le pape Calliſte II. La ruine de la ville fut bien-tôt ſuivie de celle de l'Egliſe des deux Saintes, dont les corps furent tranſportés à Rome, & dépoſés dans l'égliſe de Latran, près du baptiſtére, où on les conſerve encore aujourd'hui avec beaucoup de vénération. L'on voit auſſi dans la ville de l'autre côté du Tybre, un vieux monument de quelque chapelle, qui avoit été érigée en leur honneur. Leur fête eſt marquée au x. de juillet, dans les anciens martyrologes du nom de ſaint Jerome, dans ceux d'Adon, d'Uſuard, & les ſuivans, juſqu'au Romain moderne.

Bucher. Cycl. p. 236.

Baron. ann. 384. n. 18. Ughel. Ital. Sacr. tom. 1. p. 105.

Florent. M. Hier. p. 654.

Baron. not. ad mart.

II. LES CCCXVIII PERES du ſaint Concile de Nicée.

IV. ſiécle.

I. LE choix que les Grecs, & les Orientaux ont fait du dixiéme jour de juillet, pour honorer tous les ans la mémoire de la ſainte aſſemblée du premier *Concile Ecumenique*; celle des *Trois cens dix-huit Peres*, dont elle étoit compoſée; celle même de l'empereur *Conſtantin*, qui l'avoit convoquée, nous porte à faire ici quelque mention de cette fête; afin de faire voir au moins la variété des ſujets, que l'Egliſe a pris pour exciter ſes enfans à la reconnoiſſance publique des graces de Dieu. Elle a toujours été perſuadée, que ce Concile étoit l'ouvrage du ſaint Eſprit; & l'on peut dire qu'elle en a conſacré les déciſions de telle maniere, que nous n'avons rien de plus vénérable après l'Ecriture ſainte. Ce n'eſt pas ici le lieu de rapporter toute l'hiſtoire de cette célebre aſſemblée; ni de parler même en particulier de tous les ſaints Evêques, qui s'y trouverent. Nous nous contenterons d'en nommer les principaux; renvoyant le lecteur aux jours que l'Egliſe a deſtinés pour leur fête à part; & de donner ici une idée générale du Concile en très-peu de mots.

L'empereur Conſtantin, voyant le peu d'effet qu'avoient eu les moyens divers qu'il avoit employés, pour guérir le mal que faiſoient à l'Egliſe, l'héreſie d'Arius, prêtre d'Alexandrie; le ſchiſme des Meléciens; & la diviſion qui étoit entre les orthodoxes, touchant la célébration de la Pâque, crut devoir recourir au dernier remede, que lui ſuggérerent les Evêques. Ce fut d'aſſembler un Concile œcumenique; c'eſt-à-dire, de toute la terre habitable; afin de ramaſſer toutes les forces de l'Egliſe contre celles du démon, qui tâchoit de renverſer le royaume de Jeſus-Chriſt. Il choiſit pour le lieu de cette grande aſſemblée, la ville de Nicée en Bithinie, voiſine de celle de Nicomédie où il réſidoit; & il écrivit aux Evêques de toutes les provinces de l'Empire, des lettres très-reſpectueuſes

Euſeb. l. 3. de vit. Conſt. c. 7.

pour les prier de s'y trouver ; donnant ordre qu'on leur fournît à ses dépens, les voitures, & les autres commodités nécessaires pour ce voyage. Les Evêques s'assemblerent au nombre de *trois cens dix-huit*, sans compter les prêtres, les diacres & les acolytes. Le pape saint *Silvestre* (1) ne pouvant assister au Concile à cause de son grand âge, y envoya deux prêtres de son Eglise *Vite* & *Vincent*, avec ordre de consentir à tout ce qui s'y feroit. *Osius* évêque de Cordouë en Espagne ; prélat de très-grande considération, qui avoit été le principal conseiller de cette convocation, s'y trouva, tant en son nom, qu'en celui du Pape même ; dont il paroît avoir représenté la personne à la tête de ses légats. On y vit paroître saint *Alexandre* (2) évêque d'Alexandrie, accompagné du diacre *Athanase*, qui fut son successeur ; & qui se rendit depuis le principal défenseur de la foi du Concile. Entre les autres Evêques d'Egypte qui vinrent à Nicée ; il n'y en eut point de plus rémarquables que saint *Potammon* (3) d'Heraclée, sur le Nil, qui avoit perdu un œil, pour Jesus-Christ, dans la persécution ; & *S. Paphnuce* (4) de la haute Thebaïde ; lequel outre l'œil droit crevé, avoit eu aussi le jaret gauche coupé, dans la même persécution ; comme plusieurs autres Confesseurs condamnés aux mines. C'est une opinion invétérée, & communément reçuë sur l'autorité de quelques anciens ; quoi qu'en ces derniers tems, il se soit trouvé quelques modernes, qui ayent voulu le nier, à l'égard de Paphnuce. De l'isle de Chypre, il y avoit au Concile saint *Spiridion* (5) évêque de Tremithonte, homme admirable, qui ne laissoit point de garder les moutons en gouvernant son Eglise. De la Mesopotamie, on y vit venir le célebre saint *Jacques* évêque de Nisibe (6) le rempart de l'empire Romain contre les Perses ; & de la Syrie Euphratésienne, saint PAUL évêque de Néocesarée sur l'Euphrate ; pour la fête duquel, il semble qu'on n'ait pas assigné de jour particulier dans les martyrologes ; quoi qu'au mérite que lui avoit acquis sa vertu, il eût déja joint la gloire d'avoir confessé le nom de Jesus-Christ, devant les tribunaux des infidelles ; & d'avoir perdu pour la défense de la foi, l'usage des deux mains, dont on lui avoit brûlé les nerfs avec un fer chaud, dans la persécution de Licinius.

(1) V. xxxi décembre.

Ruf. l. 1. c. 4. Socr. Sozom. Theod. Gelas. Ciz. l. 2. c. 5.

(2) Au xxvi. février.

(3) Au xviii mai.

(4) Au xii septembre.

Valef. not. ad Socr. l. 1. c. 4. p. 112.

(5) Au xiv décembre.

(6) xv juill.

Theod. l. 1. c. 7.

II. Saint *Eustathe* (7) évêque d'Antioche, capitale de la Syrie & de tout l'Orient ; prélat aussi confesseur, & généralement estimé des catholiques, pour la sainteté de sa vie & pour sa doctrine, parut beaucoup entre les Peres de l'assemblée de Nicée. On y vit aussi saint *Macaire* (8) évêque d'Elie ou de Jérusalem, sous lequel fut trouvé le bois de la croix du Sauveur quelque tems après ; saint *Leonce* (9) évêque de Cesarée en Cappadoce, qui acheva en venant à Nicée, la conversion de saint Gregoire de Nazianze, le pere du Théologien ; saint *Eupsyque* de Tyanes, dans la même province, oublié dans les martyrologes ; de même que *Longien*, évêque de Néocésarée dans le Pont ; & *Basile* d'Amasée, dans la même province, ou plûtôt son successeur *Eutyque* ou *Eutychien* ; puis qu'on ne peut guéres douter, que ce saint martyr ne fût mort, durant la persécution de Licinius, comme nous l'avons remarqué au XXVI. d'avril ; saint *Melece* (11) évêque de Sebastople, dans la même province du Pont, fut aussi du nombre des Peres de Nicée ; de même que saint *Hypace* (12) évêque de Gangres en Paphlagonie qui fut tué, dit-on, à coups de pierres par les Novatiens, au retour du Concile ; & saint *Amphion* (13) évêque d'Epiphanie en Cilicie, qui avoit beaucoup souffert

(7) xvi. juill.

(8) x mars.

(9) xiii janvier.

(11) 12. décem.

(12) xiv. novemb.

(13) xii juin.

aussi pour la foi de Jesus-Christ. On y compte encore beaucoup d'autres saints Prélats, dont l'Eglise ne fait point mention dans ses fastes ; les plus apparens, furent *Pedore*, ou plûtôt *Pæderote* évêque d'Heraclée, métropole de Thrace, mis au rang des hommes apostoliques, par saint Athanase ; *Alexandre* évêque de Thessalonique en Macedoine, homme de si grande autorité, qu'il n'appelloit point saint Athanase, autrement que son fils ; depuis même que ce Saint fut évêque d'Alexandrie ; *Protogene* évêque de Sardique, ville d'Illyrie, entre la Thrace & la Dace, qui signala encore beaucoup depuis son zele pour la défense de la foi contre les Ariens ; *Cecilien* évêque de Carthage, célebre par les persécutions, que lui avoient faites les Donatistes, schismatiques d'Afrique. Saint

(14) IX. juin. *Metrophane* (14) évêque de Byzance, quoique voisin, ne put se trouver au Concile, soit qu'il fût déja mort, soit que son grand âge & sa derniere maladie le retinssent chez lui ; mais avant que de mourir, il avoit nommé des prêtres, pour y assister en sa place ; & l'un d'eux

(15) XXVIII. aoust. appellé *Alexandre* (15) lui succéda incontinent après, & fut le premier évêque de Constantinople. Enfin, on vit venir à cette assemblée, qui représentoit toute l'Eglise de Jesus-Christ, répanduë par toute la terre ; des évêques de délà les bornes de l'empire Romain. Les Scythes, & les Gots envoyerent

(16) I novemb. *Théophile* ; les Perses députerent *Jean* (16) qui avoit reçu l'ordination depuis peu d'années des mains de saint Jacques de Nisibe, & qui est le même apparemment, que celui qui souffrit le martyre environ vingt ans après, sous le roi Sapor, avec le prêtre Jacques. Nous n'aurions pas omis dans cette illustre compagnie, saint *Nicolas* évêque de Myre, métropole de la Lycie ; si nous avions des titres suffisans pour maintenir l'opinion de ceux, qui le comptent parmi les Peres du saint Concile.

Gelas. l. 2. c. 27. 35. Menol. & martyrol.

III. Les autres évêques catholiques, quoique moins connûs maintenant devant les hommes, n'étoient sans doute pas d'un moindre mérite auprès de Dieu. La plûpart étoient de glorieux confesseurs de Jesus-Christ, qui s'étoient signalés durant les persécutions de Galere Maximien, de Maximin Daia, & de Licinius. Plusieurs en portoient encore les marques sur le corps, comme nous l'avons remarqué de Pot-Ammon * & de Paphnuce. En général, il y en avoit peu, ou presque point, qui n'eussent souffert quelque tourment, la prison, le bannissement, ou la confiscation de leurs biens. L'Eglise ne prétend pas néanmoins nous faire honorer de telle sorte cette sainte assemblée ; qu'elle veuille nous faire entendre, que de ces 318 Peres qui la composoient, & qui étoient alors catholiques, défenseurs de la divinité du Verbe éternel ; il n'y en eût pas un qui ne méritât un culte religieux après sa mort. Car ce qu'elle sçait de *Marcel* d'Ancyre en Galatie, que les persécutions des Ariens, firent jetter dans le Sabellianisme, pour s'éloigner d'eux ; de *Macedone* de Mopsueste en Cilicie, qui devint Arien dans la suite ; & de quelques autres * encore, à qui Dieu n'accorda point la grace de la persévérance, ne peut lui laisser oublier le discernement qu'elle y doit prescrire. Aussi son intention dans la fête de ce jour, est que nous nous bornions à ce qui s'est fait simplement dans le concile de Nicée, par le mouvement du saint Esprit qui présidoit à l'assemblée.

* Les Grecs ont fait *Potamon* de *Pot-Ammon*.

* Nous ne pretendons pas y comprendre Osius qui n'est tombé que par foiblesse.

IV. L'ouverture s'en fit le XIX de juin, ou dès le XX de mai, l'an de Jesus-Christ 325, dans une grande salle, au milieu du palais, où l'empereur Constantin se rendit, & s'assit sur un petit

siége

Eufeb. l. 3. vit. Conft. c. 10. 11. 12. 13. Theod. l. 1. c. 7. Socr. l. 1. c. 9.

Conftantin favoit fort bien le grec, mais ce qu'il difoit en latin étoit auffi tôt expliqué par un interpréte.

fiége d'or, au haut de la falle; mais hors des rangs des évêques. Il y fut harangué par un prélat des plus apparens, qui étoit affis le premier du côté droit, & que l'on croit avoir été faint Euftathe d'Antioche. Il répondit en latin pour la majefté de l'empire; quoique la plûpart des Peres de l'affemblée, ne fçuffent prefque que la langue grecque, qui étoit celle de tout l'Orient; & la plus étenduë alors dans l'Eglife. La doctrine de l'héréfiarque Arius, qui faifoit le principal fujet de la convocation, fut examinée d'abord & condamnée. On y confirma celle de l'Eglife touchant la divinité du fils de Dieu; & pour aller au-devant des détours & de la fupercherie des hérétiques; on inventa, ou plûtôt, on réfolut d'employer le mot de *Confubftantiel*, pour faire entendre à tout le monde, que le Fils n'eft pas feulement femblable au Pere éternel; mais qu'il eft encore de la même fubftance. Après que l'on fût convenu de ce mot fi redoutable, & fi odieux aux Ariens; & qu'on en eût encore choifi d'autres, qu'on jugea les plus propres pour exprimer la foi catholique; Ofius en dreffa le formulaire, que nous appellons encore aujourd'hui le *fymbole de Nicée*. Tous les évêques y foufcrivirent; ceux même qui défendoient Arius, hors deux * qui lui démeurerent opiniâtrement attachés, & qui fe firent condamner avec lui. Après cette grande décifion, qui a toujours paffé depuis pour une regle de la foi dans l'Eglife; on traita la queftion fameufe de la Pâque, qui faifoit le fecond motif de l'affemblée du Concile. Tous les évêques convinrent de garder l'uniformité par toute l'Eglife dans fa célébration. Le jour en fut fixé au dimanche qui fuivroit immédiatement la pleine lune d'après l'équinoxe du printems; parce qu'il s'agiffoit de faire honorer en ce jour la réfurrection de Jefus-Chrift; & qu'on étoit affûré que Notre-Seigneur étoit reffufcité le dimanche, qui avoit fuivi de plus près la pâque des Juifs. Le Concile pourvût enfuit au fchifme des Meleciens, qui divifoient l'Egypte depuis le commencement du fiécle; on ôta tout pouvoir à leur chef Melece évêque de Lycople; & on lui fit grace du refte, quoi qu'il n'en méritât point. On fit enfuite quelques canons, ou regles générales de difcipline; non pour en établir une nouvelle; mais pour maintenir l'ancienne, qui fe relâchoit. Le nombre en fut fi petit, que l'antiquité n'en comptoit pas plus de vingt; mais le refpect que l'on a eu pour ce faint Concile, a fait paffer fous fon nom, beaucoup d'autres regles qu'il n'avoit pas faites; & dans ces derniers fiécles, les Orientaux lui ont attribué toute l'ancienne difcipline * de l'Eglife.

Homoufios. Ce mot n'étoit pas nouveau parmi les catholiques.

* Theonas & Second.

* Les canons Arabiques du conc. de Nicée.

V.

On fit la cloture du Concile, le XXV jour d'août, après deux mois & une femaine de féance. Il y avoit un mois précifément que commençoit la vingtiéme année du regne de Conftantin. Mais pour rendre la joïe publique plus générale & plus parfaite; il avoit voulu différer jufqu'à la conclufion de cette fainte affemblée, cette fête que l'on appelloit des Vicennales, qui devoit fe célébrer par tout l'Empire, avec une grande folemnité; afin qu'elle fût commune pour l'heureux fuccès du Concile, & de fon regne. Eufebe de Céfarée en Paleftine, y prononça un panégyrique à la loüange de l'Empereur, en fa préfence, au milieu des Evêques. La fête fe termina par un magnifique feftin, que l'Empereur fit à tous les évêques du Concile; & qui fut regardé, comme un facrifice qu'il faifoit à Dieu en actions de graces. Mais nous ne pouvons deviner pourquoi on a choifi le X de juillet, pour honorer la mémoire de ce Concile,

Lipeman. t. 6. Surius t. 4. Baron. an. 325. n. 185. Genebrard. calend.

Herm. l. 2. vit. Ath. p. 391. c. ult. n'ayant ni commencé, ni fini en ce jour. C'étoit celui des Syriens & des autres Orientaux; mais non pas celui des Grecs, qui ont pris en beaucoup d'endroits le XXVIII de mai; en quelques-autres, le lendemain; & en d'autres, encore le dimanche d'avant la Pentecôte, pour Lipom. Sur. faire une mémoire générale des Trois-cens-dix-huit Peres de Nicée. Le prêtre Georges de Césarée en Cappadoce, mal nommé Gregoire, raconte des choses merveilleuses, tant de ces saints Prélats en général, que de la ville de Nicée, qui feroient fort propres à faire voir, comment Dieu auroit voulu manifestement autoriser le culte religieux de ce Concile. Mais Georges, qui est un fort bon témoin du culte qu'on rendoit de son tems à ce Concile, a vécu trop tard, pour pouvoir garantir les faits qu'il avance; n'ayant écrit que vers le milieu du dixiéme siécle.

VI. Au reste, ce Concile n'est pas l'unique, dont les Grecs ayent fait une fête, pour en honorer la mémoire. Après qu'on eut rétabli par tout l'honneur des saintes Images au IX siécle; ils choisirent le XXVI jour de juillet, pour célébrer les *six premiers Conciles œcumeniques*, en une seule fête; & principalement ceux d'*Ephese* & de *Chalcedoine*, tenus contre Nestorius & Eutychès; & depuis encore, ils instituerent la fête du *second Concile de Nicée* à part, celui qui s'étoit tenu au VIII siécle, en faveur des saintes Images; & la remirent à l'onziéme d'octobre, ou plûtôt au dimanche suivant. Mais comme nous ne trouvons point ce culte des saints Conciles, parmi les usages de l'Eglise latine, nous nous dispenserons d'en donner l'histoire dans cet ouvrage; & nous nous contenterons d'avoir proposé celle du premier de ces Conciles, qui a servi de modéle aux autres; & d'ajoûter que les Moscovites, ou Russiens ont suivi les Grecs dans ce culte, comme dans le reste de leurs rits.

Ex Typic. Gr. Papebroch. Ephemer. Gr. Mosc. p. 36. & p. 47. 48. Item Horolog. Græcor.

III. Ste AMELBERGE ou Ste AMALBERGE, Vierge. VIII. siécl.

& IV. Ste AMALBERGE VEUVE, Mere de plusieurs Saints. VII. siécle.

I. L'Eglise des Païs-bas fait en ce jour la fête de deux Saintes du nom d'AMALBERGE; l'une vierge, qui vivoit au huitiéme siécle; l'autre veuve, qui étoit d'un siécle plus ancienne. Celle que l'on honore comme vierge, étoit du païs des Ardennes; & l'on dit qu'elle vint au monde du tems que Pepin & Carloman enfans de Charles Martel gouvernoient la monarchie Françoise sous le titre de maires du palais. On ajoute qu'elle fut religieuse à Munster-Bilsen, qui est aujourd'hui un chapitre de chanoinesses près de Liege. Ce fut pour elle non-seulement une excellente école, où elle apprit à pratiquer toutes les vertus dont Dieu lui avoit mis les semences dans le cœur; mais encore un asyle contre les poursuites & les violences d'un grand seigneur, qui la rechercha long-tems. Elle avoit aimé Jesus-Christ dès sa plus tendre enfance; & dès qu'elle eut connû la vie qu'il avoit menée sur la terre, & les promesses qu'il avoit faites à ceux qui voudroient le suivre, elle avoit renoncé à tout pour l'amour de lui. Pour tâcher de l'imiter dans sa pauvreté, ses souffrances & ses humiliations, elle avoit méprisé les grands biens de sa famille, & rejetté les plaisirs de la vie. Lorsqu'on la vouloit parer de riches habits, & qu'on la vouloit traiter délicatement, elle demandoit si Jesus-Christ en avoit usé de la sorte; & ce grand exemple obligeoit les personnes qui la gouvernoient, à suivre une partie de ses désirs. Avant perdu ses parens avant que d'entrer en

Vers l'an 741.

Radbod hom. ap. Mabill. part. 2. sæc. 3. p. 241.

religion, elle demeura quelques années dans la maiſon paternelle, qui étoit une terre conſidérable ſur l'Eſcaut, avec ſon frere *Rodin*, qui de ſon côté ſe conſacra depuis au ſervice de Dieu, & alla, dit-on, paſſer le reſte de ſes jours au Mont-Caſſin en Italie. Amalberge vivoit déja chez elle auſſi réguliérement qu'elle fit depuis dans le monaſtere; elle paſſoit tout ſon tems dans la retraite, le ſilence, la priere, le jeûne, & le retranchement de tout ce qui pouvoit flater ſes ſens. Elle ne rendoit viſite qu'aux égliſes, & aux hôpitaux. Elle faiſoit profeſſion de n'avoir point de parens plus proches, ni de plus grands amis; que les pauvres de Jeſus-Chriſt à qui elle diſtribuoit tous ſes biens avec joye.

II. Quoiqu'elle fût fort retirée; & qu'elle vécût dans une mortification, qui ſembloit devoir écarter d'elle ceux qui cherchoient à ſatisfaire leurs paſſions; elle ne laiſſa point d'être beaucoup tourmentée, ſur tout par ce ſeigneur dont nous avons parlé, & que quelques-uns ont pris ſans apparence pour l'un des fils du roi Pepin. Les careſſes du jeune homme furent ſi bruſques & ſi violentes, qu'en voulant tirer Amalberge de force, il lui caſſa un os du bras. Cet accident le mit en fuite, & l'empêcha au moins de revenir. La Sainte ayant eu beaucoup de peine à en guérir, & ne ſe jugeant plus en ſûreté dans le monde, crut devoir mettre à couvert dans quelque monaſtere la virginité qu'elle avoit voüée à Jeſus-Chriſt, & ſe retira ainſi à Munſter-Bilſen; où après s'être ſanctifiée dans la pratique de toutes les vertus religieuſes, elle mourut vers l'an 772 âgée d'environ 31 ans. On dit qu'elle fut enterrée à Tempſeck ſur l'Eſcaut, qui étoit un village de ſa ſeigneurie; où elle avoit fait bâtir une égliſe en l'honneur de la ſainte Vierge, qui a depuis porté ſon nom. Son corps n'y demeura néanmoins que juſqu'à ce que le comte Baudoin ſurnommé de Fer, gendre de Charles le Chauve, le fit tranſporter à Gand, & mettre dans l'abbaïe de Blandinberg auprès de celui de ſaint Bertou; ce qui arriva vers la fin du neuviéme ſiécle, auquel le culte de cette Sainte étoit déja tout public dans l'Egliſe. Mais ſes reliques furent brûlées & jettées au vent par les hérétiques du ſeiziéme ſiécle avec celles de ſaint Bertou & de pluſieurs autres Saints, que les comtes de Flandres avoient eu la dévotion de raſſembler à Gand. La principale fête de ſainte Amalberge ſe célebre le x de juillet, qu'on a pris pour le jour de ſa mort; & nous avons encore une homélie ou un panégyrique que Radbod évêque d'Utrecht, qui vivoit à la fin du neuviéme ſiécle, prononça au jour de cette fête en ſon honneur. C'eſt le ſeul titre, dont nous avons cru pouvoir nous ſervir pour parler d'elle; quoique ſix-vingts ans écoulés depuis ſa mort, & la liberté que l'orateur avoit d'orner ſon diſcours, ayent pû ajouter quelque choſe à la vérité des faits. La fête de ſa premiere tranſlation ou de l'arrivée de ſes reliques à Gand, ſe fait le XXVII jour d'octobre; & celle de la ſeconde, le premier jour de mai. Cela ne regardoit ſans doute que le monaſtere de Blandinberg, parce qu'on dit que l'inſtitution de la fête principale de la Sainte ne fut établie à Gand, & dans le territoire qui en a fait depuis le diocêſe, qu'en l'an 1331 par Guillaume évêque de Tournay. Mais elle eſt beaucoup plus ancienne dans les lieux où la Sainte a vécu. Les martyrologes du IX ſiécle n'en font point mention, parce qu'ils parlent rarement des Saints du VIII.

Vers l'an 772.

Ou bras de fer.

Ou l'an 870. ſelon d'autres.

Molan. indic. fol. 9.

§. 2. *Ste AMALBERGE deux fois veuve, mere de sainte Gudule, de sainte Pharaïlde, &c.*

VII siécle.

Molan. ad Usuard. fol. 98.

Surius. t. 4. p. 164.

Baron. not. martyr. p. 289.

Bolland. t. 1. januar. 515. col. 2.

Vit. Pharaïld. & Gudilæ ap. Boll. jan.

LEs églises des Païs-bas font encore aujourd'hui la fête d'une autre sainte AMALBERGE, qui n'est pas moins célebre, & qui est plus ancienne de plus d'un siécle. L'histoire ne nous a point conservé le nom de son pere, qui étoit l'un des premiers seigneurs de la cour de France en Austrasie; ni celui de sa mere, qui étoit sœur du B. Pepin de Landen maire du palais, & gouverneur du roi saint Sigebert, pere de sainte Gertrude & de sainte Begghe, & trisayeul du roi Pepin. Elle naquit vers les commencemens du septiéme siécle; mais ayant perdu ses parens en bas âge, elle fut élevée sous l'autorité de son oncle maternel, qui eut soin de lui procurer une éducation toute chrétienne, comme à ses propres filles. Les sentimens de piété qu'on lui inspira, la portoient à desirer de demeurer toute sa vie dans la virginité, & à se consacrer à Dieu dans cet état, comme fit sa cousine Gertrude. Mais elle n'eut point la force de désobéïr à son oncle Pepin; qui, sans s'arrêter beaucoup à sa répugnance, la maria à un grand seigneur nommé Thierry déja veuf & pere de deux enfans. Elle lui donna une fille nommée Pharaïlde, dont on fait la fête le IV de janvier, comme d'une sainte veuve qui avoit sçû conserver sa virginité dans l'état du mariage. Thierry étant mort quelques années après, Amalberge fut remariée par Pepin, qui étoit tout-puissant dans le royaume d'Austrasie, & qui lui fit épouser le comte Witger, de la premiere noblesse du Brabant. Elle eut de ce second lit deux filles,* qui furent sainte Gudule ou sainte Goule, & sainte Reneilde ou sainte Ernelle, & un fils nommé Emebert ou Ablebert, qui fut, dit-on, évêque d'Arras & de Cambray dans un âge fort avancé. Nous avons parlé de la premiere, qui est la grande patronne de Bruxelles au VIII de janvier. On fait la fête de la seconde au païs de Cleves, comme d'une vierge martire, le XVI de juillet. Celle de saint Emebert leur frere est marquée au XV de janvier. On ne doit point douter qu'une sainteté si généralement répandue sur tous les enfans d'une seule famille, ne fût le fruit de l'éducation que leur mere leur avoit procurée.

Anon. ap. Sur. p. 164.

Amalberge attiroit sans cesse sur eux les bénédictions du ciel, comme sur elle-même, par la pureté de sa vie, par l'ardeur de ses prieres & par la piété des instructions qu'elle leur donnoit. Son mari Witger n'en fut pas exclu. Touché du desir de ne plus servir que Dieu à l'exemple de sa femme, il consentit de bon cœur à une séparation; après avoir pourvû à l'état de leurs enfans communs, qui embrasserent tous la continence. Witger entra quelques années après dans un monastere d'hommes, où il finit heureusement ses jours. Amalberge se retira vers la riviere de Sambre en un lieu qui étoit à elle, selon toutes les apparences; où elle demeura jusqu'à ce que le monastere de Maubeuge eût été fondé par sainte Aldegonde qui lui étoit parente. Elle reçut le voile de viduité & de la religion des mains de saint Aubert évêque d'Arras & de Cambray, & mena une vie pénitente dans les jeûnes, les veilles & la priere continuelle. Elle s'y sanctifia par le saint usage qu'elle fit des graces du ciel; & elle mourut de la mort des justes vers l'an 670 le X jour de juillet, d'où il paroît qu'on a pris occasion de fixer le jour de la mort de sainte Amalberge religieuse de Munster-

Vers l'an 650.

662.

670.

* On lui donne une troisiéme fille nommée Ermelende, dont on n'a pas de connoissance.

Bilſen, dont nous avons parlé. Notre Sainte fut pleurée, & par toutes les religieuſes de Maubeuge, & par tous les pauvres des villages d'alentour, comme leur mere commune. Ce n'étoit pas encore alors l'uſage d'enterrer perſonne dans le monaſtere de Maubeuge, ſur tout lorſqu'elle étoit de conſidération ; & ſainte Aldegonde même qui en étoit la fondatrice & l'abbeſſe, & qui mourut quelques années après, fut enterrée à Courſolre. C'eſt pourquoi on prit la réſolution de porter le corps de ſainte Amalberge à Lobbes, qui étoit un monaſtere d'hommes à quelques lieues de là, fondé depuis quinze ou ſeize ans par ſaint Landelin ſur la riviere de Sambre dans le même diocêſe de Cambray. On n'en peut deviner d'autre raiſon, que la vûe des bienfaits que notre Sainte avoit faits à cette maiſon, comme à beaucoup d'autres monaſteres de l'un & de l'autre ſexe, que l'on avoit bâtis de ſon tems entre les rivieres de l'Eſcaut & de la Meuſe ; outre que ſon mari Witger s'y étoit retiré pour y finir ſes jours dans la profeſſion monaſtique. Son convoi fut accompagné de toutes les religieuſes de Maubeuge, & d'une multitude de peuple, qui en augmenta la pompe. Ses reliques furent tranſportées dans la ſuite des tems à Binche petite ville de Haynaut à deux petites lieues de là, pour être plus à couvert des inſultes des infidelles & des barbares qui faiſoient de fréquentes irruptions dans le païs ; & elles y ſont toujours demeurées depuis. La fête de ſainte Amalberge s'y fait le x de juillet, comme à Lobbes & dans les autres lieux des Païs-bas où ſon culte eſt établi ; & il paroît que c'eſt par erreur, que Molanus ſuivi de Baronius l'a marquée au x de juin. Le martyrologe Romain, qui fait mention de ſainte Amalberge vierge au x de juillet, ne parle de ſainte Amalberge veuve en aucun endroit.

Molan., ad Uſ. fol. 95.
Molan. indice fol. 9.
Bar. not. M. p. 289.

V. S. CANUT Roi de Danemarc, Martyr.

xi ſiécle.

I. *Saxo Gramm. l. 11. hiſt. Dan.*

KNUT ou *Knuton*, que nous appellons communément CANUT, étoit fils naturel de Swein ou Suénon II du nom, roi de Danemarc, & petit neveu du grand Canut, qui ſubjugua l'Angleterre & qui épouſa la mere de ſaint Edouard dont nous avons parlé au v de janvier. Le roi ſon pere, qui n'avoit point d'enfans légitimes, s'étoit mis dans la dévotion, comme il parut par une pénitence publique qu'il voulut bien faire à la vûe de ſes peuples, pour avoir fait mourir un homme injuſtement, eut ſoin de le faire élever par de ſages gouverneurs, qui ſçurent profiter avantageuſement des excellentes qualités qu'il avoit reçues de la nature. Canut répondit parfaitement à leur éducation ; & il ſe perfectionna en peu de tems dans tous les exercices de l'eſprit & du corps, qui convenoient à ſa naiſſance. Ils s'accoûtuma dès ſa premiere jeuneſſe aux pénibles travaux de la guerre ; & il exécuta de grandes & de hardies entrepriſes en un âge, où lés autres peuvent à peine en être les ſpectateurs. Il purgea la mer de pirates, qui déſoloient les côtes ; vainquit les Eſtons, qui exerçoient divers brigandages ſur leurs voiſins ; & domta les peuples de la province de Sembie, qui fut enſuite ſoûmiſe à la couronne de Danemarc. Ces grands ſuccès ſuivis de quelques autres encore, lui frayoient ſans doute le chemin au trône. Mais après la mort du roi Suénon ſon pere, les Danois ſe ſouvenant des périls auxquels ſon courage les avoit expoſés pour le ſeconder, lorſque ſon pouvoir

J. Magn. hiſt. l. 18. c. 11.
Saxo l. 12. fol. 106.

étoit encore limité, craignirent que s'ils lui mettoient la couronne ſur la tête, ſon humeur guerriere ne leur en fît courir encore de nouveaux, & de plus grands. C'eſt pour cette raiſon, qu'ils lui préférerent ſon frere Harauld, qui étoit ſon aîné, mais peu propre au gouvernement, à cauſe de ſa ſtupidité, & de ſa pareſſe qui l'avoit rendu lâche & vicieux. Canut à la grandeur de qui le mérite faiſoit ainſi obſtacle, ſe voyant chaſſé d'un Etat, qui lui devoit ſa gloire & une grande partie de ſa puiſſance, ſe retira en Suede auprès du roi Halſtan, qui le traita comme le demandoit ſa vertu. Harauld, qui ne pouvoit long-tems ſoutenir le poids de la couronne, l'envoya preſſer de revenir, & lui offrit de la partager avec lui. Mais Canut ayant reconnu que c'étoit un artifice pour le perdre, eut aſſez de prudence pour ne pas ſe fier dans ſa mauvaiſe fortune aux promeſſes d'un homme; qui lors même qu'elle étoit la meilleure, lui avoit fait aſſez connoître ſa mauvaiſe volonté. Il fut aſſez généreux pour réſiſter aux occaſions qui ſe préſenterent de faire ſouffrir à ſon païs la peine que méritoit ſon ingratitude. Mais loin de vouloir tourner ſes armes contre lui, il les employa encore pour ſon ſervice; & continua toujours avec le même ſuccès la guerre qu'il avoit commencée contre les ennemis du Danemarc au levant de la Scanie, qui étoit la ſeule province du royaume qui demeurât attachée à lui. Cette grandeur d'ame, qui lui faiſoit ainſi venger l'injure par des bienfaits, ne demeura pourtant pas long-tems ſans récompenſe. Car Harauld étant mort après deux ans de regne, il fut rappellé avec honneur, & élevé ſur le trône qui étoit dû à ſon mérite, par les ſuffrages même de ce frere qui lui avoit été ſi indignement préféré en un païs où l'ordre de la naiſſance ne donnoit point de rang, quand il ſe trouvoit ſeul.

Ses premiers ſoins après ſon élévation, furent d'employer les forces du royaume, pour achever contre les ennemis de l'Etat, la guerre qu'il avoit commencée fort jeune ſous le roi ſon pere,& continuée durant ſon éxil.Il la termina plus glorieuſement encore pour la religion,que pour ſa propre réputation,ou pour l'intérêt de ſa couronne. Car ayant entiérement aſſujetti les provinces éloignées des Cures ou de Curland, au levant de la mer Baltique; de Sembie,ou Samogitie; & d'Eſtonie ou Eſten, qui compoſe maintenant la Livonie,au nord de laLituanie; il parut qu'il ne s'en étoit rendu le maître, que pour y faire régner Jeſus-Chriſt. N'ayant plus d'ennemis à combattre; il ſongea à ſe marier, & il épouſa Ethle ou Adéle, fille de Robert comte de Flandres, dont il eut Charles, ſurnommé le Bon, que l'Egliſe regarde comme un bien-heureux.C'eſt celui qui fut comte de Flandres, & dont nous avons parlé au ſecond jour de mars. Il s'appliqua auſſi-tôt à faire refleurir les loix & la juſtice dans ſon royaume; & à rétablir l'ancienne diſcipline, que l'inſolence & les diverſes entrepriſes des Grands avoient fait relâcher par tous ſes Etats. Il fit de ſeveres, mais de ſaintes ordonnances pour ce ſujet; ſans que ni la proximité du ſang, ni l'amitié, ni telle autre conſidération que ce fût, lui pût arracher l'impunité du crime & du déſordre. Il ne fit rien,qu'avec beaucoup de prudence & d'équité. Mais ce qui devoit faire aimer & reſpecter ſa vertu, lui attira la haine & le mépris des perſonnes les plus puiſſantes, qui ne pouvoient ſouffrir que l'on réprimât la tirannie qu'ils exerçoient ſur leurs inférieurs. Canut ne crut pas devoir s'arrêter à leurs murmures, & à leurs mécontentemens.

Comme son principal objet étoit la gloire de Dieu, & l'intérêt de l'Eglise, il accorda plusieurs graces à ceux qui en étoient les ministres dans son royaume. Et parce que les peuples grossiers & rustiques étoient peu accoûtumés à rendre aux évêques le respect qui leur étoit dû, & qu'il ne pouvoit souffrir qu'on les traitât comme des personnes ordinaires, il ordonna par une déclaration expresse, qu'ils précéderoient les Ducs, & auroient le rang des Princes dans l'Etat; afin de les autoriser, & d'élever par ces honneurs, qui seroient assez inutiles à l'Eglise d'ailleurs, les esprits à la considération de celui qu'ils représentent. Il exempta même les ecclésiastiques de la jurisdiction séculiere; voulant qu'ils n'eussent plus à répondre qu'à leurs évêques. Il fit aussi ce qu'il put pour accoûtumer les peuples à payer les décimes à l'Eglise; mais il n'en put venir à bout. Il fit paroître une magnificence vraiment royale, à bâtir & fonder des églises en beaucoup de lieux; & sa libéralité, à les orner & les enrichir. Il donna même à celle de Roschild capitale de son royaume, la couronne qu'il portoit aux grandes solennités, & qui étoit d'un très-grand prix. Mais comme par cette raison, elle étoit plus exposée au sacrilege des ravisseurs, que les autres richesses du trésor sacré, il fit imposer par les évêques la peine d'excommunication à ceux qui oseroient y attenter. Il fit aussi un édit pour rendre inviolables cette oblation, & les autres effets de sa piété; & pour empêcher qu'on ne pût ravir à l'Eglise ce, dont il se dépoüilloit pour l'enrichir.

Sax. ibid. trad. d'And.

III. C'est ainsi que ce prince qui veilloit sans cesse pour le bien & la grandeur de son Etat, avoit les yeux ouverts, particuliérement sur ce qui regardoit l'avancement de la religion. Sa charité pour ses sujets, étoit si tendre, que pour les décharger de l'incommodité que leur causoit l'excessive dépense de ses freres, que la jeunesse empêchoit de se régler; il se chargea de leur entretien; & laissa seulement à Olaf qui le suivoit, la province de Slefwicx, comme en appanage. Rien n'étoit plus contraire au dessein qu'il avoit de corriger les vices de ses peuples, que la fainéantise & l'oisiveté. C'est ce qui lui faisoit chercher de loüables & utiles occupations, pour les soûtenir dans l'action. Le commerce n'étoit pas assez grand en Danemarc, pour produire cet effet; la stérilité du terrain ne faisoit guéres envie de labourer; & les exercices publics de l'esprit n'étoient que pour un très-petit nombre de personnes. Le Roi méditant sur les moyens de trouver quelque autre expédient, songea que la plus grande gloire que le Danemarc eût jamais acquise, avoit été la conquête de l'Angleterre, faite l'an 1016, par Canut le Grand, & perduë depuis sous ses successeurs. Il crut que s'il entreprenoit de la reconquérir, il donneroit assez d'occupation à ses peuples. Il en communiqua le dessein à Olaf, l'aîné de ses freres; & par son avis, il en fit l'ouverture à ses peuples, qui témoignerent s'y porter avec joïe. Mais il ne savoit pas qu'Olaf agissoit par les mouvemens d'une secrete jalousie, & par l'ambition qu'il avoit de pouvoir par quelque moyen que ce fût, monter sur le trône en sa place. Son habileté & sa pénétration, lui firent néanmoins découvrir quelque chose de suspect dans la suite; mais sa bonté s'opposoit à sa lumiere. Olaf insensible à toutes les faveurs du Roi son frere, & aux devoirs de la nature, couvroit d'une apparence de zele & de fidélité la trahison, dont il espéroit que cette nouvelle entreprise lui faciliteroit le succès. Non content de loüer le dessein du

Roi,il en pressoit l'exécution; non parce qu'il crût qu'il fut possible de recouvrer un aussi puissant royaume qu'étoit l'Angleterre, depuis qu'il étoit entre les mains de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie; mais afin que la difficulté de l'entreprise attirât la haine des peuples, sur celui qui en étoit l'auteur. Il gagna aisément plusieurs des Grands du royaume, qui étoient déja mécontens du Roi, pour les raisons que nous avons rapportées; & il les fit entrer dans ses vûës avec beaucoup de secret, se servant avantageusement du mauvais succès des troupes que Canut avoit envoyées, l'an 1069, au secours des rebelles d'Angleterre contre le roi Guillaume,qui les avoit taillées en piéces. Cependant le roi de Danemarc, qui ne se défioit de rien, partit pour s'embarquer sur sa flotte. Mais Olaf se fit attendre si long-tems, que l'impatience rallentit extrêmement la vigueur de l'armée. Le perfide alléguoit toujours de nouvelles excuses de son rétardement, pour obliger le Roi à partir sans lui; & prendre occasion en son absence de le dépoüiller de son royaume; ou pour ennuïer tellement ses troupes par ses longueurs, qu'elles l'abandonnassent à la fin. D'où il s'ensuivroit, selon son raisonnement, que le Roi tomberoit dans le mépris, s'il ne châtioit pas les déserteurs; ou qu'il se rendroit odieux, s'il les punissoit aussi sévérement qu'ils le méritoient. Cet artifice lui réüssit, & presque tous les soldats se rétirerent. Mais le Roi ayant enfin découvert la trahison, alla avec une troupe de gens choisis à Slefwick, avec tant de diligence, qu'il y surprit Olaf. Il le convainquit de son crime; & ordonna à ses soldats de l'enchaîner. Ils le réfuserent; parce que ces peuples avoient tant de vénération pour les Rois, qu'ils croyoient les chaînes plus dures à supporter que la mort à ceux qui avoient l'honneur d'être de leur sang; parce que les liens sont la marque d'une condition basse & servile; au lieu que la mort est commune à tous les hommes. Mais le prince Eric, son autre frere, se croyant obligé de préférer l'obéïssance qui étoit duë au Roi dans une chose si juste, à l'affection pour un frere aussi méchant qu'étoit Olaf, fit hardiment ce que les soldats ne voulurent point faire. Ne le regardant plus comme un frere, mais comme un traître & un parricide; il oublia ce que la nature auroit demandé en une autre occasion, pour se rendre à ce que la justice exigeoit de lui. Olaf fut donc enchaîné, & envoyé par mer en Flandres, où il fut enfermé dans une citadelle. Les Grands qui avoient part à sa conspiration, ne purent se venger autrement, qu'en formant adroitement de nouveaux retardemens au départ du Roi; ce qui fit que par les sollicitations secretes de leurs émissaires, les soldats qui restoient dans son armée, se débanderent presque tous, sans qu'on sçût à qui s'en prendre.

IV. Le Roi qui avoit toujours en vûë le service de Dieu, crut pouvoir profiter de cette occasion, pour tâcher d'établir le payement des décimes, en faveur de l'Eglise. Il proposa aux peuples pour cela, ou de satisfaire à ce tribut de piété, ou de payer une très-grosse amende, en punition de la désertion générale des troupes. Les peuples choisirent le dernier, tant ils avoient horreur des décimes, qu'ils regardoient comme un joug insuporable, à cause qu'il devoit être perpétuel. Canut fâché de ce choix, & voulant essayer encore de leur faire préférer à une grande incommodité présente, une legere imposition, qui n'étoit proprement que pour ceux qui viendroient après eux; nomma des commissaires pour lever l'amende; afin que le desir de s'en décharger, les portât

tât à aimer mieux payer les décimes. La rigueur qu'apporterent ces commissaires * dans l'exécution de ses ordres, irrita sur-tout les mécontens; qui en prirent occasion de soulever les peuples contre l'autorité du Roi. Les commissaires furent massacrés; & la fureur des rebelles alla si loin, que Canut ne se croyant pas en sûreté dans son palais, se retira à Sleswick avec sa femme & ses enfans; d'où il passa dans l'Isle de Fionie, avec ceux qui lui étoient demeurés fidelles, & qui se trouvoient en assez petit nombre. Il donna ordre en même tems à tout ce qui étoit nécessaire, pour transporter sa femme & ses enfans en Flandres auprès de son beaufrere, s'il ne pouvoit corriger la fortune. Cependant, les rebelles fiers de sa retraite, qu'ils regardoient comme leur premiere victoire, résolurent de venir l'attaquer avec des troupes, & de lui ôter la vie avec la couronne. Canut averti de leurs projets, voulut passer de Fionie en Seland, où consistoit principalement ce qui lui étoit resté de forces. Il en fut détourné par un de ses officiers nommé Blaccon, en qui il se confioit. Ce traître qui entretenoit des intelligences secretes avec les rebelles, voulant l'amuser, lui promit de négocier de telle sorte avec ses peuples qu'il les rameneroit à leur devoir. Le Roi le crut, le laissa aller, comme pour faire son traité. Ce perfide entremetteur, après beaucoup d'allées & de venuës, lui fit croire enfin que toutes choses étoient accommodées; quoiqu'il n'eût rien fait que pour tramer sa perte, & le livrer à ses ennemis. Canut qui se reposoit sur sa bonne foi; & qui joignant la piété à la clemence, aimoit beaucoup mieux dissiper cette tempête, en implorant la miséricorde de Dieu sur lui & sur ses peuples, que de l'appaiser en répandant le sang de ses sujets; alla faire ses prieres dans l'Eglise de saint Alban. Il y fut assiegé par une troupe de rebelles, que Blaccon avoit instruits. Les soldats de sa garde, conduits par les princes Eric & Benoît, freres de sa majesté, allerent généreusement à eux plûtôt pour mourir avec leur maître, que dans l'espérance de pouvoir le défendre contre une si grande multitude de gens armés. Benoît fut tué à la porte de l'Eglise, après en avoir long-tems disputé l'entrée aux rebelles avec un courage extraordinaire. Eric s'étant trouvé enveloppé en dehors dans un bataillon, traversa seul la foule l'épée à la main; mais il ne pût rentrer dans l'Eglise. Le Roi voyant que le péril étoit inévitable, abandonna le soin de son corps pour ne plus penser qu'à sauver son ame. Il se confessa avec la même tranquillité d'esprit, que s'il n'eût couru aucune fortune; & comme il prioit au pied de l'autel, il fut percé d'un dard, lancé par une fenêtre. Il mourut dans son sang, les bras étendus, comme une victime qui s'offroit à Dieu pour l'expiation des péchés du peuple, & des siens; dans le lieu même, où Jesus-Christ, comme hostie sans tache, s'offroit à son pere pour le salut de tous les hommes. Mais si Canut reçut par cette espece de martyre la récompense de sa vertu, & de la fidélité avec laquelle il avoit servi Dieu toute sa vie; Blaccon reçut en même tems celle de ses crimes, & de sa perfidie; ayant été tué à la tête des furieux. La Reine se retira aussi-tôt en Flandres avec son fils Charles; laissant dans le païs ses deux filles Ingerthe & Cecile, qui furent mariées en Suéde, où se réfugia aussi le prince Eric, lors qu'il vit que les Danois avoient fait revenir Olaf son frere, pour le mettre sur le trône.

* Toston & Horte.

L'an 1087.

Saxon le Grammairien, auteur de grand poids, qui vivoit dans le siécle suivant, témoigne, que Dieu attesta la V.

ſainteté de Canut, par divers miracles contre l'inſolence des Danois, qui oſoient faire paſſer leur parricide pour une acte de piété ; comme s'ils avoient délivré leur païs de la tyrannie par ſa mort. Il ajoûte, que ces miſerables, ne pouvant obſcurcir l'éclat de ſes miracles, qui continuoient encore de ſon tems en faveur du Saint; ils aimerent mieux dire, que Dieu lui avoit pardonné ſes injuſtices, en lui accordant la pénitence à la mort, que d'avoüer leur crime. Mais leurs deſcendans reconnurent enfin ſa ſainteté par un culte public, qui fut rendu à ſa mémoire. Pour expier par quelque ſorte de réparation, le crime de leurs peres; ils dreſſerent des autels & des Egliſes à Dieu, en l'honneur de ſaint Canut; & y établirent ſa fête le x de juillet, qui fut celui de ſa mort; & le XIX d'avril qui fut celui de ſa tranſlation. Boll. t. 2. april. p. 618. col. 2. On ne ſait pas préciſément combien il vêcut, ni combien il régna; mais on a ſujet de mettre le tems de ſa mort à l'an 1087, plûtôt qu'en 1081; quoique le x jour de juillet, tombât en un ſamedy, auquel il fut tué en l'une & l'autre de ces années. Le martyrologe Romain, qui le qualifie martyr, en fait mention au VII de janvier. Mais ce jour eſt celui de la mort & de la fête d'un autre *S. Canut*, qui étoit ſon neveu, & dont nous croyons pouvoir dire ici un mot, pour ôter la confuſion.

XI & XII ſiécles.

De S. CANUT duc de Juthland, ou de Sleſwick, Roi des Obotrites; c'eſt-à-dire, de Holſtein & Meckelbourg, Martyr.

VI. Né vers l'an 1094. Saxo Gramm. hiſt. l. 13. Helmold. chr.

SAint CANUT, ſurnommé *Lavvard*, étoit fils d'Eric le Bon, dont nous venons de parler dans la vie de ſaint Canut ſon frere, roi de Danemarc, & petit-fils du roi Suénon, qui avoit eu cinq fils naturels, tous Rois ſucceſſivement après lui. Après la mort de ſon oncle Olaf, en qui la vengeance divine, ſembloit avoir pourſuivi le meurtre de ſaint Canut, durant tout ſon regne, par une famine horrible, & d'autres fleaux qui déſolerent le Danemarc; ſon pere Eric fut rappellé de Suéde, pour monter ſur le trône, comme l'avoit été ſaint Canut, après Harauld. Eric avoit trois fils, dont il n'y avoit que le jeune Canut, qui fut legitime, l'ayant eu de ſa femme Botilde. Le repentir de ſes péchés, lui ayant inſpiré le deſir de quitter le païs, Vers l'an 1105. pour faire avec ſa femme le pelerinage de Jéruſalem; il établit vice-roi ſon frere Nicolas, à qui il recommanda le ſoin de ſes enfans, & ſur tout de Canut, qui devoit lui ſuccéder, comme l'unique heritier de ſa couronne. Etant mort en chemin dans l'iſle de Chypre & ſa femme auſſi; Nicolas par la ceſſion volontaire de ſon frere aîné Ubbon, ſe mit en poſſeſſion du royaume de Danemarc; alléguant la jeuneſſe, comme une raiſon d'excluſion pour ſon neveu Canut, qui s'élevoit alors ſous la conduite de Skyalmon, gouverneur des iſles de Seland & de Rugen, homme d'une grande ſageſſe, & d'une probité reconnuë. Il lui fit épouſer Ingiburge niéce de la reine Marguerite ſa 1118. femme, & lui donna de l'emploi dans ſes armées. Canut fit paroître ſon courage & ſa fermeté, dans les dangers; ſon déſintéreſſement, dans la perte des biens de ſon pere & de ſa mere, qui périrent en mer, comme il les faiſoit tranſporter de Seland en Fionie; ſa vertu, dans les occaſions du péché qu'il évita toujours avec ſoin; & ſa piété, dans l'amour qu'il avoit pour ſa religion. La crainte qu'il eut que le Roi ſon oncle ne lui fit perdre la vie, pour aſſûrer à ſon fils Magnus la couronne qui lui appartenoit; le fit fuir auprès de Lothaire duc de Saxe, qui fut depuis Empereur. Il revint néanmoins

ſous la bonne foi de Nicolas, qui lui donna, ou lui fit acheter au prix de ſon patrimoine, la principauté de Sleſwick, avec le titre de duc de Danemarc en Juthland. Il lui confia auſſi la conduite de ſon armée contre Eric ou Henri ſurnommé Godeſchalch, prince de Wenden & des Sclaves, que l'on appelloit Obotrites. Il eut eu toujours l'avantage ſur cet ennemi; mais il uſa ſi généreuſement de ſes victoires, qu'il s'en fit un ami, & le réconcilia avec ſon
1122. oncle le roi de Danemarc. La reconnoiſſance qu'en eut Henri, qui étoit d'ailleurs ſon couſin germain, par ſa mere Sirithe ſœur des cinq Rois conſécutifs de Danemarc; fit qu'il le déclara ſon ſucceſſeur, & l'héritier de tous ſes Etats, au préjudice de ſes enfans même. Lothaire étant parvenu à
1125. l'Empire l'an 1125, érigea ces Etats en titre de royaume, & déclara Canut roi des Obotrites; tant afin de conſerver l'amitié d'une perſonne, dont il connoiſſoit la vertu par lui même, que pour l'exciter à maintenir les limites de l'Allemagne, & du Danemarc en paix, par le ſuccès de ſes armes. Elles furent toujours heureuſes; mais quelque facilité qu'eut Canut à faire de nouvelles conquêtes; il aima mieux procurer la paix à tous ſes voiſins, réconcilier ſes freres, ſes couſins, & les autres Princes & Seigneurs qui étoient mal enſemble; & ſe renfermer dans les bornes de ſon nouveau royaume, pour y faire fleurir les loix & la religion.

VII. Mais cette proſpérité dont il plaiſoit à Dieu de récompenſer dès cette vie la fidélité avec laquelle Canut le ſervoit, excita une étrange jalouſie dans le cœur de ſon couſin Magnus. Celui-ci ſachant que la couronne de Danemarc, que portoit ſon pere Nicolas, étoit dûë à notre Saint, craignit qu'il ne ſe mît en devoir de la recouvrer & de l'en priver. C'eſt ce qui lui fit prendre des deſſeins criminels contre ſa vie, en quoi il lui étoit d'autant plus facile de réüſſir, que Canut faiſoit beaucoup de ſéjour en Danemarc; ſoit à Roſchild, à la cour de ſon pere; ſoit à Sleſwick, capitale de ſa duché de Sud-Jutland. Il tâcha d'abord de le mettre mal avec ſon pere par des calomnies atroces. Mais n'ayant pû y réuſſir, il réſolut de ſe faire lui-même l'exécuteur de ſon crime, auquel il ſe contenta d'aſſocier trois ou quatre gentilshommes. Ces conjurés mirent quelques compagnies de ſoldats en embuſcade dans un bois de l'iſle de Falſterland, par où ils ſavoient que Canut devoit paſſer en revenant de Roſchild au païs des Obotrites. Magnus voulut lui tenir compagnie, afin qu'il ne ſe doutât de rien; & l'empêcha même de ſe faire ſuivre de ſes gardes, qu'il lui fit envoyer par un autre chemin. Lorſqu'ils furent près de l'embuſcade, Magnus le prit aux cheveux; & ſans lui donner le loiſir de tirer l'épée, il lui fendit la tête de la ſienne; & les autres conjurés acheverent de le tuer. Il fut enterré ſans beaucoup d'appareil à Ryngſtad, par les enfans de ſon ancien gouverneur Skyalmon. Mais on prétend que Dieu releva le mérite & la ſainteté de ſon ſerviteur, par l'éclat de divers miracles, qui firent vivre honorablement ſa mémoire dans l'Egliſe, qui lui a décerné le culte des martyrs, comme à ſaint Canut ſon oncle, quoiqu'il n'eût point ſouffert préciſément ni pour la foi, ni pour la juſtice. Sa fête eſt marquée au VII de janvier, comme au jour de ſa mort, dans preſque tous les martyrologes où il eſt mention de lui. On n'a point eu intention d'en parler dans le Romain moderne; quoi qu'on ait pris ſon jour, pour marquer ſon oncle. Les miracles firent lever ſon corps de terre, environ quin-

Vers l'an 1133.

Bolland. t. 1. jan. p. 391. n. 2. Molan. ad Uſ. Caniſ. Galeſin. &c.

ze ans après sa mort ; & l'on en fit depuis une translation solemnelle, dont la fête se renouvella tous les ans au XXV de juin. Après la mort de tous ceux qui avoient eu part à son assassinat, son fils postume Waldemar ayant été élevé sur le trône de Danemarc, où sa postérité régna long-tems ; envoya des ambassadeurs à Rome, avec des informations de la vie & des miracles de son pere, pour solliciter sa canonisation auprès du Pape. Il l'obtint facilement ; & lors qu'on eut reçu le bref, il assembla des évêques de Danemarc, de Suede & de Norvege à Ryngstad, où se fit la cérémonie de la canonisation le lendemain de la saint Jean, ensuite de la translation, dont nous avons parlé. Il y fit en même tems sacrer roi, son fils Canut, qui n'avoit que sept ans ; afin que la considération du Saint, rendît la chose plus auguste & plus inviolable.

XI. JOUR DE JUILLET.

S. PIE PREMIER DU NOM, Pape.

II. siécle.

I.

L'an 142.

PIE fils de Rufin, natif de la ville d'Aquilée ; étant venu servir l'église Romaine du tems des empereurs Adrien & Antonin, fut choisi pour la gouverner, après la mort du pape saint Hygin ; qui arriva selon l'opinion la plus probable, en l'année de Jesus-Christ 142, la quatriéme du regne d'Antonin. Son pontificat fut assez tranquille, sous un prince à qui la douceur naturelle, avoit même fait donner la qualité de Débonnaire. Nous ne doutons pas que dans l'intervalle de quinze ans qu'il dura, ce saint Pape n'ait fait beaucoup d'actions remarquables, & de réglemens utiles à l'Eglise ; mais l'histoire ne nous en a rien conservé. Ce que l'on en a rapporté dans les siécles postérieurs, n'a nulle autorité ; & l'on est tout accoûtumé maintenant à regarder comme fausses suppositions, les deux épitres décrétales, qu'on lui avoit attribuées ; & deux autres lettres adressées sous son nom à saint Just évêque de Vienne. Ce que l'on dit de son frere Hermès, auteur prétendu d'un livre écrit par le commandement d'un Ange, qui lui étoit, dit-on, apparû sous la forme d'un pasteur, paroît avoir été imaginé sur l'histoire de saint Hermas disciple des Apôtres, qui au sentiment des anciens, écrivit le fameux livre du Pasteur, sous le pontificat de saint Clement.

Iren. l. 3. c. 3. Euseb. hist. l. 4. c. 11. Tillem. tom. 2. p. 312. & p. 654. Pearss. op. postum. p. 265. & seq.

Pontifical. anni 354. ap. Bucher. Cycl. p. 270.

II. Durant celui de saint Pie ; l'église Romaine fut attaquée par divers hérétiques, auxquels il s'opposa, selon l'obligation que lui en imposoit son ministére ; en quoi, il eut la joïe de se voir puissamment secondé par saint Justin le Philosophe, qui avoit formé dans Rome une école de piété ; & qui composa de son tems, sa grande apologie pour les Chrétiens. Celui des ennemis de l'Eglise, qui semble avoir excité le plus la vigilance du saint Pape, est l'heréfiarque Valentin, qui se trouvoit alors à Rome, & qui y faisoit de grands progrès, selon que nous l'apprenons de saint Irenée. C'est aussi à son pontificat, qu'il faut rapporter ce que saint Epiphane, dit, que l'on vit arriver à Rome, après la mort du Pape saint Hygin, au sujet d'un autre heréfiarque nommé Marcion. Cet homme ayant été excommunié pour quelque desordre par son propre pere, qui étoit évêque dans une ville de la province du Pont, vint à Rome demander la communion aux anciens de cette Eglise, qui restoient encore d'entre les disciples

L'an 150.

Iren. l. 3. c. 4.

Ep. hær. 42. c. 1. & 2.

des Apôtres. Aucun d'eux ne voulut la lui accorder ; & tous alleguérent qu'ils ne le pouvoient ſans la permiſſion de ſon pere leur ſaint collégue. C'eſt ainſi que les prêtres de l'ancienne Egliſe, appelloient les Evêques ſans ſcrupule, ſur-tout lors qu'ils parloient en corps ; ſoit qu'ils euſſent leur propre Evêque à leur tête ; ſoit qu'ils euſſent le gouvernement de leur Egliſe en main, durant la vacance du ſiége. La conduite que Marcion tint depuis, juſtifia ce refus que lui firent les prêtres de Rome, ſoûtenus par leur évêque ſaint Pie. Car au lieu de ſe ſoûmettre aux canons de la diſcipline, il fit ſchiſme ; & il ſe jetta dans le parti de Cerdon, dont il embraſſa l'héréſie. Saint Pie mourut vers l'an 157, après avoir tenu le ſiége apoſtolique environ quinze ans. On dit qu'il fut enterré au bas du mont Vatican, près du tombeau de ſaint Pierre, l'onziéme de juillet. Adon a marqué ſa fête en ce jour, dans ſon martyrologe ; ce qui a été ſuivi par ceux qui ſont venus après juſqu'au Romain moderne. Dans ce dernier, notre Saint eſt qualifié *martyr* ; ce que Baronius a tâché de nous perſuader dans ſes annales, comme dans ſes remarques ſur ce martyrologe. Mais il ne prouve rien nulle part ; & les anciens qui ont parlé de notre ſaint Pape, n'ont point ſçû apparemment s'il avoit fini ſa courſe par l'effuſion de ſon ſang.

L'an 157.

Boll. april. tom. 1. p. 23. prælim.

Ann. 167. n. 1. Item. not. ad mart.

AUTRES SAINTS DU XI JOUR DE JUILLET.

I. S. JEAN, EVESQUE *de Bergame, & Martyr.*

VII ſiécle.

Vers l'an 656.

JEAN fut conſidéré comme l'un des plus ſavans & des plus ſaints Prélats du ſeptiéme ſiécle de l'Egliſe. Il fut fait évêque de Bergame, dans la Lombardie du tems du roi Aripert, & du pape Vitalien. Aripert faiſant profeſſion de la foi catholique, donna lieu à notre ſaint Evêque de purger ſon diocêſe de l'heréſie Arrienne, dont les Lombards l'avoient infecté du tems de ſes prédéceſſeurs. Il vint à bout de chaſſer de Bergame ceux qui ſuivoient les impiétés de cette ſecte ; & il fut aſſez heureux pour ramener à la foi catholique, toute la ville de Farre, qui étoit une iſle de la riviere d'Adda. Il joignit encore ſes forces avec celles de Jean Bon, évêque de Milan, ſon ami particulier, pour déclarer une guerre ſainte à ces hérétiques, dans toute l'étenduë du royaume de Lombardie, où ils avoient régné ſi long-tems. Rien ne contribuoit tant aux fréquentes victoires qu'il remportoit ſur eux ; que cette capacité qu'il avoit acquiſe, par ſon grand ſavoir ; jointe à l'opinion que l'on avoit de ſa ſainteté ; & qui le faiſoit regarder, comme un homme, qui prouvoit ſa doctrine, par des miracles. Ses ſuccès, furent un peu retardés, durant la diſcorde des deux freres Pertarite & Codebert, à qui Aripert avoit laiſſé ſon royaume. Grimoald, duc de Benevent, ſçut ſi bien profiter de leur diviſion, qu'il les chaſſa tous deux, & ſe rendit le maître de la Lombardie. On avoit tout ſujet de craindre qu'il ne rappellât avec lui l'Arianiſme, dont il faiſoit profeſſion, & qu'il avoit toujours favoriſé. Mais l'évêque de Bergame travailla ſi heureuſement à l'inſtruire, qu'il lui fit quitter l'erreur, pour embraſſer la foi catholique. Après la mort de ce Prince, & celle de ſon fils Garibald, qui ne fut pas un an ſur le trône, Pertarite fils d'Aripert, fut rappellé pour y remonter ; & il ſoutint aſſez bien ce que Jean de Bergame & les autres évêques catholiques faiſoient dans ſes Etats, pour y rétablir la foi orthodoxe dans ſa pureté. Jean s'employa auſſi,

Sigon l. 2. de regn. Ital. p. 42.

L'an 661.

Sigon. p. 46.

673.

680.

pour empêcher le Monothélisme d'y pulluler. Il alla pour ce sujet à Rome l'an 680, où il assista au Concile que le pape Agathon y tint le XXVII de mai.

Coll. conc. t. 6.

A son retour, il continua avec son zele ordinaire à rétablir la pureté de la foi, & celle des mœurs dans son païs. Il reprenoit les grands & les petits avec une vigueur égale, lors qu'il s'agissoit de les retirer du péché. Cette liberté lui auroit été funeste, si Dieu n'eût fait connoître, par un effet visible de sa protection, qu'elle venoit de lui. Un jour que le Saint étoit à table avec le prince Cunibert, que le roi Pertarite son pere, avoit associé à la couronne dès l'an 679, & que l'on traitoit de Majesté depuis ce tems; il lui fit quelque remontrance sur quelque chose qu'il disoit ou qu'il faisoit contre la justice. Le jeune Roi s'en offensa de telle sorte, qu'il résolut de le perdre. Il avoit dans son écurie, un cheval fougueux, que personne n'osoit monter. Il le fit conduire à l'hôtellerie du saint évêque, & ne permit point qu'on lui en donnât un autre, pour s'en retourner de Pavie à Bergame. Le Saint fut obligé de monter le cheval, qui se trouva si doux qu'il n'en reçut aucune incommodité. Cunibert l'ayant appris, fut touché de cette merveille; & pour réparer sa faute, en quelque sorte; il lui fit présent du meilleur de ses chevaux, qu'il avoit coûtume de monter lui-même, & lui rendit toutes sortes d'honneurs, tant qu'il vêcut. Mais le Saint ne demeura point long-tems au monde, après cet événement. Car les Ariens, ne pouvant souffrir que ce généreux défenseur de la divinité de Jesus-Christ, les poursuivît toujours avec la même vivacité; crurent qu'ils ne pourroient délivrer leur secte, qu'en lui ôtant la vie. Ils le firent tuer par des assassins; & par leur crime, ils lui procurerent la couronne du martyre l'onziéme de juillet de l'an 683. Le martyrologe Romain en fait mention en ce jour, comme d'un martyr.

Paul. diac, hist, Longob. l. 6. c. 8. seu c. 3. Sigon supr, p. 49.

L'an 683.

II. SAINT HIDULFE, Evêque ou Corévêque de Tréves.

VII & VIII siécles,

I.

Ap. Mosandr, seu Sur. ad d. xj. jul,

Saint Hidulfe, que le vulgaire appelle saint *Hidou*, étoit né en Baviere, selon l'opinion commune; & ayant été admis à la cléricature, il avoit servi pendant quelques années l'église de Ratisbonne, jusqu'à ce que se sentant touché du desir de se consacrer encore plus particuliérement au service de Dieu, il quitta son païs pour aller dans quelque solitude travailler uniquement à son salut. On prétend qu'il vint dans le diocèse de Tréves, & qu'il y trouva une retraite favorable à son dessein, soit dans un hermitage, soit dans un monastere de la ville même. On ajoute que sa vertu le fit bien-tôt connoître de ceux, auxquels il s'étoit flaté de pouvoir demeurer caché; & que sa réputation le fit choisir après la mort de saint Numerien, pour être fait évêque de Tréves en sa place. Ceux qui prétendent que saint Basin fut immédiatement successeur de saint Numerien ne conviennent pas de ce fait; & il est difficile de bien combattre les raisons qu'ils ont de n'en point convenir. Mais rien ne nous empêche de croire que saint Hidulfe fut élû alors corévêque de Basin, & qu'il ait fait pendant quelques années les fonctions épiscopales dans le diocèse de Tréves. Il y travailla; non pas comme un mercenaire, qui ne cherche que ses propres interêts; mais avec toute la vigilance, tout le zele & toute la charité d'un véritable pasteur qui aime son troupeau. On prétend que ce fut lui qui fit la translation des

Le Cointe ann. 666.

Chron. Senon. t. 3. Spicil. p. 284. 285. & seq. Mabill. sæc. 3. part. 2. p. 477. Bult. l. 3. c. 34. n. 5. 6.

corps de saint Maximin, de saint Paulin, de saint Agrice, de saint Nicesse évêques de la ville, & de quelques martyrs du païs. Cependant les grandes occupations du ministere épiscopal, au lieu d'étouffer ou de divertir en lui l'amour de la solitude, ne firent que l'allumer encore davantage par la vûe des difficultés & des dangers qui accompagnent les obligations des pasteurs de l'Eglise, & par le souvenir des délices spirituelles qu'il avoit goûtées dans la retraite, lorsqu'il ne se trouvoit chargé que du soin de sa sanctification particuliere. Soit donc qu'il se crût indigne de gouverner l'Eglise de Dieu, soit qu'il se crût obligé de préférer le soin de son salut à celui des autres, il quitta le troupeau qui lui étoit si cher d'ailleurs, pour aller se cacher dans la solitude, où il croyoit que Dieu l'appelloit. Pour ne rien faire néanmoins que sur l'avis des personnes éclairées & spirituelles, il alla consulter l'évêque de Toul, qui le confirma dans sa résolution ; & il se retira dans les affreux deserts des monts de Vosge, qui servoient déja de retraite à beaucoup d'excellens serviteurs de Dieu, qui vivoient hors du commerce & de la société des hommes.

Ap. Mosan. & le Coint. an. 667. n. 34.

Eborin.

L'an 671. ou 676.

II. Il n'y fut pas long-tems sans se voir poursuivi & environné de diverses personnes, que l'odeur de sa vertu attiroit à lui. La peine qu'il eut de renvoyer malgré eux ceux qui souhaitoient servir Dieu sur ses exemples, & sur ses instructions, l'obligea de pourvoir aux moyens de les mettre à couvert des injures de l'air & de l'insulte des bêtes. Il obtint des abbés de Senones & d'Estival une place qui étoit entre ces deux monasteres, & qui faisoit partie des terres de l'un & de l'autre. Il y en bâtit un troisiéme, qui fut appellé Moyen-moûtier pour cette raison, outre qu'il se trouvoit encore entre deux autres, savoir celui de Jointures ou de saint Dié, & celui de Bodon-munster. De sorte que ces cinq monasteres à une petite distance les uns des autres dans le diocèse de Toul faisoient dans leur situation une espece de croix, dont le cœur où le centre étoit Moyen-moûtier. Saint Hidulfe le remplit bien-tôt de disciples qu'il forma sur la regle de l'évangile la plus exacte. Il fit une liaison particuliere avec saint Deodat que nous appellons vulgairement saint Dié, qui ayant quitté l'évêché de Nevers par un motif semblable à celui de notre Saint, & à celui de saint Gombert évêque de Sens fondateur de Senones, s'étoit réfugié dans le desert du Val-de-Galilée, où il avoit bâti le monastere de Jointures, changé long-tems après en un chapitre de chanoines qui porte maintenant son nom aussi-bien que la ville qui s'y est formée. Hidulfe & Deodat postés à deux lieues environ l'un de l'autre, se rendoient visite une fois tous les ans pour s'éclaircir & se soutenir mutuellement dans la carriere commune de la vie spirituelle où ils étoient entrés. Au jour destiné pour cette visite ; ils partoient à la même heure pour venir l'un au devant de l'autre. Lorsqu'ils s'étoient joints, ils se mettoient à genoux sur la place même de leur rencontre ; & après avoir fait oraison, ils se donnoient le baiser de paix, & s'entretenoient ensuite du séjour futur de l'autre vie. Ce saint commerce dura près de huit ans. Mais nous ne pouvons pas assûrer précisément s'il faut mesurer cette espace de l'année 671 à la 679, ou de l'année 676 à la 684. Quoiqu'il en soit, ce fut au bout de ce terme, que saint Hidulfe perdit cet excellent ami, si l'on peut dire que les Saints font une perte, lorsqu'ils se laissent devancer par celui qu'ils doivent suivre dans le re-

L'an 679. ou 684.

pos éternel où ils aspirent & où ils se conduisent.

III. Comme saint Deodat avoit recommandé sa communauté à saint Hidulfe en mourant, les religieux de Jointures ne voulurent point avoir d'autre abbé que lui. Notre Saint se vit ainsi obligé de se charger de leur conduite. Il les gouverna néanmoins, sans quitter Moyen-moutier; & il mit à Jointures un vicaire, qui y fit les fonctions de prieur. Il entretint ces deux maisons dans une union admirable; & en l'honneur de celle qui avoit été entre saint Deodat & lui, il permit aux religieux de l'une de visiter ceux de l'autre une fois l'an tour à tour. Il continua les rudes exercices de sa pénitence depuis la mort de saint Deodat, pendant l'espace de vingt-huit ans que Dieu le laissa vivre après son ami, avec un courage & une uniformité de conduite qui surprenoit tout le monde. Il étoit d'une santé si robuste, que dans sa derniere vieillesse même, il s'occupoit encore au travail des mains, & en gagnoit ce qui étoit nécessaire pour fournir à sa nourriture & à ses habits. Il avoit en un haut dégré le don de componction, que son exemple seul inspiroit aux autres, sans qu'il fût obligé de la leur prêcher. Le nombre de ses disciples s'accrut de telle sorte, qu'il se vit le pere de près de trois cens religieux, dont les uns demeuroient à Moyen-moutier, les autres aux environs dans diverses cellules. Il faut sans doute comprendre dans ce nombre ceux du monastere de Jointures, qui se considéroient comme ses veritables enfans; quoiqu'il eût toujours la modestie de les regarder comme étant à saint Deodat son ami. Il eut au reste tant de tendresse pour eux, que songeant à se décharger & à se procurer du tems treize ans avant sa mort, pour vacquer à la contemplation, il ne voulut pas quitter la conduite du monastere de Jointures. Il aima mieux se démettre de Moyen-moutier, auquel il donna Leudebaud pour abbé en sa place. Il voulut faire voir combien lui étoit précieuse la mémoire d'un si saint ami, qui l'avoit conjuré par tout ce qu'il y avoit de plus sacré dans leur amitié, d'avoir soin de ses disciples. Pour s'exciter à supporter la peine que lui donnoit cet emploi; il se représentoit sans cesse les reproches que l'ami lui feroit un jour devant Dieu, s'il n'exécutoit pas sa derniere volonté avec la fidélité qu'il lui avoit jurée. Il fit encore plus; car l'abbé Leudebaud étant mort neuf ans après l'avoir établi dans la supériorité, il reprit l'administration de Moyen-moutier. Il vécut encore quatre ans depuis, & il mourut enfin comblé des graces du ciel, dont il plut à Dieu de lui faire un mérite qui fut récompensé d'une gloire éternelle. On croit que sa mort arriva l'an 707, ce qui suppose, qu'il auroit abandonné le diocèse de Tréves dès l'an 671; car chacun convient qu'il vécut 36 ans dans les deserts de Vosge, depuis cette retraite. Ceux qui le font vraiment évêque de Tréves, & qui lui donnent dix ans d'épiscopat entre saint Numerien & saint Basin, ne croyant pas pouvoir mettre sa retraite avant 676, se trouvent obligés de reculer sa mort à l'année 712 ou 713; mais il n'est pas aisé de soutenir l'opinion de ceux qui l'avancent à l'an 692. Avant que de rendre l'esprit, il nomma Raimbert pour lui succéder dans la conduite de l'abbaïe de Moyen-moutier, & Marcinan pour gouverner celle de Jointures ou de saint Dié. Il fut enterré avec une pompe religieuse dans l'église de Moyen-moutier, où l'on y fit la translation de ses reliques l'an 956, que l'on a toujours depuis conservées avec

Bult. supr.

L'an 694. ou 700.

Monach. Vall. Galil. vit. Deod. ap. Sur. ad d. 19 jun.

L'an 707.

Mab. & Bul.

Le Cointe &c.

Rich. chron. Senon. Mabill. supr. p. 485. n. 28.

avec beaucoup de vénération. Cette abbaïe eſt encore aujourd'hui aux Benedictins de la congrégation de ſaint Venne évêque de Verdun, que l'on appelle auſſi du nom de notre Saint, *la Congrégation de ſaint Hidulfe*. Sa fête eſt marquée à l'onziéme de juillet, dans les martyrologes de France, d'Allemagne, & des Païs-bas, & dans ceux de l'ordre de ſaint Benoît. Mais le Romain moderne, n'en fait point mention.

XII. JOUR DE JUILLET.

SAINT JEAN GUALBERT Abbé, Fondateur de l'ordre de Val-lombreuſe.

XI ſiécle.

I. *Blaſ. Melaneſ. ap. Sur. p. 169.*

JEAN GUALBERTI; c'eſt-à-dire, fils de Gualbert, gentilhomme Florentin, nâquit à Florence en Toſcane, vers le commencement de l'onziéme ſiécle. Il fut élevé conformément aux inclinations de ſes parens, qui ne reſpiroient que l'air du monde. Son pere, qui ſuivoit la profeſſion des armes, lui fit prendre, autant qu'il lui fut poſſible, tous les ſentimens de ſon humeur guerriere & violente. Il voulut le rendre vindicatif comme lui, dans une mortelle inimitié, qu'il avoit contractée contre un autre gentilhomme du païs, qui avoit tué ſon couſin. Le voyant capable de ſe ſervir de ſon épée; il l'engagea à chercher de ſon côté, comme il faiſoit du ſien, les occaſions de venger la mort de leur parent. Jean s'y porta avec aſſez d'ardeur; mais pourtant moins par ſon propre mouvement, que pour obéïr à ſon pere. Un jour qu'il revenoit d'une terre de la campagne à Florence; méditant en ſon eſprit ſur les moyens de pouvoir joindre le gentilhomme homicide; Dieu permit que cet ennemi, ſans s'être précautionné, lui vint à la rencontre dans un paſſage ſi étroit, que ni l'un, ni l'autre ne pouvoient ſe détourner. Jean crut devoir profiter de l'avantage, que la fortune lui préſentoit; & mettant la main à l'épée; il ſe préparoit à la lui paſſer au travers du corps, en lui faiſant entendre qu'il s'agiſſoit de lui faire expier le meurtre commis en la perſonne de ſon couſin; & d'éteindre les reſſentimens de ſon pere dans le ſang du coupable. Le gentilhomme, qui ne s'attendoit à rien moins, qu'à une telle rencontre, voyant qu'il n'avoit point d'armes; & qu'il ne pouvoit d'ailleurs ſe tirer d'un ſi mauvais pas; deſcendit de cheval, tout ſaiſi; ſe jetta aux pieds de Jean; & lui demanda la vie, au nom de Jeſus-Chriſt crucifié. Sa ſoûmiſſion, jointe à une priere, à laquelle il ne s'attendoit pas, le déſarma tout d'un coup. Car entendant prononcer le nom de *Jeſus crucifié*; il ſe ſouvint que le Sauveur étant en croix, avoit pardonné à ſes meurtriers, & demandé miſéricorde pour eux à ſon Pere éternel. Il tendit la main au ſuppliant, lui déclara qu'il lui pardonnoit de bon cœur, en ce nom; & lui promit ſa bienveillance. Après une action ſi chrétienne; il entra dans la premiere Egliſe, qu'il trouva ſur ſon chemin; c'étoit celle de l'abbaïe de ſaint Miniat. Il fit ſa priere devant un crucifix, & en le contemplant, il réfléchit ſur l'amour incompréhenſible, que Jeſus-Chriſt avoit eu pour les hommes, juſqu'à vouloir ſacrifier ſa vie, & mourir comme les ſcelerats, pour les ſauver de la mort éternelle. Cet objet d'un Dieu mourant le toucha ſi vivement, qu'il fit réſolution dès-lors, de ne plus vivre que pour celui, qui avoit ainſi voulu mourir pour lui.

La grace de la converſion, dont ces II.

mouvemens étoient la marque, s'étant renduë maîtresse de son cœur, ne lui permit pas de demeurer long-tems dans le monde après ce changement. Il le quitta avec toutes les espérances qui auroient pû l'y retenir; & retourna à l'abbaïe de saint Miniat, pour s'y consacrer au service de Dieu, sous l'habit & la regle de saint Benoît. Il y fut admis d'abord en habit de séculier, dans lequel on le retint quelque tems, pour éprouver sa vocation, & pour pouvoir juger s'il pourroit supporter les austérités de la maison qui étoient grandes. Dans le tems qu'il sollicitoit qu'on lui coupât les cheveux, & qu'on lui donnât l'habit de la religion; son pere, qui avoit sçu assez tard où il s'étoit retiré, vint le redemander à l'abbaïe avec menaces. L'abbé & les religieux, eurent assez de force pour lui résister, & ne lui point livrer son fils. Mais comme on le connoissoit emporté & vindicatif; personne n'osa se hazarder à donner au postulant, ni la tonsure monachale, ni l'habit de religion. Jean à qui la ferveur ôtoit la crainte, crut que Dieu lui présentoit l'occasion de faire voir que ce n'étoit point assez d'avoir quitté son pere pour Jesus-Christ, s'il ne montroit que l'amour qu'il avoit pour Jesus-Christ, l'emportoit sur celui qui lui restoit pour son pere, se coupa les cheveux lui-même devant toute la communauté. Il fit plus; car ayant pris l'habit de l'un des freres, & l'ayant porté sur l'autel durant l'office, il s'en revêtit en plein chœur avec les protestations ordinaires; voulant au moins avoir pour témoins de sa profession, ceux que la crainte de son pere empêchoit de s'en rendre les ministres. Dieu approuva & bénit de telle sorte cette pieuse hardiesse, que Gualbert même, après avoir jetté en l'air ses premiers feux, changea de sentiment en faveur de son fils; consentit à tout ce qu'il fit; & fut le premier à l'exhorter à la pénitence. L'abbé & les moines de saint Miniat, ratifierent volontiers ce qui s'étoit fait à leur défaut, en cette occasion; de sorte que Jean se voyant religieux, au gré de tout le monde; entra avec une joïe & une ardeur merveilleuse, dans les voyes de la pénitence qu'il avoit embrassée. Il travailla puissamment à déraciner de son cœur les vices, qu'une mauvaise éducation, le penchant d'une nature corrompuë, & les exemples pernicieux du siécle y avoient laissé croître. Les armes qu'il employa pour détruire en lui ce vieil homme, furent les jeûnes, les veilles, la mortification de tous ses sens, le renoncement à sa propre volonté & à ses lumieres particuliéres. Bien-tôt, il parut le plus humble, le plus obéïssant, le plus ponctuel, le plus tempérant, le plus recueilli; & le plus dévot de la communauté. Il ne se contentoit point de se regarder comme le dernier des freres; ce qui est une vertu assez commune dans les cloîtres; mais il voulut que les autres le regardassent comme tel, & le traitassent sur ce pied; ce qui est une vertu d'autant plus rare, que notre orgueil qui nous porte assez souvent à nous humilier nous-mêmes; nous fait regarder ce pouvoir, comme un droit incommunicable à d'autres. Son zele étoit toujours accompagné de beaucoup de discrétion & de douceur. Il avoit grand soin de prévenir les effets de la mauvaise humeur des autres; lors qu'il n'avoit pû l'éviter, il la modéroit par des adoucissemens pleins d'onction & de charité. Jamais il ne s'offensoit de quoi que ce fût; il se persuadoit volontiers que quelque dureté qu'on eût à son égard, on le traitoit toujours plus charitablement qu'il ne méritoit. Sa patience étoit invincible par tout, & dans les contradictions qu'il recevoit

de la part de ses freres, & dans les maladies qu'il plaisoit à Dieu de lui envoyer. Son assiduité à tous les exercices de la discipline monastique, sa ferveur à la priere, étoit toujours égale. Si son esprit repassoit sur les déréglemens de sa vie passée, ce n'étoit que pour les effacer avec les larmes de la pénitence; du reste, le déplaisir qu'il en avoit, ne lui causoit pas une inquiétude excessive, étant soûtenu par la confiance qu'il avoit en la miséricorde & aux promesses de Dieu. Il ne songeoit plus qu'à s'unir à lui par la pureté inviolable de sa nouvelle vie; & lors qu'il eut acquis le don parfait de l'oraison; il ne voulut plus s'entretenir que de lui, & le plus souvent avec lui seul.

III. C'est ainsi que se passerent les premieres années de la profession religieuse de Jean Gualbert. Il n'étoit occupé que des moyens de pouvoir mériter la grace de continuer dans son état d'humiliation & de pénitence; lors que la mort de l'abbé de saint Miniat, fit jetter les yeux aux religieux de la maison sur lui, pour l'établir en sa place. Il fut donc élû abbé par les suffrages de la communauté; parce qu'il en fut jugé le plus digne. Mais il fit connoître que ses sentimens étoient bien opposés à ceux des autres; & préférant le repos & la sûreté de l'obéïssance à la gloire du commandement qu'il croyoit environné de précipices, il résista de toute sa force à son élection. Dans l'intervalle du tems qu'il fallut prendre pour vaincre sa répugnance; un des freres qui avoit une passion secrete pour cette dignité, voulut profiter de la conjoncture présente pour y parvenir. Il se pourvut auprès de l'archevêque de Florence; & par le moyen d'une somme d'argent qu'il lui donna, il obtint de lui des lettres, par lesquelles il le constituoit abbé de saint Miniat. Les religieux fort surpris d'une promotion si criminelle, ne purent recevoir qu'avec un grand creve-cœur ce loup, qui venoit armé de l'autorité épiscopale, prendre la place de leur pasteur. Jean Gualbert n'en fut pas moins touché, que les autres; & comme il avoit plus de zele & plus de pénétration que plusieurs; il eut aussi plus de douleur de voir une intrusion si irréguliére. Il ne pût voir sans quelque indignation que l'on donnât pour supérieur à une communauté si reglée, un homme, dont chacun connoissoit l'incapacité; & qui venoit de prendre un nouveau dégré d'inhabileté, par le crime de la simonie. Il s'en fit même un scrupule, qui le porta à sortir du monastére, pour venir à Florence consulter quelques personnes éclairées, sur ce qu'il avoit à faire. Il alla trouver un reclus nommé Teuzon, qui étoit en grande réputation de sainteté par la ville, & qui vivoit renfermé dans une cellule étroite au bas de l'église de Notre-Dame. Ce bon vieillard, qui avoit déja fait paroître en diverses autres rencontres, son aversion contre la simonie; vice, qui régnoit alors tout communément dans l'Eglise, sur-tout en Italie & en Allemagne, où la plûpart des dignités Ecclésiastiques, ne se donnoient plus gratuitement; trouva les difficultés de Jean Gualbert raisonnables & bien fondées. Il lui conseilla de ne point retourner au monastére de saint Miniat; mais d'en chercher un autre, où il pût vivre sous l'obéïssance d'un supérieur, dont l'autorité fût légitime. Il porta même son zele jusqu'à persuader à Gualbert & à son compagnon, que pour le bien de l'Eglise, ils devoient aller dans la place publique de la ville, déclarer à haute voix devant tout le peuple que l'archevêque de Florence, & l'abbé de S. Miniat, étoient simoniaques. Ce second conseil paroissoit un peu violent,

V. la vie de saint Othon de Bamberg au 2. juillet.

& peu conforme aux usages communs & aux loix de la prudence. Néanmoins Gualbert se fit un devoir de le suivre, croyant sa conscience intéressée à ce que lui ordonnoit un homme, à qui il présumoit que l'esprit de Dieu l'avoit adressé. Il en arriva tout ce que l'on avoit sujet d'en appréhender, je veux dire, une sédition qui partagea les esprits de ceux qui l'entendirent. Ceux qui étoient pour leur Evêque, vouloient qu'on l'arrêtât comme calomniateur, & qu'on le punît même de mort; les autres tâchoient de l'excuser, témoignant qu'il n'y avoit que de l'indiscrétion dans son zele. Ce fut à la faveur de ces contestations, que Gualbert se sauva du tumulte qu'il avoit excité.

IV. Il sortit sécrétement de la ville, & se voyant échappé des mains des partisans de l'archevêque qui le cherchoient; il se garda bien de retourner à son monastére. Il prit le chemin de l'Apennin; & il alla voir d'abord le célebre hermitage de Camaldoli, où saint Romuald mort depuis quelques années, avoit institué un nouveau genre de vie retirée. Les saints habitans de ce désert le convierent de vouloir s'arrêter parmi eux; mais comme on y menoit une vie d'anacorétes, & qu'il jugeoit celle des communautés cénobitiques plus sûre au moins pour lui, & pour ceux à qui il est dangereux de vivre seuls; il ne se sentit point porté à embrasser cet institut. Il passa dans une autre solitude de l'Apennin, & s'arrêta en un lieu appellé *Vallombreuse* * que quelques-uns de nos écrivains aiment mieux appeller Val-ombreux, & d'autres Val-d'ombre. C'étoit une vallée du territoire de Florence en Toscane, à six ou sept lieuës de cette ville, du côté du levant, où il s'est formé depuis une ville de ce nom.

* Lat. Vallis umbrosa.

Gualbert trouva ce lieu fort propre au dessein qu'il avoit d'établir une congrégation nouvelle de religieux, parmi lesquels il pût faire refleurir la regle de l'ordre de saint Benoît. Il y fut reçu par deux solitaires qui s'y étoient déja pratiqué un petit hermitage. Ils se l'associerent avec son compagnon dans la communion de prieres & de discipline; & ayant en peu de tems reconnû la supériorité de sa vertu, & les grands talens que Dieu lui avoit donnés pour la conduite; ils voulurent se soûmettre à lui, comme à leur directeur. Sa réputation attira ensuite beaucoup d'autres personnes en ce lieu, pour avoir l'avantage de servir Dieu sous lui. Il ne put se défendre des instances que tous ces nouveaux solitaires, lui firent de vouloir leur servir de guide dans les voyes du salut; de sorte, que voyant grossir la compagnie considérablement, il obtint de l'abbesse de saint Hilaire * la place qu'ils occupoient; & y bâtit pour les retirer un monastére de bois & de terre. Tels furent les fondemens de la célebre congrégation de Vallombreuse, qui s'est depuis si fort étenduë dans la Toscane, & dans toute la Lombardie. Les disciples de Gualbert, qui avoient été jusques-là épars dans la solitude du lieu, se rassemblerent alors dans un corps sous un chef. Ils élurent pour leur premier abbé, leur instituteur même; persuadés que personne n'étoit plus en état de les conduire, que celui qui leur avoit montré leur chemin, & qui les avoit déja mis dans les voyes. Il voulut s'en éloigner, comme il avoit fait dans l'abbaye de saint Miniat; mais sa résistance n'eut pas le même succès; & pour ne pas abandonner son nouvel établissement dans sa naissance; il se vit contraint de prendre l'administration spirituelle & temporelle de la communauté. Il entreprit d'abord de faire pratiquer la regle de saint Benoît dans toute sa rigueur littérale; ce qui paroissoit inoüi depuis plus

* Ou S. Ilar.

L'an 1051.

de trois siécles; mais il s'appliqua plus encore à en faire connoître l'esprit.

V. Il ne commandoit rien à ses disciples, dont il ne leur donnât l'exemple; & il ne leur faisoit rien faire de pénible & de rigoureux, qu'ils ne lui vissent observer avec encore plus d'exactitude, qu'il n'en exigeoit d'eux. Rien n'échappoit à sa vigilance; sa charité étoit universelle; & elle n'étoit guéres moins occupée des besoins du corps, que de ceux de l'ame, dans les choses qui ne pouvoient flater l'amour propre, & la cupidité. Son humilité étoit si profonde, qu'il étoit aisé de juger par cet endroit, beaucoup plus que par le rang d'élevation que lui donnoit sa charge, qu'il étoit le maître des autres. Il les surpassoit aussi en abstinence; & loin de vouloir être traité en abbé dans le réfectoire; c'est-à-dire, plus délicatement, que le reste de la communauté; on prétend qu'il faisoit retrancher diverses choses, que la regle permettoit aux autres; & qu'il se contentoit souvent de ce qui ne faisoit que l'objet de leur rebut. C'est à quoi l'on attribua un mal d'estomach, & un asthme fâcheux qu'il porta jusqu'au tombeau. Quelques-uns lui représenterent, que Dieu permettoit qu'il tombât dans ces infirmités, afin de le rendre un peu plus compatissant, & plus sensible aux foiblesses corporelles des autres. Soit que ces remontrances fissent impression sur son esprit; soit que sa propre expérience le fît réfléchir sur la sévérité de sa discipline; il parut se rendre un peu plus indulgent dans la suite; & cette modération attira dans sa communauté beaucoup de bons sujets, que sa rigueur avoit rebutés auparavant & détournés d'embrasser son institut. Ces commencemens difficiles, furent comme un hiver qui empêcha cette semence spirituelle de croître d'abord; mais lors que ce tems fâcheux fut passé, & qu'il fit succéder, pour ainsi dire, un printems nouveau; on vit prendre de grands accroissemens à sa congrégation. L'empereur Henry III.* étant à Florence, aux fêtes de la Pentecôte de l'an 1055, ayant été informé de la vertu de notre Saint, conçut pour lui beaucoup d'estime & de bienveillance. Il envoya de sa part consacrer l'autel de sa nouvelle Eglise, qui fut dédiée depuis toute entiere par le cardinal Hubert; & il se promettoit de bien appuyer son institut, s'il eut vêcu. D'autres personnes de qualité y supléerent par diverses libéralités, qui donnerent lieu à notre Saint de bâtir quelques monasteres de son ordre; entre autres celui de saint Salvi, celui de Moscetta, celui de Razzuolo, & celui de Monte-Scalario. Il en réforma aussi quelques-uns d'anciens sur le modele de l'observance, qu'il avoit établie à Vallombreuse; de ce nombre, furent celui de Pagine, & celui de sainte Reparate; & il eut la consolation avant que de mourir, d'avoir fait revivre l'esprit des anciens dans dix ou douze de ces maisons. Il avoit soin de les visiter souvent, pour y maintenir l'amour de la pauvreté, du silence, de la mortification & de l'oraison qu'il avoit introduit; & pour y corriger ce que l'esprit humain y apportoit de défectueux. Un jour qu'il faisoit la visite de Moscetta, il trouva que le nouvel abbé Rodolphe y avoit fait des bâtimens, dont la magnificence ne convenoit point à la pauvreté religieuse. Il en eut tant de douleur, qu'après avoir marqué son indignation à l'abbé, & lui avoir aigrement reproché, qu'il avoit employé à bâtir sans néceffité des sommes, dont on auroit pû nourrir plusieurs pauvres; il donna sa malédiction à l'édifice, & pria Dieu de ne pas laisser sur pied ce monument de l'orgueil de son disciple. Il eut bientôt la satisfaction qu'il demandoit; car

* III roi d'Allem. II emp. du nom.

L'an 1055.

Il mourut en 1056.

L'an 1060. & suiv.

les eaux extraordinaires qui tombe-rent des montagnes cette année, cauſe-rent un ſi grand débordement au ruiſ-ſeau qui paſſoit par le monaſtere ; & coulerent avec tant d'impetuoſité, qu'elles emporterent tout le bâtiment & ruinerent preſque toute la maiſon. Ayant appris, que dans un autre monaſ-tere, on avoit fait faire à un novice en le recevant, une donation générale de tous ſes biens en faveur de la commu-nauté, ſans rien laiſſer à ſes héritiers, il en voulut voir le contrat ; & lors qu'il l'eut entre les mains, il le déchira ; di-ſant qu'il étoit honteux d'acquérir du bien par des voyes ſi peu charitables. Autant qu'il avoit d'averſion pour en-richir, ou orner ſes monaſteres ; autant faiſoit-il paroître de zele, pour faire nourrir & revêtir les pauvres. Il les pré-féroit ſouvent à ſes religieux, dans une néceſſité égale ; on le vit plus d'une fois vuider en leur faveur les greniers de ſa communauté, ſachant même qu'el-le devoit manquer ; & il ne fit point difficulté d'en détruire les troupeaux, pour une ſemblable fin.

VI. Les dons extraordinaires qu'il reçut de Dieu pour diſcerner les eſprits, ſonder les cœurs, prévoir les choſes à venir, & faire même des choſes ſur-naturelles, le firent regarder comme un ornement ſingulier de l'Egliſe de ſon ſiécle. Tous les Papes qui la gou-vernerent depuis le tems qu'il avoit établi ſa nouvelle congrégation l'ho-norerent de leur bienveillance & de leur eſtime particuliere. Saint Leon IX voulut l'aller voir dans ſon mona-ſtere de Paſſignano près de Florence, & y prendre même un repas avec tou-te la cour Romaine. Etienne IX fit connoître la paſſion qu'il avoit auſſi de le voir, lorſque ne pouvant aller à Vallombreuſe ; il voulut l'en faire en-lever malgré ſes infirmités, ſi Dieu n'y eût apporté obſtacle. Alexandre II eut pareillement de la conſidération pour lui, tant à cauſe de la ſainteté de ſa vie, que pour l'horreur ſinguliere qu'il avoit des ſimoniaques, contre leſquels ce Pape fit la guerre pendant tout le tems de ſon pontificat. Nous avons déja vu juſqu'où étoit allé le zele de notre Saint contre l'archevêque de Florence, n'étant encore que ſimple religieux de ſaint Miniat, lorſqu'il le proclama ſimoniaque en pleine halle. Il s'éleva vers l'année 1063 avec en-core plus de force contre le ſucceſ-ſeur de ce prélat nommé Pierre de Pa-vie, qu'il prétendoit convaincre de ſi-monie & d'héréſie. Cet homme qui étoit plûtôt le tiran, que le pere ou le paſteur de ſon peuple, tâcha de dé-tourner le Saint de ſes pourſuites, ou de ſe venger de lui par divers moyens plus convenables à un brigand & à un voleur, qu'à un évêque ; comme fut ce-lui d'envoyer piller & brûler ſon mo-naſtere de ſaint Salvi par une troupe de ſoldats. Toutes les violences non plus que les menaces de ce prélat, ſou-tenues même de toute l'autorité du duc Godefroy, * qui étoit alors très-puiſ-ſant en Italie, ne purent empêcher notre Saint de pourſuivre vivement la condamnation. S'il en vint à bout, comme on ne peut le nier, il faut avoüer qu'il en fut redevable moins à la force de ſes raiſons & de ſes re-montrances, qu'à la réſolution hardie de l'un de ſes religieux qui oſa tenter Dieu par l'épreuve du feu, pour juſti-fier ſur ſon propre corps la vérité de ſon accuſation. Ce fut aſſez que le peu-ple de Florence crût qu'il y avoit eu du miracle dans la maniere dont ce religieux * paſſa entre deux flammes, pour obliger le Pape à condamner & à dépoſer ſon évêque ; il nous ſuffit que notre Saint n'ait pas eu d'autre part à ce défi, que celle de la prie-re qu'il fit à Dieu pour délivrer

L'an 1063. Petr. Damian. ep. Baron. anal.

* De Lorraine.

* Appellé pour cela Petrus igneus, & fait depuis Cardinal.

son Eglise du scandale qu'elle souffroit.

VII. Il étoit dans la soixante & quatorziéme année de sa vie, lorsqu'il fut attaqué de la maladie qui devoit le délivrer des miseres de ce monde. Lorsqu'il s'apperçut qu'elle tournoit à la mort, il fit venir à Passignano où il étoit, tous les abbés & les autres supérieurs des maisons de son ordre, pour leur récommander l'exactitude & la fidélité à leur regle, & pour leur faire comprendre l'importance qu'il y avoit, qu'ils entretinssent une union parfaite entre eux. Il fit en leur présence sa profession de foi, dans laquelle il sembloit réduire sa créance, à ce qui avoit été précisément enseigné par les Apôtres, & confirmé par les saints Peres, dans les quatre Conciles principaux de l'Eglise. Il mourut le XII. de juillet de l'an 1073, & fut enterré trois jours après dans l'Eglise de son monastere de Passignano. Les témoignages de sa sainteté & de sa gloire, qui parurent après sa mort, porterent le pape Celestin III. environ six vingts ans après, à faire faire les informations juridiques de sa vie & de ses miracles. Il le mit au nombre des Saints l'an 1193, avec les solennités ordinaires de la canonisation. Le Pape Clement VIII. ordonna, que l'on feroit de lui une commémoration dans l'office de l'Eglise Romaine, au XII. de juillet; Clement X. permit depuis qu'on lui destinât un office particulier de rit semidouble; mais par ordre de son successeur Innocent XI. cet office est maintenant double & de précepte.

L'an 1073.

Gir. col. 172. Baron. anual.

1193. Baron. not. ad mart.

AUTRES SAINTS DU XII. JOUR DE JUILLET.

I. S. JASON, parent & disciple de saint Paul. 1. siécle.

S. SOSIPATRE, aussi parent & disciple du même Apôtre.

S. MNASON, ancien disciple de Jesus-Christ.

I. JASON que l'église Latine semble honorer en ce jour, étoit de Thessalonique en Macedoine & parent de S. Paul selon le témoignage que cet Apôtre en a rendu dans son épitre aux Romains, où il saluë les chrétiens de Rome de sa part, & de celle de SOSIPATRE qu'il y qualifie aussi son parent. Nous ne savons, si l'un & l'autre étoient Juifs ou Gentils de naissance. Car c'étoit alors, un usage tout commun parmi les Juifs dispersés dans les nations de s'allier aux Gentils; & à leurs enfans, de suivre la religion de celui de leurs parens, qui se rendoit le maître de l'esprit de l'autre; & rien ne nous empêche de croire par cette raison que saint Paul, quoique Juif, ait eu des parens parmi les Gentils. Mais nous savons que Jason étoit déja converti à la foi de Jesus-Christ; quand saint Paul vint prêcher en Macedoine. Ce fut chez lui qu'il logea, avec ceux de sa compagnie, durant le séjour qu'il fit à Thessalonique. Les Juifs de la ville qui demeuroient endurcis dans leur erreur, ne pouvant souffrir le progrès que l'Evangile faisoit dans leur Synagogue; prirent avec eux quelques scélérats de la lie du peuple, & vinrent attaquer la maison de Jason, dans la résolution d'enlever Paul & Silas, son compagnon; qu'ils regardoient comme les principaux auteurs de ce changement. Ne les y ayant point trouvés, ils exci-

Rom. c. 16. v. 21.

L'an 52.

Act. Ap. c. 17. v. 5. & seq.

Till. vie de S. Paul p. 202. 246. 247. 585. &c.

terent une grande sédition par la ville; & ayant forcé la maison de Jason, ils le saisirent, & le trainerent avec quelques autres fidelles devant les Magistrats, criant que c'étoient ces gens-là, qui troubloient toute la terre, qui étoient venus mettre le desordre dans la ville; qui non contens d'être rebelles révoltoient encore les autres contre les ordonnances de César; & publioient qu'il y avoit un autre roi, qu'ils nommoient Jesus; que c'étoient ces sortes de gens, que Jason avoit retirés chez lui. Les Magistrats, quoi qu'émûs de ces cris, ne laisserent pas de renvoyer Jason & les autres chrétiens sous la caution qu'ils donnerent de représenter ceux que l'on recherchoit, si l'on pouvoit quelque chose contre eux. C'est ainsi que Jason répondant de saint Paul & des autres associés de son apostolat, exposa sa vie pour les sauver; & comme ce fut sur lui que tomba tout le danger de cette action; ce fut aussi à lui qu'en revint la principale gloire.

II. Dès la nuit même, les fidelles de Thessalonique, conduisirent hors de la ville, saint Paul & Silas, pour aller à Bérée, qui n'étoit pas fort loin. Les Juifs de cette ville avoient le naturel plus noble; c'est-à-dire, plus doux & plus raisonnable, que ceux de Thessalonique. Plusieurs d'entre eux se convertirent à la prédication de saint Paul, qui convertit aussi beaucoup de Gentils. On croit que Sosipatre, fils de Pyrrhus son parent, dont nous avons parlé, reçut alors la foi de l'Evangile; mais on n'en juge ainsi, que parce qu'il étoit de Bérée en Macedoine. Saint Paul quittant la ville de Bérée, alla à Athenes, à Corinthe; retourna en Asie & en Judée; & fit pendant cinq ou six ans divers voyages; jusqu'à ce qu'étant revenu en Grece; il prit en sa compagnie Sosipatre, que saint Luc appelle en *Act. 20. v. 4.* cette rencontre *Sopatre.* Quand cet Apotre quitta la Grece, pour retourner en Judée par l'Asie, Sosipatre le suivit avec Aristarque & Second, qui étoient tous deux de Thessalonique, & quelques-autres. Ils l'accompagnerent jusqu'à Philippes en Macedoine, d'où ils prirent le devant, pour l'aller attendre à Troade. On n'a aucun sujet de douter, que Sosipatre n'ait continué le chemin de Judée, avec cet Apôtre; mais on ne sçait où il le quitta, ni ce qu'il devint depuis. Les Grecs font sa fête conjointement avec celle de Jason, le XXIX d'avril, & quelques-uns de leurs ménologes, la mettent encore au XXVII & au XXVIII. Ils disent de l'un & de l'autre, beaucoup de choses incertaines, & beaucoup de visiblement fabuleuses. Ils font Sosipatre évêque d'Icone, & Jason évêque de Tarse, qu'ils supposent être le lieu de sa naissance; & ils veulent que l'un & l'autre, ait souffert le martyre pour la défense de la foi; mais on ne voit pas sur quel fondement. Les Latins marquent la fête de saint Sosipatre en particulier au XXV de juin, comme on le voit dans les martyrologes d'Adon & d'Usuard, qui font connoître qu'ils ont pris Pyrrhus, pour le fondateur de la ville de Bérée, plûtôt que pour le pere du Saint; mais on a retranché le nom de Pyrrhus, dans le martyrologe Romain, où saint Sosipatre est qualifié disciple de saint Paul, comme dans les autres.

Grot. Est. &c. in Act. Till. p. 595. not. 48.

Boll. ad 28. & 29. april. p. 547. 612.

III. Le martyrologe, appelle *ancien disciple de Jesus-Christ*, saint Jason, dont il met la fête dans l'isle de Chypre, au XII de juillet. C'est ce qui ne se trouve néanmoins, ni dans Adon, ni dans le vrai Usuard, où l'on voit le nom de Noson, sous lequel ces deux auteurs, ont voulu parler sans doute de MNASON, qui, selon saint Luc, étoit véritablement de l'isle de Chypre. Il est appellé par ce saint Evangeliste, *ancien*

disciple

disciple; ce qui a fait juger qu'il étoit des soixante & douze, désignés par Jesus-Christ. Mnason étoit à Cesarée en Palestine, quand saint Paul y vint pour passer à Jerusalem. Il avoit une maison dans cette derniere ville; & il y alla avec cet Apôtre, pour l'y loger, & ceux de sa compagnie, tant qu'il y demeureroit. C'est lui, sans doute, qu'on a eu intention d'honorer dans l'église Latine au XII de juillet; & Molanus a eu tort de corriger le mot de Nason, pour celui de Jason, au lieu de remettre celui de Mnason dans Usuard; erreur, qu'il a prise de l'auteur du martyrologe Romain, ou qu'il a communiquée aux réformateurs du même martyrologe. En effet, il n'y a jamais eu de Jason de Chypre; & c'est sans fondement, que quelques-uns ont prétendu, que Mnason avoit aussi porté ce nom. Ainsi l'on doit reconnoître, que saint Jason de Thessalonique, parent de saint Paul; qui est honoré par les Grecs, conjointement avec saint Sosipatre le XXIX d'avril; n'a point eu de culte particulier chez les Latins; & que c'est proprement saint Mnason, que ceux-ci honorent au XII de juillet, sous le faux nom de Jason. Plusieurs modernes, catholiques, & protestans, ont supposé, comme chose véritable, & presque incontestable; que ce parent de saint Paul, étoit l'auteur de la fameuse dispute, entre Jason chrétien, converti du Judaïsme, & Papisque, Juif d'Alexandrie; dont saint Clement d'Alexandrie, attribuoit la relation à saint Luc même. Il faut avoüer néanmoins, qu'il y a peu d'aparence à l'un & à l'autre; quoique l'ouvrage soit très-ancien, & qu'il ne soit pas impossible, que cette conférence, qui fut suivie de la conversion du Juif d'Alexandrie, ne se soit tenuë du vivant même de Jason de Thessalonique & de saint Luc; & qu'elle n'ait pû être mise en écrit peu de tems après leur mort.

L'an 58.

Molan, fol. 97.

Baron, not, M,

Sixt. Senens. Pamel. Fell. Pears. Spenser. &c. Petitdid. t. 1. p. 3. Tillem. t. 2. p. 150. 151. Vales. not. Eus. p. 61. col. 1.

Inter Cypr. op. de Jas. & Papisc.

II. S. NABOR & S. FELIX, *Martyrs du Milanès.*

IV siécle.

SAint NABOR, & saint FELIX, soûtinrent pour la défense de la foi de Jesus-Christ, un glorieux combat, dans le territoire de Milan, sous l'empereur Maximien Hercule, collegue de Diocletien, vers l'an 304. Mais les actes qu'on a publiés de leur martyre, long-tems après leur mort, n'ont pas l'autorité qui seroit nécessaire, pour nous persuader de la verité des circonstances qu'ils en rapportent. Aussi est-ce plus par leur culte, que par leur histoire, que ces deux illustres martyrs, sont devenus célebres dans l'église d'Occident. Ce culte commença à devenir libre, & tout public, peu de tems après la démission que Diocletien & Maximien-Hercule, firent de la dignité Imperiale. On prétend, que dès l'an 310, leurs corps qui avoient été enterrés sur le lieu de leur supplice, près du ruisseau appellé Silaro, furent transportés dans la ville de Milan; & qu'on les mit dans un basilique, qui fut bâtie quelques années après en leur honneur. Il se fit dans tout ce siécle, qui étoit le quatriéme de l'Eglise, un concours merveilleux de dévotion à leur tombeau; selon le témoignage qu'en donne Paulin, diacre de l'église de Milan, dans la vie de saint Ambroise. Les honneurs qu'on leur rendoit, continuerent depuis encore avec la même ardeur; quoi qu'il semblât, que l'invention des corps de saint Gervais & de saint Protais, de saint Nazaire, & de saint Celse, faite par ce saint Prélat, dût y apporter de la diversion, & partager la piété des fidelles. Cette église de saint Nabor & de saint Felix, avoit été bâ-

Mombrit. t. 2.

Vers l'an 304.

310.

Ou Célaré

Paulin. vit. Ambr. num. 6.

Ambr. in Luc. l. 7. c. 13.

Idem epist. ad Marcell. Sor.

tie sur le tombeau de saint Gervais & de saint Protais, sans que l'on en sçût rien; & sans que l'on eût même aucune connoissance de ces illustres martyrs, qui avoient consacré par leur sang l'église de Milan, dont ils sembloient avoir été les prémices. Car on peut dire, qu'ils avoient ouvert cette glorieuse carriere dans leur païs; ayant souffert sous Neron, auteur de la premiere persécution des payens; & il se peut faire, que saint Nabor & saint Felix, l'ayent fermée, étant venus sous les derniers persécuteurs. Les reliques de ces deux Saints, se conservent toujours avec la même vénération à Milan, dans leur Eglise; qui a, dit-on, quitté le nom de saint Nabor, dans ces derniers siécles; pour prendre celui de S. François. Ceux qui ont écrit, que les os de saint Nabor, avoient été transportés au huitiéme siécle, dans cette partie de l'Austrasie, qu'on a depuis appellée la Lorraine, & mis dans l'abbaïe de son nom, ont confondu notre Saint, avec saint Nabor martyr de Rome, dont nous avons parlé au XII de juin. L'église de Rome a fait connoître qu'elle ne regardoit point le martyr de Milan & son compagnon, comme des Saints étrangers, lors qu'elle a établi leur fète, au XII de juillet, pour tous les lieux qui suivent le rit Romain. Cette fête y a toujours été d'office simple; jusqu'à ce que celle de saint Jean Gualbert, étant devenuë sémidouble, puis double en ces derniers tems, elle a été tournée en commémoration. Ce jour passe communément pour celui du martyre, ou de la mort de nos deux Saints. Cependant, Adon en parle, comme de celui de leur translation. Ce qui n'empêche pas, qu'à Milan, l'on ne célebre au XVIII de mai, avec beaucoup de solemnité, par un office double majeur, la fête de la translation, qui se fit l'an 310, selon que nous l'avons rapporté.

Du Sauss.

Ado Mi

Boll. t. 4. mai. p. 136.

III. SAINT VIVENTIOL, Evêque de Lyon.

V & VI siécles.

I.

VIVENTIOL, de la vie duquel nous connoissons peu de chose; passa les années de sa jeunesse, dans quelque monastere du mont Jura, ou Mont-Jou; à se former dans les exercices de la vertu, sous la discipline des successeurs du célebre saint Romain, abbé de Condat, * ou de son frere S. Lupicien, abbé de Lauconne. Il entra dans la clericature; & il étoit déja prêtre, lors qu'il se vit honoré de l'amitié du célebre Alcime Avit, évêque de Vienne, & de son frere Apollinaire, évêque de Valence. Ce fut son rare mérite, qui lui acquit cette connoissance; c'est-à-dire, un mérite qu'il s'étoit formé par sa vertu & par sa doctrine. Agobard l'un de ses successeurs rend témoignage à sa grande érudition; & pour en faire la preuve, il allegue les écrits même de notre Saint & ceux des autres auteurs qui ont eu occasion de faire mention de lui, & qui ne l'ont fait que par de grands éloges. Saint Avit étoit fort persuadé de sa capacité, lors que dans une lettre qu'il lui écrivoit pour le remercier d'une chaise, dont il lui avoit fait présent demeurant encore dans les deserts de Jura, il lui souhaitoit, ou plûtôt lui prédisoit la chaire; c'est-à-dire, un siége épiscopal dont il le jugeoit digne. Viventiol étoit alors venu à Lyon, pour voir saint Apollinaire frere d'Avit qui y étoit malade, & pour consoler ce frere par une lettre qu'il lui avoit écrite de cette ville à Vienne, en lui envoyant son présent. Avit dans sa réponse, lui persuada de retourner au monastere de Condat, qui avoit perdu son supérieur, par la mort de l'abbé Eugende, que nous appellons saint Oyend leur ami commun, disciple & successeur de saint Romain. Il l'exhorte même à se char-

Agob. de Jud. superstition.

Avit. ep. 17. p. 60. ed. Sirm.

Vers l'an 510.

* Aujourd'hui saint Claude.

ger de la conduite de cette sainte communauté ; afin que dans le ministere du sacerdoce du second ordre qu'il y exerceroit, il pût faire les premieres épreuves de l'épiscopat, auquel il prévoyoit que Dieu le destinoit. Si Viventiol fut fait supérieur du monastere de Condat, ce ne fut sans doute que pour fort peu de tems. Car le siége épiscopal de l'église de Lyon, étant venu à vacquer par la mort d'Etienne, successeur de saint Rustique, il y fut élevé d'un commun consentement du Clergé & du Peuple de la ville ; suivant la prédiction de saint Avit, qui ne contribua peut-être pas peu lui-même à la rendre veritable.

II. Nous ne pouvons pas dire précisément, en quelle année notre Saint fut fait évêque de Lyon ; mais nous savons

L'an 517. qu'en 517, il assista au célebre concile d'Epaone ou d'Yenne sur la rive gauche du Rhône à quatre lieuës environ de Lyon & de Vienne. C'étoit un concile national de tout le royaume de Bourgogne, assemblé par les soins ou l'autorité de Sigismond, le premier des rois Bourguignons qui fut catholique ; & saint Avit qui avoit converti ce Prince, y présida, comme métropolitain. On y fit des réglemens de discipline très-salutaires, pour tous les sujets de Sigismond, à l'imitation de ceux qu'on avoit faits six ans auparavant pour les François, dans le concile national d'Orleans, par l'autorité du grand Clovis. Avant le concile d'Epaone, un scandale arrivé dans la ville, où le diocêse de Lyon avoit obligé saint Viventiol, assisté de saint Avit, d'en assembler un dans son Eglise, composé des Evêques des deux provinces. Il s'agissoit de dissoudre un mariage contracté par un inceste, & de mettre l'incestueux en pénitence. L'incestueux n'étoit autre qu'Etienne trésorier de l'épargne du roi des Bourguignons, qui

Concil. coll. ann. 517, coll. 1584.

avoit été retranché de la communion de l'Eglise dans ce Synode. Sigismond qui étoit associé à la royauté avec son pere Gondebaud, soit qu'il ne fût pas encore catholique, soit qu'il eût été prévenu par cet officier excommunié, & par ses courtisans presque tous Ariens, avoit été tellement animé contre les Evêques de ce concile de Lyon, qu'il les avoit tous envoyés en exil où on les avoit exercés par des souffrances qui leur avoient acquis la qualité de confesseurs. Comme le lieu de leur bannissement étoit dans le territoire de Lyon ; saint Viventiol, quoique soûmis aux peines des autres bannis, ne laissa point de gouverner toûjours son peuple avec autant de liberté, que s'il eût été au milieu de sa ville. L'exil ne fut pas de longue durée ; & il paroît que ce fut la conversion de Sigismond, ou la mort du roi Gondebaud qui le fit finir. On dit que notre Saint se trouva encore dans un concile de soixante Evêques assemblés par le roi Sigismond, dans le monastere d'Agaune ou de saint Maurice, qu'il venoit de fonder au païs de Walais sur le Rhone. Si le titre de la fondation de ce monastere que l'on en a produit, est véritable ; on ne peut pas douter que Viventiol n'ait eu beaucoup de part à la confirmation de ses priviléges, & à l'établissement d'Hymnemond ou Hin-memod pour premier abbé du lieu. Plusieurs mettent ce concile l'an 515, d'autres le placent après celui d'Epaone. Une chose le rend suspect ; c'est l'absence de saint Avit de Vienne, que l'on ne peut bien expliquer, qu'en supposant une maladie qui l'auroit empêché de s'y trouver. Le reste des actions de la vie de saint Viventiol, nous est entiérement inconnû, aussi-bien que le tems & les autres circonstances de sa mort. On est persuadé qu'elle fut précieuse devant Dieu, comme celle de tous ses Saints, puis-

Vit. Avit.

que l'Eglise a consacré sa mémoire. Les anciens martyrologes n'en font point mention ; le Romain moderne marque sa fête au XII de juin. Outre la lettre que nous avons alléguée de saint Avit à saint Viventiol encore prêtre, on en a quatre autres qu'il lui a écrites depuis son épiscopat, & qui nous font voir combien leur union étoit étroite.

Avit. epist. 52. 58. 60. 64.

XI siécle.

IV. S. LEON, SECOND ABBE de Cave en Italie.

I. LEON étoit né dans la ville de Lucques en Toscane ; mais il fut transporté de bonne heure hors de son païs, & fut élevé auprès de la ville de Salerne. S'étant dévoué au service de Dieu dans la vie monastique, il fut élevé sous la discipline de saint Alphere ou Alfieri fondateur & premier abbé du monastere de Cave, dans la Principauté citérieure au royaume de Naples. Son supérieur, après l'avoir traité en disciple pendant quelque temps, ne voulut plus le regarder que comme son compagnon par considération pour les graces extraordinaires, dont il voyoit que Dieu le favorisoit. Il l'associa même en quelque sorte à sa supériorité pour donner plus de poids aux exemples de sa vertu, & pour le mettre aussi en état d'instruire les freres sous lui. Tout étoit commun entr'eux, jusqu'à l'autorité, jusqu'aux miracles mêmes, qu'on dit qu'ils faisoient ensemble. De sorte que quand saint Alfere vint à mourir, la communauté n'eut point à délibérer sur le choix qu'elle devoit faire de son successeur. Le desir & l'intérêt qu'elle avoit de faire revivre son fondateur, lui firent mettre en sa place celui qu'elle avoit déja regardé comme son coopérateur. La dignité d'abbé ne changea rien aux austérités de sa vie, & ne servit qu'à donner un nouvel éclat aux vertus dont il avoit déja édifié ses freres n'étant que simple religieux. Son humilité en parut même encore plus grande. Car non content de travailler des mains, comme le moindre des freres, qui étoient sous sa conduite ; il alloit au bois dans le désert voisin de son monastere ; en rapportoit sa charge sur ses épaules ; l'alloit vendre lui-même au marché dans la place publique de la ville de Salerne ; achetoit du pain de l'argent qu'il en faisoit ; & le distribuoit aux pauvres avant que de rentrer dans sa cellule. Il recherchoit ainsi le mépris des hommes, comme un excellent remede contre l'enflûre du cœur & l'orgueil de l'esprit, qui fait périr tout le fruit des bonnes œuvres. Il n'eut point honte de paroître en cet état devant Gisulfe prince de Salerne, qui sortoit de la ville avec les principaux de sa Cour. Il lui présenta même du pain qu'il donnoit aux pauvres. Un seigneur de sa compagnie voyant qu'il le refusoit, & qu'il passoit en se mocquant, lui dit ; que c'étoit Dieu qu'il méprisoit en la personne du Saint. Gisulfe en eut regret, retourna sur ses pas, & reçut de la main de Leon le pain des pauvres avec sa bénédiction. Ce prince eut depuis ce tems une estime & des égards tout particuliers pour le Saint. On lui vit sur ses remontrances modérer souvent l'humeur fiere & cruelle qui le portoit à diverses violences. Leon obtenoit seul de lui tantôt par ses prieres, & quelque fois par les menaces des jugemens de Dieu, ce que toutes les puissances de la terre n'en pouvoient espérer. Il sauva ainsi la vie, la liberté, ou les biens à beaucoup de malheureux, qui souvent étoient innocens. Etant devenu fort âgé & infirme, il se déchargea de la supériorité du monastere de Cave sur le bienheu-

Abb. Venus. ap. Sur. p. 173.

Vers l'an. 1050.

reux Pierre, qui ayant été son religieux, avoit été à Cluny en France prendre un esprit de réforme, & qui ayant été fait évêque de Policastro à son retour, avoit quitté son évêché pour se renfermer dans son premier monastere. Il se soumit à ce nouvel abbé, & lui obéit comme le dernier des freres. Quelques religieux de la communauté s'opposant à la réformation de Pierre, entraînerent notre bon vieillard dans leur parti; mais s'étant apperçu qu'on abusoit de sa facilité, il reprit sa premiere vigueur; & embrassa lui-même la nouvelle réformation, pour en donner l'exemple aux autres. Il mourut peu de tems après; mais quoique son culte soit public & prescrit au XII de juillet, le martyrologe Romain ne fait point mention de lui.

L'an 1074.

1075.

XIII. JOUR DE JUILLET.

I. siécle.

SAINT ANACLET, PAPE, autrement *S. Clet.*

I. ANACLET, selon les Grecs *Anénclet*, que les pontificaux font originaire de la ville d'Athenes, & fils d'Antioque, vint à Rome du tems des Apôtres, qui le convertirent à la foi de Jesus-Christ. Après l'avoir parfaitement instruit des vérités de la religion, & avoir reconnû son zele & sa capacité, ils le tirerent du nombre des disciples, pour l'associer au saint ministere. Plusieurs ont cru avec assez de vraisemblance que S. Pierre l'avoit choisi avec S. Lin, non-seulement pour travailler sous lui dans Rome, & le voisinage, comme les autres ouvriers évangéliques qu'il employoit; mais pour gouverner encore les fidelles de cette église en son absence, de même que saint Clement. Il fut certainement l'un des successeurs de ce prince des Apôtres, & l'opinion la mieux reçûë aujourd'hui veut que ç'ait été après saint Lin & devant saint Clement. Il gouverna l'église Romaine pendant l'espace de douze ans & quelques mois, vers la fin du regne de Vespasien & sous celui de ses fils Tite & Domitien; ce que l'on renferme assez probablement dans l'espace d'entre les années 78 & 91 de Jesus-Christ. Quoiqu'il soit mort en paix, autant qu'on le peut juger par la maniere dont quelques anciens ont parlé de sa fin & de sa sépulture, & par le silence de ceux qui auroient dû en être le mieux informés, l'Eglise ne laisse pas de lui donner la qualité de martyr comme à saint Lin, & de l'honorer comme tel dans son office. C'est un honneur qu'elle a coutume de rendre à la plûpart des saints Papes, qui ont gouverné l'Eglise sous les empereurs payens; persuadée que ceux d'entr'eux que l'épée des persécuteurs a épargnés, n'ont guéres moins souffert que les autres pour la défense de la foi, & pour la conservation ou l'accroissement du troupeau de Jesus-Christ. On dit que saint Anaclet fut enterré au bas du Vatican près du tombeau de S. Pierre; & l'on prétend que son corps se conserve encore aujourd'hui dans l'église de cet Apôtre, que l'on a depuis bâtie en ce lieu. C'est tout ce qui nous peut rester de lui; car on ne reconnoît point pour productions de son esprit les décrétales qu'on lui a supposées sept cens ans & plus après sa mort, & que nous lisons encore sous le nom de CLET, qui n'est que l'abrégé de celui d'Anaclet.

Baron an. 69. n. 36. 43. Bollan. april. t. 1, p. 17. n. 36. Petav. not. ad Epiph. p. 47. Iren. l. 3. c. 3. Eusеb. l. 3. c. 4, &c.

Hieron. vir. ill. c. 15. Euseb. l. 3. c. 15. Epiph. hær. 27. c. 6. Till. t. 2. M. eccl. p. 167. 587. Pears posthum. ex pontifica'. p. 19.

Boll. ad d. 26. april. p. 410. 411.

II. Ce nom ainsi retranché est devenu très-commun parmi les Latins; mais il n'a jamais eu la force de faire supprimer celui d'Anaclet, qui a toujours été

employé par tous les Grecs ; si l'on en excepte saint Epiphane, qui semble être le seul des anciens parmi eux qui qui se soit servi du nom de Clet. Cette diversité jointe à celle de la place que l'on a assignée à notre Saint dans le rang des Papes, semble avoir donné lieu à l'opinion qui en a fait deux papes différens, dont l'un auroit précedé & l'autre suivi S. Clement ; le premier sous le nom de Clet, le dernier sous celui d'Anaclet. Nous ne croyons pas devoir nous arrêter ici à la discussion d'un fait, qui semble maintenant suffisamment éclairci par les soins qu'ont pris les savans * de ce dernier siécle de l'examiner. Le sentiment de ceux qui ne font qu'un seul pape de Clet & d'Anaclet est le plus ancien, sans contredit ; il est devenu aussi le plus moderne, depuis que l'on a reconnû qu'il est le mieux fondé. Comme l'autre opinion s'étoit déja établie, surtout en occident, lorsqu'on a dressé les martyrologes ; on ne doit pas être surpris d'y voir les deux noms de notre saint Pape à des jours différens ; encore cela ne regarde-t-il que les martyrologes du neuviéme siécle & les suivans. Car ceux qui portent le nom de saint Jerôme, dont les plus anciennes copies que nous en ayons semblent avoir été faites peu de tems après saint Gregoire le Grand, ne font mention ni de l'un ni de l'autre ; & celui de Bede au huitiéme siécle, ne parle de lui qu'au XXVI d'avril sous le nom de Clet. Adon met saint Anaclet au XXVI d'avril, & saint Clet au XII de juillet au lieu du XIII. Usuard au contraire met saint Clet au XXVI d'avril, & saint Anaclet au XIII de juillet ; ce qui a été suivi dans le martyrologe Romain & dans le bréviaire même, où l'on voit deux fêtes d'office semidouble, & d'un culte de martyr comme pour deux Saints tout différens. Néanmoins le canon de la messe où nous renouvellons tous les jours les honneurs que nous rendons à la mémoire de notre Saint, ne parle que d'un seul sous le nom de saint Clet ; ce que l'on voit pratiqué par quelques églises de France, conformément à ce qui a été observé par le vénérable Bede. Quelques autres martyrologes marquent encore la fête de saint Anaclet au XX jour d'avril.

Epiph. supra.

* *P. Halloix vit. Iren. p. 642. Valesf. not. ad Euseb. p. 49. col. 1. Cote'er. not. ad Const. Ap. p. 300. Pearf. poftum. p. 147. 150. Nat. Alexand. t. 1. p. 515. Tillem. tom. 2. p. 597. &c.*

Brev. Parif. recentius.

Boll. t. 2. apr. p. 744. col. 2.

AUTRES SAINTS DU XIII JOUR DE JUILLET.

I. SAINT SILAS, APOSTRE, Compagnon de saint Paul.

1. siécle.

I. Nous ne sçavons rien ni du païs, ni du tems de la naissance de saint SILAS, que l'on trouve encore autrement nommé *Silvain*, selon l'usage qu'avoient alors les Orientaux & les peuples de langues étrangeres soûmis à l'Empire, de changer leurs noms, contre d'autres qui étoient Romains ou Grecs, & qui en approchoient par l'orthographe ou la prononciation. Plusieurs ont crû qu'il étoit citoyen Romain, par un privilege semblable à celui de saint Paul, sur ce que l'on ne le distingua point de lui dans la satisfaction qu'on fut obligé de lui faire sur le violement de ce droit. L'on conjecture aussi avec assez d'apparence qu'il pouvoit avoir été du nombre des soixante & douze disciples de Jesus-Christ. On ne peut douter au moins qu'il ne fût des premiers d'entre les freres qui composoient l'église de Jesus-Christ, incontinent après la descente du saint Esprit. Saint Luc lui donne même la qualité de Prophête, & semble marquer qu'il avoit beaucoup de talent pour instruire & exhorter les autres à la vertu. Il parut attaché d'abord à saint Pierre, & ensuite

Tillem t. 1. p. 244.

Act. Ap. c. 15. v. 22.

Ibid. v. 32.

à saint Paul, pour les soulager dans le ministere de l'apostolat. Il étoit à Rome avec le premier dans les commencemens de la mission qu'y fit cet apôtre, lorsqu'il y établit son siége. C'est ce que l'on suppose sur l'opinion de ceux qui veulent que ce fut lui que saint Pierre fit le porteur de sa premiere épitre, adressée aux Juifs convertis du Pont, de la Bithynie, de la Galatie & des provinces voisines. Il y est qualifié son frere fidelle, & nommé Silvain, comme dans quelques épitres de saint Paul, quoique saint Luc dans les Actes des Apôtres, ne l'appelle pas autrement que Silas. On ne sçait s'il revint à Rome trouver saint Pierre, ou si des provinces de l'Asie il s'en alla droit en Judée. Mais il est certain qu'il assista au concile de Jerusalem, tenu l'an 51 par les apôtres saint Pierre, saint Jean & saint Jacques évêque du lieu, & par les anciens d'entre les freres. On y vit aussi saint Paul & saint Barnabé, qui y avoient été députés de l'église d'Antioche, pour maintenir la liberté Evangélique en faveur des Gentils convertis contre ceux qui prétendoient les obliger à la circoncision, ou du moins aux autres observations légales du Judaïsme, pour pouvoir mériter le salut. Il fut arrêté dans cette Assemblée apostolique, où présidoit le saint Esprit; qu'on n'imposeroit point aux Gentils, un joug, que les Juifs même n'avoient pû porter, & que l'Evangile avoit aussi rendu inutile pour ceux-ci, comme pour les autres. Les Apôtres & les anciens de l'Eglise députerent Jude surnommé Barsabas & Silas, qui étoient des principaux & des plus considérés d'entre les freres, pour aller avec saint Paul & saint Barnabé à Antioche, porter ce décret avec la lettre du concile qui étoit adressée aux Gentils convertis de cette ville & des Provinces de Syrie & de Cilicie.

Vers l'an 49.

1. Petr. c. 5. v. 12.

L'an 51.

Act. Ap. c. 20.

c. 15. v. 22. &c.

II. Jude & Silas étant arrivés à Antioche firent assembler les fidelles pour y signifier les résolutions prises par les Apôtres & les anciens de l'église de Jerusalem, & y faire la lecture de la lettre du Concile qui causa à toute l'assemblée beaucoup de consolation & de joïe. Après s'être acquités ainsi de leur commission, ils passerent encore quelque tems dans la ville à instruire, & à fortifier les freres. Jude s'en retourna ensuite à Jerusalem; mais Silas voulut demeurer à Antioche, pour continuer d'y rendre ses services aux fidelles en la compagnie de saint Paul & de saint Barnabé. Ces deux apôtres se proposerent quelque tems après d'aller ensemble par les provinces de l'Asie, visiter les fidelles des villes où ils avoient porté l'Evangile. Jean Marc de Jerusalem, cousin de saint Barnabé, demanda à les suivre dans ce voyage, nonobstant le peu de courage & de fidélité qu'il avoit fait paroître sept ans auparavant, en les abandonnant dans leur premiere mission, où ils l'avoient mené pour travailler avec eux. Barnabé qui étoit naturellement tendre & indulgent, & qui d'ailleurs avoit quelque considération de parenté, étoit d'avis qu'on lui accordât ce qu'il souhaitoit. Mais saint Paul ne le jugea point à propos; estimant qu'il étoit bon que Jean-Marc sentît autant qu'il le devoit, la faute qu'il avoit faite de les quitter en Pamphilie, dans le tems où ils avoient le plus de besoin de son assistance. Saint Barnabé trouva cette fermeté de saint Paul un peu sévere, & insista à vouloir reprendre son parent. Saint Paul de son côté ne voulut rien relâcher de sa résolution. Cette difficulté, forma entr'eux une contestation qui les sépara; non d'affection ou de charité, mais de ministere. S. Paul laissa Jean-Marc à saint Barnabé; & prit avec lui Silas, dont il avoit reconnû

Act. 15. v. 32. &c.

particuliérement le mérite depuis le concile de Jérusalem. Ils allerent ensemble visiter les églises de Syrie & de Cilicie ; & passerent de-là dans la Pisidie & la Lycaonie, fortifiant les fidelles de toutes ces provinces dans la foi, & travaillant à en augmenter le nombre par leurs prédications & leurs miracles. De Lycaonie, ils allerent en Galatie & en Phrygie, & de-là en Macedoine, où ils furent accompagnés de S. Luc l'évangéliste, de S. Timothée, & de quelques autres disciples.

III. Etant à Philippes, ville considérable de la Macedoine, saint Paul guérit une fille esclave de la possession du démon qui la rendoit devineresse ou pythonisse. Les maîtres de cette servante, qui faisoient un grand trafic des illusions & des friponneries de son démon, voyant que cette guérison leur faisoit perdre l'esperance de leur gain, se saisirent de Paul & de Silas, & les traînerent devant les magistrats, disant que c'étoient des Juifs qui étoient venus troubler la ville, & qui prétendoient introduire une maniere de vie, qu'il n'étoit point permis à des Romains, comme étoient les citoyens de Philippes,* de recevoir & de suivre. Le peuple étant accouru en foule, au bruit que fit cette affaire ; les magistrats sans l'examiner, firent foüetter Paul & Silas, après leur avoir fait déchirer leurs habits. Ils les envoyerent ainsi en prison, où le geolier ayant reçu ordre de les garder étroitement, les mit dans un cachot, & leur serra les pieds dans la machine de bois, que les anciens appelloient *le nerf*, & qui étoit un genre de torture bien douloureux. Sur le minuit Paul & Silas s'étant mis en prieres ; il se fit un tremblement de terre qui ébranla les fondemens de la prison. Toutes les portes s'ouvrirent ; les liens de tous les prisonniers furent rompus. Le geolier éveillé, ayant vû les portes de la prison ouvertes, voulut se tuer dans le desespoir où le mettoit la pensée que les prisonniers se seroient sauvés. Paul l'en empêcha, l'assûrant que personne n'étoit sorti. Le geolier étant entré avec la lumiere, se jetta aux pieds de Paul & de Silas, crut en Jesus-Christ; lava les playes que leur avoient faites les coups de verges ; fut instruit & baptisé avec toute sa famille ; & les ayant menés dans son appartement, il leur servit à manger. Le jour venu, les magistrats envoyerent des huissiers pour faire sortir ces prisonniers. Saint Paul dit aux envoyés, qu'il étoit un peu étrange qu'après avoir traité avec tant d'indignité des citoyens Romains, sans connoissance de cause, on voulût les faire ainsi sortir en secret, sans leur faire réparation ; qu'il étoit juste que les magistrats vinssent eux-mêmes les mettre dehors. Cette réponse fut reportée aux magistrats qui eurent peur lorsqu'ils sçurent que Paul & Silas étoient citoyens Romains. Ils vinrent donc leur faire excuse ; & les ayant fait sortir de la prison ; ils les prierent fort civilement de se retirer de la ville. Paul & Silas allerent de la prison chez Lydie leur hôtesse, qui étoit une marchande de pourpre, qu'ils avoient convertie en arrivant à Philippes.

Act. 16. v. 18. 19.

L'an 52.

* Parce que c'étoit une colonie Romaine.

IV. Ils passerent de-là par Amphipoli & par Apollonie, & vinrent à Thessalonique métropole de la Macédoine, où l'Evangile fit beaucoup de fruit. Les Juifs de la ville irrités de ce progrès, allerent escortés de quelques scélérats d'entre le petit peuple, pour enlever Paul & Silas, chez Jason leur hôte, dont ils forcerent la maison. Ne les y ayant point trouvés, ils traînerent devant le magistrat Jason même & quelques autres fidelles qu'on laissa aller néanmoins sous caution. Dès la nuit même, Paul & Silas partirent pour aller à Bérée. Les Juifs de Thessalonique

l'ayant

l'ayant sçû, allerent y émouvoir encore le peuple contre eux. Les fidelles firent sauver saint Paul du côté de la mer; & il prit le chemin d'Athênes, où il fit savoir à Silas & à Timothée qu'il les attendoit. Ce dernier l'y alla réjoindre quelques mois après; mais Silas fut retenu à Berée, soit par une maladie, soit par quelqu'autre empêchement. Saint Paul étant sur le point de partir pour Corinthe, renvoya Timothée à Thessalonique, pour consoler & fortifier les fidelles qui y étoient persécutés. Silas & lui se rendirent au commencement de l'année suivante auprès de l'Apôtre, qui parut fort sensible à la joïe que lui donna leur retour. S.Paul écrivit peu de jours après sa premiere épitre aux Thessaloniciens, qui est aussi la premiere de toutes celles que nous ayons de lui selon l'ordre des tems. Elle est au nom de Paul, de Silvain ou Silas, & de Timothée; de même que la seconde, qu'il leur envoya encore peu de tems après. Ce qui nous fait juger qu'il ne se passoit rien dans leur société, qui ne leur fût commun; & dont ils ne partageassent la peine & la gloire, comme l'apôtre le témoigna quatre ans après dans sa seconde lettre aux Corinthiens, où il attribuoit toute la prédication faite dans Corinthe également à notre Saint à & Timothée comme à lui. Le séjour que fit l'apôtre en cette ville fut de dix-huit mois; pendant lesquels quelques-uns croyent que mourut saint Silas, parce qu'en effet il n'est plus parlé de lui depuis ce tems. Sa mémoire a toujours été en grande vénération dans l'église d'Orient & dans celle d'Occident. Les Grecs qui distinguent mal à propos Silas & Silvain, honorent l'un & l'autre au XXX de juillet, sous la qualité d'Apôtre avec d'autres compagnons, & en font leur grand office du jour. Les Latins en font ordinairement le XIII de juillet auquel Adon & Usuard marquent sa fête, établissant son culte en Macedoine, où ils semblent supposer qu'il seroit mort. L'un & l'autre lui donnent la qualité d'*Apôtre*; & c'est en vain que Molanus a entrepris de la retrancher du texte d'Usuard, pour y substituer celle d'*Evêque*. Le martyrologe Romain ne lui donne ni l'un ni l'autre, quoi qu'il copie l'éloge qu'en ont fait Adon & Usuard. Cela n'empêche pas que saint Silas ne soit encore honoré aujourd'hui comme un apôtre, de la même maniere que saint Barnabé dans diverses églises de France, en quelques-unes desquelles on ne fait commémoration de lui, que le XIV. de juillet.

L'an 53. 1. & 2. Thess. c. 1

2. Cor. c. 1. v. 29.

Tillem. p. 594. & 277.

Bolland. t. 1. maii p. 35. col. 2.

Ado de fest.

Apost. p. 38. & in mart Usuard f. l. 97.

Brev. Bellov.

II. SAINT EUGENE Evêque de Carthage, Confesseur sous les Vandales; sainte DAGILE, saint SALUTAIRE, saint MURITTE, saint HABET-DEUM, saint OCTAVIEN; & près de cinq cens autres tant Martyrs que Confesseurs avec lui.

V siécle.

I. APrès la mort de saint Deogratias, arrivée au commencement de l'année 457, l'Eglise catholique de Carthage, fut vingt-quatre ans entiers sans Evêque, gémissant sous le joug des Vandales, qui la traitoient avec toute la cruauté que l'on pouvoit attendre des persécuteurs, qui joignoient l'esprit des hérétiques à l'humeur des barbares. Le roi Huneric ayant succédé à son pere Genseric, l'an 477, affectoit quelque modération envers les catholiques au commencement de son regne. Il permit à la priere de Zenon, empereur d'Orient, & de Placide, veuve d'Olybrius Empereur d'Occident, qu'on élût un Evêque catholique à Carthage, mais à condition que les Evêques Ariens dont il suivoit la secte, auroient toute liberté de professer aussi

Vict. vit. l. 1 & 3.

leur religion dans toutes les provinces de l'Empire. Les Prélats catholiques qui reftoient dans l'Afrique, ayant entendu la lecture de cette déclaration qui leur fut faite le XIX de mai de l'an
L'an 481. 481, dirent tout haut, que l'églife de Carthage ne défiroit point d'avoir un Evêque, fous de telles conditions ; & que Jefus-Chrift la gouverneroit par fa grace, comme il l'avoit gouvernée jufques-là. Mais le peuple impatient de ne point voir fon pafteur depuis tant de tems, demanda avec tant de cris & de violence, qu'on procédât à l'heure même à l'élection d'un Evêque, qu'il ne fut pas poffible de la différer.
Andill. trad. On éleva donc à cette dignité EUGENE qui étoit homme de fainte vie & felon le cœur de Dieu ; ce qui combla l'Eglife catholique d'une telle joïe, qu'il fembloit qu'elle ne fentît plus les maux qu'une domination barbare lui faifoit fouffrir. La conduite de ce grand ferviteur de Dieu lui attira bien-tôt les refpects de ceux même qui n'étoient pas de la communion orthodoxe. Il étoit fi agréable à tout le monde, qu'il n'y avoit perfonne qui n'eût volontiers donné fa vie pour lui, s'il en eût été befoin. Dieu lui procura des moyens de faire tant d'aumônes, qu'on ne pouvoit fournir à tant de dépenfes, en un tems où les barbares poffédoient tout ; & où l'Eglife n'avoit pas la difpofition d'un écu. Jamais il ne gardoit d'argent, fi ce n'eft qu'on le lui mît entre les mains après le foleil couché, lors qu'il étoit trop tard de le diftribuer. Il ne réfervoit pour lui, que ce dont il avoit befoin précifément pour chaque jour ; & comme il ne fuivoit pas les fentimens qu'infpire naturellement la cupidité, il fembloit que Dieu fe plaifoit à lui être toujours de plus en plus libéral. On n'admiroit pas moins fon humilité & fa douceur, que fa charité ; & tout le monde étoit extrêmement édifié de la piété & des autres vertus dont Dieu le favorifoit.

II. La réputation de ce faint prélat s'étendant de tous côtés, les évêques Ariens qui avoient à leur tête Cyrila, que faint Gregoire de Tours appelle Cyrola ; & que l'on regardoit comme le patriarche de la fecte, en conçurent tant de jaloufie qu'il n'y eut point de calomnies qu'ils n'inventaffent pour le rendre odieux au Roi. Ils perfuaderent à ce Prince de lui défendre de fe plus affeoir fur le fiége épifcopal, ni de prêcher la parole de Dieu à fon peuple, comme il avoit accoûtumé ; & de ne fouffrir dans fon Eglife ni hommes, ni femmes qui feroient vêtus à la Vandale. Eugene lorsqu'on vint lui apporter l'ordre, repréfenta que la maifon de Dieu étant ouverte à tout le monde, il ne pouvoit chaffer ceux qui y entroient ; & qu'il le devoit d'autant moins, que plufieurs catholiques étoient vêtus de cette forte, à caufe qu'ils étoient domeftiques du Roi. Huneric ayant fçu cette réponfe en fut fi irrité, que par fon commandement l'on mit aux portes de l'Eglife des bourreaux, qui dès qu'ils y voyoient entrer des hommes & des femmes vêtus à la Vandale, les tiroient par la tête avec des crochets, leur arrachoient les cheveux & la peau par violence ; cruauté qui fit perdre la vûë à quelques-uns, & qui en fit mourir d'autres. Ce furent-là les préludes de l'horrible perfécution que ce Prince renouvella peu de tems après contre l'Eglife catholique. Il bannit pour un coup près de cinq mille perfonnes dans un defert affreux, fans avoir égard à l'âge, ni aux infirmités de plufieurs. Il fit fouffrir des tourmens cruels & honteux à toutes les vierges confacrées à Dieu. Mais cherchant un moyen d'abattre tout le corps L'an 483. de l'Eglife catholique à la fois, il fit publier le jour de l'Afcenfion qui étoit

le xx de mai de la ſeptiéme année de ſon regne, un édit dans la cathédrale de Carthage, où l'évêque Eugene célébroit les ſaints myſteres; par lequel il ordonnoit à tous les Evêques qui croyoient la conſubſtantialité du Verbe, de ſe trouver à Carthage le premier jour de Février de l'année ſuivante, pour diſputer avec les Evêques de ſa ſecte, de la foi qu'ils défendoient, & la prouver par la ſainte Ecriture. Saint Eugene, ſaint Victor de Vite, auteur de cette hiſtoire, & les autres Prélats qui furent préſens à la lecture de cet édit en eurent le cœur percé; voyant combien le deſſein de cette conférence étoit malicieux. Car comme ce prince Arien ſavoit bien que les Evêques catholiques ne pourroient alléguer un paſſage de l'Ecriture, où ſe trouvât le mot d'*homouſie* ou de *conſubſtantialité*, il ſe mettoit en état ou de les obliger à renoncer à la créance de la verité que ce mot contenoit; ou d'avoir un juſte prétexte de les faire mourir. Les Prélats après avoir délibéré ſur ce qu'il y auroit à faire dans une conjoncture ſi affligeante, réſolurent que ſaint Eugene, comme leur chef, préſenteroit une requête au Roi, pour tâcher de l'adoucir, & pour éluder l'aſſemblée dont on les menaçoit. Le Saint la dreſſa & la donna au miniſtre, afin qu'il la fît lire au Roi. Elle contenoit, que les catholiques ne fuyoient point la diſpute; mais qu'ils n'y pouvoient entrer ſans la participation des Evêques d'outre-mer, c'eſt-à-dire, de l'Europe & de l'Aſie; parce que la cauſe dont il s'agiſſoit, étoit la cauſe commune de toutes les Egliſes du monde. Huneric répondit » Qu'Eugene me faſſe monarque de tout le monde, & je » ferai ce qu'il déſire de moi. S. Eugene demanda, qu'au moins il plût au Roi d'écrire à Odoacre roi d'Italie, qui étoit Arien comme lui, ou à ſes autres amis qui étoient dans les mêmes ſentimens que Sa Majeſté; & que de ſon côté, il eût auſſi la liberté d'écrire aux Evêques catholiques ſes confreres; ſurtout à l'égliſe Romaine, le chef de toutes les Egliſes; afin qu'étant joints enſemble, ils puſſent déclarer la vérité de leur foi commune. Ce qui faiſoit agir Eugene de la ſorte, n'étoit pas que l'Afrique manquât de Prélats capables de réfuter les objections de leurs adverſaires; c'étoit afin d'y en faire venir qui n'étant point aſſujettis à la domination des Vandales, puſſent parler avec plus de liberté; & faire ſavoir à toute la terre l'oppreſſion ſous laquelle les catholiques gémiſſoient. Huneric mal ſatisfait de la réponſe de notre Saint ſe mit à tourmenter de nouveau les Evêques, choiſiſſant les plus capables, pour en faire les objets de ſa fureur. Il les banniſſoit ou les faiſoit mourir, afin de faciliter à ceux de ſa ſecte, l'avantage de la victoire qu'il s'en promettoit dans la diſpute publique qu'il avoit indiquée. Dieu voulut alors relever le courage des ſiens, par un miracle qui éclata par toute la ville. Il y avoit à Carthage, un aveugle nommé Felix, qui étoit connû de tout le monde. La nuit de la fête de l'Epiphanie, il eut ordre en ſonge pour la troiſiéme fois, d'aller trouver l'évêque Eugene, ſerviteur de Dieu, qui le guériroit. Après avoir long-tems réſiſté, il alla enfin à l'égliſe de Fauſte, où l'on faiſoit la fête pour la bénédiction des eaux du batême. Le Saint à qui cet homme expoſa la volonté du Seigneur, ſe voyant preſſé de lui ouvrir les yeux, ſe défendit long-tems de lui impoſer les mains, diſant qu'il n'étoit qu'un pécheur, que Dieu réſervoit dans le monde pour le jour de ſa colere. Mais voyant que l'aveugle ne vouloit point céder, il le toucha, & il lui rendit la vûë à l'inſtant. Le miracle s'é-

Vict. vit. l. 2. c. 4. ſeu n. 13.

L'an 484.

tant divulgué par la ville, Huneric envoya prendre l'aveugle, pour sçavoir de lui plus précisément la vérité du fait. Les évêques Ariens en eurent tant de confusion, que n'ayant pû éluder le miracle, ils persuaderent au Prince, que c'étoit une illusion magique d'Eugene; & l'animerent si fort contre ce Saint, qu'il ne garda presque plus de mesures dans la résolution qu'il avoit de le perdre. Eux de leur côté chercherent les moyens de faire tuer l'aveugle par un motif semblable à celui des Juifs, qui vouloient faire mourir Lazare ressuscité par Jesus-Christ.

III. Le jour de la conférence venu, l'on s'assembla dans le lieu choisi par les Ariens. Les catholiques pour éviter le tumulte & la confusion, & montrer en même tems, qu'ils ne prétendoient pas tirer avantage de leur multitude, en choisirent dix d'entr'eux pour parler au nom de tous. Cyrila ce prétendu patriarche des Ariens escorté de ses satellites, se fit dresser un trône superbe sur une estrade fort élevée; ce qui donna lieu aux Catholiques de se plaindre qu'on vouloit les traiter avec un esprit de domination, & étouffer la liberté néceſſaire pour les jugemens. Cyrila entreprit d'abord les orthodoxes sur le nom de *catholiques*, qu'il prétendoit qu'ils usurpoient injustement; & ceux-ci lui demanderent, en vertu de quoi il prenoit le titre de patriarche? Ces préliminaires causerent tant de bruit & de desordre, que saint Eugene fut obligé de demander, que puis qu'on refusoit pour lors de rien examiner, on promît au moins de le faire en un tems plus tranquille. On ne répondit à sa requête, qu'en exécutant cruellement un ordre qu'on obtint du Roi, pour donner cent coups de bâton à chacun des Evêques catholiques. Saint Eugene se récria pour tous sur une oppression si violente. Mais tous les autres Evêques catholiques & lui, ne laisserent pas après l'avoir soufferte, de vouloir continuer la conférence. Ils dirent tous ensemble au patriarche des Ariens, de proposer ce qu'il voudroit. Cyrila répondit qu'il ne savoit pas la langue latine; quoi qu'il n'en eût jamais parlé d'autre; & voyant que les catholiques étoient préparés au combat plus qu'il ne le croyoit, il l'évita par toutes sortes d'artifices. Saint Eugene & ses confreres, ayant prévû que cela pourroit arriver ainsi, avoient dressé par provision une confession de foi, qu'ils lui mirent entre les mains. Les Ariens fort étourdis de la lecture qu'on leur en fit, allerent aussi-tôt dire au Roi mille faussetés des Evêques catholiques. Ce Prince n'avoit point attendu ces nouvelles calomnies pour se déterminer sur ce qu'il avoit résolu de faire contre l'Eglise. Son édit étoit déja tout dressé; & il l'envoya sécretement en diverses Provinces, pendant que les Evêques orthodoxes étoient assemblés à Carthage, afin qu'on fermât en un même jour toutes les Eglises des catholiques dans l'Afrique; & que l'on donnât tous leurs biens, & ceux des Evêques aux Ariens. Après qu'il l'eût fait publier, il en suspendit l'exécution jusqu'au premier jour de juin, pour donner le tems aux Prélats catholiques de délibérer sur les offres qu'il leur faisoit de les conserver s'ils embrassoient sa secte. Cependant il commanda que les Evêques qui étoient à Carthage pour la conférence, fussent dépoüillés de tout ce qu'ils avoient, & chassés de la ville, avec défenses à toutes sortes de personnes, de les retirer ou de leur donner à manger, sur peine à celui qui auroit cette compassion pour eux, d'être brûlé dans son logis avec toute sa famille.

Cette confession fait tout le 2. livre de Victor de Vite.

L. 4. sec. 3.

IV. Ces généreux Evêques prirent néanmoins une résolution fort prudente,

qui fut de ne pas s'éloigner, parce que s'ils l'euffent fait, non feulement on les auroit ramenés par force ; mais les Ariens auroient dit fauffement, comme ils n'y marquerent pas, qu'ils auroient fui le combat. Le Roi allant au bain, ils prirent cette occafion pour aller enfemble lui repréfenter l'injuftice qu'on leur faifoit. Mais ce barbare fans attendre la fin, commanda à fes gardes de fe jetter fur eux pour les eftropier, & plufieurs particuliérement des vieillards en eurent le corps tout meurtri & tout brifé. Il fit dire enfuite à faint Eugene & à fes confreres qu'ils euffent à fe rendre dans le temple de Memoire, fans leur découvrir le piége qu'on leur préparoit. Quand ils y furent, les officiers du Roi leur dirent, que quelque mécontentement que le Roi eût reçu d'eux, il auroit encore la bonté de les renvoyer dans leurs Eglifes, & de les rétablir dans leurs biens ; pourvû qu'ils juraffent d'exécuter ce qui étoit contenu dans cet écrit. Deux d'entre ces Prélats nommés Hortulan & Florentin, dirent au nom de tous ; » Sommes-nous donc des bêtes, pour jurer » ce qui eft dans un écrit, fans favoir » ce qu'il contient ? » Auffi-tôt on leur fit lire l'écrit, qui portoit de jurer s'ils fouhaitoient qu'après la mort du roi Huneric, fon fils lui fuccédât à la couronne. Plufieurs évêques par une pieufe fimplicité, croyoient pouvoir faire ce ferment pour ne pas donner fujet aux fidelles de fe plaindre, qu'il n'auroit tenu qu'à cela qu'on ne leur eût reftitué leurs Eglifes. Mais d'autres plus pénétrans & plus avifés, fe doutant de l'artifice que l'on cachoit fous cette apparence, réfuferent abfolument de prêter ce ferment, & dirent pour s'excufer que Jefus-Chrift avoit défendu de jurer pour quoi que ce fût. Auffi-tôt les officiers du roi firent féparer d'avec les autres, ceux qui avoient parû difpofés à faire le ferment ; on les mit les uns & les autres dans des prifons à part. Puis on alla dire à ceux-là. » D'autant que » contre la défenfe de l'Evangile, vous » êtes prêts de jurer, le Roi vous prive » de vos Eglifes, & vous relegue dans » des colonies où l'on vous fera labou- » rer la terre, à condition fur peine de » la vie, que vous ne ferez jamais au- » cune fonction de votre miniftere. On vint dire enfuite à ceux qui avoient réfufé de faire le ferment ». Ce qui » vous empêche de jurer, eft que vous » ne défirez pas que le fils de notre roi » regne après lui ; c'eft pour cela que » vous êtes bannis dans l'ifle de Cor- » fe, où vous travaillerez à couper du » bois pour les vaiffeaux de fa majefté.

V. Des Evêques la perfécution paffa incontinent fur tous les fidelles de l'un & de l'autre fexe répandus dans l'Afrique. Les femmes en divers endroits fignalerent leur conftance au-delà de ce que l'on auroit à peine ofé efpérer des hommes les plus robuftes. Plufieurs tant du clergé que du peuple catholique, fur-tout dans la Mauritanie, eurent la langue coupée avec la main droite ; & ne laifferent point de parler, comme auparavant, par la vertu du faint Efprit. Saint Eugene fut exilé vers le même tems dans les deferts de la province de Tripoli où il eut beaucoup à fouffrir. Autant que l'on peut s'en rapporter à faint Gregoire de Tours, qui avoit vû les actes de divers martyrs & confeffeurs de cette perfécution ; & d'autres mémoires encore différens de l'hiftoire qu'en écrivit faint Victor de Vite ; il femble que ce banniffement de notre Saint, fut l'effet d'une double confufion, que le roi Arien & fes évêques reçurent de lui, dans une conférence particuliére, & dans l'opération d'un nouveau miracle. Saint Eugene, dans cette conférence tenuë devant Hune-

Vict. Tunnon. chron.

Greg. Turon. l. 2. c. 3. hift. Fr.

ric, ferma la bouche au prétendu patriarche Cyrila & aux autres évêques Ariens sur le mystere de la Trinité. Mais comme ceux-ci ayant toute l'autorité du Prince en main se soucioient beaucoup moins de cet avantage, que de celui que les Catholiques tiroient de la vertu des miracles, qui étoit aussi ce qui touchoit plus le peuple; ils voulurent enfin remédier au reproche qu'on avoit à leur faire, de ce qu'on ne voyoit point de miracle parmi eux. Ils eurent recours à l'imposture; & le patriarche Arien, aposta un homme payé pour faire l'aveugle, quand il passeroit avec saint Eugene & deux autres Prélats catholiques. On peut voir dans la vie de saint Vindemial, que nous avons rapportée au second jour de mai, de quelle maniere Dieu confondit l'imposture des Ariens; & quel sujet de triomphe il en fit naître pour l'Eglise catholique. Le roi Huneric, au lieu de reconnoîrre l'erreur où on le retenoit; & de faire tourner son ressentiment sur ceux qui le trompoient si indignement, entra dans une fureur plus grande que jamais contre saint Eugene & les deux autres Evêques catholiques de sa compagnie Vindemial & Longin, dont Dieu s'étoit servi pour découvrir la fourbe des hérétiques; & pour oppofer de vrais miracles à leurs friponneries. Il les fit arrêter tous trois, & condamna Vindemial & Longin à perdre la vie, après leur avoir fait souffrir de longues & de cruelles tortures. Pour ce qui est de saint Eugene, le tiran ordonna aussi qu'il auroit la tête tranchée; mais il donna un commandement secret au bourreau de ne pas exécuter cette sentence, s'il le voyoit résolu de souffrir la mort, de peur que les Catholiques ne l'honorassent comme un martyr. On mena donc le Saint au lieu du supplice; & comme il parut disposé à perdre la vie pour la défense de la foi; il fut détaché & relegué dans les deserts de Tripoli près de la ville de Tamalle, qui étoit aux extrémités de la province Byzacene.

VI. Dès qu'on l'eut transporté de la ville de Carthage, & qu'on eut fait écarter ainsi le pasteur; il fut aisé aux loups de se jetter sur le troupeau. Tout son Clergé, qui étoit au nombre de cinq cens personnes, fut réduit aux dernieres extrémités par le fer & par la faim. Plusieurs enfans qu'on avoit faits lecteurs, furent envoyés fort loin dans un exil très-cruel; & il n'y eut pas un d'eux qui ne marquât de la joïe de se voir ainsi maltraité pour Jesus-Christ. Un diacre de saint Eugene nommé MURITTE ou Miritte, fit remarquer alors sa générosité parmi tant d'Ecclésiastiques, que l'on tourmentoit publiquement dans le milieu de la ville à l'égard d'un des plus cruels ministres de la passion du Prince, nommé Elpidophore, qui avoit été choisi pour faire souffrir aux serviteurs de Jesus-Christ, les supplices les plus rigoureux, dont il pourroit s'aviser. Cet homme avoit été bâtisé dans l'église de saint Fauste, & Muritte avoit été son parrein. Mais depuis son apostasie, nul autre n'avoit parû si acharné que lui à persécuter l'Eglise de Dieu. Après que les prêtres eurent été tourmentés les premiers; & ensuite le principal diacre de l'église nommé SALUTAIRE qu'on appelloit Archidiacre; on fit venir Muritte, parce qu'il étoit le second en ordre. Lors qu'on l'alloit dépoüiller pour l'étendre sur le chevalet; il tira un linge qui avoit servi au batême d'Elpidophore; & le dépliant pour le montrer à tous les assistans, il adressa la parole à cet apostat, assis sur le tribunal pour lui reprocher ses impiétés. Elpidophore en demeura tellement interdit, qu'il n'osa ouvrir la bouche; & les catholiques furent si touchés de ce qu'il avoit dit des récompenses &

Vict. vit. l. 5. n. 8. 9. 10. &c. edit. Ruin.

des châtimens éternels de l'autre vie, qu'ils se présenterent volontairement pour être chargés de coups, & partirent avec joïe pour leur éxil. Ils avoient un fort long chemin à faire ; & à la persuasion des évêques Ariens, l'on choisit les hommes les plus violens & les plus impitoyables que l'on connût pour leur ôter le peu de vivres & de rafraichissemens que la compassion des chrétiens leur donnoit en allant.

Deux *Vandales*, que l'histoire n'a point nommés ; & qui dès le regne de Genseric avoient diverses fois été confesseurs de la foi orthodoxe, abandonnerent tout leur bien pour suivre ces Ecclésiastiques dans leur éxil ; & leur mere eut aussi assez de courage pour faire la même chose.

Ibid. sed retrò. Une autre dame nommée DAGILE, femme d'un maître d'hôtel du roi Huneric, qui étoit d'une complexion fort délicate, & qui avoit aussi remporté souvent la gloire d'une généreuse confession du vivant de Genseric, donna encore en cette occasion des marques nouvelles de son courage invincible. On lui épuisa les forces du corps, par la multitude des coups de fouet & de bâton dont elle fut chargée, puis on la relégua dans un lieu sauvage & stérile où elle ne pouvoit recevoir de consolation de personne. Elle quitta avec joïe pour y aller, sa maison, son mari & ses enfans. On lui permit depuis de passer dans un autre desert moins affreux, où elle pourroit joüir de la satisfaction de voir ceux qui souffroient comme elle pour la foi ; mais elle se tenoit si heureuse de se voir privée de toute consolation humaine, qu'elle pria qu'on la laissât où elle étoit.

VII. Cependant saint Eugene le chef de tous ces illustres combattans & le principal objet de la haine des Ariens, souffroit plus qu'on ne pouvoit se l'imaginer dans le lieu de son exil. La cruauté de leurs évêques & de leurs prêtres alloit encore au-delà de celle de Huneric & des Vandales accoutumés à porter l'épée, & ils se rendoient eux-mêmes les bourreaux des catholiques. Aucun d'eux n'étoit plus violent que le nommé Antoine évêque de Tamalle près du desert où notre Saint étoit retenu. C'étoit un scélérat soüillé d'une infinité de crimes détestables. Comme il étoit toujours altéré du sang des catholiques, il faisoit sans cesse des courses & des irruptions sur les bannis d'alentour, & trouvoit toûjours de quoi assouvir sa rage. Huneric sachant jusqu'où alloit sa fureur, lui avoit commis la garde de saintEugene. Ce misérable allant encore au-delà de ce qui lui étoit ordonné, l'enferma dans une étroite prison ; & n'osant tremper ses mains dans ce sang innocent, il tâcha de lui procurer une mort lente & obscure par les mauvais traitemens & toutes les peines qu'il lui faisoit endurer. Au milieu d'une si horrible persécution, saint Eugene oublioit ses propres maux pour déplorer ceux que l'on faisoit souffrir à son peuple fidelle & aux catholiques répandus par toute l'Afrique. Il ne laissoit pas d'affliger encore son corps atténué de vieillesse par un rude cilice, dont il le couvroit, & il couchoit sur la terre nuë. Cette maniere de vivre jointe à d'autres austérités volontaires dont il accompagnoit encore sa pénitence, & aux incommodités de son cachot, le fit tomber dans une paralysie qui le mit à deux doits de la mort. Antoine apprit cette nouvelle avec beaucoup de joye ; & il le vint visiter aussi-tôt pour repaître ses yeux du spectacle de ses douleurs. Il trouva le saint évêque tellement pressé de son mal, qu'il ne pouvoit plus prononcer que des paroles entrecoupées. Il crut qu'il agonisoit déja ; & pour hâter sa mort qu'il

attendoit avec tant d'impatience, il fit apporter du vinaigre le plus fort & le plus picquant que l'on pût trouver, & lui en fit mettre par force dans la bouche. Rien n'étoit plus contraire à la paralysie; mais Dieu permit que ce qui devoit avancer la fin de ses jours, lui rendît la santé.

Antoine n'eut pas plus d'humanité pour le saint évêque *Habetdeum* qui étoit relégué dans la ville même de Tamalle. Il avoit juré qu'il lui feroit embrâsser l'Arianisme, ou qu'Antoine cesseroit d'être Antoine. Lorsqu'il vit que tous les tourmens n'étoient point capables d'ébranler Habetdeum, il lui fit lier les pieds & les mains avec de grosses cordes & fermer la bouche afin qu'il ne pût crier. Puis il fit répandre de l'eau sur lui croyant par-là le rebâtiser, comme s'il étoit aussi facile d'enchaîner la volonté & la conscience que le corps. Antoine le fit délier ensuite, & lui dit; » Vous êtes » maintenant des nôtres, vous ne » pouvez plus vous défendre d'obéïr » au Roi. Le saint évêque se mocqua de cette vision, & lui dit que sa foi étoit toûjours la même, qu'il la conserveroit toûjours pure, & la défendroit aux dépens de sa vie. Ce généreux prélat n'eut point de repos, qu'il n'allât à Carthage en dire autant au Roi Huneric, à qui il fit une remontrance par écrit, qui bien que très-forte, ne put procurer ni la paix à l'Eglise, ni le martire à son auteur.

VIII. Huneric rongé du chagrin de n'avoir pû ruiner l'Eglise catholique & de voir toute l'Afrique désolée par une horrible famine, qui faisoit mourir les Vandales par monceaux, mourut lui-même d'une maniere très-misérable le XIII de décembre de l'année 484, après sept ans & dix mois de regne. Il eut pour successeur son neveu Guntabond, que d'autres nomment Gondebaud, qui laissa insensiblement rallentir la persécution. C'est ce qui donna lieu à saint Eugene de revenir à son église, où il tâcha de rassembler son tronpeau épars. Il s'appliqua avec soin à réparer les bréches que l'ennemi y avoit faites, & il trouva dans la personne du pape Felix un excellent coopérateur, qui lui envoya divers expédiens salutaires & à ses autres confreres en Afrique, pour recevoir à la pénitence ceux qui étoient tombés durant la persécution, après en avoir mûrement déliberé dans son concile de Rome. Guntabond eut pour la vertu de saint Eugene plus d'égard qu'on n'auroit osé espérer d'un prince Arien; il fit reconnoître même en diverses rencontres, qu'il n'étoit pas éloigné de favoriser les autres prélats catholiques en sa considération. Mais le repos dont l'indulgence du prince le laissoit joüir au milieu de son troupeau, fut souvent troublé par les efforts que les évêques Ariens faisoient pour lui nuire. Il eut besoin de tout son courage, pour leur résister; c'est ce qui a fait dire sans doute au pape Gelase, que saint Eugéne souffroit encore une espece de persécution de la part des Ariens, sous le regne de Guntabond qui étoit le tems de son pontificat. Ce prince rappella de leur exil le reste des évêques catholiques; & il sembloit faire promettre une bonne paix à l'église d'Afrique, lorsqu'il fut enlevé du monde par une maladie en la douziéme année de son régne, & qu'il laissa la couronne à son frere Trasamond. Ce nouveau roi obsédé par les prélats de la secte de la nation, replongea l'Eglise catholique dans les afflictions que lui avoient causées son oncle Huneric, quoiqu'il parut moins cruel. Notre Saint ne pût demeurer long tems paisible sur le siége de l'église de Carthage depuis l'élévation de ce prin-

L'an 487.

Ruin. hist. Vand. part. 2. c. 10.

L'an 488.

494.

Ep. 12. ad episcopos Dardaniæ.

L'an 495.

496. 24. sept.

Ruin. part 2. c. 8. & 11. Noris. hist. Pelag. p. 323.

ce qui ne pouvant résister aux suggestions des évêques de sa secte, le fit sortir de la ville & le bannit même hors de toutes les terres de son obéïssance. Il l'envoya dans cette partie des Gaules où régnoit Alaric roi des Wisigots son allié, qui étoit Arien comme lui. Saint Eugene se retira dans Alby ville de la premiere Aquitaine sur les confins de la Gaule Narbonnoise, soit de son propre choix, soit par l'ordre de l'un ou de l'autre des deux rois Ariens.

Vers l'an 498.

Greg. Turon. l. 2. c. 3.

IX. On croit qu'il n'y souffrit pas d'autre peine de la part des Ariens, que celle de l'éloignement de son église, & qu'il y trouva même assez de repos & de loisir pour jetter les fondemens d'un monastere, & former des disciples dans le village de Vians au territoire d'Alby, où l'on dit qu'il mourut en paix le VI de septembre de l'an 505. Il fut enterré dans ce même lieu près du tombeau du martir saint Amarand, & Dieu l'y rendit glorieux devant les hommes par divers miracles dont saint Gregoire de Tours a fait mention dans ce qu'il a écrit de la gloire des Martyrs. Son corps demeura à Vians avec celui de saint Amarand jusqu'en 1404. Alors Louis d'Amboise évêque d'Alby, les transporta l'un & l'autre le XXIX de septembre dans son église cathédrale où on les honore encore aujourd'hui. On ne peut pas douter que son culte n'ait été établi de fort bonne heure dans l'église d'Occident ; & nous voyons sa fête marquée dans le calendrier de celle de Carthage, qui fut dressé dès les commencemens du sixiéme siécle, c'est-à-dire fort peu de tems après sa mort. Elle y est jointe avec celle de saint Deogratias son prédécesseur, & rapportée au cinquiéme jour de janvier, sans doute à l'occasion de la mort de ce Saint, parce qu'on aura ignoré le jour du décès de saint Eugene arrivé dans les païs étrangers. Les martyrologes du neuviéme siécle en font presque tous mention au XIII juillet, & y joignent celle de son clergé qu'ils font monter au nombre de plus de *cinq cens* personnes qui acquirent avec lui la qualité de confesseurs, dont quelques-uns même moururent actuellement dans les tourmens. Adon ne nomme d'une si grande troupe que les deux diacres Salutaire & Muritte * dont nous avons parlé, & qui revinrent de leur exil à Carthage où ils moururent avec la gloire d'une triple confession. Usuard & Notker n'en nomment pas davantage, non plus que le martyrologe Romain moderne, qui exprime aussi le même nombre de plus de cinq cens compagnons de saint Eugene, mais qui remet au XXIII de mars la fête de saint OCTAVIEN l'un de ses diacres, qui, selon saint Gregoire de Tours, fut martirisé avec saint Vindemial & saint Longin, lorsqu'on épargna notre saint Evêque pour l'envoyer dans son premier exil ; & il joint à ce saint diacre *plusieurs milliers de martyrs* d'Afrique morts dans le même tems & pour la même cause. La fête particuliere de saint Eugene à Alby est marquée au VI jour de septembre dans le martyrologe de France où l'on témoigne que sa mort arriva néanmoins le XIII de juillet. Ce qui est contraire à la tradition de l'église d'Alby & au titre des actes de la passion de notre Saint, que saint Gregoire de Tours a lûs & suivis dans ce qu'il en a rapporté, & qui porte qu'il mourut effectivement le VI de septembre, auquel sa fête se célebre d'office double dans cette église. On y fait celle de sa translation au second jour d'octobre, c'est-à-dire, au premier jour libre d'après le XXIX de septembre, auquel nous avons remarqué qu'elle avoit été faite du prieuré de Vians dans la cathédrale d'Alby par

L'an 505.

Ruin. p. 502.

Greg. Turon. l. 1. de Glor. mart. c. 58.

Avec quelques autres.

* Quelques martyrologes font mention à part de Muritre au 24. mars.

Hist. Fr. l. 2. c. 3.

Du Sauss. t. 2. p. 1165.

Ruin. p. 502.

l'évêque Louis d'Amboiſe. L'auteur du martyrologe de France rapporte enco- T.1.p.1207. re comme un ſujet de fête l'*Arrivée* de ſaint Eugene à Alby, qu'il met au premier jour de janvier. Cependant il faut avoüer que l'opinion que l'on a de la venuë de ſaint Eugene en France n'eſt appuyée, que ſur l'autorité des actes que ſaint Gregoire de Tours qui vivoit un ſiécle après lui a ſuivis. Ce que l'on dit des corps de ſaint Vindemial & de ſaint Longin trouvés à Vians avec le ſien & celui de ſaint Amarand, & tranſportés en même-tems à Alby, eſt bien plus propre à la rendre ſuſpecte, qu'à l'appuyer. Comme l'Afrique avoit pluſieurs évêques d'un même nom en ces ſiécles, on a tout ſujet de croire que c'eſt d'un autre ſaint Eugene & d'un autre ſaint Vindémial qu'il Florent. p. 294. eſt parlé au premier jour de Fevrier dans l'ancien martyrologe attribué à Ap. Boll. t. 2. mart. ſaint Jerôme, où l'un & l'autre ſont qualifiés martyrs, ce que l'on trouve auſſi dans les additions de celui de Florus; mais le lieu de leur paſſion n'y eſt pas marqué. On veut encore que ſaint Vindémial qui eſt honoré à Tré- Boll. contin. ad d. 2. mait. vis dans la ſeigneurie de Veniſe, & qui a eu auſſi un ſaint Eugene pour compagnon de ſa confeſſion & de ſes ſouffrances, ſoit un troiſiéme de ce nom qui a parû dans la perſécution des Vandales. C'eſt ce que l'on peut dire pour couvrir l'erreur de ceux qui ont viſiblement voulu multiplier ſaint Eugene de Carthage & ſaint Vindémial de Capſe, ſous les titres de confeſſeurs ou de martyrs, morts tantôt en Afrique, tantôt dans l'iſle de Corſe, & tantôt dans les Gaules.

Gennade de Marſeille a mis notre Saint au rang des peres & des écri- Vir. ill. c. 97. vains eccléſiaſtiques de ſon tems pour quelques petits ouvrages, dont il ne nous reſte plus que l'*expoſition* ou la *profeſſion de foi*, qui contient tout le troiſiéme livre de l'hiſtoire que ſaint Victor de Vite a compoſée de la perſécution des Vandales; & une *lettre paſtorale*, qu'il écrivit à ſon peuple en partant pour ſon premier exil, & qui nous a été conſervée par ſaint Gregoire de Tours, dans ſon hiſtoire de France.

III. Ste MAURE & Ste BRIGIDE, *Vierges honorées en Beauvaiſis & en Touraine.* Maura & Britta. V ſiécle.

I. LEs noms des deux ſaintes vierges MAURE & BRITTE que l'on appelle vulgairement *Brigide*, ſont connûs dans l'égliſe de France par le culte religieux que l'on rend à leur mémoire en Touraine & en Beauvaiſis, beaucoup plus que par l'hiſtoire de leur vie. Il paroît par la maniere dont ſaint Gregoire de Tours a parlé d'elles, que l'on n'avoit pas eu ſoin d'écrire leur hiſtoire; ce qui leur auroit été commun, avec une infinité d'autres Saints, dont les belles actions enſévelies dans l'oubli des hommes ne ſont plus connûës que de Dieu; ou que ce qui en avoit été écrit étoit péri, comme les autres actes de martyrs & monumens des égliſes des Gaules durant les irruptions des Barbares qui les déſo- Bolland. t. 1. jan. p. 1018. lerent dans le cinquiéme ſiécle. Si du lieu de leur premiere ſépulture, il eſt permis de remonter par des conjectures juſqu'à leur vie & leur mort, nous ferons aiſément portés à croire que les deux Saintes étoient du païs même de Touraine; qu'elles vivoient du tems de l'évêque ſaint Martin, ou de ſon ſucceſſeur ſaint Brice. Que ſi Dieu a couronné leur virginité & les actions ſaintes de leur vie par la gloire du martyre, ç'a été, ſelon les apparences, par la main des Barbares qui n'ayant point de religion, ou n'en ayant qu'une fauſſe, exciterent dans

Vers l'an 407. les lieux où ils se jetterent une cruelle persécution contre ceux des fidelles qui refusoient de satisfaire leur superstition, leur avarice ou leur brutalité. Ces barbares étoient des Alains, des Sueves & des Vandales, & d'autres détachemens de nations du Nord encore plus féroces, qui ayant formé un déluge d'hommes renverserent les Francs ou François alliés de l'empire Romain dont ils gardoient les limites sous Honorius, passerent le Rhin, inonderent les Gaules, & y firent plusieurs martyrs pendant les années 406 & 407. C'est tout ce que la conjecture peut nous fournir de plus plausible touchant le tems de la vie & de la mort de nos deux Saintes vierges. Ce que nous savons de leur sépulture & de la découverte de leurs corps est plus certain, venant de la plume de saint Gregoire de Tours, qui connoissoit leur tombeau, & qui devoit l'avoir visité souvent comme évêque du lieu. Il parle de cette découverte, comme d'une chose arrivée de son tems, lorsqu'il n'étoit encore que prêtre. Mais il nous auroit fait plasir de nous dire s'il en avoit été témoin oculaire, ou s'il en avoit vérifié toutes les circonstances; parce que l'opinion que nous avons de sa bonne foi, nous feroit recevoir avec moins de répugnance les prodiges dont il dit qu'elle fut précédée & suivie.

S. Hieron. ep. ad Ageruchiã. Oros. l. 7. c. 38. 40. Greg. Turon. l. 2. c. 9. Bed. hist. l. 1. c. 11.

II. Selon ce qu'il en rapporte, la colline sous laquelle étoient enterrés les corps desSaintes dont on avoit perdu la connoissance, étoit si couverte d'épines, de sauvageons & de brossailles, qu'on n'en pouvoit percer le buisson pour y aller. Cependant on savoit confusément par un reste de tradition que deux saintes vierges y reposoient. On disoit que l'on y voyoit de tems en tems paroître une lumiere extraordinaire la nuit, surtout aux veilles des bonnes fêtes. Un homme s'étant trouvé assez hardi pour en approcher en pleine nuit, rapporta qu'il avoit vû un cierge d'une blancheur merveilleuse qui jettoit tout autour une clarté fort grande. Vers le même tems un habitant du lieu publia pu'il avoit vû en songe les deux saintes vierges qui se plaignoient qu'on laissât ainsi leurs corps d'une maniere si indécente exposés à toutes les injures de l'air, sans avoir seulement une tombe pour couvrir leur sépulture. Ayant été menacé de mort dans une seconde vision, s'il ne faisoit ce qu'elles souhaitoient, il coupa les ronces, abatit le buisson; défricha & nettoya la colline, découvrit le tombeau des Saintes. Il y trouva comme de grosses gouttes de cire répanduës par tout qui avoieut la couleur & l'odeur de l'encens. Il amassa ensuite des matériaux pour leur dresserun monument, & il employa l'été suivant à faire bâtir une chapelle sur leur tombeau. Lorsque l'ouvrage fut achevé, il vint à Tours prier saint Euphrone, qui étoit l'évêque diocésain, celui à qui saint Gregoire auteur de ce récit succéda immédiatement, de venir benir la chapelle. Euphrone voulut s'en excuser sur les incommodités de sa vieillesse, sur la saison de l'hyver qui étoit plus rude que de coutume, & sur la difficulté des chemins qui étoient rompus, inondés ou couverts de neiges. La nuit suivante, comme il s'étoit endormi tout occupé de cette pensée, il lui sembla voir les deux Vierges, dont l'aînée se plaignit à lui, mais respectueusement comme à un serviteur de Dieu, du refus qu'il avoit fait d'aller consacrer l'édifice qu'une personne de piété avoit bâti en leur honneur. A son réveil, touché de ce qu'il avoit vû, il ne songea qu'à réparer promptement sa faute, craignant d'encourir l'indignation de Dieu s'il différoit de rendre

Glor. Conf. c. 18.

Vers l'an 570.

à ses servantes, les devoirs que lui-même exigeoit d'une maniere si sensible. Dès qu'il se mit en chemin, on vit les vents s'appaiser, les pluyes & les neiges cesser. Il consacra la chapelle en l'honneur des deux Saintes, & revint à Tours, sans avoir ressenti aucune incommodité de son voyage. Saint Gregoire ajoûte, que depuis ce tems, saint Euphrone racontoit souvent sa vision, qu'il dépeignoit les deux Saintes, comme s'il les eût connuës lors qu'elles vivoient sur la terre. Que l'une étoit de haute taille, & l'autre plus petite, toutes deux plus blanches que la neige; que l'une s'appelloit *Maure*, & l'autre *Britte*, selon qu'elles le lui avoient déclaré de leur propre bouche dans cette vision.

III. Ce saint Prélat accablé de sa vieillesse, comme nous l'avons remarqué, ne vécut pas beaucoup après cette révélation. Il mourut l'an 573; c'est-à-dire, plus de cent soixante ans depuis le tems où nous avons supposé la mort de nos deux Saintes, terme suffisant pour avoir pû effacer leur mémoire dans l'esprit des peuples; & avoir laissé croître du bois sur leur tombeau à la faveur des désordres arrivés dans le païs par les révolutions, qui firent tomber l'empire Romain, & changer de maître aux Gaulois. On ne peut douter que saint Gregoire qui succéda à saint Euphrone, ne continuât le culte religieux des Saintes établi dans son diocêse par son prédécesseur; & que la piété des fidelles n'ait fait subsister ce culte après lui, depuis même que leurs reliques furent enlevées de Touraine. Il faut retourner à nos conjectures pour parler de la maniere, du tems & du lieu de leur translation. On dit que sainte Bathilde reine de France veuve du roi Clovis II. voulant enrichir de reliques l'abbaye de Chelles, qu'elle venoit de fonder dans le diocêse de Paris, eut intention d'y faire transporter les corps des deux vierges martyres sainte Maure & sainte Brigide, sur le bruit des miracles que Dieu opéroit à leur tombeau; qu'elle les fit enlever du lieu de leur martyre & de leur sépulture appellé Balagny, nom commun à beaucoup de lieux en France; mais qu'elle y laissa celles de leur frere Hispade, que l'on nomme vulgairement saint Espain. On ajoûte que les deux corps saints étant en chemin, elle changea de résolution; & qu'elle les fit mettre à Nogent au-delà de la riviere d'Oyse près de Creil en Beauvaisis, où ils sont toujours demeurés depuis. La dévotion des peuples y entretint leur culte, qui y reçut un grand accroissement en l'année 1185, par la translation solennelle de leurs reliques que fit l'évêque de Beauvais, Philippes de Dreux, assisté de Gaufredi ou Geofroy II. évêque de Senlis, environ cinq cens ans après la mort de sainte Bathilde. La cérémonie se fit le dimanche d'après l'Ascension, qui tomboit au cinquiéme de mai, suivant l'usage de la France où l'on fit là pâque le XXIV de mars l'an 1185, au lieu qu'en d'autres endroits, on ne la fit que le XXIII d'avril. Ainsi ce ne pût être par l'ordre du pape Urbain III, qui ne fut élevé sur le saint siége que le XXV de novembre de la même année. Les évêques ayant placé les saintes reliques dans le lieu le plus exposé de l'église de Nogent, qui fut surnommé *les Vierges* pour ce sujet, établirent une fête, pour rendre la mémoire de cette translation plus célebre, & donnerent aux fidelles pour les visiter le terme d'entre le dimanche de l'octave de l'Ascension jusqu'à la saint Jean. Ce fut peut-être vers le même tems, que le chagrin de ne connoître autre chose de nos Saintes, que le nom, porta un inconnû à en faire une histore, suivant la licen-

Vers l'an 660.

1185.

C'est un prieuré dépendant de l'abbaïe de Fescan.

ce qu'on se donnoit depuis quelques siécles de forger des actes aux Saints qui n'en avoient pas, ou de corrompre ceux qu'on avoit déja pour les mettre au goût des peuples. On a donc feint que *Maure & Brigide*; car c'est ainsi qu'on a depuis appellé sainte Britte comme on a fait aussi sainte Birgitte de Suede à cause de sainte Brigide d'Irlande ; qui étoit fort connûë en France ; on a feint, dis-je, que nos deux Saintes étoient nées après le milieu du sixiéme siécle, erreur venuë peut-être de ce qu'on a confondu le tems de leur découverte en Touraine sous saint Euphrone, avec le siécle où elles ont vécu. On les fait venir d'Ecosse ou d'Irlande, provinces fertiles en Saints fabuleux. On les suppose filles jumelles d'Ella, qu'on dit avoir été roi d'Ecosse & de Northumbrie; mais qui paroît n'avoir jamais été qu'un fantôme. Toute la suite de leur légende, n'est qu'un enchaînement d'absurdités contraires non-seulement à la vérité des choses étrangeres qu'on y fait entrer ; mais même à la vraisemblance que l'on a coûtume d'observer dans les Romans.

Act. edit. Paris. 1644.

L'Irlande s'appelloit encore Ecosse aux 6 & 7 siecles.

IV. Mais il nous suffit de reconnoître ici que de l'établissement du culte de ces saintes Vierges, ne dépend point de ces sortes de fictions. Il alla toujours en augmentant sur le récit des graces extraordinaires que Dieu accordoit de tems en tems aux fidelles par leur intercession. On dit que l'an 1242, le roi saint Louis vint par dévotion visiter leur église à Nogent ; que l'ayant trouvée trop petite, il la fit augmenter de tout le chœur, & transférer leurs reliques dans de nouvelles chasses. C'est ce qui fut reconnû l'an 1343, par l'ouverture qu'en fit Jean de Marigny évêque de Beauvais, qui fut fait archevêque de Roüen quatre ans après. Il trouva un acte, qui marquoit que saint Louis s'étoit servi d'Eudes coadjuteur de l'évêché de Beauvais, qui peut-être n'étoit autre chose que le vicaire général de l'évêque Robert de Cressonsac, au moins ne voit-on pas qu'il ait été son successeur. Cependant on honoroit toujours les deux Saintes en Touraine, où il s'étoit formé même un bourg considérable autour de leur Eglise, qui avoit pris le nom de sainte Maure, à six ou sept lieuës de Tours, vers le midi ; & un autre à deux lieuës delà, sous le nom de saint Espain, que l'on fait passer sans preuve pour leur frere. Mais le déplaisir de s'y voir privé du gage de leur protection, je veux dire de leurs reliques, fit partir deux religieux de l'ancien prieuré du lieu, pour tâcher de les venir enlever de Nogent en Beauvaisis, & les restituer à leur ancienne patrie. Ils y avoient assez-bien réüssi par leurs artifices. Mais ayant été arrêtés par des païsans à qui leur voiture & leur marche paroissoit suspecte ; ils perdirent les fruits de leur vol. Les reliques furent remises dans l'église de Nogent, où elles attirerent toujours les peuples avec la même affluence. On renouvella leurs chasses l'an 1635, par l'autorité de l'évêque Augustin Potier, & par les soins du sieur Chaillou maître des comptes, seigneur de la paroisse. La fête principale des deux Saintes se fait dans le Beauvaisis, au XIII de juillet, que l'on y prend pour le jour de leur martyre, ou plûtôt pour celui de l'arrivée de leurs corps de Touraine à Nogent-les-Vierges. Celle de leur translation qui se fit au V de mai, l'an 1185, se célebre le dimanche dans l'octave de l'Ascension, parce que cela se rencontra ainsi, lors qu'on en fit la cérémonie. On les y honore, comme des vierges & martyres ; mais en Touraine & en Anjou, elles n'ont que le culte de simples vierges ; parce que saint Gregoire de Tours

L'an 1343.

P. Louvet hist. Boll. l. 2. c. 13.

n'a point parlé de leur martyre ; & que dans les révelations qui ont servi à la découverte de leurs corps, on ne voit que des symboles * de virginité. On y fait leur fête le xv de janvier, qui est celui de leur élévation ; ou le xxviii, & ailleurs encore le xxx du même mois, qui est celui de la dédicace de leur premiere Eglise par saint Euphrone. Car pour le jour de leur mort, il a toujours été inconnû. On voit leurs noms aux xiii de juillet, v de mai, xiv & xv de janvier dans divers martyrologes modernes, comme de du Saussay, de Canisius, de Ferrari, & de la premiere édition de l'Usuard de Molanus ; mais le Romain n'en fait point mention.

* Cierges blancs, habits blancs.

Belland. t. 2. jan. ad d. 15. & t. 2. maij p. 3. col. 2.

Ce que nous avons dit de l'enlévement des corps de nos deux Saintes fait du lieu de leur sépulture par lordre de sainte Bathilde qui y laissa celui de leur frere saint Hispade, ou saint Espain, nenous permet guéres de douter, que l'histoire fabuleuse que nous avons de deux vierges martyres de Beauvaisis, n'ait été faite sur l'histoire des Vierges de Touraine, où il ne paroît pas néanmoins, que l'on convienne de cette translation. Car on prétend y posséder encore aujourd'hui leur reliques dans l'église paroissiale du bourg de sainte Maure ; & l'on y voit des titres de cette prétention depuis le xiii siécle. En 1666 le vicaire générale de l'archevêque de Tours, Victor le Bouthillier, fit l'ouverture de la chasse, où l'on disoit que se gardoient leurs corps. Il y trouva vingt-cinq grands ossemens, & beaucoup de petits, avec deux titres qui faisoient foi, que c'étoient les reliques de sainte Maure & de sainte Britte. Le premier de ces titres étoit de l'an 1267, & signé de Vincent archevêque de Tours, qui certifioit, qu'ayant ouvert la chasse ; il en avoit ôté les deux chefs des Saintes, en faveur de Guillaume, seigneur de sainte Maure. L'autre titre étoit de Jean archevêque, qui témoignoit avoir visité les mêmes reliques, le xxx de juin 1454, en présence de Richard évêque de Coutances, abbé des Noyers, & de Jean seigneur de sainte Maure. De sorte, que si le Beauvaisis n'a point partagé les reliques de ces Saintes avec la Touraine ; il faut dire que celles qu'il possede, sont de deux Saintes toutes différentes, dont l'histoire se seroit perduë ; & dont il ne nous seroit resté à travers les fables dont on l'a obscurcie, que la connoissance du lieu de leur martyre, qu'on prétend n'être autre que le village de Balagny, d'où les corps auroient été transportés à Nogent-les-Vierges qui n'en est qu'à deux lieuës.

Ruin. not. ad Greg. Turon. p. 1399.

IV. S. TURIAF ou S. THURIAW Evêque en Bretagne, Lat. Thuriavus, & non Thurianus.

viii siécle

I. Saint Thuriaf, qui est toujours appellé *Thurien*, non-seulement par Usuard, Barrali, Surius, & du Saussay, mais même par ceux qui en ces derniers tems ont voulu paroître plus exacts que les autres, comme le P. le Cointe & le P. du Bois ; étoit né dans la Bretagne appellée Armorique au septiéme siécle de l'Eglise, dans un village voisin du monastere de Vellone, qui dépendoit de l'abbaïe de saint Samson de Dol. Il n'avoit reçu dans sa naissance aucun des avantages que la noblesse du sang & l'abondance des richesses procurent à ceux que la fortune favorise. Il étoit encore enfant, lors que cherchant à s'occuper ou à se pourvoir ; il abandonna la maison de son pere & son païs, pour venir à Dol, où le tombeau de saint Samson évêque apostolique du païs, attiroit beaucoup de monde par dévotion. Il se donna d'abord à un homme du lieu

Ap. Sur. p. 182. Le Cointe ann. 717. 733. 749. Mab. prælim. sec. 2. p. 62.

pour le servir, & il en garda les bestiaux, jusqu'à ce que l'évêque saint Thiarmail abbé du monastere de Dol, le retira chez lui pour l'instruire. Il fit de si grands progrès dans la piété & dans les lettres, que ce Saint prélat trouvant en lui une grande intégrité de mœurs & une solidité d'esprit dont on pourroit profiter pour le service de l'Eglise, le fit entrer dans son clergé. Il le fit passer par tous les degrés de l'ordination, & peu de tems après il lui donna la direction des clercs de son église, c'est-à-dire, de son séminaire & de son chapitre. Turiaf fit admirer dans cet emploi sa sagesse, sa prudence & la connoissance qu'il avoit de l'esprit & de la discipline de l'Eglise; & les exemples de sa vertu ne contribuoient pas moins à former les ecclésiastiques que ses instructions. Saint Thiarmail le voyant augmenter de jour en jour dans la perfection de la vie chrétienne, & connoissant les grands talens qu'il avoit pour la conduite des ames, le chargea de l'administration d'une partie de son diocèse, & surtout du ministere de la prédication auquel son grand âge l'empêchoit de

L'an 733. vacquer. Il le destina même pour être son successeur après l'avoir fait son chorévêque; & si l'on en croit l'auteur de sa vie, il voulut lui donner lui-même l'ordination épiscopale. De sorte qu'à sa mort qui arriva l'an 733, Turiaf se trouva établi évêque du païs, au grand contentement des peuples, & fit comme ses prédécesseurs sa résidence ordinaire dans le monastere de la ville de Dol.

II. Se voyant seul alors pour éclairer tout ce diocèse, il se crut obligé de redoubler la vigilance & l'ardeur avec laquelle il s'étoit appliqué à servir Dieu & le prochain. Il parut encore plus humble, plus austere dans ses jeûnes & ses veilles, plus fervent dans sa priere. On admiroit sa patience & sa charité dans les travaux de son ministere. Sur tout il fit éclater sa vigueur épiscopale en une rencontre singuliere où il s'agissoit de délivrer ses peuples d'une fâcheuse vexation, & de réprimer la tyrannie d'un puissant seigneur du païs, nommé Rivallon. Cet homme entr'autres violences commises dans la province, avoit mis le feu à l'église & au monastere de saint Maoch * distant de six à sept lieuës de la ville de Dol par un mouvement de pure impiété, & pour marquer le mépris qu'il faisoit de Dieu, de ses Saints & de son église. Turiaf dans l'ardeur de son zéle, prit avec lui douze clercs tant seculiers que religieux, alla trouver hardiment Rivallon dans son château de Lakfruth, & lui parla avec tant d'autorité, qu'il le rendit souple & rabatit entiérement son orgueil par la crainte de la vengeance divine. Celui-ci effrayé de ses menaces, & touché de repentir, se jetta à ses pieds, & se soûmit à la pénitence que le saint évêque voulut lui imposer. Un changement si subit & si sincere ne pouvoit être qu'un miracle de la puissance & de la miséricorde de Dieu; & Rivallon conduit par saint Turiaf, non content de réparer les dommages & les scandales qu'il avoit causés dans le païs, vécut depuis d'une maniere fort édifiante. Quelque sujet qu'eût saint Turiaf d'être satisfait de la bénédiction que Dieu donnoit à ses travaux, on prétend qu'il quitta son évêché pour se retirer dans une solitude & achever de s'y sanctifier dans la pénitence, la priere & le repos de la contemplation divine. L'auteur de sa vie ne dit rien de sa démission ni de sa retraite; on dit néanmoins qu'il quitta la Bretagne, qu'il passa en Normandie & qu'il fût reçu dans le monastere de la Croix-saint-Ouein, sur la riviére

* *Al.* Moaci & Mochua.

d'Eure au diocêſe d'Evreux, par ſaint Leufroy qui en étoit le premier abbé, & qui y vivoit dans une ſainteté admirable depuis près de cinquante ans. Il s'y mit ſous ſa diſcipline, & ſe réduiſit nonobſtant ſon âge & ſon caractere à toutes les obſervations de la régularité qui y étoit établie, avec toute la ſoûmiſſion & tout le zéle d'un novice. Saint Leufroy mourut quelque tems après, & l'on croit que ſaint Turiaf lui ſurvécut de dix ou douze ans.

L'an 738

III.

Sa mort arriva l'an 749 ou environ, & l'auteur de ſa vie la marque au troiſieme des ides de juillet, c'eſt-à-dire, au treizieme jour de ce mois. C'eſt celui auquel ſa fête eſt rapportée dans le martyrologe d'Uſuard, où il eſt qualifié homme d'une ſimplicité & d'une innocence admirable; ce qui eſt répété fidellement dans le Romain moderne, où il eſt appellé Turien comme ailleurs. Ce jour ſemble être plûtôt celui de la tranſlation de ſon corps à Paris, que celui de ſa mort. La crainte des Normans-Danois qui ravageoient la Neuſtrie porta les religieux de la Croix-ſaint-Ouein, qui fut depuis appellée la Croix-ſaint-Leufroy où il avoit été enterré, à le lever avec celui de ſaint Ouein qui y repoſoit auſſi, ceux de ſaint Leufroy & de ſaint Agofred * ſon frere, & à l'emporter en des lieux de ſûreté. Ils dépoſerent ces quatre corps ſaints dans l'abbaïe de S. Germain des Prez à Paris, où l'on veut qu'ils ſe refugierent ſous Charles le Simple, qui commença à régner l'an 893. A leur retour en Normandie, ils remporterent les reliques de ſaint Ouein & de ſaint Agofred; mais en reconnoiſſance de la charité qu'on avoit exercée à leur égard, ils laiſſerent celles de ſaint Leufroy & de ſaint Turiaf dans ſaint Germain des Prez, où on les conſerve encore maintenant. Delà vient l'établiſſement du culte de l'un & de l'autre à Paris. Il paroît qu'Uſuard moine de ſaint Germain des Prez étoit préſent à la tranſlation des reliques venuës de Normandie, ou du moins qu'elle arriva de ſon tems. Autrement il n'y a nulle apparence qu'il eût parlé de ſaint Turiaf dans ſon martyrologe, ne le connoiſſant point par un autre endroit. On pourroit donc ſuppoſer que cette tranſlation ſe fit dès le tems de Charles le Chauve, vers l'an 875 lorſque cet auteur compoſoit ſon martyrologe; & mettre l'union de l'abbaïe de la Croix-ſaint-Leufroy avec celle de ſaint Germain des Prez ſous Charles le Simple, qui en expédia effectivement les lettres; mais que cette union fut rompuë du conſentement des uns & des autres dans le ſiécle ſuivant, lorſque l'on rétablit l'abbaïe dans le diocêſe d'Evreux.

L'an 749.

* Ou Ayfroy.

De tranſlat. S. Leufred. ap. Sur. ad d. 21. jul. Bult. l. 5. c. 16. p. 466. *Du Bois hiſt. Pariſ. p. 523.*

Vers l'an 875.

XIV. JOUR DE JUILLET.

SAINT BONAVENTURE, Cardinal Evêque d'Albano, Général de l'Ordre de ſaint François.

XIII ſiécle.

I.

SAint BONAVENTURE, l'un des principaux ornemens de l'ordre de ſaint François, nâquit en Toſcane l'an 1221 dans Bagnarea petite ville du domaine du Pape. Il étoit fils de Jean Fidanza & de Ritelle, gens de piété & d'honnête famille, & fut appellé *Jean* du nom de ſon pere au bâtême. Dans une maladie dangereuſe qu'il eût à l'âge de quatre ans, ſa mere craignant de le perdre eut recours au crédit que ſaint François avoit auprès de Dieu, & promit de conſacrer ce fils à ſon ſervice ſous la regle &

Octav. mart. ap. Sur. Annal. Min. per Wadd.

L'an 1221.

L'an 1225.

& l'habit de ce saint homme qui vivoit
encore, si elle en obtenoit la guérison.
Ses vœux furent exaucés, l'enfant re-
couvra la santé contre le sentiment des
médecins, & contre l'attente de la fa-
mille. Ce bonheur inespéré lui fit
donner le nom de *Bona-ventura*, qu'il
conserva toujours depuis, quoiqu'il
n'ait jamais quitté celui qu'il avoit
reçu dans son batême. C'est ce qui
fait qu'on le trouve indifféremment
nommé dans ses écrits & dans ceux
des autres *Jean Fidanza*, *Jean Bona-
venture*, *Jean Eutyche*, parce qu'*Euty-
chius* est la même chose en grec que
Bonaventura en italien ; mais c'est par
erreur, que quelques-uns l'appellent
Eustachius Fidautius. Dès que le Saint
sçut user de sa raison, il comprit l'im-
portance de la nouvelle obligation
qu'il avoit contractée avec Dieu, &
il n'oublia rien pour l'acquitter. Il
conserva l'innocence de ses mœurs
dans tout le cours de ses études ; &
quelque progrès qu'il fît dans les scien-
ces, il avança beaucoup plus encore
dans la vertu par le soin particulier
qu'il eut d'étudier & de pratiquer les
1243. maximes de l'Evangile. Lorsqu'il se vit
dans la vingt-deuxiéme année de son
âge & à la fin de ses études, il crut
qu'il étoit tems d'accomplir le vœu de
sa mere, qui étoit devenu le sien. Il se
retira dans un couvent de l'ordre de
saint François, où il reçut l'habit de la
profession qu'il embrassoit. Etant en-
rôlé dans cette religieuse milice, il
s'appliqua d'abord à rechercher quel
avoit été le véritable esprit de saint
François, à recueillir ses sentimens,
& à étudier toutes les actions saintes
de sa vie. Il espéroit par ce moyen
entrer dans la vraye connoissance de
Dieu, & se fortifier dans son amour,
beaucoup mieux encore que par toute
la theologie que l'on enseignoit dans
les écoles. Il ne négligea pas néan-
moins cette science, & il fut fort aise
qu'on l'envoyât à Paris incontinent
après son noviciat, pour l'étudier
sous le fameux Alexandre de Halès
Anglois, qui donnoit encore alors ses
leçons dans l'université de cette ville
avec beaucoup de réputation. Ce doc- 1244.
teur charmé de l'innocence & de la
pureté de ses mœurs, disoit quelque-
fois qu'il ne paroissoit point que le
peché d'Adam, qui infecte tous les
hommes dès leur naissance, eût passé
dans Bonaventure, & qu'on n'y en
appercevoit aucune trace. Notre Saint
perdit ce maître dès la seconde année
de son séjour à Paris ; mais il se mit
en état de devenir bientôt celui des 1245.
autres, après avoir achevé sous le fre-
re Jean de la Rochelle & quelques au-
tres docteurs de son ordre, ce qu'il
avoit commencé sous Alexandre.

Il donna dans cette école tant de II.
preuves de son esprit, de sa science, Il enseigne.
& de sa vertu, qu'au bout de sept ans
de profession, il fut choisi par les suf-
frages des supérieurs & des autres doc-
teurs de l'ordre pour la gouverner & y
donner les leçons de philosophie & de
theologie, comme avoit fait Alexan- 1250.
dre de Halès. Il y expliqua le Maître
des sentences avec tant de suffisance, 1253.
qu'on peut dire que l'université de Pa-
ris lui a obligation, comme à saint
Thomas d'Aquin, d'une bonne partie
de cette haute réputation où elle étoit
parvenue en ce siécle. Ce fut alors
que ces deux saints théologiens liérent 1254.
entre eux cette amitié tant vantée, qui
a rappellé dans l'esprit de plusieurs
celle de saint Basile & saint Gregoire
de Nazianze. Ils furent regardés com-
me les deux principaux docteurs de
l'école de leur tems ; & suivant le gé-
nie de ces siécles, ceux qui se distin-
guoient par un mérite singulier étoient
aussi désignés entre les autres par des
titres de distinction ; saint Thomas

fut qualifié le *docteur angélique*, & saint Bonaventure le *docteur séraphique*; non pas tant parce qu'il étoit de l'ordre de saint François qui étoit déja qualifié de la sorte dans l'Eglise, que parce qu'il joignoit l'onction à la force dans ses instructions, & qu'il avoit le talent d'enflammer la volonté en éclairant l'entendement. C'étoit au moins la pensée du célebre docteur Gerson chancelier de cette université, qui estimoit particuliérement saint Bonaventure, parce qu'il étoit solide, sûr, & pieux dans tout ce qu'il disoit & ce qu'il écrivoit; qu'il n'embarrassoit point ses léçons de questions curieuses & inutiles, & qu'on ne voyoit pas de doctrine plus saine que la sienne, ni plus salutaire pour de vrais théologiens.

Gers. de libr. leg.

III. Général de son ordre. L'an 1256.

Il y avoit six ans que saint Bonaventure enseignoit publiquement, & treize qu'il étoit engagé dans la profession religieuse, lorsqu'on jetta les yeux sur lui pour le charger de l'administration de tout l'ordre de saint François, qui étoit déja d'une étendue fort considérable. Il en fut élu le Général, quoiqu'absent & âgé seulement de trente-cinq ans, dans un chapitre qui se tint à Rome l'an 1256 en présence du pape Alexandre IV qui voulut y présider en personne. Cette charge passoit dans l'esprit de plusieurs de ses freres pour une dignité fort honorable à un religieux de son âge, mais dans la vérité, c'étoit un emploi très-pénible pour la multitude des affaires qui se trouvoient dans l'ordre de saint François, qui commençoit à être déja agité de divers troubles. Bonaventure n'en parût pas plus élevé qu'auparavant; & son géneralat, non plus que le privilege de son doctorat, ne le fit point départir de l'humilité que l'on avoit toujours admirée en lui, & qui lui avoit fait rechercher à pratiquer ce qu'il y avoit de plus humiliant & de plus difficile dans le cloître. On vit encore en lui la même charité, qui l'avoit porté à servir les malades, & à rendre à son prochain toutes sortes d'assistances. Il ne relâcha rien de ses mortifications ordinaires, ni de son assiduité à l'oraison. Il ne voulut aussi discontinuer aucune des pratiques particulieres de sa piété, sous prétexte de ce qu'il devoit aux affaires publiques dont il étoit chargé; & il se conduisit de telle sorte, que son emploi ne fit point diversion à ses études. Pendant dix-huit ans entiers qu'il fut le chef de son ordre, il le gouverna toujours avec une prudence, une capacité & une modération qui fit admirer en lui le don de la sagesse qu'il avoit reçu du ciel avec celui de la vraie science. Il se servoit de la force de ses exemples plûtôt que de l'autorité que lui donnoit sa charge; pour maintenir les bons religieux dans leur premiere ferveur, & faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en étoient écartés. Il préféroit toujours les voyes de la douceur & de la miséricorde à celles de la riguéur, & il se laissoit réduire à l'extrémité avant que d'en venir aux menaces & aux peines prescrites dans la discipline claustrale contre ceux à qui les premiers remedes devenoient inutiles. En quoi il se proposoit pour modele l'exemple encore tout récent de la conduite qu'avoit tenue le bienheureux patriarche saint François qui avoit toujours les bras ouverts pour recevoir ceux qui vouloient revenir de leurs égaremens. Quelques-uns voulurent trouver à redire à la sévérité dont il usa envers le bon homme Jean de Parme son prédécesseur dans le généralat, personnage distingué d'ailleurs par sa piété, & préconisé par des gens de sa sorte, comme un grand faiseur de miracles. Mais ce fut une sé-

L'an 1258.

vérité néceſſaire pour le bien & pour la réputation de tout l'ordre de ſaint François, auquel il importoit beaucoup dene point paſſer pour fauteur des viſions & des nouvelles chimeres de l'abbé Joachim, auxquelles Jean de Parme avoit paru aveuglément attaché. Le pape Alexandre V ſembla juſtifier amplement la conduite de notre Saint par la condamnation qu'il fit l'an 1258 du dangereux livre de l'*Evangile éternel* que pluſieurs attribuoient à Jean de Parme. Mais quelques-uns prétendent que ce Jean de Parme eſt différent du Général de l'ordre de ſaint François; & qu'il n'y a que l'équivoque du nom qui ait donné lieu à l'injure qu'on lui a faite.

IV. Ce n'étoit pas la pureté de la doctrine ſeulement que ſaint Bonaventure tâchoit de conſerver dans ſon ordre, il n'étoit pas moins appliqué à maintenir celle des mœurs qui ſembloit diminuer, par un effet de la corruption qui s'engendre ſouvent dans les établiſſemens les plus ſaints, lorſqu'on donne lieu au moindre relâchement. C'eſt ce qui fit réſoudre le Saint à entreprendre la réformation de l'ordre & le rétabliſſement de la diſcipline dans ſa premiere vigueur. Il en vint heureuſement à bout dans le chapitre général qu'il tint à Narbonne l'an 1260, où il corrigea divers abus ou obſervations défectueuſes, regla les provinces & les cuſtodies de l'ordre, & expoſa le ſens & le vrai eſprit de la régle de ſaint François. Ce fut à la priére du même chapitre qu'il compoſa incontinent après dans les couvens de Paris & de Mante, l'hiſtoire de la vie de ce ſaint patriarche, qui certainement n'eſt pas le moins eſtimable de ſes ouvrages, principalement pour la piété qu'elle reſpire par tout. On avoit lieu de s'étonner qu'un homme ſi occupé d'affaires de dehors, obligé par ſa charge à viſiter ſans ceſſe ſes provinces & ſes couvens, à tenir ſes chapitres généraux, trouvât encore le tems de compoſer un auſſi grand nombre d'écrits que ceux qu'il fit depuis ſon généralat, & dont pluſieurs ſont plus travaillés & plus achevés que la plûpart de ceux des écrivains de ſon tems, ſi l'on en excepte ceux de ſaint Thomas. Mais il faut avouer qu'il y avoit encore plus d'infuſion céleſte, que de travail ou d'érudition humaine dans ces ouvrages. On dit que ſaint Thomas l'ayant prié un jour de lui dire en quel livre il puiſoit une doctrine ſi ſpirituelle, & une éloquence ſi pleine d'onction, il lui répondit que ſon livre étoit le crucifix, & qu'il tiroit delà tout ce qu'il dictoit & ce qu'il écrivoit. Saint Thomas lui-même faiſoit profeſſion de n'avoir point d'autre maître, que Jeſus-Chriſt; qui enſeigne les hommes ſur ſa croix comme un docteur dans ſa chaire; & ſi ſes écrits paſſent ceux de cet ami dans quelques qualités ſelon la diverſité des manieres dont il plaît à Dieu de diſtribuer ſes dons, on convient auſſi qu'ils leur cedent en d'autres, principalement pour l'énergie, l'onction & le tour merveilleux de dévotion que notre Saint ſavoit donner aux choſes, dans la vûë de gagner les eſprits & toucher les cœurs. Saint Bonaventure non content d'employer ſa plume & ſes négociations ſaintes au ſalut du prochain, & à l'utilité & à la propagation de l'Egliſe & de ſon Ordre, préchoit encore en chaire par tout où il ſe trouvoit, & faiſoit des inſtructions particulieres où il joignoit ſouvent les conjurations & les larmes, aux raiſonnemens, pour retirer les pécheurs de leurs vices. Lorſqu'il parcouroit les provinces de l'Europe, ce que ſa charge l'obligeoit de faire ſouvent, il n'omettoit aucune occaſion

1260.

Sixt. V. bull. de offic. doct. Bonav.

de parler aux princes, aux magiftrats, aux communautés des villes pour le maintien de la religion & le rétabliffement de l'ancienne piété. Il envoyoit du corps de fes religieux divers miffionnaires parmi les nations infidelles & barbares, pour aller éclairer leurs païs de la lumiere de l'évangile. Il députa même quelquefois des prédicateurs dans les royaumes chrétiens pour prêcher des croifades, c'eft-à-dire, des guerres faintes contre les Tartares, les Sarrazins, les Turcs, pour arrêter le progrès des armes de ces infidelles qui cherchoient à envahir l'héritage du fils de Dieu. Comme il avoit toujours eu une dévotion fort tendre envers la fainte Vierge, il travailla affiduement à augmenter fon culte, foit dans le cœur des fidelles par des traités divers & des exhortations, foit dans les temples des lieux où il avoit du crédit, principalement dans les maifons de fon ordre, où il orna fon office, & établit en fon honneur de nouvelles fêtes ou pratiques dont on veut que quelques-unes foient entrées depuis dans l'églife Romaine.

V. Après fon chapitre général de Pife, où il avoit fait divers réglemens fur ce fujet, il alla à Rome vifiter le pape Urbain IV, & lui demander au nom de tout fon ordre un protecteur du nombre des Cardinaux. Ce Pape voulut lui donner fon neveu, croyant qu'il ne s'agiffoit que de marquer fon affection; mais fur la remontrance du général, qui lui repréfenta le befoin qu'on avoit d'un homme d'expérience, il lui accorda le cardinal * des Urfins qu'on lui demandoit, parce que faint François lui avoit déja recommandé fon ordre. Bonaventure ne trouva point tant de facilité à obtenir du faint fiége pour fes religieux, la décharge de la conduite des religieufes de fainte Claire qui leur paroiffoit trop onéreufe. Ils regardoient cette direction comme un affujettiffement & une fervitude infupportable, & ils ne pouvoient oublier ce qu'avoit dit faint François leur patriarche, qu'il avoit grand fujet d'appréhender, que Dieu leur ayant ôté les femmes, le diable ne leur eût donné des fœurs pour les tourmenter. Le Pape vaincu à la fin par les inftances du Saint, lui avoit accordé fa demande, lorfque le nouveau protecteur de l'ordre follicité par les fœurs de fainte Claire en rendit l'effet inutile. Le général & les principaux de l'ordre, obtinrent feulement du pape Clément IV qui avoit fuccédé à Urbain, que les fœurs reconnoîtroient par des actes autentiques, qu'elles n'avoient aucun droit d'exiger cette direction; qu'il n'y avoit point d'autre loi que celle de la charité qui les affujetiffoit à ce devoir; & que quand ils le jugeroient à propos, ils pourroient s'en décharger, fans être obligés de recourir à une autorité fupérieure. Clément n'eut pas moins d'eftime & de bienveillance pour Bonaventure, qu'en avoient fait paroître fes prédéceffeurs. Il le nomma à l'archevêché d'Yorck en Angleterre, l'une des plus riches églifes de l'Europe, lorfque le droit d'y pourvoir lui eût été dévolu par la nullité d'une élection que le chapitre avoit faite. Bonaventure réfolu encore alors de ne point fe départir de la pauvreté & de l'humiliation de fon état de religieux, renvoya humblement les bulles que le Pape lui avoit fait expédier avant que d'avoir fon confentement. Le faint Pere voulut ufer de l'autorité apoftolique pour le foumettre; ce qui obligea Bonaventure d'aller à Rome fe jetter à fes pieds, & demander difpenfe de cette obéiffance. Il le fit avec tant de force & par de fi bonnes raifons, que Clément touché de fa modeftie & de fon déta-

L'an 1263.

* Jean Gaëtan.

VVadd. ann. Min. Attich. Flor. Card. Gir. col. 192. t. 2.

L'an 1265.

1266.

Eccl. 11. v. 21. chement accepta fa renonciation ; & lui dit ces paroles de l'Ecriture » Demeurez-en donc aux termes du teftament que votre pere vous a laiffé ; » faites-en le fujet de vos études, & » vieilliffez dans l'exécution de ce qui » vous eft prefcrit.

VI. Ces moyens ne réüffirent pourtant pas toujours à notre Saint ; & il ne trouva point autant de facilité ou de complaifance en la perfonne de Gregoire X que fon prédeceffeur Clement en avoit eu pour lui. (L'an 1271.) Gregoire lui avoit fuccédé après une vacance de près de trois ans, qui avoit été préjudiciable au gouvernement de l'Eglife. Ce Pape qui étoit en Paleftine lors qu'il fut élû, & qui ne monta fur fon fiége que fept mois après, trouva à fon arrivée à Rome tant d'affaires à régler, (1272.) tant d'abus & de defordres à réformer, qu'il crut que ce devoit être l'ouvrage d'un concile général. (1273.) Il en fit la convocation dès l'année fuivante, & choifit la ville de Lyon en France, pour le lieu de cette grande affemblée. Il jetta enfuite les yeux fur diverfes perfonnes qui étoient le plus en réputation de doctrine, de fuffifance, & de piété, pour travailler avec lui ; & afin de leur donner plus d'autorité, il les éleva aux prélatures & au cardinalat de l'églife Romaine, qui étoit dès-lors de grande confidération. Saint Bonaventure fut de ce nombre ; mais l'avis qu'il eut du deffein du Pape, le fit fuïr fecretement de l'Italie, où il fe trouvoit pour venir fe réfugier au grand couvent de Paris, dont il avoit toujours fait fa principale retraite. Mais un ordre bien exprès le fit revenir promtement ; & lorfqu'il fut en Tofcane dans fon couvent de Mugello à quatre ou cinq lieuës de Florence, deux nonces du Pape vinrent lui apporter le bonnet. Ils trouverent ce Général occupé aux plus bas offices de la cuifine, comme le dernier des freres de la maifon ; & ils eurent befoin de fe contraindre, pour ne point faire paroître la peine que leur fit ce fpectacle. Bonaventure ne fe contraignit point pour eux, & ne rougit pas de continuer en leur préfence, le vil * miniftere qu'il avoit commencé. Lors qu'il eut achevé, il prit le bonnet en foupirant ; & marqua à fes freres devant les nonces, le regret qu'il avoit de l'échange qu'on lui faifoit faire des fonctions paifibles du cloître, contre les obligations nouvelles qu'on lui impofoit. Il alla enfuite à Rome, où le Pape le confacra évêque d'Albano, qui eft l'un des fix fuffragans de Rome. Il reçut ordre auffi-tôt de fe préparer fur les matieres que l'on devoit traiter au concile général, & qui fe réduifoient à trois chefs, aux moyens de procurer les fecours néceffaires à la Terre-fainte, la réünion des Grecs avec l'églife Romaine, & la réformation des mœurs *. Le Pape fe rendit à Lyon fur la fin de l'année 1273, pour préfider en perfonne à ce concile ; faint Bonaventure l'y fuivit, & faint Thomas fon ami fut mandé auffi du fond de l'Italie pour s'y trouver ; mais il mourut en chemin, le feptiéme de Mars de l'année fuivante. (L'an 1274.) L'ouverture du Concile fe fit le VII. jour de mai, & la conclufion le XVII de juillet fuivant.

VII. Saint Bonaventure y prêcha à la feconde & à la troifiéme feffion, fur les fujets propofés par le Pape, & eut beaucoup de part à toutes les conférences. Après la quatriéme feffion qui fe tint le fixiéme jour de juillet, & où les Grecs comparurent ; notre Saint qui avoit travaillé plus que perfonne à leur réünion (1) tomba dans une défaillance, qui fut fuivie d'un vomiffement continuel. Cet accident qui lui fit perdre toutes fes forces, le conduifit infenfiblement à la mort. Il paffa de cette

* De laver la vaiffelle.

* Sur tout le Réglement des élections des Papes.

(1) Il faut bien fe gêner pour trouver douze réünions des Grecs & des Latins avant celle-ci.

vie à l'éternité bienheureuſe le XIV du même mois, & ſon corps fut porté le lendemain, qui étoit un dimanche (2) dans l'égliſe des Cordeliers de Lyon. Tout le Concile qui devoit encore durer deux jours, aſſiſta à ſes funérailles, comme celui de Conſtantinople avoit fait à celles de ſaint Melece d'Antioche du tems de Theodoſe le Grand. Le ſervice y fut fait avec grand appareil par le cardinal évêque d'Oſtie Pierre de Tarentaiſe, qui fut depuis Pape ſous le nom d'Innocent V. Ce fut auſſi lui qui prononça l'oraiſon funebre. Mais Dieu releva tout autrement la gloire de ſon ſerviteur, par des miracles qui ſe firent à ſon tombeau, & qui furent pris pour des témoignages évidens de ſa ſainteté. Les Cordeliers du lieu, ayant bâti une nouvelle Egliſe dediée l'an 1430, ſous le nom de ſaint François, jugerent à propos d'y tranſporter les reliques de ſaint Bonaventure; afin qu'elles puſſent recevoir avec plus de décence, les honneurs que les peuples venoient toujours leur rendre avec grande affluence. On fit l'ouverture de ſon tombeau en 1434, c'eſt-à-dire, 160 ans après ſa mort, on y trouva ſon corps réduit en cendres, avec tous les oſſemens à la maniere des autres. Mais ſa tête étoit auſſi entiere que le jour de ſa mort, avec tous ſes cheveux, ſes dents, ſa langue & le coloris même des lévres & des jouës; ce qui fut pris pour une merveille. Quelques-uns ajoûtent, mais ſans autorité, que ſon cœur fut trouvé de même, & ont fait ſur cela diverſes réflexions de piété, dont ils auroient pû d'ailleurs ne point faire dépendre la vérité de pareils fondemens. On mit les os dans une chaſſe avec les cendres; & l'on renferma la tête dans un reliquaire à part. Mais il paroît qu'on retira un oſſement du bras pour porter à Bagnarea en Toſcane, lieu de la naiſſance de notre Saint, & un autre os pour les religieux de ſaint François à Veniſe. Pour achever l'hiſtoire de ces ſaintes reliques, nous ajoûterons, que dans le ſeizieme ſiécle, les huguenots s'étant rendu maîtres de la ville de Lyon, enleverent ſa chaſſe d'argent, brûlerent ſes os, & en jetterent les cendres dans la riviere de Saone. Mais ſon chef fut ſauvé, par l'induſtrie d'un religieux de ſon ordre, qui eut la conſtance au milieu des tourmens qu'on lui fit ſouffrir, de ne jamais déclarer ce qu'il en avoit fait. Ce fut peut-être en cette occaſion, que l'on en détacha la mandibule ou la machoire inférieure garnie de preſque toutes ſes dents, qui ſe conſerve aujourd'hui, dit-on, à Fontainebleau, dans le couvent des Maturins. Cette relique s'y voit enchaſſée dans un criſtal, que tient entre ſes mains, une figure de ſaint Bonaventure d'argent doré.

(2) D'autres veulent qu'il ne ſoit mort que ce dimanche au matin.

L'an 1430.

1434.

L'an 1562.

Petr. Rodulph. Toſſ. & alii auct. Annal. Min.

P. Dan, Treſor. des Merv. de Font l. 2. c. 4. n. 8. p. 79.

Après les informations faites de ſa vie & de ſes miracles; il fut canoniſé dans les formes, le ſamedi XXIX jour d'avril de l'an 1482, dans l'octave de Pâques, par le pape Sixte IV, qui avoit été religieux de ſon ordre. Sa fête fut publiquement établie enſuite, non-ſeulement dans les maiſons de ſaint François de l'un & de l'autre ſexe; mais par toute l'Egliſe; & le pape Sixte V, qui avoit été auſſi religieux du même ordre, la fit double; & voulut que l'office s'en fît comme d'un docteur de l'Egliſe; honneur qu'on a rendu auſſi à ſaint Thomas d'Aquin, quoique l'un & l'autre n'euſſent été conſidérés auparavant que comme des docteurs de l'école. Outre cette fête principale, qui eſt marquée dans les martyrologes & les calendriers au XIV de juillet, jour de ſa mort, on y trouve encore celle de ſon invention & de ſa tranſlation au XIV de mars; & celle même de

L'an 1482.

Gavant. part. 2. p. 155.

Sauſſ. ad d. 14. mart. Bolland t. 2. mart. p. 342. ad fin. Bolland. t. 3. april. n. 612. col. 1.

Wadding. Biblioth. Bellarm. Labb. Cave. Du-Pin, &c. sa canonisation au XXIX d'avril.

Pour ce qui est des écrits qui lui ont valu le titre de docteur de l'Eglise ; nous aimons mieux laisser aux autres le soin d'en parler, que d'en dire ici peu de chose.

AUTRES SAINTS DU XIV JOUR DE JUILLET.

III siécle. *I. SAINT HERACLAS, Philosophe chrétien, Evêque d'Alexandrie, que nous appellons Heracle.*

I. Euseb. l. 6. c. 3. 4. 15. 19. 31. Hier vir. ill. c. 54. Tillem. t. 3. p. 289. SAint HERACLE, frere de l'illustre martyr saint Plutarque, dont nous avons parlé au XXVIII de juin, étoit de la ville d'Alexandrie en Egypte, & avoit été élevé dans le paganisme comme lui. Ils reçurent l'un & l'autre la foi de J. C. dans le fort de la persécution, que l'empereur Severe avoit excitée contre l'Eglise. La grace de la converfion, avoit excité en eux un desir ardent de connoître la vérité; mais ils ne trouverent point le moyen de le satisfaire, dans la triste conjoncture où étoient les affaires de l'église d'Alexandrie; parce que la terreur des ministres de la persécution, avoit écarté & fait disparoître, tous ceux qui avoient soin des instructions chrétiennes dans cette ville. Cependant, ils ne pouvoient différer de se faire instruire ; & dans l'ardeur qui les rendoit ainsi impatiens, ils s'adresserent à Origene qui venoit de perdre son pere le martyr Leonide ; & qui n'étant encore âgé que de 17 à 18 ans, s'étoit mis à enseigner la grammaire pour subsister après la con- L'an 203. fiscation de son bien. Ils l'engagerent à leur faire des leçons sur la religion, & l'obligerent ainsi à ouvrir l'école célebre des catéchêses, dont ils furent les premiers disciples. Après la mort de L'an 204. saint Plutarque qui fut emporté l'année suivante par la tempête de la persécution ; Heracle que Dieu réservoit pour le bien de son Eglise, embrassa la vie ascétique ; c'est-à-dire, une vie retirée, austére, & convenable à un vrai philosophe, à un chrétien dégagé des affections de la terre, qui renonçant à la poursuite des honneurs, des plaisirs & des richesses du monde, devoit s'occuper tout entier de l'exercice de la vertu, & de la recherche ou de la possession de la vérité. Il reprit sérieusement l'étude de la philosophie humaine, qu'il n'avoit apparemment qu'ébauchée avant sa converſion. Pour faire voir qu'il en faisoit même une profession particuliere ; il voulut quitter la robe, qui étoit l'habit des gens du monde, pour prendre le manteau de philosophe; & conséquemment il se laissa croître les cheveux. Il eut pour maître alors le célebre Ammone surnommé Saccas, le plus illustre Platonicien de son tems; mais qui étoit chrétien, qui fut aussi le maître des plus grands philosophes de ce siecle. Il y avoit déja 209. cinq ans qu'il alloit l'entendre, lors qu'Origene se fit aussi le disciple d'Ammone, sans abandonner la chaire des catéchêses, ou des leçons théologiques, qu'il remplissoit avec beaucoup de reputation. Ils avoient pour compagnons de la même étude, plusieurs payens, tous gens d'esprit ; & c'est ce qui obligeoit nos philosophes chrétiens à s'appliquer si particuliérement à ces connoissances humaines, dont ceux-là faisoient toute leur doctrine, afin de pouvoir être en état de combattre les sages du monde avec leurs propres armes.

II. Heracle conserva toujours son habit de philosophe & ses longs cheveux depuis qu'il fut fait prêtre, & lors même qu'il fut évêque. Car il faut remarquer que les Ecclésiastiques ne se dis-

tinguoient point encore par leurs habits, hors des autels, où même ceux que l'on employoit n'étoient différens de ceux de l'ufage ordinaire, qu'en ce qu'ils étoient plus blancs ou plus propres. La prêtrife n'empêcha pas encore Heracle de continuer l'étude de la philofopie humaine, avec l'examen des livres de toutes fortes de philofophes; & fon exemple de même que celui de faint Pantene, dont nous avons parlé au feptiéme de ce mois, fervit beaucoup à Origene, pour fe défendre contre ceux qui le blâmoient de fe donner trop à la philofophie. Heracle n'avoit guéres moins d'éclat dans toutes les autres fciences des Grecs, que dans la philofophie. Mais l'étude de toutes ces matieres profanes, ne fit jamais diverfion à celle des faintes Ecritures, où il étoit perfuadé que réfidoit la vraye philofophie, & l'unique fcience qui peut rendre l'homme heureux. Origene au retour d'un voyage qu'il avoit fait à

L'an 212.

Rome, dans les commencemens du regne de Caracalla, ne fe trouvant plus en état de pouvoir fuffire feul au travail des catéchêfes, voulut le partager avec

Eufeb. l. 6. c. 15.

Heracle, qu'il regardoit toujours comme le premier de fes difciples, depuis la mort de fon frere Plutarque. Il le choifit entre tous les autres, tant à caufe de fon zele pour la religion, & de l'intelligence qu'il avoit des lettres faintes, que parce qu'il étoit d'ailleurs fort éloquent, & parfaitement inftruit

Till, p. 290.

de toute la philofophie. Il lui donna la conduite des nouveaux convertis & des premiers catéchumenes; c'eft-à-dire, de ceux à qui il falloit encore enfeigner les premiers principes; & fe réferva le foin des plus avancés.

Vit, ill. c. 544.

Heracle qui étoit prêtre dès-lors, au fentiment de faint Jerôme, s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de capacité & de fuccès; de forte, que bientôt les catéchumenes ne furent pas les feuls qui voulurent entendre fes leçons. Le grand nom qu'il y acquit, fit venir les plus habiles à fon école; & le célebre Jules Africain, fut du nombre de ceux que fa réputation attira des provinces à Alexandrie. Il continua cet exercice pendant plufieurs années;

L'an 231.

& lors qu'Origene fe vit obligé de fortir d'Alexandrie, & de fe retirer en Paleftine, pour éviter la perfécution que lui faifoit l'évêque Démetre; il fut chargé feul de la conduite entiere des catéchêfes; c'eft-à-dire, de toute l'école théologique d'Alexandrie. Il l'auroit fans doute gouvernée longtems, fi la providence divine ne l'en eut fait tirer, pour le mettre fur le fiége épifcopal après la mort de Démetre, qui furvint avant la fin de l'année.

III.

Il fut unanimement élû par le college des prêtres qui gouvernoient l'Eglife pendant la vacance, & qui fembloient avoir feuls le droit de choifir leur évêque à l'exclufion du refte du clergé. Cet ufage étoit particulier fans doute à l'églife d'Alexandrie; il paroît même que ces électeurs, que quelques-uns ont voulu réduire au nombre de douze, & qui fe faifoient un devoir de prendre toujours un homme de leur corps, n'appelloient ni le peuple, ni les évêques voifins pour affifter à l'élection. Mais on n'a point de preuve fuffifante, que l'évêque ainfi élû par les feuls prêtres, ne fût pas enfuite préfenté aux évêques pour être approuvé, ou du moins pour être ordonné; comme on le pratique encore en plufieurs Eglifes, où les Evêques font élûs par les Chapitres. Saint Heracle dont l'élection fut approuvée de tout le monde & reçûë avec joïe, fe voyant obligé de prendre l'adminiftration de cette grande Eglife, laiffa la chaire des catéchêfes à faint Denys, qui avoit été le compagnon de fes études de théo-

Hieron. epift. 85. t. 2.

Pearf. Vind. Ign. tom 1. p. 162. & feq.

Tillem. vie de S. Marc. t, 2. p. 352.

logie sous Origene, & qui fut depuis son successeur dans l'épiscopat. L'histoire ne nous a point conservé le détail de ce qui s'est passé dans tout le tems qu'il gouverna son église, quoiqu'on ne doute point que pendant tout cet espace qui fut de plus de seize ans, il n'ait fait beaucoup d'actions saintes qui lui ont mérité la réputation de l'un des plus grands prélats de son siécle. Saint Denys son successeur témoigne qu'il avoit pris pour la regle de sa conduite celle que notre Saint observoit à l'égard de ceux qui vouloient rentrer dans l'Eglise, après s'en être retirés par quelque héresie; & même à l'égard de ceux qui ne quittant point l'Eglise, mais se trouvant dans les assemblées avec les autres, alloient néanmoins écouter quelque héretique; ce qui se faisoit assez communément & sans beaucoup de scrupule à Alexandrie. » Heracle, notre bienheureux » pere, dit ce saint évêque, avoit » accoutumé de chasser ces personnes » de l'église; & il ne les y recevoit » point, quelque instance qu'ils en » fissent, à moins qu'ils ne déclarassent publiquement tout ce qu'ils » avoient entendu de ces héretiques; » & alors il les recevoit dans l'assemblée (c'est-à-dire dans la commu- » nion des fidelles) sans les bâtiser » de nouveau, parce qu'ils avoient » reçu de lui le saint Esprit. L'accroissement que prenoit la foi de Jesus-Christ dans l'Egypte & les provinces voisines par la prédication de l'évangile, donna lieu à saint Heracle d'établir de nouveaux sieges, & de multiplier le nombre des évêques. Ammone l'un de ceux qu'il avoit ordonnés s'étant écarté des voyes de la vérité pour se jetter dans quelque héresie, saint Heracle n'eût pas de repos qu'il ne l'en eût retiré. Il convoqua un concile sur cela pour prendre l'avis de ses confreres; il se transporta ensuite au lieu d'où Ammone étoit évêque; & le ramena à l'Eglise, après l'avoir éclairé sur les sujets de son égarement. Notre Saint mourut vers la fin de l'an 247, & selon les apparences le IV ou le V de décembre, après avoir tenu le siége d'Alexandrie qui étoit le second de toute l'Eglise depuis le mois d'octobre de l'an 231. Cependant Usuard a marqué sa fête au XIV de juillet, en quoi il a été suivi dans le martyrologe Romain, sans que nous en sachions la raison. Nous ne voyons pas que les Grecs lui ayent assigné de jour particulier pour rendre un culte public à sa mémoire.

Eus. l. 7 c. 7. Tillem. t. 3. p. 291.

Eutych. Patr. or. eccl. p. 332.

L'an 247.

II. S. PHOCAS JARDINIER, *Martyr de Sinope dans la province du Pont.*

I.

SAint Astere évêque d'Amasée, ville métropole du Pont, l'un des grands prélats de l'Eglise du cinquiéme siécle, faisant le panégyrique de saint PHOCAS au jour de sa fête dans la ville de Sinope, qui étoit de sa province, nous déclare que le nom de cet illustre martyr étoit célebre par tout; & que personne ne connoissoit Jesus-Christ notre divin Sauveur, qu'il ne connût en même-tems son fidele serviteur. Nous devons supposer au moins que ce saint prélat qui étoit assez proche de son païs & de son tems même, a été mieux informé de tout ce qui le regarde, que ceux qui en étoient plus éloignés lorsqu'ils en ont parlé. Selon ce qu'il nous en apprend, saint Phocas étoit de Sinope même, ville du Pont située sur le bord du Pont-Euxin, qui avoit déja produit beaucoup de grands hommes dans la profession des armes & dans la philosophie. Son occupation étoit de

Aster. serm. t. 1. auct. bibl. PP. Graec. ed. Combef. Ruin. act. p. 627. Tillem. t. 5. p. 581.

cultiver un jardin qu'il avoit devant la porte de la ville sur le passage d'un isthme que formoit une petite presqu'isle joignant le continent. Ce petit fonds ainsi entretenu par son assiduité & son industrie, lui produisoit de quoi subsister & de quoi assister aussi un grand nombre de pauvres; il lui donnoit lieu encore d'exercer l'hospitalité envers les étrangers à qui sa maison étoit ouverte à toute heure. Il les y recevoit avec une charité, une joïe & une ouverture de cœur admirable. Une vertu si généreuse & si désintéressée trouva enfin sa récompense dans la gloire même du martyre où Dieu la fit triompher de l'ingratitude des hommes. Quelque basse & quelque obscure que fût la condition qu'il avoit choisie en faisant le métier de jardinier, il ne put demeurer inconnû aux persécuteurs, dans la recherche qu'ils faisoient des chrétiens. Il fut dénoncé comme un vrai disciple de Jesus-Christ, à qui l'empereur Romain avoit déclaré la guerre par ses édits. On envoya pour le prendre & le faire mourir sans autre forme de procès; & quoiqu'il fût aisé à reconnoître par la piété de ses discours & par la sainteté de ses actions, les soldats qui avoient ordre de l'aller surprendre dans son jardin, entrerent dans sa maison sans le savoir & sans déclarer leur commission d'abord. Ils y furent reçus de Phocas avec sa bonté ordinaire, & il leur servit fort bien à manger. Sur la fin du repas les voyant en belle humeur, il eut la curiosité de leur demander le sujet qui les avoit amenés. Eux, de leur côté, le trouvant homme de fort bon commerce, & par reconnoissance de ses bons traitemens, lui firent confidence de leur dessein en lui recommandant le secret. Ils lui dirent qu'ils étoient envoyés pour couper la tête au jardinier Phocas, & que le procès lui étoit déja fait, parce que c'étoit un chrétien déclaré; mais que comme on disoit qu'il étoit aimé & protegé du peuple, ils vouloient user d'adresse pour le prendre. Ils ajoûterent que puisqu'il les avoit si bien traités & qu'il leur témoignoit tant de bienveillance, ils le prioient de les servir en cette occasion, & de se joindre à eux pour les aider à découvrir cet homme & à l'arrêter. Le saint martyr entendit tout ce discours sans s'émouvoir; & au lieu de prendre des mesures pour sa sûreté, il leur dit d'un ton aussi délibéré que s'il eût été question des affaires d'un autre, qu'il leur rendroit en ce point tout le service qu'ils pouvoient attendre de lui. « Je » le connois, leur dit-il, je sçai le » moyen de vous le faire trouver; & » je ne vous demande que d'ici à de» main pour vous le livrer entre les » mains. Vous êtes les maîtres dans » ma maison, bûvez, mangez, pre» nez-y votre repos pendant cette nuit, » & je suis à vous demain dès le matin. Il donna ordre ensuite que rien ne manquât à ses bourreaux; & les ayant quittés pendant qu'ils reposoient, il alla faire faire sa fosse & sa bierre. Lorsqu'il eut préparé tout ce qui étoit nécessaire pour sa sépulture, il vint rejoindre ses hôtes le lendemain. » J'ai » trouvé votre homme, leur dit-il, » voici ce Phocas que vous cherchez, » il ne tient qu'à vous de le prendre. Où est-il donc, disoient les bourreaux tout transportés de joïe de voir ainsi leur peine abrégée ? » Le voici » au milieu de vous; c'est moi-même, » vous pouvez sans scrupule exécuter » la commission que vous avez reçue » de vos maîtres. Ceux-ci, étourdis dune telle harangue, demeurerent tout consternés dans la surprise & la confusion où les mettoit la générosité d'un tel hôte, qui les avoit traités si magnifi-

quement dans sa pauvreté, & qui marquoit tant de résolution & de grandeur d'ame dans une condition si rabaissée. Phocas eut assez de peine à les rassûrer. Il en vint à bout néanmoins par la force de ses exhortations. Il leur fit si bien entendre les raisons qui sembloient les obliger d'obéir à ceux qui les avoient envoyés, qu'ils demeurerent presque persuadés qu'il y auroit du mérite à reconnoître ainsi ses bons offices, pour lesquels il paroissoit ne souhaiter de leur part d'autre récompense que la mort. Ils crurent donc sur sa parole que s'il y avoit du crime, il retomberoit tout entier sur ceux qui leur avoient donné l'ordre; & pour satisfaire d'un seul coup au désir de leur hôte & au commandement de leurs maîtres, ils abbatirent la tête au saint martyr.

II. Dieu fit connoître combien ce sacrifice qu'il lui avoit fait de sa vie après avoir honoré sa profession par tant de vertus & par une si généreuse confession, lui fut agréable. Il se fit à son tombeau divers miracles qui y attirerent les peuples en foule; on y bâtit en son honneur un temple magnifique aussi-tôt après la paix de l'Eglise, & on y célebra sa fête tous les ans avec une solennité qu'augmentoit encore le concours prodigieux des malades qui venoient recevoir leur guérison, des mendians qui en remportoient des provisions pour longtems, & d'une infinité de personnes pieuses qui abordoient de diverses provinces pour demander quelques graces à Dieu par l'entremise de son serviteur. Ce qui contribua encore à étendre la gloire de saint Phocas dans les païs éloignés, fut la distribution que l'on fit de quelques-unes de ses reliques. Ce furent, dit S. Astere, comme autant de colonies tirées de leur métropole pour l'établissement du culte que les fidelles devoient rendre au saint martyr; & cette division de ses os fut une source d'union pour ceux qui chercherent à servir Dieu sous sa protection. Sa tête fut portée à Rome, pour lui faire recevoir dans cette capitale de l'empire, les honneurs qui lui étoient déja rendus en plusieurs endroits de l'Asie & de l'Orient, & qui lui étoient dûs dans toute l'étendue de l'Eglise. C'est sans doute ce qui donna occasion de bâtir un beau temple en son honneur dans cette ville. Saint Astere qui ne dit rien de plus touchant ses reliques, ajoûte que de son tems, saint Phocas étoit honoré particulierement sur toutes les mers du dedans & du dehors de l'empire par les mariniers qui reclamoient son secours durant les dangers du vent & de la tempête, & qui chantoient ses loüanges en actions de graces durant le calme. Il dit que c'étoit une pieuse coûtume établie dans les vaisseaux, de ne point faire de repas qu'on ne mît à part la portion de saint Phocas; qu'un de la compagnie rachetoit cette portion chaque jour; & que l'argent qui s'en faisoit, se distribuoit aux pauvres quand on étoit arrivé au port. Les Scythes mêmes & les autres Barbares de delà le Pont-Euxin reconnoissoient la vertu & le pouvoir de notre Saint. Ils envoyoient ou venoient eux-mêmes lui rendre leurs hommages comme ceux de l'empire, & l'un de leurs Rois lui fit un jour présent de sa couronne d'or chargée de pierreries, & de sa cuirasse qui étoit d'une matiere très-riche pour marquer qu'il lui soumettoit sa puissance & sa dignité.

Voilà ce qu'a dit de saint Phocas martyr de Sinope saint Astere plus croyable sans doute que tous les modernes qui en ont parlé autrement. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit confondu saint Phocas le jardinier III.

Baron. not. M. ad 5. mart & ad 14. jul. Item Annal. ad ann. 314. Ruin. p 627. Tillem. t. 5.

avec saint Phocas l'évêque de Sinope, qui, selon eux, est le patron des nautonniers & le tutelaire de la mer, parce qu'il avoit été pêcheur avant que d'être évêque. Mais les garants qu'ils alleguent de cette opinion peuvent s'être trompés eux-mêmes; quoiqu'on ne voulût pas nier absolument qu'il n'y eût eu aussi un saint évêque du nom de Phocas à Sinope dont les reliques auroient été transportées à Vienne en Dauphiné, comme le rapporte Adon évêque de cette ville dans son martyrologe & dans sa chronique.

C'est la 71. du 2. tome.

Saint Jean Chrysostome a prononcé en l'honneur du martyr saint Phocas une homélie où il fait assez juger qu'il y avoit des reliques du Saint près du lieu où il parloit. Ceux qui ont crû que cette homélie s'étoit faite à Antioche avant son épiscopat, se sont persuadés qu'il n'y avoit point de différence entre notre Saint & celui que les martyrologes mettent à Antioche le V de mars, dont parle aussi S. Gregoire de Tours. Il y avoit en cette ville une église considérable du nom de notre Saint qui étoit devenuë célebre par le bruit de quelques miracles qu'on dit qui s'y opéroient. Le tyran Phocas, qui ôta l'empire & la vie à l'empereur Maurice au commencement du septiéme siécle, excité par un mouvement de dévotion qui ne venoit apparemment que de la ressemblance de son nom avec celui de notre saint martyr, fit construire en son honneur une autre église dans Constantinople. C'est sans doute ce qui donna lieu de faire venir aussi des reliques du Pont en cette ville; & peut-être aussi dans l'église du monastere de saint Phocas bâtie par l'empereur Basile. Mais s'il est vrai que ç'ait été à Constantinople plûtôt qu'à Antioche, que S. Chrysostome prononça l'homélie en l'honneur de S. Phocas, comme semble l'insinuer la maniere dont il s'explique, on ne peut nier qu'il n'y ait eu des reliques du saint Martyr dans cette ville impériale dès la fin du IV siécle. Il sembleroit même qu'elles y auroient été apportées du Pont, lorsqu'il en étoit évêque, & que cette homélie auroit été une prédication faite au sujet de leur translation, à la cérémonie de laquelle il auroit lui-même présidé. Car après avoir dit que les Rois même, c'est-à-dire les Empereurs avec leur famille, sortoient de leur palais pour assister à cette solennité, après avoir fait remarquer que les reliques avoient passé la veille par le milieu de la place du marché avec grande pompe, environnées d'une grande foule de peuple, il exhortoit ceux qui ne s'étoient pas trouvés à cette cérémonie de réparer cette absence le lendemain, en accompagnant ces reliques au lieu où on les devoit placer. Ce lieu étoit hors de la ville, comme on le conjecture de ce que S. Chrysostome dit qu'il falloit la laisser entiérement vuide pour se transporter à l'église où les reliques du saint Martyr étoient déposées, & qu'il falloit même passer la mer pour y aller. Ce qui semble marquer l'autre rive du Bosphore. On parle encore de quelques autres translations de reliques de saint Phocas, qui pourroient bien avoir été de quelques autres Saints du même nom.

Usuard. Ado. Gr. Tur. Gl. Mart. l. 1. c. 99. Florent. M. Hier. p. 363.

Nous n'avons point marqué le tems auquel a vécu notre saint Martyr, parce que nous n'avons rien trouvé d'assez puissant pour nous déterminer à choisir entre les opinions de ceux qui le mettent sous Trajan, & de ceux qui ne l'ont fait vivre que deux cens ans après, du tems de Licinius dont la persécution fut violente dans la Cappadoce & le Pont, comme celle de Trajan l'avoit été dans la Bithynie & la même province du Pont. Les

P. Christ. du Cang. l. 4.

Bolland. t. 1. februar. p. 4. Grecs font sa fête au XXIII de juillet, & quelques-uns de leurs ménologes la marquent encore au XXIII de septembre, *Molan. fol. 103.* outre une seconde solennité au XXII pour honorer une translation de ses reliques. Les Latins l'ont mis au XIV de juillet dans leurs martyrologes où ils supposent qu'il s'agit de l'évêque de Sinope, sans faire aucune *Beda. Ado. Usuard. mart. Rom.* mention du jardinier, & ils remettent au V de mars celui dont ils établissent le culte à Antioche, comme s'il étoit différent du nôtre. *Baron. not. M. ad 5. mart. Henfch. t. 1. mart. p. 366. Ruin. ex Panvin. p. 630. Combef. not. ad Aster.* Mais nous ne savons d'où il étoit, ni quel fut le S. Phocas dont on dit que le corps en partie se garde à Rome dans l'église de S. Marcel, où l'on ne montre qu'une assez petite portion de reliques sous son nom. A dire le vrai, S. Astere témoigne bien nettement que le chef de notre Saint avoit été porté à Rome, & qu'on y avoit bâti une église en son honneur. Mais il y a long-tems qu'on ne voit plus ni le chef, ni l'église de S. Phocas à Rome.

VII siécle.

III. SAINT MAUGER ou S. MADELGAIRE, autrement saint VINCENT de Soignies, lat. Madelgarius.

I. LE comte MADELGAIRE que nous appellons vulgairement saint MAUGER, & que plusieurs nomment tantôt *S. Vincent Madelgar*, tantôt S. VINCENT *de Soignies*, étoit né au château de Strepy près de Binche en Haynaut, d'un pere qui étoit l'un des plus riches & des plus puissans seigneurs du païs, & d'une mere dont l'extraction n'étoit pas moins noble. *Vit. Waldetrud. Gillen. Aldegond. Item ap. Mab. sec. 2. p. 672. Balderic. Nov. chron. l. 2. c. 35. & 45. l. 3. c. 5.* Il fut élevé d'une maniere conforme à ce que demandoit sa grande naissance dans le monde, & à ce qu'exigeoit aussi la régénération spirituelle qu'il avoit reçue au batême. Ses parens lui firent ensuite épouser une femme digne de lui. C'étoit la célebre sainte Valtrude ou Vaudrû, fille de Valbert & de Bertille, sœur de sainte Aldegonde, niéce de Gundoald ou Gundeland maire du palais du roi Clotaire second, de laquelle nous avons eu occasion de parler au IX d'avril. Quoiqu'il fût distrait par les emplois qu'il avoit à la Cour & par le service qu'il rendoit au roi Dagobert I dans ses armées, il ne laissoit pas de vivre toujours dans la crainte de Dieu, & dans une application continuelle à observer ses commandemens. Dieu se servit principalement des exemples & des instructions de sa femme pour l'exciter à la vertu; & il vécut avec elle selon les regles que l'Apôtre prescrit aux personnes mariées. Il eut d'elle quatre enfans, qui tous sont honorés comme Saints dans l'Eglise; *Landry* qui se fit religieux, & que l'on a confondu avec un évêque de Meaux de même nom; *Audrû* ou *Aldetrude*, & *Madelberte* ou *Mauberte* qui furent toutes deux abbesses de Maubeuge après sainte Aldegonde leur tante maternelle; & *Dentlin* qui mourut en bas âge, c'est-à-dire dans le berceau même selon les uns, ou à l'âge de sept ans, incontinent après son batême selon les autres, & qui par un exemple bien extraordinaire est honoré d'un culte public, appuyé seulement sur les mérites de Jesus-Christ en lui, dans l'Eglise de Rées sur le Rhin au duché de Cleves, où l'on a quelque doute que ses reliques ont été transportées de Soignies. *Ap. Boll. t. 1. april. p. 838. ap. Mab. sec. 2. p. 673.* Vaudrû après la naissance de ces quatre enfans tâcha d'inspirer à son mari le desir de la continence. Elle n'eut aucune peine à l'y porter, parce que l'expérience qu'il avoit des choses du monde l'en avoit déja fort dégoûté. Etant présent un jour à la dédicace de l'église de saint Guislein, il fut si touché des sermons qu'y firent les évê-

*S. Amand, &c. ques *, & particuliérement de quelques réponses, que saint Aubert évêque de Cambray & d'Arras, fit ensuite à quelques-unes de ses consultations, qu'il résolut aussi-tôt de proposer une séparation à sa femme. Elle y consentit avec joie ; & ce fut à sa persuasion même, qu'il se fit couper les cheveux par saint Aubert, pour servir Dieu dans la profession religieuse.

II. Vers l'an 650. Il se retira dans la solitude de Hautmont sur la riviere de Sambre près de Maubeuge ; & il y bâtit un monastere pour loger avec lui des serviteurs de Dieu, des exemples desquels il pût profiter. Saint Aubert en dédia l'église sous les noms de saint Pierre & saint Paul, patrons les plus ordinaires des abbaïes de ces siécles. Comme sa conversion avoit fait grand éclat dans le monde ; elle produisit aussi des effets merveilleux dans le cœur de beaucoup de personnes qui vinrent se retirer auprès de lui, & se consacrer au service de Dieu, dans les exercices de la pénitence. Quelques-uns ont cru qu'il s'étoit même chargé de leur conduite, & qu'il étoit devenu leur abbé ; mais on est persuadé qu'ils furent plûtôt les imitateurs de sa vertu que ses disciples. L'émulation fut si grande dans cette nouvelle communauté, qu'en peu de tems, on la vit composée de près de trois cens religieux. Mais l'humilité du bienheureux Mauger, & l'amour qu'il avoit pour la solitude, ne pouvoient compatir aisément avec les visites fréquentes que lui rendoient plusieurs séculiers, que sa réputation attiroit à Hautmont. C'est ce qui le fit retirer dans les bois de Soignies à cinq ou six lieuës de là, 655. vers le Brabant. Il y bâtit un nouveau monastere ; & s'y renferma avec son fils Landry, qui en fut depuis abbé selon l'opinion de ceux qui prétendent le faire distinguer de l'évêque de Meaux. Notre Saint que l'on ne connoît presque plus que sous le nom de *Vincent*, acheva de se sanctifier dans cette retraite, & il mourut de la mort des justes le XIV de juillet vers l'an 677. Il fut enterré dans le monastere de Soignies, dont on prétend qu'il fut le premier abbé. Son culte y devint célebre ; & il s'y forma depuis une ville qui subsiste encore maintenant en Haynaut. Mais l'abbaïe fut changée en un college ou chapitre de chanoines séculiers l'an 965, par Brunon archevêque de Cologne ; quoique ce lieu qui étoit du diocèse de Cambray, dépendît de la métropole de Rheims. Il s'est fait une translation des reliques du Saint, par Pierre évêque d'Albano légat du saint siége, qui separa la tête d'avec le reste du corps, pour pouvoir être plus facilement portée en procession. C'est peut-être de cette translation que l'on fait la fête au XX de septembre ; on en célebre encore une seconde le XXIX d'octobre. Il en est fait mention en ces trois jours différens dans les additions du martyrologe d'Usuard, donné par Molanus ; & aux deux premiers dans celui de France, composé par M. du Saussay, qui appelle notre Saint comte de Haynaut, par une erreur qui lui est commune avec beaucoup d'autres ; & qui ne le nomme aussi que Vincent, nom qui lui avoit été donné à cause de la victoire qu'il avoit remportée sur le monde, & sur lui-même, dans sa conversion. Il n'est pas parlé de lui dans le martyrologe Romain moderne. L'on trouve encore une fête de lui, marquée au VI de juin, dans d'autres martyrologes. Mais il y a faute de chiffre dans ceux où on la trouve au IV ou XXIV de juillet.

Vers l'an 677.

Molan. ad 20. sept. & 29. oct.

Supplem. p. 145. & 641.

Papebr. tom. 1. jun. p. 617.

RENVOIS.

S. DENTLIN fils de saint Vincent de Soignies, mort en bas âge, au sortir des eaux du bâtême. Voyez au IV

de novembre avec saint Ludre.

S. Henry empereur d'Allemagne. Voyez au jour suivant, auquel on a remis sa fête de puis qu'elle est d'office semidouble.

XV. JOUR DE JUILLET.

SAINT HENRY, EMPEREUR d'Allemagne, dit le second du nom, & surnommé LE BOITEUX.

XI siécle.

I. *Anon. ap. Sur. ex. Adelbod. Item Witichind. & alii script. rerum Germ. Sigeb. Glab.*

Henry fils de Henry duc de Baviere & de Giselle ou Guille, fille de Conrad roi de Bourgogne, vint au monde l'an 972 dans le château d'Abaude sur le Danube. Il fut bâtisé par saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne qui se chargea depuis du soin de son éducation. Il l'éleva dans les sentimens les plus purs de la piété chrétienne; & il veilla si-bien sur ses mœurs, qu'il écarta fort heureusement tout ce qui en auroit pû corrompre l'innocence. Il lui imprima particuliérement la crainte de Dieu comme étant le commencement de la veritable sagesse; & non content de le former dans l'exercice de toutes les vertus qui font le véritable chrétien; il l'instruisit encore de tout ce qui étoit nécessaire à un prince destiné à commander aux autres. Ce saint Prélat qui lui avoit souvent marqué de son vivant, les pressentimens qu'il avoit de sa grandeur future, lui apparut en songe quelques années après sa mort. Henry dormant la nuit dans sa chambre, crut être dans l'église du martyr saint Emmeran évêque de la ville, au tombeau du bienheureux Wolffgang son maître, où il avoit coûtume d'aller faire sa priere. Il lui sembla voir ce Saint, qui lui disoit de lire une inscription qu'il lui montroit sur la muraille. Il voulut le faire; mais il n'y pût lire que ces deux mots *Après six*. Lors qu'il fut éveillé, il repassa dans son esprit ce qui lui étoit arrivé; & ce que pouvoient signifier ces paroles. Il s'imagina que cela vouloit dire qu'il ne vivroit plus que six jours. Aussi-tôt il fit de grandes aumônes, & se prépara à bien mourir. Voyant au bout de ce tems qu'il se portoit bien, il conjectura que cela se devoit entendre de six mois. C'est pourquoi, il continua de faire de bonnes œuvres; & lorsque les six mois furent passés, sans qu'il sentît encore aucune altération à sa santé; il crut enfin que ces paroles se devoient entendre de six années. Ainsi il se disposa à mourir au bout de ce tems. Quand les six ans furent expirés, il se vit dès le lendemain élevé sur le trône; & fait roi d'Allemagne par la mort de l'empereur Othon III, qui arriva non pas à Rome en 1001; mais à Paterno en Italie le XXVIII de janvier de l'an 1002. Il connut alors ce que cette vision signifioit, & en rendit graces à Dieu & à saint Wolffgang. Il fut sacré par Willigise archevêque de Mayence, le dimanche VII jour de juin; & l'on dit qu'il fit couronner reine à Paderborne en Westphalie, le samedi x du mois d'août suivant, sa femme sainte Cunegonde; dont nous avons parlé au troisiéme jour de mars.

Né l'an 972.

996.

L'an 1002.

II. *Sigeb. Gembl. Lamb Schaff.*

Il ne se crut Roi, que pour faire régner la justice dans ses Etats; & il appliqua tous ses soins à procurer la felicité aux peuples, que la providence divine venoit de soumettre à son autorité. Il commença d'abord à vouloir reconnoître tous les désordres qui troubloient le repos public, & la bonne discipline dans l'Etat, comme dans l'Eglise; & employa toute sa puissance pour y apporter remede. Ce fut ce qui contribua beaucoup à faire soulever contre

L'an 1003.

lui quelques princes & ſeigneurs Allemans, qui ne pouvant ſouffrir que leur nouveau Roi entreprît ainſi d'arrêter le cours de leurs violences & de leurs injuſtices, formerent une rebellion qui auroit eu plus de ſuite, s'il avoit eu moins de prudence. Il les remit tous dans le devoir ; & dès que les trou-
L'an 1004. bles furent diſſipés, il travailla fortement à faire refleurir la religion catholique par toute l'Allemagne, en y faiſant rétablir la pureté de la foi & des mœurs. Il donna de grands biens aux Egliſes ; & n'épargna rien pour les orner & les entretenir. Il répara celles de Hildesheim, de Magdebourg, de Miſne, & de Meerſbourg, qui étoient toutes Egliſes épiſcopales que la barbarie des Eſclavons avoit preſque entiérement détruites ; & il prit dès-lors la réſolution de fonder un nouvel évêché à Bamberg. Il s'étudia auſſi à ne pourvoir les Egliſes que de ſujets dignes du ſaint miniſtere ; & donnant ſaint Godard * pour évêque à la ville de Hildesheim ; il crut reconnoître avantageuſement l'obligation, dont il pouvoit être redevable à un lieu où il avoit été élevé en ſon enfance, & inſtruit dans les ſciences. La ville de Meerſbourg en Saxe, ayant été entiérement ruinée du tems d'Othon I par les courſes, & les ravages des Eſclavons, les biens de cette Egliſe, avoient été donnés pour la plus grande partie, à celle de Magdebourg, où ce prince avoit fait auſſi paſſer l'évêque de Meerſbourg, aprés la mort de l'Archevêque ; de ſorte que l'évêché de cette ville paroiſſoit éteint depuis cette tranſlation. Saint Henry fut touché de cette déſolation, lors que faiſant la guerre aux Eſclavons qui poſſédoient la Pologne & la Boheme, & qui occupoient une partie de la Pomeranie ; il fit camper ſon armée ſur la place où avoit été l'égliſe de Meersbourg. Il promit à Dieu de la rétablir s'il le rendoit victorieux de ſes ennemis qui étoient ceux de la religion chrétienne. Il mit ſa perſonne & ſon armée ſous la protection des martyrs ſaint Laurent autrefois patron de Meersbourg, ſaint Georges & ſaint Adrien, dont il avoit été prendre l'épée à Walbech où on la conſervoit depuis long-tems comme une relique. La veille du combat, il fit donner la communion à toute ſon armée ; le lendemain matin, il la diſpoſa en ordre de bataille, allant par les rangs, pour exhorter les ſoldats à combattre les infidelles, & à défendre leur religion & leur patrie aux dépens de leur vie s'il en étoit beſoin. Mais lors qu'on étoit prêt d'en venir aux mains, la terreur ſe mit inopinément dans l'armée des ennemis qui ſe ſauverent en confuſion, & ſe défirent eux-mêmes. Henry reconnut dans une victoire qui n'avoit point coûté de ſang aux chrétiens, un effet très-ſenſible de la protection divine. Ayant fait un traité avec ſes ennemis, par lequel la Pologne, la Boheme & la Moravie lui demeuroient tributaires ; il accomplit avec beaucoup de fidélité & de magnificence, le vœu qu'il avoit fait à Dieu, ſous l'invocation de ſaint Laurent, touchant le rétabliſſement de l'égliſe & de l'évêché de Meersbourg. Il exécuta enſuite la réſolution qu'il avoit priſe de fonder celui de Bamberg. Ayant aſſemblé pour ce ſujet les prélats en un ſynode, où l'on avoit dreſſé un trône pour lui ; il voulut donner à tous ſes ſujets l'exemple du reſpect dû à l'épiſcopat. Le jour de l'aſſemblée, il ſe proſterna devant tous les Evêques qui la compoſoient, reconnoiſſant dans leur caractere la puiſſance de Jeſus-Chriſt. Il fallut que l'archevêque de Mayence l'obligeât au nom de tous de ſe relever ; & il le prit par la main pour l'aller placer ſur le trône.

Il

* Voyez au IV mai.

L'an 1007. Il accompagna cette importante fondation de diverses églises particulieres, & de quelques monasteres qu'il dota fort richement; & il envoya une ambassade au pape Jean XVIII, pour obtenir la confirmation de tous ces établissemens. Ce qu'il fit par une bulle pleine d'éloges pour ce Prince, & publiée ensuite dans un concile de 36 Evêques assemblés à Francford; & cela d'autant plus volontiers, que par un exemple qui étoit encore assez rare, il avoit jugé à propos de soûmettre l'évêché de Bamberg immédiatement au saint siége.

III. Saint Henry se considérant comme l'évêque extérieur des Etats qui lui étoient soûmis; alloit souvent d'une d'une ville à l'autre, rendre la justice aux peuples, dissiper les troubles & les divisions par sa présence, arrêter la violence des puissans qui maltraitoient les foibles, & distribuer ses graces. L'an 1008. Il passa la fête de Pâques l'an 1008 à Meersbourg, où il avoit fait mettre pour évêque, depuis le rétablissement, Dithmar, prélat distingué par son savoir. Delà, il alla célebrer la Pentecôte à Cologne, travaillant à rétablir par tout la piété par son exemple, autant que par son autorité. Il vouloit que tous les lieux saints par où il passoit, sentissent les effets de sa libéralité. Car comme il ne prétendoit qu'à un héritage éternel; il faisoit assez entendre qu'il avoit choisi pour son héritier sur la terre Jesus-Christ même en la personne de ses ministres & de ses pauvres. Il n'en pouvoit avoir d'autres, ayant renoncé pour l'amour de lui aux moyens d'avoir des enfans, par le parti qu'il avoit pris de vivre avec sainte Cunegonde sa femme, de même que si elle eût été sa sœur. On n'auroit rien sçu de cette continence mutuelle, si Dieu n'eût fait naître lui-même, l'occasion de produire malgré l'un & l'autre, cet exemple d'une chasteté si difficile & si peu connuë parmi les mariés, en souffrant que la calomnie attaquât la réputation de Cunegonde. Nous avons vû ailleurs le remede extrême* auquel cette innocente Princesse se crut obligée de recourir; persuadée qu'en une conjoncture si délicate, elle ne pouvoit négliger son honneur, sans se rendre coupable du scandale qui en naissoit. Il suffit de remarquer, que son serment apprit alors au public, qu'elle n'avoit jamais eu connoissance d'aucun homme, non pas même de l'empereur son mari; & que Dieu qu'elle prit pour le juge de son innocence, comme il en avoit toujours été le témoin, s'en déclara le protecteur, d'une maniere qui ne servit qu'à serrer encore plus étoitement qu'auparavant, le nœud du chaste amour de ces saints époux; & à confirmer l'opinion que l'on avoit de leur haute vertu.

Chr. Hildesh. Dithmar. chr. Anon. ap. Sur.

* Hordal ou jugement de Dieu par le feu.

V. la vie de sainte Cunegonde.

IV. Saint Henry depuis son avénement à la couronne avoit à cœur les entreprises d'un seigneur Lombard, qui avoit pris occasion de la mort de l'empereur Othon III, pour exciter des troubles en Italie, & s'y rendre le maître du domaine de l'Empire. Cet homme, que les uns appellent Hardwic, & les autres Ardoüin, s'étant déja saisi de diverses places, avoit été proclamé roi de Lombardie, par un parti de révoltés L'an 1012. qui avoient peine à souffrir, que les rois d'Allemagne fussent aussi rois des Romains ou de l'Italie. Les désordres que causoit cette usurpation, firent résoudre saint Henry à passer en Italie avec son armée. C'est ce qu'il fit après avoir remis dans le devoir une partie des Esclavons, qui avoient voulu secoüer le joug de la religion chrétienne; & après être relevé d'une fâcheuse maladie qui l'avoit tenu cinq semaines au lit. La défaite de Hardwic lui coûta peu sans doute; mais cette pre-

Rod. Glab. Hug. Flaviac.

Adam Brem.

miere expédition ne suffit pas encore pour le réduire. Saint Henry qui songeoit à la paix de l'Eglise & du saint Siége, autant qu'à celle de l'Italie, crut devoir s'employer à affermir l'élection du nouveau pape Benoît VIII, qui avoit été élû après la mort de Serge IV. Il se préparoit ensuite à chasser Hardwic de toute la Lombardie ; mais il fut rappellé en Allemagne, pour appaiser quelques mouvemens excités par les Princes tributaires de Pologne & de Bohême. Lors qu'il y eut mis ordre, & qu'il eut pourvû aux instructions des Esclavons, & à la convocation de divers synodes d'évêques ; il retourna en Italie, reprit toutes les villes, dont Hardwic s'étoit rendu maître, & fut déclaré roi de Lombardie dans la ville de Pavie. Il passa de-là dans la Poüille & la Calabre, où il réduisit diverses villes sous son obéïssance, & entre-autres celle de Troye, à laquelle il pardonna l'insolence de ses habitans, par une générosité purement chrétienne. Il retourna passer les fêtes de Noël de l'an 1013 à Pavie en Lombardie, où la reine Cunegonde sa femme, le vint joindre quelque tems après. Il alla ensuite à Rome avec elle ; & il y fut couronné empereur des Romains, par le pape Benoît VIII le dimanche XIV jour de février de l'an 1014. Sa femme reçut aussi dans la même cérémonie la couronne d'Imperatrice. Depuis ce tems il porta la qualité d'Empereur premier de son nom ; comme on le trouve appellé par plusieurs auteurs. Nous ne laissons pas néanmoins de le nommer communément Henry II, pour ne le point confondre avec Henry I, roi d'Allemagne, qui n'avoit point été couronné, ni reconnû empereur.

L'an 1013.

1014.

V. Le Pape fit présent au nouvel Empereur, d'un globe d'or enrichi de pierres précieuses, & surmonté d'une croix, pour servir de symbole à sa dignité. Le pieux Prince aima mieux en faire hommage à Dieu ; & dans cette vûë, il le donna avec sa couronne d'or, au célebre monastere de Cluny en Bourgogne ; pour y être offert sur les autels, par l'abbé saint Odilon. De Rome, il retourna faire la Pâque à Pavie, & la Pentecôte à Bamberg ; où il confirma tous les privileges qu'il avoit fait expédier lui-même par le saint Pere, pour ce nouvel évêché. Les Prélats, les Princes, & les Républiques d'Allemagne, le reçurent par tout, où il alla comme leur Empereur, avec des acclamations & des témoignages d'une joïe sincere. Il en faut excepter son propre frere Brunon évêque d'Ausbourg, qui avoit contre lui, je ne sçai quelle animosité invétérée, & qui ne pouvoit souffrir sa réputation. Ce prélat ne pouvant comprendre les obligations que lui imposoient les loix du sang, de la religion & de l'état, ne cessoit de rendre à un si bon Prince, tous les mauvais offices dont il pouvoit s'aviser. Il sollicitoit les esprits à la révolte contre lui ; il tâchoit de détruire la paix que le Saint mettoit par tout ; il ruinoit autant qu'il pouvoit ses meilleurs établissemens ; il excitoit les étrangers même, à lui faire la guerre ; en un mot il mettoit toute son étude à le chagriner. Le Saint de son côté, se faisoit un devoir de charité, de supporter un si mauvais frere, un si indigne prélat ; & ne desespéroit jamais de pouvoir vaincre sa méchante volonté par sa patience & ses bienfaits. Il le considéra comme son fleau perpétuel ; & Dieu qui voulut le faire servir pour mortifier & éprouver son serviteur, ne lui accorda la grace de sa conversion, qu'après avoir retiré du monde l'Empereur son frere. Saint Henry ne contribua pas peu à celle de saint Etienne premier roi de Hongrie, & par son moyen à celle de ses peu-

Dithmar. l. 5. & 6.

ples, qui étoient comme lui envelop-pés dans les ténebres de l'idolâtrie. Ce fut, dit-on, la principale intention qu'il eut lors qu'il donna sa sœur Gisele en mariage à ce Prince; afin que, selon la parole de l'Apôtre, le mari infidelle fût sanctifié par la femme fidelle. Il eut soin d'envoyer auprès d'elle de bons ouvriers, pour planter la foi; & saint Etienne s'étant mis à leur tête, pour travailler avec eux tout néophyte qu'il étoit, fit dire que le royaume de Hongrie avoit eu un roi & un empereur pour ses apôtres.

VI. Cependant on cherchoit en Italie à se prévaloir de son absence, pour ne point s'assujettir à la domination Allemande. Hardwic ce prétendu roi des Lombards, tâcha de remettre son parti sur pied, & d'en ranimer les restes. Mais l'Empereur le désarma tout de nouveau; & pour l'accoûtumer au repos, il le fit renfermer dans un monastere. Les Grecs s'étoient jettés dans toute cette partie orientale de l'Italie que l'on appelloit autrefois la grande Grece, qui fait aujourd'hui la plus grande partie du royaume de Naples. Les Normans qui y étoient volontairement allés de la France, arrêtoient assez bien leurs progrès; mais ils ne pouvoient à cause de leur petit nombre, empêcher qu'ils ne prissent toujours quelque place appartenant à l'Eglise, ou à l'Empire. Il n'en fallut pas davantage pour déterminer l'Empereur à y marcher contre eux avec son armée. C'est néanmoins ce que diverses affaires qu'il eut au dedans de l'Allemagne avec les Princes & Seigneurs de l'Empire, avec les Prélats & le Pape même qui alla le voir en Franconie, où il dédia * la cathédrale de Bamberg, & avec les rois ses alliés, ne purent lui permettre que vers l'an 1022. Il dissipa toutes les forces des Grecs, par divers avantages qu'il remporta sur eux. Il se rendit le maître des villes de Benevent, de Troye, de Naples, de Capoue, de Salerne; & après avoir entiérement subjugué la province de la Poüille, qui avoit appartenu plus particuliérement aux Grecs, il y établit pour gouverneur le duc Ismaël, qui alla quelques années après mourir à Bamberg. Ayant réüni à l'Empire, & pacifié tout ce païs; il disposa son retour par la ville de Rome; & il passa par le Mont-Cassin, pour satisfaire la dévotion qu'il avoit à saint Benoît. Les moines du lieu prirent occasion de cette visite, pour imaginer quelque chose de favorable à l'opinion où ils étoient de posséder toujours le corps de leur saint Patriarche, que ceux de France prétendoient avoir enlevé. Ils feignignirent pour cet effet, que saint Henry ayant été violemment attaqué des douleurs de la pierre dans le Mont-Cassin, fut miraculeusement guéri par saint Benoît; & que ce fut par la reconnoissance d'un tel bienfait, que ce Prince fit tant de bien à tout l'ordre des Benedictins dans l'Italie, & dans l'Allemagne. Etant à Rome, il sentit une douleur de nerfs dans la cuisse, dont il demeura incommodé le reste de ses jours; & il ne put plus marcher qu'en boitant. Le désir que les panegyristes des Saints ont fait paroître pour attribuer des effets naturels à des causes miraculeuses, a fait donner un autre tour à cet accident; & il n'a point tenu à l'auteur de la vie de saint Henry, que nous ne crussions de ce Prince, ce que l'Ecriture nous dit du patriarche Jacob. Mais les historiens les plus exacts, n'ont connû ni l'un ni l'autre miracle; & l'on n'a nulle nécessité d'y recourir pour rehausser l'éclat de la vertu & du mérite du saint Empereur.

VII. Il quitta la ville de Rome pour la derniere fois, fort satisfait du pape Benoît VIII; & l'on croit que ce fut

Herm. Contr.

L'an 1015.

1018. & suiv.

Chr. Hildesh. Sigeb. Glab.

L'an 1020.

* Le jeudi saint 14. avril,

Sigeb. Leo Ost. R. Glab. Herm. Contr.

L'an 1022.

Chron. Casin. l. 2 c. 42. 43. Anon. vit. Henr. II. n. 22.

Milet. Menard &c. de transl. Bened. La Sauss. ann. Aurel. Labb. Chron. ann. 1022.

N. 23. p. 179. Sur.

Comme quelques-uns ont voulu faire aussi à l'égard de S. Ignace de Loyola.

L'an 1023. au retour de ce voyage, qu'il alla visiter l'abbaïe de Cluny en France, où vivoit toûjours l'abbé saint Odilon avec lequel il entretenoit une correspondance utile au bien de son ame par les avis spirituels qu'il en recevoit. De-là, il prit sa route par les villes de Liege & de Treves. Ce fut alors qu'étant à Yvoy sur la riviere de Chiers au païs de Luxembourg, ou selon d'autres, dans un château situé sur la Meuse, il eut avec Robert roi de France cette célebre entrevûe, où ils se communiquerent sur les affaires de l'Eglise & de leurs Etats. Ils s'y firent des présens mutuellement; & ne se séparerent qu'après s'être donnés de grands témoignages d'affection & d'estime de part & d'autre, & avoir pris ensemble les résolutions que leur purent suggérer leur piété & le zele qu'ils avoient pour la gloire de Dieu. S. Henry s'en alla de-là à Verdun, puis à Mets, faisant toûjours du bien par où il passoit. On ne pouvoit assez admirer, qu'au milieu de tant de soins & d'exercices que lui donnoit l'amour extraordinaire qu'il avoit pour l'Eglise, il ne négligeoit rien de ce qui regardoit la conservation de ses Etats; mais ce qui parut encore plus digne de remarque, fut de voir que par sa bonne conduite & par sa sagesse, il étendit sans effusion de sang les limites de l'empire & de la religion chrétienne, & releva beaucoup la dignité impériale en occident, sans commettre d'injustice avec ses voisins. De Mets il passa à Mayence, où il fit assembler un concile, après lequel il descendit le long du Rhin par Cologne, & alla à Utrecht, où il assista le XXVI de juin de l'an 1023 à la dédicace de la cathédrale de saint Martin. Quelques-uns ont écrit qu'étant à Verdun, il avoit été rendre visite au bienheureux Richard abbé de saint Venne, surnommé Grace-de-Dieu; qu'il lui communiqua le desir qu'il avoit de quitter la couronne, & de renoncer au siecle pour embrasser la profession religieuse dans un monastere; mais que le saint abbé l'en détourna en lui remontrant qu'il étoit en état de faire beaucoup plus de bien à l'Eglise de Dieu dans la condition où il se trouvoit, que dans celle d'un simple moine; & qu'il pouvoit mener dans le monde la vie d'un véritable religieux, sans s'assujettir à des pratiques de cloître. Quoiqu'il en soit, saint Henri continua comme auparavant ses soins à l'égard de l'Eglise & des peuples de son empire, qu'il tâchoit de rendre contens & heureux sous son gouvernement. Il alla passer la fête de Pâques de l'année 1024 à Magdebourg, & celle de la Pentecôte suivante à Gozlar, répandant de ville en ville l'odeur de sa piété sur les peuples, & ses libéralités sur les pauvres. L'an 1024.

Sigeb. Gembl. Rad. Glab.

Concil. t. 9.

Rich. Wassebarg. ann.

VIII. Il fut arrêté au château de Grun près de Halberstad par une maladie, qui lui fit juger bien-tôt qu'il n'en releveroit pas. Lorsqu'il en fut plus pleinement persuadé, il manda l'impératrice sainte Cunegonde, à qui il fit en présence des princes & des prélats qui se trouvoient à la Cour, une réparation publique de l'injuste soupçon qu'il avoit eu de sa fidélité dans le tems que l'honneur de cette sainte femme étoit attaqué par la calomnie. Il déclara qu'il la laissoit vierge; & la leur recommanda, comme un dépôt sacré qu'il falloit restituer à Jesus-Christ, & dont il les lui rendoit responsables. Il avoit fait une satisfaction semblable deux ans & demi auparavant à saint Heribert archevêque de Cologne qui mourut peu de tems après, pour l'injustice qu'il lui avoit faite vers les commencemens de son régne, d'écouter & de croire quelques

Sigeb. chron. Rupert. t... vit. S. Heriberti.

envieux qui lui rendoient de mauvais offices. Car s'il étoit facile à se laisser prévenir, ce qui est un mal presque inévitable à ceux qui commandent, & qui sont obligés de se servir de ministres, il étoit aussi toûjours fort disposé à reconnoître ses fautes & à les réparer; & jamais on n'avoit vu une plus grande humilité sous le diadême. Il mourut tranquillement la nuit d'entre le XIII & le XIV de juillet de l'an 1024, vers la fin de la cinquante-deuxiéme année de sa vie, après avoir régné vingt-deux ans cinq mois & demi *, & tenu l'empire dix ans & cinq mois entiers. Son corps fut porté de Grun à Bamberg, où on lui fit des obseques magnifiques. Il fut déposé dans l'église cathédrale qui étoit son ouvrage; & Dieu fit connoître à son tombeau & ailleurs par tant de marques sensibles, la gloire dont il avoit couronné son fidelle serviteur, que le jour de son anniversaire qui se renouvelloit tous les ans pour le repos de son ame, se tourna insensiblement en jour de fête. On travailla enfin à sa canonisation par des recherches que l'on fit des actions saintes de sa vie & de ses miracles; & le pape Eugene III la termina par un bref du XIV de mars de l'an 1152 sans attendre que l'on tînt le concile général, où se devoient faire ces sortes de propositions selon le réglement établi pour ce sujet. Il paroît par la relation de ces miracles que l'on avoit déja transporté une partie de son corps à Meersbourg. Sa fête d'office simple est devenue ensuite d'office semidouble dans le bréviaire Romain, ce qui l'a fait remettre au XV de juillet, parce que le XIV est occupé de celui de saint Bonaventure.

* Depuis la mort d'Othon; mais 21 ans un mois & une semaine depuis son sacre.

L'an 1152.

Sur. p. 204.

AUTRES SAINTS DU XV JOUR DE JUILLET.

LES SEPTANTE-DEUX Disciples de Jesus-Christ.

I siécle.

I.

IL y avoit plus de deux ans & demi que Jesus-Christ se manifestoit au monde par sa prédication & ses miracles, & près de dix-huit mois qu'il avoit choisi ses Apôtres d'entre tous ses disciples, & limité leur nombre à douze, lorsqu'il fit encore le choix de *soixante & douze Disciples* d'entre tous ceux qui le suivoient. Il étoit alors sur le point de quitter entiérement la Galilée pour passer en Judée & se rendre à Jerusalem pour la fête des Tabernacles qui se faisoit vers la fin du mois de septembre. Lorsqu'il les eut nommés, il les envoya devant lui deux à deux dans toutes les villes & les autres lieux où lui-même devoit aller; & les chargea de prêcher par tout la parole de Dieu, comme ils l'avoient apprise de sa bouche. Il leur dit en partant pour leur mission. » La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la » moisson qu'il envoye des ouvriers » dans son champ pour faire cette » moisson, qu'il les pousse, & qu'il les » y fasse marcher * malgré leurs dif» ficultés. Allez, je vous envoye com» me des agneaux au milieu des » loups. Ne portez ni bourse, ni sac, » & n'ayez qu'une paire de sandales. » Ne saluez personne en chemin. En » quelque maison que vous entriez, » dites d'abord; La paix soit dans » cette maison; & s'il s'y trouve » quelque enfant de paix, votre paix » reposera sur lui; sinon, elle retour» nera sur vous. Demeurez dans la » même maison, mangeant & bûvant

L'an 32.

Luc. 10. v. 1.

* Extrudat.

» de ce qu'il y aura ; car celui qui tra-
» vaille, mérite sa récompense.. Ne
» passez point de maison en maison.
» En quelque ville que vous entriez,
» si l'on vous y reçoit, mangez ce
» qu'on vous servira. Guérissez les ma-
» lades que vous y trouverez ; & dites-
» leur : Le royaume de Dieu est pro-
» che de vous. Mais s'il y avoit quel-
» que ville, où l'on ne voulût pas vous
» recevoir lorsque vous y seriez entrés,
» allez dans les rues & les places pu-
» bliques, & dites ; Nous secoüons
» contre vous la poussiere même de
» votre ville qui s'est attachée à nos
» pieds ; sachez néanmoins que le
» royaume de Dieu est proche de vous.
» Je vous assûre qu'au dernier jour,
» Sodome sera traitée avec moins de
» rigueur que cette ville-là ; Corozaïn,
» Bethsaïde & Capharnaüm seront
» moins épargnées que Tyr & Sidon
» & les autres villes étrangeres qui
» auroient fait pénitence dans le sac
» & la cendre, si l'on y avoit fait les
» miracles qui se sont faits dans celles-
» là. Celui qui vous écoute m'écoute ;
» celui qui vous méprise me méprise ;
» & celui qui me méprise, méprise ce-
» lui qui m'a envoyé.

II. Nous ne pouvons assûrer si Jesus-Christ attendit le retour de ses soixante & douze Disciples avant que de sortir de la Galilée ; ou s'ils en avoient reçu ordre de l'aller rejoindre à Jerusalem, ou en quelque autre lieu de la Judée. Ils revinrent le trouver tout joyeux des succès de leur mission, & ils lui dirent, » Seigneur, les démons » mêmes nous sont assujettis par la vertu de votre nom. Jesus leur répon» dit : Je voyois satan qui tomboit du » ciel, comme un éclair. Maintenant » voilà que je vous ai donné le pouvoir » de fouler aux pieds les serpens, les » scorpions, & toute la puissance de » l'ennemi, & rien ne pourra vous » nuire. Ne mettez pourtant pas votre » joye en ce que les esprits vous sont » soûmis ; réjoüissez-vous plûtôt de ce » que vos noms sont écrits dans le » ciel. Heureux les yeux qui voyent » ce que vous voyez. Car je vous dé» clare que beaucoup de prophètes & » de rois ont souhaité de voir ce que » vous voyez & ne l'ont point vu ; & » d'entendre ce que vous entendez & » ne l'ont point entendu.

Var. comm. in Luc. crit. &c.

Luc. 10. v. 17.

III. Les noms de tous ces bienheureux Disciples sont demeurés tellement écrits dans le ciel, que nous avons sujet de douter s'il en est resté le souvenir de quelqu'un sur la terre, & si l'Eglise en a conservé long-tems la connoissance. Dès la fin du troisieme siecle, il n'en paroissoit aucune liste ; & celles que nous avons aujourd'hui sous les spécieux noms d'Hippolyte & de Dorothée, & dans la chronique pascale, ne sont venues que long-tems après. Ce sont des productions vaines du cerveau de quelques devins qui ont manqué même du peu d'adresse qui auroit été nécessaire pour colorer la fiction des noms. Ce n'est que par conjecture qu'Eusebe a crû qu'on pouvoit mettre au nombre de ces LXXII Disciples saint *Mathias*, qui fut élû apôtre, après l'Ascension de Jesus-Christ ; *Joseph-Barsabas* appellé *le Juste* (1) qui avoit été jugé digne par les apôtres, comme saint Mathias, de remplir la place de l'apostolat vacante par la désertion de Judas Iscarioth ; *Thaddée* (2) frere de saint Thomas qui fut envoyé à Abgare roi d'Edesse ; *Sosthène* (3) compagnon de saint Paul. S. Epiphane comptoit encore parmi ceux qui en avoient été, non-seulement les deux évangelistes saint *Marc* & saint *Luc*, mais aussi les *sept premiers Diacres*. C'est un sentiment qui souffre néanmoins de la difficulté dans l'esprit de ceux qui sont persua-

Eusèb. l. 1. c. 12.

(1) xx. juill.

(2) xi may ou xvi août.

(3) xxviii novembre.

Ep. her. 51. c. 6. Item de Chr. fid. c. 4.

Till. p. 5. 6. col. 1. ex Euf. Aug. Theod. p. 540. & p. 28.

dés que saint Marc n'avoit jamais suivi Jesus-Christ, & qu'il ne fut converti par saint Pierre qu'après la Pentecôte ; que saint Luc avoit été Gentil & non Juif d'origine ; & que quand les sept Diacres auroient tous été convertis avant la mort de Jesus-Christ, il n'y a nulle apparence que des Disciples choisis par Jesus-Christ pour le ministere de la prédication qui étoit une fonction de prêtre & d'apôtre même, eussent été réduits par les Apôtres à un emploi inférieur. Quelques-uns estiment qu'on pourroit compter encore au nombre des soixante & douze disciples non-seulement

(4) XXII avril

Nathanaël (4) qui fut appellé de Jesus-Christ dès le commencement de sa prédication avant la plûpart de ses apôtres ; mais encore saint *Barnabé*

Eusl. 1. c. 12.

qui fut depuis fait apôtre des Gentils, ce qui étoit une opinion assez commune parmi les anciens, quoiqu'il y

Bed. retr. in Act. Apost. c. 4. v. 36.

en ait eu qui ont prétendu qu'il n'avoit été converti qu'après l'Ascension. D'autres y ajoûtent *Mnason* de Chypre dont nous avons parlé au XII de juil-

Act. Ap. c. 21. v. 16.

let, parce que saint Luc le qualifie ancien disciple ; *Jude Barsabas* & saint *Silas* dont nous avons aussi parlé au XIII de ce mois, parce que le même évangéliste dit qu'ils étoient des premiers d'entre les freres ; *Ananie* qui baptisa saint Paul, que saintLuc appel-

Baron. an 33. n. 41. Bolland. d. 25. jan. p. 613. n. 2.

le aussi disciple, & que les Grecs ont mis pour ce sujet du nombre des 72 dans ce qu'ils disent de sa fête au premier jour d'octobre ; *Simon le Noir*, *Luce de Cyrene* & *Manahen* qui imposerent les mains à saint Paul & à saint Barnabé pour l'apostolat des nations,

Act. 13. v. 1.

peut-être parce qu'ils étoient prophêtes & docteurs ; d'où on infere qu'ils étoient des premiers de l'Eglise & des plus anciens d'entre les disciples ; *Andronique* & *Junie* parens de saint Paul, parce qu'ils avoient embrassé la

Rom. 16. v. 7. Tillem. p. 331. 332.

foi avant lui, & qu'ils étoient illustres entre les apôtres, c'est-à-dire, entre les premiers disciples employés à la prédication de l'évangile. C'est une conjecture très-foible & qui seroit fausse au moins à l'égard de Junie si l'on suivoit la pensée de saint Chrysostome & de quelques autres qui en ont fait une femme ; *Jean l'ancien* ou le prêtre, que quelques-uns estiment être Jean Marc ; & *Ariston* ou Ariston,

Eusèb. l. 3. c. 39.

parce que saint Papias qui avoit été disciple de saint Jean l'évangéliste, & qui les avoit eus tous deux pour maîtres outre cet apôtre, témoignoit qu'ils avoient été disciples de Jesus-Christ.

IV.

Quand il seroit vrai, que tous ceux que nous venons de nommer, auroient été du nombre des soixante-douze Disciples, ce que l'on ne peut néanmoins assûrer presque d'aucun d'eux en particulier, nous serions encore fort éloignés de les connoître tous. Le

Tillem. tom. 1. p. 460. Coteler. not. ad Ap. script. p. 351. Euf. l. 1. c. 12. Hier. ep. 127.

texte grec de S. Luc qui seul d'entre les évangélistes nous a fait l'histoire de leur élection, n'en compte que LXX, ce qui a été suivi par divers anciens. Mais l'on est persuadé que c'est un compte rond mis pour abréger celui de LXXII que portent la vulgate & beaucoup d'auteurs. C'est de quoi on avoit déja l'exemple dans la maniere de nommer les interpretes grecs de l'Ecriture, que l'on appelle les Septante, soit qu'ils ayent été 72 à travailler à leur version, soit que leur ouvrage ait pris son nom du conseil des 72 qui l'autorisa. Ce nombre qui est la multiplication de celui de trois doublée par trois fois * n'étoit pas en moindre considération parmi les Juifs, que celui de douze qui est la multiplication de trois par quatre. C'est ce qui a paru dès le tems de Moïse, qui choisit 72 anciens d'entre le peuple d'Israël, pour en composer

* 3 fois 3, 9 & 9, 18, & 18, 36 & 36, 72.

Const. Ap. l. 8. c. 55.

un conseil de personnes sages ; & quelques auteurs ont cru que Jesus-Christ avoit eu en vûë ce choix de Moïse dans celui qu'il fit de ses Disciples, comme il se peut faire qu'il ait songé aux douze patriarches & aux douze tribus d'Israël, pour limiter le nombre de ses Apôtres.

Quoiqu'il en soit, l'Eglise a jugé à propos de prendre un jour pour honorer la mémoire de tous ces saints Disciples à la fois, tant à cause qu'elle ne les connoît point en particulier, que parce qu'entre ceux même que nous avons nommés il y en a encore qui n'ont point de fète ni de culte en leur nom. Elle a choisi pour cet effet le IV de janvier parmi les Grecs, & le XV de juillet chez les Latins. Ce jour est celui où l'on célebroit autrefois en France la fète de la *division des Apôtres*, dont on fait encore l'office en quelque college* de l'université de Paris ; c'est peut-être ce qui a donné lieu à l'auteur du martyrologe de France, de remettre la fète des Septante-deux Disciples de Jesus-Christ au jour des Grecs, c'est-à-dire, au IV de janvier.

Bolland. t. 1. jan. p. 162. Boll. t. 1. maii p. 7. Molan. fol. 9.

* A Montaigu.

Sauss. 4. jan.

II. SAINT JACQUES, *Evêque de Nisibe en Mésopotamie.*

XV siécle.

I. SAint JACQUES étoit né à Nisibe ville de Mésopotamie, frontiere de l'empire Romain & du royaume des Perses, que les Grecs ont appellée autrement Antioche de Mygdonie. Comme cette province avoit reçu la lumiere de l'évangile dès le tems des Apôtres, & qu'il y restoit peu d'endroits au troisiéme siecle qui n'en fussent éclairés ; il est à présumer qu'il avoit eu des parens chrétiens. Il fut au moins élevé dès l'enfance dans la religion chrétienne ; & lorsqu'après ses études il se vit en état de se déterminer sur le choix d'un genre de vie, il préféra la solitude & le repos à toutes les occupations du monde. Il se retira dans les lieux deserts éloignés de tout commerce humain, & il demeuroit ordinairement sur les plus hautes montagnes, passant les jours & les nuits dans le silence, la priere & la contemplation des vérités éternelles. L'hiver il se mettoit à couvert dans une caverne ; pendant les trois autres saisons de l'année il demeuroit à l'air dans les bois, sans avoir d'autre couvert que le ciel. Il ne vivoit que des fruits sauvages qui se trouvoient dans les bois, & des herbes propres à manger que la terre y produisoit sans être cultivée ; de sorte qu'il n'avoit pas besoin de feu pour préparer ce qu'il mangeoit, il s'en étoit même absolument interdit l'usage. Tous ses habits consistoient en une tunique & un manteau de poil de chevre très-rude. S'étant élevé de la sorte à un très-haut point de vertu, il reçut de Dieu le don de prophétie & celui des miracles. Il n'en usa néanmoins qu'après que le zele qu'il avoit pour la gloire de Dieu & la charité qui lui faisoit souhaiter le salut de son prochain, l'eurent fait sortir de son desert, pour aller travailler à la conversion des infidelles de la Perse. Il y fit un voyage pour essayer d'y étendre le royaume de Jesus-Christ, & pour fortifier dans la foi les nouveaux chrétiens du païs. Il y opéra quelques miracles, qui contribuerent non-seulement à retirer les idolâtres de leurs erreurs ; mais encore à inspirer la vertu aux pécheurs, en les retirant du désordre ; à remettre des filles dans les termes de la modestie & de la pudeur, & à obliger des juges corrompus & passionnés, à rentrer dans les voyes de l'équité.

* *Theodoret. Philoth. c. 1. Hero hist. l. 2. c. 7.*

Ce

II. Son épiscopat.

Ce rare mérite lui acquit tant de réputation, que quand le siége épiscopal de la ville de Nisibe vint à vacquer, on ne crut pas devoir jetter les yeux sur un autre pour le remplir. On put bien l'obliger ainsi de changer de lieu; mais non pas de maniere de vivre. Il se gouverna dans la ville pour sa conduite particuliére, de la même maniere qu'il en avoit usé sur les montagnes. Il ne regarda sa nouvelle dignité, que comme un surcroît de sa pénitence; parce que sans rien relâcher de ses austérités, il se trouvoit de plus chargé du soin des ames qu'il envisageoit comme un pénible fardeau. Il s'acquitta de toutes les obligations épiscopales avec toute la vigilance d'un bon pasteur. Il pourvoyoit aux besoins de son peuple, avec toute la sollicitude d'un pere plein de tendresse; & traitoit ses maux avec toute l'habileté d'un charitable médecin. Ses jeûnes continuels, & le retranchement qu'il faisoit des choses mêmes qui auroient paru les plus nécessaires dans ses habits, ses meubles & sa table, lui donnoient de grandes facilités pour satisfaire la charité qu'il avoit pour les pauvres, soulager les miserables, & faire du bien à tout le monde. Quelques gueux qui lui connoissoient l'humeur si bienfaisante, s'attrouperent un jour pour en abuser; & eurent recours à un artifice digne d'eux, pour tirer de l'argent de lui par surprise. Ils allerent l'attendre en un lieu par où il savoient qu'il devoit passer; & s'approchant de lui, ils lui demanderent de quoi enterrer un de leurs camarades qu'ils disoient mort, & qu'ils lui montroient étendu sur la terre. Il les crut aisément, parce que la vraye charité n'est jamais trop curieuse; & il leur donna. Il pria Dieu en même tems pour le mort; afin qu'il lui plût de lui pardonner ses pechés, & de l'admettre à la compagnie des Saints. Alors ce misérable qui fai- *Theod. supr.*

soit le mort expira en effet. Quand le Saint fut passé, ses camarades fort contens du succès de leur stratagême, voulurent le faire lever; mais ils furent bien surpris de le trouver véritablement mort. Ils coururent aussi-tôt après le saint évêque, se jetterent à ses pieds, avoüant leur imposture, & s'excusant sur leur pauvreté. Ils le conjurerent d'avoir pitié d'eux & de leur camarade. Il les écouta volontiers, & il rendit par sa priere la vie à celui à qui sa priere l'avoit ôtée.

III.

Quelques-uns estiment qu'il acquit la qualité de confesseur de Jesus-Christ, en souffrant des tourmens pour la défense de la foi, sous l'empereur Maximien Galere, ou son successeur Maximin. Mais quelque vraisemblance qu'ait la chose, supposant que la persécution ait passé jusqu'à Nisibe, on n'en produit point de preuves évidentes. Ce qu'il y a de plus certain; c'est que Dieu le reserva pour combattre & détruire l'hérefie Arienne, avec les autres chefs de l'Eglise catholique. Ce fut pour ce sujet qu'il fut invité avec eux au concile général de Nicée en Bithynie, par l'empereur Constantin le Grand, qui leur en écrivit des lettres très-respectueuses; & leur fit fournir libéralement les voitures, & les autres commodités nécessaires pour ce long voyage. Notre Saint s'y rendit avec un évêque de Perse nommé Jean, qu'il avoit selon les apparences, ordonné depuis peu d'années. Il contribua comme les autres à confirmer la foi orthodoxe, par la tradition de son Eglise; & ayant eu grande part à la victoire que les Catholiques remporterent à Nicée sur l'hérésie, il retourna triomphant en faire goûter les fruits à son peuple. Onze ans après notre saint Evêque se trouvant à Constantinople, dans le tems que l'empereur Constantin, prévenu par les calomnies des Ariens,

Gennad. vir. ill. c. 1.

Usuard. d. 15. juil.

Theodor. supr.

L'an 325.

Gelas. l. 2. Nic. hist. c. 27. 35.

336.

Ee

qui l'avoient porté à bannir faint Athanafe; & trompé par une fauffe confeffion de foi d'Arius, avoit réfolu de le faire recevoir à la communion des fidelles dans la grande Eglife de cette ville, fervit beaucoup à détourner un fi grand fcandale. Car voyant que les hérétiques avoient rendu l'Empereur inacceffible aux Catholiques; & qu'ils travailloient à faire chaffer faint Alexandre évêque de Conftantinople; qui malgré fon âge de plus de 90 ans, s'oppofoit avec beaucoup de force à leur entreprife, il confeilla aux fidelles de la ville d'avoir recours à Dieu, de jeûner & de faire des prieres pendant toute la femaine. Son confeil fut fuivi d'autant plus volontiers, que l'on étoit perfuadé qu'il avoit le don des miracles & de la prophétie. Saint Alexandre l'exécuta le premier; & le dimanche fuivant, qui étoit le jour auquel on devoit introduire Arius dans fon Eglife malgré lui, cet héréfiarque fut trouvé mort en chemin, dans un lieu public de commodité où la néceffité l'avoit fait entrer. Une mort fi honteufe, ne fut point regardée comme un accident naturel; mais comme l'effet des prieres de S. Alexandre de Conftantinople, & de S. Jacques de Nifibe. Les faints Peres la comparerent à celle de Judas, dont Arius avoit imité la perfidie & l'impiété.

Theod. fupr. Socr. l. 1. c. 37.

Gr. Naz. or. 16.

Ambr. 1. de fide c. 9.

IV. Tant que l'empereur Conftantin fut au monde, les Perfes entretinrent la paix avec les Romains; mais leur roi Sapor ne tarda guéres de la rompre après fa mort; & étant entré en Mefopotamie, avec une puiffante armée; il alla mettre le fiége devant la ville de Nifibe. Mais il fut obligé de le lever, après y avoir perdu beaucoup de monde & de tems. Le fecond fiége qu'il y mit fept ou huit ans après, ne lui réüffit pas mieux; mais en l'année 350, ce Prince voulant profiter de l'occafion, que lui offroit l'éloignement de l'empereur Conftance, à qui la nouvelle de la révolte du tyran Magnence, avoit fait quitter la Mefopotamie, pour marcher en occident, vint affiéger Nifibe pour la troifiéme fois. Son armée étoit beaucoup plus nombreufe que les deux premieres fois, fa cavalerie étoit foûtenuë de plufieurs élephans. Après la circonvallation faite, on éleva des tours & des batteries d'où on lançoit toutes les machines dont on fe fervoit alors dans les fiéges. Mais ce fut en vain; de forte qu'après foixante & dix jours de travaux, il s'avifa de faire arrêter le cours du fleuve Mygdone, qui traverfoit la ville par une digue qu'il fit élever affez loin au-deffus; & qu'il fit rompre auffi-tôt que l'eau fut à fa hauteur. La riviere enflée & retenuë, puis lâchée ainfi, venant avec impétuofité frapper la muraille de la ville, en renverfa un pan confidérable, & y fit une large ouverture. Les Perfes marquerent par de grands cris la joïe qu'ils en eurent; mais ils différerent l'affaut au lendemain, parce que l'inondation rendoit la bréche inacceffible. Quand ils approcherent, ils furent fort furpris de trouver en dedans une muraille toute nouvelle, faite à la hâte pendant toute la nuit, par les exhortations & les foins de l'évêque S. Jacques, qui durant tout le tems du travail de la garnifon & des habitans, étoit demeuré en priere dans fon Eglife. Sapor s'étant avancé, lui-même parut étonné comme les autres, de voir un ouvrage fi peu attendu; mais il eut bien plus de peur, quand il vit paroître, ce lui fembloit, un homme fur la muraille vêtu en roi, dont la pourpre & le diadême jettoient un grand éclat. Il ne douta point que ce ne fût l'empereur Romain; & menaça de mort, ceux qui lui avoient dit qu'il n'étoit pas à Nifibe. Mais ayant fçu qu'on ne l'avoit point trompé, &

L'an 338.

Vers l'an 346.

Tillem. t. 4. Empp. p. 310. 341. 350.

Vers l'an 350.

Theod. l. 2. c. 30. Philoth. c. 1. & Philoftorg. l. 3. c. 23. Chron. Pafch. an. 350. Pagi an. 350. n. 5. Fleur. l. 13. n. 2.

que Constance étoit à Antioche; il comprit ce que signifioit sa vision; & jugea que le Dieu qu'on adoroit dans l'empire des Chrétiens, défendoit la Ville de Nisibe, & combattoit pour les Romains. Le dépit qu'il en eut, lui fit jetter un javelot en l'air, comme pour se venger du ciel; mais il ne lui ôta point la résolution de continuer le siége. Il y employa encore plus de six semaines depuis sans aucun succès. Saint Ephrem, homme d'une admirable piété, qui étoit alors dans la ville, ennuyé de ces longueurs comme tout le peuple, pria l'évêque Jacques de maudire cette armée, ne doutant point que sa malédiction ne la fît périr. Le saint Prélat, ne crut pas qu'il fût permis de demander, ou de souhaiter la perte de tant d'hommes. Mais jugeant qu'il étoit tems de délivrer son peuple des incommodités d'un si long siége; il fit sa priere à Dieu pour les faire finir. Il monta ensuite sur une tour; & voyant cette multitude incroyable d'ennemis, qui environnoient la ville, il ne fit autre imprécation que de demander à Dieu des moucherons contre une armée si formidable; afin de faire encore plus éclater la grandeur de sa puissance, par les plus foibles & les plus petits animaux. On en vit aussi-tôt venir fondre sur les ennemis, comme des nuées, qui étoient si épaisses, que l'air en étoit tout obscurci. Les moucherons entrerent dans les trompes des éléphans, dans les naseaux & les oreilles des chevaux & des autres bêtes, qui se mettant en fureur, rompoient leurs brides & leurs harnois, secoüoient leurs hommes, troubloient leurs rangs & fuioient où elles pouvoient. Les soldats n'en étoient pas moins tourmentés; de sorte que tout le camp des ennemis étoit en désordre. Sapor forcé de reconnoître la puissance de Dieu leva enfin le siége, après l'avoir fait durer pendant quatre mois; & se retira honteusement dans les terres de son obéïssances. C'est principalement de Théodoret évêque de Cyr en Syrie, que nous tenons l'histoire d'un fait si mémorable. Il étoit tout public & tout avéré dans les provinces de l'Orient; & pour empêcher d'en contester la verité, il suffiroit ce semble de remarquer que l'historien Philostorge Arien outré, ennemi passionné de tous les Prélats orthodoxes, & par conséquent peu favorable à saint Jacques de Nisibe, a rendu un témoignage autentique à ce miracle. *L. 3. c. 23.*

V.

On croit que saint Jacques ne survêcut pas long-tems à ce célebre événement. Il est certain au moins qu'il mourut du vivant de l'empereur Constance qui le fit enterrer dans la ville même de Nisibe, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu du grand Constantin son pere, comme pour en être le protecteur. Car c'étoit encore l'usage de porter tous les corps en terre hors des villes. La confiance qu'avoit euë Constantin, du tems duquel il semble, que notre Saint passoit déja pour le rempart de cette ville frontiere, & pour le boulevart de l'Empire contre les Perses; ne fut point sans effet, tant que cette précieuse dépoüille du saint Evêque, demeura dans Nisibe. Quelques-uns ont prétendu que Julien l'Apostat, faisant la guerre aux Perses; & se trouvant à Nisibe, fit ôter de cette ville les reliques du Saint, comme il avoit fait retirer de Daphné, l'année précédente, celle de saint Babylas évêque d'Antioche. Les habitans de Nisibe, qui regardoient le corps de leur saint évêque, comme leur sauvegarde, ne manquerent point d'attribuer à cette perte, celle de leur ville qui fut abandonnée aux Perses, incontinent après la mort de Julien. La chose néanmoins est rapportée autrement par Theodoret, qui paroît en avoir été d'autant

Gennad. cat. vir. ill.

L'an 363.

Theod. Philoth. c. 1.

mieux informé, que Gennade de Marseille, auteur de cette relation, qu'il étoit plus voisin des lieux, & dans un plus grand commerce avec ceux du païs. Il dit qu'après la mort funeste de Julien, qui avoit été tué dans le combat; Jovien ayant été élu empereur en sa place, & obligé de faire avec les Perses, une paix plus nécessaire que glorieuse à l'Empire, leur céda la ville de Nisibe. Mais que les habitans ne pouvant se résoudre à subir le joug de cette nouvelle domination, s'en allerent pour la plûpart; & emporterent avec eux les reliques de saint Jacques leur évêque.

Gennad. supr. Ce Saint a été au rang des Peres de l'Eglise, & des écrivains écclésiastiques, pour divers ouvrages qu'il avoit composés en sa langue vulgaire qui étoit la syriaque. On en comptoit jusqu'à vingt-six volumes, la plus grande partie sur des sujets de la morale chrétienne. *Fleur. l. 13. §. 8.* On parle aussi d'une chronique de sa composition, qui étoit, dit-on, moins curieuse; mais plus solide que celle des Grecs. Elle étoit prise toute de l'écriture; & tendoit principalement à fermer la bouche à ceux qui vouloient vainement philosopher sur l'Antechrist, ou sur le dernier avénement de notre Seigneur.

Les Grecs font la fête de saint Jacques de Nisibe le XXXI jour d'octobre; comme on le voit dans leurs ménologes. Les Latins la font le XV de juillet; & ils lui font porter dans leurs martyrologes du neuviéme siécle, la qualité de confesseur, pour avoir souffert dans la persécution de Maximien (Galere), selon Adon, ou de Maximin (Daïa) selon Usuard, ce qui a été suivi dans le martyrologe Romain. Saint Jerôme n'a point mis notre Saint au rang des écrivains illustres de l'Eglise; parce que, selonGennade, ses ouvrages n'étoient pas encore traduits du syriaque du tems de ce Pere.

RENVOY.

* Saint ETIENNE *de Harding* troisiéme abbé de Citeaux, & premier Général de l'ordre. Voyez au XVIII d'avril.

XVI. JOUR DE JUILLET.

S. EUSTATHE, EVESQUE d'Antioche, Confesseur; & de l'état des EUSTATHIENS jusqu'au premier évêque catholique qui lui succeda.

IV siécle.

§. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I.

SAint EUSTATHE l'un des plus célebres prélats du siécle le plus florissant de l'Eglise, étoit de la ville de Side en Pamphilie; & il fut élevé dans l'étude des sciences divines & humaines avec tant de soin, qu'il fut compté au rang des plus savans hommes de son tems. Mais il fit juger dans tout le cours de sa vie, qu'il avoit encore plus de foi & de pieté, que d'érudition. Il en donna de grandes preuves durant la persécution des payens, où il acquit pour la premiere fois, le titre glorieux de confesseur de Jesus-Christ, que les Ariens ennemis de la divinité de Jesus-Christ, lui firent mériter encore depuis dans de nouveaux combats. La réputation que sa vertu & sa capacité lui avoient procurée, le firent souhaiter par les habitans de la ville de Berée en Syrie pour être leur évêque. Ils l'obtinrent; & ils eurent la satisfaction de le voir répondre parfaitement à leur attente, par la vigilance, le zele & la charité qu'il fit paroître dans tout le

Hier. vir. ill; item. ep. 126. ad Evagr. & ep. 84. ad Magn. Athan. ad solit. 812. Chrysost. hom. 52. Soz. l. 1. c. 2.

Vers l'an 317.

Athan. or. in Ar. p. 305.

L'an 320.

323.

ministere de son épiscopat. Il se fit connoître dès-lors aux prélats des premiers siéges de l'Eglise; & il fut du nombre de ceux à qui saint Alexandre évêque d'Alexandrie, adressa comme aux principaux défenseurs de la foi catholique, la lettre synodale du concile qu'il avoit assemblé dans sa ville vers l'an 320, où l'héresiarque Arius fut condamné pour la premiere fois. Trois ans après saint Philogone évêque d'Antioche avec lequel il avoit été très-uni, vint à mourir; aussi-tôt le clergé & le peuple de cette grande Eglise s'unirent pour le demander, & lui faire remplir le siége du défunt. Eustathe malgré toute sa répugnance, fut obligé de souffrir cette translation; sur tout lors qu'il s'y vit porté par tous les évêques de la Province. Il la regarda plûtôt comme un surcroît de travail; que comme un accroissement d'honneur à sa dignité; & il vit bien-tôt ce qu'il auroit à faire & à souffrir, pour maintenir la pureté des mœurs, & celle de la foi, dans un lieu où la nouvelle héréfie commençoit à s'insinuer à la faveur du nom de l'illustre martyr saint Lucien, dont Arius, Eusebe de Nicomedie, & quelques autres hérétiques avoient la hardiesse de se qualifier disciples.

Epist. Alex. ep. Alex. ap. Theodoret. l. 1. c. 3.

II.

Les progrès que faisoit l'héréfie augmenterent de telle sorte; que l'empereur Constantin après avoir inutilement employé les remedes que l'on pouvoit y apporter par de conciles particuliers, par ses lettres & ses exhortations; & par les négociations des Prélats* les plus habiles, crut que rien ne feroit capable d'arrêter un si grand embrasement, qu'un Concile œcumenique; c'est-à-dire, une assemblée d'Evêques où toutes les forces de l'Eglise répanduë dans toute la terre habitable se trouvassent réünies. Il le convoqua pour l'an 325 à Nicée, ville de Bithynie dans le voisinage de celle de Nicomedie, où il avoit coûtume de résider depuis qu'il étoit demeuré seul Empereur, jusqu'à ce qu'il eût bâti la ville de son nom dans celle de Byzance. Tous les Evêques de l'empire Romain, & de dehors même, y furent invités par des lettres très-respectueuses que ce grand Prince leur écrivit; il fit fournir à ceux qui furent en état d'y venir, des voitures & toutes les provisions nécessaires pour tout le voyage. Il s'y en assembla du côté des Catholiques jusqu'au nombre de trois cens dix-huit, tous considérables, les uns par leur sainteté, les autres par leur doctrine; la plûpart confesseurs illustres de Jesus-Christ, pour s'être signalés durant les persécutions précédentes dont plusieurs portoient encore les marques sur leurs corps. Saint Eustathe y parut des premiers; non pas tant par la dignité de son siége, qui étoit le premier de toute l'Eglise, après ceux de Rome & d'Alexandrie; que par les titres solides de sainteté, de doctrine & de confession que les autres sembloient partager entr'eux, & qu'il rassembloit heureusement en sa personne. Il étoit assis le premier du côté droit dans l'auguste assemblée du Concile; & ce fut lui qui en fit l'ouverture, autant qu'on en peut juger, même par ce qu'en rapporte Eusebe de Cesarée qui y étoit présent. Lors que chacun eut pris sa place après l'Empereur, à qui l'on avoit préparé un petit siége d'or au haut bout de la salle; Eustathe se leva & addressant la parole à Constantin, il rendit graces à Dieu pour lui; & témoigna le ressentiment qu'avoit l'Eglise de sa bienveillance, surtout se voyant assemblée par ses soins, & par sa libéralité, pour décider le point de doctrine le plus important qui eût encore été agité depuis qu'elle avoit eu des ennemis à combattre. L'Empereur lui répondit en latin pour garder la majesté

* Osius de Cord.

L'an 325.

Eusib. vit. Const. l. 3. c. 11. 12.

Theod. l. 1. c. 7.
Socr. l. 1. c. 5. 8.
Soz. l. 1. c. 18. 19.
Athan or. 1. in Ar. p. 296.

de l'empire Romain; lors qu'il eut fini son discours, il laissa la parole à ceux qui présidoient au concile, & donna à tous les évêques la liberté qui leur étoit nécessaire pour examiner la doctrine. Après qu'on y eut condamné l'héréfie Arienne, réglé le jour de la célébration de la Pâque, & pourvû au schisme des Meletiens, on fit quelques réglemens de discipline, entre lesquels il y eut un canon * pour confirmer les privileges des grands siéges dont Antioche étoit le troisieme, ce qui regardoit les bornes de la jurisdiction patriarchale & métropolitaine de ces siéges sur les provinces dont leurs villes étoient capitales, principalement pour l'ordination des évêques.

* C'est le 6.

III. Après l'heureuse conclusion du concile, saint Eustathe qui avoit eu grande part à tout ce qui s'y étoit fait, & qui avoit contribué particuliérement à faire triompher la foi catholique de l'héréfie, fut chargé d'en porter les decrets dans les provinces de l'Orient qui dépendoient de son église, c'est-à-dire, dans la Syrie, la Celesyrie, la Mésopotamie & la Cilicie seulement, parce que les Peres avoient commis saint Macaire de Jérusalem avec Eusebe de Césarée, pour les divulguer dans la Palestine, l'Arabie & la Phénicie. Il n'épargna rien pour les faire exécuter par tout, principalement celui qui établissoit la vraie foi contre les Ariens. Il ne lui fut pas difficile d'y reüssir pendant que les chefs de l'héréfie, c'est-à-dire, Arius & quelques prélats de ses fauteurs demeurerent dans l'exil où Constantin les avoit rélegués après leur condamnation. Mais depuis que ce prince les eut rappellés, ils commencerent à former de nouvelles cabales, & mirent toute leur étude à le surprendre pour l'engager même sans qu'il s'en apperçût, à fortifier leur parti, & à les venger de ceux qu'ils regardoient comme leurs ennemis, parce qu'ils s'étoient rendus les adversaires de leurs héréfies. Ils ne croyoient pas en avoir de plus redoutable que saint Eustathe après saint Athanase qui avoit succédé à saint Alexandre dans l'évêché d'Alexandrie, & qui s'étoit signalé contre eux dès le concile de Nicée, où il avoit assisté comme diacre de son évêque. En effet, Eustathe combattoit leur héréfie avec toutes sortes d'armes, ne cessant de prêcher ou d'écrire contre eux, & veillant continuellement pour empêcher qu'ils n'infectassent son troupeau. Son exactitude & sa fermeté ne lui permirent pas d'admettre dans le clergé de son église des personnes suspectes. Il en rejetta six entre les autres dont la conduite postérieure ne fit connoître que trop qu'il ne se trompoit guéres dans ses jugemens. C'étoient Etienne, Leonce l'eunuque, & Eudoxe de Germanicie, que les Ariens firent tous trois consécutivement évêques d'Antioche pour leur parti après le bannissement de notre Saint; Georges de Laodicée, Eustathe de Sebaste & Theodose de Tripoli. Ses soins ne se bornoient pas à ce qui regardoit seulement la conservation de son église, il envoyoit aussi dans les autres des personnes capables d'instruire & d'encourager les fidelles. Sur-tout il veilloit sur les démarches & les entreprises des évêques fauteurs de l'Arianisme, pour ruiner ou rendre inutiles leurs efforts contre la foi catholique, tandis qu'il employoit ses ministres pour préserver les peuples de la contagion de l'héréfie. Il attaqua en particulier Eusebe évêque de Césarée en Palestine; homme d'autant plus dangereux qu'il étoit en plus grande réputation d'esprit & de savoir; qui cachoit beaucoup d'artifice sous une

Gelas. l. 2. conc. Nic. c. 35.

Athan. ad Solit. p. 812. Hieron. epist. 84. ad Magn.

Chrysost. hom. 52. de Eustat.

belle apparence de modération & de probité ; & qui pour s'accomoder au tems & aux volontés du prince, n'avoit point fait difficulté d'abandonner Arius, & de souscrire au symbole de Nicée, & de recevoir même le terme de consubstantiel, que ses associés avoient en horreur. Il accusa ce prélat de n'être pas sincere dans la condamnation de l'hérésie à laquelle il avoit adhéré, & d'avoir altéré la confession de foi qu'il avoit reçue au grand concile. Eusebe ne se contenta point de soutenir qu'il ne s'en étoit point écarté ; mais il avança par voye de récrimination que saint Eustathe introduisoit le Sabellianisme. Car c'étoit le reproche ordinaire que les Ariens faisoient aux Catholiques, sur tout ceux qui n'aimoient pas le mot de consubstantiel. Ils accusoient ceux qui le recevoient, de favoriser les erreurs de Sabellius & de quelques disciples de Montan qui nioient la distinction des personnes dans la Trinité, & qui disoient que le même étoit Pere, Fils & saint Esprit. Saint Eustathe n'étoit pas moins déclaré contre Paulin évêque de Tyr en Phénicie, & Patrophile évêque de Scythople en Palestine, qu'on avoit vus au concile de Nicée parmi les partisans de l'hérésie, & qui depuis entraînoient par leur autorité la plûpart des évêques d'Orient. Pour communiquer sa force & ses lumieres aux autres prélats catholiques de Syrie & des autres provinces de sa dépendance, il les assembla dans un concile qu'il tint à Antioche vers l'an 329 où il fit des canons très-salutaires qui furent depuis mêlés avec ceux du concile célebre de la dédicace d'Antioche de l'an 341.

Socr. l. 1. c. 23. Soz. l. 2. c. 18. 19.

Fleur. l. 11. c. 43.
Herm. vie de S. Athan.

L'an 328.

Schelstrat. conc. Antioch. Tillem. t. 6. p. 753 & seq.

IV. Ce zele agissant que notre Saint faisoit paroître pour maintenir la pureté de la foi, lui coûta cher dans la suite. Les Ariens conçurent contre lui une haine irréconciliable ; & voyant qu'ils n'avoient point de composition à attendre de lui, ils résolurent de le perdre. Le conducteur de cette intrigue fut Eusebe de Nicomedie qui étoit regardé comme le chef des Ariens, & qui avoit rendu son parti fort puissant depuis son retour de l'exil, où Constantin l'avoit envoyé pour avoir manqué de sincérité dans sa souscription au concile. S'étant insinué fort avant dans l'esprit de l'empereur depuis son rétablissement, il en avoit si bien effacé les premieres impressions qui ne lui étoient point favorables, qu'il avoit même acquis sa confiance. Il s'en servit adroitement pour tâcher de ruiner les deux premieres colonnes de l'Eglise catholique saint Athanase d'Alexandrie & saint Eustathe d'Antioche. Il avoit déja fait contre le premier de fortes liaisons avec les Méletiens schismatiques d'Egypte ; mais la conspiration qui se tramoit contre saint Eustathe lui paroissant plûtôt mûre, il s'appliqua d'abord aux moyens de la faire réüssir & de la consommer. Il feignit d'avoir grand désir de visiter les lieux saints de Jerusalem & en particulier d'y voir l'église magnifique que l'empereur y faisoit bâtir. Il le flata si bien de ce beau prétexte, que ce prince lui fit faire le voyage avec grand honneur, & lui fournit les voitures & tous les frais pour l'entretenir avec sa compagnie. Il prit avec lui Theognis évêque de Nicée son confident, qui avoit été le compagnon de ses intrigues & de son exil, & qui soutint son parti encore après sa mort. Ils partirent ensemble & arriverent à Antioche, où se couvrant du masque de l'amitié, ils allerent voir saint Eustathe, qui les reçut parfaitement bien ; & qui dans les bons traitemens qu'il leur fit, leur donna toutes les marques possibles

L'an 329.

Theod. l. 1. c. 21.

330.

d'une charité vraiment fraternelle. Ils le quitterent fort satisfaits de lui en apparence, & passerent en Palestine où ils virent tous les évêques de leur parti; Eusebe de Césarée, Patrophile de Scythople, Aëce de Lydde ou Diospoli, Theodore de Laodicée qui s'y trouvoit par rencontre, & plusieurs autres Ariens à qui ils découvrirent leur dessein. Il leur fut aisé de les y faire entrer; de sorte qu'après avoir visité ce qu'ils vouloient voir à Jerusalem, ils les amenerent tous à Antioche avec eux, sous prétexte de se faire honneur de leur compagnie. Car ils se faisoient regarder comme des envoyés de l'Empereur, aux dépens duquel ils faisoient leur voyage.

V.

Il est condamné.

Tous ces évêques se voyant à Antioche avec beaucoup d'autres encore qu'ils y trouverent à leur arrivée, tinrent un concile où saint Eustathe ne fit point difficulté d'assister, quoiqu'il ne l'eût pas assemblé & qu'il pût se plaindre qu'on avoit entrepris sur son autorité. Plusieurs évêques catholiques s'y trouverent aussi, ne sachant rien du complot que les nouveaux venus pratiquoient contre leur saint confrere. Quand on eut fait sortir le peuple comme pour délibérer ensemble sur des affaires ecclésiastiques, mais à dessein, pour ne point trouver d'obstacle à ce qu'on vouloit faire, les Ariens firent entrer une femme débauchée qu'ils avoient apostée. Elle tenoit entre ses bras un enfant qu'elle nourrissoit; & suivant de point en point les instructions qu'elle avoit reçues de ceux dont elle étoit payée, elle demanda instamment d'être écoutée dans ses plaintes. On la fit approcher; & s'étant jettée aux pieds des prélats, elle leur demanda justice de l'évêque Eustathe, disant qu'elle en avoit été séduite, & qu'elle en avoit eu cet enfant qu'elle portoit; mais qu'il avoit la dureté & l'injustice de lui refuser ce qui étoit nécessaire pour son entretien. Elle joignit à ces discours impudens des cris & des lamentations affectées dont les prélats Ariens feignirent d'être touchés. Ils s'adresserent à Eustathe, comme fort surpris de la nouveauté de l'accusation, & lui dirent qu'un crime de cette nature étant extrêmement injurieux au caractere épiscopal, il étoit absolument nécessaire qu'il s'en purgeât. Le saint évêque fut plus surpris qu'eux sans doute; mais comme sa bonne conscience lui promettoit une justification aisée, il se contenta de demander à cette femme, si elle avoit de quoi prouver son accusation. Elle répondit qu'elle ne pouvoit produire de témoins, parce que leur habitude n'en avoit point eu, mais qu'elle étoit prête d'en faire serment. Les évêques Ariens ordonnerent qu'on y déféreroit. La femme jura effrontément, & assûra encore d'un ton de voix fort haut, que l'enfant étoit à Eustathe. On voulut que cette déclaration tînt lieu de conviction; & le saint évêque fut aussi-tôt condamné à la pluralité des voix. Les prélats catholiques qui n'étoient point du complot, mais qui faisoient le plus petit nombre, réclamerent ouvertement contre la sentence, & voulurent empêcher Eustathe d'y acquiescer. Ils représenterent au synode qu'elle étoit contre toutes les regles, puisque selon la loi de Dieu marquée dans l'Ecriture, il faut deux ou trois témoins pour faire une preuve, & que saint Paul défend de recevoir autrement une accusation contre un prêtre. Les Ariens s'éleverent contre eux, soutenant que le serment d'une personne complice suffisoit, & qu'on devoit juger de-là qu'Eustathe étoit un homme abandonné au desordre & un hypocrite. Ainsi

Deuter. c. 19. v. 15.
1 Timoth. c. 5. v. 19.

Ainsi le Saint demeura condamné, & fut ensuite déposé. On se contenta seulement de n'en point publier la cause; & on laissa sourdement courir le bruit qu'il avoit été chargé d'un crime honteux qu'on ne croyoit pas devoir découvrir pour l'honneur de l'église & de l'Episcopat. On y joignit le reproche vague & géneral de Sabellianisme qui fut suggéré par Eusebe de Césarée, qui déclara que ce point auroit dû suffire seul pour faire condamner Eustathe quand il auroit été innocent du crime de la femme. C'étoit un effet du ressentiment de ce prélat contre notre Saint. Son aversion avoit commencé par une jalousie qu'il avoit conçue de son savoir, & de sa grande réputation; elle s'étoit beaucoup augmentée au concile de Nicée où notre Saint lui avoit été contraire, & l'avoit empêché de surprendre à son ordinaire l'empereur & les prélats; elle s'étoit tournée enfin en une haine mortelle depuis que notre Saint lui avoit reproché qu'il corrompoit la foi de Nicée, & qu'il favorisoit l'héréfie condamnée comme il avoit fait avant le concile.

Socr. l. 1. c. 24. Soz. l. 2. c. 19.

VI.

Saint Eustathe souffrit toutes ces injures avec une tranquillité qui auroit pû seule servir de témoignage à son innocence; il se crut obligé pour prévenir les désordres de céder à la violence qui accompagna sa déposition. Ses ennemis parlerent aussi-tôt de lui donner un successeur, ils jetterent les yeux sur Eusebe de Césarée à cause de sa réputation & de l'estime qu'en faisoit l'Empereur. Comme il s'agissoit de le transférer de son siége sur celui d'un autre, ils en écrivirent à ce prince comme au nom du concile, témoignant que les prélats desiroient cette translation pour le bien de l'Eglise, & que le peuple y consentoit. C'est Eusebe qui rapporte ceci lui-même; & pour savoir avec quelle précaution il faut l'écouter, on doit se souvenir de l'intérêt qu'il avoit dans cette affaire. Il mentoit au moins de la moitié; car il n'y avoit en effet qu'une partie du peuple qui fût gagnée par les Ariens; l'autre tenoit ferme pour son évêque saint Eustathe, & vouloit se mettre en devoir de le conserver. Cette division alla jusqu'à la sédition, & pensa renverser la ville d'Antioche. Car tout le monde voulut prendre parti, même les magistrats & les soldats; & l'on en seroit venu aux mains si l'Empereur qui en fut promptement averti, n'y eût mis ordre de bonne heure. Eusebe de Nicomedie & Theognis de Nicée n'ayant plus rien à faire en Syrie retournerent en Bithynie, & laisserent les autres évêques assemblés à Antioche. Ils se rendirent aussi-tôt auprès de l'Empereur, à qui ils firent entendre qu'Eustathe étoit justement condamné & légitimement déposé. Ils lui persuaderent qu'il étoit coupable non-seulement du crime dont on l'accusoit, mais d'avoir autrefois parlé injurieusement de sa mere sainte Helene, & d'agir encore actuellement en tyran dans Antioche, en excitant les séditieux pour troubler le repos des citoyens, & faire commettre des meurtres. C'est le tour qu'ils donnoient à la sédition dont eux-mêmes & ceux de leur faction étoient les auteurs. L'empereur ayant envoyé un officier à Antioche pour adoucir les esprits, & retenir tout le monde dans le devoir, manda Eustathe à Nicomedie où il résidoit encore, afin de l'entendre lui-même. Le Saint qui n'avoit pas beaucoup à espérer de la disposition d'un prince prévenu de la sorte, ne laissa point d'obéir. Mais avant que de partir il assembla son peuple, & l'exhorta par un grand discours à de-

Vers l'an 331.

Euseb. l. 3. vit. Const. c. 62. 52.

Theod. l. 1. c. 21. Fleur. supr. p. 205.

Athan. ad solit. supr.

meurer ferme dans la foi catholique, & à ne point avoir communication avec les hérétiques. Ses exhortations eurent tant de force que ce peuple lui garda une fidélité qui dura beaucoup plus que lui; qui ne pût être violée ni par les intrigues, ni par les violences des Ariens; qui parut même si délicate & si difficile à l'égard des catholiques suspects, qu'elle donna lieu plus de trente ans après à un schisme fâcheux dans l'église d'Antioche.

VII.

Soz. supr. Theod. supr.

L'empereur Constantin ayant oui saint Eustathe, ne laissa point d'ajouter foi à la calomnie, & l'envoya en exil dans la Thrace; il bannit avec lui, mais en des lieux différens, un grand nombre de prêtres & de diacres calomniés par les Ariens, dont il se laissoit obséder. On prétend que parmi ces prêtres exilés étoit saint Paul, depuis évêque de Constantinople dont nous avons parlé au VII de juin. Telle fut à l'égard d'un Saint, dont la pureté n'étoit pas moins inviolable dans les mœurs que dans la foi, la conduite d'un grand prince qui s'étoit vanté que quand il verroit un évêque commettre un adultere, il aimeroit mieux pour l'honneur de l'épiscopat le couvrir de son manteau que de le condamner. Saint Eustathe prit le parti de tout souffrir sans se plaindre; & l'on ne voit pas qu'il ait fait aucun effort ni pour convaincre les hommes de l'injustice qu'on lui faisoit, ni pour se rétablir sur son siége. Il se soucia si peu de faire savoir de ses nouvelles aux personnes de sa connoissance, qu'on ignora même quelle ville précisément il avoit pour le lieu de son exil. C'est ce qui a fait conjecturer aux uns que c'étoit Philippes ville de de Macedoine, à d'autres que c'étoit Philippopoli en Thrace, & à quelques autres que c'étoit une ville de l'Illyrie. Mais on peut croire avec saint Chrysostome que ce ne fut point hors de la Thrace, & avec saint Jerôme que ce fut Trajanople ville de cette province, d'où il paroît qu'il passa sur la fin de ses jours à Phillippes en Macedoine, où il mourut vers l'an 337 avant Constantin selon la conjecture des savans.

Soz. l. 1. c. 17. Theodor. l. 1. c. 11.

Theod. supr. Chrysost. hom. in Eust. Hieron. vir. ill. c. 85. Vales. not. ad Socr. l. 4. c. 24. Herm. not. ad vit. Ath.

Sa mort l'an 337.

Quelque tems après qu'il fut parti pour son exil, la malheureuse femme qui l'avoit accusé, tomba dans une longue & fâcheuse maladie. Ce fut alors qu'elle découvrit toute l'imposture à plusieurs évêques & prêtres qu'elle fit prier de l'aller voir. Elle avoüa qu'on l'avoit engagée à cette calomnie pour de l'argent; mais que selon ce qu'on lui avoit fait entendre, son serment ne la rendoit point parjure, parce qu'elle avoit eu d'un ouvrier en cuivre nommé véritablement Eustathe l'enfant qu'elle avoit montré au synode, & que quand elle avoit juré qu'Eustathe en étoit le pere, elle n'avoit point dit que cet Eustathe fût évêque.

§. 2. Histoire des Eustathiens.

VIII.

Etat des Eustathiens.

Eus. l. 3. vit. Const. c. 61.

Cependant les Ariens se tourmentoient assez pour donner un successeur à notre Saint & remplir son siége. Eusebe de Cesarée à qui on l'avoit offert, ne jugea point à point à propos de l'accepter; soit par zele pour la discipline, comme l'empereur Constantin se le persuada à cause que les translations d'un siége à un autre n'étoient point conformes aux canons; soit par la crainte du peuple catholique d'Antioche qui ne vouloit point reconnoître d'autre évêque que saint Eustathe. On mit donc sur le siége de ce Saint un autre évêque qui fut Paulin de Tyr, avec lequel les catholiques de la ville ne voulurent avoir aucune communion. Ils tinrent leurs assemblées à part; & l'on prétend

Philostorg. l. 3. c. 15. Theodor. l. 1. c. 21. Pagi an. 340. n. 20.

qu'on commença deslors au moins parmi les Ariens à les appeller *Eustathiens*, du nom de leur saint pasteur qu'ils regardoient toûjours comme leur véritable & unique évêque, absent comme présent. Paulin l'évêque des Ariens de la ville ne vécut que six mois; Eulale lui succéda & ne dura que trois mois. Il eut pour successeur Euphrone que l'empereur Constantin avoit déja recommandé au refus d'Eusebe de Cesarée ; & cet Euphrone Arien comme les autres mourut au bout de quinze ou seize mois. Ceux de la secte lui substituerent Placille ou plutôt Flaccille, qui tint le siége douze ans, pendant lesquels il fit divers efforts pour rendre l'hérésie maîtresse dans la ville. Mais elle ne pût infecter encore ni dissiper le troupeau de saint Eustathe, qui fut assez heureux pour pouvoir se garantir de l'insulte des loups dont il étoit environné. Après la mort de Flaccille, les Ariens mirent sur le siége d'Antioche Etienne que saint Eustathe n'avoit pas voulu admettre dans son clergé, & qui fut condamné & déposé quelques années après avec d'autres évêques Ariens au concile de Sardique, où l'on rétablit saint Athanase & les autres prélats catholiques. On ne parla point dans cette grande assemblée du rétablissement de saint Eustathe, ni aussi de lui donner un successeur ; ce qui a fait juger à quelques-uns que l'on ne savoit encore s'il étoit vif ou mort, ni ce qu'il étoit devenu, quoique le lieu de son exil ne fût pas loin de Sardique. L'hérétique Etienne se seroit maintenu malgré ce concile, sans une insulte qu'il fit à deux évêques catholiques députés auprès de l'empereur Constance qui étoit à Antioche. Ce prince quoique tout dévoué aux Ariens eut tant d'horreur de son crime, qu'il le fit déposer de nouveau, par les évêques même de sa secte. Mais on lui substitua un autre évêque Arien, qui fut Leonce de Phrygie dit l'Eunuque, depuis qu'il s'étoit mutilé pour pouvoir demeurer impunément avec une femme * qu'il avoit corrompue auparavant. Saint Eustathe qui le connoissoit, l'avoit rejetté lorsqu'il s'étoit présenté à la cléricature. Il se vantoit d'avoir été disciple du martyr saint Lucien d'Antioche avec Arius & Eusebe de Nicomedie, & d'en suivre la doctrine comme eux ; & il avoit été ordonné prêtre aprés l'exil de saint Eustathe. Mais en vertu du premier canon du concile de Nicée que les Ariens observerent scrupuleusement tant que vécut le grand Constantin, il avoit été déposé de la prêtrise pour s'être lui-même rendu eunuque. Cette irrégularité procurée d'ailleurs pour se maintenir dans des habitudes criminelles, n'empêcha point les Ariens de l'établir évêque en la place d'Etienne. Pendant huit ans entiers que cet hérétique occupa le siége de saint Eustathe, il usa d'une dissimulation presque continuelle pour cacher son hérésie, & ne pas éloigner de lui les Eustathiens, c'est-à-dire les catholiques dont il redoutoit la multitude & la fermeté. Mais sa conduite le trahissoit à toute heure ; car il ne s'étudioit qu'à grossir son parti. Il n'ordonnoit aucun catholique, & ne leur donnoit point d'emploi dans son église, quelque vertueux qu'ils pussent être ; au lieu qu'il élevoit les Ariens aux ordres sacrés, ceux même qui vivoient dans la débauche la plus scandaleuse. Ainsi le clergé d'Antioche devenoit insensiblement hérétique, ayant été presque tout entiérement renouvellé depuis l'exil de saint Eustathe par tous ces prélats Ariens qui se succédoient les uns aux autres. Mais le peuple, au moins le parti des Eustathiens, de-

Marginal notes: L'an 329. ou 331. — L'an 331. ou 333. — 343. ou 345. — 347. — Athan. ad. solit. p. 812. Theodor. l. 2. c. 9. — L'an 348. — Athan. supr. p. 812. & 7. Theod. supr. c. 10. 24. — * Eustolie.

meuroit ferme dans la foi catholique indépendamment de ces révolutions, étant gouverné par des prêtres de l'ordination de saint Eustathe, & soutenu par quelques laïques de la premiere qualité dans la ville, dont les plus remarquables furent Flavien & Diodore, tous deux faits prêtres dans la suite des tems, puis évêques l'un d'Antioche, l'autre de Tarse en Cilicie.

IX. Division des Eustathiens d'avec les autres Catholiques.

Flavien & Diodore qui suppléoient par leur vertu & leur autorité personnelle au caractere qui leur manquoit, avoient soin d'assembler les fidelles aux tombeaux des martyrs, & y passoient les nuits avec eux à loüer Dieu. Leonce n'osoit s'y opposer, mais jugeant qu'il pourroit plus aisément les attirer à lui par les voyes de la douceur, il les pria civilement de vouloir faire ce service dans l'Eglise. Il ne leur fut pas difficile de découvrir son artifice, ils ne laisserent pas néanmoins de lui obéir. Il paroît même qu'ils ne rejetterent pas absolument sa communion, sur tout depuis que l'ayant menacé de s'en séparer s'il ne chassoit du ministere l'impie Aëtius qu'il avoit fait diacre, il avoit mieux aimé leur donner cette satisfaction que de se broüiller avec eux. L'église d'Antioche servit ainsi également aux Catholiques & aux Ariens qui vécurent quelque tems ensemble dans quelque sorte de paix. C'est à quoi Flavien & Diodore n'auroient sans doute pas donné les mains s'ils n'avoient crû leur saint évêque Eustathe mort pour lors. Ils ne porterent pas néanmoins la communion jusqu'à s'unir veritablement de prieres & de sacremens avec les Ariens; & s'ils instituerent alors la psalmodie alternative à deux chœurs dont on dit que toutes les églises de la terre leur ont eu depuis l'obligation, ce fut plûtôt entre deux chœurs catholiques que pour répondre à un chœur Arien. Aussi Flavien eut-il grand soin d'y mettre de la distinction par la maniere de faire exprimer dans le service des Catholiques la doxologie ou glorification des personnes de la sainte Trinité que l'on a toûjours retenue dans l'Eglise depuis ce tems. Car au lieu qu'auparavant, à ce que prétendoient les Ariens, on disoit *Gloire au Pere par le Fils dans le Saint Esprit*, ou même *Gloire au Pere dans le Fils & le Saint Esprit*; Flavien accoûtuma les Catholiques à dire *Gloire au Pere & au Fils & au Saint Esprit.* Leonce & les Ariens voulurent enfin prier avec les Catholiques, ce que Flavien & Diodore ne purent ou n'oserent empêcher. C'étoient pour les uns & les autres les mêmes pseaumes & de la même façon, chacun disoit seulement la doxologie ou le *Gloria Patri* à sa maniere pour se conserver dans ses sentimens. Les Catholiques ne manquoient point d'y joindre le verset, *Comme il étoit au commencement, comme il est maintenant, comme il sera toûjours & dans les siecles des siecles*; mais ceux qui étoient auprès de l'évêque Leonce remarquerent qu'il passoit ce verset & se contentoit d'en dire la fin, *& dans les siecles des siecles*. Cette conduite qui sembloit renfermer une forte de communion avec les Ariens, & où il paroissoit que l'on reconnoissoit Leonce pour légitime évêque, déplut à beaucoup de Catholiques qui se séparerent des autres, sous la conduite de quelques-uns de leurs prêtres. Ils refuserent absolument de communiquer avec les Ariens dans les choses même qui n'étoient que de simple discipline, & déclarerent hautement qu'ils ne reconnoissoient point d'évêques depuis saint Eustathe. Ils tinrent donc leurs assemblées séparément comme auparavant, & se distinguant des autres Catholi-

Vers l'an 350.

Athan. ad solit, p. 827.

Philostorg. l. 3. c. 13. Theodor. l. 2. c. 24.

Gloria Patri, &c.

ques qui ne faisoient point difficulté d'aller à l'église avec les Ariens, ils commencerent à former le schisme d'Antioche, & porterent seuls le nom d'*Eustathiens* qu'on cessa de donner aux autres.

X. Après la mort de Leonce qui arriva vers l'an 356, Eudoxe évêque de Germanicie ville de Syrie du côté de la Cilicie, qui avoit autrefois été rejetté de sainte Eustathe comme les deux autres, trouva moyen de se faire élire en sa place. C'étoit un Arien outré, disciple ou compagnon d'Aëtius, qui s'éloigna beaucoup de la modération de Leonce, & qui ne gardant point de mesures dans sa conduite non plus que dans ses sentimens, se rendit également odieux aux demi-Ariens & aux Catholiques. Les premiers eurent le crédit de le faire chasser d'Antioche comme le chef ou le principal défenseur des Anoméens, la plus détestable des sectes de l'Arianisme après celle des Photiniens. Il fut déposé l'année suivante, qui étoit 359 de Jesus-Christ, dans le concile de Seleucie, non par les Catholiques, mais par les demi-Ariens qui mirent en sa place Anien prêtre de l'église d'Antioche, atteint de l'hérésie comme tous les autres. Anien déplut aux Acaciens autre branche d'Ariens * qui avoient pour chef Acace le Borgne disciple & successeur du fameux Eusebe de Césarée en Palestine, & qui chercherent depuis à se raprocher des Catholiques par un autre chemin que les demi-Ariens leurs ennemis. N'ayant pû empêcher son ordination, ils trouverent les moyens de la rendre inutile. Car l'ayant fait arrêter, ils le firent condamner au bannissement par les commissaires * du concile même de Seleucie. Eudoxe s'étant relevé par la cabale des Acaciens ne retourna point à Antioche, parce qu'il trouva moyen d'envahir le siege de Constantinople vacant par la déposition de Macedonius autre héréstarque qui attaquoit la divinité du saint Esprit comme les purs Ariens, mais qui varioit sur celle du Fils, parlant quelquefois en demi-Arien & quelquefois en Catholique. Cependant l'église d'Antioche vraye & fausse étoit sans pasteur, & demeuroit divisée comme en trois corps. L'empereur Constance que la guerre des Perses avoit fait venir en cette ville, y assembla un nombreux concile, dans la résolution de faire condamner également la consubstantialité & la dissemblance de substance, c'est-à-dire, les sentimens des Catholiques & des Anoméens. Les évêques demanderent avant toutes choses que l'on donnât à l'église d'Antioche un évêque avec lequel on pût régler la foi. Car on ne doutoit plus alors que saint Eustathe ne fût mort, Eudoxe s'étoit transféré lui-même d'Antioche à Constantinople, & Anien qui avoit été élu au concile de Seleucie, demeuroit relégué sans avoir pris possession. On proposoit plusieurs sujets pour remplir ce siege; & comme les peuples étoient divisés dans la créance, chacun favorisoit celui qu'il croyoit être dans son sentiment. Tous s'accorderent à choisir Mélece, qui avoit quitté son évêché de Sebaste en Armenie pour mener une vie privée. Les Ariens qui s'étoient rendus les principaux auteurs de sa promotion, avoient esperé qu'il réüniroit à leur parti toute l'église d'Antioche & même les Eustathiens à cause de sa sagesse & du talent particulier qu'il avoit pour concilier les esprits & gagner les cœurs. Les Catholiques mieux informés de la foi de Mélece par le moyen de saint Eusebe de Samosates, consentirent volontiers à son élection. Mais leur joïe n'eut qu'un mois de durée; car les Ariens

Marginal notes: L'an 356. — 357. — 358. — 359. — * Approchant des Anoméens. — * Leonas & Lauricius. — L'an 360. — Ruf l. 1. c. 25. Theodoret. l. 2. c. 6. — Idem. c. 31. — 361. — Ruf l. 1. c. 24.

indignés de se voir trompés, le firent bannir par l'Empereur qui fit venir d'Alexandrie Euzoïe, l'un des premiers disciples d'Arius, pour remplir le siege d'Antioche. Son ordination divisa de nouveau l'église de cette ville. Aucun catholique ne voulut communiquer avec cet homme; ceux même que Flavien & Diodore avoient rassemblés dans l'église sous les précédens évêques Ariens dont ils avoient crû devoir souffrir la domination, se séparerent, témoignant qu'ils n'étoient plus sans évêque depuis qu'ils avoient Mélece qu'on venoit d'éloigner. Ils commencerent à tenir leurs assemblées à part dans l'église des Apôtres qu'on appelloit la Palée; c'est-à-dire, l'ancienne; & ils voulurent se rejoindre avec les Eustathiens qui s'étoient séparés d'eux du tems de l'évêque Leonce. Ceux-ci peut-être un peu trop fiers de la gloire qu'ils avoient de n'avoir communiqué avec aucun Arien depuis l'injuste déposition de saint Eustathe, refuserent cette union de leurs freres, parce que saint Mélece qu'ils reconnoissoient pour leur évêque avoit été élu par les Ariens, & que plusieurs de ceux qui le suivoient avoient reçu le bâtême des mains de ces hérétiques. Ainsi les Eustathiens poussant à l'excès la fidélité qu'ils avoient jurée à sainte Eustathe, fortifierent le schisme qui avoit été sur le point de se dissiper à l'arrivée de saint Mélece. C'étoit ne pas entendre sans doute ou suivre fort mal les intentions de saint Eustathe qui auroit encore sacrifié autre chose pour conserver la charité & l'union du troupeau du souverain pasteur. Quoiqu'il en soit, les deux partis catholiques demeurerent divisés, sans aucune diversité de créance. Les Eustathiens contens de retenir leur nom, donnerent celui de Méletiens aux autres qui faisoient le plus grand nombre, & qui s'assembloient dans l'église de la Palée.

Socr. l. 2. c. 24. Theod. l. 2. c. 31.

Palée étoit aussi le nom d'un quartier de la ville.

XI.

L'an 362.

Après la mort de l'empereur Constance, Julien son successeur ayant abjuré le christianisme, donna la liberté à tous les évêques bannis de retourner à leurs églises, sans distinction de catholiques & d'hérétiques, espérant que cette grande licence augmenteroit & nourriroit la division, qui seroit bien plus propre à ruiner l'Eglise qu'une persécution ouverte & déclarée. Saint Mélece revint à Antioche & prit la conduite de son troupeau. Lucifer de Cagliari en Sardaigne & saint Eusebe évêque de Verceil en Italie quitterent aussi la Thebaïde pour retourner à leurs églises. Saint Eusebe s'arrêta à Alexandrie pour assister au concile d'Egypte que tenoit S. Athanase; mais Lucifer s'étant contenté de laisser deux diacres en passant, prit le chemin de Syrie & alla voir Antioche. Le concile écrivit à l'Eglise de cette ville pour porter les Eustathiens à recevoir les Méletiens en leur communion. La lettre fut apportée d'Alexandrie à Antioche par saint Eusebe de Verceil, qui trouva un nouveau sujet de division en arrivant. Lucifer son collegue avoit essayé de réünir les deux partis catholiques sous un même évêque. Mais voyant que les Eustathiens demeuroient infléxibles à ne point vouloir reconnoître saint Mélece, il leur donna pour évêque le prêtre Paulin, qu'ils reconnoissoient déja pour leur chef, & qui les gouvernoit depuis leur premiere séparation. Paulin homme de piété & de sainte vie, avoit été fait prêtre par saint Eustathe; & Lucifer en l'ordonnant pour contenter les Eustathiens avoit esperé que les Méletiens qui étoient plus pacifiques & plus accommodans, pourroient se résoudre à le recevoir, persuadé aussi que saint Mélece qui n'avoit point

Ruf l. 1 c. 30. Socr. l. 3. c 9. Soz. l. 3. c 13. Theod. l. 3. c. 5.

recherché cet épiscopat, sacrifieroit volontiers ses interêts particuliers pour la paix. Mais les Méletiens refuserent de reconnoître Paulin ; chacun voulut garder son évêque. Paulin même rejetta dans la suite les moyens de réünion que lui proposa saint Mélece ; de sorte que l'indiscrétion de Lucifer qui fut blâmée de toute l'Eglise catholique, fit continuer le schisme de cette église, qui partagea l'Orient & l'Occident
L'an 415. jusqu'à ce qu'en 415, les Eustathiens revinrent à l'unité sous l'évêque Alexandre.

§. HISTOIRE DU CULTE DE S. EUSTATHE.

XII. Mais si l'on fit périr alors le nom d'Eustathiens, parce qu'il sentoit le parti, celui de saint Eustathe parut revivre plus glorieusement que jamais dans la mémoire des fidelles d'Antioche. Il y étoit réveré comme un illustre confesseur de Jesus-Christ qui avoit fini sous les hérétiques la confession, c'est-à-dire, le martyre qu'il avoit commencé sous les payens. Mais on y souffroit avec beaucoup de déplaisir & d'impatience de se voir privé de ses dépoüilles mortelles, qui appartenoient à son église. Le culte qu'on y rendoit à sa mémoire leur paroissoit imparfait tant qu'il ne s'étendroit pas aussi sur son corps qui avoit eu tant de part à ses souffrances. Ce culte néanmoins étoit déja fort célebre du vivant même de saint Mélece & de son successeur saint Flavien, parmi les catholiques de l'un & l'autre parti comme nous en jugeons par l'homélie ou le panégyrique prononcé en son honneur au jour de sa fête par saint Jean Chrysostome, qui n'étoit point d'ailleurs dans la société des Eustathiens. On sçut que son corps reposoit à Philippes en Macédoine, & l'on songea aussi-tôt aux moyens de le recouvrer. C'est néanmoins ce que l'on ne put executer que vers la fin du cinquiéme siecle du tems de l'empereur Zenon. La translation s'en fit par la permission de ce prince & par les soins de Calendion évêque catholique d'Antioche. Il fut reçu avec une pompe également magnifique & religieuse par les catholiques de la ville. Les hérétiques même voulurent avoir part à la réjouissance publique ; & ceux qui prétendent qu'il étoit encore resté jusques-là quelques restes d'Eustathiens disent que cette fête commune fut le jour de la réünion parfaite. L'on rapporte communément cette translation à l'année 482 ou à la suivante. Mais si l'on s'attachoit au sentiment de quelques savans qui ne la mettent qu'en 490 sur la fin du regne de Zenon, il seroit difficile de croire que c'eût été l'ouvrage de Calendion, parce que ce prélat qui avoit été patriarche d'Antioche l'an 482 fut chassé de son siege & banni l'an 483, & que depuis ce tems jusqu'à l'élection de saint Flavien second du nom, duquel nous avons parlé au IV de ce mois, ce siege demeura toûjours occupé par des hérétiques. *

L'an 482. ou 483.

Theod. Lect. coll. Herm. t. 1. vie de S. Ath. Eclaircis. p. Vales. not. ad Socr. l. 4 c. 14.

La fête principale de saint Eustathe se fait chez les Grecs le XXI de fevrier, & chez les Latins le XVI de juillet ; les premiers en font encore une au V de juin qui est celle de sa translation. Mais on croit que celle qui est marquée au XV du même mois dans quelques-uns de leurs ménologes, regarde plûtôt un autre saint Eustathe qui avoit été banni à Bizye en Thrace par l'empereur Valens. Notre saint évêque d'Antioche est considéré aussi comme un des Peres de l'Eglise & un auteur ecclésiastique, pour quelques écrits où il donnoit de grandes preuves de sa doctrine & du zele qu'il avoit pour la foi orthodoxe. Il en

* Pierre le Foullon & Pallade.

Boll. t. 1. Juni p. 419. tab. 1.

Herm. vie de S. Basil. t. 1. p. 414.

Hier. vir. ill. c. 85. Theod. l. 2. hist. c. 8.

composa plusieurs contre les Ariens que nous n'avons plus ; nous avons perdu ce qu'il avoit fait contre Origene, & son traité de l'Ame. Mais on nous a conservé celui de la Pythonisse, où il montre contre l'opinion du même Origene que cette Devineresse ne fit pas revenir Samuël même ; mais seulement que le démon agit sur l'esprit de cette femme, & sur l'imagination de Saül qui la consultoit.

Allatius a publié sous son nom un écrit sur l'*Hexaëmeron*, mais on ne croit pas que cela soit de lui.

Adon & Usuard qui l'appellent Eustache, & qui marquent sa fête à Trajanople en Thrace lieu de son exil, parce qu'ils ont cru qu'il y étoit mort, ont rapporté toute sa disgrace & son bannissement à l'empereur Constance prince Arien. C'est ce qu'on a suivi dans le martyrologe Romain, & ce que Baronius a tâché de prouver dans ses annales & dans ses remarques sur le martyrologe ; mais c'est en vain qu'il a travaillé contre l'autorité des anciens pour laver la tache qui en est demeurée sur la mémoire du grand Constantin.

AUTRES SAINTS DU XVI JOUR DE JUILLET.

I. S. MONDOLF & S. GONDON, Evêques de Mastricht.

VI siecle.

I. SAint MONULFE que nous appellons vulgairement saint *Mondolf*, fut le douzieme évêque de Mastricht depuis saint Servais ; qui vivant au IV siecle avoit transporté en cette ville le siege épiscopal de Tongres pour le mettre à couvert des insultes des barbares. Il succéda à saint Domitien dont on rapporte la mort à l'an 570, quoique quelques autres l'ayent mise dix & vingt ans auparavant. Ayant été élevé dès sa jeunesse dans la discipline sévere des préceptes & des conseils de l'évangile, il marcha dignement sur les traces de ses prédécesseurs qui tous sont des Saints publiquement reconnûs dans l'Eglise, à remonter non-seulement jusqu'à saint Servais le premier évêque de Mastricht & le dernier de Tongres, mais encore jusqu'à saint Materne le premier qu'on dit y avoir annoncé Jesus-Christ. Cette glorieuse singularité paroîtra encore plus suprenante, si nous ajoutons que tous les successeurs de notre Saint, au moins jusqu'à saint Hubert qui transporta le siege de Mastricht à Liege dans le VIII siecle, sont honorés d'un culte religieux, sans qu'il y ait eu interruption de sainteté aux yeux des hommes entre les prélats qu'on prétend qui se sont suivis. Il gouverna son église pendant trente-neuf ans entiers, sans que de toutes les actions saintes dont il a rempli un si grand espace de tems, l'histoire ait eu soin de nous conserver la connoissance d'aucune qui soit fort importante. Celle qui eut le plus d'éclat fut la construction & la dédicace de la belle église de saint Servais qu'il entreprit pour satisfaire la dévotion qu'il avoit à ce Saint. Après l'avoir ornée magnifiquement & dédiée sous son nom le IX de juillet, il y transporta ses reliques, & il y mit lui-même sa chaire, c'est-à-dire, qu'il en fit son église cathédrale vers l'an 581. On ajoute, qu'il donna à saint Servais son château & sa terre de Dinant qu'il avoit eue de son patrimoine ; & il ne fut pas content, qu'il ne lui eût donné tout ce qu'il possédoit dans le monde, & son corps même après sa mort. Il établit un chapitre & une communauté de clercs dans sa nouvelle église, qu'il obligea de vivre dans une exacte régularité dont sa conduite particuliere étoit un modele. Il entreprit de rétablir la ville de Tongres qui

Hariger. Anselm. Ægid. ôre. ap. Chapeauville, p. 55. 61. Henschen. de episc. Tungr. & Traject. præ'im. t. 7. maii p. 29.

L'an 571.

Vers l'an 581.

Greg. Tur. de Glor. Conf. c. 72.

qui étoit ensévelie dans ses ruines depuis qu'elle avoit été réduite en cet état par les barbares. Mais les difficultés qu'il y trouva lui ayant fait juger que Dieu demandoit qu'il appliquât ses soins à autre chose, il en abandonna l'entreprise à ses successeurs. Il mourut en paix le XXVI de juillet de l'an 609, & fut enterré dans son église cathédrale aux pieds de saint Servais comme il l'avoit souhaité.

L'an 609.

II. On mit en sa place GONDULFE, vulgairement saint *Gondoû* & saint *Gondon*, qui fut jugé égal en mérites à ses prédécesseurs par l'innocence de ses mœurs, par la pureté de sa vie, par sa piété & par sa doctrine même. Sa famille étoit des plus nobles & des plus puissantes de la basse Austrasie, aussi-bien que celle de saint Mondolf. On remarque de lui que dès qu'il eût reçu l'ordination il renonça aux soins de toutes les choses de la terre pour se donner tout entier à celles de Dieu, c'est-à-dire, à tout ce qui pouvoit contribuer à le sanctifier avec le troupeau qui lui étoit confié. Il travailla avec une application infatigable à réformer les abus & les vices de ses peuples, à les instruire de leurs devoirs, à pourvoir à tous leurs besoins spirituels. Dans cette vûë, il faisoit continuellement la visite de son troupeau & de son diocêse. Un jour passant par Tongres, & voyant les restes des édifices superbes de cette ancienne ville, il oublia la résolution qu'il avoit prise dès le commencement de son épiscopat de ne point se mêler d'affaires temporelles. Il crut qu'il étoit de l'intérêt de son église de rebâtir cette ville qui en dépendoit; & il se mit en devoir d'y faire travailler, comme avoit fait son prédécesseur saint Mondolf. Mais il en fut détourné par quelque chose encore de plus effraïant qui lui fit ouvrir les yeux sur la témérité de l'entreprise.

Hariger & Ægid. p. 34. 61. 62.

L'an 610.

Le mauvais succès des commencemens lui fit comprendre qu'il ne devoit rien faire sans avoir consulté Dieu auparavant; & dans la crainte d'être contrevenu à sa volonté, il s'imposa une rude pénitence au-dessus de celle qui lui étoit déja ordinaire. On prétend qu'il mourut après sept ans complets d'épiscopat, le XXVI jour de juillet de l'an 617. Il fut enterré dans l'église de saint Servais auprès de saint Mondolf; & comme par une rencontre digne de remarque, ils étoient morts à pareil jour, on a cru devoir aussi les joindre dans le culte que l'on vouloit rendre à leur mémoire. Mais on a choisi le XVI de juillet pour leur fête, suivant l'erreur de ceux qui ont cru que c'étoit le jour de leur mort. On fait aussi de l'élévation ou translation de leurs reliques un même jour qui est le X d'août consacré d'ailleurs à la fête de saint Laurent.

L'an 615.

617.

II. SAINTE REINELDE ou Ste ERNELLE, Vierge Martyre au païs de Cleves, lat. *Reinildis & Raineldis.*

VII siécle.

I. REINELDE que nous appellons vulgairement sainte *Ernelle* ou comme on prononce, sainte *Renelle* *, étoit fille du comte Witger & de sainte Amalberge, dont nous avons parlé au X de ce mois; sœur germaine de saint Emenbert ou saint Ablebert évêque d'Arras & de Cambray, & de sainte Gudule ou sainte Goule patrone de Bruxelles; sœur utérine de sainte Faraïlde; proche parente de sainte Gertrude, de sainte Begghe, de sainte Vaudru, de sainte Aldegonde & de divers autres Saints encore. Elle fut élevée dans la piété & laissée dans le monde avec sa sœur Gudule & son frere Emenbert, lorsque son pere & sa

* Différente de la sœur de sainte Herlinde.

Ap. Sur. p. 206.

mere se séparerent pour aller servir Dieu dans la retraite & la pénitence. Les deux sœurs fort éloignées de vouloir profiter de cette liberté pour respirer l'air du siecle, s'en servirent pour joindre aux exercices de la piété qu'elles avoient pratiqués jusques-là, les austérités de la vie qui leur avoient été interdites lorsqu'elles étoient sous la puissance de leurs parens. Non contentes de fermer leurs portes à ceux qui les recherchoient, elles quitterent les habits & tout l'extérieur qui pouvoit encore faire douter qu'elles eussent consacré leur virginité à Jesus-Christ & renoncé parfaitement à toutes les vanités & les espérances du monde. Après avoir passé quelques années de la sorte sans perdre néanmoins de vûë leurs parens qui n'étoient pas encore engagés, sainte Gudule qui étoit fort jeune fut mise dans le monastere de Nivelle en Brabant sous l'abbesse sainte Gertrude sa marraine & sa cousine. Reinelde, qui étoit beaucoup plus âgée, se voyant maîtresse de beaucoup de riches possessions, délibéra pendant quelque tems de les partager entre les pauvres, les monasteres & les églises. Mais avant que de se déterminer sur le choix d'une retraite & d'un genre de vie convenable à ses résolutions, elle voulut acquitter le pelerinage de la Terre-sainte auquel elle s'étoit engagée. Après avoir donné une grande partie de ses biens qui consistoit en cinq fermes à l'abbaïe de Lobbes près de la riviere de Sambre en Haynaut, où son pere Witger étoit retiré, elle se mit en chemin accompagnée d'une simple servante & d'un valet pour les conduire. Elle employa sept ans entiers à ce voyage, trouvant toûjours à Jérusalem & dans le reste de la Palestine de quoi satisfaire la dévotion qu'elle avoit d'honorer tous les lieux consacrés par le séjour du divin Sauveur sur la terre ou par l'opération des mysteres de notre rédemption. A son retour elle trouva sa mere Amalberge récemment voilée de la main de l'évêque de Cambray saint Aubert, & renfermée dans la nouvelle abbaïe de Maubeuge sous la conduite de l'abbesse sainte Aldegonde. C'est ce qui lui fit chercher une retraite où elle pût fixer sa demeure. Elle choisit la terre de Zanchte dont elle avoit donné le fonds à l'abbaïe de Lobbes. Ce lieu n'étoit pas la petite ville de Santen au duché de Cleves près du Rhin, comme quelques-uns se le sont imaginé; sa situation se trouvoit entre Halle, Nivelle & Soignies, où se joignent aujourd'hui le Haynaut & le Brabant; & notre Sainte dont le pere avoit été seigneur du lieu, y avoit encore beaucoup de parens. Ils ne l'empêcherent pas d'y vivre recluse, & dans une aussi grandé solitude qu'au fond d'un désert. Elle pratiquoit des abstinences plus rigoureuses encore que celles des cloîtres; elle portoit un rude cilice, couchoit sur la dure, marchoit toûjours les pieds nuds par dessous, se contentant d'en couvrir le dessus pour ne point attirer les yeux des hommes & ne point s'exposer à des mouvemens de vanité. Toute sa nourriture n'étoit que du pain d'orge & de l'eau. Son occupation perpétuelle étoit l'oraison, elle y donnoit les nuits comme les jours. Toûjours attentive à écouter Jesus-Christ qui lui parloit au cœur, & qui lui apprenoit lui-même les moyens par lesquels elle pourroit se rendre digne de lui, elle étoit sourde à toute autre suggestion & insensible à tout autre objet.

L'an 650.

Vers l'an 654.

655.

Vers l'an 662.

II. Elle passa ainsi plusieurs années jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de couronner sa fidélité après une derniere

épreuve qui lui couta la vie. Des Barbares venus du Nord s'étoient jettés dans toute la contrée de la basse Austrasie qu'on appelloit dès-lors le Brabant, & qui renfermoit presque tout ce que nous comprenons aujourd'hui sous les noms de Brabant, de Haynaut, de Gueldres & de païs de Liege. On les appelloit Huns, quoiqu'ils ne fussent sortis que de la Frise orientale & de la basse Saxe. Comme ils étoient idolâtres, ils exerçoient principalement leur fureur sur les lieux saints & les personnes consacrées à Dieu. Les habitans de Zanchte comme ceux des autres bourgades qui n'étoient pas fortifiées, chercherent leur sûreté ou dans les bois ou dans les villes. Chacun se sauvoit où il pouvoit; mais on ne put faire résoudre la Sainte à fuir. Elle avoit si peu d'attache pour la vie, qu'elle ne croyoit pas devoir éviter l'occasion de la sacrifier pourvû que ce fût à celui de qui elle la tenoit & pour qui seul elle vivoit. N'ayant pû être ébranlée ni par les raisons ni par les prieres de ceux qui s'intéressoient à sa conservation, elle se contenta de passer de sa cellule dans l'église de Zanchte lorsqu'on apprit que les Barbares approchoient du village. Ces idolâtres non contens de l'avoir pillé & d'y avoir mis le feu, forcerent l'église & trouverent la bienheureuse Reinelde en priere prosternée au pied de l'autel de saint Quentin accompagnée d'un soûdiacre nommé Grimoald & d'un clerc nommé Gondulfe. Elle s'offroit continuellement à Dieu en cette posture, le conjurant d'agréer son sacrifice par les mérites de celui que Jesus-Christ lui faisoit tous les jours de son propre corps sur cet autel. Mais au lieu qu'elle s'attendoit d'être immolée tout d'un coup comme une victime toute préparée, les Barbares la prirent par les cheveux, l'arracherent de l'autel qu'elle embrassoit, la traînerent de côté & d'autre dans l'église, lui briserent le corps à coups de pieds & de bâton; & las de lui faire souffrir toutes le indignités dont ils purent s'aviser ils lui couperent la tête. Ils firent mourir en même-tems Grimoald & Gondulfe, & se retirerent après avoir mis le feu à l'église. Ce qui arriva vers l'an 680 dans le tems que Thierry III réünit la monarchie Françoise sous sa domination après la mort de Dagobert II. Les corps de sainte Reinelde & de ses deux compagnons ne furent point endommagés du feu qui ne brûla même qu'une assez petite partie de l'église. On les y enterra dès que l'on en eut la commodité; & leur tombeau y devint glorieux par des miracles qu'on dit qui s'y opérerent par l'intercession de sainte Rainelde. On leva ses ossemens de terre l'an 866 en présence de trois évêques voisins, savoir de Tournay, de Cambray & de Liege qui en firent la translation, après les avoir renfermés dans une chasse d'argent. Quelques années après, la tête de la Sainte qui avoit été mise à part fut enlevée de ce lieu & transportée à Santen dans le duché de Cleves. Sa principale fête est celle du XVI de juillet, qu'on croit avoir été le jour de son martyre. C'est en ce jour que le martyrologe Romain & les autres modernes en font mention.

Vers l'an 680.

866.

III. SAINT SISENAND, Diacre, Martyr en Espagne.

IX siécle.

SISENAND étoit de Badajox, qui est aujourd'hui la principale ville de l'Estremadoure province d'Espagne. Le desir qu'eurent ses parens de lui procurer une bonne éducation & de le rendre habile dans les sciences, fit qu'ils l'envoyerent encore jeune étu-

Eulog. Memor. l. 2. c 5.

dier à Cordoue, où malgré la domination des Mahometans, les exercices de la religion chrétienne, & furtout l'étude des lettres faintes,florifloit plus qu'en aucune autre ville d'Efpagne. Il fut mis dans la communauté des clercs de l'églife du martyr faint Acifcle. Il fit de grands progrès dans la piété chrétienne & dans les connoiffances convenables à la profeffion de ceux qui fe confacroient au fervice de Dieu. Outre les inftructions de fes maîtres, il trouva encore de grands exemples de vertus à imiter dans cette communauté qui étoit devenuë comme une école du martyre depuis que le roi des Mores Abderrama avoit déclaré la guerre à Jefus-Chrift dans la ville de Cordoue & le refte de fes états. Sifenand étoit diacre lorfque l'ouverture de la perfécution excitoit ceux qui étoient fidelles à Jefus-Chrift & qui avoient du cœur à aller rendre témoignage de lui au tribunal des infidelles, & y fceller même leur confeffion de leur fang. Depuis le martyre du prêtre Pierre & du diacre Walabonze arrivé le mercredy troifieme jour de juin de l'an 851, il n'eut point de repos jufqu'à ce que Dieu l'eût fait entrer dans la même carriere. Il lui fembloit que ces faints martyrs l'y invitoient fans ceffe ; & ne pouvant plus réfifter aux mouvemens intérieurs qui l'y portoient, il alla fe déclarer généreufement aux perfécuteurs qui le conduifirent en prifon jufqu'à ce qu'on lui pût donner la fatisfaction qu'il demandoit. Dieu ne voulant pas fouffrir qu'on le furprît ni qu'on le prévînt, lui donna un reffentiment de l'heure où il devoit l'appeller à la récompenfe qu'il lui deftinoit. Car comme le jeudy XVI de juillet il faifoit réponfe à un ami qui lui avoit écrit, il fe trouva faifi d'une joïe fubite qui lui fit interrompre fa lettre au bout de trois ou quatre lignes. Puis fe levant tout d'un coup il la cacheta comme elle étoit, & la donnant au laquais de fon ami, il lui dit de fe retirer promtement de peur d'être pris des archers qui étoient en chemin pour lui déclarer une fentence de mort & le conduire au fupplice. Jamais il n'avoit parlé avec tant de gayeté, jamais on ne l'avoit vû dans une contenance fi ferme & fi tranquille que celle avec laquelle il attendoit la mort. Les archers entrerent incontinent après que le valet de fon ami fut forti ; & lorfque leur officier lui eût lû fa fentence,ils le prirent pour le conduire au lieu du fupplice le maltraitant en chemin de toutes fortes de manieres. Quoiqu'il fût d'une complexion fort délicate, il fouffrit leurs coups avec un courage & une patience admirable ; & lorfqu'il fut arrivé, il leur préfenta le coû avec une intrépidité qui les fit trembler. Son corps demeura quelque tems devant le palais, fans que perfonne osât l'enlever. Il fut jetté enfuite dans la riviere ; & quelques femmes de piété en ayant trouvé les reftes long-tems après,les firent enterrer honorablement dans l'églife de faint Acifcle. Il y a lieu de s'étonner qu'Ufuard n'ait point parlé de lui après le foin qu'il a pris de ne pas omettre la plûpart des autres martyrs de cette perfécution. Le martyrologe Romain en fait mention au XVI de juillet qui eft le jour de fa mort.

L'an 851.

RENVOY.

*La fête des fix premiers CONCILES *œcumeniques* de l'Eglife, établie au XVI de juillet chez les Grecs, les Orientaux & les Mofcovites ; voyez ci-deffus au X de ce mois à l'occafion du premier de Nicée.

XVII. JOUR DE JUILLET.

S. ALEXIS, CONFESSEUR.

IV & V siécles.

I. IL feroit à fouhaiter que l'hiftoire de S. ALEXIS fût auffi autentique qu'elle a eu d'éclat dans les fiecles poftérieurs de l'Eglife. Cet ouvrage fembloit être plûtôt une exhortation faite à la maniere des paraboles pour exciter au mépris du monde & à l'amour des humiliations, que la relation de quelque hiftoire véritable. Il paroît pourtant que l'auteur n'a point produit du néant le fonds fur lequel il a voulu travailler, & que l'Eglife n'a point cru que faint Alexis ne fût qu'une idée de fainteté ou un Saint imaginaire, puifqu'elle lui a décerné un culte public en Orient & en Occident. Ce culte n'étoit pas encore inftitué au neuvieme fiecle de l'Eglife, auquel on n'avoit peut-être pas même oüi parler de faint Alexis. Cependant on fuppofe qu'il vivoit du tems des empereurs Arcade & Honorius vers le commencement du cinquieme fiecle. Baronius qui avoüe qu'il y a diverfes chofes à corriger dans fon hiftoire, affecte de dire qu'il y avoit à Rome dans le même tems un homme de la premiere qualité & de grande vertu nommé Aletius, qui avoit époufé Rufine fille de l'illuftre veuve fainte Paule & fœur de fainte Euftoquie, & qui reçut une belle lettre de faint Paulin de Nole fur la mort de fa femme. Cette remarque paroîtroit hors d'œuvre s'il n'avoit eu quelque intention de nous faire croire qu'on auroit pû emprunter le nom, le tems, & la patrie de cet Aletius, pour aider à former les commencemens de l'hiftoire de faint Alexis. La fuite en eft fi mal conçue, que l'on n'y trouve pas même cette vraifemblance qu'on a foin d'obferver dans les fictions raifonnées. Elle ne donne aucun lieu de croire qu'on ait voulu véritablement nous repréfenter ni cet Aletius gendre de fainte Paule, ni aucun autre Romain du IV ou V fiecle, mais plûtôt quelque Grec beaucoup poftérieur, dont le culte pourroit avoir été introduit dans Rome avec fon corps, après celui de faint Jean Calybite de qui nous avons parlé au XV de janvier.

Not. ad Mart. p. 297.

II. Les Grecs femblent avoir célébré fa fête avant les Latins; & ce qu'ils en difent dans leurs livres d'églife, eft moins moderne que ce que nous en trouvons dans nos martyrologes, où l'on s'eft avifé un peu tard de parler de lui. Ils en font leur grand office au XVII de mars qui eft le jour de fa fépulture, fi l'on en veut croire Metaphrafte, qui paffe dans l'efprit de plufieurs pour le premier auteur de cette hiftoire. Les Latins font fa fête le XVII de juillet qui pourroit bien être le jour de quelque tranflation. Elle étoit d'office fimple dans le bréviaire Romain avant le pontificat d'Urbain VIII. Mais ce Pape permit de la faire d'office femidouble fans la rendre néanmoins de précepte; & elle y a été au nombre de celles qu'il eft libre d'obferver & d'omettre, jufqu'en 1697 qu'elle fut prefcrite de précepte pour un office femidouble par un decret du XXXI d'aoüt. Sa fête fe trouve marquée encore au XV de juin dans quelques continuateurs d'Adon & d'Ufuard. On dit que fon corps fut dépofé d'abord dans l'églife de faint Boniface, & qu'il fut tranfporté depuis dans celle que l'on bâtit fous fon nom fur le mont Aventin. On ajoute que fes reliques fe confervent toûjours à Rome, mais on ne nie pas

Henfch. in 15 jun. p. 1033.

qu'il ne s'en soit fait quelque distribution pour d'autres lieux. L'on en montre sous son nom aux Theatins de Paris, où l'on voit une chapelle dédiée en son honneur comme dans l'église des SS. Innocens.

III. *Papebr.t. 1. maii. Ephemer. Gr. p. 18.* *ex Ms. Vatic.*

Le grand rapport que l'on trouve entre S. Alexis & S. Jean Calybite a fait juger à divers savans que ce pourroit n'être qu'un Saint sous deux noms; & quelques-uns prétendent que la premiere vie qu'on a eue de saint Alexis n'étoit qu'une copie de celle de S. Jean Calybite dont on n'avoit presque changé que les noms propres des personnes & des lieux. Entre les indices de la tromperie que l'on avoit oublié d'en ôter pour imposer, on y avoit laissé l'endroit où il étoit dit que le Saint après sa mort fut reconnû à son seing qui fut vérifié en présence du *Patriarche & de l'Empereur*; ce qui ne peut appartenir qu'à Constantinople. Puis on ajoutoit aussi-tôt qu'il avoit été honorablement enterré dans l'église de saint Pierre de Rome. Quelques-uns estiment que ce furent des moines Grecs qui apporterent de Constantinople à Rome une partie des reliques de S. Jean Calybite, mais sous le nom de saint Alexis; qu'elles furent mises dans le monastere de S. Boniface rempli de religieux Grecs & Latins qui y faisoient chacun l'office selon leur rit séparément; & que depuis ce tems l'église du monastere a porté le nom de saint Alexis avec celui de saint Boniface. Suivant cette supposition, il y auroit maintenant à Rome une partie d'un corps sous le nom de saint Alexis dans l'église de ce titre, & une autre partie du même corps venu aussi de Constantinople sous le nom de saint Jean Calybite dans une autre église qui est aux freres de la Charité. Voyez ce que nous avons dit de saint Jean Calybite au xv de janvier.

AUTRES SAINTS DU XVII jour de Juillet.

SAINT SPERAT ET SES Compagnons, autrement appellés LES MARTYRS SCILLITAINS, en Afrique.

Au commencement du 3. siecle.

I. *Act. ap Ruin. p. 77. 79. 81. Tillem. t. 3. p. 131.* L'an 200.

CEs illustres martyrs que quelques auteurs font passer pour les premiers qu'on connoisse qui ayent répandu leur sang en Afrique pour la foi de Jesus-Christ, sont appellés communément *Scillitains*, peut-être parce qu'ils étoient de Scille ou Scillite, ville de la métropole de Carthage dans la province Proconsulaire. Ils furent arrêtés comme chrétiens l'an 200 sous le regne de l'empereur Severe, & conduits à Carthage pour y être jugés par le proconsul Saturnin * qui fut le premier en Afrique qui condamna les chrétiens à mort. Le proconsul les interrogea d'abord, & les ayant trouvés tous sinceres & fermes dans leur confession, il les envoya dans la prison. Il les fit paroître de nouveau devant son tribunal le xvi jour de juillet, & les magistrats lui en firent présenter six par les sergens de ville, trois hommes qui étoient SPERAT, NARZALE & CITTIN; trois femmes, savoir DONATE, SECONDE, & VESTINE. Le proconsul les assûra du pardon pour tout ce qui s'étoit passé au nom des empereurs Severe & son fils Antonin *, s'ils vouloient rentrer dans les sentimens de soumission à ce qu'on demandoit d'eux, & adorer les dieux des Romains. Sperat qui sembloit être le chef des autres, & qui portoit la parole pour tous, répondit qu'ils ne croyoient point avoir besoin de pardon, puisqu'ils ne se sentoient coupa-

Tertull. ad Scap. c. 3.

* Vigelius Saturninus.

* Caracalla alors Auguste.

bles de rien dont ils fussent redevables à la justice des hommes. Il ajouta suivant l'esprit de sa religion qu'au lieu d'avoir eu le moindre ressentiment des mauvais traitemens qu'ils avoient reçus, ils en avoient toûjours rendu graces à Dieu; que loin d'user de malédictions ils avoient prié pour leurs persécuteurs selon le commandement que leur en avoit laissé le Seigneur qu'ils adoroient comme leur véritable Roi. Saturnin lui dit que la religion des Romains étoit aussi fort simple, pleine de modération & de douceur, mais qu'on n'y faisoit point difficulté de jurer par le génie des Empereurs; qu'on y faisoit des vœux pour leur salut & leur conservation, & que c'étoit ce qu'on demandoit aux chrétiens. Sperat offrit de lui expliquer en peu de mots tout le mystere de la douceur & de la simplicité chrétienne. Le proconsul lui dit qu'il ne vouloit point entendre parler contre ses dieux, & il le pressa de jurer par le génie de l'Empereur. Le Saint lui répondit qu'il ne savoit ce que c'étoit que ce Génie * de l'Empereur de la terre; qu'il servoit le Dieu du ciel & le Roi des rois; qu'il reconnoissoit néanmoins l'Empereur de la terre pour son prince & son seigneur; qu'il s'acquittoit fidellement de ce qu'il lui devoit, & qu'il payoit le tribut de tout ce qu'il achetoit & de tout ce dont il faisoit trafic, sans frustrer jamais aucun des droits.

* La Fortune.

VI. Le proconsul le voyant si libre & si ferme, se tourna vers les autres martyrs, & leur dit qu'ils prissent garde de ne pas imiter le babil & la folie de Sperat, ajoutant que ceux qui voudroient être les compagnons de son opiniâtreté, le seroient aussi de son supplice. Sperat ne put s'empêcher de reprendre la parole, pour lui marquer qu'on ne sauroit être trop ferme à ne se pas départir de ce que l'on doit à Dieu. Mais Saturnin sans vouloir l'écouter davantage demanda aux autres quel étoit leur sentiment. Cittin l'un d'eux lui dit qu'ils avoient déja répondu par la bouche de Sperat; qu'au reste ils n'avoient à craindre que le Dieu qu'ils adoroient. Saturnin les voyant dans une résolution si constante, les renvoya dans la prison, & les fit mettre dans les entraves de bois. Il les fit revenir le lendemain, & il s'adressa aux femmes, comme étant plus foibles & plus faciles à se laisser abattre. Il leur demanda si elles refuseroient de rendre honneur à l'Empereur, & de sacrifier aux dieux. Elles répondirent qu'elles honoroient Cesar comme Cesar; qu'elles honoroient le vrai Dieu comme Dieu, & qu'elles lui adressoient leurs vœux; Qu'étant chrétiennes, comme elles le déclaroient, jamais elles ne se départiroient de la foi qu'elles avoient promise à Jesus-Christ. Le proconsul les fit retirer ensuite, & ordonna aux hommes d'approcher. Il attaqua Sperat tout de nouveau, & lui demanda s'il continuoit toûjours dans son christianisme. Le saint martyr lui répondit qu'oüi; & qu'il étoit bien aise que tout le monde entendît la confession qu'il en faisoit. Les autres le suivirent, & firent la même protestation. Saturnin leur demanda s'ils seroient fâchés d'être mis en liberté; & il ajouta qu'il vouloit bien leur donner du tems pour y penser. Sperat dit qu'ils n'avoient besoin d'aucun délai, & qu'il n'y avoit point à délibérer dans une chose si juste & si claire; qu'ils avoient pris leur parti dans le batême; qu'ils s'y étoient attachés à Jesus-Christ d'une maniere inviolable, & qu'ils mourroient avec joïe pour lui. Le proconsul se souvint qu'ils avoient des livres dans lesquels

étoit contenue toute leur religion ; & il leur demanda quels étoient ces livres qu'ils adoroient en les lisant. Sperat dit que c'étoient les quatre évangiles de notre Seigneur Jesus-Christ, les épitres de l'apôtre saint Paul, & toute l'écriture inspirée de Dieu. Saturnin leur donna trois * jours pour changer de sentimens, & se rendre à ce qu'on demandoit d'eux. Sperat dit que le plus long terme ne serviroit de rien pour eux ; qu'il en pouvoit prendre lui-même pour se dispo-ser à quitter le culte des démons & embrasser celui de Jesus-Christ ; que pour eux rien ne seroit capable de les faire changer. Que s'il ne se trouvoit pas digne de la grace du changement, il étoit inutile qu'il différât plus long-tems, & qu'il pouvoit prononcer.

* Ou trente.

III. Le proconsul voyant leur fermeté dicta au greffier la sentence de mort dans laquelle outre les six que nous avons nommés, se trouvoient compris six autres martyrs qui étoient VETURIUS ; FELIX, AQUILIN, LACTANCE, & deux femmes JANVIERE & GENEREUSE, qui avoient sans doute été interrogés auparavant. La sentence portoit qu'ils auroient tous la tête tranchée, parce qu'ils se déclaroient chrétiens & qu'ils refusoient de rendre à l'Empereur l'honneur & l'obéissance qu'ils lui devoient. Les saints martyrs après qu'elle leur eut été prononcée, remercierent Dieu tout haut du bonheur qu'il leur préparoit dans le ciel. Ils furent conduits au lieu du supplice, où ayant renouvellé leurs actions de grace à genoux, ils furent executés le XVII de juillet. C'est le jour auquel l'Eglise honore ces saints martyrs, comme on le voit dans le vrai martyrologe de Bede & dans ceux qui sont venus depuis. On voit aussi la même chose dans ceux qui portent le nom de saint Jerome malgré toute la confusion qu'y s'y trouve ; & dans l'ancien calendrier de Carthage, où le rang qu'ils tiennent le fait juger ainsi, plûtôt que le nombre des calendes. Les corps des Saints demeurerent à Carthage & furent enterrés sans doute près du lieu de leur exécution. L'on y bâtit une église en leur honneur. Saint Augustin y prononça son sixieme sermon * sur les paroles de l'Apôtre ; mais au mois d'octobre, sans que l'on sache si c'étoit en un jour destiné à leur culte. Nous apprenons de Posside que ce Saint avoit fait au véritable jour de leur fête un autre sermon qui ne paroît point encore avoir été imprimé. Tous sont appellés par tout *Martyrs Scillitains*, sans en excepter les six deniers qui n'étoient apparemment pas de Scillite, & qui ne furent associés aux autres que par le martyre. Mais on n'a point eu raison de les confondre avec les martyrs *Massylitains* ou Maxulitains, ainsi nommés de la ville de Maxule ou Massyle dans la province Proconsulaire, dont la fête est marquée au XXII de ce mois dans l'ancien calendrier de Carthage & au XX dans le martyrologe Romain.

Mabill. Anal. t. 3. p. 408.

*C'est le 155 de la nouv. edit.

Ruin. p. 75.

Possid. indic.

IV. Les corps des martyrs Scillitains semblent être demeurés dans l'église de leur nom à Carthage tant que cette église a subsisté, c'est-à-dire, apparemment jusqu'au tems des Sarrazins. Agobard évêque de Lyon sous Louis le Debonnaire, témoigne que du tems de Charlemagne quelques François se rencontrant à Carthage enleverent le corps de saint Cyprien avec les os de saint Sperat martyr & de saint Pantaleon ; & que toutes ces reliques étant arrivées en France, Leidrade son prédécesseur obtint qu'elles fussent apportées à Lyon. Il les mit dans un tombeau qu'il leur avoit préparé derriere l'autel

Vict. Vit. l. 1. c. 4.

Agob. tom. 2. p. 121.

Ado chron. & mart.

Mart. Rom.

Till. p. 134. 135.

l'autel de l'églife de faint Jean-Baptifte qui étoit la cathédrale. Adon évêque de Vienne qui vivoit dans le même fiecle que Leidrade & Agobard marque prefque la même chofe ; il déclare tant en fa chronique ; que dans fon martyrologe, fur le XVII de juillet que l'on apporta à Lyon les reliques des XII martyrs Scillitains ; mais fur le XIV de feptembre où il s'agit de faint Cyprien, il fe reftreint comme Agobard à l'unique faint Sperat le premier des douze. Ils difent l'un & l'autre que ces reliques avoient été apportées d'Afrique par les ambaffadeurs que Charlemagne avoit envoyés à Aaron roi des Perfes, c'eft-à-dire, par Ifaac qui étant refté feul de ces ambaffadeurs, revint en France non en 806, comme l'a crû Adon & Baronius fur fa parole ; mais en 802 felon Eginhard & Sigebert. Quelques-uns prétendent que Charles le Chauve fit apporter quelques années après les reliques de faint Sperat de Lyon à Compiegne, avec celles de faint Cyprien ; & qu'elles fe confervent dans le monaftere de fainte Cornille. Mais on n'en a aucune preuve. Baronius dit que les reliques des autres martyrs Scillitains font à Rome dans l'églife des martyrs faint Jean & faint Paul ; & il allegue les anciens monumens de cette églife pour autorifer cette opinion. L'univerfité de Paris fe vante de poffeder auffi dans l'églife du college de Montaigu une relique de faint Sperat ou de quelqu'un de fes compagnons. Si ce que dit Baronius eft véritable, il eft étonnant que leur culte ne foit point établi à Rome, d'autant plus que nous le voyons célebrer au moins d'office fimple dans les diocèfes de Paris, de Beauvais & de diverfes autres églifes de France.

L'an 802.

Agob. fupr. p. 145. Ado chron. & mart. Baron. ann. 806. n. 54. Eginh. vit. Car. M. Ruin. p. 76. n. 5.

Not. ad M. R. d. 17. jul.

Alm. fupr.

II. SAINT HYACINTHE, Martyr d'Amaftre en Paphlagonie.

IV fiecle.

I.

CEUX qui prétendent que ce faint martyr a confacré le nom d'HYACINTHE dans les faftes de l'Eglife, le croyent le plus ancien de tous ceux qui l'ont porté. Il faudroit pour vérifier leur fentiment, qu'il eût vêcu avant l'empereur Trajan, fous lequel on met deux célebres martyrs de ce nom, l'un à Céfarée en Cappadoce au III de juillet, l'autre à Porto près de Rome au XXVI du même mois. Mais loin de lui donner cette antiquité, qu'il eft difficile même de conferver aux deux autres, on a tout lieu de croire qu'il fut encore poftérieur à un autre faint Hyacinthe eunuque de fainte Eugenie, compagnon de faint Prote dont l'églife Romaine fait la fête l'onziéme de feptembre, & les Grecs le XXIV de decembre, & qui ne fut martyrifé que fous l'empereur Valerien. Il étoit né de parens diftingués par leur extraction & leurs richeffes dans Amaftre ville maritime de Paphlagonie fur le bord du Pont Euxin que l'on appelle maintenant Falmaftro. Il y avoit encore alors très-peu de chrétiens dans cette grande ville, où fe faifoit prefque tout le commerce du Nord avec l'Afie Mineure, & où abordoient toutes fortes d'étrangers qui n'avoient guéres d'autres divinités que leurs intérêts ou leurs paffions. Mais les parens d'Hyacinthe qui avoient le bonheur d'être du petit nombre des fidelles, eurent foin de l'élever dans la foi & la piété chrétienne. L'une & l'autre avec le refte des vertus néceffaires à les entretenir, prirent en lui de grands accroiffemens à mefure qu'il croiffoit en âge. Fortifié de la grace de Jefus-Chrift qui le foutenoit, il paroiffoit au milieu

Combef. epift. ad comit. Gall. præfix. Triadi.

Nicet. David. feu Paphlag. Encom.

des idolâtres de son païs comme une fleur environnée d'épines ; & sans se laisser corrompre au mauvais air du siecle, il répandoit sur les autres la bonne odeur de ses vertus, & s'attiroit l'estime & l'affection même de ceux qui ne vivoient pas comme lui. Mais l'intérêt qu'il prenoit à la gloire de Dieu & au salut des hommes lui rendit suspect le calme où il vivoit. Il ne pouvoit voir sans douleur & sans compassion l'aveuglement où étoient ses citoyens ; & son zele ne lui permit pas de négliger les moyens de les en retirer. Entre les divers objets de la superstition du peuple d'Amastre, il y avoit un grand alisier près de la ville, qui par sa beauté, sa grandeur & son ancienneté, donnoit lieu à ces idolâtres de croire qu'il renfermoit en lui quelque puissante divinité. On ne se contentoit pas des marques ordinaires de la vénération que les payens avoient pour les vieux chênes, ou pour les autres arbres qu'ils disoient consacrés à quelques-uns de leurs dieux ; on lui avoit encore institué des sacrifices réglés & un college de prêtres uniquement occupés de son culte. Hyacinthe à qui l'âge & l'opinion de probité avoient acquis du crédit dans le païs, entreprit de détromper d'abord quelques particuliers, qu'il instruisit de la vérité de la religion chrétienne. Ces premiers succès lui firent espérer de réüssir encore à faire connoître à la multitude des peuples idolâtres les erreurs du paganisme. Il leur fit divers discours pour les convaincre de la fausseté de leurs idoles, & pour leur montrer qu'aucune créature si belle & si parfaite qu'elle pût être, ne méritoit le culte divin qui n'appartenoit qu'au Créateur. Que si le soleil, les astres, les hommes les plus accomplis & les anges même, ne pouvoient se l'attribuer, il étoit bien moins raisonnable de le rendre à une créature inanimée comme étoit un arbre. Après avoir ainsi travaillé à les persuader de l'unité de Dieu, il leur fit voir la nécessité de reconnoître son fils unique envoyé pour délivrer les hommes de leurs pechés & pour les rendre éternellement heureux.

II. Voyant que ses prédications ne produisoient pas l'effet qu'il en devoit attendre, il crut pouvoir recourir à un moyen plus efficace pour faciliter la ruine de l'idolatrie. Il résolut d'aller couper lui-même l'alisier qui en étoit le principal soûtien. L'entreprise étoit hardie & toute environnée de périls ; mais Hyacinthe ne croyoit pas pouvoir moins faire, que de donner sa vie à Jesus-Christ pour une œuvre si importante. Il prit donc le tems que tout le monde étoit retiré & occupé d'autre chose ; puis étant accompagné de quelques personnes fidelles, il alla la coignée en main abattre l'alisier ; & revint l'exécution faite avant que l'on y pût mettre obstacle. Le lendemain les prêtres de l'alisier allant dès le matin faire leurs fonctions, furent extrémement surpris de trouver l'arbre sacré à bas. Ils se douterent aussi-tôt qu'il n'y avoit qu'Hyacinthe qui eût été capable d'attenter ainsi à leur divinité, après l'avoir entendu si souvent déclamer contre son culte. Ils remplirent la ville de leurs clameurs & de leurs plaintes, & souleverent la populace contre le Saint. Une troupe de furieux vinrent à sa porte armés de halebardes & de bâtons ; criant qu'il falloit assommer l'ennemi de leurs dieux. Ils le tirerent de chez lui avec violence, & le traînerent par les cheveux dans les rues. Chacun marquoit son empressement à lui donner des coups ; & les plus moderés étoient ceux qui se contentoient de le charger d'injures & de malédictions. On le

conduisit au tribunal du gouverneur ou premier magistrat de la ville qui est nommé Castritius par les uns, & par d'autres Bastrien. Il y fut accusé non pas seulement comme un impie envers les dieux, mais encore comme un ennemi de la patrie qui venoit de l'exposer à toutes sortes de malheurs; en coupant l'arbre sacré par où lui venoit la protection du ciel. Le juge irrité contre Hyacinthe n'hésita point à le condamner à la peine de mort. Mais se croyant obligé de procurer encore une autre sorte de satisfaction à ses dieux, il voulut contraindre notre Saint de les reconnoître & de renoncer en même-tems à la foi de Jesus-Christ. Sur le refus qu'en fit Hyacinthe, il lui fit subir une cruelle torture; & le voyant toûjours supérieur aux tourmens, il le fit conduire dans la prison, avec espérance que la longueur du tems, les miseres d'un si triste séjour, & de secondes réflexions sur sa conduite, pourroient apporter en lui du changement. Le Saint étant dans la prison soûtenu & consolé par l'Esprit saint qui avoit animé toutes ses actions, & qui l'avoit conduit dans toutes ses démarches, emploioit le peu qu'il lui restoit de vie, à prier Dieu pour l'accroissement & la conservation de son église, pour la conversion des infidelles & pour le salut de ses propres ennemis. Il mourut dans ces sentimens & dans les exercices d'une charité si digne d'un vrai disciple de Jesus-Christ. Les fidelles eurent soin de retirer son corps de la prison, & ils l'enterrerent sécrétement en un lieu où Dieu sçut bien découvrir son mérite par les miracles qui se firent à son tombeau. Les chrétiens, sur tout depuis la paix rendue à l'Eglise sous Constantin, y vinrent de toutes parts demander à Dieu la guérison de leurs ames & de leurs corps par son intercession. Les Grecs ont choisi le XVII de juillet pour honorer sa mémoire; c'est ce qui a été suivi depuis par les Latins, principalement depuis que son nom a été inseré dans le martyrologe Romain, où il porte la qualité de martyr, de même que dans les ménologes. *Menol.*

III. Ste MARCELLINE Vierge, Sœur de saint Ambroise.

IV. siécle

I.

MARCELLINE étoit fille d'Ambroise préfet du prétoire des Gaules, l'un des premiers hommes de l'empire Romain & par sa dignité & par sa suffisance. Elle naquit sous le regne du grand Constantin, & fut l'aînée de deux freres dont l'un s'appelloit Urane Satyre, de la sainteté duquel nous espérons parler au XVII de septembre, & l'autre étoit le célebre saint Ambroise évêque de Milan, l'un des principaux docteurs de l'église latine. Elle fut élevée dans les Gaules, & presque toûjours dans une maison de campagne, loin du bruit des villes, auprès de sa mere dont l'histoire ne nous a point conservé le nom. *Ambr. l. 3. de virginib.* L'éducation qu'elle y reçut fut fort chrétienne & fort sainte sans doute. Mais on peut dire qu'elle n'eut point d'autre maître ni d'autre guide pour sa conduite spirituelle, que le saint Esprit. *Herm. vie de S. Ambr. l. 1. c. 3. Nourri vit. Ambr. post edit. op.* Ce fut lui seul qui lui inspira l'amour de la virginité chrétienne. Car vivant à la campagne dans une grande jeunesse, sans avoir auprès d'elle ni vierge qui lui montrât l'exemple de cette rare vertu, ni directeur qui lui en prescrivît les regles, elle conçut elle-même un très-grand amour pour cet état. Elle regardoit cette qualité comme un titre ou un ornement de sa famille, depuis que l'illustre vierge & martyre sainte Sote-

re proche parente de son pere, de laquelle nous avons parlé au x de février, l'y avoit laissée; & elle se considéroit comme l'unique héritiere dans sa maison qui fût en état de recueillir cette succession. Elle fit donc dès ce bas âge profession de la virginité chrétienne; & bien-tôt après on lui donna pour être auprès d'elle une fille qui étoit résolue de demeurer vierge aussi toute sa vie, & qui lui tint compagnie dans les exercices de piété qui convenoient à une si sainte résolution.

Paulin. diac. vit. Ambr. Après la mort de son pere, sa mere quitta le séjour des Gaules pour se retirer à Rome où étoit presque toute sa famille. Marcelline l'y suivit avec sa compagne, & se chargea même de l'éducation de ses freres Satyre & Ambroise. Elle les instruisit des maximes les plus saintes de notre religion, comme on vit faire vers le même tems à sainte Macrine à l'égard de son frere S. Basile, & ensuite de son puîné saint Pierre de Sebaste. Ce fut dans une école si pure & si spirituelle, que ces deux freres prirent l'esprit de la continence qu'ils garderent toute leur vie. *Paulin. Nol. ep. 46.* Quoique la ville de Rome fût alors le réduit, pour ne pas dire l'égoût des vices qui régnoient avec une étrange licence par tout l'empire, & que la contagion du mauvais exemple y fût capable de corrompre les résolutions les plus saintes & les plus fermes, la compagnie de ces vierges & particuliérement leur union avec Marcelline contribua beaucoup à les garentir de cette corruption, & leur fut un puissant secours pour se conserver dans l'innocence. Saint Ambroise sur tout parut avoir puisé à cette source l'amour qu'il eut toute sa vie pour la virginité, & l'estime toute particuliere qu'il faisoit des vierges de Jesus-Christ.

II. Marcelline n'étoit pas contente d'avoir embrassé en son particulier l'institut des vierges chrétiennes, quoiqu'elle eût une liberté entiere d'en pratiquer tous les devoirs dans la maison de sa mere auprès de laquelle elle demeuroit toûjours. Elle voulut enfin en faire une profession publique, pour marquer qu'elle vouloit demeurer toûjours fidelle à la grace que Dieu lui en avoit faite, & tâcher d'obtenir de sa miséricorde celle de la perséverance. *Vers l'an 352. ou 353.* Elle changea donc d'habit; & le jour de Noël de l'année 352 ou de la suivante, elle reçut des mains du pape Libere le voile sacré dans l'église de saint Pierre en présence d'une multitude de peuple & de quantité de vierges qui souhaitoient toutes de pouvoir demeurer avec elle. Libere lui fit un discours fort touchant & fort instructif au milieu de cette cérémonie. Ce discours fit une impression si profonde dans le cœur de la bienheureuse Marcelline, que longtems depuis elle en faisoit le sujet de ses plus tendres entretiens avec son frere saint Ambroise. Ce saint docteur a eu soin d'en faire part à la postérité, l'ayant jugé digne d'être mis à la tête de son troisieme livre au sujet des vierges, mais dans un stile fort différent de celui du pape Libere qui étoit fort simple & sans aucune délicatesse. Cependant de quelque importance que fussent les instructions que ce Pape donna pour lors à Marcelline, saint Ambroise qui ne fut jamais suspect de flaterie, dit qu'elles étoient encore au-dessous de ce que sa sœur pratiquoit. *Ambr. l. 3. de virginib. Herm. supr.* Il déclare qu'elle ne se contentoit pas de jeûner tous les jours jusqu'au soir, mais qu'elle passoit encore plusieurs jours sans manger; que lorsqu'on la vouloit retirer de ses pieuses lectures pour prendre quelque nourriture, elle répondoit ce que Jesus-Christ avoit répondu au tentateur; » Que

» l'homme ne vit pas seulement de » pain, mais de toute parole qui sort
Math. 4. » de la bouche de Dieu. Il ajoute que quand Marcelline étoit obligée de manger elle ne prenoit que les choses les plus communes & les plus grossieres, afin que n'y trouvant rien qui pût flater son goût, le jeûne lui en devînt plus agréable ; qu'elle ne bûvoit jamais que de l'eau ; qu'elle ne prenoit de repos que quand elle se sentoit accablée par le sommeil ; qu'elle employoit ses veilles à lire & à faire l'oraison ; & que ses prieres étoient ordinairement accompagnées de ses larmes. Saint Ambroise persuadé qu'elle passoit dans toute cette conduite la mesure de ses forces corporelles se crut obligé quelquefois d'employer son crédit auprès d'elle pour lui faire diminuer ses austérités ; & de lui représenter au moins combien il étoit important qu'elle se modérât un peu dans l'engagement où elle étoit de servir de modéle aux autres. Il paroît
Fleur. hist. l. 17. n. 38. cependant qu'elle ne demeuroit pas en communauté ; mais dans sa famille où elle vivoit retirée avec une compagne auprès de ses parens, comme faisoient plusieurs vierges en ces temslà.

III. Après la mort de sa mere elle continua de vivre dans Rome, où elle trouvoit plus facilement qu'ailleurs les moyens de satisfaire sa piété. Elle ne crut pas devoir suivre ses freres pendant qu'ils étoient employés au gouvernement des provinces. Lors même que saint Ambroise fut élevé sur le siege épiscopal de Milan, elle résista fortement au desir qu'elle avoit de l'aller rejoindre, & de profiter à son tour des saintes instructions qu'il étoit en état de lui donner pour celles
Ambros. ep. 80. 46. 14. &c. vet. ed. qu'il avoit reçues d'elle. Mais elle suppléoit au tort qu'elle pouvoit recevoir de cet éloignement par un commerce fréquent de lettres qu'elle entretenoit avec lui. L'amour tendre qu'elle avoit pour l'Eglise de Jesus-Christ, l'intéressant très-sensiblement dans toutes les affaires qui la regardoient, faisoit qu'elle ne laissoit point ce frere en repos jusqu'à ce qu'il l'eût éclaircie fort au long sur l'état de toutes les choses qui faisoient le sujet de ses pieuses inquiétudes. C'est à ses soins & à son zele que nous sommes redevables de la connoissance de beaucoup de choses importantes que saint Ambroise auroit laissé périr sans la nécessité de satisfaire à cet empressement de sa sœur & de correspondre à sa pieté. L'attachement qu'elle avoit à sa retraite n'empêcha point qu'elle ne fît de tems en tems un voyage à Milan, non par aucun mouvement de curiosité ou d'affection terrestre, mais pour secourir son frere par ses conseils & par d'autres assistances lorsqu'il se trouvoit engagé dans quelque affaire difficile & périlleuse. Elle y alla vers l'an
378 lorsqu'il fut attaqué d'une longue *Vers l'an 378.*
& fâcheuse maladie peu de mois après avoir reçu de lui les trois livres de l'ouvrage intitulé *des Vierges*, qui étoit un recueil qu'il avoit fait à sa priere de divers sermons qu'il avoit prononcés sur la virginté. Elle y retourna encore dans les dernieres années de la *396.*
vie de ce frere ; pour rendre témoignage à l'innocence d'une vierge chrétienne de Verone nommée Indicie, qui avoit demeuré à Rome avec elle depuis que Satyre & Ambroise l'avoient quittée pour aller à leurs emplois, & qui étant depuis retournée à Verone pour rester auprès d'une sœur mariée qu'elle y avoit, s'étoit trouvée obligée d'appeller d'une sentence injuste de son évêque, au tribunal de saint Ambroise qui en étoit le métropolitain. Nous ne pouvons dire combien sainte Marcelline vécut après avoir rendu ce

service à son amie ; nous savons seulement qu'elle survécut à ses deux freres saint Satyre & saint Ambroise, & qu'elle mourut vers la fin du quatrième siecle ou le commencement du suivant après la mi-juillet. Aussi sa fète est marquée dans le martyrologe Romain au dix-septieme de ce mois.

v & vi siécles.

IV. S. ENNODE EVESQUE de Pavie.

I. Sirmond. ex epist. Ennod. & Eucharist. vit. sua.

Ennode qui portoit les noms de *Magnus Felix Ennodius*, & peut-être encore celui de *Juvenalis*, étoit originaire des Gaules, sorti de l'une des plus illustres familles du païs & alliée à tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'empire Romain. Il nâquit l'an 473 ; mais on ne sçait si ce fut à Arles ou à Milan ; car il appelloit la premiere de ces villes sa douce demeure, & il est certain qu'il fut élevé en sa jeunesse dans la seconde. A l'âge de seize ans, il perdit une tante paternelle qui avoit pris soin de son éducation ; ce qui arriva l'année que Theodoric roi des Gots entra dans l'Italie. La perte qu'il fit d'une personne qui lui étoit si chere & si néceffaire, le priva d'un grand secours dans sa jeunesse, & les guerres mirent ses affaires domestiques en desordre. Mais un mariage avantageux le rétablit dans ses affaires, & le consola de la mort de sa tante ; car il épousa la fille d'une veuve très-riche qui n'étoit pas moins noble, ni moins bien élevée que lui. Il en eut un fils, & il joüit pendant quelques années des avantages que les richesses & la considération de la naissance peuvent procurer dans le monde. Mais ayant reconnu les dangers d'une vie si aisée & si douce, il prit résolution d'en mener une plus chrétienne ; & il s'appliqua tout sérieusement à la régler sur les préceptes de l'Evangile. Il entra dans la cléricature du consentement de sa femme, qui de son côté embrassa la continence, & se retira dans un Monastere. Il fut reçu dans le clergé de l'église de Pavie, par l'évêque saint Epiphane, dont il a depuis écrit la vie ; & le saint Prélat l'éleva par les dégrés de l'ordination jusqu'au diaconat. Ennode parut renoncer pour lors à l'étude profane des poëtes & des orateurs, à laquelle il s'étoit toujours plû depuis son enfance ; & s'étant trouvé malade à l'extrémité, il confirma cette résolution par un vœu qu'il fit à Dieu sous l'invocation du martyr saint Victor, pour en obtenir le rétablissement de sa santé. Mais il n'en fut pas moins en réputation d'esprit, de doctrine & d'éloquence dans le monde. Il ne fit pas même difficulté d'exercer encore son stile en diverses rencontres sur des sujets qui n'étoient ni sacrés ni écclésiastiques, se contentant qu'il n'y eût rien de profane, ni de contraire aux bonnes mœurs. En quoi il cherchoit moins sa propre satisfaction pour l'ordinaire, que celle de ses amis, à qui il ne pouvoit refuser ni prose ni vers, lors qu'ils lui en demandoient. Saint Epiphane son évêque le voulut avoir en sa compagnie dans ses voyages & ses ambassades ; & ce fut principalement ce qui fit connoître le mérite d'Ennode. Après la mort de ce Saint, il se retira à Rome, âgé d'environ vingt-quatre ans, & il y fut reçu au rang des diacres de l'Eglise Romaine. Il y fut considéré très-particuliérement par le pape Symmaque, qui monta sur le saint Siége l'année suivante ; & bien-tôt il fit voir qu'il n'étoit pas indigne de l'estime que le public faisoit de sa suffisance & de sa piété envers l'Eglise. Car ayant été prié de prendre la plume pour défendre le quatrieme & le principal des conciles tenus à Rome, dans la cause du pape

L'an 473.

489.

L'an 497.

498.

502.

503. Symmaque, dont la possession étoit troublée par l'antipape Laurent; il s'acquitta de cette importante commission, l'an 503, au gré des peres du Concile qui l'en remercierent publiquement, & ordonnerent que cette apologie seroit insérée dans les actes du Concile même, comme une piéce authentique & autorisée de l'église Romaine. On voit qu'Ennode y répond avec beaucoup de vigueur & de subtilité à un écrit composé par les ennemis du pape Symmaque contre l'absolution que le Concile avoit prononcée en sa faveur. S'il semble avoir élevé un peu trop l'autorité des Papes au-dessus de celle desConciles, ouavoir attachéàleur caractere une sainteté de mœurs infaillible; il faut considérer que les Orateurs dont notre Saint suivoit alors le stile, comme en plusieurs autres de ses écrits, ne se réduisent pas toujours à l'exactitude des Théologiens.

Concil. coll. t. 4.

Dupin 6. siecle p. 30.

II. Ennode fut choisi quelques années après, pour faire le panégyrique du roi Theodoric, qui s'étant rendu maître de toute l'Italie, après la défaite entiere d'Odoacre, ne laissoit pas de procurer du repos & quelque protection même à l'Eglise catholique, quoi qu'il fût Arien de secte. Il le prononça, soit à Milan, soit à Ravenne, vers l'an 507; & le succès qu'il y eut, le mit en grande considération auprès de ce Prince. Son mérite le fit élever enfin sur le siége épiscopal de Pavie, vers l'an 511; & le soin qu'il prit du troupeau particulier qui lui étoit confié, ne l'empêcha point de veiller toujours sur les intérêts publics de l'Eglise. Le Pape Hormisdas qui succéda l'an 514 à Symmaque, n'eut pas moins d'estime pour Ennode, qu'en avoit fait paroître son prédécesseur. Il avoit reconnu sa capacité & sa vertu en diverses occasions. C'est ce qui fit que ce Pape & les autres Evêques de l'Italie, jetterent les yeux sur lui, pour travailler à la réünion de l'église d'Orient, avec celle de l'Occident; & pour rétablir la foi orthodoxe dans les lieux d'où les hérétiques l'avoient bannie. Il fit pour ce sujet deux voyages en Orient; le premier en 515 avec Fortunat évêque de Catane & quelques autres légats du saint Siége, lors qu'on parloit de tenir un concile à Heraclée; l'autre deux ans après, avec Peregrin évêque de Misène, dans lequel il porta une formule de foi dressée à Rome, pour la faire signer aux Orientaux. L'empereur Anastase qui favorisoit les Eutychiens; & qui étoit lui-même de la secte des Acephales, trouva moyen d'éluder les bonnes intentions d'Hormisdas & d'Ennode; & rendit inutiles ces deux députations du dernier, par ses artifices & sa malice. Mais il éprouva au moins la fermeté & la prudence d'Ennode. Il n'oublia rien pour tâcher de le tromper, ou de le corrompre. Voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, ni par les promesses, ni par les menaces qu'il lui fit, pour l'obliger d'adhérer à ses volontés, il lui fit souffrir beaucoup de mauvais traitemens, auxquels le courage d'Ennode fut toujours supérieur. A la fin, étant résolu de le renvoyer, ou pour mieux dire, de le reléguer dans son païs; il ordonna qu'on le mît sur mer dans un vieux vaisseau qui faisoit eau de toutes parts; & il défendit que dans toute sa route on le laissât aborder à aucun port de Grece, afin de lui ôter les moyens d'éviter les dangers auxquels il vouloit l'exposer. Les incommodités qu'Ennode souffrit de ce mauvais équipage n'empêcherent pas néanmoins qu'il n'arrivât assez heureusement en Italie. Il retourna à Pavie, où il se donna tout entier aux fonctions de son ministere, travaillant à sanctifier son peuple par la nourriture céleste de la parole de Dieu. Il ne vécut pas long-tems depuis

Sirmond. not. p. 49.

Vers l'an 507.

511.

514.

515.

L'an 517.

518.

ſon retour du ſecond voyage qu'il avoit
521. fait en Orient. Il mourut le XVII de juillet de l'an 521 âgé de quarante-huit ans, dont il avoit paſſé environ dix
Ap. Sirmond. proleg. dans l'épiſcopat. Il fut honoré après ſa mort du glorieux titre de confeſſeur de Jeſus-Chriſt par les papes Nicolas I & Jean VIII, qui lui donne encore celui de bienheureux; & il eſt qualifié Saint par le pape Gregoire VII. Ces qualités ſe trouvent raſſemblées dans le martyrologe Romain, qui marque ſa fête au XVII de juillet jour de ſa mort.

VIII ſiécle,

V. *SAINTE MARINE VIERGE, ſolitaire traveſtie.*

I.
LA mémoire que l'on fait aujourd'hui de la célebre vierge ſainte
R. ſweid. l. 1. vit. PP. p. 393. MARINE, dans l'égliſe d'Occident à l'occaſion de la tranſlation de ſes reliques à Veniſe, nous donne ſujet de
Metaphr. ap. Sur. ad d. 8. februar. parler d'elle; non pour la repréſenter comme un objet de l'imitation des perſonnes de ſon ſexe; mais pour faire admirer la diverſité des voyes par où il plaît à Dieu de conduire ſes élûs. La Sainte dont il eſt ici queſtion avoit eu le nom de *Marie* en ſon enfance. Son pere que quelques-uns appelle Eugene, & qu'ils font de Bithynie, n'ayant qu'elle d'enfant, ſe ſentit touché du déſir de renoncer au ſiecle après la mort de ſa femme. Ayant recommandé ſa fille à l'un de ſes parens, il ſe retira dans un monaſtere à dix ou onze lieuës delà; & y fit de grands progrès dans les exercices ſpirituels de la vie religieuſe. Il ne manquoit rien à la joïe qu'il avoit de ſervir Dieu en cet état. Mais le ſouvenir d'avoir ainſi laiſſé ſa fille dans le monde ſans ſavoir ce qu'elle pourroit devenir dans la ſuite, lui troubla un peu le repos de l'ame. Son abbé qui le conſidéroit particuliérement à cauſe de ſa vertu, s'étant apperçu de ſon inquiétude en voulut ſavoir la cauſe. Eugene lui avoüa que c'étoit d'avoir laiſſé dans le monde un enfant unique de l'état duquel il étoit fort en peine. L'abbé comprenant ſous le terme équivoque d'enfant que c'étoit un fils, lui dit, que puis qu'il l'aimoit tant, il pouvoit le faire venir dans le monaſtere, & qu'on prendroit ſoin de l'y élever. Eugene alla querir ſa fille, lui coupa les cheveux, lui donna un habit de garçon, lui fit prendre le nom de *Marin*; lui recommanda le ſecret de ſon ſexe juſqu'à la mort; & l'amena dans le monaſtere où on lui apprit à lire. Lors que ce prétendu frere Marin eut atteint l'âge de 14 ans, ſon pere commença à l'inſtruire dans les voyes de Dieu, le précautionnant ſans ceſſe contre les embuches du diable auxquelles il étoit plus expoſé qu'un autre. Marin perdit un ſi bon pere au bout de trois ans; & il demeura ſeul dans ſa cellule n'étant encore âgé que de dix-ſept ans. Il obſervoit très-ponctuellement toutes les inſtructions qu'il lui avoit données, ſe rendant obéïſſant à tout le monde, juſqu'à ſe faire conſidérer comme le plus humble, le plus zelé & le plus exemplaire des freres de la maiſon.

Comme le monaſtere étoit proche II.
de la mer; & qu'il y avoit à trois lieuës de-là un marché où les ſolitaires aloient querir les proviſions néceſſaires à la maiſon dans une charrette, on ſe plaignit de ce que le frere Marin évitoit cette commiſſion. L'abbé qui n'y avoit pas fait réflexion juſques-là, lui demanda pourquoi il n'alloit point au marché avec les autres freres qui conduiſoient la charette, puiſque c'étoit l'office de ceux de ſon rang. Marin n'oſant alléguer d'excuſes quoi qu'il en eût de très-legitimes, répondit humblement qu'il n'y manqueroit plus, puiſqu'il le lui commandoit. Il alla donc au mar-

ché accompagnant la charette du couvent ; & lors qu'il étoit trop tard pour revenir coucher au monaſtere, il demeuroit avec les autres freres dans une hôtellerie du lieu où ſe tenoit le marché.

III. Il y avoit dans la maiſon une fille qui avoit eu le malheur de ſe laiſſer corrompre par un ſoldat. Son pere & ſa mere s'étant apperçûs qu'elle étoit groſſe, ſe mirent à la maltraiter, & la preſſerent de leur déclarer celui avec lequel elle avoit eu commerce. Elle leur nomma le jeune moine appellé Marin, qui avoit coûtume de venir au marché avec la charette & de loger chez eux. Le pere alla auſſi-tôt au monaſtere ſe plaindre à l'abbé de l'outrage fait à ſa fille par le frere Marin. L'abbé n'en croyant rien, ne laiſſa pas d'envoyer querir ſon religieux ; & lui demanda en préſence de l'hôtellier, s'il étoit vrai qu'il eût commis le crime dont il l'accuſoit. Marin après avoir penſé quelque tems à ce qu'il devoit répondre ſe mit à ſoûpirer, & ſe contenta de dire qu'il avoit fait une grande faute, mais qu'il étoit prêt d'en faire pénitence. L'abbé ne faiſant point aſſez d'attention à l'ambiguité de cette réponſe, au lieu de le faire expliquer plus nettement, crut qu'il avouoit le fait. Il ordonna auſſi-tôt qu'on le châtiât dans toute la rigueur de la diſcipline, & le chaſſa enſuite du monaſtere. Marin qui diſpoſoit toujours des preuves de ſon innocence, aima mieux ſubir la honte & la peine du crime qu'on lui imputoit, que de les produire aux dépens de ſon ſecret. Appliquant à d'autres fautes, dont il ſe reconnoiſſoit coupable devant Dieu la pénitence qui lui étoit impoſée ; il demeura trois ans entiers couché par terre devant la porte du monaſtere à jeûner, à pleurer, à conjurer les ſolitaires qui entroient, & qui ſortoient d'implorer la miſéricorde divine pour lui ; & à leur demander un morceau de pain dans l'extrême néceſſité. Peu de tems après, la fille de l'hôtellier accoucha d'un fils ; & dès qu'il fut ſévré, la grand-mere le prit, l'apporta à la porte du monaſtere, & le laiſſa au prétendu frere Marin, comme au pere de l'enfant, qui étoit obligé de le nourrir. Marin s'en chargea ſans murmurer, & le nourrit pendant deux ans des aumônes qu'on lui donnoit. Au bout de ce terme, les freres du monaſtere touchés de compaſſion, prierent l'abbé de vouloir recevoir Marin dans la maiſon. Ils lui firent valoir l'humilité & la patience qu'il avoit eue de demeurer depuis tant de tems à la porte expoſé à toutes les injures de l'air, aux reproches & au mépris des paſſans. L'abbé après beaucoup de difficultés ſe laiſſa vaincre à leurs inſtances, & leur permit de le faire entrer. Lorſqu'il le vit proſterné à ſes pieds, il lui dit, qu'en conſidération de ſon pere on le recevroit dans la maiſon, & qu'il pourroit même y élever l'enfant qui étoit le fruit de ſon crime ; mais que comme ſon peché étoit énorme, il falloit que la pénitence qu'il en devoit faire y fût proportionnée. C'eſt pourquoi il lui ordonna de balayer ſeul toute la maiſon tous les jours, de porter toute l'eau néceſſaire pour laver & pour fournir aux autres beſoins de la communauté, de nettoyer les ſandales des freres, & de les ſervir tous.

IV. Marin ſe ſoûmit de bon cœur à ces impoſitions, quoique l'exécution en fût beaucoup au-deſſus de ſes forces. Il s'en acquitta avec beaucoup de courage pendant quelque tems ; mais ſon corps déja atténué par les jeûnes & par divers autres mortifications, ſuccomba enfin ſous tant de fardeaux. Après quelques jours de maladie il mourut, & l'on en vint avertir l'abbé, qui en

parut surpris. Il dit aux freres » Voyez » combien son crime étoit grand, » puisqu'il ne s'est pas seulement trou- » vé digne d'en faire pénitence. Ne » laissez pas néanmoins par charité de » laver son corps, & allez l'enterrer » bien loin du monastere. Avec cet ordre, ils se mirent en devoir de laver son corps, & ils trouverent que c'étoit celui d'une fille. Effrayés d'un specta- cle si surprenant, ils jetterent de grands cris; & se frappant l'estomac de dou- leur, ils se demandoient l'un à l'autre comment elle avoit donc pû vivre d'une maniere si sainte; comment elle avoit eu la patience de souffrir tant de mauvais traitemens & tant d'afflic- tions plûtôt que de révéler un secret qui auroit pû l'en garentir; ils coururent à l'abbé les yeux baignés de lar- mes, lui déclarer la chose. Il voulut s'en convaincre par le témoignage de ses yeux. Il vit le corps, & se laissant tomber de douleur, il se frappoit la tête contre terre, criant de toute sa force qu'il étoit bien malheureux d'a- voir tant maltraité la Sainte; mais qu'il n'avoit peché que par ignorance. Il eut ensuite recours à son intercession pour en obtenir le pardon de Dieu. Il fit incontinent transporter le corps dans l'oratoire du monastere, & en- voya aussi-tôt avertir le maître de l'hôtellerie de tout ce qui se passoit. Sa fille qui étoit la mere de l'enfant voyant toute sa calomnie découverte par ce moyen, tomba de honte & de désespoir dans des accès de fureur qui firent croire qu'elle étoit possédée. Mais ayant avoüé son crime avec lar- mes & confessé de qui elle avoit eu l'enfant, elle fut délivrée de son mal au bout de sept jours par les mérites de la Sainte. Le bruit de cet événe- ment s'étant répandu dans la circonfé- rence, les religieux des monasteres voisins & les peuples d'alentour vin- rent honorer son tombeau avec la croix & des cierges allumés, chantant des hymnes & des pseaumes, & bénissant Dieu qui avoit sanctifié sa servante par des graces si extraordinaires.

Ce n'est pas qu'il ne se soit trouvé des personnes graves & judicieuses; qui jugeant qu'on ne doit point s'é- carter facilement des regles commu- nes de l'Eglise, n'ayent crû qu'il y avoit quelque chose à dire à la con- duite du pere & de la fille dans ce déguisement. Mais on sait que les di- vers mouvemens du saint Esprit dis- pensent quelquefois de ces regles; & l'on ne peut douter que Dieu n'ait parlé lui-même pour Marine lorsqu'il a attesté sa sainteté par des miracles.

V. Au lieu de rendre à la Sainte son premier nom de Marie, on s'est con- tenté de changer celui de Marin en celui de Marine. On n'est point fort assûré du tems, ni même du païs où elle a vécu. Plusieurs ont supposé qu'elle étoit d'Egypte & de la ville d'Alexandrie même. C'est à quoi il n'y a nulle apparence, s'il est vrai qu'elle n'ait vécu que vers le milieu du VIII siecle auquel l'Egypte étoit sous le joug des infidelles. On peut donc s'arrêter avec plus de raison au sentiment de ceux qui la mettent en Bithynie où il est certain qu'il y avoit beaucoup de monasteres qui étoient même alors dans un état assez florissant, malgré ce que l'Eglise avoit à souffrir de l'Em- pereur Constantin Copronyme. Les Grecs marquent sa fête au XII de février. Quelques latins la mettent au VIII du même mois avec la mémoire de son pere Eugene. A Paris où elle a une église de son nom dans la cité, on fait sa fête le XVIII de juin auquel néanmoins on ne la voit pas marquée dans le martyrologe de France. Mais il est à craindre qu'on n'ait confondu son jour avec celui de sainte Marine

Rosw p 394. Boll. t. 2. febr. p. 575. item p. 152. Molan. Ferrar. Sauss. &c.

Sauss.

martyre d'Alexandrie, dont le martyrologe Romain met la fête en ce XVIII de juin, comme le marque Adon dans le sien, & comme le marquoit aussi Usuard avant que Molanus l'eût ôtée ; à moins qu'on ne prétende avec Baronius, qu'on s'y est trompé, & qu'il n'y eût jamais de vierge martyre de ce nom à Alexandrie ; ce qu'on ne croit pas qu'il puisse sûrement garentir. Car quelques savans estiment que cette sainte Marine martyre du XVIII de juin n'est autre que sainte Marguerite que les Grecs ont honorée & honorent encore fort solennellement le XVII de juillet sous le même nom de Marine, quoiqu'il ne soit pas croyable qu'elle fût d'Alexandrie. C'est ce jour que l'on a choisi pour célebrer la translation de notre Sainte à Venise, & c'est peut-être le seul que son nom occupe légitimement dans le martyrologe Romain. Cette translation du corps de sainte Marine se fit l'an 1230, non pas d'Egypte, mais d'un monastere grec près de Constantinople ; ce qui favorise assez l'opinion de ceux qui l'ont fait vivre en Bithynie. Ce fut un nommé Jean de Bora, qui l'acheta des moines qui en étoient les dépositaires. Lorsqu'il fut arrivé à Venise, on le déposa dans l'église de saint Liberal qui a depuis porté le nom de sainte Marine. Seroit-ce de Venise qu'on auroit fait venir à Paris les reliques dont l'auteur du martyrologe de France dit que l'église de sainte Marine a été enrichie depuis long-tems ? Cet auteur y marque la fête de leur translation au premier jour de septembre. Pour ce qui est de la principale fête de la Sainte, il ne la met point au XVIII de juin, comme on la fait à Paris ; mais le XVII de juillet, comme à Venise.

Ado. Usuard ms.

Not. ad R. p. 256.

Rosw. p. 395.

L'an 1230.

Du Cang. C. P. christ. ex Dandulo l. 4. p. 250. initio.

Sauss. p. 440. Suppl. p. 1163.

VI. SAINT LEON, PAPE, quatrieme du nom.

IX siécle.

LEON fils de Rodoald citoyen Romain, prêtre du titre des quatre Saints-couronnés & mis lui-même au nombre des Saints dans le martyrologe Romain, fut choisi par la considération de son mérite & de sa piété, pour remplir la place du pape Serge. Il est mort le XXVII de janvier de l'an 847. Il fut nommé dès le jour même du consentement général du clergé & du peuple Romain, n'y ayant point deux sentimens différens dans toute la ville sur le jugement qu'on faisoit de sa vertu & de sa capacité ; mais il ne fut ordonné que le XII jour d'avril suivant qui étoit le mardi d'après Pâques, parce qu'il fallut attendre le pouvoir de l'empereur Lothaire sans le consentement & l'autorité duquel son élection ne pouvoit subsister. Il avoit été élevé en sa jeunesse dans le monastere de saint Martin, admis dans le clergé de Rome par le pape Gregoire IV, qui l'avoit fait soudiacre. Serge II l'avoit fait prêtre, & lui avoit confié le soin d'une paroisse de la ville. Incontinent après son sacre, il eut une difficulté avec les empereurs Lothaire & Louis sur le droit de l'élection des Papes qu'ils s'attribuoient ; mais il la termina si heureusement pour l'Eglise qu'il leur fit promettre tant pour eux que pour leurs successeurs, qu'ils feroient observer les canons avec une liberté entiere de suffrages, comme on l'avoit toûjours pratiqué en ces rencontres. Il avoit trouvé à son avénement les églises de Rome dans un pitoyable état, depuis qu'elles avoient été ou ruinées ou pillées par les Sarrazins dans les courses qu'ils avoient faites en Italie. Il s'appliqua à les ré-

I.

Anastas. Bibl. vit. Pont. R. & Baron. annal.

L'an 847.

Grat. dist 63. c. 31.

tablir, & ne négligea pas même de réparer les murs & les édifices publics de la ville. Mais la magnificence de sa piété parut principalement dans le soin qu'il prit d'orner & d'enrichir les égli-ses; & pour tâcher de mettre la ville & le païs à couvert des insultes des Sarrasins, qui tenoient toûjours la Méditerranée, il pourvut à l'entretien des garnisons dans les places maritimes, & d'une flote même sur mer. Ayant pris ainsi toutes les mesures qu'il crut nécessaires pour assûrer le repos des peuples, il trouva plus de facilité pour travailler à leurs besoins spirituels, & pour

L'an 852. rétablir la bonne discipline avec la pureté de la foi & des mœurs. C'est dans cette intention, qu'après avoir achevé & consacré par une dédicace la ville neuve appellée de son nom Leonine, qu'il avoit entrepris de bâtir pour renfermer l'église de saint Pierre avec les hôpitaux, & tout ce qui étoit de sa dépendance, il assembla un concile de soixante-sept évêques à

853. Rome où se trouverent les ambassadeurs des empereurs Lothaire & Louis son fils, qui étoient aussi des évêques. On fit quarante-deux canons pour la réformation des mœurs; puis on excommunia & on déposa un cardinal prêtre, curé de S. Marcel dans Rome nommé Anastase, pour avoir négligé sa paroisse pendant cinq ans, & avoir refusé d'y venir résider contre l'ordre qu'il en avoit reçu de deux conciles & de trois évêques qu'on lui avoit députés.

II. La faute de ce mauvais pasteur étoit d'autant plus sensible à Leon, qu'il avoit pour le troupeau de Jesus-Christ une tendresse accompagnée d'une sollicitude qui ne le laissoit point en repos sur le sujet de son salut. Marchant sur les traces de Saint Gregoire le Grand l'un de ses prédécesseurs, il s'appliquoit beaucoup à instruire les pasteurs des devoirs de leurs charges. Nous avons encore sur ce sujet un discours qu'il fit aux prêtres & aux diacres en forme d'homélie, où l'on voit paroître l'élégance & la solidité avec la piété de son auteur. Quelques écrivains mal instruits ont cru pouvoir terminer le pontificat de notre Saint avec sa vie, incontinent après son concile de Rome qui s'étoit tenu sur la fin de l'an 853, afin de faire trouver place à une Papesse imaginaire entre lui & son successeur Benoît III. Mais sans nous arrêter à renouveller ici la mémoire de cette ridicule chimere, nous nous contenterons de remarquer que Leon vécut encore plus de vingt mois depuis ce concile. Il reçut l'année suivante selon l'opinion la plus probable la visite & l'hommage d'Ethelwlphe roi d'Angleterre dans le païs de Westsex, qui voulant imiter ses prédécesseurs Ina, Offa, & son pere Egbert, acheva de rendre tributaire au saint siege ce qui ne s'étoit point trouvé compris dans ce qu'ils y avoient soûmis. Leon mourut le XVII juillet de l'an 855 après avoir gouverné l'Eglise pendant l'espace de huit ans, trois mois & six jours. Il fut enterré dans l'église de saint Pierre; & quoique la suite des Papes estimés saints fût interrompue depuis long-tems, l'opinion que l'on a eue de la sainteté de sa vie a été si grande, qu'on a cru devoir inférer son nom dans le martyrologe Romain au jour de sa mort.

Concil. t. 8. coll. 33.

L'an 855.

RENVOY.

* S. CLAIR, prêtre martyr en Vexin, dont on fait la fête, soit de translation, soit de vénération générale en ce jour dans plusieurs églises, & au jour suivant en d'autres. Voyez au IV jour de Novembre.

XVIII. JOUR DE JUILLET.

II siécle.

SAINTE SYMPHOROSE, & ses sept Fils, Martyrs de Tivoli près de Rome.

I. *Act. ap. Ruin. p. 18.* *Tillem. t. 2. p. 264.*

SYMPHOROSE dont le nom est si célebre dans l'Eglise, étoit femme du martyr saint Gétule, dont nous avons parlé au x jour de juin, & qui avoit sa famille & la plus grande partie de son bien à Tibur dans la terre Sabine, qui est aujourd'hui Tivoli dans la Campagne de Rome. Elle perdit son mari dans la persécution de l'empereur Adrien ; & se voyant par sa mort chargée seule du soin de sept enfans qu'ils avoient eus de leur mariage, elle chercha une retraite où elle pût les préparer au martyre, & leur faire mériter la grace de parvenir à la gloire de leur pere à laquelle elle aspiroit elle-même. Ayant rendu les derniers devoirs à saint Gétule & aux compagnons de son martyre, elle se retira de la vuë des hommes avec ses enfans ; soit que s'étant renfermée dans le fond de sa maison, elle se contentât de ne plus paroître en public ; soit qu'elle sortît de la ville de Tivoli pour demeurer à la campagne. Là elle attendoit avec humilité, & dans toutes les incommodités que lui causoit le retranchement de la société & du commerce, que Dieu lui-même l'engageât avec sa troupe dans le combat qui devoit leur valoir la couronne qu'ils espéroient. Il ne différa guéres d'en faire naître l'occasion. L'empereur Adrien ayant fait bâtir un palais près de Tivoli, avoit résolu d'en faire la dédicace avec des cérémonies de religion profane, comme en usoient souvent les payens à l'égard des grands édifices & des villes mêmes, surtout ceux qui avoient plus de piété ou de superstition que les autres. Il voulut consulter ses dieux sur ce sujet, & s'adressa aux idoles par des sacrifices pour en avoir réponse. Les démons qui y résidoient, ou pour mieux dire le prêtres des idoles qui avoient recours à leurs impostures ordinaires, répondirent que les dieux étoient inquiétés par les prieres que la veuve Symphorose & ses enfans offroient tous les jours à leur Dieu au préjudice de l'honneur qui leur étoit dû. Que s'il pouvoit obliger cette femme & ses enfans à leur sacrifier, ils lui promettoient de lui accorder tout ce qu'il leur demanderoit. Ce fut par de semblables artifices qu'ils porterent depuis sous le nom de leur Apollon, l'empereur Diocletien à persécuter les chrétiens ; & qu'ils firent accroire à Julien l'Apostat que le corps de saint Babylas évêque d'Antioche, empêchoit l'oracle de Daphné.

Spartian. vit. Hadr. *Eus. vit. Const. l. 2. c. 5.* *Vit. Babyl. d. XXIV. jan.*

II Cette réponse fit impression sur l'esprit d'Adrien, qui étoit, comme on le sait, extraordinairement porté à la superstition. Il envoya donc prendre Symphorose & ses enfans qui demeuroient assez près du palais dont il s'agissoit, & voulut les exhorter à sacrifier aux dieux par des discours pleins de douceur & d'honnêtetés. Symphorose, lui répondit qu'elle avoit l'exemple tout récent de la générosité de son mari Gétule & de son beaufrere Amance, qui venoient de préférer une mort glorieuse à la honte de sacrifier à des démons ; qu'elle & ses enfans tâcheroient de marcher sur leurs traces. L'Empereur lui dit qu'elle eût à se résoudre promtement elle & ses enfans, à sacrifier aux dieux tout-puissans, ou à se voir elle-même sacrifiée avec eux. » Serois-je bien assez heu-

» reuse, répondit Symphorose, pour » être offerte à Dieu en sacrifice avec » mes enfans? C'est à mes dieux, repartit l'Empereur, que je vous sacrifierai. Vos dieux, reprit la Sainte, ne peuvent pas me recevoir en » sacrifice. Mais si vous me faites brûler pour l'amour de Jesus-Christ » mon Dieu, le feu dont je serai » consumée en brûlera & tourmentera » davantage ces démons que vous ap» pellez vos dieux. Adrien offensé d'une réponse si hardie, voulut terminer l'entretien en lui donnant le choix de sacrifier ou de mourir. Elle n'hésita point à opter; & elle dit à l'Empereur qu'elle ne souhaitoit rien tant que de se réünir & d'aller se reposer avec son mari, qu'il avoit fait mourir pour le nom de Jesus-Christ. Alors ce prince ordonna qu'elle seroit menée au temple d'Hercule; que là elle seroit souffletée, & ensuite penduë par les cheveux. Ayant remarqué que ces tourmens & toutes ces menaces ne servoient qu'à lui augmenter le courage, il commanda qu'on l'attachât à une grosse pierre par le cou, & qu'on la jettât dans la riviere *. Il fut obéï, & la Sainte consomma ainsi son martyre, marchant à la tête de ses enfans à qui elle traçoit le chemin en les devançant. En quoi sa maniere de triompher fut différente de celle de sainte Félicité dont nous avons parlé au dixiéme de ce mois; & qui vit passer devant elle ses sept fils dans une semblable carriere. Eugene qui étoit frere de sainte Symphorose, & le premier du sénat ou du conseil de la ville de Tivoli, alla retirer son corps; & il le fit enterrer aux extrémités des fauxbourgs.

* Teverone.

§ II. Le lendemain Adrien fit amener devant lui les sept fils de la bienheureuse martyre. Ils s'appelloient CRESCENT, JULIEN, NEMESSE, PRIMITIF, JUSTIN, STACTE'E & EUGENE. Il n'épargna ni promesses pour les gagner, ni menaces pour les abattre; mais les unes & les autres furent également inutiles. L'exemple de leur mere, au lieu de les effrayer, étoit pour eux une exhortation au martyre encore plus vive & plus efficace, que toutes celles qu'ils en avoient reçûës de son vivant. Adrien les voyant fort éloignés de vouloir sacrifier aux dieux, & fermes dans la résolution de suivre leur pere & leur mere, fit planter sept poteaux autour du temple d'Hercule. On y attacha les sept freres par son ordre; & en les y élevant, on leur tira les membres avec des poulies pour les étendre & les disloquer. Ce Prince qui avoit le naturel aussi cruel que superstitieux, ordonna pour se satisfaire quelque sorte de différence dans la maniere de donner le coup de la mort à chacun des freres. Crescent reçut le poignard dans la gorge; Julien dans l'estomach; Némese dans le cœur; Primitif dans le ventre; Justin dans le dos; Stactée dans le côté. Mais Eugene eut la tête & le corps fendu. Le jour suivant, l'Empereur étant retourné au temple d'Hercule, fit ôter les corps des sept freres; & ordonna une grande fosse dans laquelle il les fit jetter. Le lieu fut appellé par les Pontifes idolâtres *les sept Biothanates*, nom qui marquoit en grec ceux qui périssoient de mort violente; & que les payens donnoient volontiers aux chrétiens du tems des persécutions, parce qu'ils méprisoient la mort, & sacrifioient avec plaisir leur vie pour Jesus-Christ.

Après la mort de nos Saints & de leur mere; la persécution que l'empereur Adrien exerçoit contre les chrétiens, se rallentit, & cessa presque entiérement pendant l'espace de dix-huit mois; ce qui donna lieu aux fidelles de rendre à leurs corps l'honneur qui leur étoit dû, de leur dresser des tombeaux honnêtes, & de les y enterrer, avec une

bienséance qui convenoit à leur état. Ces tombeaux étoient sur le chemin de Tivoli à quatre petites lieuës de la ville de Rome, où l'on bâtit une Eglise fort célebre sous le nom de sainte Symphorose. Il s'en trouve encore quelques restes dans le même endroit, que le peuple appelle toujours *Les sept freres*. Mais les corps saints furent transportés de ce lieu, peut-être après la ruine de cette Eglise, dans la ville de Rome, & déposés dans la basilique de saint Michel, par un Pape nommé Etienne, avec ceux de sainte Symphorose & de saint Zotique, qui n'est autre que saint Gétule. On prétend qu'ils y furent trouvés du tems du pape Pie IV au seiziéme siécle. Mais cette prétention n'empêche pas ceux de Tivoli de soûtenir qu'ils possedent encore la plus grande partie de ces saintes reliques.

Baron. not. ad M. d. 18. jul.

Rom. subterran. l. 4. c. 37. n. 2.

IV. On ne peut guéres s'assûrer de l'année en laquelle ces Saints moururent; quoiqu'on ne doute pas que ce n'ait été sous le regne d'Adrien. Quelques-uns mettent leur martyre dès les commencement de son empire vers l'an 120, après son retour d'Illyrie. D'autres le rapportent à l'an 125 ou 126 lors qu'il revint de son premier voyage d'Orient. leur fête se célebroit le XVIII de juillet dès le tems qu'on a recuëilli ou traduit leurs actes, à moins que ce qui en est dit sur la fin, ne soit une addition de quelque main postérieure, comme il y a assez d'apparence. Plusieurs martyrologes la mettent aussi en ce jour, ce qui a été suivi dans le Romain moderne. Ceux du nom de saint Jerôme en parlent aussi au même jour, & encore au XVII de juin, comme fait celui d'Adon. Elle est marquée au XXI. de juillet dans celui de Bede, & dans celui de Raban; au XXI de juin dans quelques exemplaires d'Adon & d'Usuard. Celle des sept freres, se trouve encore dans les martyrologes de saint Jerôme & dans celui d'Usuard au XXIX de mai, sans qu'il y soit fait mention de leur mere; peut-être parce qu'elle ne mourut pas le même jour qu'eux. L'église Romaine en fait un office simple au XVIII de juillet dans son bréviaire, où la mere se trouve jointe aux enfans pour y recevoir le même culte en une seule fête, nonobstant la différence du jour de son martyre. Cette union est aussi ancienne que la fête, comme il paroît par leurs actes; mais on ne sçait si ce XVIII de juillet est le jour de la mort de la mere, ou de celle de ses enfans.

L'an 120, ou 126.

Florent p. 659. & p. 617. Ruin. p. 18. Till. p. 267. Boll. t. 2. mart.

Usuard. Flor. &c.

AUTRES SAINTS DU XVIII. JOUR DE JUILLET.

I. S. EMILIEN MARTYR en Mœsie.

IV siécle.

I. L'Empereur Julien surnommé l'Apostat, étant monté sur le trône vacant par la mort de son cousin germain Constance, résolut de perdre l'Eglise & d'abolir le nom chrétien; mais par d'autres voyes que celles que les persécuteurs payens, ses prédecesseurs avoient prises. Comme l'expérience publique lui avoit appris, que plus les persécutions passées avoient été cruelles, plus elles avoient fortifié le christianisme, il crut devoir recourir à la ruse; & entreprit sur-tout d'ôter à ceux qu'il feroit périr, l'honneur du martyre, auquel il savoit que tous les chrétiens aspiroient. Mais toute sa finesse & toutes ses précautions, ne pûrent empêcher qu'on ne persécutât ouvertement les chrétiens en divers endroits de l'Empire sous son nom, & qu'on ne fît beaucoup de martyrs. Le nombre des fidelles passoit celui des payens dans la plûpart des villes; c'est ce qui fut cause en partie des tumultes & des séditions qu'y excitérent les ordres que l'Empereur donna pour y rétablir

Liban. or. 10. p. 290. Socr. l. 3. c. 1.

Theodoret. l. 3. c. 7.

l'idolâtrie. Les payens en prirent occasion d'insulter aux chrétiens. Ayant ouvert leurs temples, & redressé leurs autels, ils y firent fumer l'encens, égorger & brûler les bêtes; & ils couroient par les ruës, dansant & chantant comme s'ils eussent triomphé de Jesus-Christ. C'est ce que les chrètiens les plus zelés ne pûrent souffrir. A Durostoro dans la seconde Mœsie au-dessus de la Thrace sur le Danube, ville qui subsiste encore aujourd'hui sous son ancien nom dans la Bulgarie; EMILIEN fut assez hardi pour renverser les autels des idoles. Il y avoit des loix de Constantin & de Constance, qui le permettoient aux particuliers; mais leur regne n'étoit plus. Emilien fut saisi par les soldats, que son action avoit mis en fureur. Après l'avoir fort maltraité, ils le conduisirent au vicaire du préfet du prétoire d'Illyrie nommé Capitolin qui étoit dans la Thrace; & ce juge le fit jetter au feu. L'Eglise l'honore comme un martyr chez les Grecs & les Latins au XVIII de juillet. Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, lui donnent beaucoup de compagnons de son martyre; mais Usuard suivi du martyrologe Romain, & de la plûpart des modernes, ne nomme que lui.

L'an 362.

Baron. not.

Theod. supr. Hier. chron. Chron. Pasc. ann. 363.

P. 671. edit. Florent.

IV siecle.

II. SAINT PHILASTRE, Evêque de Bresce en Italie.

I.

Gaudent. de Philastr. hom.

NOus ignorons & le tems & le lieu de la naissance de S. PHILASTRE, que l'on croit Italien d'origine. Il quitta ses biens & sa famille, pour s'attacher à suivre Jesus-Christ dès sa jeunesse; & s'étant dégagé de tous les embarras du siecle, il s'avança beaucoup en peu de tems dans les voyes de la perfection que prescrit l'Evangile. N'ayant point voulu choisir d'autre portion d'héritage que le Seigneur même qu'il servoit, il vécut dans une continence & une pureté admirable de corps & d'esprit, pour se mettre en état de le posséder. C'est aussi ce qui le fit élever à l'ordre de la prêtrise; en cet état il passoit une grande partie des jours à des œuvres de charité, & des nuits à la lecture; se macéroit le corps par de grandes abstinences; & se fortifioit l'esprit par la méditation continuelle de l'Ecriture sainte. Considérant quelles étoient les obligations du ministere attaché à son sacerdoce, il résolut d'imiter autant qu'il lui seroit possible l'apôtre saint Paul. Déterminé à se laisser aller où il plairoit à l'esprit de Dieu de le pousser; il pénétra jusqu'aux extrémités de l'empire Romain, travaillant par tout où il passoit à la conversion des Gentils, des Juifs & des Hérétiques qu'il trouvoit. Après avoir annoncé la parole de Dieu en beaucoup de Provinces; il s'arrêta dans la ville de Milan, où il paroît qu'on le chargea de la conduite d'une parroisse. C'est ce qui sembla être particuliérement ménagé par la providence divine, en faveur de la foi catholique qui souffroit beaucoup dans cette ville de la part d'Auxence évêque Arien, sous la protection duquel l'hérésie y faisoit de grands progrès. Philastre combattit généreusement contre les Ariens, pour la défense de la divinité du fils de Dieu. Il les confondoit par tout, soit en chaire & dans les places publiques, soit en conférence & dans les disputes particulieres. Auxence qui avoit acquis beaucoup de crédit sur l'esprit de l'empereur Valentinien, à qui il avoit trouvé le moyen de déguiser son hérésie, n'oublia rien pour tâcher de gagner Philastre. Mais n'ayant pû rien obtenir d'un défenseur si ferme & si desintéressé de la foi catholique, il le persécuta de toutes manieres; jusqu'à ce qu'après l'avoir fait foüetter publiquement; & lui avoit fait

Vers l'an 360.

fait souffrir encore d'autres tourmens, il le contraignit d'abandonner la ville de Milan. Philastre en sortit fort joyeux de porter sur son corps les marques de ce qu'il avoit souffert pour Jesus-Christ son maître. Il s'en alla à Rome, où il passa quelques années à prêcher les vérités de l'Evangile en public, à instruire en particulier, & à disputer contre les hérétiques. Il fit revenir à l'unité & à la pureté de la foi de l'Eglise un grand nombre de personnes que l'hérésie en avoit fait écarter.

II. Après avoir gagné beaucoup d'ames à Dieu dans Rome, il se remit en mission par les villes, les bourgades & les villages, s'appliquant par tout où il se trouvoit à dissiper les restes de l'idolâtrie, à détruire l'hérésie Arienne, qui depuis le regne de l'empereur Constance, avoit pris de fortes racines en Italie, comme dans tout l'Orient, & à corriger les vices. Ce fut le cours de ces travaux apostoliques qui le fit arriver à Bresce, dont le territoire joignoit celui de Milan. Il y avoit beaucoup à travailler dans cette ville; & la parole de Dieu y fit de grands fruits par le ministere de Philastre. Le peuple plein d'estime & de reconnoissance pour son prédicateur, voulut l'avoir pour évêque, & il l'obtint. La face du Milanès changea par la mort de l'hérétique Auxence. Saint Ambroise ayant été mis en sa place rétablit la foi catholique dans cette Eglise, & contracta avec saint Philastre une amitié très-étroite, afin que leur union les rendît plus forts contre les ennemis de la vérité. Notre Saint persuadé de l'obligation qu'il avoit par sa charge d'instruire son peuple, autant par ses actions que par ses discours, lui donna des exemples de toutes les vertus qui pouvoient servir à le sanctifier. Il allioit une douceur merveilleuse dans sa maniere de le gouverner avec ce grand zele qu'il avoit pour l'honneur de Dieu. On admiroit en lui une humilité profonde avec une érudition qui l'élevoit au-dessus de beaucoup d'autres, un desintéressement merveilleux qui lui faisoit négliger ses propres intérêts, pour ne s'attacher qu'à ceux de Jesus-Christ & de son Eglise; & un mépris parfait des choses de la terre, pour ne s'occuper que de la connoissance & de la possession de celles du ciel; & tâcher d'y élever ceux qui étoient sous sa conduite. Il déracinoit & détruisoit sans cesse; il édifioit de même, toujours appliqué à former Jesus-Christ dans les cœurs des fidelles à mesure qu'il en effaçoit le viel homme. Il se trouva l'an 381 au concile d'Aquilée avec saint Ambroise & beaucoup d'autres saints Evêques catholiques assemblés par l'ordre de l'empereur Gratien contre les Ariens. Les évêques de la secte y furent condamnés & déposés; ce qui facilita encore le succès avec lequel saint Philastre combattoit cette hérésie, tantôt seul, tantôt en joignant ses armes avec celles de ses confreres & particuliérement de saint Ambroise. Ce fut chez ce saint prélat, que saint Augustin étant encore à Milan, peu de tems après sa conversion, vit & connut saint Philastre, comme il le témoigne au commencement de son livre des hérésies. C'est un ouvrage de la même nature, qui a fait connoître principalement notre Saint à toute la postérité de l'Eglise. Ce livre qui est le fruit unique qui nous soit resté de ses études & de son savoir, porte par tout les caracteres de cet amour ardent que son Auteur avoit pour la verité orthodoxe. Mais il faut avoüer que ni l'exactitude, ni le choix même ne répondent pas assez à son zele. Car on ne peut disconvenir qu'il n'y ait beaucoup multiplié le nombre des hérésies, qu'il n'ait mis en ce rang des opinions qu'on ne voit pas que personne ait jamais debitées, &

L'an 374.

L'an 381.

386.

même des sentimens qui peuvent avoir un sens très-catholique. Saint Augustin dans le traité que nous venons d'alléguer, dit qu'il est surprenant que saint Philastre ait compté dans son ouvrage plus d'héréfies, que n'a fait saint Epiphane, vû qu'il étoit moins savant & moins exact que lui; & il en conclut, que ces deux auteurs n'ont pas toujours eu la même idée de l'héréfie. C'est une conséquence fort juste; mais on peut dire que la chose seroit encore plus surprenante, si saint Philastre avoit été plus savant & plus exact que saint Epiphane. Notre Saint mourut avant saint Ambroise; & quelques-uns mettent sa mort l'an 387, le XVIII de juillet, qui est le jour auquel le martyrologe Romain, fait mention de lui. Nous serions obligés de reconnoître que le culte religieux que l'Eglise rend à sa mémoire, auroit commencé dès le tems où il a cessé de vivre; s'il étoit bien sûr que le panégyrique prononcé au jour anniversaire de sa fête fût de son successeur saint Gaudence, comme il mériteroit d'en être. Il est au moins de quelqu'un de ceux qui l'ont suivi de près, & qui étoit à la quatorziéme année de son épiscopat, ou qui célébroit la fête anniversaire de notre Saint pour la quatorziéme fois, lors qu'il le prononça. Rampert quarantiéme évêque de Bresce, & le trentiéme d'après saint Philastre, trouva son corps l'an 838 le 8 d'avril; il le transporta solennellement dans l'Eglise cathédrale le lendemain, où il le laissa exposé à la vénération des peuples jusqu'au XII de mai suivant, auquel il le renferma dans une grotte de marbre sous l'autel de la sainte Vierge. La fête de cette translation se renouvelle tous les ans au IX d'avril.

Aug. de heres. initio.

Vers l'an 387.

838.

Ap. Sur. p. 212.

Boll. t. 1. apr. p. 810. fin.

III. SAINT ARNOUL, *Martyr au diocêse de Reims, compté mal à propos parmi les évêques de Tours.*

VI. siécle.

I.

LE culte que l'on rend au martyr saint ARNOUL, dans plusieurs églises de France, où son nom est très-célebre, nous engage à faire ici mention de lui; quoique tout ce que nous avons concernant l'histoire de sa vie, puisse contribuer fort peu à nous le faire connoître. Tout le monde semble convenir du païs qui lui donna la naissance; & l'on en met la situation aux extrémités de l'Austrasie, sur les confins des Provinces, que l'on a depuis appellées Champagne & Lorraine. On dit qu'il étoit de la race des François qui s'établirent dans les Gaules sous le regne de Clovis I, & qu'il fut baptisé de la main de saint Remi évêque de Reims, qui prit soin de son éducation. Ce que l'on ajoûte de son mariage avec une prétenduë niéce * de Clovis qu'il laissa vierge incontinent après, lors qu'il quitta son païs, est sans aucune apparence. Il passa sa premiere jeunesse dans le lieu de sa naissance, vivant dans l'innocence & dans les exercices de la piété chrétienne. Mais considérant les périls, où se trouvent exposés ceux qui demeurent attachés au monde par les richesses, les honneurs & les plaisirs de la vie; il renonça généreusement à tous ces prétendus avantages; distribua son bien aux pauvres; embrassa un genre de vie fort austere avec la pauvreté; quitta sa famille; & entreprit divers pelerinages de dévotion, résolu de se regarder par tout où il se trouveroit comme un étranger & un banni, qui n'aspiroit qu'au bonheur de pouvoir arriver à sa céleste patrie.

Du Chesn. fragm. tom. 1. hist. Franc. J. Bosc. Bibl. Flor. part. 2. Chron. Mosom. t. 7 Spicil. p. 625.

* Scariberge ou Scharibes-the.

II. Les auteurs qui s'accordent tous en

Biblioth. Floriac. supr. à

ce point se séparent dans la suite de ses avantures, pour ne se plus réünir. On ne peut pas espérer de pouvoir les suivre tous à la fois; mais on peut au moins indiquer la diversité de leurs opinions, pour laisser la liberté d'en juger à ceux qui pourront y faire le discernement de la vérité. Si l'on en croit l'auteur de sa vie publiée dans la Bibliotheque de Fleury, il employa dix-sept ans en voyages de piété; alla à Rome visiter les tombeaux de saint Pierre & saint Paul; de-là à Constantinople, & en divers autres lieux que les Apôtres avoient éclairés de la lumiere de l'Evangile, ou qui avoient été arrosés par le sang des martyrs. Il passa ensuite à Jerusalem pour y honorer la croix & le sépulcre de notre Sauveur, joignant à la priere les jeûnes, les veilles & les fatigues volontaires des chemins qu'il faisoit de la maniere la plus pénible du monde pour se mortifier. Etant retourné à Reims, il reçut la tonsure cléricale de son évêque saint Remy, qui lui donna l'ordre d'Exorciste. Mais il se remit en pelerinage bien-tôt après; & il demeura long-tems à Toulouse, passant les jours & les nuits à prier sur le tombeau de saint Saturnin. Il vint ensuite à Poitiers, pour en user de même à l'égard de saint Hilaire; & de là à Tours, où quelques-uns se sont imaginés qu'il fut fait évêque de la ville après Theodore & Procule, que sainte Clotilde avoit fait asseoir sur un même siége à la fois contre les canons. On ajoûte qu'il ne fut que dix-sept jours sur le siége, que ces deux évêques laisserent vacant au bout de deux ans; mais c'est encore trop, si l'on en croit ceux qui soutiennent, que son épiscopat n'est qu'une chimere. Aussi est-il fort difficile de se persuader que s'il avoit été évêque, ou s'il avoit sollicité seulement pour l'être, saint Gregoire de Tours n'en eût rien sçu, lui qui vivant

Vers l'an 503.

Le Coint. ann. 522. n. 7.

Greg. Tur. hist. l. 10. c. 31. n. 10.

dans le même siecle & sur le même siége, nous donne une connoissance si exacte de ses prédecesseurs dans la liste qu'il en a laissée. On veut qu'Arnoul après avoir employé encore onze ans en voyages de dévotion, retourna enfin à Reims, sur la nouvelle qu'il eut de la mort de saint Remy; & que résolu d'achever ses jours près de son tombeau, il fut assassiné par les valets de son ancienne épouse, irrités de ce qu'il lui avoit donné le voile des vierges consacrées à Dieu; & que par ce moyen il ruinoit leur fortune. On prétend enfin que pour exécuter la volonté qu'il avoit euë de se faire enterrer à Tours, on porta son corps jusqu'à la forest d'Yveline, * dans le diocêse de Chartres au sortir de celui de Paris; & qu'on fut obligé de l'y laisser. Ce qui a fait croire à plusieurs, après ce qu'en a dit Sigebert dans sa chronique, qu'il avoit été tué dans cette forest même, où nous voyons encore aujourd'hui le bourg de saint Arnoul, avec un prieuré de son nom, dépendant de saint Maur des Fossés. On dit que son corps fut enlevé de là dans la suite des tems; & que sa tête a été transportée à Crespy en Valois, où l'on voit un prieuré célebre de son nom, qui est de la congrégation de Cluny. Du démembrement que l'on fit de ses autres reliques, il est aisé de comprendre comment on a pû enrichir les Eglises & les Chapelles, qui se vantent d'en avoir dans les diocêses de Paris, de Soissons, de Senlis & de Beauvais. On en voit une portion considérable à Clermont en Beauvaisis, dans l'église collegiale de Notre-Dame, où son culte est fort solennel. Cette grande distribution sera encore plus aisée à comprendre, si l'on suit le sentiment de ceux qui veulent que ce soient les reliques de deux Saints du nom d'Arnoul, dont le second auroit été un simple confesseur.

** Aquilina silva.*

Sigeb. chron. ann. 513.

Sauss. mart. p. 443.

Ruin. not. ad Gr. Tur. col. 534.

III. Spicileg. t. 7. p. 626.

Cependant l'auteur de la chronique de Mouzon, qui vivoit au milieu de l'onzieme siecle; & qui semble avoir plus d'autorité que l'autre, parle des pelerinages, de la mort & des reliques de saint Arnoul le martyr, d'une maniere bien différente; mais qui fait voir que c'est toujours l'histoire d'une même personne. Il borne tous ses voyages de dévotion dans les Gaules Belgique & Celtique, autour de la Meuse & de la Moselle; & dit qu'après avoir été par les villes & les villages de ces Provinces solliciter les suffrages des Saints, dont les corps y reposent; il mérita par ses prieres & ses larmes, de parvenir enfin au but après lequel il soupiroit. Comme il revenoit de ses pieux pelerinages, il fut attaqué dans le territoire de Château-Porcien, peu éloigné de son païs, par des voleurs qui le surprirent dans les montagnes de la forest de Froymont. Le chagrin qu'ils eurent de ne lui point trouver d'argent, fit qu'ils le battirent cruellement; & qu'après l'avoir brisé de coups, ils le laisserent dans son sang, comme prêt à mourir. Il eut pourtant le courage de se traîner encore jusqu'à l'issuë du bois près du village de Gruiéres, à l'entrée duquel il fut obligé de se coucher sous un hêtre. Les habitans qui le virent crurent que c'étoit un passant qui s'arrêtoit pour reposer à l'ombre. Mais comme il demeuroit toujours dans la même situation sans remuer; & s'imaginant que ce pourroit être un espion ou un voleur; ils s'approcherent, & reconnurent ce que c'étoit. On vint aussi-tôt de tout le village, lui apporter les secours nécessaires; les femmes sur tout s'empressoient beaucoup pour l'assister. Mais il remercia tout le monde de tous ces soins temporels qui devoient lui être inutiles, n'ayant plus que quelques heures à vivre. C'est pourquoi au lieu de souffrir qu'on le transportât dans une maison; il envoya prier le Prêtre de la paroisse de lui administrer le saint Viatique; & l'ayant reçu d'une maniere qui édifia tout le monde; il demanda d'être enterré sur la place même où il mouroit à titre de pelerin & d'étranger. Il fut obéï; mais sa mémoire s'effaça après la mort de tous ceux de ce tems-là. Ce ne fut, dit-on, que par révélation que l'on connut quelques siecles après le lieu de sa sépulture, son nom & sa sainteté, dont l'opinion se confirma ensuite par des miracles. Les peuples de la contrée firent une quête pour lui bâtir une chapelle à quelque distance de son tombeau qui étoit sur le grand chemin; mais on ne pût y porter son corps. Quelque tems après, un seigneur du païs nommé Othon, ayant acheté la terre de Gruiéres, & étant informé du trésor qu'elle possédoit, fit lever le corps du Saint qu'il fit déposer à Guilloy dans une église du nom de saint Hilaire jusqu'à ce qu'il le pût mettre dans la chapelle qu'il faisoit bâtir pour lui dans son château de Warc sous Maiziéres. Adalberon archevêque de Reims, étant entré en différend avec le comte Othon, vint assiéger le château de Warc, le prit d'assaut, y mit le feu. Mais ce fut après en avoir enlevé le corps de saint Arnoul, qu'il transporta solennellement à Mouzon en l'année 971, qui étoit la seconde de son épiscopat. Il le mit dans l'église de Notre-Dame, où il établit des religieux qui sont maintenant de la congrégation de saint Vennes; & la fête de cette translation se renouvelle tous les ans le XXIV de juillet, auquel elle s'étoit faite. Les reliques du Saint demeurerent en cet état, jusqu'à ce qu'en 1065, le cardinal Hugues les transférât d'une chasse en une autre, au jour même qu'on célebroit la translation précédente. Au reste toutes les églises où le culte du Saint est établi, lui ont décerné les honneurs du mar-

Mabill. sec. 5. Act. SS. p. 356. 360.

L'an 971.

L'an 1065.

tyre; quoi qu'il n'ait point répandu son sang pour la défense de la foi. On voit beaucoup d'autres exemples d'une pareille conduite, que nous ne repéterons pas ici. Nous nous contenterons de remarquer, que saint Arnoul a été oublié dans le martyrologe Romain moderne. Si c'est de lui que le vénérable Bede a eu intention de parler dans le sien au XVIII de juillet, on peut juger par la simple qualité de confesseur qu'il lui donne, qu'il ne l'a point cru martyr, non plus que Florus qui se contente d'ajoûter que la vie de saint Arnoul a été accompagnée d'une grande sainteté. On ne peut pas dire, que l'un & l'autre l'ayent confondu avec saint Arnoul de Mets; puis qu'ils ne lui donnent pas la qualité d'évêque. Mais c'est la fète de ce saint évêque, qui est marquée en ce jour dans quelques martyrologes modernes. On trouve la fète du Martyr au III ou au IV d'octobre dans quelques-uns; & il paroît que c'est le jour de sa translation à Mouzon, comme le XVIII de juillet, semble être celui de sa translation en Yveline. Car on ignore celui de sa mort.

IX siecle.

IV. *SAINT FREDERIC, Evêque d'Utrecht & Martyr.*

I.

Anon. ap. Sur. p. 215.

FREDERIC étoit de l'une des plus nobles familles de la Frise, sous le nom de laquelle on comprenoit encore la Hollande de son tems, principalement ce qui étoit au-delà du Rhin. Mais il tira beaucoup plus d'avantages de la religion de ses parens qui étoient chrétiens, que de leur qualité ni de leur fortune temporelle. Car ils eurent un soin particulier de l'élever dans la piété & de cultiver les semences de vertu que Dieu avoit répandues dans son ame. On ne lui vit dans son bas âge aucun des défauts qui accompagnent l'enfance des autres. Il étoit doux, modéré, & d'une sagesse qui faisoit que l'on ne trouvoit rien de puerile dans ses mœurs. Les plaisirs ordinaires & les divertissemens de la jeunesse n'avoient point d'attraits pour lui; il ne se plaisoit qu'à la compagnie de personnes graves & vertueuses, & il sembloit ne prendre de goût dans les conversations que pour des discours de piété. Après avoir fait ses premieres études sous la conduite des religieux du païs à qui ses parens l'avoient confié, il fut présenté par sa mere au saint homme Ricfrid évêque d'Utrecht qui le fit entrer dans la communauté de ses clercs, nonobstant la répugnance qu'avoit son pere de le laisser engager dans l'état ecclésiastique. Frederic fit de nouvelles études de vertu & de science sous la discipline de ce prélat; & ses progrès y furent si grands que l'évêque sans avoir égard à sa jeunesse, crut pouvoir le charger de l'instruction des catéchumênes qui se préparoient au batême. Cette fonction contribua beaucoup à faire connoître les talens qu'il avoit pour le saint ministere; & l'évêque pour l'y attacher commença par lui conférer le soûdiaconat. Frederic pour satisfaire avec plus de facilité aux obligations de la vie cléricale qu'il regardoit comme l'état le plus approchant de la perfection dans l'Eglise, embrassa les austérités de la pénitence par le moyen desquelles il espéroit se rendre entiérement le maître de ses passions, & tenir son corps réduit en servitude sous la loi de son esprit. Ses longues veilles étoient remplies par la priere à laquelle il s'appliquoit avec beaucoup d'assiduité & de ferveur. Ses jeûnes étoient presque continuels, & se trouvant joints au retranchement qu'il se faisoit des commodités de la

Ricfrid & Frideric ne sont qu'un même nom comme Gontrade & Radegonde; Hulfric, Riculfe, Ratbert, Bertrad.

vie les plus indiſpenſables, ils contribuoient merveilleuſement à ſatisfaire la charité qu'il avoit pour les pauvres auxquels il diſtribuoit tout ſon bien. Son évêque l'éleva au diaconat; mais le peuple qui le regardoit comme un modele de toute vertu & comme le principal ornement du clergé, ne fut point content qu'il ne le vît ordonné prêtre. C'eſt à quoi l'évêque ſe porta d'autant plus volontiers, qu'il jugeoit deſlors que la divine providence deſtinoit Frederic à l'épiſcopat & qu'elle le lui préparoit pour ſucceſſeur. Ce fut dans cette vûë qu'il lui fit prendre part dès ſon vivant à l'adminiſtration de ſon diocêſe, ſe déchargeant ſur lui d'une partie des fonctions que la vieilleſſe & les infirmités lui rendoient difficiles.

II. Ricfrid étant mort vers l'an 820, le peuple d'Utrecht ne délibéra point à demander Frederic pour paſteur; & le clergé jetta auſſi les yeux ſur lui comme ſur celui qui ſans contredit étoit le plus digne de l'épiſcopat. Un conſentement ſi général n'empêcha point Frederic de s'oppoſer à ſon élection. Il eſpéroit que n'ayant plus de ſupérieur à qui il fût obligé d'obéir, ſa réſiſtance lui réüſſiroit mieux qu'elle n'avoit fait lorſqu'il falloit ſe laiſſer ordonner prêtre. On ne put en effet le fléchir par prieres ni le perſuader par raiſonnemens; & il fallut employer l'autorité de l'empereur Loüis le Débonnaire pour le réduire. On dit même que ce prince informé de ſon mérite avoit déja prévenu à ſon ſujet ceux qui devoient faire l'élection, & que l'ayant fait venir avec les principaux de la ville d'Utrecht à ſa Cour, qui étoit alors à Aix-la-Chapelle ou à Numeghes, il acheva de vaincre ſa modeſtie & le fit ſacrer en ſa préſence par les évêques qui étoient préſens. Il voulut le retenir quelque tems auprès de lui pour s'édifier de ſes diſcours & des exemples de ſa vertu. Lorſqu'il le laiſſa aller prendre poſſeſſion de ſon égliſe, il lui recommanda de travailler à la deſtruction des reſtes du paganiſme qui ſe trouvoient encore dans ſon diocêſe, & ſur tout de purger l'iſle de Walacrie de quantité de dereglemens honteux que les prédicateurs de l'évangile n'avoient pû venir à bout d'exterminer. Frederic s'en fit une obligation particuliere; de ſorte qu'après avoir donné ſes premiers ſoins à ce qui paroiſſoit avoir le plus de beſoin de réformation dans ſon clergé & ſon peuple, pour la pureté des mœurs & pour le maintien d'une bonne diſcipline, il entreprit la viſite de ſon diocêſe juſqu'aux extrémités qui étoient d'une longue étendue. Il envoya d'excellens miniſtres vers les côtés du Nord pour achever d'en déraciner l'idolatrie. Cependant il s'en alla dans la Walacrie ou Walkeren l'une des plus grandes iſles du païs de Zelande. On y avoit annoncé la foi de Jeſus-Chriſt du tems des rois Pepin & de Charlemagne, mais avec ſi peu de ſuccès, qu'outre une ſuperſtition groſſiere qui y régnoit ſur une teinture fort legere du chriſtianiſme, l'évêque Frederic y trouva par tout des déſordres effroyables dont on n'avoit guéres vû d'exemples parmi les payens, que les loix humaines avoient tant ſoit peu civiliſés. Il vint à bout d'y corriger beaucoup de vices par ſa prudence, ſa douceur, ſon zele & ſa patience. Mais lorſqu'il voulut attaquer les mariages inceſtueux qui étoient tout communs dans cette iſle, il ſe vit arrêté par la réſiſtance des puiſſans qui s'y trouvoient engagés, & qui le menacerent des dernieres extrémités, s'il entreprenoit quelque choſe contre la liberté de ces mariages. Le Saint après avoir employé d'abord tous les

Vers l'an 820. ou 821.

moyens de modération preſcrits par l'évangile, crut devoir ſe ſervir de l'autorité que l'Empereur lui avoit donnée. Il indiqua une aſſemblée des plus notables de l'iſle pour prendre conjointement avec eux les meſures les plus convenables & les plus propres à réduire ces rebelles qui ne faiſoient pas moins injure aux loix de l'état qu'à celles de l'Egliſe. Les inceſtueux voyant que le réſultat de l'aſſemblée ne leur étoit point favorable, commencerent à craindre pour leur fortune & leur vie même, ſi leur évêque les abandonnoit à la diſcrétion des officiers & des ſoldats. Ils prirent donc le parti de recourir à la clémence de Frederic, qui les ayant inſtruits avec ſa douceur ordinaire & une bonté toute paternelle, les ſépara de leur gré des femmes qui faiſoient le ſujet du ſcandale, & leur impoſa une pénitence à laquelle ils ſe ſoumirent.

III. Le ſaint évêque eut moins de peine à réformer le reſte dans l'iſle de Walacrie; il n'en voulut pas ſortir, qu'il n'y vît l'obſervance des ſaints canons bien établie. Il y laiſſa en ſe retirant des prêtres éclairés & pleins de charité pour la gouverner en ſon abſence ſur le modele qu'il leur en donna, & il alla viſiter les autres contrées de ſon diocêſe qui n'avoient guéres moins beſoin de ſa préſence & de ſon ſecours. Il reçut alors un renfort conſidérable pour continuer les travaux du miniſtere apoſtolique en la perſonnne de ſaint Odulfe curé d'Oorſchot en Brabant, qui vint ſe donner à lui pour être employé à la converſion des infideles & des hérétiques, ſans attendre d'autre ſalaire que le martyre. Saint Frederic mena cet excellent ouvrier avec lui aux extrémités de la Friſe qui étoit infectée de diverſes erreurs qui avoient rapport à l'Arianiſme & au au Sabellioniſme. Ils parcoururent enſemble toute la côte pour y rétablir la pureté de la foi avec celle des mœurs. Ils ſouffrirent dans ce travail des fatigues incroyables & coururent même divers dangers où ils penſerent perdre la vie. Mais Dieu bénit leur patience de telle ſorte qu'ils ramenerent enfin tous ces eſprits égarés dans les voyes de la vérité & de la juſtice. Saint Frederic compoſa un ſymbole de foi pour empêcher à l'avenir un ſemblable malheur, & il fit beaucoup de reglemens ſalutaires, tant pour les peuples que pour les prêtres qui devoient être chargés de leur conduite. Ayant laiſſé ſaint Odulfe à Staveren pour prendre ſoin d'une partie de la Friſe, il revint à Utrecht où il continua de veiller ſur ſon troupeau avec cette ſollicitude paſtorale qui ne lui avoit point donné de repos depuis qu'il en étoit chargé. Sa vigilance ne s'étendoit pas moins ſur l'iſle de Walacrie, où il ſoûtenoit avec une vigueur vraiment épiſcopale la diſcipline qu'il avoit établie contre les mariages inceſtueux. Ce fut ſans doute ce zele qui fit avancer le moment auquel il devoit recevoir la récompenſe de ſes travaux apoſtoliques, & la couronne du martyre que Dieu lui préparoit. Deux aſſaſſins envoyés de Walacrie par quelques mécontens qui ne pouvoient ſouffrir que l'on eût ainſi rompu leurs habitudes inceſtueuſes, vinrent à Utrecht armés de poignards pour le maſſacrer. C'eſt ce qu'ils firent par un ſacrilege attentat dans l'Egliſe même où ils entrerent pendant qu'il célébroit les L'an 838.
ſaints myſteres. Ils l'allerent attendre dans la chapelle de ſaint Jean-Baptiſte où il avoit fait préparer ſon tombeau, & où il avoit coutume de ſe retirer après le ſacrifice. Lorſqu'il y fut entré, ils feignirent d'avoir quelque choſe de particulier à lui communiquer touchant le ſalut de leur ame; & ayant

écarté les témoins, ils le poignarderent sans qu'on s'en apperçût. La charité du saint martyr le fit entrer en quelque sorte dans le dessein des meurtriers; car il eut le courage de ne pas crier, afin de leur donner lieu de se sauver. Il demeura dans la posture où ils l'avoient laissé, jusqu'à ce que son chapelain étant venu pour le conduire chez lui, le trouva expirant au milieu de son sang. Nous n'avons pas cru devoir nous arrêter à l'auteur de la vie de ce Saint, en ce qu'il a voulu nous persuader que ces assassins avoient été apostés par l'impératrice Judith seconde femme de Louis le Débonnaire, & mere de Charles le Chauve, à laquelle notre Saint évêque seroit devenu odieux selon lui, pour avoir osé traiter son mariage avec l'empereur d'inceste & de concubinage & la menacer de l'excommunication, elle & ce prince pour les obliger à se séparer, & à déclarer leur fils Charles illégitime. C'est ce que Baronius a eu grande raison de regarder comme une calomnie inventée par les ennemis de Judith, c'est-à dire, les partisans des fils du premier lit de l'Empereur son mari qui s'étoient révoltés contre lui, & qui ne pouvoient souffrir une belle-mere.

La mort de saint Frederic arriva, comme on le croit, le XVIII juillet de l'an 838. C'est le jour auquel le martyrologe Romain & les autres modernes marquent sa fête. Ils lui donnent tous la qualité de martyr, parce qu'il a répandu son sang pour la défense de la justice & de la loi de Dieu. Son corps ne sortit point de l'église de saint Sauveur où il avoit été assassiné, & il commanda en mourant qu'on le mît dans le tombeau qu'il s'étoit préparé contre la chapelle de S. Jean. Il a toûjours été conservé depuis dans sa cave ou sa grotte avec une vénération que l'opinion de ses miracles a entretenue jusqu'à la révolution qui arriva dans le païs à la religion catholique après l'union des provinces qui secoüerent le joug de l'Espagne. Folker évêque de Gibbelet, grand vicaire de l'évêque d'Utrecht en avoit séparé la tête l'an 1362 le XXVIII de juillet pour la renfermer dans un reliquaire d'argent doré. *Ap. Sur. p. 221.*

RENVOIS.

1* Saint CLAIR, prêtre, martyr. Voyez au IV jour de novembre.

2* Saint OURS & saint LIBESSE ou *Leubace*, abbés en Berry & en Touraine. Voyez au XXVIII de ce mois de juillet.

3* Saint ARNOUL, évêque de Metz. Voyez au XVI d'août.

4* Saint BRUNON d'*Aste*, dit *de Ségni*, mis en ce jour dans le martyrologe Romain. Voyez au XXXI d'août jour de sa mort.

XIX. JOUR DE JUILLET.

S. ARSENE, PRECEPTEUR & Gouverneur de l'empereur Arcade, puis solitaire en Egypte.

IV & V siécles.

I. SAINT ARSENE que saint Jerome met entre les principales colonnes de la vie solitaire, étoit de l'église Romaine sous le pape Damase, & menoit dans Rome une vie retirée avec une sœur qu'il avoit. On doit croire que ce que l'auteur de sa vie a dit de sa rare vertu & de son grand savoir n'est point sans quelque fondement, puisqu'il fut choisi par ce Pape entre les plus vertueux & les plus savans hommes de son tems, comme le plus propre pour travailler à l'éducation *Hier. epist. 17. Apophth. PP. ap. Coteler. t. 1. p. 353. Metaphr. ap. Sur.*

cation d'Arcade fils aîné de l'empereur Theodose le Grand. Ce prince s'étoit adressé pour ce choix à Damase, & avoit employé encore la recommandation de l'empereur Gratien pour intéresser davantage ce saint Pape à lui faire trouver le trésor qu'il cherchoit dans toute l'étendue de l'empire Romain. Arcade son fils pour lequel il le demandoit n'avoit que six ans & quelques mois pour lors, c'est-à-dire, en l'année de Jesus-Christ 383; & il venoit de le déclarer Auguste qui étoit la même chose que de l'associer à l'empire, & de le faire régner avec lui pendant que cet habile précepteur travailleroit à le rendre digne de son vivant de lui succéder après sa mort. Theodose reçut Arsene des mains du Pape avec toute sorte d'honneur, il lui donna le rang des sénateurs; & si l'on en croit quelques auteurs, il voulut qu'il fût d'abord le parrain de ses deux fils Arcade & Honorius; ce qui ne pourroit avoir été vrai que du premier, puisque l'autre ne vint au monde que l'année suivante. C'est aussi ce qui nous fait douter de ce que d'autres ont prétendu, qu'il avoit encore eu soin d'instruire Honorius dans les lettres, parce qu'il paroît s'être retiré de la Cour avant que ce jeune prince fût en âge de pouvoir profiter de ses leçons. L'empereur Theodose mettant son fils Arcade entre les mains d'Arsene lui dit, que son intention étoit que désormais il fût le pere de son fils plus qu'il ne l'étoit lui-même, voulant dire qu'il lui conféroit toute l'autorité paternelle pour tout ce qui regardoit son institution. En effet, on dit qu'entrant un jour dans la chambre où il lui faisoit la leçon, & voyant le maître debout & le disciple assis il témoigna en être fâché. Il fit reproche à Arsene qu'il ne conservoit point sa dignité de précepteur.

Ruf. Aquil. ap. Rosweid. & Gir. col. 363.

Metaph. supr.

Celui-ci considérant qu'Arcade étoit Auguste, & que chacun le traitoit comme déja empereur, voulut s'excuser sur la bienséance qui ne pouvoit permettre de laisser debout un prince qui portoit les marques d'un futur maître du monde. Theodose pour lui ôter ce prétexte fit quitter à son fils ces marques de la dignité impériale dans tout le tems qu'il seroit avec son maître, afin de rendre l'un plus autorisé, & l'autre plus docile. Arsene n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit servir à perfectionner l'esprit & former le cœur, pour tâcher de faire un grand prince de son éleve, croyant travailler pour le bien de toute la terre en instruisant celui qui étoit destiné pour la gouverner. Mais si d'un côté il trouva dans Arcade peu d'ouverture d'esprit pour les sciences, il eut de l'autre la mortification de voir le peu de penchant qu'il avoit à la vertu. Delà, il est aisé de juger que les efforts qu'il lui fallut faire pour redresser cette inclination, ne furent pas secondés par toute la docilité que le précepteur demandoit dans le disciple. Ayant été obligé de le châtier pour quelque faute considérable, il eut avis que ce jeune prince irrité de ce traitement, cherchoit à s'en venger comme d'un affront irréparable, & qu'il avoit pris même des mesures pour le traiter comme Neron avoit traité Seneque.

II. Arsene crut que cette conjoncture étoit une occasion que la providence lui présentoit pour favoriser le dessein qu'il avoit déja conçu de se retirer de la Cour & du reste du monde même pour aller servir Dieu & travailler à sa sanctification particuliere dans la solitude. Il sortit donc après avoir levé heureusement tous les obstacles qui auroient pû l'arrêter; & croyant se rendre à une voix du ciel qui l'appelloit intérieurement dans le desert, il

Vers l'an 390.

prit le chemin de l'Egypte, & choisit pour sa demeure la montagne de Scété * dont la solitude étoit déja fort célebre par le séjour des deux Macaires & de plusieurs autres solitaires de grand nom. Ses premiers soins furent de se cacher, de telle sorte qu'on ne pût savoir à Constantinople, ni à Rome, ce qu'il étoit devenu ; afin de se mettre hors d'état d'être rappellé. Il se renferma pour le reste de ses jours dans une cellule étroite où il ensevelit tous les talens qui l'avoient fait connoître dans le monde. Il ne communiqua même que le moins qu'il lui fut possible avec les autres solitaires de la montagne. Oubliant qu'il étoit savant ; il humilia son esprit jusqu'à l'obliger à renoncer à toute autre science que celle du salut. Il s'assujettit au silence de telle sorte, qu'il ne parloit aux autres que dans des nécessités indispensables. Tout son tems étoit occupé, ou de la priere, ou de la méditation sur la mort & les jugemens de Dieu, & sur les vérités éternelles. Le travail des mains même auquel il s'appliquoit * avec grande assiduité, ne faisoit point diversion à sa priere ni à sa méditation ; & l'esprit de pénitence dont il étoit pénetré l'entretenoit dans des sentimens de componction, qui lui faisoient verser des larmes presque à toute heure. Il mangeoit peu & rarement ; de sorte, qu'une simple mesure de bled que l'on appelloit Thalle, lui suffisoit pour une année. Son humilité surpassoit autant celle des autres solitaires, qu'il auroit pû s'élever au-dessus d'eux par son esprit & son savoir. Ses austérités égaloient ce que l'on trouvoit de plus surprenant dans celles des autres. Il mortifioit son esprit & tous ses sens, par des choses entiérement opposées à ce qui les avoit flattés lors qu'il étoit à la Cour ; & pour ne point apporter d'interruption, ni de relâche à sa pénitence, il veilloit le plus souvent les nuits entiéres ; & ne prenoit qu'une heure ou deux de repos vers le matin.

* Ou Scetis.

* Il faisoit des nattes de palmier.

Il réüssit long-tems à demeurer inconnû dans sa retraite aux personnes de sa connoissance ; mais sa vertu extraordinaire n'ayant pû le tenir caché, lui fit une réputation qui le découvrit enfin, & porta son nom jusques dans les païs les plus éloignés. On dit que l'empereur Arcade après la mort de Theodose, ayant sçu où il étoit, lui envoya un Officier avec une lettre pleine de soûmission, pour réparer les fautes que son ingratitude lui avoit fait commettre à son égard ; qu'il lui fit offre de grandes libéralités ; & qu'il voulut lui mettre entre les mains la disposition des tributs de l'Egypte, pour les distribuer à sa volonté. Mais le Saint refusa tout, sans vouloir s'arrêter au prétexte qu'on lui alléguoit, pour en faire des aumônes aux pauvres, & aux solitaires nécessiteux ; & sans se réserver autre chose, que le soin de prier pour le salut de l'Empereur & la prospérité de son empire. Un de ses proches qui étoit à Rome, ayant sçû qu'il vivoit retiré en Egypte sans aucun bien, fit en mourant un testament en sa faveur. Car alors les solitaires ni les moines, n'étoient point exclus des testamens, & pouvoient disposer encore de leurs patrimoines. Un Officier vint de Rome au desert de Scété, apporter le testament au Saint qui lui demanda combien il y avoit que son parent étoit mort. Celui-ci lui répondit qu'il n'y avoit que peu de mois. » Il y a bien plus long-» tems que je suis mort moy-même, » repartit le Saint ; comment donc » pourrai-je être son héritier ? » Il renvoya ainsi l'Officier, sans vouloir même ouvrir son paquet.

III. L'admiration que causoit une si rare vertu, excita dans beaucoup de personnes de la premiere qualité, le désir de le

venir voir de diverses Provinces. Mais il se défendit toujours autant qu'il lui fut possible de ces sortes de visites. Theophile patriarche d'Alexandrie, alla un jour pour lui rendre visite avec le premier magistrat de la ville, & quelques autres personnes de marque. Arsene n'en ayant pas été averti se trouva surpris; & il ne pût leur refuser l'entrée de sa cellule. Quand ils y furent, ils le prierent de leur dire quelque chose d'édifiant, parce qu'ils n'avoient entrepris leur voyage, que pour avoir la satisfaction de l'entendre. Après les avoir tenus quelque tems en silence, il leur dit » Si je vous propose quelque chose, » puis-je esperer que vous l'exécuterez. » Ils le lui promirent; & il ajoûta » Quand vous entendrez dire qu'Arsene est en quelque lieu, ne prenez pas » la peine d'y venir. » Ils s'en retournerent fort étonnés de le voir si ferme dans sa résolution; témoignant que le seul mot qu'il leur avoit dit, leur tenoit lieu d'un grand discours. Le patriarche Theophile, souhaita encore depuis de le revoir; mais ne voulant point lui causer de déplaisir, il envoya auparavant lui demander s'il le trouveroit bon; & s'il lui ouvriroit la porte de bon cœur. Le Saint fit réponse qu'il n'en feroit point difficulté s'il étoit seul, parce qu'il le regardoit comme son supérieur; qu'il prévoyoit néanmoins qu'en lui ouvrant sa porte, il ne pourroit ensuite la refuser à beaucoup d'autres personnes; & que ce seroit le chasser de ce lieu, pour aller chercher une véritable solitude dans quelqu'autre desert. Theophile comprit fort bien le sens de sa réponse; & il aima mieux se priver de la satisfaction qu'il cherchoit, que de troubler le repos du Saint: & d'exposer son diocêse à perdre un si grand ornement. Une dame Romaine qui l'avoit connu peut-être diacre de l'église de Rome, avant qu'il allât à la cour de Constantinople, étant à Alexandrie, lui fit savoir qu'elle avoit fait le voyage d'Italie en Egypte exprès, pour avoir l'avantage de lui parler & de se recommander à ses prieres. N'en ayant point reçû de réponse; elle se douta bien qu'il ne lui seroit pas d'un accès facile; c'est ce qui la fit adresser au patriarche Theophile chez qui elle étoit retirée, pour le prier d'y employer son crédit. Il lui promit de faire ce qui dépendroit de lui, la préparant néanmoins à un refus par avance, sur ce qu'il savoit de la résolution que le Saint avoit faite, de ne jamais permettre l'entrée de son hermitage à aucune femme sous quelque prétexte que ce pût être. En effet, il le trouva inflexible sur ce point. La dame fâchée du mauvais succès de la négociation du patriarche, crut que par compassion ou autrement le Saint pourroit changer de disposition, lors qu'il la verroit. Elle prit donc le parti de l'aller trouver dans le territoire de Canope près de l'une des bouches du Nil de ce nom, où il étoit alors; & ayant observé le tems qu'il revenoit de la cellule d'un solitaire, pour rentrer dans le lieu de sa retraite, elle le joignit, se jetta à ses pieds, & fit connoître qui elle étoit. Elle le conjura de ne pas rejetter une personne délicate qui avoit essuyé la fatigue des mers, & s'étoit exposée à tant de dangers sur les chemins pour avoir la consolation de le voir, & de recevoir quelques-uns de ses avis. Le Saint dans la surprise où il étoit, lui dit, avec quelque sorte d'indignation » A quoi bon » un si long voyage? Vous ne deviez » pas quitter votre maison & le soin de » votre famille pour venir inquiéter » des solitaires dans leur desert. Si l'on » vous avoit rapporté quelque chose » d'avantageux de nous, cela ne de- » voit-il pas vous suffire? Vous n'aurez

Vit. SS. PP. ex Pelag. &c. ap. Rosvveid. & Andill.

» point de moi la satisfaction que vous » en attendiez peut-être ; car je veux » faire ensorte que vous n'ayez pas su- » jet de vous vanter d'avoir vû Arse- » ne ; & que vous ne donniez pas en- » vie aux autres femmes de courir les » mers pour contenter une semblable » curiosité. » La dame fut tellement étourdie de ces paroles, qu'elle n'osa lever les yeux pour le regarder. Lors qu'elle fut un peu revenuë de son étonnement, elle lui dit toute tremblante & couverte de confusion, qu'elle sauroit bien empêcher les autres dames de son païs qui avoient témoigné la même dévotion de faire ce qu'elle avoit fait ; mais qu'elle le supplioit au moins de se souvenir d'elle sans cesse devant Dieu. « Bien au contraire, répondit » Arsene, je prie notre Seigneur, que » votre souvenir s'efface pour jamais de » ma mémoire. » Cette réponse fut pour la dame un nouveau sujet d'affliction ; elle en eut la fiévre, & revint malade à Alexandrie. Le patriarche Theophile l'étant allé voir, elle lui découvrit la cause de son mal. Mais il la remit en lui faisant comprendre la pensée du Saint qui n'étoit pas de la priver de l'assistance de ses prieres auprès de Dieu ; mais de souhaiter que le souvenir de son objet ne lui revînt pas dans la mémoire, pour lui troubler l'imagination, & lui être un sujet de tentation.

On étoit assez persuadé que ces duretés affectées, ne venoient point d'une rudesse d'humeur, ni d'aucun défaut d'éducation dans un homme à qui les grandes études, le beau monde, & la vie de la Cour, avoient autrefois donné beaucoup de politesse. Les combats qu'il avoit à soûtenir contre l'ennemi de son salut, qui lui tendoit des piéges de toutes parts, & contre son propre tempérament qui faisoit de tems en tems irruption sur son cœur, ne justifioient que trop la précaution où il se mettoit à l'égard de la tentation. Il avoit toujours sa propre foiblesse devant les yeux ; & se regardant comme sur le bord d'un précipice, il n'avoit de confiance qu'en la miséricorde de Dieu, & dans le sécours de sa grace qu'il invoquoit sans cesse. Il se disoit souvent, comme par maniere de reproche, » Arsene, pauvre Arsene, qu'es-tu » venu faire dans ce desert ? Pour- » quoi as-tu quitté le monde ? N'est- » ce point pour te détacher des choses » sensibles ; n'est-ce point pour plaire & » t'unir à ton Dieu ? Fais donc ce qu'il » t'inspire de faire. » Après quelque inquiétude qu'il avoit euë sur son état, & qu'il avoit regardée comme une sorte de tentation ; se trouvant dans une ferveur d'oraison toute extraordinaire, il crut entendre une voix qui lui disoit, Arsene, *fui les objets terrestres, garde le silence, demeure en repos ; ce sont là les principes du salut.* Depuis ce tems, il sentit toujours augmenter l'amour qu'il avoit pour ce précieux repos qu'il étoit venu chercher dans la retraite ; & qu'il goûtoit particuliérement dans la contemplation divine, après avoir obtenu de Dieu le calme de ses passions, par ses larmes & ses prieres ; & avoir réduit son corps dans une servitude parfaite sous la loi de son esprit, par les rigueurs de la pénitence. Il avoit mis bon ordre pour empêcher que les gens du monde, & la plûpart des solitaires même, ne vinssent lui troubler ce repos par leurs visites sous de spécieux prétextes. Mais Dieu permit, pour le lui faire mieux sentir, que des Barbares le lui ôtassent, lors qu'ils vinrent ravager toutes les habitations du desert de Scété ; & massacrer, ou mettre en fuite tous les solitaires. Cette désolation arriva quelque tems après la prise de Rome par les Gots ; c'est-ce qui donna occasion à S. Arsene, de dire, que *le monde avoit per-*

L'an 410.

du Rome, & que les moines avoient perdu Scété. Il avoit été obligé de fuir comme les autres ; mais il rentra dans sa solitude incontinent après, pour y joüir de son premier repos. Il exhorta les autres solitaires à en faire de même, témoignant qu'il ne connoissoit rien de plus pernicieux à leur état que leurs transmigrations, & les mouvemens qu'ils se donnoient hors de leurs cellules, ni de plus insupportable dans le monde que des moines coureurs. On n'avoit point encore vû pousser si loin les avantages du repos dans la vie solitaire que faisoit Arsene. Un vieillard le consultant sur sa conduite, lui dit un jour ; que ne pouvant pas jeûner à cause de son grand âge, il croyoit être obligé de visiter les malades, & de s'employer à des œuvres de charité. Notre Saint lui fit connoître que ce pouvoit être un artifice du démon, qui cherchoit à lui faire perdre l'esprit de retraite & d'oraison ; il lui conseilla de boire & de manger tout ce qui lui étoit nécessaire, & de demeurer dans sa solitude. Un autre solitaire appellé Marc, lui demanda pourquoi il fuyoit tant la conversation des freres même ; puisqu'on ne s'y entretenoit que de Dieu ; & qu'on ne pouvoit que s'y édifier & s'y instruire. » Je sçai, lui répondit Arsene, que les discours, & les » exemples des religieux pourroient » me procurer de l'avantage ; comme » j'avoüe que leur charité m'en procure. Mais enfin je ne puis me partager entre Dieu & les hommes. Occupé de Dieu à toute heure, comme je » tâche de l'être, je ne pourrois sortir » de mon repos & de ma retraite, pour » aller même en entendre parler aux » autres sans m'exposer à me distraire.

V. Saint Arsene n'étoit pas moins admirable dans ses sentimens ; & la pratique de toutes les autres vertus qui font la perfection de la vie solitaire. Mais nous avons cru devoir faire remarquer plus particuliérement cet amour de la retraite & du saint repos, qui le distinguoit si fort entre les Anachoretes ; parce qu'il semble que c'étoit le caractere de son esprit, & la principale regle de toute sa conduite. Il avoit renoncé au monde à l'âge de quarante ans ; & il en passa cinquante-cinq dans les deserts de la basse Egypte, quarante à Scété en diverses fois ; dix à Strome, que d'autres appellent Troën près de Memphis, aujourd'hui le Caire ; trois à Canope près de la mer ; puis deux à Strome, où il retourna pour y finir ses jours. Pendant un si long cours de pénitence, il fut souvent affligé de maladies qu'il employoit avec ses austerités pour expier la mollesse de la vie qu'il s'accusoit d'avoir menée dans le monde. Elles servirent à faire connoître qu'il n'avoit pas moins de patience que d'humilité ; & qu'il étoit aussi docile à écouter, & faire ce qu'on lui prescrivoit en cet état, qu'il l'avoit toujours été pour corriger sur les moindres avis qu'on lui donnoit, les habitudes même du corps, & les manieres séculieres qu'il avoit apportées de la Cour & du monde dans le desert. Cette docilité le fit un jour consentir, étant fort mal, à recevoir un oreiller & un matelas, par ordre du prêtre qui avoit soin de lui durant sa maladie. Un solitaire des plus âgés du desert, l'étant venu visiter en fut scandalisé. Le Prêtre s'en étant apperçu, le prit en particulier, & le pria de lui dire ce qu'il étoit dans le monde avant qu'il se fût fait religieux. » J'étois berger, lui dit le » solitaire, & je n'avois pas de quoi vivre. Si cela est, reprit le Prêtre, vous » avez donc trouvé plus de commodité & de douceurs dans la vie religieuse, que votre premiere condition » ne vous en auroit donné. Il n'en est » pas de même du pere Arsene que vous

Coteler. Monum. eccl. Gr. p. 371. Bult. hist. Moc. p. 135.

P. e. de croiser les jambes, &c. ἀναβάδην.

» voyez. Il étoit autrefois le pere & » le maître des Empereurs ; il regorgeoit de biens ; il vivoit dans les délices ; & couchoit sur de bons lits. » Pouvez-vous donc trouver mauvais » que dans sa vieillesse, & dans une » si violente maladie, nous lui donnions un oreiller & un matelas » un peu moins durs que la pierre, pour lui procurer quelque soulagement ?

VI. L'humilité avoit porté Arsene à renoncer aussi-bien à toutes les productions d'esprit qui étoient capables de lui attirer l'estime des hommes, qu'à toutes les autres choses qui pouvoient être de quelque considération dans le monde. C'est ce qui fit que jamais il ne voulut rien écrire, non pas même pour la conduite de la vie spirituelle, où il s'étoit rendu encore plus habile qu'il ne l'avoit été dans les sciences humaines. C'est aussi dans cette vûë qu'il s'abstenoit de répondre par lettre à ceux qui lui écrivoient ; persuadé qu'il y avoit de la vanité à craindre même dans les choses de piété où l'on fait paroître de l'esprit. On peut croire aussi, que ce fut par un mouvement de son humilité, qu'il s'abstint de faire des miracles, en un lieu, & en un tems où il sembloit que rien n'étoit plus ordinaire parmi les serviteurs de Dieu. Il se pourroit faire encore que la réputation de savant, qu'il regardoit comme une véritable humiliation, y eût un peu contribué ; car on étoit persuadé que dans la distribution des dons de Dieu, la sagesse étoit le partage des grands génies & des savans ; & que les miracles étoient celui des gens simples & sans lettres. Un solitaire nommé Evagre, qui se piquoit d'habileté dans la langue & les sciences des Grecs, lui demanda un jour, pourquoi les moines d'Egypte qui étoient ignorans & simples, faisoient de si grands miracles ; & que ni lui, ni ses semblables avec toute leur érudition, & leurs belles connoissances n'en pouvoient point faire. Arsene lui répondit qu'il ne devoit pas s'en étonner ; parce que les savans occupés sans cesse de la recherche des biens étrangers ; c'est-à-dire, des sciences qui ne servent point à la sanctification de l'ame, négligeoient souvent le bien qui leur étoit propre & essentiel à leur état ; c'est-à-dire, l'union avec Dieu ; au lieu que les moines d'Egypte, qui méprisoient ces biens étrangers, ne trouvoient point d'obstacle qui les empêchât de faire valoir celui qui leur étoit propre. Cet homme pouvoit bien être Evagre du Pont, sectateur d'Origene, l'auteur du second livre des vies des Peres du desert, que le prêtre Rufin traduisit ensuite en latin. Car il vivoit en même tems que saint Arsene, & il demeuroit tantôt dans le desert de Nitrie, tantôt dans celui des Celles qui n'étoient pas l'un & l'autre fort éloignez de celui de Scété.

VII. Saint Arsene étant au desert de Strome ou de Troën près de Memphis, perdit ce qui lui restoit des forces du corps, & jugea qu'il ne pouvoit plus vivre long-tems. Il fit venir auprès de lui quelques disciples qu'il avoit, parmi lesquels nous ne connoissons qu'Alexandre, Zoïle & Daniel. Après les avoir exhortés à suivre fidellement les maximes de la perfection évangelique, il leur fit entendre qu'il vouloit demeurer caché aux hommes après sa mort, comme il avoit tâché de l'être de son vivant. Il leur défendit avec des menaces terribles de laisser rien emporter de ses reliques à quelques personnes que ce pût être ; mais il leur ordona que dès qu'il seroit expiré, ils lui attachassent une corde aux pieds ; & traînassent ainsi secrétement son corps sur la montagne pour l'y enterrer. Vers l'an 445. L'heure de son passage étant venuë, on

vit ce grand homme, que sa vertu avoit d'ailleurs élevé si fort au-dessus des autres, trembler saisi de frayeur; & répandre des larmes. Ses disciples étonnés lui dirent : » Quoi notre maître, » craignez-vous la mort? Oui je la » crains, répondit-il, & j'en ai toujours » eu l'apprehension depuis que je suis » sorti du monde.» Cette frayeur se dissipa néanmoins; & il expira tranquillement entre leurs bras. Il mourut âgé de 95 ans, selon l'opinion la plus vraisemblable; quoique d'autres lui ayent donné six vingt ans de vie; & l'on croit que cette mort arriva vers l'an 445, sous l'empereur Theodose le jeune fils d'Arcade. Son corps fut enterré par ses disciples, comme il l'avoit prescrit dans les habits même qu'il avoit portés de son vivant; & qui n'étoient autres qu'un cilice avec une peau de brebis; car il n'y avoit point de solitaire qui fût plus pauvrement vêtu que saint Arsene l'avoit été depuis qu'il avoit quitté la Cour jusqu'à la fin. Les Grecs font sa fête le VIII de mai, & les Latins le XIX de juillet, jour auquel son nom est marqué dans les martyrologes d'Adon & d'Usuard, où l'on a remarqué le don particulier qu'il avoit des larmes. C'est ce qui a aussi été observé dans le Romain moderne où l'on a ajoûté sa qualité de diacre de l'église de Rome, & retranché la circonstance du mouchoir qu'il portoit toujours soit à la main, soit dans le sein pour s'essuier à toute heure. Il est honoré, comme un saint abbé en quelques Eglises où sa fête est établie d'office simple. Nous ne voyons pas néanmoins qu'il ait jamais gouverné ni monastere, ni aucune communauté; & il semble qu'on ne lui ait donné cette qualité que pour trois disciples qui sont nommés dans sa vie.

Pelag. vit. SS. PP.

Brev. Bellov.

AUTRES SAINTS DU XIX. JOUR DE JUILLET.

I. S. EPAPHRAS, COMP. *de S. Paul, Apôtre des Colossiens.*

I siécle.

I.

EPAPHRAS étoit de Colosses, ville de la grande Phrygie, assez voisine de Laodicée capitale de la Province. Il avoit été converti à la foi de Jesus-Christ par quelqu'un des fidelles, qui peut-être étoit du nombre de ceux que la premiere persécution de Jerusalem avoit dispersés à la mort de saint Etienne. Epaphras pouvoit être pour lors en voyage, soit en Syrie, soit en Cilicie, ou dans l'isle de Chypre. Quoi qu'il en soit, il semble avoir été le premier qui ait porté la lumiere de l'Evangile dans son païs; & fait part de la grace qu'il avoit reçûë à ses citoyens; du nombre desquels étoit Philémon, l'ami particulier de saint Paul. Cet Apôtre n'avoit point prêché dans ces quartiers; quoi qu'il n'en eût pas été fort loin, lors qu'il travailloit dans la Galatie, dans l'Asie proconsulaire, & dans divers endroits de la Phrygie. Mais il apprit de saint Epaphras, qui avoit instruit particuliérement les habitans de Colosses, les progrès que l'évangile y avoit faits, & les circonstances de la conversion de plusieurs particuliers. Ce fut à Rome, qu'ils se virent, lors que saint Paul amené de Judée en vertu de l'appel qu'il avoit interjetté à Cesar, y fut retenu pendant deux ans, sous la garde d'un soldat. Saint Epaphras étoit déja prisonnier dans la même ville, pour la cause de Jesus-Christ, sans que nous sachions s'il y avoit été conduit de Colosses, ou s'il s'étoit trouvé à Rome, où il auroit été arrêté en annonçant la foi de l'Evangile. Ce fut sur ses instructions &

Coloss. c. 1. v. 7. &c. c. 4. v. 12.

C. 2. v. 1.

L'an 61.

ses avis, que saint Paul écrivit depuis cette belle épitre aux Colossiens, que nous avons parmi les autres; & qui fait voir qu'il étoit aussi-bien informé de ce qui les regardoit, que s'il eût vécu parmi eux; & travaillé lui-même à leur conversion. Dans le tems qu'ils étoient ensemble, saint Paul écrivit à saint Philémon la lettre que nous avons aussi sous son nom & celui de Timothée; & il le salua de la part de saint Epaphras, qu'il appelloit le compagnon de sa prison pour l'amour de Jesus-Christ. Il y salua aussi Archippe qu'il traitoit pareillement de compagnon associé dans le saint ministere. Ce qui a fait juger aux uns que ce pouvoit être l'évêque de Colosses; & aux autres que c'étoit un diacre ou un prêtre de cette Eglise dont ils ont prétendu que saint Epaphras étoit le véritable évêque. Ce qui paroît avoir son fondement sur ce que saint Paul l'appelloit le ministre fidelle de Jesus-Christ pour les Colossiens.

Philem. v. 23.

Hieron. in ep. ad Philemon. p. 260. Ambrosiast. in Coloss.

Coloss. c. 1. v. 7.

II. — *L'an 62.*

Nous ne savons si saint Epaphras étoit encore prisonnier, lors que saint Paul écrivit à ceux de Colosses la seconde année de sa prison. Car il ne l'y nomme plus le compagnon de sa prison, comme il avoit fait l'année précédente dans sa lettre à Philémon; & il donne cette qualité à saint Aristarque de Thessalonique qui étoit venu avec lui à Rome. Cet Apôtre y fait son éloge, non-seulement en le qualifiant vrai serviteur de Jesus-Christ; » mais en assurant encore les Colossiens » qu'Epaphras combattoit sans cesse pour » eux par ses prieres; afin qu'ils de» meurassent fermes dans la perfection » qu'ils avoient embrassée; & qu'ils » accomplissent pleinement tout ce » que Dieu demandoit d'eux. Il ajoûte qu'Epaphras ne s'intéressoit pas seulement pour le salut de ceux de Colosses; mais qu'il faisoit encore paroître beaucoup de zele pour celui des peuples de Laodicée & d'Hieraple, n'ayant pas moins travaillé pour les uns que pour les autres. Ce qui nous fait juger que notre Saint avoit été annoncer la foi dans ces deux villes de Phrygie, comme il avoit fait dans celle de Colosses. Nous ne trouvons plus rien de saint Epaphras depuis ce glorieux témoignage, que saint Paul a rendu à son mérite. Adon qui marque sa fête au XIX de juillet dans son martyrologe, & dans son traité des fêtes des Apôtres, dit dans ce dernier ouvrage qu'il avoit été ordonné évêque de Colosses par saint Paul, & qu'il y souffrit depuis le martyre pour la conservation du troupeau qui lui avoit été confié. C'est ce qui a été suivi par Usuard dans son martyrologe, & par les auteurs du Romain moderne. Adon ajoûte, qu'il fut enterré dans la même ville. Le cardinal Baronius, ne fait point difficulté d'assûrer que son corps est maintenant à Rome dans l'église de sainte Marie-majeure; ce qu'il avance sur la foi des titres qu'on en garde dans cette Eglise, qu'il dit être anciens & certains. Nous ne voyons pas que les Grecs ayent destiné un jour particulier dans leurs Eglises pour honorer la mémoire de saint Epaphras d'un culte public.

Col. c. 4. v. 10. 12.

v. 12. & 13.

Till. vie de S. P. a. 1. p. 309. 310.

Ado festiv. Ap. p. 38.

II. Ste JUSTE & Ste RUFINE, Marchandes, Martyres en Espagne.

IV siécle.

JUSTE & RUFINE, étoient deux femmes chrétiennes de la ville de Seville en Espagne, qui vivoient dans la crainte de Dieu, & dans la pratique de ses commandemens au commencement du quatriéme siécle de l'Eglise, lors qu'on y publia l'Edit de la persécution de Diocletien & de Maximien contre les Chrétiens. Elles faisoient marchandise de vaisselle de terre dont elles

Act per Mald. contract. ap. Sur. p. 233.

elles subsistoient & faisoient subsister beaucoup de pauvres qu'elles nourrissoient du profit de leur trafic. Cet innocent négoce qu'elles n'entrecoupoient que des momens qu'elles donnoient à la priere & aux œuvres de charité, fut interrompu avec le cours de leur vie, par une querelle de religion qu'elles eurent avec d'autres femmes, qui portoient par les ruës une idole de Venus. Celles-ci étant entrées dans la boutique de Juste & de Rufine, demanderent un vase pour servir aux sacrifices de leur divinité. Nos deux marchandes dirent qu'elles n'avoient point de vaisselle à cet usage; & qu'elles leur apprenoient que les Chrétiens honoroient Dieu, & non pas des pierres. Les femmes idolâtres entrerent en fureur à ces paroles; & mettant bas leur idole, elles briserent toute la vaisselle de la boutique. Juste & Rufine pouvoient se contenter de desaprouver l'emportement & la méchanceté de ces femmes, & souffrir patiemment le tort qu'on leur faisoit; suivant les leçons qu'elles devoient avoir apprises à l'école de Jesus-Christ. Mais elles aimerent mieux suivre leur zele; & s'étant jettées sur l'idole qui étoit de pierre, elles lui casserent la tête, les bras & les jambes, & la traînerent honteusement dans le ruisseau de la ruë. La populace payenne se mit en rumeur & s'attroupa en confusion devant la porte de Juste & de Rufine. On les saisit, & on les traîna devant le gouverneur Diogenien, pour lui demander justice de cette action, comme d'un sacrilege attentat commis contre l'honneur des dieux. Diogenien reconnut qu'elles étoient chrétiennes; & le leur ayant fait avoüer, il ne se souciaplus de les convaincre d'autre chose. Il ordonna qu'on les attachât au chevalet, & qu'on leur déchirât les côtes avec des ongles de fer, pour les obliger à renoncer leur foi. Voyant l'inutilité de ces premieres épreuves, il les fit jetter dans une noire prison, & leur fit subir de nouvelles tortures, qui ne réüssirent pas mieux que les précédentes. Le gouverneur les croyant abbatuës, les fit paroître de nouveau devant son tribunal, auprès duquel étoit un autel, sur lequel il leur commanda de jetter de l'encens aux dieux. Elles répondirent qu'elles ne pouvoient rendre cet honneur qu'à Jesus-Christ; & témoignerent tant de fermeté, que le Gouverneur les trouvant invincibles, après leur avoir fait souffrir de nouveaux tourmens, les fit remettre dans la prison. Juste y mourut; & Diogenien l'ayant appris, fit aussi-tôt étrangler Rufine & brûler son corps. Sabin évêque de Seville, fit récuëillir ses os; & ayant retiré le corps de Juste qu'on avoit jetté dans un puits, il leur donna une sépulture aussi honorable que les tems périlleux le pouvoient permettre. Leur fête est marquée au XIX de juillet, avec les principales circonstances de leur martyre dans Adon & Usuard, suivis du martyrologe Romain. L'Eglise leur rend les honneurs du martyre; & en quelques endroits, on les honore aussi comme vierges. On ne voit pas néanmoins sur quel fondement; puisque leurs actes abregés par Maldonat, les appellent meres de famille. Usuard & Adon, ne les qualifient nullement vierges; & l'on auroit peut-être mieux fait de les suivre encore pour ce point, comme pour tout le reste, dans le martyrologe Romain.

Ou Gabin.

Labb. journ. item offic. Hisp.

III. S. RHETICE EVESQUE d'Autun, & par accompagnement * S. MATERNE de Cologne, & MARIN d'Arles qui n'a pas de culte public.

* Voyez ce que nous disons de saint Materne au XIV de sept. IV siecle.

I. RHETICE, évêque d'Autun, dont l'église de France fait aujourd'hui la fête, est loué par saint Augustin comme un homme de Dieu & un prélat qui étoit de très-grande autorité dans la maison du Seigneur; & par saint Jerôme, comme l'un des Peres les plus savans & les plus éloquens de son tems pour des commentaires qu'il composa sur le Cantique des Cantiques, & pour un grand traité qu'il avoit écrit contre les Novatiens. On prétend qu'il fut le principal catéchiste du grand Constantin, & que ce fut dans les conférences de piété que ce prince prit les semences de ce grand zele qu'il fit paroître depuis pour la gloire & les progrés de la religion chrétienne. Ce qui n'a peut-être point d'autre fondement, que l'opinion de ceux qui ont cru que ç'avoit été près d'Autun dans les Gaules que Dieu avoit fait paroître à Constantin la croix lumineuse qui devoit le rendre victorieux de ses ennemis & qui donna lieu à sa conversion. Après la défaite & la mort de Maxence, Constantin écrivit par tout pour procurer la liberté à l'Eglise, qui depuis près de dix ans souffroit une cruelle persécution. Il publia des édits pour restituer aux chrétiens les biens confisqués, rappeller les bannis, délivrer les prisonniers, & faire rebâtir les églises ruinées. Ayant appris qu'il y avoit du désordre en Afrique touchant la religion, il y envoya un ordre au proconsul Anulin & à Patrice vicaire du préfet du prétoire, de s'informer de ceux qui troubloient la paix de l'Eglise catholique & d'y remédier. C'étoient des séditieux & des brouillons qui ayant à leur tête un nommé Majorin qu'ils avoient fait évêque de Carthage pour leur parti, formoient un schisme contre l'évêque légitime Cecilien, & s'appellerent Donatistes, du nom de Donat successeur de ce Majorin. Ces schismatiques présenterent un mémoire au Proconsul contre Cecilien. C'étoit une requête par laquelle ils prioient l'empereur Constantin, dont le pere, disoient-ils, avoit été le seul entre les Empereurs qui n'avoit point exercé la persécution, que puisque la Gaule avoit été exemte du crime * dont il s'agissoit entre leur parti & celui de Cecilien, il lui plût de leur nommer des juges de Gaule pour les différens qu'ils avoient en Afrique. L'Empereur jetta les yeux sur Rhetice d'Autun, MATERNE de Cologne & MARIN d'Arles pour examiner cette affaire. Mais le proconsul Anulin lui ayant mandé que la division entre les Catholiques & les Schismatiques augmentoit considérablement, & que pour la terminer il falloit garder l'ordre judiciaire, qui vouloit que l'accusé fût présent au jugement pour répondre aux objections de ses accusateurs; ce prince écrivit au pape Melchiade & aux évêques des Gaules & d'Italie, pour s'assembler à Rome au second jour d'octobre de cette année qui étoit de Jesus-Christ 313. Il ordonna en même-tems au proconsul d'Afrique d'envoyer Cecilien de Carthage & ses adversaires, chacun avec dix clercs de son parti, pour se trouver à Rome au même jour, & y être jugés par un conseil d'évêques. Le concile s'assembla dans le palais de l'imperatrice Fauste que l'on appelloit la maison de Lateran. Le pape Melchiade y présidoit, Rhetice

Notes marginales : August. in Julian. l. 2. c. 2. 3. 7. Hier. vir. ill. c. 82. item ep. 133. ad Marcellan. 13. ad Paulin. 6. ad Florent. — Baron. &c. Spond. God. Saum. — L'an 312. — Eus. vit. Const. l. 1. c. 41. 42. — L'an 313. — Euseb. hist. l. 10. c. 6. — August. ep. 88. — Opt. Mil. l. 1. — * D'avoir livré les livres saints, &c. — Collat. Carth. 3. c. 318. ap. August. & Brevic. d. 3. c. 12. Miscell. Baluz. t. 2. Eus. l. 10. c. 5.

Opt. supr. Aug. epist. 172. d'Autun y fut assis le premier d'après lui, & ensuite Materne de Cologne & Marin d'Arles, qui étoient ceux que l'Empereur avoit nommés d'abord pour juges de cette affaire, & qu'il appelloit les collegues de Melchiade. Après suivoient quinze évêques d'Italie, dont les principaux étoient ceux de Milan, de Rimini, de Florence, de Pise, de Capoue, de Benevent, de Terracine, de Preneste & d'Ostie. On a depuis fait réflexion sur l'ordre de cette séance, tant à cause que Rhetice & les deux autres évêques Gaulois y ont tenu le premier rang, que parce qu'entre les Italiens les évêques d'Ostie & de Preneste ou Palestrine, quoique suffragans du Pape, n'y eurent point de rang particulier. Le concile dura trois jours. Cecilien y fut déclaré innocent & son ordination approuvée. Donat des Cases-noires chef du parti contraire, y fut condamné pour ses crimes ; on épargna les autres schismatiques pour le bien de la paix ; on laissa même sur les sieges épiscopaux ceux qui avoient été ordonnés par Majorin hors de l'Eglise & par une évidente nullité, pourvû qu'ils renonçassent au schisme. Le pape Melchiade mourut trois mois après, & eut Silvestre pour successeur. Cependant les Donatistes refuserent d'acquiescer au jugement du concile de Rome, alléguant qu'il n'avoit pas été assez nombreux. Ils en firent tant de plaintes à l'empereur Constantin, que ce prince fatigué de leurs importunités, ordonna un concile plus grand pour leur ôter tout prétexte de tumulte, & le convoqua dans les Gaules comme ils le souhaitoient. Il se tint le premier jour d'août de l'an 314 dans la ville d'Arles, où Rhetice d'Autun se trouva encore avec ses collegues Materne de Cologne & Marin d'Arles, les légats du pape Silvestre & plus de trente autres évêques, dont le plus grand nombre étoit des Gaules. On juge que ce fut Marin d'Arles qui y présida, parce que son nom paroît à la tête des évêques du concile, dans la lettre synodale par laquelle ils envoyerent leurs canons où leurs décisions au pape Silvestre.

Eus. supr.

L'an 314.

L'histoire publique de l'Eglise ne nous apprend rien autre chose de Rhetice, dont le nom ne se trouve ni dans les anciens martyrologes, ni dans le Romain moderne, ni dans aucun autre que celui de France, où sa fête est marquée au XIX de juillet, quoique d'autres ne la mettent qu'au XXV du même mois. Sauss. M. G. p. 1150. Labb. journ. p. 64.

Mais nous ne devons pas omettre ce que dit saint Gregoire de Tours touchant quelques circonstances de sa vie privée à l'occasion de sa mort & de sa sépulture. Selon cet auteur notre Saint qu'il appelle *Ritice* étoit d'une naissance fort illustre dans les Gaules. Il se rendit recommandable par les qualités excellentes de son esprit, & il devint l'un des plus savans hommes de son siecle. Après avoir passé sa premiere jeunesse sans reproche dans les pratiques de la vertu & de la piété chrétienne, il épousa une femme qui étoit digne de lui. Car elle n'étoit ni moins noble, ni moins riche, ni moins vertueuse que lui. Comme ils ne s'étoient recherchés, ni par passion, ni par interêt, qui sont les deux grands motifs des mariages des gens du monde, leur société parut toute sainte, & établie principalement sur l'union des cœurs & des esprits. C'est ce qui les faisoit concourir ensemble avec une intelligence parfaite dans tous les exercices de la piété & dans les œuvres de la charité, par lesquelles ils travailloient à leur sanctification mutuelle. Il y avoit plusieurs années qu'ils vivoient de la sorte, lorsque la femme sans paroître attaquée de la maladie, Greg. Tur. Glor. Conf. c. 75.

pancha la tête sur son lit, & dit à son mari, que se voyant sur le point d'une séparation, corporelle elle le conjuroit d'ordonner qu'après qu'il seroit mort aussi, leurs corps fussent mis dans un même tombeau, afin que ceux qui avoient » été si étroitement unis dans la pro- » fession réciproque d'une parfaite » chasteté & qui s'étoient conservé » très-purs dans un amour conjugal, » pussent garder encore les marques » de leur société & de leur vertu par » la réünion de leurs corps au sépul- » cre. Ces paroles furent suivies de quelques larmes qui marquoient son affection plûtôt qu'aucune douleur ; & aussi-tôt elle rendit son ame à Dieu, qui la reçut dans le repos de la félicité éternelle. Peu de tems après, Rhetice fut fait évêque d'Autun par les desirs & les instances du peuple. Il se gouverna dans l'épiscopat de telle maniere, que l'innocence & la pureté de ses mœurs y parut égaler les dons surnaturels que la grace avoit répandus en lui, pour le faire acquitter dignement d'un si saint ministere. S'étant élevé ainsi par les dégrés de toutes les vertus jusqu'à la perfection d'un vrai chrétien & d'un grand évêque, il fut appellé à la récompense éternelle de ses travaux. Quelques anciens du païs se souvinrent lorsqu'il fallut le porter en terre, de la promesse qu'il avoit faite à sa femme avant son épiscopat ; & on le mit dans le même tombeau. Saint Gregoire de Tours accompagne ces circonstances de deux miracles faits, pour marquer combien Dieu approuvoit ces dispositions. Mais comme il paroît ne les avoir appris que par une tradition vulgaire & incertaine, nous ne nous croyons pas obligés d'avoir aujourd'hui la même facilité qu'il a eue de les recevoir. Nous remarquerons seulement que la qualité de *Vierge* qu'il donne à la femme de Rhetice après sa mort, peut nous faire entendre d'une continence parfaite, cette chasteté dans laquelle ils vécurent durant tout le cours de leur société conjugale.

IV. SAINTE MACRINE *Vierge, Sœur de Saint Basile le Grand, de saint Gregoire de Nysse, & de saint Pierre de Sebaste.*

IV. siécle

I.

MACRINE fille de saint Basile & de sainte Emmelie dont nous avons rapporté l'histoire au xxxde mai, fut l'aînée de dix enfans qui parvinrent tous à une grande vertu, & dont les plus célebres furent trois évêques, saint Basile de Cesarée en Cappadoce surnommé le Grand, saint Gregoire de Nysse, & saint Pierre de Sebaste. Sa mere lui avoit donné le nom de Thecle d'abord sur une vision qu'elle avoit eue en songe la nuit de ses couches, & où on lui avoit prédit qu'elle auroit une seconde Thecle imitatrice de l'illustre vierge de ce nom qui avoit été disciple de S. Paul. Mais on jugea à propos de lui donner dans la famille celui de Macrine sa grand-mere paternelle, femme d'une rare sainteté, que l'on regardoit comme la source des bénédictions que Dieu accordoit à la maison ; & qui ayant été instruite par les disciples de saint Gregoire Thaumaturge, puis éprouvée dans les persécutions de Maximien * Armentaire & de Maximin Daia, étoit tout à la fois un grand modele de vertu, & un témoin fort sûr de la saine doctrine de l'Eglise catholique. La jeune Macrine fut élevée avec un soin tout particulier par sa mere Emmelie. Car encore qu'elle lui eût donné une nourrice, qui selon l'usage commun des anciens, devoit être chargée de son éducation, comme de sa

Greg. Nyss. vit. S. Macr. t. 2. inter opera t. 2. p. 179.

Herm. vie de S. Basil.

Fleur. hist. eccl, &c.

Bult. hist. mon. orient.

* Galere.

Basil. ep. 79.

nourriture, elle la retenoit le plus souvent auprès d'elle, & veilloit avec grande précaution ſur tout ce qui la regardoit. Voyant les belles inclinations de ſa fille pour la vertu, & l'heureux naturel qu'elle avoit, tant pour l'ouverture d'eſprit que pour la docilité, elle ne ſouffrit pas que l'on ſuivît à ſon égard la méthode ordinaire qui étoit de commencer l'inſtruction des enfans par la lecture des poëtes, c'eſt-à-dire, par des comédies deshonnêtes, des tragédies paſſionnées, & des romans pleins d'avantures propres à n'inſpirer que le vice. Mais elle lui faiſoit apprendre les parties de l'Ecriture ſainte les plus proportionnées à ſon âge, principalement les livres de Salomon qui renferment toute la ſageſſe, & les pſeaumes dont le chant lui devint ſi familier, qu'il accompagnoit toutes ſes actions. En ſe levant du lit, en s'appliquant à ſon travail, en le quittant, en ſe repoſant; entrant & ſortant de table, ſe couchant, ſe relevant pour prier, ſe remettant au lit, elle chantoit toujours des pſeaumes. Elle n'étoit guéres moins adroite dans le travail des mains, que dans les exercices de l'eſprit; elle excelloit dans les ouvrages de laine qui faiſoient l'occupation ordinaire des femmes.

Greg. Nyſſ. ſupr.

II. Dès l'âge de douze ans, ſa beauté extraordinaire que les peintres même les plus habiles ne pouvoient repréſenter, lui donna tant d'éclat, qu'elle fut recherchée par un grand nombre de jeunes gens, dont la naiſſance & les grands biens répondoient aſſez à la nobleſſe de ſa race & aux richeſſes de ſa famille qui étoit des plus illuſtres de la Cappadoce & du Pont. Baſile ſon pere en choiſit un dont il connoiſſoit particuliérement la parenté & les bonnes mœurs, & il lui promit ſa fille, lorſqu'elle ſeroit en âge de l'épouſer. Cependant le jeune homme ſenſible à l'honneur d'une telle alliance, tâchoit de s'en rendre digne par des actions capables de lui acquérir dans le barreau une grande réputation d'éloquence, de ſavoir, d'intégrité; car il ſavoit que tous ces avantages ſe trouvoient dans la famille de Baſile avec ceux de la fortune. Mais Dieu retira du monde ce jeune homme avant l'accompliſſement des nôces; & Macrine prit prétexte de cette mort pour demeurer vierge, diſant fort agréablement, que la réſolution & le jugement de ſon pere lui avoit tenu lieu d'un vrai mariage, qu'elle regardoit toûjours le défunt comme ſon époux, & leur ſéparation comme un voyage qu'il étoit allé faire, par l'eſpérance de ſe rejoindre dans la réſurrection. C'eſt ce qu'elle répondoit encore dans la ſuite à ceux qui lui faiſoient des propoſitions de mariage, aſſûrant qu'elle étoit mariée, qu'elle ne pouvoit retirer la foi qu'elle avoit donnée, ou du moins que ſon pere avoit donnée pour elle à ſon époux, ſurtout depuis qu'il étoit mort, & qu'on n'étoit plus en état de lui demander ſon conſentement pour d'autres conventions. Son pere ne jugea pas à propos de la contredire ſur cela, & il crut devoir lui laiſſer la liberté où elle ſouhaitoit ſe maintenir pour ſe conſacrer plus facilement au ſervice de Dieu. Macrine demeura donc attachée à ſa mere ſainte Emmelie, s'appliquant à lui rendre toutes ſortes de ſervices juſqu'à s'aſſujettir à lui faire ſon pain, & à vouloir la nourrir du travail de ſes mains. Elle lui fut d'un grand ſecours après la mort de ſon pere pour le gouvernement de la maiſon, ayant à ſoutenir le poids d'une nombreuſe famille, & à prendre par ſes mains l'adminiſtration de ſes grands biens qui ſe trouvoient répandus dans trois * pro-

* Cappadoce.

Pont, Armenie.

vinces. Elle s'attachoit en même tems à ne rien faire que sous ses yeux, afin de se rendre plus irrépréhensible, & d'être en état de subir ses remontrances & sa censure, si elle venoit à manquer en quelque chose. Elle lui rendoit bien aussi le change de ses avis salutaires & de ses bons exemples. Car quelque sainte que fût la mere, on peut assûrer sur la parole de saint Gregoire de Nysse, que la fille ne contribua point peu à l'élever à un état de vie encore plus pur & plus parfait; & Emmelie connoissant les lumieres de Macrine, ne faisoit point difficulté d'y soumettre les siennes, & de la suivre en bien des rencontres comme sa guide.

III. Cette sainte veuve pourvut honnêtement toutes ses autres filles selon qu'elles le souhaiterent & que leur condition le demandoit; son fils Basile, l'aîné de ses garçons, ayant achevé ses études à Athenes, où lui & son ami Gregoire de Nazianze s'étoient trouvés avec le prince Julien surnommé l'Apostat, qui étoit alors déclaré Cesar, revint à Cesarée en Cappadoce. Il y plaida quelques causes d'abord. C'est par où l'on commençoit pour parvenir aux charges, & c'est ce qui rendoit alors l'étude de l'éloquence si célebre. Mais la philosophie avoit déja élevé Basile au-dessus de l'ambition; & il méprisoit les dignités, non par humilité, mais par une indifférence que causoit en lui la bonne opinion qu'il avoit de lui-même & de ses grandes connoissances. Sainte Macrine sa sœur lui fit bien-tôt goûter une autre philosophie; elle lui inspira un autre mépris, un mépris humble & modeste, un mépris vraiment chrétien pour toute la gloire humaine, & pour l'estime qu'il pouvoit acquérir par son esprit & par son éloquence. Non contente de l'avoir ainsi détaché de lui-même pour lui faire embrasser la vraye sagesse, elle le disposa encore à aimer la pauvreté & la retraite.

Voyant que sa mere Emmelie étoit dégagée de la plus grande partie des embarras de sa famille, & que les derniers de ses enfans qui restoient dans le monde pouvoient se passer de ses soins, elle lui persuada de se retirer dans un monastere avec elle. Pour cet effet, elles en bâtirent un sur le fonds d'une terre qui leur appartenoit dans le Pont près du fleuve Iris & de la petite ville d'Ibore. Elles le firent double; c'est-à-dire, qu'elles le composerent de deux maisons séparées, l'une pour des filles, & l'autre pour des hommes. Sainte Macrine assembla dans la premiere plusieurs femmes de ses domestiques & de ses amies, auxquelles se joignirent ensuite d'autres personnes encore de leur sexe, & elle en forma une nombreuse communauté dont elle eut la conduite. Elle y établit une très-sainte & très-exacte discipline, & la fit observer avec une autorité, que l'opinion seule qu'on avoit de sa sagesse rendoit absoluë. Elle ne s'attribuoit néanmoins rien au dessus des autres. Elles vivoient toutes dans une parfaite égalité, sans distinction de dignité ni de rang. C'étoit la même table, nulle différence dans les lits, les petits meubles, & tous les autres besoins. Toutes choses y étoient communes. L'abstinence faisoit leurs délices; elles mettoient leur gloire à demeurer inconnûes; elles faisoient consister leurs richesses dans la pauvreté & dans le détachement de tous les biens sensibles. Toute leur occupation étoit la méditation des choses divines, la priere, la psalmodie qui s'y faisoit le jour & la nuit. Leur travail leur tenoit lieu de repos; & elles s'avançoient à toute heure dans la perfection par des progrès sensibles.

IV. La vigilance de ſainte Macrine s'étendoit auſſi en quelque ſorte ſur la communauté des hommes qui compoſoit l'autre partie de ſon monaſtere, & qui fut pendant quelque tems ſous la conduite de ſon frere Baſile. Ce Saint ayant été fait évêque de Ceſarée mit en ſa place ſon frere Pierre dont l'éducation étoit l'unique ouvrage de ſainte Macrine. Pierre étoit le dixieme & le dernier des enfans de ſainte Emmelie, & n'avoit vu le jour qu'après la mort de ſon pere. Macrine deſlors s'étoit rendue comme ſa ſeconde mere, & ſeule elle lui avoit ſervi de précepteur, par le ſoin qu'elle avoit pris de l'élever dans la piété. Elle ne lui avoit point enſeigné d'autre ſcience, que celle des Saints; elle avoit néanmoins ſi bien réüſſi à lui former l'eſprit & le cœur, que ſans avoir eu d'autre maître qu'elle, il devint un des grands prélats de ſon tems par ſa ſainteté & ſa ſuffiſance. Elle ne l'avoit point abandonné en ſe retirant avec leur mere dans le monaſtere; mais l'ayant fait entrer dans la communauté des religieux que gouvernoit leur frere ſaint Baſile, elle avoit continué de lui donner des inſtructions, juſqu'à ce qu'en ayant fait un modéle de vertu dès ſa jeuneſſe, elle l'eût mis en état d'inſtruire les autres.

Après la mort de ſainte Emmelie, ſainte Macrine avoit achevé de donner aux pauvres tout ce qui lui étoit venu de la ſucceſſion paternelle, & elle ſubſiſtoit comme les autres religieuſes du travail de ſes mains; ce qui fait voir que quelque grands qu'euſſent été ſes biens, elle n'en avoit point employé pour doter ſon monaſtere. De tous ſes freres il ſemble qu'il n'y eut que ſaint Gregoire l'évêque de Nyſſe qui retint quelques terres & quelques villages de leur patrimoine commun. Les autres à l'exemple de leur ſœur Macrine, s'étoient dépoüillés de tout pour vivre dans la pauvreté, ſans en excepter même Naucrace, qui n'avoit pas embraſſé la vie religieuſe, & qui demeurant retiré dans un bois voiſin pour être à portée de ſoulager & ſervir leur mere Emmelie dans les commiſſions de dehors, avoit coûtume de nourrir de pauvres vieillards de ſa chaſſe. La mort funeſte de ce frere que nous avons rapportée ailleurs avoit porté un coup ſi terrible dans le cœur d'Emmelie, qu'elle auroit entierement ſuccombé à ſa douleur, ſi Macrine ne l'eût ſoutenue par une vertu toute mâle, quoiqu'elle eût elle-même à combattre les mouvemens que lui cauſoit la perte imprévue d'un frere, qui lui étoit étoit d'autant plus cher qu'elle avoit auſſi beaucoup contribué à ſa converſion. Rien n'avoit, ce ſemble, donné encore tant d'éclat à cette grandeur d'ame que Macrine faiſoit paroître dans toute ſa conduite. Elle continua d'aſſiſter ſa ſainte mere juſqu'à la fin avec une grande aſſiduité, juſqu'à ce que lui ayant fermé les yeux en préſence de ſon frere Pierre, elle la fit mettre dans le tombeau de ſon pere, où elle ſe préparoit auſſi ſa ſépulture.

Vie de ſainte Emmel. 30. may.

V. Elle perdit ſaint Baſile ſon frere, le premier jour de l'an 379. Onze mois environ après, elle tomba dans la maladie qui devoit la délivrer des miſeres de la vie. Son frere ſaint Gregoire de Nyſſe, revenoit alors du concile d'Antioche en Syrie, où il avoit aſſiſté; & ſans rien ſavoir de l'état de ſa ſœur, il partit dès qu'il eût revû ſon Egliſe pour venir la voir, n'ayant pas eu cette ſatisfaction depuis près de huit ans qu'il avoit été obligé de quitter le païs par la perſécution des hérétiques. Lors qu'il fut près du monaſtere de ſainte Macrine, il apprit qu'elle étoit malade; & quand il fut arrivé, les moines qui vi-

L'an 379.

voient au même lieu, sous la conduite de saint Pierre son frere, élevé quelques années après à l'évêché de Sebaste en Armenie, vinrent au-devant de lui selon la coûtume; mais les vierges l'attendirent dans l'église. Après leur avoir donné la bénédiction, il se fit conduire au-dedans de la maison, & trouva sa sœur dans une fievre très-violente. Elle n'avoit pour tout lit qu'une planche de bois posée sur la terre; & pour chevet une autre planche échancrée de telle sorte que le coû y entroit. Ce lit qui n'avoit point d'autre garniture qu'un sac, étoit tourné à l'orient; afin qu'elle y pût prier de même que ceux qui étoient en santé. L'entretien tomba sur le sujet de leur illustre frere saint Basile; ce qui renouvella la douleur de saint Gregoire. Mais sainte Macrine à qui la violence du mal n'ôtoit rien de son grand courage, le consola par un excellent discours qu'elle lui fit sur la providence, sur l'état de l'ame, & sur la vie future. Il le retint si bien, qu'il en composa depuis un traité de l'ame & de la résurrection que nous avons encore; mais qu'on prétend avoir été corrompu par les Origenistes, comme quelques autres ouvrages du même Saint. Ils acheverent ainsi la journée ensemble; & sur le soir Macrine entendant commencer le chant des pseaumes pour Vêpres, que l'on appelloit la priere des lampes, envoya son frere à l'Eglise, & pria de son côté. Ils se revirent ensuite, & continuerent le lendemain de s'entretenir des choses du ciel durant toute la journée. Le soir venu, elle se sentit prête à mourir; & cessant de parler à son frere, elle se mit en priere; mais d'une voix si basse, qu'à peine pouvoit-on l'entendre. Cependant elle joignoit les mains & faisoit le signe de la croix sur ses yeux, sur sa bouche & sur son cœur, avec une vigueur qu'on ne pouvoit assez admirer dans une personne mourante. Lors qu'on eut apporté de la lumiere, on reconnut aux mouvemens de ses levres & de ses yeux, qu'elle s'acquitoit autant qu'elle pouvoit de la priere du soir, dont elle marqua encore la fin par un signe de croix qu'elle fit sur son visage. Elle rendit aussi-tôt l'esprit par un long soupir; le saint évêque son frere lui ferma les yeux & la bouche, comme elle l'en avoit prié.

Gr. Nyss. t. 2. p. 613. Phot. cod. 233.

Gr. Nyss. vit. Macr.

VI. Toutes les religieuses que le respect avoit retenuës jusques-là, s'abandonnerent aux larmes & aux lamentations. Les religieux n'eurent guéres plus de force pour contenir leur douleur. Les pauvres d'alentour que la Sainte avoit eu soin de nourir, se ramasserent, & firent retentir toute la maison de leurs cris. Saint Gregoire pour donner ordre à ses funerailles, retint près du corps deux des principales religieuses, dont l'une étoit une veuve de qualité nommée Vestiane; l'autre une diaconisse nommée Lampadie, qui conduisoit la communauté sous sainte Macrine. Il demanda quelque habit de réserve pour l'ensévelir, mais il ne s'en trouva point; & la Sainte avoit toujours été si pauvrement vêtuë, qu'elle n'avoit qu'un méchant manteau avec le voile qui lui couvroit la tête. Saint Gregoire se vit donc réduit à lui donner un de ses manteaux; car les habits des hommes & des femmes consistoient en de grandes drapperies, qui pouvoient servir indifféremment aux uns & aux autres. Vestiane accommodant la coëffure de la défunte, lui détacha le collier qu'elle portoit au coû, pour le montrer à saint Gregoire. C'étoit un cordon d'où pendoient une croix de fer & un anneau de la même matiere que la Sainte portoit toujours sur le cœur. Le saint évêque voulut partager la dépoüille; il prit l'anneau pour lui, & donna la croix à Vestiane, qui lui dit, qu'il n'a-

voit

voit point mal choisi, parce que l'anneau étoit creux, & renfermoit du bois de la vraye croix. On passa la nuit à chanter des pseaumes, comme dans les fêtes des martyrs. Le jour étant venu, saint Gregoire voyant une multitude très-grande de peuples qui étoient accourus à la nouvelle de cette mort, en fit deux chœurs qu'il mit en ordre, rangeant les femmes avec les vierges, & les hommes avec les moines. L'évêque du lieu; c'est-à-dire, de la ville d'Ibore, nommé Araxe, s'y rendit aussi avec tout son clergé. Ce prélat & saint Gregoire, prirent par devant, le lit sur lequel étoit le corps; deux des principaux du clergé le prirent par derriere. Ils le porterent ainsi fort lentement, étant arrêtés par la foule du peuple qui marchoit devant, & qui s'empressoit tout autour. On voyoit deux rangs de diacres & d'autres ministres, marcher devant le corps le flambeau à la main; & l'on chantoit des pseaumes tout d'une voix, depuis une extrémité de la procession jusqu'à l'autre. Encore qu'il n'y eût que sept ou huit stades de chemin, c'est-à-dire, un peu plus d'un quart de lieuë, depuis le monastere jusqu'au lieu de la sépulture; le convoy dura presque le jour tout entier, à cause du retardement que la foule apportoit à la marche. C'étoit l'église des Quarante-Martyrs, à qui toute la famille de notre Sainte avoit une dévotion particuliére. Son pere Basile & sa mere Emmelie y étoient enterrés; & le village appartenoit pour lors à saint Gregoire de Nysse. Le corps de sainte Macrine y arriva sur le soir, & l'on fit les prieres accoûtumées. Lors qu'elles furent achevées, saint Gregoire faisant ouvrir le tombeau de sa famille, eut soin de couvrir d'un drap blanc les corps de son pere & de sa mere, pour ne pas manquer au respect & à la piété qu'il devoit avoir pour leur mémoire, en les exposant à la vûë des hommes, défigurés par la mort. Ce saint prélat & l'évêque Araxe, prirent ensuite le corps de sainte Macrine de dessus le lit; & le mirent, comme elle l'avoit toujours desiré, auprès de celui de sainte Emmelie sa mere, faisant une priere commune pour tous les deux. Tout étant fini, saint Gregoire se prosterna sur le tombeau & en baisa la poussiere. Pour achever ensuite ce qu'il croyoit devoir à sa sainte sœur; il écrivit sa vie dans une lettre qu'il adressa au moine Olympe, & que nous avons encore parmi ses œuvres. La mort de sainte Macrine arriva vers la fin de novembre, ou au commencement de décembre de l'an 379. Néanmoins les Grecs ont choisi le XIX de juillet, pour le jour de sa fête; ce qui a été suivi aussi dans le martyrologe Romain moderne. On prétend avoir son crâne à saint Maur des Fossés dans le diocêse de Paris; ce qui mériteroit d'être justifié & garanti par de bons titres. S. Gregoire rapporte un miracle de notre Sainte, faite en la personne de la fille d'un gentilhomme de ses parens, qui fut guerie d'une taye qui lui couvroit un œil. Il parle encore d'une multiplication de grains dans les greniers de son monastere durant une famine, où notre Sainte s'épuisoit en faveur des pauvres. Il témoigne que sans la crainte qu'il avoit des incrédules, il auroit rapporté encore beaucoup d'autres miracles, dont il avoit une connoissance fort assûrée.

Aim. Spir.

Gr. Nyss. supr.

V. SAINT SYMMAQUE, Pape,

V & VI siécles,

I.

L'an 498.

Anastas Bibl.

L'Eglise Romaine honore aujourd'hui la mémoire du pape SYMMAQUE, pour être parvenu à une grande sainteté parmi les troubles qui ont agité son pontificat. Il fut élevé le second

jour de décembre de l'an 498, sur le siége apostolique vacant depuis seize jours par la mort du pape Anastase II. Son élection fut toute canonique ; & elle fut reçûë par la plus grande & la plus saine partie du clergé & du peuple Romain. Mais le patrice Festus, homme de grand crédit dans Rome, & tout dévoué à l'empereur Anastase, entreprit de la traverser sachant qu'il ne pourroit pas disposer de Symmaque pour le faire aveuglément obéir aux volontés de ce Prince hérétique. Cet homme s'étoit engagé de faire souscrire au pape l'édit de l'Empereur, qui n'étoit autre chose que l hénotique de Zenon son prédécesseur, pour l'union des Catholiques & des Eutychiens, & le rétablissement de ces derniers. Mais le pape Anastase étant mort avant qu'il l'en eût pû solliciter ; il voulut lui donner un successeur dont il pût s'assûrer. Il fit si bien par l'intrigue de ses cabales, & par l'argent qu'il distribua, que le jour même de l'élection de Symmaque, quelques-uns du clergé Romain nommerent un autre pape appellé Laurent, qui étoit diacre dans la basilique de sainte Marie Majeure. C'est ce qui fit naître un schisme fâcheux, que l'on compte pour le cinquiéme de ceux qui ont déchiré l'église Romaine. Il causa de grands desordres dans la ville de Rome, qui se divisa en deux partis. Festus & Probin autre sénateur fort puissant, prirent la protection de l'antipape Laurent. Le patrice Fauste * qui avoit été cinq ans auparavant ambassadeur du roi Theodoric à Constantinople, auprès de l'empereur Anastase ; & qui avoit fait remarquer son zele & sa sagesse dans le service qu'il y avoit rendu au pape Gelase ou plûtôt à l'Eglise catholique, soûtint généreusement l'élection de Symmaque avec plusieurs autres personnes du sénat & les plus gens de bien dans la ville, qui s'attacherent à la communion du légitime successeur de saint Pierre. Le préjugé en sépara néanmoins le diacre Pascase, homme de probité d'ailleurs, qui se laissa prévenir en faveur de l'antipape. Comme il étoit en grande réputation, son exemple attira beaucoup de peuple dans le parti qu'il suivoit, & ne servit pas peu à fortifier le schisme. Dieu ne permit pas que cet égarement lui fît perdre le fruit de ses bonnes œuvres ; mais il voulut faire connoître qu'il ne le laissoit pas impuni ; si l'on s'en rapporte à ce que S. Gregoire le Grand a publié d'une apparition, par laquelle on voit que Pascase expia après sa mort la faute d'avoir soûtenu le parti de Laurent contre Symmaque, avant que d'être admis à la félicité des Bienheureux.

Coll. conc. t. 4. Baron. ann. 498. & seq. God. hist. liv. 3. sæc. 5. c. 73. & l. 4. fuse.

* Rufius Magnus Faustus Avienus.

Dial. l. 4. c. 40.

II.

Comme le schisme causoit beaucoup de meurtres dans Rome, & que les suites en étoient à craindre pour l'Eglise & pour la ville ; les deux partis demeurerent enfin d'accord de recourir au jugement du roi Theodoric. Ce n'étoit pas sans doute une chose fort honorable au saint siége & à l'Eglise catholique, de soumettre son pontificat à la décision d'un Got & d'un Arien. Mais dans la conjoncture du tems, il n'y avoit point de moyen plus puissant & plus prompt pour arrêter le mal auquel on vouloit remédier, & pour avoir la paix. On avoit sujet de craindre que Theodoric n'en voulût tirer avantage en faveur de sa secte ; cependant il en usa bien. Il jugea que celui des deux Papes qui avoit été ordonné le premier, ou celui à qui le plus grand nombre adhéroit, devoit demeurer en possession du siége apostolique. Symmaque ainsi reconnu pour pape légitime, tint un synode à Rome, le premier jour de mars de l'an 499, pour tâcher de réunir tous les esprits & de faire cesser les violences & les meurtres dans la ville, avec

L'an 499.

Coll. conc. t. 4. Paul. diac. hist. Theod. Lect. coll.

le schisme. Au lieu de traiter Laurent avec la sévérité que méritoit le mal qu'il avoit causé, il le fit évêque de Nocére, parce qu'il parut se démettre volontairement, & qu'il souscrivit le premier à la décision du concile. Mais il ne fut pas aussi facile de réduire les schismatiques, que l'auteur même du schisme. Ceux-là eurent recours encore au roi Theodoric, à qui ils s'étoient adressés les premiers ; & ils le prierent d'envoyer à Rome quelque prélat en qualité de commissaire pour connoître des crimes dont ils l'accusoient, alléguant que la bonne discipline demandoit que l'on fît information de la vie & des mœurs d'un Pape, avant que de le recevoir ; comme le Pape lui-même avoit coutume d'examiner la vie des évêques. C'étoit l'animosité particuliere qu'ils avoient contre Symmaque, plûtôt qu'aucun zele pour la discipline de l'Eglise, qui les faisoit agir ; & Theodoric voulant les satisfaire, nomma pour visiteur en cette affaire Pierre évêque d'Altino, à qui il donna ordre avant que de commencer sa procédure, de voir le Pape, & de lui rendre les respects qui lui étoient dûs. Les schismatiques qui avoient procuré cette commission à ce prélat, l'empêcherent de faire cette civilité à Symmaque, & de visiter même les tombeaux des Apôtres ; devoir dont on ne se dispensoit plus depuis que Rome étoit toute chrétienne, lors qu'on y arrivoit des païs étrangers. Les Catholiques indignés, de voir que l'on fît cet outrage à leur pasteur, s'opposerent au commissaire ; & firent prier le roi Theodoric, de venir lui-même à Rome, pour terminer cette affaire par sa présence. Il promit de s'y rendre, d'autant plus volontiers, qu'il méditoit déja de faire une entrée solennelle dans cette ancienne maîtresse du monde, qu'il regardoit aussi comme la capitale de son royaume, quoi qu'il n'y fît point sa résidence. Il y entra comme en triomphe ; & il ne s'y étoit rien vû de plus magnifique depuis plusieurs siecles. Il y fut reçu avec des acclamations extraordinaires ; & de sa part, il témoigna l'affection qu'il avoit pour le peuple Romain, par de grandes libéralités, par les honneurs qu'il rendit au corps du sénat, & à tous les particuliers qui le composoient. Les schismatiques ne le trouvant pas aussi échauffé en leur faveur qu'ils le souhaitoient, entreprirent de se venger eux-mêmes ; & le Prince ne fut pas plûtôt sorti de la ville, qu'ils y commirent de nouveaux excès contre les Catholiques, jusqu'à répandre le sang de ceux qu'ils voyoient fermes dans la fidélité qu'ils devoient au Pape. Pour tâcher de remédier à ces desordres, on tint un nouveau concile le XXII d'octobre de l'an 501, où Symmaque fut absous de tout ce que ses ennemis lui imposoient ; & les schismatiques condamnés. Mais ce remede n'eut point la force d'arrêter les violences de ceux-ci.

L'an 500.

Fulg. Rusp. vit. per ano.

God. siecl. 6. l. 1. c. 1. 2. &c.

L'an 501.

III.

Les Catholiques fatigués de tant de desordres, où leurs biens & leurs vies même ne se trouvoient point en sûreté, presserent le roi Theodoric, de faire assembler un plus grand nombre d'évêques, pour terminer enfin une si fâcheuse affaire. C'est ce qu'ils obtinrent facilement ; & l'on vit par son ordre & ses soins, jusqu'à cent quinze évêques se rendre à Rome de divers endroits. Quelques-uns même de ceux qui n'étoient point des païs de l'obéïssance de Theodoric, & qui se trouvoient trop éloignés, pour pouvoir assister au concile, ne laisserent pas d'y prendre part, par des lettres qu'ils écrivirent à Rome pour ce sujet. C'étoit au moins le troisiéme synode de ceux qui s'étoient tenus sous le Pape Symmaque ; & plusieurs prétendent que ce fut le quatriéme. Il fut appellé le synode de

Avit. Vienn. epist. in coll. conc. t. 4.

la Palme ; ſoit du nom du lieu où il ſe tint dans Rome ; ſoit comme quelques-uns le prétendent, parce que ce fut dans cette aſſemblée que Symmaque remporta une entiere victoire ſur ſes adverſaires. Les deux qui l'avoient précedé ont été quelque-fois confondus avec celui-ci ; mais l'un s'étoit tenu dans la baſilique de Jules ; & l'autre dans celle que l'on appelloit de Jéruſalem. Les évêques aſſemblés dans ce troiſiéme, s'abſtinrent de viſiter le pape Symmaque, pour ne point ſe

L'an 502.

rendre ſuſpects en cette cauſe. Mais ils entretinrent la communion eccléſiaſtique avec lui, le nommant toujours dans la célebration des myſteres, comme le véritable évêque de Rome. Lors qu'ils entrerent dans le ſynode, ils eurent le courage de dire à Theodoric, que ce n'étoit point par ſon autorité, mais par celle de Symmaque, qu'ils devoient s'aſſembler. Ce Prince qui étoit prudent & fort prévoyant, ſatisfit ſur l'heure même à leur difficulté, en produiſant des lettres de Symmaque, par leſquelles il leur faiſoit voir ſon conſentement. Le Pape entra dans l'aſſemblée, & remercia Theodoric de ce que conformément à ſon déſir, il avoit convoqué les évêques. Il demanda, qu'avant que d'entrer en diſcuſſion de ſon affaire, le viſiteur qu'il avoit nommé renonçât à ſa commiſſion, & qu'on lui reſtituât ce qu'on lui avoit ôté. La demande parut raiſonnable aux Peres du ſynode ; mais comme ils ne crurent pas devoir rien définir ſans le conſentement de Theodoric, ceux qui ſe mêlerent de traiter cette affaire devant ce Prince, la conduiſirent ſi mal qu'il ordonna que Symmaque répondroit aux accuſations de ſes adverſaires, avant que d'être rétabli dans ce qu'il ſouhaitoit. L'amour de la paix & du repos de l'Egliſe fit diſſimuler cette injuſtice au ſaint Pape.

A l'heure qu'il partit de chez lui, pour ſe préſenter à l'aſſemblée des Evêques, il ſe vit environné d'une multitude d'eccléſiaſtiques & de laïques de l'un & de l'autre ſexe, qui le ſuivoient pleurant & déteſtant l'injure que lui faiſoient les ſchiſmatiques. Mais ces furieux que les larmes & les plaintes de la multitude aigriſſoient encore davantage, attaquerent Symmaque à coups de pierres ; & penſerent l'aſſommer. Ils bleſſerent les clercs qui l'accompagnoient & écarterent les autres. Ils alloient commettre un grand maſſacre, ſi le comte Aligerne ne fût ſurvenu promptement avec deux autres officiers de la maiſon du Roi, pour arrêter le deſordre. Ils n'en purent néanmoins tellement venir à bout, que ces ſéditieux n'excitaſſent encore depuis d'autres tumultes où périrent pluſieurs catholiques qui étoient de la communion de Symmaque. On vit des vierges conſacrées à Dieu, tirées par force de leurs monaſteres, & traînées toutes nuës par la ville ; ſupplice qu'elles eſtimoient plus cruel que la mort même. Entre les prêtres, il y en eut deux, ſavoir Digniſſime & Gordien, qui furent tués indignement. La plûpart des ſénateurs avoient été gagnés par Feſtus & Probin, & tenoient le parti des ſchiſmatiques, ce qui les rendoit plus inſolens. Fauſte ſeul qui avoit été déja deux ou trois fois conſul, ſoutenoit le parti du vrai Pape, qui fut enfin déclaré innocent par tous les Evêques du Concile, après un examen exact de toutes les accuſations faites contre lui. On ordonna qu'il ſeroit reconnu évêque de Rome par les deux partis ; que tous les habitans de la ville reprendroient ſa communion ; qu'on lui rendroit toutes les choſes dont il avoit été dépoüillé. Que les clercs qui s'étoient ſéparés de lui, ſeroient rétablis dans leurs dégrés, s'ils vouloient reconnoître leur

IV.

faute, & se soumettre à son autorité; mais qu'ils demeureroient excommuniés selon les canons, s'ils persistoient dans leur schisme. Ils condamnerent Pierre l'évêque d'Altino; non pas tant pour avoir pris la charge de commissaire visiteur du Pape contre les usages de l'Eglise, que pour s'être laissé vaincre & corrompre par les schismatiques. Ils déposerent même Laurent évêque de Nocere, auteur du schisme; parce que sa renonciation n'avoit pas été sincere. Ceux des Prélats du synode qui se firent remarquer le plus dans la défense de la cause de Symmaque, furent Laurent de Milan, Pierre de Ravenne, & Eulale de Syracuse.

V.

C'est ce que quelques-uns comptent pour deux synodes.

Symmaque ainsi rétabli prit son rang dans le Concile qu'il acheva dans la basilique de saint Pierre, dont on prétend que la palme n'étoit que le portique, où il avoit paru jusques-là, comme partie devant les juges. Il fit un décret contre les laïques, qui entreprendroient de se mêler de l'élection des évêques de Rome; un pour abroger l'ordonnance qu'Odacre roi d'Italie prédécesseur de Theodoric avoit fait pour réserver au Prince, la confirmation du Pape, lors qu'il seroit élû; & un pour empêcher l'aliénation des biens ecclésiastiques. Il fit quelque chose encore de plus éclatant contre Anastase empereur de Constantinople, qui s'étoit rendu fauteur du schisme de l'église Romaine, pour tâcher d'y faire recevoir l'hénotique de Zenon. Car ayant proposé aux Peres du Concile, combien étoit pernicieuse la faveur que ce Prince donnoit à l'héréfie, & à la persécution qu'il exerçoit contre les catholiques de Constantinople, pour maintenir les Eutychiens; il le déclara excommunié. Anastase l'ayant appris entra dans une colere extrême. Ne pouvant s'en venger autrement que par des médisances contre Symmaque, il en fit répandre de si noires, que notre saint Pape fut contraint de s'en purger par une apologie qu'il fit contre ce Prince. S'il y parle avec force pour sa défense; il y marque en même tems le respect sincere qu'il avoit pour la personne du Prince, & la modération que lui inspiroit l'esprit apostolique, qui lui apprenoit à s'estimer heureux, quand les hommes le chargeoient d'injures pour la défense de la vérité ou de la justice.

Epist. apol. Symm. t. 4. conc.

L'an 503.

Cependant les schismatiques ne se tenant pas encore bien condamnés par cent quinze évêques du Concile, publiérent l'année suivante, un libelle contre l'absolution du pape Symmaque; on y attaquoit avec lui ses juges & la forme de leur jugement. C'est ce qui obligea les évêques de se rassembler à Rome dans un nouveau synode, autant pour leur cause, que pour celle du Pape. Ennode évêque de Pavie, successeur de saint Epiphane, fut chargé de réfuter les calomnies, dont ce libelle étoit composé. C'est ce qu'il fit dans un écrit apologetique, qu'il composa avec tant de force & d'éloquence, que les ennemis du Pape demeurerent sans replique. Son ouvrage fut lû en plein Concile, & approuvé de tous les évêques qui ordonnerent qu'il seroit inséré dans les actes synodaux. On demanda ensuite la condamnation de tous ceux qui avoient écrit ou parlé contre le double synode de l'année précédente. Symmaque s'y opposa, persuadé qu'après ce qui s'étoit fait pour défendre son innocence, & maintenir la justice de sa cause, il valoit mieux user de clémence, pour tâcher de ramener les schismatiques, ou pour imiter au moins la douceur du souverain évêque de nos ames, qui ne punit pas toujours ceux qui blasphêment son nom; & qui les fait revenir à lui par la pénitence. Il proposa seulement, &

fit recevoir deux réglemens, pour empêcher que doresnavant on exerçât à l'égard de quelque évêque que ce pût être, l'injustice qui lui avoit été faite; pour ôter la licence des accusations des diocésains contre leurs évêques, hors le cas de la foi; & pour ordonner qu'un évêque accusé, ne fût point obligé de comparoître devant d'autres évêques, qu'auparavant il ne fût rétabli sur son siége & dans la possession des choses qui lui appartiennent. La douceur du saint Pape produisit l'effet qu'il souhaitoit. La plûpart des schismatiques en furent touchés; & une lettre excellente que leur écrivit le roi Theodoric, du stile sans doute de son secretaire le célebre Cassiodore, les fit rentrer dans la communion du saint Siége. C'est ainsi que la paix fut renduë à l'église Romaine, par la patience de son légitime Pasteur, qui donna à ses successeurs, & à tous les autres évêques de l'Eglise de Jesus-Christ, un grand exemple de la modération chrétienne à l'égard de ceux qui s'élevent contre eux, afin de gagner doucement sur leur esprit révolté, la soumission qu'ils leur doivent; & qu'une conduite trop sévere seroit capable de leur faire perdre.

VI. Après une si longue & si violente tempête, qui dura cinq ans entiers; Symmaque gouverna le vaisseau de l'Eglise dans un calme, dont il sçût profiter avantageusement, pour veiller sur tous les besoins des fidelles. Il eut tout sujet de se loüer des dispositions favorables où il trouva le roi Theodoric L'an 504. durant tout le cours de son pontificat, pour maintenir la paix & la discipline dans l'Eglise catholique, souvent même contre les intérêts de sa secte; & pour faire restituer les biens ecclésiastiques usurpés par les laïques, ou obtenus de lui-même par surprise. L'empereur Anastase fut toujours fort éloigné de lui donner de pareilles satisfactions. Notre saint Pape apprenant toutes les violences que ce Prince exerçoit contre les Catholiques de l'Orient, écrivit L'an 510. aux évêques qui défendoient la foi orthodoxe, pour les exhorter à résister toujours fortement à ses volontés. Il 511. leur déclara en même tems qu'il rejettoit de sa communion ceux qui s'obstineroient à vouloir retenir dans les diptyques de l'Eglise le nom d'Acace autrefois évêque de Constantinople, mort excommunié du saint siége. Cela regardoit principalement Macedonius de Constantinople, qui bien que catholique, comme son prédécesseur Eupheme, refusoit de même que lui, de rayer le nom d'Acace. Les évêques persécutés par l'Empereur; tant ceux qui rejettoient, que ceux qui recevoient le nom d'Acace, avoient écrit à Symmaque une grande lettre, avant que d'avoir reçu la sienne; où après lui avoir exposé les calamités qu'ils souffroient, ils le conjuroient de ne leur pas faire porter la peine du péché d'Acace, les tenant toujours dans l'anathême, & les réputant hérétiques. Ils lui protestoient qu'ils recevoient l'épitre du pape S. Leon contre Eutychès, & les décisions du concile de Calcedoine; qu'ils anathématisoient Eutychès & tous ses sectateurs; & que c'étoit tout le sujet de la persécution que leur faisoit l'Empereur. Ils le conjuroient par les considérations de religion les plus tendres, de les secourir, témoignant que si la grandeur de leurs maux pouvoit le leur permettre, ils viendroient tous à Rome adorer ses vestiges; c'est-à-dire, lui baiser les pieds. La lettre étoit belle surtout à des Orientaux, qui n'étoient guéres accoutumés à parler de la sorte à des Occidentaux; elle étoit aussi très-capable de toucher le cœur paternel de Symmaque; mais nous n'avons point la réponse qu'il y fit. Il étoit plus en état de servir les Eglises d'Occident

où son autorité étoit plus grande, & les Princes qui régnoient plus traitables & plus soumis que l'empereur Anastase. Il satisfit l'an 513, à diverses consultations de saint Cesaire d'Arles, qui étoit lui-même consulté des autres Prélats, comme l'oracle commun des Gaules; & il confirma la division des Provinces ecclésiastiques, des métropoles d'Arles & de Vienne, qui avoit été faite par le pape saint Leon. Symmaque avoit toujours entretenu une liaison particuliere avec ce grand Prélat, principalement depuis qu'un voyage que ce Saint avoit fait à Rome, lui avoit fait connoître son rare mérite. Il lui écrivit encore l'onziéme de juin de l'an 514; & cinq semaines après il mourut en paix le XIX de juillet, ayant très-saintement gouverné l'Eglise pendant quinze ans, & près de huit mois de pontificat. On lui attribuë la construction de cinq ou six églises dans Rome, la réparation & la décoration de plusieurs autres. Ceux qui prétendent que ce saint Pape mourut dès le VI d'avril, sont obligés de donner un autre datte à la derniere lettre qu'il écrivit à saint Cesaire, & de mettre le commencement de son pontificat dès le XIII septembre de l'an 498.

L'an 513.

Conc. t. 4. 514.

Papebr. con. t. p. 68 & al. pontifical.

IX siecle.

VI. Ste AURE ou Ste AURE'E, Vierge & Martyre en Espagne.

I.

Eulog. Cord. Memor. l. 3. c. 17.

DAns le tems que Mahomet roi des Sarrazins ou des Mores en Espagne continuoit contre les chrétiens de ses états la persécution excitée par son pere Abderrama, il y avoit une religieuse de grande vertu dans le monastere de Cuteclar près de Cordoue nommée AURE ou AURE'E. Elle étoit fille de la Bienheureuse Arthemie & sœur de deux martyrs, saint Adulphe & saint Jean dont nous honorons la mémoire le XXVII de septembre; & comme elle sortoit d'une famille noble & qualifiée parmi les Sarrazins, la considération que l'on eut pour sa qualité porta long-tems les infidelles à ne la point inquiéter sur sa religion. La plûpart de ses parens qui possédoient de grands biens à Seville & dans la province d'Andalousie d'où elle étoit elle-même, ignoroient qu'elle fût chrétienne quoiqu'il y eût déja près de trente ans qu'elle avoit embrassé la profession religieuse. Mais Dieu qui vouloit éprouver sa foi avant que de la couronner, permit que quelques-uns d'eux sçussent enfin ce qu'elle étoit devenue & ce qu'elle faisoit. Le zele de leur religion plus fort en eux que les égards du sang les fit partir l'an 856 pour venir à Cordoue sous prétexte de vouloir rendre visite à leur parente, mais en effet pour détruire le nom de chrétien dans leur famille. Ils la virent, & du monastere de Cuteclar ils allerent la dénoncer au juge de la ville qui leur étoit parent comme à elle. Le juge en parut étonné & la fit venir aussi-tôt chez lui. La voyant couverte du voile de sa profession, il témoigna être extrémement irrité de voir que non-seulement elle avoit embrassé le christianisme opposé à la religion de Mahomet, mais qu'elle enchérissoit encore sur le commun des chrétiens par le genre de vie qu'elle menoit dans le cloître. Il lui dit qu'ayant reçu une naissance si noble parmi les Arabes, c'étoit à elle une chose fort honteuse d'avoir dégénéré de la sorte & d'avoir fait une si grande tache à sa famille, en se rendant volontairement esclave parmi les chrétiens. Qu'elle pourroit néanmoins rentrer dans les droits du sang dont elle étoit déchue & obtenir le pardon du passé, si elle vouloit renon-

L'an 856.

cer à cette secte & reprendre le culte de Dieu selon la loi de Mahomet que suivoit le Roi & toute la nation des Arabes. Que si elle refusoit de se rendre aux avis qu'il lui donnoit, sa désobéissance & son entêtement seroient pris pour un mépris criminel qu'elle feroit du grand prophête & du Roi, & qu'elle en seroit punie sans rémission par les tourmens les plus rudes qui seroient suivis d'une mort infame. Ces menaces intimiderent de telle sorte la Sainte qui avoit été surprise dans son monastere sans s'être préparée au combat, qu'elle promit à ce juge de faire ce qu'il lui ordonneroit. Celui-ci content de l'avoir vaincue, ne lui en demanda point davantage, & il la laissa retourner en liberté.

II. Mais lorsqu'elle fut rentrée dans son monastere, elle fit une si forte réflexion sur ce qui lui étoit arrivé, qu'elle s'abandonna toute entiere aux larmes & à la componction de son cœur, détestant sa foiblesse & l'infidélité qu'elle avoit faite à Jesus-Christ, & marquant qu'elle n'auroit ni consolation ni repos qu'elle ne fût relevée de sa chute. Se mêlant dans toutes les assemblées de piété comme auparavant, elle intéressoit les fidelles dans sa cause, & les conjuroit de prier pour elle, afin qu'elle ne fût point privée des effets de la miséricorde de Dieu, & que par de dignes fruits de pénitence elle pût être réünie à son Créateur en la compagnie des martyrs Adulphe & Jean ses freres. Elle marcha ensuite tête levée à l'Eglise comme les autres chrétiens, avec plus de confiance en Dieu & plus de hardiesse devant les hommes qu'elle n'en avoit jamais fait paroître. Quelques Mahometans qui la virent en furent surpris, sachant ce qui s'étoit passé entre elle & le juge. Ils en allerent faire des plaintes à ce magistrat, l'assûrant qu'Aurée l'avoit trompé & qu'elle témoignoit beaucoup de mépris pour la religion des Arabes, par l'ardeur avec laquelle on lui voyoit faire tous les actes du culte des chrétiens. Le juge indigné de cette conduite l'envoya prendre par des sergens pour la faire comparoître devant son tribunal. Il lui fit de sanglans reproches sur ce qu'elle lui avoit manqué de parole; & sur la hardiesse qu'elle avoit eue de reprendre un culte auquel elle avoit renoncé en sa présence. » Aurée lui » répondit, qu'elle n'avoit jamais re- » noncé au culte de Jesus-Christ, » qu'elle lui étoit toûjours demeurée » unie, & qu'elle lui avoit gardé une » foi inviolable. Qu'à la verité sa lan- » gue avoit peché comme un instru- » ment fragile de sa foiblesse, en don- » nant trop légérement sa parole au » juge infidelle; mais que comme son » cœur qui avoit toûjours été à son » Dieu, avoit démenti sa bouche, elle » avoit eu raison de retirer la parole » qu'elle s'étoit repentie sur le champ » de lui avoir donnée. Qu'il étoit juste » qu'elle expiât sa faute en présence & » par le ministere même de celui qui » la lui avoit fait commettre. Un si généreux discours mit le juge en fureur; il fit effort néanmoins pour se retenir & pour procéder dans les formes à la condamnation de la Sainte. Il la fit donc conduire dans la prison, où il ordonna qu'elle fût gardée étroitement, jusqu'à cequ'il eût communiqué son affaire au Roi. Elle en sortit le lendemain pour être menée au lieu du supplice & y avoir la tête coupée. Le juge commanda que l'on pendît son corps par les pieds à un gibet qui avoit servi à pendre celui d'un meurtrier exécuté peu de jours auparavant. On ne l'en tira que pour le jetter dans la riviere avec ceux de quelques voleurs que l'on avoit fait mourir pour leurs

leurs crimes. Les fidelles le chercherent long-tems, & ils ne l'avoient pas encore trouvé lorsque saint Euloge qui fut martyrisé l'an 859 décrivoit l'histoire de son martyre. Elle mourut le XIX de juillet de l'an 856, auquel le martyrologe Romain moderne en fait mention. Il y a lieu de s'étonner que son nom ne se trouve point dans celui d'Usuard, qui semble n'avoir voulu oublier aucun des martyrs dont parle saint Euloge, & qui a eu soin de marquer celui de ses deux freres au XXVII de septembre.

ADDITION AUX SAINTS du dix-neuviéme jour de juillet.

VIII siécle. LE B. AMBROISE AUTPERT, Abbé de S. Vincent sur Voltorne en Italie, & Pere de l'Eglise.

I. Il est qualifié *Saint* par la plûpart des auteurs qui ont parlé de lui,

ON a sujet de s'étonner de ne point voir le nom de ce bienheureux homme dans les martyrologes quand on considere la facilité que l'on a eue de les remplir d'un grand nombre de Saints qui ont eu moins de réputation que lui & une sainteté peut-être plus douteuse, sur tout depuis le siecle de saint Gregoire le Grand jusqu'à celui où l'on a été obligé de prescrire des bornes ou des regles à la canonization. Il étoit né en France vers le commencement du regne de Chilperic III, de parens qui ne se faisoient pas moins considérer par leur vertu que par leur noblesse & leurs grands emplois. Il reçut d'eux une éducation toute chrétienne, & quelque disposition qu'il eût pour toutes sortes de sciences, ils se soucierent encore moins de le rendre savant que de le faire avancer dans la piété. Il ne laissa point de devenir très-habile dans la connoissance des lettres divines & humaines. Il déclare lui-même que s'il ne s'étoit pas enrichi comme avoient fait saint Cyprien, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jerôme & les autres anciens, des dépoüilles de l'Egypte, c'est-à-dire, des sciences du siecle dans les écoles profanes, ce n'étoit pas qu'on eût négligé absolument de lui procurer cet avantage; mais qu'il avoit cru devoir préférer Jesus-Christ l'unique docteur de la science du salut, à Platon, à Homere, à Ciceron; & qu'il avoit trouvé beaucoup plus de satisfaction à écouter un pêcheur humble & grossier qui avoit été le disciple de ce grand maître, qu'un orgueilleux orateur dont les discours n'étoient que vanité. Il eut beaucoup de part à l'estime du roi Pepin, qui le mit pendant quelque tems auprès de son fils Charles pour commencer à l'instruire, si l'on en croit quelques anciens. Il ne put vivre long-tems à la Cour sans en concevoir du dégoût; il résolut de la quitter & son païs même pour être plus libre à servir Dieu. Il passa en Italie, & l'on croit que ce fut à la suite du prince Jerôme frere du roi & de Fulrad abbé de saint Denys, lorsque Pepin les envoya reconduire par honneur le pape Etienne & qu'ils l'accompagnerent jusqu'à Rome. De cette ville, Autpert qui avoit d'autres desseins, s'en alla au monastere de saint Vincent sur Voltorne, ainsi appellé parce qu'il étoit bâti près des sources de cette riviere au diocêse de Venafre ou d'Isernie dans la terre de Labour, compris alors dans la principauté de Benevent.

Vers l'an 716.

Ap. Mabill. sec. 3. part. 2. p. 259.

L. 8. in Apoc. init.

Chron. S. Vinc. ap. Mabill. p. 162.

Vers l'an 752.

754.

II. *L'édification que lui donna la sainteté qui paroissoit dans les actions des religieux de ce monastere, lui fit souhaiter de demeurer parmi eux & d'y consacrer le reste de ses jours au service de Dieu. Il en obtint du roi la permission. Ayant été admis dans la communauté; il reçut l'habit monastique, & peu de tems après il fut ordonné prêtre.*

La regle que suivoit cette maison étoit très-severe; & elle s'y observoit avec une grande exactitude. Les religieux y jeûnoient tous les jours jusqu'au soir; leur nourriture n'étoit que du pain, des légumes & de l'eau. Plusieurs d'entre eux étoient souvent deux jours & souvent trois sans manger. Ils fatiguoient leurs corps par le travail des mains, passoient les nuits en

prieres; & lorsque la lassitude les contraignoit de prendre un peu de repos, ils dormoient sur la terre revêtus de leurs cilices. Autpert s'exerça avec beaucoup de ferveur dans toutes ces saintes pratiques; & cet In Apoc. l. 4. c. 7. *esprit d'obéissance, de pauvreté, de mortification qui l'animoit, étant soutenu sur les fondemens d'une humilité profonde, il s'estimoit le dernier de tous les freres, & vouloit toûjours être traité comme tel, quoiqu'on sçut fort bien y reconnoître le mérite qui le distinguoit des autres. L'oraison & l'étude faisoient sa principale occupation; & persuadé qu'il n'avoit rien en lui qu'un fonds d'ignorance, de ténebres & de péché, il avoit recours sans cesse à la grace de Jesus-Christ. Il demandoit à Dieu le double don de la science & de la vertu, mais sur tout celui de la vertu qu'il estimoit infiniment davantage que les plus sublimes connoissances. Les fruits de ses études & de ses méditations sur les verités saintes n'étoient pas pour lui seul ou pour l'usage seulement des freres de la communauté. Il se rendoit encore utile à ceux de dehors par la prédication de la parole de Dieu dont il exerçoit le ministere avec beaucoup de réputation. Les grands talens qu'il avoit pour la parole & l'éloquence qu'il avoit acquise, lui donnoient beaucoup d'inclination pour cet emploi, jusqu'à lui* L. 9. in Apoc. initio. *faire quelquefois embrasser les occasions sans beaucoup de nécessité. Ce prétexte de la prédication l'obligeoit à voir les gens du siecle, plus qu'il ne souhaitoit; mais il se consoloit à la vûë des services qu'il rendoit à son prochain; & il avoit grand soin de rentrer de la compagnie des peuples dans la retraite, pour y purifier les taches qu'il pouvoit avoir contractées dans leur commerce; & reprendre de nouvelles forces dans la priere & l'étude des livres saints.*

III. *L'intelligence profonde qu'il y acquit lui donna lieu d'en expliquer plusieurs par des commentaires, entr'autres celui des pseaumes; celui des cantiques de Salomon; le Levitique de Moïse, outre diverses homélies qu'il fit sur l'Evangile. Mais de* Vers l'an 766. *tous ces ouvrages sur l'Ecriture, il semble qu'il ne nous soit resté que son traité de l'Apocalypse qu'il composa en dix livres sous le pontificat de Paul premier. La réputation où le mirent ces ouvrages, & sur tout le dernier, excita contre lui l'envie de quelques esprits mal-faits, qui ne trouvant rien à reprendre dans ses mœurs, blâmoient son application à composer des livres, prétendant* que ce n'étoit plus le tems de faire des ouvrages sur l'Ecriture. *Ils tâcherent même de lui faire un crime devant le pape Etienne successeur de Paul* d'avoir osé entreprendre d'expliquer l'Apocalypse, après que Dieu avoit défendu d'y toucher ou d'y rien ajouter, 769. *quoiqu'ils eussent été obligés par la force de la verité de reconnoître en sa présence que cet ouvrage d'Autpert ne contenoit rien que de conforme à la saine doctrine. Ce Pape sans se laisser prévenir par la malignité de ces envieux, traita Autpert selon les regles de l'équité; & il lui manda que sans s'arrêter à la fausse critique de ces mauvais censeurs, il n'avoit qu'à continuer de travailler à son ordinaire. Quelque tems après Autpert voulant se mettre encore plus à couvert de la censure de ses adversaires envoya son ouvrage au Pape pour le prier d'y donner son approbation; marquant par la lettre qu'il lui en écrivoit, que comme il croyoit qu'aucun écrivain n'avoit fait avant lui une semblable démarche, il espéroit que cette soumission volontaire qu'il lui rendoit, ne lui donneroit aucune atteinte à la liberté que chacun avoit dans l'Eglise de composer des livres selon ses talens, & de les publier sans craindre les censeurs, lorsqu'ils n'étoient point contraires à la foi orthodoxe.* Non ideò libertas succubuit, quia humilitas seipsam prostravit. *epist. ad Steph. P.* *La piété d'Autpert n'éclata pas moins que son esprit & son érudition dans ce commentaire sur l'Apocalypse. Il y parle comme un homme plein & vivement pénétré de toutes les grandes verités qu'il y enseigne. Il s'attache par tout aux sentimens des Peres les plus autorisés, & il ne craint point de dire qu'on ne pourroit gueres le condamner, que la censure ne retombât sur saint Jerôme, saint Augustin, saint Ambroise ou saint Gregoire, de l'esprit desquels il s'étoit revêtu par la lecture* L. 10. Apoc. ad fin.

*de leurs ouvrages. Nous avons encore d'autres fruits de ses pieuses & savantes veilles, un traité du combat des vices, quelques sermons où l'on voit combien il étoit judicieux & sensé à l'égard des opinions vulgaires & des nouveautés; & les vies de quelques Saints, c'est-à-dire, des trois premiers abbés du monastere de saint Vincent où il demeuroit. Il a suivi dans ce dernier ouvrage une méthode fort différente de celle qu'ont tenue la plûpart de ceux qui ont composé les actes des Saints. Car il a omis les miracles qu'on attribuoit à ces trois saints abbés *, & il ne s'est arrêté qu'à bien representer leurs vertus; » parce, dit-il, qu'il ne trouvoit rien de » plus miraculeux que la grace que Dieu » leur avoit faite de quitter le monde de » cœur & d'affection, comme ils l'avoient » abandonné extérieurement.*

Mab. p. 263. 260. 266. ubi de Assumpt.

* Paldo, Tasso, Tato.

IV. *Il y avoit plusieurs années qu'il servoit Dieu dans ce monastere, où son exemple avoit attiré encore d'autres François qui avoient quitté la Cour & leur païs pour le suivre, lorsque l'abbé Jean vint à mourir. Cette mort donna lieu à une facheuse division qui s'éleva dans la communauté touchant l'élection d'un nouveau supérieur. On vit former deux partis presque égaux, dont l'un composé d'Italiens & de François nomma le bienheureux Autpert pour abbé, l'autre qui n'étoit que de religieux Lombards choisit Pothon. Celui-ci s'étoit fait quelques ennemis qui l'accuserent vers le même tems de quelque infidélité criminelle envers Charlemagne qui s'étoit rendu le maître de la Lombardie depuis la réduction de la ville de Pavie & du dernier roi des Lombards Didier. Cette accusation qui se trouva néanmoins fausse & injuste dans la suite, parut suffisante pour faire rejetter Pothon, & obliger Autpert à se charger de la conduite du monastere de saint Vincent. Comme il avoit été fort éloigné de rechercher une telle charge, il ne put s'y soumettre qu'avec une extrême répugnance que l'on croit même n'avoir pû être surmontée que par un ordre exprès de Charlemagne. Ce Prince accorda en sa consideration diverses faveurs au monastere de saint Vincent; & comme l'accusation de leze-majesté subsistoit toûjours contre Pothon que les Lombards soutenoient par une espece de schisme dans la dignité d'Abbé qu'ils lui avoient procurée, il renvoya l'affaire au pape Adrien II, par cet esprit de modération & de piété qui lui faisoit apprébender de condamner les ecclésiastiques & les religieux. Adrien pour en connoître plus particuliérement cita devant lui Pothon & l'abbé Autpert, qui mourut en chemin de mort subite le xix de juillet de l'an 778, après auoir gouverné l'abbaïe de saint Vincent pendant un an deux mois & vingt-cinq jours. Pothon fut reconnu innocent & justifié; mais il ne fut abbé qu'après Hainart successeur du bienheureux Autpert. Le corps de celui-ci fut enterré dans l'église de saint Pierre; mais on ne nous dit point si ce fut dans le lieu de sa mort ou dans l'abbaïe de saint Vincent, qui en ce cas auroit eu plus d'une église. Quoi qu'il en soit, cette église ayant été ruinée, il fut transporté vers l'an 1044 dans celle de l'abbaïe que l'on avoit bâtie de nouveau, & renfermé dans un grand tombeau avec ceux des abbés Josué & Hilaire & de quelques anciens religieux du lieu que la piété avoit rendus recommandables.*

L'an 777.

Bult. n. 7. p. 30. t. 2.

Ap. Ughell. Ital. sacr. t. 6. p. 471.

L'an 778.

Mabill. p. 266.

1044.

XX. JOUR DE JUILLET.

SAINTE MARGUERITE, Vierge & Martyre.

I. L'Histoire de sainte MARGUERITE, s'il est vrai qu'il y en ait jamais eu, n'a pas duré long-tems à l'épreuve des imposteurs. Metaphraste lui-même, tout Metaphraste qu'il étoit, n'a point fait difficulté de la mettre au nombre de celles qui ont été corrompues fort près de leur source par les ennemis de la vérité, & que le mensonge a tellement défigurées que les faits même qui pourroient avoir quel-

Ap. Sur. d. 20. jul. p. 248. n. 1.

que chofe de vrai dans ce qu'elles contiennent y font jugés indignes de créance en cet état. Cet auteur qui l'appelle MARINE, comme font prefque tous les Grecs & quelques Latins, a employé beaucoup de travail, & peut-être tout fon difcernement pour tâcher d'y faire le triage des chofes probables d'avec les fictions, ou comme il parle, du bon grain d'avec l'ivraye que l'ennemi y a fur-femé. Mais il y a fi mal réüffi, que l'on a jugé aifément qu'il y avoit moins de fa faute, que de celle de fon fujet. C'eft ce qui a fait croire que ce que l'on a voulu faire paffer pour l'hiftoire de fainte Marguerite, n'a peut-être jamais été qu'un roman, mais un roman fort ancien, s'il eft vrai que le pape Gelafe I qui vivoit dans le cinquieme fiecle, l'ait mis au rang des pieces apocryphes, comme Raoul du Rieu, dit de Tongres, affûre l'avoir lû dans les titres ou les monumens qui fe gardoient au palais de Latran. Ce qui ne fe trouve plus maintenant dans le decret qui porte le nom de Gelafe. Mais on peut affûrer que l'Eglife Romaine n'en a point jugé autrement, puifqu'elle n'a pas daigné faire inférer même un feul mot de fon hiftoire dans fon bréviaire pour les leçons de l'office qu'elle en fait au jour de fa fête.

Baron. ad mart. R.

II. On ne peut dire certainement quand a commencé fon culte dans l'Eglife. Baronius le croit d'un établiffement affez ancien dans l'Eglife d'Occident, parce que le nom de la Sainte fe trouve parmi ceux des faintes Vierges martyres dans de vieilles litanies qui font dans l'ordre Romain. Quelques-uns ont prétendu que c'étoit d'elle qu'Ufuard avoit eu intention de parler au XVIII de juin fous le nom de Marine; mais on a quelque fujet d'en douter; d'ailleurs il la met à Alexandrie, au lieu que les autres la mettent à Antioche de Pifidie dans l'Afie mineure. Molanus a pris la peine de la déplacer du jour qu'Ufuard lui avoit affigné pour la remettre au XX de juillet. C'eft en ufer un peu librement à l'égard des anciens, mais il ne nous empêche pas d'entrevoir qu'on ne connoiffoit encore fainte Marguerite que fort obfcurément au neuvieme fiecle qui étoit celui d'Ufuard. Wandalbert qui vivoit au milieu du même fiecle, a marqué fa fête au XV de juin avec celle de faint Guy ou faint Vite. On la trouve dans d'autres martyrologes au XIII de juillet. Elle eft devenue fort célebre en France, en Allemagne & en Angleterre depuis l'onzieme fiecle. A Rome & dans la plûpart des églifes de France on s'eft contenté de la faire d'office fimple. Mais on voit qu'en Angleterre elle a été de la premiere claffe des doubles pendant plus de trois cens ans, jufqu'au tems du fchifme, & que fon obfervation étoit de précepte au moins pour l'obligation d'affifter au fervice divin. Mais la défenfe de travailler à des œuvres ferviles n'étoit que pour les femmes, parce qu'elles fembloient être plus particuliérement fous la protection de fainte Marguerite. Depuis le fchifme la fête a été retranchée comme la plûpart des autres; mais on en a confervé le nom dans le nouveau calendrier de la liturgie réformée. Les Grecs font la fête de fainte Marguerite le XVII de juillet fous le nom de fainte Marine, comme nous l'avons remarqué; elle eft chez eux fort folennelle & de précepte.

Spicil. t. 5.

Molan. f. l. 98. ad d. 13. jul. Vit. S. Othon. Bamb.

Concil. Oxon. an. 1222. &c. Thomaffi de Feft. Thierr. de Feft.

Durell. liturg.

Menol. & Ephemer. Gr. Papebr. not. ad Ephem. p. 33. Thom. Smith. p. 15.

III. Nous ne croyons pas devoir nous arrêter à ce qu'on a publié des reliques, des ceintures & des autres chofes qui femblent être les objets ou les inftrumens de la dévotion que les peuples

font paroître pour ſainte Marguerite. On montre beaucoup de ce ces reliques en France ; comme à ſaint Germain des Prez, à ſaint Martin des Champs, à ſaint Germain de l'Auxerrois & au couvent des religieuſes de l'Ave-Maria dans Paris, à l'abbaïe de Froimont en Beauvaiſis, dans l'Egliſe de ſaint Rieul à Senlis, dans l'égliſe cathédrale de Troyes, à Giſors, à Abbeville & en beaucoup d'autres villes du royaume ; dans l'égliſe collégiale d'Anderlech près Bruxelles, & en divers autres endroits des Païs-bas & de la baſſe-Allemagne, & ſur tout dans la cathédrale de Monte-Falcone au Frioul dans les états de la ſeigneurie de Veniſe dédiée ſous ſon nom. Toutes ces reliques, dont la plus grande partie peut fort bien avoir été rapportée du Levant du tems des Croiſades, ſont en trop grande quantité pour ne compoſer qu'un corps ; mais quand on auroit mis plus de vrai-ſemblance dans les relations hiſtoriques de leurs tranſlations, elles n'en ſeroient guéres plus propres à nous perſuader que ç'auroit été des membres du corps de ſainte Marguerite, dont on leur fait porter le nom.

Du Sauſſ. Giry, &c. Alm. Spir.

Ughell. Ital. ſacr. t. 1.

Nous ne nous atrêterons pas non plus à examiner l'opinion de ceux qui prétendent que la Sainte a été diviſée & multipliée à la faveur des termes ſynonymes dont les peuples ont exprimé ſon nom ; en Orient ſous ceux de ſainte PELAGIE & de ſainte MARINE qui ſont la même choſe en deux langues ; en Occident ſous ceux de ſainte MARGUERITE & de ſainte GEMME qui ont la même ſignification, & qui marquent peut-être qu'on a eu intention d'honorer la perle des vierges & des martyres, quoiqu'on n'eût pas une connoiſſance bien diſtincte du ſujet qui ſembloit être devenu l'objet de ce culte.

AUTRES SAINTS DU XX. JOUR DE JUILLET.

RENVOY.

Saint ELIE *Prophête.* Quoiqu'il ſoit honoré d'un culte public parmi les Saints de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, principalement chez les Carmes, nous croyons néanmoins pouvoir le remettre parmi les Saints de l'ancien Teſtament dont nous eſpérons donner auſſi l'hiſtoire ſelon l'ordre du calendrier.

I. S. JOSEPH BARSABAS, ſurnommé *le Juſte*, *Diſciple de Jeſus-Chriſt.*

1 ſiécle.

I.

JOSEPH BARSABAS ſurnommé le *Juſte*, étoit l'un des premiers diſciples de Jeſus-Chriſt, & il l'avoit ſuivi depuis le commencement de ſa prédication. C'eſt ce qui a fait juger qu'il pouvoit avoir été du nombre de ceux qui aſſiſterent aux nôces de Cana, avec notre Seigneur. C'eſt auſſi ce qui empêche de croire que ce ſoit le même que Joſeph ou Joſé neveu de la ſainte Vierge, frere des apôtres ſaint Jacques le mineur & ſaint Jude, parce que celui-ci ne crut en Jeſus-Chriſt que fort tard & peu de tems avant ſa paſſion. On croit avec beaucoup de probabilité qu'il fût du nombre des ſoixante & douze diſciples que Jeſus-Chriſt choiſit après ſes apôtres entre tous ceux qui le ſuivoient pour les envoyer prêcher devant lui.

Act. Ap. c. 1. v. 21.

Till. t. 1. p. 17. 406. 124. 125.

Joan. c. 7. v. 5.

Euſ. l. 1 c. 12. Clem. Alex. ap. Euſ. Epiph. de Chriſt. c. 4.

Après que Jeſus-Chriſt eût entiérement quitté la terre pour monter au ciel, Barſabas ſe retira avec les Apôtres, pluſieurs autres diſciples & la

sainte Vierge dans la maison où l'on devoit recevoir le saint Esprit. Lorsqu'on étoit ainsi assemblé pour attendre ce divin Paraclet, saint Pierre qui étoit regardé comme le chef de la compagnie, proposa d'élire une personne à la place de Judas cet infidelle apôtre, qui avoit vendu & livré son maître à la mort. Il fit voir dans un discours où il exposa simplement le crime de ce traître que le désespoir avoit fait périr, que David avoit prédit aussi qu'un autre prendroit sa place dans l'épiscopat. Il dit ensuite que pour remplir le nombre des Apôtres & rendre par tout témoignage à la résurrection de Jesus-Christ, il falloit choisir quelqu'un d'entre ceux qui avoient toûjours suivi ce divin Maître depuis le bâtême de saint Jean jusqu'au jour qu'on l'avoit vu monter au ciel. La compagnie en présenta deux, Joseph Barsabas & Mathias comme ceux que l'on jugeoit les plus dignes de ce rang. Mais il fallut savoir lequel des deux étoit destiné de Dieu pour l'apostolat. On se mit en prieres; on le tira au sort, & le sort tomba sur Mathias. On peut s'assûrer, dit saint Chrysostome, que Barsabas ne s'offensa point de voir qu'on lui eût préféré saint Mathias, puisque l'Ecriture qui ne dissimule point ces sortes de fautes, ne nous en a rien marqué.

Act. Ap. c. 1. v. 20. &c.

Homil. 3. in Act.

II. Après la descente du saint Esprit qui suivit cette élection de fort près, Barsabas employa au ministere de la prédication, les dons qu'il avoit reçus avec les apôtres & les autres disciples. Papias évêque d'Hieraple en Phrygie qui vivoit immédiatement après les Apôtres, nous apprend qu'ayant bu du poison, la grace de Jesus-Christ l'empêcha d'en ressentir aucun mal. Nous ne savons s'il fut évêque de quelque lieu particulier; mais il n'y a nulle apparence à ce qu'en a dit l'auteur de la chronique Pascale qui veut que notre Saint soit le même que Juste troisieme évêque de Jerusalem, peut-être que parce que comme on avoit choisi saint Simeon pour succéder à son frere saint Jacques le Mineur qui fut le premier évêque de cette ville, il a cru qu'on auroit pris aussi Barsabas le Juste pour succéder à Simeon, à cause qu'il le prenoit aussi sans doute pour ce Joseph ou José qui étoit frere de l'un & de l'autre & cousin germain de Jesus-Christ comme eux.

Eus. l. 3. c. 39.

Adon & Usuard qui ont été suivis dans le martyrologe Romain marquent la fête de notre Saint au XX jour de juillet, où ils témoignent qu'il souffrit beaucoup de persécutions de la part des Juifs pour la foi de Jesus-Christ, qu'il mourut dans la Judée, & eut une fin très-victorieuse. Mais quoique cette expression semble marquer qu'ils l'ayent cru martyr, ils ne lui en donnent pas la qualité.

II. S. AURELE, EVESQUE de Carthage.

IV. & V. siécle.

I. AURELE né en Italie ou dans les Gaules, suivit la coutume de ceux de son tems, qui voulant se donner entiérement à Dieu s'éloignoient le plus qu'ils pouvoient de leurs païs & de leurs connoissances. Il se retira en Afrique; & étant diacre de l'église de Carthage ville principale de tout le païs, il fut choisi pour en être l'évêque après la mort de Genethlius, qui arriva vers le commencement de l'année 392 ou la fin de la précédente. Le clergé & le peuple avoient conspiré dans cette élection sur la connoissance que tout le monde avoit de sa vertu & de sa capacité; & tous les gens de bien marquoient pu-

Aug. ep. 22. n. 4. Du Bois trad. des lettr. de S. Aug. p. 51.

bliquement, l'espérance qu'ils avoient que Dieu se serviroit de lui pour remédier aux maux de l'église d'Afrique. Il y avoit plus de quatre-vingt ans qu'elle étoit déchirée par le schisme des Donatistes, qui s'étant toujours mocqué des puissances, n'avoient cessé d'entretenir la rebellion parmi leurs sectateurs; & d'exercer toutes sortes de violences contre les Catholiques. La douceur des moyens de paix que l'Eglise avoit employés dans ses Conciles; & la sévérité des édits, que les Empereurs avoient donnés pour les ramener, avoient toujours été également inutiles. Aurele voyant les affaires de l'Eglise de son païs en cet état, comprit aisément tout ce qu'il auroit à faire & à souffrir, pour répondre dignement à ce qu'on attendoit de lui, dans la place où on l'avoit élevé. Il étoit déja lié d'amitié avec saint Augustin, qui n'étoit encore que prêtre dans l'église d'Hippone en Numidie. Il lui écrivit dès le commencement de son épiscopat, pour lui demander le secours de ses prieres & de ses conseils; & le pria de le recommander aussi aux autres serviteurs de Dieu qui vivoient avec lui en communauté. Saint Augustin lui fit réponse; & l'ayant remercié, tant pour lui qu'au nom d'Alype son ami, & des autres personnes de sa communauté, de l'amitié qu'il leur témoignoit, il commença à lui rendre les bons offices qu'il souhaitoit de lui; & lui donna divers avis sur la conduite qu'il devoit tenir dans le gouvernement du premier siége de l'Afrique. Il l'exhorta d'abord à corriger l'abus qui s'étoit introduit dans les festins qui se faisoient en l'honneur des martyrs, lui marquant que ces désordres ne se pratiquoient qu'en Afrique; & que l'Italie & les autres Eglises de la terre en étoient exemptes. Que le mal étoit si invétéré & si généralement répandu parmi les peuples, qu'il ne croyoit pas qu'on pût venir à bout de le guérir autrement que par l'autorité d'un Concile; mais que si quelque Eglise devoit commencer, c'étoit celle de Carthage. Qu'il falloit s'y prendre avec beaucoup de discrétion & de douceur; parce que ces sortes d'abus ne s'ôtoient point par des manieres dures & impérieuses; mais en enseignant plûtôt qu'en commandant, en exhortant plûtôt qu'en menaçant. Que c'étoit ainsi que l'on devoit agir avec la multitude; & qu'on ne devoit user de sévérité que contre les péchés des particuliers. Cet ami joignit encore à ces conseils d'autres avis très-sages & convenables à la modération chrétienne, dont il donna lui-même l'exemple en diverses rencontres depuis qu'il fut fait évêque.

Aug. epist. 22. als. 64.

Fleur. l. 19. c. 41. hist. eccl.

II. *L'an 393.*

Aurele suivit le conseil de saint Augustin; il assembla dans Hippone même un concile général de toute l'Afrique, & choisit cette ville, afin que cet ami ne pût se dispenser de s'y trouver. Il se tint le VIII d'octobre de l'an 393 dans la salle du conseil de la basilique de la Paix; Aurele y présida; parce qu'encore que la Numidie eût son métropolitain particulier; l'évêque de Carthage étoit le primat de toutes les provinces d'Afrique, par un privilége attaché à son siége. On y fit plusieurs canons, qui servirent de modele aux Conciles suivans. On y travailla aussi à la réünion des Donatistes. Saint Augustin y assista sous son évêque Valere; il y fit par l'ordre des prélats un discours de la foi & du symbole en pleine assemblée; & il en composa un livre depuis. Ce que fit le Concile contre les Donatistes eut moins d'effet pour en affoiblir le parti, que la division qui se mit dans leur corps. Car sans parler des Claudianistes, & des Urbanistes qu'on vit naître dans la Numidie, des Rogatistes & des Firmiens qui

Conc. coll. t. 2.

Aug. hær. 69. in psalm. 36. n. 10. contr. Cresc. 4. c. 60.

Aug. contr. lit. Petil. &c.

parurent dans la Mauritanie, outre les Circoncellions qui étoient les brigands de la secte, les Maximianistes s'éleverent dans Cathage, & dans la Province proconsulaire contre les autres sectaires, & formerent contre les schismatiques même, un nouveau schisme qui donna à l'évêque Aurele beaucoup de prise sur eux, pour affoiblir les uns & les autres, & pour fortifier les Catholiques. Pendant que

L'an 394.

Primien & Maximien, qui étoient les deux évêques Donatistes de Carthage, se battoient mutuellement, & divisoient l'un contre l'autre toutes les forces du parti; Aurele avançoit toujours les affaires de son église; & non content de pourvoir au repos & à tous les besoins de son troupeau, il veilloit aussi sur ceux des autres églises de la

397. 26. juin, 28 Août, &c.

communion orthodoxe. Il tint pour ce sujet divers conciles à Carthage où se trouva saint Augustin qui avoit été fait évêque d'Hipone l'an 395, du vivant même de Valere; & où l'on fit divers réglemens, que l'on a depuis mêlés avec les canons des autres Conciles de

398.

la même ville. Dans l'un de ces Conciles, il pourvût avec ses confreres au soulagement des pauvres & des foibles, que les riches & les puissans tenoient

Coll. conc. &c.

dans une oppression indigne. Ils députerent vers les Empereurs, pour les prier d'abolir les restes de l'idolâtrie en Afrique, que quelques puissans du païs entretenoient impunément; & de donner des défenseurs à ceux qui ne pouvoient se garantir par eux-mêmes, de la violence des riches. Ils obtinrent facilement l'un & l'autre de la justice & de la piété d'Honorius; Aurele convertit en églises quelques temples d'idoles, qui étoient restés dans la ville & le territoire de Carthage.

III.

La mort du comte Gildon qui s'étoit révolté contre l'Empereur ayant rendu la liberté à l'église d'Afrique, que ce seigneur avoit oprimée en faveur des Donatistes; Aurele assembla encore les évêques dans Carthage, où ils tinrent un Concile national qui fut très-célebre, & que l'on appelle communément le quatriéme Concile général de l'Afrique. Ils y réglerent tout ce qui regardoit la discipline ecclésiastique, & ils en firent comme un abregé. Aurele présidoit à tous ces Conciles; & il étoit la tête de ce saint corps d'évêques, autant par sa sagesse que par sa dignité; mais saint Augustin en étoit déja l'ame & l'organe, comme il le fut encore dans ceux qui suivirent. Le schisme des Donatistes avoit causé de si grands desordres dans l'Afrique, que les Eglises de plusieurs de ces provinces se trouvoient dépeuplées de prêtres & de clercs pour les servir. Aurele voulant remédier à cette desolation de la maison du Seigneur, assembla son Concile provincial, pour députer vers le pape Anastase & quelques autres des principaux évêques de l'Italie; afin de les prier de leur envoyer des ministres ecclésiastiques. Anastase en envoya, & Venere de Milan aussi; mais comme Aurele reçût en même tems des lettres du Pape, pour travailler tout de nouveau à la réconciliation des Catholiques & des Donatistes, il indiqua un autre Concile pour le mois de septembre suivant, où tous les évêques d'Afrique se trouveroient pour concerter ensemble les moyens d'établir solidement cette paix si souhaitée. On s'assembla dans la sacristie de la basilique réparée le XIII du mois; & comme on étoit résolu d'agir moins par autorité que par douceur, on ordonna d'abord que l'on écriroit par toutes les provinces d'Afrique aux Gouverneurs & aux Magistrats pour faire rechercher tous les actes qui s'étoient passés entre les Donatistes & les Maximianistes qui s'étoient séparés d'eux, afin de convaincre les premiers d'avoir

L'an 398. en nov.

L'an 400.

Coll. conc. t. 2. Baron. ann.

401. 18 juin.

13. sep.

Cod. gr. t. 2. concil. col. 1651.

d'avoir fait contre ceux-ci, les mêmes choses dont ils faisoient un crime aux Catholiques. Comme la crainte de perdre leur rang, pouvoit empêcher beaucoup d'évêques & de prêtres engagés dans le schisme, de revenir à l'Eglise, suivant la discipline de laquelle ils en devoient être exclus, Aurele & ses collegues, furent d'avis de leur conserver leur dignité, & de mander au Pape & aux autres prélats d'outre-mer, qu'ils jugeoient que pour l'Afrique, il étoit nécessaire de se relâcher en ce point de la sévérité des canons.

IV. L'an 402. L'année suivante Aurele convoqua un autre Concile dans la ville de Mileve en Numidie, pour le XXVII jour d'août, après le retour des députés, que lui & ses confreres, avoient envoyés au pape Anastase, pour lui proposer l'accommodement dont on étoit convenu dans le concile de Carthage, & dont saint Augustin avoit été le principal auteur avec lui. On s'y confirma dans la même résolution; & la chose ne fut pas sans quelques succès. Mais le plus grand nombre des schismatiques, se mocqua de la charité des évêques catholiques, & rejetta fiérement leurs
403. 25 août, offres. Aurele considérant qu'ils n'en étoient devenus que plus insolens & plus furieux, convoqua un nouveau concile à Carthage, où il fut résolu que l'on auroit recours à la puissance séculiere, & qu'on prieroit les Empereurs Arcade & Honorius, de remettre en vigueur les loix que leurs prédécesseurs & eux avoient faites, pour arrêter la violence de ces schismatiques.
404. 26 juin. Ce fut encore le principal motif d'un autre Concile qu'il assembla aussi dans la même ville l'année suivante; en quoi l'on ne peut assez admirer la sollicitude avec laquelle notre saint évêque faisoit voir l'amour qu'il avoit pour l'Eglise de Jesus-Christ, employant pour guérir ses maux tous les remedes qui étoient en sa disposition. La rigueur des loix de l'empereur Honorius fut plus efficace sans doute que tous ces Conciles, pour ramener les Donatistes à l'Eglise; parce que ce n'étoit pas un vrai motif de religion qui remuoit la plûpart de ces schismatiques. Plusieurs ne laisserent pas de résister aux édits; & chercherent à s'en vanger sur les Catholiques, par de nouvelles violences. Le retour des autres, porta Aurele à tenir encore un synode à Carthage, le XXIII d'août de l'an 405; & il fit terminer ce qui restoit à faire pour leur réünion. L'an 405. 23 août. Ce fut pour maintenir un ouvrage si important & si agréable à l'Eglise, qu'il en assembla encore un autre dans la même ville, le XIII de juin de l'an 407. 407. 13 juin. Après la mort de Stilicon, que l'empereur Honorius son gendre fit mourir, l'an 408 408. pour sa perfidie, les Donatistes & quelques Gentils firent courir le bruit, qu'étant l'auteur des loix publiées contre eux sous le nom de l'empereur Honorius; elles avoient perdu leurs forces, lors qu'il avoit perdu la vie. Sous ce prétexte, ils attaquerent les Catholiques en plusieurs endroits; & tuerent même quelques évêques. Aurele, & les autres Prélats s'assemblerent à Carthage le XVI de juin, 16 juin. puis le XIII d'octobre suivant, 13 octob. & le XV de juin de l'année d'après, 409. 15 juin. pour réprimer tant d'excès; & ils implorerent de nouveau l'autorité de l'Empereur qui donna un nouvel édit pour confirmer & faire exécuter les anciens contre ces schismatiques. Mais les troubles de l'empire survenus, après la prise de Rome par les Gots, 410. lui ayant fait craindre que les Donatistes ne se jettassent dans le parti des rebelles, le porterent à suspendre l'effet de ces loix. Ces schimatiques furieux ne manquerent pas d'abuser bientôt de cette indulgence. Aurele & ses confreres se rassemblerent, & dépu-

terent à l'Empereur, pour lui repréſenter le mal qu'elle cauſoit à la religion. Ce Prince la révoqua auſſi-tôt, & leur accorda auſſi la conférence qu'ils lui demandoient entr'eux & les Donatiſtes, pour les ſolliciter encore une fois par les moyens de la douceur & de la raiſon. Il nomma commiſſaire pour y aſ-

L'an 411.

ſiſter de ſa part le tribun Marcellin, dont nous avons parlé au VI d'avril. On choiſit ſept évêques de chaque parti pour la ſoutenir. Aurele de Carthage, fut le premier des Catholiques, & Primien évêque ſchiſmatique du même lieu, le premier des Donatiſtes. Saint Auguſtin en fut le principal acteur du côté des Catholiques; & Petilien de Cirte fut l'avocat du parti contraire.

1 juin.

Cette conférence qui fut beaucoup plus célebre que la plûpart des Conciles que nous avons rapportés, s'ouvrit le premier jour de juin de l'an 411. La réünion de pluſieurs ſchiſmatiques, fut le fruit de la victoire qu'y remporterent les Catholiques.

V. Le ſaint évêque de Carthage, n'avoit pas fini ſes combats avec les Donatiſtes, qu'il ſe vit ſur les bras une nouvelle guerre contre les Pelagiens, ennemis plus redoutables à l'Egliſe, que n'étoient ces ſchiſmatiques. Pelage leur chef, combattoit la grace de Jeſus-Chriſt; & donnoit à la volonté de l'homme, les mêmes forces après ſa corruption par le péché d'Adam, qu'elle avoit euës dans l'état de ſon innocence. Son premier diſciple Celeſtius, qui étoit demeuré à Carthage, pendant qu'il étoit paſſé d'Afrique en Paleſtine, dogmatiſa pendant quelque tems, ſans que l'évêque Aurele en eût avis. Mais comme il alloit ſe préſenter aux ordres ſacrés, dans la penſée que la prêtriſe donneroit beaucoup de crédit & de vogue à ſes dogmes; il fut dénoncé devant ce ſaint prélat, comme un homme dangereux, & comme un vrai loup, qui cherchoit à ſe transformer en paſteur; par le diacre Paulin, l'auteur de la vie de ſaint Ambroiſe, que Venere de Milan avoit envoyé en Afrique l'an 401, lors que les évêques du païs avoient demandé des eccléſiaſtiques en Italie. Aurele pour examiner l'accuſation, tint un ſynode l'an 412,

Aug. de peccato original. c. 3. 19. lib. de Geſtis Pelag. c. 11.

L'an 412.

avec les prélats qui ſe trouvoient actuellement à Carthage; ce qui fit que ſaint Auguſtin n'y aſſiſta point. Celeſtius y fut condamné, malgré tout l'artifice avec lequel il avoit tâché de déguiſer ſes erreurs; & la menace qu'on lui fit de l'excommunier, le chaſſa de Carthage. Mais il avoit fait des diſciples à qui il laiſſa le ſoin d'infecter le troupeau d'Aurele. Quelque grande que fût la prévoyance de ce vigilant paſteur; il ne pût empêcher qu'ils ne trompaſſent beaucoup de perſonnes ſimples, qui ne découvroient pas leur impiété cachée ſous des paroles pleines d'équivoques. Saint Auguſtin étant venu à Carthage, Aurele le pria de monter en chaire dans ſon égliſe, ſuivant la coûtume obſervée inviolablement entre les évêques, qui étoit, que le diocéſain pour faire honneur à celui qui le viſitoit, le convioit d'offrir les ſaints myſteres, & de parler au peuple. Il le conjura d'employer toutes les forces de ſon eſprit, pour combattre cette héréſie naiſſante qui lui donnoit tant de peine. C'eſt ce que fit ſaint Auguſtin, avec beaucoup d'éloquence & de ſolidité; & nous en avons encore le diſcours, qui eſt le quatorziéme des ſermons, qu'il compoſa ſur les paroles de l'Apôtre. Aurele jugea aiſément dès-lors, que ſaint Auguſtin étoit deſtiné particuliérement de Dieu, pour être oppoſé à ces nouveaux ennemis de l'Egliſe; mais il ne laiſſa pas de travailler de ſon côté avec toute l'application poſſible, pour étouffer le monſtre, ou arrêter ſes progrès. Ayant appris que

Serm. 14. de verb. Apoſtr.

L'an 416. Pelage avoit trompé les évêques de Paleſtine, qui l'avoient déclaré abſous dans leur ſynode de Dioſpolis; il aſſembla les évêques d'Afrique à Carthage, au nombre de ſoixante-ſept. On y réſolut d'obliger Pelage & Celeſtius à prononcer eux-mêmes anathême contre leurs opinions, ou de les retrancher de l'Egliſe s'ils entreprenoient de les ſoutenir. *Coll. concil.* Quelques jours après, les évêques de Numidie, qui étoient au nombre de ſoixante & un, tinrent un autre Concile à Mileve, où la même choſe fut arrêtée. Saint Auguſtin au nom des uns & des autres, écrivit deux lettres ſynodales au Pape Innocent I. à qui les deux Conciles avoient remis la diſpoſition de cette affaire. Il en dreſſa encore une troiſieme ſignée d'Aurele, & de trois autres évêques * pour le même Pape, auquel il expliquoit admirablement toute la matiere de la grace. Mais l'une des plus importantes réſolutions du concile national de Carthage où préſidoit Aurele; & du concile provincial de Miléve, où préſidoit Silvain primat de Numidie, fut de commettre ſaint Auguſtin, pour écrire contre les Pelagiens pour la défenſe de l'Egliſe.

* Alype, Evode, Poſſidoine.

VI. La mort empêcha le pape Innocent de juger cette affaire; mais ſon ſucceſſeur Zoſime en voulut faire la premiere occupation de ſon pontificat. 417. Il aſſembla pour ce ſujet un ſynode à Rome; mais il s'y laiſſa ſurprendre par les ſoumiſſions artificieuſes de Celeſtius. De ſorte, qu'ayant approuvé ſon livre où il nioit le péché originel, & reçû l'auteur comme catholique; il écrivit à Aurele de Carthage & aux autres évêques d'Afrique, pour leur marquer qu'il les avoit cru trop faciles à le condamner; & que néanmoins la conſidération qu'il avoit pour eux, l'avoit empêché de le délier de leur excommunication, juſqu'à ce qu'il eût reçu de leurs nouvelles. Aurele avant que de lui en envoyer, aſſembla un concile général de deux cens quatorze évêques à Carthage, d'où ils récrivirent au Pape pour le détromper; & lui députerent pour l'informer exactement de toute l'affaire. Ce bon Pape revint auſſi-tôt de ſa prévention, approuva le jugement d'Aurele & des autres évêques Africains; L'an 418. 1. mai. condamna ſolemnellement Pelage & Celeſtius; & publia leur condamnation dans toute l'Egliſe par une lettre circulaire. Les Pelagiens pour tâcher de ſe relever, & trouver quelque appuy, firent courir le bruit qu'ils avoient dans leur parti le prêtre Sixte homme de très-grande conſidération dans le clergé de Rome, qui fut même élevé quatorze ans après au ſouverain pontificat. Sixte déſabuſa le public par l'anathême ſolennel qu'il prononça contre eux; & non content de cette déclaration, il écrivit à Aurele évêque de Carthage une lettre courte, mais pleine de vigueur contre le Pelagianiſme. Aurele la reçût avec beaucoup de joïe, il la communiqua aux évêques qui en firent ſemer des copies par toute l'Afrique. L'empereur Honorius voulut employer auſſi ſon autorité, pour faire valoir le jugement des Conciles *Concil. coll.* d'Afrique & du Pape; & donna contre les Pelagiens un reſcrit datté du ſecond jour de mai de l'an 418. Ces hérétiques n'eurent pas plus de reſpect pour la puiſſance ſéculiere, que pour celle de l'Egliſe. La mort du pape Zoſime les rendit plus hardis qu'auparavant; & ils continuërent à troubler l'Afrique. Aurele & ſes confreres députérent Alype évêque de Tagaſte, l'ami particulier de ſaint Auguſtin vers l'Empereur, pour implorer de nouveau ſa protection; & cependant il tint à Carthage un nouveau concile le xxv de mai de l'an 419, L'an 419. 25 mai. pour prévenir par des remedes eccléſiaſtiques ceux qu'on at-

tendoit du Prince. Alype alla trouver l'Empereur à Ravenne, & en obtint un édit datté du IX de juin, où la premiere condamnation fut confirmée, & la même peine décernée contre ceux qui receleroient les hérétiques, & contre les évêques qui s'en feroient les fauteurs, ou qui refuseroient de souscrire à leur condamnation. Ce Prince ordonna qu'Aurele évêque de Carthage les avertiroit que s'ils continuoient, ils seroient déposés, bannis de leurs villes, & privés de la communion ecclésiastique. Aurele fit publier cette ordonnance de l'Empereur par toute l'Afrique, & tint la main à son exécution avec l'assistance des autres prélats orthodoxes, malgré les plaintes des Pelagiens qui tâchoient de former un préjugé contre la cause de l'Eglise catholique, sur ce qu'on avoit recours à la force, au lieu de se servir de la raison.

9 juin.

VII. Depuis ce tems, l'histoire de l'Eglise ne nous apprend plus rien du saint évêque de Carthage; & nous ne pouvons dire s'il vit finir la fameuse contestation que l'église d'Afrique avoit alors avec celle de Rome, touchant les appellations des prêtres & des évêques du païs au siége apostolique. Elle avoit commencé dans le concile général de Carthage de l'an 418, où il présidoit; & où assistoient entr'autres évêques de Numidie saint Augustin d'Hippone, & saint Alype de Tagaste. Le sujet en étoit venu d'un prêtre de l'église de Sicca ville de Numidie, nommé Apiarius, qui se voyant déposé & excommunié par les évêques Africains, avoit appellé de leur jugement au pape Zosime. Saint Aurele, saint Augustin, & tous les autres prélats s'étoient formalisé de cet appel qui étoit tout-à-fait contraire à l'usage de leurs églises; & dans le concile de Mileve tenu peu de tems auparavant, ces appellations que l'on appelloit d'Outremer, avoient été absolument défenduës. Le pape Zosime avoit reçu & soutenu l'appel d'Apiarius; & avoit envoyé pour ce sujet des légats en Afrique, s'appuyant sur les canons du concile de Sardique, que l'on faisoit passer pour une suite de ceux de Nicée. Les évêques Africains qui ne connoissoient point ces canons résolurent de s'opposer à cette nouveauté. Zosime étant mort, Boniface son successeur poursuivit l'affaire, nonobstant les remontrances d'Aurele & des autres; & il reçût encore l'appellation d'Antoine évêque de Fussale contre le jugement des évêques de Numidie & de saint Augustin qui avoit été son maître. Après la mort de Boniface qui arriva selon l'opinion vulgaire le XXV d'octobre de l'an 423*, la chose passa à Celestin son successeur, qui reçut une lettre des évêques d'Afrique contre le prêtre Apiarius; & une en particulier de saint Augustin contre l'évêque Antoine. On ne sçait pas trop clairement ce que ce saint Pape répondit à l'une & à l'autre, ni ce que devint l'affaire des appellations. Mais on croit que saint Aurele vécut encore près de deux ans depuis. Le jour de sa fête est marqué au XX de Juillet dans l'ancien calendrier de l'église de Carthage, que l'on croit avoir été dressé vers la fin du cinquiéme siecle, ou au commencement du suivant; & l'on ne doit pas douter que ce n'ait été le jour de sa mort & de sa sépulture qui y est nommé Déposition. Le martyrologe Romain n'en fait point de mention, non plus que ceux du neuvieme siecle. Mais son culte ne s'est pas entiérement perdu dans la perte que l'Eglise a faite de l'Afrique, par sa réduction sous le joug des Mahometans. Car on voit encore aujourd'hui son nom dans les litanies de l'Eglise de Milan au bréviaire Ambrosien, que saint Charles fit imprimer l'an 1582. Il

L'an 420.

* Quelques savans prétendent que Boniface mourut dès la fin de 422.

L'an 423.

424.

426.

Edit. Mabill. t. 3. Analect. Em. Schelstrate eccl. Afric.

Du Bois not. sur les lettres de S. Aug. p. 51.

y eſt immédiatement après ſaint Auguſtin, & l'office s'en fait dans la même égliſe le 111 de novembre. Le P. Lupus, homme de ſavoir & de piété d'ailleurs, fait injure à l'égliſe Romaine qu'il rend vindicative, lorſqu'il prétend qu'elle n'a point canoniſé ni reçu Aurele au nombre de ſes Saints, pour le punir d'avoir été contraire à ſes intérêts, au ſujet des appellations d'outremer. C'eſt connoître mal l'eſprit de cette égliſe, qui ſelon le raiſonnement de cet auteur, auroit dû traiter de même ſaint Auguſtin, ſaint Alype & les autres prélats Africains unis à Aurele pour la même cauſe. Aurele eut pour ſucceſſeur Capreole marqué auſſi ſous la qualité de Saint dans le même calendrier, qui députa l'an 431 au concile œcumenique d'Epheſe, où l'empereur Theodoſe & les Orientaux avoient fort ſouhaité de voir ſaint Auguſtin mort l'année précédente.

Lup. t. 3. conc. p. 571.

III. SAINT VILMER ou *VULMER*, *Abbé de Samer en Boulenois*, lat. *Wlmarus.*

VII & VIII ſiecle.

I. SAint VILMER que l'on appelle auſſi ſaint *Villaumer*, ſaint *Goumer* & encore autrement ſelon la diverſité de la dialecte des lieux où il eſt honoré, nâquit dans le territoire de Boulogne ſur mer de parens * qui étoient chrétiens & d'aſſez honnête famille du tems du roi Dagobert I. Ayant été engagé à ſe marier, il épouſa une femme * qui étoit fiancée à un autre * ſans qu'il en ſçût rien. Celui-ci lui en fit un procès qu'il gagna devant les officiers de la juſtice. Vilmer regardant la diſſolution de ſon mariage comme la rupture d'une chaîne qui ne lui étoit qu'à charge, crut devoir faire un bon uſage de la liberté où Dieu l'avoit rétabli. Il renonça au ſiecle & alla ſe retirer dans le monaſtere de Hautmont ſur Sambre en Haynaut, où il fut employé d'abord à garder les vaches & à couper du bois. Ces occupations humiliantes & laborieuſes contribuerent beaucoup à l'affermir dans les ſentimens d'humilité & d'obéiſſance qu'il avoit apportés dans le cloître. On avoit aſſez négligé ſon éducation dans le monde, ſur tout pour les lettres; c'eſt ce qui lui fit ménager du tems parmi les emplois du monaſtere pour apprendre à lire; & l'ardeur qu'il apporta à cette étude, lui fit atteindre les autres en peu d'années. Quelque grands que fuſſent ces progrès, ils ſe trouverent toûjours au-deſſous de ceux qu'il faiſoit dans la vertu. La communauté de Hautmont fut tellement édifiée de toute ſa conduite, qu'on le jugea digne d'être mis au rang des religieux deſtinés au chœur, c'eſt-à-dire, au ſervice divin & au miniſtere des autels. On le tira donc du rang des freres laïques; & on le fit clerc en lui donnant la tonſure cléricale & monaſtique. Ce changement d'état ne lui changea point l'eſprit; il perſévéra toûjours dans cette humilité profonde qui ſembloit être le caractere particulier de ſon ame, & qui ſervoit à le diſtinguer dans la maiſon où il vivoit. Il s'y aſſujettiſſoit à ſervir tout le monde, ſoumis au dernier des freres comme aux premiers, cherchant à rendre ſécrétement à tous les ſervices les plus bas qu'on ne lui auroit pas permis autrement. L'abbé l'ayant enfin découvert, n'en conçut que plus d'eſtime pour ſa vertu; & jugeant qu'il ſeroit encore plus propre pour la conduite ſpirituelle des ames que pour ces offices qui ſembloient ne pouvoir contribuer qu'à ſa ſanctification particuliere, il l'envoya par l'avis & les ſuffrages de tous les religieux à l'évêque

Anon. ap. Mab. ſæc. 3. part. 2.

* Wulpert & Dode.

* Holcothol-de.

* Wilmar.

Bâti l'an 643.

II. de Cambrai pour être ordonné prêtre.

Lorſqu'on le vit revêtu du ſacerdoce, on joignit à l'eſtime & à l'affection que l'on avoit eue pour lui juſques-là, les reſpects qui étoient dûs à ſon nouveau caractere. Mais ſon humilité ſe trouva ſi mal ſatisfaite des honneurs qu'on lui rendoit, que craignant que ce ne fût toute ſa récompenſe, il réſolut de ſe retirer pour ne point perdre éternellement les fruits des travaux qu'il avoit entrepris pour acquérir le ciel. Il ſortit donc du monaſtere, & il alla chercher une retraite inconnue dans les bois, pour y vivre ſeul à l'imitation des anciens Peres du deſert. Il n'emporta avec lui que ce qui étoit néceſſaire pour pouvoir dire la meſſe dans ſa ſolitude, & une hache pour couper du bois & ſe bâtir une cellule. Ce petit ſecours ne fut point capable de le garantir de la derniere néceſſité. Il ſe trouvoit au danger de périr de faim, ou de ſe remettre dans la ſociété des hommes pour vivre, lorſque la providence divine lui adreſſa une perſonne de piété, qui l'ayant découvert par je ne ſçai quelle rencontre, voulut pourvoir à ſes beſoins. Cet homme non content de lui fournir la nourriture, lui donna encore un fond dans un enfoncement de ce bois pour y bâtir une chapelle & une cellule. Sa réputation ne le laiſſa pas joüir long-tems ſeul des douceurs de cette retraite; il ne put ſe défendre des inſtances que lui firent pluſieurs perſonnes d'y être reçûes pour s'y former à la vertu & ſervir Dieu ſous ſa conduite. On croit que cet hermitage où il raſſembla ſes premiers diſciples, étoit au lieu où l'on voit maintenant le village d'Eike près de la montagne de Caſſel en Flandres entre Ypres & ſaint Omer. Mais l'opinion que l'on commençoit à concevoir de ſa ſainteté aux environs, & le bruit qui ſe répandit de ſes miracles, l'obligerent de ſortir d'une demeure où il ne trouvoit plus ce repos & cette obſcurité qu'il y étoit venu chercher. Il ſe retira ſans avertir ſes diſciples, ne portant avec lui que ſes meubles ſacerdotaux & ſa hache, comme il avoit fait en quittant Hautmont, & il vint dans le Boulenois où il fut pourſuivi par ſon ennemi domeſtique, je veux dire par ſa propre réputation. Il ne laiſſa pas de s'y bâtir une cabane au coin d'un bois qui faiſoit partie de la ſucceſſion de ſon pere, & il fut quelque tems ſans y être connu de ceux du païs, ſervant Dieu dans les auſtérités de la vie pénitente & ſolitaire. Son frere Wamar le reconnut depuis, & il tâcha de lui perſuader de voir leur mere qui étoit fort âgée & que ſa préſence réjoüiroit d'autant plus qu'elle avoit été juſques-là inconſolable de ſon abſence. Le Saint ne put ſe réſoudre à quitter ſa ſolitude; mais il pria ſon frere d'aſſiſter ſa mere dans ſes beſoins, & lui promit que cependant il prieroit Dieu pour elle & pour toute la famille.

III. Ne voyant plus d'apparence à demeurer caché, il ſe laiſſa approcher de tous ceux qui voulurent le conſulter ſur les moyens de travailler à leur ſalut. Il bâtit une égliſe en l'honneur de la ſainte Vierge & de ſaint Pierre, & deux monaſteres à l'entour; un pour les hommes & un pour les femmes. Ce dernier qui étoit éloigné de l'autre d'environ mille pas s'appelloit Viliere & depuis Wiere aux bois, mais il ne ſubſiſte plus. Celui des hommes qui * a porté juſqu'aujourd'hui le nom de notre Saint, eſt devenu fort célebre & a formé même une petite ville à trois lieuës de Boulogne vers le levant. La ville & l'abbaïe poſſédée maintenant par les Benedictins de la congrégation de ſaint Maur, s'appellent *Saumer*, qui n'eſt autre choſe qu'une

* Au 9 ſiecle il s'appelloit Area.

Mabill. p. 233. Chatell. Hagiol.

contraction de deux mots de *S. Ulmer*, en retranchant la fin du premier & le commencement du second pour en faire l'union. Notre Saint prit la conduite du monastere des hommes, & donna celle de l'autre à la bienheureuse Bertane * sa niéce qui avoit renoncé au monde. Peu de tems après cet établissement, il fut visité par Ceadwal roi de West-Sex ou des Saxons occidentaux en Angleterre qui passoit par le Boulenois pour aller à Rome recevoir le bâtême des mains du Pape. Il ne voulut pas quitter saint Wilmer, qu'il n'en eût été beni; & il lui laissa une somme considérable pour accommoder son église. Notre Saint employa le reste de ses jours à se perfectionner de plus en plus dans la vertu, par les jeûnes & la priere continuelle, veillant également sur lui-même, sur ses religieux & sur les religieuses même dont il avoit toûjours la direction. Il mourut vers l'an 710, & fut enterré dans l'église de son monastere. Son corps fut transporté depuis dans la ville de Boulogne. Dieu confirma par divers miracles opérés à son tombeau, l'opinion qu'on avoit eue de sa sainteté dès son vivant, d'où est venu l'établissement de son culte qui est fort ancien. Adon & Usuard en ont fait mention avec éloge dans leurs véritables martyrologes, mais au XVII de juin que plusieurs ont pris sans fondement pour le jour de sa mort. Il est certain néanmoins qu'il mourut le XX de juillet, comme il est marqué dans les calendriers du tems de Louis le Débonnaire & dans quelques exemplaires des mêmes Adon & Usuard qui sont suivis par le martyrologe Romain moderne; ce qui est aussi l'usage de tous les lieux où l'on fait sa fête. C'est son élévation & sa translation qu'on célebre le XVII de juin; une troisieme de ses fêtes est celle qui se solennise le dimanche dans l'octave de l'Ascension. On ne doit pas dissimuler que les reliques de notre Saint furent dissipées par les Calvinistes dans les troubles du seizieme siecle.

* Bertrane ou Herenberthe.

L'an 688.

T. 10. Spicil. p. 136.

Mabill. p. 235. & 239.

IX siecle.

IV. SAINT PAUL, DIACRE de Cordoue, & saint THEODEMIR Moine, Martyrs.

Eulog. Memor. l. 2. c. 6.

PAUL étoit né à Cordoue de famille honnête sous la domination des Sarrazins. Il fut élevé dans la communauté des clercs de l'église de saint Zoïle; & il y fit de très-grands progrès dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Il se faisoit remarquer sur tout par son humilité, par la charité qu'il avoit pour les pauvres, & par l'assiduité qu'il apportoit à visiter & assister les prisonniers. C'est ce qu'il fit principalement durant la persécution que le roi des Mores ou des Sarrazins Abderama excita l'an 850 contre les chrétiens d'Espagne, sans que la crainte des mauvais traitemens fût capable d'arrêter l'ardeur de son zele. L'exemple & les discours du martyr Sisenand dont nous avons parlé au seizieme jour de ce mois, l'animerent de telle sorte, que ne pouvant retenir les mouvemens de son cœur qui le faisoient aspirer au martyre, il alla se présenter au palais du prince & au conseil des magistrats, pour y confesser la foi de Jesus-Christ & y reprendre publiquement la vanité & l'impiété du culte que les Sarrazins avoient appris de leur faux prophête Mahomet. On le conduisit aussi-tôt dans la prison pour lui faire le procès le lendemain ou le jour d'après. Il y avoit dans cette prison un prêtre de la ville de Paix-Julie ou de Beja nommé Tiberin, qui y languissoit depuis plus de vingt ans sans pouvoir obte-

L'an 850.

851.

nir ni la liberté ni la mort. Il avoit été arrêté ; non pas pour le ſujet de ſa religion, mais pour je ne ſai quel crime imaginaire dont ſes ennemis l'avoient accuſé devant le roi. On l'avoit jetté d'abord dans un bas de foſſe d'où on l'avoit tiré enſuite pour le mettre dans les priſons publiques où l'on reſſerroit les parricides, les meurtriers, les autres ſcelerats, & où l'on retenoit auſſi les chrétiens qui avoient eu la hardieſſe de parler contre Mahomet. Tiberin voyant arriver le diacre Paul en ce lieu, & le regardant déja comme un martyr de Jeſus-Chriſt, le conjura d'intercéder pour lui auprès de Dieu quand il joüiroit de ſa préſence, & d'en obtenir ſon élargiſſement, puiſqu'il ne pouvoit avoir raiſon des hommes. Le bienheureux Paul plein de confiance en la miſéricorde de Dieu, ne fit point difficulté de lui promettre tout ce qui pourroit dépendre de lui ; & l'aſſûra, ſi Dieu le permettoit ainſi, qu'il en auroit bientôt des nouvelles. Le lendemain on le produiſit devant le tribunal des Mahométans, & ſon juge voyant qu'il continuoit à confeſſer le nom de Jeſus-Chriſt avec la même fermeté que la premiere fois, le condamna à la mort le xx de juillet qui étoit lundi, ce qui marque aſſez évidemment l'année 850 qui avoit la lettre E pour dominicale, & qui ſe peut confirmer par le jour du martyre de ſaint Siſenand qui ſouffrit le jeudi d'auparavant xvi du mois, & par celle de ſaint Theodemir qui ſouffrit le ſamedi xxv du mois, ſelon que l'aſſure ſaint Euloge auteur de toute cette hiſtoire. Neanmoins la datte de l'année 889 de l'ere Eſpagnole que ce Saint y ajoute convient à l'an de Jeſus-Chriſt 851.

L'an 850. ou 851.

Le corps du martyr ſaint Paul qui avoit été exécuté dans la place devant le palais, demeura ſans ſépulture juſqu'à ce que les fidelles le retirerent avec celui du moine ſaint THEODEMIR jeune religieux de Carmone, qui fut martyriſé le ſamedi de la même ſemaine qui étoit le xxv de juillet. L'un & l'autre furent enterrés avec honneur dans l'égliſe de ſaint Zoïle. Uſuard fait mention de ſaint Paul au xx de juillet dans ſon martyrologe ; mais il n'y parle pas de ſaint Theodemir. Le martyrologe Romain qui le ſuit preſque par tout, n'a pas cru devoir l'imiter dans l'omiſſion de ce dernier dont il marque la fête au xxv de ce mois. Nous ne devons pas oublier au reſte que ſaint Paul tint la parole qu'il avoit donnée au prêtre Tiberin. Car celui-ci fut délivré peu de jours après ſon martyre, & renvoyé dans ſon païs.

XXI. JOUR DE JUILLET.

SAINTE PRAXEDE, Vierge Romaine,

II ſiecle.

I.

ON fait ſainte PRAXEDE fille de ſaint Pudent ſénateur Romain & ſœur de ſainte Pudentienne dont nous avons parlé au XIX de mai. On croit qu'elle vivoit du tems du Pape Pie I. & de l'empereur Antonin le Débonnaire vers le milieu du ſecond ſiecle de l'Egliſe, & par conſéquent plus de quatre-vingt ans après la mort de ſaint Pierre. On ajoute qu'après avoir été élevée avec ſoin dans la connoiſſance de la loi divine & dans les regles d'une chaſteté parfaite, elle paſſa toute ſa vie dans les jeûnes, les veilles & la priere ; & qu'étant morte en paix, elle fut enterrée auprès de ſa ſœur ſainte Pudentienne ſur le chemin du Sel. Voilà ſans doute ce que l'on

Uſuard martyr.

en

Baron. ann. 159. n. 4. & seq. & not. ad mart.

en fait de plus vrai-semblable. On trouve beaucoup d'autres choses dans les actes qui portent son nom & celui de sa sœur, que l'on a voulu attribuer aü prêtre Hermes frere du pape Pie. Mais on y doit avoir d'autant moins d'égard, que l'ouvrage est reconnu pour une pure supposition & pour le fruit d'un imposteur mal habile qui auroit voulu se faire passer pour le chapelain ou le prêtre domestique de sainte Praxede, & pour le témoin de ses actions.

Bolland. d. 19. maii p. 298. t. 4.
Tillem. t. 2. p. 658.

II. Ce défaut de l'histoire n'empêche pas qu'on ne voye très-bien que le culte de notre Sainte est fort ancien & fort bien établi. On trouve sa fête marquée dans un calendrier Romain du VII ou VIII siecle, & dans quelques exemplaires du sacramentaire de saint Gregoire dont les additions peuvent être dû même tems. On en doit faire remonter l'origine encore plus haut, puisque dès la fin du cinquiéme siecle, il y avoit une église à Rome dédiée sous son nom. On dit que c'est celle qui est possédée maintenant par les religieux de l'ordre de Vallombreuse depuis environ cinq cens ans qui a été souvent rétablie par les Papes, & en dernier lieu par le cardinal saint Charles Borromée qui en étoit titulaire. Bede & les auteurs des martyrologes du neuvieme siecle lui donnent la qualité de Vierge, ce que l'on a suivi dans le Romain moderne & dans le bréviaire où sa fête est d'office simple. On dit que son chef détaché du reste du corps se garde dans l'église de saint Sauveur de Rome.

Front. Kal. p. 106.
Sacr. Gr. Men.
Front. Kal. Boll. supr.
Bolland. supr. t. 4. maii p. 399.

AUTRES SAINTS DU XXI JOUR DE JUILLET.

I. SAINT ZOTIQUE, *Evêque de Comane, & Martyr.*

II & III siécles.

SAint ZOTIQUE parut dans l'Eglise du tems de l'empereur Marc Aurele & de ses successeurs. Il fut évêque d'une petite ville appellée Comane, qui n'étoit ni celle de la province du Pont, ni celle de la Cappadoce que d'autres mettent aussi dans la petite Armenie, mais un bourg que l'on croit avoit été en Pamphilie. Il se montra l'un des plus zelés adversaires de la nouvelle hérésie des Cataphryges ou Montanistes qui s'éleva de son tems dans la Phrygie. Leur chef Montan avoit pour soutien de sa secte deux femmes, dont l'une s'appelloit Prisque ou Priscille, l'autre Maximille: que l'on faisoit passer pour prophétesses, & qui étoient véritablement possédées du malin esprit. C'étoit un esprit d'erreur qui les faisoit parler sans jugement & sans suite comme Montan. Le démon débitoit diverses extravagances par leur bouche; mais il y mêloit quelquefois des choses ambigues ou spécieuses pour séduire plus facilement les personnes simples & crédules. Quelquefois même après avoir fait de magnifiques promesses à ceux de sa secte il reprenoit ouvertement ceux d'entr'eux qu'il savoit ou qu'il conjecturoit avoir commis quelque faute, afin de faire croire qu'il étoit ennemi du vice, & qu'il demandoit aux siens la pureté des mœurs & une grande perfection. Plusieurs saints évêques de l'Asie voulant arrêter le cours de ces impostures entreprirent de convaincre ces deux femmes de

Aster. Urban. ap. Eus. l. 5. c. 16. p. 181.

fauſſe prophétie. C'eſt ce qu'Aſtere Urbain auteur de grand poids dans l'Egliſe de ces tems-là témoigne principalement de ſaint Zotique de Comane & de ſaint Julien d'Apamée en Phrygie dont il dit que la probité étoit reconnue de tout le monde. Mais il ajoute que comme ils commençoient à faire voir de quel eſprit Maximille étoit animée, Themiſon & les autres fauteurs du Montaniſme leur fermerent la bouche, & les empêcherent de convaincre cet eſprit de menſonge & d'impoſture. C'eſt auſſi ce qu'a marqué en termes* preſque ſemblables un autre défenſeur célebre de la vérité du même tems nommé Apollone ; qui nous apprend que ce que fit ſaint Zotique en cette rencontre ſe paſſa dans la ville de Pepuze en Phrygie, l'une des principales places des Montaniſtes qui en porterent même le nom de Pepuziens & Pepuzéniens. C'étoit où réſidoit leur patriarche ; & ſaint Zotique ne pouvoit prendre de moyens plus sûrs pour détruire cette héréſie que de l'aller attaquer dans le cœur, & dans un lieu où ſe raſſembloient toutes ſes forces. Nous ne ſavons rien de particulier du reſte de ſes actions. On prétend qu'il vécut juſqu'au tems de l'empereur Severe, & qu'il ſouffrit même le martyre pour la foi de Jeſus-Chriſt durant la perſécution que ce prince excita contre l'Egliſe. C'eſt au moins ce qu'on trouve marqué dans le martyrologe Romain au XXI de juillet où l'on a cru que la ville de Comane dont il étoit évêque étoit en Arménie. Quelques auteurs l'ont confondu avec ſaint Zotique évêque d'Otre en Phrygie dont Aſtere Urbain parle dans le même traité où il l'appelle ſon confrere. Mais il eſt viſible que ce furent deux évêques & deux défenſeurs tous différens de la verité orthodoxe contre les Montaniſtes, & que celui d'Otre n'a paru que quelques années après celui de Comane.

Euſ. l. 5. c. 18. p. 186.

Baron. ann. 205. n. 27.

Baron. not. ad mart. p. 304.

Valeſ. not. Euſ. p. 97. col. 2. 6.

II. *S. VICTOR DE MARSEILLE, & ſes Compagnons, Martyrs.*

III ſiecle.

I.

IL y avoit trois ou quatre ans que l'empereur Maximien Hercule collegue de Diocletien avoit fait maſſacrer la legion Thebéenne compoſée toute de ſoldats chrétiens ſous la conduite de ſaint Maurice l'un de ſes principaux officiers, lorſqu'il vint dans la ville de Marſeille. Ce prince naturellement inhumain rendoit ſa préſence funeſte aux chrétiens par tout où il ſe trouvoit, & joignant à la cruauté un zele ſuperſtitieux pour la religion de ſes fauſſes divinités, il fit dans cette ville un aſſez grand nombre de martyrs, dont le plus conſidérable fut l'illuſtre ſaint VICTOR, ſoit à cauſe de ſa qualité à laquelle les payens avoient égard, ſoit parce qu'il étoit plus ardent & plus éclairé que beaucoup d'autres chrétiens dans les choſes de notre religion. Il étoit alors officier dans les troupes, & ſon emploi ne l'empêchoit pas d'aller toutes les nuits viſiter les chrétiens de la ville chacun dans leurs maiſons pour les fortifier contre les menaces & les efforts des perſécuteurs & les exciter à préférer la vie éternelle à celle qui ne fait que paſſer. Il fut ſurpris dans des fonctions ſi ſaintes & ſi dignes d'un vrai miniſtre de l'évangile de Jeſus-Chriſt. On l'arrêta & on le conduiſit au tribunal des préfets Aſtere & Eutyque, qui voulant le traiter d'abord avec quelque forte d'honnêteté, tâcherent de lui perſuader qu'il ne falloit pas mépriſer les dieux comme il faiſoit, deshonorer la charge qu'il exerçoit dans les armées, & s'expoſer

Act. ap. Ruin. p. 300.
Til em. t. 4. 549.
Gueſn. Maſſil. pref. & Chriſt. p. 131 &c.

L'an 290.

à perdre ainsi l'amitié & la faveur de son prince pour l'amour d'un homme mort. Victor déclara devant ces juges avec un courage plein de confiance qu'il préféroit le service de cet homme mort, mais ressuscité & fils de Dieu, à tout ce que la faveur & la puissance de l'Empereur pouvoit lui procurer de biens ; qu'il étoit soldat de Jesus-Christ ; qu'il ne prétendoit pas que l'office qu'il avoit dans les troupes d'un empereur de la terre dût nuire à ce qu'il devoit au roi du ciel ; & que pour ce qui étoit des dieux dont on lui recommandoit le culte, il ne pouvoit les regarder que comme des démons & des esprits impurs. Ceux qui étoient présens l'entendant parler de la sorte, s'éleverent contre lui avec des cris effroyables & le chargerent d'injures sans qu'il parût ébranlé. Mais comme c'étoit une personne de considération dans la ville & dans le camp, on crut devoir en communiquer à l'empereur Maximien. Ce prince outré de colere au récit qu'on lui en fit, ordonna qu'on lui amenât Victor, & lui fit de grandes menaces pour l'obliger à sacrifier aux idoles. Ces menaces, loin de l'effrayer, contribuerent à l'affermir encore davantage dans la foi à laquelle on vouloit le faire renoncer, parce qu'il comptoit pour rien les maux & les biens de cette vie, s'estimant heureux de pouvoir acheter le ciel au prix des uns & des autres. Il représenta par des raisons fortes & solides la vanité du culte des idoles & la divinité de Jesus-Christ.

II. Maximien entrant en fureur commanda qu'on le liât par les pieds avec des cordes & qu'on le traînât de la sorte par toute la ville, croyant venger ses dieux & intimider en même tems les chrétiens par un traitement si étrange. Tous les payens accoururent à ce nouveau spectacle ; ils tâcherent d'en augmenter encore la honte par leurs insultes, & la cruauté par les coups qu'ils donnoient au Saint ; tous auroient crû commettre une faute considérable envers leurs dieux, s'ils l'eussent épargné. On le ramena, le corps brisé, tout déchiré & couvert de son sang, & on le présenta encore aux préfets qui le croyant abbatu dans l'état hideux où ils le voyoient, s'imaginerent qu'ils n'auroient nulle peine à le vaincre & à le réduire aux volontés du prince. Ils le presserent plus fortement qu'auparavant de sacrifier, afin de ne pas s'exposer à perdre sa fortune & sa vie même. Le Saint fortifié par l'esprit de Dieu leur déclara qu'il étoit tout disposé à ces pertes légeres pour acquérir des biens immortels dans l'éternité. Les préfets lui dirent que c'étoient des biens imaginaires, que ni lui ni aucun autre n'avoient jamais vus ; mais que s'il persistoit de refuser ceux qu'on lui offroit aux conditions de rendre ce qu'il devoit aux dieux & à l'empereur, ils l'envoyeroient recueillir cette gloire & ces biens qu'il cherchoit par les mêmes voyes que son Christ, c'est-à-dire, par les tourmens & l'infamie d'une mort semblable à la sienne. Le saint martyr voulant leur répondre fit un grand discours pour leur découvrir & à toute la multitude qui l'écoutoit, la vérité de la religion chrétienne & la folie du paganisme. Pour réfuter l'objection qu'on faisoit aux chrétiens de mettre leur espérance dans des biens dont ils n'avoient ni preuves, ni expérience, il leur dit que la disposition où étoient les disciples de Jesus-Christ de subir tous les supplices imaginables pour ce sujet, & la joye avec laquelle on les voyoit aller à la mort, suffisoient pour faire voir combien ils étoient assûrés de ce qu'ils

efpéroient ; & qu'il étoit prêt d'en donner l'exemple en fa perfonne. Les préfets irrités de fon difcours s'accorderent d'abord à lui faire fouffrir les tourmens de la queftion les plus cruels. Mais pour vouloir enchérir l'un fur l'autre ils fe brouillerent & en vinrent jufqu'à fe quereller de telle forte qu'Eutyque fe retira.

III. Aftere étant demeuré feul fur le fiege, fit attacher Victor au chevalet & lui fit donner la torture qui fut très-violente & fort longue. Le Saint en cet état levoit les yeux au ciel & demandoit au pere des miféricordes la patience qui lui étoit néceffaire & qu'il ne pouvoit attendre de fes propres forces, le conjurant de ne le point abandonner dans cette extrémité après l'avoir toûjours affifté depuis qu'il étoit à lui. L'auteur de fa vie témoigne que Jefus-Chrift lui apparut alors la croix à la main, & qu'il lui augmenta le courage, l'affûrant que c'étoit lui qui fouffroit dans fes martyrs, qui les fecouroit dans leurs combats & qui les couronnoit après la victoire. Il ajoute que le Saint fe trouva enfuite fans douleur ; parce que fon ame fut tellement fortifiée par ces paroles;qu'il ne faifoit plus d'attention à ce qu'il enduroit, occupé uniquement à rendre graces à celui qui l'étoit venu confoler. Victor laffa ainfi fes bourreaux, & le prefet Aftere le fit détacher du chevalet & renfermer dans un cachot très-obfcur. Mais felon que le rapporte le même auteur, Dieu y répandit au milieu de la nuit une lumiere plus brillante que celle du foleil. Les gardes nommés ALEXANDRE, LONGIN & FELICIEN voyant ce prodige, vinrent fe jetter aux pieds du Saint & lui demanderent le pardon du paffé & le bâtême. Victor les inftruifit autant que la conjoncture du tems pouvoit le permettre, fit venir des prêtres, les mena à la mer où ils furent bâtifés & où il leur fervit de parrain. Il rentra enfuite dans la prifon avec eux les exhortant à demeurer fidelles à la grace de leur converfion. Maximien fçut dès le lendemain ce qui leur étoit arrivé, & dans le tranfport de la colere qu'il en eut, il donna une fentence de mort contre les trois gardes, & voulut que Victor fût appliqué tout de nouveau à une queftion plus cruelle que la précédente. Le Saint occupé du falut des trois Neophytes beaucoup plus que de ce qui regardoit fa confervation, leur fit une belle exhortation au martyre pour les porter à fe rendre dignes de l'honneur que Jefus-Chrift leur faifoit de les expofer au combat dès le premier jour de leur réception dans fa milice, & de la couronne qu'il leur préparoit après la victoire. Ils furent menés tous quatre enfemble à la place publique ; & l'on y vit accourir prefque toute la ville ; les payens pour fatisfaire leur animofité, les chrétiens pour être témoins, & s'édifier de la générofité des martyrs. Les premiers fe déchaînoient particuliérement contre Victor ; ils le chargeoient d'injures & d'opprobres, & par des cris effroyables ils vouloient l'obliger à faire retracter les trois foldats. Mais il foutint avec une force admirable toutes les infultes de cette populace forcenée, anima de fon zele les trois foldats de Jefus-Chrift, & déclara hautement qu'il fe garderoit bien de détruire ce que Dieu avoit édifié par fon miniftere.

Les trois foldats répondirent parfaitement à cette généreufe réfolution de IV. leur maître ; & comme ils perfifterent toûjours à confeffer le nom de Jefus-Chrift, on leur fit couper la tête en préfence de faint Victor qui ne put voir ce fpectacle fans marquer fa joye. Mais fi d'une part il louoit Dieu & le remercioit de la grace qu'il faifoit à

ces généreux soldats, il ne pouvoit d'ailleurs retenir les larmes que lui faisoit répandre l'affliction qu'il avoit de n'être point le compagnon de leur martyre & de leur gloire après en avoir été la cause par la volonté de Dieu. On lui fit ensuite souffrir une très-rigoureuse torture pour satisfaire le peuple idolâtre selon les ordres de l'Empereur. On le pendit encore au chevalet, & on le fustigea long-tems à coups de bâton & de nerfs de bœuf. Sa patience y fut victorieuse des efforts de ses bourreaux, & on se crut obligé de le ramener dans la prison. Il y passa trois jours, demandant à Dieu la grace du martyre avec beaucoup de larmes & un cœur profondément humilié. Une priere si ardente & si sincere fut bien-tôt suivie de son effet. Maximien voulut enfin juger Victor lui-même, & éteindre les feux de sa colere dans son sang, s'il n'aimoit mieux l'appaiser par ses soumissions. L'ayant fait venir, il l'interrogea encore sur sa foi, employa les menaces, & les tourmens d'une nouvelle question, mais en vain. Il fit apprêter un autel, & commanda au Saint d'y offrir de l'encens à Jupiter en sa présence. A cet objet le martyr se sentit transporté hors de lui-même; & se laissant aller au mouvement de l'Esprit saint qui le gouvernoit, il poussa l'autel d'un coup de pied & le renversa avec l'idole. Cette action remplit l'Empereur d'indignation & de fureur; il commanda aussi-tôt que l'on coupât le pied qui avoit servi d'instrument au mépris que Victor faisoit des dieux. Le saint martyr le présenta sans hésiter au bourreau, l'offrant avec joye à Jesus-Christ comme le commencement du sacrifice qu'il alloit lui faire de tout son corps. Maximien confus de voir ce généreux estropié aussi élevé au-dessus des douleurs qu'il l'avoit été auparavant au-dessus de la crainte, & toûjours également constant dans sa premiere résolution, donna ordre par un nouveau genre de cruauté qu'on le mît sous une meule de moulin pour y être brisé. L'ordre fut exécuté sur le champ; mais la machine qui faisoit tourner la meule s'étant rompue on fut obligé de le tirer à demi-mort, ayant déja les os tout cassés. Le persécuteur n'eut point la patience de le laisser expirer; & il lui fit couper la tête, & consomma ainsi le martyre de saint Victor commencé & soutenu par tant de glorieuses confessions.

V. Maximien s'imaginant pouvoir triompher au moins des martyrs après leur mort, commanda qu'on jettât le corps de notre Saint dans la mer avec ceux des trois soldats qui avoient été décapités trois jours auparavant. Mais l'eau les porta de l'autre côté de la baie où les chrétiens les allerent retirer. On leur creusa un tombeau dans une roche qui en étoit proche; & il devint célebre par divers miracles que Dieu y opéra en faveur des saints martyrs. C'est principalement ce qui rendit le nom de saint Victor si illustre en France dès le commencement de notre monarchie, comme on le juge parce qu'en rapportent Fortunat de Poitiers & Gregoire de Tours qui nous donnent au moins bon témoignage de ce qui en étoit de leur tems. Sa fête est marquée aux XXI de juillet dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, & dans tous ceux du neuviéme siecle; ce qu'on a suivi dans le Romain moderne où l'on a copié ce qu'Usuard en a dit touchant le prétendu refus que fit le Saint de servir dans les troupes. Ce jour a passé pour celui de sa mort du consentement de tout le monde, & quoique les trois soldats qui avoient été ses gardes ayent souffert trois jours auparavant, on ne

Fort. l. 4. carm. 1.
Gr. Tur Glo. M. c. 77.

laiſſe pas de les joindre à lui pour honorer leur mémoire avec la ſienne. On ne convient pas ſi aiſément de l'année de leur mort. Les opinions des ſavans ſe réduiſent à l'an 290 ou à l'an 303, parce qu'on ſçait qu'en ces années l'empereur Maximien Hercule, fit quelque ſéjour à Marſeille ; la premiere de ces opinions paroît la plus recevable.

Ruin. p. 299. Till. p. 757.

VI. Jean Caſſien auteur connû parmi les Peres de l'Egliſe du cinquiéme ſiecle, étant venu de l'Orient demeurer à Marſeille, peu de tems après la mort de ſaint Chryſoſtome, dont il ſembloit ſe dire diſciple, bâtit un monaſtere près du tombeau de notre ſaint Martyr, dont il porta enſuite le nom, lors qu'on y eût transféré ſon corps. Ce monaſtere, paſſa depuis de l'inſtitut de Caſſien à celui de ſaint Benoît, ſous lequel il ſubſiſte encore aujourd'hui. On y a toujours conſervé avec beaucoup de vénération les reliques de notre Saint, dont il s'eſt fait deux diſtributions conſidérables, l'une pour Conſtantinople, l'autre pour Paris. La premiere ſe fit à la ſollicitation de l'empereur Jean Comnene, qui obtint de l'évêque de Marſeille, une partie du chef de ſaint Victor, pour laquelle il avoit fait bâtir à Conſtantinople une égliſe & un monaſtere ſous le nom de ce ſaint martyr. On dit que quatre-vingts ans environ après, lors qu'en 1204, les François prirent la ville de Conſtantinople, Garnier évêque de Troyes, tira de cette égliſe la relique du Saint, la donna à un Chanoine de ſa ville nommé Pierre, qui en fit préſent depuis à Pierre de Corbeille archevêque de Sens. On ajoûte, que ce prélat en donna une partie à l'abbaïe de ſaint Victor de Paris, du tems de l'abbé Jean le Teutonique, qui mourut en 1229. L'autre diſtribution eſt celle qui s'eſt faite depuis dans cette même abbaïe d'un pied de notre ſaint martyr, qu'on prétend être celui dont il avoit renverſé l'autel & l'idole de Jupiter. Cette relique fut donnée à cette abbaïe le XIII de juillet, ou plûtôt le XXIII de l'an 1362, par Jean duc de Berry fils du roi Jean, qui l'avoit reçu du pape Urbain V, lors que ce Pape étoit encore abbé de ſaint Victor de Marſeille. L'abbaïe d'auprès de Paris, portoit le nom de notre Saint, longtems auparavant. Elle avoit été d'abord un ſimple prieuré de moines noirs; c'eſt-à-dire, de Benedictins dépendante de l'abbaye de ſaint Victor de Marſeille. Mais ce prieuré fut changé en abbaye de chanoines réguliers par la diſpoſition de nos Rois dans le douziéme ſiecle. On renouvelle tous les ans dans cette abbaye la mémoire de la réception de ce pied de ſaint Victor le XXIII jour de juillet avec grande ſolennité.

Du Cang. CP. Chr. l. 4. ſect. 6. n. 109. p. 149.

Sammarth. Gall. Chr. t. 4. p. 926.

Giry col. 283. 284. Aim. Spir. d. 23. jul.

XXII. JOUR DE JUILLET.

Ste MARIE MADELEINE, diſciple de Jeſus-Chriſt ; & par occaſion, LA PECHERESSE PENITENTE, dont on ne ſçait pas le nom. 1 ſiécle.

I. MARIE qui s'eſt particuliérement diſtinguée par l'amour qu'elle a eu pour Jeſus-Chriſt, & par l'affection que Jeſus-Chriſt a eue pour elle, a été ſurnommée MADELEINE du nom d'un bourg de Galilée nommé Magdale, & ſitué près du lac de Genezareth que l'on appelloit autrement la mer de Tiberiade. Elle étoit ſujette à une poſſion de ſept démons dont elle étoit tourmentée dans de fâcheux intervalles, quand Jeſus-Chriſt commença à prêcher la pénitence, & à annoncer le royaume des cieux dans la Galilée où elle demeuroit. L'éclat que ſes miracles

Hieron. epiſt. 150. Baron. an. 32. n. 23.

donnoient à sa prédication, la fit recourir à lui pour en obtenir la guérison de son mal. Jesus la guérit, & chassa de son corps les sept démons qui la tourmentoient. Quelques-uns ont voulu conjecturer de-là, que Madeleine avoit été engagée dans le désordre; & s'imaginant que sa maladie étoit plûtôt dans l'ame que dans le corps, ils ont conjecturé que par les sept démons dont elle fut délivrée, il falloit entendre les vices auxquels ils supposoient qu'elle avoit été sujette avant Jesus-Christ. C'est une des sources de l'opinion qui les a portés à croire qu'elle pourroit bien avoir été cette femme pécheresse de Galilée dont saint Luc rapporte une action qui a un rang trop considérable dans l'évangile pour pouvoir être ici suprimée.

Greg. P. in evang. hom. 33. & 25. Maldon. in Luc. c. 8.

§. I. La Pecheresse Penitente.

II.

L'an 31. ær. vulg.

Jesus-Christ étant à table chez un Pharisien nommé Simon, qui l'avoit prié à manger chez lui, une femme qui étoit de mauvaise vie, l'y vint trouver apportant un vase d'albâtre plein d'huile de parfum. On ne sçait qu'elle étoit cette ville; quelques-uns ont cru que c'étoit celle de Naim; mais personne n'a jamais douté que ce ne fût en Galilée; & que cette action ne soit arrivée en la seconde année de la prédication du fils de Dieu. Cette femme étant entrée dans le lieu où l'on mangeoit, alla se mettre derriere Jesus-Christ, se coucher à ses pieds & pleurer. Elle arrosoit de ses larmes les pieds de ce divin Sauveur, & les essuyoit avec ses cheveux, elle les baisoit, & y répandoit le parfum qu'elle avoit apporté. Le Pharisien qui l'avoit invité, & qui connoissoit cette femme, considérant ce qu'elle faisoit, dit en lui-même » Si cet homme étoit prophête, il » sauroit qui est celle qui le touche, & » n'ignoreroit pas que c'est une femme » de mauvaise vie. » Jesus voulant lui faire connoître qu'il voyoit ce qui se passoit dans son esprit lui dit: » Un créan- » cier avoit deux débiteurs, dont l'un » lui devoit 500 deniers, & l'autre 50; » & voyant qu'ils n'avoient pas de quoi » les lui rendre, il leur remit leur dette. » Lequel croyez-vous des deux qui ai- » mera le plus son bienfaiteur? Simon » répondit, j'estime que ce sera celui » auquel il a plus remis. Jesus lui dit, » Vous avez fort bien jugé. Puis se » tournant vers la femme, il en fit le » paralelle avec son hôte, & dit à Si- » mon: Voyez-vous cette femme? Je » suis entré dans votre maison, vous » n'avez point versé d'eau sur mes pieds » pour me les laver; elle au contraire » a arrosé mes pieds de ses larmes, & les » a essuyez avec ses cheveux. Vous ne » m'avez point donné de baisers; mais » elle depuis qu'elle est entrée, n'a cessé » de baiser mes pieds. Vous n'avez » point répandu d'huile sur ma tête; & » elle a répandu ses parfums sur mes » pieds. C'est pourquoi je vous décla- » re que beaucoup de péchés lui sont re- » mis, parce qu'elle a aimé beaucoup. » Mais celui à qui on remet moins, ai- » me moins. Alors il dit à cette femme: » Vos péchés vous sont remis . . . votre » foi vous a sauvée; allez en paix*.

I. E. l'un dix fois plus que l'autre.

C'étoit le premier devoir de l'hospitalite de laver les pieds à ceux qu'on recevoit chez soi.

* Il n'est plus parlé d'elle depuis.

Cette illustre Pénitente que l'Evangéliste n'a point jugé à propos de nommer, a été confonduë avec Madeleine, parce qu'on n'a peut-être pas mis assez de différence entre une pécheresse & une possédée; & parce qu'elles se sont renduës assez semblables l'une à l'autre, par le grand amour qu'elles ont fait paroître depuis leur délivrance pour leur divin bienfaiteur. Elle l'a été aussi avec Marie de Bethanie sœur de Lazare & de Marthe, à cause de l'onction dont l'une & l'autre ont parfumé les pieds de Jesus-Christ. Mais pour ne

Gr. M. supr. Bed. in Luc. Bern. serm. 84. c. 4. Concord. evang. Maldon. Jansen. Pezron tom 2. p. 337. Till. t. 2. p. 513. Anquetin &c.

Till. p. 515. col. 2.

parler maintenant que de ce qui regarde sainte Madeleine, nous dirons que sa possession qui étoit une maladie assez commune en ce tems, surtout dans la Palestine, n'a point été regardée par plusieurs comme l'effet ou la marque d'aucun péché qu'elle eût commis. Aussi S. Ambroise met-il bien positivement Marie Madeleine au nombre des vierges; & saint Modeste patriarche de Jerusalem qui vivoit au commencement du septiéme siécle, en même tems que S. Gregoire le Grand l'un des auteurs de la confusion, témoigne qu'elle a toujours vêcu dans la virginité & dans une pureté toute entiere, ce qu'il a tiré des monumens de l'histoire de notre Sainte qu'il avoit entre les mains, & que nous avons perdus.

Ambr. de virg. l. 3. Phot.cod. 275.

§. 2. SAINTE MARIE MADELEINE.

III. Madeleine ayant été délivrée de son mal, ne crut pas pouvoir mieux marquer sa reconnoissance envers son libérateur, qu'en s'attachant à sa suite, tant pour entendre de sa bouche les verités du salut, que pour l'assister de ses biens, & le servir dans ses besoins corporels. Elle l'accompagna toujours depuis dans ses voyages avec quelques autres saintes femmes. Elle quitta même avec lui & pour l'amour de lui, la Galilée & tout ce qu'elle y possédoit pour le suivre en Judée, dans la résolution de ne le jamais abandonner; & les Evangelistes la nomment ordinairement la premiere entre les femmes *, qui suivoient Jesus-Christ dans de semblables intentions; & qu'il avoit ou délivrées comme elle des esprits malins, ou guéries de diverses maladies. C'étoient toutes femmes d'honneur & d'une conduite irrépréhensible; & ce qui doit nous éloigner encore de la pensée de prendre Marie Madeleine pour la pécheresse; c'est qu'il est hors de toute apparence que Jesus-Christ eût voulu admettre à sa suite avec les apôtres, une femme dont la vie avoit donné un scandale public. Car il n'ignoroit pas qu'il ne dût avoir affaire à bien des Simons & bien des Pharisiens; c'est-à-dire, à des censeurs aussi délicats qu'étoit celui qui s'étoit formalisé de voir chez lui la pécheresse aux pieds de Jesus-Christ. Si Madeleine n'étoit pas toujours aux côtés de son divin maître lors qu'il étoit occupé des affaires de son pere céleste; on peut assûrer au moins qu'elle ne le perdit jamais de vûë. Si elle fut écartée avec les autres femmes, lors que Jesus-Christ fut pris pour être conduit devant les tribunaux; elle fit voir, à la différence des apôtres qui prirent la fuite, que ce fut tout-à-fait contre son gré, parce qu'elle le réjoignit dès qu'il fut condamné à la mort, & elle le suivit jusqu'au lieu de son supplice. Elle se trouva alors au pied de sa croix avec la sainte Vierge sa mere, & Marie femme de Cleophas qui étoit la sœur de la sainte Vierge; & si elle s'en éloigna ensuite de quelques pas, ce ne fut sans doute que parce que les soldats & les bourreaux la firent retirer. Cela n'empêcha point qu'elle ne vît mourir son cher maître, & qu'elle ne demeurât sur le Calvaire, jusqu'à ce qu'on descendît son corps de la croix. Elle fut présente lors qu'on le mit dans le sépulcre; & y observa exactement toutes choses, demeurant assise avec une autre Marie auprès du tombeau jusqu'à la fin du jour; après quoi elle retourna à Jerusalem préparer des parfums pour l'embaumer.

Luc. 8. v. 2.

Matth. 27. v. 55. 56. Marc. 15. v. 40. 41.

* Jeanne, Susanne, &c.

Jean. 19. v. 25. Luc. 23. v. 49. Marc. 15. v. 47. Matth. 27. v. 56. 61.

IV. Le lendemain, qui étoit un jour de sabat, Madeleine demeura en repos; mais le jour d'après qui étoit le premier de la semaine, elle, & les autres saintes femmes vinrent de grand matin au sépulcre avec les aromates & les parfums

fums qu'elles avoient achetés. Comme elles étoient en peine de savoir, comme elle pourroient entrer dans le sépulcre, elles trouverent à leur arrivée qu'on en avoit ôté la pierre qui en bouchoit l'entrée. Elles furent fort surprises de n'y point voir le corps de Jesus-Christ ; & la frayeur se joignit à leur étonnement, lorsqu'elles apperçurent un Ange qui les avertit qu'il étoit ressuscité. Madeleine toute transportée hors d'elle-même, sans se donner la patience d'entendre, & sans comprendre même d'abord ce qu'on leur vouloit apprendre, accourut du sépulcre à Jerusalem, & alla trouver les apôtres saint Pierre & saint Jean à qui elle dit qu'on avoit enlevé le Seigneur hors du tombeau, & qu'elles ne savoient où on l'avoit mis. Pierre & Jean sur cet avis partirent en diligence pour venir au sépulcre. Madeleine y revint aussi toute inquiete. Les deux apôtres n'ayant trouvé que les linceuls, s'en retournerent à la ville ; mais Madeleine demeura toujours auprès du tombeau, parce que l'ardeur de son amour ne lui permettoit pas de s'éloigner ni de se tenir assurée que ce qu'elle désiroit y trouver n'y étoit pas. Elle persévéra sans se rebuter, cherchant toujours avec une affliction mêlée d'inquiétude; puis se tenant en dehors du sépulcre où elle se laissoit aller aux larmes. Elle y rentroit de moment à autre pour chercher de nouveau, espérant toujours de trouver de quoi satisfaire son cœur contre le témoignage même de ses yeux. Etant à l'entrée de la grotte du sépulcre ; & toujours pleurant, elle voulut se baisser pour regarder dans le cercueil. Alors elle vit deux Anges vêtus de blanc, assis au lieu où avoit été le corps de Jesus, l'un à la tête & l'autre aux pieds. Ils lui dirent » Femme pourquoi pleurez-» vous? Elle leur répondit : » C'est qu'ils » ont enlevé mon Seigneur ; & je ne sçai où ils l'ont mis. Ayant dit cela, elle se retourna, & elle vit Jesus debout, sans savoir que ce fût lui. Jesus lui dit : » » Femme, pourquoi pleurez-vous ; qui » cherchez-vous? » Madeleine qui pensoit que ce fut le jardinier, parce qu'en effet ce sépulcre étoit dans un jardin ; lui dit, « Seigneur, si c'est vous qui l'a-» vez enlevé, dites-moi où vous l'avez » mis, & je l'emporterai. Jesus voulant enfin finir la peine que lui causoit un amour si sincere & si ardent, se fit connoître en l'appellant par son nom de Marie, comme il avoit coutume de faire avant sa mort. Madeleine reconnut sa voix ; elle se tourna vers lui, & dit en s'écriant *Rabboni*, c'est-à-dire, mon maître. Aussi-tôt elle voulut s'approcher pour l'embrasser. Mais Jesus lui dit » Ne me touchez pas, car je ne » suis pas encore monté vers mon pere. » Mais allez trouver mes freres, & leur » dites de ma part que je monte inces-» samment vers mon Pere & mon Dieu » qui est aussi leur pere & leur Dieu.

Math. 28. &c.

Joan. 20. v. 2.

Gr. in evang. hom. 25.

Joan. 20. v. 11. &c.

Chrys. &c.

V. Cette apparition fut la premiere manifestation du Sauveur après sa résurrection glorieuse : & selon saint Marc, Madeleine fut la premiere qui eut le bonheur de le voir ; faveur singuliere qu'on a toujours regardée comme une récompense du grand amour qu'elle avoit pour son divin maître. Elle alla aussi-tôt avertir les Apôtres, qu'elle avoit vû le Seigneur, & leur déclarer ce qu'il lui avoit ordonné de leur dire. Il paroît qu'elle rejoignit les autres saintes femmes en chemin, quoique la distance du Calvaire à la ville ne fût point grande ; & en ce cas, il faut dire qu'elle eut encore l'avantage de voir Jesus-Christ avant que de parler aux apôtres. Car comme ces femmes retournoient pour dire aussi ce qu'elles avoient vû & ce qu'elles avoient appris de l'ange du Seigneur, Jesus vint à leur rencontre, se découvrit en leur donnant le salut; &

Marc. 16. v. 9.

Math. 28. v. 9.

elles s'approchant lui embrasserent les pieds & l'adorerent. Il leur ordonna d'aller dire à ses freres ; c'est-à-dire, à ses apôtres qu'ils le verroient en Galilée. *Marc. 16. v. 10.* Madeleine prit le devant, & vint trouver les disciples qui étoient encore dans la tristesse & dans les pleurs. Elle qui avoit essuyé ses larmes, & qui marquoit sa consolation & sa joïe sur le visage leur dit, qu'elle avoit vû le Seigneur, *Joan. 20. v. 18.* & leur fit le récit de ce qui lui étoit arrivé. Mais ils ne la crurent point. *Marc. 16. v. 11.* Les autres femmes survinrent & confirmerent ce que disoit Madeleine ; *Luc. 24. v. 11.* ce qui leur parut encore une rêverie, jusqu'à ce qu'enfin Jesus leur apparut sur le soir de la même journée pour les guérir de leur incrédulité.

VI. Depuis ce point où l'Evangile finit la connoissance qu'il nous donne de sainte Madeleine, nous ne trouvons presque rien dans les monumens autentiques de l'histoire de l'Eglise qui nous apprenne d'elle quelque chose de certain. Ca été une opinion assez universellement reçuë autrefois en Orient & en Occident, qu'après la descente du saint Esprit & la séparation des Apôtres, elle quitta Jerusalem & son païs qui ne lui étoit plus de rien, *Till. p. 33. & 519.* Jesus-Christ n'y étant plus, pour s'en aller à Ephese dans l'Asie mineure demeurer avec la sainte Vierge qui y avoit suivi, comme on le croit, saint Jean l'évangéliste, aux soins duquel Jesus-Christ l'avoit recommandée en mourant. Saint Modeste de Jerusalem, *Phot. cod. 275.* dit qu'après la mort de cette bien-heureuse Mere de Dieu* Madeleine demeura toujours auprès de saint Jean l'évangéliste, sans jamais vouloir quitter cet apôtre vierge tant qu'elle vécut ; ce qui sembleroit s'entendre de ses voyages autant que de son séjour à Ephese. Ce Saint ajoûte que Madeleine finit sa vie toute apostolique par un glorieux martyre dont on avoit les actes de son tems. Saint Gregoire de Tours *De Glor. M. c. 36.* qui vivoit peu d'années avant saint Modeste, témoigne comme lui qu'elle mourut à Ephese ; que son corps s'y gardoit de son tems, & il ajoûte que son tombeau n'étoit point couvert. On ne peut douter au moins que ce Saint ne fût un témoin de l'opinion qu'on en avoit en Occident dans le sixieme siecle où il vivoit. Les reliques de sainte Madeleine étoient encore honorées à Ephese dans le huitieme siecle, comme il paroît *V. au VII juillet. & ap. Sur. ad d. 7. jul. Rich. Wasse'. l. 2. de Magdalves episc. Virdunensi.* par la relation que saint Guillebaud évêque d'Aichftet en Allemagne, écrivit de ses voyages au levant ; & l'on voit même quelques martyrologes dressés en France où sa fête est marquée dans la même ville ; ce qui fait voir que cette opinion a duré encore quelque tems après saint Gregoire de Tours & saint Guillebaud même en Occident.

* Il semble dire qu'elle ne vint à Ephese qu'après la mort de la sainte Vierge.

Les Grecs ont été persuadés aussi que *Laun. de Magdal. p. 7. Till. p. 33. &c.* sainte Madeleine étoit morte à Ephese, & qu'elle y avoit été enterrée, comme on le voit dans leurs menées. Elle y avoit une église de son nom sur la montagne de Chileon l'une des collines qui entouroient la ville ; & l'on a tout sujet de croire que cette église avoit été bâtie sur son tombeau. *Zonar. in Leon.* L'empereur Leon le Sage, qui mourut dans le dixiéme siecle, fit transporter ses reliques à Constantinople, & les fit mettre dans une église qu'il avoit fait bâtir sous le nom de saint Lazare frere de Marthe & de Marie. Ce qui a donné *Bolland. t. 1. maii p. 439. col. 2.* lieu à quelques Grecs modernes, de dire par inadvertance, que Marie Madeleine étoit sœur de Lazare ; comme a fait Cedrene, *Cedr. p. 599. Codin. orig. CP. p. 63.* qui d'ailleurs déclare que ce fut de la ville d'Ephese que se fit cette translation à Constantinople. *Du Cang. CP. chr. l. 4. p. 128.* D'autres ont voulu que ce fût de Bithynie & de Chypre, d'où ils disent que le corps de saint Lazare fut transporté par le même Empereur. Ils appellent notre Sainte, Marie *Myrophore*, c'est-

à-dire porte-parfums; ce qui ne doit s'entendre ni de la pécheresse pénitente, ni de Marie sœur de Lazare au sujet des onctions dont elles ont parfumé les pieds de Jesus-Christ vivant; mais de Marie Madeleine qui porta des aromates & des parfums au sépulcre le jour de sa résurrection. Nous ne pouvons dire avec aucune assûrance, si le corps de la Sainte demeura toujours dans l'église de S. Lazare de Constantinople, ou s'il en fut enlevé avant la ruine de la religion & des temples chrétiens sous les Turcs. Les Romains croyent le posseder aujourd'hui, à la tête près, dans l'église de saint Sauveur; c'est-à-dire, dans la cathédrale de saint Jean de Latran. Il est dans le chœur même des Chanoines, sous un autel dédié en son honneur, par le pape Honorius III, qui l'y renferma lui-même après l'an 1216, qui fut le premier de son pontificat. De sorte qu'il pourroit bien avoir été transporté de Constantinople à Rome, après la prise de cette premiere ville par les Latins en 1204, lors qu'il se fit une distraction presque générale des reliques du païs, qui furent apportées dans les diverses Provinces de l'Occident.

Ord. Rom. Mabill. t. 2. Mus. Ital. p. 567.

VII. Le culte de sainte Madeleine paroît être d'un établissement plus ancien dans l'église Greque & Orientale, que dans celle de l'Occident. Les honneurs religieux que lui rendoient les Grecs, répondoient aux éloges qu'ils lui donnoient, la regardant, comme *égale aux Apôtres*, qui est la qualité qu'elle porte dans leurs menées. Aussi saint Modeste l'appelle la premiere, & comme le chef & la conductrice de toutes les personnes de son sexe qui suivoient Jesus-Christ, tenant parmi elles le même rang que saint Pierre tenoit parmi les hommes. C'est pour ce sujet que son office lui a été tellement propre, qu'il n'avoit rien de commun avec celui des vierges ordinaires, moins encore avec celui des saintes femmes, de pécheresses devenuës pénitentes, ni avec celui des saintes veuves; quoique quelques * auteurs lui en ayent donné la qualité.

Menaa d. 22. jul.

** Anon. fal nom. Hieron. in Marc. 15. p. 113.*

Les Latins ont mis la fête de sainte Madeleine au XXII de juillet, comme les Grecs; & il semble que les premiers vestiges que l'on voye de son culte chez eux se trouvent dans les martyrologes de Bede, d'Adon & d'Usuard. Ce qui nous peut faire douter s'il étoit établi en Occident, avant le VIII siecle, d'autant qu'il n'en est point fait mention dans les calendriers * Romains, les sacramentaires & les martyrologes même du nom de saint Jerome, suivant les copies qui peuvent être du septieme siecle. Bede, Adon, & Usuard qui en ont parlé, ne disent rien d'elle qui ait été capable de la faire confondre avec la pécheresse pénitente de Galilée, ni avec Marie de Bethanie sœur de Marthe & de Lazare; quoique le premier de ces trois auteurs eût fait cette confusion dans quelques autres de ses ouvrages où il avoit suivi saint Gregoire le Grand. Ils ne marquent point le lieu de son culte, ce qui nous fait juger qu'ils n'ont pas sçu si elle étoit morte dans la Palestine ou dans l'Asie mineure. Ils devoient au moins savoir si nonobstant ce qu'ont dit saint Gregoire de Tours & saint Guillebaud d'Eschstet touchant la ville d'Ephese, il étoit vrai qu'elle fût venuë mourir dans les Gaules. Ils ne l'auroient peut-être pas ignoré s'ils avoient eu connoissance d'un histoire de sainte Madeleine écrite en hebreu, dit-on, par la servante de sainre Marthe nommée Marcelle, & traduite en latin par je ne sçai quel avanturier pour lequel on a fait tout exprès le nom de *Synthex*. Le Roman n'en fut composé apparemment qu'après leur mort; & peut-être ne doit-il sa naissance qu'aux extrémités de l'onzieme siecle, quoi

** Front Allat. &c. Thomas. Men. Florentin. &c.*

Martyrol.

Bede in Luc. l. 3. c. 1.

VVillibald. Itiner. Rich. VVassebourg. l. 2. Ant. Sercl. Belg. Laun. p. 53. Till. p. 518. Nat. Alex. t. 2. p. 595.

Sigeb. chron. an. 745.

qu'il ne soit pas incroyable que la fiction qu'on y a mise en œuvre, ne soit plus ancienne.

VIII. Il est certain qu'on croyoit dès-lors avoir le corps de sainte Madeleine en France, soit à Vezelai en Bourgogne, soit à saint Maximin en Provence, qui est un bourg situé entre les villes de Marseille, d'Aix & de Toulon. Nous parlerons de la prétention de l'église de Vezelay au XXIX de juillet, où nous joindrons l'histoire de sainte Marie de de Bethanie avec celle de sainte Marthe sa sœur. Mais il semble que pour colorer l'opinion de celle de Provence, qui prétend avoir encore les corps de Marthe & de Lazare, outre celui de Madeleine qu'on y suppose leur sœur, on ait imaginé l'histoire de leur transport de Judée sur les côtes de la Gaule Narbonnoise dès leur vivant. Nous ne rapportons rien ici de toute cette histoire, parce que nous n'avons ni de quoi la soutenir, ni de quoi la rendre plausible en aucune de ses parties. Nous nous contenterons de dire qu'elle fournit les raisons, ou du moins les prétextes que l'on croit avoir eus d'établir le culte particulier de saint Lazare à Marseille, de sainte Marthe à Tarascon, de sainte Madeleine au bourg de saint Maximin qui est du diocèse d'Aix; & dans le lieu qu'on appelle la Sainte Baume, qui est une caverne fort ornée dans le roc d'une montagne, dont la pointe s'appelle le Saint Pilon. Nonobstant le bruit que faisoient en France les reliques de Vezelay, qu'on appelloit de sainte Madeleine; on ne laissa point de publier hautement, que le vrai corps de cette Sainte, étoit dans le bourg de saint Maximin. Le roi saint Louis en ayant oüi parler, eut la dévotion d'aller en ce lieu, l'an 1254, à son retour de la Terre-sainte. Nous ne voyons pas qu'il en soit sorti fort persuadé de la vérité des prétentions des Provençaux; puis qu'il aima mieux croire que le corps de sainte Madeleine étoit à Vezelay, lors qu'onze ans après il assista à la translation qui s'y fit de ces reliques, & qu'il en rapporta quelque partie pour satisfaire sa piété.

Guesnay, Launoy, &c. Nat. Alex. t. 2.

Joinvill. p. 317.

L'an 1254.

Laun. p. 79. 79.

L'an 1265.

Quatorze ans après, Charles II roi de Sicile trouva, dit-on, dans le bourg de saint Maximin le corps de sainte Madeleine. Cette invention est dattée du IV de decembre de l'an 1279; & l'on ajoûte, que ce Prince mit le corps dans une chasse fort riche le V de mai de l'an 1280, en présence de plusieurs évêques & des grands de sa cour. Il rendit dépositaires de ce précieux dépôt, les religieux de saint Dominique qu'il établit sur le lieu, dans un magnifique monastere qu'il leur fit bâtir, & qui subsiste encore aujourd'hui avec éclat. C'est ce qui se dit sur la foi d'auteurs Dominicains, entr'autres de Ptolemée de Lucques évêque de Torzello, de Bernard de Guy évêque de Lodève, & de Philippes de Cabassole cardinal évêque de Cavaillon, gens intéressés à maintenir le fait & contre la tradition de ceux de Vezelay, & contre l'incrédulité des indifférens. Cependant si l'histoire de cette invention est véritable; comment comprendre que le pape Martin IV, qui étoit très-uni avec le roi Charles, ait pû déclarer l'année d'après * que le corps de sainte Madeleine étoit alors à Vezelay; & que son prédécesseur Nicolas III ait eu raison de dire la même chose encore l'an 1279. Mais les Jacobins du couvent de saint Maximin & leurs confreres se sont heureusement mocqués de cette difficulté & de tous les autres obstacles qui auroient pû arrêter le cours de leur tradition. Ils ont sçu la maintenir, & l'étendre si loin que celle de Vezelay en est demeurée presque obscurcie, & n'a plus de ressource que dans la distinction de Marie de Bethanie d'avec Marie Ma-

Labb. chron. an. 1279. Laun. p. 75. Nat. Al. t. 2.

L'an 1280. 5. mai.

*L'an 1281 24 sept.

deleine. Ils n'ont pas seulement gagné les peuples par la dévotion du célebre pélerinage de la Sainte-Baume ; ils ont aussi rangé les puissances de leur côté.

Ils conservent toujours leur trésor sous le nom de sainte Madeleine, qui n'a pas peu contribué à enrichir leur couvent, l'un des plus magnifiques de leur ordre. Il est au-dessus de leur grand autel dans un tombeau de porphire qui est un présent que leur a fait le pape Urbain VIII. On y transféra les principaux ossemens de la Sainte l'an 1660 en présence du Roi & de toute sa Cour. La cérémonie en fut faite par l'archevêque d'Avignon J. B. de Marinis, qui étoit aussi de l'ordre de saint Dominique. Mais son chef se garde dans un petit caveau de leur nef, & un ossement de l'un de ses bras dans une chapelle à l'opposite. Il s'est fait sans doute quelques distributions de ces reliques ; mais nous ne pouvons dire, si ce qu'on en montre à Paris sous son nom, dans l'abbaye de saint Victor, & dans l'église paroissiale de sainte Madeleine, sont venuës de cette source. La relique que l'on voit à Chauny en Picardie, dans le couvent des Minimes vient de Vezelay ; ainsi elle pourroit être plûtôt de sainte Marie de Bethanie, que de sainte Madeleine. C'est ce que nous dirions aussi de celles de Paris, s'il étoit certain que ce fussent celles que saint Louis avoit rapportées de Vezelay.

IX. Le consentement général qui s'est trouvé dans l'église, tant en Orient qu'en Occident pour honorer la mémoire de sainte Madeleine au XXII de juillet semble avoir encore contribué à la célebrité de ce jour, qui a été grande sur-tout parmi les Latins. La fête y a été long-tems de précepte avec suspension du travail des mains, du négoce, & de la plaidoirie ; & elle subsiste encore en cet état en plusieurs églises d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne

Thomass. de Fest. p. 99. 101.

Thiers imm. fest. p. 391. 393.

& de France même. Celles d'où elle a été retranchée pour le soulagement des peuples, n'ont pas laissé de continuer toujours son office avec la même solemnité qu'auparavant. C'est ce qu'a observé de notre tems celle de Paris, où l'archevêque Hardouin de Perefixe en fit le retranchement, comme de beaucoup d'autres l'an 1666. La fête fut conservée l'an 1524 en Allemagne par le Legat* du saint siége, qui voulut la distinguer ainsi de toutes celles dont il faisoit la suppression. En Angleterre, où elle étoit de la premiere classe, elle n'a cessé d'être de précepte qu'au tems de la réformation schismatique des Protestans. Mais pour conserver quelques restes de la vénération ancienne, ils ont laissé son nom dans le calendrier de leur nouvelle liturgie.

* Campege.

Durol. Lit.

Outre la fête du XXII de juillet, on en trouve encore quelques autres qui lui sont particulieres, comme celle que les Grecs célebrent le IV de mai, qui est celle de la translation de ses reliques à Constantinople qui se fit sous l'empereur Leon le Sage. Le lendemain est aussi une de ses fêtes en Provence, surtout à Aix, où l'on célebre en ce jour l'invention de son corps, ou plûtôt la translation qui en fut faite l'an 1280 par les soins du Roi de Sicile. On voit encore d'autres translations de sainte Madeleine marquées au XXVII de février, au XIX & au XX de mars ; mais il paroît que cela regarde plûtôt sainte Marie de Bethanie, sur-tout celle de du XIX de ce mois.

Boll. t. 1 maii p. 419. col. 2.

Boll. t. 2. maii p. 3. col. 2.

Boll. 3 febr. p. 673.

T. 3. mart. p. 76.

On lui attribuë encore d'autres fêtes qui semblent n'être propres qu'à la Pécheresse Pénitente, avec laquelle elle a été confonduë, comme avec la sœur de sainte Marthe. Ainsi nous voyons trois fêtes différentes de la conversion de sainte Madeleine marquées au X de mars pour la ville d'Ausbourg, au premier du même mois pour diver-

Boll. t. 9. mart. t. 1. mart. t. 1. april. p. 636.

ses autres églises d'Allemagne; & encore au VII d'avril pour d'autres endroits. Mais les Grecs qui honoroient aussi cette illustre pénitente, sans la confondre, ni avec Madeleine, ni avec Marie de Bethanie, font sa fête en particulier le XXI de mars.

Boll. t. 3. mart. p. 357. col. 2.

On ne peut nier que le mélange que l'on a fait dans l'office de l'Eglise des choses qui regardoient ces trois saintes femmes pour la fête du XXII de juillet, n'ait mis de la confusion & de l'erreur même dans l'esprit des peuples; & qu'il n'en soit aussi arrivé quelquefois du trouble, lors que quelques-uns ont * voulu y remedier. Mais depuis que la chaleur des partis s'est rallentie, & qu'on a consideré toutes choses avec plus de sang froid, l'on est presque entiérement revenu d'un préjugé, dans lequel plusieurs personnes de piété, & savantes même, avoient cru pouvoir demeurer par respect pour l'autorité de quelques anciens, & pour les usages de l'Eglise. C'est ce qui a fait qu'en ces derniers tems ceux qui ont travaillé; & qui travaillent encore tous les jours sous l'autorité des évêques à revoir les bréviaires particuliers des églises de France, ont pris la liberté d'ôter de l'office de sainte Madeleine, tout ce qui se pouvoit rapporter à la Pécheresse pénitente & à Marie sœur de Lazare & de Marthe. L'église de Paris, non contente de la maniere dont elle s'en explique, donne encore aux yeux des peuples qui n'entendent que leur langue vulgaire, une marque de la distinction qu'elle en fait en prenant des ornemens blancs pour la fête de sainte Madeleine, au lieu des violets qu'elle prendroit selon ses usages, s'il falloit confondre cette Sainte avec la Pécheresse, comme elle a fait pour sainte Marie Egyptienne, & toutes les personnes qui se sont sanctifiées dans la pénitence. Le pape Clement VIII, fit ôter de l'office de sainte Madeleine une hymne ancienne; parce qu'elle marquoit trop positivement que cette Sainte étoit la sœur de Lazare; & qu'elle avoit commis beaucoup de crimes. Ainsi c'est en vain que Baronius semble avoir voulu intéresser l'autorité de l'Eglise à soutenir l'opinion de ceux qui ont confondu Madeleine avec les deux autres saintes femmes. C'est ce qu'ont tâché de faire encore quelques savans de nos jours, faute de vouloir distinguer les vrais sentimens de l'Eglise d'avec la créance commune des peuples, & de considérer que c'est faire injustice à l'Eglise de prétendre la rendre responsable des opinions qui s'établissent parmi le vulgaire, & qu'on laisse ensuite inférer dans les bréviaires & les martyrologes, au gré de ceux que l'on employe à dresser ou à revoir ces sortes de livres.

* Jac. Faber. Jod. Clichtov. Joh. Fish. Roff. Guil. Est. orat. 14. Mancond. Laun. Tillem. Anquetin &c.

Gavant Rub.

Till. p. 516. Est. orat. 14.

An. 32. n. 17.

Pezr. hist. ev. Maud. An. ev.

N. Alex. diss. B. Lamy, conc.

X.

Boll. t. 1 maii p. 169.

On peut mettre encore au nombre des fêtes de sainte Madeleine, celle que l'on appelle *des trois Maries*, qui est marquée au second jour de mai. Elle a été instituée pour honorer celles d'entre les saintes femmes de Galilée, qui outre la sainte Vierge ont porté le nom de Marie; & qui ayant suivi Jesus-Christ jusqu'à Jérusalem, assisterent à sa mort sur le Calvaire, & retournerent ensuite porter des aromates & des parfums à son sépulcre pour l'embaumer. Ce sont celles que saint Mathieu & saint Marc ont nommées seules entre les autres; savoir Marie Madeleine, Marie mere de Jacques le Mineur & de Joseph femme d'Alphée, autrement dit Cleophas qui étoit sœur de la sainte Vierge; & qui s'appelle tantôt du nom de son mari, & tantôt de celui de ses enfans. La troisieme est Salomé femme de Zebedée mere de saint Jacques le Majeur & de saint Jean l'évangeliste. Mais cette derniere a été appellée *Marie* assez mal à propos ce semble, quoi qu'on la trouve ainsi

Math. 27. v. 56. Marc. 15. v. 40.

D. 21. octobr. nommée dans le martyrologe Romain. De cette erreur il en est venu une autre qui l'a fait prendre pour sœur de la sainte vierge & de Marie Cleophé, d'où il s'est fait une nouvelle histoire *des trois Maries*, que l'on suppose *filles de sainte Anne*, dont par conséquent il a fallu exclure sainte Marie-Madeleine. Cela a produit ailleurs une autre fête des Trois-Maries que celle que nous venons de marquer, savoir des trois sœurs prétendues qui se célebre encore le XXII d'octobre en quelques églises * de France.

Jac. Faber. &c. Tillem. t. 1. p. 407. p. 486. col. 1. 626. col. 2.

* A Evreux, &c.

Les Grecs n'ont pas cru devoir tant subtiliser sur les trois Maries; & pour ne point manquer à l'honneur qui étoit dû aux saintes femmes qui porterent des parfums au sépulcre de Jesus-Christ pour embaumer son corps, ils leur ont institué une fête commune au VIII d'avril, & encore au second dimanche d'après Pâques, prétendant avoir leurs corps à Constantinople dans une église de la sainte Vierge bâtie par l'empereur Justin II. Il en faut excepter néanmoins sainte Madeleine, si ce que nous avons rapporté de sa translations faite par Leon le Sage est véritable. Dans cette fête les Grecs ne désignent point ces trois saintes femmes par leurs noms en particulier. Ils se contentent de les qualifier *Myrophores*, c'est-à-dire, qui ont porté les parfums & les aromates au sépulcre de notre Seigneur le jour de sa résurrection.

Boll. t. 1. apr. p. 811. f. Allat. de Dom. n. 25. Codin. or. CP. p. 56. 57.

AUTRES SAINTS DU XXII JOUR DE JUILLET.

I. S. JOSEPH DE PALESTINE, dit communément LE COMTE JOSEPH.

IV siecle.

I.

L'an 286. *Epiphan. hær. 30. c. 4. n. 5. Fleur. hist. eccl. l. 11. c. 35.*

LE comte JOSEPH, Juif de naissance, étoit venu au monde dans la ville de Tibériade en Galilée sur la côte occidentale du lac de Genezareth. Sa famille y étoit fort considérée, & lui-même y tenoit le rang d'Apôtre; car c'est ainsi que les Juifs nommoient ceux qui étoient les premiers après le Patriarche * chef de toute la nation, & qui composoient son conseil. Le patriarche étoit alors Hillel de la race du fameux docteur Gamaliel chef des écoles & des académies des Juifs, maître de S. Paul, converti depuis à la foi de Jesus-Christ, ayeul du jeune Gamaliel qui fut fait premier patriarche de sa nation après la ruine de la ville & du temple de Jerusalem, & alla rétablir le siege du patriarchat à Tiberiade. Hillel étant malade, & près de mourir il pria l'évêque voisin de Tiberiade le venir trouver, & de lui donner le bâtême des chrétiens sous prétexte de medecine. L'évêque vint à titre de medecin, & fit préparer un bain comme un remede utile au malade, qui de de son côté fit retirer tout le monde comme par pudeur. Ainsi le patriarche fut bâtisé, & reçut les saints mysteres. Joseph étoit à la porte, & regardant par les fentes, il vit tout ce qui se passoit au-dedans, & observa toutes choses fort soigneusement. Il remarqua aussi que le patriarche ayant dans la main une somme d'or considérable, la donna à l'évêque, lui disant » Offrez cela pour moi; car il est écrit;

* Les patriarches ou gouverneurs des Juifs durerent jusqu'en 420.

Pezron Def. de l'ant. c. 2. 4.

Tillem. t. 2. p. 30. 511. & t. 7. p. 290. Fleur. supr.

» que ce que les prêtres de Dieu lient » & délient fur la terre eft délié au » ciel. Enfuite on ouvrit les portes; ceux qui étoient venus voir le patriarche lui demandoient comment il s'étoit trouvé de fon bain; & il répondit qu'il fe portoit très-bien, l'entendant d'une autre maniere qu'eux. Après deux ou trois jours, pendant lefquels l'évêque le vifitoit fouvent comme medecin, il mourut heureufement, laiffant un fils nommé Judas qui étoit fort jeune encore, & qui étoit fous la tutele & la conduite de Jofeph & d'une autre perfonnage très-vertueux. Judas fut fait patriarche des Juifs fans que fa grande jeuneffe y fît obftacle, parce que cette dignité paffoit de pere en fils par fucceffion; & elle fubfifta de la forte jufqu'au tems de l'empereur Theodofe le jeune, c'eft-à-dire, pendant l'efpace de plus de 300 ans. Mais pendant fon bas âge, Jofeph & fon collegue avoient le gouvernement & difpofoient de tout, tant comme fes tuteurs qu'en qualité de principaux apôtres ou confeillers du patriarche. Epiph. fupra

II. Il y avoit à Tiberiade une chambre deftinée à garder le tréfor, & fermée fous le fceau public du patriarche; c'eft ce qui faifoit foupçonner qu'elle renfermoit de grandes richeffes. Fleur. fupr. Jofeph eut la hardieffe de l'ouvrir en fecret. Mais il n'y trouva que des livres; fçavoir, l'évangile felon faint Jean, & les Actes des Apôtres, l'un & l'autre traduit de grec en hebreu, & l'évangile felon faint Mathieu en hebreu comme il l'avoit écrit. La lecture de ces livres, & le fouvenir de ce qui s'étoit paffé au bâtême du patriarche Hillel donnoient à Jofeph de grandes inquiétudes, & lui faifoient naître divers fcrupules dans l'efprit fur fur fa religion. Cependant le jeune patriarche Judas croiffant en âge s'abandonna à la débauche, jufques à employer la magie pour corrompre les femmes. Il voulut attaquer par cette voye une femme chrétienne qui rendit les charmes inutiles par le nom de Jefus-Chrift & le figne de la croix. Cette preuve de la puiffance divine de Jefus-Chrift toucha Jofeph d'une maniere très-vive, mais néanmoins fans le perfuader encore de fe faire chrétien. Quelque tems après le Seigneur lui apparut lui-même en fonge, & lui dit: » Je fuis Jefus que tes peres ont cru» cifié; crois en moi. Jofeph ne fe » rendit pas; & à quelques jours delà il tomba dans une grande maladie qui le conduifit à une telle extrémité que l'on défefpéra de fa vie. Le Sauveur lui apparut de nouveau en cet état, & lui dit que s'il croyoit en lui il feroit guéri. Jofeph le lui promit; mais fe voyant rétabli il manqua à fa parole & demeura dans fon endurciffement. Il tomba depuis dans un autre maladie qui fut auffi dangereufe. Comme on crut qu'il alloit mourir, un vieux docteur de la loi vint lui dire à l'oreille: » Crois en Jefus-Chrift crucifié fous » Ponce Pilate, fils de Dieu qui eft né » de Marie dans les tems; qui eft le » Chrift du Seigneur; qui eft reffuf» cité; & qui doit venir juger les vi» vans & les morts.» Saint Epiphane auteur de cette hiftoire qu'il avoit apprife de la bouche de Jofeph même, témoigne que les Juifs avoient accoutumé d'en ufer ainfi. Il ajoute qu'il avoit oui dire auffi à un autre homme qui étoit encore Juif, qu'étant malade à la mort, on lui avoit dit à l'oreille: » Jefus-Chrift crucifié fils de Dieu te » jugera.» Il femble, felon la remarque de quelques favans, que ces Juifs em- Fleur. fupr. ploioient ces paroles comme un caractere pour guérir les maladies, & que la fuperftition leur faifoit imiter ou contrefaire ce que la foi faifoit faire

faire aux Chrétiens en de ſemblables rencontres.

III. Cependant l'apôtre Joſeph demeuroit toûjours endurci. Jeſus-Chriſt lui apparut encore en ſonge, & lui dit » : » Je te guéris, crois en moi quand tu » ſeras relevé. Il releva en effet; mais il ne crut point. Lorſque ſa ſanté fut parfaitement rétablie, Jeſus-Chriſt lui apparut une quatrieme fois en ſonge, lui fit des reproches de ſon incrédulité, & lui dit; » Pour te convain- » cre, ſi tu veux faire quelque miracle » en mon nom, je te l'accorde. Il y avoit à Tiberiade un foû qui avoit le mal des énergumenes. Il alloit tout nud par la ville, & déchiroit tous les habits qu'on lui donnoit. Joſeph voulant faire expérience de ſa viſion mais toûjours dans ſon incertitude & dans la honte qu'il avoit de lui-même, fit entrer chez lui cet inſenſé. Puis ayant fermé la porte, il prit de l'eau ſur laquelle il avoit fait le ſigne de la croix & en arroſa de ſa main l'énergumene en diſant » Au nom de Jeſus » Nazaréen crucifié, ſors démon, ſors » de cet homme, & qu'il ſoit guéri. A ces paroles l'énergumene fit un grand cri, tomba par terre, écuma, ſe debatit violemment, puis demeura longtems ſans mouvement. Joſeph crut qu'il étoit mort. Une heure après, cet homme ſe leva en ſe frottant le viſage; il s'apperçut alors de ſa nudité, & ſe couvrit des mains comme il put, ne pouvant plus ſe ſouffrir en cet état. Joſeph lui donna auſſi-tôt un habit; il s'en vêtit; & ſe voyant revenu en ſon bon ſens, il rendit de grandes actions de graces à Dieu & au bienfaiteur dont il s'étoit ſervi pour le guérir. Ce miracle fut connu par toute la ville; & les Juifs en étant convaincus diſoient: » Joſeph a ouvert le tréſor; » il y a trouvé écrit le nom de Dieu; il » a ſçu le lire, & par ce moyen il fait » de grands miracles. Ils diſoient la même choſe de Jeſus-Chriſt, prétendant qu'il avoit fait ſes miracles par la vertu du nom ineffable de Dieu, qu'il avoit trouvé dans le temple. Joſeph connoiſſoit mieux que perſonne par la vertu de qui il avoit fait le miracle; mais il fit voir par ſa conduite que les miracles ſeuls, non plus que les révélations n'ont point la vertu de convertir, & il demeura toûjours dans ſon endurciſſement. Il laiſſa paſſer encore quelques années dans ſon inquiétude & ſes irréſolutions. Cependant le patriarche Judas étant parvenu à un âge d'homme, voulut reconnoître les ſoins qu'il avoit pris de lui durant ſa tutele, & il lui donna pour ce ſujet ou plûtôt lui confirma la charge d'apôtre qui étoit lucrative chez les Juifs. Il l'envoya enſuite en Cilicie avec les lettres & les pouvoirs néceſſaires pour faire payer aux Juifs de la province les dixmes & les prémices, ſelon qu'il étoit preſcrit par la loi & la coutume.

Joſeph s'acquitta d'abord de ſa commiſſion ſans beaucoup de peine. IV.
Dans une certaine ville de la province il ſe trouva logé près de l'égliſe des chrétiens; & ayant fait amitié avec l'évêque il lui demanda ſecrétement les évangiles & les liſoit dans ſes heures de loiſir. Sa charge d'apôtre ne conſiſtoit pas ſeulement au pouvoir de lever des deniers ou des fruits, elle lui donnoit encore l'inſpection ſur la conduite de ceux qui étoient employés aux choſes de la religion ou à l'inſtruction des peuples parmi les Juifs. Elle l'obligea de dépoſer & de changer pluſieurs officiers ſubalternes & inférieurs, comme des chefs de ſynagogues que l'on appelloit archiſynagogues, des prêtres, des anciens ou ſénateurs, des Azanites, c'eſt-à-dire, des gens qui faiſoient

comme la fonction de diacres ou de ministres. Joseph voulant corriger leurs fautes & conserver la discipline, s'attira la haine de plusieurs. Ceux-ci pour tâcher de se vanger se mirent à rechercher curieusement ses actions. De sorte qu'étant un jour entrés chez lui tout d'un coup, ils le surprirent lisant les évangiles. Ils se saisirent du livre & de la personne de Joseph même. Ils le traînerent par terre & le maltraiterent avec de grands cris. Leur fureur n'étant pas encore satisfaite ils le menerent dans la synagogue & le foüetterent. L'évêque survint dans ces entrefaites & le tira de leurs mains. Une autre fois l'ayant rencontré dans la campagne comme il étoit en voyage, ils le jetterent dans la riviere de Cydne qui passe en Cilicie, & ils crurent l'avoir noyé. Mais il en fut sauvé, & quelque tems après il reçut le batême. S'étant ainsi retiré de la vexation de ceux de sa nation, il alla à la cour & y fut très-bien reçu de l'empereur Constantin à qui il raconta toute son histoire. L'Empereur lui donna la dignité de Comte, & lui dit de demander encore ce qu'il voudroit. Joseph demanda pour toute grace d'avoir commission de l'Empereur pour faire bâtir des églises dans les villes & les bourgades des Juifs où jamais personne n'y en avoit pû bâtir à cause qu'il n'y avoit en ces lieux avec eux ni chrétiens, ni Samaritains, ni payens. Ce qu'ils observoient principalement à Tiberiade, à Diocesarée, à Sephoris, à Nazareth & à Capharnaüm, de n'y souffrir aucun mêlange d'étrangers. Joseph ayant reçu ce pouvoir autorisé par des lettres de l'Empereur avec la dignité de Comte, vint à Tiberiade, où il crut pouvoir établir plus commodément qu'ailleurs le siege de sa nouvelle intendance. Les lettres du prince lui donnoient commission de faire travailler aux dépens de l'Empereur & lui attribuoient une pension.

V.

Il entreprit de bâtir d'abord dans la ville de Tiberiade même, & il voulut se servir d'un grand temple qu'il y trouva commencé & imparfait, que l'on nommoit Adrianée parce qu'il avoit été commencé par l'empereur Adrien, apparemment dans le dessein de le consacrer à Jesus-Christ. Car Lampride auteur payen rapporte dans la vie de l'empereur Alexandre Severe, qu'Adrien dans les dernieres années de son regne ayant eu dessein de faire adorer Jesus-Christ comme un Dieu, fit bâtir suivant ces vûës des temples dans toutes les villes, sans y mettre aucune statue. Que son dessein dans le tems qu'il s'éxecutoit déja, fut rompu par quelques personnes qui consultant les oracles apprirent que si jamais cette entreprise réüssissoit, tout le monde se feroit chrétien & que tous les autres temples demeureroient abandonnés. Qu'ainsi les temples n'ayant été consacrés à aucune divinité, porterent le nom de leur fondateur. Plusieurs de ces temples dont Spartien a parlé aussi, mais sans aucun rapport à Jesus-Christ, subsistoient encore du tems du grand Constantin & de ses deux fils sous le nom d'*Adrianées*. Celui de Tiberiade étoit déja élevé à quelque hauteur lorsqu'on l'avoit fait interrompre. Il étoit bâti de pierres quarrées de quatre coudées, & les habitans de la ville en vouloient faire un bain public. Le comte Joseph ayant entrepris d'en faire une église, fit bâtir hors de la ville sept fours à chaux; mais les Juifs en arrêterent le feu par des enchantemens; ensorte que les ouvriers voyant qu'avec quantité de menu bois ils ne pouvoient faire de feu, ils s'en plaignirent au Comte. Il vint sur les lieux & décou-

Lampr. in Alex. p. 129. Casaub. not. p. 170. Saum. not. p. 229.

Tillem. t. 13 p. 256. mem. eccl.

Spart. vit. Adr. p. 7. & Cas. not. p. 26. col. 2. Epiph. hær. 30. c. 12. Fleur. p. 185.

vrit la cause de l'empêchement. Aussitôt il fit emplir d'eau un grand vase de cuivre en présence d'une grande multitude de Juifs assemblés pour voir ce qu'il vouloit faire. Il fit avec le doigt le signe de la croix sur le vase & dit: » Au nom de Jesus le Nazaréen » que mes peres & ceux de tous les assi- » stans ont crucifié, que cette eau ait » la vertu de délier tout le charme » que ceux-ci ont fait, & de donner » au feu son activité naturelle pour » l'accomplissement de la maison du » Seigneur. Il prit de l'eau dans sa main & en jetta dans chaque fournaise. En même tems le charme s'évanoüit & la flamme commença à sortir à gros boüillons devant tout le peuple qui s'écria qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui assistoit les chrétiens. Les Juifs se retirerent, mais sans se convertir. Comme ils persécutoient souvent le comte Joseph, il se contenta de bâtir à Tiberiade une église médiocre dans une partie du temple d'Adrien, & alla s'établir à Scythople ville épiscopale appellée autrefois Bersan, située à cinq lieuës de-là vers le midi entre Gelboé & le Jourdain. Il bâtit aussi ou acheva diverses églises à Diocesarée, & en quelques autres villes de Palestine sous le nom & l'autorité de l'empereur Constantin.

VI. Il fit à Scythople des bâtimens considérables, & il y étoit logé magnifiquement; mais il n'eût pû y subsister, s'il ne se fût soutenu par sa dignité de Comte. Car outre les persécutions qu'il avoit à souffrir de la part des Juifs, il étoit encore en butte aux Ariens qui le voyoient entiérement opposé à leur secte, & appliqué à protéger les Catholiques contre leurs efforts. Ces hérétiques dominoient dans la ville de Scythople avec le crédit que Patrophile leur évêque y avoit acquis par ses grandes richesses & par la faveur où il étoit auprès de l'empereur Constance. Ils flatoient le comte Joseph pour tâcher de l'attirer dans leur parti, & ils le sollicitoient fort d'entrer dans le clergé, en lui faisant espérer même l'épiscopat. Mais la crainte qu'il eut qu'ils ne lui fissent violence pour l'ordonner, le porta à se remarier après la mort de sa femme. Saint Eusebe évêque de Verceil en Italie, l'un des plus illustres défenseurs de la foi orthodoxe, ayant été banni au concile de Milan par l'empereur Constance & relegué dans la ville de Scythople en Palestine; trouva dans la maison du comte Joseph une retraite capable d'adoucir les rigueurs de son exil, & de lui faire oublier les cruautés que Patrophile & les autres Ariens de la ville, lui avoient fait souffrir avant qu'il eût trouvé cette azyle. Saint Epiphane qui fut depuis évêque de Salamine en Chypre, & qui demeuroit alors en Palestine lieu de sa naissance, vint chez le comte Joseph rendre visite à saint Eusebe que tous les catholiques honoroient comme un glorieux confesseur de la divinité de Jesus-Christ. Il fut aussi en conversation avec le comte qui lui raconta toute l'histoire de sa conversion & de sa vie telle qui l'a décrite depuis dans celle de l'héréfie des Ebionites, & telle que nous venons de la rapporter. Joseph étoit âgé pour lors d'environ soixante & dix ans, ce qui nous fait juger qu'il étoit venu au monde vers l'an 286. Nous ne pouvons dire combien il vécut encore depuis ce tems, ni quel fut le genre de sa mort. On a été persuadé qu'elle fut précieuse devant Dieu, puisque l'église Grecque a cru devoir honorer sa mémoire d'un culte religieux. C'est ce que fait aussi la Latine, au moins dans le martyrologe Romain où on lui donne la qualité de Saint.

Epiph. hær. 30. Eclur. l. 13. c. 42.

L'an 355.

L'an 356.

Panar. hær. 30.

Baron. not. M. ad d. 22. jul.

VII siecle.

II. SAINT WANDRILLE, Abbé de Fontenelles au païs de Caux. lat. *Wandregisilus.*

I. SAint WANDRILLE, surnommé *VVandon*, sorti d'une des premieres familles du royaume d'Austrasie, étoit parent de deux des plus puissans seigneurs de la France le B. Pepin de Landen pere de sainte Gertrude, & Erchinoald ou Archambaud, tous deux maires du palais de nos rois, le premier en Austrasie, l'autre en Neustrie qui comprenoit alors toute la France, hors les royaumes de Bourgogne & d'Austrasie. Il naquit au commencement du septieme siecle de l'Eglise dans le territoire de Verdun. & il fut élevé dans l'étude des lettres humaines & dans les exercices de la noblesse. Son pere Walchis le fit paroître de bonne heure à la cour de Dagobert pour profiter du crédit de son cousin Pepin que Clotaire II avoit donné pour maire & pour ministre à son fils en l'établissant roi d'Austrasie. Dagobert donna à Wandrille un emploi considérable auquel étoit attachée la qualité de Comte du palais ; & la faveur du prince qu'il y acquit lui procura un riche parti que ses parens lui firent épouser. Cependant Dieu qui l'avoit destiné à toute autre chose, l'avoit tellement prévenu de ses graces, qu'il avoit préservé ses mœurs de la corruption, & lui avoit tourné toutes les inclinations à la vertu. Les engagemens où le mariage mettoit Wandrille lui parurent autant d'obstacles à la liberté qu'il cherchoit pour servir Dieu. Il essaya de s'en délivrer en proposant à sa femme de garder la continence. Il trouva heureusement qu'elle y étoit toute disposée ; & comme si elle n'eût attendu qu'après une telle ouverture, elle le pressa à son tour d'exécuter sa résolution, & lui demanda pour derniere faveur qu'il voulût seulement se charger du soin de la placer dans un cloître avant que de se retirer. C'est ce que fit Wandrille avec beaucoup de joye ; il donna lui-même le voile à sa femme, qui finit saintement ses jours dans le monastere. Il prit ensuite la tonsure cléricale, & cherchant un port assûré contre les tempêtes où sont exposés ceux qui demeurent dans le monde, il alla se faire religieux dans le monastere de Montfaucon nouvellement fondé dans le diocêse de Verdun par le bienheureux Baltfrid ou Walfroy qui n'est autre que saint Baudri frere de sainte Beuve.

Anon. coav. ap. Mabill. p. 56.
Anon. Suppar ibid.
Chron. Fontan. t. 3. Spicil.

Vers l'an 601.

622.

L'an 627.

II. Le roi Dagobert fâché de ce qu'il avoit quitté la cour & changé d'état sans lui en avoir demandé la permission le rappella, & voulut l'obliger de continuer les fonctions de la charge qu'il exerçoit auparavant dans son palais. Wandrille que sa nouvelle profession n'avoit pu délier de l'engagement qu'il avoit contracté avec son prince que par un consentement & un congé reçu de lui, fut contraint de retourner à la cour. Avant que d'entrer dans le palais il fit une action de charité qui lui attira le mépris & la risée des gens du monde, mais qui fut sans doute un spectacle fort agréable à Dieu & à ses Anges. Il rencontra dans les rues de Mets un pauvre homme dont la charette demeuroit enfoncée dans un bourbier où ses chevaux s'étoient abattus de foiblesse. Personne ne se mettoit en devoir de le secourir ; & ceux qui le voyoient lui faisoient encore insulte, & l'accusoient d'embarrasser le chemin. Le Saint qui savoit de quelle étendue est le commandement que Dieu nous fait d'aimer notre prochain comme nous-

Ap. Mabill. n. 7. p. 528. Bult. l. 3. c. 23. n. 2.

mêmes, descendit de cheval pour l'assister. Il fut obligé d'entrer pour cela dans le bourbier, & il n'en sortit qu'après l'avoir aidé à dégager sa charette. Ayant eu l'habit tout gâté, il se vit environné d'une multitude de gens qui ne connoissant pas le mérite de cette action l'attaquerent par des railleries, & le poursuivirent par des huées jusqu'à ce qu'étant près du palais il se trouva en état de faire nettoyer sa boue. Il se présenta ensuite devant le Roi, à qui il fit agréer ses excuses sur ce qu'il lui représenta humblement que c'étoit la prudence, & non la soumission qui lui avoit manqué, lorsqu'il s'étoit retiré sans ses ordres. Il le pria d'avoir égard à la résolution qu'il avoit fait de se dévoüer entiérement au service de Dieu ; & ce prince lui en accorda la permission avec plaisir, faisant défense expresse à qui que ce fût, de l'inquiéter ou de traverser ses desseins. Wandrille ayant ainsi rompu le dernier des liens qui l'attachoit au siecle, retourna à Montfaucon, & peu de tems après il alla bâtir ou achever dans un fonds qui lui appartenoit le monastere d'Elisange qui fut depuis appellé saint Ursitz * du nom de saint Ursicin son premier fondateur disciple de saint Colomban à Luxeû. Il y vécut dans une pénitence très-austere pendant l'espace de quatre ou cinq ans. Il n'y prenoit sa nourriture & son repos, que lorsque son corps se trouvoit réduit à l'extrémité, & qu'il falloit réparer ses forces pour le remettre en état de continuer ses exercices. Un jour qu'il reposoit dans sa cellule couché sur la terre couverte de son cilice selon son ordinaire, il songea qu'un ange le prenoit par la main pour le conduire à Bobio monastere que S. Colomban avoit bâti dans le Milanès, & qu'y étant arrivé il lui en faisoit l'éloge en lui montrant ses cellules, & lui faisant voir tous les autres endroits de la maison. Il prit ce songe pour une marque de la volonté que Dieu avoit qu'il l'allât servir dans ce monastere. Cette persuasion l'y fit aller, & après y avoir passé assez de tems pour en prendre l'esprit, il en sortit pour faire le voyage de Rome où la dévotion l'attira pour honorer le tombeau des saints Apôtres. A son retour il se retira dans un des monasteres de Jura, c'est-à-dire du Mont-Jou, bâtis par saint Romain, que quelques-uns ont pris pour Romans sur l'Isere en Dauphiné, & d'autres avec plus de vrai-semblance pour Condat ou S. Oyend que l'on appelle aujourd'hui S. Claude en Franche-Comté. Il y demeura dix ans entiers dans la pratique d'une exacte obéïssance, donnant aux freres du lieu de grands exemples d'humilité, de défintéressement, de mortification, d'exactitude & de fidélité dans les exercices de la discipline monastique.

* Entre la Franche-Comté & l'Alsace.

L'an 635.

634.

III.

Une nouvelle vision dans laquelle il crut que Dieu lui avoit découvert sa volonté, le fit ensuite revenir dans son païs, d'où il passa en Neustrie pour aller à Roüen trouver l'évêque saint Ouein qu'il avoit connu fort particuliérement avant son épiscopat. Ce saint prélat ravi de la disposition où il voyoit Wandrille pour prendre une retraite dans son diocêse, lui conféra le soudiaconat sans l'avoir averti de son dessein, afin de prévenir les effets de sa résistance. Il le fit diacre l'année suivante, & il l'envoya quelque tems après à saint Omer évêque de Teroüenne pour être ordonné prêtre par l'imposition de ses mains. Wandrille employa quelque tems à servir l'église de Roüen dans le ministere où il sembloit avoir été engagé par son ordination. Mais ne pouvant oublier

644.

L'an 646.

sa premiere vocation, il reprit bien-tôt les vûës qu'il avoit eues de chercher une solitude où il pût observer sa regle, sans être distrait ou traversé par le commerce des hommes. Il trouva dans le païs de Caux un endroit propre à ses desseins, appellé Fontenelles à cause de la commodité de quelques fontaines, à cinq lieuës de la ville de Roüen. Il en acquit le fonds du domaine du roi Clovis II, & il y bâtit le

648. célébre monastere qui porte encore aujourd'hui son nom. Saint Ouein considérant l'utilité qui devoit revenir à son église d'un si pieux établissement, seconda S. Wandrille de ses conseils & de toutes les autres assistances qu'il étoit capable de lui procurer. Notre Saint de son côté demeura toujours si parfaitement soumis à ce grand prélat, qu'il ne voulut rien faire sans le consulter; ni sortir même de son monastere sans son ordre ou sa permission. Il lui vint de toutes parts des disciples dont plusieurs étoient de la premiere noblesse de leur païs, & quittoient de grands biens pour embrasser la pauvreté & la pénitence sous sa discipline. La multitude en fut si grande qu'il se vit bien-tôt obligé d'augmenter ses bâtimens; & pour ôter la confusion dans l'ordre qu'il

L'an 658. vouloit établir pour l'office divin, il y construisit quatre églises qui furent dédiées en l'honneur de S. Pierre, de S. Paul, de S. Laurent & de S. Pancrace, outre quelques oratoires ou chapelles détachées. Le desir qu'il avoit que rien ne manquât à la consécration de ces SS. lieux lui fit envoyer à Rome Godon son neveu qu'il avoit converti & attiré dans ce monastere, & dont nous

* au xxv may. avons parlé ailleurs * sous le nom de S. Gân, pour en rapporter des reliques de quelques saints martyrs. Godon fit plus; car outre une sainte provision

Spicil. t. 3. p. 251. de reliques qu'il obtint du pape Vitalien, il revint encore chargé de livres pour l'office divin & pour les études des religieux, c'est-à-dire, de divers exemplaires de l'Ecriture sainte & des SS. Peres parmi lesquels se trouvoient les ouvrages de S. Gregoire le Grand.

Saint Wandrille ayant reglé l'exté- I V.
rieur de sa communauté, ne s'appliqua plus qu'à y faire régner l'esprit de Jesus-Christ dans l'observance étroite des commandemens & des conseils qu'il a donnés dans son évangile à ceux qui veulent le suivre. Il animoit ses disciples par ses actions & ses discours à s'avancer de plus en plus dans les voyes du salut qui conduisent au ciel. Il les avertissoit sans cesse de ne pas juger de la solidité de leur conversion, ni de l'état de leur perfection par le nombre des années qu'ils avoient passées dans le cloître, mais par les progrès que l'on faisoit dans la vertu; de ne pas réfléchir sur ce qu'ils pouvoient avoir fait de bien, mais de s'arrêter toujours sur qu'il leur restoit à faire; de se regarder toujours comme serviteurs inutiles; d'avoir sans cesse devant les yeux leur foiblesse, leurs miseres & le besoin continuel de la grace de Jesus-Christ; de demeurer toujours étroitement unis par les liens de la charité. Il ne souffroit point qu'aucun de ses religieux possédât rien en propre; & s'il se trouvoit quelqu'un qui contrevînt au réglement qu'il avoit établi sur ce point, il le retranchoit de la société des autres, & le mettoit en pénitence. Il ne dispensoit personne du travail des mains, & lui-même s'y assujettit jusqu'à la fin de sa vie malgré son grand âge & ses infirmités, pour ôter tout prétexte aux exceptions. L'austérité de la discipline qu'il faisoit garder à Fontenelles, n'empêcha point que sa communauté ne multipliât de son vivant jusqu'au nombre de près de trois cens religieux. Il bâtit encore d'autres monasteres ail-

leurs pour pratiquer des asyles à ceux qui fuioient la corruption du siecle, & qu'il ne pouvoit ni retirer à Fontenelles, ni en même tems abandonner aux dangers de se perdre dans le monde. Les Seigneurs des païs d'alentour touchés de sa sainteté & des bénédictions que Dieu répandoit visiblement sur toute sa conduite, alloient avec empressement lui offrir des fonds de terre pour y fonder de ces saintes maisons où Dieu fût servi par l'élite de ses

Vers l'an 666.

serviteurs. Le Bienheureux Waning gouverneur du païs de Caux, ayant construit la célebre abbaye de Fescan pour des filles, dont le nombre dès le tems de la fondation se trouva être de trois cens soixante-six religieuses, voulut aussi qu'elle fût soumise à la direction de saint Wandrille, ce qui se fit par l'autorité de l'Evêque saint Oüein. Notre Saint fit venir d'Aquitaine une religieuse de rare vertu nommée Childemarxe ou Hildemarche, qu'il constitua premiere abbesse de Fescan. Cette abbaye dans la suite des tems, passa des religieuses pour lesquelles elle avoit été fondée à des Chanoines, & de ceux-ci à des religieux de l'ordre de saint Benoît qui la possedent encore aujourd'hui. Waning usant du pouvoir que les peres avoient alors sur leurs enfans, vint offrir son fils Dizier à saint Wandrille pour être formé à la vertu dans le monastere de Fontenelles sous sa regle; & cet engagement que l'on qualifioit *offrande*, fut accompagné de la donation de plusieurs terres qu'il fit à l'abbaye du Saint.

V. Entre un grand nombre de disciples illustres en sainteté, que saint Wandrille dressa dans son école de Fontenelles; on a remarqué principalement saint Lambert, saint Ansbert, saint Godon son neveu, saint Erembert, & le bienheureux Hartbain. Saint Lambert & saint Ansbert, le premier cousin germain de sainte Angadrême, l'autre son fiancé, tous deux successivement abbés de Fontenelles, furent aussi tous deux évêques, Lambert de Lyon, Ansbert de Rouen après saint Ouein. Saint Erembert fut évêque de Toulouse. Le B. Hartbain, qui depuis sa conversion se sanctifia sans sortir de Fontenelles, étoit fils d'un grand seigneur* d'auprès de Châtres au diocêse de Paris. Lors qu'il entra dans le monastere de saint Wandrille, il lui offrit une terre que l'on croit être celle de Boissy * sous-saint-Yon, où notre saint abbé fonda un petit monastere qui ne subsiste plus. L'application qu'avoit saint Wandrille à former ses disciples dans diverses maisons religieuses qui se trouvoient sous sa conduite, n'empêcha point qu'il ne prît aussi soin du salut de ceux de dehors. Il prêcha l'évangile dans tout le païs de Caux avec un zele proportionné aux grands besoins qu'en avoient les peuples qui y étoient extrêmement déréglés, & qui n'avoient de chrétien que le nom. Ses prédications y firent beaucoup de fruit; quelques-uns qui étoient retombés dans les erreurs du paganisme, briserent eux-mêmes leurs idoles; d'autres qui ne vouloient pas seulement entendre parler des loix de l'évangile, s'y soumirent avec humilité. Plusieurs qui auparavant ne faisoient point difficulté de ravir le bien d'autrui, firent de grandes aumônes du leur aux pauvres; on vit les plus déréglés sortir de leurs desordres, & suivre avec docilité ce que le Saint leur prescrivoit pour changer de vie. Enfin l'on a remarqué, qu'avant l'arrivée de S. Wandrille dans le païs de Caux, les peuples n'y différoient gueres des bêtes par leur brutalité; & qu'à sa mort la vertu y étoit en honneur, & la piété aussi florissante qu'en aucune autre Province des mieux cultivées du royaume.

* Erembert.

* Butio.

Ap. Mabill. p. 543.

L'an 662.

VI. Saint Wandrille acheva sa course

mortelle dans ces glorieux travaux, & en allá recevoir la récompenſe éternelle du Maître pour lequel il les avoit entrepris. Il mourut le XXII de juillet de l'an 667, ſelon l'opinion qui paroît la plus recevable, après avoir gouverné ſon abbaye pendant 19 ans & 4 mois. Pluſieurs lui ont donné plus de 80 années de vie, & quelques-uns en ont compté même juſqu'à 96; mais c'eſt ſans doute une ſuite de la faute que les copiſtes de ſon hiſtoire ont faite, lors que renverſant le 6 en 9, ils ont lû 96 pour 66. Au moins eſt-il conſtant que leur calcul ne peut ſubſiſter avec les termes des regnes de Dagobert I. ſous lequel notre Saint étoit marié aſſez jeune, & de Clotaire III ſous lequel il mourut. Son corps fut enterré dans l'égliſe de S. Paul l'une des quatre du monaſtere de Fontenelles qu'il avoit bâties. Il y demeura juſqu'en l'an 704, que S. Bain abbé du lieu, qui avoit quitté l'évêché de Terouenne, pour venir s'y rendre religieux, le tranſporta dans l'égliſe de S. Pierre avec celui de S. Ansbert évêque de Rouen, qui y avoit été abbé avant ſon épiſcopat, & qui étant mort huit ou neuf ans auparavant dans l'abbaye de Hautmont en Haynaut où il avoit été relegué, avoit donné ordre que l'on rapportât ſes os à Fontenelles, près de ceux de ſaint Wandrille. La mémoire de cette tranſlation des deux corps faite par S. Bain, ſe trouve marquée en divers jours dans les martyrologes qui ont coutume d'y joindre celle de S. Wulfran qui avoit quitté l'évêché de Sens & l'apoſtolat de de Friſe pour demeurer religieux à Fontenelles; mais qui vécut encore plus de quinze ans depuis cette cérémonie.

L'an 667. Mabill. p. 545. Le Coint. ann.

Interpol. ap. Mab. p. 546. ap Boll. t. 2. februar. p. 346. 347.

Ap. Henſchen. t. 3. mars p. 161, 897.

L'an 704.

858.

L'an 858 la crainte qu'on avoit des Normans venus du ſeptentrion fit enlever les corps de S. Wandrille & de S. Ansbert pour les tranſporter à Blaoû village * du Ponthieu qui appartenoit à l'abbaye entre les rivieres de Some & de Canche. N'y étant point encore en ſureté; on les porta dans le territoire de Boulogne à Quentavic ou Cant-Wic près d'Etaples, & delà à Walbodeghem où ils furent dépoſés dans l'égliſe de ſaint Quentin. Mais ces trois tranſports faits ſur les côtes de la baſſe Picardie ne ſont comptés que pour une tranſlation dans la commémoration qu'en fait l'Egliſe. Les deux corps furent portés enſuite du Boulenois dans le païs Chartrain, & dépoſés dans l'abbaye de ſaint Cheron près de Chartres le XX de novembre de l'an 895. De nouvelles frayeurs que donnerent les courſes des Normans, firent ôter ces ſaintes reliques de cette abbaye pour les mettre à couvert dans la ville de Chartres même; ce qui ſe fit le XVI de février de l'année 896 ou de la ſuivante; mais ces deux tranſlations ne paſſent encore que pour une, dans les lieux où l'on en célebre la mémoire. Les moines de Fontenelles qui accompagnoient par tout ces ſacrés dépôts, voyant que cette ville étoit menacée elle-même de la fureur des barbares qui ſembloit ſe décharger particuliérement ſur les égliſes & ſur les tombeaux des Saints, s'en retournerent l'an 900 en baſſe-Picardie avec leurs reliques qui demeurerent dans Boulogne, juſqu'à ce qu'en 944 le comte Arnoul le Grand Marquis de Flandres les fit tranſporter à Gand dans l'abbaye de Blandinberg, où leur tranſlation fut célebrée ſolennellement le troiſieme jour de ſeptembre. Mais quoique l'on ſe vante d'y avoir reçu en même tems les reliques de ſaint Wulfran, on eſt aſſez perſuadé qu'elles ne furent jamais de la compagnie de celles de ſaint Wandrille & de ſaint Ansbert; & l'on peut voir quelle a été leur avanture dans l'hiſtoire de la vie de ce Saint que nous avons rapportée au XX de mars. Quelque tems après

Ap. Mabill. p. 549.

* Bladulphi villa.

L'an 895. Ap. Mabill. p. 557.

L'an 900.

944.

V. l'hiſtoire de cette tranſlation au 5 ſiecle Bened. de D. Mabillon p. 209.

après, l'abbé de Blandinberg saint Gerard qui avoit fait cette translation voulant aller retirer des mains des usurpateurs quelques biens qui appartenoient à son abbaye, & qui étoient situés en Normandie, prit avec lui les reliques de S. Wandrille comme pour les laisser en gage ou en échange. Il les déposa dans un village du Beauvaisis appellé * Reuricourt dépendant de Fontenelles. Elles y demeurerent jusqu'à ce que n'ayant pû avoir raison de personne, il se crut obligé de les faire reporter à Gand, où on les a depuis fort religieusement conservées. Mais elles furent impitoyablement dissipées l'an 1578, avec les autres par les Gueux ou Calvinistes de Flandres durant les troubles des Païs-bas. De sorte qu'il ne reste maintenant qu'un bras de saint Wandrille, dont les moines de Blandinberg de Gand avoient fait présent long-tems auparavant à l'abbaye de Fontenelles. Cette maison dans le tems même qu'elle étoit privée des reliques de son fondateur ne laissa point de prendre le nom de saint Wandrille qu'elle porte encore aujourd'hui. Outre sa fête principale qui est marquée au XXII de juillet dans les anciens martyrologes de Wandalbert, d'Adon*, d'Usuard, & dans le Romain moderne, on fait encore celles de ses translations dans les lieux où il a vécu, ou qu'il a honorés de ses reliques après sa mort, aux XXXI de mars, III & IV de septembre. L'abbé Jean de saint Leger ordonna l'an 1341, que l'on feroit encore l'office de saint Wandrille dans son abbaye tous les mardis, qui ne seroient pas empêchés par ceux de l'Eglise qui sont publics, & qu'on appelle doubles ou sémidoubles.

* C'est autre chose que Ruricourt ou saint Martin aux Bois.

L'an 1578.

* Non dans les imprimés mais dans les mss. de ces deux derniers.

Mabill. p. 558. in not.

L'an 1341.

III. SAINT MENELE', ABBE' de Menat en Auvergne, lat. *Meneleüs & Menelaüs.*

VII & VIII siécles.

I.

SAint MENELE' que le vulgaire nomme en divers endroits *S. Mauvis & S. Manevieu* nâquit à Pressigné dans l'Anjou, d'une famille noble, & alliée à la maison royale. Dieu lui donna dès la naissance des inclinations fort heureuses pour la vertu, & il prévint l'usage de sa raison par un amour singulier qu'il lui inspira pour la charité. Menelé la pratiqua toute sa vie avec une exactitude & une fidélité inviolable; & il l'accompagna d'une piété solide dans les exercices de laquelle il fit consister toutes ses occupations. Dès l'enfance, on le voyoit se dérober souvent de la maison pour aller aux Eglises. On craignit que cette liberté qu'il prenoit ne le conduisît à autre chose; & qu'elle ne lui fît à la fin quitter entiérement ses parens. C'est ce qui les porta depuis ce tems à le châtier pour lui en faire perdre l'envie, & tâcher de l'arrêter dans la famille. On chercha des liens encore plus forts pour l'y attacher; & dès qu'il fut en âge de pouvoir entrer dans le monde, son pere voulut l'y engager par un bon mariage. Il lui proposa la fille d'un grand seigneur nommé Baronte, qui souhaitoit fort cette alliance; & il le contraignit de recevoir un anneau des mains de Baronte, pour marque qu'il consentoit d'épouser sa fille. On prit jour pour la célebration des nôces. Menelé plus résolu que jamais de garder une parfaite continence, quitta secrétement la maison de son pere; & lors qu'il fut sorti de la province, se croyant à l'abri de ses poursuites, il se donna deux compagnons de ses voyages nommés Savinien & Constance, qui étoient animés du même esprit que lui. Ils s'ar-

Anon. ap. Mab. sæc. 3. part. 1. p. 404. & 480. Bail. l. 4. c. 51. Smaragd. vit. Bened. Anian.

rèterent dans les montagnes de l'Auvergne, & y chercherent une retraite convenable au dessein qu'ils avoient de servir Dieu loin du commerce du siecle. Ils marcherent quelques jours abandonnés à la conduite de la divine providence, sans rien trouver qui pût fixer leur demeure, jusqu'à ce qu'ils rencontrerent dans une vallée de la basse-Auvergne sur les limites du Bourbonnois, un serviteur de Dieu qui passoit accompagné de quelques religieux. Theofredus. C'étoit le Bienheureux Chaffre, alors procureur de l'abbaye de Carmery ou du Monastier en Vellay, qui faisoit un voyage pour les affaires de sa communauté. Ce saint homme s'étant mis à l'ombre sous un arbre pour prendre son repas avec ceux qui l'accompagnoient, Menelé l'aborda, se découvrit à lui avec une entiere confiance; & le pria de lui enseigner quelque maison de Dieu où il pût se faire instruire dans la piété & dans les lettres. Chaffre lui persuada de le suivre en son monastere de Carmery, & le presenta à S. Eudes qui en étoit abbé, & qui l'admit volontiers dans sa communauté avec ses deux compagnons Savinien & Constance.

II. Menelé y vêcut pendant sept années dans une grande mortification de tous ses sens, dans une soumission parfaite à sa regle & à ses superieurs, dans une ardeur & une assiduité toujours égale à la priere, au travail des mains & à l'étude des livres saints. Toute la communauté étoit extrêmement édifiée de son humilité, de son détachement de toutes les choses de la terre, de la charité qu'il avoit pour ses freres. Cependant il ne pouvoit se défaire de la pensée qu'il avoit euë, que Dieu l'avoit appellé dans cette vallée, où il avoit rencontré Chaffre; & que sa volonté étoit qu'il y établît sa demeure. Il s'en ouvrit à son abbé, qui lui permit de suivre sur cela les mouvemens que le saint Esprit lui inspireroit. Menelé partit avec ses deux amis; & ayant découvert auprès de la vallée les ruines d'un monastere appellé Menat qu'on y avoit bâti autrefois sur la riviere de Sioule, il se mit à le rétablir plûtôt, que de construire de nouvelles cellules. Sa réputation l'ayant ensuite fait connoître, sa mere qui étoit fort âgée, sa sœur, & Sensa fille de Baronte, qu'on lui avoit autrefois voulu faire épouser, le vinrent trouver dans son désert. Il en fut fort embarrassé d'abord; mais par le conseil de Savinien son compagnon, il les instruisit sur la vanité du monde, & la nécessité de la pénitence, & les retint jusqu'à ce qu'il leur eût persuadé de se consacrer à Dieu. Ces femmes ne voulurent point retourner dans leur païs, craignant d'y trouver des obstacles à leur sainte résolution. C'est ce qui obligea Menelé, sous la direction duquel elles souhaitoient demeurer, à leur bâtir un petit monastere à quelque distance de Menat, où elle commencerent à mener une vie fort pénitente. On sçut en Anjou ce qui étoit arrivé; & des calomniateurs animés de l'esprit du démon, firent croire à Baronte qui vivoit encore, que Menelé avoit enlevé sa fille: « Qu'il l'avoit infatuée de » lui par des enchantemens, & qu'elle » le suivoit dans les montagnes de » l'Auvergne, où il se faisoit passer » pour un prophéte, & se vantoit de » faire des miracles. » Baronte trop crédule se laissant aller aux mouvemens de sa colere, monta à cheval avec une partie de son domestique, & vint à Menat faire insulte au Saint. Son emportement alla jusqu'à lui faire tirer l'épée pour percer Menelé. Mais après ces premiers feux s'étant laissé informer de la verité, il eut regret de son excès; & pour tâcher de réparer sa faute, il donna à saint Menelé le petit monastere de saint Saturnin de Tréfoû, sur les

Confins de l'Auvergne & du Limousin. L'abbaïe de Menat refleurit si heureusement sous la conduite de notre Saint, qu'il effaça la mémoire de ses premiers fondateurs, ce qui a porté beaucoup de gens à lui attribuer l'origine de ce monastere. L'odeur que sa vertu répandoit de tous côtés y attira beaucoup de serviteurs de Dieu. Saint Chaffre l'y vint visiter. Saint Bonet * évêque de Clermont, dans le diocêse duquel se trouvoit l'abbaïe, non content de dédier son église, l'assista encore & l'appuia de toute son autorité, l'ayant obligé d'entrer dans la cléricature. Saint Menelé mourut d'une maniere qui répondit à la sainteté de sa vie vers l'an 720. Son culte est d'un établissement fort ancien dans l'église, comme il paroît par le vrai martyrologe d'Usuard où il est fait mention de lui au XXII de juillet comme au jour de sa mort. On ne l'a point oublié dans le Romain moderne.

* ou S. Bont. Bonitus. Il est nommé Eusebe dans les actes de S. Menelé.

L'an 720.

ADDITION AUX SAINTS du vingt-deuxiéme jour de juillet.

IV & V siecles.

SALVIEN, PRESTRE DE Marseille, Pere de l'Eglise.

Quoique SALVIEN *n'ait pas de rang dans les catalogues des Saints qui sont reconnus par l'église Romaine, & qu'on ne lui ait pas encore décerné publiquement les honneurs d'un culte religieux, il ne laisse pas de porter tout communément la qualité de* Saint, *& nous ne connoissons personne qui ait entrepris jamais de faire voir qu'il ne l'eût pas méritée. Il la portoit dès son vivant, comme un titre affecté pour lors au caractere du sacerdoce dans les évêques & dans les prêtres, plûtôt qu'au mérite ou à la sainteté des mœurs dans les particuliers. Mais on n'a rien remarqué ni dans ses actions ni dans ses écrits qui ait dû la lui faire perdre dans la postérité chrétienne plûtôt qu'à tous ceux de son siecle à qui on l'a conservée, & qui n'ont pas eu de plus puissante recommandation que ce titre, pour se faire insérer dans les martyrologes. Quelques-uns ont cru qu'il étoit originaire de l'Afrique à cause de l'exactitude avec laquelle il décrit les vices & les calamités de ce païs, & de l'interêt qu'il paroît y prendre. Mais il en a usé de la même maniere à l'égard des Gaules, & dans un détail encore plus particulier. Aussi est-on très persuadé qu'il étoit Gaulois de naissance. Il vint au monde dans Cologne, ou dans quelque autre lieu de la Gaule Belgique qui n'étoit pas éloigné de cette ville. Il semble qu'il ait été élevé à Tréves, ou qu'il y ait passé une partie de sa jeunesse avant les malheurs arrivés à cette ville, qui dans son saccagement & son incendie perdit avec ses richesses & sa grandeur, le premier rang qu'elle avoit tenu jusques-là parmi toutes celles des Gaules. On ne peut dire s'il étoit né de parens chrétiens, ou s'il devoit à d'autres les lumieres de la foi dont il plut à Dieu d'éclairer son ame. Mais il est certain qu'il les avoit déja reçues, & qu'il se distinguoit déja par sa vertu & sa piété lorsqu'il fut engagé dans le mariage. On lui fit épouser une personne de mérite, mais encore payenne, nommée Palladie fille d'Hypace & de Quiète. Il se trouvoit dans le cas où saint Paul recommande à celui des mariés qui est fidelle, de travailler au salut & à la sanctification de l'autre, s'il est encore dans l'état de l'infidélité. Ce fut pour satisfaire à cette obligation qu'il pria & sollicita sa femme d'embrasser la foi de Jesus-Christ, l'instruisant des vérités saintes de notre religion. C'est ce qu'il obtint enfin, & ses exhortations eurent tant de force sur l'esprit de Palladie, qu'elle se laissa même persuader quelque tems après, de garder la continence dont il lui avoit relevé les avantages dans notre religion. Ils résolurent donc de se regarder doresnavant comme le frere & la sœur, ayant déja eu de leur mariage une fille nommée Auspiciole. Cependant Hypace qui étoit fort entêté de l'idolatrie, ap-*

Baluz. not. ad Salv. p. p. 373. & 374. &c.

Salv. l. 7 de Gubern. p. 139. l. 5 p. 133. 142. &c.

prenant que sa fille avoit changé de religion entra dans une si étrange colere contre elle qu'il fut sept ans entiers sans vouloir la voir, & sans lui écrire non plus qu'à son gendre. Il avoit aussi beaucoup de ressentiment contre Salvien, qui selon lui sembloit n'avoir pris sa fille que pour éteindre sa race; & il y étoit entretenu par l'attache qu'il avoit à la religion de ses peres où la continence étoit condamnée entre les mariés, & où le célibat étoit mis à l'amende. Dieu lui fit néanmoins la grace de lui ouvrir les yeux, & de lui toucher le cœur. Il se convertit à la foi de Jesus-Christ avec sa femme Quiete; & alors il reprit les sentimens d'affection & de tendresse paternelle pour sa fille & sa petite-fille, & d'estime pour son gendre, qui en lui écrivant pour le congratuler sur sa conversion, l'avoit conjuré par le Dieu qu'il venoit de reconnoître de faire cesser les effets de son aversion, puisque la cause en étoit ôtée.

Salvien demeuroit alors fort loin de son beau-pere; & l'on croit qu'il étoit déja établi dans la Gaule Viennoise qui étoit plus florissante en hommes célebres que la Belgique. Il étoit déja lié d'amitié avec saint Honorat évêque d'Arles, fondateur du monastere de Lerins, avec saint Hilaire son successeur, avec saint Eucher de Lyon, avec saint Agrice d'Antibe. S'étant retiré à Marseille il entra dans la cléricature, & son mérite le fit élever à la prêtrise. (Hilar. vit. Honor.) La réputation que lui acquirent sa doctrine & son éloquence jointe à une vertu severe, le fit consulter de divers endroits comme un oracle de la religion, ou comme un maître de la théologie chrétienne; & les évêques voisins surent beaucoup profiter de ses lumieres. Ce fut vers le même tems que saint Eucher évêque de Lyon lui donna ses deux fils Salone & Veran à instruire. Ces deux éleves lui firent beaucoup d'honneur dans l'Eglise, & tous deux furent évêques dans la suite. Quelques-uns ont cru que c'étoit pour cela (Gennad. vir. ill. c. 67.) que Gennade prêtre de Marseille comme lui, l'appelloit le Maître des évêques. Mais ce qui paroît lui avoir attiré principalement cet éloge, ce furent des homélies, des sermons & d'autres instructions pastorales qu'il composa en très grand nombre pour les Evêques, & que ces prélats ne faisoient point difficulté de prononcer en chaire comme il les leur donnoit. (Du Pin p. 113. G. Cave p. 245.) Gennade avoit dit que ces homélies étoient faites pour des Evêques (1): mais comme il est arrivé depuis par la bétise des copistes qu'on a lû dans leurs exemplaires que Salvien les avoit faites (2) étant évêque, on en a fait le fondement de l'erreur de ceux qui ont cru qu'il avoit été véritablement évêque de Marseille. La plûpart de ces pieces se perdirent entre les mains de ceux à qui il les avoit données, ou parurent peut-être sous leurs noms. Mais Salvien composa beaucoup d'autres ouvrages importans qu'on n'attribua qu'à lui. Ils étoient écrits sur des matieres très-utiles, d'un stile fort net & fort étudié; c'est dommage qu'il nous en soit resté si peu. Car nous n'avons maintenant de lui que l'ouvrage de la Providence ou du gouvernement de Dieu, avec celui de l'Avarice & quelques lettres. Le premier qui est aujourd'hui divisé en huit livres & addressé à son cher disciple Solone déja évêque, paroît avoir été écrit vers l'an 440 ou peu de tems après, puisqu'il y parle de la défaite de Littorius Général de l'armée Romaine, qui fut pris par les VVisigots près de Toulouse l'an 439. (Autrefois il étoit divisé autrement.) Le dessein de tout l'ouvrage est de montrer aux hommes que rien ne leur arrive que par la disposition particuliere de la providence de Dieu; que comme il est présent à tout, il gouverne tout, & juge tout. (Salv. l. 7. de Provid. p. 161.) De-là, il prend occasion de déclamer fortement, mais toûjours avec élégance, contre les mœurs de son siecle qu'il nous dépeint comme fort corrompues. Son ouvrage contre l'Avarice divisé en quatre livres que quelques-uns ont pris la liberté d'appeller la Satyre des riches & des avares, contient des instructions importantes sur l'obligation de faire l'aumône. Salvien l'a addressé à toute l'Eglise catholique à cause qu'il en veut à tout le monde, mais déguisé ou caché sous le nom de Thimothée. Il s'est cru obligé d'user de

(1) Episcopis factas.

(2) Episcopus factus.

Epist. ad Salon. p. 210. *cette précaution, dit-il à son cher Salone, afin qu'on ne crût pas qu'il auroit cherché de la réputation par son livre, & que son peu de mérite ne nuisit point aux grandes vérités qui y étoient contenues. Il ajoute que pour ne point se faire connoître il a pris le nom de* TIMOTHE'E *qui ne veut dire autre chose qu'un homme qui honore & qui craint Dieu, comme saint Luc a donné à son lecteur celui de Theophile, c'est-à-dire, qui aime Dieu; que comme il n'a dérobé le nom de Timothée à personne, il ne craint pas aussi qu'on l'accuse d'avoir voulu supposer son ouvrage au célebre disciple de saint Paul qui avoit porté ce nom. Au reste cet ouvrage qui a été composé avant même celui de la Providence dont nous avons parlé, est une piece des plus polies, des plus élégantes, & en même tems des plus vives & des plus agréables de toute l'antiquité ecclésiastique, nonobstant la tristesse de son sujet qu'il sembloit n'avoir choisi que pour déplorer les malheurs du monde, & inspirer l'horreur du vice, en quoi il réüssit admirablement. C'est ce qui l'a fait appeller le Jérémie de l'Eglise.*

L'auteur a vécu encore long-tems après avoir composé ces ouvrages, s'il est vrai qu'il étoit encore au monde l'an 495, comme le témoigne Gennade qui faisoit alors le catalogue des hommes illustres. Il mourut peu de tems après; mais quand sa mort seroit arrivée dès la même année, on seroit obligé de reconnoître qu'il auroit atteint ou même passé quatre-vingt-dix ans, si l'on se souvient qu'après son mariage & sa retraite il avoit joüi pendant quelques années de l'amitié de saint Honorat d'Arles qui mourut l'an 429 ou au plûtard l'an 430. *Hilar. vit. Honor.* *L'auteur du martyrologe de France le met au rang des Saints de la premiere classe, je veux dire de ceux qui sont reconnus publiquement pour Saints, & qui ont un culte religieux; au lieu qu'au jour suivant il ne donne à Cassien que le titre de Vénérable & de la seconde classe, qui est pour ceux qui ne sont point reconnus ni honorés d'un culte public. C'est tout le contraire dans l'église de Marseille où l'on rend ce culte à Cassien, & où l'on ne donne pas seulement le titre de Saint à Salvien.* *Sauss. suppl. p. 1148. 1149.* *Boll. d. 16. jan. p. 21. col. 1. Baluz. not. p. 373.*

RENVOY.

* Sainte MARIE *de Bethanie* sœur de saint Lazare & de sainte Marthe, qu'on a eu intention d'honorer le XXII de juillet sous le nom de sainte Madeleine, & dont la fête se fait maintenant séparément à Paris le XIX de janvier. Voyez au XXIX de ce mois de juillet, avec l'histoire de sainte Marthe sa sœur.

XXIII. JOUR DE JUILLET.

SAINT APOLLINAIRE, premier évêque de Ravenne.

I ou II siecle.

SAint APOLLINAIRE est le plus ancien que l'on connoisse des évêques de Ravenne, & rien ne peut nous empêcher de croire qu'il en est le premier. On n'auroit aucun lieu d'en douter si l'on étoit assûré qu'il eût reçu sa mission de saint Pierre dont plusieurs le font disciple. Il eut beaucoup à travailler & à souffrir pour planter & faire croître la foi de Jesus-Christ dans cette ville & dans la province d'Emilie. Par le mépris qu'il faisoit de la vie, & par le zele avec lequel il se portoit contre l'idolatrie, il faisoit connoître qu'il n'attendoit point d'autre récompense de ses travaux que la gloire du martyre à laquelle il aspiroit avec grande avidité. Saint Pierre Chrysologue le plus illustre de ses successeurs qui vivoit au cinquieme siecle, nous a laissé en son honneur un sermon ou un panégyrique, où il lui donne souvent le titre de martyr. Il dit même que saint Apollinaire est le seul qui ait relevé l'épiscopat de Ravenne par la gloire *P. Chrysol. serm. 128. Till. M. eccl. t. 2. p. 1131. 112.*

du martyre. Mais il ajoute, que quelque véhémente que fût l'ardeur qu'il marquoit pour le martyre, son église qui étoit encore dans son premier âge, eut la force de retarder l'effet de ses desirs, & qu'elle obtint qu'il demeurât avec elle pour l'assister dans les combats qu'elle avoit à soutenir. Il combattit souvent ; soit pour la propagation, soit pour la défense de la foi ; souvent aussi il lui arriva de répandre de son sang pour la verité. Mais quoique l'ennemi l'attaquât avec toutes sortes d'armes, Dieu ne permit pas qu'il lui ôtât la vie ; & quoiqu'il soit dit dans les actes que nous avons de son martyre, qu'il mourut au bout de sept jours des coups que lui donnerent les payens, saint Pierre Chrysologue qui devoit en être mieux informé, nous assûre que les persécuteurs ne furent point cause de sa mort.

Ap. Sur. p. 278.

II. L'Eglise ne laisse pas de lui donner la qualité de Martyr, & de lui en adjuger tous les honneurs dans l'office de sa fête, comme elle en use à l'égard de S. Felix de Nole & de plusieurs autres saints Confesseurs qui ont survécu aux tourmens, & qui ont fini leur vie en paix, tant à cause que de son tems elle n'avoit pas encore distingué le culte des confesseurs d'avec celui des martyrs, que parce qu'elle a toûjours jugé que ce n'est pas la mort, mais la foi & la volonté qui fait les martyrs. Sa fête qui est maintenant d'office double dans toutes les églises qui suivent le rit Romain, est marquée au XXIII de juillet dans les anciens calendriers du septiéme siecle, dans les martyrologes de Bede, d'Adon, d'Usuard, dans ceux même qui portent le nom de saint Jerôme, dont quelques-uns néanmoins la mettent le jour précédent. Son culte a été aussi fort célebre dans plusieurs églises de France & des Païs-bas, & il y en a peu où l'on ne célebre encore sa fête, au moins d'office simple. Aussi l'on y voit divers endroits, où l'on se vante d'avoir de ses reliques. Il semble que du tems de saint Pierre Chrysologue, le corps de saint Apollinaire reposoit dans la ville de Ravenne & dans la cathédrale même, selon le sens que l'on peut donner à ses paroles. Il paroît néanmoins par une inscription fort ancienne qui se lit encore dans l'église de Classe, que ce saint corps étoit alors en ce lieu, renfermé dans un tombeau de marbre blanc que l'on a conservé jusqu'ici. L'inscription porte qu'il y demeura jusqu'à la huitieme année d'après le consulat de Basile, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 549 auquel Maximien évêque de Ravenne le transporta le IX jour de mai en un endroit plus secret de la même église. Ce qu'on peut entendre d'une grotte ou une cave qui est sous le grand autel, & où l'on voit encore le tombeau du Saint qui est de marbre. La dévotion des peuples s'y est toujours continuée depuis, & elle s'y entretient encore par le concours de ceux qui s'y rendent de toutes parts pour implorer l'assistance du saint évêque. Classe est une espece de bourgade à cinq quarts de lieuës de la ville de Ravenne sur la mer. Ce lieu lui servoit autrefois de port, & il a long-tems passé pour un fauxbourg ou une dépendance de la ville même ; ce qui peut servir à faire comprendre la verité des paroles de saint Pierre Chrysologue, lorsqu'il témoigne que le corps du Saint étoit dans la ville & dans l'église de Ravenne. On a bâti à Classe un fort célebre monastere, dans l'église duquel on voit encore les tombeaux de plusieurs évêques de Ravenne ; mais il est presque entierement abandonné. La dédicace de l'église de Classe en l'honneur de saint Apollinaire a donné lieu encore à une

Greg. P. epist. 33. l. 5.
Breviar. & mart. Rom.
Frm. Kal. p. 106.
Bed. Ad. Us. Florent. M. p. 576.
Kal. 10. Spicil.
Sauss. M. Gal.
Chrysol. serm. supr.
Mabill. Iter. Ital. p. 41.
Ughell. Ital. sacr. t. 2. p. 327.
Vit. Romuald.
Boll. t. 2. maii p. 133. col. 2.

autre fête qui se renouvelle tous les ans au VII de mai. Fortunat nous fait juger qu'en son siecle qui étoit le sixiéme de l'Eglise, on alloit des païs fort éloignés à Ravenne faire ses dévotions au tombeau de saint Apollinaire ; & nous voyons qu'il exhorte un de ses amis à faire ce pélerinage. Saint Gregoire le Grand ordonne d'y faire jurer des personnes pour savoir la verité de quelques droits prétendus par l'évêque de Ravenne ; exemple que l'on peut conférer avec celui de la conduite de Saint Augustin envers le tombeau de S. Felix de Nole, où il envoya aussi solliciter l'éclaircissement d'une verité qu'il ne pouvoit découvrir dans un différend ému entre deux personnes. Le pape Honorius fit bâtir dans Rome une église à saint Apollinaire vers l'an 630. Ce fut apparemment là l'origine ou l'occasion du culte qu'on lui institua dans cette ville On dit que sainte Clotilde femme de Clovis, ayant reçu des reliques de saint Apollinaire de Ravenne, avoit déja bâti une église en France sous son nom pour les y mettre ; mais on n'allegue pour garentir ce fait, que des manuscrits de peu d'autorité. On prétend à Paris avoir un de ses bras dans l'église de saint Martin des Champs.

Vit. mart. l. 4. p. 341. L. 5. p. 33. — *Anast. Bibl. v. Hon.* — *Kal. Front.* — *Till. p. 112.* — *Alm. Spir.*

AUTRES SAINTS DU XXIII JOUR DE JUILLET.

I. S. LIBOIRE IV. EVESQUE Du Mans, lat. Liborius.

IV ou V siecle.

I. LIBORIUS que nous appellons S. LIBOIRE, étoit né dans les Gaules d'une famille distinguée parmi celles du païs ; mais il lui procura par son mérite beaucoup plus de gloire qu'il n'en reçut d'avantage par sa naissance. Car il parut dès l'enfance avoir le cœur tout formé à la vertu. On ne lui trouvoit rien de puerile en cet âge ; il s'éloignoit des divertissemens & des plaisirs qui font toute l'occupation des enfans, pour ne s'employer qu'à des exercices de piété ou à l'étude de choses serieuses & saintes. Il étoit humble & modeste, d'une humeur douce & paisible, retenu en toutes choses par la crainte de Dieu. De sorte que depuis tout le cours de sa jeunesse, il faisoit assez remarquer aux personnes spirituelles, qu'il étoit sous la conduite particuliere du Saint Esprit qui lui apprenoit intérieurement toutes les verités dont la connoissance devoit un jour contribuer à la sanctification des autres. Il ne lui suffit pas de bien étudier les saintes écritures pour se remplir l'esprit de bonnes choses, il en digera encore toutes les maximes dans son cœur, & les pratiqua long-tems avant que de les enseigner aux autres. Lorsqu'il se vit en état de choisir un genre de vie, il quitta l'habit & la conversation du siecle, & renonçant aux biens de la terre pour n'en plus attendre que du ciel, il prit le Seigneur même pour la part de son heritage, & se consacra à son service dans la cléricature. Il s'acquitta du saint ministere dans les divers dégrés de cet état avec tant de zele, de pureté, de sagesse & de piété, que toute sa conduite parut être un modéle de vertu pour les ministres de l'autel. Le peuple du Mans étoit édifié de l'intégrité de ses mœurs, de sa sobriété, de sa modération & de sa charité. De sorte qu'il ne voulut point avoir d'autre pasteur que lui, lorsqu'il fallut remplir le siege épiscopal vacant par la mort de saint Pavace successeur de saint Turibe, qui avoit succédé à saint Julien le premier évêque de la Ville.

Anon. ap. Sur. p. 279.

II. Liboire n'ayant pu se dispenser d'accepter cette charge, fit voir au moins qu'il ne prétendoit changer ni

de mœurs ni de genre de vie. Les grandes occupations de l'épiſcopat ne lui firent rien diminuer des exercices particuliers de ſa piété. C'étoit la même aſſiduité à la priere, la même auſtérité dans ſes jeûnes & ſes veilles; & ne ſe croyant placé ſur le chandelier de l'Egliſe de Dieu que pour éclairer les autres, il s'étudia à augmenter encore l'édification que les peuples recevoient de ſes vertus. C'étoit la meilleure préparation qu'il pût apporter pour leur faire recevoir la doctrine du ſalut qu'il avoit à leur enſeigner; & ils ſe perſuadoient aiſément des verités dont ils avoient la preuve avec la pratique dans ſes actions. Il s'occupoit principalement à la prédication qu'il regardoit comme la premiere & la plus indiſpenſable des obligations d'un évêque; & il s'appliquoit ce que ſaint Paul diſoit de lui-même, que Jeſus-Chriſt ne l'avoit point envoyé pour bâtiſer, mais pour prêcher. Auſſi tâchoit-il de ſe former en tout ſur le modele de ce grand apôtre, à l'exemple duquel il châtioit ſon corps & le réduiſoit en ſervitude, de peur qu'après avoir bien prêché aux autres, il ne ſe trouvât lui-même réprouvé du Seigneur. Par ces moyens la parole de Dieu fit de grands fruits dans la ville & le diocêſe du Mans. Liboire retira une infinité de perſonnes du vice & de l'erreur; mais ne ſe contentant pas de travailler à rétablir la pureté des mœurs & de la foi dans les cœurs, il eut encore grand ſoin de faire divers établiſſemens de piété pour augmenter & entretenir le culte divin parmi ſes peuples. Il fit bâtir juſqu'à dix-ſept égliſes & beaucoup d'autres oratoires ou chapelles ſéparées dans ſon diocêſe. Il les meubla d'ornemens, de vaſes ſacrés, & de tout ce qui étoit néceſſaire pour pouvoir y dire la meſſe tous les jours & y entretenir un luminaire allumé jour & nuit. D'où il ſavoit tirer des inſtructions morales pour rendre la dévotion des peuples plus ſpirituelle. Il employoit à ces dépenſes ce qui lui reſtoit de ſon revenu après qu'il en avoit retiré ce qui lui étoit néceſſaire pour ſa ſubſiſtance & celle de ſes gens qui étoit très-modique, & ce qu'il étoit accoûtumé de diſtribuer aux pauvres envers leſquels il étoit très-charitable. On lui donne ordinairement cinquante-neuf ans d'épiſcopat; & dans ce long eſpace on met quatre-vingt-ſeize ordinations, qui produiſirent, dit-on, deux cent dix-ſept prêtres, cent ſoixante-ſeize diacres, quatre-vingt-treize ſoudiacres, des lecteurs, des exorciſtes, & d'autres officiers d'ordres mineurs autant que les beſoins des égliſes en demanderent, ou que leurs commodités le purent permettre. Il travailla juſqu'à la fin avec une application infatigable, avec une ardeur dont le feu ne ſe rallentit jamais, & avec une fidélité qui demeura inviolable dans les plus rudes épreuves. Les auteurs de ſa vie prétendent qu'il vivoit en même tems que le célebre ſaint Martin de Tours; ils ajoutent que ce ſaint prélat le vint aſſiſter comme ſon frere & ſon ſuffragant dans la maladie dont il mourut le XXIII de juillet, qu'il lui rendit les derniers devoirs de la religion & de l'humanité, & qu'il l'enterra dans une égliſe bâtie hors de la ville par ſaint Julien, & dédiée ſous le nom des Apôtres. Cette opinion une fois reçue nous obligera à mettre la mort de ſaint Liboire dans le quatrieme ſiecle entre les années 371 & 397 qui ſont les deux termes de l'épiſcopat de S. Martin. Mais d'autres prétendent qu'il ne vécut que dans le ſiecle ſuivant, & même aſſez avant; ce qui eſt une ſuite du ſentiment de ceux

Act. Epp. Cenom. t. 3. Anal. Mab. p. 99.

Le Coint. ann. 513. n. 2. Till. t. 4. p. 730.

ceux qui ne mettent saint Julien qu'après la persécution de Diocletien, & saint Pavace prédécesseur de notre Saint après la découverte des reliques & du nom de saint Gervais & de saint Protais que fit saint Ambroise de Milan en 386.

III. Mabill. Anal. t. 3. p. 61. Ap. Sur. p. 283.

Le corps de saint Liboire demeura au Mans dans le lieu de sa sépulture jusqu'au tems de l'empereur Louis le Debonnaire, sous lequel il en fut enlevé & transporté hors du royaume, au moins pour la plus grande partie. Badurad second évêque de la ville de Paderborn en Westphalie, ayant affaire à un peuple grossier, toujours enclin à retourner à son ancienne idolâtrie ; & à reprendre les idoles que son prédécesseur Hatumar lui avoit ôées avec le secours de Charlemagne, jugea qu'il ne pourroit le retenir dans la foi de Jesus-Christ que par des objets sensibles. Il s'agissoit d'en trouver qui fussent propres à être substitués à la place de ces idoles, sans être un nouveau sujet de superstition ; & il crut que des reliques de Saints pourroient produire ce bon effet, sur-tout celles ausquelles Dieu attachoit la vertu des miracles. Il communiqua au roi Loüis le Debonnaire, les vûës qu'il avoit sur cela ; & de l'autorité de ce Prince, il envoya des députés au Mans, prier l'évêque Aldric de lui donner quelqu'un des corps Saints qu'il avoit trouvés depuis peu, & dont on disoit que son église étoit riche. Aldric connoissant la piété des motifs de l'évêque Paderborn, voulut seconder ses intentions ; & de l'avis de quelques-uns de ses confreres, il choisit le corps de saint Liboire qu'il permit aux députés d'emporter chez eux malgré la répugnance qu'avoit son peuple de se laisser enlever un tel trésor. Il fit toute la cérémonie de le lever de terre, & de l'exposer avant que de le remettre entre leurs mains avec des solennités pleines de religion & de magnificence, soit en officiant pontificalement au milieu des prélats ses voisins & de tout son clergé revêtu, soit en prêchant à son peuple sur les reliques & le culte des Saints. Le convoy du corps Saint ne fut gueres moins pompeux. Ce ne fut presque qu'une procession continuelle d'une foule incroyable de peuples depuis le Mans jusqu'à Paderborn ; & l'on assûre pour marquer combien Dieu approuvoit ces marques de la foi & de la piété des peuples, qu'il se fit divers miracles en faveur de ceux qui en cette occasion eurent recours à l'intercession de notre Saint. Le corps après divers retardemens causés en chemin & dans plusieurs églises de la route par la multitude des fidelles qui bouchoient le passage, arriva *enfin* à Paderborn le XXVIII de mai de l'an 836, auquel on faisoit la fête de la Pentecôte. Il fut arrêté à une lieuë de la ville dans une plaine qui se trouva toute couverte de monde, & l'on fut obligé de célébrer la messe & l'office de la Fête au milieu des champs. Les miracles s'y renouvellerent, & captiverent de telle sorte les esprits des peuples du païs, que le culte de saint Liboire ; mais un culte rapporté à Dieu qui fait seul les miracles, leur fit entiérement oublier leurs idoles. L'évêque après toutes les cérémonies de sa réception, le plaça honorablement dans son Eglise, où il s'est toujours conservé avec beaucoup de vénération jusqu'en ces derniers siecles.

L'an 836.

On célebre plusieurs fêtes en son honneur dans le cours de l'année. Le XXIII de juillet passe pour le jour de sa mort, selon le second auteur de sa vie, qui a plus d'autorité que l'autre, C'est aussi celui auquel le martyrologe Romain & plusieurs autres modernes en font mention. Celle du IX de juin est appellée dans le martyrologe de

Sauss. suppl. p. 1131.

France, la Fête de son ordination & de son élèvation de terre faite par l'évêque Aldric; mais dans l'esprit de plusieurs, ce jour passe pour celui de la mort de notre Saint, sur la foi de l'auteur de l'histoire qui fut faite des évêques du Mans avant sa translation.

Anal. tom. 3. Mab. p. 66. Boll. t. 2. jan. p. 762. col. 1.

La fête du XXVIII de mai, est celle de l'arrivée & de la reception de ses reliques à Paderborn. A Aymeries en Haynaut sur la Sambre entre le Quenoy & Avesnes, on fait encore une fête particuliere de saint Liboire le XII ou le XIII de mai, qui est le jour de la translation que l'on dit qui s'y est faite d'une portion de ses reliques.

VI siecle.

II. *Ste* ROMULE, *Ste* REDEMTE, *& Ste* HERONDINE, *Vierges Romaines.*

I.

Greg. M. hom. 40. in Evang. t. 1. ad fin. Idem Dial. l. 4. c. 15. t. 2.

DAns le tems que saint Gregoire le Grand quitta le monde après la mort de son pere arrivée l'an 574, pour se retirer dans un monastere, il y avoit à Rome une fille fort âgée qui se nommoit REDEMTE, qui ayant renoncé au siecle, vivoit d'une maniere fort retirée contre l'église de la sainte Vierge qu'on croit être celle de sainte Marie-Majeure. Elle y servoit Dieu sous l'habit de religieuse, pratiquant les instructions qu'elle avoit reçûës d'une autre fille de grande vertu nommée HERONDINE, qui avoit mené une vie solitaire sur les montagnes voisines de la ville de Palestrine. Redemte qui avoit été son éleve dans cette sainte école, prit auprès d'elle deux compagnes de sa retraite & de ses exercices; l'une s'appelloit ROMULE, & S. Gregoire dit qu'il connoissoit l'autre de vûë; mais qu'il n'en savoit point le nom, quoiqu'elle fût encore vivante lors qu'il en parloit. Ces trois filles demeuroient sous le même toît, vivant dans une grande pauvreté des biens de la fortune, & dans une avidité sainte de s'enrichir de ceux du ciel. Romule marchoit à si grand pas dans le chemin de la vertu, qu'elle ne tarda guéres à devancer sa compagne. Elle faisoit admirer sa douceur dans sa patience, & son humilité dans son obéïssance. Elle savoit garder le silence exactement. Elle n'aimoit rien tant que la priere à laquelle elle étoit continuellement occupée. Mais comme souvent Dieu trouve encore des taches & des défauts dans les ames que les hommes croyent les plus pures & les plus parfaites, & que sa conduite la plus ordinaire envers les élûs est de les purifier par le feu des afflictions & des souffrances, il permit que Romule tombât dans une paralysie, qui après lui avoir ôté le libre usage de tous ses membres, la réduisit à demeurer plusieurs années sur un lit, sans néanmoins que la violence ou la longueur de son mal lui causât le moindre mouvement d'impatience. Elle sçut tirer un si grand avantage de sa maladie, qu'autant qu'elle manquoit de force pour les actions du dehors, autant elle avoit de ferveur pour l'oraison & pour les exercices de la vie intérieure qui contribuoient à l'unir avec Dieu.

Quoique son admirable patience & sa soumission parfaite aux ordres du Seigneur, fussent des preuves suffisantes de sa saintété, Dieu voulut la découvrir par des signes extérieurs qui fussent des effets extraordinaires de sa puissance. Saint Gregoire appuyé sur la foi du prêtre Specieux, qui attestoit encore la chose tous les jours, & sur celle des autres témoins de qui il l'avoit apprise dans le tems même, dit que Romule ayant appellé dans sa chambre sa maîtresse Redemte, & son autre Compagne vers le milieu de la nuit, elles furent environnées d'une grande

lumiere qui les furprit & les fit trembler. Leur frayeur augmenta, lors qu'au même inftant elles entendirent un bruit, comme d'une foule de monde qui preffoit pour entrer dans la chambre. Il fe répandit enfuite une odeur fort agréable qui remit un peu leurs efprits. Mais Romule voyant que Redemte avoit peine à fupporter l'éclat de la lumiere, & à revenir de fon trouble, voulut la raffûrer en lui difant de ne pas craindre, & qu'elle n'étoit pas encore prête de mourir. La lumiere fe diffipa enfuite peu à peu; mais l'odeur refta encore les deux jours fuivans. Romule rappella Redemte à la quatriéme nuit d'après, & la pria de lui faire adminiftrer le faint viatique. Elle ne l'eut pas plûtôt reçu, que Redemte & fa Compagne qui étoient reftées feules dans la chambre, entendirent une mufique, comme de deux chœurs, dont l'un étoit compofé de voix d'hommes, & l'autre de voix de femmes. Ce fut durant ce concert tout célefte que Romule rendit fon ame à Dieu. Il leur fembla qu'elle étoit enlevée au ciel au milieu de ces deux chœurs, dont les voix diminuoient, & fe perdoient infenfiblement à mefure qu'ils s'éloignoient de la terre, jufqu'à ce qu'enfin l'on n'entendit plus rien de cette miraculeufe fymphonie; & que l'odeur qui avoit parfumé la cellule de la défunte ceffa auffi de fe faire fentir. Son corps fut porté dans l'églife de fainte Marie-Majeure, où l'on enterra auffi depuis celui de Redemte fa maîtreffe. Le martyrologe Romain fait auffi mention de l'une & de l'autre, auxquelles il joint fainte Herondine le XXIII jour de juillet.

Baron. not. ad mart.

ADDITION AUX SAINTS du vingt-troifiéme jour de Juillet.

LE B. JEAN CASSIEN, Prêtre de Marfeille, Pere de l'Eglife.

VI fiécle.

I. *Nous croyons pouvoir parler ici de cet homme célebre, puifque fa mémoire eft honorée d'un culte religieux chez les Grecs, & en quelques endroits de l'Eglife Latine; en apportant la diftinction que l'on en doit faire d'avec ceux dont la fainteté eft univerfellement reconnue. On n'eft pas moins partagé aujourd'hui fur le lieu de fa naiffance, que l'antiquité l'étoit autrefois au fujet d'Homere. Quelques favans (1) de ces derniers tems ont crû pouvoir juger par fes propres ouvrages qu'il étoit Gaulois d'origine, & né dans la Provence. D'autres (2) l'ont crû Romain, foit qu'ils ayent fçû qu'il avoit demeuré à Rome, ou qu'ils ayent voulu dire feulement qu'il avoit compofé fes ouvrages en la langue des Romains. Quelques-uns (3) l'ont fait Africain de naiffance, fans que l'on fache quel eft le fondement de leur opinion. Quelques autres (4) le font natif d'Athenes en Grece. Parce qu'il appelle la ville de Conftantinople fa patrie (5), quelques-uns ont crû qu'il n'étoit point d'ailleurs. Enfin, d'autres fe font imaginés (6) qu'il pourroit être né à Scythople en Paleftine, parce qu'il témoigne avoir été élevé en cette province. Mais il paroît plus sûr de s'arrêter au fentiment de Gennade prêtre de Marfeille (7) qui le fait Scythe de nation, parce que cet auteur vivant dans le lieu même où étoit fon établiffement, & ne lui étant poftérieur que d'une génération, a dû être mieux informé de ce qui le regardoit que tous ceux qui ne l'ont pas connu de fi près, & qui n'en ont écrit qu'après lui. Caffien fut tranfporté du païs du Nord dès fon enfance en Paleftine, foit que fes parens qui étoient des plus riches habi-*

1 Holftenius Noris, &c.

2 Photius.

3 Honorius Aug.

4 Brev. & Guefn. Maff.

5 Caff de Incarn. l. 7. c. 3. collat 24 c. 1.

6 Bult. Guefn. Gaz, &c.

7 Genn. vir. ill. c. 61.

Al. Gaz. prælim. edit. Caff Buit. hift.

..m. Or. p. 146. & t. 1. hist. Bened. p. 41. L. Holst. præf. cod. reg. c. 3.

Cass. Instit. præf. Item coll. 1. c. 1.

tans de la Cherfonefe Taurique au-deffus du Pont-Euxin, euffent quitté leur demeure pour s'y aller habituer, foit que s'étant établis à Conftantinople ils l'euffent envoyé en cette province pour le former à la piété. Il fut élévé dans un monaftere de Bethléem où il fit profeffion de la vie religieufe; & il fe fortifia pendant plufieurs années dans la pratique de toutes fortes de vertus par les exercices de la difcipline monaftique. Il fe lia particulierement avec un de fes confreres nommé Germain, en qui il trouva des inclinations conformes aux fiennes, & une ardeur égale pour s'avancer dans la perfection. Ce fut principalement ce motif qui leur infpira le defir de fortir de leur monaftere pour aller dans les deferts de l'Egypte voir les folitaires dont la renommée formoit une fi haute idée dans les efprits de tout le monde, & tâcher de profiter de leurs grands exemples & de leurs inftructions. Leur abbé & leurs confreres ne confentirent à les laiffer aller qu'à condition qu'ils reviendroient dans le monaftere.

II.

Vers l'an 390.

Bult. hist. mon. l. 1. c. 10. Cass. coll. 17.

*Ils allerent donc voir ces hommes fi célebres & fi cachés, & lorfqu'ils furent en Egypte ils trouverent de grandes facilités à executer leur deffein par les bons offices que leur rendit Archebe évêque de Panné-phyfe la premiere ville du païs où ils s'arrêterent. Ce prélat, dont la conduite toute fainte leur fut déja d'une grande inftruction, les mena lui-même voir trois hermites de de fon diocéfe, qui étoient trois hommes rares en fainteté. C'étoient Chérémon, Nefteros & Jofeph qui fe foucioient fi peu d'être connus des hommes que fans Caffien nous aurions ignoré ce qui les regarde jufqu'à leur nom. Chérémon âgé pour lors de plus de cent ans les entretint 1 de la perfection qui confifte dans l'amour divin, 2 de la vertu angelique de la chafteté, 3 de la protection de Dieu fur les hommes. Caffien en fit depuis le fujet de trois * Conférences. Nefteros les mit fur la vraie fcience des chofes fpirituelles, & leur dit beaucoup de chofes fur la diverfité des dons que Dieu départit à ceux qui le fervent. Jofeph qui avoit une grande expérience des affaires du monde à caufe que fa grande naiffance & fes premiers emplois lui avoient donné lieu de le connoître, les entretint principalement de la véritable amitié qui doit être fondée fur la vertu. Sa converfation leur fut d'autant plus agréable qu'il avoit beaucoup de politeffe & beaucoup de beaux reftes de l'excellente éducation qu'il avoit reçue avant que de renoncer au fiecle, & qu'il leur parloit en grec qui étoit leur langue, au lieu qu'ils avoient eu befoin d'interprete pour entendre les deux autres qui ne favoient que l'égyptien. Germain & Caffien pafferent enfuite le Nil & entrerent dans le territoire de Diolque où il y avoit beaucoup d'anciens & de célebres monafteres; on leur y donna une cellule toute meublée, & ils commencerent à y vivre en folitaires.*

* Coll. xi. xii. xiii.

Coll. xiv. xv. xvi.

Coll. xviii.

Ils ne trouverent pas de meilleur moyen d'obferver les manieres, la difcipline & les ufages de tant de faintes communautés que de les pratiquer avec ceux qui les compofoient. Ils s'attacherent à hanter les plus parfaits. Ils virent alors fort à leur aife les voyes diverfes que tenoient les cénobites ou moines vivant en commun, & les hermites ou anachoretes pour arriver à la perfection du chriftianifme. Ils y apprirent beaucoup d'autres chofes encore qui fervirent depuis de matiere aux conférences que Caffien donna au public étant en Occident. Après avoir paffé un tems confidérable dans les monafteres de Diolque & de Nitrie ils eurent la penfée de quitter les fablons brûlans de l'Egypte pour retourner dans leur province, & aller revoir leurs parens; ce qui ne peut guéres s'entendre que de la Paleftine qu'ils regardoient comme leur païs & où étoient leurs parens & leurs freres au fens fpirituel. Comme ce mouvement ne venoit que du defir de rentrer dans les lieux plus agréables & plus commodes que n'étoient les deferts de l'Egypte, ils en furent détournés pour lors par l'abbé Abraham qui leur découvrit le piege que l'ennemi de leur falut leur tendoit fous cette tentation.

Coll. viii. ix. xix.

Coll. xxiv.

III.

Vers l'an 397.

Ils continuerent donc leurs faints exercices & leurs obfervations dans ces lieux affreux, fi propres à mortifier la volonté & les paffions humaines. Mais au bout de fept ans ils retournerent en leur monaftere de

Bethléem plutôt pour contenter l'abbé & les religieux du lieu à qui ils avoient engagé leur parole, que pour se satisfaire eux-mêmes. Aussi demanderent-ils bien-tôt après la permission de se retirer tout de nouveau dans la solitude; & ils ne l'eurent pas plutôt obtenue qu'ils revinrent en Egypte, & passerent dans le fameux desert de Scété où ils virent les abbés Moyse, Paphnuce, Serapion, Daniel, Serene, Theodore, Isaac & beaucoup d'autres grands hommes qui en faisoient l'ornement, & qui fournirent à Cassien la matiere de ses autres conférences. Ceux qui ont pris Scetis ou Scete pour la Scythie, & qui ont confondu le retour de Cassien en Egypte pour venir au desert de Scété avec ce desir qu'il avoit marqué de retourner dans son païs & de revoir ses parens, pourroient bien être les auteurs de l'opinion qui l'a fait naître en Scythie; ce qui supposeroit que Gennade de Marseille y auroit été trompé le premier. En ce cas-là, nous n'aurions guéres de peine à reconnoître que de tous les autres sentimens que nous avons proposés sur le lieu de sa naissance, il n'y en auroit pas de plus probable que celui des personnes qui veulent que ce lieu n'ait été autre que la Palestine.

Cass. coll. 17. c. 31.

Al. Gaz. pref.

IV. *Pendant que Cassien & son compagnon Germain étoient dans le desert de Scété, où ils menoient la vie des solitaires les plus austeres, il s'y éleva du trouble à l'occasion des lettres pascales de Theophile patriarche d'Alexandrie, où ce prélat avoit condamné l'opinion des Anthropomorphites, c'est-à-dire de ceux qui expliquant trop à la lettre quelques endroits de l'Ecriture; attribuoient à Dieu une forme corporelle & humaine. Plusieurs solitaires, qui par simplicité s'étoient laissés surprendre à cette erreur, murmurerent tout haut contre Theophile, & refuserent même de se rendre à son jugement. Ceux qu'on ne pût désabuser, allerent à Alexandrie & y causerent beaucoup de tumulte. Le patriarche pour les appaiser leur fit de grandes caresses & leur dit ces paroles de la Genese;* Il me semble qu'en vous voyant, je vois la face de Dieu. *Ils prirent ce compliment pour une approbation de leurs sentimens; & se persuadant que ce prélat avoit changé d'opinion ils le prierent de condamner les livres d'Origene, d'où l'on tiroit des argumens pour combattre leur doctrine. Theophile leur répondit, qu'il ne goûtoit point les ouvrages de cet auteur, & qu'il blâmoit ceux qui suivoient ses principes. Les solitaires Anthropomorphites s'en retournerent avec cette satisfaction; mais le trouble qu'ils avoient excité fut suivi bientôt après d'un autre plus grand. Theophile prévenu & mal disposé à l'égard de quelques moines d'Egypte de mérite, ne fut point fâché que d'autres moines brouillons ou entêtés les fissent passer pour Origenistes, afin d'avoir prétexte de persécuter en les enveloppant dans la guerre qu'il venoit de déclarer à Origene. Cette persécution fit sortir beaucoup de solitaires de l'Egypte; Cassien & Germain furent de ce nombre, quoiqu'on ne voye pas s'ils furent de celui des persécutés. Ils retournerent en Palestine & demeurerent encore quelque tems dans leur monastere de Bethléem. Ils sortirent enfin pour n'y plus revenir, & ils prirent le chemin de Constantinople comme firent les Grands-Freres & leurs compagnons, c'est-à-dire ces solitaires d'Egypte persécutés par Theophile d'Alexandrie qui avoit trouvé moyen de les faire chasser de Palestine où ils s'étoient aussi retirés. Il semble que le prétexte que prit Cassien du voyage de Constantinople fut la nécessité d'y aller voir sa sœur. Quoiqu'il en soit, son compagnon & lui eurent accès auprès de l'évêque de cette capitale de l'empire Grec qui étoit saint Jean Chrysostome. Ils s'offrirent au service de son église, & dès qu'il eut reconnu leur mérite, il ne fit point difficulté de les admettre dans son clergé. Il ordonna Germain prêtre, & fit Cassien diacre. L'un & l'autre apprirent de ce grand homme beaucoup de choses encore qu'ils n'avoient point apprises de tant de maîtres qu'ils avoient eus en Palestine & en Egypte; & Cassien s'est toujours fait honneur depuis de passer pour le disciple de saint Chrysostome. Il lui demeura toujours attaché, étudiant sa doctrine & servant son église dans le ministere où il l'avoit*

Coll. 10. c. 3.

Bult. supr. n. 10. p. 156.

Gen. 35. 10.

Huet. Orig. l. 2. sect. 1. p. 200.

Vers l'an 400.

Sozom. hist. l. 8. c. 26.

V. la vie de saint Isidore l'Hospitalier.

Instit. l. 5. c. 17.

élevé. Ce Saint pour avoir écouté les plainte des Grands-Freres & des autres solitaires d'Egypte accusés faussement d'Origenisme, & avoir exercé l'hospitalité à leur égard, attira sur lui l'animosité de Theophile patriarche d'Alexandrie leur ennemi, qui devint aussi le sien. La chose alla si loin par la cabale de ce puissant adversaire, que saint Chrysostome fut déposé & envoyé en

L'an 404.

exil. Pallade évêque d'Helenople tant en son nom qu'en celui des évêques du parti de saint Chrysostome, vint à Rome implorer l'assistance du pape Innocent contre une telle persécution. Le clergé de Constantinople députa aussi quelques jours après, deux hommes de son corps, le diacre Cassien & le prêtre Germain, qui furent chargés de lettres au Pape, où l'on représentoit l'innocence du patriarche de Constantinople & l'injustice de ses ennemis.

V. Cassien apprenant la persécution que l'on faisoit dans Constantinople à ceux qui demeuroient fidelles à leur évêque, ne crut pas devoir y retourner. Il se tint à Rome où l'on croit que le pape Innocent l'ordonna prêtre. Il y apprit si bien la langue Latine qu'elle lui devint plus familiere que la Grecque, & qu'il s'en servit depuis pour composer tous ses ouvrages. Le saccagement

Vers l'an 410.

de la ville de Rome prise par les Gots, l'en fit sortir pour aller ailleurs chercher un établissement. Quelques-uns ont cru qu'il étoit retourné en Egypte, fondés sur une lettre de saint Isidore évêque de Peluse, qui avoit été aussi disciple de saint Chrysostome où ce prélat avertit le moine Cassien auquel il écrit, de retenir sa langue dans de justes bornes du silence s'il veut mener une vie conforme à la sainteté de sa profession. Mais il faut que cette lettre s'adresse à un autre Cassien, ou si elle regarde le nôtre, elle lui aura été écrite avant qu'il fût incorporé au clergé de Constantinople. Car on est très-persuadé que de Rome Cassien passa dans les Gaules, & qu'il fixa sa demeure dans la la ville de Marseille où quelques-uns veulent qu'il reçut la prêtrise. Il étoit déja en si grande réputation pour l'expérience qu'il avoit des choses qui regardent la vie spirituelle, qu'on lui fournit abondamment les

Id. ep. 309. l. 1.

Al. Gaz. ex Baron. præf.

moyens de bâtir deux monasteres, l'un pour des hommes, & l'autre pour des filles. Le premier qui est devenu dans la suite l'un des plus celebres de l'Occident, fut dédié sous le nom du martyr saint Victor, dont on croit même que Cassien composa l'histoire que nous avons. L'autre fut dédié en l'honneur de la sainte Vierge, & nommé Notre-Dame de Veaune du nom de la petite riviere d'Yvelin qui s'appelle maintenant Veaune. Il fut soumis pour le spirituel & le temporel à celui de saint Victor tant qu'il subsista. Mais ayant été souvent ruiné ou brûlé, Yoland reine de Naples femme du roi Louis II en prit les restes pour augmenter & orner celui qu'elle avoit fait bâtir dans Marseille même sous le nom de sainte Paule vers l'an 1403. Cassien gouverna ces deux monasteres avec beaucoup de sagesse, se proposant pour la regle de sa conduite ce qu'il avoit remarqué en Egypte & en Palestine qui lui paroissoit plus utile, & plus propre pour porter des personnes religieuses à la perfection de leur état. Un évêque d'Apt en Provence nommé Castor qui avoit fondé un monastere dans une terre de son patrimoine de l'autre côté du Rhone au diocèse de Nisme, & qui souhaitoit y établir un bon ordre, pria l'abbé Cassien de vouloir lui apprendre quelle étoit la discipline qu'il avoit vu pratiquer aux Peres d'Orient, & qu'il avoit introduite dans les communautés qu'il avoit établies à Marseille.

Vers l'an 413.

Guesn. Cassian. illust. l. 2. c. 17. 25.

Vers l'an 420.

Castor. ep. ad Cassian.

VI. Ce fut pour satisfaire ce prélat que Cassien composa les douze livres de ses Institutions monastiques, dont les quatre premiers traitent des usages & des manieres de vivre, pratiqués par les solitaires d'Egypte, les huit derniers sont autant d'instructions contre les huit péchés capitaux. Il adressa cet ouvrage à Castor même qui en avoit sollicité la composition, qui le reçut avec l'accueil & l'estime qu'il méritoit. Il a été loüé & approuvé par les plus grands maîtres de la vie spirituelle en Occident où plusieurs ne lui ont pas donné d'autre nom que celui de Regle de Cassien. Mais personne ne l'a comblé de tant d'éloges que Photius patriarche de Constantinople qui le juge ac-

Vers l'an 422.

Phot. cod. 197.

compli dans toutes ses parties, & qui ne fait point difficulté de l'appeller un ouvrage divin. Il ne l'avoit lu qu'en grec; & l'on peut juger de-là en quelle estime il étoit parmi les Orientaux qui étoient si peu accoutumés à tourner les œuvres des Latins en leur langue. Cassien excité par l'approbation que ce premier ouvrage reçut dans le monde, ne fut pas content d'avoir proposé pour exemple aux religieux d'Occident la vie des solitaires d'Orient dans les quatre premiers livres, & de leur avoir donné dans les huit autres des remedes pour corriger le vice & résister aux tentations les plus ordinaires. Il recueillit encore les maximes & les instructions qu'il avoit apprises de la bouche des plus celebres d'entre les peres ou abbés des deserts de l'Egypte. Il en compo-
L'an 424. *sa vingt-quatre Conférences, dont il adres-*
sa les dix premiers à Leonce évêque de
425. *Frejus, & à Hellade supérieur du monastere établi par Castor évêque d'Apt, qui étoit*
426. *décedé depuis qu'il avoit reçu ses Institutions. Les sept Conférences suivantes sont adressées à saint Honorat fondateur & abbé de Lerins, qui fut fait évêque d'Arles peu de tems après, & à saint Eucher qui fut*
427. *depuis évêque de Lyon. Les sept dernieres sont écrites à quatre abbés ou solitaires des isles de Marseille depuis l'ordination de saint Honorat. Cet ouvrage n'eut gueres moins d'éclat dans le monde que celui de ses Institutions qui avoient prévenu le public si avantageusement en sa faveur, qu'on ne se mit pas trop en peine d'en examiner d'abord la solidité. Outre cette prévention*
429. *favorable dont l'ouvrage des Conférences de Cassien joüit les premieres années de sa publication, on étoit alors occupé dans l'Eglise d'une autre affaire plus importante qui pouvoit empécher ou divertir l'attention qu'on y devoit apporter. C'étoit la nouvelle héréfie de Nestorius patriarche de Constantinople, qui dès sa naissance sembloit avoir déja mis tout l'Orient en feu. L'Occident n'y pouvoit pas demeurer indifférent. Le saint siege sur tout s'intéressoit particuliérement à l'eteindre, & le pape Celestin qui le remplissoit avec beaucoup de dignité, y employoit son diacre Leon, celui qui fut depuis surnommé le Grand, pour les grandes actions qu'il fit dans le souverain pontificat où il fut élevé quelques années après. Leon qui pouvoit avoir vû autrefois Cassien à Rome, & qui savoit quelle étoit l'expérience qu'il avoit des affaires de l'Orient, le sollicita autant par le droit de leur amitié que par l'autorité du pape Celestin, à écrire de l'Incarnation contre Nestorius, afin de mieux éclaircir son af-*
faire pour l'instruction des députés que le L'an 430.
saint siege devoit envoyer au concile général d'Ephese. Cassien après la publication de ses dernieres Conférences qui n'avoient été achevées que vers le commencement de l'an 429, avoit résolu de ne plus écrire, mais d'achever ses jours dans la retraite & le silence. Il fallut céder néanmoins à l'autorité de ceux qui exigeoient de lui ce service, & reprendre la plume pour défendre la vérité qu'on attaquoit.

Il fit donc son traité de l'Incarnation VII.
contre Nestorius en sept livres, dans le premier desquels après avoir fait une liste des principales héréfies, & s'être arrêté particuliérement à celle des Pelagiens, il prétend que l'erreur de Nestorius & de ceux qui avançoient que la sainte Vierge n'avoit mis au monde qu'un homme étoit tirée des principes de Pelage. Il est certain que Cassien a fait paroître dans quelques occasions beaucoup d'aversion pour Pelage & les Pelagiens, & un grand éloignement pour leurs erreurs. On doit présumer même qu'il y a de l'injustice à attribuer cette bonne disposition au chagrin qu'il eut de voir son ancien monastere de Bethléem pillé & saccagé par les Pelagiens vers l'an 416, plûtôt qu'à l'amour de la vérité. Cependant la maniere dont il s'est expliqué dans la treizieme de ses Conférences, l'a fait regarder comme le pere des Semipelagiens. Couvert du nom de l'abbé Chérémon qu'il fait parler comme il le juge à propos sur la grace de Jesus-Christ & le franc-arbitre de l'homme, il a cru pouvoir plus hardiment s'écarter des sentimens de saint Augustin que l'église Romaine avoit déja adoptés. Car il soutient que la grace qu'il reconnoît d'ail-

leurs comme le principe des bonnes actions & des bonnes pensées, nous est toûjours présente, & que si elle prévient quelquefois les commencemens de la bonne volonté, elle les suit aussi quelquefois, & qu'elle vient à son secours pour fortifier ces commencemens, comme il est arrivé, dit-il, dans Zachée & le bon Larron. Que l'homme peut de soi-même avoir le desir de se convertir, un commencement de pénitence & de foi; qu'il peut prier, chercher le remede, résister à la tentation, quoiqu'il ne puisse être guéri ni devenir victorieux sans la grace. Que cette grace est gratuite, mais que Dieu ne la refuse jamais à ceux qui travaillent de leur côté. Que le bien que nous faisons, ne dépend pas moins de notre franc-arbitre, que de la grâce de Jesus-Christ.

L'an 432.

Ces maximes parurent d'une conséquence très-dangereuse aux disciples de saint Augustin qui n'étoit plus au monde pour y remédier. Deux d'entre eux qui étoient Prosper d'Aquitaine & Hilaire de Sicile, tous deux laïques, mais fort éclairés, trouvant que la vérité orthodoxe étoit encore beaucoup plus offensée que la mémoire de leur maître, dans ces dogmes que l'on repandoit à Marseile & à Lerins, allerent à Rome pour en faire des plaintes au pape Celestin. Il les reçut très-fovorablement, & il leur donna pour les évêques des Gaules une lettre dans laquelle il condamnoit les sentimens de Cassien sans le nommer, & approuvoit la doctrine de saint Augustin avec de grands éloges. Son diacre Leon qui avoit été l'ami de Cassien, & qui l'avoit fait travailler contre Nestorius, comme nous l'avons vû, apprenant qu'il se mettoit en devoir de soutenir son erreur, & qu'il alléguoit les decrets des souverains pontifes pour décrier saint Augustin & rendre sa doctrine odieuse, voulut faire voir qu'il savoit préférer la vérité à ses amis. Il se chargea, dit-on, de visiter les registres du saint siege. Il fit des extraits de tout ce qu'il y trouva touchant les jugemens rendus en l'affaire des Pelagiens dont il étoit question, & il en parut, soit de lui, soit d'un autre auteur, sous le nom du pape Celestin, un Recueil qui servit à démentir Cassien & ses adhérans. Prosper avec ces secours revint dans les Gaules sur la fin du pontificat de Célestin; & après avoir réfuté les propositions de Vincent que quelques-uns prennent pour celui de Lerins, il entreprit Cassien qu'il attaqua fortement sous le nom de Collateur, *c'est-à-dire, de faiseur de Conférences. On croit que c'étoit un ménagement pour épargner le nom d'une personne dont il honoroit le mérite. Car en combattant l'erreur de Cassien il ne laissoit pas de faire justice à sa vertu & à sa doctrine; & l'on ne peut pas dire qu'écrivant contre lui, contre Vincent & contre les autres prêtres de Provence, il crût avoir affaire à des hérétiques.*

432. — Quesn. vit. Leon. M. — L'an 433.

VIII.

Ces opinions contraires aux sentimens de saint Augustin sur la Grace, ne furent pas les seules erreurs que l'on découvrit dans les œuvres de Cassien. On prétend que le zele qu'il avoit contre les Pelagiens lui a a fait dire dans sa vingt-troisieme Conférence que toutes les justices des justes sont des pechés, ce qui n'a gueres de liaison néanmoins avec le Semipelagianisme. On l'accuse aussi de permettre dans la dix-septieme le mensonge en certaines rencontres, & d'enseigner dans la quatrieme, que c'est un bien & un avantage que la » chair ait des desirs contraires à ceux de » l'esprit, & qu'il ne seroit pas bon que » toute la volonté de l'homme suivît les » desirs de l'esprit, & qu'elle vînt à bout » de vaincre entiérement la chair. Enfin l'on trouve que l'esprit de sincérité pour l'histoire & de verité pour la doctrine, est tellement altéré en plusieurs endroits des ouvrages de Cassien, qu'il faut un discernement extraordinaire pour en bien déméler ce qu'il y a d'utile pour la piété, & ce qui a attiré à leur auteur les éloges magnifiques que lui ont donnés en divers tems saint Benoît, saint Jean Climaque, saint Gregoire le Grand, le B. Pierre de Damien, saint Dominique, saint Thomas, & beaucoup d'autres personnes celébres par leur doctrine ou leur sainteté. Quelques-uns entreprirent dans les premiers tems de faire*

G. Cav. p. 228.

* Gal. 5. 17.

D'Andil. præf. t. 2. des PP. des des.

faire

Vir. ill. c. 65. faire ce discernement. C'est ce que tâcherent de faire saint Eucher Evêque de Lyon, comme le témoigne Gennade, & Victor Martyrien évêque en Afrique au rapport de Cassiodore, qui a travaillé lui-même à purger aussi notre auteur. Mais Adon qui lui rend ce témoignage ajoute qu'il n'a pu en venir entierement à bout. Denys le Chartreux & d'autres personnes de pieté & de savoir en ces derniers siecles ont encore essayé de séparer dans les œuvres de Cassien le bon grain d'avec l'ivraye, pour parler comme eux. Mais les plus clairvoyans y ont remarqué presque par tout un certain levain d'Origenisme qui leur a paru inséparable même des meilleures choses. C'est ce qui a fait voir avec combien de prudence & de justice le pape Gelase qui vivoit sur la fin du cinquieme siecle, a mis les œuvres de Cassien au rang des apocryphes, non pas pour en défendre absolument la lecture, mais pour leur ôter du moins l'autorité qu'ont les ouvrages irrépréhensibles des saints Peres.

Cassiod. div. lect. c. 29.

Chron. an. 425.

In coll. conc.

IX.

L'an 448.

On croit que Cassien vécut jusqu'en 448, & qu'il étoit dans la quatre-vingt-septieme année de son âge quand il mourut. On ne voit nulle part qu'il se soit retracté de quoi que ce fût avant sa mort, ni que les raisons de saint Prosper, ou même l'autorité de saint Leon qui étoit devenu Pape, l'eussent disposé à rien changer à son nouveau systême de la conciliation du libre-arbitre de l'homme avec la grace de Jesus-Christ. Cette considération n'a pourtant pas empêché le peuple de Marseille, & sur tout les religieux de l'abbaïe de saint Victor dont il étoit fondateur, de le reconnoître publiquement comme Saint, & d'honorer même sa mémoire d'un culte religieux. Ils ont cru qu'ils pouvoient lui rendre après sa mort un titre qu'il avoit apparemment porté de son vivant, quoique ce fût un titre attaché plûtôt au caractere de sa personne qu'à sa vertu selon l'usage de ces siecles que nous avons remarqué un peu auparavant au sujet de Salvien prêtre de Marseille qui vivoit en même-tems que lui. On ne peut douter au reste qu'on n'ait eu plus de raison de le conserver à Cassien qu'à Fauste évêque de Riez, tout autrement noté que lui, & qui défendoit le Semipelagianisme, en un tems où l'on commençoit à regarder comme hérétiques ceux qui en suivoient les dogmes. On dit qu'à l'abbaïe de saint Victor de Marseille l'on conserve avec grande vénération la tête de Cassien dans un beau reliquaire de vermeil enrichi de pierreries, & que le reste de son corps est dans une cave de la même église au milieu des reliques de beaucoup d'autres saints, mis à part dans un tombeau de marbre soutenu de quatre colonnes. On y celebre fort solemnellement sa fête avec un office propre & une octave le xxiii de juillet que l'on dit être le jour de sa mort. On est prié dans les leçons de cet office de ne pas s'étonner que l'on fasse ressusciter la mémoire de la sainteté de Cassien après avoir été près de douze cent ans ensévelie dans l'oubli des hommes, parce que la même chose est arrivée à Lucifer de Cagliari, à Fauste de Riez, & à quelques autres encore que l'on croyoit morts dans le schisme ou dans l'erreur. On doit juger de-là que Cassien a été sans culte dans l'église d'Occident jusqu'à la fin du seizieme siecle, quoiqu'il ait été mis long-tems auparavant dans le catalogue de P. Natal. L'église Grecque n'a point differé si long-tems à lui rendre de pareils devoirs. Mais en lui assignant le jour de bissexte, qui est le xxix de fevrier chez les Orientaux ponr celui de sa fête, il semble qu'elle n'ait eu intention de la célebrer qu'une fois en quatre ans.

Conc. Arel. 9. an. 455. Baluz. Salv. p. 374.

Aub. Mir. Bibl. Eccl. p 61. Al Gaz pref. Guesn. Cass. ill.

P. de Natalib.

Bolland. t. 3. febr. p. 719. col. 2.

RENVOY.

* Sainte Birgitte princesse de Nericie en Suede, veuve, morte le xxiii de juillet. Voyez au viii d'octobre.

XXIV JOUR DE JUILLET.

III ou IV siecle.

SAINTE CHRISTINE, vierge & martyre.

Mol. ad Us. De S.Crispina die 5. dec.

SAinte CHRISTINE, que Molanus & d'autres ont pris mal à propos pour sainte Crispine d'Afrique, dont a parlé saint Augustin, étoit de la petite ville de Tyr en Toscane, près du lac de Bolsene, dans lequel on dit qu'elle fut toute fonduë depuis; en sorte qu'il n'en reste plus de vestige. L'église Romaine en recevant son culte, qu'elle a établi au XXIV de juillet, semble avoir rejetté l'histoire qu'on a débitée de son martyre; puisqu'elle ne souffre pas qu'on en fasse même la derniere leçon de l'office de ce jour. Aussi est-on persuadé que ses actes qu'on n'a pas osé encore publier tout entiers, ne sont presque composés que de faits supposés & fabuleux, sans qu'on puisse même se fier aux extraits qu'Adon, Pierre Natal, Mombrice & les autres ont donnés de ce qu'ils y ont trouvé de moins incroyable. La Sainte est connuë & honorée chez les Grecs, comme chez les Latins. Son corps a été transporté de la Toscane à Palerme en Sicile; & cette translation dont l'histoire a été publiée au deuxiéme tome des Saints de Sicile recuëillis par Cajetan, est marquée comme un jour de fête dans quelques martyrologes au VII de mai, & dans plusieurs autres au X du même mois. On montre à Prague en Boheme deux ossemens sous le nom de sainte Christine, que l'on prétend être des reliques du corps de notre Sainte.

Baron. not. M.

Boll. t. 2. maii p. 133. col. 1. & p. 493.

AUTRES SAINTS DU XXIV JOUR DE JUILLET.

I. *SAINTE SEGOULEINE, veuve, abbesse de Troclar en Albigeois.*

VIII siécle.

I.

Anon. ap. Mab. sec. 3. part. 2. p. 542.

SEGOLENE ou *Sigouleine*, fille de Chramsic de l'une des meilleures familles de l'Aquitaine, vint au monde dans la ville d'Alby, vers la fin du septiéme siecle, ou le commencement du suivant. Elle eut deux freres, qui parurent, l'un dans l'église, l'autre dans le monde. Le premier fut l'évêque Sigebaud, dont on ne connoît point le siége, à moins qu'on ne veuille que ce fut celui de Cahors. L'autre étoit le duc Babon, qui fut gouverneur de l'Albigeois. Sigouleine fut mariée fort jeune à un grand seigneur du païs nommé Gislulfe, avec lequel elle vécut dans la crainte de Dieu & dans l'exacte observance de ses commandemens. Son mari trouva bon qu'elle fît de grandes aumônes aux pauvres, qu'elle assistât aussi les malades dans les hôpitaux, qu'elle reçût les pelerins & les étrangers qui n'avoient point de retraite, qu'elle retînt toute sa famille dans le devoir à l'égard de Dieu, qu'elle vacquât à l'oraison; & fît ses autres exercices de piété, comme elle le jugeoit à propos. Il étoit même sur le point de consentir à une séparation de corps, comme elle l'en avoit souvent prié, pour être plus libre & plus dégagée dans l'union qu'elle vouloit avoir avec Jesus-Christ, lors qu'il la laissa veuve par sa mort. Elle n'avoit alors que vingt-deux ans; & n'ayant plus de liens qui fussent capables de la retenir dans le monde, elle s'en sépara extérieurement, comme elle en avoit toujours été séparée par la disposition du cœur. Ses parens qui l'aimoient, ne purent approuver cette résolution, & ils voulu-

rent l'obliger à se remarier. Mais sans perdre le respect qu'elle leur devoit, elle sçut résister à leurs sollicitations avec tant de fermeté & de persévérance qu'ils lui laisserent enfin la liberté de suivre les mouvemens que lui donnoit l'esprit de Dieu. Elle alla de leur consentement se présenter à l'évêque d'Alby qui consacra sa viduité à Jesus-Christ, & qui l'ordonna diaconnisse. Elle vécut dans cet état pendant quelque tems; mais n'étant pas encore contente de la maniere dont elle s'étoit ainsi dévouée à la continence; elle voulut quitter son païs, & aller ailleurs embrasser la profession religieuse. Son pere Chramsic qui l'aimoit toujours tendrement, & qui étant déja fort âgé, ne trouvoit plus de consolation qu'en elle, aima mieux lui bâtir un monastere dans l'une de ses terres, que de souffrir qu'elle le quittât. Il choisit pour ce sujet le lieu appellé Troclar, sept ou huit lieuës au-dessous d'Alby sur la même riviere * dans une situation fort commode & très-agréable. Il joignit aux édifices du monastere des revenus suffisans pour l'entretenir, & il y fit établir sa fille abbesse.

* Le Tarn.

II. Notre Sainte se voyant ainsi la mere de plusieurs filles, ne songea plus qu'à les élever pour Jesus-Christ dans la retraite, & à les conduire à lui dans les voyes les plus étroites de son évangile. Mais elle se conduisoit elle-même de telle sorte, que toutes ses filles n'avoient qu'à jetter les yeux sur ses actions pour apprendre à pratiquer la vertu dans sa perfection; car elle leur en formoit un modele fort accompli dans sa personne. Elle les portoit toutes dans le cœur, par une tendresse de vraye mere, qui lui faisoit aimer & rechercher leur salut comme le sien. La conduite qu'elle tenoit à leur égard ne respiroit qu'humilité, que douceur & que charité pour elles; mais elles se traitoit elle-même fort sévérement; & il n'y avoit rien de plus austere que la vie qu'elle menoit. Jamais elle ne quittoit le cilice, non pas même dans ses indispositions. Son lit étoit une couche de cendres, & son chevet une pierre. Elle observoit le carême & les autres jours de jeûnes prescrits dans l'Eglise & dans la regle qu'elle avoit donnée à son monastere d'une maniere très-rigoureuse, ne beuvant ordinairement que de l'eau & du poiré, * ne vivant que de pain d'orge qu'elle faisoit elle-même, & de légumes auxquels elle ajoûtoit quelquefois des lentilles. Si elle eût osé s'abandonner aux mouvemens de son zele, elle auroit pratiqué des austerités encore plus grandes; mais elle se retenoit par discrétion; afin de ne pas ruiner tellement sa santé, qu'elle fût contrainte ensuite de se dispenser de l'obéïssance; & de demeurer inutile & à charge aux autres. Elle servoit elle-même les malades avec une charité admirable, & leur rendoit les offices les plus bas. Elle procuroit aussi à ceux de dehors les mêmes assistances, autant que la bienséance & sa regle pouvoient le lui permettre; & l'on en a vû un si grand nombre sortir de ses mains parfaitement guéris, fût-ce de la lépre & des autres maladies qu'on jugeoit incurables, qu'on a cru qu'il y avoit du miracle. Plus elle avançoit dans la vertu, plus elle s'humilioit devant Dieu à la vûe de ses fautes & de ses imperfections; & elle en redoubloit de jour en jour la pénitence qu'elle en faisoit par ses larmes, ses prieres & ses mortifications. C'est par tous ces moyens de salut qu'elle travailla sans cesse à l'ouvrage de sa sanctification; & Dieu après l'avoir purifiée par diverses épreuves, la retira à lui pour la récompenser éternellement de ses travaux & de sa fidélité. On ne sçait point certainement le tems

* Cidre de poires.

de sa mort, & l'on s'est contenté d'en marquer le jour au xxiv de juillet dans les martyrologes modernes. Son corps fut porté dans le lieu appellé l'Isle proche de son monastere, lieu où son pere avoit bâti une église pour la sépulture des religieuses de Troclar, & un hôpital pour les pelerins. On dit qu'il se fit à son tombeau divers miracles, qui servirent de témoignages à sa sainteté devant les hommes. Son corps fut transporté dans la suite des tems à Alby, où il est encore aujourd'hui conservé dans une chasse d'argent au-dessus du grand autel de la cathédrale. Elle y a été mise au nombre des principaux patrons titulaires de la ville; & elle y est honorée d'un culte ancien & célebre qui s'est même étendu dans les provinces voisines.

Mab. p. 550.

XXV JOUR DE JUILLET.

I siécle.

S. JACQUES dit le MAJEUR, Apôtre & Martyr.

I. Sa condition.

Saint Jacques qui tient le troisiéme rang entre les douze Apôtres choisis par Jesus-Christ, & que nous appellons *le Majeur*, pour le distinguer de saint Jacques le Mineur, cousin germain de notre Seigneur évêque de Jérusalem, étoit fils de Zebedée & de Salomé, & frere aîné de saint Jean l'Evangéliste. On croit qu'il étoit de Bethsaïde ville de Galilée à deux petites lieuës de Capharnaüm sur le bord septentrional du lac de Genezareth, que l'on appelloit autrement la mer de Tiberiade. C'étoit aussi le lieu de la demeure de saint Pierre & de saint André, avant leur vocation à l'apostolat, & de celle de saint Philippes. Jacques & Jean faisoient avec leur pere le même métier que Pierre & André; & leur profession étoit celle de la pesche. Quelques Peres de l'Eglise ont cru qu'ils étoient de famille plus relevée, à cause que saint Jean étoit connu particuliérement du grand Prêtre, au tems de la passion de Jesus-Christ; mais cette connoissance pouvoit être venuë par le moyen de quelques services plûtôt que par aucune relation de leur naissance. Il est vrai qu'Origene semble distinguer Jacques & Jean d'avec Pierre & André, en ce qu'il nomme ceux-ci de simples pescheurs, & qu'il appelle les autres des bateliers; c'est-à-dire des gens qui avoient au moins un bateau à eux, & qui étoient les maîtres des gens qui peschoient sous eux, & dont ils payoient les journées, comme l'évangéliste saint Marc nous le fait entendre. Ils n'en étoient pourtant pas moins pescheurs eux-mêmes, obligés à travailler sous leur pere, tirant toute leur subsistance de leur bateau qui faisoit apparemment toute la richesse de leur maison. C'étoient des gens du commun du peuple * sans lettres & sans étude.

Concord. evang. Jans. Arn. Lam.

Hier. ep. 16.

In Cels. l. 1. p. 47.

Marc. 1. v. 20.

* *Idiotæ, Act. Apost. 4. v. 13.*

II. Sa vocation.

Quelques-uns ont voulu conclure de ce qu'ils sont nommés dans l'Evangile avant saint Philippes, qu'ils ont été appellés par Jesus-Christ avant lui. Or saint Philippes fut appellé le jour d'après saint Pierre & saint André, avant les nôces de Cana; & il n'y a nulle apparence que saint Jean qui décrit si exactement cette vocation y eût oublié son frere, & lui-même. Ce ne fut que neuf ou dix mois après, vers la fin de la premiere année de la prédication de Jesus-Christ, que Jacques & Jean s'attacherent entiérement à lui pour le suivre. Ils s'étoient néanmoins déja mis à sa suite quelques mois auparavant; mais seulement comme les autres personnes du peuple qui l'alloient écouter, & retournoient chez eux ensuite.

L'an 30.

Luc. 5. v. 7. 10. 11. Ce qui arriva principalement depuis le jour de cette pesche miraculeuse que Jesus-Christ fit faire à saint Pierre, après avoir prêché dans sa barque. C'étoit un jour que le Sauveur se trouvant sur le bord du lac de Genezareth, accablé par la foule du peuple qui se pressoit pour entendre la parole de Dieu; & voyant deux barques arrêtées, dont les pescheurs étoient descendus pour laver leurs filets, monta dans l'une qui étoit à Pierre, pour se dégager de la presse. L'autre barque étoit à Zebedée pere de Jacques & de Jean. Ils avoient travaillé toute la nuit sans rien prendre. Quand Jesus-Christ eut cessé de parler, il dit à Pierre d'avancer en pleine eau, & de jetter ses filets pour pescher. Ce qu'il fit sur sa parole. La quantité de poissons qu'il prit fut si grande, que le filet se rompoit. Ceux de cette barque firent signe à leurs compagnons qui étoient dans l'autre de venir les aider. C'étoient Jacques & Jean avec leurs gens. Ils y virent & ils remplirent tellement les deux barques qu'il s'en falloit peu qu'elles ne coulassent à fond. Ils furent tous épouvantés d'un prodige si étonnant; & ayant ramené leurs barques à bord, ils quitterent tout, & suivirent J. C. mais sans renoncer à leur profession, non plus que saint Pierre; & sans abandonner encore pour cette fois la maison de leur pere. Leur entiere vocation ne se fit que quelque tems après; lors qu'en une autre occasion Jesus-Christ appella pour la derniere fois saint Pierre & saint André. *Matth. 4. v. 24. Marc. 1. v. 19.* Comme il marchoit le long de la mer de Galilée, qui n'étoit autre chose que le lac de Genezareth, il avoit vû Simon; c'est-à-dire Pierre, & André son frere qui jettoient leurs filets, & les leur avoit fait quitter pour le suivre doresnavant dans tous ses voyages. De-là, s'étant un peu avancé, il vit Jacques & Jean son frere, qui étoient dans une barque avec leur pere Zebedée, & qui raccommodoient leurs filets. Il les appella pour les prendre aussi à sa suite; & eux abandonnerent aussi-tôt non-seulement leurs filets, leur barque, leurs serviteurs & leur pere; mais généralement tout ce qu'ils pouvoient avoir, & ce qu'ils pouvoient espérer dans le monde. Une obéïssance si promte & si courageuse jointe à un détachement si parfait, fut peut-être ce qui contribua le plus à leur attirer l'affection particuliere de Jesus-Christ, qui les a fait distinguer de la plûpart des autres disciples.

III.

Après ce choix, Jesus-Christ résolu de demeurer un têms considérable en Galilée, alla établir sa résidence ordinaire à Capharnaüm. *L'an 31.* Jacques & Jean l'y suivirent; assisterent peu de jours après à la guérison de la belle-mere de saint Pierre; *Marc 1. Luc 4.* puis à la résurrection de la fille de Jaïr chef de la synagogue. *Matth. 9. Marc 5. Luc 8.* Ce fut par cette action que Jesus-Christ commença principalement à faire voir l'empire qu'il avoit sur la mort; & aussi à témoigner à S. Pierre, à S. Jacques & à S. Jean cette confiance singuliere qu'il avoit en eux, n'ayant voulu être accompagné en cette rencontre que d'eux trois. Quelque tems après la seconde pâque de sa prédication, il les mit au nombre de ses apôtres; & quoique ce ne fût peut-être pas son intention, que l'on observât aucun rang parmi les douze qu'il choisit entre ses disciples, ils eurent toujours celui d'après saint Pierre & saint André son frere le premier de tous qui avoit eu le bonheur de voir & de connoître le Messie. Jesus donna alors à Jacques & à Jean le nom de *Boanerges*; *Marc. 3. v. 17.* c'est-à dire enfans du tonnerre, sans que personne ait encore pû nous donner d'autre raison de cette dénomination, que des applications à des sens spirituels & mystiques.

L'an 32. L'année suivante, Jesus-Christ qui étoit

demeuré en Galilée durant la fête de pâque, alla quelques mois après se transfigurer sur le mont Thabor* qui n'étoit pas fort éloigné des petites villes de Nazareth & de Naïm. Il voulut que saint Jacques fût le témoin de cette merveille avec saint Pierre & saint Jean. Ce choix qu'il fit d'eux pour manifester une partie de sa gloire en leur présence, fut une marque plus glorieuse de distinction, que tout ce qu'il avoit encore fait depuis qu'ils étoient à sa suite. Il se transfigura donc devant eux sur le sommet de cette montagne que l'on dit haute de trente* stades, qui font cinq grands quarts de lieuës; & dans l'éclat qui l'environnoit, il leur fit voir à ses côtés Moyse & Elie. On sçait ce que l'ébloüissement fit dire à saint Pierre en cet état. Une nuée lumineuse les ayant couverts, il en sortit une voix qui fit tomber les trois disciples le visage contre terre, & qui les saisit d'une grande crainte. Jesus s'approchant les toucha, les fit relever, & les rassûra. Alors levant les yeux ils ne virent plus que lui; & comme il descendoit avec eux, il leur défendit de parler à personne de cette vision jusqu'à ce qu'il fût ressuscité des morts. Six mois environ avant le tems de sa passion, comme il alloit de la Galilée en Judée, il voulut entrer dans un certain bourg de la province de Samarie. Mais ceux du lieu lui en fermerent les portes, parce qu'ils voyoient qu'il alloit à Jérusalem; ce que les Samaritains ne pouvoient souffrir dans les Galiléens à cause de la diversité des religions. Jacques & Jean indignés de l'injure qu'on faisoit à leur maître, lui demanderent le pouvoir de faire descendre le feu du ciel pour dévorer ces habitans & consumer leur bourg, comme Elie avoit fait autrefois. Mais Jesus arrêta leur zele, & leur dit qu'ils ne savoient pas quel étoit l'esprit qui devoit les animer, à cause que ce qu'ils croyoient faire par un zele de la justice, se trouvoit accompagné de quelque mouvement de colere & de ressentiment. Il leur fit connoître qu'il n'étoit pas venu pour perdre les hommes, mais pour les sauver; que l'esprit de l'Evangile qu'il annonçoit, n'étoit pas un esprit de rigueur, comme celui de la loi ancienne; mais un esprit de charité.

*On Atabyr.
Math. 17. Marc. 9. Luc. 9.

Joseph. bell. Jud. l. 4. c. & 6. Polyb. l. 5.

*Selon d'autres c'est une plaine de 5. qu. de lieuës qui est sur le haut de la montagne qui n'avoit qu'un peu plus de 15 stades perpendiculaires.

IV. Cette correction n'empêcha point Jacques & Jean de venir peu de tems après demander à Jesus-Christ d'être assis l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, lors qu'il seroit dans son royaume. C'est ce qu'ils firent par la bouche de leur mere Salomé. Mais Jesus leur répondit directement, sachant que cette demande venoit d'eux plûtôt que d'elle. Il leur dit: » Vous ne savez ce que » vous demandez: Pouvez-vous boire le calice que je dois boire? Ils lui » répondirent qu'ouy; & ils leur repartit, Vous boirez à la vérité mon » calice; c'est-à-dire, vous passerez » par les souffrances & par la mort » comme moi; mais pour ce qui est » d'être assis à ma droite ou à ma gauche, » ce n'est pas à moi à vous le donner; » c'est pour ceux à qui mon pere l'a préparé. » Les dix autres apôtres ayant entendu cette demande, en conçurent de l'indignation contre les deux freres; parce que les uns étant encore aussi grossiers que les autres, & ne devant avoir le cœur entiérement purifié, que quand ils recevroient le saint Esprit, ils avoient tous de l'ambition. Ils s'imaginoient, selon l'opinion commune des Juifs, que le Messie, ou le Christ régneroit bien-tôt avec éclat dans Jérusalem; & persuadés que Jesus leur maître étoit ce Messie, ils aspiroient tous aux premieres places de ce royaume terrestre. Ce fut sur cela que Jesus leur dit à tous, qu'il n'en devoit point

Math. 20. Marc. 10.

Pezr. t. 2. hist. ev. p. 288.

Math. 20. v. 25.

Marc. 10. v. 43.

être d'eux comme des Princes & des grands du siecle, dont toute l'autorité consiste à dominer sur ceux qui leur sont soumis. Mais que celui qui voudroit être grand parmi eux, devoit s'abbaisser au-dessous des autres, & être disposé à les servir; & que celui qui voudroit être le premier devoit être le serviteur de tous. Qu'enfin le fils de l'homme; c'est-à-dire le maître même, n'étoit pas venu pour être servi, mais pour servir les autres.

L'an 33.

Math. 26. v. 37. Marc. 14. v. 33.

Jesus-Christ s'étant retiré de Jérusalem sur la montagne des Oliviers avec ses disciples, après avoir fait la pâque & l'Eucharistie la nuit qu'il fut pris, choisit encore saint Jacques & saint Jean avec saint Pierre, pour les rendre témoins de son agonie. Il les fit entrer avec lui dans le jardin de Gethsemani. Alors se sentant saisi de tristesse, & le cœur pressé d'une extrême affliction, il leur dit » Mon ame est triste jusqu'à la » mort : demeurez ici & veillez avec » moi. » Puis s'en allant un peu plus loin, il fit sa priere, prosterné le visage contre terre. Il vint ensuite vers les trois disciples; & les ayant trouvés qui dormoient, il leur dit de veiller & de prier, afin qu'ils ne tombassent point dans la tentation. Il retourna faire sa priere, & les trouva encore endormis quand il revint à eux. A la troisiéme fois, il leur dit, par une espece de reproche sur leur foiblesse, qu'ils pouvoient dormir enfin & se reposer. Il les fit lever néanmoins à l'approche de Judas leur confrere, qui venoit à la tête des soldats pour le livrer à ses ennemis.

V. Après la résurrection du Sauveur, les deux freres retournerent en Galilée avec les autres apôtres, & reprirent l'exercice de la pesche, au moins par intervalles; ce qu'on ne voit pas qu'ils ayent continué depuis l'Ascension. Après la descente du saint Esprit, lorsque les apôtres se séparerent pour aller annoncer l'Evangile par toute la terre, saint Jacques sortit de la Judée avant saint Jean son frere, & saint Pierre; mais nous ne pouvons dire positivement où il alla. Quelques-uns prétendent qu'il prêcha l'Evangile à toutes les douze tribus des Juifs dispersées en divers endroits de la terre. C'est ce qu'on ne pouvoit espérer d'un homme seul dans l'espace d'un siecle entier. On est assuré du moins que saint Jacques revint quelques années après en Judée, & qu'il y signala même son zele, pour y faire recevoir la foi de Jesus-Christ. C'est ce qui lui attira les effets de la mauvaise volonté des Juifs & d'Herode Agrippa roi de Judée, petit-fils du grand Herode qui fit mourir les Innocens à la naissance de Jesus-Christ & neveu de cet Herode Antipas Tetrarque de Galilée, qui fit mourir saint Jean-Baptiste; & qui tourna notre Seigneur en ridicule quand Pilate le lui envoya. Le roi Herode Agrippa cherchant à se rendre populaire, employa sa puissance pour maltraiter quelques-uns de l'Eglise de Jesus-Christ. Il fit mourir par l'épée saint Jacques frere de saint Jean. Cette mort fut fort agréable aux Juifs, comme l'a remarqué saint Luc, tant par la haine qu'ils portoient à Jesus-Christ, que par celle qu'ils avoient aussi conçuë contre lui, voyant l'ardeur avec laquelle il leur annonçoit l'Evangile de celui qu'ils avoient crucifié. Du tems de saint Clement d'Alexandrie, qui vivoit à la fin du second siecle de l'Eglise, il y avoit une tradition reçuë parmi les fidelles, qui portoit, que celui qui avoit arrêté saint Jacques, & qui l'avoit amené devant les juges, voyant la générosité avec laquelle il rendoit témoignage à Jesus-Christ, en fut touché de telle sorte, qu'il confessa qu'il étoit chrétien lui-même. Cette confession le fit con-

Vers l'an 36.

Hier. vir. ill. seu potiùs Sophron. Græc. interpr. c. 5. append.

Act. Apost. c. 12. v. 1.

L'an 44.

Eus. l. 2. c. 9.

damner à avoir auſſi la tête tranchée avec l'Apôtre. Comme on les menoit enſemble au ſupplice, il demanda pardon à ſaint Jacques qui délibéra un peu, dit ſaint Clement, non pas s'il lui pardonneroit; mais s'il traiteroit comme frere, un homme qui n'avoit point encore reçu le baptême de Jeſus-Chriſt. Dieu lui révéla ſur le champ, que le ſang du martyre ſuplée à tout dans ceux qui croyent; & auſſi-tôt il l'embraſſa, lui diſant, *La paix ſoit avec vous*. L'Egliſe a toujours retenu ce terme de bénédiction depuis ce tems-là; & quelques-uns veulent que ce lui ait été une occaſion de s'en ſervir dans les ſaints myſteres pour donner la paix au peuple avant la communion. La tradition apprit encore depuis d'autres faits touchant la vie & la mort de ſaint Jacques le Majeur. Saint Epiphane en a rapporté quelques-uns parmi leſquels on voit que ſaint Jacques ne fut jamais marié, non plus que ſaint Jean ſon frere, quoiqu'il dût avoir quarante ans paſſés lorſque Jeſus-Chriſt l'appella auprès de lui; qu'il combattit toujours avec beaucoup de courage les mouvemens impétueux de la chair; & qu'avec la gloire du martyre, il remporta la couronne d'une parfaite continence. Ce pere dit encore de lui, comme de ſaint Jean ſon frere, & de ſaint Jacques le Mineur, que jamais ils ne ſe faiſoient couper les cheveux; qu'ils ne ſe baignoient jamais; qu'ils ne mangeoient ni viande ni poiſſon; qu'ils ne portoient qu'une ſeule tunique avec un ſimple manteau de toile. On dit encore de ſaint Jacques beaucoup d'autres choſes incertaines & fabuleuſes, qui ne prennent leur ſource que dans les égouts du faux Abdias, ou d'autres écrivains auſſi indignes de notre créance que cet impoſteur.

Sacr. Thomaſ. p. 275. Til. t. 1. p. 346.

Hær. 58. c. 4.

Hær. 78. c. 13.

VI. Il eſt le premier des Apôtres qu'on ſache, qui ait ſouffert le martyre, & le ſeul d'entr'eux dont la mort nous ait été rapportée par l'organe du ſaint Eſprit. Il nous eſt aiſé de juger du lieu & du tems de cette mort, par les circonſtances que ſaint Luc y a jointes. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit arrivée à Ceſarée en Paleſtine; mais ſans fondement, puiſqu'il eſt certain que ſaint Jacques mourut dans le lieu même où ſaint Pierre fut fait priſonnier, & qu'Agrippa qui le vouloit faire mourir auſſi, ne quitta Jéruſalem pour aller à Ceſarée qu'après qu'il eût échappé. Il y en a qui la mettent neuf ans depuis la mort de Jeſus-Chriſt; mais il ſemble qu'on la puiſſe remettre deux ans après; s'il eſt vrai que le roi Agrippa mourut la même année, comme on le conjecture par les paroles de ſaint Luc; car ce Prince vécut aſſez avant encore dans la quatrieme année de l'empereur Claude, qui étoit la 44 de Jeſus-Chriſt. Saint Luc en a marqué fort clairement la ſaiſon, lors qu'il témoigne qu'Herode Agrippa voyant que cette mort étoit fort agréable aux Juifs, fit arrêter ſaint Pierre durant les jours des azymes pour le produire au peuple, & le faire mourir auſſi, lorſque la fête de Pâque ſeroit paſſée. La pâque des Juifs tomboit au ſecond jour d'avril en l'an 44; de ſorte que ſi ſaint Jacques mourut en cette année, on ne peut douter que ce n'ait été vers la fin du mois de mars. Cependant l'égliſe Latine a jugé à propos de ne célébrer ſa fête que le XXV de juillet auquel elle eſt marquée dans les martyrologes du nom de ſaint Jerome, dans le ſacramentaire de ſaint Gregoire, dans le vrai martyrologe de Bede & dans beaucoup de ceux du neuviéme ſiecle & des ſuivans. Son nom n'eſt point dans les anciens calendriers de l'égliſe particuliere de Rome non plus que ceux des autres Apôtres qui ne ſont point morts dans cette ville. Il eſt dans celui de l'égliſe de Carthage

Act. 12. v. 19. Till. 626. & 346.

Act. 12. v. 23.

V. 3. 4.

Florent. M. Hier. p. 681. 121.

thage que l'on croit de la fin du v siecle, ou du commencement du suivant ; mais il y est au xxvii de décembre, comme on le trouve aussi dans les anciens sacramentaires, & les liturgies d'avant Charlemagne, qui étoient en usage au moins dans l'Aquitaine, & les autres endroits de la France qui avoient obéi aux Wisigots. C'est ce qui nous fait voir qu'en Afrique & en France, saint Jacques le Majeur étoit honoré le lendemain de la fête de S. Etienne, comme le premier martyr d'après lui. Aussi voyons-nous qu'on lui a donné quelquefois entre les Apôtres le même rang que saint Etienne a eu parmi les autres Saints ; & saint Jerome les a regardés l'un & l'autre, comme les prémices des martyrs qui ont répandu leur sang après Jesus-Christ. C'est peut-être aussi pour rassembler auprès de la fête de la naissance de Jesus-Christ, ceux qui ont souffert le plus près de lui, que l'on a joint saint Jean-Baptiste à saint Jacques le Majeur dans le calendrier de Carthage au xxvii de décembre ; & que l'on a mis au lendemain la fête des saints Innocens. On a depuis substitué saint Jean l'Evangeliste à la place de saint Jean-Baptiste, pour le joindre à saint Jacques son frere. C'est ce que l'on voit par la messe du xxvii de décembre insérée dans les sacramentaires des vii & viii siecles que nous avons encore ; & où il est marqué que Dieu avoit comme renfermé tous les Apôtres entre ces deux freres qui y sont honorés comme deux martyrs ; comme si saint Jacques avoit fait l'ouverture de cette glorieuse carriere, & saint Jean la consommation. L'on voit quelques autres sacramentaires du même tems à l'usage des Eglises de France, où cette messe commune de saint Jacques & de saint Jean, ne se trouve qu'après celle des saints Innocens ; mais on croit que ce n'est qu'une transposition.

Thomass. sacr. p. 272. & seq. Mab. lit. Gal. p. 136.

Baron. an. 44. n. 1. Hier. in Ezech. c. 43.

Mab. Analect. t. 5. p. 419.

Thomass. sacr. supr. Goth. p. 273. 274.

Sacr. Gall. ap. Mab. Mus. It. part. 2. p. 394.

VII. Dans le reste de l'église Latine, surtout en Italie, il paroît qu'on a été assez long-tems sans assigner un jour particulier à la mémoire de saint Jacques le Majeur ; parce qu'on faisoit sa fête avec celle des autres Apôtres, tantôt le premier jour de mai, tantôt le xxix jour de juin à l'occasion du martyre de saint Pierre & de saint Paul auquel ce jour étoit consacré dans l'Eglise. Cette fête commune des Apôtres fut remise au xxx de juin, principalement chez les Grecs ; & elle s'y célebroit encore lors qu'en Occident ce jour ayant été réservé pour la commémoration de saint Paul, comme celui du premier jour de mai le fut pour celle de saint Philippes & de saint Jacques le Mineur, on avoit déja distribué pour la fête de saint Jacques le Majeur & pour celle des autres Apôtres, des jours à part dans les différens mois de l'année. Les Grecs ayant aussi embrassé cet usage dans la suite des tems, ont choisi le xx jour d'avril, pour faire la fête particuliere de S. Jacques, dans la pensée de l'approcher du tems de sa mort, autant que le pouvoit permettre la regle de leur liturgie qui ne souffroit pas des fêtes particulieres des Saints dans le terme pascal. Elle y a été toujours depuis chomée d'obligation, & célebrée avec beaucoup de solennité ; ce qui s'observe encore maintenant chez eux malgré l'oppression où sont leurs églises.

Beleth. & Durand. de off. div. Thomass. de Fest. p. 52. 53. item p. 61. item 78. item 83. 84. 86.

Thom. p. 90.

Thomass. supr. Boll. t. 3. apr. p. 823. col. 2. Manuel Comn. const. imper.

Elle n'a point été jusqu'ici moins solennelle en Occident au xxv de juillet, où elle a été précédée presque par tout d'un office de vigile, avec un jeûne qui est d'obligation en beaucoup d'endroits. Ce qui subsiste encore aujourd'hui en Angleterre parmi les schismatiques, nonobstant la prétenduë réformation que les Protestans ont faite de cette église, & la suppression de la plûpart des fêtes des Saints, que l'on a biffés de leur nouvelle liturgie. En quelques

Durell. liturg. Anglic.

diocêses de France, où l'on s'est cru obligé d'avoir égard aux besoins des peuples, & aux travaux de la moisson la fête se remet au dimanche, soit qu'on la differe au suivant, soit qu'on l'avance au précédent. Mais elle n'y est point supprimée, comme celles dont il ne reste que l'office pour l'église ou le clergé qui soit d'obligation. Le jour en est changé seulement, afin qu'étant unie au dimanche, elle en soit plus religieusement gardée, selon que s'en est expliqué M. l'évêque de Chartres dans l'ordonnance qu'il publia l'an 1697, pour remettre de la même maniere dans son diocêse toutes les fêtes hors celles de la Vierge qui arrivent depuis le commencement de juillet jusqu'au milieu d'octobre. On voit encore d'autres fêtes particulieres de saint Jacques le Majeur marquées en divers martyrologes, comme au XV, au XXV de mars, au IX d'avril, que l'on a pris quelquefois pour des jours de son martyre, & au XXVI de mai qui est un jour de remise après le tems de Pâque. Il y en a d'autres encore destinées pour honorer ses reliques, qui sont des fêtes de leur invention & de leur translation. Car c'est une opinion assez généralement répanduë en Occident, que le corps de notre Saint y a été transporté de Jerusalem; ce qui néanmoins semble n'avoir point été cru ou débité avant le septiéme siecle de l'Eglise; puisque Fortunat évêque de Poitiers, qui vivoit sur la fin du sixiéme, fait connoître que c'étoit le sentiment commun de son tems, que les corps des deux saints Jacques apôtres étoient encore alors dans la Judée, quoiqu'il pût fort bien être arrivé qu'ils en eussent été enlevés sans que l'on en sçût rien dans les païs éloignés. D'autres écrivains qui ne sont pas moins anciens, témoignent que celui de saint Jacques le Majeur étoit de leur tems dans une ville de la Marmarique; mais on ne sçait s'il faut entendre cela de la Marmarique, qui étoit une contrée de la Libye en Afrique.

Ordonn. p. 8. 15.

Boll. t. 2. mart. p. 374. t. 3. mart. p. 533. t. 1. april. p. 810. ad calcem.

L. 8. carm. 4.

Till. p. 629.

VIII.

S. Jacques de Compostelle.

L'an 800.

Quelques auteurs rapportent qu'il fut trouvé vers l'an 800, dans la petite ville de Compostelle en Galice, au diocêse d'Irie; sous Alfonse le Chaste roi de Leon allié de Charlemagne. Mais personne ne nous a encore pû dire de quel lieu, ni en quel tems il avoit été apporté en cet endroit; on ne nous a aussi laissé aucun titre capable de nous persuader que ce corps auroit été celui de S. Jacques le Majeur, plûtôt que de quelque autre Saint. Nous ne croyons pas devoir entrer ici dans la discussion d'une difficulté dont l'examen a déja été fait par d'autres; & dont la fin ne pourroit servir qu'à multiplier nos scrupules. Nous nous contenterons de dire que la piété du roi Alfonse contribua beaucoup à donner de l'éclat & de la réputation à ces reliques nouvellement trouvées dans ses Etats. Le Pape Leon III. pour la seconder transfera le siége épiscopal de la ville d'Irie en celle de Compostelle en l'année 816, qui étoit la derniere de son pontificat. Le bruit s'en répandit bien-tôt dans le reste de l'Europe, & sur-tout en France, où nous voyons que dès le même siecle, qui étoit le neuviéme de l'Eglise, Adon évêque de Vienne, & Usuard moine de saint Germain-des-Prés, font mention de cette translation, que ce dernier suppose même avoir été faite de Jérusalem en Espagne. Un inconnu de l'onziéme siecle, qui passe pour un moine de Fleury, ou S. Benoît sur Loire, voyant l'ardeur de la dévotion que les peuples y avoient, crut devoir l'appuyer de quelques fondemens; & composa l'histoire de la translation de ces reliques que du Bosc & Surius, ont publiée dans leurs recueils. Mais les fables insipides qu'il a employées pour son dessein, auroient été bien plus propres à

Nat. Alex. t. 1. diss. hist. eccl.

Till. t. 1. Mem. eccl. p. 628. &c.

Boll. t. 1. febr. p. 7.

Baron. an. 816. n. 66. & seq.

L'an 816.

Ado de fest. Ap. p. 32. Us. mart.

Bosc. Bibl. Flor. t. 2. p. 181.

Sur. d. 22. jul. p. 304.

ruiner cette créance qu'à l'établir, s'il eût eu affaire à des lecteurs capables de discernement. Cependant le concours prodigieux des peuples qui abordoient de toutes les parties de l'Europe au tombeau de S. Jacques, donnoit de grands accroissemens à cette dévotion. Ce fut pour l'augmenter encore, que l'an 1124, le pape Caliste II. transporta à Compostelle les droits de la métropole de Meride, qui étoit alors sous la puissance des Sarrazins ou des Mores. L'église de Compostelle tira toujours de grands avantages tant de cet honneur que des richesses que lui procuroit le pelerinage continuel des peuples. L'archevêque de cette ville étant au concile général de Latran en 1215, sous Innocent III. se prétendit exempt de la primatie de Tolede, & allégua pour titre d'exemption, que le corps de saint Jacques apôtre d'Espagne étoit dans son église. Rodrigue Ximenès archevêque de Tolede, l'un des plus savans & des plus judicieux hommes que l'Espagne eût encore portés, lui soutint publiquement, qu'il ne pouvoit apporter aucune preuve que saint Jacques fût venu jamais en Espagne. C'est à quoi l'archevêque de Compostelle ne put rien répondre, quoiqu'il ne lui eût pas été impossible de distinguer les prétentions, & de dire comme ont fait ensuite ceux qui n'ont vû aucune apparence à défendre le voyage chimérique de saint Jacques en Espagne, qu'on pouvoit avoir à Compostelle le corps de cet apôtre, sans prétendre que le Saint fût venu de son vivant dans le païs. Rodrigue qui vécut encore trente ans depuis, & qui publia deux ans avant sa mort une chronique fort estimée, ne s'est pas contenté de ne point parler du voyage de S. Jacques en Espagne; il ne nous apprend pas même si ses reliques ont jamais été portées en Galice, & ne dit point comment elles y ont été connuës. Il prétend seulement que le chemin du pelerinage de saint Jacques n'a point été fait par Charlemagne, comme quelques-uns le vouloient; mais long-tems après, lorsque l'opinion des miracles qui se faisoient au tombeau du Saint, y eut formé ce concours de dévotion qu'on y voyoit de son tems.

Conc. t. 5. coll. 1639.

L'an 1124.

1215.

Coll. conc. Labb. & Gars. hist.

L'an 1243.

Rod. l. 4. c. 11. Hisp. illustrat. tom. 2. p. 75. Tillem. p. 630. col. 2.

Luc. Tud. t. 4. Hisp. illustr. p. 75.

Les autres lieux de l'Europe, où l'on se vante de posséder aussi les reliques de S. Jacques le Majeur en tout ou en partie, semblent être encore moins autorisés dans leurs prétentions que Compostelle. Nous nous contenterons d'en rapporter quelques-unes qui ont contribué à augmenter le nombre de ses fêtes. On célebre à Verone dans la seigneurie de Venise le XXIV de mai, l'invention de son corps qui fut trouvé, dit-on, sur le mont-Grigiano près de cette ville. On honore à Toulouse des reliques sous son nom, entr'autres une tête que l'on prétend être la sienne, & l'on en fait la fête le XXV de mars, outre celle de la translation de tout le corps qui se célebre en plusieurs endroits le XXX de mai. On voit aussi beaucoup d'autres reliques de son nom dispersées en France, comme à Paris chez les Jacobins, à Amiens, à Troyes en Champagne; & l'on prétend que dès le tems du dixiéme siecle, il y en avoit en Normandie dans une église de son nom qui dépendoit de l'abbaïe de saint Benoît sur Loire, d'où le moine de Fleury a pris occasion de faire l'histoire de la translation dont nous avons parlé. L'on montre aussi à Liege un bras de S. Jacques que l'on dit y avoir été apporté de la ville de Compostelle l'an 1056, & déposé dans une abbaïe de Benedictins qui porte le nom de notre Saint dans cette ville, où l'on célebre sa translation le XIII de mai. Nonobstant ce que nous avons dit de la tête que l'on garde à Toulouse sous son nom, plusieurs

Boll. t. 5. maii p. 271.

Sauss. 25. mart. 25. jul. & suppl. p. 1206.

Boll. t. 3. mart p. 533. t. 1. febr. p. 7. t. 1. jan. p. 158. t. 7. maii p. 234. ap. Eur. p. 297. & Bosc. Bibl. Flor.

Hist. Leod. Ep. tom. 2. p. 18. Chapeauvil. Boll. t. 1. jan. p. 158. n. 4. & tom. 3. maii. p. 187. col. 2.

Tom. 5. jan. p. 158. 159. 160. & Till. t. 1. p. 348.

L'an 1174.

auteurs n'ont pas fait difficulté d'écrire que Charles le Chauve roi de France donna son chef à l'abbaïe de Saint Waast d'Arras. Ils ajoutent que Philippes comte de Flandres l'enleva l'an 1174 malgré l'abbé & les moines pour le transférer à Aire ; mais que six jours après il le restitua à l'abbaïe de saint Waast, où l'on en fit la translation le troisieme jour de janvier dont l'on a renouvellé depuis la mémoire tous les ans par une fête qui subsiste encore. Que le comte Philippes alla ensuite lui-même à Compostelle en Galice, où on lui avoüa que le chef de saint Jacques avoit été autrefois transporté en France ; & que lorsqu'il fut revenu à Arras il obtint par ses prieres une partie de ce chef dont il fit présent à l'église d'Aire.

AUTRES SAINTS DU XXV JOUR DE JUILLET.

I. SAINT CHRISTOFLE, *Martyr*, lat. *Christophorus*.

III siecle.

Le vulgaire prononce *Chretofle*.

QUoique le nom de CHRISTOPHE que nous écrivons communément *Christofle*, c'est-à-dire, *Porte-Christ*, semble être un surnom ou un terme appellatif * plûtôt que le nom propre d'un particulier, on n'en doit rien conclure contre la réalité du S. martyr que l'Eglise honore en ce jour. Rien n'empêche au contraire de croire que ce nom formé dans une famille chrétienne n'ait été pour lui comme ont été pour lui pour d'autres *Carpophore*, *Nicephore*, *Onesiphore*, *Telesphore*, qui sont tous noms propres de Saints marqués dans les martyrologes ; & si l'on examinoit tous les noms des hommes en quelque langue que ce fût, on n'en trouveroit gueres qui n'eût été appellatif ou commun avant que de devenir propre aux particuliers. Ceux qui tâchent de nous faire passer saint Christofle pour un Saint imaginaire nous objectent que nous n'avons rien de son histoire qui ne soit fabuleux au jugement même des personnes les moins difficiles. Mais qui ne sait que cet inconvénient lui est commun avec plusieurs illustres martyrs dans l'Eglise que l'on n'y regarde pas néanmoins comme des chimeres ? Le culte solennel qu'on lui a décerné dans presque tous les lieux de la chrétienté marque qu'il y a eu dans les églises un accord sur son sujet qui a été trop général pour n'avoir pu se laisser séduire universellement, ou consentir tout d'une voix à une erreur que quelques-uns auroient reconnue.

* C'est ainsi que S. Ignace d'Ant. est nommé *Christophore* dans ses actes, de même que *Theophore*.

Les Grecs qui font le grand office de sa fête le IX de mai ont cru sans doute qu'il étoit de Syrie ou de Cilicie, & qu'il avoit été bâtisé par saint Babylas évêque d'Antioche dont nous avons parlé au XXIV de janvier ; & c'est une opinion tout communément reçue qu'il souffrit le martyre pour la foi de Jesus-Christ durant la persécution de l'empereur Dece qui survint au milieu du troisieme siecle. On ne sait pas positivement quel fut le païs qui servit de champ à ses combats & à son triomphe. Plusieurs ont cru que c'étoit la Lycie dans l'Asie mineure ; quelques-uns ont mis la Sicile au lieu de cette province, peut-être avec intention de mettre la Cilicie. Les Orientaux & les Coptes ou Egyptiens ont aussi-bien que les Grecs choisi le IX de mai pour célebrer sa fête ; & l'on voit quelques Latins qui l'ont mise au lendemain. Mais les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, ceux du IX siecle avec les calendriers, & les suivans jusqu'au Romain moderne la mettent le XXV de juillet, où plusieurs indiquent le lieu de son culte.

Boll. t. 2. mai p. 359. col. 1. & p. 493. col. 2.

Tom. 10. Spicil. &c. Florent. p. 682.

Boll. t. 2. jan. p. 917. col. 2.
(1) Arras.
(2) Valence.
Tamaio mart. Hisp.
Boll. t. 3. apr. p. 547. col. 12.

à Salmon ou Samos en Lycie. Quelques églises particulieres la font le XXIX de janvier en France (1), le X de juillet en Espagne (2). Ce qui peut avoir été institué à l'occasion de quelques reliques que l'on prétend avoir reçues en Occident, & dont la translation générale se célebre le XXVIII d'avril en beaucoup d'endroits. C'est une opinion fort commune en Espagne que son corps a été apporté du lieu de sa sépulture à Tolede, ce qui s'entend au moins d'une partie considérable de ses reliques. Il en est fait mention dans l'office du bréviaire que l'on appelle Mozarabe, & que l'on attribue à saint Isidore de Seville; ce qui semble marquer que ces reliques auroient été à Tolede dès le septieme siecle. Mais c'est sans preuve que quelques-uns ont prétendu qu'elles y avoient été rapportées dès l'an 258 sept ou huit ans après son martyre. Il s'en est fait depuis diverses distributions en d'autres villes d'Espagne; on en voit un bras à Compostelle, une machoire à Astorga, & d'autres ossemens à Valence. Ceux qui les ont considérées en toutes ces villes ont témoigné qu'elles sont assûrément d'un corps qui n'a point dû démentir la tradition qui a donné une taille de géant à saint Christofle. On prétend que la plus grande portion des reliques apportées à Tolede se trouve maintenant rassemblée dans la ville de Valence, où l'on en fit le transport lorsque celle de Tolede fut ruinée en 828. La fête du Saint s'y célebre le X de juillet depuis que saint Vincent Ferrier après avoir converti la plus grande partie des Juifs de la ville en 1412 fit changer leur synagogue en une église qui fut dédiée sous le nom de S. Christofle en ce jour. Le culte du saint Martyr n'est gueres moins célebre ni moins étendu en France qu'en Espagne; on

Baron. not. mart.
Tamaio supr.
Gir. col. 3.
L'an 1412.

y voit par tout des églises ou des chapelles dressées en son honneur. Ses statues y sont dépeintes en figures symboliques par allusion à son nom, d'où la populace grossiere a pris sujet de forger des fables. L'église paroissiale de son nom à Paris est l'une des plus anciennes de la Cité. Du tems de S. Gregoire le Grand il y avoit à Taormina ou Tadormine en Sicile un célebre monastere de S. Christofle martyr qui peut avoir donné sujet à quelques-uns de croire que ç'auroit été le lieu de sa sépulture, soit qu'il y eût été apporté de Lycie ou de Cilicie, soit qu'il y eût même souffert la mort. On voyoit aussi autrefois un oratoire ou chapelle considérable de S. Christofle à Constantinople où l'on solennisoit sa fête au jour qui avoit été choisi dans les églises de la Grece & de l'Orient. Mais il paroît qu'il y avoit encore une autre église de saint Christofle dans la même ville auprès de celle de saint Polyeucte; & l'on voit que la dédicace s'en faisoit avec solennité le XVI de décembre.

Baron. not. 28. Gr. l. 8. ep. 33.
Menea p. 86.
Du Cang. CP. chr. l. 4. p. 123.

II. SAINT CUCUPHAT, Martyr en Espagne.

IV siecle.

Le nom du martyr S. CUCUPHAT que le vulgaire de France appelle en quelques endroits S. *Conquenfat*, en d'autres S. *Cougat*, & encore autrement, est celebre dans l'Eglise, quoiqu'il soit peut-être moins connu que saint Christofle. Les actes de sa vie n'ont gueres plus d'autorité; mais sa mémoire a parmi nous cet avantage sur celle de S. Christofle qu'elle a été célebrée dès la fin du quatrieme siecle qui est celui où il a souffert, par le poëte Prudence; au lieu que les plus anciens monumens que nous ayons de celle de saint Christofle n'appro-

Chast. Hag.
Tillem. t. 4. p. 33.

chent pas du tems de sa mort à 350 ans près. On dit que saint Cucuphat étoit Africain de la ville de Scillite dans la province Proconsulaire, lieu qui étoit devenu célebre dans l'Eglise par le nom des martyrs Scillitains qui avoient répandu leur sang à Carthage pour la foi de Jesus-Christ l'an 200 sous l'empereur Severe. Ses parens qui étoient des plus considérés dans le païs le laisserent aller avec un nommé Felix en Mauritanie faire ses études & les autres exercices de sa jeunesse dans la ville de Cesarée capitale de la province. Felix & Cucuphat ayant appris que les empereurs Diocletien & Maximien avoient publié contre les Chrétiens de l'empire des édits rigoureux qui s'observoient déja par tout l'Orient, & qu'on devoit aussi les faire exécuter bientôt en Afrique, prirent la résolution de passer ensemble en Occident où ils espéroient mettre leur foi & leur vie en sûreté. Ils acheterent quelques marchandises qu'ils embarquerent avec eux pour négocier dans les lieux où la providence les appelleroit, & ils aborderent à Barcelone l'une des principales villes de la province de Tarragone qui comprenoit encore alors la plus grande partie de l'Espagne. Mais ils y trouverent bien-tôt la persécution qu'ils fuyoient. Ils se séparerent ensuite; Felix passa à Girone où il souffrit le martyre bien-tôt après; & Cucuphat reçut la même couronne à Barcelone, par la sentence du gouverneur Dacien vers l'an 304, selon ce qu'on en peut juger de plus vraisemblable. Son corps fut enterré par les Chrétiens auprès du lieu de son supplice; & nous ne pouvons pas douter qu'aussi-tôt après que Constantin eut donné la paix à l'Eglise il n'ait reçu publiquement le culte de la ville de Barcelone qui semble l'avoir pris pour son patron suivant la maniere dont Prudence en a parlé. Il y fut en honneur jusqu'aux ravages des Sarrazins. Fulrad abbé de saint Denys en France du tems du roi Pepin l'ayant découvert dans le cours des voyages que ses ambassades lui firent faire, l'enleva de Barcelone, après le milieu du huitieme siecle, le fit transporter dans sa terre de Lebrah située en Austrasie dans les monts de Vôge où il fonda un prieuré par la libéralité du roi Charlemagne, & le soumit à l'abbaïe de saint Denys. Le corps de saint Cucuphat demeura en ce lieu jusqu'à ce que du tems de l'empereur Louis le Débonnaire l'abbé Hilduin l'un des successeurs de Fulrad le fit transporter dans l'abbaïe de saint Denys, & le mit dans la cave de dessous l'autel aux pieds de ceux de S. Denys & de ses Compagnons le xxv d'août de l'an 835. Ce fût après cette translation qu'un moine de cette abbaïe composa les actes de notre Saint, mais sur d'assez mauvais mémoires concernant les circonstances de son martyre. Adon & Usuard n'ont pas laissé de s'en servir dans ce qu'ils ont rapporté de notre Saint au xxv de juillet que les uns ont pris pour le jour de sa mort, les autres pour celui de sa translation en France. Il parlent des trois juges sur lesquels l'auteur des actes a prétendu contre toute apparence de verité que saint Cucuphat avoit souffert. C'est ce qu'on a corrigé dans le martyrologe Romain moderne qui n'est presque d'ailleurs qu'une expression d'Usuard; & l'on y a remis le gouverneur Dacien pour juge de notre Saint, afin de rendre son histoire plus probable. Outre cette fête principale du Saint & celle de sa translation du xxv d'août, on en trouve encore d'autres marquées dans les martyrologes, comme celle de l'invention de son corps au xxix d'avril; celles de sa translation au xix,

V. ci-dessus aux vii juill.

L'an 304.

Adon, &c.

Ap. Sur. p. 300.

L'an 835.

Boll. t. 3. ap. p. 612. col. 1. 2.

Boll. t. 2. feb. p. 575. col. 2. & p. 855. col. 2. Boll. t. 3. feb. p. 37. col. 2. Boll. t. 2. apr. p. 436. 437.

au XV & au XVI de février, & encore au XVI de décembre. Mais cette derniére fête suppose une histoire de ses reliques fort différente de celle que nous avons rapportée; car on y prétend que le corps de saint Cucuphat fut transporté de Barcelone, non en France, mais à Brague, & de-là ensuite à Compostelle le XVI de décembre de l'an 1102, & que ses reliques s'y conservent encore aujourd'hui dans l'église de saint Jacques avec celles de sainte Susanne, de saint Fructueux de Brague, & d'un saint Silvestre que quelques-uns ont voulu faire passer pour le célebre Pape de ce nom. Mais Adon est un bon témoin de la translation faite directement de Barcelone en France. Avant lui la fête du Saint

Florent. M.

étoit marquée au XV de février dans les martyrologes du nom de saint Jerôme. Ce qui fait juger avec fondement que ce fut le jour de son martyre, & que le XXV de juillet est celui

T. 5. Spicil.

de sa translation. Wandalbert est peut-être le premier des martyrologistes qui l'ait marqué au XV en ce dernier jour; car il n'est point certain que ce qui est attribué à Florus dans les additions du martyrologe de Bede soit de cet auteur.

IV siecle.

III. Ste VALENTINE, & sa Compagne Ste THEE, vierges & martyres en Palestine.

I.

Eus. de mart. Pal. c. 8. & ap. Ruin. p. 340.

APrès la disgrace & la mort d'Urbain gouverneur de la Palestine, Firmilien son successeur étant entré en charge l'an 308, continua dans sa province avec la même cruauté la persécution excitée contre les Chrétiens dès le commencement de l'an 303 par les empereurs Dioclétien & Maximien Hercule, puis augmentée l'an 305 par Galere Maximien Armentaire successeur du premier, Firmilien signala son avénement par faire créver l'œil droit, & couper le jarret gauche à une multitude de confesseurs du nom de Jesus-Christ, parmi lesquels, outre près de cent hommes, il y avoit un grand nombre de femmes & d'enfans; & il les envoya ensuite ainsi estropiés travailler aux mines. On en avoit fait arrêter aussi beaucoup d'autres dans la ville de Gaze qu'on avoit trouvés assemblés pour entendre la lecture de l'Ecriture sainte. Firmilien les ayant fait transporter à Cesarée & voulant diversifier les effets de sa cruauté, les partagea en deux bandes, fit créver un œil & couper le jarret aux premiers pour les envoyer aussi mines; mais il réserva les autres aux tourmens pour donner un spectacle aux peuples. Il en fit dépoüiller plusieurs à qui il fit déchirer les côtés avec les ongles de fer. Dans ce nombre on remarqua une fille d'un courage tout-à-fait mâle qui soutint les premiers tourmens sans se plaindre. Mais lorsque le gouverneur vint à la menacer de la faire violer, & de lui ôter l'honneur, elle ne put arrêter le zele qui la porta à parler contre le tyran qui donnoit ainsi les provinces à gouverner à des juges si inhumains & si brutaux. Celui que cette généreuse fille qualifioit du nom de tyran, & qui étoit généralement regardé déja comme tel dans les provinces de l'Orient n'étoit autre que le césar Maximin Daia qui s'étoit nommé lui-même Auguste, & déclaré Empereur dès l'année précédente, & qui se trouvoit actuellement à Cesarée en Palestine, lorsque le gouverneur Firmilien traitoit ainsi les confesseurs. Un trait de hardiesse si peu attendu ne demeura point long-tems impuni. Le gouverneur doublement intéressé dans l'honneur de celui qui l'avoit établi, la fit

Ruin. not. p. 327. ex Lactant. de mort. Pers. c. 32 & Eus. l. 8. c. 13.

foüetter d'abord très-cruellement ; ensuite il la fit attacher au chevalet où elle demeura suspendue pendant qu'on lui déchiroit les côtés & le dos avec les crochets pointus & les ongles de fer.

II. Pendant que sa constance faisoit ainsi suer ses bourreaux, on vit une autre fille qui n'avoit pas moins de courage qu'elle, & qui ayant embrassé la foi de Jesus-Christ fort jeune, avoit consacré comme elle sa virginité à Dieu, s'approcher du juge pour lui reprocher sa cruauté. » Quand » cesserez-vous donc, lui cria-t-elle, » de tourmenter ainsi ma sœur? C'étoit sa sœur non par le sang & la nature; mais par la religion & la charité de Jesus-Christ; car elle étoit de Cesarée, & s'appelloit VALENTINE, au lieu que celle que l'on tourmentoit étoit de la ville de Gaze. Le juge irrité de la hardiesse de Valentine, la fit prendre par ses soldats qui la présenterent à son tribunal. Il fut surpris de voir une jeune fille de petite taille, d'une complexion très-foible, & d'un extérieur qui n'avoit rien que de méprisable; & croyant que ce qu'elle avoit dit lui étoit échappé par légéreté lorsqu'elle s'étoit imaginée être à couvert dans la foule, il se promit de l'intimider d'un mot. Il y fut trompé, & il s'apperçut bien-tôt qu'il avoit affaire à une personne fort élevée au-dessus des foiblesses du sexe. Elle se déclara chrétienne d'abord, & lui fit connoître qu'elle étoit fort résolue de conserver sa foi aux dépens de sa vie. Firmilien change de manieres, & voulant la gagner par des honnêtetés, il l'exhorta doucement à sacrifier aux dieux. Voyant qu'elle demeuroit fermedans sa résistance, il la fit traîner malgré elle devant un autel qu'on avoit dressé dans le lieu de l'audience. Valentine toujours elle-même, suivit les mouvemens de son grand cœur, & poussa l'autel de son pied si rudement qu'elle le renversa avec tout l'appareil du sacrifice. Cette action fit entrer le juge dans une telle fureur que tout transporté hors de lui-même, il lui fit appliquer les crochets & les ongles de fer sur le corps. On lui découvrit toutes les côtes, & on lui vit les chairs arrachées tomber par morceaux sous les efforts des bourreaux. Le juge prit long-tems plaisir à cet affreux spectacle, jusqu'à ce qu'enfin il se sentit rebuté par l'horreur & la compassion qu'il en eut. Mais le courage invincible de la Sainte lui fit tant de honte, que la joignant avec celle qu'elle appelloit sa sœur, il prononça une sentence de mort contre les deux, & les condamna à être brûlées vives. Elles consommerent ainsi leur glorieux martyre ensemble, & Dieu reçut cet holocauste en odeur de suavité. Les Grecs honorent leur mémoire le XVIII de juillet, & les Latins le XXV du même mois. Il paroît en effet par la datte du martyre de saint Paul dont nous allons parler que les deux Saintes moururent le jour auquel ces derniers font leur fête. Celle de Gaze qu'Eusebe ne nomme pas est appellée sainte THE'E par les Grecs.

L'an 308.

IV. SAINT PAUL, MARTYR de Palestine.

IV siecle.

SAint PAUL l'un des principaux confesseurs de Jesus-Christ dans Cesarée, rendit aussi cette journée illustre par le martyre qu'il y souffrit, ayant été condamné à perdre la tête par la même sentence qui condamnoit au feu les deux saintes Vierges dont nous venons de parler. L'historien Eusebe n'a rapporté qu'une circonstance de sa mort qui a suffi seule pour

Eusch. mart. Pal. c. 8. & ap. Ruin. p. 341.

pour mettre sa mémoire en éternelle bénédiction ; & l'on peut dire qu'il n'a été connu dans l'Eglise que par cet endroit. Etant arrivé au lieu du supplice, il demanda du tems à son bourreau pour faire une priere à Dieu, & il l'obtint. Il fit sa priere d'un ton de voix fort haut, afin que tous les assistans le pussent entendre, & qu'ils jugeassent des sentimens & de la disposition des vrais disciples de Jesus-Christ par la sienne. Il pria premierement pour tous les Chrétiens, demandant à Dieu qu'il lui plût de les réconcilier avec lui, & de leur donner enfin la paix & le repos qui leur étoit nécessaire pour vivre & le servir en sûreté. Il pria ensuite pour les Juifs, afin que Dieu leur ouvrant les yeux & leur touchant le cœur, ils pussent reconnoître la vérité & embrasser la foi de Jesus-Christ. Il fit la même priere pour les Samaritains. Après il pria pour les Gentils, demandant à Dieu qu'il lui plût de les retirer des ténebres de l'idolatrie, & de les ramener à sa connoissance par la lumiere de son évangile. Il n'oublia pas aussi la multitude des assistans qui étoient venus se rendre les spectateurs de son supplice, implorant la miséricorde de Dieu sur eux. Sa charité eût été défectueuse & trop courte, si elle ne se fût point étendue aussi sur ses ennemis. Il comprit donc dans sa priere le juge qui l'avoit condamné à mort, les empereurs qui persécutoient l'Eglise de Jesus-Christ, & le bourreau même qui alloit lui couper la tête ; & il conjura sa divine bonté de ne leur point imputer l'injustice qu'ils faisoient à son égard, & de leur accorder la grace d'une véritable conversion. Il tira des larmes de tous les assistans qui témoignoient tout haut l'affliction qu'ils avoient de voir si injustement mourir une personne d'un tel mérite. Cependant Paul se mit en posture dès qu'il eut fini, se banda lui-même, & présenta le col au bourreau qui lui abattit la tête le XXV jour du mois Paneme, qui répondoit à pareil jour de notre mois de juillet. Les Grecs & les Latins honorent sa mémoire avec celle des saintes Valentine & Thée, les premiers au XVIII, les autres au XXV de juillet. Les anciens martyrologes ne parlent ni de lui, ni des deux saintes Vierges.

V. SAINTE GLOSSINE, Vierge, Abbesse à Mets, lat. *Chlodesindis*. VIII siécle.

I. SAinte GLOSSINE ou *Glosinde* étoit fille du duc Wintron, l'un des principaux seigneurs de la cour d'Austrasie sous le prince Carloman frere du roi Pepin. Elle vint au monde dans le territoire de Mets sous le regne de Childeric III, peu de tems après que la retraite de Carloman eût rendu Pepin l'arbitre de toute la monarchie Françoise. Elle fut élevée avec grand soin auprès de sa mere Godile ; & le saint Esprit la conduisant intérieurement lui donna tant d'amour pour Dieu, qu'elle résolut de lui consacrer sa virginité, & de ne s'attacher qu'à lui. Cependant ce secret engagement qui n'avoit point d'autre témoin que Dieu même fut traversé par ses parens qui la promirent en mariage à un jeune gentilhomme de grande naissance nommé Obolen. Mais Dieu permit que le dessein de cette alliance se rompît par une disgrace survenue à Obolen, qui, sur quelques soupçons, fut arrêté par l'ordre de la cour, & après un an de prison perdit la tête sur l'échaffaut. Glossine tâcha de profiter de la conjoncture de ce triste incident pour persuader à ses parens que

Job. Gorz. ap. Mab. sæc. 2. p. 1078.

Le Coint, ann. 749. n. 5. Bult. l. 4. c. 35. n. 4.

L'an 748.

Dieu ne la destinoit point au mariage, mais elle n'en fut pas écoutée. Ils lui trouverent bien-tôt un autre époux ; & se voyant au bout de tous les moyens qu'elle avoit employés pour tâcher d'éluder l'affaire, elle s'enfuit à Mets, & se réfugia dans la cathédrale. Il ne fut pas possible de la faire sortir de cet asyle pour quelques raisons qu'on pût lui alléguer ; & parce que la sainteté du lieu défendoit d'user d'aucune violence, on essaya de la dompter par la faim, & par les autres besoins où l'on tâcha de la réduire en lui refusant les choses les plus nécessaires. Elle demeura six jours en cet état. Mais la confiance qu'elle eut en la bonté de l'époux céleste à qui elle s'étoit promise ne fut pas vaine. Car soit qu'il eût inspiré au sacristain de l'église d'avoir sécrétement soin d'elle, soit comme l'assure l'auteur de sa vie, qu'il eût voulu la soutenir par sa grace, & lui donner une nourriture invisible, ses parens vaincus par sa persévérance se crurent obligés de la laisser en liberté.

II. Vers l'an 768.

Elle prit aussi-tôt le voile & se retira à Treves auprès de Rhotilde sa tante, sœur de son pere, qui étoit une femme éminente en vertu, & dont l'exemple & les sages conseils pouvoient lui être fort utiles. Elle fit en effet de fort grands progrès dans le chemin de la vertu, & dans la véritable piété pendant trois ou quatre ans qu'elle demeura avec elle. S'étant rendue capable de se bien conduire toute seule, & de servir même de guide aux autres elle revint à Mets, où elle commença d'assembler une communauté de filles qui voulurent entrer avec elle dans les voyes étroites de l'évangile. Elle demanda à ses parens un fonds de terre qu'ils avoient près de la ville, & qui étoit très-propre pour le dessein qu'elle avoit de se retirer avec ses compagnes. L'ayant obtenu elle y fit bâtir aussi-tôt un monastere, & en fort peu de tems elle se vit mere de cent religieuses qui vinrent se mettre sous sa conduite, & qu'elle gouverna pendant l'espace de six ans avec beaucoup de sagesse. Elle leur donna l'exemple d'une humilité profonde, d'une pureté inviolable de corps & d'esprit, d'un désintéressement & d'un grand détachement des affections terrestres, d'un mortification génerale de tous les sens & d'une exacte fidélité pour tous les devoirs de la vie spirituelle. Dieu combla en peu de tems la mesure des graces dont il la favorisa, & pour la récompenser du saint usage qu'elle en fit, il l'appella à lui lorsqu'elle n'avoit que trente ans. Nous supposons que sa mort arriva du tems de Charlemagne ; mais nous ne devons pas dissimuler que les savans se trouvent embarrassés à marquer précisément le siecle où elle a vécu. Les uns suivant l'autorité de l'historien Sigebert la placent au commencement du septieme siecle ; mais d'autres croyent qu'on ne doit la mettre qu'après le milieu du huitieme, parce que lorsqu'en 830 l'on transféra ses reliques, il se trouvoit encore au monde plusieurs personnes qui l'avoient vue, & qui parloient de ses actions comme témoins oculaires. Elle fut enterrée d'abord dans l'église des Apôtres, appellée depuis de saint Arnoul. Son corps y demeura pendant l'espace de vingt-cinq ans au bout desquels il fut reporté à son monastere, & mis dans une église qui fut dédiée sous le nom de Notre-Dame. Il y fut enterré vers le commencement du neuvieme siecle ; mais en 830 il fut levé de terre, & après la cérémonie d'une translation solennelle il demeura publiquement exposé à la vénération des fideles. Ce monastere porte maintenant le

Vers l'an 772.

Vers l'an 778.

Mab. p. 1087 & 1089.

Le Coint. supr.

Bult. supr.

Vers l'an 803.

830.

Mab. sæc. 4. p. 435. &c.

nom de sainte Glossine, & les religieuses qui le possedent y suivent la regle de saint Benoît. Les anciens martyrologes ne parlent point de notre Sainte, ni même le Romain moderne. Son nom se trouve dans les additions faites à celui d'Adon & à celui d'Usuard au XXV de juillet que l'on croit être le jour de sa mort, & qui est celui auquel on fait sa fête à Mets. L'histoire parle de trois translations de son corps dont nous avons rapporté les deux premieres, & dont la troisieme se fit l'an 851 par le ministere d'Adalberon évêque de Mets; mais il ne paroît pas qu'on ait retenu les jours de ces cérémonies pour en renouveller la mémoire dans des fêtes publiques.

RENVOIS.

* Sainte OLYMPIADE, veuve à Constantinople. Voyez au XVII de décembre.

* Saint EVROLS reclus près de Beauvais. Voyez au jour suivant XXVI de juillet.

* Saint THEODEMIR martyr de Cordoue. Voyez au XX de ce mois avec S. Paul diacre.

XXVI JOUR DE JUILLET.

SAINTE ANNE, MERE de la Sainte Vierge.

I.

P. Dam. hom. 46. Bolland. d. 20. mart. p. 77. 79.

LE bienheureux Pierre de Damien dit au sujet du pere & de la mere de la sainte Vierge que c'est un curiosité assez inutile de vouloir savoir ce que l'Evangéliste n'a point jugé à propos de nous apprendre; & il ajoute que la recherche qu'on en voudroit faire seroit vaine & sans fruit, d'autant qu'on ne peut recevoir d'ailleurs les secours qui y seroient nécessaires. Tillem. t. 1. p. 60. 463. Aussi est-on très-persuadé que tout ce qu'on en a voulu dire, même parmi les anciens, n'a été avancé presque que sur des traditions fort incertaines & des écrits fabuleux dont les auteurs ont été ou inconnus, ou désavoués, ou reconnus pour imposteurs. Nous ne sommes pas même assurés que le nom d'ANNE soit celui qu'a porté véritablement la mere de la sainte Vierge, quoique nous puissions raisonnablement présumer que ce nom & celui de Joachim que l'on donne au pere de cette bienheureuse mere de Dieu auroient pû s'être conservés de vive voix par le moyen de ceux des premiers fidelles qui auroient connu la famille de la sainte Vierge. Bolland. in Fulberto supr. C'est ce qui a donné lieu à quelques Savans de croire que le nom d'Anne signifie *la grace* selon eux, & Joachim qui veut dire *la préparation du Seigneur*, n'ont été appliqués à ceux qui avoient donné la naissance à la sainte Vierge que comme des termes appellatifs qui ont servi à les nommer dans l'Eglise, & à rappeller dans la mémoire des fidelles les desseins de Dieu sur celle qu'il destinoit pour être la mere de son fils.

Il nous suffit donc de savoir que c'est sous le nom de sainte *Anne* que l'Eglise s'est portée à honorer d'un culte religieux la mémoire de la mere de la sainte Vierge. L'histoire nous donne des marques de son établissement en Orient ou parmi les Grecs dès le sixieme siecle. Procop. ædif. l. 1. c. 3. Du Cang. CP. chr. l. 4. Elle nous apprend que l'empereur Justinien I fit bâtir en son honneur une belle église dans Constantinople vers l'an 550, Tillem. p. 61. quoique l'on ne voulût pas encore assurer qu'il s'agit de la mere de la sainte Vierge. Codin. or. CP. p. 49. L'empereur Justinien II qui commença à régner pour la premiere fois

vers la fin du feptieme fiecle s'étant rétabli fur le trône l'an 705, fit bâtir auffi dans la ville impériale une églife de fainte Anne; & l'on ne douta plus alors qu'elle n'eût été la mere de la fainte Vierge, principalement lors qu'on eût tranfporté de la Paleftine à Conftantinople le corps d'une perfonne nommée Anne, que l'on fe perfuada n'être autre que le fien. La dévotion que l'on y eut pour elle, fit bâtir encore depuis d'autres Eglifes de fainte Anne à Conftantinople. On y honora fa mémoire & celle de faint Joachim fon époux le IX de feptembre, à l'occafion de la naiffance de la fainte Vierge, dont on faifoit la fête le jour précédent. Mais on y célebroit le jour de leur mort au XXV de juillet, qui étoit particuliérement deftiné pour fainte Anne. Ce jour étoit chomé d'obligation dans la Grece, & dans toutes les Provinces de l'Orient fujettes à l'empire de Conftantinople, du tems de l'empereur Manuel Comnene dans le XII fiecle. Mais il paroît que cette obligation a ceffé au moins depuis que cette ville capitale eft tombée fous la puiffance des Turcs.

Du Cang. fupr.

Conftit. Imp. &c.

Thomaff. p. 90. de feft.

II. Nous ne voyons pas que le culte de fainte Anne ait été introduit fi-tôt dans les églifes de l'Occident. Ce n'eft pas que les hiftoires que l'on débite d'elle & de faint Joachim parmi les Grecs, ne fuffent connuës à Rome dès le tems de Charlemagne; & nous voyons que vers l'an 800, le pape Leon III. en fit dépeindre quelques-unes fur un ornement de l'églife de faint Paul. Mais cela ne parut d'aucune conféquence, ni pour ce qu'on devoit croire des actions de leur vie, ni pour ce qu'on auroit pû faire en leur honneur à l'imitation des Grecs. On ne faifoit encore la fête ni de l'un ni de l'autre au tems de faint Bernard; & l'on ne voit de marque vifible de fon établiffement de plus de trois cens ans après. Il fe peut faire que l'on ait été retenu par l'ufage où étoit l'Eglife de ne pas faire l'office des Saints, qui avoient précédé la naiffance de Jefus-Chrift. Ce que faint Bernard * témoigne avoir été encore exactement obfervé en fon fiecle, où cette regle n'avoit d'exception que pour les Maccabées. Car quoiqu'on ne puiffe pas tirer grand avantage de l'autorité de Cedrene, & de quelques auteurs du moyen âge, qui veulent que la fainte Vierge ait perdu fon pere & fa mere dès l'âge d'onze ans; on peut conjecturer que l'un & l'autre n'étoient plus au monde, lorfque leur fille fut mariée à S. Jofeph fur le filence que l'évangile obferve à leur égard, en une conjoncture où il y avoit occafion de parler d'eux. Mais depuis qu'il femble qu'on s'eft relevé de ce fcrupule, on a vû la fête de fainte Anne s'établir en plufieurs endroits où la dévotion des peuples avoit déja prévenu l'autorité des évêques & du fiege apoftolique qui l'a renduë enfin générale dans le feiziéme fiécle. Ce fut le pape Gregoire XIII. qui ordonna par une bulle du premier jour de mai de l'an 1584, que l'on en célebreroit la fête le XXVI de juillet, dans toutes les églifes de la terre, avec un office double, & qu'on inféreroit fon nom dans les martyrologes & les calendriers. Mais on ne peut nier que la fête n'eût déja été obfervée auparavant dans plufieurs endroits de l'Occident, en quelques-uns defquels on voit même qu'elle étoit de précepte. Molanus l'avoit déja inférée dans fes additions à Ufuard, & l'avoit affignée à Acre en Paleftine, fans nous avertir s'il avoit trouvé quelque part, que cette ville qui s'appelloit autrefois Prolemaïde, & qui étoit aux extrémités de la Galilée, & de la Phenicie, eût été le lieu de la fépulture de fainte Anne,

Anaft. Bibl. v. Leon. Front. Kal. R. p. 67. init.

S. Bern. ep. 174. Thomaff. de feft. p. 448. 449.

Theoph. Raini heterocl. Spirit. p. 3. eod. in 4.

Thiers Imm. feft. p. 140. 141. 392.

Gavant. p. 156. part. 2.

** Epift. 98. S. Bern.*

Till. p. 484. col. 1.

Baron. not. M

Thom. Raini Thiers.

Thomaff. fupr.

Mol. ad Uf. fol. 105.

ou celui du transport de ses reliques. Elle étoit même déja retranchée en Angleterre avant que Gregoire XIII fût monté sur le saint siége ; & l'on peut assûrer que les Protestans de cette isle ne l'auroient pas instituée, & n'en auroient pas même conservé la mémoire, comme ils font encore aujourd'hui dans le calendrier réformé de leur nouvelle liturgie, s'ils ne l'avoient trouvée établie dans leur église avant leur schisme. Elle n'y avoit été regardée sans doute, que comme une des fêtes libres, qu'on laisse à la dévotion des peuples, comme elle étoit aussi en Italie & en France, au moins dans la plus grande partie des églises. Ce fut le pape Urbain VIII, qui entreprit d'en ordonner l'observation, comme de précepte ; c'est-à-dire, de la faire chomer par toutes les églises. C'est ce qu'il fit par une Bulle qui fut dressée l'an 1642 ; mais qui fut sans effet sur ce point, comme elle l'a été pour la suppression qu'il avoit voulu faire de la fête de la Conception active de sainte Anne, que nous avons toujours continué de solenniser le VIII de décembre, sous le nom de la Conception de la sainte Vierge. Cette fête du XXVI, qui est une remise du XXV, occupé de celle de S. Jacques le Majeur, est qualifiée du nom de *Dormition*, dans le martyrologe Romain, comme chez les Grecs ; ce qui nous fait voir que l'on prend ce jour pour celui de la mort de sainte Anne. S'il se trouve des églises comme celle de Paris, de Beauvais, & d'autres encore dans le royaume, où l'office de la fête ne se fasse que le XXVIII du mois ; ce n'est que parce que le XXVI y est empêché par celui de quelque autre fête. Elle étoit de commandement dans celle de Paris, depuis l'an 1557, que l'évêque Eustache du Bellay, l'avoit prescrite sans modification. Cinquante ans auparavant, l'évêque Etienne Poncher, qui fut depuis archevêque de Sens, l'avoit ordonnée de telle sorte qu'il permettoit les œuvres serviles, qui n'étoient pas manuelles ; ce qui faisoit alors une classe de petites fêtes qui ne subsiste plus parmi nous. Il la supprima ensuite dans ses statuts de l'an 1524, pour le diocêse de Sens. C'est ce que fit aussi pour celui de Paris, l'archevêque Hardoüin de Perefixe dans son ordonnance de l'an 1666, qui fut autorisée sur un ordre du Roi, par un arrêt du Parlement. Ainsi nous ne la voyons plus observer maintenant de précepte que dans les lieux qui l'ont pour patrone particuliere, ou qui se vantent d'avoir quelque portion considérable de ses reliques. Car encore qu'il soit difficile de comprendre comment le corps de sainte Anne de qui personne n'a parlé, & qui est demeuré, ou perdu, ou inconnu pendant plusieurs siecles, ait pû être retrouvé ou reconnu par des marques suffisantes, on n'a pas laissé de se laisser aller facilement à la persuasion sur cela ; parce qu'on ne cherchoit point tant à ne se pas tromper dans le discernement de ses reliques que dans l'observation du culte qu'on vouloit lui rendre à l'occasion de quelque chose de sensible.

III.

Nous avons déja remarqué que l'on croyoit avoir reçu son corps à Constantinople, où on l'avoit fait venir de Palestine, vers le commencement du huitiéme siecle ; c'est-à-dire, entre les années 705 & 711. Ce fut de Constantinople que Louis comte de Blois, qui étoit allé en Grece avec Baudouin de Flandres élû empereur d'Orient, envoya le chef de sainte Anne à Chartres. On dit communément que la chose arriva vers l'an 1210 ; ce qui pourroit donner occasion de la réfuter à des esprits difficiles, qui sçauroient que le comte de Blois avoit été tué dès l'an 1205, au siege d'Andrinople dans un

Du Cang. CP. chr. & du chef. de S. Jean. Till. p. 483. Nicetas & Niceph. Greg. hist. Byz.

L'an 1205.

détachement qu'il avoit mené contre les Walaques & les Bulgares, où l'empereur Baudouin fut fait prisonnier; mais il peut avoir envoyé la relique peu de mois avant sa mort, comme firent la même année beaucoup d'autres seigneurs François; & Baudouin lui-même, qui enleverent de Constantinople & des autres villes de la Grece, les os de beaucoup de Saints, que les uns envoyerent, & que les autres apporterent eux-mêmes dans leur païs. Depuis la réception de ce chef, on vit augmenter sensiblement la dévotion qu'on prétend que Fulbert évêque de Chartres avoit déja inspirée à son église, deux cens ans auparavant pour sainte Anne. On y conserve toujours cette tête avec beaucoup de vénération dans l'église cathédrale; mais la fête de sainte Anne qui étoit de commandement, vient d'être remise à la dévotion du peuple par M. l'évêque de Chartres, qui en a donné l'ordonnance à S. Cyr le xv. de juillet de l'an 1697. La possession de cette relique n'est pas tellement paisible, qu'elle ne soit contestée à la ville de Chartres par les Allemans & par beaucoup de Flamans qui prétendent que la tête de sainte Anne se garde à Duren, petite ville du duché de Juliers au diocêse de Cologne. On prétend qu'elle y fut apportée de Mayence; & il se pourroit faire, que ce seroit la même que celle dont a parlé l'abbé Tritheme, il y a plus de deux cens ans dans un traité qu'il a fait des miracles de sainte Anne, & qu'il publia à Mayence l'an 1494. Mais cette tête prétenduë de sainte Anne étoit alors à Ursitz dans le diocêse de Wurtzbourg en Franconie. La ville de Boulogne en Italie, soûtient de son côté, qu'elle a dans son Eglise la tête de sainte Anne, ou au moins son crâne qu'elle garde dans le couvent des Chartreux. Sigonius auteur connu par son savoir & sa gravité, dit que le cardinal Albergati, dont nous avons parlé au IX de mai l'y apporta de France en l'année 1435. Il ajoûte, qu'il l'avoit reçu de Henry VI. roi d'Angleterre, jeune Prince qui n'ayant alors que seize ans, n'étoit point capable de grand discernement sur ces matieres; & qui se portant pour roi de France, après s'être fait couronner dans Paris, quatre ans auparavant, pouvoit avoir pris ce crâne à Rouen, où l'on se vantoit dès-lors d'avoir les reliques de S. Anne. De quelque endroit qu'il eût été donné à ce Prince, nous avons trop bonne opinion de la sincérité du Bienheureux cardinal Albergati, pour le croire capable d'avoir trompé ses Chartreux, & son peuple sans s'y être laissé tromper le premier. Les religieux de l'abbaïe d'Orcamp à une lieuë de Noyon près de la riviere d'Oyse, ont sur le crâne de Sainte Anne, une prétention toute semblable à celle des Chartreux de Boulogne. Il est aisé de comprendre que leurs raisons, & leurs titres, ne sont pas moins recevables; & que l'on auroit tort de vouloir les troubler dans leur possession, si l'on fait grace aux autres de les y laisser en paix.

Gunther. Chron. Labb. ad an. 1205.

Paul God. des Marets.

Boll. t. 2. febr. p. 486. col. 2. ad fin. Molan. ad. Us. fol. 105. verso. Du Sauss. supp. p. 125.

Trith. de Mirac. B. Ann.

Sigon. vit. Alberg. p. 187. n. 33. ap. Boll. ad 9. maii.

IV. Les Provençaux compteront volontiers pour rien tout ce que nous venons de dire touchant le chef de Sainte Anne, pour avoir plus lieu de défendre la tradition de leur païs, qui veut que non-seulement ce chef, mais aussi les principaux ossemens du corps de Sainte Anne, soient dans la ville d'Apt. On a raison sans doute de recourir aux miracles, pour maintenir une telle tradition. Il en a fallu pour faire venir ce saint corps en la disposition du premier évêque de la ville, à qui on donne le nom de saint Auspice, & pour le trouver ensuite du tems du roi Charlemagne. On prétend que l'évêque Magneric en fit la translation dans la cathédrale l'an 772; & que c'est au moins

Hon. Bouch. l. 4. chorogr. c. 2. §. 2. Boll. t. 1. maii p. 438.

L'an 772.

jusques-là, que l'on fait remonter comme à sa source la grande dévotion que la ville d'Apt, fait paroître pour sainte Anne depuis long-tems. Les peuples des païs étrangers même y concourent avec une affluence merveilleuse. Outre la solennité de la grande fête, dans laquelle elle est honorée comme principal patron de la ville & du diocèse, on y fait encore en son honneur un office de semidouble tous les mardis de la semaine, qui ne sont point empêchés. Sauss. suppl. p. 1151. L'on trouve encore en divers autres endroits beaucoup de reliques du nom de sainte Anne, comme à Rouen, à Cologne, &c. Mais on peut s'assûrer sur la dévotion que l'on a envers les reliques de la Sainte, que tous les lieux qui prétendent en avoir, seront toujours assez joloux de leur trésor, pour ne pas convenir de la résurrection corporelle de sainte Anne, imaginée de nos jours Myst. Citȧ. tom. ult. par une fameuse visionnaire. Cette invention mérite d'avoir son rang avec celle du Napolitain *Imperiale*, qui avoit trouvé avant l'année 1677, * que sainte Anne a été mere sans cesser d'être vierge. La merveille en auroit paru surtout bien extraordinaire à ceux qui sont persuadés que la sainte Vierge mere de notre Sauveur, n'étoit pas l'aînée des enfans de sainte Anne, ou du moins qu'elle n'étoit pas l'unique; s'il est vrai, comme nous l'apprenons de l'Evangile, Joan. 19. v. 25. qu'elle a eu une sœur nommée Marie comme elle, qui a été mere de plusieurs enfans appellés freres de Jesus-Christ; parce qu'ils étoient ses cousins germains.

*Il fut condamné à Rome cette année.

AUTRES SAINTS DU XXVI jour de Juillet.

I. S. ERASTE DE CORINTHE *disciple & compagnon de S. Paul.* 1 siécle.

Saint Eraste étoit Corinthien de naissance, & avoit été converti à la foi de Jesus-Christ par S. Paul, durant le séjour de dix-huit mois, que cet Apôtre fit à Corinthe, où il étoit venu d'Athéne sur la fin de l'année 52. Il mérita par sa vertu que S. Paul le distinguât des autres fidelles pour l'associer aux travaux de l'évangile, & le rendre le compagnon de ses voyages. Il fit avec lui celui de Judée & de Syrie, l'an 54; & S. Paul ayant parcouru la Galatie, la Phrygie, & la plûpart des autres provinces de l'Asie, l'amena à Ephese, où il l'employa sous lui avec Timothée dans le ministere de la prédication. Etant dans la résolution de quitter l'Asie pour passer en Grece, il les envoya l'un & l'autre en Macedoine, avec commission à Eraste de l'y attendre, & à Timothée de continuer son chemin de-là à Corinthe, pour revenir le trouver ensuite avant son départ. Eraste fut cinq ou six mois en Macedoine, instruisant les fidelles que l'Apôtre avoit convertis; & ramassant les aumônes que l'on devoit porter aux chrétiens de Jérusalem & de la Judée, qui étoient dans la nécessité. S. Paul l'ayant rejoint l'année suivante, le retint auprès de lui, & le mena en Achaïe, puis à Corinthe; d'où écrivant aux Romains vers le commencement de l'année d'après, il les saluë de la part d'Eraste, qu'il appelle Trésorier * de la ville de Corinthe. Ce qui nous fait juger que notre Saint avoit un office dans son païs, que ni sa conversion, ni ses voyages ne lui avoient point fait quit-

I. L'an 53. — 54. — Act. Ap. c. 19. v. 22. Till. t. 1. p. 263. 269. 318. 330. 617. — L'an 56. — 2. Corinth. c. 8. v. 2. 3. — L'an 57. — 58. — Rom. 16. v. 23. * Arcarius.

ter. On croit qu'il ne l'empêcha pas de ſuivre encore S. Paul en Aſie, en Paleſtine & à Rome même, juſqu'au dernier voyage que cet Apôtre fit à Corinthe vers l'an 65. Mais lorſque ce Saint retourna à Rome pour y ſouffrir le martyre, Eraſte demeura à Corinthe; comme il le manda à Timothée par la ſeconde lettre qu'il lui écrivit vers les commencemens de ſa derniere priſon.

L'an 65.

2. Timoth. c. 4. v. 20.

II. Voilà tout ce que l'écriture ſainte nous apprend de ſaint Eraſte, dont les Latins honorent la mémoire le XXVI. de juillet, & les Grecs le X de novembre, auquel ils font leur grand office de lui & de quelques autres Saints qu'ils y joignent. Adon & Uſuard, que l'on a ſuivis dans le martyrologe Romain moderne, veulent que ſaint Eraſte ait été laiſſé en Macedoine par S. Paul, qu'il y ait enſuite ſouffert le martyre. C'eſt ce qu'on ne peut accorder avec S. Paul, qui après avoir quitté la Macedoine, marqua aux Romains, qu'Eraſte étoit avec lui à Corinthe, & qui témoigna encore ſept ans après qu'il l'avoit laiſſé en cette ville lors qu'il étoit retourné à Rome. Les Grecs au contraire, diſent que S. Eraſte mourut en paix. Ils le font évêque de Paneade en Paleſtine, que l'on appelloit autrement Ceſarée de Philippes, ville ſituée vers les ſources du Jourdain au pied du Liban. Ils lui donnent le titre d'Apôtre, dont il n'eſt pas indigne ſans doute; mais lorſqu'ils l'ont mis au nombre des ſeptante-deux diſciples de Jeſus-Chriſt, ils ne ſe ſont pas ſouvenus peut-être qu'il étoit Corinthien de naiſſance, & qu'il exerçoit un office, qui ſelon toutes les apparences l'avoit retenu à Corinthe juſqu'à ce que S. Paul y arriva.

Ado fest. Ap. p. 38. Uſ. d. 26. jul.

Rom. ſupr. Timoth. ſupr.

Menol. & men.

II. SAINT HYACINTHE, *martyr près de Rome.*

II ſiécle.

ON n'eſt point aſſûré du tems auquel vivoit S. HYACINTHE, & quoiqu'il paroiſſe que le conſulaire Leonce qui fut ſon juge, vivoit ſous Trajan, ou même ſous Domitien qui ont excité l'un & l'autre la perſécution contre l'Egliſe & fait des martyrs, on eſt porté à croire qu'il n'a ſouffert que ſous Marc Aurele & Lucius Verus, ou peut-être ſous Severe & Caracalla, parce que ſon hiſtoire nous apprend qu'il y avoit alors pluſieurs empereurs qui régnoient enſemble. L'hiſtoire même de ſon martyre, quoique reçue pour le fonds n'eſt pas fort certaine dans ſes circonſtances, n'ayant pour titre que des actes qui paroiſſent viſiblement corrompus. Selon ce qui y reſte de plus vraiſemblable, Leonce s'étant fait préſenter Hyacinthe dans les formes, lui demanda s'il étoit de condition libre, ou s'il étoit eſclave, c'eſt-à-dire, ſerviteur de Jeſus-Chriſt. Leonce lui ſignifia l'édit des empereurs qui ordonnoit diverſes peines, & le dernier ſupplice même à ceux qui refuſeroient de ſacrifier aux dieux. Il le menaça de les lui faire ſubir s'il ne ſe ſoumettoit à cet ordre. Hyacinthe lui dit qu'il ne craignoit ni la diverſité ni la rigueur des ſupplices dont il le menaçoit, parce qu'ils ne pouvoient être éternels; qu'il n'avoit à craindre que ceux qui ne devoient point finir, & qu'il ne pouvoit éviter qu'en obéïſſant à Dieu. Qu'il n'avoit égard ni aux menaces du juge, ni aux ordres du prince qui ſe trouvoient contraires à ſon devoir. Que leur colere n'étoit qu'un feu leger qui s'emflammoit & s'évanoüiſſoit en un même jour. Qu'eux-mêmes qui ſe

Ap. Sur. p. 311.

Tillem. t. 2. p. 613.

se faisoient tant considérer dans le monde, étoient peu de chose devant Dieu, & qu'ils ne seroient plus rien après leur mort. Un tel discours ne tendoit point à lui faire demander la vie à son juge ; aussi le condamna-t-il à perdre la tête. Adon & Usuard font mention de lui au XXVI de juillet, où suivant les actes corrompus de son martyre tels que les a donnés Surius, ils disent qu'on lui avoit fait faire l'épreuve du feu & de l'eau avant que de lui couper la tête. Ils ajoutent qu'on le fit souffrir à Porto près de Rome, & qu'une dame du lieu nommée Julie eut soin de retirer son corps pour lui procurer une sépulture honorable. On les a suivis exactement dans le martyrologe Romain à l'ordinaire ; mais on a voulu enchérir sur eux pour déterminer le tems de son martyre, & l'on y a ajouté sans nécessité que la chose étoit arrivée du tems de l'empereur Trajan.

VII siecle.

III. S. EVROLS, ou S. EVROUL, *Réclus & Abbé près de Beauvais*, *Lat.* Ebrulfus & Eberulfus.

I. *Anon. ap. Mab. sec. I. p. 366.*

Saint Evrols que l'on prononce S. *Evroû* & S. *Evraû*, tiroit son origine de la ville de Beauvais. Il avoit apporté en venant au monde des inclinations si heureuses, qu'on jugea aisément que Dieu l'avoit prévenu de sa grace, & qu'on le vit disposé à la vertu dès l'enfance. Il quitta ses parens après avoir reçu d'eux une premiere éducation où on lui avoit fait connoître Jesus-Christ ; & le desir de savoir le chemin qu'il devoit tenir pour le suivre, le fit retirer chez un serviteur de Dieu sous la discipline duquel il apprit à domter ses passions par les austérités d'une vie pénitente & par la méditation de ses sens ; àprier, & à méditer sur les vérités saintes ; à éviter sur tout l'oisiveté, & à ne laisser aucun vuide dans sa vie d'où l'ennemi de son salut pût tirer avantage. C'est ce qui faisoit que tout étoit rempli dans l'œconomie de sa conduite ; & le relâche de l'esprit & du corps que les autres font consister en récréations n'étoit chez lui que le passage d'un exercice à l'autre, de la priere à l'étude, de l'étude à la priere ; de-là au travail des mains que la priere ne laissoit pas d'accompagner toujours avec le jeûne qui étoit continuel, & qu'il ne rompoit que sur le soir. Il ne se sépara de son maître, que pour se faire Réclus près de Beauvais ; & il se renferma dans une cellule où il tâcha de former sa vie sur le modele des plus parfaits solitaires. Il joignit à sa cellule un petit oratoire qui servit encore à quelques autres serviteurs de Dieu qui vinrent se retirer dans le même lieu, & qui donna même le nom à un monastere de vierges que sainte Angadrême y bâtit dans la suite. La ressemblance du nom d'Aurouer paroisse à deux lieuës de Beauvais, avec celui d'Oroir que l'on a donné quelquefois aux monasteres & aux hermitages que l'on avoit appellés Oratoires, a fait croire à plusieurs que ce village avoit été le lieu de la retraite de saint Evrols. Mais ce que l'on sait de la vie de sainte Angadrême nous fait conjecturer que la cellule de ce Saint n'étoit pas si loin des fauxbourgs de Beauvais.

II. Quelque retiré qu'il y fût, sa vertu ne put y demeurer cachée. L'éclat qu'elle jettoit sur la ville & le diocêse, porta l'évêque du lieu à l'ordonner diacre ; & bien-tôt après il fut élevé au sacerdoce malgré l'opposition que son humilité y avoit formée. On prétend que sa réputation alla jusqu'à la cour, & que l'opinion que l'on fit

concevoir de sa sainteté à la reine Fredegonde femme de Chilperic I, porta cette princesse à le faire établir abbé du monastere de S. Fuscien, aux Bois qui est à une lieuë & demie de la ville d'Amiens. Ce fait pourroit servir à nous faire développer les tems où a vécu notre Saint, si l'on avoit de quoi le vérifier, ou si la foi seule d'un auteur inconnu & d'aussi petite considération qu'est celui de sa vie, étoit capable de le garantir. Mais on a les titres de l'érection de l'abbaïe de saint Fuscien où l'on ne mét son origine que dans les commencemens du douzieme siecle, & où l'on ne marque point que ce fût le rétablissement d'un ancien monastere de ce nom, comme on n'auroit pas oublié de le dire si on l'avoit sçu. Quelques savans ont cru que si saint Evrols fut jamais abbé, ce n'a été que du monastere de S. Lucien près de Beauvais; & pour rendre cette opinion plausible, ils mettent le tems de notre Saint beaucoup plus tard que nous ne faisons. Leur conjecture est fondée sur une charte attribuée au roi Chilperic III de ce nom, où l'on parle de l'abbé Ebrulfe ou Evrols comme s'il eût gouverné l'église de saint Lucien sous l'évêque Dodon. Mais cette piece porte avec elle quelques caracteres de fausseté capables de la rendre suspecte. On y lit la vision dans laquelle S. Evrols découvrit le corps de S. Messien ou Maximien l'un des compagnons de saint Lucien, dont on ajoute qu'il fit la translation; & l'on est persuadé que ce corps étoit découvert & rejoint avec celui de saint Lucien plus de soixante ans auparavant, comme il paroît dans la vie de saint Eloy * écrite par saint Ouein. De sorte que s'il étoit vrai que saint Evrols eût eu part à la découverte & à la translation de ces reliques, nous serions obligés de reconnoître qu'il auroit vécu dès le tems de Dagobert premier petit-fils de Chilperic I & de Fredegonde. Mais il n'y a nulle apparence à le croire abbé de S. Lucien, à moins que de le mettre au commencement du huitieme siecle, dans lequel on prétend que fut bâti ce monastere. Il vaut mieux supposer que sa cellule étoit proche de la chapelle ou de la petite église que l'on avoit dressée sur le tombeau de S. Lucien, à un quart de lieuë de Beauvais avant qu'on y eût bâti un monastere, & qu'il a pu porter la qualité d'abbé pour l'inspection qu'il aura eue sur quelques solitaires qui s'assembloient comme lui dans cette chapelle.

An. 1106. *Du Cang.* *Sammarth.*

Le Cöint. ann. 716. n. 5. an. 683. n. 10. an. 696. n. 25.

* Cela suppose que S. Maximien à qui S. Elob fit une basse comme à S. Lucice & à S. Julien ait été compagnon du premier, ce qui est douteux.

III. La mort de saint Evrols fut très-précieuse devant Dieu, comme on en doit juger par le culte religieux qui a rendu sa mémoire glorieuse devant les hommes. Elle arriva le XXVI de juillet selon le bréviaire de l'église de Beauvais, quoiqu'elle soit marquée au XXV dans le martyrologe de France. Son corps fut enterré dans son oratoire où l'on veut qu'une dame de piété nommée Thieulaine lui ait fait faire un tombeau magnifique, & qu'un homme de considération nommé Chrodebert ait fait ensuite bâtir une église. S'il étoit vrai que ce Chrodebert ou Robert ne fût autre que l'évêque de Paris de ce nom, comme on le trouve marqué dans les actes de notre Saint, on seroit obligé de reconnoître qu'il seroit mort avant le regne de Clotaire III petit-fils de Dagobert, & que son culte auroit été publiquement reçu dès l'an 661. Son corps demeura dans le lieu de sa premiere sépulture, jusqu'à ce que la crainte des Normands qui ravageoient le païs, le fit lever pour le réfugier dans la ville de Beauvais vers la fin du neuviéme siecle. Il fut déposé dans l'église cathédrale où

Du Sauss.

il a toujours été conſervé depuis avec beaucoup de dévotion. On y honore le Saint comme l'un des patrons de la ville, & ſa fête y eſt d'office triple avec une octave. Cependant il n'eſt fait mention de lui dans aucun des anciens martyrologes, ni même dans le Romain moderne. Ceux qui ont marqué encore le XXIX de décembre pour ſa fête l'ont confondu avec ſaint Evroû abbé d'Ouche au diocêſe de Liſieux, qui vivoit peu de tems avant lui, & dont le nom a été plus connu dans l'Egliſe.

XXVII. JOUR DE JUILLET.

XV ſiecle. *SAINT PANTALEON, Medecin, martyr de Nicomedie, appellé par les Grecs* Pantéléèmon ; *& ſes Compagnons.*

I. SAint PANTALEON dont le vrai nom eſt *Pantéléèmon*, qui veut dire tout miſericordieux, eſt devenu fort celebre par le culte que l'Egliſe a rendu à ſa mémoire tant en Orient qu'en Occident. La licence que les Metaphraſtes, je veux dire, les amplificateurs & les corrupteurs des actes des Saints, ſe ſont donnée dans ſon hiſtoire ſous pretexte d'ornement & d'augmentation, a privé les fidelles de la ſatisfaction qu'ils auroient eue de s'édifier & de s'inſtruire dans le récit ſimple & ſincere des merveilles que Dieu opéra par ſon moyen durant ſa vie & à ſa mort. Selon ce que l'on y peut entrevoir de vraiſemblable, ſaint Pantaleon fils d'un payen & d'une chrétienne, étoit de la ville de Nicomedie en Bithynie, dont l'empereur Diocletien avoit fait le lieu de ſa réſidence ordinaire. Il reçut les premieres teintures de la religion chrétienne par ſa mere Eubule qu'il perdit étant encore en ſon enfance. Son pere Euſtorge chargé de ſon éducation le fit appliquer à l'étude des lettres humaines. On prétend qu'après s'être rendu habile dans toutes les ſciences des Grecs, il embraſſa particuliérement la profeſſion de la medecine, & qu'il y acquit tant de réputation que l'empereur Galere Maximien charmé d'ailleurs de la beauté de ſon eſprit & de la douceur de ſes mœurs, le voulut avoir pour ſon medecin.

Act. ap. Sur.

Le ſéjour de Pantaleon à la cour d'un tel prince ne pouvoit manquer d'effacer bien-tôt ce qui pouvoit lui être reſté des impreſſions du chriſtianiſme que ſa mere lui avoit données. Mais Dieu ne voulant pas le perdre le fit tomber heureuſement entre les mains d'un bon vieillard nommé *Hermolaüs* qui le catéchiſa ſi bien qu'il parut en peu de jours des mieux inſtruits des vérités de la foi, & des plus ardens à les défendre. L'Egliſe étoit alors dans l'oppreſſion ſous le poids de la perſécution que les empereurs avoient excitée contre elle, & qui depuis le mois de fevrier de l'an 303 s'exerçoit dans la ville de Nicomedie où elle avoit commencé avec plus de ferveur qu'en nul autre endroit de l'empire. Pantaleon qui ne pouvoit demeurer caché comme faiſoient ſon maître Hermolaüs & pluſieurs autres chrétiens, à cauſe que ſa famille & ſa profeſſion le rendoient trop connu à la cour & dans la ville, jugea aiſément que la voye du martyre étoit le chemin par où Dieu le devoit conduire à la gloire éternelle. Il s'y prépara par de grandes diſtributions qu'il fit de ſon bien aux pauvres & par beaucoup d'actions de charité que ſa profeſſion lui donnoit lieu d'exercer. Tant de bonnes œu-

vres ne contribuoient pas peu à multiplier le nombre des chrétiens ; mais elles exciterent dans l'efprit des autres medecins qui étoient payens une jaloufie qui les fit fonger aux moyens de le perdre. Ils en avoient le prétexte le plus facile du monde, c'étoit celui de la religion. Ils firent entendre à l'empereur Maximien qu'il lui feroit bien difficile d'exterminer les chrétiens dans Nicomedie tant que Pantaleon réüffiroit comme il faifoit à les y faire renaître par les artifices fecrets qu'il y employoit. Maximien extrêmement furpris d'apprendre qu'il entretenoit un ennemi de fes dieux à fa cour, voulut s'en informer lui-même, & trouva à fon grand déplaifir que Pantaleon étoit chrétien par fa propre confeffion. Il n'oublia rien pour effayer de lui faire perdre la foi de Jefus-Chrift ; mais le trouvant également infenfible à fes promeffes & à fes menaces, il lui fit couper la tête après avoir éprouvé fa conftance par les tourmens de la queftion la plus cruelle. On découvrit celui qui l'avoit fait chrétien, je veux dire le vieillard Hermolaüs, qui fut tiré du lieu où il fe tenoit caché. Il confeffa généreufement le nom de Jefus-Chrift, & fut décollé avec deux autres chrétiens nommés *Hermippe & Hermocrate* qui demeuroient avec lui.

L'an 305.

II. Parce que dans les actes de notre Saint il eft parlé du martyre de faint Anthime évêque de Nicomedie comme d'une chofe toute récente, il fembleroit que l'on devroit rapporter fa mort à la même année qui étoit la 303 de Jefus-Chrift & la premiere de la perfécution. Mais parce qu'il n'y eft fait aucune mention de Diocletien, & que Maximien y eft nommé feul par tout, & toujours avec la qualité d'empereur, il femble, fi ces endroits ne font point falfifiés, que l'on ne puiffe la mettre avant 305, qui eft l'année en laquelle Galere Maximien fut fait empereur après avoir obligé Diocletien & Maximien Hercule à quitter la pourpre. Le jour de fon martyre eft marqué dans les actes au XXVII de juillet qui eft auffi celui auquel les Grecs & aujourd'hui l'Eglife Romaine font fa fête. Mais Adon dans fon martyrologe fuivi par diverfes églifes de France (1) ne la met qu'au lendemain ; ce qui fe trouve auffi en plufieurs exemplaires d'Ufuard, & dans les additions que Florus plus ancien qu'Adon a faites à celui de Bede. On met ordinairement la veille de fa fête celle des Saints HERMOLAUS, HERMIPPE & HERMOCRATE, parce qu'on s'eft perfuadé qu'ils avoient fouffert un jour devant lui. Ainfi les Grecs en font le XXVI, mais tous les Latins la marquent au XXVII, tant ceux qui font celle de faint Pantaleon au même jour que ceux qui attendent au XXVIII. Ils font auffi tous Hermolaüs prêtre, parce qu'il eft appellé vieillard ou ancien dans fes actes. Ufuard les fait trois freres, le martyrologe Romain ne le dit que des deux derniers. Adon ne parle que du feul Hermolaüs. Plufieurs des martyrologes du nom de S. Jerôme mettent la fête de S. Pantaleon aux XIII d'avril ; quelques autres la mettent au XXI du même mois. Mais en quelque jour qu'on ait jugé à propos de la faire dans les différentes églifes des Latins, elle n'y a jamais été célébrée avec tant de folennité que chez les Grecs & les Orientaux. Du tems de l'empereur Manuel Comnene qui regnoit dans le douzieme fiecle elle y étoit d'obligation jufqu'après la meffe ou le fervice du matin. Elle a encore augmenté depuis, & l'on affure que fon obfervation y eft aujourd'hui de précepte pour toute la journée. Son culte paroît avoir été auffi d'un établif-

Expulfis fenibus, *dit Lact. de mort. perfec.*

(1) Paris, Beauvais, &c.

Florent. M. Hier.
Boll. t. 3. apr. p. 96. col. 2. t. apr. p. 84. col. 2.
Holften. not. ad mart. R.

Thomaff. des Feft. p. 91. 92.

Smitth. de ftat. eccl. Gr.

ſement beaucoup plus ancien chez les Grecs que chez les Latins. Il y avoit une égliſe en ſon honneur à Conſtantinople dès le cinquieme ſiecle. Elle pouvoit avoir même été bâtie dans celui d'auparavant, puiſqu'étant tombée de vieilleſſe dans le ſixiéme, elle fut rétablie par l'empereur Juſtinien qui la fit plus grande & plus riche ſelon le témoignage qu'en rend Procope. Ce prince en fit conſtruire encore une autre ſous ſon nom dans la Paleſtine.

Procop. de ædif l. 1 & l. 5.
Du Cang. CP. chr. l. 4.
Baron not. ad M.

III. Les reliques de ſaint Pantaleon furent tranſportées de Nicomedie à Conſtantinople, & miſes dans le lieu où s'étoit tenu le ſecond concile œcuménique l'an 381 ſous Theodoſe le Grand, & que l'on appelloit pour ce ſujet l'Oratoire ou la Chapelle de la Concorde. C'eſt ce que nous apprenons de S. Jean de Damas qui témoigne que ces reliques y étoient encore de ſon tems, avec celles de S. Marin dont nous avons parlé au troiſieme jour du même mois de mars. Il faut ſuppoſer que celles de ſaint Pantaleon furent tranſportées peu de tems après à Carthage en Afriquepour croire que de-là elles auroient été apportées en France avec celles de S. Cyprien, & celles de S. Sperat le premier des martyrs Scillitains ſous le regne de Charlemagne. C'eſt néanmoins ce que ne comprendront pas facilement ceux qui conſidéreront combien il y a peu d'apparence qu'on eût tranſporté des reliques en Afrique dans un ſiecle où l'on tâchoit d'enlever toutes celles des Saints du païs pour les emporter ailleurs depuis que les Sarrazins en étoient les maîtres. On a encore d'autres raiſons de douter de la vérité de ce fait qui nous font juger qu'il s'agit ici des reliques d'un autre S. Pantaleon, ou de quelque Saint inconnu à qui l'on aura donné le nom de l'illuſtre martyr de Nicomedie. Quoiqu'il en ſoit, Agobard évêque de Lyon, auteur célebre du tems de Louis le Débonnaire, rapporte que ſous Charlemagne, peu d'années avant qu'il fût évêque, les reliques de S. Pantaleon furent apportées d'Afrique en France avec celles de S. Cyprien & de S. Sperat par Iſaac ambaſſadeur du roi en Perſe à ſon retour de l'Orient. Elles furent dépoſées dans l'égliſe de Lyon à la ſollicitation de l'évêque Leidrade prédéceſſeur d'Agobard. C'eſt ce qui eſt atteſté auſſi par Adon évêque de Vienne qui rapporte cette tranſlation à l'an 806, & par Sigebert qui la rapporte avec plus de probabilité à l'an 802 auquel Eginhard a mis le retour de l'ambaſſadeur Iſaac. Sigebert ne parle que de la tête de S. Pantaleon, ſuppoſant qu'on n'en avoit apporté autre choſe d'Afrique; c'eſt auſſi ce qui eſt exprimé dans le martyrologe Romain au XVII de juillet où il eſt parlé des martyrs Scillitains. Cependant les moines de ſaint Denys en France prétendent que le chef de S. Pantaleon étant demeuré à Lyon, le reſte de ſes oſſemens fut tranſporté dans leur abbaïe. L'on trouve en effet cette tranſlation marquée comme un jour de fête au XVIII de février dans le martyrologe de France; mais nous ne voyons pas qu'on en produiſe des titres capables de la garantir. La ville de Cologne ſe vante auſſi d'avoir les reliques de S. Pantaleon; & elle en célebre la tranſlation le V de février. A Burgos en Eſpagne on fait la fête du Saint le XIX du même mois, & l'on ne doit point douter que quelques reliques de ſon nom n'y ayent auſſi donné occaſion.

Joh. Damaſc. or. 3. de Imag. Ruin p. 274.

Tom. 2. op. p. 121. 122. 145.

Ado chron. ann. 806. p. 221. 222.
Baron. ann. 806. n. 54.
Sigeb. chron. an. 802.
Baron. not. M. Rom. d. 27. & d. 17. jul.

Gir. col. 349.
Sauſſ. mart. d. 18. feb.
Boll. t. 3 feb. p. 53. col. 2.

Boll. t. 1. febr. p. 594. init.

Boll. t. 3. febr. p. 123. col. 2.

AUTRES SAINTS DU XXVII JOUR DE JUILLET.

XII siécle.

I. LES SEPT DORMANS, Martyrs d'Ephese.

I.

Greg. Tur. Gl. Mart. c. 95. l. 1. Usuard. ad d. 27. jul.

L'Eglise d'Occident honore en ce jour la mémoire de sept martyrs que saint Gregoire de Tours a crus freres, & qu'il appelle, comme ont fait après lui les auteurs des martyrologes, MAXIMIEN, MALCH, MARTINIEN, DENYS, JEAN, SERAPION & CONSTANTIN; au lieu que les Grecs les nomment *Maximilien*, *Iamblique*, *Martin* ou *Martinien*, *Jean*, *Denys*, *Exacustade* ou *Exacustodien*, & *Antonin*. On leur a donné le nom des SEPT-DORMANS, parce qu'après avoir confessé Jesus-Christ devant le tribunal du proconsul à Ephese sous le regne de l'empereur Dece, ils furent enfermés, comme on le publie, dans une caverne près de la ville dont on mura l'entrée, & s'y endormirent. Ce sommeil métaphorique a donné lieu à quelques fictions que nous ne pouvons nous dispenser de toucher, parce qu'elles ont eu un grand éclat. Les Latins depuis saint Gregoire de Tours qui en a parlé le premier en Occident, l'ont pris pour un sommeil naturel, comme ont fait aussi quelques Grecs du moyen âge. Ils prétendent que les sept martyrs demeurerent ainsi endormis pendant l'espace de près de deux cens ans, jusqu'à ce qu'ils se réveillerent après l'an 447 sous le regne de Theodose le jeune, du tems d'Etienne évêque d'Ephese qui fut déposé l'an 451 par le concile général de Chalcedoine. D'autres Grecs, au nombre desquels se trouve Photius patriarche de Constantinople, auteur grave d'ailleurs, qui vivoit après le milieu du neuviéme siecle, disent que les Saints moururent effectivement dans la caverne, mais qu'ils ressusciterent au bout de ce terme que nous avons marqué; que prenant cette résurrection pour un simple réveil, ils croyoient s'être endormis seulement la veille; qu'ils parlerent à l'évêque & à beaucoup d'autres personnes; qu'ils parlerent même à l'empereur Theodose que cette nouvelle fit venir exprès de Constantinople à Ephese; qu'après avoir rendu témoignage de la résurrection contre l'erreur des Sadducéens qui se renouvelloit dans le païs, ils se prosternerent en terre devant tout le monde, & y rendirent l'esprit tous ensemble.

L'an 250.

G. Tur. supr. Const. Manass. p. 56. Theoph. chron. p. 76. Cedren. hist. p. 38.

Bol. cod. 253. col. 1400. 1402.

Metaphr. ap. Sur. p. 314. Tillem. t. 3. p. 348. &c. & 712.

II.

Voilà ce que les Grecs du V & du VI siecles ont imaginé de merveilleux sur l'histoire du martyre des sept Dormans, & qui n'a ni le fonds ni l'apparence de la verité au sentiment des personnes judicieuses. Le cardinal Baronius remarque que les raisons même que l'on a alléguées pour la rendre vraisemblable sont toutes fausses. En effet, puisqu'il s'agit d'un miracle, la créance que nous devons y avoir dépend plus de l'autorité, que du raisonnement. Cependant il est étrange qu'un événement si remarquable qui a dû éclater par toute la terre, comme Photius dit effectivement qu'il a éclaté, n'ait été néanmoins rapporté par aucun auteur du même siecle, ni par ceux qui ont fait l'histoire de Theodose le jeune, quoiqu'ils se soient appliqués la plûpart à ramasser les faits de la même nature dont on parloit dans le monde. L'autorité de Gregoire de Tours le plus ancien de ceux qui en ont écrit, est peu de chose sans doute auprès de ceux qui savent que cet auteur, quoiqu'éloigné de vouloir tromper les autres, s'est souvent laissé tromper lui-même par la facilité qu'il avoit à recevoir ce qui lui venoit de la

Not. ad 27. jul. M. R.

Gr. Tur. supr. Gr. part des gens moins délicats que lui sur la bonne foi, Il y avoit d'ailleurs plus de six-vingt ans que l'empereur Theodose étoit mort, lorsqu'on en rapporta la relation du levant en une langue qu'il n'entendoit point, & qu'il fut obligé de se faire expliquer par un homme venu de Syrie.

III. Ce qu'il y a donc de plus conforme à la vérité dans l'histoire des sept Dormans, consiste à nous faire croire que les corps de ces saints martyrs furent découverts sous Theodose le jeune dans une caverne proche d'Ephese, soit qu'ils y eussent été renfermés tout vivans par la cruauté des persécuteurs, soit qu'ils y eussent été enterrés après leur mort. Cette découverte a peut-être été appellée allégoriquement un réveil par les uns, & une résurrection par les autres, & elle peut avoir servi à des gens de grand loisir pour construire leur roman. Il se peut faire que le nom de *Dormans* que nous donnons à ces Saints nous soit venu d'eux; mais nous croyons pouvoir le conserver par égard à la coutume de l'Eglise qui ne considere la mort des justes que comme un sommeil à cause de l'assûrance qu'elle a de sa résurrection future, conformément au langage de l'Ecriture qui parle de ceux qui meurent comme s'ils s'endormoient. Leur mémoire est honorée chez les Latins au XXVII de juillet où Usuard les a marqués sous les noms que leur a donnés S. Gregoire de Tours, mais sans les nommer Sept-Dormans, & sans les qualifier de freres comme a fait cet auteur. Les Grecs célebrent deux fois leur fête dans l'année, l'une au XXII d'octobre, l'autre au IV d'août, qui est le plus solennel, parce qu'ils en font leur grand office en ce jour avec beaucoup de cérémonie. On parle aussi en France des *Sept-Dormans* de Tours & des *Sept-Dormans* d'Allemagne, qui ne sont peut-être pas différens de ceux-ci; nous pourrons en dire un mot au IV de Novembre où l'on fait mémoire d'eux. Molanus a prétendu remettre la fête des Sept-Dormans au XXVII de juin sur l'autorité de Bede, mais il paroît avoir pris un mois pour l'ordre.

Baron. supr. Till. p. 349.

Menol. & men.

Add. U suard. fol. 90.

II. S. GEORGES DIACRE, S. FELIX, S. AURELE, Ste NATALIE ou Ste NOELE dite SABIGOTHON, & Ste LILIOSE: martyrs d'Espagne sous les Sarrazins.

IX siécle.

I. CEs Saints furent des plus considérables d'entre les victimes de la persécution que les Sarrazins firent aux Chrétiens d'Espagne au milieu du neuvieme siecle de l'Eglise. GEORGES étoit né dans le terriroire de Bethléem en Palestine, & avoit fait profession de la vie religieuse dans le monastere célebre de S. Sabas à trois lieuës de Jérusalem où vivoient encore alors cinq cens solitaires. Il y avoit demeuré pendant vingt-sept ans entiers, & avoit fait de grands progrès dans les voyes de la perfection à laquelle tendent ceux qui cherchent à se sanctifier dans l'état monastique. Il n'étoit pas moins avancé dans les lettres, que dans la vertu; il savoit fort bien les langues grecque, latine & arabe; & il faisoit l'office de diacre dans le monastere. Son abbé David le choisit pour aller en Afrique recueillir des aumônes parmi les fidelles du païs, afin de subvenir aux besoins de sa communauté avec pouvoir d'aller plus loin s'il étoit néceſſaire pour augmenter sa quête. Georges étant arrivé en Afrique, y trouva l'Eglise dans un état si déplorable, sous la tyrannie des infidelles qui s'en étoient rendus les

Eulog. Cordub. Memor. l. 2. c. 10

n. 5. 6.

maîtres, qu'au lieu de demander quelque chose aux chrétiens du païs accablés de miseres, il ne songea qu'à se retirer promtement, pour n'être pas le spectateur des maux auxquels il ne pouvoit pas apporter de remede. Il s'en alla en Espagne de l'avis de l'évêque de Carthage, résolu de passer en France où il espéroit faire une abondante quête. Mais Dieu qui avoit d'autres desseins sur lui, & qui ne devoit le laisser entrer en France qu'après sa mort, permit qu'on l'arrêtât en Espagne. Lorsqu'il y fut arrivé il eut la dévotion d'aller visiter les monasteres du païs pour se recommander aux prieres des religieux, & chercher en passant dequoi s'édifier dans leur conduite. Il fut reçu avec beaucoup de charité dans celui de Tabane qui étoit situé à deux lieuës de Cordoue dans les montagnes, & qui étoit double pour les sexes selon l'usage de ces siecles. L'abbé du lieu nommé Martin le trouvant fort satisfait des hommes qui y servoient Dieu, ne voulut pas le laisser sortir sans lui faire voir aussi les religieuses que gouvernoit sa sœur Elizabeth. Sur tout il lui conseilla de rendre visite à la bienheureuse SABIGOTHON qui y étoit venue avec son mari, parce que c'étoit une femme d'une éminente pieté. Sabigothon ne l'eut pas plûtôt entretenu, qu'elle rompit le dessein qu'il avoit d'aller plus loin, & lui dit, qu'il devoit être son associé dans la défense de l'évangile. Georges prit cette parole pour un ordre du ciel, & résolut de passer la nuit avec les religieux de Tabane. Le lendemain Sabigothon le mena à Cordoue chez son mari AURELE, où il trouva deux confesseurs de la foi de Jesus-Christ FELIX & LILIOSE qui étoient le mari & la femme, & qui après s'être dépoüillés de tout pour Dieu, n'attendoient que le moment favorable pour se présenter au martyre. Georges y vit aussi saint Euloge ce pieux & savant prêtre de Cordoue qui étoit alors le maître des martyrs, & qui en fut le compagnon après avoir laissé leur histoire à la postérité. Il vécut chez Aurele comme il avoit fait dans son monastere de Palestine, selon le témoignage de saint Euloge qui releve principalement son humilité, son abstinence, sa charité. Il ne jugea point à propos de découvrir son état à personne, que lorsqu'il fut dans la prison; & il se contenta de récrire à l'abbé & aux religieux du monastere de S. Sabas en Palestine pout les tirer d'inquiétude, & leur donner avis de l'obstacle qu'il avoit trouvé pour son retour.

Aurele dont nous avons parlé étoit de l'une des meilleures familles de Cordoue, & s'étoit trouvé dans le monde avec tous les avantages que les excellentes qualités de l'esprit & les faveurs de la fortune peuvent y faire rencontrer. Il étoit fils d'un Mahométan & d'une Chrétienne; mais ayant perdu son pere & sa mere en bas âge il fut élevé auprès d'une tante qui prit un soin particulier de le former à la pieté. Ses autres parens l'obligerent néanmoins d'apprendre les lettres & les sciences des Arabes; mais il arriva contre leur intention qu'Aurele en profita pour mieux connoître l'impiété du Mahométisme, & s'affermir davantage dans la foi de Jesus-Christ. Il passa toute sa jeunesse sans oser découvrir le fond de son cœur, si ce n'est que dans quelques occasions dérobées, il avoit soin de se recommander secrétement aux prêtres des Chrétiens lorsqu'il rencontroit ceux qu'il connoissoit. Quand il vit que ses proches vouloient le marier, il pria Dieu instamment que la femme qu'ils lui cherchoient parmi ceux de leur religion, ne s'opposât point au dessein qu'il II.

avoit

avoit de le ſervir, & qu'elle pût entrer elle-même dans ſes vûës. Il fut exaucé au-delà même de ſes vœux. On lui fit épouſer une jeune fille née de parens Mahométans, mais qui ayant perdu ſon pere dès le berceau avoit eu par les ſecondes nôces de ſa mere un beau-pere chrétien dans le cœur qui avoit eu ſoin de la faire bâtiſer, & qui l'ayant nommée *Sabigothon* l'avoit inſtruite ſécrétement. Les nouveaux mariés s'étant trouvés ainſi de même religion & de mêmes mœurs rendoient à Dieu un culte pur & intérieur, paroiſſant devant le monde comme le reſte du peuple, & ſe contentant de ne point prendre de part aux opinions ni aux pratiques de l'impiété Mahométane. Aurele avoit un parent nommé *Felix* qui ayant été chrétien d'abord avoit depuis ſuccombé à la perſécution, & qui s'étant relevé enſuite n'oſoit plus faire profeſſion publique du chriſtianiſme. Felix avoit épouſé une femme fidelle appellée *Lilioſe* fille de parens qui étoient des chrétiens cachés comme il y en avoit alors un grand nombre dans la ville de Cordoue depuis qu'Abdetrama roi des Sarrazins en Eſpagne avoit déclaré une nouvelle guerre à Jeſus-Chriſt. On s'aſſembloit quelquefois, mais toûjours en petit nombre, chez Aurele où S. Euloge venoit faire les exhortations. Aurele, que les diſcours de ce Saint avoient déja fort ébranlé, fut ſi touché du ſpectacle d'un confeſſeur généreux nommé Jean mis tout nud ſur un âne, & cruellement fouetté dans la place publique par les Mahométans pour la cauſe de Jeſus-Chriſt ; qu'il réſolut de ſe préparer au martyre, demandant à Dieu la grace de pouvoir imiter le courage de ce Saint. Dans cette vûë, il perſuada la continence à ſa femme Sabigothon qu'il y trouva toute diſpoſée ; & dès ce moment, ils ne s'approcherent plus que pour prier enſemble & s'exciter mutuellement à la piété & aux œuvres de la charité. Ils jeûnoient continuellement, diſtribuoient leurs biens aux pauvres, paſſoient les nuits à pſalmodier ou à viſiter les martyrs dans les priſons. Ils ſe défirent de tout ce qu'ils poſſédoient ſur la terre pour Dieu à qui ils ſe contenterent de recommander deux enfans qu'ils avoient eus de leur mariage. C'étoient deux petites filles *, dont l'une n'avoit que huit ans, l'autre cinq, & ils ne leur laiſſerent que ce qui leur ſeroit néceſſaire pour ſubſiſter dans la pauvreté à laquelle ils les expoſoient.

* Quelques-uns nomment l'aînée *Felicité*, & la cadette *Marie*, & diſent qu'ils les mirent dans un couvent.

III.

Ils recevoient de jour à autre de nouvelles aſſûrances de leur martyre prochain, ſoit par les apparitions de ceux qui les avoient précédés dans ce glorieux combat, ſoit par les diſcours des ſerviteurs de Dieu qu'ils voyoient dans les monaſteres. Cependant on les laiſſoit en repos tandis qu'on en arrêtoit beaucoup d'autres pour les traîner devant le tribunal des perſécuteurs, ou pour les renfermer dans les priſons. La crainte de perdre la couronne à laquelle ils aſpiroient leur fit conſulter ſaint Euloge ſorti de la priſon depuis quelques mois & le vénérable docteur Alvarez ſur la réſolution qu'ils devoient prendre. On conclut que l'on n'attendroit pas plus long-tems la deſcente des perſécuteurs dont on commençoit à redouter l'indulgence ; & l'on fut d'avis de ſe produire, de telle ſorte néanmoins qu'il ne parût pas qu'on cherchât à ſe livrer à la mort témérairement & ſans néceſſité. Suivant cet avis, Sabigothon femme d'Aurele & Lilioſe femme de Felix s'en allerent à l'égliſe des Chrétiens, marchant le voile levé au milieu des rues. Ceux qui les virent, & qui les avoient crû Mahométanes, en furent

surpris. L'officier commis à la recherche des Chrétiens en étant averti alla trouver leurs maris lorsqu'elles furent retournées de l'église pour informer de cette action. Aurele & Felix dirent que leurs femmes n'avoient fait que ce que devoient faire des fidelles ; & que ne pouvant dissimuler qu'ils étoient chrétiens, ils se croyoient obligés de donner au public les marques de la religion qu'ils professoient. On leur donna aussi-tôt un dénonciateur qui alla les accuser devant le juge. Aurele averti de ce qui se passoit, alla prendre congé de saint Euloge, & dire adieu à ses deux filles qu'il avoit déja mises en lieu de sûreté. A son retour il fut arrêté avec Felix, Sabigothon & Liliose, & on les conduisit tous quatre au tribunal où ils étoient cités. Le diacre Georges, ce religieux de la Palestine dont nous avons parlé, voyant que ses soldats le laissoient, crut devoir les avertir qu'il n'étoit pas moins chrétien que les autres ; & pour les en convaincre, il se mit à leur faire une sévere remontrance sur l'injustice que l'on faisoit aux fidelles. Il n'en fallut pas davantage pour le faire prendre. Les soldats irrités se jetterent sur lui & lui donnerent tant de coups, qu'on croyoit qu'il en dût mourir sur la place. Il eut néanmoins assez de courage pour se relever & pour suivre les autres martyrs. Le juge les ayant oüis dans la confession qu'ils lui firent de leur foi, tâcha en vain de les en détourner par ses promesses & par ses menaces ; & les trouvant également insensibles aux unes & aux autres, il les fit conduire en prison, espérant que le tems & les mauvais traitemens feroient sur eux plus d'impression que lui. On les y laissa cinq jours entiers qui ne leur parurent longs que par la peine que leur faisoit le délai de leur supplice. Ils reçurent dans la prison diverses consolations d'enhaut, & ils employerent tout ce tems à se fortifier par la priere & par leurs réciproques exhortations. Le juge les ayant fait venir voulut les éprouver de nouveau par tout ce qu'il croyoit le plus propre à les gagner ; & n'en ayant pû venir à bout, il prononça la sentence de mort contre les quatre, c'est-à-dire Aurele & Felix, Sabigothon & Liliose, parce qu'étant du païs on prétendoit qu'ils en devoient suivre la religion, & que non contens d'avoir trompé le public par leur dissimulation, ils avoient mal parlé de Mahomet. La même sentence qui les condamnoit, renvoyoit absous le diacre Georges comme un étranger qu'on ne vouloit pas contraindre, sur tout à cause qu'il ne s'étoit pas emporté contre la loi ou la personne de Mahomet devant le tribunal. Georges très-mal satisfait de son renvoi dit tout haut, qu'il n'avoit point déclaré ce qu'il pensoit de Mahomet, parce qu'on ne l'en avoit pas interrogé ; qu'au reste il le regardoit comme un malheureux imposteur qui s'étoit lui-même laissé séduire par le démon travesti en ange de lumiere ; que ce n'étoit qu'un vil ministre de l'Antechrist condamné aux feux éternels. Le juge comprit bien ce qu'il demandoit, & il étoit trop en colere pour ne lui pas accorder. Il fut donc condamné avec les autres, & executé immédiatement après Felix. Il fut suivi de la bienheureuse Liliose, après laquelle on fit mourir Aurele & Sabigothon. L'an 852.

IV. Cette exécution de ces saints martyrs arriva en un même jour qui étoit le XXVII de juillet de l'an 852. Les Chrétiens allerent sur le soir enlever sécrétement leurs corps, & les enterrerent en deux endroits différens. Ils mirent le corps de saint Georges & celui de saint Aurele dans le monaste-

re de Pilemellar; celui de saint Felix dans l'abbaïe de saint Christophle qui étoit au-delà de la riviere. Le corps de sainte Sabigothon fut porté dans l'église des trois martyrs saint Fauste, saint Janvier & saint Martial; & celui de sainte Liliose dans l'église du martyr saint Genès. Saint Euloge se chargea avec plaisir du soin d'instruire les deux enfans de saint Aurele & de sainte Sabigothon qui étoient deux petites filles comme nous l'avons dit. La plus jeune qui n'avoit que cinq ans, & qui savoit à peine parler le pria de faire la vie de son pere & de sa mere, & de décrire leur martyre. Euloge surpris qu'un enfant pût lui parler de la sorte, lui dit; *Que me donnerez-vous pour cela?* Elle lui répondit: *Le paradis, que je demanderai à Dieu pour vous.* Parole qui fut divulguée & admirée de tous les Chrétiens de la ville de Cordoue. Saint Euloge ne manqua point de faire ce qu'elle souhaitoit, il le fit même d'un stile plus fleuri & plus étendu qu'à son ordinaire, & il inféra depuis cette relation dans le second livre de son Mémorial. Six ans après la mort de ces Saints, Hilduin II du nom abbé de saint Vincent de Paris, que l'on a depuis appellé saint Germain des Prés, envoya du consentement du roi Charles le Chauve deux religieux de son monastere en Espagne pour en rapporter quelques reliques de saint Vincent. Ces deux religieux qui étoient Odilard & le célebre Usuard l'auteur du martyrologe n'ayant pû exécuter leur dessein, parce qu'on leur fit voir que les reliques de saint Vincent n'étoient plus en Espagne, qu'on leur persuada qu'elles avoient été enlevées par Audalde moine de Castres en Albigeois, s'en allerent à Cordoue, où ils savoient que les Sarrazins avoient fait beaucoup de martyrs depuis quelques

c. 10.

L'an 858.

Aimoin, ap. Mabill. sec. 4. part. 2. p. 47. & seqq.

années. Ils obtinrent de Saül qui étoit évêque de cette ville & de Samson abbé de Pilemellar le corps entier de saint Georges, celui de saint Aurele mais sans tête, & la tête de sainte Sabigothon sa femme que l'on appella depuis sainte *Natalie*, & que le vulgaire de Paris nomme encore sainte *Noële* comme la femme de saint Adrien. Usuard & Odilard apporterent ces saintes dépoüilles en France; & l'on prétend qu'elles furent honorées de divers miracles durant leur transport & au tems de leur déposition, selon que le rapporte Aimoin religieux de saint Germain des Prés dans la relation historique qu'il a faite de cette translation comme témoin oculaire, & sur la relation d'Usuard. On mit les reliques dans l'abbaïe de saint Germain où on les conserve encore aujourd'hui, mais dans la sacristie sans exposition publique. Cette translation fit grand éclat dans le royaume, & sur tout à Paris; le roi Charles le Chauve en témoigna de la joye, & pour s'assûrer davantage de la vérité des reliques il envoya en Espagne un de ses officiers appellé Mancion qui vérifia la chose dans Cordoue, & apprit même quelques singularités touchant ces corps saints & ceux de leurs compagnons qui ont été omises par saint Euloge dans l'histoire de leur martyre. Usuard n'a point oublié d'insérer ces martyrs & leurs compagnons dans son martyrologe; mais par inadvertance il les a mis au XXVII d'août sur la datte de saint Euloge qui a dit *vj kalend. august.* c'est-à-dire le XXVII de juillet. Baronius les a fait remettre en leur vrai jour dans le martyrologe Romain. On marque une seconde fête d'eux au XX d'octobre qui est le jour de la translation des reliques de saint Georges, de saint Aurele & de sainte Natalie.

Le XX Octob. 858.

Molan. add. ad Us.

à ſaint Germain des Prés ; c'eſt pour cela qu'on n'y fait point mention de ſaint Felix ni de ſainte Liliofe dont les corps étoient demeurés en Eſpagne. Mais leur principale fête ſe célebre dans cette abbaïe le XXVII d'août, parce qu'on n'a point jugé à propos d'abandonner le martyrologe d'Uſuard en ce point pour ſuivre le Romain moderne.

RENVOY.

* Saint GALACTOIRE évêque de Bearn ou de Leſcar, martyr. Voyez au VII d'août à l'occaſion de ſaint Licar de Coûſerans.

XXVIII. JOUR DE JUILLET.

1 ſiecle.

S. NAZAIRE, & S. CELSE, *Martyrs à Milan.*

I.

PAulin diacre de l'égliſe de Milan écrivant la vie de ſaint Ambroiſe ſon évêque vers l'an 411, témoigne qu'il n'avoit encore pu ſavoir en quel tems S. NAZAIRE avoit ſouffert le martyre. Mais cent ans après on étoit déja perſuadé que ç'avoit été ſous l'empereur Neron dans la premiere perſécution de l'Egliſe, autant qu'on en peut juger par la maniere dont en a parlé Ennode évêque de Pavie qui vivoit ſur la fin du cinquieme ſiecle. Quoique cet auteur dans ſes vers, & un inconnu du même tems dans un ſermon attribué à ſaint Ambroiſe ayent uſé à l'égard de ſaint Nazaire & de ſaint Celſe ſon compagnon de la liberté que ſe donnent les Poëtes & les Orateurs, ils ſont néanmoins plus sûrs que les actes qu'en a compoſés Metaphraſte, & qui paſſent pour une pure ſuppoſition, comme ceux de S. Gervais & de ſaint Protais martyrs du même païs. On ne ſait quel fut le lieu de la naiſſance de ſaint Nazaire. Son pere étoit payen, & avoit un emploi dans les armées romaines. Sa mere que l'Egliſe honore ſous le nom de ſainte Perpetue, avoit embraſſé la foi de Jeſus-Chriſt avant qu'il fût né ; & l'on a tout ſujet de croire que ce fut d'elle qu'il reçut les ſemences de l'évangile. Comme ſon humeur douce & paiſible contribuoit encore à le retenir dans les exercices de la religion, il marqua dès l'enfance l'éloignement qu'il avoit pour la profeſſion militaire. Il renonça aux emplois de ſon pere pour être plus libre à ſuivre Jeſus-Chriſt, & lorſqu'il ſe vit parfaitement inſtruit des vérités de notre religion, il demanda le bâtême par l'entremiſe de ſa mere. Ayant reçu cette grace, il crut devoir travailler pour la procurer aux autres, & après s'être fortifié dans la vertu & dans l'âge, il quitta la maiſon paternelle, & ſon païs même pour aller prêcher la foi aux Gentils. Il s'en acquitta avec un zele & un déſintéreſſement ſemblable à celui que l'on voyoit dans les Apôtres, dont il ſe rendoit le diſciple & l'imitateur, en s'attachant à ſuivre également leur doctrine & l'exemple de leur conduite. On ſait en général qu'il eut beaucoup à ſouffrir dans les fatigues de ce ſaint miniſtere, quoiqu'on ne puiſſe rien aſſurer en particulier des exils ni du genre de diverſes autres peines auxquelles on dit qu'il fut condamné. Il arriva enfin à Milan, après avoir parcouru beaucoup de païs, & Dieu y termina la courſe de ſes miſſions évangéliques & de ſa vie pour couronner ſes travaux. Il fut arrêté & condamné à la mort dans cette ville avec un jeune enfant nommé CELSE, vulgairement S. *Ceols*, qu'il avoit pris avec lui dans le cours de ſes

Ennod. carm. 18. Serm. 34. Ambroſii nomine ſeus 5. append. edit. nov. Till. t. 2. p. 93.

voyages pour l'instruire & le garentir de la corruption du siecle, & qui mérita d'être le compagnon de son martyre.

II. Leurs corps furent enterrés dans un jardin hors de la ville de Milan, mais en deux endroits différens; ils y furent gardés par les soins des propriétaires du lieu qui défendirent à leurs descendans de quitter jamais cet heritage, parce qu'il y avoit là de grands trésors. Ce fut-là qu'ils furent trouvés par saint Ambroise évêque de Milan, après la mort de Theodose le Grand vers l'an 395. Saint Gaudence évêque de Bresce qui vivoit alors, & saint Ennode de Pavie disent que saint Nazaire se révéla lui-même à saint Ambroise, & lui fit connoître qu'il n'étoit point dans un lieu digne de lui. Ce saint prélat ayant découvert par ce moyen un trésor que personne de son tems ne connoissoit, le fit déterrer incontinent après sa révélation. On trouva dans le tombeau de saint Nazaire du sang encore aussi frais & aussi vermeil que s'il eût été répandu le même jour; on le recueillit avec des linges qu'on y trempa, & ensuite avec du plâtre dont on fit des pâtes comme on en avoit usé à l'égard des corps de saint Gervais & de saint Protais que saint Ambroise avoit découverts neuf ou dix ans auparavant par un semblable bonheur. La tête de saint Nazaire qui étoit séparée du tronc étoit toute entiere & sans aucune corruption avec les cheveux & la barbe, aussi nette que si on n'eût fait que de la laver & la mettre dans le tombeau. Paulin diacre de l'église de Milan, qui servoit saint Ambroise, qui fut present à tout ce qui se fit en cette occasion, & qui rend témoignage à tout ce que nous venons d'en rapporter, ajoute, qu'il s'exhala du tombeau une odeur plus agréable que celle de tous les parfums. Le corps du saint martyr ayant été levé de terre & mis sur une litiere pour être transporté dans la ville, saint Ambroise par une suite de la même inspiration alla prier avec ceux qui l'accompagnoient en un autre endroit du jardin, sans que l'on vît rien qui semblât devoir l'y attirer. On crut aussi-tôt que Dieu lui avoit révelé qu'il y avoit encore quelque martyr enterré en cet endroit. On y fouilla, & l'on y trouva en effet le corps de saint Celse, qui fut transporté avec celui de saint Nazaire dans la basilique des Apôtres que saint Ambroise avoit fait bâtir en forme de croix près de la porte Romaine. Le corps de saint Nazaire fut placé au haut de l'église sous une voute qui fut ensuite ornée d'un beau marbre d'Afrique par la princesse Seréne femme de Stilicon qui étoit niéce de l'empereur Theodose le Grand. Le sermon que saint Ambroise fit dans la cérémonie de cette translation fut interrompu par un possédé qui se mit à crier qu'Ambroise le tourmentoit. Le saint prélat le fit taire, & dit au peuple que c'étoit la foi des saints martyrs, & non pas lui qui tourmentoit le possédé. Il envoya depuis des reliques de saint Nazaire à saint Paulin de Nole qui les reçut avec grand respect, & en mit dans l'église de saint Felix à Nole, & dans celle qu'il fit bâtir à Fondi. Saint Gaudence témoigne aussi qu'il en mit dans son église de Bresce. On en porta aussi à Rome d'où le pape Symmaque, ou pour mieux dire Ennode évêque de Pavie qui en avoit chez lui, en envoya par son ministere aux évêques d'Afrique relegués en Sardaigne l'an 508 par la persécution des Vandales. Il s'en distribua encore ailleurs; mais il paroît que toutes ces reliques n'étoient autre chose que le sang du S. martyr recueilli dans des linges, ou avec du plâtre, comme saint Gauden-

Paulin. vit. Ambr. Till. p. 94.

Gaud. serm. 17. Ennod. carm.

Paulin. supr.

Sirm. not. ad Ennod. p. 87.

Paulin vit. Ambr. Tillem. p. 95.

Paul. Nole carm. 24. & epist. 12. v. ed.

Tillem. p. 95. Baron. not. M. Ennod. l. 2. ep. 14.

Serm. 14. seu 55. sub nom. Ambr. ut supra.

ce le témoigne pour sa part. C'est ce qui fait aisément comprendre comment on a eu raison de dire, que le corps de S. Nazaire ne laissa pas de demeurer tout entier à Milan.

III. Le culte du Saint, & celui de saint Celse son compagnon, se répandit ensuite non-seulement en Italie ; mais particuliérement encore en France où il se continuë aujourd'hui en plusieurs endroits sous différens noms. Il s'étendit même de fort bonne heure dans l'Eglise universelle, si nous en croyons l'auteur du sermon que nous avons allégué, & qui nous assûre que de son tems; c'est-à-dire, vers les commencemens du sixiéme siécle ; on y célebroit par une fête générale & solennelle, la victoire que S. Nazaire avoit remportée sur le démon. On vit avant la fin du même siecle, une église en l'honneur de saint Nazaire bâtie ou rétablie dans la ville de Bordeaux par l'évêque Leonce, comme nous l'apprenons d'une épigramme que Fortunat de Poitiers fit à ce sujet. Mais le lieu du royaume où ce culte semble le plus avoir éclaté, est la ville d'Autun, dont l'église cathédrale étoit dédiée sous le nom de saint Nazaire dès le commencement du regne de Louis le Debonnaire. On y avoit reçu des reliques du Saint dont on célebre encore la translation le VI de novembre. Il y a toujours été considéré depuis comme le patron & le protecteur particulier de la ville, & révéré jusqu'à y recevoir même des honneurs civils, comme il paroît par la monnoye qu'on y faisoit battre en son nom; & dont il se trouve encore aujourd'hui des especes. Cependant l'église de saint Nazaire n'est plus la premiere à Autun; Elle a cédé ce rang à celle de saint Lazare de Bethanie frere de Marthe, & de Marie ressuscité par Jesus-Christ. On voit aussi diverses parties de reliques que l'on dit être de saint Nazaire en quelques autres endroits du royaume ; où néanmoins l'on ne célebre leur translation qu'au jour de la fête principale de ce Saint & de saint Celse.

Serm. sub Ambr. nom. supr.

Fort. l. 1. epigr. 10. Baron. not. M.

Laun. de Magdal. c. 8.

L'an 815.

Sauss. mart. Gall. p. 838.

Tillem. p. 96. Gyr. col. 349.

Sauss. ad d. 28. jul.

Cette fête est marquée diversement dans les martyrologes. Ceux qui portent le nom de saint Jerome la joignent avec celle de saint Gervais & saint Protais au XIX de juin, au XXVIII de juillet, & encore au XXX d'octobre. Les Grecs les honorent aussi tous quatre en un même jour qui est le XIV d'Octobre. Mais Florus & Usuard qu'on a suivis dans le martyrologe Romain, mettent séparément saint Nazaire & saint Celse au XXVIII de juillet ; ce qui a été embrassé dans toutes les églises d'Occident, & qui a été pratiqué dans celle de Milan depuis plusieurs siecles. On y fait la fête de leur translation, que l'on appelle autrement de leur invention le X de mai, auquel le martyrologe Romain en a fait aussi mention ; ce que ne font ni Usuard ni Adon. Ce dernier prétend que le XXVIII de juillet a été le jour de leur martyre ; & que le XII de juin, auquel il fait leur histoire, est celui auquel leurs corps furent trouvés & transférés par S. Ambroise. Il ajoûte que de son tems l'on faisoit encore une mémoire solemnelle d'eux au XIX de juin à l'occasion de la fête de S. Gervais & de S. Protais. Nous avons parlé au XII de juin d'un S. Nazaire de Rome, que plusieurs ne croyent pas différent de S. Nazaire de Milan, & nous ne répéterons pas ici les raisons que l'on peut alléguer pour les confondre ou les distinguer. Nous nous contenterons de dire qu'Usuard n'en a connu qu'un qui est celui de Milan, dont il parle au XII de juin sans faire mention de S. Celse; mais en lui donnant d'autres compagnons que l'on peut voir en ce jour, & dont il renouvelle la mémoire au XXVIII de juillet, en y joignant S. Celse. Qu'Adon n'a point con-

Florent. M. Hier. p. 602. 684. 939. Tillem. supr. Men. & menol.

Mab. Mus. It. t. 1. p. Bolland. d. x. maii p. 493. Baron. not. M.

Ado. d. 12. jul.

nu de S. Nazaire de Rome ; mais que par compensation il met au XII de juin deux saints Nazaires, l'un à Milan, l'autre à Embrun ; & ce qui rend la rencontre encore plus merveilleuse, ou pour mieux parler plus suspecte, il donne à S. Nazaire d'Embrun un S. Celse pour Compagnon, de même qu'à celui de Milan. Avant Adon, S. Gregoire de Tours avoit déja rapporté l'histoire de S. *Nazaire* martyrisé à Embrun avec un enfant nommé *Celse*, dont le tombeau étant demeuré inconnu à cause de la persécution ; il étoit crû dessus un poirier dont les fruits étoient fort sains, & en réputation même de guérir les malades. Il assûre que cela dura jusqu'à ce que les martyrs s'étant révélés, on coupa le poirier pour bâtir une Eglise sur la place. L'autorité de ces deux auteurs n'a point empêché Baronius de croire que c'étoient quelques reliques de S. Nazaire & de S. Celse de Milan, apportées à Embrun où leur mémoire auroit pû s'effacer durant les ravages des barbares du cinquiéme siecle. Il y avoit aussi des reliques de S. Nazaire & de S. Celse de Milan à Paris au dixiéme siecle, comme le témoigne l'historien Aimoin ; & il se peut faire qu'on en eût porté long-tems auparavant à Constantinople, où l'on avoit bâti une Eglise sous le nom de S. Nazaire qui tombant en ruine fut rétablie par l'empereur Basile dans le neuviéme siecle. Pour ce qui est de la translation de S. Nazaire de Rome en France ; puis au monastere de Lorsheim faite l'an 765, par Chrodegang évêque de Mets, nous en avons parlé suffisamment au XII de juin avec celle de S. Nabor qualifié aussi martyr de Rome ; quoiqu'il soit soupçonné pareillement d'être le S. Nabor qualifié aussi martyr de Rome ; quoiqu'il soit soupçonné pareillement d'être le saint Nabor de Milan. De la ville de Paris, où nous avons remarqué que l'on avoit autrefois apporté des reliques de S. Nazaire & de S. Celse, leur culte s'étoit étendu dans le Diocêse. Le dernier fut fait en particulier titulaire d'une Paroisse de l'archidiaconé de Josas, vers les limites de l'évêché de Chartres, qui fut appellée de son nom de Celse S. *Ceouls*, & par corruption S. *Sous*, que les geographes ont encore défiguré davantage, en marquant *Cinq-Sols* dans leurs cartes. Les titres anciens de la paroisse l'appellent S. *Cheours*. Mais il semble qu'elle ait perdu le nom & le culte de notre saint martyr, depuis que Guillaume de Lamoignon premier Président au Parlement, devenu seigneur de la terre l'a fait appeller Courson ou Launay-Courson.

De Gl. M. c. 47.

Til. not. p. 544.

Baron. not. M.

Lib. 2. c. 20.

Cedren. Compend. in Basil.

AUTRES SAINTS DU XXVIII JOUR DE JUILLET.

I. SAINT VICTOR, PAPE.

II & III siecle.

I.

VICTOR que l'on fait Africain de nation, fils d'un Felix, fut jugé digne de remplir la place du pape S. Eleuthere mort vers l'an de J.C. 192. qui étoit la treiziéme année du regne de l'empereur Commode. On étoit déja très-persuadé de sa vertu, de sa capacité, & sur-tout du zele qu'il avoit pour la gloire de Dieu, pour le salut des hommes, & pour la propagation du royaume de Jesus Christ. Mais il en donna de nouvelles preuves, dès qu'on le vit élevé sur le siege apostolique. Il découvrit & condamna une nouvelle hérésie qui s'étoit élevée dans Rome même vers les commencemens de son pontificat. C'étoit celle des Théodotiens qui avoient pour chef un Theodote de la ville de Byzance, qui bien que simple corroyeur de son métier avoit lû beaucoup, & qui s'étoit rendu habile principalement dans les

Eus. l. 5. c. 28.
Tillem. t. 3. p. 100.
Papebr. conat.

L'an 192.

Tertull. pref. c. 53. 58.
Epiph. hær. 54. c. 1.

belles lettres. Après être tombé durant la persécution de Marc-Aurele, où ceux qui avoient été pris avec lui avoient remporté la couronne du martyre, ne pouvant supporter les reproches que les Chrétiens de son païs lui faisoient de son apostasie ou de sa lâcheté, il s'étoit réfugié à Rome où il s'étoit mis à dogmatiser sous Commode. Le capital de sa doctrine étoit d'enseigner que Jesus-Christ n'étoit qu'un pur homme; & quelque choquante que parût son impiété aux fidelles, il ne laissa pas d'en corrompre plusieurs. Ses disciples eurent même l'effronterie de publier que l'évêque Victor étoit de leur sentiment. Mais ce saint Pape arrêta bientôt la calomnie; il excommunia Theodote, & le chassa de l'Eglise avec Artemon son disciple, qui fit ensuite secte à part; il condamna en même tems les vieilles erreurs d'Ebion, & de quelques autres héréſiarques qui sembloient vouloir renaître à la faveur du calme que procuroit l'indifférence qu'avoit l'empereur Commode pour tout ce qui n'avoit point de rapport à ses plaisirs.

L'an 193.

Il semble qu'il ne lui fut pas aussi aisé de se défendre des artifices des Montanistes, qui avoient commencé à paroître dès-le tems de Marc-Aurele. Tertulien qui s'étoit déja rangé de leur parti, nous a voulu persuader que ce saint Pape s'y étoit laissé surprendre d'abord. Il dit que l'évêque de Rome commençoit déja à approuver les prophéties de Montan & des deux femmes * qui le suivoient, lorsque Praxeas qui fut lui-même quelques années après auteur d'une nouvelle hérésie, vint d'Asie à Rome lui faire de faux rapports de ces Prophêtes & de leurs Eglises; & que défendant l'autorité de ses prédécesseurs, il l'obligea de révoquer les lettres de paix & de communion qu'il avoit déja envoyées pour les Montanistes en Asie & en Phrygie, & de changer la résolution qu'il avoit prise de recevoir leurs prophéties. Quoique Tertullien n'ait point marqué le nom du Pape, dont il vouloit parler, on n'en voit point à qui les circonstances de ce qu'il dit conviennent mieux qu'à Victor. Praxeas ne soutint pas long-tems l'honneur qu'il avoit reçu dans ce service qu'il venoit de rendre à l'Eglise. Car après avoir contribué à la proscription des prophéties de Montan, il inventa l'hérésie des Patripassiens avant-coureurs du Sabellianisme qui ruinoient la distinction des personnes en Dieu. Cette ivraye ne parut pas plûtôt dans le champ du Seigneur, que l'on travailla à l'arracher. Praxeas reconnut l'erreur qui lui avoit fait attribuer au Pere éternel ce qui n'appartenoit qu'au Fils. Il donna même sa rétractation écrite de sa main, & l'acte en demeura entre les mains des Catholiques. Victor tint un concile à Rome pour ce sujet; & l'on voit aisément que ce n'est qu'en la personne de Praxeas qu'il a pû condamner, comme on le prétend, la doctrine de Sabellius avec celle de Valentin.

Tert. in Prax. c. 1.

* Prisque & Maximille.

Ou Patropassiens.

Coll. conc. t. 1. coll. 602.

Mais rien n'a donné tant d'éclat au pontificat de Victor que la célebre contestation qui s'éleva de son tems touchant la fête de Pâques. Il y avoit plus de quarante ans qu'on avoit commencé à la remuer dans l'Eglise; mais elle s'échauffa plus que jamais par l'éloignement que firent paroître les Chrétiens pour se réünir dans la célébration de cette fête. Ceux de l'Asie mineure croyoient qu'il falloit finir le jeûne du carême le XIV de la lune de l'équinoxe en quelque jour de la semaine qu'il arrivât, & y faire la fête de la Résurrection du Sauveur qui étoit la Pâque des Chrétiens. C'est ce que S. Jean l'évangeliste, S. Philippes l'apôtre, S. Polycarpe de Smyrne, S. Meliton de Sardes, & d'autres grands hommes en-

II. Dispute de la Pâque.

core

Euseb. l. 5. c. 23. 24. 25. core avoient pratiqué dans cette Province, qui demeuroit fortement attachée à cette tradition. Les autres fidelles prétendoient qu'on ne pouvoit finir le jeûne & solemniser la fête, que le dimanche d'après. Ils étoient fondés sur une tradition qui étoit aussi apostolique, ayant pour auteurs saint Pierre & S. Paul, dont l'exemple tenoit lieu de loi sans qu'on eût besoin d'autre titre, ni d'autre ordonnance pour autoriser cette pratique. La différence de ces deux observations dura long-tems sans troubler la paix de l'Eglise. Tout ce que les Papes avoient fait sur ce sujet jusqu'à Victor consistoit à ne pas souffrir que leurs peuples observassent le XIV de la lune pour y finir le jeûne ; mais ils n'avoient pas refusé d'envoyer l'eucharistie aux évêques qui suivoient une autre coutume, ni même empêché que les Asiatiques qui se rencontroient à Rome, y fissent la Pâque comme en leur païs. On sçait comment le pape Anicet en usa envers S. Polycarpe évêque de Smyrne en Asie. Son successeur Soter fut le premier qui voulut que les étrangers se conformassent à la coutume du lieu où ils se trouveroient ; ce qu'il fit néanmoins sans exclure de la participation des mysteres ceux qui réfusoient de s'y rendre. Eleuthere qui lui succéda ne fit rien autre chose, quoiqu'en ayent voulu dire Bede & Adon, qui ont prétendu sans preuve qu'il avoit ordonné par quelques décrets que l'on céléreroit la Pâque au Dimanche qui se trouveroit entre le XIV & le XXI de la premiere lune de l'année ; c'est-à-dire, de l'équinoxe. Ce fut le pape Victor, qui voyant que la diversité des pratiques commençoit à mettre de la division parmi les fidelles, craignit que la chaleur des disputes n'altérât la charité, & ne formât enfin un schisme ; c'est à L'an 196. quoi il crut qu'il lui seroit d'autant plus facile de remédier, qu'il voyoit qu'il n'y avoit à réünir que l'Asie mineure ; c'est-à-dire, la province Proconsulaire, avec quelques Eglises des environs. Il écrivit aux principaux évêques de l'Eglise, pour les prier d'assembler des conciles dans leurs provinces. Eusebe & S. Jerome témoignent qu'il s'en tint dans la Palestine ; dans le Pont dont les Provinces étoient separées de celles de l'Asie ; à Ephese pour l'Asie ; à Corinthe pour la Grece ; dans l'Osrhoéne qui avoit toujours fait partie de la Mesopotamie, & que l'on commençoit alors à comprendre dans la Syrie ; dans les Gaules par les soins de S. Irenée évêque de Lyon ; & enfin à Rome, sous la direction de Victor. Tous ces conciles reglerent qu'on ne feroit point la Pâque le XIV de la lune comme les Juifs ; mais le dimanche suivant. Il n'y eut que celui d'Ephese qui s'oposa à une résolution si générale par l'autorité de l'évêque Polycrate, homme dont la foi étoit d'ailleurs pure & orthodoxe, & la vie fort exemplaire. Tous les Prélats qui s'y trouverent, furent d'avis avec lui de ne rien changer à la tradition qu'ils avoient reçuë de leurs saints prédécesseurs. Ils porterent Polycrate à récrire au Pape Victor & à l'église Romaine. Il le fit d'une maniere Socr. hist. eccl. l. 5. c. 22. qui échauffa le zele de ce bon Pape, & qui le porta même au-delà des bornes que les regles de la modération sembloient lui prescrire.

III. Victor choqué de la résistance des Asiatiques publia des lettres vehémentes Eus. l. 5. c. 24. Baron. ann. 198. n. 10. 15. contre toutes les églises d'Asie, & contre quelques-unes qui en étoient proches ; parce qu'elles adhéroient à leur pratique. Il excommunia même, ou pour parler aux termes d'Eusebe, il dé- Vales. not. ad Euseb p. 105. col. 1. clara excommuniés tous ceux qui y persistoient. Il n'en demeura donc point aux termes d'une simple menace d'excommunication, comme tâchent de nous le persuader ceux qui trouvent à

redire avec raiſon à la rigueur d'une telle procédure. Nous ne faiſons point difficulté de reconnoître que Victor ſépara les égliſes d'Aſie de ſa communion, & qu'il fit même ſes efforts pour tâcher de les ſéparer de l'unité générale de l'Egliſe, comme des perſonnes qui n'étoient pas dans la vraye foi, exhortant les autres fidelles à ne plus communiquer avec eux. Mais pour être privées de la communion du Pape, elles ne laiſſerent pas de demeurer dans celle de la plûpart des autres évêques de l'Orient, de l'Afrique, & de l'Occident même. C'eſt ce qui a fait dire à ſaint Firmilien de Cappadoce, que la différence des pratiques entre l'égliſe Romaine & les autres ſur la fête de Pâque, & les autres choſes qui regardent les ſacremens, & la diſcipline n'a point été capable de ruiner la paix & l'unité de l'Egliſe ; & l'on croit que S. Epiphane à un peu exagéré la diviſion que la conduite du pape Victor mit dans les Egliſes particulieres, lors qu'il a avancé que l'Orient & l'Occident ne recevoient point de lettres pacifiques l'un de l'autre. Quelque choſe qu'on puiſſe alléguer, pour tâcher de juſtifier ou d'excuſer le procédé de Victor, on ne peut nier qu'il n'ait déplu à beaucoup d'évêques ; & que ceux même qui combattoient le ſentiment des Aſiatiques touchant la Pâque, ne crurent pas devoir adhérer à ce que Victor faiſoit contre-eux. Quelques-uns l'exhorterent à conſerver la paix & la charité entre les fidelles, en conſervant l'unité ; d'autres entreprirent de lui faire ſur cela de fortes remontrances, & blâmerent tout publiquement ſon action, comme Euſébe le témoigne. C'eſt ce que fit principalement S. Irenée, qui lui écrivit au nom des chrétiens des Gaules dont il étoit le chef. Ce Saint demeuroit d'accord avec le Pape qu'on devoit célebrer la

Till. vie du P. Vict. & de S. Iren. p. 108. 634. &c.
Fleur. hiſt. eccl. Du-Pin Rev. aux Rem. p. 119
Ap. Cypr. ep. 75. ed. Pariſ.
Euſeb. ſupr. Hier. ſcr. eccl. c. 35. Tillem. ſupr. p. 109.

Réſurrection le Dimanche ; mais il prétendoit qu'il n'avoit pas dû ſéparer des égliſes entieres de la communion pour ce ſujet, lui alléguant pour l'en convaincre, l'exemple de pluſieurs Papes ſes prédéceſſeurs qui en avoient uſé avec plus de modération. Il lui en récrivit encore depuis avec la même force. Comme nous ne voyons pas que cette excommunication ait eu de ſuite, & que ni Victor, ni aucun autre Pape ait fait depuis aucune peine aux Orientaux ſur ce point, quoique ceux-ci n'ayent changé de pratique que longtems après, nous avons lieu de croire que notre S. Pape ſe rendit enfin aux raiſons de S. Irenée. Au moins S. Anatole de Laodicée qui écrivoit environ quatre-vingt ans après ce différend nous aſſûre fort nettement que S. Irenée appaiſa toute la conteſtation de telle ſorte, que chacun demeura dans l'uſage où il étoit. On ſe ſouffrit mutuellement dans cette diverſité de pratique, juſqu'au tems du concile de Nicée, qui ordonna l'uniformité par tout.

IV.

Saint Victor vécut encore depuis pendant l'eſpace de cinq ou ſix ans, travaillant toujours avec beaucoup de zele & d'application à pourvoir aux beſoins de l'Egliſe. Il mourut le vingtiéme jour d'avril, ſoit l'an 201, ſoit l'an 202, ſur la fin de la neuviéme année de l'empire de Severe, après dix ans environ de pontificat. Cette datte eſt conteſtée par ceux qui ſoutiennent, ſelon l'opinion qui étoit autrefois plus commune, que ſa mort eſt arrivée dès le XXVIII de juillet de l'année précédente. Les martyrologes du nom de S. Jerome font mention de lui, comme d'un ſimple confeſſeur au XX d'avril. Adon, Notker, d'autres encore, & Uſuard même ſelon les premieres éditions parlent auſſi de lui au XX du même mois ; mais ils lui donnent la qualité de martyr, comme font quel-

Ap. Bucher. de Cycl. 445.
L'an 201. ou 202.
Papebr. conat. p. 26. Florent. M. Hier. p. 449. Tillem. t. 3. p. 113. 634. 635.
Lovan. 1568.

Ap. Boll. t. 1. april. p. 24.
Papebr. conat. p. 26.

ques pontificaux. D'autres pontificaux marquent sa fête au XXVIII de juillet, comme au véritable jour de sa mort ou de sa sépulture. Mais ceux qui mettent sa mort au XX d'avril, estiment que le XXVIII de juillet, est le jour de la translation de son corps au Vatican. Quelques martyrologes du IX siecle * ont mis aussi sa fête au XXVIII de ce mois, où Molanus l'a transposée dans celui d'Usuard. C'est ce qui a été suivi dans le Romain moderne & dans le bréviaire, où il est honoré d'un office sémi-double conjointement avec S. Nazaire & S. Celse, comme martyr de même qu'eux, & avec S. Innocent I. pape confesseur. Saint Jerome a mis le pape S. Victor au rang des écrivains ecclesiastiques, pour divers petits Traités de lui sur la religion, sur la discipline touchant la Pâque; mais non pour quatre lettres qui lui ont été visiblement supposées. Il l'a placé à la tête des Peres qui ont écrit en latin, ce qu'il a observé peut-être à cause de sa dignité; car s'il eut voulu mettre celui qui a le premier écrit en cette langue, il auroit pû choisir S. Apollone sénateur Romain, martyr & apologiste de la religion qui étoit mort avant que saint Victor fût élû Pape.

* Raban.

Antuerp. 1583.

De Scr. Eccl. c. 34.

Till. p. 113. & 56.

III siécle.

II. LES MARTYRS D'EGYPTE & de Thebaïde sous Dece & Valerien empereurs.

L'Eglise honore en ce jour une multitude de saints martyrs qui ont souffert pour Jesus-Christ dans l'Egypte & dans la Thebaïde durant la persécution de Dece & de Valerien, empereurs Romains, lorsque le pape Corneille à Rome, & S. Cyprien à Carthage, répandirent * leur sang pour la même cause. C'est ainsi que parlent S. Jerome & S. Optat de Mileve, & beaucoup d'autres Auteurs ecclésiastiques, qui ne font qu'une persécution suivie depuis celle de Dece jusqu'à celle de Valerien; quoiqu'il y ait eu de l'interruption, & que ces deux empereurs ne se soient point touchés immédiatement. Nous ne voyons pas que la persécution de Valerien qui commença l'an 257, ait fait beaucoup de martyrs en Thebaïde, ni même en Egypte, quoiqu'elle ait été très-sanglante en Afrique. Ainsi nous pouvons rapporter principalement à celle de Dece commencée avec l'an 250, les combats de ceux de ces deux Provinces dont l'Eglise célebre aujourd'hui le triomphe.» La plus grande passion des » Chrétiens, dit S. Jerome, étoit alors » de pouvoir donner leur vie pour la » confession du nom de Jesus-Christ. » Mais la malice de leur ennemi le » rendoit ingenieux à inventer des sup» plices qui leur procurassent une lon» gue mort, parce que son dessein étoit » de tuer leurs ames plûtôt que leurs » corps. C'est ce que S. Cyprien qui l'é» prouva dans le même tems en sa pro» pre personne a témoigné lui-même » par ces paroles : *On réfuse de donner la » mort à ceux qui la desirent.* Pour faire » connoître, continuë S. Jerome, jus» qu'à quel excès alloit cette cruauté, » je veux en rapporter ici deux exem» ples capables d'en conserver la mé» moire.

Hieron. vit. Pauli erem. initio.
* En différentes années.

Ibid.

L'an 250 & 257.

» Un magistrat payen, voyant un » marchand demeurer ferme, & triom» pher des tourmens au milieu des che» valets & des lames de fer toutes » rouges, commanda qu'on lui frot» tât tout le corps de miel; & qu'après » lui avoir lié les mains derriere le dos, » on le mît à la renverse, & qu'on l'ex» posât ainsi aux plus ardens rayons du » soleil, afin que celui qui avoit sur» monté tant d'autres douleurs, cedât » à celles que lui feroient sentir les ai-

» guillons d'une infinité de mou-
» ches.

» Le même magiftrat donna ordre
» qu'on en menât un autre qui étoit en
» la fleur de fon âge, après l'avoir beau-
» coup tourmenté, dans un jardin très-
» délicieux au tems de la plus agréa-
» ble faifon de l'année ; & que là au
» milieu des fleurs, des parfums &
» de tous les autres agrémens propres
» à infpirer la molleffe, on le couchât
» fur un lit où il fût doucement atta-
» ché avec des cordons de foye, pour
» l'empêcher de fortir. Il commanda
» enfuite qu'on le laiffât feul;& lorfque
» chacun fe fut retiré, il y fit entrer une
» jeune courtifane qui alla impudem-
» ment fe jetter à fon coû, & le folli-
» cita au crime par tous les moyens
» dont elle put s'avifer. Ce génereux
» foldat de Jefus-Chrift ne favoit en
» cet état ni que faire, ni à quoi
» fe réfoudre. Car fe fut-il laiffé vain-
» cre par les délices, après avoir refifté
» à tant de tourmens? Enfin par une
» infpiration divine il fe coupa la lan-
» gue avec les dents, & en la crachant
» au vifage de cette effrontée, il étei-
» gnit par l'extrême douleur qu'il fe
» fit à lui-même les fentimens de vo-
» lupté qui euffent pû s'allumer dans
» fa chair fragile.

L'invention de ces tourmens qui ne finiffoient point, & qui ne terminoient point auffi la vie par un dernier fupplice, étoit l'une des plus dangereufes tentations que les confeffeurs euffent à furmonter. Ce fut un écueil pour la patience de quelques-uns, & la vûe de ce malheur fit naître à plufieurs autres le deffein de fe retirer de la focieté des hommes pour mettre leur foi à couvert, & aller confommer dans les longueurs d'une vie pénitente le martyre dont les perfécuteurs leur envioient la gloire en leur refufant une prompte mort. Ce ne fut pas feulement en Thebaïde que l'on employa ces artifices. On les vit auffi mettre en œuvre dans l'Egypte & dans l'Afrique, où l'on ne pouvoit avoir la confolation de mourir, quelque defir qu'on en eût. Les bourreaux avoient ordre de prolonger la vie avec les tourmens, & de ne point quitter ceux qui confeffoient Jefus-Chrift jufqu'à ce qu'ils leur euffent fait perdre enfin la foi avec le courage. C'eft la conduite que l'on tint à l'égard du celebre Origene à qui les juges firent fouffrir beaucoup de tourmens dans la Paleftine où il s'étoit retiré d'Alexandrie ; & l'on n'étoit pas moins appliqué à l'empêcher de mourir dans les fupplices qu'à multiplier fes fouffrances. Heureux fi Dieu lui eût accordé pour lors la grace qu'il fit à plufieurs autres de fes ferviteurs dans Alexandrie & dans le refte de l'Egypte de les tirer des mains des bourreaux, non en faifant finir fimplement les fupplices, mais en terminant promptement leur vie pour les couronner. C'eft de ces faints martyrs principalement & de ceux de Thebaïde dont nous avons parlé que le martyrologe Romain fait une mémoire générale le XXVIII de juillet.

Cypr. ep. 8, 53. &c.

Euf. l. 6. c. 39.

Orig. hom. 10. in num.

Euf. l. 6. c. 41. & l. 7. c. 11.

III. S. INNOCENT, PAPE Premier du nom.

v siécle.

I. INNOCENT que l'églife Romaine honore en ce jour d'un culte qui lui eft commun avec les martyrs S. Nazaire & S. Celfe, & avec le pape faint Victor, étoit d'Albano près de Rome. Il fut choifi à caufe de fa rare vertu & de fa capacité pour fuccéder au pape faint Anaftafe qui mourut le XXVII d'avril de l'an 402, fous les empereurs Arcade & Honorius. Il fut ordonné & élevé fur le fiege apoftolique le dimanche XVIII du mois de

L'an 402.

Prosperi chr. Marcellin. chr.

mai suivant ; & il fut considéré comme un homme destiné particuliérement de Dieu pour consoler & fortifier son Eglise dans les afflictions qui lui arriverent sous son pontificat. Dès le commencement de son administration il lui fallut prendre garde que les maux temporels dont la ville de Rome & toute l'Italie se voyoient menacées par les courses & les ravages des Gots que conduisoit Alaric ne fissent murmurer les peuples contre la divine providence, & ne les jettassent dans un désespoir qui auroit entraîné après lui divers désordres.

L'an 403.

Lorsque l'Italie respira un peu par la victoire que Stilicon général des armées de l'empereur Honorius remporta sur Alaric, Innocent & tous les gens de bien eurent le chagrin de voir que ce prince si catholique d'ailleurs, & si porté à favoriser l'Eglise, au lieu de donner des marques nouvelles de sa piété & de sa reconnoissance envers Dieu, accorda aux Gentils de la ville de Rome la permission de célébrer les jeux séculaires qui se faisoient au bout de chaque siecle de la ville, c'est-à-dire de cent en cent ans, & les combats des Gladiateurs ; & qui se renouvelloient encore en d'autres années, comme on le voit par divers exemples. Constantin le Grand avoit fait omettre ces jeux l'an 313, auquel ils devoient se célébrer ; & les payens n'avoient point manqué de dire que les dieux irrités de cette omission en avoient puni l'empire par tous les malheurs qui arriverent depuis. Son fils Constance n'avoit pas permis non plus qu'on les fît en l'année séculaire de la ville, la 347 de Jesus-Christ, qui étoit la 1200 de la fondation de Rome ; les payens en avoient renouvellé leurs plaintes, comme ils firent tout de nouveau l'an 403 auprès de l'empereur Honorius, qui n'eut point la force qu'avoient eûe ses prédécesseurs pour résister aux instances qu'il lui firent de les rétablir. Sa permission n'eut pourtant pas beaucoup de suite. Car si l'histoire que nous avons rapportée au premier de janvier de sainte Almaque est véritable, les combats des gladiateurs furent abolis dès l'année suivante ou peu après, & nous ne voyons pas que les jeux séculaires ayent été continués depuis.

Prud. advers. Symm. l. 1.

Zosim. l. 2. hist. p. 67.

II.

Le pape Innocent n'étoit pas moins touché des maux de l'église d'Orient, & il employa tous ses soins à y remédier. Il ressentit comme il devoit l'injustice que l'on fit à S. Jean Chrysostome patriarche de Constantinople le plus grand ornement qu'eût alors cette église. Ce saint persécuté par l'imperatrice Eudoxe femme d'Arcade, & par quelques-uns de ses confreres dont le chef étoit Theophile d'Alexandrie, fut chassé de son siege pour la seconde fois, & relégué pour ne plus revenir. La premiere nouvelle de sa déposition & de son bannissement fut portée au pape Innocent par un lecteur de Theophile, qui lui mandoit qu'il avoit déposé ce prélat, sans exprimer ni la forme ni les raisons de son jugement, & sans lui en envoyer les actes. Innocent agissant avec sa prudence ordinaire, ne crut pas devoir lui faire réponse qu'il ne fût instruit de la chose d'un autre côté. Aussi trois jours après il reçut une lettre de S. Chrysostome par laquelle, après lui avoir fait le détail de tout ce qui s'étoit passé dans sa premiere déposition & dans son second bannissement, il le conjuroit d'écrire par tout pour prévenir la confusion dans l'esprit de ceux qui n'auroient pas été informés de l'injustice de sa condamnation. La lettre étoit adressée aussi à Venere évêque de Milan chef ou primat du diocêse ou vicariat d'Italie, & à Chromace d'Aquilée. Le pape Innocent re-

Herm. vie de S. Chrysost.
Baron. ann. 404.
Epist. Inn. in coll. concil.

L'an 404.

çut très-bien les députés de S. Chryſoſtome. Il ne rejetta pas auſſi ceux de Theophile ; & admettant l'un & l'autre parti à ſa communion, il remit l'examen & la déciſion de cette affaire à un concile de l'Orient & de l'Occident qui fût irréprehenſible, d'où les amis & les ennemis de ſaint Chryſoſtome fuſſent exclus, afin que l'on pût mieux connoître la vérité. C'eſt ce qu'il marqua dans la réponſe qu'il fit aux lettres des évêques d'Alexandrie & de Conſtantinople, je veux dire de Theophile & de S. Jean Chryſoſtome.

Peu de tems après, un prêtre d'Alexandrie accompagné d'un diacre * de Conſtantinople vint à Rome, & apporta les actes du faux concile du Cheſne, fauxbourg de Chalcedoine, où S. Chryſoſtome avoit été condamné. Ces actes firent clairement reconnoître à Innocent l'animoſité des évêques qui compoſoient ce concile. Il ordonna un jeûne public dans la ville de Rome pour demander à Dieu qu'il lui plût d'empêcher le ſchiſme dont l'Egliſe étoit menacée. Il renvoya enſuite les députés de Theophile à qui il récrivit qu'il ne pouvoit ſe départir de la communion de l'évêque de Conſtantinople ; que s'il étoit aſſuré que le jugement qu'il avoit rendu contre lui fût juridique, il pouvoit venir à Rome le défendre devant le ſynode qu'il y avoit aſſemblé, & qu'il n'avoit aucun ſujet de ſe défier de la juſtice de ſes juges.

* Martyrius.

Socr. l. 8. c. 36. Herm. ſupr. God. 5. ſiecl. l. 1. c. 19.

Dans le même tems, Innocent reçut une lettre de vingt-cinq évêques qui ſoutenoient la cauſe de S. Chryſoſtome en Orient, & il y fit deux réponſes ; l'une au prélat exilé, par laquelle il l'encourageoit à ſouffrir les injures qu'il avoit reçues par le témoignage de ſa bonne conſcience. L'autre fut envoyée aux évêques de la communion de S. Chryſoſtome, au clergé & au peuple de l'égliſe de Conſtantinople. Ces lettres firent un très-bon effet dans tout l'Orient, où l'on eut ſoin de les publier. On y admira la ſageſſe que le Pape faiſoit paroître dans toute ſa conduite, & la bonté qui le rendoit ſi ſenſible à l'injuſtice que ſouffroit S. Chryſoſtome. Ce fut pour ce ſaint Pape un ſurcroît d'affliction d'apprendre les cruautés que les ennemis de S. Chryſoſtome exerçoient dans tout l'Orient, & juſqu'en Meſopotamie contre ceux qui ſoutenoient ſon parti. Ne pouvant plus diſſimuler tant d'excès, il écrivit à l'empereur Honorius l'état où ſe trouvoient les affaires de l'égliſe d'Orient ; & conjointement avec les évêques du ſynode d'Italie, il pria ce prince d'en écrire à l'empereur Arcade ſon frere pour obtenir de lui que l'on tînt un ſynode à Theſſalonique où les prélats d'Orient & d'Occident pourroient venir plus aiſément pour compoſer un concile parfait. Honorius approuva cet avis, & il voulut que le Pape députât cinq évêques, deux prêtres de l'égliſe Romaine & un diacre pour porter ſa lettre. Les ennemis de S. Chryſoſtome eurent le crédit de faire échoüer cette négociation par de puiſſantes pratiques, & les députés du pape Innocent après avoir reçu beaucoup de mauvais traitemens furent obligés de revenir en Italie quatre mois depuis leur départ.

L'an 405.

Pallad. vit. Chr.

III.

Les affaires de l'égliſe d'Orient ne diminuoient rien cependant des ſoins qu'il devoit aux autres. Il donna des marques de l'application qu'il y apportoit par diverſes lettres qu'il écrivit aux prélats pour faire obſerver exactement dans la diſcipline ce qui ſe trouvoit établi par la tradition apoſtolique des anciens Peres, témoignant que cela ſuffiſoit ſans qu'il fût beſoin de preſcrire de nouvelles pratiques. Celles qu'il envoya ſur ce ſujet à S.

L'an 404.

Victrice de Rouen & à S. Exupere de Toulouſe ſont des plus importantes ; & elles font voir que les égliſes des Gaules cherchoient à régler leur conduite ſur les canons & les decrets que ſuivoit l'égliſe Romaine pour ſe conformer à ſa diſcipline. Cependant Innocent gémiſſoit de voir ſouffrir encore de nouvelles perſécutions à S. Chryſoſtome, qui mourut enfin dans les rigueurs de ſon exil. Ses ennemis s'obſtinerent à vouloir continuer contre ſa mémoire la guerre qu'ils faiſoient contre ſa perſonne lorſqu'il vivoit. L'Orient & l'Occident demeurerent diviſés quelques années à cette occaſion ; & le pape Innocent ne voulut avoir ni communion, ni autre commerce avec ceux qui refuſoient de mettre le nom de ce ſaint prélat dans les diptyques eccléſiaſtiques.

Epiſt. Inn. in coll. conc.

L'an 407.

406.

L'égliſe d'Afrique reſſentit vers le même-tems les effets de ſes bons conſeils & de ſon crédit auprès de l'empereur Honorius contre les Donatiſtes qui la tourmentoient, & lui déchiroient les entrailles ſans ceſſe. Mais il ne put arrêter ceux de la colere divine qui s'étendirent peu de tems après ſur l'Italie & ſur la ville de Rome. Alaric roi des Gots y mit le ſiege l'an409. Il la réduiſit par la famine à laquelle ſe joignit la peſte ; & ces deux fleaux remplirent la ville de corps morts beaucoup plus que l'épée des ennemis. Comme la miſere jettoit le peuple dans le déſeſpoir, la ville députa vers Alaric pour obtenir la paix à des conditions raiſonnables. Il demanda tout l'or, tout l'argent & tous les meubles précieux de la ville, croyant lui faire grace d'accorder la vie à ſes habitans. L'hiſtorien Zoſime, grand ennemi de la religion de Jeſus-Chriſt & des Chrétiens, dit que des Haruſpices ou des Magiciens venus de Toſcane promirent qu'ils délivreroient la ville, ſi l'on vouloit faire des ſacrifices aux dieux ſelon la coutume ancienne. Ils alléguerent pour ſe faire croire l'exemple d'une petite ville qu'ils prétendoient avoir garantie par des tonnerres & des foudres tombés dans le camp des aſſiegeans. Cet écrivain ajoute, que le pape Innocent ayant eu communication de ce conſeil, y donna les mains, préférant la conſervation de la ville à des ſentimens particuliers. C'eſt une calomnie ridicule, perſonne n'en peut douter ; mais il eſt croyable que ce ſaint Pape n'étant pas le maître dans la ville, ne put empêcher le préfet Pompejan, les amis & les créatures d'Eucher fils de Stilicon, Symmaque & quelques autres payens des plus puiſſans d'acquieſcer au conſeil des Haruſpices. Les ſacrifices ne purent empêcher que l'ennemi ne réduisît la ville aux dernieres extrémités. Il fallut acheter la levée du ſiege par une ſomme immenſe d'or & d'argent. Les particuliers n'étant point en état de la fournir, on fut obligé de recourir aux temples des faux dieux d'où l'on enleva toutes les richeſſes. Elles étoient grandes, parce que les payens malgré les édits des empereurs & les oppoſitions des Papes ne laiſſoient pas d'y faire des offrandes conſidérables. On fit fondre en cette occaſion un nombre incroyable d'idoles d'or & d'argent ; & Dieu ſe ſervit d'une armée compoſée preſque toute de payens commandée par un barbare Arien, à qui toute religion étoit indifférente, pour punir l'attache que la ville de Rome avoit toûjours pour la ſuperſtition & le culte des dieux de ſes fondateurs & de ſes anciens maîtres. Auſſi Alaric répondit à un moine qui le conjuroit d'épargner » la ville, qu'il ne ſe portoit pas de lui- » même à cette cruelle expédition, » mais qu'il y étoit forcé par une voix

408.

Conc. Carthag. & ep. Innoc.

L'an 409.

Zoſ. l. 5.

Eucher avoit été tué après ſon pere, toute ſa maiſon étoit payenne comme lui.

Sozom. l. 9. c. 6.

Oroſ. Proſp. Idat.

Baron. ſupr. God. ſupr.

Sozom. ſupr.

» intérieure qui lui commandoit incessamment d'aller à Rome & de la » ruiner. Alaric ayant reçu la somme qu'il avoit demandée leva le siege, mais il ne fit point la paix avec l'empereur Honorius, quoique le Sénat lui eût envoyé des députés pour la conclure. L'obstacle vint du refus que ce prince fit au roi Goth du commandement général de ses armées. Le Sénat députa une seconde ambassade à Alaric. Elle fut aussi infructueuse que la premiere, quoique le pape Innocent fût du nombre des députés. Ce saint homme prévoyant ce qui devoit arriver à la ville de Rome, s'arrêta dans Ravenne auprès de l'empereur vers lequel il avoit été député aussi par le Senat ; & bien-tôt il parut que Dieu avoit voulu retirer son fidelle serviteur d'une ville dont il alloit permettre la ruine, comme il avoit autrefois retiré Loth des ruines de Sodome. Alaric qui s'étoit arrêté à Rimini durant les négociations, reprit le chemin de Rome pour l'assieger une seconde fois. Avant que de l'attaquer, le scrupule lui fit envoyer quelques évêques vers Honorius pour le conjurer de ne pas l'obliger à prendre la ville de Rome, qui depuis tant de siecles commandoit à tout le monde. Il lui protesta, pour marquer qu'il vouloit sincérement la paix, qu'il ne demandoit plus de grandes provinces ni le commandement de ses armées, mais seulement une petite somme d'argent, une certaine quantité de blé pour l'entretien de ses troupes, & deux petites provinces aux extrémités de l'Allemagne qui ne payoient presque rien à l'empire, & qui étoient sujettes aux irruptions perpétuelles des barbares qui en étoient voisins. Honorius fut encore détourné par de mauvais conseils de lui accorder cette satisfaction. Ainsi Alaric remit le siege devant Rome, prit la ville par trahison le xxiv d'août de l'an 410, & la pilla sans épargner autre chose que l'église de S. Pierre qui servit d'asyle aux personnes & aux choses que l'on y refugia. Alaric ayant fait un pillage de trois jours sortit de la ville six jours après y être entré, passa en Campanie & en Lucanie, & mourut à Cosenza revenant de Rheggio, où il avoit été empêché de faire le trajet de la Sicile. Son beaufrere Ataulfe qui lui succéda repassant par Rome l'année suivante avec l'armée des Gots, la pilla une seconde fois, & la plûpart des Romains se virent réduits à une déplorable indigence.

Oros. hist. supra.

Hier. ep. 16 Aug. Civ. D. l. 1. c. 16. Idat. Marcell. Oros. Zos.

Le xxiv août.

L'an 410.

IV. Le retour du pape Innocent à Rome fut un grand sujet de consolation aux fidelles à qui il apprit les moyens de faire un saint usage de leur adversité. Il en tira de son côté un grand avantage, non-seulement pour retenir les esprits des chrétiens dans une soumission plus grande aux ordres de Dieu, mais principalement encore pour détruire les restes de l'idolatrie dans la ville. Plusieurs payens qui ne tiroient ni secours ni consolation, ni de leurs dieux, ni de leurs prêtres, voyant la résignation & le courage des chrétiens qui soutenoient la perte de leurs biens temporels par l'espérance des biens éternels de l'autre vie, embrasserent la foi de Jesus-Christ pour avoir part à ses promesses. L'abaissement de la grandeur séculiere de Rome contribua aussi beaucoup à rehausser & affermir l'autorité spirituelle d'Innocent. Il s'en servit pour chasser les Novatiens de la ville, & pour y arrêter le cours de quelques autres hérésies. Mais son zele & sa vigilance parurent particuliérement dans le soin qu'il prit pour tâcher d'étouffer le Pélagianisme dans sa naissance. Pelage qui en étoit l'auteur, avoit déja été découvert, puis condamné

Socr. hist.

L'an 412.

413.

415.

condamné tant en sa personne qu'en celle de son disciple Céléstius par les évêques d'Afrique. Mais étant passé en Palestine, il avoit sçu tromper les Peres du concile de Diospolis, & s'en faire absoudre par une sentence synodale qui le rétablissoit dans la communion des orthodoxes. C'est ce qui le rendit plus hardi à semer ses erreurs. Il les renferma presque toutes dans un traité qu'il composa du Libre-arbitre;
416. & il eut la hardiesse écrivant au pape Innocent l'année suivante de se vanter de ce penicieux ouvrage, comme d'une apologie de la pureté de sa créance sur la grace & le libre-arbitre. Il ne lui suffit pas d'essayer de prévenir & tromper s'il le pouvoit l'évêque même du siege apostolique où étoit le centre de l'unité écclésiastique, il voulut encore se venger de ceux qui avoient écrit contre lui. Saint Jerôme comme celui qui l'avoit attaqué le premier, fut le principal objet de sa haine. Il mit dans son parti une troupe de brigands qu'il trouva prêts à exécuter ses volontés. Ils massacrerent beaucoup de saintes femmes qui vivoient sous la conduite de S. Jerôme. Ils égorgerent aussi un diacre, brulerent des monasteres, & sans une protection toute particuliere de Dieu, S. Jerôme lui-même devoit être enveloppé dans le massacre. Sainte Eustoquie & la jeune Paule sa niéce qui vivoient dans leur monastere de Bethléem sous la direction de ce saint docteur, firent leurs plaintes de toutes ces violences au pape Innocent, & lui envoyerent la relation de tout ce qui s'étoit passé. Le saint Pape touché de ces désordres, & informé d'ailleurs que Jean évêque de Jérusalem soutenoit Pelage en haine de Saint Jerôme, récrivit fortement à ce prélat pour lui reprocher sa connivence ou la lâcheté qu'il avoit eue de souffrir ces violences, ayant pû facilement les empêcher. Cependant les peres du concile de Mileve en Numidie ayant condamné la nouvelle hérésie, & ne voulant pas encore en excommunier les auteurs Pelage & Celestius, crurent en devoir laisser la disposition au pape Innocent, dans l'espérance que ces hérétiques pourroient se rendre à son autorité. Saint Augustin le principal défenseur de la vérité qu'ils attaquoient, écrivit au nom de l'un & de l'autre conciles deux lettres synodales à ce saint Pape, pour lui rendre compte de ce qui s'y étoit passé; afin, » dit-il, » que l'autorité du siege apostolique » étant jointe aux décisions de notre » médiocrité, serve à conserver la foi » parmi ceux en qui elle est demeurée » entiere, & à la rétablir dans ceux » qui l'ont laissé corrompre.» Outre ces deux lettres il en écrivit encore une autre pour le même Pape, où il l'éclaircit à fond de la matiere de la grace, afin qu'il comprît plus facilement les qualités de l'hérésie, & qu'il pût découvrir toutes les ruses de l'hérésiarque. Il lui ouvroit en même-tems un moyen de ramener Pelage à l'Eglise avant que d'employer les derniers remedes de l'anathême; c'étoit, ou de lui faire désavouer son livre *de la Nature* qu'il lui envoyoit avec la réponse qu'il y avoit faite; ou de lui faire dire que l'on y avoit mêlé des choses dont il n'étoit pas l'auteur; ou enfin de lui faire donner un bon sens aux propositions que ses disciples expliquoient contre la doctrine orthodoxe. Cette derniere lettre de saint Augustin au pape Innocent fut signée d'Aurele de Carthage, d'Alype de Tagaste, & de deux autres évêques. L'an 417.
Innocent y fit réponse comme aux deux autres qui portoient le nom des conciles de Carthage & de Mileve. Dans celle qu'il adressa aux prélats du concile de Carthage, il n'oublia point

Hier. lib. de gest. Palæst. ad fin.

Coll. conc. & epist. Aug. Baron. aun. 416.

de les louer de la déférence qu'ils avoient eûe pour le jugement du siege apostolique. Comme il avoit de l'esprit, du savoir & de l'éloquence, il employa son talent à faire valoir l'usage établi par la tradition & la discipline de l'Eglise touchant la coutume de consulter les successeurs de S. Pierre, sur tout après que les évêques des provinces avoient connu des controverses de la foi en premiere instance. C'est ce qu'Innocent insinua encore dans sa réponse aux évêques du concile de Mileve. Sur la fin il déclare Pelage & Celestius excommuniés. Répondant à la lettre particuliere de saint Augustin, signée des quatre évêques, il lui fait connoître qu'il avoit eu avis du concile de Diospolis en Palestine, mais qu'il doutoit de la verité des actes qu'on lui avoit mis entre les mains ; qu'au reste ayant parcouru le livre que Pelage avoit écrit *de la Nature*, il n'y avoit remarqué que des blasphêmes, ni rien trouvé qui ne lui déplût extrémement. Le saint Pape ne vécut pas long-tems après avoir envoyé ces trois réponses en Afrique. Il mourut le XII de mars de l'an 417, après avoir très-saintement gouverné l'Eglise pendant l'espace de quatorze ans neuf mois & vingt-deux jours. Ainsi le XXVIII de juillet ne peut être que le jour de sa sépulture solennelle ou celui de sa translation. Il fut enterré au cémetiere de Priscille, d'où le pape Serge II transféra son corps vers l'an 845 dans l'église du titre d'Equice. Adon fait mention de lui au XII de mars ; mais Usuard l'a mis au XXVIII de juillet, ce qui a été suivi dans le martyrologe Romain.

Ado.

Baron. not. mart.

IV. SAINT SAMSON, *Evêque Régionaire, & Abbé à Dol en Bretagne.*

VI siecle.

I.

Vers l'an 480.

SAMSON fils d'Amon & d'Anne, sorti de l'une des meilleures noblesses de la grande Bretagne, nâquit au païs de Galles dans le canton de Dimet, qu'on appelle maintenant Difed. Sa mere qui le regardoit comme le fruit des vœux qu'elle avoit faits au ciel pendant une stérilité de quelques années, crut que la reconnoissance qu'elle devoit à Dieu de qui elle avoit reçu ce présent, l'obligeoit à le lui consacrer, & à le faire élever pour son service. Son fils n'avoit que cinq ans, & savoit à peine parler lorsqu'elle le mit sous des maîtres pour le former dans la piété & dans les lettres. Voyant qu'il répondoit heureusement à leurs soins, & que toutes ses inclinations se tournoient à la vertu, elle souhaitta de le voir engagé de bonne heure dans l'état ecclésiastique. Mais son mari cherchant à traverser ses pieux desseins par des vûes toutes humaines, voulut retirer le jeune Samson des études & de la cléricature, prétendant que ce n'étoient pas des exercices dignes de la noblesse, & que sa famille ne devoit produire que des gens de cour. Ce fut pendant quelque tems le sujet d'une fâcheuse contestation entre lui & sa femme, à laquelle néanmoins il se vit obligé de céder par la crainte de résister à la volonté de Dieu. S'étant ainsi réunis ils mirent leur fils d'un commun consentement sous la discipline du célebre saint Eltut abbé d'un monastere dans le païs de Glamorgan qui est au midi de la principauté de Galles. Ce saint homme que quelques-uns veulent faire passer pour le

Ann. ap. Mab. sec. 1. p. 166.

Usser Brit. Eccl. p. 472. 515. 1124. &c.

* Le disciple de ses disciples.

disciple * de S. Germain évêque d'Auxerre avoit ouvert depuis plusieurs années une fameuse école dans son abbaïe, où il enseignoit non-seulement l'Ecriture sainte dont on faisoit chez lui sa principale étude ; mais encore la philosophie dans toutes ses parties, la geometrie, la science des nombres, les mysteres de la nature les plus cachés, outre les arts de la grammaire & de la rhétorique. Aussi fit-il beaucoup d'habiles & de saints disciples qui furent de grands ornemens dans les églises des isles Britanniques, & dans quelques-unes de celles de France même où l'on a vû outre S. Samson, S. Gildas ; S. Magloire, S. Paul de Leon, S. Leonore, & d'autres encore sortis de la même école.

II. Saint Samson y fit de grands progrès dans toutes les sciences qu'y enseignoit saint Eltut ; mais sa plus grande application fut pour l'Ecriture sainte, à l'étude de laquelle il se porta avec une ardeur toute extraordinaire. S'il étoit quelquefois arrêté par l'obscurité de quelque passage, il employoit la priere & le jeûne pour en obtenir l'intelligence. Il avoit commencé à mener une vie fort austere dès sa premiere jeunesse, & il garda toujours l'abstinence de la chair. Il étoit humble, modeste, doux, affable, officieux, toujours disposé à servir les autres. Ce furent des moyens fort sûrs pour lui gagner les cœurs de tout le monde ; ceux même qui portoient envie à sa vertu & à son esprit ne purent tenir long-tems contre son cœur, & il vint à bout d'eux par sa patience ou par sa bonté. Son maître Eltut voyant que rien ne lui manquoit du côté de la vertu, de la piété & de la science, lui fit recevoir le diaconat par les mains de S. Dubrice évêque de Landaf & de Caerleon qui bien-tôt après voulut l'ordonner prêtre. Son abbé le fit ensuite celerier ou œconome de la communauté ; & après s'être acquitté de cet emploi pendant quelque tems avec toute la fidélité, la prudence & l'exactitude imaginable, il obtint de saint Eltut la permission d'aller chercher ailleurs des modeles de la perfection religieuse encore plus accomplis que ceux qu'il voyoit dans son monastere. Il passa dans une isle voisine où il y avoit des hermites qui vivoient en grande réputation de sainteté, & il se mit sous la conduite de l'un d'eux nommé Piron qui étoit prêtre, & qui avoit l'inspection sur les autres, & sur un monastere qu'il avoit bâti en ce lieu. Là, il passoit la journée au travail des mains & à la priere, & la nuit à la méditation continuelle de l'Ecriture & à la contemplation divine. Lorsque son corps se trouvoit accablé du sommeil il s'appuyoit contre un mur ou sur quelque autre chose qui pût résister, & reposoit ainsi debout sans jamais se servir de lit. Pendant qu'il étoit ainsi occupé uniquement de Dieu, on vint le solliciter de la part de son pere Amon qui étoit à l'extrémité de l'aller assister à la mort. Il n'en voulut rien faire d'abord croyant résister à quelque tentation de l'ennemi de son salut qui auroit imaginé ce prétexte pour le tirer de sa retraite. Mais ayant reçu l'ordre de son ancien abbé Eltut & celui de son évêque Dubrice, sachant d'ailleurs que son pere ne vouloit point entendre parler des sacremens qu'il ne le vît, il y alla avec un diacre. Son pere qui paroissoit déja mourant commença à revivre lorsqu'il le vit. La voix lui revint, & ayant fait retirer tout le monde, hors sa femme & le diacre, il se confessa à son fils devant ces deux personnes d'un crime énorme qu'il avoit caché jusques-là,

& demanda à en faire pénitence. Il lui présenta la tête en même tems, afin qu'il lui coupât les cheveux sur l'heure, protestant que puisque Dieu lui rendoit la vie, il vouloit la consacrer toute entiere à son service. Sa femme qui avoit tâché souvent de lui inspirer cette sainte résolution, profitant d'une si favorable conjoncture, obtint de lui la liberté de prendre le voile de viduité, & d'aller passer le reste de ses jours dans un monastere de vierges. Elle le porta encore à distribuer tous leurs biens qui étoient grands aux pauvres & aux églises; ce qu'il fit avec beaucoup de joye, voyant que Samson avoit converti tous ses enfans, hors une petite fille à l'entretien de laquelle on se contenta de pourvoir. Les autres qui étoient tous garçons au nombre de cinq renoncerent au monde; & Samson pour achever la conquête de toute sa famille avant que de retourner dans sa solitude convertit encore son oncle paternel Umbrafel avec sa femme, & leurs trois fils. Il fit placer ses freres & ses cousins en divers monasteres; & emmena avec lui son pere & son oncle. Il les fit recevoir dans la communauté des hermites, qui ne différoit des autres monasteres qu'en ce qu'on y joignoit la solitude des anachoretes, avec l'institut de la vie cénobitique.

S. Magloire en étoit un.

Vers l'an 512.

III. Tombé dans un puits après avoir bû.

Le supérieur Piron, étant mort par un accident fâcheux, qui donna quelque atteinte à l'opinion que l'on avoit toujours euë de sa sainteté, l'évêque S. Dubrice, & tous les religieux du monastere, auquel les hermites de l'isle avoient correspondance pour les nécessités de la vie, choisirent saint Samson pour en être l'abbé. Ce ne fut qu'avec une extrême répugnance qu'il se chargea de cette administration. Aussi n'y demeura-t'il que dix-huit mois; car ne pouvant souffrir l'abondance & les autres commodités qui se trouvoient dans ce monastere, ni d'ailleurs les retrancher, pour y introduire la pauvreté & la mortification que demandoit la discipline reguliere, il quitta ses religieux sous prétexte qu'il étoit hermite, & non moine cénobite. Il sortit même bien-tôt après de cette isle, & passa en Irlande avec quelques religieux du païs qui revenoient de Rome. La connoissance que l'on y eut de son mérite, fit qu'on l'y chargea encore de la conduite d'un monastere dont il fit son oncle Umbrafel abbé, lorsque deux ans après il quitta ce lieu pour revenir en son premier monastere. Il se retira ensuite avec son pere Amon dans une solitude sur les bords de la riviere de Saverne. Il l'y établit avec quelques autres solitaires dans les restes d'un vieux château abandonné, & pour lui il alla plus loin se renfermer dans une caverne où il espéroit n'être interrompu de personne. Mais son évêque S. Dubrice qui l'avoit déja ordonné prêtre, ne pouvant souffrir que ses grands talens demeurassent ainsi sans emploi, le fit venir au synode des évêques qu'il avoit assemblés à Caerleon, comme métropolitain du païs de Galles. Là il lui imposa les mains avec ses confreres, & le fit évêque regionaire; c'est-à-dire, missionaire évangélique avec le caractere épiscopal, sans lui assigner de siege particulier, pour aller prêcher & faire les autres fonctions du saint ministere par tout où l'esprit de Dieu le conduiroit.

L'an 513.

Usser. p. 531.

L'an 515.

516.

518.

521.

IV. Il vient en France.

Après cette ordination, notre Saint âgé d'environ 41 ans, se sentit inspiré de passer la mer, & de venir travailler à la conversion des peuples dans la petite Bretagne qu'on appelloit Armorique, où depuis plus de cinquante ans l'on voyoit aborder souvent des moines, des prêtres & des évêques même de la grande Bretagne, fuyant la domination des Anglois & des Saxons,

qui s'étoient rendus les maîtres du païs, & qui y faisoient régner l'idolâtrie. S. Samson prit avec lui son pere Amon, & son cousin S. Magloire fils de son oncle Umbrafel, qui n'étoit encore que diacre. Il y joignit quelques autres ecclesiastiques qui devoient être les compagnons de ses travaux & de sa mission. Cependant il prêchoit sur les lieux de sa route, pour ne pas demeurer inutile jusqu'au port où il devoit s'embarquer. Il convertit sur les côtes de Cornoüailles le seigneur & le peuple idolâtre d'un village entier, ensuite de quelque miracle que Dieu fit pour confirmer sa doctrine. Il pourvut à tout ce qu'il jugeoit nécessaire pour entretenir la foi de ces néophytes. Avant que de se remettre en chemin, il bâtit près de ce lieu un petit monastere des liberalités que lui firent le seigneur & les nouveaux convertis, & y laissa son pere pour en prendre la conduite, tant à cause de la sagesse qu'il remarquoit en lui, que de l'extrême vieillesse qui ne lui permettoit point de faire aucun voyage de fatigue. S'étant ensuite embarqué avec S. Magloire & ses autres compagnons qui étoient presque tous religieux, il vint prendre terre au port qui étoit proche de la ville d'Aleth, dont S. Malo qui étoit son parent & celui de S. Magloire, fut fait le premier évêque quelque tems après. Deux guérisons miraculeuses qu'on dit qu'il fit dès son entrée dans le païs, lui acquirent un crédit merveilleux sur l'esprit des peuples du lieu ; & les personnes en faveur de qui elles s'étoient faites voulant reconnoître ce bienfait, lui donnerent un fonds dans une terre voisine qu'on appelloit Dol, pour y bâtir un monastere. Il en fonda encore deux autres depuis, l'un dans le même canton appellé Kerfeunte, dont il confia l'administration à S. Magloire ; l'autre nommé Peneti dans le diocêse de Rennes ou d'Aleth, par la libéralité de Childebert roi de France, auprès duquel sa vertu le mit en grande considération. Pour lui, il demeura toujours chargé de la conduite de celui de Dol, dont plusieurs veulent même qu'il ait été le premier évêque, & on le voit aussi qualifié archevêque par une anticipation qui n'a point d'autre source que l'entreprise de Nomenoy, prince Breton qui s'étant érigé en roi de Bretagne plus de trois cens ans après, avoit voulu faire de Dol la métropole de son nouveau royaume. Mais quoique l'on ait grand sujet de douter si l'église de Dol fut un siege épiscopal du vivant de notre Saint, de S. Magloire & des autres évêques qui leur ont succédé dans ce monastere jusqu'à la fin du XII siecle, on ne peut guéres disconvenir qu'il ait été évêque, s'il est vrai qu'il ait signé en cette qualité le troisiéme concile de Paris, où il assista l'an 557, avec S. Germain évêque de cette ville, S. Prétextat de Rouen, & d'autres saints prélats fort connus dans l'histoire. On ne peut le nier, qu'en supposant dans ce même tems un autre évêque en France nommé Samson, qui est inconnu à tout le monde. Baronius qui n'a point douté que ce ne fût notre Saint, dit seulement qu'il étoit évêque de la petite Bretagne, sans marquer le nom de son siege ; ce qu'il ne fait point à l'égard des autres prélats. En effet, il semble que S. Samson soit demeuré évêque regionaire toute sa vie, & que Dol n'ait été connu dans l'Eglise en ces siecles, que pour un monastere, dont il arrivoit assez souvent que les abbés étoient évêques sans diocêse.

Guedien.

L'an 522.

*Bult. t. 1. p. 259. Mabill. p. 180.

L'an 541.

548.

Chat. Hagiol. in Marbat.

L'an 557. Concil. coll.

An. 559. n. 33.

Cet exemple n'étoit point rare en ces siecles.

Notre Saint avoit déja fait divers voyages à Paris avant ce concile ; & trois ans auparavant, il s'étoit employé fort efficacement avec S. Leonore autre évêque regionnaire auprès du roi

V. Sa mort.

Childebert & de la reine Ultrogothe, pour la délivrance de Judwal prince Breton qu'ils retenoient en prison, & pour son rétablissement dans le comté de Bretagne, que Commor avoit usurpé sur lui. Toute la vie que S. Samson mena en Bretagne & dans les autres provinces voisines, où il travailla à l'ouvrage du Seigneur, ne fut qu'un exercice continuel de charité & de pénitence. On ne peut dire combien il corrigea de désordres dans les mœurs, & de superstitions dans la religion des peuples; combien il lui couta de sueurs pour planter la foi de Jesus-Christ, dans les lieux où elle n'avoit pas encore été annoncée, surtout dans les isles adjacentes aux côtes de Bretagne. Ce fut dans celle de Rese qu'il vint à bout d'abolir des abominations infames qui se pratiquoient au premier jour de janvier dans une fête d'idolâtres. Il gagna par la douceur de ses discours toutes les personnes capables de raison; & il détourna les enfans du lieu qui avoient coutume de courir en masque au jour de cette fête, en leur donnant des médailles dorées. Ces grands succès faisoient voir combien Dieu avoit rendu notre Saint puissant en œuvres & en paroles; mais la licence de ceux qui ont entrepris dans la suite de multiplier le nombre de ses miracles nous ôte le moyen d'en faire maintenant le discernement. Il mourut dans une grande vieillesse le XXVIII de juillet, vers l'année 564 ou la suivante, âgé d'environ 84 ans; ce qui n'est pas si insoutenable que le sentiment de ceux qui lui donnent six-vingt ans de vie, & de ceux qui ne lui en donnent que soixante-neuf.

Usser. p. 1012. 1013.

Le Coint. ann 564. Mab. Usser.

Vers l'an 565.

VI.

Ses reliques.

Penetal, & non *Pentallium*.

Bosc. bibl. Flor.

On dit que son corps fut enterré dans son dernier monastere qui étoit à Peneti en Bretagne, plûtôt que Pental en Normandie; mais le plus ancien auteur de sa vie nous assûre qu'étant mort dans celui de Dol, il y eut aussi la sépulture après avoir été embaumé dans les parfums. Il y demeura jusqu'à ce qu'en 966, Salvator évêque d'Aleth craignant les Danois que Richard duc de Normandie avoit appellés à son secours contre Thibaut comte de Chartres, l'enleva de Dol, avec celui de S. Magloire qu'il fit venir du prieuré de Lehon, celui de S. Malo qu'il prit à Aleth, ceux de S. Leonore, de saint Guenau, & de plusieurs autres qu'il fit déterrer en divers endroits de la Bretagne. Salvator accompagné de beaucoup de moines qui cherchoient aussi à sauver les reliques de leurs monasteres, fit conduire toutes ces saintes dépoüilles à Paris. Il les mit dans le Palais sous la protection de Huges Capet duc des François, comte de Paris & de Poitou, qui fut roi vingt & un an après. Ce prince les fit mettre dans l'église de S. Barthelemy près du palais, jusqu'à ce que la paix fût faite entre Thibaut & Richard, & que les Danois s'en fussent retournés. Les Bretons qui étoient à Paris, emporterent alors leurs reliques en divers endroits. Hugues voyant qu'ils vouloient reporter celles de S. Samson en Bretagne, ne leur en accorda qu'une partie avec la tête, & retint le reste. Ceux-ci voulant retourner en leur païs par la Loire avec leur trésor, s'arrêterent long-tems à Orleans, où ils laisserent une portion de leurs reliques. Ils la mirent dans l'église de S. Symphorien, où il se souvenoient que dans une autre irruption de Danois-Normans arrivée en 878, Menon que l'on appelloit archevêque de Dol, avoit déja mis le corps du même Saint en dépôt pour un tems. Le concours des peuples que la dévotion pour ces reliques attira dans cette Eglise, lui fit perdre enfin le nom de S. Symphorien, & prendre celui de S. Samson qu'elle a toujours conservé depuis. Elle est maintenant entre les mains des Je-

Ap. Mab. p. 180.

Anon. ap. Duchesn t. 3. Hist. Franc. p. 344. Chatel. Hag. Duboishist. Parif. p. 547.

L'an 966.

Ap. Duchesn. supra & Boll. t. 1. mart. p. 248. n. 12.

L'an 878.

Mab. p. 185. Chat. Hag. voc. Machut.

Du Sauss. mart. ad ds

suites du lieu ; mais dépourvûe des re-
17. nov. p. 868. liques de notre Saint, depuis que les Huguenots s'étant rendus maîtres de la ville d'Orleans en 1562, les dissipe-rent avec celles de S. Aignan, de S. Euverte, de S. Mamert de Vienne, & de plusieurs autres. Les Bretons porterent en leur païs ce qui leur restoit des reliques de S. Samson, & le déposerent dans l'église de Dol. L'autre moitié que l'on avoit retenuë à Paris, fut gardée avec celles de S. Magloire, de S. Malo, & de quelques autres Saints dans l'église de S. Barthelemy, qui de collégiale qu'elle avoit été auparavant, fut érigée en abbaye par Hugues Capet, sous le nom de S. Magloire, & donnée à des moines de S. Benoît, avec une chapelle de S. Georges située hors de la ville sur la ruë de S. Denys, pour
L'an 1138. leur servir de cémetiere. Ces moines de S. Magloire se trouvant trop resser-rés dans la Cité, allerent s'établir l'an 1138 près de leur cémetiere, où ayant converti leur chapelle en une magnifi-
Chatel supr. que église, il lui donnerent le nom de leur patron, & y transporterent ses reliques avec celles de saint Malo, de saint Senaître & ce qu'ils avoient de celles de saint Samson. L'église de saint Barthelemy près du palais,
En 1564. & 1578. reprit ensuite son ancien nom, & devint une paroisse. Le monastere de saint Magloire de la ruë S. Denys, fut joint dans le seiziéme siecle à la mense épiscopale de Paris, & la reine Catherine de Medicis ayant fait ôter les moines de l'abbaye y transféra les religieuses qu'on appelle les Filles-penitentes dont elle prenoit le couvent pour bâtir l'hôtel de Soissons. Les moines emporterent leurs reliques avec eux, & les mirent dans l'église de S. Jacques du Haut-Pas, qu'on leur avoit donnée pour leur retraite. Leur nouvel établissement fit prendre à cette église le nom de saint Magloire, qu'elle garde encore aujourd'hui ; & l'on donna celui de S. Jacques du Haut-Pas à l'église paroissiale qui fut bâtie auprès. Le cardinal de Gondi fit de cette abbaye de S. Magloire, un seminaire d'ecclesiastiques, dont il donna la conduite aux Prêtres de l'Oratoire, qui par ce moyen se trouvent aujourd'hui les dépositaires des reliques de S. Samson qu'ils gardent dans une chasse moins précieuse que celle du corps de S. Magloire ; mais plus distinguée que les caisses où ils conservent ce qui leur reste des os de S. Malo & des autres Saints. Trente ans après que l'abbaye de S. Magloire du fauxbourg S. Jacques eut été convertie en seminaire, Nicolas Choart de Buzanval évêque de Beauvais, obtint des Prêtres de l'Oratoire un os du bras de S. Samson pour l'église paroissiale de la ville de Clermont en Beauvaisis, dont ce Saint est le patron. En 1621. & 1622.

VII.

La fête de S. Samson est d'un établissement très ancien dans l'Eglise ; & s'il étoit vrai que le premier auteur de sa vie eût l'antiquité que quelques savans lui attribuent, on ne pourroit guéres douter qu'elle ne fût du siecle même où ce Saint a vêcu. On doit reconnoître au moins qu'elle étoit déja fort célebre dans la Bretagne au commencement du huitiéme siecle. Florus & Usuard en font mention dans leurs martyrologes où ils ne parlent de Dol que comme d'un monastere, quoiqu'ils donnent à notre Saint la qualité d'évêque. C'est ce qu'on a suivi dans les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, & qui a été retranché dans le Romain, & les autres modernes. On voit un office particulier pour le jour de sa fête dans un sacramentaire dressé vers l'an 980. Ap. Mabill. p. 181. n. 2. Florentin. M. H er. Mab. p. 185.

vi siecle.

V. S. OURS, & S. LIBESSE *ou* LOUBACE, *Abbé en Touraine*, lat. *SS. Ursus*, & *Leubatius* ou *Leobatius*.

I.

Gr. Tur. vit. PP, c. 18.

SAint Ours étoit de la ville de Cahors en Aquitaine. Il y fut élevé dans la piété chrétienne à laquelle il se trouva porté dès sa premiere enfance; & fit paroître dans toutes ses actions & ses paroles qu'il étoit rempli de la crainte & de l'amour de Dieu. Le desir de le servir sans obstacle le fit sortir de son païs, & quitter ses parens, ses habitudes & ses biens pour aller en Berry, où après avoir mené quelque tems une vie retirée & pénitente, il fonda trois monasteres à Tausiriac ou Toiselay, à Heugne & à Pontivy. Il les laissa depuis sous le gouvernement de personnes recommandables par la sainteté de leur vie; & par la prudence qui paroissoit dans leur conduite pour l'œconomie; & quittant le Berry, peut-être parce qu'il y devenoit trop connu, il passa en Touraine, & se retira en un lieu appellé Senapaire aujourd'hui Sénevieres qui est une paroisse entre les rivieres de l'Indre & de l'Indrois, près de la forêt de Loches. Il y construisit d'abord un oratoire avec un petit hermitage où il se forma bientôt un juste monastere, dans lequel il reçut des disciples. Quelque tems après il en laissa l'administration à LEUBACE que le vulgaire appelle en Touraine S. *Libesse*, avec une regle qu'il lui donna pour bien conduire sa communauté, & s'en alla bâtir encore un autre monastere à Loches sur la riviere d'Indre au pied de la montagne où l'on éleva depuis le château de la ville de ce nom que l'on voyoit déja du tems de S. Gregoire de Tours; & qui subsiste encore maintenant. Il y établit une nouvelle communauté de serviteurs de Dieu; & s'étant déterminé à s'y renfermer pour le reste de ses jours, il se mit à travailler des mains avec tous les freres qu'il y avoit assemblés. En quoi il voulut leur donner l'exemple de la maxime de Saint Paul qu'il leur inculquoit sans cesse, & où cet Apôtre dit, que qui ne travaille point ne doit point manger; & qu'il faut travailler des mains, afin de gagner de quoi donner du sien à ceux qui sont en nécessité. Il employoit ses freres de telle sorte, qu'il n'y avoit point de vuide entre les exercices du chœur, ses instructions, & leur travail, dont il sembloit même faire le capital de leur occupation extérieure. Un jour voyant la peine qu'ils avoient à tourner la meule dont ils broyoient le bled pour les nécessités de la vie, il trouva l'invention de faire un moulin sur le canal de la riviere d'Indre pour les soulager. Il fit mettre deux rangs de pieux dans le fond avec de grosses pierres entre-deux pour faire une écluse, rassembler l'eau, & lui donner plus de force. L'entreprise dont S. Gregoire de Tours parle comme d'une invention toute nouvelle, réussit parfaitement au Saint. L'impétuosité qu'il avoit donnée à l'eau fit tourner la meule du moulin avec grande rapidité; ce qui diminua tellement le travail des freres, que depuis ce tems un seul se trouva capable de faire ce dont plusieurs ensemble ne pouvoient venir à bout auparavant.

2. Thess. c. 3. v. 10. Ephes. c. 4. v. 28.

Notre Saint fit bien voir que ce n'étoit point pour rendre la vie de ses freres plus douce & plus commode qu'il avoit ainsi facilité leur travail. Car il les porta à pratiquer volontairement de grandes austérités dont il leur donnoit des regles plûtôt par ses exemples que par ses instructions. Il leur apprenoit à aimer la pauvreté, l'humiliation & l'abstinence, à vivre dans un détachement

détachement parfait des choſes de la terre & dans une grande pureté du cœur & de l'eſprit. Il ſe rendit ſi agréable à Dieu, qu'outre les graces qu'il en recevoit pour opérer ſon ſalut & la ſanctification de ceux qui étoient ſous ſa conduite, il fut encore gratifié du don de guérir les maladies, & devint puiſſant en œuvres ſurnaturelles. Un ſeigneur Wiſigot nommé Sichlaire, qui étoit en faveur auprès du roi Alaric, dont les états s'étendoient juſqu'à ſon monaſtere, vit la machine de ſon moulin avec admiration, & conçût auſſi-tôt le deſir de s'en rendre le maître. Il voulut s'en accommoder d'abord avec l'abbé de Loches, & lui propoſa la choſe avec aſſez de civilité, lui promettant autre choſe en échange ou le prix qu'il voudroit mettre à ſa machine. Le S. lui répondit que comme cette machine n'étoit que l'invention de ſa pauvreté, & qu'elle ne lui avoit d'ailleurs couté que la peine de ſes freres, il ne pouvoit ni la vendre, ni l'aliéner par aucun autre moyen, parce qu'elle étoit abſolument néceſſaire à la ſubſiſtance de ſa communauté. Sichlaire ne fut point ſatisfait de cette réponſe; il dit au Saint que s'il lui cédoit ſa machine de bonne volonté il lui en ſauroit gré; mais qu'il ſauroit bien la lui ôter de force s'il la lui refuſoit. Pour exécuter ſa menace, il fit faire une autre machine ſur le modele de celle du monaſtere de Loches, & il en détourna l'eau par d'autres écluſes. Par ce moyen la rouë ceſſa de tourner, & le moulin qu'avoit fait faire le Saint devint inutile. Les freres du monaſtere en furent allarmés, & commencerent à craindre que la malice de Sichlaire ne les réduisît à mourir de faim. Le ſaint abbé plein de confiance en Dieu, leur fit connoître qu'ils devoient ſe ſoumettre à ſa divine volonté, parce que rien n'arrive ſans ſon ordre, & ſans une diſpoſition particuliere de ſa providence. Il leur ordonna ſeulement de ſe mettre en priere à ſon exemple, & envoya dire aux autres monaſteres de ſa fondation de faire la même choſe. Dieu eut égard à la foi de ſon ſerviteur, & à l'équité de ſa cauſe. Les écluſes de Sichlaire ſe rompirent, ſa machine ſe diſſipa, & l'eau revint au moulin du monaſtere de Loches comme auparavant.

Saint Ours mourut peu de temps après que Clovis eût défait Alaric, & ſe fût rendu le maître de la Touraine & du Poitou, & Dieu rendit ſon tombeau glorieux par de nouveaux miracles qui donnerent beaucoup de réputation au monaſtere & à la ville de Loches. Ce monaſtere a ſubſiſté long-tems dans cette réputation, que la ſainteté de ſon fondateur & la régularité de ſa diſcipline lui avoient acquiſe. Mais dans la ſuite il a été réduit à une paroiſſe & un prieuré de l'ordre de S. Benoît dépendant de l'abbaye de Beaulieu qui n'en eſt pas éloignée. Après la mort de S. Ours ceux qu'il avoit commis pour gouverner les monaſteres qu'il avoit fondés en Berry & en Touraine y furent établis abbés par la diſpoſition des évêques de Bourges & de Tours. Saint Leubace fut ainſi le premier abbé de Sénevieres, dont l'abbaye a été auſſi changée enfin en égliſe paroiſſiale. Il y vécut encore pluſieurs années dans une grande ſainteté, & y fut enterré après ſa mort. L'auteur du martyrologe de France marque le jour de la fête de S. Ours & de S. Leubace au XVIII de juillet; mais elle eſt rapportée au XXVIII par Surius, par le P. Labbe, par les auteurs des martyrologes d'Eſpagne, & par M. de Maroles, abbé de Villeloin qui étoit particuliérement inſtruit de tout ce qui regarde ces deux Saints, & ſur-tout S. Leubace, parce que Maroles & Villeloin ſont fort proche de Sénevieres, & peu éloignés auſſi

II. Vers l'an 508. *Le Coint. ann.*

Sauſſ. ſuppl.

Sur. p. 337. Labb. Année ſainte.

Marol. not. ſur S. Greg. de Tours t. 2. p. 687.

de Loches. Le martyrologe Romain ne fait point mention de nos deux faints abbés.

XXIX. JOUR DE JUILLET.

2 fiecle.

SAINTE MARTHE Hôteffe de Jefus-Chrift ; & Ste MARIE DE BETHANIE, fœurs de Lazare.

§. 1. LEUR VIE.

I. APrès que Jefus-Chrift en la troifiéme année du miniftere de fa divine miffion eût quitté la Galilée pour venir prêcher dans la Judée, fur-tout lors qu'il fe trouvoit à Jérufalem ou aux environs, il fe retiroit fouvent dans le bourg de Bethanie diftant de cette ville de quinze ftades qui font près de deux mille pas ou trois petits quarts de lieuës. Il y logeoit volontiers dans une maifon qui appartenoit à deux fœurs nommées MARTHE & MARIE. Elles étoient d'une famille confidérable dans le païs, & elles avoient un frere nommé Lazare, qui demeuroit avec elles pour l'ordinaire. Marthe qui étoit l'aînée, comme on le croit, & qui par ce droit fembloit être la maîtreffe de la maifon, fe faifoit honneur de recevoir Jefus-Chrift chez elle, & elle lui rendoit tous les devoirs de l'hofpitalité avec une joye & une activité merveilleufe. Sa fœur Marie fe mêloit moins des affaires de la maifon ; c'eft peut-être ce qui la faifoit paroître moins agiffante ; mais ce n'étoit pas avec moins de plaifir & d'affection qu'elle voyoit Jefus-Chrift chez elle. Elle étoit plus occupée à l'obferver, à l'entendre & l'admirer, qu'à veiller fur les chofes exterieures où Marthe fa fœur avoit l'œil pour prendre garde que rien ne manquât à leur divin hôte. A peine J. C. étoit-il arrivé de la Galilée, que continuant fa courfe avec fes difciples, il entra dans le bourg où Marthe que l'évangile appelle du nom général de femme, le reçut dans fa maifon. Cela nous fait juger qu'elle & fa fœur le connoiffoient déja fort particuliérement ; mais cela ne nous oblige point à reconnoître que Marthe & Marie fuffent Galiléennes ; & que le lieu où elles reçurent Jefus-Chrift cette premiere fois fût dans la Galilée, comme le prétendent quelques auteurs, ou que ce bourg que l'Evangelifte ne nomme pas, fût autre que celui de Bethanie. Jefus étant donc dans cette maifon, Marie fe tenoit affife à fes pieds, & écoutoit fa parole. Marthe qui étoit occupée à préparer ce qu'il falloit, voyant fa fœur ainfi à rien faire s'approcha de Jefus, & lui dit » Seigneur, ne prenez-vous » vous point garde que ma fœur me » laiffe fervir toute feule ? Dites-lui donc » qu'elle vienne m'aider. Mais le Sei- » gneur lui répondit : Marthe, Mar- » the, vous avez trop d'empreffement, » & vous vous troublez dans le foin de » plufieurs chofes. Cependant il n'y a » qu'une chofe qui foit néceffaire. Ma- » rie a choifi la meilleure part qui ne » lui fera point ôtée. « C'eft ainfi que que Jefus-Chrift fe rendit l'avocat de Marie contre les plaintes de Marthe, non qu'il eût intention de blâmer celle-ci dans ce qu'elle faifoit ; mais pour relever l'occupation de l'autre au-deffus de la fienne. Marthe & Marie étoient occupées de ce qu'on pouvoit faire de mieux, la premiere dans la vie active dont elle étoit un véritable modele, l'autre dans la contemplation qui eft le fruit des bonnes œuvres. Jefus connoiffoit feul le prix de cette grace & de cette force divine que fa parole répandoit dans le cœur de Marie où elle entroit par une vertu fecrete & toute fpirituelle. C'eft tout le fujet de

Marginal notes: Joan. 11. v. 1. — L'an 32. — Luc. 10. v. 38. — Pezron hift. ev. t. 2. p. 179. — Luc. fupr.

l'éloge qu'il a fait de son choix, d'où il a pris occasion de nous apprendre quel est notre unique nécessaire; c'est-à-dire, l'affaire seule de notre salut, notre union avec Dieu, & la méditation des vérités saintes contenuës dans sa parole. C'est en quoi consiste la meilleure part que nous puissions choisir à l'exemple de la bienheureuse Marie. On ne peut pas dire cependant que le ministere de Marthe fût à mépriser, ou qu'il n'ait pas même été fort loüable dans toutes les personnes qui ont tâché de l'imiter par une véritable charité envers les étrangers, les pauvres & les malades. Marthe ne demeura pas aussi sans récompense non plus que sa sœur; & les services qu'elle rendoit à Jesus-Christ avec tant d'affection, lui firent avoir part dans la suite à la même grace. Car si de deux bonnes choses Marie avoit choisi la meilleure, la part de Marthe ne laissoit pas d'être bonne & sainte; & il ne pouvoit y avoir que beaucoup de piété & de charité à servir les Saints, & sur-tout le Saint des Saints, & à prendre garde qu'ils ne manquassent de rien chez elle.

Aug. serm. 169. c. 14. ed. nov.

II. Ceci se passa suivant l'opinion qui nous paroît la plus vraisemblable vers le mois d'octobre de l'an 32 de Jesus-Christ que nous appellons notre époque commune; & nous avons tout lieu de croire que Marthe & Marie eurent le bonheur de voir fort souvent Jesus-Christ chez elles pendant les cinq ou six mois qui lui restoient de la vie qu'il avoit à mener sur la terre. Au mois de janvier de l'année suivante qui commençoit aussi la quatrieme du ministere de sa prédication il se retira au-delà du Jourdain pour éviter la fureur des Juifs de Jerusalem jusqu'à ce que son heure fût venue. Pendant qu'il prêchoit dans cette contrée * qui n'étoit point du gouvernement de Judée ni de la jurisdiction des Grands de Jerusalem, mais de la dépendance d'Herode Antipas tetrarque de Galilée, Lazare son ami frere de Marthe & de Marie tomba dangereusement malade à Bethanie. Les deux sœurs envoyerent un homme à Jesus-Christ pour l'en avertir, & elles se contenterent de lui faire dire que celui qu'il aimoit étoit malade. Aussi S. Jean qui rapporte cette histoire nous avertit que *Jesus-Christ aimoit Marthe, Marie sa sœur, & Lazare*, comme d'une chose qu'il est important de savoir d'abord. Nous verrons plus commodément toute cette histoire de la mort & de la résurrection de Lazare au XVII jour de décembre auquel l'église Romaine a remis sa fête; & nous devons nous contenter de toucher ici ce qui regarde ses deux sœurs. Jesus-Christ ne s'étant mis en chemin pour venir à Bethanie qu'après la mort de Lazare, Marthe alla au-devant de lui lorsquelle sçut qu'il étoit proche, & Marie demeura dans la maison où il étoit venu grand monde de Jerusalem pour les consoler de la perte qu'elles avoient faite de leur frere. Marthe dit à Jesus » Seigneur, si » vous eussiez été ici mon frere ne se- » roit pas mort; mais je sçai que Dieu » vous accordera encore à l'heure qu'il » est tout ce que vous lui demanderez. » Jesus lui répondit: Votre frere ressus- » citera. Marthe lui dit: Je sçai qu'il » ressuscitera au jour de la résurrection » qui se fera à la fin des tems. Jesus lui » repartit: Je suis la résurrection & la » vie. Celui qui croit en moi vivra, » quand même il feroit mort, & qui- » conque vit & croit en moi ne mour- » ra jamais. Croyez-vous cela? Marthe » lui répondit: Oüi, Seigneur, je croi » que vous êtes le Christ, le fils du » Dieu vivant, qui êtes venu dans ce » monde.» Aprés ces paroles, elle revint chez elle, & appella tout bas sa sœur, lui disant; » Notre maître est venu, &

Confession de Ste Marthe.

L'an 33.

Vers Bethabara.

* C'étoit la Peré.

Joan. 11. v. 1.

v. 5.

» il vous demande. Marie se leva aussi-tôt, & alla trouver Jesus qui n'étoit pas encore entré dans le bourg. Les Juifs qui étoient avec elle dans sa chambre, & qui tâchoient de la consoler ayant vû qu'elle s'étoit levée si promtement, & qu'elle étoit sortie si vîte la suivirent, disant» Elle va au » sépulcre pour y pleurer. Mais Marie étant venue au lieu où étoit Jesus, qui étoit l'endroit où Marthe l'avoit laissé, se jetta à ses pieds, & lui dit comme sa sœur : » Seigneur, si vous eussiez » été ici, mon frere ne seroit pas mort. Elle ne put lui dire autre chose. Jesus la voyant pleurer, & les Juifs qui étoient venus avec elle qui pleuroient aussi, frémit au-dedans de lui-même, & se sentit tout ému. Il alla aussi-tôt au sépulcre où il répandit des larmes, & dit qu'on ôtât la pierre qui bouchoit l'entrée de la grotte. Marthe lui dit » » Seigneur, il sent déja mauvais, car » il est là depuis quatre jours. Jesus lui » répondit : Ne vous ai-je pas dit que si » vous croyez vous verrez la gloire de » Dieu. On ôta donc la pierre; Jesus ressuscita le mort; & plusieurs d'entre les Juifs qui étoient venus voir Marie & Marthe ayant vû ce miracle, crurent en lui.

III. Peu de tems après, & six jours avant la Pâque, Jesus-Christ qui s'étoit retiré dans le désert de Judée pour éviter les Prêtres & les Phariziens qui cherchoieut à le faire mourir depuis la résurrection de Lazare revint à Béthanie où étoit le ressuscité. Il fut prié à souper chez Simon le lépreux qui avoit aussi une maison dans le bourg, & que quelques-uns veulent, sans nécessité ce me semble, faire passer pour le Pharisien de même nom chez qui la Pécheresse pénitente avoit oint & parfumé les pieds de Jesus-Christ en Galilée plus de dix-huit mois auparavant. Marthe le servoit, & Lazare étoit un de ceux qui étoient à table avec lui. Pour Marie, elle prit dans un vase d'albâtre une livre d'huile de parfum de vrai nard qui croît en épy, qui étoit une liqueur de grand prix. Elle la répandit sur les pieds de Jesus, & les essuya de ses cheveux; & toute la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum. Elle lui en versa aussi sur la tête comme le témoignent saint Mathieu & saint Marc. Cela n'avoit rien d'étonnant; car c'étoit une chose fort ordinaire chez les Juifs de s'oindre la tête & le visage d'huile commune; & les riches se servoient de parfums liquides. Alors un de ses disciples du nombre des douze, c'étoit Judas Iscariote qui devoit le trahir, parut fâché de cette sainte profusion de Marie. Il commença à dire avec indignation : » Pourquoi perdre ainsi ce parfum ? » On auroit pu le vendre bien cher; » on en auroit eu plus de trois cens * » deniers d'argent qu'on auroit pû » donner aux pauvres. Judas disoit ceci, non pas qu'il se souciât des pauvres, mais parce qu'il étoit larron, qu'il gardoit la bourse, & disposoit de l'argent que les personnes de charité donnoient pour J. C. & sa compagnie. Il se peut faire que quelques autres disciples en ayent aussi murmuré, ou au moins qu'ils ayent eu la pensée de desaprouver cette action de Marie, comme il paroît par saint Mathieu. Car Jesus sachant ce qui se passoit secretement dans leurs esprits, & voulant répondre en même tems aux reproches de Judas leur dit » Laissez »faire cette femme, pourquoi la tourmentez-vous? Supposez qu'elle ait » gardé ce parfum pour le jour de ma » sépulture. Ce qu'elle vient de faire » pour moi est une bonne œuvre. Car » vous avez toujours des pauvres avec » vous, & vous pouvez leur faire du » bien quand vous voulez; mais pour

*Près de 40 écus.

Joan. & Marc. supr. Math. 26. v. 10.

Math. 26. v. 6. Pezron. t. 2. p. 333.

Joan. 12. v. 1. Marc. 14. v. 3.

» moi vous ne m'aurez pas toujours.
» Lorſqu'elle a répandu ce parfum
» ſur mon corps, elle l'a oint & embaumé par avance pour ma ſépulture. Elle a fait tout ce qui dépendoit d'elle. Je vous dis en vérité, que partout où ſera prêché cet évangile, qui le doit être dans tout le monde, on publiera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire envers moi. Ceci ſe paſſa le jour du ſabat ou de ſamedi. Le vendredi ſuivant qui étoit le jour de la Pâque des Juifs, Jeſus-Chriſt fut mis en croix, puis au tombeau comme il l'avoit prédit.

Marc. ſupr.

IV. Quelques auteurs Grecs ont dit que les deux ſœurs de Lazare reſſuſcité allerent au ſépulcre du Sauveur pour l'embaumer, & qu'elles furent de la compagnie de Madeleine & des autres femmes qui ſont nommées dans l'évangile. C'eſt ce qu'on a encore remarqué en particulier de Marie de Bethanie & de Marthe dans l'ordre romain. Mais on a grand ſujet d'en douter, s'il eſt vrai qu'il n'y ait eu que les femmes qui avoient ſuivi Jeſus-Chriſt depuis la Galilée qui ayent été au ſépulcre. Car nous ne voyons gueres d'apparence à pouvoir ſoutenir le ſentiment de ceux qui veulent que Marthe & Marie fuſſent Galiléennes, & qu'elles ne fuſſent venues s'établir à Bethanie en Judée avec leur frere que depuis ſix mois. Depuis ce tems-là nous ne ſavons ce que firent, ni même ce que devinrent ces deux ſaintes ſœurs. On étoit ce ſemble perſuadé parmi les anciens, & ç'a été auſſi le ſentiment des Grecs poſtérieurs, qu'elles étoient demeurées à Jéruſalem ou à Bethanie qui eſt la même choſe dans ces manieres de parler; & qu'elles étoient mortes dans cette ville.

Niceph. ap. Coteler. apoſt. not. p. 204. Tillem. t. 2. p. 35.

Ap. Baron. 34. n. 182.

Ap. Mabill. Muſ. Ital.

Pez. p. 345. 356. Maud. differt. 11. anal. ev. t. 3. Lam. conc. evang. Anquet. diſſ. &c.

§. 2. LEUR CULTE.

V. Auſſi voyons-nous divers martyrologes Latins, ſur tout quelques-uns de ceux qui portent le nom de ſaint Jerôme, & qui paſſent pour les plus anciens, qui marquent leur fête à Jéruſalem. Flodoard de Rheims qui écrivoit au dixieme ſiecle, mais avant l'année 920 dit qu'on y voyoit encore de ſon tems le corps de Marie ſœur de Lazare qu'il appelle Madeleine. Uſuard plus ancien que lui de près de cinquante ans, témoigne que l'on avoit bâti près de Bethanie une égliſe en l'honneur de ſainte Marthe & de ſaint Lazare ſon frere vis-à-vis de leur maiſon; & que cette égliſe ſubſiſtant encore de ſon tems conſervoit toujours leur mémoire. Mais ce n'eſt pas un titre ſuffiſant pour nous faire conclure que ç'auroit été le lieu de leur ſépulture; d'autant que les anciens ont mis celle de Lazare dans l'iſle de Chypre. Quelques-uns eſtiment que ce fut le corps de Marie ſœur de Marthe que Baidilon abbé de Leuze en Haynaut au dixieme ſiecle apporta de Jéruſalem à Vezelay en Bourgogne au diocêſe d'Autun, croyant que c'étoit celui de ſainte Madeleine que les Latins ne diſtinguoient guéres d'avec elle. Le tems de cette tranſlation n'eſt point certain, & on le voit marqué différemment à l'an 749 ou à l'an 882, quoiqu'il n'ait pû arriver avant 920, ſi l'on n'a point trompé Flodoard. Depuis ce tems on a toujours cru à Vezelay poſſéder le corps de Sainte Marie Madeleine qualifiée ſœur de Marthe & de Lazare. On prétend qu'un de nos rois du nom de Charles certifia par un acte qni fut trouvé l'an 1265 que les reliques de ſainte Madeleine étoient à Vezelay; ce qu'on croit pouvoit attribuer à Charles le

Flodoart. M. Hier. p. 271. col. 1. Tillem. ſupr.

Ap. Laun. p. 10.

Ad.d.29 jul. ex tranſcſſ. Molani.

Laun. 87.99. Till. p. 520. & addit. p. 76.

Vers l'an 920.

Simple qui ne fut dépoſſédé de ſon regne qu'en 923. L'Egliſe de Vezelay dans l'onzieme ſiecle étoit dédiée ſous le nom de ſainte Madeleine, & depuis ce tems on a vu beaucoup de Papes & d'Hiſtoriens témoigner qu'on y alloit révérer ſes reliques. La dévotion y étoit fervente dans les XII & XIII ſiecles, & l'on y venoit de toutes parts. On dit que ſur un doute qu'eurent quelques perſonnes touchant ces reliques, deux évêques les viſiterent l'an 1265, & les trouverent en terre ſous le grand autel avec l'acte du roi Charles dont nous avons parlé. On en fit la tranſlation deux ans après le vingt-deuxieme d'avril, & on les mit dans une chaſſe d'argent. Le roi ſaint Louis aſſiſta à cette tranſlation avec Simon de Brie légat du Pape en France. Ils en retinrent l'un & l'autre quelques reliques. Le légat en prit une côte qu'il donna à l'égliſe de Sens l'an 1281 peu de mois après avoir été fait pape ſous le nom de Martin IV. Il en adreſſa l'acte à l'archevêque & à l'égliſe métropolitaine de cette ville; & il y déclare que le corps de ſainte Madeleine étoit encore à Vezelay. Rien ne peut mieux favoriſer les prétentions des égliſes de Vezelay & de Sens, que la diſtinction de Madeleine d'avec Marie de Bethanie. Car il n'eſt pas incroyable qu'elles ayent les reliques de celle-ci, c'eſt-à-dire de la ſœur de Marthe & de Lazare que l'abbé Baidilon aura pu trouver auprès de Jéruſalem quoiqu'il n'y ait rien que de fort incertain dans tout ce qu'on en a publié. On dit que l'égliſe de Sens embraſſe maintenant cette opinion, & qu'elle fait inférer dans le nouveau bréviaire qu'on lui prépare un office propre de ſainte Marie de Bethanie qui doit ſervir pour le jour de la tranſlation de la relique de Vezelay qu'elle a reçue du pape Martin IV.

Laun. p. 67. 69. 70. 79. &c. Till p. 35. 36.

L'an 1265.

1267.

Labb. chron. ann. 1279. Laun. Tillem. &c.

L'an 1281.

Ceux qui perſiſtent à vouloir que les reliques de ſainte Madeleine ſoient à Vezelay ſont réduits à combattre une tradition des peuples de Provence, plus moderne, mais plus forte ou plus hardie que la leur; ou à ſuppoſer avec quelques-uns que ce qu'ils ont de ces reliques leur eſt venu d'Aix ou de Marſeille. C'eſt ce que quelques-uns ont tâché d'appuyer ſur l'autorité de Sigebert dont la chronique (au moins dans quelques exemplaires de main récente) porte qu'en 745 les Sarrazins ayant ravagé la Provence, le corps de ſainte Madeleine fut transféré par Giraud comte de Bourgogne de la ville d'Aix au monaſtere de Vezelay que lui-même avoit fait bâtir. On dit qu'il ne reſte preſque plus rien de ces reliques dans l'égliſe de Vezelay qui de monaſtere eſt devenue chapitre de chanoines; & que le pelerinage autrefois ſi célebre y eſt preſque entiérement aboli.

Laun. p. 63. 64. 46. 54.

Till. p. 260. col. 2.

Sigeb. chron. an. 745. Gir. coll. 295.

VI.

Quelque incertitude que l'on trouve dans ce que l'on rapporte des reliques de ſainte Marie de Bethanie, il y a toujours plus d'apparence à ce qu'on en dit qu'à ce qu'on publie de celles de ſainte Marthe ſa ſœur. Ceux qui ont fait l'hiſtoire de leur arrivée en Provence avec leur frere Lazare, lui ont aſſigné la ville de Taraſcon ſur le Rhone pour le lieu de ſa retraite & de ſa ſépulture. Les habitans de cette ville non plus que le reſte du genre humain n'en avoient peut-être pas oüi parler avant le dixieme ſiecle. Mais enfin il ne fut plus permis d'ignorer ce qu'on en débitoit après la découverte que l'on fit l'an 1187 d'un corps que l'on a pris pour celui de la Sainte. Dix ans après au premier jour de juin, qui étoit un dimanche, l'archevêque d'Arles Imbert y conſacra une égliſe ſous le nom de ſainte Marthe; & y fit la tranſlation du corps qui avoit été trouvé. La dévotion y a toujours augmen-

Nat. Alex. t. 2. Laun. de Magd. Till. t. 2. p. 26.

L'an 1187.

1197.

té depuis à proportion de celle que l'on a eue dans le païs pour sainte Madeleine qui y passoit pour sa sœur. La tête y est séparée du reste des reliques; elle est enchassée dans un reliquaire d'or à côté du grand autel de cette église qui est servie par un chapitre de chanoines.

VII. La fête de sainte Marthe se faisoit autrefois conjointement avec celle de sainte Marie sa sœur le XIX de janvier comme il paroît par les anciens martyrologes des Latins. On ne sait quelle peut avoir été la raison de ce choix, si ce n'est peut-être parce qu'on aura voulu honorer deux saintes femmes que Jesus-Christ aimoit particuliérement le lendemain de la fête de sa sainte Mere que l'on célébroit alors le XVIII de ce mois. On a déplacé depuis cette fête de Marie & de Marthe, mais on y a substitué celle des martyrs Marius & Martha, peut-être afin que ces noms contribuassent à y conserver encore la mémoire des deux sœurs. Les Grecs les ont unies aussi en un même jour qui est le IV de juin pour y honorer leur mémoire d'un même culte. Nous trouvons encore que le XVI de février a été le jour d'une autre fête qui leur étoit commune avec leur frere saint Lazare.

Florent. p. 227. 273 M. Hier. Notk. p. 10.

Canis. t. 2. Mesol.

Boll. t. 2. febr. p. 855. col. 2.

On fait maintenant dans l'église Latine la fête de sainte Marthe en particulier le XXIX de juillet auquel le martyrologe Romain moderne l'a marquée pour la ville de Tarascon comme étant le lieu de sa mort ou de sa sépulture. Elle y est qualifiée Vierge de même que dans le bréviaire, où son office est effectivement du commun des Vierges, quoique l'Ecriture ne nous apprenne rien sur cela. Usuard avoit marqué cette fête au XVII de décembre conjointement avec celle de son frere Lazare, sans exprimer le lieu du culte, comme n'ayant pas sçu où elle étoit morte & enterrée. Mais Molanus a jugé à propos de la déplacer pour la remettre au XXIX de juillet qui est le jour de l'octave de sainte Madeleine. D'autres mettent encore la fête de sainte Marthe au XVII d'octobre, & il paroît que c'en étoit le vrai jour avant qu'on se fût déterminé à choisir le XXIX de juillet.

Add. ad Us.

Notker. p. 311. Alm. spir.

Sainte Marie de Bethanie a eu aussi quelques fêtes particulieres outre celles qui lui ont été communes avec sa sœur. Les Grecs en font une au XVIII de mars pour honorer l'onction des parfums qu'ils croyent qu'elle répandit en ce jour-là sur Jesus-Christ. Le lendemain est encore une autre fête de cette Sainte en Occident, sur tout en Bourgogne, quoique ce soit sous le nom de sainte Marie Madeleine. C'est celle de la translation de ses reliques faite de la Palestine à Vezelay par l'abbé Baidilon. A Sens on la célebre le XIV de novembre qui est le jour auquel on y reçut le présent du pape Martin IV, c'est-à-dire une côte des reliques de la Sainte qu'il avoit prise à Vezelay étant légat du saint siege en France. Cette église n'est pas la seule en France qui ait voulu en ces derniers tems honorer sainte Marie de Bethanie séparément d'avec Marie Madeleine pour faire plus nettement remarquer aux fidelles la distinction qu'ils doivent y mettre. Celle d'Orléans la joint dans son nouveau bréviaire avec sainte Marthe sa sœur au XXIX de juillet après avoir ôté de l'office du XXII de ce mois tout ce qui pouvoit lui appartenir. L'ordre de Cluny étant entré aussi dans les mêmes vûës a remis sa fête au premier jour de septembre pour la célebrer conjointement avec celle de saint Lazare son frere & de sainte Marthe sa sœur. Enfin l'église de Paris vient de s'en expliquer dans le renouvellement de

Menæa p. 154. Boll. t. 2 mart. p. 614. col. 2. & t. 1. maii p. 34. col. 1. Du Sauss. M. G. Belland. t. 3. mart. p. 3. col. 2.

ſon bréviaire qui a paru l'an 1697 ſous l'autorité de ſon archevêque Louis-Antoine Cardinal de Noailles. L'on y a rétabli la fête de ſainte Marie de Bethanie au XIX de janvier, & l'on en a commencé l'office l'an 1698. C'eſt un office propre, c'eſt-à-dire qui ne lui eſt commun ni avec les ſaintes vierges, ni même avec ſainte Marthe à la fête de laquelle on a jugé à propos de laiſſer le XXIX de juillet.

AUTRES SAINTS DU XXIX jour de Juillet.

v ſiécle.

I. *SAINT LOUP, EVESQUE de Troyes.*

I. SAint Loup que l'on regarde avec raiſon comme l'un des principaux ornemens de l'égliſe Gallicane du cinquieme ſiecle étoit originaire de la Gaule Belgique, & né dans la ville ou dans le territoire de Toul, de parens les plus qualifiés de la province. Il fut élevé dans les ſciences humaines & dans la piété chrétienne par les ſoins d'Aliſtique ſon oncle paternel que ſon pere Epiroque lui avoit laiſſé pour tuteur en mourant. Il eut pour l'étude de ſi heureuſes diſpoſitions, qu'il fit des progrès extraordinaires dans toutes les connoiſſances auxquelles on l'appliqua. Il excella ſur tout dans l'éloquence, & il acquit beancoup de réputation dans les premieres actions publiques qu'il fit au barreau. Lorſqu'il fut en âge de ſe marier on lui fit épouſer Pimeniole ſœur de ſaint Hilaire évêque d'Arles. Ils vécurent ſept ans enſemble ; & comme Pimeniole n'avoit pas moins de vertu que lui, elle ſe laiſſa volontiers perſuader de garder enſuite la continence, & de ne plus regarder que comme ſon frere celui qu'elle avoit eu juſques-là pour mari. Pour ne point pratiquer à demi les conſeils évangéliques, & principalement celui que notre Seigneur donne à ceux qui veulent être parfaits, de vendre tout ce qu'ils ont & de le donner aux pauvres, afin de ſe mettre en état de le ſuivre, ils réſolurent d'un commun conſentement de ſe défaire de tout ce qu'ils poſſédoient. Ils firent des aumônes de ce qu'ils purent vendre alors ; mais comme leurs biens ſe trouvoient ſitués en diverſes provinces, le tems qu'il leur falloit pour en diſpoſer leur parut trop long pour différer juſqu'à la fin l'exécution du deſſein de leur retraite. Ils ſe ſéparerent pour ne plus ſe rejoindre qu'en l'autre vie. Loup s'en alla au célebre monaſtere de Lerins où il avoit été précédé de ſon beau-frere Hilaire, & où il fut ſuivi d'un frere puîné nommé Vincent que l'on croit être celui qui eſt ſi connu dans l'Egliſe ſous le nom de Vincent de Lerins ſur la parole de ſaint Eucher de Lyon. Il s'y fit religieux ſous la conduite de ſaint Honorat qui en étoit le fondateur & le premier abbé, & qui fut fait évêque d'Arles quelque tems après. Loup s'exerça pendant un an entier dans cette ſainte milice qui conſiſtoit toute en exercices de pénitence & en oraiſon continuelle. Non content des abſtinences & des veilles ordinaires de la communauté qui étoient d'ailleurs très-rigoureuſes, il y ajouta toujours de nouvellles auſtérités, en quoi néanmoins ſon zele étoit toujours reglé par les avis & l'autorité de ſon directeur Honorat.

Anon. ap. Sur. & Baral. p. 204. chron. Lerin.

L'an. 417.

424.

Euch. de laud. eremi ad Hilar.

Sidon. Apoll. l. 6. epiſt. 2.

II. Après cette épreuve il fit un voyage à Maſcon pour achever de vendre ſes biens & les diſtribuer aux pauvres ſelon les conventions faites avec Pimeniole avant leur ſéparation. Ayant fini cette affaire, il ſe préparoit à revenir à Lerins,

L'an 426. Lerins, mais il fut arrêté dans Mascon où ceux de la ville de Troyes l'avoient envoyé demander pour prendre la place de saint Ours leur évêque mort au mois de juillet de l'an 426. La résistance qu'il y fit fut grande, mais sans effet. Il fut emmené à Troyes malgré lui, & il fut obligé de se laisser imposer les mains par les évêques de la province de Sens. Sa nouvelle dignité ne lui fit rien changer de la vie pénitente qu'il avoit commencée dans le monastere de Lerins. On vit toujours en lui la même humilité, le même esprit de mortification; & ce qui est remarquable, la même pauvreté, & le même détachement des choses de la terre. Il ne portoit point d'autre habit, qu'un cilice avec une simple tunique. Il n'avoit qu'un ais de bois pour lui servir de lit; de deux nuits il en donnoit une toute entiere à l'oraison. Il étoit souvent trois jours sans manger; & après une si rigoureuse abstinence, il ne prenoit que du pain d'orge pour toute sa nourriture. Il continua ce rude genre de vie pendant plus de vingt ans, jusqu'à ce que ses infirmités l'obligeassent à relâcher quelque chose d'une si grande austérité. Les évêques ses prédécesseurs avoient beaucoup travaillé sans doute à mettre un bon ordre dans le diocèse de Troyes; mais les mœurs y étoient si généralement corrompues lorsqu'il y entra, qu'il y eut autant de peine & d'exercice, que s'il eût trouvé une terre inculte & pleine de ronces à défricher. Il voulut commencer par la réformation de son clergé, parmi lequel le désordre n'étoit gueres moindre que dans les laïques. Il s'y appliqua avec une vigueur digne d'un grand évêque & d'un apôtre de Jesus-Christ; mais son zele y fut toujours accompagné de beaucoup de prudence. Ses remontrances tiroient leurs principales forces de la parole de Dieu; & ce n'étoit qu'à l'extrémité qu'il employoit les derniers remedes de l'Eglise.

III. Pendant qu'il étoit occupé de ces fonctions apostoliques, des députés de l'église de la Grand-Bretagne vinrent donner avis à celle des Gaules des dégâts que l'héréfie de Pelage & de Celestius faisoit chez elle, & lui demander son assistance dans cette fâcheuse nécessité. Les évêques s'assemblerent pour aviser aux moyens d'assister leurs freres. Le concile, qui se tint apparemment dans la ville d'Arles, députa Germain d'Auxerre & Loup de Troyes qui avoient la réputation d'être des plus éclairés & des plus vertueux de toute l'église Gallicane, pour aller porter en Bretagne le secours dont les Catholiques avoient besoin, & pour s'opposer aux entreprises des hérétiques. Les deux prélats dont la commission fut autorisée aussi par le pape Celestin au rapport de saint Prosper partirent ensemble, passerent par Nanterre où ils virent sainte Genevieve, comme nous le dirons dans la vie de saint Germain, où nous rapporterons aussi le détail de toute cette sainte expédition. Il nous suffit de remarquer maintenant que S. Loup qui regardoit S. Germain comme son ancien & son guide, outre qu'il étoit son oncle maternel, si l'on en croit quelques auteurs, eut grande part non-seulement aux conversions, mais encore aux autres miracles que fit ce saint prélat pour confondre les hérétiques dont les chefs, outre Pelage & Celestius qui se trouvoient alors dans cette isle, étoient un évêque nommé Severien & son fils Agricole, comme nous l'apprenons du vénérable Bede. Saint Loup étant revenu de ce voyage à son église rapporta à Dieu toute la gloire du succès de son expédition, & reprit le grand ouvrage de la réformation des

Constant. vit. Germ. Bed. l. 1. hist. c. 17.

Prosp. chron. ann. 429.

G. Cave p. 239.

mœurs dans son diocèse que la charité seule lui avoit fait interrompre. Il s'y comporta de telle sorte, que par sa capacité, son zele & sa vigilance à pourvoir aux besoins des ames, & à ceux des corps même dans les pauvres & les malades, il devint un modele de perfection dans le sacerdoce pour tous les pasteurs de l'Eglise de Jesus-Christ. C'est ce qui joint à un épiscopat de plus de cinquante années, a porté saint Sidoine Apollinaire évêque d'Auvergne, prélat des plus illustres de ces tems-là, à lui donner la qualité de *Pere des Peres, d'Evêque des Evêques*; à l'appeller un autre *Jacques* en mérite par rapport à l'apôtre de ce nom, frere du Seigneur, premier évêque de Jérusalem; & à le faire regarder comme la regle des mœurs, la colonne de la vérité, l'appui & le réduit des vertus, le medecin des maladies spirituelles, l'ami de Dieu, & l'intercesseur des hommes auprès de sa divine majesté. On peut voir encore dans quelques autres lettres que ce célebre auteur lui a écrites beaucoup d'autres éloges qui ne peuvent venir que de la persuasion publique où l'on étoit déja touchant la sainteté de l'évêque de Troyes.

Sidon. Apoll l. 6. ep 1.

Ep. 4. & 9. l. 1. Ep. 11. l. 9. Ep. 14. l. 7. & alibi passim item Eucharis. Sidon. &c.

IV. Il y avoit plusieurs années qu'on étoit menacé dans les Gaules des hostilités du fameux Attila roi des Huns, qui s'étoit jetté dans les provinces de l'empire Romain avec une multitude effroyable de Barbares. Après avoir ravagé la Thrace & la plus grande partie de l'Illyrie & de la Grece, il passa enfin le Rhin à la tête de plus de quatre cens mille hommes qui se répandirent dans tout le païs jusqu'à la Loire & la Seine, pillant & brûlant tout ce qui se trouvoit à leur rencontre. Rien n'étoit à l'épreuve de leur fureur & de leur brutalité. Après une infinité de massacres & le saccagement des villes les plus fortes, entr'autres de Reims, de Cambray, de Besançon, de Langres & d'Auxerre, celle de Troyes fut avertie que les barbares venoient pour la traiter de même, & en faire comme des autres un sépulcre pour ses habitans. Ils en furent d'autant plus allarmés qu'ils n'avoient ni armes, ni garnison, ni fortifications. Ces ressources même, quand elles n'auroient pas manqué auroient toujours été trop foibles contre cette inondation d'ennemis si redoutables. Mais S. Loup dont le crédit auprès de Dieu valoit plus que les boulevars les plus inaccessibles & plus que toutes les forces humaines, loin de s'effrayer comme les autres, assembla son peuple, le porta à la pénitence pour tâcher d'appaiser la colere divine que les péchés des hommes avoient irritée, indiqua un jeûne & des prieres publiques. De son côté il s'humilia, pleura & lui demanda pardon pour son peuple. Il le pria couvert d'un sac & sur la cendre de vouloir détourner la tempête de dessus sa ville. Il demeura en cet état sans manger & sans dormir jusqu'à la nouvelle qu'on eut de l'approche des ennemis qui venoient d'Orleans, d'où l'évêque saint Aignan leur avoit fait lever le siege. Alors il se releva plein de confiance, se revêtit de ses habits pontificaux, se fit accompagner de tout son clergé, & marcha en procession avec la croix au devant d'Attila. Il lui parla le premier, si l'on en croit divers auteurs modernes; & lui demanda d'un ton intrépide qui il étoit. On dit que ce roi barbare lui répondit qu'il étoit *le fleau de Dieu.* » Respectons donc ce qui nous vient » de Dieu, repliqua le saint Evêque; » mais si vous êtes le fleau dont il veut » nous châtier, songez que vous ne » devez agir qu'autant que vous le » permet la main qui vous remue & » qui vous gouverne. Attila frappé

L'an 451.

Nic. Olab. Callim. Exp[?] *Jur. eac. cæl. Roth. &c. de Attila. Baron. an 451.*

d'une maniere de parler si peu ordinaire, s'adoucit de telle sorte, qu'il promit à saint Loup que sa ville seroit épargnée. Il fit en effet remonter toute son armée dans les plaines * du territoire deChaalons où il fut défait peu de tems après par Aëce général des armées romaines assisté de Merovée roi des François & de Theodoric ou Theudon roi des Wisigots qui y perdit la vie. Attila y ayant laissé, dit-on, près de 160000 hommes se retira en grand désordre ; mais il rallia le reste de ses troupes qui étoient encore extrémement nombreuses, & il passa les Alpes par la Rhétie.

* Maury.

L'an 452. Il entra l'année suivante dans l'Italie, pilla les villes d'Aquilée, de Milan, de Pavie, & se disposoit à marcher contre Rome même, lorsqu'il fut arrèté par le pape saint Leon, comme nous l'avons rapporté dans sa vie. Cette heureuse avanture jointe à celle de notre Saint fit dire dans le monde par allusion aux noms de l'un & de l'autre, qu'Attila n'avoit eu peur que d'un Loup & d'un Lion.

Ces deux actions des saints prélats si belles & si grandes dans leur simplicité & dans leur qualité naturelles sont tombées entre les mains des faiseurs de pieux romans qui n'ont pas manqué d'abuser de leur verité pour en faire la matiere de leurs fictions miraculeuses. Nous avons vû ailleurs le peu de fondement de ce qu'on a dit de l'apparition de l'Ange avec l'épée au côté de S. Leon qui menaçoit Attila. Nous sommes obligés de reconnoître ici que l'on a encore moins sujet de croire ce que l'on a publié touchant S. Loup, qu'il fit passer Attila avec son armée à travers la ville de Troyes, sans que ni ce prince, ni aucun de ses soldats pussent reconnoître où ils étoient, comme s'ils eussent été frappés d'un aveuglement semblable à celui des Syriens que le prophète Elisée fit entrer dans Samarie sans qu'ils pussent rien voir. Ce fait ne paroît point avoir de garant plus ancien que Pierre Natal éloigné du tems de S. Loup & d'Attila de plus de neuf cent ans, & peu capable d'ailleurs de cautionner les choses mêmes les plus proches de lui. Nous n'avons même aucune assurance valable de la réponse d'Attila & de la repartie de S. Loup sur la qualité de *fleau de Dieu*, parce que ce fait non plus que le miracle de l'aveuglement de l'armée des Huns, n'est point rapporté par l'ancien auteur de la vie de notre Saint, mais par des écrivains encore plus récens que Pierre Natal, quoique plus exacts & mieux instruits que lui pour l'ordinaire. Nous trouvons seulement dans cette vie ancienne qu'Attila plein d'admiration pour la vertu de S. Loup, & reconnoissant la force de ses prieres auprès de Dieu, voulut qu'il le reconduisît jusqu'au Rhin, espérant que sa présence seroit une sauve-garde à son armée pour sortir sûrement des Gaules après sa défaite par Aëce & Merovée. Qu'étant arrivé au Rhin, il renvoya le Saint en se recommandant à ses prieres. Que S. Loup ayant trouvé à son retour son peuple en trouble sur ce que quelques méchans esprits l'avoient rendu suspect d'intelligence avec Attila, il fut obligé de se retirer de Troyes pour un tems, afin de ne pas irriter les séditieux. Il demeura pendant deux ans sur une montagne éloignée de quinze lieues, dépourvû des commodités de la vie, content néanmoins de la solitude & des austérités que ce desert lui donnoit lieu de pratiquer. Mais voyant que le nombre de ceux qui étoient pour lui diminuoit tous les jours, & que la disposition des méchans dans sa ville ne changeoit point à son égard, il se retira à Mâcon, où les biens qu'il y

P. de Nat. lib. in Catal.

Ap. Sur. & Baral.

L'an 454.

avoit poſſédés autrefois lui avoient laiſſé toujours beaucoup de connoiſſances. La vertu des miracles que Dieu lui avoit accordée l'y ſuivit, & porta ſi loin la réputation de ſa ſainteté que les premieres perſonnes de l'Etat, & même les princes étrangers de différentes religions lui donnerent diverſes marques de leur eſtime & de leur vénération, & ſe faiſoient un mérite de lui accorder tout ce qu'il vouloit bien

Anon. ſupr. leur demander. On dit même qu'un roi des Sueves en Souabe nommé Gebavult renvoya à ſa priere beaucoup de priſonniers de guerre qu'il avoit

Ferrar. Dict. Geogr. Baudr. faits à Brione que l'on croit n'être autre que Bruneck au comté de Tyrol, ou Pernaw dans le territoire de Saltzbourg en Baviere ; & que ſur une ſeule lettre qu'il lui en écrivit, il leur remit entiérement leur rançon. C'eſt ce qui nous fait voir que la charité de notre S. ne ſe renfermoit point dans les bornes des Gaules, & que les étrangers & les inconnus y avoient autant de part que ceux du païs.

V. Saint Loup revint quelques années après à ſon égliſe, où ayant enfin

Sidon. ep. 11. l. 9. concilié les eſprits parmi ſon peuple, & rempli dignement le miniſtere de l'épiſcopat qu'il avoit tenu pendant

L'an 478. cinquante-deux ans entiers, il mourut le XXIX de juillet l'an 478 d'une maniere conforme à la ſainteté de la vie qu'il avoit menée. Mais on le vit revivre en quelque ſorte dans pluſieurs diſciples qu'il avoit formés à la vertu, particulierement dans ſaint *Camelien*, ſon ſucceſſeur à l'évêché de Troyes, dans S. *Polychrone* évêque de Verdun, dans ſaint *Aubin* évêque de Chaalons ſur Marne, & dans S. *Severe* évêque de Treves qui en fut le plus ancien ; & qui tint compagnie à ſaint Germain d'Auxerre dans le ſecond voyage qu'il fit vers l'an 446 aux iſles Britanniques pour en aller chaſſer l'héréſie Pelagienne. Il fut enterré en un lieu où l'on bâtit depuis un monaſtere aux fauxbourgs de la ville, ſoit que ç'ait été S. Martin-ez-aires, ſoit que ç'ait été ſainte Marie. Son corps fut tranſporté de-là pour être garanti des inſultes des Normans, & renfermé dans la ville l'an 872 avec celui de S. Vinebaud. Il fut dépoſé dans l'égliſe de l'abbaïe qui porte ſon nom, & qui eſt en la poſſeſſion des Chanoines réguliers de S. Auguſtin ; & depuis ce tems il y a toujours été conſervé avec beaucoup de ſoin & de vénération. Les principaux oſſemens de ce ſaint corps ſont dans une chaſſe d'argent qui fut faite l'an 1365 ; & la tête, hors la machoire inférieure, dans un chef d'argent doré très-bien travaillé où on la mit l'an 1505. Dieu avoit continué au Saint après ſa mort la grace des miracles qu'il lui avoit accordée de ſon vivant. *Gir. col. 378.* Saint Gregoire de Tours parle de deux qui ſe firent à ſon tombeau, & dont nous nous contenterons de rapporter le premier. *Gr. Tur. Glor. conf. c. 67. & 68.* Un eſclave More ayant commis par négligence une faute qui lui fit craindre la colere de ſon maître, ſe réfugia dans l'égliſe de S. Loup qui avoit le droit d'aſyle. Ce maître n'y eut point d'égard & le pourſuivit juſqu'au tombeau du Saint, d'où l'ayant arraché ſans reſpecter les autels il le tira dehors, diſant « que ce « Loup ne mettroit point la pate hors « de ſon ſépulcre pour l'arracher de ſes « mains. Ce blaſphême ne demeura point impuni. L'impie tomba en phrénéſie, & ſa langue s'embaraſſa de telle ſorte qu'il ne put plus parler qu'en heurlant ou en mugiſſant comme une bête. Il ſe mit à courir par tout le temple comme un furieux. Il fallut le lier ; & ſa femme l'ayant fait conduire chez lui, fit de grands préſens à l'égliſe pour ſa délivrance. Mais ſes vœux furent inutiles. Son mari

ayant fouffert pendant trois jours des douleurs extraordinaires, mourut miférablement en punition de fon impieté. La femme retira fes préfens, ce qui fait voir le génie de ces tems où l'on fouffroit que l'on fît aux autels des dons conditionnels & intéreffés ; mais l'efclave demeura libre. La fête de S. Loup eft marquée dans le vrai martyrologe de Bede au XXIX de juillet ; ce qui a été fuivi par Adon, Ufuard & les autres. Elle n'étoit pas d'inftitution récente au tems de faint Gregoire de Tours, qui écrivoit vers la fin du fixieme fiecle. On voit que près de 40 ans auparavant S. Niceffe ou Nicet évêque de Treves, écrivant à Chlodefinde reine des Lombards, en fait mention comme de celles de S. Germain d'Auxerre, de S. Hilaire de Poitiers & de S. Martin, de faint Remy & de faint Medard ; & il exhorte les hérétiques à venir eux-mêmes être les témoins des miracles qui fe faifoient en grand nombre dans l'églife qu'on avoit dès-lors dreffée fur fon tombeau, & dédiée fous fon nom. La fête de fa tranflation eft marquée au X de mai dans quelques martyrologes. On en voit auffi une troifieme marquée au VI d'avril pour honorer la tranflation particuliere du chef du Saint lorfqu'on le mit dans le reliquaire dont nous avons parlé.

In coll. conc. Gal. Sirm. t. 1. p. 323.

Thom. fest. l. 1. c. 6. n. 7.

Boll. t. 1. mai. p. 493. col. 2.

Quelques écrivains mettent S. Loup au rang des Peres & des Auteurs eccléfiaftiques pour deux lettres qu'on nous a confervées de lui.

G. Cave. Coll. concil. Spicil. d'Acher. Sirmond.

V fiécle.

II. SAINT PROSPER, *Evêque d'Orleans.*

SAint PROSPER d'Orleans, dont nous ne favons que très-peu de chofe, étoit contemporain à faint Profper d'Aquitaine, le célebre défenfeur de la foi de l'Eglife contre les Semi-pélagiens. Il fut choifi vers l'an 454 pour fuccéder à faint Aignan évêque d'Orleans, & il marcha dignement fur les traces de fon prédéceffeur. Il n'oublia rien pour rendre à la mémoire de ce Saint les honneurs qui lui étoient dûs. Il s'adreffa pour cet effet à l'illuftre Sidoine Apollinaire pour le prier d'écrire l'hiftoire du fiege d'Orleans & de la défaite d'Attila roi des Huns dans les plaines de Sologne ou plûtôt de Chaalons, par Aëce général des Romains, que l'on regardoit comme un effet des prieres de faint Aignan. Sidoine fe mit en devoir de le fatisfaire fur ce point ; mais quelques obftacles furvenus à cette entreprife le porterent à s'en excufer enfuite par une lettre qu'il en écrivit à S. Profper, où il le loue de la piété qu'il avoit pour un fi grand Saint, dont il dit que la gloire étoit encore accrue dans l'Eglife par le choix que l'on avoit fait de notre S. pour lui fuccéder. C'eft tout ce que l'antiquité eccléfiaftique nous apprend de S. Profper d'Orleans, à moins qu'on ne vueille le prendre pour un évêque de même nom qui affifta dans le fixieme fiecle aux conciles de Carpentras & de Vaifon, villes de l'obéiffance des rois de Bourgogne. Plufieurs ont prétendu que c'étoit lui effectivement. Mais il n'y a nulle apparence à foutenir ce fentiment, à moins que de donner plus de foixante & dix ans d'épifcopat à notre Saint, & de fupprimer fept ou huit évêques qui lui ont fuccédé. On fçait d'ailleurs que dans le tems de ces deux conciles où l'on trouve la foufcription d'un Profper, c'étoit ou Eufebe ou Leonce qui tenoient le fiege à Orleans. On ne fçait pas combien notre Saint vécut ; on croit feulement qu'il alla au-delà de l'année 463, quoique le fondement dont on fe fert pour le prouver foit fort ruïneux. Le martyrologe Ro-

In campis Secalaunicis, au lieu de Catalaunicis.

Sidon. ep. 15. l. 8.

En Sauffaye Ann. Aurel. p. 91.

Sirm. in Sidon. Ap. p. 155. not.

En Sauff. ann.

main & les autres modernes font mention de lui au XXIX de juillet. On trouve aussi son nom dans les plus anciens martyrologes du nom de S. Jerôme ; c'en est au moins l'une des plus anciennes additions. Quelques savans de notre siecle ont donné à S. Prosper d'Orleans le fameux ouvrage de la vocation des Gentils en deux livres ; mais on ne sçait sur quel fondement.

Florent. M. Hier. Vess. hist. Pelag. Cave bibl eccl.

III. S. OLAF ou S. OLAUF, *Roi de Norvvege, martyr.* lat. *Olaüs.*

xi siécle.

I. OLAF étoit un fils d'un des rois ou princes du païs de Norwege appellé Thirgon que d'autres nomment Harald Grenska. Il acquit dès son enfance une réputation de probité qu'il garda toute sa vie ; & joignant à l'intégrité des mœurs beaucoup de modération, de prudence, de valeur & de pénétration d'esprit pour les affaires, il fit espérer à tout le monde par sa conduite qu'il rétabliroit toute la Norwege dans son ancienne liberté. Il travailla de son côté pour répondre à cette attente publique ; & ayant trouvé le moyen d'équipper une puissante flote, il entreprit de chasser enfin les usurpateurs de son païs. Il entra pour ce sujet dans la mer Baltique pour obliger les Gots & les Suéons, c'est-à-dire les Danois de Juthland, de Holsace & des côtes de Pomeranie & les Suédois du midy, à demeurer dans leurs anciennes bornes. Mais le roi de ces peuples appellé Olaf comme lui, surnommé Schot-Konung qui possédoit encore une grande partie de Suede & de Norwege, s'étant trouvé plus fort que lui, l'obligea de se retirer sans rien faire. Ce que put faire alors le prince Olaf de Norwege, fut de se
L'an 1013. rendre maître du païs de Gothland, &
d'aller ravager les côtes de Juthland &
1014. de basse-Saxe jusqu'en Frise. De-là il passa en Angleterre avec ses troupes, & servit utilement le roi Mildrede, ou plûtôt Etheldrede à chasser les Danois de l'Angleterre après la mort de leur roi Suein ou Suénon qui étoit venu le déposséder de son trône. Olaf
retourna glorieux & chargé des dé- 1016.
poüilles des Danois en Norwege au bout de trois ans. Mais le roi Etheldrede étant venu à mourir au mois d'avril de l'an 1016 au milieu des efforts qu'il faisoit pour repousser Canut dit le Grand, roi de Danemarc fils de Suein frere d'Olaf Schot-Konung, qui étoit descendu en Angleterre avec une armée formidable, sa veuve Emme rappella Olaf de Norwege au secours des Anglois, & principalement de ses enfans Edmond & Edouard à qui Canut vouloit ôter la couronne. Olaf revint
en diligence avec sa flote en Angleter- 1017.
re. Mais lorsqu'il arriva Edmond étoit mort, Edouard son frere chassé du païs, Canut le maître de l'Angleterre, & la reine Emme sur le point de l'épouser par un accord fait entre les Danois & les Anglois. C'est ce qui obligea Olaf de retourner en Norwege avec ses troupes. Il se retira dans la province de Vich où il assembla les grands du païs pour leur représenter combien il leur étoit honteux de gémir sous le joug des Danois & des Suédois après la gloire que leurs ayeux avoient acquise à leur patrie par leurs conquêtes, & de se voir les esclaves de ceux dont leurs peres avoient été les maîtres. Son discours ranima si vivement dans tous ceux qui l'entendirent l'amour de la gloire & de l'ancienne liberté, qu'ils le proclamerent sur le champ roi de Norwege ; & le regardant comme leur libérateur, ils secouerent le joug des Danois, rétablirent les loix & les coutumes du païs, Olaf Schot-Konung roi des Sueons & des Gots se voyant arracher la plus

Saxo Gramm. l. 10. fol. 94. 95. 96. J. Magnus Goth. hist. l. 17. c. 21. 22. 23 & l. 18. c. 1. 2. 3. 4. 5.

grande partie de ses états par une telle entreprise fit avancer des troupes en Norwege pour s'y opposer, & retenir les peuples sous son obéissance. Mais la division s'étant mise dans son armée après la mort du général, diminua de telle sorte par les désertions & les miseres, qu'elle se trouva presque réduite à rien. Le nouveau roi sçut profiter d'une si favorable conjoncture pour tâcher d'assûrer la liberté à ses peuples sans répandre le sang de ses nouveaux sujets. Il fit représenter au roi des Gots & des Sueons qu'il lui seroit impossible de remettre les Norwegiens sous sa domination ; & qu'il lui seroit d'ailleurs beaucoup plus avantageux de les avoir pour alliés, en contribuant à les maintenir dans leurs anciens droits, que de se les assujettir par la force des armes ; & de les voir toûjours disposés à la révolte. Olaf Schot-Konung qui étoit nouvellement bâtisé, & qui avoit des sentimens chrétiens, se laissa persuader à des propositions de paix, sur tout après avoir reconnu que ses propres sujets ne vouloient point absolument de guerre ni de rupture de commerce avec les Norwegiens. Il voulut bien aussi joindre l'alliance à la paix en donnant sa fille au nouveau roi de Norwege. L'union se fortifia ensuite de telle sorte entre le beau-pere & le gendre, qu'ils s'assisterent réciproquement dans le dessein qu'ils eurent de convertir à Jesus-Christ ce qui restoit d'infidelles parmi leurs sujets, en même tems qu'il travailloient à leur félicité temporelle en leur administrant la justice, & en leur procurant le repos & la protection dont ils avoient besoin pour le commerce. Olaf Schot-Konung poussa si loin l'affection qu'il avoit pour son gendre, que non content de lui rendre toutes sortes de bons offices en Suede, en Danemarc & en Norwege, il porta encore le grand Canut son frere qui regnoit en Angleterre & en Danemarc à ne le point troubler dans la possession de son nouveau royaume. Ce bon prince mourut vers l'an 1018 en un tems où son gendre auroit eu encore besoin d'un tel appui. Son fils Omond établi en sa place roi des Gots & des Sueons vécut toujours dans une amitié très-étroite avec Olaf roi de Norwege, auprès duquel il avoit été élevé dans la piété chrétienne depuis le mariage de ce prince avec sa sœur. Mais tout le secours qu'Olaf en put tirer ne fut point capable de le garantir de la fureur des infidelles de Norwege & de Danemarc, qui le regardant comme l'ennemi des dieux du païs ramasserent des troupes pour tâcher de lui ôter la couronne avec la vie s'il ne rétablissoit l'ancien culte. Olaf déclara aux chefs des rebelles qu'il préféreroit toujours la perte de la couronne & de la vie même à la foi qu'il devoit à Jesus-Christ ; & pour leur en donner des preuves il se fit lui-même prédicateur de l'évangile, allant par les villes & les villages de son royaume avec des missionnaires, & tenant exactement la main aux nouvelles conversions, jusqu'à punir corporellement les relaps. Cette sévérité contribua encore à grossir le parti des mécontens qui allerent porter leurs plaintes au grand Canut. Ils lui dépeignirent Olaf comme un tyran qui ruinoit avec la religion les loix du païs, les statuts & les coutumes des anciens, & ils le prierent de les délivrer d'une telle servitude. Canut fut d'autant moins difficile à émouvoir, qu'il n'avoit laissé le roi de Norwege en repos qu'à la considération de son frere Olaf Schot-Konung. Le voyant mort, il ne se crut plus obligé à aucunes mesures ; il prit même la qualité de roi de Norwege que lui donnerent les rebelles, & il écrivit à

L'an 1018.

notre Saint des lettres impérieuses par lesquelles il lui mandoit de lui rendre hommage de sa couronne ou de la quitter absolument. Olaf prévoyant la tempête qui le menaçoit, se retira auprès de son beau-frere le roi Omond qui n'oublia rien de tout ce qui dépendoit de lui pour sa conservation. Ils équipperent chacun une flote de quatre cens bâtimens de diverses grandeurs pour s'opposer aux forces de Canut; & leurs espérances augmenterent lorsqu'Ulvon ou Vulfon qui avoit épousé Estrite sœur de Canut par fourbe se joignit à eux avec une troisieme flote d'un même nombre de vaisseaux. Olaf devoit défendre la côte de Seland, Omond celle de Schonen, & Vulfon celle de Bleckinge. Canut vint contre eux avec une flote de mille vaisseaux, & des troupes par terre. Le combat contre Omond son neveu fut douteux, Vulfon par le moyen d'une digue d'une invention admirable coula à fond une partie des vaisseaux qui vinrent à lui, & brûla le reste par du feu d'artifice. Mais saint Olaf étant sur le point de remporter un avantage certain fut lâchement trahi & abandonné par les Danois qui avoient pris son parti; de sorte que six cens vaisseaux de la flote des alliés passérent du côté de Canut. Saint Olaf se réfugia en Neritie province de Suede & de-là en Russie auprès du roi Jerizlas qui avoit épousé sa sœur. Canut tirant avantage de son absence, établit gouverneur ou viceroi de Norwege, Hacquin qui périt dans la mer par un malheur qui lui arriva l'année suivante. Saint Olaf ayant appris sa mort & la division des principaux de Norwege, dont les uns le redemandoient, les autres persistoient à vouloir reconnoître Canut, revint en Scandinavie où il fut reçu avec beaucoup de joye par le roi Omond & ses autres amis. Ce prince lui donna quelques troupes; & Dager le plus puissant seigneur du païs de Norwege lui en amena aussi, de même que le prince Harald son frere; ce qui forma une armée que l'on jugeoit capable de le rétablir sur le trône. Mais la trahison d'un évêque Danois nommé Trugill en qui on avoit eu confiance, donna lieu au roi Canut de dresser à saint Olaf des embuches qu'il ne pouvoit éviter. Il l'y fit périr par une lâcheté qui a laissé sur sa réputation une tache ineffaçable. Le corps du Saint fut porté à Drontheim ville capitale de son royaume où il fut enterré avec honneur. On prétend que Dieu honora son tombeau de divers miracles qui attesterent sa sainteté dans l'Eglise, & qui firent juger qu'il n'est pas impossible de lui demeurer toujours fidelle & agreable sous les apparences d'une vie séculiere & commune. Sa fête établie publiquement au XXIX de juillet qui fut le jour de sa mort, est devenue fort célebre parmi les peuples du nord. C'est ce que témoigne l'historien Adam chanoine de Brême, qui écrivoit environ quarante-cinq ans après la mort de notre Saint arrivée l'an 1028. Ce culte a duré jusqu'à la révolution survenue dans la religion de ces provinces par la prétendue réformation des Protestans; & l'on peut dire qu'il n'y est pas pas encore entiérement éteint. Le martyrologe Romain en fait mention comme d'un martyr au XXIX d'août. Il est honoré à S. Victor de Paris où l'on garde une de ses chemises comme une relique.

L'an 1028.

Adam Brem, hist. Eccl. l. 2. c. 43.

ADDITION

ADDITION AUX SAINTS du vingt-neuviéme jour de juillet.

S. FELIX ET SES COMPAGNONS, Martyrs; & l'antipape FELIX qui parut au IV siecle.

I. *L'Eglise Romaine célebre aujourd'hui la féte de saint* Felix *comme d'un martyr avec celle des deux freres* Simplice *&* Faustin, *& de leur sœur* Beatrix, *martyrisés du tems de l'empereur Diocletien. Mais comme elle ne s'est point expliquée en particulier au sujet de ce Saint dans l'office du jour où elle n'en a fait qu'une simple commémoration, elle a donné lieu de croire à quelques auteurs qu'elle vouloit entendre S. Felix pape premier du nom qui vivoit au troisieme siecle, & qu'elle honore d'ailleurs comme martyr au XXX de may, parce que l'on veut qu'il soit ici question d'un Pape & que les autres saints Papes de même nom ne parurent point du tems des persécuteurs. Cependant les modernes qui ont travaillé au martyrologe Romain ont jugé qu'il agissoit ici de celui qu'ils appellent* S. Felix Pape second du nom & martyr, *& qu'ils supposent* chassé de son siege pour la défense de la foi catholique par Constance empereur Arien, & tué sécrétement à Céri aujourd'hui Cervetere en Toscane. *Ils ajoutent que* son corps ayant été enlevé per des clercs, fut enterré sur le chemin d'Aurele; qu'il fut depuis transporté dans l'église de saint Cosme & saint Damien; & qu'il y fut rrouvé par le pape Gregoire XIII sous un autel où étoient aussi les reliques des saints martyrs Marc, Marcellien, Tranquillin, avec lesquelles on avoit renfermé les siennes le XXXI de juillet. *Un tel récit fait envie de savoir quel étoit ce Saint, & la recherche n'en peut être que louable, & utile même à ceux qui aiment, & qui embrassens la vérité par tout où ils la peuvent rencontrer.*

Mart. Rom.

Baron. ann. & not. ad M. Severan. Rom. Subterran.

II. *Il est donc important de connoître que celui qui est ainsi qualifié Saint & Martyr, n'est autre que l'antipape Felix, qui s'empara du saint siege pendant le bannissement du pape Libere. Après le concile de Milan d'où l'empereur Constance fauteur des Ariens bannit en Orient Lucifer de Cagliari, saint Denys de Milan & saint Eusebe de Verceil, ce prince attaqua Libere pour l'obliger à condamner saint Athanase que les Catholiques regardoient comme la colonne de la foi orthodoxe dans l'Eglise. La fermeté que fit paroitre ce Pape devant l'empereur qui l'avoit fait venir à Milan, lui attira le même traitement qu'avoient reçu les trois prélats; & Constance le relégua à Berée en Thrace. Lorsqu'on en apprit la nouvelle à Rome, tout le clergé de la ville & tous les autres ministres & officiers de l'Eglise jurerent en présence du peuple que tant que vivroit Libere leur pasteur légitime, ils ne recevroient point d'autre évêque. Mais la faction des Ariens qui avoit à sa tête Epictete évêque de Civita-vecchia, & qui étoit armée du pouvoir de de l'empereur, usa de violence pour en établir un qui fut de sa secte, ou qui lui fût favorable. Elle choisit* Felix *diacre de l'église Romaine, qui selon saint Athanase étoit digne des Ariens, & fort en état de répondre à toutes leurs intentions, quoiqu'on n'ait aucune preuve qu'il ait jamais abandonné la foi de Nicée pour sa créance particuliere. Ce Saint témoigne que comme les Catholiques avoient pris toutes les mesures nécessaires pour leur empêcher l'entrée de l'Eglise, on prépara le palais par ordre de l'empereur pour y faire l'ordination de Felix. Trois Eunuques y représenterent l'assemblée du peuple qui étoit nécessaire pour la céremonie suivant les canons, & Felix y reçut l'imposition des mains des évêques Ariens ou demi-Ariens qui furent, comme on a sujet de le croire, Acace de Cesarée en Palestine, Basile d'Ancyre, & cet Epictete de Civita-vecchia qui étoit le commissaire de l'empereur dans toute cette affaire. Toute la faction d'Ursace & Valens évêques en Illyrie qui étoient les deux chefs des Ariens en Occident, conspira générale-*

L'an 355.

Libell. Faust. & Marc. p. 30.

Hier. chron.

Ath. ep. ad solit. p. 813.

Hier. vir. ill.

Marcell. & Faust. Socr. l. 2. hist. Theodoret. l. 2. c. 17.

Sozom. l. 4. c. 11. Rufin. l. 1. c. 22. Herm. vie de S. Ath l. 7. c. 12. Petit Did. t. 3. p. 26. append.

ment pour cette ordination schismatique ; & Felix communiqua toujours avec les hérétiques comme il avoit déja fait avant son élection. Cela ne l'avoit pas empêché de paroître toujours fort uni au pape Libere. On dit même qu'il avoit été l'un de ses principaux confidens ; & qu'il avoit fait le même serment que les autres ecclésiastiques de Rome de lui demeurer toujours fidelle, & de ne jamais souffrir d'autre évêque sur son siege tant qu'il vivroit. Quelques-uns firent courir aussi le bruit, au moins du tems de l'historien Socrate qui l'a cru Arien d'ailleurs, qu'il n'avoit été ordonné que malgré lui. Mais bien que selon Sozomene il n'y eût rien à craindre dans le reste de la conduite de Felix, il fut néanmoins diffamé de telle sorte par son ordination illégitime, & par la communication qu'il avoit avec les ennemis de la foi, que les fidelles de Rome ne vouloient point entrer dans l'église lorsqu'il y étoit. Cette aversion que les Romains firent paroître à son égard augmenta jusqu'au point de faire fuir le monde de tous les endroits où l'on savoit qu'il devoit venir. Elle fût même la matiere d'une sédition populaire où plusieurs personnes perdirent la vie. (*Hier. chron.*) *Mais tous les ecclésiastiques n'eurent pas la constance du peuple. Plusieurs d'entr'eux pour s'accommoder à la nécessité des tems ne firent point difficulté d'ajouter le parjure à la légéreté, & ils se joignirent à Felix contre le serment qu'ils avoient fait.*

III.

L'an 357.

Theod. l. 2. c. 17.

Il y avoit près de deux ans que ce faux pasteur tenoit la place du Pape exilé, lorsque l'empereur Constance vint à Rome au mois d'avril de l'an 357. Les Dames Romaines à qui l'absence de Libere qui étoit toûjours fort aimé dans la ville faisoit beaucoup de peine, solliciterent leurs maris qui étoient dans les premieres charges de demander son retour à l'empereur. Ceux-ci s'excusant d'une telle négociation de crainte d'irriter ce prince, qui ne manqueroit peut-être pas de s'en vanger sur des hommes, crurent qu'il auroit plus d'égard pour leurs femmes ; & que s'il ne leur accordoit pas ce qu'elles demanderoient, du moins il ne leur en arriveroit aucun mal. Suivant ce conseil elles

Herm. V. Ath. Fleur. hist. l. 13.

Tillem. t. 6.

allerent magnifiquement parées se présenter à l'empereur pour le prier de leur rendre leur pasteur, afin que la ville ne fût pas plus long-tems exposée aux insultes des loups. Constance leur répondit que Rome avoit un pasteur capable de la gouverner sans qu'il en fût besoin d'autre ; il entendoit Felix. Les dames lui représenterent (*Sozom. l. 4 c. 11.*) *que personne n'entroit dans l'Eglise quand Felix y étoit ; parce qu'encore qu'il gardât la foi de Nicée, il communiquoit avec ceux, qui la corrompoient. L'Empereur se laissa fléchir, & ordonna que si Libere entroit dans les sentimens des évêques qui l'accompagnoient, il seroit rappellé, & gouverneroit l'église en commun avec Felix. Le peuple sur la lecture que l'on fit dans le cirque des lettres qui portoient ces ordres, s'écria par mocquerie, » que la chose étoit bien juste. Que comme » il y avoit pour les jeux du cirque deux » factions distinguées par les couleurs, ce » seroit le moyen de mettre Libere à la tête » de l'une, & de donner le commandement » de l'autre à Felix. Puis apres avoir repris leur sérieux, ils crierent tous d'une voix : » Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Christ, » qu'un Evêque. Libere fut donc rappellé, parce que l'empereur ne put pas alors ne pas être fort touché de cet amour que tous les Romains avoient pour lui, & de l'aversion générale qu'ils témoignoient contre Felix. Il ne revint néanmoins qu'après s'être laissé vaincre aux importunités des ennemis de saint Athanase, & avoir souscrit au formulaire de Sirmich par lequel il attaquoit enfin la communion de ce Saint. Quoique cette chûte fût très-sensible aux catholiques on ne laissa pas de le recevoir avec plaisir dans Rome où il rentra le second jour d'août de l'an 358.* (L'an 358.) *Mais on n'y reçut pas de même l'ordre envoyé de Sirmich par les prélats Ariens qui y étoient assemblés pour faire partager le saint siege entre lui & Felix qu'ils ne vouloient pas détrôner. Car* (*Marcell. & Faust. p. 4.*) *cet Antipape qui avoit toujours été odieux au senat & au peuple, fut chassé de la ville avec flêtrissure. Néanmoins comme sa faction n'étoit pas éteinte, il rentra peu de tems après à la faveur des ecclésiastiques de* (L'an 356.)

de ſon parti, & oſa bien indiquer encore la ſtation, c'eſt-à-dire célébrer l'office divin dans la baſilique de Jules au-delà du Tibre. Mais la multitude du peuple & les nobles de la ville concoururent enſemble pour rendre tous ſes efforts inutiles ; & ils le chaſſerent honteuſement de Rome une ſeconde fois. L'empereur qui vouloit le protéger & le maintenir ſe vit obligé malgré lui de conſentir à ſon expulſion, & de l'abandonner avec tous les eccléſiaſtiques de ſon parti. Felix ſe retira dans une petite terre qu'il avoit ſur le chemin de la ville de Porto. Il y vécut encore près de ſept ans, conſervant la dignité épiſcopale, mais ſans fonction ; & il mourut de la peſte après avoir perdu la vûe le XXII de novembre de l'an 365. On ne voit pas qu'il ait reçu aucun éloge dans l'antiquité ; ſaint Optat de Mileve, ni ſaint Auguſtin n'ont pas cru devoir lui donner place entre les évêques de Rome dans la liſte qu'ils en ont faite pour montrer la ſucceſſion apoſtolique dans l'Egliſe catholique contre les Donatiſtes. Saint Athanaſe ne l'a regardé que comme un monſtre nouveau que la malice de l'antechriſt avoit produit ſur le ſaint ſiege ; & perſonne ne diſconvient maintenant qu'il n'ait toujours été antipape, depuis même que Libere avoit mérité par ſa chûte d'être dépoſé de ſon ſiege.

Philoſtorg. l. 4. c. 3. Marcell. & Fauſt. p. 4.

L'an 365.

Phot. Bibl. cod. 258. except. ex vit. Athan. anon.

ad ſolit.

IV.

Cependant il ſemble que dans la ſuite des tems l'on ait trouvé le moyen de le faire paſſer pour un vrai Pape, pour un Saint, & pour un Martyr, à la faveur de l'obſcurité que l'ignorance a répandue ſur ſon hiſtoire. Il acquit cette réputation après le ſiecle de ſaint Gregoire le Grand ; & il penſa la perdre du tems de Gregoire XIII par un incident dont le cardinal Baronius nous a laiſſé la relation. Il arriva l'an 1582 que comme l'on travailloit par ordre de ce pape à la réformation du martyrologe Romain on mit en délibération ſi l'on donneroit à Felix le titre de martyr, ou ſi on l'effaceroit entiérement du catalogue des Saints, où quelques ſavans croyoient qu'il n'avoit été inſéré que par ſurpriſe. Le cardinal Baronius compoſa une aſſez longue diſſertation pour prouver qu'il n'étoit ni Saint, ni Martyr, & il eut l'applaudiſſement des perſonnes doctes & judicieuſes. Le cardinal Santorio prit la défenſe de Felix de vive voix & par écrit, mais ſans être écouté ; juſqu'à ce que des gens s'étant aviſés d'aller ſécrétement foüiller ſous un autel de ſaint Coſme & ſaint Damien dans Rome, découvrirent un grand cercueil de marbre où étoient d'un côté les reliques des ſaints martyrs Marc, Marcellien & Tranquillin, & de l'autre un corps avec cette inſcription ; Le corps de ſaint Felix pape & martyr qui a condamné Conſtance. Cette découverte ſe fit la veille de ſa fête, lorſqu'il étoit ſur le point de perdre ſa cauſe & ſon culte. Elle fut priſe pour un miracle, & Baronius dit qu'il s'eſtima heureux de ſe voir vaincu de la ſorte par un Saint ; qu'il retracta auſſi-tôt ce qu'il en avoit écrit ; qu'on rétablit ſon nom dans le martyrologe, & qu'on lui confirma ſon culte. On ne peut guéres douter que ce n'ait été l'opinion du martyre de Felix qui lui aura valu un titre de ſainteté. Cette opinion a pour auteur un inconnu, qui voulant écrire quelque choſe de la vie de ſaint Felix eſt tombé ſur des actes apocryphes où parmi toutes les fauſſetés dont ils ſont compilés, on dit qu'il fut martyriſé le XXVIII de juillet de l'an 359 par l'ordre de l'empereur Conſtance. Mais on ſçait de trop bonne part que Felix ſurvécut à ce prince ; & l'on n'a rien de ſolide à oppoſer l'autorité de deux prêtres de Rome qui vivoient en même tems que lui, qui nous aſſurent qu'il ne mourut que ſous l'empire de Valentinien & de Valens. L'inſcription trouvée dans le tombeau en 1582 n'a été faite que ſur ces faux actes au jugement des ſavans de nos jours, & apparemment lorſqu'on tranſporta ſon corps dans l'egliſe de ſaint Coſme, ce qui ne s'eſt fait que pluſieurs ſiecles après ſa mort. Cela ſuppoſe même qu'il n'y ait point eu de fourbe dans les premiers auteurs de la découverte de l'an 1582, qui ſelon Baronius cherchoient non pas des os, mais de l'or & de l'argent, ſur je ne ſçai quelle révélation qu'il y avoit en cet endroit un tréſor caché. La fauſſeté de la condamnation qu'on y lit que Felix a

Baron. ann. 357. n. 50. n. 58.

Papebr. Donat. diſſert. 10. p. 56.

Boll. apr. t. 1. p. 31.

Till. p. 778

Marcell. & Fauſtin libell. Kai. Front. p. 109.

GGg ij

faire de Constance, que d'autres nomment Constantin faute aux yeux de tous ceux qui ont lû l'histoire de ces tems-là dans des auteurs recevables, parce qu'elle auroit toujours fait assez d'éclat pour être aumoins sçue & rapportée par quelqu'un; d'autant plus qu'il étoit encore alors inoüi de voir traiter les empereurs de la sorte. La ville de Cervetere * *en Toscane honore en ce jour un S. Felix martyr qu'elle a pris pour son patron. Elle lui donne aussi la qualité de Pape, sans qu'on sache ni pour quelle raison, ni depuis quel tems. Mais ç'a été un motif suffisant aux correcteurs du martyrologe sous Gregoire XIII de mettre le martyre & la mort de Felix II en cette ville plûtôt qu'à Cora dans la Campagne de Rome comme font les faux actes, ou à la Forme-Trajane près des murs de Rome comme portent quelques pontificaux. Rien ne nous empêche de croire que ce saint Felix pape & martyr ne soit l'antipape qui certainement a été honoré d'un culte religieux, comme il paroît par des litanies du ix ou x siecle où il est invoqué comme un confesseur. Aussi voit-on dans les compilations de Pontificaux continués par Anastase le Bibliothecaire que, si en un endroit on le dit décapité l'onziéme de novembre, en un autre de la même rhapsodie on assure qu'il mourut en paix dans sa terre sur le chemin de Porto le xxix de juillet. Le culte de l'antipape est encore plus ancien que le ix siecle, s'il est vrai qu'il faille entendre de lui ce que porte l'ancien calendrier Romain publié par le P. Fronteau, où l'on voit la qualité de Pape donnée au martyr saint Felix compagnon des saints martyrs Simplice, Faustin & Beatrix. Cette qualité lui est continuée encore dans les calendriers modernes, mais elle est retranchée dans l'oraison du bréviaire Romain pour le jour de sa fête; ce qui nous donne à conjecturer que le saint Felix du xxix de juillet n'y est point pris pour un Pape. Que si l'on insistoit à soutenir que l'intention de l'Eglise étoit autrefois d'honorer en ce jour un S. Felix pape & martyr, il semble qu'on pourroit l'entendre du saint Pape premier de ce nom, mort dans le troisieme siecle, avant qu'on lui eût assigné le xxx de mai pour le jour de sa fête. Les plus anciens martyrologes de S. Jerôme que l'on croit du sixieme siecle ne parlent que d'un saint Felix d'Afrique en ce jour, & mettent saint Felix de Nole au xxvii précédent. Ceux de Bede, d'Usuard, de Wandalbert, & d'autres encore qui mettent saint Felix martyr à Rome, ne disent point qu'il fut Pape. Adon le dit après de faux actes*.*

* i. e. Ceri le Vieux.

Henschen. prælim. t. 1. apr. p. 21. / Papebr. conat. p. 57. Herm. t. 2. vie d'Ath. p. 617. 618. Front. Kalend. p. 110. Anast. Bibl. & Papebr. p. 50. Till. t. 6. not. Sacram. Greg. Florent. mart. Hieron. 688. 689. & retro 683.

* *Papebroch. conat. chron. in Fel. II.*

XXX JOUR DE JUILLET.

S. ABDON & S. SENNEN, *Persans, martyrs à Rome.*

III siécle.

L'an 250.

NOus savons que ces illustres martyrs étoient venus de Perse à Rome du tems de l'empereur Dece, & qu'après y avoir été tourmentés par divers supplices pour la foi de Jesus-Christ dont ils faisoient profession, ils perdirent enfin la vie pour le même sujet. Mais nous ne savons rien autre chose de ce qui regarde leur histoire. Car pour convaincre de fausseté tout ce qu'on en a dit dans leurs actes prétendus que nous lisons à la tête de ceux de S. Laurent; il suffit de remarquer que toute cette histoire n'est fondée que sur une guerre de Dece contre les Perses, & sur un voyage qu'on veut que cet empereur ait fait dans leur païs, d'où l'on suppose qu'il ramena les deux Saints prisonniers à Rome. Or il est certain que Dece n'eut point de guerre contre les Perses, & que la briéveté de son regne ne lui permit point de faire d'autre voyage que celui de Mésie vers le Danube pour marcher contre les Gots.

Ap. Sur. d. 10. aug p. 94. Boll. d. 17. febr. p. 5. ubi de Polychron.

Les deux Saints ayant ainsi consommé leur martyre dans une terre étrangere, ne furent point abandonnés comme des malheureux ou des inconnus après leur mort. Les fidelles qui

ſervoient le même Dieu retirerent leurs corps dans la maiſon d'un ſoudiacre nommé Quirin, où on les tint cachés durant tout le tems des perſécutions qui durerent encore plus de cinquante ans. Ils furent découverts du tems de Conſtantin le Grand, & levés de terre pour être tranſportés ſur le chemin de Porto au quartier de l'Ours-coiffé*. On les mit dans le cémetiere de Pontien qui a été depuis ſouvent appellé du nom de ces ſaints martyrs. L'on y voit encore aujourd'hui leurs images qui ſont d'une ſculpture fort ancienne, avec leurs noms. On dit néanmoins que le pape Gregoire IV qui tint le ſiege depuis 827 juſqu'en 844, tranſporta leurs corps du cémetiere de Pontien dans l'égliſe de ſaint Marc qui étoit dans l'enceinte de la ville ; quoique d'autres prétendent que le pape Damaſe les eût donnés dès l'an 370 à ſaint Zenobe évêque de Florence. Il paroît que l'on ignoroit ce fait du tems de Louis le Débonnaire. Car parmi les reliques que l'on envoya l'an 828 de Rome en France pour Eginhard, on prétendit avoir mis les corps de S. ABDON & de S. SENNEN avec celui de ſaint Tiburce & ceux de pluſieurs autres martyrs illuſtres. On les tranſporta dans l'abbaïe de ſaint Medard de Soiſſons ; & un moine du lieu nommé Odilon compoſa l'hiſtoire de cette tranſlation vers le commencement du dixieme ſiecle. On croit que ces reliques y furent conſervées juſqu'aux guerres des Huguenots qui les brûlerent dans le ſeizieme ſiecle.

* Ad Urſum pileatum.

Bucher. cycl. p. 268. Rom. ſubterr. Aringh. l. 2. c. 19. & 22.

Aringh. ſupr. Tillem tom. 3. p. 319.

L'an 828.

Mab. ſæc. 4. part. 1.

Quelque peine qu'on ait à croire que les vrais corps de ſaint Abdon & de ſaint Sennen euſſent été tranſportés en France, on ne peut diſconvenir que leur culte n'y ait été établi, & ſelon toutes les apparences ſur cette opinion, dès le tems même de Louis le Débonnaire. C'eſt ce qui paroît par un calendrier dreſſé ſous ſon regne à l'uſage des égliſes du royaume qui avoient embraſſé le rit Romain par l'autorité de Charlemagne ſon pere. Il eſt beaucoup plus ancien dans Rome où l'on faiſoit leur fête dès le milieu du quatrieme ſiecle, comme il eſt aiſé de le voir dans le calendrier particulier de l'égliſe Romaine qui fut fait du tems du pape Libere. Les calendriers des ſiecles ſuivans, les ſacramentaires ou miſſels, & tous les martyrologes nous font foi qu'on l'y a toujours continuée depuis. Elle s'y célebre encore aujourd'hui d'office ſimple au XXX de juillet que l'on prend ordinairement pour le jour de leur martyre. On a vu pendant pluſieurs ſiecles une égliſe dans Rome qui avoit été bâtie en leur honneur, & qui fut rétablie vers l'an 780 du tems du pape Adrien I. La fête de leur tranſlation à Soiſſons ſe fait le XXIV de mars auquel on dit que leurs reliques furent reçues dans ſaint Medard. On en marque encore une autre au XXI du même mois où l'on dit que ces reliques furent recueillies & raſſemblées.

Sauſſ. M. p. 475.

t. 10. Spicil.

Bucher. cycl. p. 268. Front. Kal. p. 112. Thomaſ. p. 161. Gr. ſacr. p. 117. Mart. Hier. Bed. Flor. Ad. Uſ. Vand. &c.

Sauſſ. M. Gall.

Bolland. t. 3. mart. p. 473. col. 1.

Bolland. ibid. p. 257. col. 2.

AUTRES SAINTS DU XXX jour de Juillet.

I. LES SAINTES MARTYRES de Tuburbe en Afrique ; ſçavoir, Ste MAXIME, Ste DONATILLE, & Ste SECONDE.

III ou IV ſiecle.

CEs ſaintes femmes dont les noms ſont célébres dans l'Egliſe, & dont la fête eſt marquée dans les martyrologes au XXX de juillet ſont appellées communément *les Martyres de Tuburbe*, à cauſe que ce fut le lieu de leurs combats & de leur triomphe. Il y avoit dans la province proconſulaire d'Afrique deux villes de ce nom, l'une

I.

appellée la grande, l'autre la petite Tuburbe. Mais celle qui fervit de theâtre au courage de nos faintes Martyres eft diftinguée dans les martyrologes d'Adon & d'Ufuard, & dans ceux même qu'on attribue à Saint Jerome par le furnom de Lucernaire ou des lampes, fans que nous fachions néanmoins à laquelle des deux ce titre étoit donné. Les Saintes s'appelloient MAXIME, DONATILLE, & SECONDE; toutes trois confiderées comme vierges, quoiqu'on les qualifie communément du nom général de femmes; & l'on dit que les deux premieres étoient fœurs. Le juge qui les condamna à la mort eft appellé Anulin qui eft peut-être un nom que l'on a emprunté d'un proconful d'Afrique qui vivoit fous Diocletien & Conftantin pour nommer celui qui gouvernoit la provincede leur tems, & qui auroit pû n'être pas connu à celui qui a recueilli les actes de leur martyre. Ce gouverneur n'étoit peut-être autreque le proconful Galere Maxime qui mourut l'an 258 peu de jours après avoir fait décapiter Saint Cyprien évêque de Carthage. Selon cette fuppofition les trois Saintes auroient précédé ce Saint dans la gloire du ciel, ou elles l'y auroient fuivi au moins de fort près. Ceux qui ne mettent leur martyre qu'en l'année 259, ou en la fuivante, qui fut la derniére du regne & de la perfécution de Valerien, croyent que fous le nom d'Anulin il faut entendre le gouverneur envoyé en Afrique pour fuccéder à Galere Maxime. Mais fans nous arrêter aux difficultés qui fe trouvent dans l'un & l'autre de ces deux fentimens, il feroit peut être plus court & plus naturel de rapporter le martyre de ces Saintes à la perfécution de Diocletien fous lequel il eft certain que le proconful Anulin fit divers martyrs. C'eft ce qu'on pourroit appuyer par les actes de Sainte Crifpine dans lefquels on voit que ce proconful tâche de faire peur à la Sainte, par l'éxemple du fupplice de Maxime, de Donatille & de Seconde qu'il appelle fes compagnes, & de la mort defquelles il femble parler comme d'une chofe affez récente.

P. c. Vibius Paffienus.

Tillem. t. 4. p. 12. t. 3. p. 640. Mabill. t. 3. ann. p. 409.

Vers l'an. 304.

Euf. l. 10 act. S. Saturnin. &c. Ruin. act. p. 495.

II. Quoiqu'il en foit, l'Eglife honore la mémoire de ces Saintes le XXX de Juillet auquel les martyrologes marquent leur fête, & où quelques-uns d'eux rapportent diverfes circonftances de leur martyre que l'on a tirées de quelques actes peu autorifés. Elle fe trouve au même jour dans l'ancien calendrier de l'Eglife de Carthage dreffé vers la fin du cinquieme fiecle, ou au commencement du fuivant. Elles n'y font défignées que fous le nom de *Saintes Tuburbitaines*; & on leur affocie, au moins pour les honneurs du culte, une quatriéme compagne qui y eft nommée *Septimie*. Ce culte étoit déja ancien dans l'Afrique, s'il eft vrai que ce foit en l'honneur des trois Saintes que S. Auguftin fit le fermon prononcé au jour de la fête des martyres de Tuburbe*. Voyez encore ce que nous en rapporterons au V de décembre à l'occafion de Sainte Crifpine.

Ado, Ufuard.

Mabill. fupr.

**al. Suburbe. Aug. ferm. 345. col. 1338. Tillem. t. 3. p. 640. Ruin. act. Perp. Valef. not. ad act. Perp.*

II. Ste JULITTE, MARTYRE de Cefarée en Cappadoce.

IV fiecle.

I. JULITTE dont nous avons le panégyrique prononcé par Saint Bafile le Grand au jour de fa fête étoit une dame chretienne de la ville de Cefarée en Cappadoce, qui par fa vertu, fon efprit & fon grand cœur, paroiffoit beaucoup élevée audeffus des autres perfonnes de fon fexe. Elle fouffrit diverfes injuftices de la part de l'un des principaux de la ville; qui profitant de l'impunité où demeuroit la tyrannie qu'il exerçoit fur les citoyens, avoit

Bafil. orat. 5. t. 1.

fait saisir la plus grande partie de ses terres, & de ses fermes, jusqu'à lui enlever ses troupeaux & ses valets. Le peu d'attache qu'elle avoit aux biens de la terre lui auroit fait sans doute supporter patiemment toutes ces pertes, si cet homme n'eût encore entrepris de la dépouiller de tous ses meubles & des autres choses les plus nécessaires à la vie. Pour tâcher d'arrêter le cours de tant de rapines & de violences elle se crut obligée de porter sa plainte au magistrat à qui elle demanda justice dans les formes ordinaires. L'usurpateur résolu de prévenir les juges contre elle, & de les corrompre en sa faveur, suborna des calomniateurs & de faux témoins pour déclarer que tout ce que redemandoit Julitte étoit à lui. Il fit aux juges de grands présens des choses mêmes qu'il lui avoit volées. Julitte appuiée uniquement sur la bonté de sa cause, crut qu'il lui suffiroit de bien instruire le juge qui en étoit chargé. Elle lui fit voir combien la possession des biens qu'on lui avoit pris étoit ancienne & légitimement acquise dans sa famille. Elle n'oublia pas en même temps de l'informer des violences que l'avarice & la tyrannie avoit fait faire à sa partie. Le jour de l'audience qu'on avoit promise étant venu, l'usurpateur au lieu de songer à se défendre dit que la loy ne lui permettoit pas d'entrer en action avec une personne de différente religion qui ne reconnoissoit point les dieux des empereurs, à moins qu'on ne lui eût auparavant fait faire abjuration du christianisme. Le président ne manqua point de recevoir cette excuse, & déclara que la proposition étoit conforme au usages du païs, & aux ordonnances des empereurs. Aussitôt l'on fit apporter un autel, du feu & de l'encens. Le président dit aux parties qu'avant que de commencer à plaider il falloit offrir de l'encens aux dieux ; & que pour jouir du bénéfice de la loi, il falloit renoncer publiquement à la foy de Jesus-Christ, parce que ceux qui y demeuroient attachés, étoient déclarés incapables d'actions civiles, infames, & déchus de tous les privileges dont jouissoient les citoyens.

II. L'usurpateur qui trouvoit son compte dans un expédient qu'il avoit lui-même suggéré, ne se fit pas solliciter pour obéir. Mais Julitte fit bien voir en cette occasion que sa foi lui étoit plus chere que tous ses biens, & que sa vie même. Elle dit aux juges d'un ton qui marquoit son courage, & la fermeté de sa résolution ; qu'elle n'étoit pas tellement attachée au droit qu'elle avoit sur les biens qu'elle redemandoit ni à la justice de sa cause, qu'elle ne fût disposée à tout sacrifier, & sa vie même pour conserver la foy qu'elle devoit à Jesus-Christ. Cette déclaration irrita beaucoup le président ; mais la Sainte n'ayant rien à ménager avec les ennemis de sa religion, rendoit graces à Dieu en leur présence de ce qu'il sembloit lui assûrer la possession des biens célestes, tandis qu'on lui disputoit celle des biens périssables de la terre ; de ce qu'il lui préparoit une couronne de gloire, lorsqu'on cherchoit à la noter d'infamie ; & de ce qu'il augmentoit l'espérance qu'elle avoit de trouver des plaisirs ineffables dans la jouissance de lui-même, lorsqu'on la menaçoit des supplices & de la mort. Le président l'interrogea à diverses reprises ; mais elle lui fit la même réponse toutes les fois. Elle lui déclara qu'elle étoit servante de Jesus-Christ, & qu'elle ne pouvoit entendre qu'avec horreur la proposition qu'on lui faisoit d'abjurer sa foy. Alors le juge la condamna à perdre ses biens & la vie ; & pour ne point violer les loix à demi, il lui ordonna la peine du feu. Julitte reçut cette sentence avec plus de joye qu'elle

n'en avoit jamais eû dans les choses de la vie qui font le plus de plaisir ; & lorsqu'il fallut aller au supplice, elle y marcha la tête levée, d'un visage gay qui marquoit la tranquilité de son ame, & monta sur le bucher avec plus d'avidité qu'une reine ne monte sur le trône. Dans le chemin elle exhortoit les femmes chrétiennes qui l'environnoient à tout souffrir pour demeurer fidelles à Jesus-Christ, & leur représentoit qu'avec le secours de sa grace, il n'y avoit rien qu'une femme, si foible qu'elle pût être, ne pût faire pour lui aussi parfaitement que le plus robuste des hommes. Elle ne cessa de les instruire & de louer Dieu, que lorsqu'elle se sentit environnée des flammes. Son ame s'envola au ciel, & son corps demeura entier au milieu du feu, dont Dieu suspendit l'activité pour la consolation de ceux qui devoient profiter de son exemple. Il fut enterré dans le vestibule de la grande Eglise de la ville de Cesarée, & il ne contribua pas peu à augmenter encore la sainteté du lieu & la dévotion que les peuples y apportoient. Saint Basile le Grand de qui nous avons appris toute cette histoire ajoute qu'à l'arrivée de ce précieux tresor dans le temple on vit sourdre près de là une eau fort agréable ; très-utile au public, délicieuse pour les personnes saines, & salutaire aux malades. Les Grecs & les Latins ont choisi le xxx de juillet pour honorer la mémoire de cette sainte femme dont on croit que le martyre arriva du tems de l'empereur Galere Maximien. Sa fête étoit fort solemnelle à Cesarée en Cappadoce du tems que Saint Basile en étoit évêque, & ce fut en ce jour que ce grand Saint prononça en son honneur soixante ans environ après sa mort, le panégyrique qui est le titre unique que nous ayons de sa vie.

XXXI. JOUR DE JUILLET.

S. IGNACE * DE LOYOLA, fondateur de la Compagnie de Jesus.

xvi siecle.

* Lat Ignatius, Enneco, Innicus.

I.

IGNACE fils de Bertran Jagnez, & de Marine Saez*, apellé *Inigo* en sa langue, naquit l'an 1491 au château de Loyola en Biscaye ; & il fut le dernier d'onze enfans venus de leur mariage. Son pere qui étoit seigneur d'Ognez & de Loyola, tenoit l'un des premiers rangs parmi la noblesse du païs de Guipuzcoa ; & sa mere étoit de l'illustre maison des seigneurs de Balde. Ils éleverent leur fils dans les sentimens que pouvoient leur inspirer l'amour du siecle, à quoi Ignace répondit par une grande passion pour la gloire, que le naturel & le tempérament avoient formée en lui. Son pere l'envoya de bonne heure à la cour d'Espagne où il le fit page du roy Ferdinand V. Mais Ignace à qui l'oisiveté de ce genre de vie devint insupportable, voulut à l'exemple de ses freres suivre la profession des armes. Il fut secondé dans cette résolution par le duc de Najara * parent & ami particulier de sa maison, qui lui fit apprendre ses exercices, & s'appliqua lui-même à le former. Ignace s'étant rendu capable de servir, se mit dans les troupes, passa par tous les dégrés de la milice, & donna des marques de sa valeur à la prise de Najara même, petite ville située sur la frontiére de Biscaye. Il fit paroître aussi son désinteressement, car il ne voulut point avoir de part au pillage, quoiqu'il en eût eu plus que personne à la victoire. Aussi avoit-il deslors la réputation d'être honnête homme,

* On Sonez.

L'an 1491.

P. Ribaden. J. P. Maff. D. Bonh.

* Ant. Manrique.

homme, quoiqu'il vêcût dans tous les déréglemens que pouvoient causer en lui la méchante éducation qu'il avoit reçue de ses parens, & les mauvaises habitudes qu'il avoit contractées à la cour, & qui se fortifioient tous les jours avec son âge parmi la licence des armes. Mais tout mondain & tout débauché qu'il étoit, il ne laissoit pas d'avoir des semences de vertu & des principes de religion qui lui faisoient garder des bienséances jusques dans ses désordres. Il n'aimoit point le scandale, ni tout ce qui choquoit ouvertement la piété & la pudeur; il marquoit même du respect pour les lieux saints & les personnes sacrées. Bien qu'il fût délicat sur le point d'honneur, & que sa fierté naturelle le portât à tirer raison de la moindre injure, il pardonnoit tout dès qu'on se soumettoit, & qu'on étoit disposé à le satisfaire. Il avoit un talent particulier pour accorder les différens, & reconcilier les esprits divisés. Il ne manquoit point d'habileté dans les affaires. Il haïssoit le jeu, mais il aimoit la poësie, & sans avoir aucune teinture des lettres, il faisoit passablement des vers Espagnols. Cependant la vanité occupoit tout son esprit, la galanterie partageoit tous ses exercices avec les travaux militaires; & il ne suivoit dans toutes ses actions que le penchant d'une nature corrompue ou les fausses maximes du monde Il vécut de la sorte jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans qu'il plût à Dieu de lui ouvrir les yeux, & de lui toucher le cœur. C'est ce qu'il fit à l'occasion d'une disgrace où il permit qu'il tombât, lorsqu'en 1521 défendant le château de la ville de Pampelune capitale de la Navarre contre les François qui l'assiégeoient, il fut blessé d'un éclat de pierre à la jambe gauche, & d'un boulet de canon à la droite qui en fut cassée. Il fallut l'emporter au château de Loyola qui n'étoit pas fort éloigné; & la douleur que lui fit l'opération des chirurgiens, lui causa une fievre violente qui porta les medecins jusqu'à désespérer de sa vie. On lui fit recevoir les sacremens la veille des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul; mais la nuit où l'on croyoit qu'il dût passer, il se sentit guéri de sa fievre, & il crut en avoir l'obligation à Saint Pierre pour lequel il avoit eu une dévotion particuliere dès l'enfance.

Bouh. p. 5.

L'an 1521.

II. Cette guérison inespérée ne lui fit pas perdre encore l'esprit du monde. La jambe que l'on avoit déja été obligé de casser une seconde fois pour avoir été mal pensée d'abord, ne fut pas si bien rétablie qu'il n'y restât une difformité venant d'un os qui avançoit trop au dessous du genou, & qui l'empêchoit d'être chaussé proprement. La vanité qui lui faisoit aimer la bonne grace, le porta à se faire couper cet os. L'opération y fut extrêmement douloureuse, mais ce ne fut pas encore le dernier des tourmens que voulut souffrir Ignace pour n'avoir rien de difforme en sa personne. Une de ses cuisses s'étant retirée depuis sa blessure, lui faisoit craindre de paroître tant soit peu boiteux. Pour y remedier il se mit comme à la torture durant plusieurs jours en se faisant tirer violemment la jambe avec une machine de fer: ce qui ne put empêcher qu'elle ne demeurât toujours plus courte que l'autre. Comme il étoit obligé de tenir le lit & de garder la chambre, & qu'à la jambe près, il se portoit assez bien, c'étoit une autre sorte de supplice pour lui de se voir sans occupation. De sorte que cherchant à se désennuier, il demanda un roman pour se divertir. Il ne s'en trouva point pour lors dans la maison; ce qui étoit rare en Espagne, où tout étoit plein des histoires fabuleuses de l'Amadis & des autres chevaliers er-

rans. On lui apporta les livres qu'on put trouver, une vie de Jesus-Christ, & une vie * des Saints. Il les lut sans autre dessein que de s'amuser, & n'y trouva d'abord aucun plaisir. Mais il y prit goût insensiblement; il fut touché des exemples de vertu qu'il y trouva. Il admiroit surtout dans les Saints cet amour des mortifications, de la pauvreté, & des humiliations si contraires à l'amour de nous-mêmes. Il considéroit que ces Saints n'étoient pas d'une nature différente de la sienne, & il lui prenoit envie en même tems de les imiter, ne croyant pas que ce que d'autres avoient fait, pût être au-dessus de ses forces. Car comme il avoit peu oüi parler de la grace de Jesus-Christ il n'en reconnoissoit encore guéres la nécessité. Aussi ces bons mouvemens duroient-ils peu; & il sentoit bientôt sa foiblesse, ayant toujours le cœur possédé du démon de l'ambition & de celui de la volupté. La passion de la guerre & l'attache qu'il avoit pour une dame, faisoient de grandes diversions à sa lecture. Elles lui formoient des chimeres dont il se répaissoit l'esprit: & lorsqu'il étoit las de rêver, il se remettoit à lire, jusqu'à ce qu'enfin trouvant les actions des Saints plus merveilleuses que tout ce qu'on disoit des heros fabuleux dont il s'étoit rempli l'imagination, il commença à connoître la vanité de la gloire du monde à laquelle il aspiroit, la corruption de la vie mondaine & sensuelle où il s'engageoit, la folie des promesses du siecle qui le flatoit d'une fausse félicité. Mais lorsqu'il pensoit s'élever par quelque généreuse résolution, le monde revenoit avec ses charmes, & le jettoit dans ses engagemens plus avant que jamais. Dieu voulant l'en retirer peu à peu, & d'une maniere qui pût lui rendre l'efficace de sa grace plus sensible, permit que ses lectures réiterées renouvellassent souvent le rude combat qu'il sentoit en lui-même, & d'où il sortoit tantôt victorieux & tantôt vaincu. Toujours attiré de Dieu, & toujours retenu par le monde, il se sentoit déchiré par de cruelles inquiétudes. Mais les pensées qui lui partageoient l'esprit y produisoient des effets bien différens. Celles qui venoient de Dieu le remplissoient de consolation, & mettoient la paix dans son ame; les autres à la vérité lui causoient d'abord un plaisir sensible, mais elles lui laissoient un certain trouble dans l'esprit, & je ne sçai quelle amertume dans le cœur qui le rendoit chagrin. La grace acheva enfin son ouvrage, & lui ayant entiérement changé le cœur, elle le détermina à rompre entiérement avec le monde.

* C'étoit une fleur des SS. en Espagnol.

Ribad. Maff. Bouh. supr. Item Orlandin.

III. Il voulut commencer sa pénitence par un pelerinage en Terre-sainte où il devoit aller pieds nuds, revêtu d'un sac. Il résolut de passer toute sa vie à jeûner au pain & à l'eau, à ne coucher que sur la dure; & il médita deslors une retraite dans quelque solitude déserte. Mais en attendant que sa jambe qui n'étoit pas encore guérie lui permît d'éxécuter ces projets, il se levoit toutes les nuits pour pleurer ses péchés, & employoit les jours à relire la vie de Jesus-Christ & celles des Saints, non plus pour s'amuser comme auparavant, mais pour se former sur ces grands modeles & pour s'affermir dans ses saintes résolutions. Cependant la grace de sa conversion fut suivie de diverses faveurs qu'il reçut du ciel, & ne contribuerent pas peu à lui faire oublier les vanités de la terre. L'on met de ce nombre un songe dans lequel il lui sembla voir la sainte Vierge tenant son fils entre ses bras qui lui purifioit le cœur & effaçoit de son esprit toutes les images des voluptés sensuelles. On ajoute que depuis ce moment Ignace

ne ressentit plus les révoltes de la chair, & n'eut pas même de ces pensées qui tourmentent quelquefois les personnes les plus chastes. Lorsqu'il vit sa jambe guérie, il ne songea plus qu'à suivre la voix qui l'appelloit; & sans écouter celle de son frere* aîné & des autres personnes du monde qui tâchoient de le détourner, il sortit de Loyola, résolu d'aller au monastere de Montserrat en Catalogne, fameux par le pelerinage qui s'y faisoit en l'honneur de la sainte Vierge. Pour mieux cacher son dessein, il alla à Navarret rendre visite au duc de Najare, comme s'il eût dû revenir. En sortant de Navarret il fit vœu de chasteté perpétuelle, tant pour devenir plus agréable à la sainte Vierge sous la protection de laquelle il alloit se mettre à Montserrat, que pour tourner en une heureuse nécessité la disposition où la grace de Jesus-Christ l'avoit réduit. Car encore qu'il ne fût plus sensible aux attraits de la volupté, il avoit appris enfin à ne se pas fier à lui-même, & il craignoit toujours que ces feux éteints ne se rallumassent. Le zele qu'il conçut alors pour l'honneur de la sainte Vierge pensa le porter trop loin, faute de lumiere & d'expérience dans les choses spirituelles. Car jugeant de ce qu'il devoit faire pour elle par ce qu'il auroit fait autrefois pour gagner les bonnes graces d'une dame qu'il aimoit dans le monde, il pensa tuer sur le chemin de Montserrat un More Mahometan qui lui soutenoit que Marie avoit cessé d'être vierge en devenant mere, quoiqu'il lui accordât qu'elle l'avoit été jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Etant à Montserrat il commença la réformation de sa vie par une confession générale de ses péchés qu'il écrivit avec toute l'éxactitude possible. Il la fit avec une douleur si vive & une telle abondance de larmes, qu'il fut obligé de l'interrompre souvent, ce qui la fit durer trois jours. Les sentimens de pénitence qu'il eut alors ne se bornerent pas à des larmes & à des soupirs. Il se dépouilla de ses habits qu'il donna sécrétement à un pauvre, se revêtit d'un sac de toile, se ceignit d'une grosse corde, entra dans l'église de Notre-Dame de Montserrat en équipage de pelerin. Là se souvenant d'avoir lû dans le roman des Amadis que les nouveaux chevaliers avant que de recevoir l'ordre de chevalerie veilloient une nuit tout armés; ce qui s'appelloit en Espagne la veille des armes*, il s'imagina pouvoir faire un saint usage d'une cérémonie profane, & veilla toute la nuit devant l'autel de la sainte Vierge. Puis se dévouant à Jesus & à Marie en qualité de leur chevalier selon les idées militaires & cavalieres qu'il avoit encore dans l'esprit, & sous lesquelles il concevoit les choses de Dieu, il pendit son épée à un pilier proche de l'autel, pour marquer qu'il renonçoit à la milice séculiere.

* Martin Garcia.

Maff. l. 1. c. 3. p. 15. Boub. l. 1. p. 21

* Pervigilium armorum.

Maff. c. 4. p. 16. Ribad. c. 2. Orlandin. l. 1. n. 12. 18. &c.

I V.

Il partit de Montserrat le jour de l'Annonciation de l'an 1522 pour Barcelonne, où il devoit s'embarquer pour faire le voyage de la Terre-sainte. Ayant laissé son cheval au monastere, il n'emporta avec lui que les instrumens de pénitence qu'il avoit demandés à son confesseur. Il marchoit le bourdon à la main, la calebasse au côté, la tête nue, & un pied nu; car pour l'autre qui se sentoit encore de sa blessure, & qui s'enfloit toutes les nuits, il crut devoir le tenir chaussé. Ayant appris en chemin que la peste étoit à Barcelone, il s'arrêta dans la petite ville de Manreze à trois lieues de Montserrat en attendant qu'elle cessât. Il entra en qualité de pauvre dans l'hôpital de Saint Luce, où il eut toute la liberté qu'il souhaitoit pour

L'an 1522.

faire pénitence sans être connu. Il y jeûnoit toute la semaine au pain & à l'eau, ne prenant le dimanche qu'un peu d'herbes cuites assaisonnées avec du sel & de la cendre. Il se serra les reins d'une chaîne de fer à laquelle il joignoit par intervalles une autre ceinture faite d'une certaine herbe très-picquante, & il prit un rude cilice sous son habit de toile. Il châtioit son corps trois fois le jour, couchoit sur la terre sans lit, & dormoit peu. Outre le service divin auquel il assistoit tous les jours avec grande assiduité, il faisoit reglément sept heures de prieres à genoux. Pour étouffer en lui les mouvemens de l'orgueil & de l'amour propre, il mendioit son pain de porte en porte, affectant un air grossier & toutes les manieres d'un gueux de la lie du peuple pour n'être point reconnu. Mais rien ne le déguisa mieux que la maniere dont il négligea entiérement sa personne. Son visage tout couvert de crasse, ses cheveux sales & jamais peignés, sa barbe & ses ongles qu'il laissoit croître jusqu'à faire peur, rendirent sa figure affreuse & ridicule à tout le monde. Aussi dès qu'il paroissoit, les enfans le montroient au doigt, lui jettoient des pierres, & le suivoient par les rues avec de grandes huées. Ceux même qui lui donnoient l'aumône se mocquoient de lui. Mais Ignace souffroit les mocqueries & les outrages avec une joye secrette, contrefaisant le stupide, & s'estimant heureux d'avoir part déja aux opprobres de la croix de son Maître. Il ne laissa pas d'être attaqué par des pensées de rebut & de découragement. Le dégoût qu'il lui prit des ordures de l'hôpital, la honte qu'il eut de ne se voir qu'en la compagnie des gueux, penserent lui faire croire qu'il se sauveroit aussi-bien chez lui, à la cour, ou à l'armée, que dans le miférable état où il s'étoit réduit; qu'il y seroit même plus utile par les bons exemples qu'il pourroit donner à sa famille, aux courtisans, & aux soldats. Mais Dieu ne le laissa pas long-tems dans cette illusion. Ignace y reconnut bien-tôt la suggestion de l'ennemi de son salut. Pour le confondre, & pour se vaincre lui-même, il s'abaissa encore plus qu'auparavant, & s'attacha sous des infirmiers de l'hôpital au service des malades les plus dégoûtans.

Maff. l. 1. c. 5. Bonh. p. 16. & suiv.

V. Cependant il fut soupçonné, sur je ne sçai quelles conjectures, d'être autre chose que ce que son extérieur le faisoit paroître. Sa modestie, sa patience & sa pieté qui ne marquoient pas un homme que la misere eût rendu malheureux, contribuerent encore au doute que l'on eût de son état. Ce doute augmenta par le bruit qui courut que le pelerin mendiant qu'on ne connoissoit pas, & dont tout le monde se moquoit, étoit un homme de qualité qui faisoit pénitence, & qui pourroit bien être celui qui avoit donné ses habits au pauvre de Montserrat. On commença à regarder Ignace avec d'autres yeux dans l'hôpital & dans la ville. Il s'en apperçut; & il prit ce changement pour un nouveau piege que le démon lui tendoit; & pour l'éviter il alla se cacher dans une caverne sous une montagne déserte à un petit quart de lieue de Manreze. L'horreur d'une retraite si affreuse lui inspira de nouveaux mouvemens de pénitence, & la liberté de la solitude lui donna lieu de se laisser emporter à sa ferveur sans craindre la censure de personne. Il redoubla toutes ses mortifications; il se déchiroit le corps tous les jours quatre ou cinq fois avec une chaîne de fer armée de pointes. Il demeuroit souvent trois ou quatre jours entiers sans prendre de nourriture; & quand les forces lui

manquoient il avoit recours aux herbes & aux racines qu'il trouvoit dans la vallée, ou à un reste de pain fort dur qu'il avoit apporté de l'hôpital. Ces excès ruinerent bien-tôt sa santé, & le rendirent sujet à de grandes douleurs d'estomac accompagnées de foiblesses continuelles. On le trouva un jour évanoui à l'entrée de sa caverne, ce qui servit à découvrir le lieu de sa retraite. Lorsqu'on l'eut fait revenir de sa défaillance, & qu'on lui eût fait prendre quelque nourriture, on le ramena malgré lui à l'hôpital de Manreze où il fut attaqué de nouveau par la tentation de changer le genre de vie austere qu'il avoit embrassé. Il n'en fut délivré que par une fievre maligne qui prit la place de ce tourment; & comme la nature étoit épuisée, le mal devint si violent en peu de jours qu'on désespéra de sa vie. En cet état il eut à combattre une pensée dangereuse de présomption qui le portoit à se regarder comme un grand Saint, qui n'avoit à craindre ni les tentations du diable ni les jugemens de Dieu. Elle lui remplit l'imagination de tout le mérite qu'il avoit acquis depuis sa conversion, & de la couronne qui lui étoit dûë dans le ciel. Il en fut beaucoup plus tourmenté, que de son mal; pour la repousser il ne trouva d'autre expédient que de rappeller en sa mémoire les péchés de sa vie les plus énormes & les plus honteux, & d'envisager l'enfer qu'il avoit mérité tant de fois.

VI. Ce ne fut pourtant point encore là le plus rude assaut qu'Ignace eût à soutenir dans sa retraite de Manreze. Après qu'il eut entiérement recouvré la santé, il perdit la tranquilité dont son ame avoit joüi depuis qu'il s'étoit donné à Dieu; & toutes les joies spirituelles qu'il avoit ressenties par l'infusion de la grace qui lui facilitoit les voies de son salut se dissiperent par des peines intérieures & par des scrupules dont il se sentit accablé. Ce n'étoit que troubles & que sécheresses dans ses prieres; qu'incertitudes & que découragemens dans ses mortifications. A chaque pas qu'il faisoit, il croyoit broncher, & s'imaginoit souvent du péché où il n'y en avoit point. On eut beau lui défendre de s'arrêter à ses doutes, & d'écouter ses scrupules; il ne sçavoit pas même en quoi consistoit un scrupule, & il trembloit dans les choses les plus indubitables. Les Dominicains du couvent de Manreze eurent pitié de lui en cet état, & le retirerent chez eux par charité. Mais loin d'y trouver du soulagement, il se sentit encore plus tourmenté qu'à l'hôpital. Il tomba dans une mélancolie noire; & étant un jour en sa cellule il eut la pensée de se jetter par la fenêtre pour finir ses maux. Il revint néanmoins de ce mouvement de désespoir en implorant la grace de celui en qui il avoit mis toute sa confiance. Mais passant à à une autre extrémité, il voulut tenter Dieu à son tour, & il résolut de ne point prendre de nourriture, qu'il n'eût recouvré la paix de son ame. Il jeûna effectivement sept jours entiers sans boire ni manger, & qui plus est sans rien relâcher de ses éxercices accoutumés. Comme ses peines duroient toujours, il auroit poussé encore plus loin un jeûne si indiscret, si son confesseur ne lui eut commandé de le rompre. On crut que Dieu vouloit récompenser cette obéissance, lorsque peu de temps après il lui rendit sa premiere tranquilité. Mais pour nous faire connoître que ses desseins sont toujours impénétrables aux hommes, il permit qu'il s'élevât une nouvelle tempête au bout de trois jours dans le cœur d'Ignace. Ses scrupules, ses chagrins, & ses désespoirs le reprirent avec tant de vio-

Ribad. c. 3. Maff. c. 6. Bouh. p. 35. & suiv.

lence, qu'il y auroit succombé infailliblement si la main qui le frappoit ne l'eût soutenu. Enfin tous ces troubles se calmerent. Le Saint ne fut pas seulement délivré de tous ses scrupules, il reçut encore le don de guérir les consciences scrupuleuses, & de discerner les esprits. L'événement des choses fit juger long-tems après à ses disciples que ce n'avoit point été sans dessein qu'il avoit été éprouvé par des manieres si différentes; parce qu'étant destiné à la direction des ames, il étoit bon que sa propre expérience lui apprît les diverses conduites que Dieu tient sur elles. Il reçut alors diverses faveurs du ciel pour se consoler du passé, & pour s'affermir dans la fidélité qu'il devoit à Dieu. Ce n'étoit presque autre chose que des visions, des ravissemens & des extases où il sembloit puiser de nouvelles lumieres, auxquelles néanmoins il ne se fioit pas de telle sorte qu'il n'aimât encore mieux leur préférer celles de ses directeurs.

VII. Ignace ne s'étoit proposé jusqu'alors dans toutes ses pratiques, que sa sanctification particuliere; mais l'habitude que le peuple de Manreze se faisoit de le voir & de le suivre partout où il alloit, lui donna d'autres vûes. Il crut qu'il ne lui suffisoit pas de servir le Seigneur, s'il ne travailloit aussi à le faire servir par les autres comme il doit être servi. Persuadé que cette dispo-sition ne pouvoit être que fort agréable à Dieu, il tourna toutes ses pensées vers son prochain, quitta sa chere solitude; & pour ne point éloigner ceux qu'il vouloit attirer à Dieu, il corrigea ce que son extérieur avoit d'affreux & de rebutant. Il modéra même ses austerités, parce que l'emploi où il alloit s'engager demandoit de la santé & des forces. Il commença, tout laïque qu'il étoit & sans lettres, à parler en public des choses spirituelles, montant sur une pierre exhaussée d'où il prêchoit la pénitence. Mais on peut dire que ses entretiens particuliers avoient encore plus d'effet. Les réfléxions fréquentes qu'il fut obligé de faire sur l'esprit des maximes évangéliques qu'il enseignoit; le porterent à composer son livre des *Exercices spirituels* pour l'instruction des ames mondaines. C'est un recueil de méditations qui renferme une méthode particuliere pour la réformation des mœurs. Cet ouvrage qu'il retoucha souvent depuis jusqu'à ce qu'il lui eût donné sa derniere forme, lui attira les louanges & l'admiration des peuples auxquels il le communiqua, & il eut dans la suite du tems l'approbation du pape Paul III. Cependant la peine qu'il avoit de voir croître sa réputation en un lieu où il n'étoit venu que pour fuir l'estime des hommes, le pressoit d'éxécuter le dessein qu'il avoit toujours de faire le voyage de la Terre-sainte. Dès qu'il sçut que la peste cessoit à Barcelone, & que le commerce de la mer commençoit à se rétablir, il quitta Manreze où il étoit depuis plus de dix mois. S'étant embarqué à Barcelone sans autre provision qu'un peu de pain qu'il avoit mendié, il arriva en cinq jours au port de Gaiette, d'où il prit le chemin de Rome; seul, à pied, jeûnant tous les jours, & mendiant à son ordinaire. Il y arriva le jour des Rameaux de l'an 1523, & en partit huit jours après Pâques pour Venise, d'où après être relevé d'une maladie de quelques jours, il partit au milieu de divers dangers qui ne l'empêcherent point d'arriver heureusement en l'isle de Chypre. De-là il aborda le dernier jour d'aoust au port de Jaffa en Palestine qui est l'ancienne ville de Joppé après sept semaines de navigation depuis son départ de Venise.

Aleg. Setvvi.

L'an 1523.

Ribad. c. 4. Maff. c. 13. 14 Bouh. l. 2.

VIII. Etant arrivé quatre jours après à Jerusalem avec les autres pelerins de son embarquement, il visita les lieux saints avec une dévotion très-sensible, se représentant vivement tout ce qui s'étoit passé en chaque lieu pour la rédemption du genre humain. Son dessein étoit de s'arrêter dans la Palestine pour travailler à la conversion des infidelles; mais le Provincial des religieux de Saint François qui avoit un pouvoir du saint siege pour retenir ou renvoyer les pelerins & les missionnaires, ne le lui permit pas. De sorte qu'il fut obligé de revenir en Europe.

L'an 1524. Il arriva heureusement à Venise sur la fin de janvier de l'an 1524; & persuadé que pour travailler à la conversion des ames il falloit avoir des connoissances qui lui manquoient, & qu'il ne pouvoit rien faire de solide sans le secours des lettres humaines, il résolut de retourner en Espagne, & de se mettre à l'étude. Depuis son départ de Manreze il avoit vêcu d'aumônes par-tout, & il ne crut pas devoir encore quitter la profession de mendiant qu'il avoit embrassée comme le moyen le plus convenable à l'esprit de la pauvreté qui le conduisoit. Un marchand Espagnol qui demeuroit à Venise, & qui l'avoit déja assisté avant le voyage de la Terre-sainte, ne voulut pas le laisser partir sans lui donner quelque argent pour le reconduire en Espagne. Ignace prit 15 ou 16 réales, mais ce ne fut que pour s'en défaire, & il en eût bientôt l'occasion. Car étant à Ferrare un pauvre vint lui tendre la main dans l'église; il lui donna une réale, un autre vint ensuite à qui il en donna autant; ces premieres aumônes attirérent une file de gueux qui se suivoient, Ignace n'en refusa pas un tant qu'il lui resta de quoi leur donner. Etant sorti de l'église, il alla demander lui-même l'aumône; ce qui toucha tellement les pauvres à qui il avoit donné ce qu'il avoit, qu'ils se mirent à crier par les rues que c'étoit un Saint. Il continua son chemin par la Lombardie pour prendre la route de Genes. La guerre étoit allumée pour lors entre les Espagnols & les François sous Charles-Quint & François I, & les deux armées qui occupoient le Milanès & les païs voisins rendoient les chemins très-dangereux. Ignace entrant dans un village où les Espagnols s'étoient retranchés, fut pris par quelques-uns de leurs soldats à qui son habit & sa figure firent croire que c'étoit un espion. Ils l'interrogerent, mais n'en pouvant tirer aucune parole ils le dépoüillerent & le menerent en chemise à leur capitaine. La crainte des tourmens fit juger à Ignace qu'il seroit plus sûr pour lui de faire le stupide, que de parler de bon sens. C'est pourquoi il demeura immobile devant le capitaine, les yeux baissés, sans répondre à aucune des questions que les officiers lui faisoient. Seulement lorsqu'on lui demanda s'il étoit un espion, il répondit que non. Le capitaine ne remarquant en lui que de la bêtise, se fâcha contre ses soldats de ce qu'ils ne savoient pas distinguer un fou d'avec un espion. Il leur ordonna de lui rendre ses habits, & le laissa aller. Ce qu'ils ne firent néanmoins qu'après lui avoir bien dit des injures, & l'avoir chargé de coups par le dépit qu'ils avoient de s'y être trompés. Ignace poursuivant son chemin tomba dans le quartier des François qui le traiterent plus favorablement.

Ribad. c. 5. Maff. c. 15.

Maff. p. 58. Barb. p. 78. & suiv.

IX. Etant arrivé enfin à Barcelone après divers dangers courus par terre & sur mer, il se mit à étudier le latin à l'âge de trente-trois ans sous Jerôme Ardebal, qui enseignoit publiquement la grammaire. Il n'avoit nulle inclination pour l'étude. L'amour des armes & les exercices militaires l'avoient dégoûté du

Ribad. c. 6. Maff. c. 16. p. 51. l. 2. Barb. 81. l. 2.

a fin avant sa conversion. Les pratiques de la vie intérieure auxquelles il s'étoit appliqué depuis, ne lui en avoient point rendu le goût. Cependant il s'assujettit à aller tous les jours en classe avec de petits enfans, tâchant de vaincre sa répugnance & ses dégoûts par le desir qu'il avoit de se rendre utile au prochain. L'application qu'il devoit à l'étude fut souvent traversée par des obstacles venant ou de la sécheresse qu'il y trouvoit, ou de l'éloignement de ses inclinations, ou enfin de l'esprit de tenebres, qui jaloux du bien qui en pouvoit un jour revenir à l'Eglise, se transformoit en ange de lumiere pour le faire évaporer en aspirations dévotes, dans le tems que son esprit devoit être présent à son travail. Il s'opiniâtra néanmoins à continuer, étant entretenu par les soins d'une dame *; il pria même son maître de le traiter sévérement quand il ne feroit point son devoir. Cependant son soin principal étoit d'entretenir l'esprit intérieur qui s'affoiblit & se dissipe aisément par l'étude, quand il n'est pas soutenu par la solidité de la vertu. Dans cette vûë il recommença les austérités que la foiblesse de son estomac & les fatigues de son voyage avoient un peu interrompues. Il ne faisoit rien néanmoins sans l'avis du directeur de sa conscience. Il s'étoit déja formé un plan de vie commune, comme celle que Jesus-Christ & ses Apôtres avoient menée ; & ne voulant ni rebuter les gens, ni se distinguer par la singularité, il ne reprit ni son sac de toile, ni sa chaîne de fer, mais il se contenta de porter un cilice sous une soutane fort pauvre. Son tems n'étoit pas tellement partagé entre ses études & ses exercices de dévotion, qu'il n'en réservât aussi pour travailler au salut de son prochain. Il tâchoit de retirer les ames du vice par des exemples ou par des discours édifiants, & rien n'eut plus d'éclat durant son séjour de Barcelone que la réformation qu'il procura au monastere des Anges où les religieuses vivoient dans un libertinage scandaleux. Ceux de dehors qui avoient part aux désordres de la maison furent au désespoir de ce changement, & dès qu'ils en découvrirent l'auteur ils ne songerent plus qu'aux moyens de s'en venger. Après diverses insultes dont ils attaquerent Ignace, ils le firent assommer à coups de bâtons avec le chapelain * du monastere par deux esclaves Mores. Le chapelain en mourut, Ignace fut laissé pour mort sur la place. On le porta chez une dévote * qui le logeoit ; il revint à lui, mais les douleurs qu'il souffroit l'abbattirent de telle sorte, qu'on désespéra de sa vie ; & il fut 53 jours sans pouvoir sortir.

* Eliz. Rosel.

* Puyg altez

Agnès Pascal.

X.

Lorsque sa santé fut rétablie il quitta Barcelone par l'avis de son régent Ardebal & de quelque Théologien, qui lui conseillerent d'aller faire son cours de philosophie en l'Université d'Alcala de Henarez fondée depuis peu par le cardinal Ximenès, & déja célebre dans le monde. Il y mena avec lui, trois disciples * qu'il avoit faits durant son séjour de Barcelone qui fut de deux ans entiers ; & il y en fit un quatriéme qui qui étoit un jeune François qui avoit servi le Vice-roi de Navarre, & qu'il avoit trouvé malade d'une blessure à l'hôpital. Ils étoient tous cinq habillés de même façon, portant une soutane de serge grise avec un chapeau de même couleur en forme de cloche ; & ils ne vivoient que d'aumônes. Mais ils ne demeuroient pas tous ensemble ; les quatre disciples étoient logés par charité chez deux personnes de piété, & Ignace dans l'hôpital d'où il alloit aux écoles. L'impatience qu'il avoit de se rendre capable du saint ministere lui fit embrasser l'étude avec une ardeur extrême. Comme il croyoit avancer beaucoup

L'an 1526.

* Caliste, Artiaga, Cazerès.

Maff. c. 13. Bouh. p. 91. 92.

beaucoup en abrégeant les matieres, à peine eut-il commencé son cours que ne sachant encore que quelques termes de logique, il se jetta dans la physique & dans la théologie scholastique. Mais tant de différentes especes mirent la confusion dans son esprit, & tout son travail aboutit à ne rien sçavoir, comme il arrive presque toujours quand on étudie sans méthode, & qu'on embrasse trop de choses à la fois. Cependant Dieu ne permit pas qu'Ignace ouvrît les yeux sur le désordre de ses études, ni que son bon sens servît à le redresser ; de sorte qu'étant rebuté du peu de progrès qu'il faisoit dans les sciences, il s'appliqua entiérement aux œuvres de charité avec ses quatre disciples. Il se mit à expliquer la doctrine chrétienne aux enfans, à servir les malades de l'hôpital, à soulager les pauvres honteux, & sur tout à réformer les mœurs des écoliers débauchés. La conversion surprenante qu'il fit d'un prélat qui corrompoit les enfans du collége eut beaucoup d'éclat, sur tout lorsqu'on la vit suivie de celle d'un grand nombre d'écoliers que le prélat entreprit lui-même de retirer du libertinage où il les avoit jettés. Ces changemens furent interprétés diversement parmi le peuple qui voyoit les fruits, mais qui ne voyoit pas la racine de l'arbre qui les produisoit. Les uns soupçonnerent Ignace de sortilege, les autres d'hérésie ; de sorte que les Inquisiteurs de Tolede voulurent en prendre connoissance. Ils trouverent qu'il n'étoit ni Luthérien, ni Illuminé, c'est-à-dire ni hérétique ni visionnaire, & remirent le reste de l'information au * grand Vicaire d'Alcala qui traita Ignace très-favorablement. Il lui permit de continuer, se contentant de lui dire qu'on trouvoit mauvais que lui & ses compagnons n'étant pas religieux

Bouh. p. 94.

* Figueroa.

fussent habillés tous de la même sorte. Ignace à qui cela étoit indifférent ôta ce sujet de murmure ; il s'habilla de noir avec un de ses disciples, fit prendre la couleur de biche aux deux autres Espagnols, & laissa le gris au François. Le grand Vicaire lui défendit aussi d'aller pieds nuds, & depuis ce tems Ignace porta toujours des souliers. L'indiscrétion de deux dévotes * qui suivoient ordinairement ses conseils, mais qui pour cette fois avoient entrepris sans sa participation un voyage à Notre-Dame de Guadeloupe & au Saint Suaire de Jaen vêtues en pelerines pénitentes, donna lieu à de nouvelles accusations contre lui. Elles firent tout le chemin à pied, demandant l'aumône. Comme elles étoient de qualité, riches, & fort connues dans le païs, cette action y fit grand bruit. On s'en prit à Ignace ; un professeur en théologie * qui avoit grand crédit à Alcala s'étant plaint de ce qu'on souffroit qu'un homme sans science, & sans caractere se mêlât de direction, & disant qu'il falloit renfermer un directeur qui faisoit faire des folies à ceux qu'il entrepenoit de conduire, fut cause que l'on mena Ignace en prison. Il n'en sortit que quand les dévotes furent revenues de leur pelerinage au bout de six semaines, après que l'on eût sçu de leur bouche la vérité de la chose. Il fut absous & élargi par une sentence publique du premier jour de juin de l'an 1527, mais une sentence qui d'ailleurs lui étoit peu favorable, puisqu'elle lui défendoit comme n'étant pas théologien d'expliquer au peuple les mysteres de la religion jusqu'à ce qu'il eût étudié quatre ans en théologie, & qu'elle lui ordonnoit de prendre l'habillement ordinaire des écoliers.

* Marie de Vado. Louise Velasquez.

1527.

* Girol.

XI.

Ignace mal satisfait de ce jugement rendu par le grand Vicaire d'Alcala,

* Alf. de Fonseca.

eut recours à l'archevêque de Tolede * qui lui conseilla de quitter cette Université, & d'aller étudier en celle de Salamanque où il lui promit sa protection avec pouvoir de continuer ses fonctions de piété envers le prochain. Notre Saint y alla; & en attendant qu'il pût reprendre le cours de ses études il se mit à travailler au salut des ames. On y trouva encore à redire, sur tout les Religieux de Saint Dominique qui prétendoient que ses cathéchismes étoient des prédications, & qu'ainsi il n'apartenoit pas à un laïque qui n'avoit ni étude ni dégrés à s'ingérer dans un ministere qui étoit particuliérement attaché à leur ordre. Le sous-prieur le fit prendre avec un de ses disciples, & les tint enfermés à la clef dans une cellule pendant trois jours au bout desquels le grand Vicaire * de l'évêque de Salamanque les envoya daus la prison comme des séditieux & des hérétiques, leur fit mettre les fers aux pieds, & les fit attacher l'un à l'autre avec une chaîne de fer. Il vint ensuite l'interroger juridiquement, & Ignace pour toute réponse lui mit entre les mains son livre des Exercices spirituels comme un mémoire qui contenoit tout ce qu'il avoit dit, & tout ce dont il étoit accusé, ajoutant qu'il consentoit d'être jugé sur cela. Le grand Vicaire ayant fait aussi arrêter les autres disciples d'Ignace, prit avec lui trois docteurs pour examiner le livre & la conduite du Saint. Pendant ce tems-là les autres prisonniers rompirent les portes du cachot, ayant tué ou lié leurs gardes, ils se sauverent tous, hors les compagnons d'Ignace. On s'en fit un préjugé de leur innocence; & tous furent déclarés absous après trois semaines de prison par une sentence qui permettoit à Ignace d'instruire le peuple, à condition que dans

* Frias.

ses cathéchismes & ses entretiens il ne se mesleroit point de vouloir marquer la différence qu'il y a dans le péché entre le mortel & le veniel, jusqu'à ce qu'il eût étudié quatre ans en théologie. Ignace prit cette restriction pour un piege qu'on lui tendoit, & s'imaginant que ses ennemis avoient fait mettre cet article pour avoir lieu de le chicanner quand il leur plairoit, il résolut de quitter Salamanque, & de sortir même de l'Espagne pour venir en France. Le prétexte fut de continuer ou plutôt de recommencer ses études dans l'Université de Paris qui étoit depuis long-tems la plus célebre de l'Europe.

XII.

Il alla dans cette résolution à Barcelone où ses amis lui firent un petit fonds pour l'aider à subsister dans ses études, ayant remarqué que le peu de progrès qu'il y avoit fait venoit en partie de ce qu'il perdoit beaucoup de temps à mandier son pain. Il partit seul au mois de décembre, & arriva à Paris au commencement de février de l'an 1528. Il se mit dans le college de Montaigu où il hanta les basses classes avec les petits écoliers, pour r'apprendre la grammaire. Mais ayant été volé par un fripon de son païs à qui il avoit confié sa bourse, & n'ayant plus de ressource pour vivre, il fut contraint de se retirer à Saint Jacques de l'hôpital où les Espagnols étoient reçus. L'un des principaux auteurs de sa vie déclare que l'hôpital où Saint Ignace se retira étant dans un faubourg qui étoit proche de l'Université que l'on appelloit *l'Hôpital de Saint Jacques*; cela nous peut faire juger avec beaucoup de vrai-semblance que ce ne fut pas Saint Jacques de l'Hôpital dans la rue Saint Denys, mais Saint Jacques du Haut-pas dans le faubourg méridional de la ville qui reçut notre Saint. Il est certain que la maison où étoit l'église ancienne de

Ribad. c. 1. Maff. l. 1. c. 18. &c. Bouh. p. 112. &c.

L'an 1528.

Maff. supr.

Saint Jacques du Haut-pas, étoit un hôpital du tems de Saint Ignace. Il appartenoit à certains religieux appellés Chevaliers-Hospitaliers qui le gouvernoient sous la regle de S. Augustin. Ce fut en 1572 que la reine Catherine de Medicis donna cet hôpital aux Benedictins de S. Magloire de la rue de S. Denys dont l'abbaïe étoit unie depuis huit ans à la mansé épiscopale de Paris. Les moines donnerent à cette maison le nom de S. Magloire en faisant passer celui de S. Jacques du Haut-pas à l'église paroissiale qui fut bâtie tout proche ; mais ils firent place aux Prêtres de l'Oratoire en 1622, lorsque le cardinal Henry de Gondy évêque de Paris eut converti ce monastere en séminaire d'ecclésiastiques.

Ignace n'avoit dans cet hôpital que le couvert, & il lui fallut suppléer au reste en mendiant de porte en porte, ce qui joint à l'éloignement du college nuisit un peu à ses études. Il chercha en vain une place de valet dans le college ; mais sa misere ne l'empêcha point de gagner à Dieu trois * Espagnols qui ayant vendu leur petit meuble pour les pauvres, se retirerent auprès de lui à l'hôpital de S. Jacques, & y vécurent d'aumônes comme lui.

* Castro, Peralta, Amador.

Cette nouvelle societé rendit Ignace suspect, & deux docteurs Espagnols * le firent déférer au prieur des Jacobins * de la rue S. Jacques à qui le pape Clement VII avoit donné une commission d'Inquisiteur au sujet des nouvelles hérésies. Cependant Ignace apprit que celui qui l'avoit volé étoit tombé malade à Rouen, comme il retournoit en Espagne. Il crut que c'étoit une occasion de se venger ; & il y courut à pied. Il y trouva le malade sur le point de périr faute de secours, l'embrassa, le consola, le servit, lui chercha des aumônes de tous côtés, le remit en état de continuer son voyage, lui procura même une place dans un vaisseau marchand qui devoit aller en Espagne. A son retour à Paris il se trouva absous ou plûtôt abandonné par le prieur des Jacobins qui avoit fait en absence ses perquisitions sur sa doctrine & ses mœurs. Pour remédier à sa misere, il eut recours à des marchands Espagnols qui négocioient aux Païs-bas & en Angleterre même, & avec leur assistance il continua ses études. Après avoir donné dix-huit mois aux humanités dans le college de Montaigu, il fit son cours de philosophie au college de sainte Barbe. Le zele avec lequel il portoit ses compagnons à la dévotion, qui faisoit même que quelques-uns préféroient les exercices de piété à ceux de la classe, & que d'autres quittoient tout-à-fait pour se faire religieux, le mit si mal avec son régent (1) & avec le principal (2) tous deux Espagnols, qu'ils penserent lui donner la salle comme à un corrupteur qui leur débauchoit leurs écoliers, & qui rendoit leur college désert. Ignace accoutumé depuis long-tems à souffrir toutes sortes d'opprobres avoit déja surmonté ses nouvemens naturels pour se disposer à recev oir unchâtiment si humiliant. Mais la crainte de devenir inutile ensuite au salut des autres en perdant une réputation dont il avoit le soin pour mieux réussir, le porta à aller trouver le principal à qui il fit si bien comprendre la pureté de ses intentions, que celui-ci fâché de s'être laissé engager si mal à propos lui fit satisfaction devant tous les écoliers & rendit même témoignage public à sa vertu dans le lieu où se devoit faire l'exécution. Son regent même qui avoit excité la tempête voulant réparer l'injure qu'il lui avoit faite, prit un soin particulier de ses études, & lui donna pour répétiteur un garçon fort pauvre,

P. Ortiz Castill.
Jac. Govea Portug.
* Mathieu Ory.

L'an 1529

(1) J. Pegna.
(2) J. Govea.

mais habile, nommé Pierre le Fevre Savoyard, qui demeuroit dans une chambre du college avec François Xavier fils d'un pauvre gentilhomme de Navarre. Ignace se mit avec eux pour la commodité de ses études, & avança tellement par les soins de le Févre qu'au bout de son cours qui fut de trois ans & six mois, selon l'usage de ces tems-là, il fut reçu Maître-ès-arts, & alla commencer sa theologie aux Jacobins. L'an 1533.

XIII. Ce fut alors qu'il se crut choisi de Dieu pour établir une compagnie d'hommes apostoliques. Il ne voulut pas les prendre ailleurs que dans l'Université de Paris; car il ne comptoit plus les quatre compagnons qu'il avoit laissés à Barcelone, dont les trois Espagnols s'étoient rejettés malheureusement dans le monde, & le François dans un cloître de Catalogne où il s'étoit fait religieux. Le premier sur qui il jetta les yeux fut le Fevre qui avoit été son répétiteur : dès qu'il l'eût acquis il entreprit de gagner François Xavier qui enseignoit la philosophie. Cependant il n'étoit pas moins appliqué aux moyens de convertir divers pécheurs qu'il connoissoit engagés dans le désordre, & de soulager les malades dans les hôpitaux. Il attira à lui en même tems quatre nouveaux compagnons tous d'Espagne * Jac. Laynez, Alph. Salmeron, Nic. Alf. Bobadilla, & Sim. Rodriguez, dont la conquête lui coûta bien moins que celle du seul Xavier qui combattit long-tems avant que de se rendre. Il fut fort content du choix qu'il avoit fait de ces six personnes de qui il se promit quelque chose d'extraordinaire. Mais rappellant en sa mémoire l'inconstance de ses premiers compagnons qui l'avoient quitté à Barcelone, & faisant réflexion sur la légéreté de l'esprit humain il crut devoir fixer la bonne volonté de ses nouveaux disciples par des engagemens indispensables. Après les y avoir préparés, il les mena le jour de l'Assomption de l'an 1534 dans l'église de Montmartre, où le Févre qui avoit été fait prêtre depuis peu leur dit la messe & les communia de sa main dans la chapelle souterraine. Après la messe ils firent tous sept ensemble d'une voix haute & distincte un vœu d'entreprendre dans un temps prescrit le voyage de Jerusalem pour la conversion des infidelles du Levant, de quitter tout ce qu'ils possédoient au monde, hors ce qu'il leur faudroit pour ce voyage; & au cas qu'ils ne le pussent faire, de s'aller jetter aux pieds du Pape pour lui offrir leurs services, & aller sous ses ordres par-tout où il lui plairoit de les envoyer. Le vœu fait, Ignace mit toute son étude à entretenir la ferveur de ses six compagnons, & à les lier étroitement ensemble; il leur prescrivit à tous les mêmes pratiques de pieté. Comme les quatre derniers n'avoient pas achevé le cours de leur théologie, il leur donna jusqu'au mois de janvier de l'an 1537. En les attendant il travailla de son côté à arrêter le cours que les nouvelles héréfies prenoient en France à la faveur de la reine de Navarre. Il fit revenir bien des gens qui s'étoient écartés, ou qui étoient sur le point de le faire. Mais sa principale occupation étoit de dresser les plans de son grand dessein, & de former ses disciples. Il les offroit tous les jours à Dieu, & s'offroit lui-même en sacrifice pour eux. Pendant qu'ils alloient aux écoles il se retiroit, ou à Notre-Dame des Champs qui est aujourd'hui l'église des Carmelites du faubourg saint Jacques, ou dans une des carriéres de Montmartre qui lui représentoit sa caverne de Manreze. Là il vaquoit à la contemplation des choses divines; mais les

Rib. c. 8. Maff. c. 21. Bouh. p. 135. &c.

* Esp. & Port.

L'an 1534.

nouvelles auſtérités dont il traita ſon corps ruinerent ſes forces &, augmenterent les douleurs d'eſtomac qui l'avoient repris. Il tomba en peu de tems dans une langueur qui ne lui permettoit point de s'appliquer à aucun éxercice ni de piété ni d'étude. Comme les remedes ne le ſoulagoient point, les médecins lui firent entendre qu'il n'y auroit que ſon air natal qui pût le remettre. Ses diſciples ſe joignirent aux médecins pour le preſſer d'aller reprendre l'air de ſon païs. Une autre raiſon que celle de ſa ſanté acheva de le déterminer à ce voyage. Trois * de ſes diſciples avoient des affaires domeſtiques qui les obligeoient d'aller en Eſpagne avant que de renoncer à leurs biens. Il craignoit que les objets de leur païs ne traverſaſſent leur vocation, & qu'avec toute leur ferveur ils n'euſſent pas la force de réſiſter aux careſſes & aux larmes de leurs parens. De ſorte que pour ne les pas expoſer à cette tentation, il ſe chargea de leurs affaires ; & ſe diſpoſant à ſe mettre en chemin, il convint avec les ſix qu'après avoir fini en Eſpagne, il iroit les attendre à Veniſe, & qu'eux partiroient de Paris le xxv de janviet 1537 pour l'y aller joindre.

* Xavier, Salmeron, Laynez.

XIV. Ils l'obligerent de prendre un cheval à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, & lorſqu'il eut purgé de nouveaux ſoupçons formés contre lui auprès de l'Inquiſiteur * qui approuva toute ſa conduite & ſon livre des Exercices ſpirituels, il partit durant l'automne de l'an 1535. Au lieu de prendre un logement à Loyola où ſon frere l'attendoit, il ſe retira dans une petite ville nommée Azpetia qui en étoit proche, & ſe logea dans l'hôpital de la Madeleine. Son frere & ſes neveux l'y vinrent viſiter, & tâcherent de l'attirer chez eux. Voyant qu'ils n'en pouvoient venir à bout, ils lui envoyerent un bon lit & les meilleurs plats de leur table. Mais Ignace coucha toujours ſur la dure juſqu'à ce qu'on lui eût donné un lit de pauvre ; il diſtribua auſſi aux malades les viandes qu'il recevoit tous les jours de la part de ſon frere, ſans y toucher, & alloit demander ſon pain par la ville. Il vécut ainſi dans ſon païs pendant trois mois ſans aller qu'une ſeule fois à Loyola pour ne pas refuſer à ſa belle-ſœur une ſatisfaction qu'elle lui avoit demandée avec des inſtances très-preſſantes. Son frere honteux de le voir éternellement parmi une troupe d'enfans à qui il faiſoit le catéchiſme, n'oublia rien ni raiſons ni prieres pour lui faire changer ſes manieres de vivre & d'agir, où il ne paroiſſoit rien que d'abject & de mépriſable ; mais il n'y put réuſſir. Ignace outre les inſtructions familieres qu'il faiſoit aux enfans prêchoit tous les dimanches, & deux ou trois jours la ſemaine, ſans qu'on lui objectât ſon état de laïque & ſon défaut de miſſion pour le miniſtere de la parole de Dieu. Les égliſes ne pouvant contenir la foule du peuple il fut obligé de faire ſes ſermons en pleine campagne, & l'on y accouroit des autres villes de la province. Il fit voir la néceſſité de la pénitence pour toutes ſortes de perſonnes. Il fit auſſi beaucoup de converſions, parce que ſon éxemple donnoit un grand poids à ſes diſcours. Dans un de ſes ſermons il fit une réparation publique à un homme du lieu à qui il avoit volé des fruits en ſa jeuneſſe avec de jeunes foûs de ſon humeur, & après lui avoir ſolennellement demandé pardon en chaire, il déclara devant tout le monde & en ſa préſence que pour le dédommager il lui donnoit deux métairies qui lui appartenoient. Après cette action il perſuada à ſes auditeurs tout ce qu'il voulut. Il réuſſit particuliérement à réformer les mœurs

* M. Ory.

L'an 1535.

* Mart. Garcia.

Rib. ſupr. Maff. l. 2. c. 1. Bouh. p. 150.

des éccléfiaftiques qui vivoient la plûpart dans un libertinage public, & qui avoient tellement accoûtumé le public au fcandale de leurs défordres, que leur concubinage ne paffoit prefque plus pour une chofe malhonnête ou illicite.

Rib. c 5.

XV. Pendant qu'il travailloit ainfi dans fon païs il eut la joye d'apprendre que la compagnie qu'il avoit laiffée à Paris étoit augmentée de trois nouveaux difciples, déja théologiens. C'étoient Claude le Jay Savoyard, Jean Codur du Dauphiné, & Pafquier Brouet qui étoit Picard. Ils firent à Montmartre le vœu dont nous avons parlé, quand les fix autres le renouvellerent pour la feconde fois. Cette bonne nouvelle confola Ignace de l'abfence de fes chers difciples, & lui augmenta le courage avec lequel il travailloit à l'œuvre du Seigneur. Il expédia avec le plus de diligence qu'il lui fut poffible les affaires domeftiques de fes trois difciples pour avancer fon voyage de Venife. C'eft à quoi il s'appliqua dès qu'il fut relevé d'une nouvelle maladie qui l'avoit retenu long-tems au lit; & lorfque toutes fes affaires furent terminées il alla de Tolede s'embarquer à Valence, & il arriva à Genes après avoir effuyé une furieufe tempête qui d'un autre côté l'avoit mis à couvert des pirateries du fameux Barberouffe. Les dangers qu'il courut par terre depuis Genes jufqu'à Boulogne ne l'effrayerent pas moins. Ces terreurs jointes à diverfes miferes qu'il eut à fouffrir en chemin le rendirent tout malade en cette derniere ville à l'entrée de laquelle il tomba dans un bourbier, d'où étant forti tout fale & tout trempé il parut fi ridicule que perfonne ne voulut avoir pitié de lui. Après une très-mauvaife nuit il alla dès le matin, hideux comme il étoit, mandier par toute la ville, & il ne trouva pas en tout le jour un morceau de pain. Il fut reçu à la fin dans le college que les Efpagnols avoient à Boulogne, & lorfqu'il fut rétabli il partit pour Venife. Lorfqu'il y fut arrivé, il réfolut de s'employer au fervice de fon prochain en attendant fes difciples de Paris. La lecture de fes Exercices fpirituels y fit beaucoup de fruit, & elle difpofa deflors bien des gens à embraffer depuis l'inftitut du Saint. Cependant le monde qui a coutume de condamner ce qu'il ne comprend pas, ne put voir le bien que faifoit Ignace & le fouffrir. On fit entendre fourdement que c'étoit un hérétique déguifé, qui après avoir infecté l'Efpagne & la France d'où il avoit été contraint de fe fauver pour éviter fon fupplice, venoit gâter l'Italie. Ignace à qui il importoit beaucoup pour fes deffeins de paroître ce qu'il étoit dans fa doctrine & dans fes mœurs, voulut fe juftifier dans les formes devant le Nonce * du Pape Paul III. Ce qui fervit auffi beaucoup à confondre la calomnie, fut la liaifon que fit Ignace avec J. Pierre Caraffe, qui fut depuis Pape fous le nom de Paul IV. Caraffe d'archevêque de Théate, vulgairement Chieti, s'étant fait compagnon de Gaëtan de Thiéne avoit fondé l'ordre des clercs réguliers nommés Théatins du nom de l'archevêché qu'il avoit quitté par un efprit d'humilité & de pénitence. Cette liaifon fit croire qu'Ignace s'étoit fait difciple de Caraffe; & l'on penfe que ce fut ce qui porta le peuple à l'appeller lui & fes compagnons Théatins.

L'an 1536.

* Jerôme Veralli.

XVI. Les neuf difciples impatiens de rejoindre leur maître, ne purent attendre le 25 de janvier de l'an 1537 qui leur avoit été marqué pour leur départ de Paris. Ils en fortirent dès le xv de novembre de l'année précedente, & prirent leur chemin par la Lorraine pour éviter la Provence où les troupes

L'an 1537.

de Charles-Quint avoient fait une irruption. Ils arriverent à Venife le VIII de janvier de l'an mil cinq cens trente fept, & en attendant qu'ils puffent aller enfemble recevoir la bénédiction du Pape pour le voyage de Jérufalem, Ignace les occupa dans deux hôpitaux à inftruire les ignorans à fervir les malades, à affifter les mourans, & à enfévelir les morts. Vers la mi-carême ils partirent tous pour Rome, hors Ignace qui craignit de nuire aux autres par fa préfence. Car l'inftituteur des Théatins Caraffe que le pape Paul III avoit fait cardinal avoit changé de difpofition à fon égard, & s'étoit rendu contraire à fes deffeins. Les compagnons dont Jacques Hozez que faint Ignace avoit amené d'Efpagne augmentoit le nombre, furent favorablement reçus du Pape, qui fur le récit qu'on lui avoit fait de leur favoir & de leur piété voulut les voir, les interrogea, leur donna fa bénédiction & de l'argent, permit à ceux qui n'étoient point prêtres de fe faire ordonner par tel évêque qu'ils voudroient; mais il leur prédit qu'il leur feroit difficile de faire le voyage de la Terre-fainte à caufe de la guerre qui alloit éclater entre les Chrétiens & les Turcs. Etant retournés tous à Venife, ils firent vœu de pauvreté & de chafteté perpétuelle entre les mains du nonce Veralli; & ceux qui n'étoient point prêrres furent facrés enfemble avec Ignace le jour de la Saint Jean. Tous fe préparerent enfuite par la retraite & la pénitence à leurs premieres meffes qu'ils dirent les uns en feptembre, les autres en Octobre, hors Ignace qui touché de la majefté des faints myfteres plus vivement que les autres, remit la fienne par divers délais au jour de Noël de l'année 1538. En attendant la fin de la précédente qui étoit le terme affigné pour l'exécu-

Il n'y avoit que 3 prêtres, Le Fevre, Le Jay, Brouet.

tion de leur grand deffein ils allerent dans les villes & les bourgades de la feigneurie de Venife travailler fous les pafteurs au falut des ames. Ils montoient ordinairement fur une pierre au milieu des places publiques, & invitoient les paffans à les écouter. Comme ils avoient la mine étrangere, & qu'ils parloient mal Italien, le peuple qui les prenoit pour des tabarins & des faltimbanques venus de bien loin, s'affembloit en foule autour d'eux. Mais ceux qui ne s'étoient arrêtés que pour rire s'en retournoient fouvent penfifs, ou pleurant leurs pechés. Ces nouveaux apôtres aprèsa voir travaillé ainfi toute la journée fans autre nourriture qu'un peu de pain mandié de porte en porte, paffoient la nuit dans des mafures ou des étables couchés fur la paille, & fouvent fur la terre nue.

Rib. c. 8. Maff. l. 2. c. 4. Bouh. p. 175. &c.

XVII.

La fin de l'année étant venue fans qu'il y eût apparence que la mer pût être libre de long-tems, Ignace qui avoit raffemblé fes dix compagnons à Vicence leur fit entendre que puifque le paffage de la Terre-fainte leur étoit bouché, il ne leur reftoit plus qu'à accomplir l'autre partie de leur vœu qui confiftoit à aller offrir leur fervice au Pape. Dans leurs délibérations il fut réfolu qu'Ignace, le Févre, & Laynez iroient les premiers à Rome pour expofer au faint Pere les intentions de la compagnie; que les autres cependant fe diftribueroient dans les plus fameufes Univerfités d'Italie, tant pour infpirer la piété aux étudians que pour tâcher d'en attirer quelques-uns à leur focieté. Avant que de fe féparer ils fe prefcrivirent une maniere de vie uniforme, & des regles qu'ils s'obligerent de fuivre; entre autres, qu'ils logeroient aux hôpitaux, & ne vivroient que d'aumônes; que ceux qui feroient enfemble feroient fupérieurs tour à

Rib. c. 9. Maff. c. 5. l. 2. Bouh. l. 3.

tour chacun sa semaine, qu'ils prêcheroient dans les places publiques, & où on leur permettroit de le faire; qu'ils enseigneroient aux enfans la doctrine chrétienne, & les principes des bonnes mœurs; qu'ils ne prendroient point d'argent pour leurs fonctions. Afin qu'ils sçussent que répondre à ceux qui leur demanderoient qui ils étoient, Ignace leur dit que combattant sous la banniere de Jesus-Christ, leur societé n'avoit point d'autre nom à prendre que celui *de la Compagnie de Jesus*. Il avoit eu ce nom en l'esprit depuis sa retraite de Manreze dans la vision des deux étendarts où il s'étoit figuré le plan général de son ordre sous des images guerrieres. Il fut affermi dans la résolution de le retenir par une autre vision qu'il eut sur le chemin de Siene à Rome, lorsqu'étant en extase il vit le Pere éternel qui le présentoit à son Fils, & Jesus-Christ chargé de sa croix qui lui promit *de lui être propice à Rome*. Il arriva en cette ville avec le Fevre & Laynez sur la fin de l'année 1537. Le pape Paul III accepta volontiers leurs offres, souhaita que Laynez & le Fevre enseignassent dans le college de la Sapience; le premier la théologie scholastique, l'autre l'Ecriture sainte. Ignace entreprit sous son autorité apostolique la réformation des mœurs par la voye des Exercices spirituels & des instructions chrétiennes. Au retour du Mont-Cassin où il étoit allé peu de tems après avec le docteur Ortiz l'un des plus ardens protecteurs de sa compagnie, il acquit un nouveau compagnon François Strada Espagnol à qui il fit remplir la place d'Hozez qui étoit mort à Padoue. Il crut alors que le tems d'établir son institut étoit venu: il manda à Rome pour ce sujet tous ceux de ses compagnons qui se trouvoient dispersés par l'Italie. Ils s'y rendirent tous sur la fin du carême de l'an 1538. On s'assembla chez Quirino Garzonio où l'on convint qu'il falloit au plutôt ériger la societé en Religion, afin d'empêcher la compagnie de jamais se dissoudre, afin de la mettre en état de se multiplier en tous lieux, & de subsister jusqu'à la fin des siecles. En attendant que Dieu disposât en leur faveur l'esprit du Pape qui paroissoit fort éloigné de ces nouveaux établissemens, ils s'employerent tous à prêcher par la ville. Ignace tint cependant diverses conférences sur le projet de son institut. On y arrêta, qu'outre les vœux de pauvreté & de chasteté qu'ils avoient faits à Venise, ils en feroient un d'obéissance perpétuelle; que pour cela ils éliroient un supérieur général à qui ils obéïront tous comme à Dieu même; que ce supérieur seroit perpétuel, & qu'il auroit une autorité absolue. Dans une assemblée il fut ordonné que l'on ajouteroit aux trois vœux religieux un quatriéme vœu d'aller partout où le Pape les envoyeroit pour travailler au salut des ames, d'y aller même sans provisions; & en demandant l'aumône, s'ils le jugeoient à propos. Ils eurent encore d'autres conférences où ils déterminerent que les profès ne posséderoient rien en particulier ni en commun; mais que dans les colleges on pourroit avoir des revenus pour la subsistance des écoliers de la compagnie.

Rib. Maff. Bouh. p. 181, &c.

L'an 1538.

XVIII.

Au milieu de ces beaux projets il s'éleva sur leurs têtes une tempête qui pensa renverser leur plan avec toutes leurs espérances, pour avoir attaqué un prédicateur de l'ordre des hermites de saint Augustin qui étoit suspect de Lutheranisme. Celui-ci eut l'adresse de rejetter sur Ignace le soupçon d'hérésie; il gagna trois Espagnols * propres à imposer par l'opinion de sagesse & de probité où ils étoient, & un qua-

* Mudarra, Barreira, Castilla.

quatrieme nommé Michel Navarre qui avoit été compagnon de François Xavier à Paris dans le tems qu'Ignace y étudioit. Navarre engagé par argent à déposer en justice les choses les plus atroces, l'accusa devant le gouverneur de Rome d'être hérétique & sorcier, & d'avoir été brûlé en effigie pour ce sujet à Alcala, à Paris & à Venise. Cette accusation divulguée par la ville, le peuple toujours inconstant s'éleva contre Ignace & ses compagnons: & ceux qu'il venoit d'admirer en chaire furent montrés au doigt comme des hypocrites & de faux prophêtes. On ne parloit plus que de les voir tous condamnés au feu, & deux prêtres que le cardinal vicaire qui agissoit en l'absence du pape * leur avoit donnés pour les aider à confesser, se sauverent de la ville dans la crainte d'être confondus avec eux. Ignace ne perdit point le courage; & quoique soutenu de la confiance qu'il avoit en Dieu, il ne laissa pas d'agir avec les hommes pour la defence de sa cause, comme s'il n'eût dû recevoir aucun secours d'en haut. Il sollicita lui-même son procès auprès du gouverneur de Rome * qui le fit comparoître en justice avec Navarre son accusateur. Celui-ci fut convaincu d'imposture, & condamné au bannissement perpétuel. Ignace ne fut pas content que ses disciples ne fussent justifiés comme lui; & il obtint après de longues & d'ardentes poursuites une sentence qui fut le sceau de la justification des accusés. Ignace voyant ainsi son honneur & celui de ses dix compagnons rétabli, présenta le projet de son institut à Panl III par la faveur duquel il avoit déja obtenu sa sentence du gouverneur de Rome. Le Pape l'ayant fait examiner l'approuva de vive voix; mais il différa de confirmer authentiquement son approbation jusqu'à ce qu'il eût reçu l'avis des trois * cardinaux qu'il avoit établis commissaires pour cette affaire. Cependant il ne laissa pas de donner de l'emploi à ses compagnons, dont deux, savoir Rodriguez & Xavier, furent envoyés dans les Indes, quoiqu'il n'y eût que le dernier qui en fit le voyage. Saint Ignace n'épargna rien pour tâcher de fléchir les cadinaux commissaires qui ne paroissoient point disposés à favoriser son institut, persuadés qn'on ne devoit point recevoir de nouvelles religions; & non content de redoubler ses poursuites avec une ardeur très-vive auprès des hommes, il tâcha de se rendre Dieu propice par une promesse qu'il lui fit de trois mille messes. Il en vint à bout, & obtint du pape Paul III la confirmation de son institut sous le nom de la Compagnie Jesus par une bulle du XXVII de septembre de l'an 1540. Il permit à la Compagnie de se dresser des constitutions, & il limita le nombre des profès qu'il restreignit à soixante; mais il ôta cette restriction trois après par une autre bullé *. Ignace & ses compagnons au nombre de six s'assemblerent aussi-tôt à Rome pour donner un chef à la nouvelle Compagnie. Celui qui en avoit été l'auteur en les attirant à Dieu fut élû supérieur général par les suffrages de tous les autres, comme plus capable qu'aucun autre de maintenir un ouvrage auquel il avoit donné la naissance & la forme. Ignace ne se rendit à ce choix qu'après une longue résistance. Il prit le gouvernement de la Compagnie le jour de Pâques de l'an 1541, & tous ceux qui étoient à Rome firent leur profession solennelle le vendredy suivant qui étoit le XXII d'avril. Ignace fit sa promesse immédiatement au Pape, & ses compagnons lui firent la leur comme à leur général & à leur chef.

XIX.

Ce nouveau Général commença sa

Maff. c. 8.

* Il étoit à Nice en Provence pour accommoder Charles-quint avec François I.

Bouh. p. 164.

* Ben. Conversino.

* Le I étoit Barth. Guiccioni.

Rodriguez demeura en Portugal.

Maff. c. 12. Bouh. p. 211 &c.

L'an 1540.

* Elle est du 4 mars 1543.

L'an 1541.

charge par faire le catéchiſme dans l'égliſe de ſainte Marie de Strata qui fut donnée enſuite à ſa Compagnie. Il demeura dans Rome pendant que ſes premiers compagnons furent envoyés dans les divers provinces de la chrétienté. Il s'y donna entiérement aux œuvres de miſéricorde, & principalement à celles qui regardent le ſalut des ames. Mais la charité qu'il exerçoit envers les autres, ne lui fit pas oublier celle qu'il devoit à ſes propres enfans & à ſa Compagnie. Ce qu'il fit de plus important pour elle fut d'écrire les conſtitutions de ſon ordre, & il travailla ſans relâche à ſon accroiſſement & à ſa conſervation. Il eut la joye de voir pluſieurs villes d'Italie, d'Eſpagne, d'Allemagne & des Païs-bas lui demander des ouvriers formés de ſa main, & lui offrir des colleges pour en former d'autres. Il y eut peu de païs catholiques où l'on ne reçût volontiers ſes diſciples, ſi l'on en excepte la France, où la Compagnie qui y étoit née, fit moins de progrès qu'ailleurs; de ſorte que la guerre s'étant renouvellée entreCharles-quint & François I, ceux de la Compagnie qui étudioient à Paris à titre d'écoliers, & qui n'étoient point François, furent contraints de ſortir du royaume pour obéir à l'édit qui banniſſoit les Eſpagnols & les autres ſujets de l'Empereur. Il y eut peu de princes plus portés pour la Compagnie que Jean III roi de Portugal, qui avoit déja demandé des miſſionnaires à ſaint Ignace pour les Indes, & qui lui demanda encore depuis un patriarche & des évêques pour l'Ethiopie; qui faiſoit gloire de ſuivre ſes conſeils, qui fonda pour ſa Compagnie le college de Conimbre, qui prit enfin du même corps un confeſſeur pour lui, & un précepteur pour ſon fils. Ignace ſenſiblement affligé que ce prince fût brouillé avec le Pape au ſujet d'un évêque* de ſon royaume qui avoit été fait cardinal ſans ſa participation, n'eût point de repos qu'il n'eût raccommodé ces deux puiſſances à qui ſa Compagnie étoit ſi redevable; & il y réuſſit au gré des deux partis. Peu de tems après le Pape ayant intimé le concile de Trente pour l'an 1545, demanda au Saint deux des plus habiles theologiens de ſa Compagnie pour y aſſiſter en ſon nom avec ſes légats. Ignace choiſit Laynez & Salmeron, & il les munit de diverſes inſtructions ſur ce qu'ils auroient à faire & à dire dans toute cette ſainte négociation. Le Jay leur confrere y vint auſſi d'Allemagne comme Theologien de l'évêque d'Auſbourg, & le Févre leur doyen y fut auſſi envoyé d'Eſpagne dans la ſuite. La premiere ſeſſion du concile commença le XIII de décembre & la derniere ne finit que dix-huit ans après.

Maff. l. 2. c. 15. Bouh. l. 4. p. 259.

Bouh. l. 5. p. 379. 367. 352. 278.

* Mich. de Silva év. de Viſeu.

L'an 1543.

1544.

1545.

XX.

Les occupations du dehors n'empêchoient pas Ignace de remplir au dedans tous les devoirs de ſa charge. Il faiſoit toujours quelque nouveau réglement pour tâcher de perfectionner ſon inſtitut. Il étoit obéi mieux que les ſouverains dont le pouvoir eſt abſolu. Cependant la maniere dont il donnoit ſes ordres étoit plus d'un homme qui prie que d'un homme qui commande. Dans la diſtribution qu'il faiſoit des emplois il avoit beaucoup d'égard aux inclinations de ceux qu'il employoit. Il mettoit autant qu'il pouvoit dans les charges de laCompagnie des perſonnes d'une grande expérience. Il ne laiſſoit pas de choiſir des gens peu expérimentés pour gouverner ſous lui dans Rome, ce qu'il faiſoit à deſſein, afin de voir leur talent & de les former en obſervant leurs démarches. Il ménageoit les foibles & les imparfaits; mais quand il rencontroit de ces eſprits emportés & indociles, en qui un naturel rude eſt ſoutenu d'une

Maff l. 3. paſſ. Bouh. p. 264. & ſuiv.

conſtitution robuſte, il les chargeoit de travail plus que les autres ; & ſi par hazard ils tomboient malades il n'en étoit pas trop fâché dans la penſée que l'infirmité du corps pourroit ſervir au ſalut de l'ame. Quand il ſe croyoit obligé de refuſer ce qu'on lui demandoit, il avoit grand ſoin d'alléguer les raiſons de ſon refus, différent en cela de beaucoup de ſupérieurs des autres ordres religieux. Du reſte il ne refuſoit guéres que ce que ſa conſcience ne lui permettoit pas d'accorder. Il tempéroit ſes réprimandes avec tant de douceur qu'elles étoient toujours aſſez vives, aſſez fortes, ſans être jamais ni dures ni picquantes. A l'égard de ceux qui étant illuſtres par leur naiſſance ou par leur ſavoir, embraſſoient l'inſtitut de ſa Compagnie, il affectoit d'avoir de grands égards pour eux au commencement, & leur donnoit par honneur les titres qu'ils avoient portés dans le monde, juſqu'à ce qu'ils euſſent honte d'être appellés de ces noms, & qu'ils demandaſſent eux-mêmes de n'être pas diſtingués. Lorſqu'ils commençoient à goûter tout de bon les maximes de l'évangile, & à marcher dans les voyes de la perfection, il n'y en avoit pas qu'il mortifiât davantage. Il s'attachoit à rabaiſſer un homme de qualité, à humilier un docteur ; & ne diſcontinuoit point qu'ils n'euſſent oublié ce qu'ils étoient. Il traitoit ſes novices comme des plantes tendres qui ne font que d'être tranſplantées, & qui ſe ſentent encore du terroir d'où elles viennent ; de ſorte que plus il avoit de condeſcendance pour leurs foibleſſes, plus il apportoit de ſoin & de précaution pour leur ôter le goût du monde, & les élever doucement à la perfection de leur état. Il avoit au reſte ſi bonne opinion des ſiens, qu'il ne pouvoit croire ce qu'on diſoit contre leur honneur ; il les aimoit tous de ſorte qu'il n'y en avoit pas un parmi eux qui ne crût être le plus aimé. Il s'accommodoit même tellement à l'humeur des uns & des autres, qu'il ſembloit ſe transformer tout en eux ; ce qu'il faiſoit d'une maniere ſi ſimple & ſi naturelle, qu'on eût dit qu'il étoit né ce qu'il paroiſſoit. Il aimoit l'exactitude dans la diſcipline qu'il avoit établie, mais il n'y affectoit point de ſingularité. Auſſi ne donna-t-il point d'autre habit à ſes religieux que celui des eccléſiaſtiques ; encore ne s'y attacha-t-il pas tellement qu'il en voulût jamais faire un habit particulier, tel qu'en ont les autres ſocietés régulieres. Il ordonna ſeulement en général que le leur ſeroit ſelon l'uſage du païs, ſans avoir néanmoins rien qui fût contraire à la pauvreté religieuſe. Il régla le logement, la nourriture & le reſte conformément à l'habit. Ayant choiſi une vie commune pour ſes religieux ſur le modele de celle de Jeſus-Chriſt, il ne voulut preſcrire dans ſa regle aucune auſtérité d'obligation, ſoit qu'il eût égard à la diverſité des tempéramens ou des âges de ceux qui devoient entrer dans ſa Compagnie, ſoit qu'il conſidérât que les macérations de la chair établies par les anciens fondateurs d'ordres ſelon la forme de leur inſtitut, pouvoient être des obſtacles aux fonctions du ſien. Il ne mit point de chœur ni d'office en commun dans ſes maiſons, eſtimant que ce pieux exercice étoit incompatible avec les emplois de ſon inſtitut. Enfin il donna à tous ſes enfans & à leur poſtérité l'excluſion perpétuelle des dignités de l'Egliſe, & il montra le premier exemple de la conſtance de cette réſolution, lorſqu'en 1546 il empêcha le Jay l'un de ſes compagnons qui étoit à Trente, d'accepter l'évêché de Trieſte que le roi des Romains Ferdinand & le Pape même vouloient lui faire prendre.

Tr. 232.

Maff. l. 1. c. 18.

L'an 1546.

XXI. Ce fut la même année & six ans après la confirmation de l'institut, que les disciples de Saint Ignace qui prirent dans la suite le nom de *Jesuites* * commencerent à enseigner les humanités & la philosophie dans l'Europe. L'occasion de cet engagement fut prise de la pieté que François de Borgia duc de Gandie qui fut depuis le troisiéme général de la Compagnie eut de faire instruire les Mores baptisés qui étoient dans ses terres. Il leur fonda même un college dans sa ville pour lequel il obtint des privileges d'Université. Cet établissement en fit naître d'autres ailleurs, & donna lieu à Saint Ignace de faire beaucoup de sages réglemens pour le bon ordre des colleges.

* Du nom de l'Eglise *du Jesu* qu'on leur donna dans Rome.

Les femmes voulurent aussi avoir part à son institut, & il ne put se défendre de prendre soin d'une Espagnole & de deux Italiennes qui s'étoient associées dans Rome. Il leur obtint même du Pape la permission d'embrasser sa regle. Mais il s'en repentit bientôt, & il dit une fois que » le gouvernement de trois dévotes lui donnoit plus d'exercice & plus de peine que toute la Compagnie; ce n'étoit jamais fait avec elles; il falloit à toute heure résoudre leurs questions, guérir leurs scrupules, écouter leurs plaintes, & même terminer leurs différens. C'est ce qui l'obligea de représenter au Pape combien une telle charge nuiroit à sa Compagnie, & de le prier de l'en délivrer. Car il jugeoit que cette communauté de femmes qui n'étoit que de trois personnes deviendroit nombreuse avec le temps, & qu'elle se multiplieroit bien-tôt dans les autres villes. Le pape Paul III entra parfaitement dans ses vûes; & goûta ses raisons, si-bien que l'année suivante qui fut la derniere de son pontificat, il fit expédier des lettres apostoliques par lesquelles il exempta les Jesuites du gouvernement des femmes qui voudroient vivre en communauté, ou seules, sous l'obéissance de la Compagnie. Ignace non content de ces lettres, obtint encore du Pape quelque tems après, que la Compagnie ne seroit pas obligée à se charger de la direction des religieuses des autres ordres. Toutes ces précautions ne purent empêcher les *Jesuitesses* de renaître après sa mort; & il fallut que le Pape Urbain VIII employât enfin toute l'autorité apostolique pour les supprimer. Saint Ignace dégagé du soin des femmes, se vit en état de travailler avec plus de succès à la propagation de son ordre; il établit sa Compagnie en Sicile, en Afrique & en l'Amerique, & eut la consolation de la voir très-florissante aux Indes orientales par les soins du roi de Portugal qui lui avoit bâti un college dans Goa un an avant qu'elle en eût aucun dans l'Europe. Ces grands progrès augmenterent encore par la résistance qu'elle fit aux vains efforts de ses ennemis en Allemagne, en Espagne en France, & à Rome même, avec le secours du Pape au service duquel elle étoit toute dévouée, du roi de Portugal, du duc de Ferrare (1), du viceroy de Sicile (2), sur tout du duc de Gandie, qui après avoir obtenu dès l'an 1548 du pape Paul III une nouvelle approbation des Exercices spirituels de saint Ignace que l'archevêque de Tolede vouloit faire condamner, se fit enfin Jesuite lui-même lorsqu'il eut enterré sa femme.

Maff. l. 2. c. 17. Bouh. p. 292.

L'an 1548.

1549.

Ibid. p. 304. 305. 330. 297. 306. 373. 412. 401. Maff. c. 16. &c.

(1) Herc. d'Est.

(2) J. de Vega.

J. Mart. Silíceo Pederna-lez.

XXII. Le pape Jules III n'eut pas pour Ignace & pour toute sa Compagnie moins de bienveillance, qu'en avoit eu son prédécesseur. Notre Saint voyant qu'il avoit confirmé son institut par un nouveau bref, ne songea plus qu'aux moyens de se déchargerde son genera-

L'an 1551.

lat, pour se procurer le repos dans lequel il espéroit ne plus travailler qu'à sa sanctification particuliere. Il ne put venir à bout de sa démission ; mais il réussit à détourner le chapeau de cardinal qu'on vouloit mettre sur la tête de François de Borgia. Il travailla depuis avec plus d'ardeur que jamais à établir sa Compagnie en France où elle trouvoit divers obstacles, & où le Parlement de Paris sembloit faire paroître de l'éloignement & de la répugnance pour sa réception. Quoique le succès ne répondît pas tout à fait à ses intentions, il fit au moins que l'évêque de Clermont * logeât dans son hôtel les étudians de sa Compagnie qui étoient retirés auparavant dans le college des Lombards. Ce fut l'origine du fameux college de Clermont à Paris à qui les Jésuites de nos jours ont donné le nom de Louis le Grand. Les amis qu'Ignace trouva à la cour de France n'oublierent rien de ce qui dépendoit d'eux pour le bien servir auprès du roi Henry II. Par leur moyen il obtint des lettres pour l'établissement de sa Compagnie dans le royaume. Le Parlement refusa de les enregistrer. Le roi sollicité de nouveau en donna de secondes avec ordre au Parlement de passer à l'enregistrement, nonobstant les remontrances du Procureur général qui prétendoit que le nouvel institut des Jésuites étoit contraire à l'autorité royale & à la hierarchie ecclésiastique. Le Parlement après avoir long-tems traîné l'affaire, se voyant pressé par des ordres réïterés de la cour, donna un arrêt portant que les bulles des Jésuites seroient communiquées à l'évêque de Paris & au doyen de la Faculté de Théologie pour en faire leur rapport. Ce prélat * jugea que leur institut blessoit le droit des évêques & les concordats faits entre les papes & les rois de France. Mais le doyen de la Faculté poussa encore la chose plus loin, car ayent assemblé les docteurs il fit faire contre la Compagnie d'Ignace un décret peu favorable, qui fut aussi-tôt envoyé à Rome par Pasquier Brouet l'un de ses dix premiers compagnons qui étoit supérieur des Jésuites de Paris, & qui avoit reçu toute la France dans son département lorsque le Général avoit distribué les provinces du monde chrétien à ses disciples. La publication du décret émût tout Paris contre les Jésuites. Les curés, les prédicateurs, & les professeurs de l'Université attaquerent hautement leur institut. Ignace averti de tout ce qui se passoit, crut devoir laisser aller doucement cette tempète qui se dissipa en effet beaucoup plus par son silence que s'il eût entrepris d'y mettre obstacle. Car quoique la Compagnie ne fût reçue en France que quelques années après sa mort, elle y vécut tranquillement, & y eut même un libre exercice de ses fonctions. La vigilance qu'il apportoit à l'établissement de sa Compagnie dans les lieux où elle n'étoit pas encore, étoit la même que celle qui le faisoit veiller sur les moyens de detourner ce qui auroit été capable de la ruiner ou de la confondre avec d'autres societés régulieres. C'est dans cette vûe qu'il empêcha toûjours qu'on ne l'unît avec celles des Barnabites, des Somasques & des Théatins comme les prélats de l'Eglise avoient tâché de faire en diverses rencontres. Il remarqua parmi les siens, sur-tout en Portugal, puis en Espagne, diverses indiscretions qui auroient pu produire ce mauvais effet s'il n'y eut apporté un prompt remede. Il composa pour ce sujet un long discours en forme d'épitre sous le titre *de la vertu d'obeissance*, & il remit dans les voyes ceux qu'une fausse dévotion avoit égarés. Comme il songeoit à

* Guill. du Prat.

Bouh. p. 412, 413.

* Eust du Bellay.

Maff. l. 15. c. 15.

Bouh. p. 417.

L'an 1552.

p. 357.

p. 363.

p. 398. tout, & qu'il s'étoit perfuadé que la modeftie des Religieux ne fert pas feulement à édifier & à gagner les Séculiers, mais à tenir auffi les Religieux mêmes dans leur devoir, il compofa des regles particulieres touchant la bienféance extérieure. Ces régles qui ont pour titre *de la Modeftie*, font contenues en treize articles, & defcendent dans le détail des moindres chofes. Mais le foin qu'il avoit de conferver la vertu & la réputation de fes difciples parmi les emplois divers où les engageoit le falut des ames, lui fit faire un réglement encore plus
p. 397. important que n'étoient toutes ces regles de bienféance. Ce fut qu'aucun de fa Compagnie n'allât jamais voir les femmes tout feul, même celles qui feroient de la premiere qualité, ou qui feroient fort malades; que s'entretenant avec elles & les confeffant, on ménageât fi-bien les chofes que le compagnon vît tout ce qui fe pafferoit, fans rien ouïr néanmoins de ce qui devoit être fecret. Il fit publier ce réglement par tout l'ordre; & pour montrer comme il l'avoit à cœur, ayant appris qu'un pere de la Compagnie avancé en âge ne l'avoit point gardé en une rencontre, il fit affembler huit prêtres dans une falle, & voulut que le coupable fe donnât la difcipline au milieu d'eux jufqu'à ce que chacun de ces prêtres eût récité un des fept pfeaumes de pénitence.

XXIII. Cependant il s'éleva contre Ignace & fa Compagnie une autre tempête à Rome plus terrible que celle qu'il
L'an 1553. avoit fallu effuïer à Paris. Elle fut excitée par le Pape même, qui bien que plein d'affection pour Ignace fut irrité contre fa Compagnie, fur la créance que les Jéfuites d'Efpagne s'étoient rangés du côté de Charles-quint contre les intérêts du faint fiege. Ignace de déplaifir, ou autrement tomba malade, & penfa mourir dans p. 401.
une fi fâcheufe conjoncture. Mais tout fe raccommoda par le moyen de Ferdinand roi des Romains, & le retour du Pape ne fut qu'un redoublement d'affection pour Ignace & fa Compagnie. Il en donna toujours quelque marque nouvelle jufqu'à fa mort. Son L'an 1555.
fucceffeur Marcel II n'eut pas moins de bienveillance; mais fon pontificat n'ayant duré que trois femaines, Ignace & fa Compagnie tomberent dans de nouvelles appréhenfions lorfqu'on mit en fa place le cardinal 1556.
J. Pierre Caraffe qui prit le nom de Paul IV. On le croyoit ennemi des Jéfuites, tant parce qu'Ignace avoit refufé d'unir fon ordre à celui des Théatins dont Caraffe étoit fondateur, que parce qu'il avoit fait caffer par le Pape Jules III une fentence que le même Caraffe étant archevêque de Naples avoit donnée contre lui pour l'obliger de rendre un jeune Napolitain que fa Compagnie avoit enlevé à fes parens. Cependant on y fut trompé; Paul IV oublia fi-bien les reffentimens du cardinal Caraffe, que les Jéfuites n'eurent pas de meilleur patron. Ignace n'eut point avec lui d'autre peine que celle de l'empêcher de faire Laynez cardinal. Depuis qu'il étoit relevé de la maladie qu'il avoit eue en 1553, fa fanté n'avoit jamais été parfaitement rétablie. Souvent il étoit obligé de garder le lit. Voyant fes forces diminuer de jour en jour, & fes affaires croître, à mefure que fa Compagnie croiffoit, il fe fit affocier quelqu'un qui partageât fon travail, ou plutôt qui fît fa charge fous lui. On lui donna Jerôme Nadal homme L'an 1556.
d'expérience, qui ne voulût être appellé ni vicaire ni commiffaire général; afin que l'autorité du fupérieur général demeurât toujours inviolable. Ignace fe réferva feulement le foin des

malades ; mais prévoyant qu'il ne pourroit aller bien loin, il fit appeller le compagnon de son sécretaire auquel il dicta son testament qui n'étoit autre qu'un reste de pensées qui lui étoient venues sur la vertu de l'obéissance, qu'il regardoit comme l'ame & le caractere de son ordre. Depuis ce moment il ne songea plus qu'à se préparer à la mort qu'il voyoit proche de lui. On prétend que la douleur qu'il eut de voir la guerre allumée entre le nouveau roi d'Espagne Philippes II & le pape Paul IV, ne contribua pas peu à lui abréger les jours. Il voulut sortir de Rome où l'on n'entendoit que le bruit des armes, & se retirer dans la maison de campagne qu'il avoit fait bâtir l'année précédente pour le college Romain de sa Compagnie. Mais s'y étant trouvé beaucoup plus mal, il se fit ramener à la ville. Sa maladie n'étoit presque autre chose qu'une défaillance de la nature sans beaucoup de fievre ; ce qui trompa les médecins & ceux de sa communauté. Lui seul n'y fut pas surpris, & quoiqu'il ne pût se faire croire sur ce qu'il leur disoit de sa mort prochaine, il se fit administrer les sacremens de l'Eglise ; disposa de tout ce qu'il croyoit regarder les intérêts de sa communauté *à la plus grande gloire de Dieu*, avec une présence d'esprit admirable ; & passa sa derniere nuit seul, occupé de Dieu. Le matin du vendredy dernier jour de juillet de l'an 1556 on le trouva à l'agonie lorsqu'on rentra dans sa chambre ; il expira doucement entre les bras de ses enfans une heure après le soleil levé. C'est ainsi que vécut & que mourut Saint Ignace à l'âge de 65 ans, 35 après sa conversion, & 16 après la fondation de sa Compagnie. Il eut la consolation de la voir avant sa mort répandue jusqu'aux extrémités du monde, & divisée en douze grandes provinces qui deslors avoient toutes ensemble près de cent colleges.

Maff. c. 23. l. 2. Bouh. l. 5. p. 427.

XXIV.

Bouh. l. 6.

Sa perte ne causa point de tristesse à ses disciples, quelque cher que leur fût un si bon maître ; & loin de se laisser abattre, ils sentirent une joye intérieure, espérant du ciel plus de bénédictions que jamais par son entremise. L'opinion qu'on eut de sa sainteté passa bien-tôt de sa Compagnie parmi le peuple, & les auteurs de sa vie qui tous ont été choisis de son ordre n'ont pas eu moins de soin de recueillir ses miracles que ses vertus. On lui ouvrit le corps ; on lui trouva les intestins desséchés, le foye fort dur, & trois pierres dedans, ce qui fut pris pour des marques d'une grande abstinence. Il fut enterré dans l'église de la maison professe au pied du grand autel du côté de l'évangile. Benoît Palmio qui étoit de la maison y fit l'oraison funebre. Le corps demeura dans le lieu de sa sépulture jusqu'à l'an 1568 qu'on l'en retira pour jetter les fondemens de l'église qu'on appelle de Jesus, que le cardinal Alexis Farnese fit bâtir. Quand elle fut achevée il y fut transféré, & mis au côté droit du grand autel par le général Cl. Aquaviva le xix de novembre de 1597. Les Jesuites en attendant ce que devoit faire un jour l'autorité du saint siege, décernerent à leur bienheureux Pere une espece de culte particulier. Ils s'assembloient tous les ans à son tombeau le jour de sa mort, & l'un d'eux y faisoit un discours à sa louange. Le cardinal Baronius voulut assister l'an 1599 à celui que fit Bellarmin qui fut le second des Jésuites que le pape Clement VIII fit cardinal. Après l'avoir entendu il enrichit encore sur ce qu'il en dit, pour honorer la mémoire d'un homme que Philippes de Neri son pere spirituel fondateur de l'Oratoire avoit

L'an 1568.

L'an 1597.

p. 446. 447.

L'an 1599.

autrefois regardé comme Saint. Il voulut attacher lui-même par une cérémonie religieuse le portrait d'Ignace sur son tombeau, se mit à genoux devant, & tous les Jesuites se prosternerent au même moment, pleurant de joye & de dévotion. Dès que l'on sçut à Rome ce qu'avoient fait Baronius & Bellarmin, le peuple ne balança plus à rendre un culte public à ce Bienheureux. Le Pape Paul V loin de l'empêcher, se sentit porté à le lui rendre lui-même en son particulier. Il songea aussi à le faire honorer de tous les fidelles. Mais pour ne rien faire que selon les regles de l'Eglise, il fut d'avis de commencer par une information juridique des actions de sa vie. C'est à quoi l'on travailla dès l'an 1605. Les procedures furent achevées quatre ans après; & les Jésuites avec ces titres firent agir si efficacement les principales puissances de l'Europe auprès du même Pape, qu'il déclara Ignace *Bienheureux*. Il permit qu'on dît la messe, & qu'on en fît l'office dans les maisons de son ordre. Cette béatification se fit le troisiéme de décembre de l'an 1609. Peu de tems après on commença à instruire le procès de sa canonization. L'empereur, les rois d'Espagne, de France, de Pologne, & d'autres princes & princesses catholiques solliciterent l'avancement de l'ouvrage qui fut terminée enfin par le pape Gregoire XV. Il canoniza notre Saint avec Saint François Xavier, Saint Isidore le laboureur, Saint Philippes de Neri, & Sainte Therese le XII de mars de l'an 1622. Le pape Urbain VIII son successeur qui publia la bulle de cette canonization l'année suivante à l'entrée de son pontificat, mit ensuite son nom dans le martyrologe Romain, & on l'y voit à la tête des Saints du XXXI jour de juillet depuis que sa fête est établie d'office double dans le bréviaire Romain.

1605. 1609. 1622.

AUTRES SAINTS DU XXXI JOUR DE JUILLET.

I. SAINT GERMAIN, Evêque d'Auxerre.

IV siecle.

§. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I.

GERMAIN l'un des plus célebres prélats de l'église Gallicane étoit de la ville d'Auxerre, & tiroit son origine de parens* très-nobles qui le firent élever avec beaucoup de soin dans les lettres & les sciences humaines. Après avoir tiré des plus célebres écoles des Gaules tout ce qu'on y pouvoit apprendre, il alla à Rome se perfectionner dans l'étude de la jurisprudence; & il fit de si grands progrès dans l'éloquence, qu'il fut regardé comme l'un des premiers avocats & orateurs de son tems. Il hanta le barreau où ses actions publiques le firent admirer, & la réputation qu'il y acquit ne contribua pas peu à lui faire épouser une femme* très-noble qui étoit le plus riche parti du païs, & qui avoit beaucoup de vertu. Son merite le fit parvenir bien-tôt après aux premieres charges de sa province, & il fut enfin établi gouverneur de la ville d'Auxerre, & commandant des troupes dans le païs par l'empereur Honorius qui régnoit en Occident depuis l'an 395. Il se conduisit avec toute l'intégrité & la sagesse que l'on pouvoit attendre d'un honnête homme du siecle; mais Dieu par une conduite secrete le disposoit dans cet état à exercer un jour la charge de successeur des Apôtres, le préparant à la prédication de l'évangile par l'éloquence du barreau, à l'exercice de la justice

Constant. vit. ap. Sur. p. 358.

* Son pere s'appelloit *Rustique*, & sa mere *Germanille*.

* Nommée *Eustachie*.

justice

justice ecclésiastique par la science du droit civil, & à la chasteté épiscopale par la societé du mariage. Quoiqu'il fît profession de christianisme, il ne laissoit pas d'être engagé dans l'affection des choses de la terre où le portoient sa jeunesse & sa fortune. Comme il se plaisoit extrêmement à la chasse, il faisoit attacher les têtes des cerfs, des loups & des autres bêtes qu'il prenoit à un grand arbre * qui se trouvoit au milieu de la ville, & qui tant par son ancienneté que par je ne sçai quelle tradition du païs, attiroit la vénération du petit peuple. L'évêque Amateur * prélat de grande sainteté, voyant que cette pratique de Germain sembloit rappeller les anciens usages de l'idolatrie, & donner lieu à quelque superstition parmi la populace, le pria souvent de faire couper cet arbre. Mais n'ayant pû obtenir cela de lui, il épia l'occasion de son absence, & le fit abatre, après avoir fait jetter hors de la ville toutes les têtes qui pendoient à ses branches. Germain ayant appris cette action, entra dans une étrange colere, qui lui faisant oublier les sentimens de sa religion & du respect qu'il avoit eu jusques-là pour son évêque, le porta jusqu'à le menacer de le tuer. Il revint à Auxerre dans cette méchante disposition avec ses gardes & des soldats. Saint Amateur ne se jugeant pas digne de la gloire du martyre, comme parle l'historien Constance, ou plûtôt ne croyant pas devoir tenter Dieu, se retira à Autun pour laisser passer cette mauvaise humeur, & il y fut reçû avec beaucoup d'honneur par l'évêque Simplice. Il eut alors une révélation qui lui fit connoître que Germain devoit bien-tôt changer, & qu'il lui succéderoit même dans l'épiscopat. C'est pourquoi il demanda à Jules préfet des Gaules, la permission de le faire clerc. L'ayant obtenue avec assez de peine, parce que c'étoit priver l'état d'un excellent officier de qui on étoit fort content, il revint à Auxerre, assembla son clergé & son peuple dans sa maison épiscopale. Germain dont le ressentiment étoit passé, voulut bien s'y trouver aussi. Leur saint évêque leur fit un discours fort touchant pour les avertir qu'il se croyoit proche de sa fin. Il les exhorta ensuite à choisir une personne pour lui succéder qui eût tout le zele & toutes les lumieres nécessaires pour gouverner dignement le troupeau de Jesus-Christ en sa place. Après ce discours il conduisit toute cette multitude à l'église, fit ôter les armes à ceux qui en portoient, commanda qu'on fermât les portes; puis accompagné de son clergé & de plusieurs personnes de qualité, il s'approcha du gouverneur Germain, le fit environner, pour l'empêcher d'échapper, &lui coupa les cheveux malgré sa résistance, après avoir invoqué le nom du Seigneur. Il lui mit sur le corps l'habit ecclésiastique qu'il avoit fait tenir tout prêt, il lui conféra aussi-tôt les ordres sacrés, & lui dit qu'il prît bien garde de conserver dans toute sa pureté l'honneur qu'il venoit de recevoir, parce que le souverain pasteur des ames le destinoit pour être son successeur.

II. Germain ayant été surpris de la sorte, ne revint pas si-tôt de son étourdissement; mais lorsqu'il commença à réfléchir sur lui-même, Dieu lui toucha le cœur si efficacement, que sentant la vérité & la force de sa vocation, il ratifia par son consentement tout ce que son évêque venoit de faire, & se soumit à tout ce qu'il lui voulut prescrire. Quelque tems après saint Amateur étant tombé malade, exhorta son peuple de nouveau à prendre Germain pour son évêque après lui, à l'y contraindre, & à n'en pas souffrir d'autre.

* Un poirier.

* *Vulg.* Saint Amatre.

Il les assûra sur la connoissance que Dieu lui en avoit donnée, que ce pasteur futur leur seroit également utile durant sa vie & après sa mort; & il les consola de la douleur qu'ils témoignoient avoir de le perdre, disant qu'on a lieu de pleurer quand un méchant succede à un homme de bien; mais non pas lorsque celui qui succede à un autre dans sa charge vaut mieux que lui. Après sa mort, qui arriva un mercredi premier jour de mai de l'an 418, le clergé, la noblesse & le peuple d'Auxerre demanderent tous d'une voix Germain pour leur évêque. Il y résista de toute sa force, & sollicita diverses personnes pour travailler de concert avec lui à faire échoüer l'affaire. Mais ceux-là même qu'il croyoit avoir gagnés l'abandonnerent, & se rangerent avec les autres pour le faire évêque. De sorte qu'il fut contraint de céder, & de se laisser imposer les mains par les évêques de la province le VII jour de juillet suivant qui étoit un dimanche. On reconnut bien-tôt que la peur qu'il avoit eue de l'épiscopat ne venoit que de la connoissance qu'il avoit des obligations attachées à un ministere si redoutable; & il fit juger dès le commencement, que Dieu l'avoit choisi pour en faire l'exemple des bons évêques & des moines les plus austeres. Il se fit en lui un changement universel, & foulant aux pieds tous les honneurs & les richesses du monde, il renonça en même tems à tous les plaisirs de la vie. Il ne regarda plus sa femme que comme sa sœur, il distribua tous ses biens aux pauvres *, & n'eut plus d'ambition que pour la pauvreté de Jesus-Christ & les humiliations de sa croix. Depuis qu'il fut fait évêque jusqu'à la fin de sa vie, il ne mangea jamais de pain de froment, il ne but jamais de vin, & n'usa ni d'huile, ni de vinaigre, ni de légumes, ni même de sel. Seulement aux jours de Pâques & de Noël on lui donnoit une fois à boire du vin mêlé avec tant d'eau qu'on y sentoit à peine l'odeur & le goût du vin. Dans tous ses repas il commençoit par prendre de la cendre, puis il mangeoit du pain d'orge que souvent il faisoit de ses mains, après avoir pris la peine de battre & de moudre le grain lui-même. Aux jours de jeûne il ne mangeoit que le soir, & quelquefois au bout de trois jours; on l'a vû même passer la semaine sans manger plus d'une fois.

L'an 418.

* L'hist. des Ev. d'Auxer. dit qu'il donna 13 belles terres de son riche patrimoine, 7 à son église cathedrale, 3 au monastere de S. Cosme, & 3 au monast. des S. Maurice. Mais cela est assez incertain.

III. Il n'avoit en tout, soit en hyver, soit en été, qu'un habit fort pauvre qui consistoit en une seule tunique & une coule ou un camail tel que le portoient les petites gens de la campagne pour travailler aux bois ou aux champs. Il ne les quittoit jamais que lorsqu'ils tomboient par pieces, ou que quelque occasion ne l'engageât à en faire une aumône pour couvrir la nudité d'un pauvre; mais il avoit dessous un cilice fort rude dont il ne se défaisoit jamais. Son lit étoit un enfoncement sur la terre entre deux buches rempli de cendres que le poids de son corps & l'humidité avoient rendues aussi dures que de la pierre. Il n'avoit sur cela pour toute paillasse qu'un cilice avec une méchante couverture sans aucun chevet. Il ne se deshabilloit jamais pour dormir, quittoit rarement ses souliers & sa ceinture qui n'étoit que de cuir, & portoit toujours sur soi un reliquaire. En cet état son sommeil étoit continuellement interrompu par ses soupirs & ses gémissemens. Sa priere étoit continuelle, quelque chose qu'il fît; & il veilloit presque sans cesse, parce qu'il lui étoit comme impossible de dormir avec tant d'incommodités. Une telle vie ne pouvoit être autre chose qu'un long mar-

tyre; & Dieu par une double faveur fit expier promtement à ſon ſerviteur ſes fautes paſſées, & l'éleva en fort peu de tems à un haut dégré de ſainteté. Germain veilloit ſans ceſſe ſur ſon troupeau comme ſur ſoi-même, & avoit une charité ſans borne pour tous ceux qui étoient commis à ſes ſoins. Il exerçoit l'hoſpitalité avec une affection toute extraordinaire, recevant chez lui toutes ſortes de perſonnes ſans choix & ſans exception. Il leur lavoit les pieds ſuivant le précepte du Seigneur, & il les faiſoit fort bien traiter, tandis que lui-même étoit à jeun. Il ſçut allier parfaitement deux choſes qui paroiſſoient incompatibles, la converſation avec un grand peuple & la vie ſolitaire & retirée. Pour ouvrir un chemin à ceux qui vouloient marcher plus ſûrement dans les voyes du ſalut, & ſervir Dieu plus parfaitement, il fit bâtir un monaſtere ſous le titre de S. Coſme & S. Damien vis-à-vis d'Auxerre de l'autre côté de la riviere d'Yonne, qu'il rendit célebre d'abord par ſon adminiſtration, & depuis par ſes miracles. Quelques-uns ont cru, mais ſans fondement, que c'étoit celui qui porte encore aujourd'hui ſon nom, & qui a auſſi porté celui de ſaint Maurice. C'eſt-là que l'on étoit sûr de trouver le ſaint Evêque lorſqu'il n'étoit point à ſon égliſe, on ne le voyoit point ailleurs; & toute ſon occupation étoit de viſiter & d'inſtruire ſon peuple & ſes religieux tour à tour; & de les exciter tous à la pieté chrétienne par ſes propres exemples. Le prêtre Conſtance auteur de ſa vie, reconnu pour homme de bonne foi, rapporte divers miracles qu'il fit dans tout le tems de ſon épiſcopat, & qui ne contribuerent pas moins que ſa doctrine & ſa vertu à rendre ſon nom célebre dans toute l'Egliſe.

On veut que ce ſoit aujourd'hui S. Marien d'Auxerre, mais ſans preuve.

IV. Cette mere commune des fidelles étoit alors tourmentée par une des plus pernicieuſes héréſies dont elle eût encore été attaquée. C'étoit celle que Pelage & Celeſtius avoient commencé à répandre depuis près de vingt ans. Elle avoit déja été condamnée par quelques conciles d'Afrique & par le ſaint ſiege, combattue & preſqu'entiérement terraſſée par ſaint Auguſtin entre les mains de qui les évêques avoient remis la querelle de l'Egliſe. La premiere année de l'épiſcopat de ſaint Germain avoit été remarquable par la lettre circulaire du pape Zozime, par le grand concile de Carthage, & celui de Telepte, & par le reſcrit de l'empereur Honorius contre les Pelagiens. Les ſucceſſeurs de Zozime, Boniface & Celeſtin, & les évêques catholiques des provinces de l'empire, avoient veillé avec ſoin depuis ce tems-là pour empêcher que cette contagion ne gagnât le troupeau de Jeſus-Chriſt. De ſorte que Pelage & Celeſtius ſe voyant mal reçus par tout, & ne pouvant obtenir du pape Celeſtin la réviſion de leur procès, ſe retirerent dans la grande Bretagne pour répandre leur poiſon dans le lieu de leur naiſſance, loin des yeux de ce ſaint Pape & de ſaint Auguſtin. Ils y furent ſecondés par un évêque de leur ſecte nommé Severien, & par ſon fils Agricole. Mais quelque éloignée que fût cette extrêmité du monde Romain, ils ne purent y demeurer cachés. L'égliſe de la grande Bretagne craignant pour la pureté de la foi, fit ſavoir à l'égliſe des Gaules que l'héréſie Pelagienne commençoit à ſe gliſſer dans ſes provinces, & lui demanda du ſecours contre les ennemis de la grace de Jeſus-Chriſt qui faiſoient impunément leurs ravages chez elle. Les évêques des Gaules s'aſſemblerent * pour y pourvoir; & d'une commune voix ils députerent deux des plus célebres d'entre leurs

Concil. coll.

Conſt. l. 1. vit. German. c. 19. ſupr. Bed. hiſt. Angl. l. 1. c. 17. 18. & ſeq.

* à Arles.

• L'an 419.

collegues Germain d'Auxerre & Loup de Troyes pour aller secourir leurs freres, & s'opposer aux entreprises des hérétiques. C'est ainsi que le prêtre Constance homme fort exactement informé, rapporte la chose. Saint Prosper qui étoit plus ancien que lui, & qui vivoit dans ces tems-là dit, que ce fut par les ordres du pape Celestin, & par les soins du diacre de Rome Pallade, qui fut peu de tems après missionnaire apostolique en Irlande, que saint Germain fut envoyé dans la grande Bretagne; & il y a grande aparence que ce saint Pape ne fit autre chose qu'approuver & autoriser le choix des évêques des Gaules.

Prosp. fast. ann. 429. & l. contr. collat. ad fin.

V. Germain & Loup accepterent la commission de l'Eglise Gallicane d'autant plus volontiers, qu'elle étoit plus laborieuse. Ils partirent l'an 429, & passerent par le bourg de Nanterre proche de Paris, où ils virent la jeune sainte Genevieve, qui bien qu'encore enfant, consacra sa virginité à Jesus-Christ entre les mains de saint Germain, comme nous l'avons marqué avec plus d'étendue dans la vie de cette sainte vierge. Les deux prélats continuerent leur chemin & s'embarquerent sur un vaisseau qui fut battu d'une furieuse tempête dont il fut néanmoins délivré par la vertu de leurs prieres. A leur débarquement ils furent reçus avec beaucoup de joye par un très-grand nombre de personnes qui s'étoient rendues sur le rivage à la nouvelle de leur voyage. Ils augmenterent encore par beaucoup d'actions de vertu & par divers miracles, la haute opinion qu'on avoit conçue d'eux; & la multitude des peuples qui venoient à eux étoit si grande, qu'ils ne leur annonçoient pas seulement la parole de Dieu dans les églises, mais aussi dans les places publiques, à la campagne, & sur les chemins. Ils confirmoient les catholiques dans la foi, & ramenoient à la connoissance de la vérité ceux qui s'étoient laissés séduire par les deux hérétiques; en quoi leur succès étoit d'autant plus grand, que l'on voyoit reluire dans tous les discours & toutes les actions de ces hommes apostoliques la doctrine & le pouvoir des Apôtres. Pelage & Celestius au désespoir de voir ainsi ruiner leurs travaux & leurs desseins, n'oserent paroître d'abord; mais considérant qu'il valloit mieux s'exposer au péril d'une dispute, que de se condamner eux-mêmes par leur silence, & perdre toute créance parmi les peuples en se confessant vaincus, ils résolurent après divers subterfuges d'en venir enfin à une conférence publique. Ils s'y présenterent avec grande pompe & beaucoup de suite. Le peuple y accourut en foule pour être le spectateur & le juge de cette dispute. Les deux saints évêques que la foi de Jesus-Christ rendoit puissans en œuvres & en paroles, s'y trouverent sans faste & sans autre appuy que la confiance qu'ils avoient en la vérité & en la justice de la cause de leur maître. Ils permirent à leurs adversaires de parler les premiers. C'est ce que firent ces hérétiques pendant un fort long espace de tems, sans que dans tout ce grand apareil de discours étudiés on vît autre chose que de vaines paroles. Les prélats parlerent ensuite; mais ils ne firent que prêter leur organe à la parole de Dieu qu'ils débiterent avec une éloquence foudroyante. Ainsi la vanité des ennemis de l'Eglise se trouva humiliée, & leur perfidie si hautement confondue, que comme on vit qu'ils ne pouvoient rien répliquer, on jugea qu'ils confessoient, & qu'ils condamnoient leurs erreurs par leur silence. A peine le peuple pût-il contenir ses mains, & s'empêcher de leur faire violence; mais les grands cris

Const. supr.

qu'il jetta prononcerent la sentence de condamnation contre les hérétiques.

VI. Dans le même instant un homme de qualité s'avança au milieu de l'assemblée avec sa femme, & présenta aux deux saints prélats leur fille âgée de dix ans qui étoit aveugle, en les conjurant de la guérir. Ils lui dirent de la donner aux Pelagiens qui se trouvoient là ; mais eux épouvantés par les remords secrets de leur conscience, bien loin d'entreprendre cette guérison, ils se joignirent aux parens de la fille pour prier les Saints de la faire. Alors Germain & Loup considérant leurs adversaires ainsi confus & humiliés, & le peuple plein de foi dans l'impatience de voir la vérité triompher par quelque nouveau signe, se mirent en prieres devant toute la multitude. Saint Germain rempli d'une secrete assûrance que Dieu ne l'abandonneroit pas en une occasion où il s'agissoit de sa gloire, prit un reliquaire qu'il portoit au coû, l'appliqua sur les yeux de l'aveugle qui furent aussi-tôt ouverts. Les parens de la fille firent incontinent éclater leur joye, & tous les assistans furent étonnés d'un si grand miracle. Depuis ce jour l'impression que l'hérésie avoit faite sur les esprits de ceux qui n'étoient pas assez instruits, s'effaça de telle sorte que chacun voulut apprendre de la bouche des saints prélats la foi de l'évangile dans toute sa pureté. L'on s'en fit tant d'honneur dans la grande Bretagne que plus de cent ans après les plus savans & les plus vertueux personnages du païs passoient encore pour disciples de saint Germain d'Auxerre. Les deux prélats avant que de repasser la mer allerent au tombeau du martyr saint Alban pour rendre graces à Dieu par son entremise du succès de leur négociation évangélique. Saint Germain fit ouvrir le cercueil du saint martyr, y mit quelques parcelles des reliques de divers autres martyrs qu'il portoit toujours sur soi, disant qu'en joignant ainsi leurs reliques dans un même tombeau, il vouloit faire souvenir les fidelles que leurs ames étoient unies dans le ciel avec Dieu. Au lieu de cela il emporta de la poudre teinte du sang de ce saint martyr. Ils reprirent ensuite le chemin des Gaules ; mais une chûte dont saint Germain fut blessé au pied, les ayant fait arrêter, les retarda, principalement à cause de la foule des peuples qui leur amenoient leurs malades pour être guéris, & qu'ils croyoient devoir instruire, selon la coutume qu'ils avoient de préférer toujours la guérison des ames à celles des corps.

Vit. S. Elint. & alior.

Constant. c. 25. vit. Germ.

VII. Saint Germain étant retourné à Auxerre après une si glorieuse expédition, consola par la joye qu'on eut de son retour son peuple, qu'il trouva dans l'affliction où l'avoit jetté l'imposition de nouveaux tributs, dont on l'avoit chargé pour subvenir aux frais de la guerre que l'empire Romain avoit à soutenir contre les Barbares. La peine qu'il eut de voir multiplier tous les jours le nombre des pauvres, sans que ni lui ni ceux qui à son éxemple étoient accoutumés auparavant à faire l'aumône, pussent les soulager dans leur misere, le fit résoudre d'aller trouver le préfet du prétoire des Gaules, pour obtenir quelque remede aux maux de son peuple. Il se mit en chemin avec quelques clercs de son église ; & étant arrivé sur le soir aux extrêmités de son diocêse, un passant qui étoit pauvre, qui avoit la tête & les pieds nuds, qui étoit fort mal vêtu du reste, se joignit à eux, & ils le retirerent avec eux pour cette nuit. Pendant qu'ils étoient occupés à leurs prieres, le passant déroba le cheval de saint Germain, & s'enfuit. Un des clercs qui avoit soin

de la dépenſe de la Compagnie voulut courir après ; mais le Saint l'en empêcha, diſant que Dieu ne permettoit pas que rien ſe fît contre ſa volonté. En effet dès le lendemain au matin on vit le voleur ramener le cheval, & touché de repentir demander pardon au Saint. L'évêque lui dit avec une bonté admirable » Il y a plus de ma » faute que de la vôtre ; car ayant » compaſſion de votre nudité, je ne » devois pas attendre que vous cher- » chaſſiez ainſi vous même des moyens » extraordinaires pour y remédier. Il lui fit donner auſſi-tôt un habit, & le renvoya en paix. Paſſant par Aliſe il alla loger chez un prêtre de ſainte vie nommé Senateur, ou Senaitre, homme de grande naiſſance, mais qui avoit encore plus de vertu que de nobleſſe ſéculiere. Sa femme Nectariole qui n'avoit pas moins de ſainteté que lui, ravie d'avoir occaſion d'éxercer l'hoſpitalité envers un ſi grand prélat, ne voulut pas lui meubler magnifiquement ſa chambre, ni lui préparer un bon lit, ſachant que ce ſeroit mal lui faire ſa cour. Mais ſongeant à ſes propres intérêts, elle mit ſécrétement de la paille dans le fond de ſon lit, & l'accommoda de telle ſorte que le Saint ne s'aperçut pas qu'il couchât ſur autre choſe que ſur des ais ou ſur la dure à ſon ordinaire, parce qu'ayant paſſé la plus grande partie de la nuit en prieres il ne s'y étoit jetté que quand il s'étoit ſenti accablé de ſommeil. Lorſque le Saint fut parti elle recueillit ſa paille avec grand ſoin, & s'en ſervit depuis avec beaucoup de foy pour guérir les malades. Un jour elle en fit faire un lien pour attacher un furieux que l'on prenoit pour un poſſédé, & auſſi-tôt la phrénéſie le quitta. Saint Germain alla enſuite ſe mettre ſur la Saone, & lorſqu'on ſçut à Lyon qu'il devoit arriver, chacun alla audevant de lui avec un empreſſement extraordinaire pour lui faire une entrée magnifique & recevoir ſa bénédiction. Car il y avoit peu de lieux où ſa grande réputation ne l'eût fait connoître pour ce qu'il étoit. Il ne s'arrêta dans la ville, que pour y faire une prédication. Lorſqu'il penſa ſortir, il trouva que l'on avoit fait deux hayes de malades qui s'attendoient d'être guéris à ſon paſſage. Il eut beaucoup de peine à ſe tirer de la foule de ceux qui cherchoient à le toucher ; ceux même qui ne purent avoir cet avantage s'en retournant chez eux après qu'il fut paſſé, comptoient pour une faveur inſigne d'avoir vû le Saint. Il arriva enfin à Arles, où on lui fit une réception, comme on avoit fait à Lyon & dans beaucoup d'autres villes qui s'étoient trouvées ſur ſa route. L'évêque du lieu qui étoit Saint Hilaire, homme très-célebre dès-lors par ſa vertu & ſa doctrine, l'honora comme un apôtre de Jeſus-Chriſt, & lui rendit tous les devoirs de l'amitié & de l'hoſpitalité avec grande joye. Le préfet du prétoire nommé Auxiliaire, qui ſe trouvoit en cette ville, & qui étoit celui auquel il avoit principalement affaire, lui fit auſſi beaucoup d'honneur, & lui accorda, vû la néceſſité publique de l'état, toute la ſatisfaction qu'il pouvoit ſouhaiter pour le ſoulagement du peuple d'Auxerre. Le ſaint guérit ſa femme d'une fiévre quarte, & lui donna diverſes inſtructions pour le ſalut de ſon ame. Il revint comblé des préſens que lui fit le préfet, & qu'il convertit en aumônes pour diſtribuer aux pauvres. En paſſant par ſaint Julien de Brioude en Auvergne, il apprit à ceux du lieu le jour de ſa fête qu'il avoit connu par une voye extraordinaire. Il fit ainſi augmenter le culte de ce ſaint martyr, & y laiſſa lui-même une

merveilleuse odeur de sainteté.

VIII. Etant arrivé à son églife il appliqua tous ses soins à reconnoître son troupeau, à le repaître de la parole de Dieu, à le guérir de ses maux spirituels, & à le former à la vertu par ses propres exemples, veillant sur tous ses besoins avec un zele & une charité vraiement pastorale. Telles étoient ses occupations, lorsqu'il vint des nouvelles de la grande Bretagne que les Pélagiens recommençoient à répandre leur héréſie comme auparavant, & à troubler l'église du païs tout de nouveau. On se souvenoit encore du succès qu'avoit eu notre S. en un voyage qu'il y avoit fait seize ans auparavant. C'est ce qui porta tout le monde à le prier d'y retourner pour maintenir ce qu'il y avoit fait en faveur de la religion. Le plaisir qu'il prenoit à travailler pour le service de Jesus-Christ, lui fit embrasser avec joye cette nouvelle occasion de lui marquer son zele. Il manda incontinent Severe évêque de Treves disciple de Saint Loup de Troyes, homme de sainte vie & grand prédicateur de la parole de Dieu, pour lui tenir compagnie, & ils partirent sans différer. Ils passerent par Paris où Saint Germain parût être venu tout à propos pour délivrer l'illustre vierge Genevieve de la véxation qu'elle souffroit de la part de divers calomniateurs qui tâchoient de noircir la réputation que sa vertu lui avoit déja acquise. Il fit dans cette ville une prédication qui ne fut presque autre chose que le panégyrique de cette bienheureuse fille. Il justifia hautement son innocence, la fortifia dans ses saintes résolutions, & continua son voyage après avoir fait cesser tous les bruits qu'on avoit répandus contre elle. A la nouvelle de l'arrivée des deux prélats sur les côtes de la grande Bretagne, un des principaux du païs nommé Elaphe vint au devant d'eux, & fit amener son fils qui étoit paralytique. Sa démarche attira une grande multitnde de peuples qui se rendit au même lieu. Les deux Saints avant que de passer plus loin, leur prêcherent la doctrine orthodoxe, & les retirerent de l'infidélité où ils étoient tombés par les fausses persuasions des Pélagiens. Elaphe leur présenta ensuite son fils; & voyant quelle étoit sa foy & celle de tous les assistans qui sollicitoient sa guérison, ils la demanderent à Dieu avec tant d'ardeur & de simplicité, qu'ils l'obtinrent sur le champ. Ce miracle qui étonna & qui surprit tout le monde, contribua beaucoup à rétablir la foi catholique parmi ces peuples. Saint Germain & son collegue leur firent connoître par d'excellentes instructions ce qu'ils avoient à faire pour ne la plus perdre, & pour expier leur faute. Tous d'un commun consentement leur déclarerent ceux qui avoient été les auteurs de leur séduction, les saisirent, & les amenerent en leur présence, & sur leurs avis ils les chasserent de l'isle.

L'an 446.

Constant. l. 2. c. 1. Bed. l. 1. hist. Angl. c. 19. 20. & seq.

IX. Ce fut selon toutes les apparences en ce second voyage de saint Germain qu'arriva ce que son historien Constance a rapporté au premier seize ans auparavant, toucha le secours que ce Saint obtint du ciel en faveur des Bretons contre les Saxons venus d'Allemagne avec les Anglois, & contre les Pictes qui occupoient une pattie du païs que l'on appella depuis l'Ecosse. Saint Germain & son collegue ne firent point difficulté sur la priere que leur en firent les Bretons d'aller dans le camp de leur armée rassurer les soldats qui reprirent courage effectivement à leur arrivée. C'étoit le tems du carême, & les deux prélats employerent ce saint tems à instruire les soldats, dont plusieurs étoient encore idolâtres, & à les retirer de leurs vices.

Const. l. 1. c. 28.

L'ardeur de ces nouveaux catéchumênes fut si grande, qu'ils demanderent le baptême avec une impatience qui leur permit à peine d'attendre le jour de Pâques. Lorsque cette grande fête fut venue, Saint Germain fit dresser à la hâte dans les champs une espece d'église avec des branches d'arbres, & les y baptisa tous assisté de son collegue. L'armée des Bretons toute dégoutante encore des eaux sacrées où elle avoit lavé ses péchés, marcha au combat avec une vive foi, & sans s'appuyer sur la force des armes, elle mit toute sa confiance au secours de Dieu. Les ennemis en ayant eu avis s'avancerent avec toute la joye que donne la présomption d'une victoire assurée, regardant les Bretons comme des gens que le désespoir menoit à la mort. Saint Germain se mit à la tête de l'armée nouvellement baptisée ; & après avoir envoyé reconnoître le païs, & remarqué que le lieu par où les ennemis devoient venir étoit environné de hautes montagnes pleines de roches, il les fit occuper par ceux qu'il conduisoit. Car il avoit appris à éxercer le métier de la guerre autrefois lorsqu'il avoit le commandement des troupes avant sa conversion. Quand les ennemis furent assez proches, il commanda à tous les soldats de l'armée qu'en même tems qu'il leur donneroit le signal ils fissent tous ensemble de grands cris. Ainsi après qu'il eut répété par trois fois *Alleluia*, tous éleverent leur voix, & les échos d'alentour en augmenterent le bruit de telle sorte, que les ennemis saisis d'une terreur panique qui leur faisoit croire que l'on fondoit sur eux de tous côtés, prirent la fuite en désordre, jetterent leurs armes, abandonnerent tout leur bagage, se tenant encore trop heureux de pouvoir sauver leur vie. Plusieurs même se lancerent avec précipitation dans la riviere où ils se perdirent. L'armée fidelle demeura par ce divin secours triomphante sans combattre, se trouva vangée sans effusion de sang, & récueillit par sa foi & sa piété les dépouilles d'une victoire toute céleste. Ce qui nous porte principalement à croire que cette expédition de Saint Germain appartient plutôt au second voyage qu'il fit en ces quartiers qu'au premier, c'est qu'on ne voit pas que les Saxons & les Anglois fussent entrés dans les isles Britanniques avant l'an 440.

X. A peine Saint Germain étoit de retour de son dernier voyage de la grande Bretagne, qu'il vit arriver à Auxerre des députés que lui envoyoient les villes de la province des Gaules *Const. l. 2. c. 5.* que l'on appelloit Armorique ; & qui prit le nom de petite Bretagne depuis qu'elle avoit servi de retraite aux Bretons que les Anglois & les Saxons chasserent de la grande Bretague. Les peuples de l'Armorique avoient suivi la révolte d'un rebelle qui s'étant soulevé contre l'autorité de l'empeteur Valentinien III avoit mis ce païs sous sa puissance. Aëce grand-maître de l'une & de l'autre milice, & l'unique soutient de l'empire Romain en ces temps-là, irrité du soulévement de ces peuples, envoya pour les châtier des troupes barbares sous la conduite d'Eocarich, autrement appellé Eothaire roi des Allemans, ou plutôt des Alains qu'il avoit à sa solde, & il leur abandonna la province au pillage. Lorsque la nouvelle en fut venue dans le païs, la consternation se mit parmi les peuples, qui se voyant prêts d'être entiérement ruinés eurent recours au saint évêque d'Auxerre dont chacun connoissoit le crédit auprès de Dieu & des hommes. Ils députerent donc à saint Germain, & le conjurerent de s'employer pour les délivrer de la fu- L'an 447.

reur

reur des barbares & des idolâtres à qui on les avoit livrés. Comme le péril étoit pressant, le saint Evêque crut qu'il n'y avoit pas un moment à perdre ; & s'étant informé de la marche des troupes des Alains il alla à leur rencontre, passa au milieu d'eux sans s'effrayer, & se fit conduire à la tente du roi Eocarich. Il l'aborda par des prieres & des soumissions qui ne firent guéres d'impression sur l'esprit de ce barbare ; il employa ensuite les menaces qui n'eurent pas plus d'effet. Voyant que rien ne le touchoit, & qu'il étoit à cheval pour faire avancer ses troupes, il prit la bride du cheval, l'arrêta tout court, & retarda ainsi la marche de l'armée. Une action si hardie surprit ce prince ; & Dieu qui tient le cœur des rois en sa main lui ôtant sa fierté tout d'un coup, lui inspira du respect pour le saint Evêque. Il écouta favorablement les propositions qu'il lui fit d'un accommodement, & il en passa par où il lui plût, promettant de laisser la province Armorique en paix, pourvû que l'empereur ou le général Aëce voulussent confirmer le pardon qu'il accordoit à ces peuples en sa considération. Germain voulut bien se charger d'aller à la cour pour ce sujet ; & Eocarich ne doutant nullement du succès de tout ce qu'il entreprendroit, retira ses troupes, & les fit retourner dans leurs quartiers. Le Saint Evêque ne fut pas plutôt à Auxerre, qu'il se mit en chemin pour le voyage d'Italie, où il venoit de s'engager, pour aller trouver l'empereur Valentinien à Ravenne. Passant par Alise il logea chez son ancien ami le prêtre Senateur qui vivoit encore, & qui lui présenta une fille muette âgée de vingt ans. Germain prit de l'huile qu'il bénit, & lui en frotta le front, les lévres & tout le visage. Il lui prépara ensuite un breuvage dans lequel il jetta trois morceaux de pain qu'il avoit coupés lui-même. Il en mit un dans la bouche de la fille à laquelle il dit de lui demander sa bénédiction avant que de le manger. Ce qu'elle fit d'une voix fort distincte qui donna de l'admiration à tous les assistans, & elle continua de parler de même jusqu'à la fin de sa vie. Le saint Evêque prenant congé du prêtre Senateur l'embrassa tendrement, lui dit qu'ils ne se reverroient plus sur la terre, priant Dieu qu'il leur fît la grace de se revoir sans confusion au jour de son jugement.

XI. Il étoit parti seul de sa maison accompagné de son diacre dans ce dernier voyage, mais ceux des villes de son passage qui venoient au-devant de lui ne le quittoient guéres que pour faire place à d'autres peuples qui le joignoient à mesure qu'il avançoit. Lorsqu'il étoit passé, les peuples plantoient des croix ou dressoient des chapelles sur les chemins & les chaussées aux endroits où il s'étoit arrêté pour prêcher ou pour prier. Etant dans les détroits des Alpes vers la ville de Suse, il rencontra des païsans qui revenoient de leur travail, tout chargés de leur fardeau. Il se joignit à eux ; & comme ceux-ci savoient tous les détours qu'il falloit prendre, il s'engagea avec eux dans le chemin jusqu'à ce qu'ils arriverent au bord d'un torrent qu'il fallut passer entre deux précipices. Un pauvre homme de la compagnie qui étoit des plus chargés se voyoit obligé de demeurer à cause qu'il étoit fort vieux & boiteux. Le saint Evêque qui n'étoit sans doute guéres moins âgé, & qui d'ailleurs étoit tout atténué de ses jeûnes & de ses autres austérités, eut le courage de prendre son fardeau, le mit sur ses épaules, le porta de l'autre côté du torrent ; puis repassa, se chargea de

ce pauvre homme sur le dos, comme il s'étoit chargé de son fardeau; & le porta de même à l'autre bord. Etant arrivé à Milan le jour d'une grande solennité, qui étoit apparemment la fête des martyrs saint Gervais & saint Protais à laquelle assistoient plusieurs évêques, il guérit un possédé qui le fit reconnoître sous son habit pauvre & déchiré. Aussi-tôt les évêques lui rendirent les honneurs qui étoient dûs à sa vertu & à sa dignité; & il se vit environné d'une multitude de personnes qui cherchoient à le voir & à l'entendre, ou à faire recouvrer la santé à leurs malades par sa bénédiction. Le S. prélat joignant toujours des instructions salutaires à ses œuvres surnaturelles ne guérissoit point de corps, qu'il ne travaillât en même tems à la guérison des ames. Au sortir de Milan des pauvres l'aborderent pour le prier de leur faire quelque aumône. Il demanda à son diacre ce qu'il lui restoit d'argent pour sa dépense. » Trois » écus, répondit le diacre; Donnez-» les leur, lui dit le Saint. Et de quoi » vivrons-nous, repartit le diacre? » Dieu nourrira, repartit le saint » Evêque, ceux qui se feront rendus » pauvres pour l'amour de lui. Ainsi » donnez toujours ce que vous avez à » ces pauvres. Le diacre n'obéit qu'en partie, & sa fausse prudence lui fit réserver un écu. Peu de jours aprés un seigneur du païs nommé Lepore qui étoit fort malade dans le voisinage l'envoya prier instamment de le venir voir, ou au moins de l'assister de ses prieres, s'il ne vouloit point se détourner de son chemin. L'homme de Dieu qui considéroit toujours comme le meilleur chemin celui qui le conduisoit à quelque bonne œuvre, alla trouver Lepore, demeura trois jours chez lui, & obtint de Dieu sa santé & celle de plusieurs de ses domestiques qui étoient en même temps travaillés de diverses maladies. Lepore l'obligea de recevoir deux cens écus pour la dépense de son voyage sachant qu'il n'avoit rien. Le Saint les mit entre les mains de son diacre, & lui dit que s'il avoit donné aux pauvres les trois écus qui lui restoient, comme il le lui avoit commandé, ce seigneur dont Dieu avoit voulu se servir pour les récompenser de leur aumône, leur auroit donné trois cens écus au lieu de deux cens. Le diacre qui croyoit s'être bien caché, vit par-là que Dieu avoit fait connoître au Saint la faute qu'il avoit faite.

Quand Germain fut proche de Ravenne il voulut y entrer de nuit pour éviter qu'on ne lui rendît de l'honneur. Mais toute sa précaution fut inutile. On sçut qui il étoit, & quand il devoit arriver; & il fut très-honorablement reçu, tant par l'évêque de la ville, qui étoit saint Pierre Chrysologue, que par l'imperatrice Placidie, & par son fils l'empereur Valentinien III. Tout le clergé, toute la cour, & tout le peuple lui marquerent la joye que l'on avoit de le voir par les honneurs extraordinaires qu'ils lui rendirent. Etant à son auberge où il vivoit à sa maniere accoutumée, l'impératrice lui envoya un fort grand bassin d'argent plein de mêts très délicats, mais sans mélange d'aucune viande. Il le reçut, donna le bassin d'argent aux pauvres, distribua ce qui étoit dedans à ceux qui étoient avec lui, & envoya à l'impératrice par reconoissance un pain d'orge sur une assiéte de bois. La princesse reçut ce présent avec beaucoup de satisfaction; fit depuis enchasser l'assiete de bois dans de l'or, & garda le pain d'orge avec lequel on prétend qu'elle guérit des malades. Constance qui proteste qu'il ne rapporte rien que de très avéré, & qui prend encore Dieu à témoin XII.

qu'il ſupprime beaucoup de choſes merveilleuſes qui ſont également vrayes pour ſe faire croire plus facilement ſur celles qu'il rapporte, dit que durant le ſéjour que S. Germain fit à Ravenne il reſſuſcita un mort (1), qu'il guérit un autre homme (2) du mal caduc que l'on prenoit alors comme on a fait encore depuis pour le mal des énergumènes appellé vulgairement poſſeſſion corporelle du démon, de même que la phrénéſie & l'épilepſie. Il ajoute qu'il délivra d'une maniére toute miraculeuſe les priſonniers de la ville renfermés dans la priſon qui donnoit ſur la place publique. Ces malheureux ayant été avertis du moment auquel il devoit paſſer devant la porte, ſe mirent à crier de toutes leurs forces pour implorer ſon aſſiſtance. Ayant ſçû ce que c'étoit il eut le cœur attendri, & il voulut entrer pour les conſoler & les inſtruire. Les geoliers & les gardes craignant ce qui devoit arriver s'enfuirent ou ſe cacherentau lieu de lui ouvrir les portes. Le Saint eut recours à ſes armes ordinaires, eſpérant obtenir de la bonté de Dieu ce qu'il n'avoit point lieu d'attendre de celle des hommes. Il ſe proſterna en terre; & ſa priere faite, les verroux & les ſerrures tomberent des portes de la priſon lorſqu'il les pouſſa de la main. Il en tira tous ces pauvres criminels dont la plûpart devoient ſubir le dernier ſupplice;il les emmena après lui comme en triomphe; & alla au palais demander leur grace à Valentinien qui ne crut pas devoir condamner ceux que Dieu avoit ſi glorieuſement délivrés. Ce ſaint prélat avoit auſſi obtenu facilement de l'empereur tout ce qu'il deſiroit en faveur des peuples révoltés de la province Armorique, & heureuſement terminé l'affaire qui l'avoit fait aller en Italie. Mais l'inſolence de ces peuples les ayant portés à une nouvelle rebellion, ils rendirent toute ſa bonté pour eux & ſes ſoins inutiles.

(1) Fils de Voluſien ſécretaire du Patrice Segiſvulte.

(2) C'étoit un penſionnaire d'Acholius maître de la chambre de l'empereur.

XIII.

Depuis qu'il étoit arrivé à Ravenne on l'avoit toûjours vû accompagné de ſix évêques d'Italie qui avoient tant de vénération pour ſa ſainteté, qu'ils s'étoient réſolus de ne le point abandonner durant le ſéjour qu'il devoit faire en cette ville. Il y avoit près d'un mois qu'il y étoit, lorſqu'un jour au ſortir des matines s'entretenant avec ces prélats de diſcours de piété, il leur apprit l'affligeante nouvelle de ſa mort prochaine, mais d'un ton de voix qui marquoit la joye que lui donnoit l'eſpérance de ſe voir bien-tôt dans la céleſte patrie. Il tomba malade incontinent après; & dès qu'on le ſçut, toute la ville & la cour en furent troublées. L'imperatrice Placidie oubliant ſon rang & ſa grandeur, eut des ſoins extrêmes de lui, & l'alla même ſouvent viſiter. Il la pria ſur toutes choſes d'agréer que l'on portât ſon corps dans les Gaules à ſon égliſe d'Auxerre; ce qu'elle lui promit, quoiqu'avec peine. Son logis ne deſempliſſoit pas nuit & jour des perſonnes qui l'alloient voir; & le XXXI de juillet, qui étoit le ſeptieme jour de ſa maladie, ſon ame quitta la terre pour aller jouir de la gloire que Dieu lui avoit préparée. Il avoit gouverné ſon égliſe pendant 30 ans entiers & vingt-cinq jours à compter depuis ſon ſacre. C'eſt le calcul de l'hiſtorien Conſtance, ſelon lequel on devroit conclure que notre Saint ſeroit mort l'an 448; mais ceux qui ſoutiennent qu'il ne mourut que l'année ſuivante ſont obligés de lui donner trente & un an d'épiſcopat.

L'an 448. ou 449.

§. 2. Histoire de son Culte.

XIV.

Conſt. ſupr. Heric. vit. S.

Il mourut dans une parfaite pauvreté, comme il avoit toûjours vêcu depuis ſon ordination; cependant l'empire

Germ. Carm. Gr. Turon. de Gl. Conf. c. 41.

& l'église ne laisserent pas de partager sa succession, & ce fut la pauvreté même qui produisit en cette rencontre une contestation semblable à celle que les richesses ont accoutumé de faire naître, parce qu'on ne savoit que partager. L'impératrice Placidie à qui le Saint n'avoit laissé que sa bénédiction, prit son reliquaire. Saint Pierre Chrysologue évêque de la ville se saisit de son camail & de son cilice. Un des six évêques qui lui avoient toujours tenu compagnie durant son séjour de Ravenne eut son manteau, deux autres diviserent entr'eux sa soutane, deux autres sa tunique, & le sixieme eut sa ceinture. Chacun marqua son empressement pour contribuer à l'appareil de ses funérailles. Acholius maître de la chambre de l'empereur se chargea du soin de faire embaumer son corps; l'impératrice de le revêtir de riches étoffes. L'empereur pourvut à toutes les dépenses du voyage & du transport qu'on devoit faire de son corps, & fit de grands présens à ceux qui étoient venus avec le Saint. Les évêques ne manquerent à aucun des devoirs de la piété, & ils disposerent toutes choses pour entretenir par tout la pompe funebre de cérémonies religieuses. Le corps étant arrivé à Plaisance, on le posa dans l'église avec beaucoup de dévotion, pour y passer la nuit. Une dame de la ville qui étoit paralytique obtint qu'on la coucheroit sur son cercueil, & au point du jour elle se trouva dans une parfaite santé. Le peuple étant rentré le matin fut fort étonné de voir cette dame rendre par elle-même ses devoirs au Saint sans avoir besoin comme auparavant de l'aide d'autrui. Les églises des Gaules reçurent leur saint prélat avec encore plus d'honneur, qu'on ne lui en fit en Italie. Ce fut une procession continuelle de monde depuis les Alpes jusqu'à Auxerre. Les campagnes par où l'on savoit que devoit passer le corps étoient couvertes de gens de tout âge & de toute condition. Les uns applanissoient les chemins, les autres faisoient des ponts pour faciliter son passage, d'autres fournissoient l'argent pour y travailler & pour faire les autres dépenses du convoi dans leur ressort. Plusieurs portoient des flambeaux; on se pressoit à l'envie pour avoir l'honneur de charger ce saint corps sur ses épaules; & l'air retentissoit par tout du chant des pseaumes.

XV.

Le saint dépôt arriva dans Auxerre le XXII de septembre, & la grande cérémonie de sa sépulture se fit le premier jour d'octobre suivant. Les miracles continuerent à son tombeau pendant plusieurs siecles. Mais le culte religieux qui fut rendu à sa mémoire depuis le jour de sa mort ne discontinua jamais. Il étoit déja fort célebre dans la France sous le regne des enfans du grand Clovis, tant au XXXI de juillet où l'on faisoit la fête de sa mort, qu'au premier d'octobre qui est le jour de la translation à Auxerre, & celui auquel l'on trouve sa déposition dans Florus. Mais le vrai martyrologe de Bede en fait mention avec grand éloge au premier jour d'août. Ceux d'Adon & d'Usuard suivis par plusieurs autres l'ont marqué au XXXI de juillet & au I d'octobre, ce que font aussi les anciens calendriers du royaume. Le martyrologe du nom de saint Jérôme met encore une fête de notre Saint au XXII de septembre, qui est appellée la fête de son Arrivée d'Italie & de sa Réception à Auxerre. On voit aussi une fête de la translation de ses reliques marquée au VI de janvier dans plusieurs martyrologes; & celle de la dédicace de son église au XVIII de novembre. Le lieu de sa premiere sépulture fut l'église qu'il avoit fait

Heric. supr. Gr. Tur. Gl. Conf. Thomass. l. 1. c. 6. n. 7. p. 74.

Spicil. t. 10.

Mart. Hier. p. 852. Ruin. hist. Vand. p. 213. Boll. t. 1. jan. p. 323. Sauss. mart. Gall.

bâtir en l'honneur de saint Maurice sur un fonds de son patrimoine, & non pas l'abbaïe qu'il avoit fondée au-delà de la riviere d'Yonne, & qui ne subsiste plus. Quelques-uns prétendent que ce fut sainte Clotilde veuve du grand Clovis, qui jetta les premiers fondemens du célebre monastere de saint Germain autour de cette église de S. Maurice; & d'autres veulent avec plus de vraisemblance que ç'ait été son fils Clotaire I vers l'an 560, après qu'il eut réuni la monarchie. Ce prince & sa femme Ingonde firent élever sur le tombeau de notre Saint un riche ouvrage d'or & d'argent travaillé avec assez de délicatesse. On dit que le roi Charles le Chauve se préparant à la guerre contre son frere Louis roi de Germanie fit ouvrir ce sacré tombeau, & que l'on y trouva les membres du Saint très-bien conservés par la vertu du baume & des parfums où on les avoit mis à Ravenne avant leur transport. Charles le Chauve les fit embaumer de nouveau, & revêtir de très-précieuses étoffes. On les remit dans leur chasse, que l'on éleva pour être plus exposée à la vénération des peuples. Ces saintes reliques demeurerent en cet état jusqu'au seizieme siecle que les Huguenots les enleverent pour les brûler, & jetter leurs cendres aux vents. Le zele & l'industrie d'un catholique de la ville furent cause que tout ne fut pas perdu. Ce qu'il en put sauver se conserve avec grande vénération. On prétend aussi dans le comté de Roussillon que dès le tems de Charlemagne on avoit transporté un bras de saint Germain avec une dent de saint Amateur son prédécesseur dans l'abbaïe de Cusa au diocêse d'Elne, maintenant de Perpignan.

Gir. col. 384. 385.

Boll. d. 5. janv. in Sto. Farmidian.

XVI. Il n'y a presque point de diocêse dans le royaume, où l'on ne voye des églises bâties en l'honneur de saint Germain. Entre les plus célebres on peut compter la collégiale qui est la paroisse du Louvre, outre deux autres églises * de Paris dont il est le patron titulaire, & la premiere paroisse de Dourdan au diocêse de Chartres. Adon archevêque de Vienne qui vivoit au neuvieme siecle, & qui a fait paroître en toutes rencontres une dévotion particuliere pour notre Saint, fait souvent mention de ses églises, de ses autels & de leurs dédicaces. Il n'a pas oublié aussi la vigile du Saint qui se célébroit de son tems le xxx de septembre veille de la grande fête de sa translation. On voit aussi dans le sacramentaire ou missel de l'église Gallicane qui étoit en usage long-tems avant Adon & Charlemagne même, une messe fort ample en l'honneur de saint Germain. Elle est la premiere de cet ancien missel, & l'unique que l'on y voye pour des Saints; ce qui pourroit faire douter si ce missel donné par Thomasius après le Romain, le Gothique & le Francique, ne seroit pas un missel particulier de l'église d'Auxerre.

* Pontin & Charonne.

Mab. séc. 4. Ben. part 2. p. 272.

Thomas. sacr. p. 433.

II. LES TROIS CENS *cinquante Moines de Syrie, martyrisés par les Acephales pour la défense du concile de Chalcedoine.*

VI siecle.

I. Après la déposition & le bannissement de S. Flavien second du nom, patriarche d'Antioche, dont nous avons parlé au quatrieme jour de ce mois, l'empereur Anastase ennemi du concile de Chalcedoine où les Eutychiens avoient été condamnés, mit en sa place l'hérésiarque Severe chef des Acephales, qui ayant été élevé dans le paganisme, & s'étant abandonné à toutes sortes de crimes ne s'étoit fait bâtiser & rendu moine, que pour éviter le dernier supplice qu'il avoit mé-

L'an 512.

Evagr. l. 3. c. 33.

rité. Dès que ce faux évêque se vit établi sur le siege d'Antioche, le principal usage qu'il fit de l'autorité qu'il avoit usurpée fut de persécuter les Catholiques, & particuliérement les Religieux. Il eut pour associé & pour le compagnon de ses crimes Pierre évêque d'Apamée; qui joignoit à l'hérésie le déréglement des mœurs, & qui s'étoit intrus comme lui dans l'épiscopat. Il se servit aussi beaucoup des conseils & du bras du Manichéen Xenaias qui avoit été sacré évêque par l'hérétique Pierre le Foulon, avant que d'être bâtisé. Ces trois scélérats s'étant dévoüés aux volontés de l'empereur, résolurent d'exterminer dans la Syrie & dans tout le reste de l'Orient les défenseurs du concile de Chalcedoine. Ils commencerent par faire piller & brûler les monasteres où l'on ne vouloit point admettre leurs impiétés, & la moindre de leurs violences fut d'en chasser les religieux catholiques après les avoir brisés de coups. Leur fureur s'étendit particulierement sur le diocêse d'Apamée dans la seconde Syrie. Ils y pillerent les monasteres de Matrone, de Nicerte, des Orages, de saint Dorothée, & de saint Antonin. Les religieux s'étant joints pour aller tous ensemble au monastere du bienheureux Simeon disciple de saint Marcien auteur d'un nouvel institut monastique dans le desert de Chalcide, tomberent dans une embuscade que leur avoient dressée les hérétiques instruits & armés par les faux évêques d'Antioche & d'Apamée. Il y en eut *trois cens cinquante* de massacrés sur le chemin, plusieurs de ceux qui échaperent furent dangereusement blessés. Quelques uns s'étant réfugiés au pied des autels y furent impitoyablement égorgés. La plûpart de ceux qui périrent de la forte pour la cause de la foi orthodoxe & du concile de Chalcedoine, étoient vénérables par leur vieillesse, & avoient blanchi dans les saints exercices de leur profession. C'est ce qui porta l'Eglise à les mettre au rang des martyrs; & le martyrologe Romain fait mention des trois cens cinquante qui furent tués d'abord au XXXI jour de juillet. On rapporte leur martyre à l'an 514.

Relat. Archimander. ad Pap. Hormisd. t. 4. conc. col. 1461.

L'an 514.

II. Pierre d'Apamée qui avoit résolu la perte de tous les moines catholiques du païs, en fit tuer encore d'autres qui s'étoient rendus dans l'église de saint Antonin pour y célébrer une fête. Jean & Serge religieux orthodoxes furent députés pour aller à Constantinople demander justice à l'empereur Anastase. Mais ce prince qui protégeoit Severe d'Antioche ne daigna pas seulement les écouter. Se voyant ainsi rebutés ils eurent recours au pape Hormisdas à qui ils vinrent présenter une requête dans laquelle ils le qualifient chef de tous les fidelles. Elle étoit signée de vingt-cinq archimandrites ou abbés, & en tout d'environ deux cens cinquante qui étoient prêtres. Nous avons encore cette requête dans le quatrieme tome des Conciles; & une autre relation du martyre de nos saints Religieux de Syrie présentée au synode de Constantinople assemblé l'an 536 sous le patriarche Mennas. Ce n'est presque que de cette source que l'on a puisé la connoissance que nous en avons & de quelques épitres d'Hormisdas. Ce saint Pape reçut les députés Jean & Serge avec beaucoup de charité, & les renvoya en Orient avec une réponse aux moines, par laquelle il les exhortoit à souffrir avec patience & à demeurer fermes dans la foi. Il leur représenta que les afflictions & les maux de cette vie sont l'épreuve de la vertu des élus, & servent à leur faire mériter la gloire du ciel; & que si les hérétiques qui les persécutoient

Rel. Archimandr. supr. col. 1462. Bult. hist. M. or. l. 4. c. 12. n. 2.

L'an 518.

Col. 1461. Baron. not. mart.

Epist. Horm. p. t. 4. conc. col. 146.

étoient si ardens à soutenir des erreurs, les orthodoxes le devoient être beaucoup davantage à défendre la vérité. Cependant les catholiques persécutés de Syrie profitant des bonnes intentions de l'empereur Justin I qui avoit succédé à Anastase, présenterent une autre requête à Jean patriarche de Constantinople & à son synode contre le faux évêque d'Antioche Severe, demandant justice de l'assassinat des trois cens cinquante moines, des autres violences qu'on avoit commises contre les autres orthodoxes & contre le patriarche légitime d'Antioche saint Flavien. Severe fut excommunié par le concile de Constantinople & par d'autres synodes de l'Orient. Celui des évêques de la seconde Syrie retrancha aussi de la communion de l'Eglise Pierre d'Apamée sur une requête qui lui fut présentée par le clergé & les religieux du diocêse. Les Acéphales pour se venger publierent que tous ces ecclésiastiques & religieux contraires au parti de Severe étoient des sectateurs de Nestorius; mais tous ces Orthodoxes détruisirent aisément cette calomnie par une exposition de leur créance qu'ils envoyerent à l'empereur. Ce prince employa aussi-tôt son autorité pour rendre la paix aux églises & aux monasteres de Syrie, rappella d'exil tous les catholiques qui avoient été bannis par Anastase, & les rétablit dans leurs charges & leurs biens.

Coll. concil. t. 4. col. 159. 166.

Ibid. col. 1542.

L'an 519.

xiv siecle.

III. S. JEAN COLOMBIN; fondateur de l'ordre des Jesuates en Italie.

I.

Phaus Belchar. vit. Colombini &c.

C'Est à la lecture de la vie des Saints que Dieu voulut attacher la grace de la conversion qu'il devoit accorder à JEAN COLOMBIN, comme il fit encore depuis en faveur de saint Ignace de Loyola. Jean étoit de la ville de Siene en Toscane, & tiroit son origine de la noble maison des Colombin, l'une des principales du païs. Il fut d'abord engagé dans le mariage, & épousa une demoiselle de qualité, mais plus vertueuse que lui, dont il eut un fils & une fille. Il passa par toutes les charges de la ville jusqu'à la premiere magistrature qu'il exerça avec beaucoup de suffisance. Un jour qu'étant venu de l'audience avec un grand appétit il ne trouva point le dîner prêt à l'heure ordinaire, il se mit en une colere étrange contre son cuisinier, & s'emporta même contre sa femme, comme si elle eût manqué de précaution. Elle tâcha de l'adoucir, & s'étant excusée avec soumission, elle lui mit la vie des Saints entre les mains pour l'amuser pendant que l'on prépareroit le dîner. Jean à qui la faim, & peut-être quelques plaideurs qu'il avoit ouïs avoient échauffé la bile la rebuta, & jetta brusquement le livre par terre. Mais faisant aussi-tôt réfléxion sur son emportement, il en eut honte lui-même, & ramassa le livre, l'ouvrit, tomba sur la vie de sainte Marie Egyptienne; & le plaisir qu'il prit à la lire lui fit oublier le repas pour lequel il avoit eu tant d'impatience. Dieu lui toucha le cœur en même tems, & le changea tout à coup en un autre homme. Le monde commença à lui déplaire extrêmement; & il perdit en peu de tems l'affection qu'il avoit pour toutes les choses de la terre. Résolu de se donner uniquement au service de Dieu il se mit à faire de grandes aumônes, & à fréquenter les églises. Il embrassa la pénitence, & en pratiqua les exercices les plus pénibles avec une ardeur incroyable. Son zele croissant de jour en jour lui fit faire la proposition à sa femme de

Gir. ex Morigia col. 403.

garder la chasteté, & de vivre ensemble doresnavant comme le frere & la sœur, Elle qui étoit accoutumée à toutes les pratiques de la piété chrétienne, & qui depuis long-tems prioit Dieu pour la sanctification de son mari, consentit volontiers à une séparation de corps, & n'eut plus avec lui d'autre liaison que celle du cœur & de l'esprit qui en devint plus forte.

II. Jean ne se servit plus pour tout lit que de deux ou trois ais de bois joints ensemble ; il n'y prenoit même que fort peu de repos, employant à la priere une grande partie de la nuit comme du jour. Il portoit un rude cilice, , & se déchiroit le corps avec la discipline pour punir en lui les plaisirs de sa vie passée. Il quitta ses riches habits & ses meubles précieux, qu'il vendit au profit des pauvres. Il se revêtit de l'étoffe la plus vile, & s'étudia le plus qu'il lui fut possible à rendre son état conforme à la pauvreté de Jesus-Christ. Il fit de sa maison un hôpital, avant que de se défaire de tous ses biens. Il y recevoit les pauvres, les étrangers & les malades. Il leur lavoit les pieds, leur donnoit de bons lits & des nourritures en abondance, les servoit lui-même, & n'oublioit rien de tout ce que sa charité & son industrie pouvoient lui suggérer pour leur soulagement. Ayant un jour apperçu à la porte de la grande église un lépreux tout couvert de playes, il le chargea sur ses épaules, & ne rougit point de le porter chez lui à travers la place & les rues devant tout le monde. Sa femme en eut horreur, & ne put souffrir l'infection de ses ulceres, quelque desir qu'elle eût de seconder son mari en une si belle occasion de servir Jesus-Christ dans un de ses membres. Jean prit donc pour l'assister François Vincent, noble Venitien qui s'étoit lié avec lui pour toutes ses actions de charité ; il lava le lépreux, le pansa lui-même, & se rendit son infirmier & son médecin. Sa femme voyant le succès de sa charité eut honte de sa premiere foiblesse ; & voulant avoir part au mérite d'une si sainte action, elle se mit à servir le lépreux jusqu'à sa parfaite guérison. A mesure qu'il faisoit du progrès dans les vertus chrétiennes il tendoit toujours à un plus haut dégré de perfection. C'est pourquoi voyant son fils mort, & sa fille consacrée à Dieu dans un monastere, il distribua tous ses biens aux pauvres du consentement de sa femme. Ce dépouillement général l'ayant ainsi délivré des soins qu'il avoit été obligé de prendre pour les choses qui l'avoient retenu malgré lui attaché à la terre depuis sa conversion, il ne songea plus qu'à faire un saint usage de sa liberté. Se voyant heureusement réduit à l'état où Jesus-Christ avoit mis ses apôtres, après leur avoir fait tout quitter pour le suivre, il se sentit enflammé d'un zele extraordinaire pour le salut des ames. Il crut que Dieu demandoit de lui qu'il y travaillât, & qu'il consacrât à ce divin ouvrage les talens de son esprit & les autres dons qu'il avoit reçus de sa bonté.

Gir. supr. col. 494.

III. Le nouvel apôtre s'appliqua donc à la prédication de l'évangile ; & parcourut les bourgs & les villages d'une grande partie de la Toscane pour porter les pécheurs à la pénitence. Beaucoup de serviteurs de Dieu touchés d'une semblable charité se joignirent à lui dans le même dessein, & ils firent de grands fruits par les exemples de leurs saintes actions, & par la force que Dieu donna à leurs discours. Ils vivoient ensemble dans une grande union, & s'assujettissoient à une même regle pour les exercices de leur pénitence & de leur ministere évangélique, & pour tout le reste

même

même de leur genre de vie. C'est ce qui donna la pensée au bienheureux Jean Colombin qu'ils regardoient comme leur maître, d'instituer une nouvelle congrégation de Religieux à qui l'on donna le nom de *Jesuates*, parce qu'ils avoient toujours le nom de Jesus en bouche. Le pape Urbain V étant venu à Siene fut si édifié de la modestie & de la pieté de ces nouveaux Réguliers, qu'il voulut donner une approbation authentique à leur institut. C'est ce qu'il fit l'an 1367 avec toutes les formes requises pour ces sortes d'établissemens. Il leur donna lui-même l'habit blanc, avec la regle de saint Augustin. Depuis ce tems l'ordre des

& de saint Jerôme.

L'an 1367.

Jesuates s'accrut en Italie, & fut assez florissant dans l'Eglise. Mais comme il s'étoit relâché de sa premiere ferveur, au lieu de le réformer, comme on en a usé à l'égard de presque tous les autres ordres, le pape Clement IX le supprima entiérement l'an 1668 pour en appliquer les biens aux frais de la guerre contre les Turcs.

1668.

Saint Jean Colombin ne survécut pas long-tems à l'établissement de son ordre. Car il mourut dès l'an 1367 ou l'année suivante le dernier jour de juillet qui est celui auquel on a inséré son nom dans le martyrologe Romain.

Fin du mois de Juillet.

TABLE ALPHABETIQUE
DES NOMS DES SAINTS DU MOIS DE JUILLET.

Les chiffres marquent les jours du mois, & non pas les pages du livre.

A

Abdon 30
Alexandre *M.* 10
Alexandre *M.* 21
Alexis 17
Amalberge *veuve* 10
Ambroise Autpert 19
Amalberge *vierge* 10
Anaclet *P.* 13
Anatole *de Laod.* 3
Anatolie *V. M.* 9
Anne 26
Apollinaire *de Rav.* 23
Aquila 8
Ariston 2
Arsene 19
Arnoul *M.* 18
Artongathe 7
Athanase *diacr.* 5
Aubierge 7
Aurée *V.* 19
Aurele *év.* 20
Aurele *M.* 27
Autpert 19

B

Beatrix 29
Berthe 4
Bertran 3
Bonaventure 14
Brigide *ou* Britte 13

C

Calais 1
Canut *Roi M.* 10
Canut *duc M.* 10
Cassien 23
Castore 7
Celse *M.* 28
Christine *V. M.* 24
Christophle 25
Cibar 1
Claude *M.* 6
Clet *P.* 13
Colombin 31
Concile de Nicée 10
Crescent *M.* 18
Cucufat 25
Cybar *v.* Cibar
Cyrille *év.* 6

D

Disciples de J. C. 15
Dormans 7 *freres* 27

E

Edilburge 7
Elie *de Jerus.* 4
Elizabeth *de Port.* 8
Emilien 18

Ennode 17
Eorcongothe 7
Epaphras 19
Eparque *v.* Cibar
Eraste 26
Ernelle 16
Eugene *de Carth.* 13
Eugene *M.* 18
Eustathe *d'Ant.* 16
Evrols *ou* Evroul 26

F

FAustin *M.* 29
Felicien *M.* 21
Felicité *mere M.* 10
Felix *év. de N.* 7
Felix *de R. M.* 10
Felix *de R. M.* 29
Felix *de Mil. M.* 12
Felix *d'Esp. M.* 27
Felix *antip.* 29
Flavien *II. d'Ant.* 4
Frederic 18

G

GAl *év.* 1
Georges *diac. M.* 27
Germain *d'Aux.* 31
Glossine 25
Goar 6
Godelieve *ou*
Godeleine 6
Gondon 16
Gualbert 12
Guillebaud 7

H

HEliodore 3
Henry *emp.* 15
Heracle *d'Alex.* 14
Herondine 23
Hidulphe 11
Hyacinthe *de Paphlag. M.* 17
Hyacinthe *de R.* 26

I

IGnace *de L.* 31
Innocent *P. I.* 28
Irenée *diac.* 3

J

JAcques *le Maj.* 25
Jacques *de Nisibe* 15
Janvier 10
Jason 12
Jean *de Berg.* 11
Jean Cassien 23
Jean Gualbert 12
Jean Colombin 31
Joseph *Barsab.* 20
Joseph *de Pal.* 22
Julien *M.* 18
Julitte *de Capp.* 30
Juste *femme M.* 19
Justin *M.* 18

K

KIlien *ou* Kuhln 8

L

LAndrade 8
Lanfranc 3
Leon *P. IV.* 17
Leon *de Cave* 12
Leonore 1
Libesse, Leubace 28
Liboire 23
Liliose 27
Longin *M.* 21
Loubace *v.* Libesse
Loup *de Troyes* 29

M

MAcrine *V.* 19
Madeleine 22
Marceline *V.* 17
Marguerite 20
Marie *de Bethanie* 29
Marine *ou* Marie *travestie en* Marin 17
Marthe 29
Martial *M.* 10
Martinien 2
Martyrs *d'Egypte & de Thebaïde* 28
Martyrs *de Tuburbe* 30
Mauger 14
Maure 13
Menelé 22
Mnason 12
Moines *de Syrie Mart.* 31
Mondolf 16
Monegonde 2
Monulphe, *v.* Mondolf.
Mustiole 3

N

NAbor 12
Narzale 17
Nazaire *de Mil.* 28
Nemese *M.* 18
Nicostrate *M.* 7 & 5
Noële 27

O

ODon *de Cant.* 4
Olaf *ou* Olaw 29
Othon *de Bamb.* 2
Ours 28

P

PAntaleon 27
Panténe 7
Paul *diac. M.* 20
Paul *M.* 25
Philastre 18
Philippes *M.* 10
Phocas 14
Pie *I. P.* 11
Pierre *de Luxemb.* 5
Praxede 21
Primitif *M.* 18
Priscille 8
Processe 2
Procope 8
Prosper *d'Orl.* 2

R

REdempte 23
Reinelde, *v.* Ernelle.
Rhetice 19
Rumule *V.* 23
Rufine *V. M.* 10
Rufin *M.* 19
Rumold *ou* Rombaud 1

S

SAbigothon 27
Salvien *de Marf.* 22
Sanson 28
Scillitains *MM.* 17

Seconde *V M.* 10
Segouleine 24
Sennen 30
Sept-freres *Rom. MM.* 10
Sept-freres *de Tivoli MM.* 18
Sept-Dormans 27
Septante deux *Disc.* 15
Silanus *ou* Silvain 10
Silas 13
Simeon *réclus* 1
Simplice *M.* 29
Sisenand 16
Sisoès 5
Sosipatre 12
Sperat 17
Stactée 18
Swithun 2
Symmaque *P.* 19
Symphorien *M.* 7
Symphorose 18

T

THée *V. M.* 25
Theodemir 20
Thibaud 1
Thibaud *de Marly* 8
Thierry 1
Tranquillin 6
Tuburbitains *MM* 30
Turiaf *ou* Turiaw 13

U

ULric, Udalric 4
Urse, *v.* Ours.

V

VAlentine 25
Victoire *V. M.* 9
Victor *de Mars.* 21
Victor *P.* 28
Victorin *M.* 7
Vilmer 20
Vincent *de Soign.* 14
Visitation de la Ste V. 2
Vital *M.* 10
Viventiol 12

W

WAndrille 22
Willebaud 7
Wilmer, Wlmer 20

Z

ZOé 5
Zotique 21

TABLE CRITIQUE DES AUTEURS & des Traités, ou Pieces servant à l'histoire de la Vie des Saints du mois de Juillet.

Premier jour de juillet.

1. SAint THIBAUT, *prêtre hermite.* Sa vie est dans Surius à la fin du mois de juin. Elle a pour auteur un homme contemporain au Saint, & elle pourroit bien être de Pierre abbé de Vangadice son ami particulier qui l'assista à la mort. L'auteur passe pour un écrivain assez fidéle.

2. S. THIERRY, *Abbé du Mont-d'Hor près de Reims.* Sa vie écrite par un inconnu, & publiée par dom Mabillon au premier siécle Bénédictin est de fort petite autorité. Ce pere, qui y a joint quelques relations de ses miracles, une entre les autres d'Adalgise moine de Saint Thierry au douziéme siécle, a découvert une autre vie du Saint plus ancienne, plus courte, & peut-être moins mauvaise. Il n'a point jugé à propos néanmoins de la donner; mais il a fait imprimer au lieu de cela une relation historique de l'élévation de son corps faite au dixiéme siécle. *Sec. 5. p. 519.*

3. S. GAL, *Evêque de Clermont en Auvergne.* Sa vie est parmi celle des saints Peres qu'a écrites saint Grégoire de Tours son neveu. On peut la voir dans toutes les éditions des œuvres de cet auteur, & dans le premier siécle Bénédictin avec les notes de dom Mabillon, qui y a joint l'épitaphe en vers que Fortunat de Poitiers a faite en l'honneur de notre Saint. Saint Grégoire de Tours parle encore de lui au quatriéme livre de son histoire dans plusieurs chapitres. *Cap. 6.* *L. 4. carm.*

4. S. Leonore, *Evêque régionnaire en Bretagne.* Ses actes ne sont pas encore publics. Bollandus les avoit promis pour le premier jour de juillet dans ses notes sur la vie de saint Gildas, & on les attend de ses successeurs. Du Chesne au premier tome des histoires de France en a rapporté des fragmens. Il croit que cette vie a été composée en Angleterre ; mais ce qu'il en a donné ne peut nous faire juger si l'auteur est ancien, & s'il mérite créance par tout. Il y a des endroits capables de le rendre suspect. L'histoire de sa translation est jointe à celle de saint Samson & de saint Magloire.

5. S. Calais, *premier Abbé d'Anille.* Sa vie écrite par le Bienheureux Seviart ou Sivard cinquiéme abbé du lieu après lui vivant au commencement du huitiéme siécle, plus de 160 ans depuis sa mort, se trouve dans le recueil de dom Mabillon, avec une relation de ses miracles que l'on croit être du neuviéme siécle.

6. S. Cibar, *Reclus à Angoulême.* Sa vie écrite par un auteur presque contemporain, se voit dans Surius qui en a changé le stile selon sa coutume. Mais elle se trouve rétablie dans son ancienne pureté par dom Mabillon, tome premier du recueil des actes des SS. Ben. L'auteur paroît avoir un caractere de bonne foi & de sincérité, quoiqu'il dise des choses assez extraordinaires, & qu'il soit obscur en bien des endroits. Saint Gregoire de Tours a parlé aussi de lui au sixiéme livre de son histoire.

7. S. Simeon, *surnommé Salus ou l'Insensé.* Sa vie a été écrite sur les mémoires de Jean diacre d'Emése son hôte, par Leonce évêque de Napoli en Chypre, qui vivoit au septiéme siécle, environ cinquante ans après lui, & qui est aussi l'auteur de celle de Saint Jean l'Aumônier. Leonce avoit du savoir & de la probité, & il a été loué par le second concile de Nicée œcumenique pour ces ouvrages qui y ont été déclarés orthodoxes. Mais il étoit bon & crédule ; d'ailleurs l'ouvrage a passé par les mains de Métaphraste avant que de venir à nous par celles de Lipoman & de Surius. Il faut voir encore ce qu'a dit de notre Saint l'historien Evagre qui lui étoit presque contemporain, & plus ancien que Leonce. *Vid. & Allat. de Simeonib.*

8. S. Rumold, *Evêque de Dublin en Irlande.* Sa vie a été écrite par Theodoric ou Thierry abbé de saint Tron qui vivoit à la fin de l'onziéme siécle. Ce qu'il a fait d'une maniere séche & superficielle selon la coutume de ces tems, où l'on s'arrêtoit moins aux actions des Saints qu'à leurs miracles. Mais on doit considérer que c'est une espece de panégyrique qu'il prononça au jour de sa fête. Cet ouvrage est dans Surius. On peut voir aussi Molanus dans son catalogue des Saints des Païs-bas. Divers écrivains ont tâché d'embellir & de grossir l'ouvrage de Thierry, mais sans le rendre meilleur.

Second jour de juillet.

1. La *Visitation de la sainte Vierge.* Il faut voir l'évangile de Saint Luc pour l'histoire du mystere, auquel on peut joindre ce que Saint Ambroise & quelques autres Peres ont écrit sur ce sujet ; & pour l'histoire de la fête, il faut voir les modernes qui en ont parlé depuis les papes Urbain VI ou Boniface IX, & le concile de Basle.

2. S. Processe & S. Martinien, *Martyrs de Rome.* On voit leurs actes dans Surius qui les a retouchés à sa maniere ordinaire. Ils sont courts, mais ils n'en ont pas plus d'autorité, quoiqu'en ait dit Baronius. Ainsi

l'on ne peut guéres s'arrêter qu'à ce qu'en a rapporté Saint Gregoire le Grand dans une homelie prononcée au jour de leur fête ; à quoi l'on peut joindre ce qu'a dit l'inconnu dont nous avons le traité des héréſies ſous le nom de *Prædeſtinatus*. Il faut voir M. de Tillemont dans la vie de Saint Pierre au premier tome de ſes mémoires eccléſiaſtiques.

pag. 188. & 559.

3. S. ARISTON, *& ſes Compagnons martyrs en Campanie*. Leur hiſtoire ſe trouve dans les actes de Saint Sebaſtien ; ainſi elle n'a d'autorité qu'autant que ces actes en peuvent mériter.

4. Sainte MONEGONDE, *Recluſe à Tours*. Sa vie a été écrite par Saint Gregoire de Tours qui vivoit de ſon tems, & qui la connoiſſoit particuliérement. C'eſt la XIX. de celles des Peres que nous avons de lui. Il faut y joindre ce qu'il en a dit encore au XXIVe chapitre de la gloire des Confeſſeurs.

5. S. SWITHUN, *évêque de Vincheſter en Angleterre*. Sa vie écrite par Goſcelin moine de Sithiu ou de Saint Bertin à Saint Omer, tranſporté en Angleterre, près de 250 ans après la mort du Saint, n'a preſque aucune autorité, & elle dit peu de choſes. Cet auteur a travaillé ſur des mémoires qui contenoient plûtôt ſes miracles que les actions de ſa vie ; c'eſt ſur ſa foi qu'en a parlé Guillaume de Malmeſbury. Ce que nous avons de meilleur ſur cela, eſt le recueil qu'en a fait dom Mabillon, tiré de divers auteurs & inſéré dans la ſeconde partie du quatriéme ſiécle Bénédictin. Surius a publié l'ouvrage de Goſcelin, ou du moins ſon abrégé, où il a changé le ſtile en divers endroits à ſon ordinaire.

L. 4. de Reg. Angl.

6. S. OTHON, *évêque de Bamberg, apôtre de Pomeranie*. Sefrid & Thiemon qui avoient vêcu avec lui, avoient dreſſé les premiers mémoires de ſa vie. Le prêtre Ebbon moine de Saint Michel lez-Bamberg compoſa depuis ſon hiſtoire, ſur ce que lui en avoit appris le prêtre Udalric chapelain de Saint Gilles qui avoit connu le Saint particuliérement. Quelque tems après Herbord en compoſa une autre en vers. Tous ces ouvrages avec beaucoup de lettres & d'autres mémoires du tems ſervirent à André abbé de ſaint Michel qui vivoit à la fin du quinziéme ſiécle, pour compoſer une vie réguliere du Saint en quatre livres, qui eſt celle que l'on trouve dans les dernieres éditions de Surius depuis que Gretſer l'eut publiée. C'eſt un ouvrage fort eſtimable qui peut ſervir beaucoup à l'hiſtoire eccléſiaſtique d'Allemagne. Celle que Caniſius a miſe au jour eſt fort défectueuſe.

Troiſieme jour de Juillet.

1. SAint ANATOLE, *évêque de Laodicée*. Ce que nous ſavons de ſa vie vient de l'hiſtoire d'Euſebe au chapitre 32 du huitiéme livre. Il faut y joindre ce qu'en a dit ſaint Jerôme. On peut voir auſſi entre les modernes, outre ceux qui ont écrit l'hiſtoire de l'Egliſe, & qui ont traité des écrivains eccléſiaſtiques, Bucherius ſur le cycle paſcal, & ſur tout M. de Tillemont au quatriéme tome de ſes mémoires eccléſiaſtiques.

2. S. IRENE'E, *diacre*, *&* Sainte MUSTIOLE, *martyrs*. Leurs actes qui ſont les mêmes que ceux de ſaint Felix de Sutri en Toſcane, dont nous avons parlé au XXIIIe de juin, ne ſont pas originaux. Ils ne laiſſent pas d'avoir quelque autorité ; parce qu'ils ſont aſſés naturels, écrits avec quelque gravité, & qu'ils ne contiennent rien

d'incroyable. Ils ne sont pourtant pas entiérement éxempts de fautes. On peut les voir dans Surius qui a retouché le stile à son ordinaire. M. de Tillemont en a fait aussi un précis dans son quatriéme tome des mémoires ecclésiastiques.

3. S. HELIODORE, *évêque d'Altino en Italie*. Ce que l'on sçait de sa vie se tire principalement des lettres de Saint Jerôme. On peut voir aussi M. Bulteau livre 2 de l'histoire monastique d'orient.

4. S. BERTRAN, *évêque du Mans*. Le principal titre que nous ayons de sa vie, est son testament, piéce curieuse que l'on nous a conservée. Il faut y joindre ce que saint Gregoire de Tours a dit de lui en divers endroits de son histoire. On peut voir aussi le registre des vies des évêques du Mans, composé vers le milieu du treiziéme siécle, & publié par dom Mabillon au troisiéme tome de ses Analectes. Le Pere Papebroch a fait une espece de commentaire historique à son testament, qui est un recueil éxact de ce qu'on sçait de sa vie, selon l'ordre des tems; il l'a publié au quatriéme jour de juin dans la continuation de Bollandus.

5. *Le Bienheureux* LANTFRANC, *archevêque de Cantorbery*. Sa vie a été écrite par Milon-Crispin chantre de l'abbaïe du Bec, qui vivoit au douziéme siécle, environ soixante ans après ce prélat. Elle se trouve à la tête de ses œuvres, avec les remarques de D. Luc d'Achery, & dans le recueil de Bollandus avec celles de Henschenius au XXVIIIe de mai. Il faut y joindre ce qu'Eadmer plus ancien que Crispin, en a écrit assés amplement au premier livre de ses nouveautés historiques, à la fin des œuvres de Saint Anselme; les épitres même de Lantfranc imprimées avec ses autres écrits par les soins de D. Luc; les historiens de l'Angleterre, & ceux de l'église qui ont traité de l'affaire de Berenger.

Quatrieme jour de Juillet.

1. SAint FLAVIEN II *du nom patriarche d'Antioche*, & Saint ELIE *patriarche de Jerusalem*. Leur histoire se tire particuliérement des vies de saint Euthyme, de Saint Sabas & de Saint Jean le Silenciaire écrites par le moine Cyrille, & de l'histoire ecclésiastique d'Evagre aux livres 3 & 4e. On peut y joindre ce que Theodore le Lecteur & Theophane en ont dit. Entre les modernes il faut voir Baronius dans ses annales & dans ses notes sur le martyrologe Romain, & M. Bulteau au 4e livre de l'histoire monastique d'orient.

2. Sainte BERTE, *veuve abbesse de Blangy*. Sa vie écrite au commencement du dixiéme siécle 200 ans après sa mort, par un auteur de mauvaise foi & fort ignorant, est pleine de faussetés & d'inepties. On peut voir ce que dom Mabillon en a tiré, & les remarques qu'il y a faites au troisiéme siécle Bénédictin partie premiere. Il y a ajouté un livre de ses miracles & de sa translation qu'il juge moins mauvais que l'histoire de sa vie.

3. Saint UDALRIC, *ou* Saint ULRIC, *évêque d'Ausbourg en Allemagne*. Sa vie écrite par un homme de son clergé qu'il avoit fait prêtre & chanoine de son église, fut publiée l'an 1595 à Ausbourg par Marc Velser consul de la ville, puis par les continuateurs de Surius au quatriéme de juillet, & en dernier lieu au quatriéme siécle Bénédictin par dom Mabillon qui nous apprend que l'auteur s'appelloit Gerard, & qui y a joint ses remarques. D'autres ont encore travaillé sur le même sujet, sur tout Gebhard

qui fût évêque d'Aufbourg le quatriéme d'après notre Saint, & qui mourût 29 ans après lui, & Bernon qui de moine d'Aufbourg fut fait abbé de Richenow près de 60 ans après la mort du Saint. Mais ni l'un ni l'autre n'ont approché de l'éxactitude & de la fimplicité de Gerard. Dom Mabillon n'en a donné que les prologues, on peut les voir de l'édition de Velfer.

4. Saint Odon, *archevêque de Cantorbery.* Sa vie écrite par un ancien auteur, a été publiée par dom Mabillon au cinquiéme fiécle Bénédictin. Il croit que c'eft celle qui fut compofée par Ofbern moine de Cantorbery, qui vivoit cent ans après notre Saint, & qui étoit l'un des meilleurs écrivains de fon fiécle, comme il paroît encore par la vie de faint Dunftan & par d'autres ouvrages de fa plume. Il faut voir auffi ce qu'en ont écrit Guillaume de Malmefbury & les autres hiftoriens de l'Angleterre.

Cinquieme jour de juillet.

1. SAinte ZOE' *femme de Nicoftrate, martyre à Rome.* Son hiftoire ne nous eft connue que par les actes de faint Sebaftien, qui ne peuvent pas lui donner plus d'autorité qu'ils n'en ont eux-mêmes. On peut voir la vie de faint Sebaftien par M. Tillemont au quatrieme tome de fes mémoires ecléfiaftiques.

2. S. ATHANASE, *diacre, & les* MARTYRS *de Jerufalem fous l'Eutychien Theodofe.* L'hiftoire de cette perfécution eft dans la vie de faint Euthyme écrite par Cyrille dont nous avons fouvent parlé. On peut voir auffi ce qu'en dit l'hiftorien Evagre. Mais ce qui regarde perfonnellement faint Athanafe n'eft rapporté que par l'hiftorien Nicephore qui a vécu long-tems après lui, & qui a fouvent befoin de bonne caution.

S. SISOE's, *folitaire en Egypte.* Son hiftoire fe trouve avec celle des Peres des déferts publiée par les foins de Rofweide. On en peut voir auffi quelque chofe dans les monumens de l'églife grecque, publiés par M. Cotelier, & dans l'hiftoire monaftique d'orient écrite par M. Bulteau.

4. S. DOMICE, *folitaire martyr en Syrie.* Ce que l'on en fçait vient principalement de la chronique Pafcale, autrement d'Aléxandrie, où ce que nous avons dit de lui eft rapporté à l'an 363. Saint Gregoire de Tours en a fait un chapitre dans fon traité de la Gloire des Martyrs. On peut voir auffi M. Bulteau à la fin du fecond livre de l'hiftoire monaftique d'orient.

5. Le Bienheureux PIERRE *de Luxembourg, cardinal evêque de Mets.* Sa vie écrite par un moine anonyme de l'ordre de Citeaux l'année d'après fa mort, fe trouve parmi les titres & les piéces qui fervent de preuves à l'hiftoire des Cardinaux François donnée par le jeune Duchefne, & dans les fleurs de l'hiftoire des Cardinaux publiée par Dony d'Attichi évêque d'Autun. Il faut voir ce que l'un & l'autre y ont ajoûté, auffi-bien que l'hiftoire des évêques de Mets écrite par Meuriffe. On prétend que le moine de Citeaux dont on ne fçait point le nom, eft le même que l'auteur du traité intitulé *judicium veritatis in caufa fchifmatis*, compofé au fujet du fchifme entre le pape Urbain VI & l'antipape Clement VII, dans le parti duquel fe trouvoit notre bienheureux Pierre. On trouve auffi fa vie écrite par quelques modernes, entr'autres par Henry Alby Jéfuite, &c.

Attichi pr. 428. part. I. Card. hift.

Sixieme jour de Juillet.

1. SAint TRANQUILLIN, *martyr à Rome.* Son hiſtoire eſt dans les actes de ſaint Sebaſtien, d'où elle tire toute l'autorité qu'elle peut avoir.

2. S. GOAR, *prêtre ſolitaire au diocêſe de Treves.* Sa vie par un anonyme qui ſemble avoir vêcu vers les commencemens du VIIIe ſiécle 50 ou 60 ans environ après lui, ſe trouve dans les actes des SS. Bened. avec les remarques de dom Mabillon, qui a publié auſſi après Surius celle qui fut depuis compoſée par Wandalbert moine de Prom. Wandalbert vivoit deux cens ans après notre Saint. Il compoſa ſon ouvrage l'an 839 en deux livres, dont l'un contient la vie du Saint, l'autre ſes miracles. Il a voulu polir l'ouvrage de l'anonyme dont il s'eſt ſervi, & y ajoûter quelques ornemens. Mais il y a fait des fautes qui ne ſe trouvent pas dans l'autre au jugement du P. le Cointe. L'anonyme même qui lui a ſervi d'original ne paroît point croiable en tout.

Ann. 597. *n.* 19.

3. Sainte GODELIEVE *ou* Sainte GODELEINE, *femme mariée & martyre.* Sa vie par Drogon ou Dreux évêque de Therouenne ſe trouve dans Surius. Dreux qui étoit auteur contemporain la compoſa peu de tems après la mort de la Sainte, n'étant encore que religieux & prêtre de Ghiſtel où elle demeuroit. Il travailla ſur les dépoſitions & les mémoires de ceux qui avoient été témoins des actions de la Sainte, & il adreſſa ſon ouvrage à Radbod II Evêque de Noyon & de Tournay qui avoit rendu une ſentence juridique en faveur de la Sainte contre ſon mary. Surius a changé le ſtile de cet ouvrage à ſon ordinaire; il paroît même qu'on y avoit inſéré ou ajouté déja quelque choſe avant lui.

Septiéme jour de Juillet.

1. SAint PANTENE, *docteur de l'égliſe d'Alexandrie; apôtre des Indes.* Il faut voir ce qu'en ont écrit ſaint Clement d'Alexandrie ſon diſciple, l'hiſtorien Euſebe, ſaint Jerôme & quelques autres anciens; entre les modernes le P. Halloix qui a recueilli ſa vie parmi celles des Peres de l'égliſe d'Orient, & ſur tout M. de Tillemont au troiſieme tome de ſes mém. eccleſ.

2. S. CLAUDE, S. NICOSTRATE, *& leurs Compagnons, martyrs à Rome.* Voiez les actes de ſaint Sebaſtien, & M. de Till. au 4e tome de ſes memoires.

3. S. FELIX, *évêque de Nantes.* Ce que l'on ſçait de ſa vie ſe tire principalement de l'hiſtoire de Gregoire de Tours & des poeſies de Fortunat de Poitiers, deux auteurs qui vivoient de ſon tems & fort proche de ſon païs, & qui l'ont connu particulierement.

4. Ste EDILBURGE, *ou* Ste AUBIERGE, *troiſieme abbeſſe de Farmoutier.* Ste ARTONGATHE, *religieuſe du même lieu.* Ce qu'on en ſçait eſt pris du troiſiéme livre de l'hiſtoire eccleſiaſtique d'Angleterre écrite par le venerable Bede qui vivoit fort peu de tems après elles. *c.* 8.

5. S. GUILLEBAUD, *évêque d'Eichſtet en Allemagne.* Sa vie avec ſon itineraire a été écrite d'abord non par ſainte Walpurge ſa ſœur, mais par une autre religieuſe de Heidenheim ſa parente qui vivoit en même tems que lui. Elle l'a compoſée ſur les mémoires mêmes du Saint, & ſur ce qu'elle lui avoit entendu dire ou vu faire. Elle fut publiée d'abord par Caniſius au 4e tome de ſes leçons antiques, puis par les continuateurs de Surius, & plus correctement enſuite par dom Mabillon avec ſes

ses remarques, dans la seconde partie de son troisiéme siécle. Plusieurs ont encore travaillé à la vie de saint Guillebaud, mais leur ouvrage n'est estimable qu'à proportion du rapport qu'il a avec cet original. On peut voir aussi Mr Bulteau dans le 2e tome de l'hist. Benedict. & Bollandus au 2e tome de février, où il rapporte l'histoire de S. Richard d'Angleterre, qu'on a voulu faire passer pour le pere du Saint.

7. février.

Huitiéme jour de Juillet.

1. SAinte ELIZABETH, *veuve, reine de Portugal.* Son histoire se trouve dans celle des rois de Portugal, & dans celle de l'ordre des Freres-Mineurs. La réputation de ses miracles & la procedure de sa canonisation, ont excité divers auteurs à écrire sa vie plus régulierement, mais long-tems après sa mort. Le plus célebre fut le commandeur Jean-Antoine de Vera & Zuniga, plus connû sous le nom du Comte de la Rocca ambassadeur à Venise, qui étant à Rome au tems de la canonisation de la Sainte, ramassa des mémoires, dont il composa sa vie en Espagnol, & la fit imprimer dans Rome même *in* 8° l'an 1625. Un religieux de saint François nommé Jean de Torres, en publia une autre la même année à Madrid, dans la même forme & en la même langue. Jac. Fuligatti Jesuite, en publia une en Italien à Rome en même-tems. En France le P. Hilarion de Coste, minime, en donna une dans le même tems, qui a servi à M. Godeau, au P. Giry, & au P. Jean-Marie de Vernon pour son histoire du Tiers-ordre, *in octavo.* Dix ans avant la cérémonie de la canonisation, on en avoit vû paroître une à Sarragosse *in quarto*, de Jean Carrillo religieux de saint François, dans les commencemens des recherches qui furent faites par les soins de l'évêque de Coïmbre, après qu'on eut visité le corps de la Sainte, qui avoit été trouvé en son entier l'an 1612. Le P. Perpignan, Jesuite, en avoit donné une en latin dès l'an 1609 à Cologne. On en vit une autre à Anvers en latin & en flamand, par François de la Palu. Ce fut le P. François Freyre, Jesuite, qui fut chargé de composer l'office de la Sainte, puis sa vie en latin, divisée en deux livres. Ce qu'il fit aussi en portugais, sous le nom de son frere Blaise de Pinha-Freyre.

2. S. AQUILA & Ste PRISCILLE *sa femme, hôtes de saint Paul.* Nous ne sçavons que ce qui en est dit dans les Actes des Apôtres & dans épitres de S. Paul même. On peut voir ce qu'en a écrit M. de Tillemont dans la vie de saint Paul, au premier tome de ses mém. eccl.

3. S. PROCOPE, *Lecteur & martyr en Palestine.* Les actes autentiques de son martyre, font le premier & le second chapitre de l'histoire des martyrs de Palestine, écrite par Eusebe auteur contemporain. Dom Thierry les a inserés dans son recueil.

4. S. KILIEN, *évêque mission. en Franconie, martyr.* Sa vie écrite par un auteur qu'on croit être Egilward, moine de saint Burckard de Wirtzbourg, & augmentée de diverses additions par des écrivains postérieurs, fut publiée l'an 1603 par Canisius dans ses Lec. ant. Elle est plus ample que celle que Serarius avoit donnée l'an 1598 avec ses notes, quoique celle-ci fût encore fourrée de diverses additions. Casinius en a fait imprimer une autre plus courte, plus simple & sans fourrures. C'est celle que dom Mabillon a donnée avec ses remarques au deuxiéme siécle des actes de l'ordre de saint Benoît.

4. Ste LANDRADE, *vierge, premiere*

abbeſſe de Bilſen. Sa vie écrite cinq cens ans après ſa mort, par Thierry abbé de ſaint Tron au commencement du douzieme ſiecle, s'il eſt vrai toutefois qu'on ne lui ait pas impoſé, ſe trouve dans Surius. L'auteur avoit de l'eſprit, du ſçavoir & de la piété. Il feroit à ſouhaiter que l'amour qu'il pouvoit avoir auſſi pour la verité, lui eût fait reſſerrer toutes ſes bonnes qualités dans de juſtes limites. Il a compoſé cet ouvrage comme les vies de ſaint Tron, de ſaint Bavon, de ſaint Rumold & de ſainte Amalberge, c'eſt-à-dire, ſur de ſimples traditions, ou ſur des mémoires peu exacts. Mais on a quelque préjugé que ces ouvrages lui ſont ſuppoſés, parce qu'ils ne ſont pas dignes de lui.

6. S. THIBAUD *de Marly, abbé des Vaux de Cernay.* Sa vie écrite par un moine des Vaux de Cernay, qui l'avoit compoſée ſur les relations des anciens religieux qui avoient connu le Saint, ſe trouve réduite en un juſte abrégé par D. Hugues Ménard, dans le ſecond livre de ſes obſervations ſur le martyrol. des Benedict. Elle vient auſſi d'être compoſée en notre langue par Dom Pierre le Nain, ſoûprieur de la Trappe, ſur le manuſcrit latin d'un moine de Citeaux, qui n'eſt point apparemment différent de l'auteur, que Dom Ménard a abrégé, quoique l'ouvrage ſoit venu de l'Abbaïe d'Orval au païs de Luxembourg. Cette vie fait le neuviéme vol. de ſon hiſtoire de Citeaux. Elle eſt écrite en ſtile de panegyrique & par maniere d'inſtruction ; ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait toute l'exactitude des hiſtoriens qu'on a ſuivis. On peut voir auſſi Ducheſne, dans l'hiſtoire de la maiſon de Montmorency, pour ce qui regarde la branche des ſeigneurs de Marly ; & ce qu'il en a mis part apport à ſaint Louis dans le cinquiéme tome des hiſtoires de France ; le Gall. Chriſt. de Meſſ. de ſainte Marthe, au tome des abbaïes ; Ménard dans ſes remarques ſur le martyrol. des Bened. & Henriquez dans celles qu'il a faites ſur le ménol. de Citeaux.

Neuviéme jour de Juillet.

1. SAint CYRILLE, *évêque de Gortyne.* Ses actes donnés par Surius ne ſont pas originaux, mais ils ſont courts, ſimples, graves, & paroiſſent anciens ; ſi l'on en ôte le peu qui eſt ſuſpect d'addition. Surius en a changé le ſtile à ſon ordinaire. Ils paroiſſent avoir été gloſés dans le ſept. ou huitieme ſiécle. On peut voir auſſi M. de Tillemont, dans l'hiſtoire de la perſécution de Dece, tome 3 de ſes mém. eccl.

2. Ste ANATOLIE *V. Rom.* Ste VICTOIRE *ſa ſœur V. &* St AUDAX *M M.* Leurs actes dans Surius, qui en a changé le ſtile, ne ſont qu'un fragment d'une hiſtoire qui paroît fabuleuſe, quoi qu'ancienne. Saint Adhelme de Sherborn ſur la fin du ſeptiéme ſiécle, en a mis une partie dans ſon poëme de la virginité & dans ſa proſe. Bede l'a ſuivie auſſi. Mais cela ne rend pas meilleur ce qui ne vaut rien par lui-même. On ne peut guéres s'arrêter qu'à quelques faits généraux, ſur leſquels l'auteur de la fable a pû travailler. Voyez encore M. de Tillemont au troiſiéme tome de ſes mém. eccl.

Dixieme jour de juillet.

1. LEs SEPT FRERES *Martyrs Rom. & leur mere* Sainte FELICITE *M.* Leurs actes ſont courts & fort ſimples. Ils ſont eſtimés fidelles & n'ont rien que de bon. Mais ils n'ont pas tous les caracteres des actes originaux.

Le mot de *roi* pour marquer les empereurs a fait juger qu'ils pourroient être traduits du grec. On croit que ce ſont ceux que cite ſaint Gregoire le Grand, qui allegue, dit-il, les plus corrects. D'où on conjecture qu'il y en avoit d'autres de ſon tems qui l'étoient moins. Ils ſont dans Surius & dans le recueil de Dom Th. Ruinart. M. de Tillemont a fait leur hiſtoire au 2 tome de ſes mémoires eccléſiaſtiques.

2. Sainte Rufine *&* Sainte Seconde *VV. MM.* Leurs actes ne ſont point originaux & ont peu d'autorité. Mais ils ne paſſent pas pour une pure fiction, quoiqu'on y voye beaucoup de choſes viſiblement ſuppoſées. Surius les a donnés, en y changeant le ſtile à ſon ordinaire. Saint Adhelme de Sherborn les a ſuivis dans ſon poëme de la virginité & dans ſa proſe. Voyez ce qu'en dit M. de Tillemont au 4 tome de ſes mém. eccl.

3. *Les* cccxviii Peres *du ſaint concile de Nicée.* Voyez les dernieres collections des conciles ; les hiſtoriens eccléſiaſtiques anciens & modernes qu'il eſt inutile de nommer, ceux qui ont écrit en particulier l'hiſtoire de ſaint Athanaſe. Parmi les anciens, Gelaſe de Cyzique qui fut évêque de Ceſarée en Paleſtine vers la fin du cinquieme ſiecle, compoſa une hiſtoire du concile de Nicée ſur de prétendus mémoires que ſon pere avoit eus, & qu'on diſoit être venus de Dalmace évêque de Cyzique. Ces mémoires étoient ſi défectueux, qu'il ſe vit obligé d'y ſuppléer par Euſebe, Rufin, Socrate, Sozomene & Theodoret. Ce qui n'eſt point de ces auteurs dans l'ouvrage de Gelaſe eſt ou douteux, ou manifeſtement faux ; & en général tout l'ouvrage eſt peu digne de la majeſté & de la ſainteté du concile de Nicée. Parmi les modernes on peut voir M. de la Boiſſiere qui a donné un volume entier *in octavo* de l'hiſtoire de ce concile. Un Prêtre Grec du dixieme ſiecle, nommé Gregoire demeurant à Ceſarée en Cappadoce, a fait un panégyrique pour le jour de cette fête en l'honneur des trois cent dix-huit Peres & de Conſtantin. Lipoman & Surius le donnent au x de juillet d'après Metaphraſte, avec une relation hiſtorique du concile, compoſée apparemment par le même Metaphraſte plûtôt que par Gregoire, dont on peut voir l'ouvrage publié en grec & en latin par le P. Combefis au 2 tome de ſon Auct. à la Bibl. des PP. L'auteur n'y a point épargné les fables.

4. Sainte Amalberge *Vierge.* Sa vie écrite par un inconnû à qui on a donné le nom de Thierry abbé de ſaint Tron qui vivoit au commencement du douzieme ſiecle, eſt un roman mal tiſſu, plein de fautes groſſieres qui marquent que l'auteur ne ſavoit point l'hiſtoire de ſon tems. Il ne nous reſte rien de ſupportable touchant la vie de notre Sainte, que l'homélie ou le panégyrique de Radbod évêque d'Utrecht, prononcé au jour de ſa fête, ſix vingt ans environ après ſa mort. Dom Mabillon l'a donné avec un extrait de ce qu'il a jugé moins mauvais dans l'ouvrage qui porte le nom de l'abbé de Thierry.

5. Sainte Amalberge *Veuve.* Sa vie rapportée par Surius eſt peu de choſe, & n'eſt pas d'un auteur contemporain. On peut ſuppléer à ce qui lui manque par celle de ſes filles ſainte Pharaïlde & ſainte Gudule.

6. S. Canut *roi de Dannemarc, martyr.* Sa vie ſe trouve dans l'Hiſtoire de Danemarc écrite au douzieme ſiecle environ cent ans après ſa mort, par Saxon le Grammairien prevôt de l'égliſe de Roſchild, qui eſt un auteur exact, judicieux, d'un ſtile abondant & facile, d'une élévation & d'une élé- L. 12.

gance, dont il femble qu'on étoit peu capable en ce tems-là, & fur-tout dans le païs où il vivoit.

E, 13. 7. S. CANUT, *duc de Slefwick, roi des Obotrites, neveu du précédent.* Sa vie fe trouve auffi dans l'Hiftoire de Danemarc, du même auteur. On peut y joindre la chronique des Sclaves où Efclavons, écrite par Helmold, prêtre de Lubeck, qui vivoit trente ans avant Saxon le Grammairien, & qui avoit connu le Saint en fa jeuneffe. Voyez auffi ce que Bollandus a recueilli au feptiéme jour de janvier fur fon fujet.

Onziéme jour de Juillet.

1. SAint PIE, *pape, premier du nom.* Nous ne fçavons rien de certain de lui, que ce que les anciens, comme faint Irenée, Eufebe, faint Epiphane ont dit de fa fucceffion au fiége de faint Pierre. On peut voir entre ceux des modernes qui ont écrit des Papes outre Baronius, Pearfon dans fes œuvres poftumes, le P. Papebroch dans fon Effort chronologique, & fur-tout Mr. de Tillemont au 2. tome de fes mémoires eccl.

2. S. JEAN, *évêque de Bergame, martyr.* Le peu qu'on fçait de fa vie, fe tire de l'Hiftoire des Lombards, écrite par Paul diacre. On peut voir auffi Sigonius *de regno Ital.* Baronius dans fes Annales, & Ughelli dans fon Ital. facr.

3. S. HIDULPHE, *évêque ou corévêque de Tréves.* Sa vie donnée en abregé par Mofander, dans le recueil de Surius, ne vaut guéres, outre qu'elle ne dit que très-peu de chofe. Ce qu'on en trouve dans la chronique du monaftere de Senones, écrite par le moine Richer, qui vivoit après le milieu du treiziéme fiécle, & publiée par Dom Luc d'Achery au 3. tome du Spicilege, n'eft guéres plus confidérable, hors ce qui regarde fes derniers jours & fa tranflation. Dom Mabillon en a tiré ce qu'il y a de plus recevable dans la feconde partie de fon troifiéme fiécle. On peut voir auffi Mr Bulteau dans le 3. livre de fon hift. Bened. avec ce qu'a écrit de notre Saint le moine du Val-de-Galilée, dans la vie de S. Deodat ou S. Diei de Nevers.

Douziéme jour de Juillet.

1. SAint JEAN GUALBERT, *fondateur de Vallombreufe.* Sa vie écrite par un auteur anonyme, qu'on croit être Blaife Melanefe, général de l'ordre de Vallombreufe, fe trouve dans Surius, qui en a changé le ftile. Elle paroît affez exacte.

2. S. JASON & S. SOSIPATRE, *difciples de faint Paul.* S. MNASON *difciple de Jefus-Chrift.* Ce qu'on fçait d'eux fe tire des Actes des Apôtres, fur lefquels on peut voir ceux qui y ont fait des commentaires littéraux ou hiftoriques. Voyez principalement Mr de Tillemont, dans la vie de faint Paul au 1. tome de fes mém. eccl.

3. S. NABOR & S. FELIX *MM. du Milanez.* Les actes de leur martyre n'ont aucune autorité. L'on ne peut guéres s'arrêter qu'au peu qu'en a dit faint Ambroife dans le ch. 13 du 7 liv. fur faint Luc, & dans fa lettre à fa fœur Marcelline fur l'invention de faint Gervais & faint Protais. Paulin dans la vie de faint Ambroife, parle de leurs reliques, & de la dévotion des peuples à leur tombeau.

4. S. VIVENTIOL *évêque de Lyon.* Nous ne fçavons de lui que ce que nous apprenons par les cinq lettres que lui a écrites faint Avit évêque de Vienne, par quelques actes des conciles

aufquels il a affifté, & par un témoignage d'Agobard l'un de fes fucceffeurs, du tems de Louis le Débonnaire. On peut voir auffi Theophile Rainaud, dans fon traité des Saints de Lyon.

5. S. Leon, *fecond abbé de Cave en Italie.* Sa vie écrite avec celle de faint Alfere, de faint Pierre de Policaftro, & de faint Conftable abbés du même monaftere, par un religieux du lieu, qui fut depuis abbé de Venoufe, & qui avoit appris leur hiftoire de ceux qui en avoient été les témoins, fe trouve détachée dans Surius au 12. de Juillet. Il faut avoüer que ce qu'il dit de faint Leon & de faint Alfere ou Alfier fon prédeceffeur, eft moins autorifé, que ce qu'il rapporte de faint Pierre & de faint Conftable, qui étoient plus près de fon tems.

Treiziéme jour de Juillet.

1. SAint Anaclet, *Pape, autrement* S. Clet. Il faut voir le peu qu'en difent faint Irenée, Eufebe, faint Jerôme, faint Epiphane & les autres anciens; ce qui fe réduit à peu de chofe. Parmi les modernes, il faut voir principalement ceux qui ont traité la queftion, de fçavoir fi Clet & Anaclet font deux Papes, & fur-tout Mr de Tillemont dans fes remarques fur la vie de faint Clement. L'hiftoire de faint Clet, comme d'un Pape different de faint Anaclet, fe trouve dans Bollandus par Henfchenius au 3. tome d'Avril, & dans le nouveau pontifical du P. Papebroch, qui a fuivi d'abord leurs lumieres. Mais ce dernier commence à changer de fentiment, touché comme il le témoigne, par les raifons des fçavans de France.

P. Halloix. H. Valois. N. Alexandre. Cotelier. Pearfon poftume.

Conat. p. 217. 218.

2. S. Silas, *apôtre, compagnon de faint Paul.* Ce qu'on en fçait vient des actes des Apôtres, & de divers endroits des épitres de faint Paul & de faint Pierre. Voyez Mr de Tillemont daus la vie de faint Paul.

3. S. Eugene, *évêque de Carthage, confeffeur.* Sa vie fe trouve dans l'hiftoire de la perfécution de l'églife d'Afrique fous les Vandales, écrite par Victor évêque de Vite. C'en eft tout le 2 & le 3e livre. Voyez l'édition qu'en a donnée le P. dom Thierry Ruinard. Il faut voir auffi ce que faint Gregoire de Tours a écrit de notre Saint, au 2. livre de fon hiftoire de France, où il a rapporté une grande partie des actes de faint Eugene, qui font affez différens de l'hiftoire de Victor de Vite.

4. Ste Maure & Ste Brigide, *VV. MM.* Leurs actes, j'entens ceux qui les font venir d'un roy d'Ecoffe, font fuppofés, vifiblement fabuleux dans la plûpart des faits, & pleins d'anachronifmes. Nous n'avons d'affûré pour ce qui les regarde, que ce que faint Gregoire de Tours a rapporté de la découverte de leur tombeau, & de l'établiffement de leur culte en Touraine fait par faint Euphrone fon prédéceffeur. Encore n'eft-ce rien pour ceux qui prétendent que les Saintes du Beauvaifis font toutes différentes de celles de Touraine.

5. S. Turiaf ou Thuriaw, *évêque en Bretagne.* Sa vie tirée d'un manufcrit de l'abbaïe de faint Germain des Prez, écrite par un inconnû, donnée par Vincent Barrali à la fin de la chronique de Lerins, & dans les dernieres éditions de Surius, n'a point grande autorité. Elle n'eft pas auffi toute à rejetter. Elle paroît de l'onziéme ou du douziéme fiécle, c'eft-à-dire, de plus de 300 ans après fa mort. On peut voir auffi ce qui regarde la vie & la tranflation de faint Leufroy à Paris.

Quatorziéme jour de Juillet.

1. SAint BONAVENTURE, *card. évêque d'Albano, général des religieux de ſaint François.* Sa vie tirée du panégyrique hiſtorique prononcé par Octavien de Martinis J. C. devant le Pape Sixte IV. l'an 1482, au ſujet de ſa canoniſation, plus de 200 ans après ſa mort, ſe trouve dans Surius, qui en a retranché ce qui ne regarde point préciſément les faits. Il y a des fautes qu'on a fait paſſer enſuite dans divers écrits. Nous n'avons encore rien d'achevé ſur ce ſujet. Il faut voir cependant Wadding aux 1. 2. & 7ᵉ tomes des annales de l'ordre de ſaint François, les continuateurs de Baron. ceux qui ont traité des écrivains eccléſiaſtiques, & particuliérement encore Wadding dans la bibliotheque de ſon ordre, où il eſt fort étendu ſur les écrits du Saint.

2. S. HERACLE, *évêque d'Alexandrie.* Ce qu'on ſçait de lui, ſe tire principalement du ſixiéme livre de l'hiſtoire eccléſiaſtique d'Euſebe. Il faut y joindre ce que ſaint Jerôme a dit de lui dans ſes hommes illuſtres & dans quelques épitres. Parmi les modernes il faut voir ſur-tout M. de Tillemont au troiſiéme tome de ſes mém. eccl.

3. S. PHOCAS, *martyr dans la province du Pont.* L'hiſtoire de ſon martyre eſt contenuë dans le panégyrique qu'en a fait ſaint Aſtére d'Amaſée, qui vivoit au cinquiéme ſiécle. Depuis Lipoman & Surius, le P. Combefis l'a donné au premier tome de l'augmentation des PP. Grecs, & dom Tierry Ruinart au recueil de ſes actes. On peut voir auſſi une homelie de ſaint Chryſoſtome en l'honneur de ſaint Phocas tranſporté à Antioche.

4. S. MAUGER ou S. VINCENT *de Soignies.* Pour ſon hiſtoire, il faut voir les vies de ſainte Vaudrû ſa femme, de ſainte Aldegonde ſa belle-ſœur, de ſaint Guiſlain; les remarques que dom Mabillon a faites ſur ces vies au deuxiéme tome des actes; l'extrait de M. Bulteau dans ſon hiſt. Ben. On peut voir auſſi ce qu'en a écrit dans ſa chronique Balderic ou Baudry évêque de Noyon & de Tournay, qui vivoit à la fin de l'onziéme ſiécle.

Quinziéme jour de Juillet.

1. SAint HENRY, *Empereur d'Allemagne.* Sa vie a été écrite par un anonyme aſſez ancien, publiée par Caniſius au ſixiéme tome de ſes leçons antiques, puis par Gretſer, dont l'édition a été donnée par les continuateurs de Surius. M. d'Andilly l'a traduite ſur l'édition de Caniſius, mais en l'abrégeant ſelon ſa coûtume. On n'eſt point aſſûré que l'original ſoit l'ouvrage d'Adelbod évêque d'Utrecht, dont parle Sigebert; ſi ce l'étoit, il faudroit dire que quelque écrivain poſtérieur y auroit inféré quelques additions. Cette vie n'eſt, ni fort réguliere, ni d'un fort habile homme; l'ordre des tems y eſt renverſé; il y a même des contes miraculeux qui ſe refutent par les bons auteurs. On peut en quelque ſorte ſuppléer au défaut de ſon exactitude par les hiſtoriens d'Allemagne, comme ſont Sigebert de Gemblours, Rod. Glabert, l'auteur de la chronique de Hildesheim, Lambert de Schafnaburg ou d'Aſchaffenbourg. *Vir. ill. c. 139.*

2. *Les* SEPTANTE-DEUX *Diſciples de J. C.* Il faut voir l'évangile de ſaint Luc pour leur élection & leur miniſtere; y joindre ce que ſes commentateurs y ont ajoûté de plus littéral, ce qu'Euſebe, ſaint Epiphane & quelques autres anciens en ont dit; mais ne pas s'ar-

rêter aux chimeres & aux fausses listes que les Grecs ont publiées sous les noms d'Hippolyte & de Dorothée, & dans la chronique Pascale, autrement dite d'Alexandrie, qui est une rhapsodie chronologique de plusieurs auteurs de différentes capacités. Voyez M. de Tillemont au premier tome de ses mém. eccl.

3. S. JACQUES, *évêque de Nisibe en Mesopotamie*. Sa vie a été écrite par le B. Theodoret évêque de Cyr, qui vivoit environ six-vingt ans après lui. C'est ce que nous avons dans le premier chapitre de son Philothée, dans le chapitre VII^e du premier livre de son hist. eccles. & dans le chap. XXX. du second livre. On peut voir entre les modernes M. Fleury dans son hist. eccles. & M. Bulteau dans son hist. monast. d'orient.

Seiziéme jour de Juillet.

1. SAint EUSTATHE, *évêque d'Antioche, confesseur, & les Eustathiens.* Il faut voir pour son histoire & celle des catholiques qui demeurerent attachés à lui depuis son exil & sa mort, ce qu'en ont écrit saint Athanase, saint Jerôme; les historiens ecclésiastiques anciens, Socrate, Sozomene, & sur-tout Theodoret, Eusebe même & Philostorge. Parmi les modernes, outre Baronius, on peut voir le P. Pagi dans sa crit. M. Fleury dans l'histoire de l'Eglise, M. Valois l'aîné dans ses rem. sur les hist. eccles. M. Hermant dans la vie de saint Athanase. Il faut joindre aux anciens l'homelie 52 de saint Chysostome, qui est le panégyrique de saint Eustathe.

2. S. MONDOLF & S. GONDON, *évêque de Mastricht*. Le peu qu'on sçait d'eux se tire de l'histoire ancienne des Evêques de Tongres & de Mastricht, écrite vers la fin du dixiéme siécle, par Hariger abbé de Lobbes. Gilles, moine d'Orval, vivant au treiziéme siécle, y a joint d'autres additions; mais les actes de nos Saints, d'où il les a tirées, ne sont pas authentiques, & paroissent peu dignes de créance. On peut voir Hariger & Gilles au premier tome du recueil de Chapeauville. Voyez aussi Henschenius, dans la dissertation des évêques de Tongres, de Mastricht & de Liege, préliminaire au septiéme tome du mois de may. On parle d'une vie particuliere de saint Gondon; mais le P. Papebroch fait voir fort amplement, que ce n'est qu'une fable continuelle. *Conat. hist. Pap. Paralip. seu part. 2. p. 65. 66.*

2. Ste RAINELDE ou Ste ERNELLE, *V. M.* Ses actes composés par un inconnû du dixiéme ou onziéme siécle, & publiés par Surius, qui en a changé le stile en les racourcissant, n'ont pas beaucoup d'autorité.

4. S. SISENAND, *diacre martyr en Espagne.* L'histoire de son martyre est au second livre du mémorial de saint Euloge de Cordoue, dont nous avons souvent parlé.

Dix-septiéme jour de Juillet.

1. SAint ALEXIS, *confesseur.* Son histoire est suspecte à ceux même qui se montrent les plus faciles. On ne sçait pas certainement si c'est Metaphraste qui en est le premier auteur; on a pourtant tout sujet de croire qu'il aura suivi quelque original latin dont l'auteur peut avoir vêcu dans le huitiéme ou le neuviéme siécle, c'est-à-dire, avant l'établissement du culte religieux décerné au Saint. On peut voir l'ouvrage de Metaphraste dans Lipoman & Surius. On a quelques preuves que cette piece n'étoit d'abord qu'une mauvaise copie de la vie de saint Jean

Calybite déja corrompuë.

2. S. SPERAT *& les autres martyrs Scillitains en Afrique.* Leurs actes qui sont censés véritables & authentiques, ont été donnés d'abord par Baronius sur trois manuscrits de Rome. Dom Thierry les a publiés depuis dans son recueil sur un manuscrit de Paris, qui n'étoit pas tout-à-fait semblable à ceux de Baronius, non plus qu'un autre que dom Mabillon a trouvé en Allemagne. Ces différences n'étant point considérables pour le fonds des choses, font croire que les uns & les autres manuscrits sont des abrégés faits par différentes personnes, sur les actes judiciaires tirés originairement du greffe; ainsi chaque abréviateur aura suivi son genie dans le retranchement des choses qui lui auront paru moins nécessaires. On est persuadé que ces actes ont été originairement latins; qu'ils ont été traduits en grec par diverses personnes, & ensuite traduits du grec en un autre latin que l'original; c'est ce qui paroît assez par les expressions, par le tour, & par la barbarie même du stile. Nous n'avons donc ces actes que de cette seconde espece de traduction; mais cette considération ne doit point nuire à la créance qu'on y doit avoir. M. de Tillemont, loin de mépriser ces diversités, a cru devoir les joindre ensemble pour éclaircir l'une par l'autre, & n'en faire qu'un corps d'histoire, comme il a fait au troisiéme tome de ses mém. eccl.

An. 202. n. 1.

Ruinart not. p. 75.

Tillem. t. 3. p. 638.

3. S. HYACINTHE, *martyr en Paphlagonie.* Nous n'avons sur ce qui le regarde, qu'un panégyrique composé au neuviéme siécle par Nicetas David, celui qui a composé la vie de saint Ignace patriarche de Constantinople, & qui est surnommé le Paphlagonien, parce qu'il étoit évêque dans cette province. Cet ouvrage a été publié en grec & en latin par le P. Combefis Jacobin à Paris en 1666. *in octavo*, avec les vies de saint Bacchus & de saint Elie, aussi martyrs, sous le titre de Triade choisie.

4. Ste MARCELLINE, *vierge, sœur de saint Ambroise.* Ce qu'on sçait de son histoire, se tire principalement du troisiéme livre des Vierges & de quelques lettres de saint Ambroise, comme encore de l'oraison funebre de Satyre leur frere commun; outre quelques endroits de la vie de ce saint écrite par Paulin. Voyez aussi le ch. 3. du premier livre de celle qu'a écrite M. Hermant.

5. Ste MARINE ou Ste MARIE, *vierge.* Sa vie rapportée parmi celles des Peres des deserts, est suspecte de fiction à quelques personnes; elle est d'un auteur ancien, mais inconnû. C'est sur cet original que Metaphraste, qui vivoit peut-être un siécle après lui, & cent cinquante ans environ après la Sainte, a composé son histoire qu'on trouve dans Surius au huit de Juillet. Mais l'ouvrage du premier auteur se trouve dans Rosweide au premier livre de son recueil en latin, & dans celui de M. d'Andilly en françois.

6. S. ENNODE, *évêque de Pavie.* C'est de ses propres écrits qu'on peut recueillir ce qui regarde son histoire, sur-tout de ses lettres, & de la piece qu'on appelle Eucharistique ou action de graces touchant sa vie. On peut voir aussi ce qu'en ont dit le P. Sirmond & le P. Schott, même à la tête de leurs éditions, quoiqu'il y ait des fautes de chronologie dans le dernier; le docteur G. Cave & M. Du-Pin dans leurs bibliotheques d'auteurs ecclésiastiques.

7. S. LEON, *pape, IV. du nom.* Voyez l'histoire des Papes par Anastase le Bibliothécaire, qui vivoit dans le même siécle, & qui avoit été témoin de plusieurs de ses actions. Voyez aussi Baronius & ceux qui ont écrit l'histoire des Papes.

Dix-huitiéme

Dix-huitieme jour de Juillet.

1. SAinte SYMPHOROSE *& ses sept* FILS, *martyrs près de Rome.* Les actes de cette Sainte & de ses Fils, valent mieux que ceux de son mari saint Getule. Ils sont reconnûs fidelles; & l'on croit que Jules Africain, ancien auteur ecclesiastique, contemporain d'Origene, les avoit extraits de l'original pour les inserer dans son recueil des actes des martyrs. On peut les voir en latin dans Surius, & mieux dans le recueil de dom Thierry Ruinart. Voy. aussi M. de Tillemont, au deuxiéme tome de ses mém. eccl.

2. S. PHILASTRE, *évêque de Bresce en Italie.* Sa vie se trouve en abregé dans un panegyrique prononcé au jour de sa fête par un de ses successeurs. On prétend que ce fut saint Gaudence même, qui lui succéda immédiatement, & qui célébroit cette fête pour la quatorziéme fois. Mais il est difficile de croire que dèslors la fête du Saint fût si publiquement établie, quoi qu'on ne puisse nier que l'auteur du discours ne soit fort ancien, & ne paroisse avoir été un homme de beaucoup de piété, & que la piéce ne soit digne de saint Gaudence. On peut voir aussi ceux qui ont traité des écrivains ecclesiastiques, particulierement M. Cave & M. Du-Pin. Surius, qui a publié ce panegyrique attribué à saint Gaudence, y a joint une relation de la translation & des miracles du Saint, écrite par Rampert, évêque de Bresce au neuviéme siécle, qui avoit fait cette translation.

3. S. EMILIEN, *martyr.* Theodoret dans son histoire, saint Jerôme dans sa chronique, & l'auteur de la chronique Pascale n'en disent qu'un mot.

4. S. ARNOUL, *martyr.* Sa vie écrite par un inconnu, & publiée par Jean Bosc ou plûtôt Du Bois, dans la 2e partie de la biblioth. de Fleury ou S. Benoît sur Loire, ne vaut rien, de quelque ancienneté que puisse être son auteur. Celle dont Duchesne a mis un fragment dans le premier tome des hist. de Fr. ne paroît pas meilleure. L'une & l'autre, si toutefois elles sont de deux auteurs differens, semblent être plus recentes que celle de l'anonyme qui composa vers le milieu de l'onziéme siécle la chronique de Mouzon *, à la tête de laquelle il l'a mise. Ce qu'il dit du Saint est peu de chose, mais plus probable que ce que les autres en ont rapporté. On peut voir la relation historique de la translation du Saint au cinquiéme siécle des Saints de l'ordre de saint Benoît, recueillie par dom Mabillon.

Il s'appelloit du Bois, de son vivant, maintenant c'est du Bosc.

* *T. 7. Spicil.*

5. S. FREDERIC, *évêque d'Utrecht, martyr.* Sa vie écrite par un inconnû du douze ou treiziéme siécle, se trouve dans Surius, qui en a changé le stile selon sa coutume. L'auteur paroît assez recevable en diverses choses, quoiqu'éloigné du tems du Saint. Il en avance néanmoins d'autres, qu'il est difficile de concilier avec ce qu'il y a de plus certain dans l'histoire de Louis le Débonnaire. Il a suivi les mémoires des ennemis de Charles le Chauve & de sa mere Judith, que les partisans des rebelles accusoient d'avoir trempé dans l'assassinat du Saint. Il y a une addition à l'ouvrage, qui paroît être de la fin du quatorziéme siécle. Ceux qui prétendent que le tout est d'un même auteur, doivent supposer que l'ouvrage n'a été écrit qu'après l'an 1362. De sorte que l'auteur paroît mal informé & peu judicieux, s'il est moderne; mais passionné & malicieux, s'il est ancien.

Dix-neuvieme jour de Juillet.

1. SAint ARSENE, *précepteur de l'empereur Arcade, & solitaire.* On a recueilli quelques-unes de ses actions & paroles remarquables aux deux & troisiéme livre des vies des Peres des deserts, tirés de Rufin & du diacre Pelage, qu'on peut voir dans le recueil de Rosweide en latin, & de M. d'Andilly en françois ; à quoi il faut joindre ce qui s'en trouve au premier tome des monumens grecs de M. Cotelier, & ce que M. Bulteau en a dit dans son hist. monast. d'orient. Metaphraste a recueilli les actes du Saint sur divers écrits des anciens. C'est ce qu'on trouve en latin dans Surius ; mais on voit que Metaphraste n'a pû s'empêcher d'y inserer de ses amplifications ordinaires & quelques contes dignes de lui.

L. 3. 5. 7. &c. Cotel. t. 1.

2. S. EPAPHRAS, *compagnon de saint Paul, apôtre des Colossiens.* Voyez les épitres de saint Paul aux Colossiens & à Philemon, & M. de Tillemont dans la vie de saint Paul.

3. Ste JUSTE & Ste RUFINE, *martyres en Espagne.* Leurs actes ont été abregés par Maldonat, qui a eu égard à la vérité des faits plûtôt qu'à l'ornement du discours, dit Baronius. On ne sçait de quelle autorité sont ces actes ; mais leur abregé de Maldonat, que Surius a publié, ne contient rien d'incroyable.

4. S. RHETICE, *évêque d'Autun.* On peut voir le peu qu'en disent Eusebe, Optat de Mileve, saint Jerôme, saint Augustin, & tous ceux qui ont traité de l'affaire des Donatistes ; les actes des conciles, & l'hist. eccles. du quatriéme siécle ; & ce qu'en a écrit saint Gregoire de Tours dans son traité de la gloire des confesseurs.

5. Ste MACRINE, *vierge, sœur de saint Basile, &c.* Sa vie écrite par son frere saint Gregoire de Nysse, se trouve parmi les œuvres de ce Pere ; on peut y joindre son traité de l'ame & de la résurrection. Il est bon de voir ce que les modernes ont recueilli d'ailleurs, pour rendre cet ouvrage mieux suivi & plus acccompli ; sur-tout M. Hermant dans la vie de saint Basile le Grand, M. Fleury dans son hist. eccl. M. Bulteau dans son hist. monast. d'orient.

6. S. SYMMAQUE, *pape.* Voyez sa vie dans l'ouvrage d'Anastase le bibliothecaire ; sa défense & l'apologie du concile Romain qui l'avoit absous & maintenu contre l'antipape Laurent, par saint Ennode, auteur contemporain, qui fut depuis évêque de Pavie ; Paul diacre, dans l'hist. des Lombards ; Theodore le lecteur, les collections des conciles & les ép. des Papes ; & entre les modernes, Baronius dans ses ann. eccl.

7. Ste AURE ou Ste AURÉE, *V. M. en Espagne.* L'histoire de sa vie & de son martyre est au livre troisiéme du mémorial de saint Euloge de Cordoue, qui parle comme témoin de ses combats, & qui la suivit de près dans la carriere du martyre.

Le B. AMBROISE AUTPERT, *abbé en Italie.* Son histoire se trouve en partie dans la chronique de saint Vincent sur Voltorne dont il étoit abbé, composée dans l'onziéme siécle, où il y a néanmoins quelques erreurs de fait. Il faut y joindre ce qu'il dit souvent de lui-même dans ses écrits. On peu voir ce qu'en a recueilli dom Mabillon dans la seconde partie du 3e siécle des SS. Bened. ceux qui ont traité des écrivains eccl. & la table chronologique de l'office du saint Sacrement, composée par M. le Maître. La chronique de saint Vincent, dont il s'agit, a été publiée par Duchesne au troisiéme tome des hist. de Fr. ; mais dom Mabillon en

a extrait ce qui regarde Ambroise Autpert.

Vingtieme jour de Juillet.

1. SAinte MARGUERITE *Vierge & Martyre.* Nous ne ſavons rien d'elle qui ſoit certain. L'hiſtoire que nous en avons dans Lipoman & Surius ſemble être un extrait qu'a fait Metaphraſte de ce qu'il a jugé de moins incroyable, dans le roman ou la legende de la Sainte, qu'il appelle une narration corrompue dès ſa ſource, & toute défigurée par des menſonges & des ordures.

2. S. JOSEPH BARSABAS, *ſurnommé le Juſte.* Il faut voir les Actes des Apôtres, & le peu que les anciens, comme Clement Alexandrin, Euſebe, ſaint Epiphane, ſaint Chryſoſtome, y ont fait de réfléxions hiſtoriques Voyez auſſi entre les modernes, M. de Tillem. & ceux qui ont parlé de l'élection de ſaint Mathias à l'apoſtolat.

3. S. AURELE, *évêque de Carthage.* Ce qu'on ſçait de lui & qui ſe réduit à peu de choſe, ſe tire des actes des conciles de Carthage, de quelques autres piéces qu'on peut voir à la fin de l'édition de Salvien faite par Mr Baluze, de quelques lettres de ſaint Auguſtin, & de quelques endroits de ſes autres ouvrages contre les Donatiſtes & les Pelagiens. Entre les modernes, on peut voir Baronius dans ſes ann. & ceux qui ont traité l'hiſt. de l'égliſe d'Afrique du tems de ce Saint.

4. S. VILMER, *abbé de Samer près de Boulogne.* Sa vie a été écrite par un anonyme fort ancien qu'on croit avoir été religieux de ſon abbaïe, mais dont on ne connoît point le mérite particulier d'ailleurs. Surius l'a donnée en y changeant le ſtile; mais dom Mabillon l'a rétablie en ſon entier, & y a joint ſes remarques dans la ſeconde partie du 3e ſiécle Bened.

5. S. PAUL *diacre*, & S. THEODEMIR, *moine martyr Eſp.* Leur hiſtoire ſe trouve au ſecond livre du mémorial de ſaint Euloge de Cordoue qui vivoit de leur tems.

Vingt & unieme jour de Juillet.

1. SAinte PRAXEDE, *Vierge Rom.* Ses actes ſont faux ou ſuppoſés. On en peut voir diverſes preuves dans les notes que M. de Tillemont a faites ſur la vie du pape ſaint Pie I, au 2 vol. de ſes mém. eccl.

2. S. ZOTIQUE, *évêque de Comane en Pamphilie.* Nous ne ſavons que ce qu'en ont dit Aſtere, Urbain, & Apollonne, auteurs célébres de l'Egliſe dans les commencemens du troiſieme ſiecle, rapportés dans Euſebe, d'où Rufin, Chriſtophorſon, Baronius & d'autres ont attribué mal à propos à ſaint Apollinaire d'Hieraple les trois livres qu'Aſtere Urbain a écrit contre les Montaniſtes. L. 5. c. 16.

3. S. VICTOR *de Marſeille, & ſes Compagnons MM.* Les actes de ſon martyre ſont reçus comme bons & dignes de foy, quoiqu'ils ne ſoient pas originaux On croit qu'ils ont pour auteur le célébre Caſſien qui a été abbé du monaſtere de ſon nom, qui eſt fort connu dans l'Egliſe par d'autres ouvrages, & qui vivoit cent cinquante ans après notre Saint. M. Boſquet les a publiés dans le 2 tome de ſon hiſt. eccl. des Gaules. M. Colomiez proteſtant les a fait imprimer auſſi dans ſes paralipomenes à la bibl. de M. Cave. Dom Th. Ruinart les a donnés depuis avec ſes notes, de même que M. de Tillemont, en notre langue avec les ſiennes. Le P. Gueſnay Jeſuite a publié d'autres actes de ſaint Victor dans ſon livre intitulé:

Marseille payenne & chrétienne. Ils sont plus courts que les autres, & ont quelques différences.

Vingt-deuxieme jour de Juillet.

1. SAinte MARIE-MADELEINE *disc. de J. C. & la* PECHERESSE *pénitente.* L'histoire de la derniere se trouve au septieme chapitre de S. Luc. Celle de Madeleine est rapportée en divers endroits par les quatre Evangelistes, selon l'occasion qu'ils ont eue d'en parler. Il faut y joindre ce que les SS. Peres, les autres interprétes, & les historiens de l'Evangile ont dit, les uns en confondant, les autres en distinguant Marie-Madeleine, la Pécheresse-pénitente qui n'est point nommée, & Marie de Bethanie sœur de Marthe & de Lazare. Il est bon de voir sur cette contestation les écrits de divers auteurs du XVIe siecle, comme de J. Fisher évêque de Rocheſtre, de Marc Grandval, & de Noel Bedde d'une part; de Jacques le Fevre d'Etaples, de Josse Clictou de l'autre; un discours anonyme de la virginité de sainte Madeleine, *in octavo*; & la dissertation que M. de Mauconduit fit imprimer à Paris en 1685. On peut voir aussi les écrits que le P. Guesnay, M. de Launoy & beaucoup d'autres ont faits sur l'état de sainte Madeleine, & de la sœur de Lazare après la résurrection de J. C. sur les prétentions de la Provence, de la ville de Vezelay, &c. M. de Tillemont a fait une histoire fort exacte des trois saintes femmes dans un même traité au 2 tome de ses mém. ecclés. & depuis lui encore M. Anquetin curé de Lyons, avec plus d'étendue dans un traité fait exprès & imprimé en l'année 1699.

2. S. JOSEPH LE COMTE, *en Palestine.* Son histoire a été décrite d'une maniere fort ample & fort exacte, par saint Epiphane qui l'avoit apprise de sa bouche même, lors que l'an 356 il alla à Scythople visiter saint Eusebe de Verceil qui y étoit banni & qui étoit retiré chez ce Comte. Elle est dans le receuil que ce Saint a fait des hérésies, sous le titre de *Panarium*. M. Fleury l'a insérée dans son histoire ecclés. *Hær. 30. n. 4.*

3. S. WANDRILLE, *abbé de Fontenelles au païs de Caux.* Sa vie écrite par un auteur anonyme de son tems qui étoit moine dans le Mont-Jou, a été publiée par dom Mabillon au 2 siecle des SS. de son ordre. Il y a joint une autre vie d'un auteur qui est aussi fort ancien, & qui vivoit sous le successeur de saint Wandrille; mais elle a été enflée de beaucoup d'additions postérieures. Il y a ajoûté un livre des miracles du Saint, composé par un moine du IX siecle. On peut voir aussi la chronique de Fontenelle ou de saint Wandrille, qui a servi à grossir la seconde vie. Elle est au 3e tome du spicilege de Luc d'Achery. Voyez aussi M. Bulteau dans son hist. Bened.

4. S. MENELE', *abbé de Menat en Auvergne.* Sa vie composée en deux livres par un inconnû, & publiée dans le 3e siecle des actes des SS. Bened. avec les remarques de dom Mabillon, est pleine de fautes, & n'a d'autorité que pour les endroits où elle s'accorde avec d'autres auteurs plus sûrs & plus connûs, tels que sont le B. Ardon Smaragde dans la vie de saint Benoît d'Aniane, Herimbert dans celle de saint Viance ou Vincentien, l'auteur de celle de saint Chaffre, &c.

5. S. SALVIEN, *prêtre de Marseille.* Il faut voir ce qu'en a dit Gennade qui vivoit de son tems & dans la même ville que lui; & ce que M. Baluze a recueilli de ses actions sur ses écrits & ceux des autres au commencement des remarques qu'il a faites avec l'édition

de ses œuvres. On peut y joindre ceux qui ont traité des auteurs ecclesiastiques, particuliérement M. Du-Pin & M. Cave.

Vingt-troisieme jour de Juillet.

1. SAint APOLLINAIRE, *premier évêque de Ravenne.* Ses actes n'ont pas beaucoup d'autorité, quoi qu'ils soient suivis par Bede, Adon, Usuard & les autres. Ils sont contraires à ce que saint Pierre Chrysologue qui vivoit dans le cinquieme siecle a dit touchant le genre de sa mort, & peu croyables dans le reste. On peut voir ces actes dans Surius qui en a changé le stile en divers endroits. M. de Tillemont a recueilli dans le 2 tome de ses mémoires ecclés. ce qu'il y a de plus sûr & de mieux reçu dans tout ce qui peut regarder ce Saint.

2. S. LIBOIRE, *évêque du Mans.* Sa vie a été écrite depuis le milieu du neuvieme siecle * avec assez de gravité & de bonne foy quelques années après la translation de son corps à Paderborn. Le cardinal Baronius croit qu'elle a pour auteur Idon prêtre de cette ville qui vivoit au tems de cette translation, mais plus de quatre cens ans après le Saint ; distance capable de nuire à l'autorité de l'ouvrage, si l'on n'assûroit que l'auteur avoit reçu de bons mémoires qui pouvoient avoir été apportés avec le corps du Saint. Cette vie se trouve dans Surius. Ce qu'on voit de lui dans l'ancienne histoire des premiers évêques du Mans écrite aussi par un auteur du IX siecle, & publiée au 3e vol. des Analectes de dom Mabillon, nous apprend peu de chose. Il n'est pas incroyable que ce soit l'histoire qu'Idon loue au commencement de son ouvrage comme sincere & fidele, & où il ne trouve à redire que la brieveté. Car quand celle des premiers évêques jusqu'à Innocent qu'on compte pour le huitieme, ne seroit pas d'un auteur plus ancien que le reste, on peut aisément comprendre que ce qui va jusqu'à Aldric sous Louis le Débonnaire, ayant été fait avant la translation de saint Liboire à Paderborn sera tombé entre les mains de notre auteur qui s'en est visiblement servi pour composer son ouvrage. A cette histoire de sa vie il a joint une autre relation de sa translation & de ses miracles que l'on trouve aussi dans Surius. Mais si ces deux ouvrages n'ont qu'un même auteur, il est certain que ce n'étoit pas le prêtre Idon, sur les mémoires duquel on fait profession ici de parler de cette translation. Idon ne fut pas le seul qui en fit, puisqu'Albert Crantz * lui joint Erconrad archidiacre du Mans.

* Molan dit 8^r. 900.

* Metrop. l. 1. c. 28.

3. Sainte ROMULE, Ste REDEMPTE, & Sainte HERUNDINE. Leur histoire est rapportée par saint Gregoire le Grand qui vivoit de leur tems & dans le même lieu. Elle est dans sa 40 homelie sur les évangiles & dans le quatrieme livre de ses dialogues.

4. JEAN CASSIEN, *prêtre de Marseille.* Sa vie se tire principalement de ses écrits, auxquels il faut joindre ce que Gennade & quelques autres anciens ont dit de lui. Parmi les modernes on peut voir la préface qu'Alard Gazeau a mise à la teste de la seconde édition de ses œuvres, M. Bulteau dans son histoire monastique d'orient, le P. Guesnay dans son Cassien illustré qu'il faut lire avec précaution, le P. le Cointe à l'an 536, le P. Rosweyde & M. d'Andilly dans leurs préfaces sur les Péres des deserts, ceux qui ont traité des écrivains ecclésiastiques.

Vingt-quatrieme jour de Juillet.

1. SAinte CHRISTINE, *vierge & martyre.* Ses actes ne sont pas encore publics. Mais par les extraits qu'on en trouve dans Adon & dans Mombrice, on juge aisément qu'ils sont supposés. Aussi n'a-t-on pas voulu s'en servir dans le bréviaire Romain.

2. Sainte SEGOLENE, *veuve, abbesse en Albigeois.* Sa vie écrite par un anonyme qu'on croit avoir vêcu assez près de son tems, c'est-à-dire au VIIIe siecle, a été publiée par le P. Labbe dans sa nouvelle bibliotheque de manuscrits, & ensuite par dom Mabillon dans la seconde partie du troisieme siecle Bénedictin. On veut que ce soit un auteur grave. Il paroît néanmoins avoir cherché ailleurs que dans son sujet de quoi rendre son histoire merveilleuse. On voit par exemple qu'il a emprunté diverses choses de la vie de saint Benoît, de celle de sainte Radegonde, de celle de saint Jean l'Aumônier, & peut être aussi de ce que saint Sulpice Severe a écrit des vertus des moines d'Orient; quoiqu'il fut difficile qu'il ait pu voir si-tôt la vie de saint Jean l'Aumônier, s'il étoit vrai que cet auteur eût été contemporain à notre Sainte comme le veulent quelques-uns.

Vingt-cinquieme jour de Juillet.

1. SAint JACQUES LE MAJEUR, *apôtre & Martyr.* Voyez son histoire dans l'évangile & dans les actes des apôtres; les auteurs de concordances évangeliques; les interprétes de la lettre ou du sens historique des auteurs sacrés; Mariana, le P. Alexandre, & les autres qui ont traité en particulier du prétendu voyage de notre Saint en Espagne, & de ses reliques en Galice; le P. Pezron dans son histoire évangelique; mais sur tout M. de Tillemont qui a recueilli tout ce qu'il y a de meilleur dans l'antiquité ecclésiastique pour composer la vie de cet apôtre que l'on trouve au premier tome de ses mém. ecclés.

2. CHRISTOFLE, *martyr.* Ses actes que l'on trouve dans Mombrice & dans les autres sont ou faux absolument ou entierement corrompus, quelque effort que Surius ait fait pour en recueillir quelque chose de vraisemblable. Le P. Papebroch tient sa legende toute fabuleuse. Baronius reconnoit qu'il n'y a rien de certain; il estime néanmoins plus que le reste ce que l'on en a mis dans le breviaire mozarabe de Tolede.

Boll. maj. t. 1. p. 16. col. 1.

Not. mart.

3. S. CUCUPHAT, *martyr en Espagne.* Nous n'avons presque rien de certain de lui que le mot qu'en a dit Prudence dans l'hymne IV de ses couronnes. Ses actes écrits par un moine de saint Denys au IXe siecle, n'ont aucune autorité. L'auteur ne peut gueres être reçu qu'en temoignage de la tranflation de ses reliques. Adon & Usuard les ont lus & les ont suivis. Surius leur a donné un nouveau stile en plusieurs endroits en les communiquant au public.

4. Sainte VALENTINE, *& sa Compagne.* Sainte THE'E, *VV. MM.* Leur histoire est dans le livre qu'Eusebe auteur du païs & contemporain, a écrit des martyrs de Palestine.

5. S. PAUL, *martyr de Palestine.* Voyez le même Eusebe au même endroit.

6. Sainte GLOSSINE, *vierge, abbesse à Mets.* Sa vie écrite par le B. Jean abbé de Gorze au Xe siecle, c'est à dire près de deux cens ans après elle, si elle vivoit sous le Roy Pepin, ou trois cens cinquante s'il est vrai

qu'elle soit morte au commencement du VIIe. siecle, a été publiée par Surius sous le nom de l'abbé Benard ou du moine Arbert, & en a changé le style à son ordinaire. Mais le P. Labbe l'ayant trouvée dans la pureté de son original, l'a publiée sous le nom du veritable auteur au premier tome de sa bibliotheque de manuscrits. Dom Mabillon l'a donnée depuis plus correctement dans son 2 siecle Benedictin. Le B. Jean de Gorze etoit un auteur grave sans doute; & quelqu'éloigné qu'il fût du tems où vivoit sainte Glossine, il seroit toujours très-digne de foy, si l'on étoit assûré que cet ouvrage fût de lui. Quelques-uns croyent qu'il est d'un Jean abbé de saint Arnoul à Mets qui a aussi écrit la vie du bienheureux Jean de Gorze.

Mab. sæc. 4. p. 435. ex Gall. Christ.

Vingt-sixieme jour de Juillet.

1. SAinte ANNE, *mere de la sainte Vierge.* Nous ne savons rien d'elle, non plus que de saint Joachim. Ceux qui ont eu l'avantage de la connoître ne nous en ont rien appris; ceux qui ne l'ont pas connue nous en ont dit assez de choses incertaines. Il est inutile de parler ici des modernes qui en ont fait des traités entiers sur ces fondemens.

2. S. ERASTE *de Corinthe, disciple & Compagnon de S. Paul.* Ce qu'on sçait de lui se tire des actes des Apôtres & des épitres de saint Paul. On peut voir M. de Tillemont dans la vie de saint Paul au premier tome de ses mémoires ecclésiastiques.

3. S. HYACINTHE, *martyr près de Rome.* Les actes qu'on en voit dans Surius sont assez courts; mais ils paroissent corrompus & ont peu d'autorité. Voyez ce qu'en dit M. de Tillemont dans sa 5e note sur la persécution de Trajan.

4. S. EVROLS *ou* EVROUL, *réclus ou abbé près de Beauvais.* Sa vie écrite par un inconnû & publiée au premier siecle Benedictin par D. Luc Dachery & Dom Mabillon, n'est point bonne. L'auteur n'a vêcu qu'au XIIe siecle, c'est-à-dire cinq ou six cens ans après le Saint, si l'abbaïe de saint Fuscien près d'Amiens n'a été bâtie pour la premiere fois qu'en 1105, comme on a tout sujet de le croire. Il paroît avoir pris de la vie de saint Aubin écrite par Fortunat, & d'ailleurs encore de quoi composer son ouvrage. Ce qui est dit de lui dans une vie de sainte Angadrême n'a point beaucoup d'autorité.

Vingt-septieme jour de Juillet.

1. SAint PANTALEON, *medecin martyr.* Ses actes amplifiés par Metaphraste vers les commencemens du Xe siecle étoient peut-être corrompus avant le IXe. Car il paroît qu'Usuard ne les a vus que de cette sorte, puisqu'il les a suivis. On peut les voir dans Surius, mais traduits du grec de Metaphraste.

2. LES SEPT-DORMANS, *martyrs d'Ephese.* L'histoire que nous en avons passe pour fabuleuse, soit dans saint Gregoire de Tours qui en a reçu la relation d'Orient par le moyen d'un interprete qui étoit Syrien, soit dans la bibliotheque de Photius, dans les Menées & dans Metaphraste, dont nous avons l'ouvrage en latin dans le recueil de Surius. On peut voir sur l'histoire de ces martyrs Baronius dans les remarques qu'il a faites au mart. R. & sur tout M. de Tillemont dans son histoire de la persécution de Dece au 3e vol. de ses mémoires ecclésiastiques.

3. S. GEORGES *diacre*, S. FELIX; S. AURELE; Sainte NOELE *ou* Sainte

Sabigothon, & Sainte Liliose, *MM. en Espagne*. Saint Euloge de Cordoue, le témoin de leur martyre, en a fait la relation en ftile plus étudié & plus étendu qu'à fon ordinaire, pour fatisfaire une fille de S. Aurele & de fainte Sabigothon, qui n'avoit que cinq ans & qui la lui avoit demandée avec empreffement. Cet auteur renferma depuis cette relation dans le fecond livre de fon mémorial au chapitre X. On prétend qu'Aimon moine de faint Germain des Prez, qui vivoit dans le même fiecle & prefque en même tems que nos faints martyrs, fit un abregé de cette relation. C'eft lui qui a fait auffi l'hiftoire de la tranflation des corps de S. Georges & de faint Aurele & de la tefte de fainte Sabigothon, à la cérémonie de laquelle il fut prefent. Cet ouvrage eft divifé en trois livres, dont le premier contient l'hiftoire de leur tranflation, & les deux autres celle de leurs miracles. On peut le voir dans la feconde partie du ɪvᵉ fiecle Bened. publié par dom Mabillon avec des notes. Pour ce qui eft du mémorial de faint Euloge, il fe trouve dans le recueil des hiftoriens d'Efpagne, procuré par les foins d'André Schott & dans la bibliotheque des Peres. Mais la relation touchant nos faints martyrs, fe trouve à part dans le recueil de Surius qui en a changé le ftile affez mal à propos à fon ordinaire, fous prétexte de le corriger ou de le polir.

Vingt-huitieme jour de Juillet.

1. **S**aint Nazaire & S. Celse, *martirs au Milanez*. Leurs actes n'ont point d'autorité. Lipoman & Surius les ont donnés traduits ou extraits du grec de Metaphrafte, qui n'étoit que la paraphrafe d'un mauvais original. Bonin Mombrice de Milan les a donnés plus étendus. Mais ils font reconnus entiérement faux, comme ceux de faint Gervais & de faint Protais. Ce qu'en a dit faint Ennode de Pavie qui vivoit à la fin du vᵉ fiecle, eft un peu mieux reçu, & ce qu'on en trouve dans un fermon attribué à faint Ambroife, & que l'on croit être d'un ancien peu éloigné du tems de faint Ennode, quoique ce fermon foit écrit en ftile de panégyrique & abondant en hyperboles. Ces deux auteurs n'ont pourtant pas toute l'autorité neceffaire pour garantir des faits auffi incertains que ceux que l'on rapporte des deux Saints qui étoient demeurés inconnûs pendant plus de trois cens ans depuis leur mort jufqu'à leur tranflation. Ce que l'on fçait de leur découverte & de leur tranflation faite par faint Ambroife de Milan eft plus affûré, parce que nous le trouvons dans la vie de ce Saint écrite par fon diacre Paulin qui en avoit été le témoin oculaire. On peut voir auffi fur ce fujet un fermon de faint Gaudence évêque de Brefce, qui avoit fuccedé à faint Philaftre du vivant même de faint Ambroife. Parmi les écrits des modernes on peut voir la differtation hiftorique que le fieur J. Paul Puricelli fit imprimer à Milan en 1656 touchant faint Nazaire & faint Celfe, avec celle qui regarde faint Gervais & faint Protais. Mais perfonne n'en a traité plus exactement que M. de Tillemont au fecond tome de fes mém. ecclef.

2. S. Victor *pape, premier du nom*. Il faut voir principalement Eufebe au cinquieme livre de fon hiftoire ecclefiaftique, & y joindre le peu qu'en ont dit Tertullien, faint Epiphane, faint Jerôme & quelques autres anciens. Parmi les modernes on peut voir outre Baronius ceux qui ont écrit le plus exactement de l'hiftoire ecclefiaftique & de celle

celle des Papes; M. Valois dans ses observations sur Eusebe, & principalement M. de Tillemont au 3^e tome de ses mém. ecclés. & y ajoûter ceux qui ont traité des écrivains ecclésiastiques, & de la fameuse question de la Pâque.

3. *Les* MARTYRS *d'Egypte & de Thebaïde sous Dece & Valerien.* Leur histoire se tire du commencement de la vie de saint Paul premier hermite, écrite par saint Jerôme. On peut voir aussi les notes de Baronius sur le mart. Romain.

4. Saint INNOCENT, *Pape, premier du nom.* Il faut voir les épitres de ce Saint, & celles des autres qui le regardent dans les actes des conciles qui se sont tenus de son tems; les chroniques de saint Prosper, d'Idace & du comte Marcellin; les histoires de Sozomene, d'Orose, & de Zosime même; le peu qu'en ont dit saint Augustin & saint Jerôme; Baronius dans ses annales, & ceux qui ont écrit l'histoire des Papes.

5. Saint SANSON, *évêque régionaire en Bretagne, abbé de Dol.* Sa vie écrite en deux livres par un auteur inconnû qu'on croit avoir vêcu 60 ou 70 ans après lui, fort différente de celle que du Bosc ou du Bois a publiée dans sa biblioth. de Fleury & de celle que Balderic ou Baudry évêque de Dol a composée au XII^e siecle, se trouve au premier tome des actes des Saints de l'ordre de saint Benoît avec les remarques de dom Mabillon. Elle contient encore des choses assez incroyables; mais elle est beaucoup plus supportable, que les deux autres. L'auteur soutient qu'il avoit tout appris d'un vieillard cousin de saint Sanson qui avoit demeuré près de 80 ans dans la maison du même Saint, tant de son vivant qu'après sa mort. Quoi qu'on dise de l'antiquité de cet auteur, s'il étoit vrai, comme il y a de l'apparence, que ce *Tigerinomalus* à qui cette vie est dédiée, fût saint Tiarmail évêque en Bretagne, abbé de Dol, prédecesseur de saint Turiaf, plûtôt que l'évêque de Leon du même nom qui vivoit à la fin du VI^e siecle, on seroit obligé de ne le mettre que dans le VIII^e siecle, puisque saint Tiarmail ne fut fait évêque qu'en 717, & mourut en 733. Ainsi l'on pourroit croire que cette vie auroit été faite sur des mémoires laissés par ce vieillard cousin du Saint; & que ce qu'on y trouve de prodigieux & d'incroyable, auroit été ajoûté par l'auteur sur des traditions populaires. Aussi voit-on que cet auteur parle de la feste de saint Sanson comme d'un établissement déja ancien; le second livre du moins ne peut être au plus que du VIII ou IX^e siecle.

Ou Tiernomagilus.

6. Saint OURS & S. LEUBACE ou LIBESSE, *abbés en Touraine.* Leur vie a été écrite par saint Gregoire de Tours. Elle fait le chapitre dix-huitieme de son rec. de la vie des Peres, c'est à dire, de quelques Saints de France dont il avoit eu une connoissance particuliere.

Vingt-neuvieme jour de juillet.

1. SAinte MARTHE, *hôtesse de J. C.* & Sainte MARIE *sa sœur.* Leur histoire se trouve dans l'évangile. On peut y joindre tous les autres auteurs que nous avons allegués pour sainte Marie-Madeleine au XXII^e de ce mois, tant pour ce qui regarde la distinction de cette Sainte d'avec la sœur de sainte Marthe, que pour ce qui est de l'établissement de leur culte en France. Nous ne parlons pas ici de l'écrit fabuleux supposé par les imposteurs à une sainte Marcelle prétendue servante de sainte Marthe.

2. Saint LOUP, *évêque de Troyes.* Sa vie écrite par un ancien auteur que

l'on croit être du fixieme fiecle, fe trouve dans Surius & dans la chronique de Lerins publiée par Baralis, qui y a joint beaucoup d'autres pieces pour rendre l'hiftoire de notre Saint plus achevée. Il faut voir auffi quatre lettres que faint Sidoine Apollinaire a écrites à notre Saint, outre celles qu'il a écrites à d'autres, où il fait encore mention de lui. On peut y joindre ce que faint Profper dans fa chronique, le prêtre Conftance dans la vie de faint Germain d'Auxerre, Bede dans fon hiftoire d'Angleterre, ont dit de fon voyage en Bretagne; ce que faint Gregoire de Tours, & avant lui faint Nicet de Treves ont dit de fes miracles. Tous ces auteurs, hormis le venerable Bede, n'étoient point poftérieurs à faint Loup de plus d'un fiecle.

3. Saint PROSPER, *évêque d'Orleans*. Nous n'avons qu'une lettre de faint Sidoine Apollinaire qui nous donne une connoiffance certaine de lui. Ce qu'on en dit au delà eft ou faux ou fort incertain.

4. Saint OLAF ou OLAW, *roy de Norvege, martyr*. Son hiftoire fe trouve dans celle que Saxon le Grammairien a compofée du royaume de Danemarc. On peut voir auffi ce qu'Adam de Breme en a dit dans fon hiftoire eccléfiaftique des peuples du feptentrion. Ce dernier vivoit 40 ou 50 ans après lui, & Saxon dans le fiecle fuivant. Ce font deux auteurs des plus eftimés d'entre ceux du moyen âge. Mais il faut leur joindre néceffairement Jean Magnus qui écrivit l'hiftoire des Gots dans le feizieme fiecle, parce qu'il traite de la vie de notre Saint avec plus d'ordre, plus d'étendue, & peut-être plus d'exactitude que perfonne.

5. Saint FELIX, S. SIMPLICE, S. FAUSTIN, & Sainte BEATRIX; *martyrs de Rome*; & l'antipape FELIX. Nous n'avons rien de l'hiftoire de ces faints martyrs. Pour ce qui eft de l'antipape que l'on appelle Felix II, il faut voir ce qu'en ont écrit faint Athanafe dans fa lettre aux folitaires; & deux prêtres Romains de fon tems Marcellin & Fauftin Lucifériens de fecte, dans leur Requête aux Empereurs publiée par le P. Sirmond. Il faut y joindre ce qui s'en trouve dans Rufin, Socrate, Sozomene, & principalement Theodoret. Parmi les modernes on peut voir, outre Baronius dans fes annales, M. Hermant au fecond tome de la vie de faint Athanafe, fur tout dans fes éclairciffemens; & le P. Papebroch dans deux differtations de fon ouvrage fur les Papes, dont l'une eft pour tâcher de faire voir comment Felix pourroit avoir été un pape légitime, l'autre pour montrer qu'il n'eft point martyr. Ceux qui voudront voir encore les peines qu'ont prifes les favans, les uns pour attaquer les autres, ou pour défendre la caufe de cet antipape, pourront confulter, outre Bellarmin & Gretfer, le card. du Perron dans fa réponfe au roy de la grande-Bretagne, Jacques Godefroy dans la chronologie du code Theodofien, & dans fes notes au 16e livre, loy XIV, en quoi on a fujet de craindre que tous ces favans n'ayent perdu leur peine; le P. Fronteau chan. reg. dans fes notes fur l'ancien calendrier Romain; le P. Pagi dans fa critique de Baron. aux années 355 & 357; M. Fleury dans fon hift. ecclef. dom Mathieu Petitdidier dans fon abrégé des difficultés qui regardent le feizieme fiecle de l'Eglife; le Sieur p. 310
Florentin de Lucques dans fes notes fur le martirologe de faint Jerôme; & même Henfchenius, tant fur le pontifical qu'il a publié à la tête du premier volume du mois d'Avril pour continuer le recueil de Bollandus, que dans une differtation mife à la fin du

p. 1000. 1001. troisieme volume du même mois, où il dispute contre Christianus Lupus pour tâcher de conserver à Felix la qualité de Pape, que cet auteur lui a refusée avec assez de fondement. Mombritius a fait imprimer sur d'anciens manuscrits une vie de Felix, où l'on voit l'origine de l'opinion qu'on a eue de sa sainteté & de son martyre ; mais elle n'a guéres d'autorité. Elle est du VII ou VIII siecle. On dit que M. de Tillemont ruine aussi d'une maniere très-forte l'opinion qu'on a eue de la sainteté, du martyre & de la papauté de Felix, dans l'histoire des Ariens qui doit paroître au sixieme tome de ses mém. ecclés.

Trentieme jour de Juillet.

1. SAint ABDON & S. SENNEN, *martyrs Persans.* Leurs actes joints à ceux de saint Laurent, sont fabuleux & composés par un homme qui ignoroit l'histoire de leur tems. Nous ne sçavons autre chose d'eux outre leur martyre, que ce qui regarde leur culte. On peut voir le peu qu'en a dit M. de Tillemont, dans l'histoire de la persécution de Dece au troisieme tome de ses mém. eccl.

2. *Les saints* MARTYRS *de Tuburbe en Afrique.* Nous n'avons point les actes du martyre de ces Saints. L'extrait qu'en a fait Adon est si défectueux, qu'il fait douter s'il a vû les véritables, & si ceux qu'il a suivis n'étoient pas supposés. On peut voir ce qu'ont recueilli à leur sujet, en peu de mots,
p. 409. dom Mabillon au troisieme tome de
p. 640. ses Analectes, & M. de Tillemont aux troisieme & quatrieme volumes de ses mém. eccl. Voyez aussi les actes de sainte Crispine.

3. Ste JULITE, *martyre de Cesarée en Cappad.* L'histoire de son martyre se trouve dans le panégyrique que saint Basile le Grand a prononcé en son honneur, & qui, dans l'édition de ses œuvres, tient le rang de la cinquiéme de ses oraisons au premier tome. On peut voir aussi cette piece détachée dans le recueil de dom Thierry Ruinart, avec ses remarques parmi les actes sinceres des martyrs.

Trente-unieme jour de Juillet.

1. SAint IGNACE DE LOIOLA, *fondateur de la Compagnie des Jesuites.* Outre ceux qui ont composé l'histoire générale de la Compagnie de Jesus, on compte plus de trente auteurs de la même compagnie, qui ont écrit celle de saint Ignace en particulier. Nous nous sommes servis principalement de trois, que nous avons crû les plus estimées parmi nous. La premiere, est celle qui a pour auteur Pierre de Ribadeneira, Espagnol, qui fut reçû dans la société par saint Ignace même, avant que l'institut de sa compagnie fût confirmé par le saint siege. Il en a composé deux vies, en latin & en espagnol ; l'une fort ample divisée en cinq livres ; l'autre plus courte, mais augmentée néanmoins de beaucoup de nouveaux miracles. La seconde est de Jean Pierre Maffée, Jesuite Italien, divisée en trois livres, & composée en latin d'un stile assez étudié. La troisieme est du P. Bouhours, qui l'a écrite en notre langue, & qui paroît n'avoir pas fait moins de cas de Maffée, qu'il suit, sans le nommer, que de Ribadeneira, qui passe pour l'original ou pour la source commune où ont puisé tous ceux qui ont traité ce sujet aprés lui.

2. S. GERMAIN, *évêque d'Auxerre.* Sa vie a été écrite par Constance, Prêtre de Lyon, homme de grande considération par sa naissance, par sa ver-

tu, par son sçavoir & par son éloquence, qui vivoit dès le tems même de notre Saint, mais plusj eune que lui d'une génération entiere, c'est-à-dire, de trente à quarante ans. Il composa cet ouvrage par l'ordre de Patient évêque de Lyon, & il l'adressa à Censurius évêque d'Auxerre, troisieme successeur de saint Germain. Surius nous a donné cet ouvrage dans son recueil, & M. Dandilly l'a mis en notre langue. On ne peut nier qu'il ne soit fort autorisé, & les éloges extraordinaires que Sidoine Apollinaire a donnés à son auteur, nous en ont laissé une idée très-avantageuse. Il paroît que Constance a transposé quelques faits contre l'ordre des tems; mais outre que la chose où cela lui est arrivé est de peu d'importance, on remarque qu'il est exact dans le reste, & l'on voit un caractere de sincérité par tout l'ouvrage. Il se peut faire qu'il ait un peu amplifié les miracles. Cependant il proteste que tout ce qu'il avance est certain, & qu'il en a passé beaucoup d'autres. On peut joindre à l'ouvrage de Constance, ce que saint Gregoire de Tours a dit de notre Saint dans son recueil de la Gloire des Confesseurs, & ce que le vénérable Bede a écrit dans son histoire de sa légation en Angleterre, avec assez d'étenduë; & voir aussi ce que les modernes ont remarqué à ce sujet, principalement M. le cardinal Noris, au deuxiéme livre de son histoire Pelagienne; Usserius, dans les antiquités des églises Britanniques, &c. On peut voir aussi l'histoire des évêques d'Auxerre, écrite par un auteur inconnû & assez ancien, mais qui rapporte divers faits assez incertains, & quelques-uns insoutenables. Le P. Labbe l'a publiée au premier tome de sa nouvelle bibliotheque de manuscrits.

L. 1. c. 17. & seq. c. 13.

3. *Les* 350 MOINES *de Syrie, martyrisés par les Acephales.* Il faut voir au quatriéme tome des conciles la requêre des moines de Syrie au pape Hormisdas, contenant la relation du martyre de leurs freres, avec la réponse de ce Pape à la requête; & y joindre le peu que l'historien Evagre en a dit en général. On trouve aussi cette histoire rapportée par M. Bulteau, dans celle des moines d'orient au chap. 12 du quatrieme livre. L. 3. c. 33.

4. S. JEAN COLOMBIN, *instituteur des Jesuates.* Sa vie a été écrite par un célebre Jesuate milanois, nommé Paul Morriggi ou Morigia, que plusieurs appellent Morise en notre langue. Elle se trouve avec celle du B. Jean de Tossignan du même auteur, qui vivoit au seizieme siecle, & qui n'est mort qu'en 1604. On peut voir aussi l'abrégé qu'en ont donné le P. Louis Beurrier Celestin, dans son recueil des fondateurs de Religions, & le P. François Giry, minime, dans la vie des Saints.

Fin de la Table critique.

LES VIES DES SAINTS

DU MOIS D'AOUST.

TABLE CRITIQUE

Des Auteurs & des Traités, ou Piéces servant à l'Histoire de la Vie des Saints depuis le premier jusqu'au quinze de ce mois.

Premier jour d'Août.

1. SAINT PIERRE *aux liens.* L'histoire de la prison de cet apôtre à Jerusalem & de sa délivrance miraculeuse est dans les actes des Apôtres. Ce qui regarde l'usage & le culte de ses chaînes se tire de divers auteurs ecclesiastiques. Mais le discours que Surius a publié après Metaphraste comme de saint Germain patriarche de Constantinople qui ne vivoit qu'au huitiéme siecle, & qui regarde autant l'épée de saint Pierre que ses chaînes, n'est pas de grande consideration. Pour ce qui regarde la dédicace de l'église saint Pierre aux liens dans Rome qui fait l'autre sujet de la fête, on en peut voir une ample dissertation dans le martyrologe dit de saint Jerôme, composée par le Sr Florentin de Lucques qui y fait paroître neanmoins plus d'érudition ecclesiastique que de solidité.

2. Ste FOY, Ste ESPERANCE, Ste CHARITE', *& leur mere* Ste SOPHIE, *martyres.* Les actes que Surius en a publiés d'après Metaphraste n'ont nulle autorité, aussi representent-ils tout-à-fait le genie & le stile de ce dernier. Ceux que l'on trouve dans le 2. tome de Mombrice sont encore moins recevables : on les donne à un Jean prêtre de Milan qui paroît avoir voulu faire croire qu'il auroit vécu du tems même de ces Saintes, & qu'il auroit été le témoin oculaire de leur martyre, mais il n'a point eu l'artifice nécessaire pour pouvoir imposer au public.

3. S. FELIX, *martyr de Gyrone.* Ses actes ont été corrompus avant le huitiéme siecle, & l'on ne sçait même s'il y en a jamais eu de sinceres. On pourroit avoir recours à ceux de saint Cucuphat que nous avons rapportés au xxv. de juillet, quoiqu'ils ne soient que d'un moine du neuviéme siecle, & qu'ils

n'ayent guéres d'autorité. Il faut y ajoûter le peu qu'en disent le poete Prudence & Gregoire de Tours dans son recueil de la Gloire des Martyrs.

4. Saint EXUPERE ou SPIRE, *évêque de Bayeux*. Nous n'avons point d'acte ni d'histoire raisonnable de ce Saint, & nous ne sçavons autre chose de sa vie, sinon qu'il a été le premier catechiste ou apôtre, & le premier évêque de Bayeux. Quelques modernes ont essayé d'en composer une histoire en ces derniers tems; entr'autres Jean-Baptiste Masson archidiacre de Bayeux, frere du celebre Papire, & le S[r] Bocquet chanoine de saint Spire de Corbeil. Mais on ne leur fait pas injustice de dire que leurs ruisseaux ne valoient pas mieux que leurs sources.

5. S. FRIARD, *solitaire*, & S. SECONDEL, *diacre*. La vie de saint Friard a été composée par saint Gregoire de Tours. Elle fait le x chapitre de son livre des vies des saints Peres de France. Il y parle de saint Secondel.

6. S. ETHELWOLD, *évêque de Vvinchester en Angleterre*. Sa vie a été écrite premierement en abregé par Alfric abbé d'Abendon vingt ans après sa mort, & ensuite avec plus d'étendue par Wolstan moine de Winchester disciple du Saint, qui n'a rien omis de ce qu'avoit rapporté Alfric. Dom Mabillon a publié dans le 5. siecle Benedictin une vie fort ample de notre Saint qu'il croit être l'ouvrage de Wolstan. C'étoit aussi l'opinion de Surius qui s'est contenté d'en donner un abregé qu'il avoit trouvé tout fait, & où il n'avoit changé que le stile selon sa maniere. Ce qui pourroit faire douter si ce ne seroit pas l'ouvrage même d'Alfric dont le Pere Mabillon n'a pas cru devoir imprimer le manuscrit, quoiqu'il l'eût en main, parce qu'on l'a tout entier dans celui de Wolstan.

Second jour d'Août.

1. SAint ETIENNE, *Pape & Martyr*. Ses actes ont été publiés par Surius en deux manieres sur l'édition latine de Baronius, puis sur la traduction que Lipoman a fait faire du grec de Metaphraste. Mais les uns & les autres n'ont point beaucoup d'autorité : & l'on découvre qu'ils ont été corrompus fort près de leur source. il faut voir ce qui est dit de lui dans les lettres de saint Cyprien, dans Eusebe, & ce que les anciens ont écrit principalement de la querelle qu'il a eue à soûtenir touchant le baptême des heretiques. Parmi les modernes on peut voir le P. Papebroch dans son effort chronologique, & sur tout M. de Tillemont dans le 4 vol. de ses mémoires eccles. outre ceux qui ont écrit l'histoire de S. Cyprien.

2. S. RUTILE, *martyr en Afrique*. Ce que l'on sçait de l'histoire de son martyre se trouve dans le traité que Tertullien a fait de la fuite durant la persecution. On peut voir aussi M. de Tillemont dans l'histoire de la persecution de l'Eglise sous l'empereur Severe.

3. Sainte THEODOTE, & ses fils, *martyrs en Bithynie*. Leurs actes mêlés avec ceux de sainte Anastase la jeune, & publiés par Surius au 25. de decembre ne sont que de Metaphraste. Aussi sont-ils rejettés comme une piece supposée ou falsifiée, quoiqu'ils puissent avoir été composés sur quelque chose d'origi-

nal. Le P. Combefis en a publié d'autres plus fimples & plus courts qui difent peu de chofe à la verité, mais qui ne contiennent auffi rien qui doive les rendre fufpects, fi ce n'eft peut-être la réponfe un peu trop longue ou tropétu diée que le fils aîné de la Sainte y fait au juge. On dit que ces actes furent dreffés par les magiftrats de la ville de Nicée, c'eft-à-dire fans doute par leur greffier ou par quelque autre à leur ordre. An. 1660.

Troifiéme jour d'Août.

1. L'INVENTION DE S. ETIENNE, *premier martyr.* L'hiftoire de cette Invention a été écrite en grec par Lucien prêtre de Jerufalem curé de Caphargamale, celui dont Dieu s'étoit fervi pour découvrir aux hommes le corps du faint martyr, & qui en fut le miniftre. Il la publia preffé par les inftances d'un prêtre Efpagnol nommé Avit, qui étoit alors à Jerufalem, qui la traduifit en latin, & qui l'envoya en Occident par le prêtre Orofe. Cette relation devint enfuite fort célebre dans l'Eglife, & fut regardée de tout le monde comme une hiftoire fidéle & trés-conftante. C'eft ce qu'on peut affurer principalement de faint Auguftin qui parle des faits arrivés par les vifions même qui y font contenuës comme des verités certaines connues & reçûes prefque de toutes les nations. Cette piece fe trouve parmi les œuvres de faint Auguftin, dans Surius & ailleurs. On en a produit encore d'autres titres anciens, comme une homelie attribuée à Bafile de Seleucie publiée par le Pere Cobefis en 1656. & qui eft certainement du fiecle même auquel arriva cette Invention & diverfes pieces dont on peut voir l'examen dans les notes que M. de Tillemont a ajoûtées à la vie qu'il a donnée de faint Etienne, & y joindre ce qu'en ont dit Chryfippe prêtre de Jerufalem rapporté par Photius, Idace & le comte Marcellin dans leurs chroniques. Sozomene en avoit promis une relation qui s'eft trouvée fans doute enveloppée dans ce que nous avons perdu de fon hiftoire. Il faut voir encore la relation que Severe évêque de Minorque fit en 418. des miracles que firent dans fon ifle les reliques du Saint apportées par Orofe. Elle eft dans les annales de Baronius & dans l'appendice du 7 tome de faint Auguftin de la derniere édition avec les autres pieces qui regardent les reliques de faint Etienne. Deux livres des miracles que firent ces reliques attribués à faint Evode, évêque d'Uzale, ami de faint Auguftin, parce qu'il les fit écrire par une perfonne qui en étoit témoin, & qu'il fe rendit garant de l'ouvrage. Ce que faint Auguftin en a rapporté dans le dernier livre de la Cité de Dieu, dans fa lettre à l'évêque Quintien, & dans quelques fermons qu'il fit à la reception de fes reliques dans fon églife d'Hippone, & d'autres qu'il fit encore depuis à l'occafion de fes miracles. Parmi les modernes qui ont traité de l'Invention & des reliques de faint Etienne, on peut voir Baronius dans fes annales & dans fes notes fur le martyrologe Romain, & fur-tout M. de Tillemont dans la vie de faint Etienne au 2 tome de fes memoires ecclefiaftiques.

Gennad. Marcellin. Tillem. t. 2. p. 505. Aug. in Job. hom. 120. p. 226. Apd. t. 7. c. 2. n. An. 418. n 40 41. 42. 43 Ap. 103. ferm. 317. 318. 319. 320. 323.

2. S. NICODE'ME, *difciple de Jefus-Chrift & confeffeur.* Ce que l'on fçait de fa vie vient de l'évangile de

ſaint Jean : & ce qui regarde la découverte de ſon corps eſt dans la relation hiſtorique que le prêtre Lucien a faite de l'Invention de celui de ſaint Etienne.

3. S. GAMALIEL, *rabin ou docteur de la loi.* On peut voir pour ce qui regarde ſa famille & ſes emplois, ce qu'en ont écrit les Juifs dans la défenſe que le R. P. Pezron a faite de ſon Antiquité des tems ; ce qu'il a fait pour l'Egliſe naiſſante dans les Actes des Apôtres ; & le reſte avec tout ce qui touche ſon fils ſaint Abibas dans l'écrit du prêtre Lucien dont nous avons parlé. Voyez auſſi M. de Tillemont au 2 tome de ſes memoires eccleſiaſtiques.

4. Sainte LYDIE, *marchande de pourpre & d'écarlate.* Ce que l'on ſçait d'elle eſt dans les Actes des Apôtres.

5. Sainte MARANE & ſainte CYRE, *Anachoretes en Syrie.* Leur hiſtoire eſt dans la Philotée de Theodoret qui l'écrivit de leur vivant & qui fut témoin des choſes qu'il en a rapportées, n'ayant pas été moins exactement informé d'ailleurs pour le reſte de ce qui les regardoit.

6. S. DALMACE, *archimandrite à Conſtantinople* : S. FAUST *ſon fils*, & S. ISAAC *abbé.* On peut voir ce qui eſt dit de celui-ci dans l'hiſtoire de Sozomene, & de l'autre dans les actes du concile d'Epheſe. A quoi l'on peut joindre ce que le P. Garnier a ajouté à ſon ſujet dans la 2 part. de ſa préface ſur Marius Mercator. Leur hiſtoire ſe trouve auſſi dans celle des moines d'Orient écrite par M. Bulteau.

Quatriéme jour d'Août.

1. SAint DOMINIQUE, *Inſtituteur de l'Ordre des Freres Prêcheurs.* Nous n'avons encore rien rien touchant ſon hiſtoire qui ſoit digne du ſujet. Le premier qui entreprit de l'écrire avant même ſa canoniſation faite douze ans après ſa mort, fut le B. Jourdain ſon ſucceſſeur au generalat de l'Ordre. Cet auteur ne le connut guéres qu'à ſa mort. Ce qu'il en a écrit ſous le titre de *Commencemens de l'Ordre de ſaint Dominique* a ſervi de mémoires à d'autres qui y ont ajouté beaucoup de choſes qui n'étoient point venues à ſa connoiſſance. Parmi la foule prodigieuſe de ces auteurs, dont les uns ont fait ſa vie à part, les autres dans les chroniques de ſon ordre, d'autres dans les annales eccleſiaſtiques & les hiſtoires generales de ſon tems, il eſt difficile de faire le diſcernement de ceux qui meriteroient d'être préferés aux autres, principalement entre ceux qui ont été du même inſtitut. Ceux qui voudront s'attacher aux plus anciens comme aux plus ſimples, pourront voir dans Surius, mais avec changement de ſtile, l'ouvrage de Thierry d'Appoldo Dominicain Alleman qui recueillit vers l'an 1289. la vie de notre Saint en ſept livres par l'ordre de Mugnoz ſeptiéme general de l'ordre ; celle que fit Juſtin Dominicain Italien par ordre du chapitre general de l'an 1242. celle que publia en Eſpagne le P. Pedro Hernandez ou Ferdinand en latin vers le milieu du même ſiecle ; le Miroir hiſtorial de Vincent de Beauvais Jacobin qui écrivoit de notre Saint vers l'an

S. Anton. Alr. Bzov.

Dans Leand. Alb. de vir. ill.

Dans Caſtello & Malvenda.

1254. auquel il a terminé cet ouvrage; les vies des premiers Peres de l'ordre composées l'an 1267. par Gerard Frachet Jacobin de Limoges pour obéir au B. Humbert cinquiéme general des Dominicains. Ce n'est pas encore tout ce qu'on en a écrit dans le siecle même de notre Saint. Si des auteurs si proches de notre Saint ont acquis si peu d'autorité au moins pour l'exactitude & le choix, que jugera-t-on de ceux qui les ont suivis?

2. Saint ARISTARQUE, *disciple & compagnon de saint Paul.* Ce qu'on sçait de lui se tire des Actes des Apôtres & des Epitres de saint Paul aux Colossiens & à Philémon. On peut voir aussi M. de Tillemont dans la vie de saint Paul.

3. Saint EUPHRONE, *évêque d'Autun.* Nous n'avons presque rien de certain pour son histoire. On peut voir ce qui s'en trouve dans Gregoire de Tours, dans Sidoine Apollinaire, dans la chron. d'Idace, dans les Conciles des PP. Sirmond & Labbe, & dans le *Gall. Christ.* des jumeaux de Sainte-Marthe.

4. Saint EUPHRONE, *évêque de Tours.* On peut recueillir sa vie de tout ce qu'a dit de lui saint Gregoire de Tours son successeur, qui étoit prêtre de son église & témoin des actes de son épiscopat. Il en parle en plusieurs endroits de ses ouvrages, mais particulierement dans son histoire. On peut y joindre ce qu'en a dit aussi Fortunat qui vint s'habituer à Poitiers de son tems. Il en a parlé dans ses vers en plus d'un endroit, & dans sa prose où l'on voit quelques lettres qu'il lui écrit.

Cinquiéme jour d'Août.

1. SAinte AFRE & ses compagnes martyres. S. NARCISSE, évêque & martyr. Les actes de sainte Afre tels que les a publiés Dom Thieri Ruinart, sont beaux & paroissent assez sinceres, mais ils ne sont pas originaux. Ils semblent avoir été composés sous les Empereurs chrétiens du 4. ou 5. siécle, par quelqu'un qui avoit pour modéle les actes authentiques tirés du greffe de la ville d'Augsbourg, & qui s'est contenté de donner du tour & du raisonnement aux questions du juge & aux réponses de la Sainte. Marc Velser l'un des consuls ou des deux premiers Magistrats de cette ville, avoit publié ces seconds actes l'an 1591. * mais augmentés en tête de près de trois quarts de choses qui regardent saint Narcisse & la conversion de sainte Afre & de ses compagnes. L'auteur de ces actes qu'on peut appeller les troisiémes, & qui sont sans doute plus tolerables que les quatriémes qu'on a forgés depuis, n'a pas plus d'autorité qu'on lui donnoit au commencement du XVII. siécle, quoiqu'il soit assez ancien, parce qu'il a gâté son ouvrage de fictions visibles. On trouve dans la continuation de Bollandus au XVIII. de mars une histoire particuliere de saint Narcisse tirée de quelques Mss. Mais elle a été faite long-tems après lui, & l'on ne voit pas qu'elle soit reçue comme une bonne piece.

* Il en a paru une nouvelle édition à Nuremberg l'an 1632.

2. S. MENGE, *premier évêque de Châlons sur Marne.* Sa vie fut écrite d'abord par un auteur inconnu du VII. siécle du tems de Dagobert II. fils de Sigebert, qui fut rétabli sur

le trône de son pere vers l'an 673. après dix-huit ans d'absence. Il semble que ce soit celle que M. Bosquet a publiée dans son second tome : mais elle n'a aucune autorité. Celle qui fut écrite environ deux cens ans après par Alman moine de Hautvilliers au diocèse de Reims à la sollicitation de Theudoin, prévôt de Châlons du tems de Charles le Chauve, n'a guéres plus de solidité, quoique l'auteur ait tâché de corriger quelques points qui lui paroissoient trop éloignés de la vraisemblance dans la precedente qui lui a servi d'original. On ne voit pas qu'elle ait encore été imprimée, quoique les Mss. n'en soient point rares. Ainsi l'on ne peut gueres s'arrêter qu'à ce que saint Gregoire de Tours a écrit de notre Saint dans son recueil de la Gloire des Confesseurs. On peut voir à son sujet une lettre de ce Theudoin à Alman, avec la reponse de celui-ci & les remarques qu'y a faites Dom Mabillon au second tome de ses Analectes.

3. Saint Yon, *Prêtre martyr au diocèse de Paris.* Ses actes qui ne sont que de la fin du IX. siecle ou du commencement du X. n'ont nulle autorité, & sont pleins de faussetés. Ils sont écrits en forme de sermon d'un stile fort ennuyeux & fort mauvais. On ne voit pas qu'ils ayent encore été imprimés tels qu'ils se trouvent dans les manuscrits: ceux qu'a publiés Mombritius semblent en être tirés, & l'on voit que Pierre Natal s'en est servi. On peut voir ce qu'en a dit M. de Tillemont à l'occasion de saint Denys de Paris dans le quatriéme volume de ses memoires ecclesiastiques. Il a remarqué dans l'article où il traite de saint Lucien de Beauvais que ces actes de saint Yon & ceux de saint Piat ou Piaton de Tournai sont presqu'entierement semblables à ceux de saint Lucien dans les faits & dans les termes même. De sorte que si ceux de saint Yon ne sont que de la fin du IX. siecle, comme il est visible qu'ils sont posterieurs aux Areopagitiques de l'abbé Hilduin, ils ne peuvent être qu'une copie de ceux de saint Lucien, qui ont été faits dès le VIII. siecle, & qui n'étant presque qu'une fausse histoire de saint Lucien même, ne peuvent avoir communiqué aucun caractere de verité à celle de saint Yon.

4. Saint Cassien *évêque d'Autun.* L'histoire de sa vie paroît avoir été écrite avant le neuviéme siecle, comme il est aisé d'en juger par l'extrait qu'en a donné Florus dans son martyrologe. Cette vie doit être suspecte : & l'on y trouve des fautes visibles que l'on peut corriger par le moyen de saint Gregoire de Tours dans les endroits de son traité de la Gloire des Confesseurs où il est parlé de lui. Molanus semble avoir vu cette vie avec l'histoire de la translation du Saint, faite par un auteur qui se dit témoin d'une partie des miracles qui l'accompagnerent.

5. Sainte Nonne, *mere de saint Gregoire de Nazianze.* Ce que l'on sçait de sa vie se trouve dans les écrits de son fils, principalement dans les oraisons funebres que ce Saint a faites pour son pere Gregoire, son frere Cesaire, & sa sœur Gorgonie; & dans les poesies où il parle de lui-même, & où il fait sa propre histoire. On peut voir entre les modernes ce qu'en a recueilli M. Hermant dans la vie de saint Basile & de saint Gregoire de Nazianze.

6. Saint Oswald, *roi de Northumberland en Angleterre.* Son histoire est dans celle d'Angleterre écrite par le venerable Bede, qui mourut 93. ans

après lui. Elle fait les premiers chapitres du troisiéme livre. Surius les a ramassés dans son recueil.

Sixiéme jour d'Août.

1. LA TRANSFIGURATION de N. Seigneur Jesus-Christ. Il faut voir l'Evangile, ses meilleurs interprétes, & ceux qui ont le mieux écrit de la vie de Jesus-Christ ou de l'histoire évangelique.

2. Saint XYSTE, *Pape second du nom & martyr.* Ce qui est dit de lui dans les actes supposés ou falsifiés de saint Laurent est sans autorité. Il faut s'arrêter seulement à ce qui s'en trouve dans saint Cyprien, dans sa vie par Ponce Diacre, dans Prudence, dans saint Ambroise, dans les plus anciens calendriers, martyrologes & sacram. On peut voir parmi les modernes ce qu'en a recueilli M. de Tillemont au quatriéme tome de ses memoires ecclesiastiques & ceux qui ont traité du martyre de saint Laurent diacre de notre Saint.

3. Saint FELICISSIME, Saint AGAPET, Saint QUART, *& les autres Compagnons de saint Xyste.* Nous n'avons rien de leur histoire. Saint Cyprien a dit seulement un mot de saint Quart.

4. Saint JUSTE & Saint PASTOUR, *martyrs en Espagne.* Leurs actes, quoique courts, sont suspects de diverses additions, outre qu'ils ne sont pas originaux. On les tient néanmoins veritables en ce qu'ils contiennent, si on en excepte les discours étudiés qu'ils mettent dans la bouche des Saints qui n'étoient que des enfans. Ils sont dans Surius qui en a changé le stile à son ordinaire. Il faut y joindre le peu qu'en ont dit Prudence qui vivoit à la fin de leur siecle, & saint Euloge de Cordoue dans son memorial.

5. Saint HORMISDAS, *Pape.* Outre les pontificaux, il faut voir les lettres même de ce pape, qui ont été recueillies jusqu'au nombre de quatre-vingt dans le quatriéme tome des conciles & ailleurs ; y ajoûter ce qu'on trouve à son sujet dans les histoires & chroniques de Theophane, de Theodore le Lecteur, de Victor, du comte Marcellin, d'Evagre. Parmi les modernes on peut voir sur-tout Baronius qui a pris beaucoup de soin pour mettre toutes ses actions en ordre dans ses annales.

6. Saint GEZELIN ou SCOCELIN, *solitaire de Moselle.* Ce que nous sçavons de son histoire vient de ce qu'en a écrit le Bienheureux Achard disciple de saint Bernard, qui le fut voir de sa part, & qui s'enquit comme il put de ce qui le regardoit. C'est ce qu'on peut voir dans les annales de Cîteaux, dans l'Homme spirituel du P. de saint Jure, & dans le cinquiéme tome de l'histoire de Cîteaux écrite par Dom Pierre le Nain.

Septiéme jour d'Août.

1. SAint GAETAN DE THIENE, *Instituteur des Theatins.* Sa vie est dans l'histoire de son ordre écrite en italien par Jean-Baptiste del Tufo évêque d'Acerre, & dans les annales du même ordre écrites en latin par le P. Joseph de Silos. On peut voir aussi Sponde & les autres continuateurs des annales ecclesiastiques de Baronius sur l'année 1524. & le P. Giry dans ses additions aux vies des Saints. Dom Bernard Theatin en a composé une vie separement qu'il a publiée à Paris l'an 1698. com-

me avoit fait auparavant le sieur Charpy de sainte Croix.

2. Saint DONAT, *évêque d'Arezzo, en Toscane, & martyr*. Ses actes attribués à Severin quatriéme évêque d'Arezzo d'après lui ne sont qu'une pure supposition : où ils étoient autres que ceux dont nous avons l'extrait dans Adon que Surius a redonnés dans son recueil, C'est ce que fait voir Baronius qui donne un essai de la critique qu'on en pourroit faire. *On peut les voir au premier tome de Mombrice.

Nouv. edit

3. Saint VICTRICE, *évêque de Rouen*. Le principal titre que nous ayons de son histoire & l'original de ce qu'on en a écrit depuis, est la dix-huitiéme lettre de saint Paulin évêque de Nole. On peut voir aussi la trente-septiéme qui est adressée à notre Saint de même que l'autre: y joindre la quatriéme des dissertations que M. le Brun a faite à son édition des œuvres de saint Paulin ; ce que le P. Pommeraye a écrit de lui à la tête des conciles de Rouen : voir aussi une decretale insigne que le pape Innocent I. lui a adressée. C'est la seconde de celles de ce saint Pape.

4. Saint LICAR ou Saint LICER, *évêque de Coûserans*. Son histoire dont parlent messieurs de Sainte Marthe ne vaut rien, & elle n'a été composée que 300. ans environ après lui. Le P. le Cointe en a allegué une plus originale ou plus ancienne qui semble être meilleure sur l'extrait qu'il en donne.

5. Saint GALACTOIRE, *évêque de Bearn ou Lescar, martyr*. Nous ne sçavons de lui que le peu que M. de Marca en a extrait des anciens titres du lieu dans son histoire de Bearn, outre sa souscription au concile d'Agde avec celle de saint Licar de ci-dessus.

6. Saint SIGEBERT ou SIGBERT, *roi des Anglois orientaux*. Son histoire est dans celle d'Angleterre écrite par le venerable Bede au chapitre 15. du second livre, & au chapitre 18. du troisiéme livre. On peut voir aussi Dom Hugues Menard au second livre de ses observations sur le martyrologe Benedictin.

7. Saint ALBERT *du mont Trapano, Carme*. Sa vie écrite par un inconnu que l'on croit être Jean-Marie Politien se trouve dans Surius, qui en a changé le stile à cause de sa trop grande simplicité. Elle manque d'exactitude en quelques endroits.

Huitiéme jour d'Août.

1. SAint CYRIAQUE, & ses compagnons, *martyrs*. Toute leur histoire est prise des actes de saint Marcel pape qui ne valent rien. Ce n'est qu'un tissu de faits ridiculement imaginés : & l'auteur ne s'est pas même soucié de couvrir ses faussetés d'aucune ombre de vraisemblance. On peut voir Baronius aux années * 298. & 309. & Bollandus au XXVI. de Janvier. *N. 13. n. 61

2. Saint MARIN, dit le vieillard, *martyr*. On n'a point d'actes de son martyre. Mais le petit extrait qu'on en trouve dans le ménologe est si simple & si grave qu'il semble porter le caractere de la verité, étant facile sur tout d'appuyer ce qui y est rapporté du Gouverneur qui le jugea, par des actes d'autres martyrs qui sont reçus.

3. Saint HORMISDAS *Persan, martyr*. L'histoire de sa confession se trouve dans celle de l'Eglise écrite par Theodoret au livre cinq ch. 39. d'où les autres ont puisé ce qu'ils en ont dit.

Neuviéme

Neuviéme jour d'Août.

1. SAint ROMAIN *soldat, martyr à Rome*. L'histoire de son martyre, quoique certaine pour le fond, n'a rien que d'incertain dans ses circonstances, parce qu'elle ne nous est venue que des actes de saint Laurent qui sont supposés ou fort corrompus.

2. Saint SECONDIEN & ses Compagnons, *martyrs en Toscane*. Leurs actes, quoiqu'anciens & écrits peut-être dès le milieu du 5. siécle, n'en ont pas plus d'autorité. On ne les croit pourtant pas entierement supposés, quoiqu'ils soient corrompus & pleins de fautes grossieres. Ils sont plus amples dans Surius, qui en a changé le stile, que dans Vincent de Beauvais & dans Mombritius, mais ils valent mieux dans ceux-ci. On peut voir ce que M. de Tillemont & le P. Papebroch en ont dit, celui-ci au premier tome de juin, celui-là au 3. tome de ses memoires ecclésiastiques.

3. Saint FLORENT & ses Compagnons, *martyrs de Perouse* : Saint GRATIGNAN & Saint FELIN *transportés au Milanès*. Leurs actes sont empruntés de ceux de saint Secondien : de sorte que si l'original n'est pas bon, même pour saint Secondien, la copie est doublement mauvaise pour saint Florent & saint Gratignan. On en peut voir la confrontation faite par le P. Papebroch au premier jour de juin, & ce qu'il en a détaché, qui se rapporte plus particulierement à saint Gratignan & saint Felin, & qu'il appelle des actes apocryphes.

4. Saint NUMIDIQUE & plusieurs *Martyrs d'Afrique sous Dece*. Ce que l'on sçait de lui se tire principalement de trois lettres de saint Cyprien, qui sont la 35. la 38. & la 40. On peut voir aussi M. de Tillemont au 3. tome de ses mem. eccl. dans la vie de saint Mappalique.

Dixiéme jour d'Août.

1. SAint LAURENT, *diacre de Rome*. Ses actes sont reconnus faux de tout le monde, ou du moins falsifiés de telle maniere, qu'on ne doit avoir aucun égard à ce qu'ils pourroient contenir, même de plus vraisemblable. S'il y en eut jamais de veritables, ils ont été perdus avant le v. siécle, puisque saint Ambroise, saint Augustin & saint Maxime de Turin, au lieu de s'en servir, rapportent seulement ce qu'ils avoient appris du Saint par la tradition. On a tout lieu de croire que cette tradition étoit encore alors fort pure & fort assurée, puisqu'elle n'étoit éloignée de sa source que de la distance d'un siécle à l'égard de S. Ambroise. Ainsi, sans s'arrêter aux actes que nous avons dans Surius & ailleurs, il faut se contenter de voir les offices de saint Ambroise au chap. 41. du premier livre & au chap. 28. du second livre : les quatre sermons ou panegyriques que saint Augustin a prononcés en son honneur, qui sont les 302. & les trois suivans dans la derniere édition, outre quatre autres qu'on lui avoit attribués auparavant, & que l'on a rejettés dans l'appendice de ses ouvrages, & la 72. homelie sur l'évangile de saint Jean : deux autres sermons attribués à saint Ambroise : la seconde hymne que le poëte Prudence a faite sur les couronnes des Martyrs, vers la fin du

Till. t. 4. p. 39.

Les 87. 206. 207. 316.

quatriéme siécle, & qui est une piece importante pour l'histoire du Saint: le discours de saint Leon, celui de saint Pierre Chrysologue, les trois de saint Maxime de Turin, & celui d'un ancien, publié sous le nom de saint Fulgence. On peut joindre ce qu'en ont dit aussi le pape Damase en cinq pieces de vers; Fortunat de Poitiers dans les siens *; saint Gregoire de Tours, dans son histoire & dans son recueil de la gloire des Martyrs; saint Gregoire le Grand, dans quelques-unes de ses épitres. Entre les modernes, on peut voir outre les notes de Baronius sur le martyr. M. de Tillemont au 4. tome de ses memoires ecclésiastiques; M. Fleuri au 7. livre de son histoire ecclésiastique; & Dom Thierri Ruinart dans ses notes sur les actes des Martyrs. Il faut se souvenir seulement que Prudence n'a point négligé de se servir du privilege de la poësie, ni les saints Peres de celui de l'éloquence pour faire parler avec art & le persécuteur & le martyr.

* Carm. 18. 19. 20. 37. 38. Carm. 4. l. 9.

2. Les MARTYRS *d'Alexandrie sous les empereurs Dece & Valerien.* Ce qu'on en sçait se tire des lettres de saint Denys évêque d'Alexandrie, qui eut part à leurs souffrances, & se trouve en extrait dans l'histoire ecclésiastique d'Eusebe aux 6. & 7. livres. On peut voir aussi les notes de M. Valois sur Eusebe, & M. de Tillemont dans la vie de saint Denys d'Alexandrie au 4. tome de ses mem. eccléf.

3. Saint ARIGE, *évêque de Lyon.* Ce qu'on rapporte de son histoire se trouve dans la chronique de Fredegaire, qui vivoit 130. ans environ après lui, dans Aimoin & d'autres posterieurs qui ne doivent pas avoir grande autorité. On peut voir aussi ce qu'en ont écrit l'auteur de la vie de saint Romaric, qui est plus ancien que Fredegaire, & ceux de la vie de saint Didier de Vienne. Parmi les modernes, le P. Theophile Raynaud dans le catalogue des SS. de Lyon, & le P. le Cointe dans ses annales ecclésiastiques à l'an 607. où l'on voit que l'un & l'autre ont entrepris de purger ou justifier la mémoire du Saint.

Onziéme jour d'Août.

1. SAint TIBURCE, *Martyr à Rome* Ses actes sont inserés dans ceux de saint Sebastien, qui non-seulement ne sont pas originaux, comme tout le monde en convient, mais qui sont suspects de diverses additions faites pour orner ou diversifier le sujet, suivant le genie de l'auteur, qui vivoit peut-être vers la fin du cinquéme siécle. On peut voir M. de Tillemont dans la vie de saint Sebastien au 4. tome de ses mem. ecclésiast.

2. Sainte SUSANNE, *Vierge & Martyre.* Ses actes publiés dans les recueils de Mombritius & de Surius, que Henschenius, continuateur de Bollandus, prétendoit être d'un témoin oculaire, ou d'un auteur contemporain, ou fort proche du tems de la Sainte, sont rejettés des personnes judicieuses, comme une piece supposée, convaincue de fausseté en plusieurs endroits, & indigne de toute créance. Bien loin d'avoir été extraits du greffe de la justice par des notaires du tems, ou d'avoir été composée par saint Thrason martyr, on juge aisément par la bassesse & la barbarie de leur stile, qu'ils ne peuvent être que beaucoup posterieurs à l'établissement du culte de la Sain-

Balux. in Lact. p. 379. Tillem. t. 4. p. 761. Boll. t. 1. apr. p. 13. 14. &c.

te. On peut voir une partie de leurs faussetés dans les notes que M. de Tillemont a faites sur la vie du pape Caius au 4. tome de ses mem. ecclésiast.

3. Saint ALEXANDRE dit *le Charbonnier, évêque de Comanes & martyr.* Ce que l'on sçait de sa vie se trouve dans celle de saint Gregoire Thaumaturge, écrite par saint Gregoire de Nysse. On peut la voir parmi les ouvrages de ce Pere.

4. Saint TAURIN, *premier évêque d'Evreux.* Son histoire faite sous le nom d'un Adeodat ou Dieudonné, est l'ouvrage d'un imposteur fort ignorant, & toutefois peu capable d'imposer. On peut voir ce que M. de Tillemont après M. Bosquet a dit de cet ouvrage dans ses notes sur saint Denys de Paris. Cette fausse histoire se trouve au second tome du recueil de Mombritius, & en partie dans Vincent de Beauvais.

5. Saint EQUICE, *abbé en Italie.* On peut voir sa vie écrite par saint Gregoire le Grand au premier livre
Ch. 4. de ses Dialogues, & y joindre ce qu'en ont écrit dom Mabillon dans l'appendice du premier siécle Benedictin, & M. Bulteau au 2. livre de
Ch. 9. l'histoire de saint Benoît.

6. Saint GERY, *évêque de Cambrai.* Sa vie écrite par un anonyme un siécle environ après sa mort, se trouve dans Surius qui a retouché quelque chose au stile. Elle est écrite assez gravement & avec assez d'exactitude.

7. Sainte RUSTICLE, *abbesse de saint Cesaire d'Arles.* Sa vie écrite par Florent, prêtre de la ville de Saint-Paul-trois-châteaux, auteur presque contemporain, sur le témoignage de ceux qui avoient connu paricu-lierement la Sainte, fut publiée pour la premiere fois par dom Mabillon dans les actes du second siécle Benedictin, avec ses remarques.

Douziéme jour d'Août.

1. SAinte CLAIRE, *Vierge, Institutrice des Religieuses de saint François.* Sa vie écrite peu de tems après sa mort, par l'ordre du pape Alexandre IV. qui avoit prononcé son oraison funebre, n'étant encore que cardinal d'Ostie & qui la canonisa deux ans après, se trouve dans Surius. Il paroît qu'elle a servi d'original à tous ceux qui sont venus depuis.

2. Saint EUPLE, *diacre, martyr en Sicile.* Nous avons ses actes autentiques en grec & en latin, dont toutes les éditions sont jugées assez bonnes, pourvû que l'on n'y comprenne pas la paraphrase qu'en a donnée Metaphraste, qui les a corrompus en les accommodant à son goût. M. Cotelier a donné la bonne édition en grec au premier tome de ses monumens. Celle qu'on estime la meilleure en latin a été publiée par Baronius à l'an 303. par Surius au XII. d'août, & par dom Ruinart dans ses actes des Martyrs. On peut voir aussi M. de Tillemont au 5. t. de ses mem. ecclésiastiques. Bollandus a fait un paralelle de ces actes sinceres en latin avec le grec de Metaphraste au V. de février, afin de faire connoître la licence que cet auteur s'est donnée dans les vies des Saints.

3. Saint PORCAIRE, *abbé de Lerins, & ses Compagnons, Martyrs.* La relation de leur mort tirée de divers Mss. se trouve dans Surius & dans la chronique de Lerins. Elle est jugée assez sincere & d'un auteur an-

cien. Il faut y joindre les remarques que dom Mabillon y a faites & qu'il a données dans la premiere partie du troifiéme fiécle Benedictin.

Treiziéme jour d'Août.

1. SAint Hippolyte, *officier, martyr à Rome.* Son hiftoire eft affez incertaine en ce qui n'eft appuyé que des actes de faint Laurent, qui font rejettés de tout le monde. Ce que nous en apprenons d'ailleurs femble regarder plûtôt d'autres Saints de même nom.

2. Saint Hippolyte, *prêtre Romain, martyr à Oftie ou à Porto.* Ce que l'on fçait de fon hiftoire fe tire principalement de l'hymne onziéme du livre des Couronnes, compofée en fon honneur par le poëte Prudence. C'eft ce qu'on peut voir avec les obfervations de dom Th. Ruinart. Voyez auffi M. Fleuri au 2. tome de fon hiftoire eccléfiaftique, & ce que M. de Tillemont en a remarqué au fujet de l'évêque faint Hippolyte dans fon 3. tome, & au fujet de l'officier dans fes notes fur faint Laurent au 4. tome de fes memoires eccléfiaftiques.

3. Saint Cassien, *martyr d'Imole.* Ce que nous en fçavons fe tire de l'hymne IX. de Prudence dans fon livre des Couronnes. Un ancien a abregé cette hymne en profe. C'eft ce qu'on trouve dans Mombritius & dans Surius.

4. Sainte Radegonde, *Reine de France, religieufe à Poitiers.* Sa vie a été écrite par Fortunat, prêtre venu d'Italie à Poitiers, qui fut fon chapelain & fon agent, & après fa mort évêque de cette ville. Il a fait auffi des poëfies fur le même fujet, que l'on trouve aux livres VIII. & XI. de fes vers. La même vie a été compofée auffi pour fuppléer à fes omiffions par la fœur Baudonive, religieufe de fon monaftere, qui vivoit de fon tems. Dom Mabillon a publié l'un & l'autre ouvrage dans fon recueil d'actes des Saints de l'ordre de faint Benoît. L'ouvrage de Fortunat y fait le premier livre, celui de Baudonive le fecond, comme dans Surius, qui avoit retouché le ftile de la derniere. Il faut y joindre ce que faint Gregoire de Tours, contemporain & ami de la Sainte, & des deux auteurs précedens, a écrit d'elle dans fon hiftoire de France, dans fes recueils de la gloire des Martyrs & de la gloire des Confeffeurs. On peut voir auffi un abregé qu'en a fait M. Bulteau en notre langue dans l'hiftoire de l'ordre de faint Benoît. L. 9. c. 39. 40. l. 1. c. 5. c. 106.

5. Saint Junien, *reclus, abbé de Mairé.* Sa vie écrite par Wlfin Boëce, évêque de Poitiers, fous Louis le Debonnaire, environ 250. après fa mort, femble avoir été compofée fur une autre, d'un auteur prefque contemporain, qui avoit appris diverfes chofes de fon difciple Auremond. Mais Boëce y a ajoûté ce qu'il a jugé à propos. Dom Mabillon l'a publiée dans fon premier fiécle Benedictin, & a fait imprimer dans le quatriéme l'hiftoire de fes deux tranflations, l'une écrite par Wlfin Boëce, l'autre par Letald moine de Mici. On peut voir auffi ce qui en a été abregé par M. Bulteau.

6. Saint Maxime, *moine Grec & confeffeur.* Sa vie écrite par un auteur Grec, bien inftruit des affaires aufquels il avoit eu part, quoique pofterieur à fon fiécle, fe trouve à la tête de fes œuvres de l'édition du P. Combefis. Elle eft fuivie des ac-

tes contenant tout ce qui s'étoit fait depuis qu'on l'avoit fait revenir à Conſtantinople, juſqu'à ſon dernier exil. Ce ſont les actes autentiques de ſes perſécutions & des conferences qu'il eut avec les commiſſaires de l'empereur & les Monothelites. On peut y joindre auſſi les actes qu'il avoit dreſſés lui-même de la célebre diſpute qu'il avoit eue en Afrique avec Pyrrhus patriarche de Conſtantinople, & qui ſe trouvent dans le corps de ſes ouvrages. Baronius s'eſt ſervi de la plûpart de ces pieces pour mettre ſon hiſtoire en ordre dans ſes annales : mais il paroît avoir apporté de la confuſion dans l'arrangement des choſes qui ſe paſſerent aux deux dernieres conferences. On peut voir ce que M. d'Andilly en a donné en notre langue, & ce qu'ont écrit de notre Saint, ceux qui ont traité des auteurs eccléſiaſtiques, entre autres M. Cave & M. Dupin.

7. Saint WIGBERT, *abbé de Fritzlar en Allemagne.* Sa vie écrite par Loup abbé de Ferrieres, l'an 836. quatre-vingt-dix ans après la mort du Saint, a été publiée par le P. Buſée, par Surius, par M. Baluze avec les autres ouvrages des cet auteur, dans la bibliothéque des Peres, & enfin par dom Mabillon dans les actes des Saints de l'ordre de S. Benoît. Loup étoit l'un des plus habiles hommes de ſon tems : mais s'il étoit trop judicieux & trop ſincere pour inventer des fables, il ſemble qu'il ait été trop timide pour s'oppoſer à celles que les traditions populaires avoient déja autoriſées lorſqu'il écrivoit. C'eſt ce qu'il a fait paroître encore plus dans la vie de ſaint Maximin de Treves, ſi elle eſt de lui, que dans celle de ſaint Wigbert qu'il a compoſée étudiant dans l'abbaye de Fulde en Allemagne, ſur les relations des anciens religieux qui avoient connu les diſciples de notre Saint. Baronius, qui n'avoit point connoiſſance de cet ouvrage, nous renvoie à un ſermon compoſé en ſon honneur par le vénerable Bede, dont il allegue auſſi le martyrologe. Mais il eſt auſſi peu vrai que Bede ſoit l'auteur de ce ſermon, qu'il eſt faux qu'il en ait parlé dans ſon martyrologe : car il étoit mort douze ans avant notre Saint.

Sæc. 3. part. 1.

T. 7. coll. 471.

Quatorziéme jour d'Août.

1. SAint EUSEBE, *prêtre Romain, confeſſeur.* Sa vie donnée d'abord par Mombritius d'une maniere peu exacte, a été publiée plus correctement ſur quatre Mſſ. par M. Baluze au 2. tome de ſes mélanges. Mais quoiqu'on la diſe ancienne, elle ne paroît pas de grande autorité. Elle n'a été écrite que depuis que l'on a décerné un culte religieux à l'antipape Felix II. comme un martyr, dont elle fait notre Saint partiſan. Il eſt à craindre que tout ce qu'on y dit qui a relation à cet antipape & à l'empereur Conſtance ne ſoit faux ; de même qu'on ne peut preſque douter que la vie de Felix que l'on dit auſſi fort ancienne, ne ſoit une ſuppoſition. Du reſte il y a divers faits qui ne manquent pas de vraiſemblance, en rectifiant quelques-unes de leurs circonſtances.

2. Saint MARCEL, *évêque d'Apamée & martyr.* Son hiſtoire eſt rapportée par Theodoret au 5. livre de celle de l'Egliſe. Il faut y joindre ce qu'en a dit Sozomene au 7. livre de la ſienne. On peut voir auſſi entre les modernes M. Fleuri au 18.

livre de celle qu'il a commencé de publier.

3. Sainte ATHANASIE, *veuve, abbesse en Gréce.* Sa vie a été écrite par un homme de pieté, qui se dit témoin oculaire de la plus grande partie des choses qu'il rapporte, & qui a écrit le reste sur les dépositions des religieuses qui avoient vécu avec la Sainte. Cet ouvrage a passé depuis par les mains de Metaphraste : mais on ne croit pas qu'il y ait fait beaucoup de changemens. Il pouvoit d'ailleurs la connoître mieux, qu'il ne faisoit beaucoup d'autres Saints dont il a parlé, étant moins éloigné de son tems & de son pays. Cet ouvrage se trouve en latin dans Surius.

Fin de la Table Critique jusqu'au 15. d'Août.

LES VIES
DES SAINTS.

MOIS D'AOUST.

PREMIER JOUR D'AOUST.

SAINT PIERRE AUX LIENS.

I. *Front. Kal. p. 113.* LA station des fidéles de Rome que l'on avoit coutume d'indiquer à l'église de saint *Pierre aux liens* sur le mont Esquilin, pour y faire le service du premier jour d'août, a donné lieu à l'établissement d'une fête nouvelle où l'on fait profession d'honorer particulierement la prison & les chaînes de ce saint Apôtre. Cette fête étoit posterieure à celle des sept freres Macchabées, qui étoit célebre à Rome, comme en beaucoup d'autres lieux, dès les IV. & V. siécles: mais comme elle est devenue la premiere & la principale de ce jour par la suite des tems, il est à propos de dire un mot de l'histoire qui en fait le sujet. *D. 29. Juin n. 12.* Nous ne repeterons pas ici ce que nous avons dit dans la vie de saint Pierre de la prison de Jerusalem, où le roi de Judée Herode Agrippa, après avoir fait couper la tête à saint Jacques le Majeur, le fit enchaîner pour le faire mourir après les fêtes de Pâques de l'an 44. de Jesus-Christ. *Act. Ap. c. 12.* Il suffit de remarquer que sa délivrance miraculeuse sollicitée par les prieres de l'Eglise, & procurée par un ange envoyé de Dieu pour lui faire tomber les chaînes des mains, lui ouvrir les portes de la prison, & le sauver de la puissance d'Herode & de toute l'attente du peuple Juif, sert aujourd'hui de matiere aux actions de graces que l'on rend à Dieu pour la conserva-

tion de celui à qui Jesus-Christ a confié le pouvoir de lier & de délier qu'il a donné à l'Eglise. Les deux chaînes dont saint Luc témoigne que saint Pierre eut les mains liées demeurerent dans la prison, & nous n'avons aucune preuve bien constante que les fidéles ayent eu le soin ou la liberté de les retirer pour les garder, & pour conserver à la posterité ecclésiastique cet insigne monument d'une grace si singuliere que Dieu avoit faite à l'Eglise dans sa naissance. Cependant on n'auroit aucun sujet d'en douter, s'il étoit vrai que Juvenal évêque de Jerusalem, eût fait présent de ces deux chaînes à l'imperatrice Eudocie femme de Theodose le jeune. On rapporte ce fait à l'an 439. auquel cette princesse étoit effectivement en Palestine, quoiqu'il fût peut-être plus naturel de le mettre en l'an 450. ou peu après, lorsqu'elle retourna après la mort de l'empereur son mari en Judée, pour passer le reste de sa vie dans les lieux saints. Ceux qui le supposent veritable, ajoûtent qu'Eudocie fit garder à Constantinople l'une des chaînes, & qu'elle envoya l'autre en Occident à l'imperatrice Eudoxie sa fille, femme de Valentinien III. Que cette princesse voulant faire honneur à ce religieux présent qu'elle avoit reçu de sa mere, bâtit à Rome sur le mont Esquilin, une église qui fut dédiée par cette considération sous le nom de *saint Pierre aux liens*, église qui a aussi été appellée long-tems *le titre d'Eudoxie* à cause d'elle. On dit même que le pape entre les mains duquel l'imperatrice avoit mis cette chaîne venue de Jerusalem, ayant voulu l'approcher d'une autre chaîne que l'on gardoit à Rome & que l'on disoit être celle dont Neron avoit fait lier saint Pierre avant que de le condamner à mort, les deux se joignirent si parfaitement, qu'elles n'en firent qu'une qui paroissoit être l'ouvrage d'un même ouvrier. Cette merveille aussi-bien que le reste de toute cette histoire, meritoit bien d'être atteståe par quelque autorité qui pût avoir assez de poids, pour obliger tout le monde à y déferer. Il seroit à souhaiter qu'il se fût trouvé un auteur capable de la garantir, & que de tous les titres que l'on a tâché d'en produire, il n'y en eût point qui pût nous porter à en douter ou fournir des armes à ceux qui la combattent.

Baron. an. 439. n. 4. & 7. ex Sigebert. an. 438.

Quesn. vit. Leon. p. 284. t. 2.

Vers l'an 451.

Baron. Fronton, Florent. &c.

Sigebert chr. an. 969.

Baron. not. ad M.

Quesn. supr. Till. t. 1. p. 563.

II.

Il paroît néanmoins par le témoignage d'Arator, soûdiacre de l'église Romaine, qui vivoit au sixiéme siécle, que de son tems l'on croyoit posséder à Rome l'une des chaînes que saint Pierre avoit portées dans sa prison de Jerusalem par ordre du roi Herode Agrippa. Elle y étoit déja en grande véneration, & elle recevoit les honneurs des fidéles dans l'église de saint Pierre aux liens, dont on ne peut raisonnablement disputer la fondation à la jeune Eudoxie, femme de Valentinien III. petite-fille d'Arcade & d'Eudoxe, quoiqu'il ne soit pas impossible, comme plusieurs le veulent, qu'elle en ait jetté les fondemens sur les restes d'une plus ancienne église. Saint Chrysostome parle des chaînes de saint Pierre, comme s'il eût supposé qu'on les gardoit de son tems, & il témoigne souhaiter de les aller voir pour rendre ses devoirs à ce saint Apôtre. On peut prendre ses expressions pour une maniere de parler en général, qui ne marqueroit peut-être autre chose, qu'un desir d'aller visiter le lieu où saint Pierre auroit souffert la prison,

Arat. l. 1. carm. in act. Ap.

Florent ad d. 1. aug. p. 713. & p. 693. Chrys. hom. 8. in Ephes.

prison, & porté la chaîne pour Jesus-Christ. Mais rien n'empêche aussi qu'on n'entende précisément à la lettre ce qu'il en dit, pourvû que l'on ne croye pas que ce soit la chaîne de Jerusalem, qui suivant le sentiment ordinaire, ne pourroit même avoir été portée à Rome, que long-tems après la mort de saint Chrysostome. Car encore que ce que l'on dit de l'invention des chaînes dont saint Pierre fut lié à Rome sous l'empereur Neron, & que l'on suppose avoir été trouvées du tems du pape Alexandre I. sous Trajan ou Adrien, ne soit appuyé que sur de faux actes, il n'est pas incroyable que la pieté des premiers fidéles de la ville ait trouvé moyen de tirer ces chaînes pour de l'argent ou autrement des mains des geoliers. Ce qu'on peut dire aussi à l'égard de celles de saint Paul, puisque tout ce qui avoit servi à ces saints Apôtres leur étoit précieux, & principalement ce qui avoit contribué à rendre leurs souffrances conformes à celles de Jesus-Christ leur maître. Le fer de ces chaînes de saint Pierre étoit beaucoup plus estimé que l'or parmi les Chrétiens, parce qu'on le jugeoit sanctifié par les tourmens mêmes qu'il lui avoit causés dans sa prison. Le comte Justinien, qui fut depuis empereur, n'ayant pû avoir du pape Hormisdas des reliques de saint Pierre & saint Paul, dont il avoit voulu enrichir l'église qu'il avoit fait bâtir en leur nom à Constantinople, sous son oncle & son prédecesseur Justin I. parce que ce n'étoit point encore l'usage de démembrer les corps des Saints, & ayant reçu au lieu de cela un linge sanctifié *, que l'on avoit fait toucher à leur tombeau, le fit prier encore de lui envoyer quelque chose des chaînes de ces saints Apôtres, si cela se pouvoit. La demande auroit paru étrange, si l'on eût sçu alors qu'il y avoit dans Constantinople même une de ces chaînes venue de Jerusalem par les soins d'Eudocie. Si Hormisdas lui en envoya, comme il est à présumer qu'il le fit, ce ne fut que des limures de ces chaînes. Car nous apprenons de saint Gregoire le Grand, que c'étoit un usage assez commun de son tems, d'envoyer au lieu de reliques de la limure de ces chaînes de saint Pierre & de saint Paul, à l'occasion de quoi Dieu faisoit souvent des miracles, pour reconnoître la foi & la pieté des fidéles. C'étoit le pape même qui les limoit pour en avoir de la poudre. Saint Gregoire qui parloit sur cela par sa propre experience & celle de ses prédecesseurs, dit que souvent la lime tiroit cette poudre du fer sans peine; mais qu'il arrivoit aussi d'autres fois que pour de certaines gens qui en demandoient, on limoit long-tems sans pouvoir rien avoir. On renfermoit cette limure tantôt dans des croix, tantôt dans de petites clefs d'or ou d'argent, que l'on enrichissoit encore d'autres choses selon la qualité des personnes à qui l'on devoit en faire présent. L'on descendoit ensuite ces clefs ou ces croix avec un petit cordon, sur le tombeau des saints Apôtres pour les y faire toucher: & ceux à qui on les donnoit les portoient au coû comme un préservatif contre toutes sortes de maux. C'est ce que mandoit ce saint Pape à Childebert roi de France, en lui envoyant une de ces clefs garnies de la limure de ces chaînes. Il rapporte aussi l'exemple d'une punition que Dieu fit du mépris qu'un cavalier Lombard avoit marqué pour une de

Baron. an. 69. n. 30. & an. 132. n. 1. & not. ad M. p. 320.

Ap. August. serm. 203. in append.

Vers l'an 520.

* Brandeum.

Concil. t. 4 col. 1515. 1518.

Greg. M. ep. 30 l. 3. col. 168. Ep. 49. l. 11 col. 1078. Ep. 6. l. 5. col. 650. Ep 26. l. 6. col. 723.

Ep. 6. l. 5 col. 650.

Ep. 23. l. 6. col. 723.

ces clefs, parce qu'on lui avoit dit que c'étoit la clef de saint Pierre, & de la témerité qu'il avoit eue de la vouloir rompre pour s'en servir à autre chose, parce qu'elle étoit d'or.

III. *Front. Kal. p. 213.*

Il est certain par le sacramentaire de saint Gregoire, que la fête de ce jour étoit déja établie à Rome dans le sixiéme siécle de l'Eglise, pourvû que l'on entende par le nom de fête, une simple commemoration de la prison & de la délivrance de saint Pierre dans l'office du premier jour d'août; que l'on célebroit dans l'église dédiée sous son nom où étoit la station. Elle ne se trouve point, non plus que l'assignation de la station dans le sacramentaire du pape Gelase, qui vivoit cent ans avant saint Gregoire, sur la fin du cinquiéme siécle, quoiqu'on ne puisse pas douter que l'église de saint Pierre aux liens ou du titre d'Eudoxie, ne fut alors dédiée. On y trouve seulement l'office de la fête des Machabées. Il paroît que ce fut dans les calendriers des VIII. ou IX. siécles que l'on commença à marquer la fête des liens de saint Pierre au lieu de la station : comme il est arrivé au sujet de saint Paul, dont la fête ou commemoration s'est établie au XXX. de juin, à cause de la station qui se faisoit dans son église le lendemain de la fête, qui lui étoit commune avec saint Pierre. Quelques-uns veulent que la fête de S. Pierre aux liens soit même plus ancienne que la dédicace de l'église de ce nom sur le mont Esquilin, & ils tâchent de persuader au public qu'il y avoit avant l'imperatrice Eudoxie & le transport de la chaîne de Jerusalem à Rome, une autre église de même nom, plus ancienne que toutes les églises de Rome & de l'Occident, & fondée par S. Pierre même. Mais il paroît qu'ils se sont fatigués fort inutilement : & nous devons nous assurer que les édits de Diocletien, qui portoient ordre de raser toutes les églises & les moindres oratoires par tout l'empire, n'en auroient pas souffert dans Rome. On ne peut pas même assurer qu'il y en eût du tems de saint Augustin, tant qu'on n'alleguera en témoignage de ce fait, qu'un sermon sous le nom de ce Pere, qui ne fut jamais de lui. Comme il est constant que la prison de saint Pierre, soit à Jerusalem, soit à Rome même, n'a pû arriver au mois d'août, plusieurs ont cru que le premier jour de ce mois avoit été celui de la dédicace de son église sur le mont Esquilin, & cette opinion a son fondement sur les martyrologes du nom de saint Jerôme, que l'on a suivi dans le Romain moderne. Mais si ce n'est point une addition à ces martyrologes, on peut juger de-là, comme de beaucoup d'autres endroits, qu'ils ne sont guères anciens. Il vaut mieux dire, suivant l'ancien calendrier Romain publié par le P. Fronteau, que ce jour étoit celui de la station des fidéles en cette église : ce qui n'est point démenti par les vrais martyrologes de Bede, d'Adon & d'Usuard, qui ont tous écrit fort à propos pour cela : *Romæ, ad sanctum Petrum ad vincula*, quoique plusieurs de ceux qui les ont glosés ou corrompus, ayent entrepris de changer cette expression qui ne doit s'entendre, ce semble, que d'une station. On avoit essayé de mettre cette fête au XXV. de mars dans quelques martyrologes, comme au veritable tems de la prison de saint Pierre à Jerusalem. Mais on a cru qu'il étoit plus commode de la laisser au premier jour d'août, auquel elle est de-

Thomas. cod. sacr. p. 162.

Florent. ad M. Hier. p. 697.

De SS. serm. 29. vet. ed. seu 203. nov. ed.

Bolland. t. 3. mart. p. 533. col. 2.

venue si célebre, qu'en plusieurs endroits de l'Occident, elle a été de précepte pour s'abstenir de toute œuvre servile. Mais en ces derniers siécles elle a été retranchée presque par tout. En Angleterre où elle avoit été chomée par ordre du concile d'Oxford tenu en 1222. elle fut abolie comme presque toutes les autres, par la réformation prétendue que le schisme de cette église y a introduite : on s'est contenté d'en laisser le nom dans le calendrier de la nouvelle liturgie. Etienne Poncher évêque de Paris l'avoit prescrite du tems de Louis XII. pour son diocèse, de telle sorte que les œuvres manuelles y étoient défendues, mais non pas les autres œuvres serviles. Il en avoit usé de même à l'égard de saint Vincent, de la conversion de saint Paul, de la chaire de saint Pierre, de la décollation de saint Jean, & de quelques autres fêtes, qui par cette disposition faisoient une classe inferieure de celles qui étoient de commandement. Mais il retrancha lui-même cette classe dans les statuts qu'il fit l'an 1524. pour le diocèse de Sens, dont il avoit été fait archevêque : & elle ne subsista à Paris que jusqu'en 1557. lorsque l'évêque Eustache du Bellai supprima toutes ces petites fêtes, dont il ne voulut conserver que celles de sainte Anne & de saint Nicolas, qu'il fit passer dans la premiere classe.

Thomass. de fest. p. 155. Thiers fest. imm. p. 141.

Stat. Paris. p. 254.

IV. Les Grecs ont voulu rendre aussi leur culte aux chaînes de saint Pierre. Ils se sont vantés d'en avoir une à Constantinople, & nous avons vû le fondement de leur opinion lorsque nous avons parlé du voyage de l'imperatrice Eudocie, femme du jeune Theodose à Jerusalem, & du présent qu'on veut que lui ait fait Juvenal évêque du lieu. S'il est vrai que cette princesse ait envoyé l'une des deux chaînes à Constantinople pour y être gardée, il semble qu'elle n'y étoit plus quatre-vingts ans après, ou du moins qu'elle y étoit inconnue lorsque Justinien s'adressa au pape Hormisdas, pour avoir quelque chose de celles de Rome. Aussi ce n'est principalement que depuis le sixiéme siécle, qu'on a publié que l'on possedoit ce trésor à Constantinople. Nous avons sur ce sujet un grand discours donné par Metaphraste, sous le nom de saint Jean Chrysostome, que le cardinal Baronius croit être de saint Germain patriarche de Constantinople, mort vers l'an 734. La traduction que nous en avons dans Surius nous fait douter s'il est même digne de ce Saint. L'auteur n'y fait pas moins d'honneur à l'épée de saint Pierre qu'à ses chaînes. Il prétend que l'on doit aussi un culte particulier à cette épée dont l'Apôtre avoit coupé l'oreille au valet du grand Pontife des Juifs, ajoûtant que ce Saint la porta toujours avec lui jusqu'à la mort pour animer son courage, pour se souvenir de la passion de son divin Maître, & pour s'en servir dans le besoin. Il n'est parlé dans ce discours ni d'Eudocie, ni d'aucune autre personne en particulier qui eût été employée à la conservation de ces chaînes depuis la ruine de Jerusalem, ou à leur transport. On y suppose seulement qu'incontinent après la paix rendue à l'Eglise sous les empereurs Chrétiens, l'on avoit porté à Constantinople celle que l'on y gardoit. On en fit une fête publique dont la célebration fut assignée au XVI. jour de janvier. Le grand office du jour lui étoit destiné, au moins du tems de l'empereur Manuël Com-

Bar. not. ad M. R.

Ap. Sur. p. 1. Aug.

Menol. Gr. Ephem. Gr. & Mosch. Boll. t. 1. jan. p. 2. col. 1. Thomass. de fest. p. 91.

Bar. not. p. 490. nene, qui par sa constitution a mis cette fête au nombre de celles de précepte de la seconde classe, où il y avoit obligation seulement pour la messe, & permission d'aller au travail après le service du matin. C'est en ce jour qu'on exposoit solemnellement cette chaîne à Constantinople, dans l'église de sainte Sophie, pour y recevoir le culte des peuples : on l'enfermoit le reste de l'année dans une chapelle de saint Pierre de la même église. La fête subsiste encore aujourd'hui en Gréce, dans beaucoup d'endroits du Levant & en Moscovie, mais avec moins de solemnité qu'autrefois.

V. Bral. tom. 2. part. 2. p. 3. L'église de saint Pierre aux liens à Rome, dont on célebre maintenant la dédicace en ce premier jour d'août, avec la délivrance du Saint à Jerusalem, bâtie sur le mont Esquilin par Eudoxie, fut réparée l'an 555. par le pape Pelage I. qui y transporta, dit-on, des corps venus de Syrie, qu'on croyoit être ceux des saints Machabées, afin que cette translation donnât plus de commodité, pour joindre leur solemnité avec celle de cet Apôtre dans une même église. Elle est aujourd'hui possedée par les chanoines réguliers de saint Augustin de la congrégation de saint Sauveur.

AUTRES SAINTS du premier jour d'Août.

LES SEPT FRERES *MACHABE'ES*, martyrs de l'ancienne Loi, leur Mere, & le prêtre Eleazar.

Nous aurions pû rapporter ici le martyre des saints Machabées, qui dans une grande jeunesse, souffrirent avec un courage fort extraordinaire les tourmens les plus cruels, & la mort même pour la défense de la loi de Dieu & de leur religion sous Antiochus Epiphanes roi de Syrie, 167. ans environ avant Jesus-Christ. (Ant. l'Illustre.) *Nous en aurions eu d'autant plus de sujet, qu'ils ont été en quelque maniere adoptés par l'Eglise de la loi évangelique plus particulierement qu'aucun autre Saint de l'ancien Testament. Qu'ils ont été regardés comme des martyrs de Jesus-Christ même, qui étoit la fin de la loi pour laquelle ils ont combattu. Qu'ils ont été les premiers, & long-tems les seuls de l'ancien Testament *, en l'honneur de qui l'on ait dressé des autels & des temples à Dieu; & ceux dont le culte ait été le plus étendu & le plus géneralement reçu en Orient, en Afrique, en Occident. Qu'ils sont enfin les seuls aujourd'hui pour la fête desquels il nous soit resté d'autorité publique, un office ou une commemoration dans le breviaire. Mais parce que nous esperons donner à part la vie des Saints de l'ancien Testament selon l'ordre du calendrier, comme on a commencé de les inserer dans les martyrologes dès le vj. ou vij. siécle, nous reservons ce que nous avons à dire des saints Machabées pour cet ouvrage au premier jour d'août.*

* On ne parle pas ici des dévotions particulieres comme des Carmes à l'égard d'Elie, &c. ni de ce qui se pratique à Venise & en quelques autres villes d'Italie, où l'on voit diverses églises dédiées sous le nom de quelques patriarches, prophetes ou autres justes de l'ancien Testam.

II. siecle.

I. *LES SAINTES FOY, ESPERANCE & CHARITE', sœurs, vierges, martyres, & leur mere sainte SOPHIE.*

CEs saintes Vierges ont été fort célebres dans l'église d'Occident sous les noms latins de Fides, Spes, & Charitas. Elles ne l'ont pas été moins dans celle de l'Orient sous les noms grecs de Pistis, Elpis & Agapé. Mais quoiqu'elles ayent pris naissance en Italie, & qu'elles ayent vécu à Rome, on n'est point assuré que leurs noms latins soient ceux qui ont servi à les faire connoître dans le monde de leur vivant. Elles étoient filles de sainte Sophie, qui les amena à Rome toutes jeunes pour les y élever après la mort de son mari; & le nom de la mere qu'Usuard semble n'avoir appellé en latin sainte *Sapience* que par analogie, pourroit nous faire conjecturer que ses filles auroient porté ceux de Pistis, Elpis & Agapé. Il nous seroit beaucoup plus important de sçavoir quelles ont été les actions saintes de leur vie, & les circonstances de leur glorieux martyre. Mais on ne peut pas dire qu'aucune des histoires que l'on a publiées de leurs actes soit capable de nous procurer cette satisfaction. Nous sommes reduits à nous contenter de ce qu'a dit Usuard, qu'elles ont souffert à Rome, sous l'empereur Adrien. C'est ce qu'il témoigne également de la mere & des filles; & ce que l'on trouve aussi dans d'autres martyrologes. Si l'on s'arrête pourtant à ceux de leurs actes que l'on juge les moins suspects, on reconnoîtra que sainte Sophie mourut en paix trois jours après ses filles, sans avoir passé par les tourmens. Elle n'en a sans doute pas moins merité les honneurs du martyre, ayant contribué de toutes ses forces & par ses discours, & par ses actions à le faire acquerir à ses filles, qu'elle n'avoit élevées que pour le ciel. Aussi les a-t-elle reçus de l'Eglise dans les lieux où l'on a joint son culte à celui des saintes Vierges ses filles. C'est ainsi qu'on en a usé chez les Grecs, qui les honorent toutes quatre le XVII. de septembre auquel ils en font un grand office. Usuard a joint aussi la mere avec les filles au premier jour d'août, auquel les Latins honorent la memoire de ces Vierges. Mais le martyrologe Romain a marqué separément la fête de sainte Sophie au XXX. de septembre, où il n'en est parlé que comme d'une veuve. C'est en ce jour qu'elle est honorée solemnellement dans une église dédiée sous son nom auprès de la ville de Rome. Dans les menées des Grecs qui sont leurs livres d'église, on lit que ces saintes vivoient sous Diocletien: ce qui feroit rabattre plus de 160. ans de l'antiquité de leur tems si l'on avoit égard à cette autorité. Mais l'auteur de la chronique orientale* qui paroît plus ancien que les compilateurs de ces menées, dit que sainte Sophie & ses trois filles furent couronnées du martyre du tems d'Eumene évêque d'Alexandrie qui tint le siége sous les empereurs Adrien & Antonin. On peut juger par la maniere dont s'explique cet auteur combien le nom de sainte Sophie étoit celebre par tout l'Orient: mais cela n'a dû faire croire à personne que ce fût en son honneur qu'étoit dediée la grande basilique ou l'église patriarchale de Constantinople, qui sert aujourd'hui de principale mosquée aux

Ap. Sur & Mombrit.

D. 1. aug.

Boll. mart. t. 2. p. 32. & 27.

Metaphr. ap. Sur.

Tillem. t. 2. p. 247.

Baron. not. ad d. 30. sept.

Edit. Venet. 152. d. 17. sept. p. 144.

* *Vers. Abr. Ech. p. 111.*

Till. p. 247.

Mahometans du lieu, & qui portoit le nom de sainte Sophie, parce qu'elle étoit consacrée à la sagesse éternelle.

IV. siécle. II. *SAINT FELIX, MARTYR de Girone en Catalogne.*

ON prétend que saint FELIX étoit originaire de la province proconsulaire d'Afrique, & qu'il étoit né dans la ville de Scillite, qui a donné le nom aux martyrs Scillitains dont la memoire est celebre dans l'Eglise. Il étoit en Mauritanie faisant ses études dans la ville de Cesarée avec un jeune homme de son pays, nommé Cucuphat, lorsque l'on y eut nouvelle que l'on devoit publier en Afrique l'édit que les empereurs Diocletien & Maximien avoient porté contre les Chrétiens, & qu'ils faisoient executer déja en Orient. La crainte qu'il en eut & le désir de pourvoir à la sureté de sa foi lui fit prendre la résolution de passer en Occident, croyant peut-être que la persecution n'y auroit point lieu. S'étant embarqué dans cette pensée avec Cucuphat il aborda à Barcelone en Espagne, où il le laissa pour passer à Girone. Il y trouva la persecution qu'il fuyoit. Elle y étoit même plus cruellement exercée qu'en plusieurs autres endroits de l'empire par l'aversion étrange, que le gouverneur Dacien faisoit paroître pour la religion de Jesus-Christ. Felix comprit aisément que ce lieu où la providence divine l'avoit conduit devoit être le théâtre de sa confession: & il ne songea plus qu'à demander à Dieu la grace de faire triompher sa foi au milieu des combats qu'il devoit soutenir pour sa défense. Il l'obtint par la préparation qu'il apporta au martyre, dont il tâcha de se rendre digne par ses jeûnes, par ses prieres, & par toutes sortes d'œuvres de charité & de misericorde à l'égard de son prochain. On peut juger par ces saintes dispositions que ce n'avoit été ni la foiblesse, ni la timidité qui lui avoit fait fuir la persécutiou dans son pays, mais qu'une humble défiance de ses propres forces l'avoit empêché de risquer le trésor qu'il portoit dans le cœur, en s'exposant sans néceffité & sans quelque marque sensible de la volonté de Dieu. Car ayant reconnu par les sentimens d'une persuasion interieure que Jesus-Christ demandoit son témoignage dans une confession publique de nom, il ne fit point difficulté de se produire pour le rendre devant les persécuteurs & les juges. C'est en ce sens sans doute que saint Euloge prêtre & martyr de Cordoue a dit dans ses memoires, que saint Felix étoit venu de Mauritanie en Espagne dans le desir d'y trouver le martyre, qu'il recherchoit avec beaucoup d'avidité: & qu'il le met au nombre de ceux qui se sont présentés d'eux-mêmes devant les tribunaux sans attendre d'être prévenus par les persécuteurs. S. Adon de Vienne rapporte la même chose dans son martyrologe, où il s'étend beaucoup sur les tourmens divers que S. Felix souffrit à Girone avec une constance invincible, & sur des miracles étonnans dont Dieu voulut confondre son juge & ses bourreaux. Mais il paroît n'avoir suivi que des actes qui étoient déja corrompus de son tems, & dont il se pourroit faire que se seroit aussi servi saint Euloge, à qui Adon étoit contemporain. Saint Gregoire de Tours, qui vivoit plus de 250. ans avant l'un & l'autre, fait mention de quelques miracles qu'on disoit de son tems,

Act. Cucuph. ap. Sur. d. 25. jul.

L'an 304.

Memor. SS. l. 1. c. 16.

Ruin. p. 519.

Gr. T. de gl. M. c. 92.

qui s'étoient faits pour punir ceux qui avoient manqué au respect dû à sa mémoire, & aux saints lieux qui étoient dédiés sous son nom. Il témoigne que les reliques de ce saint martyr étoient alors dans l'église de Narbonne : & ce qu'il ajoûte à ce sujet qui concerne Alaric roi des Wisigots nous fait connoître qu'elles y étoient dès le cinquiéme siecle. Il faut convenir que ce n'étoit que depuis peu, puisque le poëte Prudence, qui écrivoit ses hymnes dans les commencemens du même siécle sous l'empereur Honorius, assure que la ville de Girone possedoit encore les os de ce saint martyr dont elle recevoit beaucoup d'honneur. Ce transport fait à Narbonne n'a point empêché qu'on ait encore cru dans la suite avoir toûjours le corps de saint Felix à Girone. C'est ce qui paroît par une lettre que Berenger évêque de cette ville écrivit à l'abbé & aux moines de saint Afre & de saint Ulric d'Augsbourg, en leur envoyant des reliques qu'il prétendoit être de notre Saint. Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme marquent sa fête au premier jour d'Août, ce que fait aussi Adon, qui dit que son corps fut déposé ou enterré le cinquiéme de ce mois dans un endroit près de la ville qu'il avoit marqué lui-même pour sa sépulture. Florus & Usuard qui se contentent d'alleguer une partie des tourmens du Saint, sans parler des prodiges qu'Adon a tirés des actes, en font aussi mention au même jour, ce qui a été suivi dans le martyrologe Romain.

Peristeph. hymn. 4.

Bolland. d. 18. mart. p. 624. 625.

III. *SAINT SPIRE, évêque de Bayeux.*

IV. ou V. siécles.

Lat. Exuperius, *patron de Corbeil.*

I. L'Eglise de Bayeux en Basse Normandie se reconnoît redevable de la lumiere de l'évangile à saint Exupere, que le vulgaire de France appelle communément saint Spire. Elle le regarde comme son fondateur, & l'honore comme le premier de ses évêques. C'est à quoi se réduit presque toute la connoissance qu'elle a de lui, depuis que les calamités publiques des Gaules, causées par l'inondation des Barbares dans la révolution, qui les a détachées de l'empire Romain, ont fait perir les monumens ecclesiastiques où se conservoit la mémoire des hommes apostoliques, des premiers évêques & des autres Saints du pays. L'ignorance de leur histoire, qui fut l'une des suites les plus tristes de ce malheur, semble avoir donné droit de conjecturer à ceux, qui dans la suite des tems ont voulu nous marquer les fondemens du culte, que les églises de France rendoient à leurs saints patrons & à leurs apôtres. De-là est venue la liberté de les faire remonter presque tous aux tems même des premiers apôtres de Jesus-Christ, ou de leurs disciples, dans la persuasion qu'il étoit de la pieté & de la reconnoissance qui leur est due, de faire cet honneur aux origines de nos églises. On a donc cru que l'on pouvoit sans scandaliser personne faire passer saint Exupere pour l'un des disciples & des missionnaires du pape Clement, qui vivoit

dès la fin du premier siecle. Depuis que l'on a vû qu'il étoit hors d'apparence de le rendre plus ancien que saint Denys de Paris, & les autres celebres missionnaires dont parle saint Gregoire de Tours à l'occasion de saint Saturnin de Toulouse, & de mettre le tems de la mission ou de la mort de ces Saints avant le milieu du troisiéme siecle, on a cru devoir aussi rabattre quelque chose de cette ancienneté que l'on avoit d'abord attribuée à notre Saint. Mais comme l'on a tout sujet de croire que l'établissement de l'évêché de Bayeux, de même que celui des autres de la seconde Celtique, que l'on appelle maintenant Normandie, hors celui de Rouen, ne s'est fait que du tems de saint Martin de Tours, nous pouvons nous arrêter à l'opinion des sçavans qui ne place saint Exupere que sur la fin du quatriéme siecle. Il doit avoir vécu même assez avant dans le cinquiéme, si saint Loup qui est reconnu pour le troisiéme évêque de Bayeux ne fut établi sur le siege que vers l'an 460. Au reste saint Exupere ayant à faire les fonctions d'un apôtre de J. C. apporta toutes les dispositions néceſſaires pour s'acquitter dignement d'un si haut ministere. Plein de cette foi vive qu'il devoit inspirer à des payens, dont le diocèse de Bayeux étoit encore rempli, il faisoit voir dans ses mœurs & dans ses actions la sainteté de l'évangile qu'il leur annonçoit. La paix où étoit l'église ne contribua pas peu à faciliter le succès de ses travaux: mais quoiqu'elle ne lui fît point naître l'occasion du martyre, elle ne put lui en ôter le merite. Il eut pour successeur saint Ruffinien, devant lequel plusieurs ont placé un saint Rénobert, qu'on suppose baptisé & instruit par notre Saint, & que le nom seul par rapport au siecle & au pays dont il s'agit, pourroit faire regarder comme un étranger dans le rang des évêques de Bayeux. Aussi est-il facile de juger par le peu qu'on en dit, qu'on l'a formé sans nécessité sur un autre évêque du nom de Ragnobert ou Rainbert, qui vivoit au septiéme siecle, & dont nous avons parlé au XVI. jour de mai.

Rot. eccl. conc. & chron.

Papeb. ad d. 19. maii t. 3. p. 199. n. 4.

Papebr. supra p. 618.

II. Le corps de S. Exupere demeura dans l'église de Bayeux jusqu'au tems des irruptions que les Normans vinrent faire de Danemarck & de Norwege en France. S'il s'en étoit fait avant ce tems-là quelque translation comme pourroit être celle dont la memoire est marquée au XIV. de juillet, ce n'auroit été que du lieu de sa premiere sépulture dans l'église que l'on suppose avoir été bâtie sous son nom avant le regne de la seconde race de nos rois. Ce fut environ l'an 862. que la crainte de ces barbares, qui ravageoient toute la Neustrie, fit enlever ce saint corps de Bayeux pour lui chercher quelque asyle assuré dans le cœur du royaume. Il fut transporté à Palluau où on le garda pendant cinquante ans. De-là il fut apporté vers l'an 912. à Corbeil sur la riviere de Seine dans le diocèse de Paris, où il a toûjours été religieusement conservé depuis ce tems. Ceux du lieu ont prétendu & pretendent encore avoir eu le corps entier du Saint: & ceux de Bayeux soutiennent que la tête leur est demeurée. Quoi qu'il en soit, la ville de Corbeil a choisi notre Saint pour son patron, a bâti en son honneur une église, & lui a décerné sous le nom de saint Spire un culte beaucoup plus célebre que celui qu'on lui a rendu à Bayeux, & dans tout le pays Bessin où il est toujours honoré sous le nom de saint Exupere, & où l'on

L'an 862.

912. *J. de la Parre, J. Masson, hist. ms. anon.*

Vers l'an 942.

l'on se flate d'avoir retenu encore ses cendres, outre son chef lorsqu'on en a laissé enlever les os avec ceux de saint Loup appellé aussi saint Leu son second successeur. Le saint dépôt mis dans la nouvelle église de Corbeil, fut confié à la garde de douze chanoines qui avoient à leur tête un abbé : & ce chapitre de saint Spire fut augmenté au commencement du dix-septiéme siecle d'un autre chapitre de l'église collegiale de N. D. dont on fit une paroisse. Depuis cette translation du corps de notre Saint faite de Palluau à Corbeil, il s'en est fait encore d'autres qui ont eu assez d'éclat, mais ce n'a été que pour faire passer les reliques dans des châsses neuves & plus précieuses que les premieres. On en compte trois principales ; l'une en 1317. l'autre en 1454. & la derniere en 1619. & l'on prétend qu'elles ont été autant pour les reliques de saint Loup que pour celles de saint Spire. Elles ont toutes été faites le dimanche dans l'octave de l'Ascension : ce qui fait qu'on les celebre toutes en ce même jour, dont la fête est devenue très-solemnelle. Il semble qu'elle s'y continue en quelque sorte jusqu'à la derniere fête de la Pentecôte, à cause du grand concours des peuples qui y abordent de toutes parts & de fort loin pendant ces dix jours que la châsse est descendue & exposée à leur veneration. Outre cette fête de translation qui est mobile, & celle du premier jour d'août que l'on prend pour le jour de sa mort, on en marque encore une dans le martyrologe de l'église de France au XXVIII. d'avril. C'est celle de la reception des corps des deux saints évêques de Bayeux à Corbeil. Ferrari qui en fait mention aussi en ce jour dans le catalogue des Saints omis dans le martyrologe Romain ne parle que de saint Exupere. On ne peut pas au reste n'être pas surpris de ne voir le nom de notre Saint, ni dans aucun des anciens martyrologes, ni dans le Romain moderne.

L'an 1602. & 1611.

Sauss. suppl. p. 1111. Boll. t. 3. apr. p. 547. c. 2.

IV. SAINT FRIARD, solitaire reclus près de Nantes, patron des Laboureurs, & saint SECONDEL, diacre.

VI. siecle.

FRIARD vint au monde dans le diocèse de Nantes vers l'an 511. qui fut l'année de la mort du grand Clovis. Il parut dès l'enfance avoir toutes les inclinations portées à la vertu, & il se donna tout entier à la pieté chrétienne, qui prit en lui des accroissemens toujours nouveaux à mesure qu'il avança en âge. Il vivoit dans une grande pureté de mœurs. Il jeûnoit frequemment, il veilloit & passoit, autant qu'il lui étoit possible, les jours & les nuits en priere. Il ne subsistoit que du travail de ses mains suivant la condition où Dieu l'avoit fait naître, & faisant la profession de son pere qui étoit de labourer la terre. Il avoit si bien sçu allier la priere au travail, que bien loin que l'une apportât du retardement à l'autre, elle sembloit encore le lui rendre plus facile. Il devançoit souvent les autres dans son ouvrage ; & ne relâchoit pourtant jamais rien de sa priere. Ce qui paroissoit bien surprenant aux voisins & aux étrangers, qui comme des personnes grossieres jugeant mal des fruits d'un arbre dont ils ne connoissoient pas

I. *Greg. Turon. vit. PP. c. 10*

Vers l'an 511.

l'espece & dont ils ne voyoient pas la racine, aimoient mieux rire d'un tel exemple que d'en profiter. Un jour qu'il ramassoit des javelles dans un champ dont il avoit scié le bled avec les autres moissonneurs, il trouva un essain de guépes, qui s'élevant tout à coup se répandirent, & allerent picquer ses compagnons. Ceux-ci qui avoient coutume de se mocquer du Saint dans ses pratiques de pieté, laisserent échapper à leur douleur des termes injurieux d'impatience & de raillerie, approchant des reproches que Jesus-Christ voulut bien souffrir sur la croix de la part de ceux qui lui crioient qu'après avoir sauvé les autres, il travaillât à se sauver lui-même. Friard eut pitié neanmoins de ces pauvres insensés, & ayant recours aux remedes mêmes dont ils faisoient de mauvaises plaisanteries, c'est-à-dire, à la priere & au signe de la croix, il les guerit des picqûres des guépes qu'il fit rentrer dans le trou d'où elles étoient sorties. L'obéissance que ces insectes rendirent à la parole du Saint, apprit à ses compagnons à le respecter. Il reçut quelque tems après d'autres marques visibles de la protection divine à son égard, lorsqu'étant tombé du haut d'un arbre, il se releva sans être blessé de sa chute.

II. Il crut que c'étoit pour lui un avertissement de se retirer d'un état où son ame se trouvoit exposée à trop de dangers dans les besoins de la vie commune & dans les embarras du siecle. Il prit la resolution de tout quitter pour aller servir Dieu en toute liberté dans quelque solitude. Il abandonna donc son pays & sa parenté, & renonçant à tout ce que le monde pouvoit lui faire esperer, il se retira dans une isle de la riviere de Loire appellée Vindonite sans sortir du diocèse de Nantes. Il avoit reçu deux compagnons de sa retraite, qui s'étoient associés à lui sur la communication qu'il leur avoit donnée de son dessein. L'un étoit un abbé nommé Sabaud, qui après avoir été assez long-tems officier de la maison du roi Clotaire I. avoit embrassé la vie penitente & pris depuis la conduite d'un monastere. L'autre étoit un diacre appellé Secondel. Ils s'y établirent en un endroit assez écarté pour n'y être point exposés au passage & aux importunités des hommes. Mais l'abbé Sabaud s'étant arrêté à regarder derriere lui, après avoir mis la main à la charrue, s'effraya tellement de ce qui lui restoit à faire, qu'il perdit courage & retourna dans son monastere où la vie étoit plus douce & plus commode. Il ne jouit pas long-tems du fruit de son inconstance : car il fut tué malheureusement peu de tems après, sans que l'on ait pu sçavoir quel fut le sujet de sa mort. Le diacre Secondel eut plus de perseverance, & il demeura assez fidélement attaché à la compagnie de saint Friard qu'il regardoit comme son maître, nonobstant le degré de l'ordination qui sembloit l'élever au-dessus de lui dans l'Eglise. Ils avoient chacun leur cellule particuliere, mais éloignée l'une de l'autre. Ils y faisoient leurs exercices à part tant pour les pratiques de la pénitence, que pour l'oraison dans laquelle ils persistoient avec beaucoup d'assiduité. Secondel qui n'avoit pas encore toute l'expérience de Friard, eut une tentation du diable qui lui apparut de nuit sous la forme de notre Seigneur & qui lui dit : » Je suis le » Christ à qui vous adressez tous les » jours vos prieres. Vous voilà main-

Vers l'an 560.

ment devenu saint, & j'ai écrit » votre nom dans le livre de vie » avec celui de mes élus. Sortez » présentement de cette isle, & allez faire des guérisons miraculeu» ses parmi les peuples. Le solitaire abusé par cette illusion sortit de l'isle sans en avertir son compagnon : & si l'on s'en rapporte à ce qu'en dit saint Gregoire de Tours, on croira qu'encore que Secondel n'eût sa mission que du pere du mensonge, il ne laissa pas de guérir bien des malades, lorsqu'il leur imposoit les mains au nom de Jesus-Christ. Quelque tems après il vint retrouver saint Friard, & il se vanta devant lui d'avoir fait bien des miracles. Le Saint fort étonné d'un tel discours, lui fit raconter par le détail ce qui lui étoit arrivé & tout ce qu'il avoit fait depuis qu'il étoit sorti de l'isle. Quand il eut tout entendu il soupira & lui dit en pleurant amérement : » Nous sommes bien mal» heureux : car je vois par vos dis» cours que vous avez été séduit par » la tentation de l'ennemi de notre » salut. Allez donc & faites péniten» ce pour ne vous plus laisser pren» dre dans ses piéges. Le pauvre Secondel frappé de cette remontrance comprit la faute qu'il avoit faite, & craignant de périr il se jetta aux pieds de Friard, le conjurant avec larmes de prier pour lui. Le Saint lui relevant le courage lui dit qu'il ne devoit pas desesperer de la misericorde de Dieu, qui ne veut point la mort du pecheur. Ils se mirent ensuite en priere ensemble pour obtenir le pardon de sa faute & le salut de son ame. Le tentateur revint à Secondel, & paroissant sous la même forme qu'autrefois il lui dit : » Ne vous » avois-je pas donné ordre d'aller » visiter mon troupeau, parce que mes » brebis sont malades & qu'elles sont » sans pasteur, & de leur rendre la » santé. Secondel mieux préparé que dans la premiere apparition, lui répondit qu'il ne le regardoit que comme un séducteur, & le somma de montrer sa croix s'il étoit vrai qu'il fût le Christ. Voyant qu'il n'en faisoit rien, il le mit en fuite d'un signe de croix. Saint Gregoire ajoute que cet ennemi revint une troisiéme fois à Secondel, mais accompagné d'une multitude de démons sans déguisement ; qu'il le battit de telle sorte qu'il le mit en peril de sa vie : mais qu'il l'abandonna enfin, & que Secondel parvint depuis à une grande sainteté de vie qui se termina par une mort heureuse.

III. Saint Friard de son côté s'élevoit de jour en jour au point de la perfection évangelique par la pratique de toutes les vertus & par l'étroite union qu'il avoit avec Dieu dans la contemplation. Il fut favorisé du don des miracles, dont on peut voir quelques exemples dans sa vie écrite par saint Gregoire de Tours, qui vivoit de son tems, & qui avoit si grande opinion du crédit de notre Saint auprès de Dieu, qu'il le croyoit en état d'obtenir la grace de pouvoir ressusciter des morts, s'il l'eût demandée par ses prieres. Il eut dans ses dernieres années divers disciples, qui furent les compagnons de sa pénitence. Il leur prédit souvent le tems de sa mort, & lorsqu'il se vit attaqué de la maladie qui devoit finir ses jours, il envoya quelques-uns d'eux à l'évêque de Nantes saint Felix, dont nous avons parlé au VII. de juillet, pour le prier en qualité de son frere de le venir voir avant qu'il passât au repos éternel : ce qu'il lui mandoit devoir arriver le dimanche suivant. L'évêque se trou-

L'an 577. ou 583.

vant empêché, fit prier le Saint d'avoir un peu de patience, & de differer le jour de sa mort, afin qu'il pût avoir la consolation de le voir. Friard qui reçut cette réponse étant à l'extrémité, dit comme un homme à qui Dieu auroit laissé la disposition de sa vie & de sa mort. » Levons-nous donc pour attendre notre » frere. Dieu suspendit effectivement la maladie du Saint, faisant connoître, dit saint Gregoire, le merite de l'évêque comme celui du solitaire en accordant à la confiance qu'ils avoient en lui, une faveur qui leur étoit commune. Mais celui de Friard étoit encore plus digne d'admiration par rapport au courage qu'il eut de faire ceder à l'amitié de Felix l'impatience qu"l avoit d'aller jouir de Dieu. L'évêque fut assez long-tems sans pouvoir venir : dès qu'il fut arrivé la fiévre reprit Friard, qui se contenta de lui dire qu'il l'avoit fait long-tems attendre sur le chemin, Après s'être embrassés ils passerent ensemble la nuit dans la veille & la priere,& dès le matin du lendemain qui étoit un dimanche notre Saint expira doucement entre les bras de l'évêque son ami. S'il est vrai que ce jour étoit le premier du mois d'août auquel on fait la fête de saint Friard, sa mort ne peut être arrivée qu'en l'une des années 566, 577, 583. Le P. le Cointe choisit la 577. Mais ce qu'on dit du grand âge de notre Saint pourroit nous faire croire qu'il auroit aisément passé jusqu'en 583. qui auroit été la 72. de son âge supposant sa naissance en 511. Il est vrai que l'évêque saint Felix étoit mort dès le mois de janvier de l'an 585. comme nous l'avons rapporté en sa vie: mais il faut compter ce terme suivant l'ancien calcul de France, ou plûtôt selon celui de saint Gregoire de Tours & dire que cette année ne devoit finir qu'à Pâque suivant ou au plûtôt avec le mois de février. Ainsi Felix ne sera mort que près de six mois après notre Saint : au lieu qu'il le faudroit croire mort six mois auparavant si l'on commençoit l'année comme les Romains, & mettre la mort de saint Friard en 577. Saint Felix rendit les derniers devoirs à son ami avant que de retourner à Nantes, & il l'enterraadans la cellule de son hermitage. Les merveilles que Dieu fit paroître à sa mort pour rendre témoignage de sa sainteté aux hommes, furent cause que l'on y bâtit depuis une église sur son tombeau. Quelques-uns prétendent que c'est encore aujourd'hui celle de la paroisse qui porte son nom & celui de saint Secondel. Les anciens martyrologes, ni le Romain moderne ne font point mention de ces deux Saints. L'auteur de celui de France s'est contenté d'en dire un mot dans son supplement. Ses reliques furent levées long-tems après sa mort du lieu de sa sepulture, & transportées à Besnai, que quelques écrivains prétendent avoir été le lieu de sa naissance. On dit qu'elles y furent divisées, qu'on en transporta une partie dans l'église cathedrale de Nantes, & que l'autre se conserve encore maintenant à Besnai dont saint Friard, est le principal patron.

Le cointe ac. 577. n. 49.

Alb. de Morlaix des SS. de Bret.

X. siecle.

V. SAINT ETHELWOLD, évêque de Winchester en Angleterre.

I. Wolstan. ap. Mab. act. SS. Bened. sec. 5.

ETHELWOLD ou ADELWOLD l'un des principaux restaurateurs de la discipline de l'Eglise en Angleterre au dixiéme siecle, avec saint Oswald archevêque d'Yorck & saint Dunstan archevêque de Cantorberi, naquit à Winchester dans le Westsex d'une famille fort honnête, où Dieu étoit fidélement servi sous le regne d'Edouard I. du nom. Ses parens eurent grand soin de l'élever dans la pieté chrétienne dont ils donnoient eux-mêmes de grands exemples à tous ceux parmi lesquels ils avoient à vivre. Ils lui firent aussi cultiver l'esprit par l'étude de toutes les sciences qu'ils croyoient pouvoir contribuer à le faire répondre dignement aux grandes esperances que divers présages heureux avoient fit concevoir de lui avant & après sa naissance. Les progrès qu'il fit dans les lettres eurent tant d'éclat, qu'ils le firent connoître à la cour où le roi Ethelstan qui avoit succedé à son pere Edouard le fit venir. Il le retint auprès de lui charmé de la beauté de son esprit, de l'excellence de sa memoire qui ne lui laissoit presque rien oublier de ce qu'il avoit appris, & plus touché encore de sa vertu qui faisoit voir en lui beaucoup de modestie & une grande pureté dans ses mœurs. Il le fit ordonner prêtre par Elphege I. du nom évêque de Winchester. Ethelwold que Dieu par une grace toute particuliere avoit préservé de la corruption du siecle au milieu de la cour, se retira auprès de ce saint prélat après la mort du roi Ethelstan.

L'an 940.

Il y devint le modele de son clergé par la sainteté de la vie qu'il y mena. Mais n'étant pas content de tous les objets qu'il voyoit dans le monde, qu'il regardoit comme autant d'obstacles à son salut, il alla se retirer dans le monastere de Glassenburi dès qu'il sçut qu'on en avoit fait abbé son ami saint Dunstan, qui avoit été fait prêtre avec lui, & qui fut depuis archevêque de Cantorberi. Il se rendit le disciple de ce saint homme, & fit profession de la regle monastique entre ses mains. Il pratiqua tous les devoirs de la vie reguliere avec tant de perfection, que Dunstan l'établit doyen de la communauté. Cette dignité loin de lui enfler le cœur ne servit qu'à l'abaisser encore au-dessous des freres sur lesquels elle lui donnoit de l'autorité. Il n'en fut ni moins assidu à les servir, ni moins appliqué au travail des mains, prenant toujours pour sa tâche ce qu'il y avoit de plus bas & de plus pénible. Cependant le desir qu'il avoit de se perfectionner encore davatnage dans la sainteté de l'état qu'il avoit embrassé, & dans la connoissance des saintes écritures, lui fit prendre la résolution de passer en France, où il étoit persuadé qu'il trouveroit de quoi se satisfaire. La reine Edgive veuve d'Edouard, mere du roi Edrede qui avoit succedé l'an 946. à son frere Edmond, ayant sçu le dessein d'Ethelwold, résolut de le traverser dans la crainte qu'elle avoit que le royaume ne perdît un si bon sujet. Elle conseilla au roi son fils de lui défendre de sortir de l'Angleterre, de réparer les ruines de l'ancien monastere d'Abendon, & de l'en faire établir abbé. C'est ce que le roi fit avec d'autant plus de plaisir, qu'il y vit consen-

L'an 946.

tir saint Dunstan, qui étoit ravi de voir naître les occasions d'employer les grands talens d'Ethelwold au service de l'Eglise.

II. Le Saint fut ainsi établi abbé d'Abendon l'an 954. & l'on ne doit pas douter qu'il n'y ait erreur de chiffre dans la date d'un privilege qu'on dit qu'il signa en cette qualité l'an 948. pour le monastere de Cruland. Quelque diligence que fissent la reine Edgive & le roi son fils pour faire amasser tous les materiaux necessaires à la construction de son monastere, il ne put y faire travailler du vivant de ce prince qui mourut l'année suivante. Edwi son neveu fils d'Edmond, jeune homme sans intelligence & sans conduite, ne tint le sceptre que deux ans. Il eut pour successeur Edgard son frere, qui joignant la pieté à d'autres qualités vraiment royales, voulut porter cet ouvrage à sa perfection : & par ce moyen Ethelwod se trouvant dégagé d'un grand embarras, s'appliqua sans diversion à élever l'édifice spirituel des vertus monastiques dans le cœur des religieux dont on lui avoit donné la conduite. Pour y réussir encore mieux, il envoya en France un de ses moines nommé Osgar au monastere de Fleuri, dit saint Benoît sur Loire, pour y apprendre l'observance de la regle dans toute sa pureté, & se mettre en état de la venir ensuite enseigner dans Abendon. La chose lui réussit suivant le projet qu'il s'en étoit formé. Mais lorsqu'il ne songeoit qu'à éprouver ses religieux pour tâcher de les rendre dignes de Dieu, & à leur donner toûjours de nouveaux exemples de vertu propres à les porter à la perfection où il tendoit lui-même, il fut choisi par le roi Edgard pour être évêque de Wincheſter. Saint Dunstan

L'an 954. Mabill. not. p. 612.

L'an 957.

qui d'évêque de Worcester & de Londres étoit devenu archevêque de Cantorberi depuis deux ans, eut ordre de le sacrer incessamment sans écouter tout ce qu'il pourroit alleguer pour s'en défendre. C'est ce qui fut executé le premier dimanche de l'Avent, veille de saint André, de l'an 963. Ethelwold ne fut pas plûtôt mis en possession de son église qu'il entreprit une réformation generale des mœurs & de la discipline dans sa ville & son diocèse. Il la commença par son clergé : & il chassa les chanoines qui ayant eu déja la hardiesse de se marier contre la défense des canons, ne faisoient point difficulté de répudier leurs femmes pour en prendre d'autres tout publiquement, & qui joignoient à cette débauche celle de l'yvrognerie & les autres désordres les plus scandaleux. Il fit venir en leur place des moines de son abbaye d'Abendon, & rendit ainsi son chapitre régulier & monacal, comme on fit ceux de Cantorberi & de plusieurs autres villes épiscopales d'Angleterre. Il eut la principale part à cette réformation generale du clergé du royaume, en qualité de commissaire député avec saint Oswald évêque de Worcester par le concile national, que saint Dunstan avoit assemblé dans la ville même de Winchester l'an 970. Après avoir rétabli le bon exemple parmi ses ecclesiastiques, il travailla plus hardiment à déraciner & détruire les vices qui régnoient parmi son peuple. En quoi il fit admirer principalement sa vigilance, sa charité, son zele & sa sagesse. Il étoit infatigable dans les travaux de l'épiscopat ; & intrepide dans les dangers. Il se rendoit redoutable aux méchans lorsqu'il les trouvoit rebelles à l'autorité de Jesus-

L'an 963.

970.

Vit. Oswald.

974.

Christ ; ou insensible à ses remontrances : mais il étoit plein de bonté & de clemence à l'égard des autres. La severité & la douceur que l'on remarquoit en lui partoient d'une même source, & n'avoient point d'autre principe que l'amour de Dieu qui lui faisoit aimer le salut de son troupeau. C'étoit sa prudence qui regloit l'emploi qu'il faisoit de ces deux moyens opposés : souvent elle les lui faisoit allier dans un même sujet avec un temperament merveilleux.

III. Il sentit en toutes rencontres les effets de l'assistance du ciel, sans laquelle il n'auroit pû esperer de succès : aussi y avoit-il recours sans cesse. Dieu fit voir combien il le protegeoit, sur-tout en une occasion où les chanoines qu'il avoit chassés de son église avoient attenté à sa vie pour tâcher de se remettre en possession de leurs benefices, & l'avoient fait empoisonner. Le poison étoit très-subtil, & il commençoit à produire son effet avec beaucoup de violence, lorsque le saint évêque rappellant la promesse que Jesus-Christ a faite à ceux qui croiront veritablement en lui, d'empêcher qu'il ne leur arrive mal de ce qu'ils auront bû de mortel, excita sa foi avec une esperance si ferme, qu'il en reçut la récompense sur l'heure même. Cette faveur lui fit juger qu'il ne travailloit pas en vain, & que ses services n'étoient point desagréables à son maître. C'est ce qui lui augmenta encore le courage pour continuer l'ouvrage du Seigneur. Outre les desordres qu'il corrigea dans les mœurs de son peuple, il retrancha une infinité d'abus qui avoient corrompu la discipline. Il fit réparer la plûpart des églises de son diocèse qui étoient en ruine, en bâtit beaucoup de nouvelles, pourvut ses paroisses d'excellens ministres, & fonda même plusieurs monasteres tant au dedans qu'au dehors de l'évêché de Winchester. Cependant il travailloit toûjours à sa sanctification particuliere, comme s'il n'eût point eu d'autre occupation. Il veilloit également sur lui-même & sur son troupeau ; il étoit humble dans ses sentimens, modeste, frugal : mortifié dans ses sens ; adonné aux jeûnes fréquens, à de longues veilles, à la priere continuelle joignant aux exercices de sa pénitence une patience & une soumission parfaite à la volonté de Dieu dans une mauvaise complexion du corps, dont la santé étoit souvent attaquée par diverses infirmités. Jamais ses maladies ne lui firent rompre l'abstinence des viandes, si l'on en excepte une qui le mit à l'extrémité, & qui le tint trois mois au lit, & la derniere qui le fit sortir du monde. Comme il joignoit l'amour de la pauvreté à l'esprit de mortification, ce qu'il refusoit à son propre corps & ce qu'il retranchoit de sa table, de ses meubles & de son train domestique, retournoit toûjours au profit des pauvres, dont il s'étoit rendu le pere & le nourricier. La charité qu'il avoit pour eux ne parut en aucune occasion avec plus d'éclat que dans le tems d'une famine cruelle qui affligea toute l'Angleterre. La longueur de sa durée avoit prodigieusement augmenté le nombre des pauvres & des miserables, & il ne servoit presque de rien à notre saint évêque de s'être épuisé pour la diminuer. Il eut recours en cette extrémité à son église, qu'il ne fit point difficulté de dépouiller & d'appauvrir pour revétir & nourrir les membres vivans

de Jesus-Christ. Il fit vendre tous ses ornemens & ses meubles précieux, fit briser tous ses vases d'or & d'argent, dont il fit faire de la monnoie pour le soulagement de tant de malheureux à qui il sauva la vie par ce moyen.

IV. L'an 984. C'est ainsi qu'après avoir consacré ou sacrifié à Dieu tout ce qu'il avoit reçu de lui, & fait fructifier au double les talens qui lui avoient été confiés, il alla recevoir la récompense éternelle de sa fidélité & de son travail après vingt-un ans moins quatre mois d'épiscopat. Il mourut le premier jour d'août de l'an 984. sous le regne d'Ethelrede successeur de saint Edouard. Il fut enterré dans l'Eglise de saint Pierre & de saint Paul où il plut à Dieu de reveler aux hommes la sainteté de son serviteur par des signes & des prodiges douze ans après sa mort. L'évêque saint Elphege son successeur qui fut depuis archevêque de Cantorberi crut que ce lui étoit un sujet suffisant pour faire rendre des honneurs publics à sa mémoire dans son église. L'an 996. Il leva son corps de terre, & après avoir rendu graces à Dieu d'avoir ainsi daigné manifester le merite & la gloire de son serviteur Ethelwold, il fit solemnellement la translation de ses reliques le x. de septembre, & il les plaça honorablement dans le chœur de la cathedrale, où depuis ce tems-là elles reçurent le culte des peuples. Le martyrologe Romain fait mention de lui au premier d'août qui est le jour de sa mort & de sa principale fête. On en celebroit encore une en Angleterre le x. de septembre, qui est le jour de sa translation. Mais tout cela a été détruit au xvi. siécle par le schisme & la reformation protestante de l'église Anglicane. Il ne nous en reste plus que l'office de l'une & de l'autre fête qu'on a conservé avec l'histoire de sa vie, écrite par un de ses disciples parmi les actes des saints de l'ordre de saint Benoît.

RENVOIS.

* Saint EUSEBE, évêque de Verceil mort & marqué dans tous les martyrologes au premier jour d'août. Voyez au xv. de décembre où l'on a jugé à propos de remettre sa fête dans le breviaire Romain, afin d'avoir plus de liberté de faire son office.

* Saint JUSTIN enfant martyr à Louvre en Parisis, dont on fait la fête dans l'église de Paris le VIII. de ce mois. Voyez ce que nous en pourrons dire au XVIII. d'octobre à l'occasion de saint Just enfant martyr en Beauvaisis, où nous avons cru qu'il seroit plus à propos de rapporter ce qu'on en sçait, ou du moins ce qu'on croit en sçavoir, parce que la fête de celui-ci est d'office triple dans la ville & le diocèse de Beauvais, au lieu que celle de saint Justin n'est que d'office semidouble dans l'archevêché de Paris.

II. JOUR.

II. JOUR D'AOUST.

III. siecle.

SAINT ETIENNE, PAPE, premier du nom, & martyr.

I. *Pontifical.*

ETIENNE que l'on fait Romain de naissance & fils d'un nommé Jules, servit d'abord l'église de Rome en qualité de diacre sous les papes saint Corneille & saint Luce. On dit que le premier ayant reconnu sa prudence & sa fidelité, lui commit l'administration de tous les biens de cette église : & que son successeur le fit passer à la direction des choses spirituelles pour en être soulagé dans ses fonctions. On ajoûte qu'il gouverna même l'église des fidéles pendant l'absence de saint Luce, qui fut banni pour la foi peu de jours après son élection qui avoit été faite l'an 252. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il fut choisi l'année d'après pour succeder à ce saint pape; qui mourut le IV. ou le V. de mars. Il ne manquoit ni de zéle ni de capacité pour remplir dignement le premier poste de l'église de Jesus-Christ. La multitude des affaires que lui suscitoient les persecuteurs d'un côté & les herétiques de l'autre, lui partageoit l'esprit de telle sorte qu'on n'a point lieu de s'étonner qu'il se soit laissé surprendre par deux évêques d'Espagne, qui après avoir été legitimément déposés lui étoient venus demander adroitement leur rétablissement. Ces deux prélats étoient Basilide évêque de Leon & d'Astorga, & Martial évêque de Meride, tous deux convaincus d'être du nombre des Libellatiques; c'est-à-dire, de ces lâches chrétiens, qui bien qu'ils n'eussent pas effectivement sacrifié aux idoles, donnoient neanmoins ou recevoient des billets portant attestation qu'ils l'avoient fait, & sauvoient par ce moyen leur vie, leur liberté ou leurs biens. Basilide & Martial étoient accusés d'ailleurs de beaucoup d'autres crimes énormes qui les avoient rendus indignes de l'épiscopat, & qui avoient obligé les évêques d'Espagne à leur donner des successeurs. Etienne avoit reçu leurs plaintes, & comme il n'étoit pas informé exactement de la verité des choses, on avoit sujet de craindre qu'il ne les rétablît sur leurs siéges. Les églises de Leon, d'Astorga & de Meride qui avoient un interêt particulier à ne les pas recevoir, en écrivirent aux évêques d'Afrique, & leur députerent ceux mêmes que l'on avoit mis à la place Basilide & Martial, pour demander remede à leurs maux & empêcher que la surprise faite au pape n'eût de suite. Saint Cyprien qui gouvernoit alors l'église de Carthage, assembla sur ce sujet un concile de vingt-huit évêques. On y conclut que Basilide & Martial ne pouvoient être reconnus pour évêques, qu'on ne devoit point communiquer avec eux, & que la surprise du pape au lieu de leur donner aucun droit nouveau ne servoit qu'à augmenter leurs crimes. On peut assurer qu'Etienne agit avec plus de précaution ou du moins avec plus de reserve à l'égard des Novatiens, sur-tout en la cause de Marcien évêque d'Arles, partisan de leur secte, quoique quelques-uns prétendent que les évêques * catholiques des Gaules de l'Afrique, qui travail-

L'an 252.

Cyp. ep. 68.

Du-Pin, Petitdidier au sujet de saint Cyp.

Cypr. ep. 67.

* Faustin de Lyon, Cyprien de Carthage.

Du-Pin, p. 438. Pearf. ann. Cypr. Till. p. 132. loient avec lui dans cette affaire ne trouverent point en lui toute la correfpondance & tout le zéle qu'ils auroient pu fouhaiter.

II. Mais en la troifiéme année de fon pontificat il eut à foutenir contre les plus fçavans & les plus faints évêques de l'Eglife catholique une querelle de plus grand éclat, & dont l'iffue a fait honneur à fa memoire. Ce fut la fameufe difpute qui s'éleva touchant la validité du baptême des heretiques. Elle fembloit avoir pris fa fource dans l'églife de Carthage où faint Cyprien (L'an 235.) appuyé de la pratique de fon prédeceffeur Agrippin, foutenoit que tout baptême donné hors de l'Eglife catholique étoit nul, parce qu'il n'y a qu'un baptême. Il prétendoit par une fuite de fon opinon qu'il falloit rebaptifer les heretiques qui revenoient à l'Eglife, lorfqu'ils avoient reçu le baptême dans leur fecte. Saint Denys évêque d'Alexandrie prélat de très grande diftinction étoit ce femble, dans les mêmes fentimens que faint Cyprien. Il écrivit plufieurs lettres fur ce fujet : dans celle qu'il adreffa au pape faint Etienne, il lui apprit l'agréable nouvelle que tout l'Orient avoit generalement abandonné le parti des Novatiens pour fe réunir avec Rome, & le felicita de l'affiftance qu'il procuroit fans ceffe aux fidéles de Syrie & d'Arabie. Ce qui fait voir jufqu'où notre faint Pape portoit fa vigilance & fa charité. Mais la queftion du baptême penfa divifer de nouveau ces églifes d'avec le faint fiege. Saint Cyprien dont l'autorité entraînoit prefque toute l'Afrique, fçachant que le Pape Etienne n'étoit point de fon fentiment, affembla deux conciles où l'on décida entr'autres chofes qu'il n'y a point d'autre baptême que celui qui fe donne dans l'églife Catholique. Il en donna avis au Pape à qui il écrivit, & députa deux évêques. Mais Etienne ne leur donna point beaucoup de fatisfaction. Loin de les traiter en freres & en collegues, comme il en ufoit envers les évêques, il refufa de les recevoir même chez lui à titre d'étrangers. Il écrivit à faint Cyprien qu'à l'égard de ceux qui revenoient à l'Eglife de quelque herefie que ce fût, on devoit fans rien innover, garder la tradition, qui étoit de leur impofer les mains pour la penitence. Il lui déclara par la même lettre qu'il ne communiqueroit plus avec lui, ni avec tous les évêques du même fentiment, s'ils ne quittoient leur opinion touchant le baptême des heretiques. Il ufa de femblables menaces envers les évêques de Cilicie, de Cappadoce, de Galatie & de tous les pays voifins qu'ils fçavoient être dans la même pratique de rebaptifer les héretiques. Saint Cyprien choqué de la réponfe de faint Etienne qu'il croyoit avoir eu d'autant moins de fujet d'en ufer de la forte, que la queftion n'avoit pas encore été éclaircie ni décidée par l'autorité de toute l'Eglife, entreprit d'abord de la refuter.

Hier. vir. ill. in Dionyf. — *Eufeb. l. 7. hift. c. 2. 4.* — *Cypr. ep. 72. 73.* — *Cypr. ep. 34.* — *Eufeb. l. 7. c. 5.* — *Aug. de Bapt. l. 1. c. 7. l. 4. c. 6.*

III. Voyant que notre faint Pape infiftoit fur la tradition, il tâcha de faire voir que ce n'étoit qu'une tradition humaine ; qu'ainfi elle devoit céder à l'écriture & aux préceptes de Jefus-Chrift, & qu'une coutume fans la verité n'eft qu'une vieille erreur. Il convoqua enfuite un concile des trois provinces d'Afrique, de Numidie & de Mauritanie, qui fe tint à Carthage le premier jour de Septembre de l'an 256. Il s'y plaignit affez ouvertement, quoiqu'en termes couverts, de la conduite de faint Etienne à fon égard, & (L'an 256.)

fur-tout de la hauteur avec laquelle il prétendoit avoir été traité par un collegue, qui lui avoit peut-être voulu faire un peu trop valoir l'autorité du premier siége de l'Eglise. On ne peut en effet appliquer à un autre qu'à notre saint Pape ce que saint Cypien dit dans ce concile : » Aucun de nous ne s'établit *évêque* » *des évêques*, & ne réduit ses collegues à lui obéir par une terreur » tyrannique. Comme tout évêque » dispose de sa volonté avec un pou» voir & une liberté entiere, il ne » peut être jugé par un autre, ni » aussi le juger. Attendons tous le » jugement de notre Seigneur Jesus» Christ. » Le concile confirma le sentiment de saint Cyprien, contre celui de saint Etienne, à qui il députa aussi-tôt pour l'informer de ses raisons. Notre saint Pape prenant le resultat de cette grande assemblée pour une conspiration contre la verité qu'il défendoit, reçut très-mal les députés. Il ne voulut ni les voir ni leur parler : il défendit même aux fidéles de Rome de leur donner le couvert, & d'exercer l'hospitalité à leur égard. On n'a jamais douté dans l'Eglise, après la contestation finie, qu'il n'eût raison pour le fond : & la posterité l'a suffisamment justifié. Quelques-uns néanmoins ont prétendu qu'il avoit porté son sentiment à une autre extrémité qui n'étoit pas exempte d'erreur, & qu'il avoit soutenu que tout baptême des heretiques étoit bon : ce qu'il n'est pas permis de croire de celui qui n'est pas donné au nom des trois personnes de la sainte Trinité.

Conc. Carth. ap. Cyp.

Cypr. ep. 75. Till. pag. 155. 156.

P. 626. 627.

IV. La dureté avec laquelle S. Etienne traita les députés de saint Cyprien & du grand concile de Carthage, jointe au refus qu'il fit de leur récrire, passa pour une rupture ouverte. Il alla même jusqu'à ne vouloir plus communiquer avec eux, non plus qu'avec saint Firmilien évêque de Cesarée en Cappadoce, & tous les autres Orientaux du même sentiment : si l'on en excepte saint Denys d'Alexandrie, qui se rendit dans la suite le médiateur de la paix & de la réunion entre les parties, mais après la mort de notre Saint. Ce refus de communiquer avec tant de saints évêques a passé dans l'esprit de plusieurs pour une veritable excommunication, sans qu'on puisse prouver que saint Etienne ait traité saint Cyprien plus doucement que saint Firmilien, & les autres. On peut dire néanmoins qu'il s'est contenté de se retirer simplement de leur communion, & de leur suspendre les effets de la sienne, sans avoir peut-être eu intention de les retrancher de la communion generale de l'Eglise, dont ils avoient dessein de leur part de conserver toujours l'unité. Et saint Augustin n'a point fait difficulté d'assurer que ni lui, ni saint Cyprien ne rompirent jamais la charité dans cette séparation. C'est ce que nous pourrons voir avec plus d'étendue dans la vie du saint évêque de Carthage au mois de septembre. Nous nous contenterons d'ajouter ici que le sentiment de saint Etienne, qui fut celui de toute l'Eglise, après qu'on l'eut restreint à n'admettre que le baptême des heretiques, donné au nom des trois personnes de la sainte Trinité, trouva deslors un zelé défenseur en la personne d'un évêque inconnu, qui refuta l'opinion de saint Cyprien, par un traité que nous avons encore parmi les œuvres de ce Saint.

Baron. ann. 258. n. 15 16.

Fleur. hist. l. 7. n. 31. Till. p. 629. 630.

V. Le pape saint Etienne n'eut point la satisfaction de voir finir de son

vivant cette fâcheuse contestation. Il fallut en suspendre les poursuites pour s'appliquer plus particulierement à munir les fidéles contre la persecution que l'empereur Valerien fit à l'Eglise. Il paroît qu'elle commença dès la fin de l'an 256. & que notre Saint y donna même quelque occasion sur les plaintes que le préfet de la ville fit à l'empereur du tort qu'il causoit à la religion ancienne par le grand nombre de ceux qu'il attiroit à celle de Jesus-Christ. Elle fut déclarée ouvertement l'année suivante; & l'on a tout sujet de croire que notre saint Pape fut l'une de ses victimes. On ne doute presque pas qu'il n'ait été couronné par le martyre, quoiqu'il semble qu'on ne le considerât point encore comme martyr dans les IV. & V. siecles. La varieté qui paroît dans les circonstances que l'on rapporte de sa mort, ne peut pas beaucoup servir à confirmer l'opinion que l'on en a. Si l'on en croit un ancien pontifical, il fut banni d'abord comme le furent saint Cyprien & saint Denys d'Alexandrie. Etant revenu ensuite à son église, il fut arrêté environ un mois après, & mis en prison avec deux autres évêques, neuf prêtres & trois diacres. Il tint une assemblée des principaux d'entre le clergé & le peuple dans la prison : & de leur consentement il remit tous les vaisseaux sacrés & le coffre où étoit l'argent de l'Eglise & des pauvres, entre les mains de son diacre saint Xyste qui fut son successeur. On ajoute qu'il fut tiré de la prison six jours après, & qu'il fut décapité. Ses actes qui, tels que nous les avons, ont encore moins d'autorité que ce pontifical, disent qu'il fut pris le second jour d'août, amené sur l'heure même à l'empereur Valerien, condamné & envoyé de là au supplice; que la chute subite & miraculeuse d'un temple de Mars ayant fait fuir ses gardes, comme tous les autres qui l'accompagnoient, il se retira dans un cimetiére voisin où il commença à offrir le sacrifice, & que les soldats l'y étant allés rejoindre, lui couperent la tête sur l'autel même. Mais comme il est certain que son martyre n'a point eu tant d'éclat que celui de saint Xyste son successeur, quelques auteurs jugent qu'il pourroit être mort dans la prison, comme avoient fait saint Corneille & saint Luce ses prédecesseurs. Il fut enterré dans le cimetiére de Callixte, comme on le trouve dans l'ancien calendrier Romain du IV. siecle au second jour d'août, qui a toujours constamment passé pour le jour de sa mort. C'est en ce jour qu'il est mis avec la qualité de martyr dans le sacramentaire de saint Gregoire, le calendrier Romain du VII. siecle & des suivans, les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, ceux de Bede, de Wandalbert, d'Adon, d'Usuard, & dans le Romain moderne. Aussi a-t-il été universellement honoré comme martyr, non seulement dans toute l'église Latine, mais encore chez les Grecs qui ont marqué sa fête comme nous, au second jour d'août dans quelques-uns deleurs ménologes, & au troisiéme dans leurs menées. Son corps demeura dans le lieu de sa premiere sepulture jusqu'à ce que vers l'an 762. le pape Paul I. le mit avec celui de saint Silvestre dans un monastere de moines Grecs, qu'il avoit fait bâtir à Rome, & dont l'église étoit dédiée sous le nom de ces deux saints papes, quoique Baronius prétende qu'il est ici question du premier martyr saint Etienne

Act. Eusebi. Marcell. ad. 2. d. decemb.

L'an 257. *Bucher. Cycl. Kal. Rom. p. 267. Till. p. 31. 594. 595.*

Ap. Apost. c. 24. c. 8.

Ap. Sur. p. 27. n. 12.

Till. p. 585.

Front. Kal. p. 114. Spicil. t. 10.

L'an 762. *Anast. Bibl. c. 95. Papebr. conat. p. 36. Baron. not. M. p. 545.*

diacre de l'église de Jerusalem. Quelques-uns veulent que le pape Serge II. en ait transporté une partie depuis dans une autre église de saint Silvestre & de saint Martin des Monts. On a publié en ces derniers tems que les galéres du grand duc de Toscane revenant de la foire de Messine, prirent à Trani ville de la Pouille, le corps de saint Etienne pape & martyr, au mois de juillet de l'an 1682. On ajoute que ce prince le fit porter à Pise dans une église qui avoit été bâtie en son honneur dès l'an 1561. par le grand duc Cosme instituteur de l'ordre de saint Etienne. Le sujet de la dévotion particuliere que Cosme avoit pour ce Saint venoit de la victoire qu'il avoit remportée le second jour d'août de l'an 1537. sur les rebelles dans les commencemens de son regne. Il seroit à souhaiter que quelqu'un nous eût appris si le corps du pape Etienne fut jamais transporté de Rome à Trani, & si l'on a des preuves suffisantes pour se persuader que c'étoit celui que le grand duc a fait transporter à Pise.

L'an 1682.

AUTRES SAINTS du II. jour d'Août.

II. ou III. siecles.

I. *SAINT RUTILE, MARTYR en Afrique.*

I. SAint Rutile Africain rendit témoignage à la foi de Jesus-Christ par une genereuse confession, qu'il fit de son nom durant la persécution que l'empereur Severe excita contre les Chrétiens au commencement du troisiéme siecle de l'Eglise. Comme il étoit humble & modeste, il commença à craindre pour lui-même, lorsqu'on fit la publication de l'édit qui ordonnoit de sacrifier aux idoles : & se défiant sagement de ses propres forces à la vûe de ceux, qui manquoient de courage dans les combats qu'ils avoient à soutenir pour la défense de leur foi, il cherchoit à mettre la sienne à couvert par des moyens qui fussent sûrs, légitimes & permis. Il y en avoit deux principalement dont les fidéles pouvoient en conscience se servir pour éviter la cruauté des persécuteurs : l'un étoit de se sauver par la fuite, l'autre d'acheter des officiers le repos & la sûreté en leur donnant de l'argent. C'est ce qui se pratiquoit non-seulement par des particuliers, mais par des églises même toutes entieres qui se cottisoient pour ce sujet. C'est ce que nous apprenons de Tertullien prêtre de Carthage, qui vivoit alors en très-grande réputation. Mais comme il se jetta vers le même-tems dans le parti des Montanistes, on doit être moins surpris qu'il ait entrepris de condamner ces deux expédiens dans un traité qu'il fit trente ans après *de la fuite durant la persécution.* L'Eglise sans s'arrêter à son sentiment n'a point fait difficulté d'approuver l'un & l'autre ; le premier, parce qu'il a été suggeré par Jesus-Christ même dans l'évangile ; le second, parce que, selon saint Pierre d'Alexandrie, ceux qui s'en servoient témoignoient être plus attachés à Jesus-Christ qu'à leur argent, & que préferant leur salut à la possession des biens de la terre, ils verifioient en quelque sorte ce que dit l'Ecriture, que les richesses d'un homme peuvent servir à racheter son ame.

Tertull. de fuga c. 1.

Tillem. t. 3. p. 128.

En 204. ou 205.

C. 10. & 12. Tert. de fug.

Ep. canon. in coll. conc. Baron. not. ad d. 18. april.

Prov. 13. v. 8.

II. *Tert. de fuga c. 5. 6. Till. p. 128.* Rutile disposé à tout sacrifier pour sauver la sienne, n'eut point honte d'employer l'une & l'autre de ces voies. Il changea souvent de lieu pour éviter la persécution. Il donna aussi de l'argent pour se racheter du peril auquel il apprehendoit beaucoup plus encore d'exposer sa foi que sa vie. Toutes ces précautions qui lui réussirent assez bien pendant quelque tems, ne purent néanmoins le garantir de la persécution jusqu'à la fin. Elles n'empêcherent pas qu'il ne fût arrêté lorsqu'on s'y attendoit le moins. Il fut aussi-tôt présenté au juge devant lequel il fit paroître par ses genereuses réponses, comme il fit ensuite par son courage & sa patience dans les tourmens, que ce n'avoit été ni par timidité ni par lâcheté qu'il avoit recouru aux premiers moyens. Les fidéles édifiés & réjouis de sa constance regarderent la grace que Dieu lui faisoit de le rendre superieur à toutes les peines qu'on lui faisoit souffrir, comme une récompense de l'humilité avec laquelle il avoit obéi à l'évangile, qui conseille aux foibles de fuir lorsqu'on les persecute. Vers l'an 207. Il fut condamné au feu: & lorsqu'il se vit sur le bucher allumé, prêt d'être consumé dans les flâmes, il benit Dieu avec actions de graces de ce qu'il lui accordoit le martyre qu'il n'avoit évité jusques-là, que parce qu'il s'en étoit toûjours jugé indigne. Cet exemple étoit nécessaire, dit M. de Tillemont, en un tems principalement où Tertullien & les autres Montanistes passant à une extrémité opposée à celle où étoient les Gnostiques, mettoient en œuvre tout le faste de la philosophie Stoïcienne, pour persuader aux Chrétiens qu'il étoit défendu de fuir la persécution, & exposoient ainsi les foibles au péril de perdre leur foi. Ce fut sans doute pour ce sujet que Dieu voulut donner tant d'éclat au courage de saint Rutile, & rendre son triomphe illustre. Aussi Tertullien n'a pû s'empêcher de l'appeller un *très-saint Martyr* dans l'ouvrage même où il a eu la témerité de condamner sa conduite.

L'Eglise honore la mémoire de saint Rutile au second jour d'août, auquel le martyrologe Romain fait mention de lui avec éloge. On croit qu'il fut martyrisé en Afrique & dans Carthage même, vers l'année 207. sous le regne de l'empereur Severe, quoique l'écrit où Tertullien a parlé de lui n'ait été composé qu'en 235. à l'occasion d'une nouvelle persécution excitée par l'empereur Maximin I. du nom.

II. SAINTE THEODOTE & ses Enfans, martyrs en Bithynie.

IV. siecle.

I. *Combef. triumph. mart. pag. 247.* APrès la publication des édits des empereurs Dioclétien & Maximien, qui ordonnoient la recherche & la punition des Chrétiens, qui refuseroient de sacrifier aux idoles, les payens ne garderent plus de mesures dans la fureur où les emporta le zele pour leurs dieux, joint à leur malignité naturelle. A Nicée qui étoit une ville de Bithynie assez proche de celle de Nicomédie, où résidoit Dioclétien & où avoit commencé la persécution, il y avoit une dame Chrétienne nommée THEODOTE, qui avoit eu grand soin d'élever ses enfans dans la religion qu'elle professoit. Elle fut dénoncée au gouverneur *, comme une personne rebelle aux empereurs, qui méprisoit leurs édits & les loix de l'empire;

* Nicete selon quelques-uns, Leucade selon d'autres.

& qui inspiroit encore le même mépris à ses enfans dans les instructions qu'elle leur donnoit. Ce juge lui envoya ordre de paroître devant son tribunal. Elle y vint avec ses enfans, faisant assez connoître qu'elle n'appréhendoit pas de les voir souffrir pour la foi. Ils témoignerent de leur côté n'être pas moins disposés qu'elle à faire une géneréuse confession : & ils répondirent à ses exhortations d'une maniere qui lui augmenta encore le courage & la joie qu'elle avoit d'aller au martyre. Le juge voulut l'interroger en leur présence, & après qu'elle lui eut declaré son nom, elle lui confessa qu'elle étoit Chrétienne : ses enfans firent la même chose. Il demanda ensuite à la mere si ce n'étoit pas elle qui leur avoit enseigné ces nouveautés. « Je ne leur ai pas » enseigné de nouveautés, répon- » dit-elle, mais je leur ai appris des » loix très-anciennes. Quoi, repli- » qua ce juge, vos peres sçavoient- » ils cette doctrine ? L'aîné des enfans de Theodote, que quelques-uns ont nommé EVODE, prit la parole & dit : « Si nos peres ont été » dans l'erreur & s'ils se sont écar- » tés du chemin de la vertu, ce » n'est pas que Dieu, qui est inca- » pable de jalousie, leur ait caché » la verité : c'est leur aveuglement, » c'est leur infirmité qui les a fait » égarer. Si nous avons quelque a- » vantage sur eux, on ne doit pas » nous l'envier. Nous sommes re- » solus de suivre les pas de notre » mere. Votre mere, reprit le juge » en colere, sacrifiera malgré qu'elle » en ait. » Il revint à elle ensuite, & lui reprocha l'insolence avec laquelle il prétendoit que son fils lui avoit répondu. Il voulut la presser de sacrifier pour en donner l'exemple à ses enfans : mais il la trouva toujours également constante dans sa résolution. Après avoir inutilement employé les promesses & les menaces, il la fit mettre à la torture, & lui fit souffrir des tourmens dont on avoit coutume de faire grace aux personnes de son sexe les plus criminelles. Elle les souffrit avec un courage & une patience qui étonna beaucoup son juge & ses bourreaux, & qui contre leur attente ne servit qu'à fortifier ses enfans. Le juge les fit appliquer ensuite sur le chevalet, l'un après l'autre : & cette rude épreuve les lui montra tels qu'ils lui avoient promis d'être, c'est-à-dire, semblables à leur mere, fidéles à Dieu, invincibles dans leur courage, inébranlables dans la résolution de perdre plûtôt la vie, que la foi de Jesus-Christ. Theodote de son côté les animoit de plus en plus par de vives exhortations, que le juge avec toute son autorité ne put empêcher. Le dernier moyen auquel il eut recours pour tâcher de la vaincre, fut de sçavoir lequel de ses enfans elle aimoit le plus, afin qu'en le tourmentant plus cruellement que les autres sous ses yeux, il pût la rendre plus sensible & l'obliger à se relâcher pour le faire épargner. Mais il la trouva égale par tout, & il eut encore le chagrin de remarquer dans ses enfans une émulation surprenante, à qui auroit la gloire de mourir le premier, pour plaire davantage à leur mere. Ainsi il les condamna tous au feu par une seule sentence : & il accomplit les vœux de la mere & des enfans qui lui avoient demandé un même bucher & un même tombeau, pour lui marquer l'esperance qu'ils avoient de se voir plus étroitement unis dans la felicité d'une vie éternelle, qu'ils

ne l'avoient été dans celle qu'il leur ôtoit.

II. Les Grecs ont honoré leur mémoire le xxix. de juillet, & les Latins le second jour d'août, auquel le vénerable Bede, Adon, Usuard, & les autres en font mention dans leurs martyrologes où l'on voit qu'ils ont suivi d'autres actes de leur martyre, que ceux ausquels nous nous sommes arrêtés, mais qui sont moins soutenables, & sans doute plus recens. Il y est dit que la sainte avoit été prise en Macedoine avec ses enfans, dont le nombre y est limité à trois, & qu'elle fut ramenée à Nicée en Bithynie, lieu de sa naissance, où elle consomma son martyre avec eux. Les martyrologes du nom de saint Jerôme, marquent en ce même jour une autre sainte *Theodote*, martyrisée dans la ville de Cesarée en Mauritanie avec ses enfans, que l'on y met au nombre de sept. On y ajoute qu'on en a les actes: ce qui fait douter si ce ne seroit pas la même que notre Sainte, en supposant qu'il y auroit erreur pour le lieu de son martyre & pour le nombre de ses enfans. Celle de Mauritanie n'est presque point connue ailleurs. Celle de Bithynie avoit une célebre église près de Constantinople sous son nom & celui de ses enfans, bâtie du tems de l'empereur Justin I. par le comte Justinien son neveu & son successeur, du côté de la maison imperiale dans l'hebdome ou la banlieue de la ville.

Florent. p. 719. 720.

Du Cang. CP. chr. l. 4. p. 150. Procop. ad l. 1. c. 4.

RENVOI.

* La fête de *Notre-Dame des Anges* n'étant point génerale pour toute l'Eglise, mais particuliere pour l'ordre de saint François, nous croyons devoir nous contenter d'en dire un mot au xv. de ce mois à l'occasion de l'Assomption de la sainte Vierge, où nous parlerons des fêtes qui ont rapport à son état glorifié.

III. JOUR D'AOUST.

L'INVENTION DU CORPS de saint ETIENNE, premier Martyr depuis Jesus-Christ: & la Translation de ses reliques. v. siecle.

I. L'an 33. 26. Dec.

LE corps de saint ETIENNE que les Juifs firent mourir près de neuf mois après Jesus-Christ notre Sauveur, avoit été enlevé secrétement du lieu de son son supplice par les soins du docteur Gamaliel; transporté dans sa terre de Caphar-magale à sept lieues de Jerusalem; & là enterré à ses dépens dans une des grottes destinées pour la sepulture de toute sa famille. Il y demeura long-tems caché, quoique son nom eût toûjours beaucoup d'éclat parmi les fidéles. La longueur des années qui s'étoient écoulées pendant l'espace de près de quatre siecles, avoit fait perdre la connoissance précise de l'endroit où on l'avoit mis. Le lieu étoit couvert sous les ruines d'un vieux tombeau où il y avoit une église & un prêtre qui la desservoit, lorsqu'en l'année 415. sous le regne des empereurs Theodose le jeune & Honorius, il plut à Dieu de découvrir enfin ce trésor aux hommes. Ce fut par son ordre & par un effet de sa puissance que Gamaliel s'apparut pour ce sujet un vendredi,

Lucian ep. de Inv. S. Steph. t. 7. Aug. app. edit.

August. serm. 319.

Phot. cod. 171.

L'an 415.

vendredi, troisiéme jour de décembre, sur les huit heures du soir, à un prêtre de l'église de Jerusalem, nommé Lucien, qui étoit curé de Caphargamale où reposoient ses saintes reliques. Gamaliel lui déclara premierement où étoit son corps, puis celui de son fils Abibas, qui étoit mort chrétien comme lui. Après il lui découvrit celui de saint Etienne, & ensuite celui de Nicodéme, ce disciple de Jesus-Christ qui le venoit voir la nuit, & qui l'enseve-lit avec Joseph d'Arimathie. Il lui recommanda de prendre soin de ces quatre corps, & de ne les pas laisser plus long-tems négligés dans la poussiere où ils étoient, mais de dire à Jean évêque de Jerusalem, qu'il vînt ouvrir leur tombeau. Lucien s'éveillant sur cette apparition, n'osa s'y fier d'abord; mais se prosternant en terre pour prier, il demanda à Dieu que si la vision qu'il avoit eue venoit de lui, il lui plût de la lui faire paroître encore deux fois. Pour se préparer à recevoir cette grace il jeûna comme au tems du carême, c'est-à-dire, au pain & à l'eau, resolu de continuer jusqu'au jour qu'elle lui seroit accordée. Il véquit ainsi jusqu'au vendredi suivant, dixiéme jour de décembre que Gamaliel lui apparut une seconde fois, & lui montra sous la figure de quatre corbeilles pleines de fleurs les differens mérites des quatre Saints, dont les corps étoient dans le même tombeau. Celle qui représentoit S. Etienne étoit d'or pleine de roses rouges qui marquoient son martyre. Lucien ayant continué son jeûne, Gamaliel revint enfin le vendredi, dix-septiéme du même mois à la même heure, & lui apparut dans la même figure que les deux premieres fois. Dans l'instant même Lucien se trouva en songe avec Jean de Jerusalem, qui lui faisoit entendre en termes figurés qu'il falloit transporter le corps de saint Etienne à Jerusalem, & laisser les autres à Caphargamale.

Tillem. t. 2. mem. eccl. p. 10. & suiv.

II. A son réveil il rendit graces à Dieu, & alla en diligence à Jerusalem trouver l'évêque Jean à qui il raconta tout ce qui lui étoit arrivé, sans lui rien dire néanmoins de ce qui regardoit la translation du corps de saint Etienne pour voir s'il lui en parleroit le premier. Jean ne manqua point de le faire. L'obligation qu'il avoit de se trouver au concile de Diospolis où l'on devoit traiter de l'affaire de l'heresiarque Pelage, l'empêcha de venir lui-même à Caphargamale. Mais comme il connoissoit fort bien les lieux, il dit à Lucien de faire creuser près d'un tas de pierres qu'il lui marqua, & que s'il trouvoit quelque chose il l'en fît avertir aussitôt par un diacre. La nuit du XVIII. de décembre Gamaliel s'apparut à un moine de grande simplicité & d'une vie fort innocente, nommé Migéce *, & lui marqua précisément le lieu où son corps & ceux des trois autres étoient enterrés, particulierement celui du *Grand & du Juste*; c'est-à-dire, de saint Etienne. Lucien ayant appris le lendemain ce que Migéce avoit vu, ne laissa point de faire creuser à l'endroit que l'évêque de Jerusalem lui avoit désigné. Mais ce fut inutilement : c'est pourquoi il fit aller les ouvriers à l'endroit que Migéce lui indiquoit. Dès le jour même qui étoit le XIX. de décembre il y trouva le trésor qu'il cherchoit, & on le reconnut à l'inscription qu'on avoit gravée sur une pierre que l'on avoit renfermée dans le tombeau.

* Ou Négéce.

חָלַל *exultavit.* Neanmoins Lucien l'explique *serviteur de Dieu.*

Elle portoit le mot de *Cheliel*, qui signifie à peu près la même chose en Hébreu que *Stephanos* en Grec; c'est-à-dire, *Couronne*, triomphe & réjouissance. Lucien fit aussi-tôt sçavoir à l'évêque Jean qu'il avoit trouvé divers corps dans l'endroit où il avoit fouillé. Ce prélat vint de Diospolis à Caphargamale avec les évêques de Jerico & de Sebaste ou Samarie. On ouvrit en leur présence le cercueil de saint Etienne: & le prêtre Lucien qui avoit part à la cérémonie, dit que la terre trembla sous leurs pieds; qu'il en exhala une odeur excellente dont plusieurs malades furent guéris, & qu'il s'y fit encore beaucoup d'autres miracles parmi le peuple qui s'y étoit rassemblé en foule. Le corps du saint martyr étoit réduit en cendres, exceptés les os qui se trouverent tout entiers & dans leur situation naturelle. On en laissa quelques-uns qui étoient ceux de quelques doigts avec les cendres dans le même lieu: & après que l'on eut refermé le cercueil, on transporta le reste à Jerusalem dans l'église de Sion la plus ancienne de la ville. La céremonie s'en fit le xxv. ou plûtôt le xxvi. de décembre, & elle ne fut pas plûtôt achevée qu'il tomba une pluie abondante, qui fut regardée comme une nouvelle faveur que Dieu accordoit aux hommes en considération de saint Etienne, parce que depuis long-tems l'on étoit affligé d'une grande sécheresse. Cette revelation que Dieu fit du corps du saint Martyr eut en peu de tems l'éclat qu'elle ne pouvoit manquer d'avoir par tout le monde chrétien: & elle fut mise avec raison au rang des événemens les plus célebres du cinquiéme siécle de l'Eglise. Les historiens les plus proches de son tems, & saint Augustin qui vivoit lorsqu'elle arriva, en ont parlé comme d'une chose toute extraordinaire & toute divine. L'église Latine en celebre la mémoire le troisiéme jour d'août par une fête qui est d'office semidouble presque dans tous les lieux où on ne le fait pas double. Les sacramentaires, les calendriers & les martyrologes n'en font point mention avant le neuviéme siécle, si l'on en excepte ceux qui portent le nom de saint Jerôme, qui marquent au second jour du mois d'août la fête des reliques de saint Etienne premier martyr à Antioche: & au troisiéme du même mois celle de l'invention de son corps & de ceux des saints Gamaliel, Nicodéme & Abibon à Jerusalem. Les Grecs ont aussi choisi le second jour d'août pour honorer les reliques de saint Etienne: mais on prétend que ç'a été moins leur invention ou découverte que leur translation faite de Jerusalem à Constantinople qu'ils ont eue en vûe dans cet établissement. On ne voit point effectivement la raison qui a fait mettre au mois d'août la fête de cette invention, qui selon que nous l'avons remarqué ne s'est faite qu'au mois de décembre. Quelques auteurs croient que l'occasion en est venue de la ville d'Ancone, où ils prétendent que l'on célebroit au troisiéme d'août avant l'institution de cette fête celle de la dédicace d'une chapelle ou d'une église consacrée sous le nom de saint Etienne.

Luc. supr. Phot. supr.

Soxom. in deperditis.

Idat. chr. Marcellin. chr.

Papebr. not. ad Ephemir. Græc. tom. 1. maii.

Baron. not. ad mart. Gavant. part. 2. comm. Rubr.

III. Depuis cette manifestation miraculeuse des reliques du saint Martyr on en voit diverses portions transportées dans les pays éloignés par un effet de la liberalité de ceux qui les gardoient, tant à Jerusalem qu'à Caphargamale. Un prêtre Espagnol nommé Avit qui s'étoit trouvé en

Palestine au tems de l'invention, & qui traduisit en Latin la relation historique que le prêtre Lucien en avoit composée en Grec à sa sollicitation, obtint de lui quelques-unes de celles que l'on avoit laissées dans sa paroisse, qui lui furent données fort secrétement, & parce que celui-ci ne pouvoit rien refuser à son amitié. C'étoient des cendres du corps du Saint avec quelques petits ossemens pleins d'une onction, qui selon qu'Avit l'a témoigné lui-même, rendoit une odeur beaucoup plus agréable que les parfums les plus exquis & les plus recens. Avit resolut de faire présent de ces saintes reliques à l'église de Brague en Galice, maintenant en Portugal, d'où il étoit prêtre. Il les adressa à l'évêque Balcone successeur de Paterne, esperant que ce saint martyr qui avoit déja délivré son pays du fleau de la secheresse & de la sterilité depuis que son corps étoit découvert aux hommes obtiendroit de Dieu ou l'expulsion des barbares qui ravageoient alors toute l'Espagne, ou le changement de leur humeur cruelle, en les rendant plus humains. Il confia ce précieux trésor à Paul Orose l'historien, prêtre Espagnol qui étoit venu en Palestine député par saint Augustin à saint Jerôme l'an 415. & qui après avoir assisté au Concile de Diospolis contre les Pelagiens s'en retournoit l'année suivante en Espagne.

Avit. ep. prefix. narrat. Lucian. in Aug. & ap. Sur.

L'an 416.

Aug. ep. 281. 9. & de Civ. D. l. 22.

Orose chargé de ce dépôt, & de la rélation historique de Lucien traduite par Avit, alla retrouver saint Augustin en Afrique avant que de se rendre en Espagne. Il en partit dans l'automne de l'an 417. sans y rien laisser des reliques du saint martyr, non pas même à saint Augustin qui n'en eut que sept ou huit ans après. Il alla aborder dans l'isle de Minorque, l'une de celles que les anciens appelloient Balearides. Les nouvelles qu'il y reçut de l'Espagne, qui étoit alors en proie aux Gots & aux Vandales, lui firent tant de peur qu'il n'osa y passer. De sorte qu'après avoir demeuré quelque tems à Magon ville de Minorque, appellée maintenant Mahon ou Porto-Mahone il resolut de retourner en Afrique, & laissa les reliques de saint Etienne dans l'église de cette ville sous la garde de Severe évêque du lieu. Il parut par la suite que toute l'affaire fut conduite par une disposition particuliere de l'esprit de Dieu. Il y avoit dans la ville de Magon un grand nombre de Juifs, qui y tenoient même les premiers rangs parmi les bourgeois. L'évêque Severe assure qu'en moins de huit jours à commencer depuis le second du mois de février de l'an 418. il s'en convertit jusqu'au nombre de cinq cens quarante personnes de tout âge & de tout sexe; & que leur conversion fut accompagnée de beaucoup de miracles & de prodiges dont il fut témoin, & dont il composa une rélation qu'il adressa à toute l'Eglise.

L'an 417

Baron. an 418. n. 42. 43.

L'an 418.

IV.

Evod. l. 1. c. 2. inter Aug. op.

Cette relation s'étant divulguée bientôt après en Afrique, tomba entre les mains de saint Evode évêque d'Uzale ville de la province proconsulaire près d'Utique, l'un des amis particuliers de saint Augustin. Il en fut si édifié qu'il la fit lire publiquement dans son église le jour de la solemnité, qu'il fit pour la reception de quelques reliques de saint Etienne qu'il avoit eues depuis peu, non pas d'Orose, mais apparemment de quelques moines qui avoient trouvé moyen d'en faire venir d'Orient. Ces nouvelles

reliques déposées d'abord dans une église de martyrs hors de la ville d'Uzale consistoient en une phiole où il y avoit des gouttes de sang & quelques esquilles d'ossemens. Evode ayant celebré les saints mystéres dans cette église, fit mettre les reliques sur un char, & les fit transporter en procession dans la ville. Elles furent placées d'abord sur un trône élevé au haut du chœur de l'église, orné de tentures, mais couvertes d'un voile qui en ôtoit la vûe au peuple. Après le service elles furent posées sur un petit lit que l'on renferma dans une grande armoire où il y avoit une petite fenêtre par où l'on faisoit toucher des linges à la phiole des reliques, qui servoient ensuite à la guérison de divers maux du corps. Depuis que ces reliques étoient arrivées à Uzale il ne s'étoit passé presque point de jour sans quelque miracle qu'elles opererent. C'est ce qui y fit venir de tous côtés une affluence incroyable de peuple. L'évêque S. Evode jugeant qu'il étoit de la gloire de Dieu & de l'interêt de l'église que ces miracles se publiassent par-tout, & que la memoire en fût conservée à la posterité, donna ordre à une personne de les écrire. C'est ce qui fut executé avec beaucoup d'exactitude & de simplicité, & même avec grand choix, parce que la multitude des miracles ne permit pas qu'on les écrivît tous. Ce recueil fut lû publiquement dans la suite des années au jour de la fête de saint Etienne : & à mesure que l'on recitoit un des miracles qui y étoient contenus on faisoit monter au jubé la personne dont le lecteur venoit de rapporter la guérison, lorsqu'elle étoit présente, afin qu'elle autorisât le fait par son propre témoignage.

Evod. supr.

V. Quelque tems après l'église de Calame en Numidie eut aussi des reliques de saint Etienne par le moyen de Posside son évêque, qui y en apporta sur la fin de l'an 418. d'un lieu que l'on ne connoît point. On y vit paroître des prodiges semblales à ceux que Dieu avoit operés ailleurs. C'est ce qui porta saint Augustin qui étoit voisin & les autres évêques à faire un reglement ; que dans la suite ceux qui seroient miraculeusement guéris par le moyen des reliques de saint Etienne, feroient un memoire de leur guérison, dont ils marqueroient toutes les circonstances pour servir d'attestation. Saint Augustin témoigne que pour recueillir seulement ces memoires, il auroit fallu faire plusieurs livres, sans y comprendre beaucoup d'autres miracles dont on n'avoit pu en avoir. C'est ce qu'on se persuadera aisément, si l'on considere qu'il se fit beaucoup plus de miracles à Uzale qu'à Calame, & beaucoup plus à Calame qu'à Hippone, où il s'en recueillit environ soixante & dix sous les yeux de saint Augustin en moins de deux ans, sans parler de beaucoup d'autres dont on n'avoit pas donné de memoires. Ce ne fut que vers l'an 425. que l'église d'Hippone eut des reliques de saint Etienne deux ans environ avant que S. Augustin évêque du lieu écrivît son dernier livre de la Cité de Dieu où il en parle. Ce Saint les reçut & les fit recevoir aux autres avec toute sorte d'honneur : & il prononça un panegyrique du saint martyr à leur reception. Ces reliques n'étoient qu'un peu de cendres, qui bien que cachées dans un petit vase, avoient la force d'attirer les peuples en foule, & de faire répandre sur eux les graces du ciel

Aug. de Civ. D. l. 22. c. 8.

L'an 425.

Serm. 317. 318. 319. De Civ. supr.

avec tant d'abondance. Saint Auguftin fit mettre ces reliques dans une chapelle de l'églife, qui étoit hors d'œuvre environnée d'une baluftrade. On y éleva un autel, non à faint Etienne, dit ce faint docteur, mais à Dieu fur les reliques de faint Etienne. Il y prêcha pour inftruire les peuples de ce qu'ils devoient au Saint : & il fit mettre à la voute de la chapelle au-deffus de l'autel quatre vers, pour apprendre à tout le monde que c'eft uniquement à la vertu de Dieu, qu'il faut rapporter les miracles que font les Saints, & que c'eft de lui feul que nous viennent les graces que nous recevons par leur moyen. Il s'attacha beaucoup à inculquer aux peuples fimples & credules cette grande verité qu'il répeta encore dans d'autres difcours, pour empêcher que leur devotion à l'égard des Saints & de leurs reliques, ne dégenerât en fuperftition, en fe terminant par exemple à faint Etienne dont il s'agiffoit pour lors, au lieu de paffer par lui jufqu'à Dieu. Dans un autre fermon qu'il fit fur le même fujet, après un long cours de miracles frequens operés par l'interceffion de faint Etienne, il avertit fes auditeurs, que les prieres de ce faint matryr obtenoient beaucoup de chofes, mais qu'elles n'obtenoient pas tout. » Nous trouvons, dit-il, dans » les memoires que l'on nous don- » ne de fes miracles, qu'il a eu » quelquefois de la peine à obtenir » de certaines graces, quoiqu'il les » ait obtenues à la fin, lorfque ceux » qui les demandoient ont perfeve- » ré dans leur foi & dans leur pa- » tience. Nous avons les paroles, a- » joute faint Auguftin, par lefquelles « faint Etienne a demandé telle & » telle grace à Dieu pour celui qui » reclamoit fon interceffion devant » fes reliques. Il lui a été répondu; » *La perfonne pour qui vous priez, eft* » *indigne d'une telle faveur. Elle a fait* » *ceci & cela.* Saint Etienne n'a » point laiffé de perfifter: il a conjuré, » & enfin il a obtenu. Il nous a fait » voir ainfi qu'il prie comme ferviteur: & que Dieu comme maître ac- » corde quand il veut, ce qu'il veut, » & à qui il veut.

Serm. 319. 320. 323.

Serm. 319. c. 8. Tillem. p. 21.

VI. Les miracles de faint Etienne continuerent à Hippone jufqu'aux dernieres années de la vie de faint Auguftin, qui fit encore divers fermons à leur occafion, accompagnés de la lecture qu'il faifoit faire de quelques nouveaux memoires des graces que Dieu accordoit de jour à autre par le faint martyr. Ses reliques fe répandirent encore en plufieurs autres endroits de l'Afrique, & étoient fuivies par tout de la vertu des miracles. Saint Auguftin en rapporte encore quelques-uns qui fe firent à Synice ville épifcopale près d'Hippone, aux Eaux de Tibile, au village d'Audure. Enfin Carthage voulut avoir auffi des reliques de faint Etienne : & elle en eut après la mort de faint Auguftin. Il y en avoit dans un monaftere de religieufes où Dieu fit par elles un miracle l'an 433. rapporté par un auteur du même tems.

Aug. ferm. 79. 94. 286. &c. Aug. ep. 103. De Civ. D. l. 22. c. 8.

Tillem, p. 23.

Anon. de Promiff. fub nom. Profp. l. 4. c. 5.

Les autres provinces du monde chrétien eurent auffi part aux dépouilles facrées que le faint martyr avoit laiffées fur la terre. Au fixiéme fiecle on en voyoit dans l'églife de la plaine d'Ofé en Portugal & à Tours en France. Saint Gregoire de Tours qui nous rend témoignage de l'un & de l'autre, ajoûte que l'on gardoit auffi de fon fang précieux à Bourges, que l'on difoit être renfermé dans l'autel de l'églife.

Greg. Tur. gl. M. l. 1. c. 25. 33.

La plus grande partie de ces reliques répandues en Afrique, en Espagne, en France & en Italie, & qui consistoient en cendres, en petits fragmens d'os & en gouttes & grumeaux de sang, étoit venue, comme on le peut juger, de la liberalité du prêtre Lucien & de ses successeurs curés de Caphargamale au diocése de Jerusalem. Pour ce qui regarde le reste, que l'on a souvent appellé son corps entier, & qui avoit été porté à Jérusalem & mis dans l'église de Sion par le petriarche Jean, on prétend qu'il fut transferé depuis dans une église magnifique située auprès des murailles de la ville, & dans la place même où l'on avoit remarqué qu'il avoit été lapidé. Ce fut le patriarche Juvenal qui prit soin de la faire bâtir vers le milieu du cinquiéme siecle aux dépens de l'imperatrice Eudocie, femme de l'empereur Theodose le jeune, s'il est vrai que ce soit celle qui étoit à une stade, c'est-à-dire, à plus de six-vingts pas de Jerusalem, qui étoit superbe, fort exhaussée, spacieuse jusqu'à pouvoir contenir plus de dix mille hommes, & où cette princesse fut enterrée après sa mort. Mais outre cette grande église qui fut dédiée l'an 460. avant même d'être achevée, & qui fut accompagnée ensuite d'un monastere, il y avoit encore à Jerusalem une autre église plus ancienne, qui portoit le nom de S. Etienne. Eudocie retournant à Constantinople l'an 439. d'un premier voyage qu'elle avoit fait à Jerusalem, avoit apporté dans cette ville imperiale des reliques de saint Etienne, qui furent mises dans l'église de saint Laurent le XXI. de septembre, jour auquel on fit depuis ce tems-là dans Constantinople la fête de ces deux saints diacres. La relique de saint Etienne qui étoit une main, comme on le croit, fut mise depuis dans une église que l'on fit bâtir en son honneur. On en a compté dans cette ville sous son nom jusqu'à neuf tant basiliques que chapelles, dont quelques-unes étoient plus anciennes que le transport de la relique. Celle qui étoit dans le palais, & que l'on disoit bâtie par l'imperatrice sainte Pulquerie belle-sœur d'Eudocie, est devenue celebre dans l'histoire, parce que beaucoup d'Empereurs & d'Imperatrices y furent couronnés.

Till. p. 24. & 509.

Theod. Lect. l. 1. p. 568. Marcell. chr. an. 439.

Du Cang. CP. christ. l. 4. p. 136. & seq.

VII.

Les Grecs non contens d'avoir une main de saint Etienne à Constantinople, ont prétendu y posseder encore le reste du corps qui avoit été déposé à Jerusalem, d'où ils ont voulu persuader au public qu'il y avoit été transporté. Ils ont même publié une histoire de cette translation qu'Anastase le Bibliothecaire a traduite en latin, & ils en font la fête avec un office solemnel le second jour d'août. Mais c'est une histoire convaincue de fausseté: & l'on ne voit pas même sur quel fondement l'on a voulu appuyer cette fiction pour la rendre vraisemblable. On a marqué dans le martyrologe Romain au VII. de mai une autre translation du corps de saint Etienne, qu'on prétend avoir été faite de Constantinople à Rome, où l'on veut qu'il ait été apporté sous le pape Pelage I. & mis dans l'église de saint Laurent*. On produit pour garantir la chose je ne sçai quelle relation forgée sous le nom d'un diacre nommé Luce, qui n'a aucun caractere de la verité, & il suffiroit pour se le persuader, de dire que c'est de Constantinople qu'on croit avoir reçu ce tresor. Cependant il

T. 10. Aug. ep. vet. ed. Niceph. hist. l. 14. c. 4. Baron. an. 439. n. 3. Ap. Sur. p. 42.

* Extra muros.

.439. n. n A 3. not. ad mart. 7. maii.

eſt aſſez ſurprenant de voir que Baronius qui s'eſt récrié avec raiſon ſur la fauſſeté des titres de la prétendue tranſlation de Jeruſalem à Conſtantinople, ne ſe ſoit expliqué que foiblement ſur celle-ci, qui ne pourroit ſubſiſter que ſur le fondement de l'autre. On voit d'autres martyrologes qui mettent cette tranſlation au VI. de mai où l'on aſſure que le corps de ſaint Etienne apporté à Rome du tems d'un prince chimerique nommé Theodoſe ſous Pelage I. fut mis non ſeulement dans l'égliſe de ſaint Laurent hors des murs, mais dans le ſepulcre même de ce martyr Romain. Il y en a d'autres qui la marquent au V. du même mois de mai : mais ils ſe contentent de dire que c'eſt la tranſlation ſeulement de l'épaule droite faite par le pape Pelage dans l'égliſe de ſaint Pierre au Vatican, ſans marquer ſi l'on croyoit que ce fût tout ce qu'on avoit apporté de Conſtantinople, ou ſi c'étoit un démembrement des reliques dépoſées dans l'égliſe de ſaint Laurent, qu'on en auroit ôtée pour enrichir celle de ſaint Pierre. La ville de Veniſe ſemble avoir des prétentions ſur le corps de ſaint Etienne pareilles à celles de la ville de Rome. On ſe vante d'y avoir reçu de Conſtantinople les reliques de ſaint Etienne l'an 1110. & de les poſſeder encore dans l'égliſe du monaſtere de ſaint Georges où elles furent dépoſées. On y a même inſtitué une fête de cette tranſlation au XXV jour de mai : mais on y eſt fort éloigné de pouvoir produire de quoi rendre cette opinion tant ſoit peu probable. Il n'y a pas plus de ſureté à tout ce que l'on trouve des reliques du ſaint martyr tranſportées en diverſes égliſes de France dans les ſiecles, qui ſont poſterieurs à celui de ſaint Gregoire de Tours. Selon l'auteur du martyrologe de l'égliſe Gallicane, on honore en ce troiſiéme jour d'août à Beſançon la reception d'un bras de ſaint Etienne envoyé par l'imperatrice Placidie au cinquiéme ſiecle : & l'on y celebre la memoire du ſang qui ſortit miraculeuſement de ce bras, que l'évêque de Beſançon Chelidoine avoit caſſé par imprudence en le laiſſant tomber. On prétend y avoir auſſi du ſang même que le ſaint martyr répandit le jour de ſa paſſion, & que l'évêque Bernwin renferma dans le creux de l'autel de ſon égliſe outre une robe appellée la tunique ou dalmatique de ſaint Etienne, qu'on voudroit faire paſſer pour un préſent de ſainte Helene mere du grand Conſtantin. Delà eſt venue la prétention de l'égliſe de Mets, qui croit avoir eu la moitié du bras conſervé à Beſançon par le moyen de l'évêque Thierry, qui en fit la tranſlation du tems du pape ſaint Leon IX. dans l'onziéme ſiecle, pour enrichir ſon égliſe cathedrale qu'il venoit de conſtruire, & qu'il dédia ſous le nom de ſaint Etienne. A Soiſſons, l'on honore auſſi en ce jour une tête que l'on prétend être de ſaint Etienne, & que l'on dit avoir été tirée du treſor de l'égliſe de Conſtantinople avec beaucoup d'autres reliques. A Cluni l'on expoſe un doigt qu'on dit être du même Saint, donné par un évêque d'Edeſſe en Meſopotamie à un gentilhomme François nommé Geldouin croiſé contre les infidéles, qui étant à Antioche en Syrie le confia à un moine de Cluni appellé Frotmond, pour être dépoſé dans ſon monaſtere. On le joignit avec une dent qu'on diſoit être de S.

Margin notes: *Boll. t. 2. maii p. 98. col. 2.* — *Boll. t. 2. maii p. 4. col 2.* — *Boll. maii ad d. 25. p. 4. Du Cang. CP. chr. l. 4. p. 138.* — *Sauſſ. p. 488.* — *Ibid.* — *Ibid.*

Jean-Baptiste dans un même reliquaire l'an 1020. pour être renfermé dans le trésor de l'abbaye. Mais au siécle suivant le bienheureux abbé Pierre-Maurice dit le Venerable, contemporain & ami de saint Bernard, fit enchasser ce doigt & cette dent séparément dans de l'or enrichi de pierreries pour servir d'ornement au grand autel. A Toulouse & à Limoges dont les cathedrales sont aussi dédiées sous le nom de saint Etienne, on celebre la translation de ses reliques le VII. de mai, conformé-
Sauss. p. 266. ment au martyrologe Romain. La premiere se vante d'avoir une des pierres dont il fut lapidé, de même que celle d'Anconne; & l'on y célébre la fête des miracles qu'elle a ope-
p. 489. rés au jour même de son invention. L'on fait encore une fête particuliere
p. 370. des reliques de saint Etienne à Besançon le XIX. de juin en memoire du recouvrement de son bras que l'on en avoit enlevé. Il semble qu'il y auroit un peu plus d'apparence à ce que l'on dit d'une phiole pleine du sang de saint Etienne apportée à Naples par un évêque Afriquain nom-
Baron. not. ad Mart. p. 324. mé Gaudiose, fuyant la tyrannie des Vandales qui s'étoient rendus les maîtres de son pays après la prise de Carthage, si avec la possibilité que l'on trouve dans les circonstances prises du tems, du pays & de la personne, la chose étoit attestée ou seulement indiquée par quelque auteur qui fût connu. Baronius pour suppléer à ce défaut rapporte un miracle qu'il dit se renouveller tous les ans au jour de la fête de l'invention de saint Etienne, lorsque durant la messe l'on voit à travers la phiole le sang se liquefier & paroître comme s'il étoit tout nouvellement répandu. Il l'appuie du certificat de son ami le cardinal Taruggi aux yeux duquel la chose avoit paru telle, lorsqu'il officioit en ce jour dans l'église de saint Gaudiose de Naples.

AUTRES SAINTS du III. jour d'août.

I. SAINT NICODE'ME, Disciple de Jesus-Christ, & Confesseur de son Nom. — I. siécle.

PUisque les anciens calendriers & les martyrologes suivis du romain moderne font mémoire en ce jour de saint Gamaliel, de saint Nicodéme & de saint Abibon au sujet de l'invention de leurs corps découverts à Caphargamale avec celui de saint Etienne, nous en prendrons occasion de rapporter ici ce que l'on sçait de leur vie, d'autant plus volontiers que c'est en ce jour qu'on leur rend un culte religieux dans les lieux où l'on croit avoir de leurs reliques. Quoique saint Gamaliel soit nommé le premier par tout, nous commencerons pourtant par saint Nicodéme, tant à cause qu'il mourut le premier, que parce qu'il sera plus naturel de jondre ensuite le pere & le fils sous un seul titre.

I. NICODE'ME étoit Juif & de l'école des Pharisiens ; c'est-à-dire, *Joh. 3. v. 1. &c. Tillem. t. 2. p. 25.*
d'une secte orgueilleuse qui s'élevoit contre l'humilité de la doctrine de Jesus-Christ avec d'autant plus de fierté qu'elle faisoit profession d'une plus grande exactitude que les autres dans l'observation de la loi & dans la pratique exterieure des vertus. Il passoit même pour un maître & un docteur du peuple d'Israel:

rael : & la qualité de magiſtrat ou prince des Juifs que lui donne l'Evangile ſemble inſinuer qu'il étoit ſenateur de Jeruſalem ou l'un des principaux du conſeil ſouverain de ſa nation. Sa qualité & ſa profeſſion formoient ainſi de grands obſtacles à l'Evangile : mais la grace dont il plut à Dieu de le prévenir les lui leva pour lui faciliter le chemin qui devoit le conduire à Jeſus-Chriſt. Car Nicodéme voyant les miracles par leſquels ce divin Sauveur commençoit à ſe faire connoître dans le monde ne douta nullement que ce ne fût un maître envoyé de Dieu pour apprendre la verité aux hommes. Il vint donc le trouver pour en être plus particulierement informé : mais l'écriture dit qu'il n'y vint que la nuit, parce qu'au ſentiment de ſaint Auguſtin il n'oſoit encore faire profeſſion ouverte de la verité qu'il reconnoiſſoit en ſon ame. C'eſt ce qui a fait juger qu'il étoit du nombre de ceux qui ſelon le témoignage de l'évangile, crurent en Jeſus-Chriſt dès le commencement de ſa prédication à la vûe des miracles qu'il faiſoit, mais en qui cependant Jeſus ne mettoit pas encore ſa confiance parce qu'il les connoiſſoit tous ; que leur foi n'étoit pas encore aſſez éclairée ni aſſez ferme, & qu'ils n'étoient pas encore regenerés de l'eau du Saint Eſprit. Nicodéme dit à Jeſus : » Nous » ſçavons que vous êtes un maître » venu de la part de Dieu pour » nous inſtruire ; car perſonne ne » ſçauroit faire les miracles que vous » faites, ſi Dieu n'eſt avec lui. Jeſus lui répondit : » Je vous dis en » verité que perſonne ne peut avoir » de part au royaume de Dieu s'il » ne naît de nouveau. Nicodéme lui dit : » Comment un homme qui » eſt vieux peut-il naître ? Peut-il » rentrer dans le ventre de ſa mere » pour renaître une ſeconde fois ? » En verité, je vous le dis, reprit » Jeſus : Perſonne ne peut entrer » dans le royaume de Dieu s'il ne » renaît de l'eau & de l'Eſprit. Ce qui » eſt né de la chair eſt chair, & ce » qui eſt né de l'Eſprit eſt eſprit. Ne » vous étonnez pas de ce que je vous » ai dit qu'il faut que vous naiſſiez » encore une fois. L'Eſprit ſoufle où » il lui plaît ; vous entendez bien le » bruit, mais vous ne ſçavez ni » d'où il vient ni où il va. Il en eſt de » même de tout homme qui eſt né » de l'Eſprit. Nicodéme lui répondit : » Comment cela ſe peut-il faire ? » Quoi, lui dit Jeſus : vous êtes » docteur en Iſrael, & vous ne ſçavez pas cela ? Nous ne diſons » que ce que nous ſçavons bien, & » nous ne rendons témoignage que » de ce que nous avons vû : cependant vous ne recevez point » notre témoignage : Si vous ne me » croyez pas, lorſque je vous parle » le langage de la terre, comment » me croirez-vous quand je vous » parlerai le langage du ciel ?

ἄρχων. *Joh. 2. v. 24.* *In Joh. hom. 11. 12. 120.* *Aug. ſupr.* *Joh. 3. v. 2.*

II. Jeſus-Chriſt continuant enſuite l'entretien qu'il avoit avec Nicodéme, lui apprit qu'il étoit le fils de l'Homme, qui étoit deſcendu du ciel & qui devoit y remonter ; qu'auparavant il devoit être élevé & expoſé aux yeux des hommes, de la même maniere que Moïſe avoit élevé le ſerpent d'airain dans le deſert, pour être un ſigne de ſalut au peuple ; qu'en un mot il étoit le fils de Dieu, envoyé par ſon Pere pour ſauver le monde. Nicodéme écouta toutes ces verités avec le reſpect & la ſoumiſſion qu'il devoit à un maître venu du ciel, ſans s'offenſer du reproche que Jeſus lui fit de ſon

Auguſt. hom. 120. in Joh.

ignorance, en lui objectant même par une espece de raillerie sa qualité de docteur de la loi, qui sembloit insinuer dans l'esprit du peuple, que ceux qui la portoient ne devoient rien ignorer. On peut juger même par l'Evangile, qu'il vint encore depuis revoir Jesus-Christ pour recevoir ses instructions, & qu'il se mit au nombre de ceux de ses disciples qui suivoient sa doctrine, sans s'attacher à sa personne dans ses voyages. Quoiqu'il parût en user ainsi secrétement, afin de se ménager avec ceux de sa nation, il ne laissa point de prendre ouvertement en une occasion la défense de Jesus-Christ contre les Pharisiens, en leur remontrant qu'il falloit écouter un homme & l'examiner avec soin avant que de le condamner. Ce fut lorsqu'on vint dire aux grands Prêtres & aux Pharisiens qui avoient envoyé des archers pour prendre Jesus, qu'on n'avoit osé mettre la main sur lui à cause que ses discours divins enlevoient tout le monde. Nicodéme s'opposa à leur violence : & sur ce qu'ils reprochoient aux archers de s'être laissés séduire comme les autres, prétendant que pas un seul des Sénateurs ni des Pharisiens, ni des gens de qualité ne croyoit en Jesus-Christ ; qu'il n'y avoit qu'une miserable populace, gens qui ne sçavoient ce que c'étoit que la loi, gens maudits, qui crussent en lui, il leur dit : « Notre loi nous per- » met-elle de condamner personne » sans l'avoir oüi auparavant, & » sans s'être informé de ses actions? Ils lui répondirent : « Est-ce donc » que vous êtes aussi Galiléen? (c'est le nom qu'ils donnoient aux disciples de Jesus-Christ). « Lisez les » Ecritures ; & apprenez qu'il n'est » jamais sorti de prophete de Ga- » lilée.

Joh. 7. v. 45. 46. &c.

III. Nicodéme se déclara encore plus hardiment le disciple de Jesus-Christ après la mort de ce divin Sauveur, lorsqu'il fut question de lui rendre les derniers devoirs, & de procurer la sepulture à son corps. Après que Jesus fut expiré sur la croix, il vint au Calvaire avec Joseph d'Arimathie, apportant avec lui près de cent livres de parfum composé de mirrhe & d'aloès pour l'embaumer. Ils prirent ensemble le corps de Jesus, l'envelopperent dans des linceuls avec des aromates, selon la maniere d'ensevelir qui étoit en usage chez les Juifs. Depuis ce tems Nicodéme répondit toujours fidélement à sa vocation. On est très-persuadé qu'il fut baptisé par les Apôtres de Jesus-Christ, quoiqu'on ne sçache si ce fut devant sa passion, ou après la descente du saint Esprit. Quelques-uns ont prétendu que ç'avoit été par saint Pierre & saint Jean. On dit que les Juifs l'ayant appris le déposerent de sa charge, lui firent perdre son rang, l'anathematiserent, c'est-à-dire qu'ils le chasserent de la synagogue, & le bannirent même de la ville de Jerusalem. C'est ce qui lui arriva selon toutes les apparences dans la persécution qui suivit la mort de saint Etienne, & dont saint Luc a parlé dans les actes des Apôtres. Quelques-uns ajoutent que l'on avoit formé le dessein même de le faire mourir, mais qu'on lui fit grace à la considération de Gamaliel son parent, qui employoit son grand crédit pour le proteger, & qu'on se contenta de le charger de coups & de piller son bien. Ce qu'il y a de certain, c'est que Gamaliel le voyant ainsi persécuté pour Jesus-Christ, le retira dans la maison de campagne qu'il avoit à sept

Joh. 19. v. 39. & seqq.

Aug. in Joh. serm. 120.

Ap. Phot. cod. 171. p. 384.

Baron. an. 34. Till. p. 26.

lieues de la ville de Jerusalem. Il l'entretint de tout ce qui lui étoit néceſſaire dans cette retraite. Nicodéme y finit ſes jours en paix : & Gamaliel eut ſoin de faire enterrer ſon corps auprès de celui de ſaint Etienne dans le tombeau qu'il avoit préparé pour ceux de ſa famille. Quelques auteurs lui ont donné la qualité de martyr, dans la créance qu'il étoit mort des bleſſures qu'il avoit reçues pour la cauſe de Jeſus-Chriſt. Mais les autres ſe ſont contentés de le qualifier confeſſeur : & leur opinion ſe trouve confirmée par la fameuſe revelation où le prêtre Lucien, curé de Caphargamale vit que les roſes étoient blanches dans le panier d'or qui déſignoit le corps de ce Saint, à la difference de celles qui marquoient le corps de S. Etienne, & qui étoient rouges pour être le ſigne de ſon martyre. Nous avons rapporté les circonſtances de la découverte de ſon corps faite l'an 415. avec celles de l'invention de ſaint Etienne, & nous reſervons le reſte pour l'hiſtoire de ſaint Gamaliel, que Dieu rendit le miniſtre de cette revelation. Il nous ſuffit de remarquer que l'égliſe Latine les honore tous enſemble avec ſaint Abibas fils du dernier, comme on le voit par les martyrologes du nom de ſaint Jerôme, ceux d'Adon, d'Uſuard, de Wandalbert, & beaucoup d'autres. Autrefois on faiſoit, ce ſemble, une fête de ſaint Nicodéme en Angleterre le premier jour de juin : elle avoit peut-être ſon fondement ſur les traditions du pays touchant Joſeph d'Arimathie, à qui notre Saint avoit été aſſocié pour la ſepulture de Jeſus-Chriſt. On a même conſervé le nom de ſaint Nicodéme dans le calendrier reformé de la liturgie nouvelle depuis que le ſchiſme a ſeparé l'égliſe Anglicane d'avec l'égliſe Catholique : & on l'a laiſſé au premier jour de juin comme auparavant. L'égliſe de Piſe en Toſcane, prétend avoir aujourd'hui le corps de ſaint Nicodéme, avec ceux de ſaint Gamaliel & de ſaint Abibas : mais nous ne voyons pas que l'on produiſe des titres ſuffiſans pour en convaincre le public.

Phot ſupr. Till. ſupr.

Sur ſon ſepulcre il y avoit gravé *Nasüam* qui répond à *Nicodéme.*

Florent. M. Hier. p. 722. col. 2.

II. S. GAMALIEL, RABIN ou Docteur de la loi ; & S. ABIBAS ſon fils.

I. ſiécle.

I.

GAMALIEL de la tribu de Juda, & de la race même de David, homme de grande diſtinction parmi les Juifs du vivant & après la mort de Jeſus-Chriſt, étoit fils d'un Simeon & petit-fils, dit-on, du fameux Rabin Hillel, qui avoit été prince des ſynagogues de la nation, & chef du conſeil ſouverain appellé Sanedrin. Ce qui lui donnoit le premier rang d'après le ſouverain pontife, avec le droit d'interpréter les Ecritures, comme ayant la clef de la ſcience & de la doctrine. Cet Hillel eſt celui que les Juifs regardoient comme le pere de leurs Rabins & l'auteur de leurs traditions. Ce qui fait juger combien étoient modernes ces traditions, par leſquelles ils avoient corrompu ou renverſé les préceptes de la loi, ſous prétexte de les expliquer ou de les modifier dans le tems que Jeſus-Chriſt en faiſoit le reproche aux Scribes & aux Phariſiens. Simeon ſucceda à ſon pere Hillel dans ſes deux grandes dignités qui n'en compoſoient qu'une, en ce que celui qui préſidoit au Sanedrin avoit auſſi l'intendance des Synagogues. Quoi-

Pezron Def. de l'Ant. c. 2.

Hieron. epi 151. q. 10. Item in Iſ. c. 8.

Pezr. ſupr.

qu'on fît profeſſion de ne les donner qu'au merite, c'eſt-à-dire à la vertu ſoutenue d'une grande érudition, elles parurent héreditaires à la famille d'Hillel en la perſonne de ſon petit-fils Gamaliel, celui dont nous faiſons mention en ce jour. Juſqu'ici nous n'avons parlé que ſur la foi des Juifs: mais pour y joindre quelque choſe de plus aſſuré, nous ajouterons ce que l'Ecriture ſainte nous en fait connoître. Elle nous apprend outre ſa qualité de docteur de la loi, qu'il étoit Phariſien de ſecte, & qu'il étoit honoré de tout le peuple. Auſſi ſaint Paul entre les choſes qui pouvoient le rendre recommandable aux Juifs, leur dit qu'il avoit eu l'avantage d'être élevé aux pieds de Gamaliel, & inſtruit ſous lui dans les regles & les manieres les plus exactes d'obſerver la loi.

Act. 5. v. 34. Item. c. 22. v. 3.

Till. p. 17.

II. Il y avoit déja pluſieurs années que Gamaliel étoit en charge, lorſqu'après la Pentecôte, que nous regardons comme le jour de l'établiſſement parfait de l'Egliſe, il donna les premieres marques de l'eſtime & de la bienveillance qu'il avoit pour la doctrine & les diſciples de Jeſus-Chriſt. Le grand-prêtre & tous ceux qui comme lui étoient de la ſecte des Sadducéens, troublés de ce que les Apôtres qu'ils avoient fait renfermer dans les priſons publiques de Jeruſalem, avoient été délivrés par une main inviſible, & étoient revenus dans le temple par ordre de Dieu prêcher hardiment Jeſus-Chriſt comme auparavant, avoient aſſemblé le conſeil & tous les ſénateurs pour déliberer ſur d'autres meſures. La crainte qu'ils avoient du peuple, autant que l'inquiétude qu'ils avoient du miracle de leur délivrance, fit envoyer le capitaine des gardes du temple avec ſes officiers, pour les amener ſans violence. Lorſqu'on les eut fait entrer dans le conſeil, le grand-prêtre avec une douceur fort gênée ſe plaignit devant eux de ce que contre la défenſe expreſſe, qui leur avoit été faite d'enſeigner au nom de Jeſus, ils n'avoient pas laiſſé de remplir Jeruſalem de leur doctrine, & de vouloir rendre les prêtres & tous ceux du conſeil coupables de la mort de cet homme. Pierre & les autres Apôtres répondirent genereuſement, qu'il falloit obéir à Dieu plûtôt qu'aux hommes; qu'ils étoient les témoins de ce qu'ils diſoient, & qu'ils avoient encore le témoignage du Saint-Eſprit. Cette réponſe mit le grand-prêtre & les autres en fureur: & ils prirent des déliberations pour faire mourir les Apôtres. Ce fut alors que Gamaliel ſe leva en plein conſeil: & ayant donné ordre que l'on fît retirer les Apôtres pour quelque moment, afin qu'on ne le ſoupçonnât point d'être d'intelligence avec eux, & qu'on n'en prît point occaſion de rejetter ce qu'il pourroit dire en leur faveur, il parla devant l'aſſemblée avec tant de diſcretion, que ſans ſe rendre ſuſpect il produiſit des preuves pour la verité de la religion chrétienne, & ſauva les Apôtres. Voici le diſcours qu'il leur tint, & qui a merité d'être conſervé dans les livres ſacrés de l'Ecriture. « Iſraëlites, prenez garde à ce que vous » avez à faire touchant ces perſonnes. » Car il y a déja quelque tems qu'il » s'éleva un certain Theodas, qui » prétendoit être quelque choſe de » grand. Il y eut environ quatre cens » hommes qui s'attacherent à lui. » Mais il fut tué, & tous ceux qui » avoient cru en lui ſe diſſiperent, » & furent reduits à rien. Judas de

Act. 5. v. 17.

Act. 5. v. 34.

Chryſ. in Act. hom. 14.

Act. 5. v. 35.

» Galilée (autre seducteur) s'éleva » ensuite lorsque se fit le dénombrement du peuple, & il attira » à son parti beaucoup de monde. » Mais il perit aussi, & tous ceux » qui avoient cru en lui furent dissipés. C'est pourquoi voici le con- » seil que je vous donne. Cessez de » tourmenter ces gens-là, & laissez- » les faire. Car si leur entreprise » vient des hommes, elle se détruira. Que si elle vient de Dieu, » vous ne sçauriez la détruire : & » en ce cas-là il arriveroit que vous » combattriez contre Dieu même ». Ils se rendirent tous à l'avis de Gamaliel : & ayant fait venir les Apôtres, ils leur défendirent après les avoir fait fouetter, de parler au nom de Jesus, & les laisserent aller.

III. Ce discours qui ne tendoit au fond qu'à leur faire voir que la religion que prêchoient les Apôtres étoit une œuvre de Dieu, fut cause de la conversion de beaucoup de prêtres qui l'entendirent, & qui regardoient Gamaliel comme leur maître & leur chef. Il y avoit lieu de s'étonner cependant qu'un homme si sage & d'un si grand discernement, qui avoit ouvert un avis si équitable, n'eût pas encore embrassé la foi de Jesus-Christ. Saint Chrysostome qui fait cette réflexion, ajoute qu'il n'est pas possible qu'avec tant de lumiere & de probité, il soit toujours demeuré dans son infidélité. Il témoigne même en un autre endroit être très-persuadé qu'il fut converti avant S. Paul. Cette opinion qui sembloit n'être encore alors qu'une forte conjecture, se trouva confirmée peu d'années après la mort de saint Chrysostome, par une revelation dans laquelle Dieu fit découvrir aux hommes le corps de S. Etienne, & ceux de Nicodéme, de Gamaliel & de son fils. Il paroît par l'histoire qu'en écrivit le prêtre Lucien à qui la revelation s'étoit faite, qu'après que saint Etienne eût été martyrisé par les Juifs, ce qui arriva quelques mois avant même que Gamaliel eût sauvé la vie aux Apôtres dans le conseil, il encouragea les fidéles à demeurer fermes dans la foi de Jesus-Christ. Il fit enlever de nuit le corps du saint Martyr, comme nous l'avons marqué ailleurs, le fit porter à sept lieues de la ville dans une terre qui lui appartenoit, & qui s'appelloit Caphargamale de son nom, l'y fit ensevelir avec honneur dans le monument tout neuf, qu'il avoit préparé pour servir de tombeau à toute sa famille, & fournit à tous les frais de la sépulture qui étoient grands chez les Juifs. L'historien remarque que cette action de pieté ne fut pas un effet seulement d'une affection ou d'une compassion humaine pour ce ministre de Jesus-Christ ; mais que Gamaliel voulut ménager cette occasion, pour tâcher de se faire quelque sorte de merite auprès de Dieu, & d'obtenir dans la résurrection quelque part aux récompenses dont il avoit comblé son serviteur. Gamaliel qui pouvoit être baptisé dèslors, ou qui le fut peu de tems après, retira ensuite son parent Nicodéme dont nous avons parlé, dans sa maison de campagne pour le garantir de la persécution des Juifs. On ne comprend pas aisément comment il put s'en garantir lui-même, à moins qu'on ne dise que son grand crédit ou la vûe de son merite tout extraordinaire le mit à couvert, ou qu'on ne suppose avec quelques anciens, qu'il sçut cacher son christianisme aux Juifs, en continuant avec eux les observa-

In Act. hom. 14.

Hom. 19. in Act.

Lucian. de Rev. S. Step. c. 5. ap. Aug. & Sur. Till. p. 28.

tions de la loi dans le temple, & les fonctions de sa charge dans la Synagogue & le Sanedrin. Mais il n'y a guères d'apparence à ce qu'ont prétendu quelques-uns, que les Apôtres eux-mêmes lui avoient conseillé de ne pas se déclarer, & de se maintenir toujours parmi les Juifs, pour arrêter leurs mauvais desseins, ou pour en avertir les disciples. Un tel conseil pourroit être approuvé, pour ménager les esprits dans un état qui se gouverne par la politique humaine : mais il n'a guères de rapport avec la simplicité de la foi & de la conduite des Apôtres.

Recogn. sub. nom. S. Clem. l. 1. c. 65. p. 414. ed. Cotel.

IV. Entre divers enfans que Gamaliel avoit eus de sa femme Ethna ou Athné, on comptoit Sedemias ou Selemias, Simon ou Simeon, & Abibas ou *Abibon*. Quelques-uns ont cru que Sedemias & Simon étoient deux noms d'une même personne, c'est-à-dire, du fils aîné de Gamaliel. On ajoute que ce fils persista dans son Judaïsme avec sa mere; qu'il succeda à son pere dans la charge de Nasi ou de prince de la synagogue, & de chef du Sanedrin que celui-ci avoit exercée avec beaucoup de réputation pendant trente-deux ans entiers; qu'il véquit jusqu'à la ruine du temple & de la ville de Jerusalem. Mais que les charges tant civiles que légales ayant fini avec l'état des Juifs dans cette entiere destruction, son fils Gamaliel le jeune fut fait chef des écoles & des académies des Juifs qui demeurerent en Palestine, depuis l'an 79. environ, jusqu'en 97. C'est ce dernier qu'on prétend avoir été établi premier patriarche de sa nation, dignité créée depuis le sac de Jerusalem, & maintenue parmi les Juifs jusqu'en l'année 420. comme nous l'avons remarqué dans la vie du B. comte Joseph de Scythople en Palestine au XXII. de juillet.

Pexr. des. supr.

L'an 52.

Jos. de vita sua & de bell. Jud. l. 4. c. 5.

L'an 70.

Pour ce qui est d'Abibas, qui étoit le puîné des fils de Gamaliel l'ancien, on prétend qu'il fut baptisé en même-tems que lui, & qu'il étoit âgé pour lors d'environ vingt ans. Son pere avoit eu un soin tout particulier de l'élever dès l'enfance dans la crainte du Seigneur, dans l'observation religieuse de ses préceptes, dans l'étude & la méditation de sa loi. On dit que toute l'occupation d'Abibas avant sa conversion même, avoit été de demeurer dans le temple pour prier, pour assister aux sacrifices, & pour entendre expliquer les écritures. Ce fut là principalement & dans l'école de son pere qu'il connut Saul, appellé depuis saint Paul. On ne sçait combien d'années il véquit après son baptême : mais on est assuré qu'il mourut avant son pere, qui dans la revelation faite au prêtre Lucien, déclara que ce cher fils avoit toujours vécu dans l'innocence des mœurs, & dans une pureté parfaite du corps & de l'esprit. Gamaliel le fit enterrer à Caphargamale, dans le même monument que saint Etienne, en une grotte separée au-dessus de celle de ce saint Martyr. Pour ce qui est de sa femme & de son fils aîné, comme ils ne voulurent point avoir de part à sa conversion, ils renoncerent aussi à la participation du même monument, & même à la possession de la terre de Caphargamale, Dieu le permettant ainsi, afin qu'ils n'eussent pas même les marques exterieures de societé avec ses Saints.

Revel. Lucian. supr.

V. Après la mort de Gamaliel, qui arriva vers l'an 52. de Jesus-Christ; s'il est vrai qu'il entra en charge vers l'an 20. & qu'il y demeura trente-

L'an 52.

deux ans, on mit son corps selon qu'il l'avoit souhaité, dans la même grotte & dans le même tombeau que son fils Abibas, à côté de celui de saint Etienne. Il y demeura avec les autres jusqu'à la revelation qui s'en fit du tems des empereurs Honorius & Theodose le jeune, & dont nous avons parlé au sujet de l'invention de saint Etienne. Gamaliel apparut à Lucien sous la forme d'un vieillard qui avoit les cheveux blancs, la barbe fort longue, la taille haute, le visage venerable, le port majestueux, vêtu d'une robe blanche, enrichie de boutons d'or où la croix de Jesus-Christ étoit gravée. Ses souliers étoient aussi garnis d'or, & il avoit une baguette d'or à la main. Il lui découvrit en trois visions differentes, arrivées au mois de décembre de l'an 415. les quatre corps, en lui marquant les noms de ceux à qui ils étoient. Pour les lui faire distinguer, il lui représenta dans la seconde vision quatre corbeilles qui désignoient chaque corps en particulier, & marquoient même la difference du merite des quatre Saints. Trois de ces corbeilles étoient d'or & remplies de roses fraîches. La premiere qui étoit la plus magnifique étoit pleine de roses rouges qui exprimoient assez le martyre de S. Etienne dans l'effusion de son sang: les deux autres étoient pleines de roses blanches comme des lis, & marquoient les corps de Nicodéme & de Gamaliel. La derniere des quatre corbeilles étoit d'argent remplie d'un saffran, qui jettoit une odeur admirable. Elle étoit pour Abibas, & elle marquoit que s'il n'avoit rien souffert de la part des Juifs pour la défense de la foi de Jesus-Christ, comme Nicodéme & Gamaliel, il avoit toujours vécu chaste dans le célibat, qu'il avoit accompagné l'integrité de ses mœurs de la pratique des vertus chrétiennes, & qu'il étoit mort avec la pureté qu'il avoit reçue au baptême. Lorsqu'on emporta le corps de saint Etienne à Jerusalem, ceux de Gamaliel, de Nicodéme & d'Abibas demeurerent à Caphargamale. Les Italiens prétendent que dans la suite des siécles ils furent transportés tous trois à Pise en Toscane, & qu'ils s'y conservent encore dans une chapelle particuliere de l'église cathédrale. Les anciens martyrologes Latins hors celui de Bede, les mettent tous trois au rang des Saints, en marquant leur invention comme celle de saint Etienne au III. d'août : c'est ce qu'on a suivi aussi dans presque tous les modernes. Saint Abibas y est appellé par tout saint Abibon, si l'on en excepte le calendrier Romain-François, dressé du tems de Louis le Debonnaire, qui le nomme Abidas. Son nom étoit Abibba. L'église de Chartres prétend avoir sa tête dans l'abbaye de S. Pere en Vallée, où sa mémoire est honorée en ce jour.

L'an 415.

Spicil. t. 10.

Sauss. t. 1.

III. SAINTE LYDIE, Marchande de pourpre & d'écarlate.

I. siecle.

L'Année 52. de Jesus-Christ à laquelle nous avons rapporté la mort de saint Gamaliel; fut celle de la conversion de sainte LYDIE, dont il est fait mention en ce jour dans le martyrologe Romain. Saint Paul ayant reçu ordre de Dieu dans une vision d'aller en Macedoine annoncer son évangile, vint avec saint Luc & ses autres compagnons à Phi-

S. Silas, &c.

lippes, ville célebre en ces tems-là, colonie Romaine & capitale de cette partie de la Macedoine qui regardoit la Thrace. Le jour du Sabbat ils allerent à la *Proseuque*, c'est-à-dire, à l'oratoire des Juifs hors de la ville, au-delà de la riviere. Ils y prirent séance, comme étant de la nation, & de la communion des prieres pour lesquelles on s'assembloit en ce lieu tous les samedis ou jours de sabbat. Ils parlerent particulierement aux femmes, auprès desquelles étoient les siéges qu'on leur avoit donnés. Il y en avoit une nommée Lydie de la ville de Thyatire, maintenant Tyre, dans la province de Lydie en Asie mineure, d'où lui étoit venu peut-être son nom, lorsqu'elle s'étoit établie en Macedoine. Elle étoit marchande de pourpre : & saint Luc dit qu'elle servoit Dieu dèslors, maniere de parler pour marquer, ce semble, les payens qui embrassoient ou entierement, ou en partie la religion des Juifs. Elle écouta les Apôtres avec attention, & Dieu lui ouvrit le cœur pour entendre avec soumission ce que saint Paul disoit. Ayant été parfaitement convertie à cette premiere exhortation, elle fut baptisée & toute sa famille avec elle. Après avoir reçu cette grace, elle pria instamment saint Paul & tous ceux de sa compagnie de venir loger chez elle. Sur quelque difficulté qu'ils en firent, elle leur dit que s'ils la croyoient fidéle au Seigneur, ils ne lui refuseroient pas sa demande : elle les força ainsi d'entrer chez elle & d'y demeurer. Quelques jours après S. Paul ayant délivré du malin esprit une devineresse, qui étoit une fille esclave, fut mis en prison avec S. Silas le premier de ses compagnons, à la sollicitation des maîtres de la servante, qui couvrant le chagrin qu'ils avoient de voir cesser par sa délivrance le gain qu'ils faisoient à ses devinations, sous le prétexte de religion, s'étoient plaints que c'étoient des Juifs qui vouloient introduire des coutumes étrangeres, & contraires aux loix Romaines dans une ville où tous les bourgeois étoient citoyens Romains. Quand on eut reconnu que Paul & Silas étoient eux-mêmes citoyens Romains, les magistrats allerent leur faire excuse, les tirer de prison, & les prier même de sortir de leur ville, de peur que l'outrage qu'on leur avoit fait n'eût quelque fâcheuse suite. Paul qui avoit à porter encore l'évangile en d'autres lieux, voulut bien leur accorder cette satisfaction. Il alla donc visiter Lydie son hôtesse, vit & entretint les fidéles qu'il avoit convertis, après les avoir fortifiés dans la foi il sortit de la ville. Il se souvint toujours depuis & dans ses prieres & dans les autres témoignages de sa reconnoissance des Chrétiens de Philippes, qui de leur côté lui firent connoître, non seulement par leur attache à la doctrine qu'il leur avoit apprise, mais aussi par leurs liberalités continuelles & par tous les secours dont ils pouvoient s'aviser pour prévenir ses besoins, la part qu'ils prenoient à ses peines & à ses travaux. On ne peut pas douter que les éloges que saint Paul a faits de leur charité ne regardent sainte Lydie autant qu'aucune autre, si l'on fait réflexion à la maniere dont elle l'avoit traité avec toute sa compagnie durant son sejour de Philippes.

Act. Ap. c. 16. v. 12. & seqq.

Till. t. 1. p. 242.

Act. sup.

Act. 16. v. 40.

Ad Phil. 1. v. 4. &c. c. 4. v. 16. &c.

2. Cor. c. 11. v. 9.

IV. SAINTE

v. siécle.

IV. SAINTE MARANE & SAINTE CYRE, *Anachoretes en Syrie.*

Theod. Philoth. c. 29.

L'Exemple de sainte MARANE & de sainte CYRE, fait voir qu'il s'est trouvé des femmes qui ont atteint & égalé tout ce qu'on dit de plus extraordinaire des solitaires les plus austeres d'entre les hommes. Les atteindre au point le plus élevé de la contemplation, n'est pour elles rien faire au-dessus d'eux : mais les égaler dans les travaux & les rigueurs de la pénitence c'est les surpasser. Car étant d'un naturel plus foible, elles se rendent plus dignes d'admiration lorsqu'elles témoignent autant de courage qu'eux, & qu'elles s'élevent ainsi au-dessus de la fragilité de leur sexe. Marane & Cyre étoient de la ville de Berée en Syrie, issues l'une & l'autre de race fort illustre dans la province, & fort considerées dans le monde avant leur retraite. Mais elles mépriserent tous les avantages de la nature & de la fortune, pour s'attacher plus librement au service de Dieu, & pour tâcher de suivre Jesus-Christ jusqu'à la croix par les voies de la mortification. Elles quitterent le siécle & la maison paternelle, s'enfermerent en un petit réduit proche de la ville, où par un sacrifice qui dura autant que leur vie, elles s'immolerent continuellement à Dieu comme des victimes de pénitence. Leurs servantes n'ayant pas voulu se separer d'elles, & persistant à vouloir les imiter dans leur nouveau genre de vie, elles leur firent bâtir une cellule joignant leur petit enclos, d'où elles leur défendirent de jamais sortir. Là observant leurs actions par une petite fenêtre, elles leur faisoient des instructions par intervalles, les excitoient souvent à la priere, & tâchoient d'allumer de plus en plus le feu de l'amour divin dans leur cœur. Mais pour elles, selon que l'assure le B. Theodoret, évêque de Cyr, qui vivoit de leur tems, & qui fut le témoin de tout ce qu'il en a dit, elles n'avoient ni cellule ni toit, & s'étant contentées de faire murer le lieu qu'elles avoient choisi pou leur retraite, elles demeurroient à jour sous l'air & tout à découvert, n'ayant au dessus d'elles lorsqu'elles reposoient qu'une toile grossiere, étendue en forme de dais ou de tente, mais qui ne les garantissoit point des injures des saisons. Au lieu de porte elles avoient une petite fenêtre differente de celle qui donnoit dans la cellule de leurs servantes. C'étoit par là qu'elles recevoient ce qui leur étoit nécessaire pour vivre, & qu'elles parloient aux femmes qui avoient la liberté de les venir voir dans le tems d'entre Pâques & la Pentecôte seulement. Tout le reste de l'année se passoit dans un silence continuel. Encore cette permission de parler à ces femmes dans un tems si limité d'ailleurs ne regardoit-elle que Marane seule : car quant à Cyre, personne ne lui entendit dire la moindre parole, depuis qu'elle fut entrée dans cette retraite. Elles étoient chargées de deux grosses chaînes de fer dont la pesanteur étoit si grande, que Cyre qui étoit d'une complexion plus délicate que Marane, demeuroit toujours courbée jusqu'en terre, sans qu'il lui fût possible de se lever. Theodoret dont le diocèse étoit voisin de celui de Berée, dit qu'il les avoit souvent vûes dans cette clotu-

Berrée.

re ; que la reverence qu'elles témoignoient pour la dignité du facerdoce, les avoit portées à faire déboucher leur porte en fa faveur afin de le faire entrer. Il ajoute qu'il n'avoit pû voir fans effroi cette quantité de chaînes que les hommes les plus forts n'auroient pû porter ; qu'après beaucoup de prieres & d'inftances il avoit eu le pouvoir de les leur faire quitter : mais qu'il n'étoit pas plûtôt parti qu'elles les reprenoient, & fe les mettoient au coû & fur les reins comme des colliers & des ceintures, outre celles qui étoient deftinées pour leurs mains & pour leurs pieds. Elles les tenoient cachées fous une robbe trainante qu'elles portoient en tout tems, qui empêchoit qu'on ne vît rien d'elles depuis la tête jufqu'aux pieds, & qui étoit jointe par devant d'un voile qui leur defcendoit jufqu'à la ceinture, & leur couvroit entierement le vifage & les mains. Elles accompagnoient cette maniere de vivre de toutes les mortifications dont on peut macerer le corps, faifant confifter toute leur fatisfaction & toute leur joie à participer aux fouffrances par lefquelles leur divin Epoux avoit paffé fur la terre, pour rentrer dans la gloire celefte. Elles vêquirent de la forte pendant l'efpace de quarante-deux ans : & après les travaux d'une fi longue pénitence, elles n'aimoient pas moins les fouffrances, & ne les embraffoient pas avec moins d'ardeur fur la fin, que fi elles n'euffent fait que commencer, parce qu'ayant fans ceffe devant les yeux l'exemple de Jefus-Chrift, il n'y avoit point d'effort qu'elles ne fiffent pour arriver au bout de la carriere, où elles le voyoient comme leur Juge & leur Epoux, tenant en fes mains & leur montrant la couronne qu'il devoit leur mettre fur la tête après leur victoire. Cette vûe leur faifoit endurer avec joie les pluies, les vents, les neiges & la gelée des hivers les plus rudes, comme les ardeurs les plus violentes du foleil en été, & trouver doux & agréable tout ce qui étoit infupportable aux autres. La rigueur de leurs abftinences répondoit à leurs autres aufterités : on leur a vû imiter Moyfe même dans le jeûne qu'il garda fur la montagne de Dieu, lorfqu'il s'agit de recevoir fa loi. Car elles pafferent par trois diverfes fois autant de tems que lui fans manger, & fans rien prendre qu'au bout de quarante jours. Elles imiterent auffi par trois autres fois l'abftinence du prophete Daniel, qui fut trois femaines entieres fans prendre aucune nourriture. Une fois elles fe fentirent touchées du defir d'aller vifiter les lieux faints que Jefus-Chrift a confacrés par fon féjour & par fes fouffrances. Elles partirent à jeûn, & furent jufqu'à Jerufalem pendant vingt journées de chemin fans manger jufqu'à ce qu'elles euffent adoré Dieu dans les lieux où l'on honoroit la paffion & la réfurrection du Sauveur. Elles s'en retournerent encore à jeûn de la Paleftine dans leur folitude de Berée. Elles garderent une femblable abftinence, lorfqu'elles allerent en pelerinage à l'églife de fainte Thecle, qui étoit dans la ville de Seleucie, capitale de l'Ifaurie, & où les peuples formoient un grand concours de dévotion de toutes les provinces de l'Afie & de l'Orient. Elles vivoient encore lorfque Theodoret écrivoit leur hiftoire en l'année 444. Ce qui nous fait juger qu'elles avoient embraffé la vie folitaire dès le commencement du cinquiéme fiécle, & qu'elles allerent encore au-

Les Geogra. phes l'ont mife depuis en Cilicie.

L'an 444.

delà des quarante-deux années qu'elles avoient déja passées dans de si grandes austerités. Le martyrologe Romain fait mention d'elles au III. jour d'août : mais nous ne voyons pas que les Grecs ayent honoré leur mémoire d'un culte public.

v. siecle.

V. SAINT DALMACE, Archimandrite ou Superieur de monasteres dans Constantinople : S. FAUSTE son fils, saint ISAAC son maître.

I. SAint DALMACE, ou comme l'appellent les Grecs dans leur ménologe saint *Dalmat*, étoit d'une famille fort noble & fort distinguée dans l'empire d'Orient. Il suivit la profession des armes en sa jeunesse, commença à servir sous l'empereur Theodose le Grand, & il fut officier dans la seconde compagnie des gardes du palais. Il conserva dans ce dangereux emploi les bonnes impressions de la vertu & de la religion qu'on lui avoit données dans son éducation. Il eut soin d'éviter les desordres ordinaires à ceux de son âge & de sa profession, & vêquit avec une pieté édifiante dans son état. Il fut marié dès le tems de l'empereur Valens, & eut même plusieurs enfans, sans que tous ces engagemens séculiers apportassent aucun obstacle aux devoirs de sa pieté. Dieu l'appella depuis à la vie solitaire, & lui fit quitter ses charges, ses biens, sa famille, & tout pour embrasser la vie religieuse. Il se mit avec son fils saint FAUSTE sous la discipline de l'abbé S. ISAAC, dont la réputation étoit grande à Constantinople.

Vers l'an 380.

L'an 383.

Ce saint solitaire étant déja prêtre étoit venu demeurer auprès de cette ville dès le tems de l'empereur Valens, lorsqu'il persecutoit l'Eglise catholique pour favoriser l'heresie Arienne. Ce qui l'avoit mis en crédit : étoit la prédiction qu'il avoit faite à ce prince du malheur qui devoit lui arriver dans le combat qu'il alloit donner aux Gots, s'il ne rétablissoit les évêques catholiques qu'il avoit chassés de leurs siéges. Ce fut l'onziéme de juin de l'an 378. que le voyant partir de Constantinople avec toute sa suite pour aller au camp, il lui cria de sa cellule qui étoit proche du grand chemin : » Où allez-vous, Empereur ? Dieu n'est pas pour vous » depuis que vous lui avez fait la » guerre : c'est lui qui a excité les » barbares contre vous, cessez de » lui faire la guerre, autrement » vous n'en reviendrez pas, & vous » vous perdrez avec toute votre armée. » Valens irrité de son discours le fit prendre dans sa cellule, & commanda qu'on le mît en prison jusqu'à son retour. Il lui dit d'un ton de colere en le voyant sortir: » Je reviendrai, & tu le sçauras : » car je te ferai mourir en puni» tion de ta fausse prophetie. » Isaac répondit, élevant sa voix fort haut pour être entendu de plus de personnes : » Oui, prince, je con» sens que vous me fassiez mourir si » vous revenez, & si l'on me trouve » menteur. Valens marcha contre les Gots, leur donna la bataille le IX. du mois d'août suivant. Il la perdit avec plus des deux tiers de son armée. Il y perit lui-même, & l'on sçut depuis qu'il avoit été brûlé tout vif dans une cabane où ses gens l'avoient porté pour mettre l'appareil sur une plaie qu'il avoit

Theod. l. 4. c. 34. hist. eccl.
Sozom. l. 6. c. 40.

reçue d'un coup de fleche. Saint Iſaac dont la prédiction ſe trouva juſtifiée par un évenement ſi fu-neſte, fut regardé depuis ce tems comme un prophete du Seigneur. Il véquit encore pluſieurs années depuis, & mourut du tems d'Atti-que patriarche de Conſtantinople vers l'an 410.

Vers l'an 410.

II. Il eut pluſieurs diſciples, dont on peut aſſurer que le plus celebre fut ſaint Dalmace, qu'il nomma en mourant pour ſon ſucceſſeur dans le gouvernement de ſon monaſtere, après avoir reconnu la ſolidité de ſa vertu par de longues épreuves. En effet depuis que ſaint Dalmace étoit entré dans le monaſtere, il avoit fait paroître une ardeur toûjours nouvelle pour s'avancer dans le chemin de la perfection. Ses jeûnes étoient longs, frequens & fort rigoureux : l'on prétend qu'il paſſa même une fois quarante jours ſans manger; auſterité dont on ne voyoit guere d'exemples hors d'Egypte, de Paleſtine & de Syrie. Il avoit tant d'éloignement pour toutes les choſes du ſiecle, tant d'amour pour la ſolitude & le repos de la contemplation, qu'on a remarqué qu'il avoit été quarante-huit ans ſans quitter la retraite de ſon cloître. On ne put même l'en faire ſortir durant les tremblemens de terre qui ſecouerent la ville de Conſtantinople: & quelque inſtance que lui fît l'empereur à cette occaſion pour ſe trouver aux proceſſions, qui ſe faiſoient pour appaiſer la colere de Dieu, on fut obligé de le laiſſer prier dans ſa cellule. Cette grande retraite n'empêcha pas qu'il ne donnât encore ſes ſoins à d'autres monaſteres que le ſien. Il en bâtit même un nouveau de ſon nom, qu'il dota de ſon bien, s'il eſt vrai que le patrice Dalmace qui en fut le fondateur, n'ait été autre que lui-même à qui cette qualité qu'il auroit portée dans le ſiecle ſeroit reſtée dans les titres publics. Ce monaſtere de ſaint Dalmace devint depuis ſi conſiderable, qu'on lui donna le premier rang entre tous ceux de Conſtantinople. Notre ſaint abbé fut qualifié dans les dernieres années de ſa vie *Archimandrite*, c'eſt-à-dire Superieur de monaſteres, ſoit parce qu'on l'obligea d'en prendre pluſieurs ſous ſa direction, ſoit parce qu'il étoit devenu le plus ancien & le doyen des abbés de Conſtantinople. Cette qualité que ſon merite lui avoit rendue particuliere, devint un titre de préeminence que l'on fit paſſer de ſa perſonne à celle de ſes ſucceſſeurs.

Sozom. l. 8. c. 10.

Bult. hiſt. mon. d'Or. l. 2. c. 21. n. 8. & ſeqq.

III. Rien ne fit tant éclater ce merite que ſes vertus lui avoient acquis, que les ſervices qu'il rendit à l'Egliſe contre la nouvelle hereſie de Neſtorius patriarche de Conſtantinople, qui avoit ſuccedé l'an 428. à Siſinne ſucceſſeur d'Attique. On prétend qu'avant que Neſtorius publiât ſon erreur contre l'union des deux natures en Jeſus-Chriſt, & contre l'honneur de la ſainte Vierge ſa mere, notre Saint avoit prévu le ſcandale que cet hereſiarque alloit exciter dans l'Egliſe, & qu'il dit à ſes religieux en le déſignant clairement de prendre garde à eux, parce qu'il étoit venu dans la ville une bête feroce qui devoit bleſſer bien du monde par ſa doctrine. On ſçavoit au concile general d'Epheſe qui fut aſſemblé l'an 431. contre Neſtorius l'interêt que ſaint Dalmace prenoit à la défenſe de la verité orthodoxe, & le crédit que lui donnoit l'opinion qu'on avoit de

Garn. praef. in 2. part. Mar. Merc. p. 39.

L'an 431.

sa sainteté. C'est pour cela que saintCyrille patriarche d'Alexandrie, qui avoit présidé au concile comme légat du pape saint Celestin, crut devoir lui mander ce qui s'étoit passé dans la condamnation de Nestorius. Les partisans de cet héresiarque soutenus de quelques officiers de l'empereur & des évêques de Syrie, que son ami Jean patriarche d'Antioche avoit amenés au concile après sa condamnation s'étant trouvés ensuite les plus forts, déposerent saint Cyrille & Memnon évêque d'Ephese, maltraiterent les légats du Pape & les évêques catholiques du concile qui s'en plaignirent aux prélats qui étoient à Constantinople, au clergé de cette ville, & en particulier à saint Dalmace. Ce Saint ne se contenta pas de leur recrire pour les consoler, mais il chercha encore tous les moyens de les délivrer de la misere où on les avoit réduits dans Ephese. Comme le mal étoit pressant, il entreprit d'y remedier d'une maniere d'autant plus prompte & plus efficace qu'elle devoit avoir plus d'éclat. Pour aller détromper l'empereur Theodose dont la prévention & la facilité donnoient lieu à de si grandes cruautés, il ne fit point difficulté de sortir de son monastére : ce qui ne lui étoit point arrivé depuis quarante-huit ans. Il se fit accompagner d'une grande partie de ses religieux : il y en eut aussi beaucoup des autres monastéres qui se joignirent à lui avec leurs abbés, & ils furent encore suivis d'une foule de peuple. Ils prirent des cierges, & chantant des pseaumes ils allerent ainsi en procession au palais de l'empereur. Les abbés y entrerent seuls, ayant Dalmace à leur tête, & Theodose étonné de voir un homme qu'il respectoit infiniment, mais qu'il n'avoit jamais vû que dans son monastére lorsqu'il lui étoit allé rendre visite, les écouta très-favorablement. Notre Saint lui representa l'oppression où étoient les peres du concile à Ephese où les ennemis de la vérité triomphoient indignement. Il lui fit voir les lettres du concile, lui expliqua tout ce dont il s'agissoit, & après l'avoir désabusé il lui fit prómettre qu'il écouteroit les députés du concile, & qu'il remedieroit aux désordres que ses commissaires joints aux partisans de Nestorius avoient causés sous son autorité. Les abbés se retirerent avec cette assurance, & continuant la procession avec leurs moines & le peuple, ils allerent à la celebre église de saint Moce. On y lut les lettres du concile : & saint Dalmace montant en chaire assura le peuple que l'empereur les avoit lues, qu'il en avoit été très-satisfait, & qu'il avoit permis aux peres du concile de lui députer. Il justifia même, ou du moins il excusa ce prince en rejettant sur les officiers corrompus & sur les ennemis de la verité tout le mal qui étoit arrivé à Ephese : & toute l'action finit par un nouvel anathême que l'on prononça contre Nestorius & par les malédictions publiques dont il fut chargé. Saint Dalmace écrivit aussi-tôt au concile qui lui répondit en corps d'une maniere très-glorieuse à sa mémoire. Car tous les prélats qui le composoient commencerent par rendre graces à Dieu de l'avoir excité à défendre si hautement la doctrine catholique. Ils le louerent ensuite comme ayant été l'unique qui les eût secourus efficacement, qui eût publié la vérité sans crainte

Conc. Ephes. 1 Act. 1. p. 46.

Garn. supr. p. 37.

Conc. Eph. Act. 6. p. 751. & seqq.

Epist. synod. Eph. ap. Garn. in præf. ad Mar. Merc. part. 2. p. 35.

& sans déguisement, & qui eût sçu ramener les esprits. Ils lui donnerent procuration pour agir en leur nom à Constantinople dans tout ce qui pourroit regarder la foi & les interêts de l'Eglise catholique. Ce fut sans doute le soin que prit saint Dalmace de s'acquitter d'une si glorieuse commission, autant que les services qu'il leur avoit déja rendus, qui lui fit donner depuis la qualité d'*Avocat du concile d'Ephese*. Ce saint abbé ne pouvoit avoir alors guéres moins de quatre-vingts ans: & l'on ne sçait s'il vêquit encore beaucoup depuis. Quelques auteurs conjecturent qu'il mourut vers l'an 431. Son fils Fauste qui l'avoit suivi dans le cloître, l'imita aussi dans sa vertu. Il parvint à un haut degré de perfection, sans qu'il paroisse qu'il ait fait aucune action d'éclat hors de son monastere. Il a été reconnu publiquement pour Saint, & l'église Grecque honore sa mémoire avec celle de saint Dalmace & celle de saint Isaac, dont nous avons parlé au troisiéme jour d'août en les joignant dans un même office.

Bail. supr. n. 11.

RENVOI.

* Saint EUPHRONE ou saint EUFROINE, Evêque d'Autun dont on fait aujourd'hui la fête. Voyez le peu que l'on en sçait avec ce que nous dirons de saint Euphrone évêque de Tours au jour suivant.

IV. JOUR D'AOUST.

SAINT DOMINIQUE, Confesseur, Instit. des Freres Prêcheurs ou Dominicains appellés en France Jacobins.

XII. & XIII. siécles.

§. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I.

SAint DOMINIQUE pere d'une celebre & nombreuse famille dans l'Eglise, naquit l'an 1170. à Calaruega bourg du diocèse d'Osma dans la vieille Castille. Il étoit fils de Felix de Guzeman & de Jeanne d'Aça, l'un & l'autre de noble extraction, mais plus estimables encore par leur pieté qu'ils n'étoient considerés par leur noblesse ou leur fortune dans l'Espagne où la maison des Guzemans étoit déja fort distinguée. Sa mere sur-tout a vécu en si grande réputation de sainteté que les Dominicains n'ont point fait difficulté de lui donner le titre de *sainte Jeanne* après sa mort, & de rendre quelque sorte de culte religieux à son corps, depuis qu'en 1318. ils le firent transporter dans l'Eglise de leur couvent de Pegnafiel. Etant grosse de Domiuique qui ne fut que le troisiéme de ses enfans mâles dans l'ordre de la naissance, elle eut un songe où elle s'imagina mettre au monde un petit chien, qui d'un flambeau allumé qu'il tenoit dans la gueule alloit porter le feu par toute la terre. Une vision de cette nature qui auroit effrayé toute autre personne moins accoûtumée à interpreter favorablement les acci-

Theod. Apol. Alan. de Rup. Anton. Flor. sum. hist. Vinc. Bellov. Nic. Triveth. chr. t. 8. Spic. Abr. Bzov. cont. Baron.

L'an 1170.

dens de la vie, n'eut rien d'équivoque pour elle. Ce lui fut un préfage de ce que Dieu devoit faire un jour par fon fils : & ce motif la porta à chercher de bonne heure les moyens les plus propres pour lui procurer une éducation qui le rendît digne de devenir le miniftre de fes deffeins. Dominique repondit parfaitement aux intentions & aux foins de fes parens. Dieu l'y avoit déja préparé en lui donnant un heureux naturel, & en tournant toutes fes inclinations à la vertu. C'eft ce qui fit qu'on ne remarqua rien de vicieux dans fes defirs, ni dans fes difcours, ni dans fes actions, & qu'on ne vit en lui prefque aucune des foibleffes ordinaires aux autres enfans. Il apprit à prier & à fe mortifier dès le fortir du berceau : & il étoit encore fous la conduite de fa nourrice qu'il fçavoit déja fe lever fecrettement la nuit, & donner à la priere le tems qu'il ôtoit à fon repos. Lorfqu'il fut en âge d'apprendre les lettres on le donna à l'un de fes oncles qui étoit archiprêtre de l'églife de Gumiel d'Yffan. Le tems qui lui reftoit de fes études n'étoit point pour le divertiffement : il l'employoit à tous les offices divins où affiftoit fon oncle, & à d'autres exercices de dévotion qu'il fe prefcrivoit pour occuper & fatisfaire fa pieté en particulier.

II. — L'an 1185.

A quatorze ans, après avoir appris la grammaire & les humanités, il fut envoyé à Palencia ville épifcopale du royaume de Leon où il y avoit univerfité. Il y employa fix ans à l'étude de la philofophie & de la theologie où il fit des progrès extraordinaires, quoiqu'ils fuffent toûjours moindres que ceux qu'il faifoit dans la vertu. Il jeûnoit dès-lors très-frequemment & d'une abftinence fort rigoureufe. Il fut dix ans entiers à fe priver abfolument de vin pour moderer plus facilement les bouillons de fa jeuneffe. Il dormoit très-peu & quoiqu'il parût avoir un lit ordinaire il ne s'en fervoit prefque jamais, & ne repofoit fouvent que fur le plancher de fa chambre. Il faifoit paroître un amour tout particulier pour la retraite : il ne fortoit que pour aller à l'églife ou aux écoles publiques. Là il fe communiquoit même très-peu à fes compagnons, s'accoutumant à fe faire une folitude de fon cœur au milieu d'eux. Il n'aimoit ni à recevoir ni à rendre des vifites. Sur-tout il évitoit avec grand foin les mauvaifes compagnies ; & le defir qu'il avoit de conferver inviolablement la pureté dont il faifoit profeffion, l'éloignoit de l'entretien & de la vûe même des femmes, perfuadé qu'il ne pouvoit fuir le peril de trop loin. Il étoit fi délicat fur ce point que fon cœur fe foulevoit contre les moindres objets ou contre les paroles de liberté qu'il jugeoit contraires à l'honnêteté. Il fe tenoit dans des precautions continuelles contre les furprifes : & la défiance où il étoit de lui-même le faifoit recourir fans ceffe à la grace de J. C. Ce fut auffi principalement ce qui lui fit rechercher la protection particuliere de la Ste. Vierge, pour laquelle il fit paroître une dévotion qui produifit divers effets. Sur la fin de fon cours de theologie, Dieu fit naître une occafion de faire paroître avec éclat la compaffion & la tendreffe qu'il lui avoit donnée pour les pauvres & les affligés. Ce fut l'an 1191. lorfque prefque toute l'Efpagne fe vit tourmentée d'une cruelle famine, qui défola particulierement les royaumes de Caftille & de Leon. Dominique en cette trifte conjonc- — L'An 1191.

ture ne se contenta pas de donner tout ce qu'il avoit d'argent pour soulager les pauvres, il vendit encore tous ses meubles, & pour tout dire, tous ses livres en quoi consistoit ce qu'il avoit de plus précieux. Son exemple toucha les cœurs des bourgeois de Palancia les plus resserrés & les plus durs. Confus de se laisser ainsi prevenir & surpasser par ce jeune étranger dans une chose, qui sembloit devoir les intéresser encore plus que lui, ils ouvrirent leurs greniers & leurs coffres, & par ce moyen la ville se trouva garantie de la mortalité dont elle étoit menacée après la famine. Dominique ne discontinua point ses œuvres de misericorde. La charité qui avoit jetté de profondes racines dans son cœur produisoit toûjours quelque nouveau fruit de sa fecondité. Une pauvre femme le pria un jour avec larmes de lui faire quelque aumône pour racheter son frere des mains des Maures qui l'avoient fait esclave. Dominique se voyoit alors épuisé & sans esperance de pouvoir trouver si tôt de quoi satisfaire au desir de cette femme. Jugeant par l'impatience qu'elle faisoit paroître que le captif souffroit beaucoup, & que l'affaire pressoit, il s'offrit lui-même par un excès de sa charité pour être la rançon de son frere & être donné au More en échange. Cette proposition faite même avec beaucoup d'instances fit honte à la femme, qui eut horreur d'y penser seulement. Ainsi le Saint ne put avoir la satisfaction de se livrer pour son prochain: mais il eut tout le merite d'une action si genereuse puisqu'il ne manqua rien de son côté pour la faire executer.

III. Sa charité ne lui bornoit point les vues aux simples necessités du corps: elle le rendoit encore très-sensible aux besoins spirituels de son prochain, & lui faisoit chercher deslors divers remedes pour guérir les maux des ames. Le zele qu'il avoit pour le salut de ses freres qui lui étoit aussi cher que le sien, lui fit entreprendre de rudes pénitences: & il ne fit point difficulté de se dévouer aux rigueurs de la justice divine pour la conversion des pécheurs. Ce sacrifice alla jusqu'à la perte de sa santé: mais Dieu qui en destinoit l'usage àd'autres services encore plus considerables la lui rendit, & la fortifia même de telle sorte qu'il la mit en état de résister dans la suite aux travaux les plus pénibles de la pénitence & de la prédication évangelique. Après avoir essayé pendant quelque tems de travailler au salut des autres par les voies secrétes de la priere & des mortifications, il crut devoir y joindre les moyens exterieurs dont il avoit la disposition. Il y employa les talens de la parole & de la persuasion qu'il avoit reçus de Dieu en un degré éminent; & l'on dit que les prémices des fruits de sa prédication furent la conversion d'un jeune seigneur, nommé Conrad, qui avoit été le compagnon de ses études, & qui s'étant fait ensuite religieux de l'ordre de Cîteaux, fut élevé au cardinalat pour son mérite. La benediction que Dieu donna à ces premiers essais du ministére de son serviteur fut si grande, qu'il y eut presse à le venir entendre & à conferer avec lui. On le consultoit déja comme le directeur le plus experimenté sur les affaires du salut; & malgré son âge il étoit regardé comme l'oracle de l'université de Palencia pour les cas de conscience & l'intelligence des saintes Ecritures. Dominique demeuroit

meuroit encore dans cette université, lorsque Diégue de Azebez évêque d'Osma, homme de sçavoir & de pieté, entreprit la reformation des chanoines de son église. Ce prélat étant venu à bout de leur faire embrasser l'institut des chanoines réguliers de saint Augustin, jugea que pour soutenir cet établissement il devoit faire entrer dans son chapitre des personnes d'une vertu distinguée, afin que leur exemple animât les autres. Il en fit la proposition à Dominique, qui crut entendre la voix de Dieu dans celle
L'an 1194. de son évêque, & qui quitta aussi-tôt la ville de Palencia après neuf ans de séjour pour venir prendre l'habit ecclesiastique & faire profession de la vie religieuse dans l'église d'Osma. Quoiqu'il n'y changeât que son exterieur il ne laissa pas d'y paroître un homme tout nouveau par la ferveur avec laquelle il se porta à la perfection de son état. Il voulut se persuader qu'il n'avoit encore rien fait ni pour son salut ni pour la gloire de Dieu, afin de ne s'exciter que par la vûe de ce qui lui restoit à faire. Il augmenta ses jeûnes, prolongea ses veilles, redoubla toutes ses autres mortifications, & fit toute son occupation de la priere & de la meditation de la loi du Seigneur. Il prit un goût tout particulier à la lecture des conferences de Cassien prêtre de Marseille : & il tâcha de retracer sur lui-même les austerités des anciens peres de l'Egypte & de la Thebaïde, dont il trouvoit les exemples dans ce livre, en s'obligeant de se donner la discipline trois fois chaque nuit avec un fouet armé de pointes de fer, quoique ce genre de mortification ne se trouvât point parmi ces exemples.

IV.

Son évêque sçachant à quoi Dieu l'avoit destiné, & ne prétendant point renfermer dans son église le trésor qu'il possedoit, lui permit d'aller porter la parole de Dieu aux nations, & prêcher la pénitence aux pécheurs. Dominique parcourut ainsi plusieurs provinces de l'Espagne, L'an 1196.
travaillant à détruire avec les vices les erreurs dont les Mahometans & les heretiques les avoient infectées. Il y fit beaucoup de conversions, dont la plus éclatante fut celle de Reinier, qui ayant renoncé à l'heresie nouvelle dont il étoit lui-même l'auteur, fut employé bien tôt après par le pape Innocent III. contre les Patariens & d'autres sectaires, & qui entra depuis dans l'ordre des Freres Prêcheurs. Au retour de cette premiere mission, où il s'étoit déja acquis la réputation d'homme apostolique, il fut ordonné prêtre par l'évêque d'Osma, qui le fit en même-tems soûprieur de son chapitre regulier. C'en étoit la premiere dignité après la sienne, parce qu'ayant embrassé aussi la regularité qu'il avoit prescrite aux autres, il étoit devenu le prieur du chapitre d'où on avoit banni les titres de doyen, de prévôt & les autres dignités qu'on y voyoit, lorsque les chanoines étoient seculiers. Cependant il eut encore scrupule de retenir Dominique, dont la vocation étoit d'aller instruire & convertir les peuples. Il se porta de lui-même à l'envoyer à Palencia où on le demandoit pour faire des leçons publiques de théologie dans l'université où il avoit étudié. C'étoit alors la plus célebre, pour ne pas dire l'unique qui fût en Espagne, & elle fut depuis transferée à Salamanque. Le Saint après y avoir fait voir l'alliance que l'on peut faire de la

vertu & de la pieté avec la ſcience, fut rappellé à Oſma par ſon évêque, qui lui permit de faire une ſeconde miſſion avant que de rentrer dans ſon chapitre. Il la fit juſqu'aux extrémités de la Galice, accompagné d'un ſimple frere de ſa congrégation, nommé Bernard. Comme les égliſes ſe trouvoient ſouvent trop petites pour la multitude de ceux qui venoient l'entendre, il ſe voyoit obligé de prêcher dans les places & dans les champs. On dit que s'acquittant un jour de ſon miniſtere ſur le bord de la mer, il fut pris par des pirates avec d'autres perſonnes de ſon auditoire qui n'avoient pû ſe ſauver. La mauvaiſe humeur où les mit ſa pauvreté, fit qu'après l'avoir outragé de paroles ils le maltraiterent de coups de bâtons & de nerfs de bœufs. Dominique ne leur oppoſoit que ſa patience, ſe contentant de leur parler des jugemens de Dieu, & de les exhorter à le connoître & à le craindre. Ils mépriſerent toujours ſes avis, juſqu'à ce qu'une tempête dont ils furent ſurpris les intimida de telle maniere, qu'ils ſe crurent pourſuivis de la vengeance divine dont il les avoit menacés. Ils promirent à Dominique de ſe faire baptiſer, car on dit que c'étoient des Mahometans de la côte d'Afrique ſur l'ocean, s'il avoit le crédit de les garantir du péril. Il pria effectivement avec toute la confiance que pouvoit donner une vive foi. La tempête ceſſa, les pirates ſe crurent redevables de leur conſervation aux prieres de Dominique. Ils acquieſcerent à tout ce qu'il leur preſcrivit pour le ſalut de leur ame, & ils le firent aborder au premier port qu'ils découvrirent. Quelques-uns ont prétendu que c'étoit en Bretagne : mais il y a ſi peu d'apparence à tout ce qu'ils débitent de cette aventure, que l'on ſeroit tenté après les avoir entendus, de douter même ſi notre Saint auroit jamais été pris par des pirates.

Quoiqu'il en ſoit, ſaint Dominique ne fut pas plûtôt revenu de ſa miſſion de Galice, qu'il en alla commencer une autre dans les royaumes de Caſtille & d'Arragon. Il n'y fit pas moins de fruit que dans les précedentes : & Dieu voulant faire voir aux hommes que c'étoit lui qui l'avoit envoyé, le rendit puiſſant en œuvres comme en paroles. On met au nombre des effets de ces nouvelles prédications le changement de vie que l'on remarqua dans le roi de Caſtille Alphonſe, celui qui fut le pere de Blanche, reine de France, mere de ſaint Louis. Alphonſe envoya peu de tems après l'évêque d'Oſma ambaſſadeur en France pour y négocier le mariage de ſon fils Ferdinand, qui fut ſon ſucceſſeur, avec la princeſſe de Luſignan, fille de Hugues comte de la Marche. Le prélat qui joignoit d'autres vûes pour le ſervice de l'Egliſe à celles qu'avoit ſon prince, prit Dominique en ſa compagnie. Ils paſſerent par le Languedoc, où ils ne purent voir ſans un ſenſible déplaiſir les progrès que les heretiques Albigeois faiſoient dans cette province. Ils apprirent des Catholiques du lieu une grande partie des erreurs, & des abominations qu'on leur attribuoit. Ils logerent même près de Toulouſe chez un homme qui en étoit infecté. Saint Dominique après une longue conference le tira de ſon aveugle-ment, & le remit dans les voies de la verité, avant que de le quitter. L'évêque d'Oſma termina heureuſement ſa négociation avec le comte de la Marche, & il retourna en Eſ-

V.

1203.

1204.

pagne près du roi Alphonse, qui le renvoya peu de tems après en France avec un magnifique équipage, pour amener la princesse promise au prince son fils. Diégue voulut que Dominique l'accompagnât encore en ce second voyage. Mais lorsqu'ils furent arrivés au château de Gace, lieu de la résidence du comte de la Marche, ils eurent la douleur de voir les funerailles de la jeune princesse qu'ils venoient querir. La vûe d'un objet qui leur représentoit si vivement la vanité & l'inconstance des choses de la terre, leur ôta le dessein de retourner en leur pays. Ils y renvoyerent leur équipage & prirent le chemin de Rome, pour obtenir du pape Innocent III. permission d'aller annoncer l'Evangile aux infidéles du Nord, ou de s'arrêter en Languedoc à combattre la nouvelle secte des Albigeois. Le pape les détermina à prendre ce second parti : mais au lieu d'accorder à Diégue la décharge qu'il lui demandoit de son évêché, il limita son séjour de Languedoc à deux ans, & lui ordonna de retourner au bout de ce terme en son diocèse, où il étoit si nécessaire à toute l'Eglise d'Espagne, en lui permettant néanmoins de laisser en Languedoc Dominique & les autres missionaires de sa compagnie, pour continuer & finir la guerre qu'ils alloient déclarer aux Albigeois. Avec ce pouvoir ils revinrent en France, & avant que de s'engager dans leur nouvelle mission, ils allerent par dévotion à Cîteaux, où quelques-uns veulent qu'ils ayent pris l'habit de l'ordre, comme firent encore depuis saint Thomas de Cantorberi & beaucoup d'autres prélats, c'est-à-dire, pour avoir part aux prieres & aux merites de l'ordre, plûtôt que pour s'obliger à en garder l'observance.

L'an 1205.

VI.

L'abbé de Cîteaux nommé Arnaud se joignit à eux, & lorsqu'ils furent arrivés en Languedoc, ils s'associerent pour le saint ministere deux religieux de l'abbaye de Fontfroide, dont l'un s'appelloit Raoul, l'autre étoit le B. Pierre de Castelnau, que plusieurs appellent de Châteauneuf, que le pape employoit déja dans cet office depuis plus de deux ans avec la qualité de son légat & de missionaire apostolique, sous le nouveau nom d'Inquisiteur de la foi. L'abbé de Cîteaux & le moine Raoul avoient reçu aussi la même qualité du pape. Mais Dominique considerant que les voies de fait que leur autorité leur avoit fait employer jusques-là contre les heretiques, ne servoient presque qu'à aigrir encore davantage les esprits contre l'Eglise, crut qu'il falloit avoir recours à des moyens plus efficaces pour les ramener. Ces moyens n'étoient autres que la priere avec une forme de vie apostolique, qui consistoit à faire leurs voyages à pied, sans train, sans argent, sans valets, sans provisions, afin de prêcher encore mieux par leurs exemples que par leurs discours, & d'opposer, pour le dire ainsi, cette batterie à l'hypocrisie de quelques-uns de ces heretiques qui se disoient *parfaits*, & qui faisoient profession d'une grande pauvreté, & d'une abstinence extraordinaire. Il en communiqua à l'évêque Diégue, qui proposa la chose aux légats dans l'assemblée de Montpellier. Il l'appuya de telle sorte, qu'ils resolurent tous de l'embrasser, & de la prescrire à tous ceux qui entreroient dans la societé de leur mission, dont l'évêque fut constitué le chef, quoique l'autorité apostolique residât toujours dans les trois légats, & que

Petr. Vall. Cern.

Pierre de Castelnau fût regardé comme le premier des inquisiteurs & des commissaires apostoliques. Dieu bénit tellement ces nouvelles voies, qu'ils firent souvent plus de fruit en un jour, qu'ils n'en avoient fait auparavant en plusieurs mois. L'abbé de Cîteaux étant allé présider à son chapitre géneral, & le B. Pierre de Castelnau s'étant retiré pour se rétablir des mauvais traitemens qu'il avoit reçus, tout le poids retomba sur l'évêque Diégue, dont il sembloit que Dominique fût l'organe. Les heretiques qui se picquoient autant de doctrine que de pieté, firent contre eux des libelles pleins d'invectives, où l'honneur de Dieu & de ses Saints étoit attaqué par des impostures & des blasphêmes. Dominique y répondit de vive voix & par écrit. Les heretiques n'en ayant pû détruire les raisons par leurs repliques, & refusant d'ailleurs d'en reconnoître la solidité, demanderent qu'on le soumît au jugement de Dieu en le mettant à l'épreuve du feu. On assure que Dieu voulut bien s'en expliquer à leur confusion, par un miracle dont la garantie dépend de la bonne foi de ceux à qui la plûpart des auteurs qui nous ont laissé la vie de notre Saint, & qui ont écrit l'histoire des Albigeois, ont cru devoir s'en rapporter. La compagnie des missionaires augmenta peu de tems après par le retour d'Arnaud abbé de Cîteaux, qui amena avec lui douze autres abbés de son ordre, pour travailler ensemble à l'ouvrage du Seigneur. L'évêque d'Osma auquel tous voulurent se soumettre, les distribua en divers cantons du Languedoc, & principalement dans le comté de Toulouse, où sembloit être le fort de l'heresie. Mais Dominique comme un missionaire général, eut toujours la liberté d'étendre ses pouvoirs & ses travaux aussi loin que sa charité.

Theod. Apold. Petr. Vall. Cern. & alii passim.

L'an 1207.

VII. Cependant les deux années de la mission de l'évêque Diégue prescrites par le pape expirerent, & il se vit obligé de retourner en Espagne pour reprendre le soin du diocèse d'Osma, dont il n'avoit pû obtenir la décharge. Il n'y fut pas plûtôt arrivé qu'il prit des mesures pour revenir en Languedoc, lorsqu'il en auroit fait la visite, & qu'il auroit pourvû à tous les besoins de son troupeau. Il fit faire même des quêtes, tant pour l'assistance des missionaires, que pour l'établissement d'un monastere de filles, que Dominique secouru par l'archevêque de Narbonne & par l'évêque de Toulouse, venoit de fonder à Prouille près de Fanjaux & de Carcassone. Mais Dieu le retira du monde avant l'exécution de son dessein. La douleur que la nouvelle de sa mort causa à toute la compagnie des missionaires de Languedoc qui se voyoit sans prélat, fut d'assez près suivie de celle que l'on eut de l'assassinat du B. Pierre de Castelnau, commis dans la petite ville de saint Gilles par les gardes & les soldats du comte de Toulouse protecteur des Albigeois. Raoul son collégue dans les fonctions de légat & d'inquisiteur, étoit mort quelques mois auparavant, accablé des fatigues de la mission dans l'abbaye de Franquevaux, à une lieue & demie de saint Gilles. L'abbé Arnaud fut obligé peu de tems après de retourner à Cîteaux, où les affaires de son ordre demandoient sa présence. Les douze abbés du même ordre qu'il avoit amenés le suivirent de près, pour se retirer dans leurs monasteres, soit qu'ils crussent leur mission finie, soit qu'ils fussent découragés par la perte de tous leurs

L'an 1208.

chefs, soit enfin qu'ils se jugeassent plus nécessaires ou plus utiles à leurs religieux qu'à des étrangers. Ainsi tout le poids de la mission de Languedoc retomba sur Dominique, qui bien loin de se laisser intimider à la vûe des fatigues, des tourmens & des périls dont elle étoit accompagnée, se sentit animé plus que jamais, par le secours invisible du maître qu'il servoit. Il reçut peu de jours après un renfort de sept ou huit ouvriers, qu'il crut que Dieu lui envoyoit pour remplir le vuide d'une compagnie dont il se voyoit le chef. Ces derniers venus s'étant joints à ceux qui lui étoient restés, le reconnurent pour leur superieur, entrerent parfaitement dans son esprit : & les voyant animés d'une ardeur toute semblable à la sienne, il les mena au combat qu'il recommença contre les Albigeois. La passion qu'il faisoit paroître pour la gloire du martyre, lui faisoit mépriser tous les moyens de conservation, qui ne tendoient point à son unique fin. Il alloit par tout avec une hardiesse qui déconcertoit ceux qui prétendoient qu'on auroit dû soumettre la liberté évangelique aux regles de je ne sçai quelle reserve de bienséance humaine, dont il croyoit que les égards ne pouvoient être que des obstacles au salut de ceux qu'il cherchoit.

VIII. Mais entre tous les obstacles qui sembloient traverser les progrès de sa prédication, il n'en voyoit point de plus fâcheux, que la protection que donnoient aux Albigeois, les comtes de Toulouse (1) & de Foix, (2) l'archevêque d'Aix, & l'ancien évêque de Toulouse, qui avoit été déposé par le B. Pierre de Castelnau & les autres légats du saint siége. C'est ce qui lui fit croire enfin que sans se borner aux armes spirituelles de l'Eglise, qui avoient presque toûjours paru suffisantes jusques-là pour réduire les heretiques ou exterminer l'heresie, on pourroit avoir recours à celles des princes temporels. Cela suppose qu'on ait eu raison de le faire auteur d'un remede si violent, qui alloit à envelopper des milliers d'innocens avec les coupables dans un malheur inévitable. Car les écrivains de sa vie du caractére qu'on sçait qu'ils étoient la plûpart, pourroient bien avoir dérobé cette espece de gloire à quelque autre, dans la pensée seulement de lui en faire honneur. Quoiqu'il en soit, l'expédient se trouva au goût du légat Arnaud, qui étoit nouvellement revenu en Languedoc, & à celui des évêques de Toulouse & de Coûserans, qui pourroient bien en avoir été eux-mêmes les inventeurs. Ces deux prélats se chargerent d'aller à Rome en faire la proposition au pape Innocent. Ils lui firent une peinture affreuse de l'état des provinces de Languedoc & de Gascogne, & ils lui représenterent le mal comme une gangréne pernicieuse, qui alloit gagner incessamment les autres provinces, si l'on n'y employoit le fer & le feu pour en arrêter le cours. En un mot, ils lui persuaderent pour l'émouvoir plus efficacement, que les heretiques étoient resolus d'étendre leurs erreurs par la voie des armes, & de travailler ainsi à la ruine de l'Eglise. Le pape ayant resolu la croisade par une bulle qu'il en publia, chargea le cardinal Milon du soin de toute l'affaire, & le créa légat en France pour ce sujet. Il en écrivit en même-tems au roi Philippes Auguste, pour l'appuyer de son autorité. Saint Dominique fut chargé de continuer

(1) Raimond.
(2) Raimond Roger.

ſes ſermons & ſes diſputes de controverſe. On y joignit une commiſſion nouvelle de la part du pape, qui lui ordonnoit de prêcher la croiſade avec un pouvoir preſque égal à celui qu'avoit eu ſaint Bernard, pour aſſembler les ſeigneurs & les peuples Catholiques contre les heretiques. On prétend même qu'il reçut un pouvoir particulier pour juger ceux-ci, recevoir leurs abjurations, les condamner, & ordonner même leurs châtimens. Notre Saint allant faire ſes fonctions dans la ville d'Albi, ſembloit vouloir attaquer les ennemis de l'Egliſe dans leur fort. Ils y étoient en effet très-puiſſans: & l'on ſe perſuadoit que ceux de cette ville étoient les chefs de la ſecte, de telle maniere que l'on donna le nom d'Albigeois à tous ceux qui étoient accuſés de la même hereſie. Cependant il eut affaire à des cœurs ſi endurcis & à des eſprits tellement aveuglés, que l'on répondit par tout aſſez mal à ſon zele, & que ſes travaux furent preſque ſans fruit. La douleur qu'il en eut, augmenta encore par l'horreur que lui fit la vûe du maſſacre prochain que l'armée des Catholiques alloit faire de tant de perſonnes perdues pour toute l'éternité. Dans l'amertume dont il avoit le cœur pénetré, il s'adreſſa à la ſainte Vierge, & reclama ſon interceſſion, comme une reſſource immanquable pour appaiſer la colere de Dieu, & en détourner les funeſtes effets, dont on étoit menacé. On croit que ce fut cette occaſion qui fit naître la dévotion du Roſaire, où cette bienheureuſe Mere de Dieu eſt ſaluée des paroles de l'Ange & de Ste Elizabeth, puis invoquée cent cinquante fois entre quinze répetitions de l'oraiſon que nous avons appriſe de Jeſus-Chriſt. Il ſe peut faire qu'il eût déja pratiqué quelque choſe de ſemblable dans ſes premieres miſſions: mais ce fut en celle-ci, dit-on, qu'il en forma une dévotion reglée.

L'armée des Croiſés étant entrée IX.
dans le Languedoc ſous la conduite du géneral Simon, comte de Montfort, Dominique comme directeur ou prédicateur de la croiſade ſe vit engagé à la ſuivre. L'inſtruction des ſoldats ne lui coûta guères moins que celle des heretiques, parce qu'il avoit affaire à une infinité des gens qui connoiſſoient peu, ou qui faiſoient valoir fort mal l'avantage qu'ils avoient d'être dans l'Egliſe catholique: & il eut le déplaiſir d'éprouver combien il eſt plus rare & plus difficile même de retirer les pécheurs de leurs vices que de leurs erreurs. Il fit ſouvent auprès du comte de Montfort ce que fit Moyſe pour Joſué, quand il fallut combattre les ennemis du peuple de Dieu, travaillant à le rendre victorieux par ſes prieres, ſes larmes & ſes auſterités. Souvent auſſi on le vit dans les rangs de l'armée le crucifix à la main, animant les ſoldats au mépris de la mort, pour l'honneur de celui qui n'avoit point eu horreur de mourir pour les délivrer de leurs pechés, & leur mériter une gloire éternelle. On ſçait quels furent les progrès de la croiſade depuis l'an 1209. juſqu'au concile géneral de Latran, qui fut aſſemblé ſix ans après. Les Croiſés ſe tinrent redevables d'une grande partie des avantages dont le ciel les avoit favoriſés, aux prieres & aux mérites de Dominique. On chercha divers moyens de les reconnoître, mais d'une maniere qui pût toûjours revenir au bien de l'Egliſe. Ce fut dans cette vûe qu'on lui préſenta des prélatures & les meilleurs béne-

L'an 1209.

1211.

1213.

fices du Languedoc: mais ces offres ne servirent qu'à faire voir que son humilité & son désintereſſement étoient à l'épreuve de toutes les tentations, qui pouvoient venir du côté des honneurs & des richeſſes de la terre. On dit qu'il refuſa ſucceſſivement les évêchés de Béziers, deCoûſerans & de Cominge: & que ſeulement il ſe chargea pour un tems de l'office de grand-vicaire dans l'égliſe de Carcaſſone, en attendant que Guy abbé des Vaux de Cernai, qui en avoit été élû évêque, vint prendre poſſeſſion de ſon ſiége. Il accepta auſſi, mais par le ſeul engagement que formoit l'obligation d'obéir au pape, l'office d'inquiſiteur de la foi contre les heretiques. C'étoit un emploi qui juſqu'à la fin du 12me ſiécle étoit demeuré attaché à l'épiſcopat, comme étant eſſentiellement l'une des fonctions de ce miniſtere. Mais ſi l'on s'arrête à ce que nous avons rapporté du B. Pierre de Caſtelnau dans ce qui en a été dit au v. de mars, on ne croira pas aiſément ceux qui ſoutiennent que ce fut en faveur de ſaint Dominique qu'Innocent III. créa cet office d'inquiſiteur pour la premiere fois, ou qu'il le détacha de l'épiſcopat.

X. Inſtit. de ſon ordre. Le nombre des ouvriers qui travailloient ſous lui à la converſion des pécheurs & des heretiques, ſe multiplioit de jour en jour: mais il diminuoit auſſi par intervalles, parce que la plûpart ne ſe joignoient à lui que pour un tems, & que ſouvent après le terme de quelque miſſion limitée ils s'en retournoient à leurs premiers emplois. Pluſieurs même ne faiſoient point ſcrupule de l'abandonner dans ſes plus grands beſoins, laiſſant l'œuvre de Dieu imparfaite, lorſqu'ils ſe trouvoient rebutés des difficultés qui s'y rencontroient, des fatigues qu'il falloit eſſuyer, & des dangers qui ſembloient les menacer d'une mort prochaine. C'eſt ce qui lui donna envie d'exécuter la réſolution qu'il avoit déja formée avant la mort de l'évêque d'Oſma & de Pierre de Caſtelnau, touchant l'inſtitution d'un ordre religieux, qui eût pour fin la prédication de l'évangile, la converſion des heretiques, la défenſe de la foi, & la propagation du Chriſtianiſme. Ce qui acheva de l'y déterminer, fut l'affliction qu'il eut de voir que toutes les victoires des Croiſés, n'avoient ſervi qu'à irriter les Albigeois & à les éloigner davantage de l'Egliſe catholique. Les moyens de converſion qu'il méditoit pour la ſuite, étoient plus conformes à ceux que Jeſus-Chriſt avoit inſpirés à ſes Apôtres. Il en parla à ſes freres qui ſe trouverent diſpoſés à les embraſſer avec la vie apoſtolique, c'eſt-à-dire pauvre, pénitente & laborieuſe, comme étoit la ſienne. Dès l'an 1215. il s'en trouva juſqu'au nombre de ſeize, qui s'engagerent volontairement à ne le plus quitter, & lui promirent une obéiſſance parfaite. Pour aſſurer les fondemens de ce nouvel inſtitut, Dominique reſolut d'en aller demander la confirmation à Rome, où le pape Innocent devoit faire l'ouverture du concile géneral dans l'automne de la même année. Il ſe mit à la compagnie de Foulques évêque de Touloufe, l'un des principaux approbateurs de ſon deſſein qui alloit au concile, & qui lui promit ſes ſervices dans cette affaire. En effet ce prélat parla au pape du grand projet de Dominique, & lui en fit parler encore par d'autres de ſes collégues. Le Saint fut écouté même ſur ſes motifs, ſes moyens & ſes fins. Mais

L'an 1215.

comme le concile venoit d'ordonner qu'on travailleroit plûtôt à la reforme des ordres déja établis, qu'à leur multiplication, le pape Innocent d'ailleurs bien intentionné pour Dominique, demeura ferme dans le refus qu'il fit de ce qu'on lui demandoit. Quelques jours après il eut un songe *, dans lequel il s'imagina voir un coin de l'église de Latran tomber, & Dominique s'avancer en présentant ses épaules pour en soutenir l'édifice. Il s'en souvint le lendemain, & jugeant par ce qui lui étoit arrivé du service que Dominique & les siens pourroient rendre à l'Eglise, il le rappella, & lui promit d'approuver son institut lorsqu'il en auroit vû les regles & les constitutions. Il le renvoya en Languedoc, pour y travailler de communication avec ses freres, l'exhortant à prendre quelqu'une des anciennes regles les plus suivies, plûtôt qu'à rien inventer de nouveau, & à se contenter d'y ajouter ce qui seroit nécessaire pour l'accommoder aux usages du tems présent & des pays où se trouveroit l'établissement.

* On lui attribue un songe tout semblable au sujet de S. François. Cela peut rendre l'un & l'autre suspect.

L'an 1216.

Avec un avis si sage, Dominique revint promtement en Languedoc, assembla ses freres dans le couvent des religieuses de Prouille qu'il avoit établi: & tous après une mûre déliberation, se trouverent d'avis de prendre la regle de saint Augustin, avec quelques statuts de l'ordre de Prémontré, & quelques reglemens qu'ils ajouterent par rapport au genre de vie apostolique dont ils vouloient faire profession.

XI. On fit ainsi un corps de regle que l'on mit au net. Dominique fut député pour l'aller porter au pape, afin d'en obtenir la confirmation: & cependant on résolut de jetter dans Toulouse les fondemens du premier couvent de l'Ordre, avec l'argent qu'on avoit déja reçu de quelques personnes de pieté pour ce dessein. En chemin, il apprit la mort d'Innocent III. arrivée le XVII. de juillet de l'an 1216. à Perouse: & quoiqu'il prévît les difficultés que les affaires du nouveau pontificat d'Honorius III. devoient apporter à ses desseins, il ne laissa pas de continuer son voyage de Rome. Là voyant les hommes tout occupés d'eux-mêmes, il ne put d'abord s'adresser qu'à Dieu, à qui il recommanda le succès de son affaire, employant pour l'obtenir les moyens de la priere continuelle, des larmes, des jeûnes, des veilles & des disciplines. Il fut écouté plûtôt qu'il ne l'auroit esperé, & il en obtint dès le XXII. de décembre de la même année une bulle, qui approuvoit & confirmoit son institut sous la qualité de l'ordre des *Freres Prêcheurs*. Il fut établi premier maître géneral de cette nouvelle congrégation, lorsqu'il alla prendre la benediction & le congé du pape. Etant retourné à Toulouse, il eut la satisfaction d'y voir déja le premier couvent de son ordre achevé par la diligence de ses freres, & plus encore par les liberalités de l'évêque de Toulouse & du comte de Montfort. Il y établit aussi-tôt l'œconomie & la discipline, & reçut avec les solemnités prescrites les vœux de ses religieux, dont le nombre s'étoit encore accru en son absence. Mais considerant qu'ils ne pourroient s'acquitter dignement de la prédication, qui faisoit l'essentiel de leur institut, s'ils n'avoient une science suffisante pour enseigner aux autres les verités de la foi, & les défendre contre toutes sortes d'heresies, il voulut les conduire lui-même aux écoles publiques de Toulouse, pour y entendre

L'an 1217.

entendre les leçons de théologie & l'explication des saintes Ecritures. C'est ce qu'il observa dans toutes les maisons de son ordre, jusqu'à ce qu'elles fussent en état de se donner des professeurs & des lecteurs de leur corps. Lorsqu'il les crut suffisamment exercés, il les envoya en divers départemens faire leurs fonctions dans plusieurs provinces de la France & de l'Espagne, & depuis dans les autres parties de l'Europe, sans avoir égard aux plaintes du comte de Montfort, & de quelques évêques de Languedoc, qui trouvoient à redire d'abord à cette dispersion, s'imaginant que ces ouvriers évangeliques, ne dussent travailler que pour ceux du pays. Non content d'en avoir envoyé les sept premiers à Paris, du nombre desquels étoit Mannez de Guzman son frere, il y vint lui-même peu de jours avant que le brave comte de Montfort eût mis le siége devant la ville de Toulouse. Quelques-uns prétendent que ce n'étoit que le troisiéme voyage de notre Saint dans cette capitale du Royaume : mais celui-ci passe pour le premier dans l'esprit de ceux qui ne trouvent point d'apparence à ce qu'on a débité des deux autres. Il y fut très-favorablement reçu de la princesse Blanche, fille du roi de Castille, dont nous avons parlé, mariée à Louis VIII. fils de Philippes Auguste, & déja mere de S. Louis. Il passa de Paris à Metz, où voyant que Dieu lui envoyoit toujours quelques nouveaux disciples, il bâtit un couvent de son ordre, dont il donna la conduite au B. Etienne son compagnon.

XII. L'an 1218. Etant sur le point de le quitter il en tira six des religieux les plus résolus qu'il mena avec lui en Italie. Ce fut en ce voyage qu'il fut pris par des brigands qui le conduisirent avec ses compagnons à leur capitaine qui étoit retranché dans un vieux château couvert de bois & de montagnes. Dieu fit voir alors qu'il avoit ménagé cette aventure pour convertir ces scelerats, qui étoient abandonnés à toutes sortes de crimes, & en faire des objets de sa misericorde. Car après avoir exercé pendant quelque tems & admiré la patience de notre Saint & de ses compagnons dans les mauvais traitemens qu'ils lui faisoient, ils furent si touchés de ses exhortations qu'il les porta tous à la pénitence & leur fit abandonner cette retraite de leurs brigandages, en les attirant à une nouvelle vie. Le Saint après les avoir quittés prit le chemin de Venise, d'où il prétendoit aller porter la lumiere de l'évangile aux peuples barbares de delà le Pont-Euxin d'où sont sortis les Turcs en partie, les Cosaques & les petits Tartares. Ces peuples qui se trouvoient enveloppés dans les ténébres de l'idolatrie étoient ceux ausquels l'évêque d'Osma & Dominique avoient demandé permission au pape Innocent III. d'aller annoncer Jesus-Christ, lorsqu'il leur fit opter le Languedoc pour leurs conquêtes. Le zele que Dominique avoit pour leur salut ne s'étoit point rallenti depuis tant de tems. Il avoit déja fait élire en sa place un vicaire general de son ordre qui étoit Matthieu de Paris. Mais lorsqu'il fut à Venise il ouvrit enfin les yeux sur les difficultés qui rendoient son entreprise impossible : & ne doutant plus que ce ne fût Dieu même qui s'opposoit à son dessein, il prit d'autres mesures pour se rendre utile dans les pays qui lui étoient ouverts pour la prédi-

cation de l'évangile. Il se contenta d'envoyer quelques-uns de ses religieux en Dalmatie, & en ayant laissé quelques autres à Venise pour y bâtir un couvent de son ordre, il s'en alla à Rome pour essayer d'y mettre le centre de son institut qui de là pourroit plus facilement s'étendre dans les autres villes jusqu'aux extrémités du monde chrétien. Il alla se jetter aux pieds du Pape Honorius qui lui donna l'église de saint Sixte & ses dépendances pour en faire un couvent. Il lui accorda aussi tous les pouvoirs nécessaires pour prêcher par toute la ville. Dans l'espace du peu de tems qu'il y demeura, il y fit des conversions toutes miraculeuses, & d'autres prodiges encore qui le firent regarder comme un homme envoyé du ciel & un favori de Dieu. Le Pape voulant profiter du credit qu'il avoit déja acquis sur les esprits, lui donna la commission de ramasser les religieuses de la ville qui étoient éparses en diverses petites maisons, afin de n'en plus faire qu'une communauté sous une même regle. L'entreprise étoit difficile, elle avoit déja été tentée & abandonnée par des commissaires de grande autorité, après y avoir employé beaucoup de tems & de soins. Dominique en vint à bout néanmoins en peu de mois, leur fit donner par le Pape sa maison de saint Sixte pour les renfermer. Il y établit la regle & la direction de son ordre ; & transporta ses religieux qui se trouvoient déja en grand nombre dans la maison de sainte Sabine que le pape lui accorda. Ce fut pour lors qu'il changea son habit & celui de ses freres qui avoit été jusques-là celui des chanoines reguliers pour prendre celui qui devoit être affecté pour toujours à son ordre.

XIII.

L'application qu'il apportoit à former ses deux congregations & à nourrir les peuples de la parole de Dieu, n'empêcha point qu'il ne prît encore d'autres soins pour regler même jusqu'au palais des Papes. Il fut cause de la création d'un nouvel officier pour faire des instructions à tous ceux, qui abordoient en cour de Rome, & qui perdoient ordinairement beaucoup de tems en attendant l'expedition de leurs affaires. Le pape ne jugea personne plus capable de cette commission que celui qui lui en avoit donné l'avis ; & il la lui confirma sous la qualité de *Maitre du sacré palais*, qui est toujours demeurée depuis à son ordre. Ce fut aussi dans le même tems que saint Dominique institua par la permission du pape encore un autre ordre appellé *des soldats de la milice* de Jesus-Christ, par où a commencé celui que l'on a appellé *le Tiers-ordre* de l'un & de l'autre sexe depuis sa mort. Cependant on apprit à Rome que Simon comte de Montfort avoit été tué le XXVIII. de juin devant la ville de Toulouse dont il pressoit le siege depuis près de neuf mois. Cette triste nouvelle fit retourner notre Saint en Languedoc pour soutenir les établissemens qu'il y avoit faits, & fortifier ses religieux de Toulouse & ses religieuses de Prouille, qui sembloient avoir plus à craindre que les autres. Il partit de Rome vers le commencement de novembre ; & sa présence avec le secours des évêques fit tout l'effet qu'il pouvoit esperer. La sollicitude paternelle qu'il avoit pour toute sa famille, qui n'étoit plus resserrée dans les bornes d'une seule province sembloit

l'appeller par-tout où elle s'étendoit, afin d'affermir & d'augmenter encore les progrès qu'elle y faisoit. Il commença sa course par l'Espagne prêchant par tout avec un zele tout apostolique, mendiant son pain suivant son institut, sans vouloir recevoir d'autres rafraîchissemens de personne, portant avec toutes les fatigues des chemins un rude cilice serré d'une chaîne de fer sous son habit. Il passa d'Espagne en France & revint à Paris où il trouva ses religieux multipliés jusqu'au nombre de trente qui avoient déja quelque bâtiment * dans l'université avec une vieille chapelle qui portoit le nom de saint Jacques, quoique le lieu de leur sépulture fût à Notre-Dame des Champs. Cette chapele située hors de la ville & presque vis à vis de l'église de saint Etienne appellée d'Egrès ou de la sortie, a donné non seulement le nom de S. Jacques à la rue qui y aboutissoit, mais encore celui de *Jacobins* à tous les religieux de saint Dominique en France. Saint Dominique travailla beaucoup & pour le salut des peuples & pour l'accroissement de son ordre pendant un mois qu'il demeura dans Paris. Il en partit vers le milieu de l'année 1219. après avoir envoyé en Ecosse quelques-uns de ses religieux que le roi Alexandre II. lui avoit demandés pour l'instruction de ses sujets. Il reprit le chemin de l'Italie & passa par Boulogne, où il fut fort consolé de voir les fruits qu'y avoit faits le B. Renaud de saint Gilles l'un de ses principaux disciples en moins de huit mois qu'il y étoit. Il crut devoir renvoyer cet excellent ouvrier à Paris où il sçavoit qu'il étoit fort estimé depuis qu'il y avoit enseigné publiquement le Droit Canon.

L'an 1219.

* Ce fut saint Louis qui leur donna quelques années après les vignes d'autour de cette chapelle pour en faire l'étendue de leur couvent.

XIV.

L'an 1220.

Il alla ensuite à Rome, d'où après avoir solidement affermi les établissemens qu'il y avoit faits, il revint à Boulogne vers le carême de l'an 1220. Il y assembla son premier chapitre general, qui se tint aux fêtes de la Pentecôte, & il y fit des ordonnances pleines de sagesse & de pieté. L'assemblée conclue & les reglemens ratifiés, il crut que l'occasion favorisoit le dessein qu'il avoit de faire la démission de sa superiorité pour vivre en simple religieux. Dans la derniere séance il se jetta aux pieds des Peres pour en obtenir cette grace, & les porter à se donner un autre General. Mais le chapitre, loin de se rendre à ses instances, usa de tout le pouvoir qui lui restoit pour l'obliger à continuer sa charge. Il se vit ainsi contraint de reprendre l'autorité : parmi diverses exhortations qu'il fit ensuite à ses enfans, il insista particulierement sur la pauvreté qu'il leur avoit fait embrasser, & qu'il avoit rendue generale & parfaite, sans rentes, ni possessions, ni tel bien immeuble que ce pût être. C'est ce qu'il leur inculqua d'une maniere si vive & si touchante, que tous s'y soumirent d'une voix commune & sans restriction. Dans la suite neanmoins on crut avoir des raisons legitimes pour moderer une si grande pauvreté : & on le fit avec la permission du saint siege. Mais elle fut renouvellée au dernier siecle & rétablie dans quelques couvens de France, qui ont fait pour ce sujet une congrégation particuliere, que l'on fait passer pour une espece de la réformation de l'Ordre. Saint Dominique trouvant le séjour de Boulogne plus commode que celui d'aucun autre endroit pour gouverner toute sa religieuse république, y

établit sa résidence ordinaire. Il ne laissa pas de faire encore divers voyages, afin de ne manquer à rien de tout ce qu'il avoit entrepris de faire pour l'honneur de Dieu & le salut du prochain. Mais ces dernieres expeditions furent toutes renfermées entre Rome & les Alpes, & de fort peu de durée. Il alla visiter ses anciens couvens, ou en établir de nouveaux dans les principales villes de l'Etat ecclesiastiqee, de Toscane, & du Milanès. Il tint son second chapitre general à Boulogne peu de tems après. Il y divisa tout son ordre en huit provinces contenant 56. couvens, outre un grand nombre d'autres qui n'étoient encore que désignés ou projettés. Il fit élire huit provinciaux fort choisis: tous d'une vertu éprouvée & d'une capacité reconnue: & envoya de ses disciples dans tous les pays du Nord jusqu'en Norwerge & sous le Pole, & dans le Levant jusqu'en Palestine. Son grand courage sembloit le rendre infatigable dans tout ce qui étoit du service de Dieu: mais l'épuisement des forces qu'il y avoit consacrées, l'avertit qu'il devoit bientôt lui en aller rendre compte & recevoir le salaire de tant de travaux. Se voyant arrêté par la maladie qui devoit terminer ses jours, & qui consistoit en une fiévre continue & un cruel flux de sang, il consentit pour céder aux importunités de ses disciples qu'on le mît sur une paillasse. Car en santé il ne s'étoit gueres procuré de semblable soulagement depuis qu'il avoit embrassé la pénitence. Mais croyant avoir assez fait pour leur satisfaction par ce trait de complaisance, il se fit remettre sur la terre qui étoit son lit ordinaire, alleguant qu'il feroit bien indigne qu'un pécheur comme lui mourût mollement, après que son maître & son sauveur étoit mort sur une croix. Après avoir instruit & animé ses disciples par ses dernieres actions, par ses discours enflammés, par une reception fort touchante des derniers sacremens de l'Eglise, & par la patience heroïque avec laquelle il enduroit ses maux, il leur donna sa benediction. Mais on ajoute qu'il fulmina en même tems une malediction particuliere contre ceux, qui dégeneroient déja de la naissance spirituelle qu'il leur avoit donnée, & contre ceux qui oseroient dans la suite alterer ou corrompre les constitutions de son ordre.

L'an 1221.

§. 2. Histoire de son culte.

XV. Il rendit l'ame à son Créateur le vendredi VI. jour d'août de l'an 1221. qui étoit le cinquante & uniéme de son âge. Son corps fut enterré comme il l'avoir ordonné dans l'église de son couvent de Boulogne. Ce fut le cardinal Hugolin legat du saint siége, depuis pape sous le nom de Gregoire IX. qui fit les ceremonies de la sepulture, accompagné du patriarche d'Aquilée, d'un grand nombre d'autres prélats & d'un concours surprenant de peuples, que l'odeur de la sainteté du défunt y avoit attiré. Il demeura aussi renfermé dans le sein de la terre pendant l'espace de douze ans. Mais comme Dieu faisoit paroître de tems en tems des signes de la sainteté de son serviteur, dont on avoit déja eu de puissans préjugés dès son vivant, on résolut de lever ce saint dépôt de son tombeau pour l'exposer à la vénération des peuples, qui s'en étoient déja

fait un grand objet de devotion. On en eut facilement la permiffion du pape Gregoire IX. & l'élevation que l'on qualifie autrement tranfla-tion s'en fit le XXIV. de mai de l'an 1233. Ce Pape qui avoit été té-moin des principales actions des dernieres années de fa vie durant fa légation de Boulogne, & qui avoit appris toutes les circonftan-ces de fa mort lorfqu'il le mit en terre, ordonna deflors de faire des informations de fa vie & de fes miracles. On y apporta tant de di-ligence, que dès l'année fuivante il proceda juridiquement à fa canoni-fation, dont il publia une Bulle à Riéti le XIII. de juillet. Il ordon-na que fa fête feroit celebrée le V. du mois d'août, parce que le VI. qui étoit celui de fa mort étoit oc-cupé de l'office de la Transfigura-tion de Jefus-Chrift. Elle a enco-re été depuis avancée d'un jour pour faire place à celle de Notre-Dame des Neiges, c'eft-à dire, de la dé-dicace de fainte Marie-majeure de Rome, qui fe pratique de précepte par tout où l'on fuit le rit Romain. C'eft depuis ce tems qu'elle eft fi-xée au IV. d'août par un ordre par-ticulier du pape Paul IV. qui en augmenta la folemnité en lui pré-fcrivant un office double. Cette fo-lemnité s'eft accrue en divers lieux fuivant la devotion des peuples, principalement en Angleterre, où elle étoit avant la réformation du fchifme, dans la claffe des fêtes li-bres, où plufieurs fe faifoient un devoir d'affifter au fervice lors mê-me qu'ils ne fe difpenfoient pas du travail. En l'année 1653. le gou-verneur & le fenat de Milan a-voient ordonné que la fête de faint Dominique feroit obfervée tous les ans avec ceffation d'œuvres fervi-les. Le docteur Profp. Fagnani ce-lebre canonifte & l'oracle des Ro-mains, ayant été confulté fur ce point, répondit qu'il n'appartenoit ni au prince, ni au magiftrat, ni au peuple, mais à l'Evêque & au Pape feulement d'ordonner des fê-tes dans l'Eglife; & il déclara que le decret du gouverneur & du fenat de Milan étoit nul. Auffi le pape Innocent X. caffa le decret par une déclaration de la même année. Au refte il a paru furprenant à bien du monde, que la fête de faint Fran-çois foit de précepte à Rome, ou du moins marquée de rouge dans le breviaire Romain, & que celle de faint Dominique ne le foit pas, vu le foin qu'on a eu de les mettre par tout de pair dans leurs paral-leles. Le martyrologe Romain outre cette principale fête de faint Domi-nique marque encore celle de fa tranflation au XXIV. de mai. C'eft celle qui fe fit l'an 1233. par le fecond general de l'ordre Jourdain le Saxon, qui compofa, dit-on, l'office * de fa fête, dont on s'eft fervi dans quelques couvens, au moins jufqu'à Pie V. qui y changea tout hors l'oraifon. On trouve en-core une tranflation ou élevation de fon chef marquée dans quelques Martyrologes au XV. de février, lorf-qu'en 1383. on le détacha du corps pour le mettre à part dans un reli-quaire d'argent.

L'an 1233.

1234.

Gavant p. 158.

Conc. & lit. Angl.

Thomaff. de feft. l. 1. c. 10. n. 16.

Kal. Rom.

Altamur. Bibl. an. 1236.

* d'autres l'attribuent au général Humbert avec plus de rai-fon.

Boll. t. 2 feb. p. 805. col. 1. & p. 721.

AUTRES SAINTS du IV. jour d'août.

I. SAINT ARISTARQUE, disciple & compagnon de saint Paul.

1. siecle.

I. ARISTARQUE étoit de la ville de Thessalonique en Macedoine, mais Juif de naissance : & selon qu'on a lieu de le conjecturer, il fut converti par saint Paul vers l'an 52. lorsque cet Apôtre alla de Philippes en cette ville pour y annoncer Jesus-Christ. Il semble que deslors il se mit à la suite de ce Saint ; soit pour l'entendre & l'observer, soit pour l'assister dans ses voyages. Au moins est-il constant que saint Paul après être retourné de l'Achaïe en Palestine & en Syrie, le ramena avec lui à Ephese dans l'Asie mineure, deux ans & demi environ après avoir quitté laMacedoine. Il y avoit près de trois ans qu'ils y étoient, & ils se disposoient à en partir, lorsqu'arriva la sédition excitée par l'orfévre Démetre & les autres ouvriers d'idoles qui souleverent le peuple contre saint Paul, l'accusant d'être venu détruire le culte de la Grand-Diane d'Ephese & toute la religion du pays. Toute la ville fut en tumulte, on courut en foule au theatre, lieu ordinaire des assemblés populaires. On y traîna Aristarque & Caius autre disciple de Macedoine, que saint Paul avoit aussi amené à Ephese. L'Apôtre vouloit se presenter lui-même : mais ses amis l'empêcherent de s'exposer à la fureur d'une populace aveugle & prévenue. Cependant on crioit indifferemment contre les Chrétiens & les Juifs, sans que la plûpart de ceux qui faisoient le plus de bruit sçussent de quoi il s'agissoit. Mais le syndic de la ville après deux heures entieres de troubles & de clameurs appaisa enfin le tumulte, & dissipa l'assemblée par un discours populaire, renvoyant Démetre & ceux qui croyoient avoir sujet de se plaindre au tribunal légitime de la justice commune. Aristarque sortit ainsi d'un peril où il couroit risque de la vie. Il quitta la ville d'Ephese avec saint Paul, l'accompagna en Macedoine & en Achaïe. Il demeura avec lui dans Corinthe pendant près de trois mois, & il le suivit l'année d'après dans un autre voyage qu'il fit à Jerusalem avec Caius, Sopatre, Second, Timothée & quelques autres compagnons de ses travaux. Nous ne sçavons ce qu'il fit pendant les deux années que Felix intendant de la Judée retint l'Apôtre en prison dans la ville de Cesarée en Palestine. Mais lorsqu'il fallut envoyer saint Paul à Rome pour l'appel qu'il avoit interjetté à l'empereur Neron, il s'embarqua avec lui pour ne le point quitter & pour l'assister par tout : & il semble qu'il fut le seul de sa compagnie avec saint Luc l'évangeliste dans ce voyage. Il fut fait prisonnier avec lui dans Rome & pour la même cause : à moins qu'on ne voulût dire que sa captivité étoit volontaire & qu'il en avoit usé ainsi pour s'attacher plus particulierement à l'Apôtre & avoir plus lieu de le servir. Quoi qu'il en soit, saint Paul écrivant aux fidéles de Colosses en Asie dans la seconde année de cette prison, les salua de la part d'Aristarque qu'il qualifioit le compagnon de

Vers l'an 52.

Act. ap. 19. v. 29. c. 20. v. 4.

Vers l'an 54.

Act. 19. supr

L'an 57.

L'an 58.

Act. 27. 2.

61. 62.

Col. 4. v. 10. Concaptivus meus.

sa captivité. Et dans une autre lettre qu'il avoit écrite peu de tems auparavant à Philemon l'un des principaux bourgeois de la même ville, il nomme encore Aristarque parmi ses cooperateurs qui l'aidoient dans les travaux du ministere évangelique, & qui lui donnoient de la consolation dans ses peines.

Philem. v. 24.

Coloss. supr.

II. Voilà tout ce que l'Ecriture sainte nous apprend de saint Aristarque. On ne sçait pas ce qu'il devint après la mort de saint Paul son maître. Les Grecs qui supposent qu'il fut encore le compagnon de sa derniere prison à Rome, ont publié qu'il avoit eu la tête coupée incontinent après lui par ordre de Neron: & ils l'honorent sous le titre d'apôtre & de martyr le XIV. d'avril auquel ils font le grand office du jour en son honneur. Ils celebrent encore sa mémoire avec celle de quelques autres le XXVII. de septembre où ils le mettent au nombre des septante-deux disciples de Jesus-Christ, & le font même évêque d'Apamée en Syrie. Mais toutes ces suppositions ne paroissent appuyées d'aucune autorité. Les Latins mettent sa fête au IV. jour d'Aoust. Adon dans son traité des fêtes des Apôtres suivi par le martyrologe Romain, dit que saint Aristarque fut évêque de Thessalonique lieu de sa naissance, & qu'après avoir soutenu beaucoup de combats pour Jesus-Christ il mourut en paix & alla recevoir la couronne au ciel. Usuard ne lui a point donné d'autre qualité que celle de disciple de saint Paul.

Menea 14. d. apr. & d. 27. sept.

Mart. Us.

II. SAINT EUPHRONE, Evêque de Tours ; & par occasion *Saint EUPHRONE*, Evêque d'Autun.

VI. siecle. V. siecle.

§. 1. L'EVESQUE D'AUTUN.

I. *Euphr. d'Autun.*

L'Eglise faisoit hier la fête de saint EUPHRONE évêque d'Autun, qui s'est rendu recommandable entre les prélats des Gaules au cinquiéme siécle par sa sagesse & sa vertu, mais dont l'histoire ne nous est point assez connue pour nous fournir la matiere d'un article séparé. Nous apprenons de saint Gregoire de Tours que lorsqu'il n'étoit encore que prêtre dans l'église d'Autun il bâtit une église en l'honneur du martyr saint Symphorien dans cette ville. Le même auteur témoigne que ce fut lui aussi qui envoya à Tours le marbre, qui de son tems servoit encore à couvrir & orner le monument du tombeau de saint Martin : d'où il prend occasion de relever sa pieté. Mais on peut assurer qu'Euphrone étoit encore plus curieux d'imiter les vertus des Saints que de leur bâtir des temples, où leur dresser des trophées. C'est le jugement qu'on en fit, lorsque vers l'an 461. il fut choisi après la mort de saint Leonce pour remplir le siege épiscopal d'Autun. Il gouverna son troupeau pendant plusieurs années d'une maniere qui lui attira l'affection de son peuple, l'estime & le respect de tout le monde. Mais on ne nous a laissé aucun détail des actions vertueuses qui ont formé en lui un si grand merite. Nous en jugeons seulement par des lettres de Sidoine Apollinaire évêque d'Auvergne, avec lequel on voit qu'il avoit des

Hist. l. 2. c. 15.

L. 7. epist. 8. l. 9. epist. 2. l. 4. epist. 25. ad fin.

habitudes particulieres. Il étoit aussi fort étroitement uni à saint Loup évêque de Troyes, dont la réputation éclatoit dans l'église Gallicane depuis plusieurs années. Ils écrivirent ensemble une lettre adressée à Thalasse évêque d'Angers, contenant des reglemens sur les fêtes & le service divin, sur les ecclesiastiques bigames, & sur ceux qu'on élevoit aux ordres lorsque leurs femmes vivoient encore. On nous a conservé cette piece qui est le seul monument qui nous soit resté de son esprit. Car nous avons perdu la lettre qu'Idace témoigne qu'il avoit écrite avant son épiscopat au comte Agrippin touchant les signes & les prodiges qui avoient paru dans les Gaules vers le tems des irruptions qu'Attila roi des Huns fit dans ces provinces. Euphrone assista l'an 475. au concile d'Arles, & il fut du nombre des prélats qui approuverent & signerent la lettre que Fauste évêque de Riez avoit écrite au prêtre Lucide qui étoit accusé de s'expliquer trop durement touchant la doctrine de saint Augustin sur la grace & la prédestination. Si le concile dont nous parlons n'a point été supposé il ne s'est tenu qu'après cette souscription des évêques. Leonce d'Arles y presida, Lucide s'y retracta, & les peres du concile y donnerent commission à Fauste d'écrire sur la grace & le libre arbitre. Il s'en acquitta d'une maniere qui répondit mal aux intentions des prélats & de l'Eglise catholique, & qui le fit regarder dans la suite comme l'un des principaux docteurs du Semi-Pelagianisme. On veut qu'il se soit tenu encore depuis, mais dans la même année, un autre concile à Lyon où saint Euphrone d'Autun se seroit trouvé; & que les deux livres que Fauste avoit composés par ordre de celui d'Arles y furent approuvés en y faisant quelque addition. Mais quand on viendroit à bout de démontrer tout ce qu'on avance sur cela, on ne nous persuadera point que ni saint Euphrone ni la plûpart des prélats qu'on dit avoir composé ces deux conciles ayent été infectés de l'erreur des Semi-Pelagiens. Euphrone ayant saintement achevé sa course laissa son siege, non à saint Pragmace, comme on le trouve marqué presque par tout, mais à Flavichon qui ne se trouve point dans les catalogues. Il fut enterré dans l'église de saint Symphorien qu'il avoit bâtie, & qui est maintenant un prieuré conventuel de l'ordre de saint Augustin indépendant de toute abbaye. On prétend que sa mort arriva dès le troisiéme d'aoust, mais que l'office de saint Etienne a fait remettre sa fête au lendemain.

Sirm. t. 1. conc. Gall. Samm. Gall. chr. t. 2. p. 29.

L'an 475.

Conc. coll. ad an. 475. Sirm. histor. prædest.

Le Cointe an. 500. n. 4.

§. 2. L'EVESQUE DE TOURS.

II.

Saint EUPHRONE que le vulgaire appelle saint *Eufroy* & saint *Eufroine*, & que quelques écrivains * ont mal nommé S. *Eufraise*, étoit de l'une des premieres familles de la ville de Tours où l'on possedoit la dignité de senateur depuis longtems. Il fut élevé dans la pieté chrétienne; & s'étant consacré au service de Dieu dès sa jeunesse, il fut admis dans le clergé où il se conduisit avec beaucoup d'édification. Il fit concevoir une si haute opinion de sa vertu & de sa capacité qu'après la mort de l'évêque Gontaire, le clergé & le peuple de Tours voulurent l'avoir pour leur pasteur. L'éloignement du roi Clotaire I. qui faisoit alors la guerre aux Saxons, fit durer la vacance près d'un an, mais sans rallentir l'ardeur

** Tritbem. Greg. Turon. l. 10. hist. c. 31. n. 18.*

Greg. Tur. idem l. 4. c. 15.

L'an 555.

l'ardeur qu'ils faisoient paroître pour le voir assis sur le trône de saint Martin. Le roi ne fut pas plûtôt de retour qu'ils députerent les principaux d'entr'eux pour lui demander Euphrone. Clotaire leur fit connoître qu'il les avoit prévenus, & leur dit qu'il avoit nommé le prêtre Caton à l'évêché de Tours; qu'il s'étonnoit qu'on eût négligé les ordres qu'il avoit donnés pour son sacre. Les députés lui dirent qu'ils l'auroient accepté de bon cœur, & qu'ils l'avoient demandé même, mais qu'il avoit refusé de venir. Dans cet intervalle Caton ce prêtre Auvergnac dont il étoit question arriva inopinément à la cour, & vint se présenter devant le roi durant l'audience même qu'il donnoit aux députés de Tours. C'étoit pour le supplier de chasser l'évêque Cautin du siége épiscopal de Clermont. Le roi surpris d'une telle demande se mit à rire, & s'en mocqua. Caton se voyant refusé, dit qu'il acceptoit donc l'évêché de Tours que le roi lui avoit donné. Alors le roi dit, que puisqu'il avoit méprisé cette église il n'étoit point à propos de la lui donner, ajoutant, qu'elle sçauroit bien se passer de lui. Caton se retira tout confus : & les députés de Tours étant revenus pour prier le roi d'expliquer sa volonté au sujet d'Euphrone, ils l'informerent de son merite & de sa naissance. Sur ce qu'ils dirent qu'il étoit petit fils du bienheureux Gregoire* évêque de Langres, dont la mémoire étoit en benediction, il leur répondit : » Il est donc des premie- »res & des meilleures familles du »royaume ; il faut que la volonté »de Dieu s'accomplisse sur lui, & »que l'élection que saint Martin a »faite de son successeur subsiste & »soit confirmée. Aussi-tôt il fit expedier des lettres d'investiture pour Euphrone qui fut ainsi ordonné le XVIII. évêque de la ville depuis saint Martin, selon saint Gregoire de Tours son successeur, ou pour parler plus exactement, depuis saint Gatien le fondateur de cet épiscopat. Quelques auteurs ont tâché de rendre suspecte toute cette relation qui regarde l'élection de saint Euphrone, sous pretexte qu'elle ne se trouve pas dans quelques exemplaires de l'histoire de Gregoire : mais on croit que cet endroit est du nombre de ceux que cet auteur a ajoûtés après coup dans son histoire sur de nouveaux mémoires qu'il reçut après l'avoir publiée.

* Mort vers 539.

L'an 556.

Le Cointe an. 556. n. 2.

III.

Il n'y avoit qu'un an que saint Euphrone étoit évêque, lorsqu'on tint le troisiéme concile de Paris où Childebert regnoit encore : il fut un des quinze prélats qui le composerent, & dont les principaux étoient saint Prétextat de Rouen, saint Germain de Paris, saint Pair ou Paterne d'Avranches, saint Sanson * de Dol; outre saint Leonce de Bourdeaux, saint Felix de Nantes, saint Caletric de Chartres, & Probien de Bourges président du concile à qui plusieurs ont donné aussi la qualité de Saint : il eut beaucoup de part aux sages reglemens qui s'y firent touchant les biens ecclesiastiques, les ordinations des évêques, & les mariages illegitimes. Le roi Childebert étant mort sur la fin de l'année suivante, son frere Clotaire à qui la ville de Tours obéissoit dès auparavant, devint le maître de toute la monarchie Françoise. Chramne son fils après sa reconciliation se révolta de nouveau contre lui, & se retira en Bretagne. Willicaire beau-pere de ce jeune

L'an 557.

* Evêque abbé du monastere de Dol. *Concil. Gall.*

L'an 558.

559.

prince qui se trouvoit enveloppé dans son parti, se refugia dans l'église de S. Martin de Tours. Ce fut alors, dit saint Gregoire, que cette église fut brûlée pour les pechés du peuple, & pour les crimes que Wilicaire & sa femme y commirent, (au nombre desquels on pouvoit peut-être compter l'incendie même.) Le feu prit à la ville, & elle en fut presque toute consumée. Le roi Clotaire touché de compassion pour un peuple tout ruiné, ouvrit ses coffres pour contribuer à faire rebâtir la ville & l'église. Ce fut en cette occasion principalement que l'on éprouva l'ardeur & l'étendue de la charité de saint Euphrone, qui non content d'employer son bien à nourrir les pauvres, & à rebâtir deux églises pour sa part, trouva encore diverses autres ressources pour remettre les habitans; il les consola par ses fréquentes exhortations, & les porta à souffrir avec patience & soumission aux ordres de Dieu les suites de ce malheur. Après la mort de Clotaire qui laissa la monarchie à partager entre ses quatre fils, la ville de Tours se trouva sous l'obéissance de l'aîné Charibert qui fut roi de Paris. Ce prince promit aux habitans de les conserver dans leurs privileges & leurs franchises. Cependant le comte Gaison s'appuyant sur un regiftre de capitation, qui avoit été fait avant l'incendie de la ville, entreprit de faire payer ce tribut aux habitans. L'évêque Euphrone s'opposa à ses efforts, & se mocqua de ses ménaces. Gaison alla faire ses plaintes au roi contre le saint prélat, & lui fit voir le regiftre des taxes. Charibert soupira au lieu de lui répondre; la crainte qu'il eut de la vertu de saint Martin lui fit jetter le regiftre au feu; il renvoya promptement à l'église de ce Saint & à l'évêque Euphrone tous les écus d'or que l'on avoit déja exigés sur le peuple, & protesta que la ville de Tours seroit exempte de la taille & de toute autre contribution.

Gr. Tur. l. 4. c. 20.

L'an 561.
Gr. Tur. l. 9. c. 30.

IV.

L'an 562.
Gr. Tur. l. 4. c. 26.

L'année d'après la mort de Clotaire, Leonce évêque de Bourdeaux métropolitain de la seconde Aquitaine, assembla son concile provincial à Saintes où l'on déposa Emére que ce roi avoit fait établir évêque de la ville. La raison que l'on allegua de cette déposition étoit qu'il avoit été sacré sans la participation de son métropolitain qui étoit absent. On élut en sa place un prêtre de Bourdeaux nommé Heracle, que l'on envoya aussi-tôt au roi Charibert pour se faire agréer. Celui-ci portant la lettre du concile signée des évêques passa par la ville de Tours pour donner avis à saint Euphrone de tout ce qui s'étoit passé à Saintes, & lui demander son approbation. Euphrone la lui refusa jugeant que le défaut qui se trouvoit dans l'ordination d'Emére n'étoit pas suffisant pour le dégrader de l'épiscopat. Heracle étant arrivé à Paris salua le roi Charibert de la part du *siége apostolique*, sans lui spécifier quel siége. Charibert qui songeoit à S. Martin, & qui avoit beaucoup de consideration pour S. Euphrone, lui demanda s'il venoit de Tours, & s'il lui apportoit des recommandations du *Pape* de cette ville? Or il est à remarquer qu'en ces siecles les évêques étoient appellés *Papes* tout communément, & les siéges épiscopaux *apostoliques*, principalement ceux des métropoles. Heracle s'expliqua, & lui dit: « Vo» tre pere Leonce & les évêques ses » comprovinciaux vous saluent, &

» m'ont envoyé pour vous faire sça-» voir qu'ils ont déposé de l'épis-» copat de Saintes Emére qui avoit » été promu contre les canons, & » pour prier votre majesté d'agréer » celui qu'ils ont élu canoniquement » en sa place. Charibert prit cette entreprise pour une injûre faite à son pere Clotaire & à lui; envoya Heracle en exil; condamna Leonce & les autres évêques du concile de Saintes à une grosse amende, & fit retablir Emére. Saint Gregoire de Tours qui sçavoit les canons autant qu'aucun évêque de son siécle, semble se déclarer pour la conduite de ce prince en ce point, & pour celle de saint Euphrone contre Leonce & le concile de Saintes. C'est ce qui nous fait juger qu'Emére avoit eu les suffrages du clergé & du peuple avec la nomination du roi Clotaire, & que l'absence du métropolitain n'étoit pas toujours un sujet inexcusable de nullité dans l'ordination. Nous n'avons pas cru au reste devoir nous arrêter à la correction que deux sçavans ont essayé de faire au texte de cet historien pour y substituer le nom de la ville de Rome à la place de celui de Tours, & y expliquer du Pape ce qu'à la lettre on doit entendre de saint Euphrone.

Hadr. Vales. præf. t.2. hist. Rer. Franc. Le Cointe an. 562. n. 8. 10.

V. L'an 566.

Notre Saint assembla dans sa ville quatre ans après un concile qui est appellé le second de Tours, & où il se trouva des évêques de trois provinces. Saint Prétextat de Rouen & saint Germain de Paris y parurent entre les autres: & l'on y fit beaucoup de reglemens importans que l'on renferma en vingt-sept canons. Toute l'estime & tous les égards que le roi Charibert avoit pour Euphrone, ne pouvoient être que fort onéreux au saint évêque, voyant principalement qu'ils étoient inutiles à la conduite de ce prince qui étoit toujours assez dereglé. C'est ce qui formoit la répugnance qu'il avoit d'aller à la cour. Saint Gregoire de Tours, qui étoit alors prêtre dans son église, dit qu'ayant été pressé par plusieurs fois d'aller au devant de Charibert l'année qui suivit son concile, après beaucoup de remises & de délais, il se laissa enfin persuader à ceux qui lui representoient que cela étoit de son devoir. Il dit donc à ses gens de préparer des voitures pour aller au devant du roi, ajoutant néanmoins qu'il ne le verroit point, & que les préparatifs seroient inutiles. Etant sur le point de partir il fit revenir son bagage & débrider les chevaux, disant qu'il ne feroit point le voyage. Il répondit à ceux qui trouvoient de l'inconstance dans cette conduite, que son voyage auroit été inutile, parce que le roi étoit mort. On fut fort étonné de l'entendre parler de la sorte: mais lorsqu'on vit arriver des couriers de Paris pour apporter la nouvelle de cette mort, on ne douta plus que le saint évêque n'eût le don de prophétie. Il avoit aussi celui des miracles au rapport du même historien, qui depuis plusieurs années étoit devenu le témoin de ses actions. En effet, on n'étoit point surpris de voir que Dieu le favorisât ainsi des graces qu'il lui accordoit pour les autres lorsqu'on le voyoit comblé de celles qui servoient à sa propre sanctification, & qui formoient en lui toutes les vertus qui le rendoient l'objet de l'amour & de la veneration de son peuple. Fortunat qui étoit venu en France depuis la mort de Clotaire, & qui vers le tems de celle de Charibert s'établit à Poitiers auprès de sainte

Glor. Conf. c. 19.

L'an 567.

Gr. Tur. l. 1. Mir S. Mart. c. 21. & alibi passim.

Fortunat. ep. ad Euphron. & carm. 1. l. 3.

Radegonde, a loué dans sa prose & dans ses vers son humilité, la douceur de ses mœurs, la pureté de son cœur, sa charité, & la sainteté qui paroissoit dans toutes ses actions. Euphrone ne fut pas en moindre considération auprès de Sigebert roi d'Austrasie, à qui la Touraine étoit échue après la mort de son frere Charibert, qu'il l'avoit été auprès de ses prédecesseurs. Ce fut lui que ce prince choisit pour faire la translation des reliques de la vraie Croix dans le monastere de sainte Radegonde à Poitiers. On en pourra voir un plus grand détail dans la vie de cette Sainte à l'onziéme de ce mois. Nous nous contenterons d'ajouter ici que saint Euphrone, après avoir rempli dignement le ministere de son épiscopat pendant dix-sept ans, fut appellé à la récompense de ses travaux le IV. d'août de l'an 573. & qu'il eut pour successeur saint Gregoire son parent, que nous regardons comme le pere de notre histoire. Nous ne voyons pas que les martyrologes ayent fait mention de saint Euphrone avant le seiziéme siécle: sa fête est marquée dans le Romain moderne au IV. d'août.

Greg. Turon l. 9. c. 40.

L'an 573. *Molan. Baron. Sauss.*

V. JOUR D'AOUST.

RENVOI.

* La fête de la Dédicace de NOTRE-DAME DES NEIGES, autrement de sainte Marie Majeure à Rome, occupe le premier rang parmi celles du cinquiéme jour d'août, dans le martyrologe Romain: & l'office s'en fait solemnellement à l'honneur de la sainte Vierge dans tous les lieux où l'on suit le rit du bréviaire Romain. Mais nous croyons qu'il sera plus à propos d'en parler au XV. d'août où nous rassemblerons les fêtes de quelques autres dédicaces de ses principaux temples, à l'occasion du culte que l'on rend à son état glorifié.

SAINTE AFRE & SES COMPAGNES, HILARIE sa mere, DIGNE, EUNOMIE, EUTROPIE, ses servantes, Martyres.

IV. siecle.

S. NARCISSE, EVESQUE, leur Catechiste, Martyr en Espagne.

§. I. HISTOIRE DU MARTYRE DE SAINTE AFRE, &c.

I. *Act. ap Ruin. p. 501.*

SAinte AFRE dont nous allons rapporter la confession & le martyre, étoit une courtisane de la ville d'Auguste, dans la seconde province de la Rhétie, qui se nommoit Vindelicie, c'est maintenant la ville d'Augsbourg, entre la Suabe & la Baviere. Elle vivoit du tems des empereurs Diocletien & Maximien Hercule: & elle fut convertie à Jesus-Christ par un évêque étranger nommé NARCISSE, qui fuyant la perséCution que l'on exerçoit dans son pays contre les Chrétiens, s'étoit refugié à Augsbourg, & avoit logé chez elle sans la connoître. La fureur de la persécution s'étant étendue ensuite sur cette ville, & dans toute la Rhétie, Afre fut prise comme beaucoup d'autres Chrétiens que l'on traînoit aux autels des idoles pour y sacrifier, ou aux supplices quandils

le refusoient. Les persécuteurs qui l'avoient connue pour une femme abandonnée à la débauche publique, & qui ne la tenoient criminelle que depuis qu'elle y avoit renoncé pour se faire chrétienne, la présenterent au juge qui l'interrogea sur le champ. Lorsqu'il sçut de sa bouche qui elle étoit, il lui dit : « Sacrifiez aux » dieux ; car il vous est plus avanta- » geux de conserver votre vie, que » de la perdre dans les tourmens. Afre répondit : » J'ai assez commis » de péchés avant de connoître Dieu, » sans en commettre de nouveau, » comme je ferois si j'obéissois à vo- » tre commandement. » Gaius, c'est le nom du juge, lui dit : « Allez sa- » crifier au Capitole. » Afre répon- dit : « Mon Capitole est Jesus-Christ » que j'ai devant mes yeux. Je lui » confesse tous les jours mes péchés: & » parce que je suis indigne de lui ofrir » un sacrifice, je désire de me sacri- » fier moi-même pour la confession de » son nom, afin que le corps par » lequel j'ai péché soit purifié par les » tourmens qu'il endurera. Le juge lui dit : » A ce que j'apprends, vous » êtes une femme publique, & ainsi » fort éloignée de la pureté que l'on » attribue au Dieu des Chrétiens. » Sacrifiez donc à nos dieux, puis- » que vous êtes étrangere à celui des » Chrétiens. » La Sainte lui repar- tit : « Jesus-Christ mon Seigneur a » dit qu'il étoit descendu du ciel » pour les pécheurs. Ses évangiles » témoignent qu'une femme perdue » lui arrosa les pieds de ses larmes » & reçut le pardon de ses péchés : » & qu'il n'a jamais méprisé ni les » pécheresses, ni les publicains à qui » même il a permis de manger avec » lui. Gaius dit : » Sacrifiez, afin que » vos amans continuent à vous ai- » mer & à vous enrichir. Afre ré- pondit : » J'ai renoncé pour jamais » à ces gains déteftables. J'ai jetté » comme des ordures l'argent que » j'en avois amassé, parce que je » sentois que ma conscience en étoit » chargée. Les pauvres qui sont mes » freres n'en vouloient point. Mais » j'ai tant fait par mes prieres, que » je les ai obligés à le recevoir, afin » qu'ils priassent pour mes péchés ». On nous permettra d'interrompre ici l'interrogatoire du procès de la Sainte par une réflexion sur la discipline ancienne de l'Eglise, qui ne recevoit pas même pour les pauvres les offrandes des pécheurs publics, ni l'argent acquis par de mauvaises voies.

Fleur, hist. eccl. l. 8. n. 48. ex const. apost. l. 4. c 5. 6.

II.

Le juge Gaius continua, & dit à Afre : « Jesus-Christ ne veut point » de vous. C'est en vain que vous » voulez le reconnoître pour votre » Dieu, puisqu'il ne vous reconnoît » pas, & qu'il vous juge indigne » d'être à lui : car une femme pu- » blique ne peut être appellée chré- » tienne. Il est vrai, répondit Afre, » que je ne mérite pas le nom de » chrétienne : mais la miséricorde » de Dieu qui ne regarde pas le mé- » rite, & qui veut bien ne me juger » que sur sa pure bonté, m'a ad- » mise à la participation de ce nom. » Comment le sçavez-vous, lui dit » Gaius ? Je le sçai, reprit Afre ; & » je connois que Dieu ne m'a pas » rejettée de devant sa face, en ce » qu'il me permet de parvenir à la » glorieuse confession de son saint » nom : c'est par le moyen de cette » confession que j'espere recevoir le » pardon de tous mes crimes. Le juge lui dit : » Ce sont des contes ; » sacrifiez plûtôt aux dieux qui vous » sauveront. Celui qui me sauvera » est Jesus-Christ, qui étant attaché » à la croix, promit les biens du

» paradis à un voleur qui le confeſ-
» ſoit, en reconnoiſſant ſa divinité
» & ſon innocence. Sacrifiez, lui dit le juge, ſi vous ne voulez que je vous faſſe dépouiller & fouetter en préſence de vos amans. Il n'y a que mes péchés, répondit Afre, qui puiſſent me donner de la confuſion. Gaius lui témoignant qu'il étoit honteux de diſputer ſi long-tems avec elle, la menaça de la faire mourir ſi elle ne ſacrifioit. Elle répondit qu'elle ne ſouhaitoit autre choſe que de mourir pour Jeſus-Chriſt, ſi elle n'en étoit pas indigne, & ſi elle pouvoit mériter le veritable repos par cette confeſſion. Gaius lui ordonna enfin pour la derniere fois de ſacrifier, qu'autrement il la feroit tourmenter, & qu'après la torture il la feroit bruler vive. « Il eſt juſte, repartit Afre, & je conſens que ce corps dans lequel j'ai péché ſoit puni par divers tourmens : pour mon ame, je ne la ſouillerai point par les ſacrifices des démons. » Alors le juge lui prononça la ſentence de mort en ces termes : « Nous ordonnons qu'Afre, femme publique, qui s'eſt déclarée chrétienne, & qui n'a pas voulu participer aux ſacrifices, ſoit brûlée vive. » Les exécuteurs l'enleverent auſſi-tôt, & la menerent dans une iſle du Lech, où ils la dépouillerent & la lierent à un poteau. En cet état elle leva les yeux au ciel, & fit cette priere en verſant beaucoup de larmes : « O Dieu tout-puiſſant, Jeſus-Chriſt mon Seigneur, qui n'êtes pas venu appeller les juſtes, mais les pécheurs à la pénitence, qui avez promis par votre parole inviolable, qu'à quelque heure que le pécheur ſe convertiſſe, vous oublierez ſes péchés : recevez ma pénitence, faites ſervir le ſupplice que je vais ſouffrir à l'expiation de mes péchés ; & par ce feu temporel qui eſt preparé pour mon corps délivrez-moi du feu éternel, qui brûle l'ame & le corps. » A peine avoit-elle achevé qu'on l'environna de ſarmens & de fagots, & l'on y mit le feu. Un moment après on l'entendit du milieu des flâmes qui diſoit : « Je vous rends graces, Seigneur Jeſus-Chriſt, de la faveur que vous daignez me faire aujourd'hui de me recevoir en victime pour votre nom, vous qui avez été l'unique victime offerte ſur la croix, pour le ſalut de tout le monde. Je vous offre ce ſacrifice que je vous fais de moi-même, à vous, mon Dieu, qui vivez & regnez éternellement avec le Pere & le Saint Eſprit. » En achevant ces paroles, elle rendit l'ame.

L'an 303. III.

Pendant que ſainte Afre conſommoit ainſi ſon glorieux martyre, trois filles de ſes domeſtiques nommées Digne, Eunomie ou *Euménie*, Eutropie ou *Euprepie*, qui avoient été ſes eſclaves, pechereſſes comme elle, converties & baptiſées avec elle par le ſaint évêque Narciſſe, étoient ſur le bord de la riviere. Les officiers de l'exécution étant retirés, elles ſe firent paſſer dans l'iſle & trouverent le corps de leur bienheureuſe maîtreſſe tout entier. Un garçon qui étoit avec elles repaſſa auſſi-tôt à la nage, & alla en porter la nouvelle à Hilarie, mere de notre Sainte. Elle vint la nuit avec les prêtres de Dieu, enleva le corps de ſa fille, & le mit dans un ſépulcre qu'elle avoit fait bâtir pour elle & pour les ſiens, à deux milles de la ville. Le juge Gaius l'ayant appris, y envoya avec ordre de les arrêter, & de leur perſuader de ſa-

Près de trois quarts de lieues.

crifier en leur proposant des récompenses : sinon, de les brûler toutes vives dans le sépulcre même, ce qui étoit contre la loi & contre l'ordre d'une justice reglée. Les soldats exécuterent ponctuellement tout cé qui leur avoit été ordonné. Ils employerent d'abord les promesses, puis les menaces, mais le tout en vain. De sorte que les voyant inébranlables & fermes dans le refus qu'elles faisoient de sacrifier, ils remplirent le sépulcre de sarmens & d'épines séches, le fermerent sur elles, y mirent le feu & se retirerent. Ainsi le même jour que sainte Afre avoit été ensevelie, Hilarie sa mere, Digne, Eunomie & Eutropie, qui avoient été ses servantes & qui étoient devenues ses sœurs par le baptême, reçurent toutes ensemble la couronne du martyre. Quelques-uns ont donné à sainte Afre deux oncles, honorés aussi comme martyrs, l'un nommé *Afer*, frere de son pere, l'autre nommé *Denys*, frere de sa mere, & ordonné prêtre par le B. Narcisse. D'autres joignent à nos Saintes, vingts cinq autres Martyrs, qui souffrirent dans la même ville, mais apparemment en des jours differens.

Ap. Sur. p. 45.

§. 2. HISTOIRE DE S. NARCISSE OU DE LA CONVERSION DE STE AFRE.

VI. S. Narcisse. *Act. edit. Marc. Vvelser. Rer. Aug. & ap. Sur.*

Pour ce qui est de saint Narcissé, il est difficile de dire ce qu'il devint depuis le martyre de sainte Afre. Voici en peu de mots ce que l'on en trouve dans les additions anciennes que l'on a faites aux actes que nous avons suivis, & ce qu'il n'est pas aisé de convaincre de supposition entiere tant que la foi même de ces actes subsistera, quoiqu'on y ait mêlé diverses fictions. Narcisse contraint de s'enfuir de son pays, comme nous l'avons dit, vint à Augsbourg avec son diacre Felix, & entra dans la maison d'Afre sans la connoître & sans sçavoir que c'étoit une courtisane. Elle crut qu'il venoit avec le même dessein qui en amenoit tant d'autres chez elle. On leur prépara aussi-tôt à souper, & l'on disposa toutes choses pour les recevoir en la maniere qu'elle avoit accoutumé de recevoir les autres. Quand Narcisse vint pour se mettre à table, il fit la priere à son ordinaire & chanta des pseaumes avec son diacre. Afre qui n'avoit jamais rien vû de semblable fut fort surprise & lui demanda qui il étoit. Lorsqu'elle sçut que c'étoit un évêque des Chrétiens, elle fut saisie de crainte & de respect: & après être demeurée quelques momens interdite sans sçavoir ce qu'elle devoit dire ou faire, elle se jetta à ses pieds, lui dit qu'il s'étoit trompé en entrant chez elle, & lui avoua ce qu'elle étoit. Narcisse profitant de l'occasion lui dit que Dieu l'avoit peut-être permis ainsi pour exercer sa misericorde sur elle. Il témoigna qu'il s'estimeroit heureux d'en être le ministre. Il lui fit comprendre qu'il n'y a que Dieu qui merite d'être aimé, lui proposa de recevoir la lumiere de la foi, afin qu'étant purifiée de tous ses pechés & renonçant à l'amour profane des créatures, elle n'eût plus le cœur rempli que de celui de Dieu. Afre touchée à l'instant & couverte d'une confusion salutaire, lui dit que le nombre & l'énormité de ses pechés lui faisoit peur, & qu'elle ne sçavoit ce qu'on pourroit faire pour les effacer. Le Saint lui répondit qu'elle n'avoit qu'à croire en Jesus-Christ, & que lors-

L'an 303.

qu'elle auroit reçu le baptême elle auroit tout lieu de bien esperer de son salut. Afre voulut en parler à trois filles qui la servoient, c'étoient Digne, Eunomie & Eutropie, non pour prendre conseil d'elles sur ce qu'elle auroit à faire ; car elle étoit déja gagnée par la grace de Jesus-Christ, mais pour les sonder & sçavoir quelle résolution elles pourroient prendre pour elles-mêmes sur son changement. » Voyez-vous » leur dit-elle, cet homme qui est » entré ici c'est un évêque des Chré- » tiens. Il m'a dit que si je croi en » Jesus-Christ, & si je reçois le bap- » tême, tous mes pechés me pour- » ront être remis : que vous en sem- » ble ? Elles lui répondirent qu'elle étoit toûjours leur maîtresse; qu'elles étoient résolues de la suivre dans son changement, & qu'en l'imitant elles esperoient avoir part à sa grace comme elles avoient participé à ses crimes. Afre toute joyeuse de voir leur disposition rentra dans la chambre où étoit Narcisse & lui présenta les trois filles pour les instruire. La nuit se passa en prieres, le Saint évêque & son diacre reciterent des pseaumes en leur présence jusqu'au lever du soleil. Quelques heures après on sçut qu'il venoit des gens pour prendre les deux hôtes que l'on avoit reconnus chrétiens à leur entrée dans la ville, & que l'on avoit dénoncés au magistrat. Afre les fit cacher sous du lin : & si elle usa de déguisement & d'équivoque pour les sauver, en faisant croire qu'ils n'étoient plus chez elle, il en faut imputer la faute à l'ignorance où elle étoit encore des verités de la religion qu'elle venoit d'embrasser. Lorsque les archers se furent retirés, Afre alla raconter à sa mere Hilarie tout ce qui s'étoit passé depuis que Narcisse étoit entré chez elle, & la pria de le cacher dans sa maison, ce qu'elle obtint aisément. Sur le soir après que le Saint eut passé la journée à lui donner diverses instructions elle le conduisit chez sa mere. La récompense de cette hospitalité fut la grace de la conversion qu'il obtint aussi pour Hilarie, qui étant originaire de l'isle de Chipre, avoit apporté à Augsbourg une devotion particuliere pour l'infame Venus à laquelle elle avoit cru consacrer sa fille en la laissant abandonner à la prostitution publique. Narcisse les ayant instruites toutes cinq, & les voyant suffisamment portées à la pénitence & fortifiées dans la resolution de ne plus vivre que pour Jesus-Christ, les baptisa avec quelques-uns de leurs parens & de leurs amis qu'il convertit aussi. On prétend qu'il demeura pendant près de neuf mois dans Augsbourg à prêcher la foi de J-C. ce qui lui a mérité le titre d'apôtre de ce pays. On ajoute qu'il retourna ensuite à Girone en Espagne d'où quelques-uns ont supposé qu'il étoit évêque; & qu'après y avoir passé encore trois ans, pendant lesquels il fit beaucoup de conversions, il fut enfin recompensé de la couronne du martyre avec son diacre Felix. Ce qui doit être arrivé par quelque tumulte populaire des idolâtres plûtôt que par l'autorité publique des princes ou des magistrats, à moins qu'on ne réduise à trois mois le terme de trois ans que l'on met depuis son retour d'Augsbourg en Espagne jusqu'à sa mort.

L'an 304.

307.

La paix ayant été rendue à l'Eglise sous les empereurs chrétiens, on éleva sur le tombeau de sainte Afre une église où on lui rendit

V.

un

un culte fort celebre. C'eſt au moins ce qu'on en peut juger par le témoignage que Fortunat de Poitiers en a rendu dans le VI. ſiecle. Ce culte ſemble s'être rallenti depuis durant les irruptions de divers barbares : & l'on s'eſt vû réduit par les ruines de ſon égliſe à ignorer même l'endroit où ſes reliques étoient cachées. Saint Ulric évêque d'Augſbourg ayant entrepris de rétablir cette égliſe & de faire refleurir le culte de la Sainte, retrouva heureuſement ce ſaint corps le XXVII. de juillet de l'an 956. mais il le laiſſa en terre renfermé dans ſon tombeau. C'eſt ce qui fit qu'en peu de tems il demeura encore inconnu au commun du peuple, juſqu'à ce que l'an 1064. Embricon autre évêque d'Augſbourg fit abattre l'égliſe de ſainte Afre. Ce fut en cette occaſion qu'on retrouva le corps de la Sainte le IV. jour de mai dans un tombeau de pierre d'une grandeur prodigieuſe, qui étoit cimenté avec une eſpece de maſtic. Saint Annon archevêque de Cologne, ayant appris cette nouvelle, fit prier l'évêque de lui envoyer quelque portion des reliques de ſainte Afre, & il en obtint un pouce du pied dont il fit preſent à ſon égliſe. Le corps s'étoit trouvé tout entier dans toutes ſes parties lorſqu'on fit cette ouverture du tombeau de la Sainte ; c'eſt-à-dire, que l'on n'en avoit encore rien demembré. On le referma avec grand ſoin, & on le plaça dans l'endroit où il eſt toujours demeuré depuis que l'égliſe fut rebâtie. Cinq jours auparavant, c'eſt-à-dire le XXX. d'avril on avoit trouvé à quelque diſtance de là le corps de ſainte Eutropie l'une des compagnes de notre Sainte dans un tombeau de plomb. Quelque tems après on découvrit celui de ſainte Eunomie & celui de ſainte Digne : & l'invention de ces trois corps ſe trouve marquée au XII. d'août. On les ôta dans la ſuite de leurs tombeaux de pierre où ils étoient ſéparement, pour les mettre dans des châſſes de bois plus propres. Ce fut en cette occaſion que l'on donna une grande partie de celui de ſainte Eutropie au monaſtere de ſaint Etienne que ſaint Ulric avoit bâti près de la ville d'Augſbourg, l'autre moitié fut miſe au deſſus de l'autel de ſaint Paul à côté des reliques qu'on croyoit être de cet Apôtre. Les corps des deux autres compagnes ſe perdirent encore ou plutôt furent ſouſtraits de nouveau à la vûe & à la connoiſſance du public par je ne ſçai quelle négligence. Mais après plus de ſoixante ans celui de ſainte Digne fut retrouvé le XI. de juillet par Udalſcalc abbé du monaſtere de ſainte Afre & de ſaint Ulric, qui l'ôta de ſa châſſe de bois pour le remettre dans un tombeau de pierre tout neuf. Il eſt ſurprenant qu'il ne ſoit parlé nulle part de celui de ſainte Hilarie, quoiqu'on ne puiſſe pas douter qu'il n'ait été enterré auprès des autres dans le ſépulcre même qu'elle avoit fait bâtir pour elle & ſa famille. Pour celui de ſainte Afre ſa fille que l'on a toujours obſervé avec grande vénération depuis ſa derniere invention ou ſa tranſlation de l'an 1064. on n'y toucha plus qu'une fois ſur la fin de ce ſiécle pour obliger l'empereur Henri IV. qui voulut que l'évêque d'Augſbourg Herman lui fît un préſent ſemblable à celui que ſaint Annon archevêque de Cologne, avoit reçu d'Embricon, parce qu'il faiſoit dédier

L. 4. vit. mart. carm.

Vit. Udalr. per Gerard. Mabill. ſæc. 5. p. 442.

L'an 956.

1064.

Ibid. Mabill. p. 477. & Surius p. 48.

Sur. p. 48.

en l'honneur de notre Sainte une belle église qu'il avoit fait bâtir à Spire. Herman lui envoya donc le pouce de l'autre pied.

VI. Cependant l'abbé * & les moines du monastere appellé de sainte Afre & de saint Ulric qui possedoient le corps de la Sainte, crurent qu'il étoit de la pieté & de la reconnoissance des Chrétiens de la ville d'Augsbourg d'établir aussi chez eux le culte de saint Narcisse leur apôtre. Dans cette vue ils députerent à Girone en Catalogne l'an 1087. pour demander des reliques du Saint à l'évêque du lieu nommé Berenger. Ce prélat leur en donna de saint Felix martyr venu d'Afrique, celui dont nous avons parlé au premier jour de ce mois, parce que celles de l'autre saint Felix diacre de saint Narcisse de qui on lui en demandoit aussi, avoient été enlevées & transportées à Paris par l'ordre du très-pieux Charles roi des François, c'est-à-dire, de Charlemagne ou de son petit-fils Charles le Chauve. Ce sont celles que l'on montre maintenant à Montmorenci, dit Enghien, à quatre lieues de Paris vers le Nord. L'évêque Berenger y joignit quelques ossemens de la tête de saint Romain autre martyr compagnon du premier, avec les actes de la passion de celui-ci. Mais il se contenta de leur envoyer des morceaux de la robe & de l'étole de saint Narcisse, parce que son corps étant entier avec les chairs & la peau, il ne croyoit pas qu'il lui fût permis d'y toucher. C'est ce qu'il leur mandoit dans une lettre, où il leur faisoit sçavoir qu'à Girone on faisoit la fête du martyre de saint Narcisse le XXIX. d'octobre, & celle de sa translation le XXVII. de septembre. Il paroît neanmoins que depuis ce tems on a mis sa principale fête au XXII. d'octobre; seroit-ce parce que le XXIX. est destiné pour celle de saint Narcisse de Jerusalem? Le martyrologe Romain & quelques autres modernes en font mention au XVIII. de mars, & lui joignent son diacre Felix: mais les anciens ne parlent ni de l'un ni de l'autre. Quoique nous ayons pu dire du scrupule que l'on a eu de rien ôter au corps de saint Narcisse à Girone, la ville de Prague en Bohême se vante d'en avoir des reliques qu'elle dit avoir reçues de la liberalité de l'empereur Charles IV. avec la tête de sainte Hilarie mere de sainte Afre, dont nous avons remarqué neanmoins que le corps ne s'étoit pas trouvé avec les autres. Mais on sçait de quelle consideration peuvent être la plûpart des reliques que ce prince a fait venir de tous côtés * à Prague, sans s'être mis beaucoup en peine de les faire verifier. La fête de sainte Hilarie est marquée dans les martyrologes d'Adon & d'Usuard au XII. d'août comme au jour de sa mort, avec celle des trois saintes martyres Digne, Euménie & Euprépie que nous avons toûjours appellées Eunomie & Eutropie. Usuard y ajoute celle des vingt-cinq autres martyrs qui souffrirent dans la même ville, & le même jour selon cet auteur. C'est ce qu'on a suivi dans le martyrologe Romain, où l'on voit aussi, conformément aux mêmes Adon & Usuard la fête de Ste Afre marquée au V. d'août. Mais dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme & dans celui de Florus qui vivoit sous Louis le Débonnaire, & même dans celui de Wandalbert qui a précedé ceux d'Adon & d'Usuard, elle se trouve au VI. & au VII. d'août comme en son

* Sighard.

L'an 1087.

Ap. Bolland. d. 18. mart. p. 623. 624. & 621 ex Velsero.

Domenecc. ap. Boll. p. 524. De SS. Catalan.

Boll. p. 622. t. 2. mart.

* Voyez-en un grand catalogue au premier tome de janvier de Boll. p. 1084.

Florent. p. 734. Boll. t. 2. mart. præ. lim. Bed. Wandalb. p. 330.

jour legitime, quoiqu'on ne puiſſe pas aſſurer que ç'ait été celui de ſon martyre. Ceux qui prétendent que c'eſt par erreur qu'on l'a miſe au v. de ce mois, veulent que ç'ait été une ſuite de la bévue qu'on a faite de confondre Ste Afre martyre d'Auguſte en Vindelicie ſur le Lech, c'eſt-à-dire, d'Augſbourg en Souabe, avec un ſaint Afre ou *Afer* martyr d'Auguſte ville de Syrie ſur l'Euphrate, dont la fête eſt veritablement marquée en ce jour dans les martyrologes anciens attribués à ſaint Jerôme. C'eſt ce qui a été fort bien obſervé par Notker moine de ſaint Gal, qui a publié ſon martyrologe ſur la fin du ſiecle même où avoient vécu Adon, Uſuard & les autres qui avoient fait la faute.

Florent. p. 724. 725. 738. 739.

Notk. mart. edit. Caniſ. t. 6. ad d. 5. aug.

AUTRES SAINTS du V. jour d'Août

I. *SAINT MENGE ou MEMIE, premier évêque de Chaalons ſur Marne.* lat. *MEMMIUS.*

I. *Glor. Conf. c. 66.*

SAint Gregoire de Tours nous fait connoître que le culte de ſaint MEMIE appellé vulgairement S. *Menge*, étoit fort celebre à Chaalons ſur Marne en ſon ſiecle, qui étoit le ſixiéme de l'Egliſe. Il l'appelle le patron particulier de cette ville, & il témoigne avoir oui dire que de ſon vivant il avoit reſſuſcité une femme morte. Ce qui fut conſervé à la poſterité par la tradition, & remarqué comme un miracle de grand éclat. Cet auteur ajoute qu'il avoit vu ſouvent au tombeau du Saint des chaînes & des entraves de captifs rompues, & qu'il avoit lui-même éprouvé ſa vertu après l'avoir prié dans l'égliſe de ſon nom pour un de ſes domeſtiques, qui étoit tombé malade durant quelque ſéjour qu'il avoit été obligé de faire à Chaalons. C'eſt tout ce que nous avons de plus autoriſé touchant ce qui regarde la vie & le culte ancien de ſaint Menge. Car il n'y a nulle ſureté à s'en rapporter de ſes actions, ni du tems auquel il a vêcu, à ce qu'on en trouve dans l'hiſtoire qui fut faite de ſa vie au neuviéme ſiecle, non pas même à celle qu'on dit écrite dès le ſeptiéme. Il ſuffit pour en convenir de lire dans celle-ci que notre Saint fut envoyé en France par l'apôtre ſaint Pierre avec ſaint Sixte premier évêque de Reims & ſaint Denys de Paris, ce que l'auteur de la ſeconde vie a voulu corriger en ſubſtituant ſaint Clement à ſaint Pierre.

Anal. Mab. t. 2. p. 91. &c.

Boſq. hiſt. eccl. Gall. part. 2. l. 5. p. 1.

II. Vers l'an 674. *Till. t. 4. p. 498.*

On dit que ſon corps fut trouvé tout entier en la ſeconde année de Dagobert II. fils de Sigebert roi de France en Auſtraſie le jour même auquel on celebroit la fête, & qu'on en fut aſſuré par quelques miracles. C'eſt ce qui paroît être arrivé en l'année 674. ou la ſuivante. Deux ſiecles après il fut levé de terre par ordre du roi Charles le Chauve en un mercredi xxv. de mars de l'an 868. avant la mi-carême. Theudoin prevôt de Chaalons qui fut preſent à cette ceremonie, rendit témoignage à un nouveau prodige qui parut dans la ſituation où l'on trouva ſon tombeau en terre ſous le mauſolée qui le couvroit. Il en prit occaſion d'écrire à un ſavant moine de l'abbaye de Hautvilliers au diocèſe de Reims, nommé Alman, pour le porter à compoſer une nouvelle vie du Saint, parce que la pre-

L'an 868. *Mabill. anal. t. 2. p. 88. 93. 95.*

miere dont nous avons parlé n'étoit point assez estimée, & qu'on la négligeoit jusqu'à la laisser manger aux vers. L'église que l'on avoit bâtie en son honneur étoit au bout d'un des fauxbourgs de la ville, appellé Buxerie ou Boissiere. On prétend que c'est celle qui subsiste encore aujourd'hui après diverses réparations sous le nom de saint Menge. On y a établi une abbaye qui est possedée maintenant par des chanoines reguliers de saint Augustin. Il n'est point fait mention de notre Saint dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, ni dans ceux de Bede, & de Florus. Mais il n'a point été oublié dans celui de Wandalbert, ni dans celui d'Usuard où il est au v. d'août, ni dans celui d'Adon qui a suivi Wandalbert, & qui a précedé Usuard, mais qui marque cette fête au XXI. de decembre. Il est qualifié presque par tout évêque & confesseur : & l'on ne voit personne qui l'ait cru martyr, ou qui témoigne qu'il eût souffert durant aucune persecution. Le Romain moderne au lieu de s'en tenir à Usuard à son ordinaire, appelle notre Saint citoyen Romain, comme font les écrivains de sa vie. Outre le jour de sa fête principale, que tout le monde a fixée au v. d'août, on trouve encore celle de sa translation marquée au XVI. de décembre, & celle de son heureuse arrivée à Chaalons au XXI. du même mois dans le martyrologe de l'église de France.

Sauss. suppl. p. 101. 1204.

II. SAINT YON, PRESTRE, martyr au pays de Hurepoix, diocèse de Paris, lat. *Ionius*, *Jonas*, & *Ion*, mal-nommé par quelques-uns *S. Joine.*

III. siecle.

I.

L'Histoire du martyr saint Yon, nous est encore plus inconnue que celle de saint Menge de Chaalons : & tout ce que l'on en a écrit pour nous le faire connoître, est encore plus récent & plus éloigné de la vraisemblance. Nous sçavons seulement qu'il accompagna saint Denys premier évêque de Paris lorsqu'il vint en France, & qu'il fut associé aux travaux de sa mission évangelique. Le choix que ce saint apôtre fit de lui pour en être secouru dans un ministere si pénible & si relevé, suppose dans saint Yon toutes les qualités necessaires à un excellent ouvrier de l'évangile & à un apôtre même. Ainsi l'on peut juger du zele qu'il eut pour la gloire de Dieu dans la propagation de la foi de Jesus-Christ : de la charité qu'il eut pour retirer les idolâtres de leurs erreurs & de leurs vices, & pour leur procurer le salut éternel ; du courage & de la patience qu'il eut à surmonter les obstacles, à mépriser les dangers, les injures de l'air, les insultes des hommes. La sainteté de sa vie ne contribua pas moins sans doute à la conversion des payens, que ses prédications & ses miracles, quoique Dieu l'eût rendu puissant en paroles & en œuvres, qui sont les graces qu'il a coutume de départir à ceux qu'il envoie les premiers porter la lumiere de l'évangile dans les pays qui sont encore couverts des tenebres & de

l'ombre de la mort. Saint Denys l'ayant ordonné prêtre, l'employa principalement dans le canton du territoire de Paris, que l'on a depuis appellé le pays de Hurepoix, & où le diocèse de cette ville joint ceux de Sens & de Chartres. On dit que le lieu principal ou le centre de sa mission, étoit la petite ville de Châtres sur la riviere d'Orge & sur le chemin de Paris à Orleans. On ajoute qu'après avoir planté la foi de Jesus-Christ avec beaucoup de succès, il mérita de voir ses travaux couronnés par le martyre. Après la mort de saint Denys, il fut arrêté par l'ordre d'un officier appellé Julien, qui est qualifié préfet du prétoire * sans beaucoup de fondement, comme dans la vie de saint Lucien de Beauvais, qui est apparemment l'original de celle de notre Saint, & peut-être de celle de saint Piat de Tournai, c'est-à-dire, un lieu commun ou une histoire commune de ces trois prêtres martyrs. Saint Yon fut condamné par ce juge à perdre la tête en vertu des édits que les empereurs avoient donnés contre les Chrétiens, soit que ce fût celui que l'empereur Aurelien avoit publié peu de jours avant sa mort arrivée en 275. soit que ce fût celui que Maximien Hercule collégue de Diocletien faisoit executer dans les Gaules au commencement de son empire vers l'an 287. On le conduisit au supplice sur la montagne voisine du lieu où il avoit été jugé, & distante d'une lieue environ de Châtres : & l'on croit qu'il consomma son glorieux martyre le v. d'août, qui est le jour marqué dans ses actes comme celui de sa mort, parce que c'étoit celui auquel on celebroit déja sa fête, lorsqu'ils furent compilés vers la fin du IX. siecle ou le commencement du suivant. C'est aussi le jour que l'église de Paris a choisi pour la celebrer : mais on ne sçait ce qui a porté les auteurs du martyrologe Romain à la remettre au XXII. de septembre où il est nommé Jonas. Il est surprenant qu'Usuard qui vivoit à saint Germain des Prés n'en ait point parlé, vu qu'il ne pouvoit ignorer les fêtes de l'église de Paris, & qu'il n'y a point d'apparence à dire que le culte de saint Yon n'y fût pas encore établi de son tems.

* D'autres disent gouverneur de Paris.

En 275. ou 287.

II. Les fidéles de Châtres vinrent enlever son corps de la montagne, & l'enterrerent avec honneur près les murs de leur ville. Il y fut en grande veneration, principalement depuis la paix rendue à l'église : & il y demeura jusqu'à ce qu'on en fit le transport à Corbeil autre ville du diocèse de Paris sur la Seine à cinq ou six lieues de Châtres, vers le Levant. Il paroît neanmoins que l'on n'en emporta qu'une partie : & ce qui en est resté à Châtres qui se conserve dans une châsse d'argent renfermée sous l'autel, selon l'ancien usage, est si considerable que l'on a cru devoir dire dans le nouveau breviaire de Paris que le corps de saint Yon se garde toujours dans cette église sans parler de celle de Corbeil. On ne sçait pas précisément le tems auquel se fit cette translation, & on la célebre à Corbeil le jour même de sa principale fête; c'est-à-dire, le v. d'août. Ses reliques s'y conservent toujours dans l'église de Notre-Dame. La montagne qu'il avoit consacrée par l'effusion de son sang, quoique privée de ses saintes dépouilles, ne laissa pas de devenir un objet de respect & de culte

Sauss. suppl. p. 1155.

même aux peuples que la dévotion & la reconnoiſſance porterent à aller honorer la mémoire du ſaint martyr ſur le lieu même où la terre avoit reçu ſon ſang comme le ſceau des verités qu'il leur avoit prêchées. On y bâtit une égliſe en ſon honneur ; on y établit même un monaſtere qui par la ſuite des tems s'eſt trouvé comme beaucoup d'autres réduit à un ſimple prieuré, qui ſubſiſte encore maintenant avec une paroiſſe. Le concours des peuples y forma même un bourg conſiderable avec quelques fortifications du nom de Hautefeuille où le Seigneur du lieu tenoit garniſon pour ſa défenſe vers les tems de Hugues Capet. Les guerres ſurvenues depuis ruinerent le lieu dont il n'eſt reſté qu'un petit village qui porte le nom de *ſaint Yon*, & dont la ſeigneurie conſerve une partie des droits avec le titre de ſon ancienne baronie.

Quelques-uns ſoupçonnent ſaint Yon de n'être point different de ſaint Eugéne autre diſciple de ſaint Denys martyriſé à Deuil près de Montmorenci. Mais il ſemble qu'ils n'ayent pour s'appuyer point d'autre fondement qu'une legere analogie qui paroît entre *Eugenius* & *Yon*.

IV. ſiecles

III. SAINT CASSIEN Evêque d'Autun.

I.

Florus mart. t. 2. a 17. Boland.

ON dit que ſaint Cassien étoit né dans la ville d'Alexandrie en Egypte dès le troiſiéme ſiecle de l'Egliſe, & qu'il fut inſtruit dans la foi & la pieté chrétienne par le ſaint martyr Theon. L'opinion que l'on eut de ſa vertu & de ſa capacité, le fit choiſir même pour être évêque d'une ville que les uns appellent Orthe en Egypte, & d'autres Orthoſie en Phenicie. Mais on dit que ſur quelque viſion qu'il eut, il quitta cette premiere épouſe, & ſe mit en mer pour paſſer en Occident après la mort des perſecuteurs de l'Egliſe, lorſque le grand Conſtantin ſe déclara par des édits en faveur des Chrétiens. Il vint dans les Gaules, & la réputation de Rhétice évêque d'Autun, dont nous avons parlé au XIX. de Juillet, le fit paſſer en cette ville. Ce prélat le fit entrer dans ſon clergé. La conduite de Caſſien fut d'un ſi grand exemple, qu'après la mort de Rhétice, qui ſemble être arrivée quelque tems avant le concile de Nicée, il fut choiſi pour gouverner l'égliſe d'Autun en ſa place. C'eſt ce que nous apprenons de ſaint Gregoire de Tours, qui eſt plus croyable ſans doute, que l'auteur inconnu de la vie de notre Saint qui le donne pour ſucceſſeur à ſaint Simplice, ſous l'épiſcopat duquel il prétend qu'il étoit venu dans les Gaules. On dit que ſaint Caſſien gouverna ſon troupeau pendant l'eſpace de vingt ans, ce qu'il n'eſt pas aiſé de croire, lorſqu'on conſidere que S. Simplice qui ne fut pas immédiatement ſon ſucceſſeur, étoit évêque d'Autun avant l'année 346. Nous n'avons aucune connoiſſance particuliere de tout ce qu'il a fait durant ſon épiſcopat : mais on eſt aſſuré qu'il termina une vie toute ſainte par une mort qui fut précieuſe devant Dieu. Il eut pour ſucceſſeur Egémone qui préceda ſaint Simplice : & il fut enterré dans le cimetiere commun de la ville d'Autun, qui avoit déja la réputation de renfermer beaucoup de corps ſaints, ſoit de martyrs, ſoit de fidéles qui

Glor. Conf. c. 74.

étoient morts en paix. Saint Gregoire de Tours qui vivoit 250. ans après, vit le sepulcre de saint Cassien que l'on avoit gratté & raclé pour les infirmes qui venoient y chercher des remedes à leurs maux, de telle sorte qu'il étoit presque usé & tout percé. Le prêtre Constance raconte un prodige arrivé au même tombeau, lorsqu'en 448. saint Germain d'Auxerre passa par Autun pour aller à Ravenne. Il n'est pas incroyable que Dieu l'ait permis en faveur de deux Saints qu'il favorisoit de graces extraordinaires, pour donner aux fidéles du lieu un nouveau témoignage de la resurrection des morts.

Ap. Sur. 31. Jul. p. 367. n. 6.

II. La fête de saint Cassien est marquée au v. d'août comme au jour de sa mort dans les martyrologes de Florus, de Wandalbert, d'Adon, d'Usuard, de Notker, & dans tous les suivans. Elle se trouve même dans plusieurs de ceux qui portent le nom de saint Jerôme, & dans les calendriers dressés du tems de Louis le Debonnaire, où l'on remarque encore une autre fête du Saint au xvi. de juillet qui est appellée l'*avenement* ou l'*arrivée* de saint Cassien, ce qui sembleroit d'abord s'entendre de son arrivée d'Orient à Autun. On prétend néanmoins avec plus d'apparence que c'est celle de son corps qui se fit d'Autun à saint Quentin en Vermandois, & qui est marquée ailleurs au xvii. du mois. Quelques-uns attribuent la cause de cette translation à la crainte que causoient les irruptions des Normans : mais par le martyrologe de Florus & par le calendrier que nous avons allégués il paroît que la fête de cette arrivée se celebroit long-tems avant qu'on eût oui parler de Normans en France, & que la translation s'étoit faite au plûtard sous Charlemagne. C'auroit été d'ailleurs prendre des mesures peu assurées de refugier ainsi le corps du Saint pour le mettre à couvert de leur fureur à laquelle il est certain que la ville d'Autun étoit moins exposée que celle de saint Quentin. On parle de quelques autres translations de saint Cassien faites à Laon avec celles du corps du martyr saint Quentin : & les fêtes en sont marquées au premier jour de janvier & au xiv. de novembre dans le martyrologe de France où l'on dit avec plus de vraisemblance que ce fut la crainte des Normans, qui fit porter plus d'une fois les reliques de ces deux Saints à Laon, qui étoit une place fortifiée. Le retour de ces saintes reliques de la ville de Laon en celle de saint Quentin est aussi honoré publiquement sous les titres de translation & de déposition. Enfin l'on trouve encore une fête de saint Cassien, marquée au second jour de mai dans quelques martyrologes sous le nom d'élevation de son corps, faite conjointement avec celle de saint Quentin & du martyr saint Victoric, compagnon de saint Fuscien d'Amiens.

T. 18. Spicil. p. 136. 137.

Sauss. p. 1149.

Hemeré Aug. Veromand.

Sauss. p. 3. & 377.

Bolland. t. 1 maii. p. 168. col. 2.

On juge que la translation de saint Cassien faite d'Autun à saint Quentin en Vermandois, est arrivée au plus tard sous Louis le Debonnaire, parce que Florus qui en fait mention dans son martyrologe vivoit à la fin du regne de ce prince, & qu'elle est érigée en fête dans un calendrier dressé dès l'an 826. Quelques-uns neanmoins ne l'ont marquée qu'en 840. qui étoit la premiere année du regne de Charles le Chauve, appuyés ce semble sur l'autorité de celui qui en a écrit l'histoire &

Molan. ad Usuard fol. 3.

qui témoigne avoir été témoin d'une partie des miracles qui s'y firent. Quand on feroit obligé de leur ceder, on ne nous perfuaderoit pas aifément que l'on fût faifi deflors à Autun en Bourgogne de la crainte des Normans, qui ne commencerent leurs incurfions dans le cœur du royaume que long-tems après.

IV. fiecle.

IV. SAINTE NONNE, mere de faint Gregoire de Nazianze.

I.

Gregor. Naz. Carm. 1. 2. 5. 51. orat. 11. 19.

Herm. vie de S. Baf. & S. Greg. l. 1. c. 7. 8. &c.

NONNE étoit fortie d'une des meilleures familles de la Cappadoce & d'une race chrétienne & feconde en fainteté. Mais elle contribua encore plus à fa gloire par fon merite perfonnel, qu'elle n'en reçut d'honneur & d'avantage. Saint Gregoire fon fils témoigne qu'elle paffa la pieté de fes peres, & qu'elle ne fut point inférieure aux faintes femmes qui eurent le bonheur de voir & d'embraffer Jefus-Chrift après fa refurrection. Il nous affure qu'elle n'avoit rien de commun avec les autres femmes que le corps, & qu'elle avoit l'ame élevée au deffus même de la force & du courage ordinaire des hommes. Elle fut mariée à un homme qualifié de la même province nommé Gregoire, qui étoit établi dans la ville de Diocefarée, qui n'étoit autre que celle de Nazianze. Gregoire n'avoit pas comme elle l'avantage d'être dans la veritable religion: mais il parut depuis que la divine providence avoit attaché fa converfion à l'heureufe focieté de leur mariage & le falut du mari infidéle aux foins, aux prieres & aux larmes de la femme fidéle. Gregoire privé de la lumiere de la foi de Jefus-Chrift n'étoit proprement ni Payen ni Juif, mais d'une certaine fecte qui fe contentoit d'adorer que le Très-haut. Il étoit irreprochable dans fes mœurs, modefte, grave, fobre, chafte, droit, fincere, équitable; en un mot, la honte de tous les Chrétiens, qui deshonoroient leur baptême par une vie indigne de leur profeffion. Tant de vertus morales pouvoient bien faire rencontrer dans la perfonne de Gregoire ce fage tant vanté, que les philofophes de l'antiquité cherchoient parmi les hommes. Mais c'étoient toutes vertus mortes fans la foi & la grace de J.C. C'étoit auffi l'unique fujet d'affliction qu'eût la bienheureufe Nonne dans les engagemens de fon mariage. L'impatience de fe voir liée ainfi avec un ennemi de Jefus-Chrift, & obligée de l'aimer même par d'autres confidérations, la faifoit gemir fans ceffe & foupirer, non après la rupture de fes liens, mais après le changement du cœur de celui qu'elle vouloit mettre fous le joug de la foi avec elle. Elle s'imaginoit n'être à Dieu qu'à moitié tant que fon mari en feroit féparé, parce que ne faifant qu'un corps avec lui, la diverfité de religion empêchoit qu'elle ne lui fût entierement unie par l'efprit. Elle conjuroit Dieu jour & nuit par fes vœux, fes jeûnes & fes larmes de lui accorder la converfion de fon mari: en même tems elle employoit tous les moyens imaginables pour tâcher de gagner Gregoire. Elle y faifoit contribuer fes remontrances, fes foumiffions, fes fervices, fes reproches tendres & modeftes, & plus qu'autre chofe, l'innocence de fa vie, la douceur & la pureté de fes mœurs, & le zele ardent qu'elle avoit

avoit pour la pieté. Elle obtint enfin ce qu'elle demandoit : Gregoire se fit instruire par les évêques de la province, & sur-tout par S. Leonce de Césarée qui alloit au concile de Nicée, en un mot il reçut le baptême.

L'an 325.

On prétend qu'ils n'avoient alors l'un & l'autre guères moins de cinquante ans. C'est ce qu'on ne peut nier de Gregoire, comme la suite de sa vie, & le tems de sa mort semblent en faire foi. Mais ce que dit son fils S. Gregoire, que sainte Nonne sa mere étoit à peu près de même âge que son pere, semble devoir s'expliquer favorablement, pour ceux qui sont persuadés qu'elle ne mit ce fils au monde que trois ans après la conversion de son mari, & qu'elle eut encore depuis un autre fils qui est saint Cesaire, dont nous avons parlé * ailleurs. Elle avoit déja eu une fille qui étoit vivante appellée Gorgonie, dont nous esperons parler au IX. de décembre, & peut-être encore d'autres enfans qui étoient morts. On auroit été même assez porté à mettre la naissance de Gregoire & de Cesaire avant ce tems, si leur pere n'avoit dit au premier qu'il étoit évêque avant que d'être son pere. Sainte Nonne se rendit le modele des meres chrétiennes dans l'éducation de ses enfans. Elle les offrit tous à Dieu & ne se reserva que l'obligation qui lui restoit de les former pour lui. Il n'y avoit pas encore trois ans que Gregoire son mari étoit baptisé lorsqu'il fut élu évêque de la ville même de Nazianze.

328.

* Au 25. Février.

Carm. de vit. sua p. 9.

II. Cette élection qui auroit été suivie de la séparation des mariés, suivant l'usage de l'Eglise établi déja presque par tout, hors de la Cappadoce, de l'Egypte, & peutre-êt d'un petit nombre d'autres provinces, n'empêcha point que sainte Nonne ne continuât de vivre en societé avec Gregoire, comme on peut le juger de ce que nous avons dit au moins de la naissance du dernier de ses enfans. Elle honoroit son mari comme son seigneur autant de cœur que de bouche : ce qui ne contribua pas moins à la sanctifier, que tout le reste de sa conduite. Elle fuyoit la vanité & le luxe dans ses habits, aimant la simplicité & la modestie par tout. Sa maison étoit plus noble que riche, & elle n'avoit de bien qu'autant qu'il en falloit pour l'entretenir honnêtement, & pourvoir à l'état de ses enfans. Mais ces considerations ne purent l'empêcher d'en faire encore de grandes distributions aux pauvres, & particulierement à ceux de ses proches qui étoient tombés dans l'indigence. Elle étoit persuadée qu'en ne leur donnant que ce qui leur étoit nécessaire pour la subsistance de leur vie, ce n'étoit pas les tirer de la misere, mais les avertir seulement de leur affliction. C'est ce qui la portoit à les assister liberalement, & à se priver même de ce qui lui auroit été utile, pour tâcher de les mettre dans l'abondance, de crainte qu'il ne manquât quelque chose à leur consolation.

Gr Naz. fup. Carm. & orat.

Herm. tom. 1. p. 23. 24. 25.

III. Elle sçavoit allier d'ailleurs deux choses dont l'union est rare & difficile, l'application au ménage & la pratique d'une pieté parfaite. Car en s'acquittant de tous les devoirs que Salomon semble prescrire à la femme forte, elle ménageoit son bien avec autant d'adresse, de prudence & d'œconomie, que si elle n'eût pas fait profession de pieté : en même-tems elle servoit Dieu avec autant d'ardeur & d'attention,

que si elle n'en eût point été détournée par les occupations de sa famille. Elle rendoit toutes sortes de secours aux orphelins & aux veuves, & elle assistoit toutes les personnes affligées avec une charité égale. Elle mortifioit son corps par de frequens jeûnes, par de longues veilles & par dautres austerités : elle s'appliquoit la nuit comme le jour à la psalmodie. Jamais personne n'eut plus de respect pour les prêtres & les autres ministres des autels, & pour les lieux saints. Sa véneration alloit jusqu'au scrupule ; jamais elle ne tourna le dos à l'autel, jamais elle ne cracha dans l'église. Son zele pour la religion étoit si pur & si ardent, qu'elle n'avoit jamais voulu manger avec les adorateurs * des idoles.

* Son mari n'étoit pas idolâtre durant son paganisme.

Ces marques d'une pieté tendre & sensible ne l'empêchoient pas de faire voir une constance & une fermeté d'ame qui la faisoit admirer. Car encore qu'elle fut extraordinairement touchée des miseres des autres, jamais elle ne se plaignoit de celles qui lui arrivoient ; elle en rendoit toujours graces à Dieu, & cherchoit sa sanctification dans le bon usage des biens & des maux de la vie. Jamais elle ne prit d'habit de deuil aux jours de fêtes, quelque grande que fût l'affliction de sa famille. Un signe de croix dont elle finissoit sa priere, étoit toujours le terme de ses plus longues douleurs : & ses larmes s'arrêtoient dès qu'elle l'avoit formé sur son front. Elle fit paroître cette grandeur d'ame, principalement à la perte qu'elle fit de son fils Césaire qu'elle aimoit tendrement. Non contente de l'avoir enseveli de ses propres mains, elle voulut encore le conduire au tombeau, vétue d'habits non de deuil, mais de réjouissance, comme aux jours de grandes fêtes, étouffant toute sa douleur par la force de sa foi & par l'esperance de la résurrection. Elle écouta & reçut avec des yeux secs l'oraison funebre que Gregoire son autre fils prononça au service de ses funerailles. Elle fit paroître une constance toute semblable à la mort de sa fille sainte Gorgonie, qui arriva quelque tems après celle de Césaire. Son grand âge, qui ne l'éloignoit guères alors de quatre-vingt-dix ans, n'empêcha point qu'elle ne fit un long & pénible voyage *, pour l'aller assister dans le lieu de sa demeure, lui rendre tous les derniers devoirs, & fortifier son gendre & ses petits-fils dans la pieté que Gorgonie leur avoit inspirée.

Vers l'an 369.

Gr. Naz. or. 10. &c.

Vers l'an 370.

Idem orat 11. *&* 19.

* Icone en Lycaonie. Ce voyage est douteux.

IV.

Gr. or. 19 *Herm. p.* 406.

Vers l'an 371.

Peu de tems après sainte Nonne qui étoit d'une constitution forte robuste, aussi-bien que l'évêque de Nazianze son mari, & que l'on ne voyoit jamais malade, se trouva presque accablée de plusieurs maux à la fois. Le plus fâcheux & le plus long fut un dégoût géneral, c'est-à-dire, une aversion grande pour toutes sortes de nourritures qui la réduisit à une foiblesse extrême. Cette maladie finit par un miracle dont il semble que saint Gregoire de Nazianze son fils fût l'instrument, & dont il a bien voulu nous conserver lui-même la mémoire. Nonne s'imagina pendant une nuit que son fils étoit entré dans sa chambre avec une corbeille pleine de pains qu'il avoit benis, & marqués d'une croix. Ce ne fut pas un songe vuide de verité. Car cette nuit même elle revint à elle, reprit ses forces, & guerit peu à peu. Gregoire son fils l'étant venu voir le lendemain, fut surpris de la voir plus gaye &

plus dégagée qu'à l'ordinaire : & en lui découvrant ce qui lui étoit arrivé la nuit, elle reconnut que la présence de son fils n'avoit pas même été nécessaire pour la faveur que Dieu lui avoit faite par son ministere. On ne peut s'empêcher de faire ici réflexion sur la conduite que Dieu gardoit envers cette famille de bénediction, tant pour en faire connoître la sainteté, que pour la combler de ses graces, sans se servir d'autres moyens que de ceux mêmes qui la composoient pour les distribuer ou les faire recevoir. Autrefois Gregoire avoit été miraculeusement conservé dans une tempête par les prieres de son pere & de sa mere, qui n'avoient connu son danger qu'en songe : maintenant sainte Nonne reçoit de ce même fils la santé dans une vision. Cette sainte femme ne survéquit pas de beaucoup au saint évêque Gregoire son mari, qu'elle perdit comme on le croit vers le mois de mars ou d'avril de l'an 373. Elle mourut vers le mois d'août de la même année, & laissa en mourant ses biens aux pauvres, comme avoit fait son mari, c'est-à-dire, qu'elle ordonna qu'ils leur reviendroient après la mort de son fils Gregoire. Sa mémoire a été en véneration dans toute l'Eglise : & l'on a choisi chez les Latins comme chez les Grecs le cinquiéme du même mois d'août pour le jour de sa fête. Les anciens martyrologes n'en ont point parlé ; le Romain moderne en fait mention au jour que nous venons de marquer.

Gr. or. 1. p. 4. or. 19. p. 306.

L'an 373.

V. S. OSWALD, ROI *d'Angleterre au royaume de Northumberland.*

VII. siecle.

I. SAint Oswald que quelques auteurs regardent comme les prémices de sainteté parmi la nation Angloise depuis sa conversion, procurée par les soins du pape saint Gregoire le Grand, au moins d'une sainteté attestée par des miracles, étoit fils du roi Edelfrid qui regnoit dans la partie de Northumbrie ou Northumberland, qu'occupoient les Berniciens. Après la mort de son pere qui arriva l'an 617. il fut obligé de se refugier encore jeune avec ses freres & d'autres seigneurs chez les Pictes, dans le nord du pays qu'on a depuis appellé Ecosse, & de-là en Irlande, pour ne pas tomber sous la domination du nouveau roi Edwin leur oncle maternel, qui regnoit dès auparavant dans l'autre partie de Northumberland, que l'on appelloit le pays des Deires. Ce bannissement fut un tems de grace pour Oswald, qui fut instruit avec ses freres dans la religion chrétienne par des catechistes ou des missionaires évangeliques qui prêchoient dans les petites isles. Il y reçut le baptême, & s'occupa à des exercices de pieté dans le lieu de son exil pendant tout le tems du regne d'Edwin. Ce roi ayant été tué l'an 633. dans une bataille contre Penda roi de Mercie & Cedwal roi des anciens Bretons, Oswald & ses freres revinrent dans leur pays. Le royaume de Northumberland fut partagé en deux comme auparavant. Osrich cousin germain d'Edwin, qui avoit été converti & baptisé avec lui par

Vuilh. Malm. l. 1. c. 3. Usser. eccl. Brit. p. 135.

Bed. l. 3. c. 1. & seqq. hist.

L'an 617.

633.

saint Paulin évêque d'Yorck fut fait roi des Deires : Eanfrid fils d'Edelfrid, frere aîné de saint Oswald, remonta sur le trône de son pere & regna sur les Berniciens. Ces deux rois furent tellement aveuglés de leur nouvelle fortune, qu'ils oublierent Dieu même de qui ils tenoient la couronne : & s'étant abandonnés à toutes sortes de vices, ils retournerent à leur ancienne idolâtrie. L'an 634. Cette ingratitude ne demeura pas long-tems impunie. Osrich perit dès la même année par la main des soldats de Cedwal roi des Bretons, qui fit mourir l'année suivante en trahison Eanfrid, comme il venoit traiter de la paix avec lui. L'apostasie de ces deux rois jointe aux cruautés tyranniques que Cedwal exerça dans le pays, rendit la mémoire de cette année odieuse à toute la posterité, & fut cause que pour tâcher de l'ensevelir dans l'oubli, elle fut comptée pour la premiere du regne de leur successeur, comme s'il avoit succedé immédiatement au roi Edwin, qui depuis son baptême avoit vécu fort saintement jusqu'à sa mort, sous la direction de l'évêque saint Paulin.

II. Ce successeur fut saint Oswald, frere puîné d'Eanfrid, qui avec un petit nombre de troupes & une grande confiance en la protection de Dieu, marcha contre Cedwal, le *Bed. lr 3. c. 2. & 3.* défit, lui ôta la vie, & dissipa toutes ses forces. Il réunit ensuite les deux royaumes de Northumberland, après avoir érigé un trophée de la croix à Jesus-Christ dans le champ de bataille où il avoit remporté la victoire. Dès qu'il eut pacifié ses états, il ne s'appliqua plus qu'à faire regner Dieu dans le cœur de ses sujets, dont la plus grande partie étoit encore idolâtre. Pour y travailler avec plus de fruit, il envoya chercher des ouvriers de l'évangile dans les quartiers de l'Irlande où il avoit été instruit lui-même pendant son exil. Il fit venir des religieux du célebre monastere de Hy, qui étoit une isle entre l'Irlande & l'Ecosse : & comme il n'y avoit plus d'évêché à Yorck depuis la retraite de Paulin, qui s'étoit retiré à la mort du roi Edwin avec la reine Ethelburge sa veuve dans le royaume de Kent, il donna à saint Aidan chef de cette mission la terre de Lindisfarne dans une presqu'isle pour y bâtir un monastere, & y transferer le siége épiscopal d'Yorck. L'évangile fit de merveilleux progrès dans ses états sous son autorité, qui s'étendoit sur la plus grande partie de *Bed. l. 3. c. 5. & 6.* l'Angleterre. Car il étoit devenu encore plus puissant que S. Edwin son oncle, & il commandoit à des peuples de quatre langues differentes, c'est-à-dire, à des Bretons du pays de Galles, à des Pictes-d'Ecosse, à des Scots ou Ecossois d'Irlande, & à des Anglois-Saxons qui occupoient les royaumes de Northumberland, de Mercie & d'Eastangles. Cette grande puissance sembloit ne contribuer qu'à le rendre toujours de plus en plus humble & soumis à Dieu. Il tâchoit de lui être fidéle dans l'observation de tous ses commandemens, & de reconnoître ses graces par un culte sincere & ardent, & par toutes les œuvres de pieté & de charité qu'il pouvoit exercer. Il ne se contentoit pas de bâtir des églises par tout, & de fonder des monasteres en plusieurs endroits de ses états, il répandoit encore ses aumônes sur les pauvres avec tant d'abondance, que sa maison s'en trouvoit souvent incommodée. Un jour de Pâques après le

service, lorsqu'il alloit se mettre à table avec l'évêque saint Aidan son aumônier, c'est-à-dire, l'officier qu'il avoit chargé du soin des pauvres, vint l'avertir qu'il y en avoit une multitude devant la porte de son palais qui attendoit les fruits de sa liberalité. Il leur fit porter sans déliberation tout ce qu'on avoit servi sur sa table : il fit même rompre par morceaux le bassin d'argent, où l'on avoit mis les viandes, & ordonna qu'on en distribuât toutes les pieces à ceux qui n'avoient point eu les viandes. Le saint évêque ravi d'une action si édifiante, prit la main du roi qui étoit si bienfaisante, la benit, & pria Dieu qu'elle ne vieillît & ne se corrompit jamais.

III. Pendant qu'Oswald travailloit avec saint Aidan & les autres missionaires à étendre & affermir le royaume de Jesus-Christ dans le Northumberland, Penda cet ancien roi de Mercie dont nous avons parlé, rassembloit ses forces peu à peu pour tâcher de rétablir sa puissance & le paganisme avec elle. Il s'avança avec une puissante armée contre Oswald, lui donna la bataille dans la plaine de Maserfelth le cinquiéme jour d'août de l'an 642. & Dieu permit que notre Saint y perdît la vie, comme il étoit arrivé neuf ans auparavant à saint Edwin son prédécesseur. Il mourut en priant Dieu pour lui & pour son armée, & en finissant par des actions de graces, qu'il avoit coutume de lui rendre pour tout ce qui lui arrivoit. Aussi la priere avoit toujours été la principale de ses occupations. Depuis les offices de matines ausquels il s'étoit fait un devoir d'assister exactement, il demeuroit dans l'église à prier, & le plus souvent à genoux jusqu'après le soleil levé : & sa posture suppliante qui étoit de paroître devant les autels les mains étendues contre ses genoux passoit encore en proverbe dans l'Angleterre au tems du vénerable Bede. Saint Oswald véquit près de trente-huit ans. Ceux qui lui donnent neuf ans de regne, comptent l'année des deux rois Osrich & Eanfrid que l'on avoit effacés du nombre des rois, & le font successeur immédiat de S. Edwin. Penda son ennemi, s'étant rendu maître de son corps, ne voulut pas souffrir qu'on lui rendît les devoirs de la sepulture. Il lui fit couper la tête & les bras, & les fit attacher à des arbres : mais il ne put venir à bout de deshonorer sa memoire. Car Dieu la rendit glorieuse par plusieurs miracles qu'il fit dans le lieu où il avoit répandu son sang, & qui servirent à faire connoître aux hommes la gloire dont il l'avoit couronné dans les cieux. Ce n'est peut-être que la vue de ces miracles qui l'a fait passer pour le premier des saints Rois des isles Britanniques de la race des Anglois-Saxons : car on ne peut ignorer qu'Ethelbert roi de Kent mort en 613.* Edwin roi de Northumberland tué en 633. n'ayent été mis au nombre des Saints dans l'église Anglicane. Quelques années après la mort de saint Oswald, on porta sa tête & ses bras à Lindisfarne. La tête fut mise honorablement dans le cémetiere de l'église : les bras furent transferés dans la ville de Bebba où étoit alors le siege des rois du pays, renfermés dans un reliquaire d'argent, & déposés dans l'église de saint Pierre où on leur rendoit des honneurs publics. Bede témoigne que de son tems le bras & la main droite du Saint se con-

L'an 642.

Bed. l. 3. c. 9. 11. 12.

* Ou 617. selon Bede l. 2. c. 5.

L. 3. c. 6.

servoient encore sans aucune marque de corruption. Ce qui fut pris pour l'accomplissement du vœu prophétique de saint Aidan, dont nous avons parlé au sujet de l'aumône qu'il avoit faite de son dîner aux pauvres le jour de Pâques. Offride reine de Mercie, niéce de notre Saint, envoya son corps au monastere de Bearden dans le territoire de Lincoln. Les religieux firent difficulté d'abord de le recevoir. Mais un phénoméne de lumiere que Dieu fit paroître la nuit suivante sur ses reliques, leur ayant fait connoître le prix du trésor qu'on leur avoit envoyé, ils reparerent promptement l'injure qu'ils avoient faite au Saint, mirent son corps en une place honorable, & le prirent pour le patron de leur monastere. Quelques-uns prétendent que ce saint corps fut depuis transporté en France, & déposé dans l'abbaye de notre-Dame de Soissons, où on le montre effectivement dans le trésor des reliques qui s'y conservent.

M. Germ. hist. de N.D. de Soiss. p. 401.

L'an 655

Osvvi roi de Northumbrie, frere & successeur de notre Saint, vengea enfin sa mort & celle d'une infinité de Chrétiens par une victoire insigne qu'il remporta l'an 655. sur le redoutable Penda qui avoit vaincu & tué cinq * rois. Le venerable Bede qui vivoit au commencement du siecle d'après, & qui nous a laissé l'histoire de saint Oswald dans celle d'Angleterre, n'a point parlé de lui dans son martyrologe. Mais Usuard après Wandalbert en a fait mention dans le sien au v. d'août, & a été suivi par le Romain moderne : il n'est pourtant qualifié martyr nulle part, si ce n'est dans quelques calendriers de l'église Anglicane d'avant le schisme.

* Edvvin. Osvvald. Sigbert. Egric. Anne.

VI. JOUR D'AOUT.

LA TRANSFIGURATION de notre Seigneur Jesus-Christ.

§. I. HISTOIRE DU MYSTERE.

JESUS-CHRIST étant aux environs de la ville de Cesarée de Philippes vers les sources du Jourdain où il étoit allé quelque tems après la troisiéme pâque de sa prédication, demanda à ses disciples ce qu'on disoit du Fils de l'homme dans le monde, & ce qu'ils en pensoient eux-mêmes. Saint Pierre portant la parole pour tous, dit qu'il étoit le Christ fils du Dieu vivant. Jesus reçut son témoignage, mais il défendit à ses disciples de dire à personne qu'il étoit le Christ. Il commença deslors à leur découvrir ce qu'il devoit souffrir dix mois après à Jerusalem. Pierre emporté par l'ardeur de son affection voulut l'en détourner : mais il en fut repris très-sevérement. Et Jesus après avoir prédit ses souffrances & sa mort, dit que pour être de ses disciples il falloit renoncer à soi-même, porter sa croix, & le suivre jusqu'à la mort ; que pour recompenser ceux qui en useroient ainsi il les feroit regner avec lui, lorsqu'il reviendroit dans sa gloire rendre à chacun selon ses œuvres. Mais parce que cette gloire & ce regne étoient encore des choses inconnues & incomprehensibles aux hommes, il promit d'en faire voir

I. *Math. 16. 13. &c.*

L'an 32.

quelque apparence dès cette vie même à quelques-uns de ceux qui l'écoutoient.

Matth. 17. 1. Marc. 9. 1. Luc. 9. 28. Ce fut sans doute pour accomplir cette promesse que six ou huit jours après la confession que saint Pierre avoit faite de sa divinité, il prit cet Apôtre à part avec Jacques & Jean deux autres de ses disciples qui étoient freres, & les mena sur une haute montagne pour les rendre témoins de ce qu'il vouloit faire, & les mettre en état de pouvoir le publier, lorsque le tems de tenir la chose cachée seroit passé. Cette montagne étoit celle de Thabor, selon saint Jerôme, dont il
Epist. 17. semble que l'opinion ait été autorisée par la tradition de l'Eglise &
Casaub. exer. 15. n. 18. par celle des gens du pays. Elle étoit dans la tetrarchie de Galilée vers le midi à deux petites lieues de Nazareth, & presque autant de Naïm; fort connue par les livres des prophétes & des historiens, haute de plus de quinze stades; c'est-à-dire, de près de trois quarts de lieue d'élevation, droite & perpendiculaire, & de plus de trente;
Polyb. hist. l. 5. c'est-à-dire, d'une lieue & demie de chemin pour y monter à cause
Joseph. bell. Jud. l. 4. c. 6. des détours qu'il falloit prendre. Au haut de la montagne étoit une plaine de plus d'une lieue où l'on n'alloit guéres que pour la chasse des bêtes fauves & pour le vol des oiseaux. Lorsque Jesus y fut
Luc. 9. 19. arrivé avec ses trois disciples, il
Matth. 17. 1. pria selon sa coutume, & durant
Luc. 9. 32. sa priere il fut transfiguré devant eux. Son visage parut tout autre & devint brillant comme le soleil: ses vêtemens furent blancs comme la neige. En même-tems les trois disciples se réveillant de l'assoupissement où ils étoient tombés durant sa priere, virent paroître Moyse & Elie qui s'entretenoient avec lui. Le premier étoit le legislateur des Juifs, l'autre étoit l'un des plus grands prophétes qui eussent été parmi eux: & Jesus voulut qu'ils l'accompagnassent dans cette transfiguration, afin que l'on connût qu'il étoit le Messie promis par la loi, & prédit par les prophétes. Ils étoient à ses côtés, pleins de majesté & de gloire, comme le dit saint Luc, qui ajoute que le sujet de leur entretien étoit son genre de mort ou sa sortie du monde qui devoit arriver à Jerusalem.

II. Alors Pierre dit à Jesus: » Seigneur, nous sommes bien ici, » faisons-y, s'il vous plaît, trois tentes; une pour vous, une pour » Moyse, & une pour Elie. » Saint Marc & saint Luc ajoutent que Pierre ne sçavoit ce qu'il disoit à cause de l'étonnement dont lui & ses compagnons étoient saisis; ce qui l'empêchoit de considerer que ce qu'il voyoit n'étoit qu'un rayon assez foible de la gloire où Jesus devoit entrer après sa resurrection, & qu'il ne devoit y entrer que par les souffrances & la mort qu'il avoit prédites. Lorsque Pierre parloit encore, une nuée lumineuse les vint couvrir: & de cette nuée il sortit une voix qui fit entendre ces paroles: » C'est mon fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute » mon affection: écoutez-le. Les disciples entendant cela tomberent le visage contre terre, & furent saisis d'une grande crainte. Mais Jesus s'approchant les toucha, & leur dit: » Levez-vous, & ne craignez point. Alors levant les yeux, ils ne virent plus que Jesus seul, afin qu'ils ne pussent douter que c'étoit de lui seul que la voix sortant de de la nuée avoit parlé. Lorsqu'ils

Marginal notes (right): Marc. 9. 5. Luc. 9. 33. — Matth. supr.

defcendoient de la montagne, Jefus par un commandement exprès leur défendit de parler à perfonne de cette vifion, jufqu'à ce que le Fils de l'homme fût reffufcité d'entre les morts. Ils obéirent ponctuellement, & ils tinrent la chofe fecrette jufqu'à fa refurrection. Mais ils la publierent depuis, & faint Pierre la répandit par-tout pour faire voir que ce n'étoit point en fuivant des fables & des vifions pleines d'ingenieufes illufions qu'ils vouloient faire connoître la puiffance & l'avenement de JESUS-CHRIST fur la terre.

Luc. 9. 36
Marc. 9. 9.

§. 2. HISTOIRE DE LA FESTE.

III. L'Eglife a toûjours eu le myftere de la Transfiguration en fi grande véneration, que non contente d'en faire un fujet de méditation profonde pour fes enfans, elle a cru devoir leur en prefcrire une fête, afin que le culte exterieur qu'ils lui rendroient pût fervir de témoignage à leurs fentimens. Il femble qu'elle fe celebroit à Rome dans la forme des autres fêtes principales de notre Sauveur dès le milieu du cinquiéme fiécle; felon la conjecture qu'on en tire fur les fermons que le pape faint Leon le Grand a prononcés en l'honneur de ce myftere. Elle n'eft marquée cependant en aucun calendrier, facramentaire ou martyrologe qui foit ancien. Ce qui nous fait juger ou qu'elle n'étoit que d'obfervation volontaire, ou qu'elle a fouffert de longues interruptions, au moins dans l'églife d'Occident. Elle y étoit rétablie avec beaucoup de folemnité dans le neuviéme fiécle, & l'on voit que les évêques d'Efpagne de ces tems-là en parlent comme de l'une des plus grandes fêtes de notre Seigneur. On peut remarquer par le martyrologe de Wandalbert que fon obfervation n'étoit pas renfermée dans la feule Efpagne où elle fe faifoit le XXVII. de juillet, au lieu que dans beaucoup d'autres églifes il femble qu'elle fût deflors fixée au VI. d'août, fans qu'il foit neceffaire d'en conclurre que Jefus-Chrift fe feroit transfiguré en l'un ou l'autre de ces deux mois. Elle s'eft établie enfuite en France en l'un & l'autre de ces deux jours, jufqu'à ce qu'enfin on s'eft réduit à l'uniformité que l'on garde aujourd'hui. Parmi les ftatuts du B. Pierre Maurice abbé de Cluni, qui vivoit du tems de faint Bernard, on en voit un qui ordonne de celebrer la fête de la Transfiguration avec la même folemnité que celle de la Purification, parce, dit-il, que l'ufage ancien & moderne de plufieurs églifes répandues dans tout l'univers étoit de la folemnifer avec la même pompe que celle de l'Epiphanie & de l'Afcenfion. Pothon moine de l'abbaye de Prom au diocèfe de Tréves qui vivoit en même tems que ce bienheureux abbé, & qui étoit lui-même un homme de grande pieté, nous fait connoître neanmoins que cette fête étoit alors d'inftitution affez recente; au moins en quelques monaftéres de fa connoiffance, & qu'elle n'étoit pas encore établie dans fon pays. Il traite cet établiffement d'innovation infupportable. Il s'emporte même contre ceux qui avoient inftitué cette fête & celle de la Sainte Trinité; aufquelles il joint celle de la Conception de la fainte Vierge, qu'il dit être beaucoup plus abfurde, pretendant qu'il ne leur étoit point permis d'être plus habiles ni plus

Thomaff. feft. p. 49. 407.
Th. p. 406. ex Mabill.
Sub nomine Il defenfi qui 7. fæc. vix.
Wandalb. p. 330.
Bibl. Clun. p. 1356.
Pothon. l. 3. de domo Dei in Bibl. PP. t. 9. p. 588.
Thomaff. fupr. p. 407.

plus devots que leurs peres. Mais sans parler ici de la Sainte Trinité, l'exemple seul de la Transfiguration nous fait connoître qu'il y avoit plus de zele que de lumiere dans les plaintes de Pothon, puisqu'il ne pouvoit y avoir aucun inconvenient à craindre dans la celebration d'un mystere si bien representé, dans l'Evangile où est la source des principales & des plus legitimes fêtes de l'Eglise. Ce fut le pape Calliste III. qui la rendit generale, & qui la confirma l'an 1457. en actions de graces pour la victoire des Chretiens sur les Turcs à Belgrade. Il lui assigna un office propre & des indulgences semblables à celles de la fête du saint Sacrement. Depuis ce tems, & peut-être même auparavant, elle fut chomée d'obligation en plusieurs églises, principalement en France. On voit par les calendriers de l'église Anglicane qu'elle n'étoit pas établie en Angleterre au XIV. ni peut-être même au XV. siecle : & l'on n'y trouve que celle de saint Xyste & de ses compagnons marquée en ce jour. Elle l'étoit neanmoins au siecle suivant, comme on en doit juger par les nouveaux calendriers de la liturgie qui fut changée depuis le schisme de cette église. Car il n'est pas croyable que des Protestans ayent voulu ajouter des fêtes de leur institution dans une reformation où ils retranchoient la plûpart des autres. Dans le même siecle, qui étoit le seiziéme de l'Eglise, l'obligation de celebrer la fête fut ôtée aux peuples de presque tous les lieux où elle étoit chomée. Ce qui se fit principalement à cause que le tems de la moisson ne permettoit pas de faire cesser les travaux sans incommoder les gens de la campagne, mais on eut grand soin d'en conserver l'office, où Pie V. se contenta de changer les hymnes à Laudes & à Vêpres, & les leçons aux deux premiers nocturnes de Matines. C'étoit l'usage du douziéme siecle de dire la messe de ce jour avec du vin nouveau, que l'on pressoit des grappes qui commençoient à mûrir.

Thomass. supr. p. 407.

Platin. in cal. Raynald. ann. 1457. n. 73. Baron. not. ad M.

Thiers fest. imm. p. 141. 295.

Cal. Angl.

Durel. lit. Angl.

Thom. p. 155.

Gavant. p. 158. Beleth. c. 144.

IV.

On pourroit assurer que la fête de la Transfiguration auroit été d'un établissement encore plus ancien parmi les Grecs & les Orientaux que chez les Latins, s'il étoit certain que les saints Peres n'eussent prêché leurs sermons & leurs homelies sur ce mystere, qu'à l'occasion de la solemnité du jour qui étoit chez eux le VI. d'août comme en Occident. Cela supposé, le sermon de saint Ephrem nous persuaderoit qu'elle auroit été celebrée en Syrie & en Mésopotamie dès le quatriéme siecle ; ceux de saint Cyrille d'Alexandrie & de Basile de Seleucie, qu'elle l'auroit été en Egypte & en Asie dès le cinquiéme. Elle y étoit fort solemnelle dans le VII. & le VIII. & nous apprenons par la constitution de l'empereur Manuël Comnene qu'elle étoit du nombre de celles de la premiere classe ausquelles la plaidoirie du barreau, le commerce de la marchandise & les œuvres serviles étoient entierement défendues. Elle s'observe aujourd'hui avec de semblables obligations chez les Grecs & dans le Levant, & elle est précedée de vigile & de jeûne. Sa solemnité y est égale à celle de la fête du sommeil ou de l'Assomption de la sainte Vierge. Dans les pays où l'on fait le carême de l'Assomption de la sainte Vierge, on en interrompt le cours pour solemniser la Transfiguration avec réjouissances, on y mange de la chair & des œufs en l'hon-

Ap. Balsam.

Smith. p. 15. & 29. Typir. Iren. p. 250. edit. B. Montfauc. Quaresm. Eluc. Terr. S. t. 2. p. 51. c. 2.

neur du Seigneur, & l'on reprend le carême le lendemain. Il étoit juste que la montagne de Thabor qui est appellée Itabyre par plusieurs auteurs, eût part à cette fête autan qu'aucun autre lieu de la terre, ayant été consacrée par la gloire de la Transfiguration à laquelle elle avoit servi de theatre. L'apôtre saint Pierre dans sa seconde épitre la qualifie *Sainte Montagne* dans cette vue. Car il paroît par les prophetes qu'elle avoit été profanée auparavant par l'idolatrie & divers malefices. Quelques-uns prétendent que l'imperatrice sainte Helene mere de Constantin y fit bâtir la premiere église en l'honneur de ce mystere. On y en vit trois dans la suite des tems au lieu des trois tentes que saint Pierre y avoit voulu dresser. Mais on n'y avoit pas suivi les intentions de cet Apôtre qui n'avoient pas été approuvées de Jesus-Christ. Car il n'y en avoit point qui fussent dédiées à Moïse ou à Elie, mais on y honoroit le Pere & le Saint-Esprit avec le Fils de Dieu, comme l'a remarqué saint Jerôme. On dit neanmoins quedans les siecles du moyen âge il y eut outre la principale église, deux monasteres bâtis par la liberalité des étrangers, dont l'un étoit certainement en l'honneur d'Elie: & l'on croit que Moïse étoit particulierement honoré dans l'autre. La montagne de Thabor a été long-tems l'un des objets principaux de la dévotion des pelerins de toute la Chrétienté comme celle du Calvaire & celle des Oliviers. Mais les infidéles s'en étant rendus les Maîtres, principalement depuis le douzieme siecle, y ont ruiné tous les monumens de la pieté des Chrétiens, & l'ont fortifié d'une citadelle pour maintenir leur domination dans le pays.

Ep. 2. c. 1. v. 18.

Niceph. l. 8. c. 30.

Beda loc. sanct. c. 17. Adamn. l. 2. c. 24.

Epist. ad Marcell.

Quaresm. Elnc. t. 2. p. 847. 848. &c.

Innoc. III. Pap. ep. in conc. Later.

✱✱✱✱✱✝✱✱ ✱ ✱✱✱

SAINTS DU VI. jour d'Août.

I. S. XYSTE * autrement S. SIXTE, Pape second du nom, & Martyr.

III. siécle.

SAint Xyste l'unique * pape de ce nom, que plusieurs appellent maintenant Sixte, & qu'ils font par consequent le second de ce dernier nom, étoit, dit-on Grec de nation, & Athenien de naissance. Mais il semble qu'on ne l'ait fait philosophe de profession que sur une bévue faite par Rufin, qui avoit attribué à saint Xyste pape & martyr un livre de Xyste ou Sexte philosophe pythagoricien. Cette imposture ne pouvoit regarder que notre Saint, parce qu'on n'avoit point de preuve que le premier pape de ce nom eût été martyr. Quoiqu'il ne s'agît que d'un recueil de sentences & de maximes qui pouvoient faire honneur à un auteur payen, c'étoit en quelque sorte déshonorer un évêque & un martyr que de lui attribuer une production, où il n'étoit mention ni des prophétes, ni des apôtres, ni de Jesus-Christ même, & où il ne se trouvoit point de vestige de foi. Xyste servoit l'église de Rome en qualité de diacre sous le pape saint Etienne du tems des empereurs Valerien & Gallien. On dit qu'il fut le compagnon de la prison d'Etienne lorsque ce saint pape fut arrêté pour la foi: mais qu'en étant sorti par des moyens qu'on n'a point sçus, il fut fait le gardien & le dépositaire des vaisseaux, des meubles & de tout

* Le Kal. de Front. dit *Sixte.*

* *Chat. bag.* I.

Pontifical.

Till. t. 4. p. 35.

Hieron. ep. ad Ctesiph. c. 2. Item in Jer. 22. & in Ezech. 18.

* *Anast. Bibl. c. 24.*

L'an 257.

l'argent de l'Eglise. Etienne étant mort dans la prison ou sur l'échafaut vers le commencement du mois d'août, comme on le croit, Xyste qui étoit déja fort âgé, fut élu en sa place pour gouverner le vaisseau de l'Eglise qui étoit battu d'une furieuse tempête depuis que Valerien avoit entrepris de le faire perir par une persecution generale des Chrétiens. Il fut ordonné le xxiv. jour du même mois qui étoit un lundi, & nonobstant la briéveté de son pontificat qui ne dura pas un an entier, il ne laissa pas de faire de grandes choses qui marquent assez la fidelité, la sagesse & le courage avec lequel il s'est acquité des fonctions pénibles d'un si haut ministére. Si d'un côté il parut occupé à combattre ou repousser les ennemis qui ataquoient l'Eglise au dehors, il n'eut pas moins d'application à guérir les maux dont elle étoit travaillée au dedans. On pouvoit mettre de leur nombre la contestation fâcheuse sur le baptême des heretiques qui avoit brouillé son prédecesseur saint Etienne avec saint Cyprien de Carthage, qui vivoit encore & beaucoup d'autres grands prélats de l'Orient. Saint Denys d'Alexandrie à qui l'opinion de saint Cyprien & des autres avoit paru plausible d'abord, & qui n'avoit pu approuver en tout la conduite severe que saint Etienne avoit tenue en cette affaire, écrivit à saint Xyste dès qu'il sçut sa promotion, pour lui faire trouver des moyens d'accommodement & de paix. Dans la premiere des lettres qu'il lui adressa sur ce sujet il l'informa des progrès que faisoit dans la Libye & dans l'Egypte l'heresie de Sabellius, qui confondoit les trois personnes de la sainte Trinité, en lui envoyant une copie de ce qu'il avoit écrit pour la combattre. Il le consultoit en même-tems au sujet d'un homme qui avoit été baptisé par les heretiques d'une maniere toute differente de celle des Catholiques, & qui ayant depuis ce tems-là vécu de bonne foi dans la communion de l'Eglise & dans la participation de ses mysteres, avoit ensuite reconnu l'impieté du baptême qu'il avoit reçu, & n'osoit plus recevoir l'Eucharistie ni assister aux prieres. Nous ne sçavons pas ce que répondit saint Xyste sur une telle question, qui auroit sans doute embarrassé son prédecesseur, s'il est vrai qu'il eût approuvé & soutenu indifferemment le baptême donné par toutes sortes d'héretiques, comme il sembloit que saint Cyprien & les autres l'en avoient accusé. Mais on s'est cru redevable à sa sage conduite de l'assoupissement & de l'extinction entiere de cette grande dispute, qui fut terminée sous son pontificat : & c'est peut-être ce qui a donné lieu à saint Ponce diacre de Carthage de l'appeller un bon & pacifique prélat dans la vie qu'il a écrite de saint Cyprien.

Eus. hist. l. 7. c. 5. 6. 9.

II. La violence de la persecution qui avoit commencé à Rome dès la fin de l'an 256. prit de grands accroissemens en 258. par le rescrit que Valerien envoya d'Orient au senat, où il ordonnoit qu'on fît mourir sans délai & sans conditions les évêques, les prêtres & les diacres ; c'est-à-dire, tous les ministres de la religion. Les officiers qui furent chargés de ces ordres dans la ville marquerent un zele & un empressement tout extraordinaire pour les executer : & il ne se passoit point de jour qu'on ne vît conduire au

L'an 258.

Cypr. ep. 82. seu 80. edit. Oxon.

supplice quelqu'un du clergé. Saint Cyprien semble nous faire entendre que saint Xiste fut une de leurs premieres victimes : & que Dieu en avoit ainsi disposé, afin que le pasteur servît encore de guide au troupeau dans cette derniere rencontre, en l'animant au combat par son exemple, comme il avoit fait jusques-là par ses discours. Il fut étendu sur le chevalet ou plutôt attaché à un gibet, comme le témoigne le poëte Prudence, heureux & fort honoré de mourir en croix à l'exemple du maître qui l'y avoit précedé & pour la cause duquel il donnoit sa vie. Nous verrons quelques circonstances édifiantes de sa mort dans l'histoire du martyre de saint Laurent son diacre, qui mourut quatre jours après lui, & qui se prépara au combat sur la prédiction qu'il lui en fit. Nous ajouterons seulement que le cémetiére de Calliste fut le lieu du supplice de saint Xyste & celui de sa sépulture; qu'il mourut comme on le croit le VI. d'août de l'an 258. après onze mois & quatorze jours de pontificat; & qu'après lui le saint siége demeura vacant près d'un an. Sa memoire fut en veneration aux fidéles dans tous les tems & tous les lieux de l'Eglise : & l'on peut juger que son culte suivit sa mort d'assez près par le soin que prit saint Cyprien en Afrique de faire sçavoir son martyre au public. Car on sçait qu'il ne faisoit rechercher si exactement les circonstances de la mort des martyrs que pour faire honorer leur memoire dans l'Eglise. La fête de saint Xyste a été marquée au VI. d'août dans le calendrier Romain du milieu du quatriéme siécle. Elle l'est de même dans celui de l'église d'Afrique

Peristeph. hymn. 2.

Cypr. ep. 82. seu 80.

dressé vers la fin du siécle suivant; & saint Augustin nous est témoin qu'elle s'y celebroit de son tems. On croit que ce culte particulier que l'église d'Afrique rendoit à la memoire de notre Saint étoit une reconnoissance du service qu'il avoit rendu en faisant finir les troubles élevés au sujet du baptême des heretiques, & en réunissant par la douceur de sa charité les esprits qui s'étoient divisés sous son prédecesseur. Aussi voyons-nous que cette église ne faisoit pas le même honneur aux autres saints évêques de la ville de Rome, si on en excepte saint Clement, non pas même à saint Fabien ni à saint Corneille dont la sainteté avoit été tout publiquement connue en Afrique. Cette fête de saint Xyste se trouve aussi au même jour dans les plus anciens martyrologes de l'Eglise, dans les sacramentaires des papes saint Gelase & saint Gregoire, dans ceux des Gots ou de France sous la premiere race de nos rois. Quelques calendriers du septiéme siécle la marquent au V. du mois : mais il semble qu'il y ait erreur, comme on le peut inferer encore de ce qu'a dit saint Pierre Chrysologue au cinquiéme siécle, lorsqu'il a declaré que le triomphe de saint Xyste se celebroit à Ravenne trois jours avant celui de saint Laurent; c'est-à-dire, comme saint Augustin le marque plus positivement, qu'il y avoit trois jours pleins entre la fête de l'un & de l'autre. Les Grecs n'ont pas oublié de rendre aussi des honneurs religieux à sa memoire, mais ils le joignent avec saint Laurent au X. d'août. Un consentement si general des églises à marquer la veneration des peuples pour ce saint, donne lieu de croire que c'est lui qu'on a eu intention

Mabill. anal. t. 3. p. 410.

Florent. M. Thomas. sacr. pag. 102. 366. Front. Kal. p. 115.

Aug. in Joh. homil. 27. p. 97. col. 2.

Tillem. p. 37.

d'honorer dans le canon de la messe plutôt que Sixte I. dont les actions sont peu connues, & dont on ne peut assurer que la mort ait été un martyre rendu par l'effusion de son sang. On voyoit à Rome une église en l'honneur de notre saint Pape dans le cinquiéme siécle & dans les suivans: elle portoit aussi le titre de Tigride, & l'on croit que c'est celle qui étoit l'issue de la ville sur le chemin d'Appius. Il y en avoit une à Milan sur la fin du cinquiéme siécle où il semble que l'on avoit mis de ses reliques. Saint Augustin missionaire apostolique d'Angleterre ayant trouvé que les anciens Bretons du pays honoroient le corps d'un prétendu saint Sixte qui lui étoit inconnu, demanda au pape saint Gregoire les reliques du martyr saint Sixte pour les substituer à la place de celles qui lui étoient suspectes. Saint Gregoire les lui envoya, afin, dit-il, d'empêcher par ces gages certains de veneration que les peuples ne rendissent leur culte à des choses incertaines qui ne seroient ni vraies, ni vraiment saintes. Il dit que ce qu'il lui envoie est d'un martyr très-saint & très-approuvé: mais nous ne pouvons assurer si c'étoient des reliques du saint pape Sixte deuxiéme, ou de quelque autre martyr du même nom, dont on en trouve deux martyrisés à Rome & marqués au XXIII. de decembre dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme. Quelques-uns même ont douté de la verité du fait, & ont soupçonné l'endroit d'avoir été inseré dans la lettre de saint Gregoire, à quoi neanmoins on ne voit gueres d'apparence. Ce qui nous porte à croire que ce qu'il envoya en Angleterre étoit le corps d'un autre saint Xyste, ou que ce n'étoit qu'une petite portion de reliques si c'étoit de notre Saint, c'est qu'on étoit persuadé au VIII. siecle que son corps étoit toûjours à Rome: & l'on voit que le pape Adrien I. le fit transporter dans une église qu'il avoit fait bâtir. On se vante d'avoir sa tête & ses deux bras dans la Chartreuse de Pettel, appellée de saint Xyste sur la Moselle vers les confins de la Lorraine, près de la petite ville de Sierick au-dessous de Thionville. On voit aussi dans l'abbaie des Benedictins de saint Mihiel sur la Meuse en Lorraine au diocèse de Verdun, une relique qu'on croit être du pape saint Sixte martyr. Elle avoit été donnée par le pape Clement X. au cardinal de Retz, qui en fit present à cette abbaye avec une autre du pape saint Damase. Cela pourroit faire entendre saint Xyste II. plûtôt que le premier de ce nom, dont le corps entier a été enlevé de Rome depuis long-tems.

Front. Kal. Sypr. — *Epist. 31. l. 12. c. 2.* — *Julien. not. sur S. Greg. edit. de Goussainville.* — *Anast. Bibl. c. 97.* — *Dorland chr. Sauss. mart. Gall.*

II. SAINT FELICISSIME, S. AGAPET, S. QUART & les autres Compagnons du martyre de saint Xyste.

NOus apprenons de saint Cyprien que saint QUART fut martyrisé avec saint Xyste & comme il le nomme sans le qualifier d'aucun titre, ainsi qu'on a coutûme d'en user à l'égard des personnes qui sont suffisamment connues, il laisse à conjecturer que Quart étoit quelque personne de consideration parmi les Chrétiens, & dont la réputation étoit grande en Afrique même. C'est sur l'autorité seule de saint Cyprien que Bede & les autres l'ont

Cypr. ep. 82. ad Successum.

joint à saint Xyste dans leurs martyrologes.

On trouve ailleurs d'autres compagnons du martyre de S. Xyste, dont les principaux sont deux diacres nommés FELICISSIME & AGAPET ou AGAPITE qui se trouvent joints avec lui dans l'ancien calendrier Romain du quatriéme siecle, dans celui du huitiéme, dans les martyrologes du nom de saint Jerôme, & dans tous les autres qui sont venus après. Leur commemoration est aussi marquée conjointement avec celle de ce saint Pape dans quelques anciens livres d'église dont on se servoit à Rome dès le regne des Lombards: c'est ce qui se pratique encore aujourd'hui dans le missel & le breviaire Romain. Mais dans le sacramentaire de saint Gregoire ils ont un office separé du sien au même jour: ce qui fait voir que l'Eglise a toûjours eu beaucoup de respect pour ces Saints, & qu'elle en faisoit grande solemnité avant qu'on eût institué la fête de le Transfiguration de notre Seigneur. Quoiqu'ils ayent souffert le même jour que saint Xyste, on n'est point sûr que ç'ait été dans le même lieu: & l'on a d'autant plus sujet d'en douter, que saint Cyprien qui avoit été particulierement informé des circonstances du martyre de saint Xyste ne parle point d'eux, quoiqu'en nommant Quart, il marque assés la disposition où il auroit été de ne point omettre ses compagnons: c'est aussi ce que fait juger l'ancien calendrier du IV. siecle où saint Xyste est mis dans le cimetiere de Calliste: Agapet & Felicissime dans celui de Pretextat. Quelques-uns même estiment qu'ils pourroient bien n'avoir pas été martyrisés dans la même année que saint Xyste, quoiqu'ils l'eussent été en un même jour: & ils se le persuadent sur ce que dans le sacramentaire de saint Gregoire ils ont un office tout separé du sien. Le pape Felix III. fit bâtir vers l'an 480. une église de saint Agapet auprès de celle de saint Laurent à Rome: & l'on croit que ce fut en l'honneur de celui de nos Saints qui portoit ce nom.

Entre les autres martyrs Romains du VI. jour d'aout que les martyrologes donnent pour compagnons à saint Xyste, on nomme JANVIER, MAGNUS, VINCENT & ETIENNE, qui sont qualifiés aussi diacres par Anastase le Bibliothecaire: mais Bede & les autres se contentent de les faire soudiacres. Ceux qui y ont ajouté un saint *Prétextat* pourroient bien avoir pris pour le nom d'un martyr celui du cimetiere où nous avons remarqué que saint Felicissime & saint Agapet avoient été enterrés.

Front. Kal. p. 115.

Baron. ann. 261. n. 4.

Bucher Cycl. p. 268.

Ruin. act. M. p. 181.

Anast. Bibl. c. 49.

Anast. c. 25.

Florentin M. p. 735.

III. S. JUST & S. PASTOUR, enfans martyrs en Espagne.

IV. siecle.

I.

LE triomphe que ces deux jeunes martyrs ont remporté sur les ennemis de la foi de Jesus-Christ, a eu trop d'éclat dans l'église d'Espagne, pour n'être pas proposé ici parmi les exemples illustres de la force victorieuse que la grace de Dieu communique aux personnes les plus foibles quand il lui plaît. Ils étoient deux freres nés dans la ville de Complute à laquelle a succedé celle d'Alcala dans la Castille. L'aîné âgé de près de treize ans s'appelloit JUST; l'autre qui n'avoit que sept à huit ans se nommoit PASTEUR, que l'on pro-

Act. ap. Sur. p. 84. Prudent. Peristeph. hymn. 4. S. Eulog. Cordubl. l. 1. memor. init. & l. 2. c. 11.

nonce *Paftour* en Languedoc & en Gafcogne. Ils étoient l'un & l'autre aux écoles de la ville, lorfqu'on publia dans la place publique les édits de perfecution contre les Chrétiens donnés par les empereurs Dioclétien & Maximien Hercule. Sçachant que le gouverneur du pays étoit arrivé dans la ville avec fes officiers pour faire executer les ordres du prince, ils fe fentirent enflammés d'une ardeur fubite pour la gloire du martyre. A la nouvelle que l'on en apporta, ils jetterent leurs livres & leurs écritures, fortirent brufquement de l'école, & allerent droit à la place où l'on avoit dreffé le tribunal pour interroger & juger ceux qui faifoient profeffion du Chriftianifme. Ils ne purent retenir leur zele à la vue de ceux que l'on conduifoit au fupplice: & l'on dit au gouverneur qu'il y avoit parmi la multitude des fpectateurs deux enfans qui marquoient par leurs geftes & par leurs difcours l'impatience qu'ils avoient de confeffer Jefus-Chrift devant lui, & de mourir pour cette caufe. Ce gouverneur n'étoit autre que le cruel Dacien ennemi juré du nom chrétien, qui avoit déja fait une multitude incroyable de martyrs à Calahorra, à Sarragoffe, à Girone, à Barcelone, à Tarragone, à Valence, & dans toute l'étendue de fon gouvernement qui fe terminoit vers l'Occident au territoire de Complute. Il fe fit amener Juft & Pafteur qui parurent devant lui avec une contenance plus réfolue & plus hardie que beaucoup de ceux qu'on lui avoit prefentés dans un âge plus avancé. Mais au lieu de les interroger il ordonna qu'on les fouettât, affectant de les traiter comme des enfans qu'il falloit châtier & renvoyer enfuite fans ufer avec eux de raifonnement ou de queftion. Son deffein étoit de s'épargner la confufion qu'il avoit déja reçue des Chrétiens en diverfes rencontres, d'autant qu'il y auroit pour lui peu de gloire à vaincre des enfans, & beaucoup de honte à en être vaincu. Juft & Pafteur allerent avec joie aux tourmens, & fe mirent d'eux-mêmes entre les mains des bourreaux, s'excitant l'un l'autre par de vives exhortations que leur fuggeroit l'Efprit faint à demeurer fermes dans la foi de Jefus-Chrift, & à répandre pour lui jufqu'à la derniere goutte de leur fang. Ils furent conduits hors de la ville fur le lieu des executions publiques comme des criminels: & quoique l'on n'eût pas voulu entendre leur confeffion au tribunal, ils déclaroient affez leur crime qui étoit de fe dire chrétiens. Avant que de paffer du fouet à d'autres fupplices, on alla avertir Dacien que tout y étoit inutile, & qu'ils étoient invincibles. Il envoya auffitôt un ordre pour leur couper la tête: & ils confommerent ainfi leur glorieux martyre au mois d'août de l'an 304.

L'an 304.

Dacien ne fit pas grand fejour à Complute. Les fidéles attendirent qu'il en fut forti pour aller lever les corps des deux Saints. Ils leur dreffèrent un tombeau dans le lieu même où ils avoient fouffert, & les y enterrerent honorablement. On commença peu de tems après à y honorer leur memoire tout publiquement: & la paix ayant été rendue à l'Eglife on bâtit un temple à Dieu fur leur tombeau qui devint comme le theatre des fignes & des prodiges, qui fervirent à marquer aux hommes la gloire & le credit qu'ils avoient acquis dans le ciel. Leurs corps y

étoient encore à la fin du quatriéme siecle comme l'insinue la maniere dont le poëte Prudence a parlé d'eux. Mais il paroît qu'ils n'y étoient plus au tems de saint Euloge de Cordoue vers le milieu du neuviéme siécle où l'on voit que les Mahometans laissoient toujours subsister leur église à Complute, quoi qu'ils en ruinassent beaucoup d'autres. Ces saints corps en avoient été enlevés près de cent cinquante ans auparavant par un moine de Bourdeaux nommé Urbice, lorsque les Sarrazins s'étoient rendus les maîtres de l'Espagne. Urbice voulant soustraire ces précieux gages à la fureur des infidéles les fit heureusement transporter* en Languedoc. Après qu'on les eut gardés pendant plusieurs années à Narbonne, on les reporta en Espagne, non pas à Complute dont les ruines donnerent peu de tems après la naissance à la nouvelle ville d'Alcala de Henarez, mais à Huesca dans l'Aragon. On laissa neanmoins une grande partie de celles de saint Just à Narbonne en reconnoissance de l'hospitalité que l'on y avoit reçue. Il semble aussi qu'on ait donné en passant quelque portion de celles de saint Pastour dans quelques églises de Gascogne, d'où se seroient faites les distributions dans les endroits de Guienne & des provinces voisines où l'on se vante d'en avoir. Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme font mention de nos deux saints martyrs au xxv. d'août, mais celui de Florus, ceux d'Adon & d'Usuard, & les suivans jusqu'au Romain moderne marquent leur fête au vi. de ce mois qui est le jour où on la celebre communément en Espagne, en France & dans les autres lieux où leur culte s'est établi. Outre cette fête principale, qui est celle de leur martyre, on celebre encore celle de leur translation à Alcala le vii. de mars. Aussi lisons-nous dans diverses histoires d'Espagne que leurs reliques furent enfin reportées d'Huesca à Alcala l'an 1567. La ville de Narbonne qui a choisi saint Just pour son patron, & qui a fait dédier son église cathedrale sous son nom solemnise une autre fête de sa translation le xix. de fevrier, depuis l'an 1335. auquel on transporta ses reliques de l'ancienne église dans la nouvelle cathedrale qui fut dédiée sous son nom. Elles s'y conservent toujours avec grande devotion.

Prud. sup. Eulog. Mém. l. 1. c. 16. & l. 2. c. 1. Amb. Moral. not. ad Eulog. pag. 324. post Hisp. ill.

* D'autres disent à Bourdeaux en Guienne. *Lub. not. ad M. R. p. 16.*

Boll. t. 1. M. p. 629. col. 2. Lub. not. Geogr. tab. M. R. p. 16.

Gall. chron. c. 3. p. 364. Sauss. suppl. M. Gall. pag. 1155.

IV. SAINT HORMISDAS, Pape.

vi. siecle.

I.

HORMISDAS fils de Juste, étoit de la petite ville de Frusilone dans la Campagne de Rome. Après avoir été élevé avec soin dans l'étude des lettres & dans l'exercice de la pieté chrétienne il fut admis dans le clergé de l'église de Rome, & son merite le fit élever jusqu'au diaconat. Il donna dans les fonctions de ce ministere tant des preuves de sa vertu & de sa capacité, qu'après la mort du pape Symmaque le clergé & le peuple Romain le choisirent d'une voix commune pour remplir le saint siége. Il ne parut rien en cette élection du schisme qui avoit traversé celle de son prédecesseur & qui avoit troublé celle de son pontificat. C'est de quoi Cassiodore qui étoit consul pour lors felicita le roi Theodoric regardant cet événement comme une marque toute particuliere du bonheur de son regne. On met communément l'ordination d'Hormisdas

Pontifical. Baron. &c.

L'an 514.

Cassiod. chron. n. 514.

d'Hormisdas le XXVII. de juillet de l'an 514. qui étoit un dimanche, parce qu'on suppose que Symmaque a vécu jusqu'au XIX. du même mois, comme nous l'avons rapporté dans sa vie, & que notre saint Pape ayant été élu six jours après on avoit remis son sacre au dimanche suivant, selon la coutume. Quelques-uns néanmoins prétendent qu'il fut sacré le XIII. d'avril d'auparavant qui étoit le second dimanche d'après Pâques, parce qu'ils veulent que Symmaque ait cessé de vivre dès le sixiéme de ce mois, jour de l'octave de Pâques. Hormisdas ne fut pas plûtôt installé sur la chaire de saint Pierre qu'il écrivit aux églises d'Orient pour les exhorter à l'union & pour faire rentrer dans la foi orthodoxe ceux que l'heresie des Eutychiens divisés déja en diverses branches en tenoit separés. L'empereur Anastase le principal instrument des troubles de ces églises, y protegeoit particulierement les Acephales, c'est-à-dire, ceux qui faisoient profession de ne reconnoître point de chef quoiqu'ils suivissent les heresies d'Eutychès, & il persecutoit les Catholiques avec plus de violence que jamais. Plusieurs crurent que Dieu vouloit l'en punir par la révolte de Vitalien qui se déclarant le défenseur de la foi & prenant pour prétexte de ses armes les violences que ce prince faisoit aux Catholiques, l'expulsion de Macedonius patriarche de Constantinople & des autres prelats orthodoxes de leurs sieges, se rendit maître de la Scythie, de la Mésie, de la Thrace, & vint jusqu'aux portes de la ville capitale de l'Empire avec une armée formidable, faisant un horrible dégat par tous les lieux de son passage. Anastase se voyant dépourvu de troupes eut recours à l'argent pour faire éloigner Vitalien. Il lui promit même par des ambassadeurs qu'il lui envoya après qu'il se fut retiré des fauxbourgs de Constantinople, de rappeller tous les évêques qu'il avoit bannis, & de convoquer un concile dans Heraclée pour terminer les differends de la religion. Il l'indiqua effectivement, & en écrivit au pape Hormisdas pour le prier de s'y trouver avec telles évêques qu'il voudroit choisir. Non content de cette premiere dépêche, il lui envoya un ambassadeur nommé Patrice avec une seconde lettre dans laquelle il excusoit le long silence qu'il avoit gardé avec ses prédecesseurs sur le peu de complaisance qu'ils avoient eue pour lui. Il lui marquoit que l'esperance de le trouver plus honnête & plus traitable qu'eux, faisoit qu'il s'adressoit à lui avec plaisir pour le prier de se rendre médiateur entre les églises d'Orient, afin de leur procurer une bonne paix. Le Pape récrivit à l'Empereur en des termes obligeans & respectueux, relevant par de justes éloges le désir qu'il témoignoit pour la paix de l'Eglise, qui étoit le plus grand & le plus nécessaire des biens que l'on pût procurer au peuple de Dieu sur la terre. Mais il ne répondit point précisément sur le concile dont ce prince lui parloit, parce qu'il souhaitoit être plus particulierement informé du sujet de sa convocation.

Papebr conat. p. 69.

Theophan. Theod. Lect. Vict. Turn. Evag. Zonar. Marcell chr.

Act. Hormisd. in concil. coll. t. 4. Baron. an. Cod. hist. 6. secl. l. 1. c. 32. Du-Pin secl. 6. p. 35. &c.

L'an 515.

II.

Anastase délivré de la crainte de Vitalien qu'il avoit ébloui par son argent & trompé par de vaines promesses, ne fit plus tant paroître d'empressement pour l'execution des projets que la conjoncture fâcheuse de ses affaires lui avoit fait concevoir. Cependant Hormisdas pour témoigner avec combien de sincerité il

vouloit contribuer à la réconciliation des églifes d'Orient avec celles de Rome &de l'Occident, choifit quatre perfonnes diftinguées par leur pieté, leur fçavoir & leur fuffifance, pour les envoyer en qualité de fes légats à l'empereur. C'étoient Ennode évêque de Pavie, dont nous avons parlé au XVII. de juillet, Fortunat évêque d'une ville d'Italie que l'hiftoire n'a point nommée, Venance prêtre, & Vital diacre. Il leur joignit Hilaire notaire de l'églife Romaine pour être le fecretaire de leur ambaffade. Il les chargea d'une inftruction fort ample, pour leur marquer comment ils devoient fe conduire, foit avec l'Empereur qui n'agiffoit prefque que par artifice, foit avec Timothée patriarche heretique intrus fur le fiege de Conftantinople à la place de Macedonius qui étoit mort depuis peu dans fon exil. La maniere dont cette inftruction étoit dreffée faifoit voir quelle étoit la prudence, la pénétration d'efprit, l'habileté dans les affaires de l'Eglife & du monde, la droiture & la fermeté d'Hormifdas. Les conditions qu'il demandoit à l'empereur & aux évêques d'Orient avant que de rien conclure fur le fait du concile, étoient : Que l'on reçût le concile de Chalcedoine & l'épitre du pape faint Leon à Flavien de Conftantinople : Qu'on anathématifât les hérétiques Neftorius & Eutychès avec tous leurs fectateurs; Que la caufe des Evêques dépofés & relegués fût renvoyée à Rome pour être jugée; Qu'avant toutes chofes on rappellât ceux qui avoient été bannis pour avoir eu communication avec le faint fiege. A ce memoire Hormifdas joignit une lettre particuliere pour l'Empereur en date de l'onziéme d'août de l'an 515. où il témoignoit qu'encore que ce fût une chofe nouvelle que l'évêque de Rome fût appellé à un fynode hors de fa ville, il vouloit bien neanmoins fe trouver à celui qu'il avoit convoqué à Heraclée, pourvû qu'il lui accordât les articles qu'il lui faifoit propofer. Anaftafe reçut les légats du pape avec beaucoup d'honneur & de ceremonies. Il parut même difpofé à lui accorder tous les articles énoncés dans le memoire, hors celui où l'on demandoit la condamnation d'Acace de Conftantinople qui avoit eu communion avec les hérétiques, parce que fa memoire étoit en trop grande vénération parmi le peuple de cette ville. Il écrivit au Pape pour le prier de paffer fur cet article en faveur de la paix & de l'union des églifes, & pour l'affurer de la droiture de fes intentions & de la pureté de fa foi. Afin de l'en mieux perfuader il lui dépêcha peu de jours après une folemnelle ambaffade de Theopompe comte des Domeftiques & de Severien comte du facré confiftoire, c'eft-à-dire, de fon confeil privé. Hormifdas récrivit à l'Empereur de telle maniere, qu'après avoir donné des louanges à la pieté de ce prince, il fembloit ne point s'arrêter fur le fait d'Acace, comme s'il en eût refervé la décifion au concile futur, pour l'amour de la paix & de la réunion des églifes. Mais le fenat de Rome qui avois reçu en même tems une lettre de ce prince pour réponfe à celle qu'il lui avoit adreffée par les légats du Pape fur le même fujet, lui récrivit qu'il n'y avoit point de paix à efperer fans la condamnation d'Acace. C'eft à quoi les Orientaux ne voulurent jamais confentir: & les légats du Pape furent obligés de revenir fans rien faire.

T. 4. concil.

L'an 516.

III.

L'an 517.

Hormisdas ne se rebutant point de ce mauvais succès, envoya l'année suivante une nouvelle ambassade à Constantinople pour rétablir les moyens de la réunion qu'il souhaitoit avec tant d'ardeur. Elle avoit encore pour chef Ennode de Pavie à qui on avoit associé Peregrin évêque de Misene en Campanie. Hormisdas les chargea de diverses lettres pour l'Empereur, pour les Evêques & pour d'autres personnes encore, marquant par tout qu'il ne relâchoit rien de la demande qu'il avoit faite pour retrancher des diptyques les noms d'Acace & de ses successeurs *, parce qu'ils avoient été liés de communion avec les hérétiques & séparés pour ce sujet de celle de Rome. L'Empereur & ses Evêques s'obstinerent de leur côté à n'en vouloir rien faire. Il y eut même des prélats de Thrace, d'Illyrie, de Macedoine & d'Epire qui furent maltraités pour avoir adheré aux volontés du Pape sur ce point. Anastase récrivit à Hormisdas pour se plaindre de son inflexibilité ; & renvoya ses légats beaucoup plus mal satisfaits que dans le premier voyage, après leur avoir ôté toute esperance de réunion. Il autorisa même la persecution cruelle que les moines Eutychiens de Syrie, ayant à leur tête Severe d'Antioche, firent aux moines catholiques du pays qui se trouverent réduits à venir implorer en Occident la protection du Pape. Il ne put les assister pour lors que de conseils & de consolations : mais Dieu fit changer bien-tôt après la face des affaires de l'Eglise par la mort de cet Empereur, qui fut tué de la foudre le VIII. de juillet de l'an 518. Son successeur Justin ne fut pas plûtôt élevé sur le trône qu'il en écrivit au Pape, qui ne manqua point de le feliciter & de lui faire valoir l'esperance qu'il avoit de voir la paix de l'Eglise rétablie sous son regne. Hormisdas ayant été plus particulierement assuré des dispositions favorables de ce prince, & de celles du nouveau patriarche * de Constantinople élu après la mort de l'hérétique Timothée, envoya en Orient pour la troisiéme fois des légats ausquels il recommanda sur toutes choses de ne rien relâcher sur l'article de la condamnation d'Acace. Le chef de la légation fut Germain évêque de Capoue, qui eut pour compagnon un autre évêque nommé Jean, un prêtre * & deux diacres. Ils furent parfaitement bien reçus sur leur route par les Evêques & les magistrats, & à Constantinople par l'Empereur, l'Imperatrice, le patriarche Jean, le prince Justinien, le senat, & tous ceux à qui le Pape avoit écrit. L'Empereur & le Patriarche acquiescerent à toutes les demandes du Pape, témoignant que s'ils lui passoient les choses mêmes, qui sembloient dures ou contraires aux sentimens des Orientaux, c'étoit un sacrifice qu'ils vouloient faire à Dieu pour la paix & pour la réunion des églises. Il consistoit à retranchet des diptyques, & par consequent de la communion des fidéles, non seulement Acace qui le meritoit bien pour avoir composé l'henotique * de Zenon, favorisé & soutenu les Eutychiens, mais encore ses successeurs Euphéme & Macedone évêques orthodoxes d'ailleurs, mais qui avoient mieux aimé demeurer séparés de l'église Romaine, que de rien faire contre la mémoire d'Acace.

L'an 518.

L'an 519.

IV.

Ce point fut une grande matiere de triomphe pour le saint siége, & en particulier pour Hormisdas qui

* Euphemius & Macedonius.

V. leur requête au 4. tom. des conciles.

* Jean.

* Blandus, Felix, Dioscore.

* Edit d'union pour recevoir les heretiques avec les catholiques.

par sa prudence & sa fermeté rétablit l'autorité apostolique de l'église Romaine par tout l'Orient. On a jugé diversement dans la posterité ecclesiastique d'une conduite si entiere & si inflexible que ce saint pape voulut garder envers deux patriarches de Constantinople, qui avoient vécu saintement, qui étoient morts même pour la cause de la foi & de la verité orthodoxe. Mais enfin leur memoire étoit un sujet de scandale pour les fidéles, au moins en Occident: & il étoit important qu'on sçût ce que vaut l'unité de l'Eglise qui a son centre au siége de saint Pierre. Il faut avouer neanmoins que saint Hormisdas auroit pu user de quelque indulgence pour le nom & la memoire de ces deux saints patriarches, & les laisser jouir dans l'esprit des peuples de l'opinion de sainteté qu'ils sembloient y avoir acquise avec assez de justice. Il auroit eu pour sa justification les exemples de saint Cyprien de Carthage, de saint Firmilien de Cesarée en Cappadoce & des autres saints prélats que le pape saint Etienne avoit autrefois retranchés de sa communion & de celle de l'église de Rome, qui ne relâcherent rien de l'opinion qui avoit fait le sujet de leur séparation, & qui avec tout l'amour qu'ils avoient pour l'unité de l'Eglise ne firent point paroître plus de desir de se réunir au saint siége que saint Eupheme & saint Macedone en avoit témoigné. Le culte de ces Saints nous fait juger que leurs noms furent bientôt rétablis dans les diptyques, & que l'on n'a point pris leur excommunication pour un retranchement effectif du vrai corps de Jesus-Christ. Ce qui paroît par la distinction que le pape Hormisdas fit mettre entr'eux

V. la vie de saint Macedone au XXV. avril, & celle de saint Flavien II. d'Antioche & de saint Elie de Jerusalem au IV. de juillet.

& Acace leur prédecesseur, lorsqu'il voulut qu'on anathematisât ce lui-ci au lieu qu'il se contenta que l'on rayât les noms d'Eupheme & de Macedone des tables ecclesiastiques

V. tom. 4. conc. & ap. Baron.

V.

La réconciliation tant souhaitée entre les églises de l'Orient & celle de Rome, fut publiée solemnellement le jour de Pâques de l'an 519. dans Constantinople, après que tous les évêques qui s'y étoient assemblés par les soins de l'empereur & du patriarche, & les moines eussent signé la formule présentée par les legats du Pape. Les difficultés qui restoient à regler touchant divers évêques se terminerent ensuite successivement, autant par l'autorité d'Hormisdas que par celle de l'empereur, & toutes à la gloire & à l'avantage du saint siége. Il en survint une qui pensa troubler cette paix. Elle étoit la suite d'une dispute élevée peu de tems avant l'arrivée des legats du Pape à Constantinople entre le diacre Victor défenseur du concile de Chalcedoine & les moines de Scythie, qui vouloient qu'on dît qu'*une personne de la Trinité avoit été crucifiée pour nous.* Les legats jugerent que c'étoit une nouveauté dangereuse, parce qu'encore que ces termes pussent avoir un bon sens, ils sembloient donner quelque avantage aux Eutychiens & à ceux qui disoient que *la divinité avoit souffert la mort.* Les moines mal satisfaits du jugement des legats vinrent à Rome trouver le pape. Dioscore l'un des légats qui leur étoit contraire, prévint tellement l'esprit d'Hormisdas contr'eux, qu'ils se virent obligés de se sauver de Rome pour n'être pas traités comme les brouillons. Ils s'expliquerent neanmoins de telle sorte

V. l'hist. du Trisagion.

Liberat. Brev. t. 5. conc.

qu'Hormiſdas ne jugea pas à propos de les condamner, quoiqu'il blâmât toujours leur conduite.

VI. L'égliſe d'Orient n'étoit pas le ſeul objet des veilles & des travaux de notre ſaint pape. Ses ſoins ne s'étendoient pas moins en Occident & au Midi. Pour ſe ſoulager dans l'application qu'il apportoit à y conſerver la foi & la diſcipline, il donna le vicariat du ſaint ſiege à ſaint Avit de Vienne pour la Gaule Narbonnoiſe, à Jean de Tarragone pour l'Eſpagne citerieure, & à Saluſte de Seville pour l'ulterieure. Il envoya d'excellentes inſtructions à ces cooperateurs du miniſtere apoſtolique, afin que toute leur conduite pût répondre plus parfaitement à la ſienne. Les moines Scythes, dont nous avons parlé, n'ayant point trouvé Hormiſdas favorable à leurs deſſeins, envoyerent leur profeſſion de foi aux évêques Africains qui étoient exilés en Sardaigne par le roi des Vandales, qui avoit mis les Ariens en poſſeſſion de leurs égliſes. Elle étoit mieux expliquée que celle qu'ils avoient préſentée aux legats du pape à Conſtantinople. Comme ces prélats ne ſçavoient rien de leur querelle, ils reçurent cette profeſſion de foi: & ſaint Fulgence de Ruſpe le plus conſiderable de ces illuſtres exilés compoſa ſon beau traité de la foi pour l'inſtruction du diacre Pierre, qui étoit du nombre de ces moines. Un de ces évêques catholiques de l'Afrique nommé Poſſeſſeur étoit alors à Conſtantinople, où ces moines tâchoient d'embrouiller les eſprits avec les écrits de Fauſte de Riez, en mêlant les queſtions de la grace avec celles de

L'an 520. l'incarnation. Il conſulta ſur ce ſujet le pape Hormiſdas, qui lui récrivit que les livres de Fauſte de Riez n'étoient point reçus dans l'égliſe; que ceux de ſaint Auguſtin ſuffiſoient pour faire connoître ce qu'on doit croire de la Grace & du Libre-arbitre. Que s'il vouloit ſçavoir plus préciſément ce que l'égliſe Romaine, c'eſt-à-dire, toute l'Egliſe catholique, enſeignoit ſur cela il y en avoit dans ſes archives de capitules exprès (c'étoient ceux du pape ſaint Celeſtin) qu'il offroit de lui envoyer s'il ne les avoit pas, & s'il ſe les jugeoit neceſſaires. Les moines Scythes ſe ſentirent fort picqués de cette lettre d'Hormiſdas où ils étoient traités comme des turbulens. Jean Maxence l'un des plus habiles d'entr'eux, feignant qu'elle étoit ſuppoſée & fort indigne du caractere d'un ſi grand pape, y répondit d'une maniere injurieuſe, & avec tant d'inſolence que chacun en eut horreur. Ce Maxence & les autres moines, eſperant faire de la peine à Hormiſdas envoyerent enſuite les livres de Fauſte de Riez aux évêques Africains en Sardaigne. Mais ils n'y gagnerent autre choſe que la réfutation que ſaint Fulgence fit de ces livres & leur condamnation dans un ſynode de ces ſaints évêques, qui adreſſerent leur épitre ſynodale à ce Jean Maxence* ſoit pour le déſabuſer, ſoit pour le confondre. Notre S. pape véquit encore près de deux ans depuis le trouble que ces moines avoient apporté à la paix qu'il avoit procurée à toute l'Egliſe. Il continua de la ſervir juſqu'à la fin avec une application infatigable. Outre les grandes qualités qu'il avoit reçûes de Dieu pour le gouvernement de l'Egliſe, il avoit auſſi fait voir qu'il n'étoit dépourvu d'aucune de celles qui pouvoient contribuer à ſa ſanctification

Epiſt. Horm. tom. 4. conc.

L'an 521.

* Qualifié prêtre & abbé.

particuliere. Durant tout le tems de son ponticat, de même qu'auparavant, il avoit donné dans Rome un grand exemple de modestie, de pénitence & de charité. Outre ce qu'il avoit fait contre les Eutychiens & les Nestoriens en Orient, les Ariens & les Pelagiens en Afrique, il avoit découvert par sa vigilance les Manichéens qui se glissoient dans Rome. Il leur avoit fait subir les peines portées par les ordonnances des empereurs contr'eux, c'est-à-dire, le fouet & le bannissement, après que par son ordre leurs livres eussent été brûlés devant la porte de la basilique du Vatican. Il avoit pris aussi soin du culte exterieur de la religion; avoit instruit particulierement son clergé dans la psalmodie, & avoit orné diverses églises dans la ville. Sa mort arriva l'an 523. après neuf ans & dix mois de pontificat. On la met ordinairement au VI. d'août, jour auquel le martyrologe Romain a marqué sa fête. Ceux qui rapportent son ordination au XIII. d'avril de l'an 514. marquent sa mort au XXX. du même mois de l'an 523. & veulent que le VI. d'août ait été le jour de sa sepulture dans l'église de S. Pierre. D'un très-grand nombre d'épitres que sa sollicitude pastorale lui avoit fait écrire à toutes sortes de personnes, on n'en a pu recueillir que jusqu'à quatre-vingts qui se trouvent dans les collections des conciles & ailleurs: encore en a-t-on fait glisser quelques unes qui portent son nom à faux titre.

Anast. Bibl.

L'an 523.

Papebr. conat. p. 69.

V. SAINT GEZELIN, ou SCOCELIN, solitaire au diocèse de Tréves. Jescelinus, Getzelinus, Gotzelinus, Scotzelinus.

XII. siécle.

I.

NOus sçavons très-peu de choses de la vie de cet admirable solitaire à cause des soins qu'il a pris pour la tenir cachée aux hommes, & qui ne lui ont point mal réussi. Mais le peu que nous en sçavons, quoique trop au-dessus de la portée & de l'imitation des hommes, merite d'être publié pour nous exciter au moins à adorer la conduite secrete de Dieu sur ses élus, & nous munir contre la témerité de ceux qui condamnent ce qui passe leur raisonnement. GEZELIN que d'autres appellent SCOCELIN vivoit dans les bois d'autour de la Moselle vers le Rhin du tems de l'empereur Lotaire II. & du roi Louis le Gros. La pauvreté qu'il avoit embrassée étoit sans exception; & a mortification s'étendoit generalement sur toutes les choses créées de Dieu pour satisfaire le corps & l'esprit de l'homme. Sa vie n'étoit qu'un martyre ou un supplice continuel: c'étoit pour mieux dire une mort qui se renouvelloit tous les jours. Il passa dix ans au milieu des montagnes & & des deserts sans avoir d'autre toit que le ciel, ni d'autre vêtement que son poil, & l'air dont il étoit environné. Il n'avoit point d'autre nourriture que celle qui est commune aux bêtes. C'étoient les herbes de la campagne, les racines toutes crues, & quelquefois du gland. Semblable à ces bienheureux hommes dont S. Paule parl aux Hebreux, &

Achard. in ann. Cisterc. an. 1134. Lenain. t. 5. hist. Cist. p. 109. S. Jure. Hom. relig. l. 1. c. 5.

Hebr. 11. 38.

dont il dit que le monde n'étoit pas digne, il alloit errant par les montagnes & les solitudes sans se fixer en aucun lieu. Il souffroit ainsi avec une patience incroyable les plus grandes ardeurs de l'été, les froids les plus rudes de l'hiver, jusques-là qu'on le trouva un jour étendu par terre, & tellement couvert de neige que l'on ne voyoit plus son corps. Il fut obligé neanmoins pendant les quatre dernieres années de sa vie de relâcher quelque chose de cette dureté. Tout le soulagement qu'il se permit fut que comme sa foiblesse le mettoit dans l'impuissance de cueillir au milieu de l'hiver des herbes dans les bois & les champs couverts de neige, ou d'arracher quelques racines de la terre lorsqu'elle étoit gelée, il alloit à l'entrée de la nuit chercher dans les villages écartés quelque pauvre maison de païsan. Il y passoit la nuit couché dans une étable ou dans la cour sans vouloir entrer plus avant, & il se retiroit dès le matin avant le jour pour n'être vu de personne. On s'estimoit fort glorieux de le recevoir : mais on se contentoit de le respecter sans oser lui parler depuis qu'on avoit remarqué que c'étoit un moyen de le mettre en fuite, & de lui faire chercher retraite ailleurs. L'unique assistance qu'il vouloit bien recevoir d'eux étoit qu'ils missent devant leur porte un peu de paille pour se coucher, & quelque morceau de pain d'orge ou de son. Il commença aussi pour lors à prendre quelque haillon ou quelque linge pour se couvrir autour des reins, parce qu'il pouvoit être vu, quoiqu'il affectât de ne paroître que dans l'obscurité de la nuit dans les lieux où il pouvoit rencontrer des hommes. Il y joignit un petit sac de toile où il mettoit le pain qu'on lui donnoit en aumône pour passer l'hiver. Car il retournoit à sa nourriture ordinaire avec les bêtes pendant les trois autres saisons de l'année.

Ach. dans le N. p. 108.

II. Saint Bernard abbé de Cairvaux, qui remplissoit alors toute l'Europe de l'éclat de son nom, entendit parler du genre de vie & de la sainteté d'un homme si extraordinaire. Il eût fort souhaité de se procurer la satisfaction de le voir : mais les affaires publique des,l'Eglise, qui le tenoient alors fort éloigné de sa chere solitude, ne lui laissoient pas même la liberté de voir ses propres enfans. Pour y suppléer, il donna ordre à Achard l'un de ses religieux de l'aller chercher dans son désert, de l'y saluer de sa part, & de lui porter une robe pour gage de son affection, le suppliant de s'en servir pour l'amour de lui. Achard étoit alors occupé à fonder un monastere de la filiation de Clairvaux en un lieu du diocèse de Tréves, appellé Hemmérode où le saint abbé l'avoit envoyé. Pour obéir aux ordres de son supérieur, il alla accompagné de quelques religieux au lieu où il apprit que le solitaire Gezelin devoit passer la nuit : mais il ne l'y trouva point, quoiqu'il s'y fût rendu avant le jour. S'étant informé du maître du logis quand il viendroit, & où il pouvoit être, il sçut qu'il étoit déja venu, mais qu'il s'étoit retiré dès le minuit. La raison qu'il avoit alleguée en sortant de si bonne heure étoit que des religieux devoient venir avant le jour pour le voir; & qu'il ne croyoit pas devoir les attendre. Achard fit promettre au maître du logis qu'il prieroit Gezelin, quand il reviendroit qu'en consideration de saint Bernard, qui l'avoit envoyé, il lui

Lenain, p. 111.

L'an 1134.

C'est l'abbaïe du cloître N. D.

accordât la grace de pouvoir lui parler. L'ayant obtenue, il revint le trouver au tems & au lieu qu'il lui marqua. Gezelin le reçut & ses compagnons avec une civilité qui n'avoit rien de sauvage. La consideration qu'il avoit pour saint Bernard lui fit prendre même l'habit qu'il lui envoyoit. Mais après s'en être revêtu il l'ôta aussi-tôt, & dit: » Benit soit le Seigneur qui a inspiré » à cet homme apostolique le souvenir d'un miserable pecheur tel que » je suis. J'ai pris avec soumission » & pour l'amour de lui l'habit qu'il » a eu la bonté de m'envoyer, & je » m'en suis revêtu devant vous. Mais » il trouvera bon que je ne le porte » pas davantage, parce qu'il ne m'est » point necessaire, & qu'il ne me » l'a point commandé. Achard le trouvant affable & d'une humeur gaye, prit la liberté de lui faire diverses questions sur ce qui le regardoit, & principalement sur le sujet des tentations. Gezelin répondit avec une modestie & une sagesse qui faisoit voir combien il étoit humble & éclairé. Il prit aussi-tôt congé d'Achard & de ses compagnons après s'être recommandé à leurs prieres & à celles de saint Bernard, & se retira promptement dans les bois qui étoient le lieu le plus ordinaire de sa demeure. Il ne vécquit pas long-tems depuis, s'il est vrai qu'il n'ait commencé à se retirer dans les cours des villages en hiver que quatre ans avant sa mort. Les circonstances de son heureux passage qu'on peut mettre vers l'an 1136. ou peu après, ne nous sont pas plus connues que toutes celles de sa vie qu'Achard n'a pu apprendre. Dieu voulut honorer son tombeau de signes extraordinaires pour découvrir aux hommes la gloire dont il avoit couronné sa sainteté. Quelques auteurs ont dit que son corps avoit été transporté au duché de Berg au-delà du Rhin: mais d'autres assurent qu'il repose dans l'église de N. D. à Luxembourg. Les religieux de Cîteaux le mettent parmi les Saints de leur ordre seulement à cause de l'habit que saint Bernard lui avoit envoyé, quoiqu'il ne le gardât point un demi-quart-d'heure, & qu'on n'ait point de preuve que ce fût un habit monastique. Le martyrologe Romain ne fait point mention de lui, mais les autres modernes, entr'autres ceux de France, des Pays-bas, des Benedictins, de l'ordre de Cîteaux, marquent sa fête au VI. d'août.

L'an 1136.

Molan, ad Usuard.

Chrysost. Henriq.

VII. JOUR D'AOUST.

S. GAE'TAN DE THIENE, Instituteur des Clercs Reguliers, appellés Théatins: lat. Cajetanus.

xvi siecle.

CAJETAN, qu'à l'imitation des Italiens nous appellons GAE'TAN, étoit de la famille des Tieni, l'une des plus considerables du Vicentin dans la seigneurie de Venise, distinguée par les grands emplois qu'elle avoit eus dans l'Eglise & dans le siecle. Il naquit l'an 1480. ou à Vicenze ou à Thiene même, bourg appartenant à sa famille qui en avoit pris le nom, à trois ou quatre lieues de cette ville vers le couchant. Il fut fils de Gaspar de Thiene & de Marie Porte qui ajoutoient aux titres de leur noblesse

I.

Del Tufo hist. Chier. Reg. Silos hist. cler. R. Giry add. aux vies des SS. col. 502.

L'an 1480.

blesse ceux de la vertu & de la pieté chrétienne. Ils voulurent que ce fils qui n'étoit pas leur aîné portât le nom du fameux philosophe Gaëtan de Thiene chanoine de Padoue, pour conserver ou honorer sa mémoire : & sa mere qui souhaitoit de voir des Saints dans une famille qui avoit déja produit tant de braves & de sçavans, le consacra à Dieu sous la protection de la Ste Vierge incontinent après son baptême. L'éducation qu'on lui procura répondit à ces pieuses intentions, & l'on eut d'autant moins de peine à le faire entrer dans les voies de la vertu, qu'il s'y trouvoit tout porté de lui-même par l'heureuse inclination que Dieu lui en avoit donnée dès la naissance. Tout enfant qu'il étoit il marquoit déja que Dieu étoit l'unique objet de ses desirs, il ne parloit volontiers que de lui, il lui rapportoit ce qu'il faisoit, il cherchoit à lui plaire en toutes choses. La pureté de ses mœurs étoit si grande, qu'on lui donnoit deslors tout communément la qualité de Saint. La douceur de son naturel étoit accompagnée de beaucoup de modestie, il étoit chaste, sobre, retenu & moderé dans toute sa conduite, bienfaisant envers tout le monde, & sur-tout fort tendre envers les pauvres & les miserables. Les exercices de sa piété qui sembloient faire d'ailleurs le sujet de sa principale occupation n'apporterent point d'obstacle aux progrès qu'il fit dans les sciences humaines. Il devint philosophe & theologien : il étudia l'un & l'autre droit à Padoue où il prit les degrés du doctorat, & commença même à se distinguer parmi les jurisconsultes & les canonistes. Mais le desir de faire servir toutes ses connoissances à sa propre sanctification & à l'utilité de l'Eglise lui fit embrasser l'état ecclesiastique. Etant devenu le maître de son bien, il en donna une partie pour bâtir une chapelle paroissiale à Rampazzo dans le Vicentin & fonder l'entretien d'un chapelain ou vicaire pour le soulagement des habitans du lieu qui étoient éloignés de la paroisse. Il alla ensuite à Rome dans la résolution d'y mener une vie cachée, & d'y profiter des exemples ou des objets de sainteté que cette ville presentoit dans ses églises & ses monasteres. La réputation de sa vertu ne put néanmoins le laisser dans l'obscurité. Elle le fit connoître au pape Jules II. qui commença à l'en tirer en l'attachant à la cour de Rome par un office de Protonotaire-participant dont il le pourvut. Gaëtan loin de se laisser corrompre au mauvais air dont cette cour étoit infectée, travailla par l'exemple de ses vertus & par la liberté de ses exhortations à garantir de la corruption ceux de sa compagnie, & à inspirer la pieté à toutes les personnes qu'il voyoit. Il y avoit à Rome une congregation appellée de *l'Amour divin*, établie dans l'église de saint Silvestre, qui avoit pour fin de son institution d'empêcher le libertinage, l'amour des plaisirs & les autres passions violentes qui éteignent l'amour de Dieu dans le cœur de l'homme. Gaëtan y entra, & de confrere il devint en peu de jours le guide & le docteur des autres, & le modele de la perfection à laquelle ils tendoient. Il y ranima l'ardeur pour les saints exercices ; il y rétablit la frequentation des sacremens.

Il ne manquoit que l'autorité ordinaire de l'Eglise à un ministre si zelé. On eut tant d'impatience de la lui voir conferer dans sa pleni- II.

tude, que le Pape pour feconder des vœux si ardens l'obligea de prendre une dispense d'interstices pour les degrés de l'ordination. Il reçut ainsi le soudiaconat, le diaconat & la prêtrise en trois jours de fêtes qui se suivoient de près. Depuis long-tems on ne se souvenoit point d'avoir vu les saints autels servis avec tant de pureté & de ferveur: & lui-même ne put s'empêcher de rendre témoignage à quelques graces extraordinaires que ces saintes dispositions lui attirerent de Jesus-Christ par la médiation de la sainte Vierge. La mort de sa mere survenue vers le tems de celle du pape Jules l'obligea de retourner dans son pays. Il se défit * en même tems de l'office qu'il avoit à la cour de Rome & du rang de prélat que cet emploi lui donnoit, résolu de se dévouer au service de Dieu & des pauvres dans le lieu où il alloit. Dès qu'il fut arrivé à Vicenze, il se mit de la congrégation de saint Jerôme dérivée de celle de l'Amour divin à Rome, & reglée par les mêmes statuts. La difference qui s'y trouvoit étoit que celle de Rome étoit composée des personnes les plus considerables de la ville, & celle de Vicenze n'étoit que d'artisans & de la lie du peuple. Aussi les parens de Gaëtan firent tous leurs efforts pour l'empêcher d'y entrer, croyant travailler pour l'honneur de leur famille. Mais il voulut leur faire connoître qu'il avoit renoncé à toute la gloire & à toute la fausse sagesse du siecle. Il s'enrôla parmi les pauvres confreres de saint Jerôme, & voulut participer au mépris que le monde faisoit d'eux, pour avoir part à leur mérite devant Dieu. Mais il donna beaucoup plus à cette humble société qu'il ne reçut d'elle. Car il faisoit souvent les exhortations aux confreres, il augmenta leurs dévotions en diverses manieres, & il leur ouvrit des voies pour tendre au ciel beaucoup plus sures & plus parfaites que celles qu'on leur avoit enseignées jusques-là. Sa charité ne pouvant se referrer dans des bornes aussi étroites que celles de cette compagnie, il l'étendit sur tous les pauvres & les malades de la ville, & il procura l'union de sa congregation à l'hôpital des Incurables, appellé de la Misericorde. Alors il eut tout lieu de satisfaire son humilité, sa patience, & cette passion sainte qu'il avoit de s'acquitter envers les membres de Jesus-Christ des charges que lui imposoit l'amour qu'il devoit à Dieu. Il entroit dans la connoissance des miseres & des besoins des personnes les plus abandonnées, & alloit chercher les malheureux par tout où il les pouvoit découvrir pour les amener à l'hôpital, au revenu duquel il joignoit le sien jusqu'à aliener une grande partie de son fonds pour leur assistance. Il servoit lui même les malades s'appliquant particulierement à ceux dont les maux faisoient le plus d'horreur à la nature.

Cajet. epist. ad Lauram Monial.

Vers l'an 1513.

* d'autres veulent qu'il en ait gardé le titre jusqu'en 1524.

III. Il avoit pris pour son directeur un religieux de saint Dominique nommé Jean-Baptiste de Creme, dont la principale occupation étoit de moderer l'ardeur qu'il faisoit paroître dans des travaux si humilians. C'étoit un guide fidéle & fort éclairé, qui voyant la vertu de Gaëtan suffisamment éprouvée, le tira de cet hôpital lorsqu'il sembloit y être le plus néceffaire, soit pour maintenir le bon ordre qu'il y avoit établi, soit pour entretenir la dévotion de beaucoup de personnes

charitables de la ville, qui à ſon exemple y accouroient tous les jours pour ſervir les pauvres, ſoit enfin pour executer divers projets de pieté qu'il avoit entrepris. Il lui fit quitter comme par ordre du ciel tous ces engagemens & le ſéjour même de la ville de Vicenze pour l'envoyer demeurer à Veniſe. Gaëtan obéit ſans raiſonner ſur la nature d'un tel commandement, parce qu'il crut entendre la voix de Dieu dans celle d'un homme établi pour lui expliquer ſa volonté. Etant arrivé à Veniſe il alla ſe loger dans l'hôpital nouveau où il continua les mêmes exercices qu'il faiſoit à Vicenze. Il fit de ſi grands bien dans cette maiſon pour les ſecours ſpirituels & corporels des malades, qu'il en fut regardé comme le fondateur. Il attira ſur lui les yeux de toute la ville de Veniſe, où l'on ne ſe laſſoit point d'admirer qu'un homme de ſa qualité eût pu ſe réduire à une pauvreté ſi grande, à un genre de penitence ſi auſtere, à des humiliations ſi capables de mortifier l'amour propre. Auſſi ſon exemple fut plus efficace que la voix de tous les prédicateurs de Veniſe pour convertir bien des gens, & en attirer un bon nombre au ſervice des pauvres ſous ſa conduite. C'eſt ce que vit avec plaiſir le Pere J. B. de Creme ſon directeur, qui jugea dèslors que la Ville de Veniſe n'étoit pas le terme que Dieu avoit preſcrit aux travaux de notre Saint. Il le crut deſtiné à ſervir l'Egliſe univerſelle d'une maniere plus étendue & plus éclatante. Dans cette vue il l'envoya à Rome, où il s'unit plus étroitement que jamais avec les principaux membres de la congregation de l'Amour divin. Il commença pour lors à déliberer avec euxdes moyens les plus propres pour travailler à la reformation des déſordres qui regnoient à Rome & dans le reſte de l'Italie, ſur-tout parmi les eccleſiaſtiques : & l'on peut dire que c'étoit alors le but principal de toute la congregation.

IV. Mais comme la grandeur & les difficultés de l'entrepriſe ne donnoient pas lieu d'en eſperer le ſuccès qu'ils en devoient attendre, quatre des principaux de la compagnie ſe ſentirent inſpirés d'inſtituer un ordre de Clercs Reguliers qui devoient travailler à remettre le clergé dans l'état de ſa premiere perfection ſur le modelle de la vie des Apôtres, & donner d'abord un exemple de cette perfection dans leur propre conduite. Ces genereux entrepreneurs étoient *Jean-Pierre Caraffe* alors archevêque de Theate vulgairement Chieti qui fut depuis Pape ſous le nom de Paul IV. *Gaëtan de Thiene* notre Saint ; *Paul Conſigliere* de la famille des Ghiſleri, & *Boniface de Colle*. Gaëtan & Caraffe avoient eu ſur cela diverſes penſées long-tems auparavant, mais ſans communication. Ils tendoient par des voies aſſez differentes à une même fin. Mais s'étant ouvert l'un à l'autre ils réunirent leurs moyens & ne formerent plus qu'un deſſein. Les deux autres en firent de même : car ils avoient formé auſſi quelques projets dans de ſemblables vues, ſur-tout Boniface de Colle. Réſolus de joindre leurs forces & leurs lumieres dans cette ſainte conſpiration pour l'avantage de l'Egliſe, ils s'adreſſerent au pape Clement VII. pour être déchargés de leurs benefices & de leurs emplois, & lui demander ſa protection dans l'execution de leur deſſein. Le Pape eutpeine ſur-tout à recevoir la

L'an 1524.

démiſſion de l'archevêque de Theate, qui étoit un excellent ſujet pour l'épiſcopat. Il ſe rendit néanmoins à la force de ſes raiſons ou plûtôt à la violence de ſes prieres. L'inſtitût de ces quatre fondateurs fut propoſé enſuite dans le ſacré conſiſtoire pour y être approuvé. Les cardinaux y trouverent de grandes difficultés ſur ce que ces nouveaux Reguliers non contens de vouloir vivre ſans fonds & ſans revenus comme les religieux de ſaint François, prétendoient encore ne point quêter & s'obliger à ne jamais rien demander, parce qu'on ne pourroit pas toûjours prévoir ou deviner leurs beſoins. Caraffe & Gaëtan repreſenterent ſi bien la conformité de cette maniere de vivre avec celle des Apôtres & des premiers diſciples, qu'ils obtinrent enfin l'approbation qu'ils demandoient. Ainſi les quatre fondateurs du nouvel inſtitut des Clercs Reguliers firent leurs vœux ſolemnellement le XIV. de ſeptembre de l'an

L'an 1525.

1524. Le Pape le confirma l'année ſuivante par une bulle du XXIV. de juin, où il leur donna le nom de *Clercs Reguliers* ſimplement. On élut pour leur ſuperieur Caraffe à qui le Pape avoit toûjours voulu conſerver le titre d'Archevêque de Theate; & c'eſt du nom de cette ville que ces Clercs ont prit celui de THEATINS, qu'ils ont toûjours gardé depuis.

V. 1524.

Après leur profeſſion ils ſe retirerent au Champ de Mars dans une maiſon qui avoit appartenu à Boniface de Colle, & partagerent leur tems entre les exercices de la vie active & la contemplation. Ils entreprirent de ſatisfaire aux engagemens de leur inſtitut, qui outre la réformation du clergé renfermoit encore le rétabliſſement du culte & des ceremonies exterieures; la fréquentation des ſacremens de penitence & d'euchariſtie; le ſoin de rectifier la maniere de prêcher la parole de Dieu, & de purger la chaire de verité de tout ce qu'on y avoit introduit de profane, de bas & de ridicule; de viſiter tous les malades & de les aſſiſter juſqu'au tombeau; d'accompagner les criminels au ſupplice; de pourſuivre par tout les nouvelles hereſies. Aucun des nouveaux aſſociés ne s'acquitta de tant de differens devoirs avec plus de zele, de ſuffiſance & de fruit que Gaëtan. C'eſt ce qui parut principalement pendant le cours d'une maladie contagieuſe qui gagna la ville de Rome après avoir dépeuplé une grande partie de l'Italie. L'odeur de la ſainteté qui éclatoit dans ſes actions & celles de ſes confreres attira beaucoup de monde dans leur congregation, & fut cauſe que l'on commença à donner le nom de Theatin à ceux même de dehors, qui parmi le peuple faiſoient profeſſion d'une dévotion particuliere. Cette augmentation de leur nombre les

L'an 1526.

obligea de quitter dès la ſeconde année leur maiſon du Champ de Mars pour aller ſe mettre plus au large ſur le mont Pincio, d'où néanmoins ils ſe virent obligés de ſortir l'année ſuivante par la violence des ſoldats de l'empereur Charles-Quint

1527.

qui avoit pris la ville. Leur maiſon fut pillée, & eux mis à la queſtion pour être obligés de déclarer où ils pouvoient avoir caché leur argent. Gaëtan ſouffrit un cette occaſion des tortures inouies à l'inſtigation de l'un de ces ſoldats qui connoiſſoit ſa famille, & qui l'ayant vu longtems à Vicenze; & l'ayant reconnu s'étoit imaginé qu'il auroit encore les grands biens que ſon patrimoine auroit dû lui produire. Après ces

nouvelles épreuves de sa patience, dont le récit seul est capable de nous faire encore fremir d'horreur, il sortit de Rome les membres tout brisés avec ses confreres, n'ayant tous que leur breviaire sous le bras, & un méchant habit sur le corps. Jls se sauverent avec assez de peine au port d'Ostie, où ils furent assistés par un capitaine qui avoit un parent dans leur compagnie. Peu de jours après le Proveditеur général des galeres Venitiennes qui se trouvoit en ce port, les fit embarquer & conduire surement à Venise, où l'on peut dire que leur ordre prit une seconde naissance. La Seigneurie les logea d'abord dans la paroisse de sainte Euphemie hors de la ville: & leur donna ensuite l'église & la maison de saint Georges, jusqu'à ce qu'enfin le desir de les rendre plus utiles à toute la ville, les fit mettre à saint Nicolas de Tolentin où ils se trouvent établis aujourd'hui.

VI. L'an 1530. Les trois années de la superiorité de Caraffe étant expirées, Gaëtan fut élu en sa place pour gouverner la congrégation. Ce nouvel emploi n'ôta rien des soins qu'il prenoit du salut corporel des étrangers, c'est-à-dire, de ceux qui n'étoient point de la congrégation. Il n'en fut pas moins assidu dans les hôpitaux, & sa charité parut avec l'admiration de tous ceux du pays dans une peste que des vaisseaux du Levant y avoient apportée, & dans une famine dont elle avoit été suivie. Il se démit au bout de trois ans pour charger Caraffe de nouveau, & il fut envoyé à Verone où tout étoit en trouble par le soulevement du clergé & du peuple contre l'évêque du lieu * qui avoit entrepris d'y rformer les mœurs. Gaëtan aidé de l'opinion qu'on avoit de sa vertu, s'entremit avec tant de prudence, qu'il fit revenir les esprits révoltés, & les soumit parfaitement à leur évêque dont il maintint les bonnes intentions. L'an 1531. Peu de tems après cette heureuse expedition, son superieur ensuite d'un ordre du Pape l'envoya à Naples pour y fonder une communauté de clercs réguliers de leur institut. 1532. On le mit à son arrivée en possession d'une maison que le comte d'Oppido donnoit hors de la ville pour cet établissement. Gaëtan accepta l'édifice & refusa les fonds que le comte y avoit joints pour en faire le revenu. Le comte employa toute sa raison & toute son autorité pour lui faire comprendre que sa communauté ne pourroit subsister sans fonds, à Naples où on n'étoit guéres accoutumé aux aumônes, sur-tout à l'égard des religieux. Mais il ne put rien gagner sur son esprit, & la pauvreté de Gaëtan triompha de toute sa liberalité. Il parut en avoir honte depuis, & il revint à la charge pour obliger Gaëtan à prendre un fonds arrêté. Le Saint se voyant pressé extraordinairement, & ne pouvant souffrir qu'on fît une telle bréche à son institut dès sa naissance, prit le parti de tout quitter, & de reprendre le chemin de Venise avec ses compagnons. Le comte l'ayant appris fit courir après eux, & fit tant par ses instances qu'ils retournerent à Naples, mais non dans sa maison. Ils se mirent dans une autre que Marie Lorenze superieure du monastere de la Sapience fit louer pour eux au dedans de la ville près de l'hôpital des incurables, dont l'église s'appelle sainte Marie du Peuple. Gaëtan travailla dans cet hôpital comme il avoit

* Matthieu Giber.

fait à Venise & ailleurs. Beaucoup de prêtres séculiers se réformerent sur son exemple. les magistrats & le peuple profiterent aussi fort sensiblement de ses instructions, & commencerent à cooperer avec lui au soulagement des miserables, & au retranchement du luxe & des débauches publiques.

L'an 1534.

Cependant le pape Paul III. qui avoit succedé à Clement VII. en 1534. éleva Caraffe au cardinalat, le mit en état de mieux servir encore la congrégation des Theatins dont il étoit superieur général. Gaëtan s'étant déchargé de sa superiorité de la maison de Naples, ne laissa pas d'y demeurer toûjours après avoir assisté à l'assemblée generale de son ordre à Rome. Il y mit sa communauté plus au large après que le roi lui eût donné l'église paroissiale de saint Paul le Majeur avec une maison nouvelle. Comme il ne travailloit pas moins à rétablir la pureté de la foi que celle des mœurs dans Naples, sa vigilance lui fit découvrir trois hommes dangereux, qui sous une apparence trompeuse de vertu & de doctrine cachoient le poison des nouveautés Lutheriennes, & quelque chose de pire encore. Ces trois hérétiques étoient Jean Valdès gentilhomme Catalan, Pierre Martyr Vermilly qui avoit quitté les chanoines reguliers de saint Augustin, & Bernardin Ochin qui avoit été general des Capucins dont l'origine étoit encore toute recente & posterieure même à celle des Theatins. Gaëtan fit si bien avec le secours du cardinal Caraffe, que Valdès, Martyr & Ochin furent obligés de se retirer promptement de Naples & ensuite de toute l'Italie où leur vie ne se trouvoit plus en sureté. Il fut rappellé ensuite à Venise, où après ses trois ans d'obéissance on l'avoit élu de nouveau superieur general. Son tems fini, on le rendit à sa maison de Naples par la disposition du chapitre general de l'ordre, qui le chargea neanmoins pour la seconde fois du gouvernement de cette maison qu'il avoit fondée. Au milieu de toutes ses agitations il conserva une parfaite égalité d'ame, & une merveilleuse uniformité de conduite dans toutes les pratiques de sa pénitence & de sa pieté particuliere. Il gardoit toûjours la même pauvreté & les mêmes mortifications. Il ne quittoit son cilice que pour se déchirer le corps avec de rudes disciplines, passant quelquefois des nuits entieres dans ces sanglans exercices. Il regardoit sa chair comme un adversaire qui ne lui étoit pas moins à craindre que le diable, & il la traitoit avec tout l'empire que son esprit pouvoit prendre sur elle, c'est-à-dire, souvent d'une maniere impitoyable. Elle lui étoit pourtant tellement soumise, au moins dans un âge plus avancé, qu'elle le laissoit quelquefois six ou sept heures entieres abîmé dans l'oraison sans troubler le repos qu'il goutoit en Dieu. Dans cet état il lui arrivoit souvent des extases & des ravissemens où il recevoit toûjours quelque nouvelle faveur du ciel. Ces graces qui sembloient l'élever au-dessus de la condition des mortels ne le rendoient pourtant pas insensible aux miseres publiques du genre humain. Il étoit touché sur-tout des afflictions de l'Eglise causées par les révoltes des hérétiques qui se soulevoient de divers endroits de l'Europe, & par les guerres des puissances seculieres qui mettoient la Chretienté en combustion. C'est ce qui lui faisoit redoubler sa

VII. 1535. — 1537. — L'an 1540.

pénitence & ses prieres pour tâcher de fléchir la misericorde de Dieu dans ces jours de sa colere. Il eut le cœur outré d'une sédition furieuse émûe dans Naples au sujet de l'Inquisition que le pape & le roi d'Espagne * voulurent y établir pour arrêter le cours des heresies, mais que le peuple rejettoit comme contraire à ses privileges. Il faisoit faire tous les jours des processions, des prieres publiques, & imposoit des jeûnes aux autres à l'exemple des siens. Cependant il sembloit que les maux loin de diminuer s'aigrissoient & augmentoient encore plus sensiblement; les crimes du genre humain se multiplioient; le concile de Trente assemblé contre les nouvelles heresies & contre le relâchement des mœurs des Catholiques fut traversé par la peste qui le fit transferer à Boulogne, & il n'y avoit presque plus d'apparence à voir finir les désordres de la Chrétienté. La vue de tant de malheurs causa au bienheureux Gaëtan un chagrin mortel, aux douleurs duquel il fut enfin obligé de succomber. La maladie qu'il en contracta le conduisit insensiblement au tombeau, & il mourut sur la cendre & le cilice le VII. jour d'août de l'an 1547. qui étoit le soixante-septiéme de sa vie, & le vingt-troisiéme de la fondation de son ordre. Son corps fut enterré avec beaucoup de solemnité en son église de saint Paul à Naples où il est reveré des peuples. On dit que Dieu voulut donner aux hommes après sa mort des marques de sa sainteté par des signes extraordinaires qui firent travailler dans la suite des tems à des informations touchant sa vie & ses miracles selon les formes ordinaires. Lorsqu'elles furent achevées, le pape Urbain VIII. le declara bienheureux, & permit de lui rendre un culte public par un bref de l'an 1629. & sa canonisation fut terminée dans les formes ordinaires par le pape Clement X. Ce qui a fait mettre son nom au premier rang du VII. jour d'août dans la derniere revision du martyrologe Romain.

* Philippes II. declaré roi dès l'an 1543. par l'empereur son pere.

L'an 1547.

1629.

AUTRES SAINTS du VII. jour d'Août.

I. *SAINT DONAT, évêque d'Arezzo, & martyr en Toscane, S. HILARIN, &c.*

IV. siecle.

L'Eglise Latine honore en ce jour la memoire de saint DONAT évêque d'Arezzo dans la Toscane, & martyrisé durant la persécution des payens, selon ce qu'on en croit de plus vraisemblable. Elle nous apprend dans ses martyrologes & dans ses breviaires que ce fut sous le regne de l'empereur Julien l'Apostat, & qu'il eut pour le compagnon de sa confession, de ses souffrances & de sa gloire un solitaire nommé HILARIN dont elle fait la fête au XVI. de juillet, & dont le corps a été transporté à Ostie. C'est peut-être tout ce qu'on a de moins suspect à nous en dire, & tout ce qu'on peut tirer de plus supportable de ses actes qui sont corrompus presque par tout, s'ils ne sont entierement supposés. Ceux qui ont tâché de les rectifier & d'y démêler le vrai ou le probable ne trouvent point de difficulté à croire que saint Donat étant encore enfant fut élevé à Rome sous la conduite du celebre prêtre S. Pigméne qui souffrit le martyre sous Dioclétien ou Maxence. Que quoi-

Baron. not. ad mart p. 331.

Sa fête au 24. de mars.

Ap. Ughell. Ita l. sac. qu'il fût jeune lorsqu'il perdit un si bon maître il conserva toûjours fidelement les teintures de pieté qu'il en avoit reçues; qu'il les augmenta sous les regnes de Constantin & de Constance par le libre exercice qu'il fit de sa religion. Que s'étant attaché au service de l'église d'Arezzo qui pouvoit être le lieu de sa naissance, il y fut ordonné prêtre par l'évêque Satur ou Satyre, après la mort duquel il fut élu pour gouverner la même église. Saint Gregoire le *L. 1. dial. c. 7.* Grand rapporte un miracle qu'il fit sur un calice de verre qui avoit été brisé par quelques payens, & qu'il rétablit en son entier : mais on ne sçait s'il l'avoit appris de la tradition du peuple du pays ou des actes dont nous avons parlé. Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, ceux de Bede, d'Adon & *Florent. p. 736.* d'Usuard font mention de notre Saint au VII. d'août, ce qui a été *Thomasio sac. p. 162.* suivi dans le Romain moderne. Les premiers ne le qualifient que simple confesseur, non plus que l'ancien sacramentaire du pape Gelase I. qui en donne un office de confesseur évêque seulement. Ce qui a fait croire à quelques auteurs qu'on pourroit l'avoir confondu avec un évêque d'Epire de même nom qui est aussi marqué en ce même jour dans le catalogue de Pierre Natal & ailleurs. Mais que sçavons-nous si l'auteur de ses actes qui s'est donné la liberté d'inventer diverses choses dans son histoire ne se seroit pas fait aussi l'auteur de son martyre. Quelques martyrologes de saint Je- *Florent. M. Hieron. ibid. col. 2.* rôme lui donnent des compagnons : mais quand ce seroit avec fondement, ce seroit plûtôt des compagnons de son culte que de son prétendu martyre. Quelques-uns nomment entre les autres saint *Auxence* & saint *Carpophore*. Mais ce dernie est mis avec saint *Second*, saint *Victorin* & saint *Severien* comme martyr de Rome, enterrés les uns sur le chemin d'Albano, les autres sur le chemin d'Ostie, & honorés tous quatre en ce jour dans le calendrier Romain du quatriéme siécle. Au lieu que le martyrologe *Bucher. p. 268.* Romain qui appelle Auxence *Exanthe*, qui passe Victorin, & qui nomme Severien *Severin*, les fait martyrs de Como au Milanès, & leur joint saint *Cassius* & saint *Licinius*. Ces quatre martyrs Romains dont l'ancien calendrier fait mention ne sont mis qu'au lendemain dans les martyrologes du nom de saint Jerôme. Mais pour finir par saint Do- *Thomasie de sacr.* nat, nous ajoûterons que l'église Romaine en a toûjours fait l'office de ce jour, au moins depuis le cinquiéme siecle, jusqu'à ce que lui ayant préposé saint Gaëtan en ces derniers tems, elle a changé cét office en simple commemoration. Cela n'empêche pas que son culte ne soit toûjours florissant, non seulement dans la ville d'Arezzo, de la cathedrale de laquelle il est le patron titulaire avec la sainte Vierge, mais encore en beaucoup d'autres endroits de la Toscane, de l'Ombrie, du Patrimoine de saint Pierre, & des provinces voisines où l'on voit grand nombre d'églises dédiées en son honneur.

II. SAINT

IV. & V. siecles.

II. *SAINT VICTRICE, évêque de Rouen, Confesseur de Jesus-Christ.*

I. SAint VICTRICE étoit né dans quelque endroit des Gaules qui sembloit servir de limites à l'empire Romain du tems de l'empereur Constantin le Grand. Il étoit plus jeune que saint Martin, & il paroît n'être venu au monde que quelques années après le concile de Nicée. Lorsqu'il fut en âge de porter l'épée il alla servir dans les troupes de l'Empire, & Dieu permit que cette milice seculiere le disposât à celle de Jesus-Christ. Ce fut alors qu'il apprit les principes de la vraie religion: & ayant l'esprit éclairé par la lumiere divine de la foi il se sentit brûler d'un si grand amour pour Jesus-Christ, qu'il fit résolution de quitter incessamment le service des hommes pour se donner tout à lui. Au premier conseil de guerre qui se tint dans le camp où il étoit, il alla rendre sa casaque militaire, & remettre ses armes aux pieds de son tribun à qui il demanda son congé. Cette action mit le tribun en fureur: il fit prendre Victrice comme un déserteur, le fit fustiger; & lorsqu'il le vit brisé de coups & couvert de son sang, il le fit jetter dans une prison où l'on avoit semé des têts de pots cassez, afin de renouveller ses plaies & de prolonger son supplice. On ne le tira de la prison que pour le présenter devant le tribunal du comte * ou de l'intendant de l'armée qui sembloit être venu au camp pour le juger. Victrice déclara au comte qu'étant devenu soldat de Jesus-Christ il se croyoit obligé de se retirer pour l'aller servir. Le juge voulut le punir encore comme ayant manqué de fidelité aux Empereurs, & l'obliger ensuite de reprendre ses armes. Mais voyant que les tourmens y étoient aussi inutiles que les exhortations, il le condamna à la mort. Si nous en croyons saint Paulin, Dieu prit la défense de son serviteur par un miracle qu'il fit en sa faveur. Car il aveugla de telle sorte le bourreau qui devoit lui couper la tête, lorsqu'il cherchoit des doigts l'endroit où il devoit frapper, que cet homme saisi de frayeur se laissa tomber l'épée des mains, & chercha lui-même à se sauver. Ce prodige fut suivi d'un autre par lequel Dieu rompit les chaînes du Saint. De sorte que les soldats effrayés au lieu de songer à lui remettre d'autres fers coururent au comte & à leurs autres officiers pour les avertir de ce qui étoit arrivé. Le comte touché du recit qu'on lui en fit revoqua sa sentence, changea de disposition envers Victrice, l'envoya au Prince, c'est-à-dire, sans doute à l'empereur Constance, qui après l'avoir retenu quelques jours auprès de lui plûtôt comme un confesseur de Jesus-Christ que comme un criminel, le renvoya non seulement absous & libre, mais encore comblé de ses louanges.

Paulin. ep. 18. n. 4. 9. ed. nov.

* *Comes rei militaris.*

Ep. 18. n. 7.

Victrice passa ainsi dans la milice de Jesus-Christ: mais on ne sçait ni en quel lieu il se retira, ni combien d'années il employa dans les exercices de la pieté chrétienne avant que d'être élevé à l'épiscopat. On juge seulement qu'il devoit être en réputation d'un homme consommé dans la vertu & dans l'experience des affaires de l'Eglise, lorsqu'il fut élu par le clergé & le peuple de Rouen pour prendre la place de Pierre leur évêque qui étoit mort, ce semble, un an ou deux après que l'empereur Gra- II.

Vers l'an 385.

tien eût été tué par l'ordre de Maxime. Il eſt certain au moins que Victrice étoit déja évêque de Rouen lorſque ſaint Paulin encore engagé dans le monde le vit vers l'an 389. avec S. Martin de Tours dans la ville de Vienne. C'eſt-là qu'ils jetterent les fondemens de leur amitié : ſaint Paulin qui témoigne qu'il connoiſſoit alors Victrice comme évêque & non encore comme martyr, tâcha de lui rendre en cette rencontre toutes ſortes de bons offices, & il ſe remplit l'eſprit de l'idée qu'il ſe forma de ſon merite. Victrice étoit de ces prélats qui rendoient le plus d'aſſiduité à S. Martin que l'on regardoit comme le pere & le maître commun des évêques des Gaules. Il l'accompagnoit volontiers dans ſes voyages, ſurtout pour les affaires de l'Egliſe. Se trouvant avec lui à Chartres, ce Saint voulut lui renvoyer & à un autre évêque, nommé Valentinien; qui étoit avec lui, une jeune fille muette que ſon pere lui avoit amenée pour être guérie. Il alleguoit que Victrice & Valentinien lui étoient fort ſuperieurs pour la vertu & la ſainteté & qu'ils avoient baucoup plus de credit que lui auprès de Dieu. Les deux évêques qui auroient eu honte d'être moins humbles que ce grand Saint, ſe joignirent au pere de la fille & l'obligerent par une violence reſpectueuſe d'accorder la gueriſon qu'on lui demandoit : ce qu'il fit en leur preſence. Victrice dans tout le tems de ſon épiſcopat fit paroître le zele qu'il avoit pour maintenir la pureté de la foi & pour défendre la verité. Il inſtruiſoit ſon peuple ſans affecter une vaine éloquence pour acquerir de la réputation, ne cherchant qu'à le repaître de la nourriture ſolide de la parole de Dieu, ſans fard & ſans alteration. Dieu lui fit la grace qu'il a coûtume d'accorder aux prédicateurs de l'Evangile qu'il veut ſanctifier dans les fonctions de leur miniſtere : c'étoit de faire répondre dignement ſes actions aux verités ſaintes qu'il enſeignoit. Ainſi la vertu de Victrice étoit devenue l'une des principales preuves de ſa doctrine : & l'on ne pouvoit ſe plaindre qu'il ordonnât des choſes impoſſibles puiſqu'il ne preſcrivoit rien aux autres qu'il ne pratiquât auparavant pour leur en donner l'exemple.

Vers l'an 389.

Sulp. Sev. dial. 3. c. 2.

Vers l'an 390.

Paul. ep. 37. ed. nov.

III. Il attira ainſi une infinité d'ames à Dieu. Il en porta même pluſieurs de l'un & l'autre ſexe à la perfection des conſeils évangeliques. C'eſt ce qui lui fit bâtir des monaſteres dans la ville & dans le diocèſe de Rouen à l'imitation de ſaint Martin, dont il faiſoit gloire de pouvoir ſuivre les traces. Pluſieurs auſſi ne laiſſoient pas de mener hors des monaſteres une vie auſſi penitente, auſſi ſpirituelle ſous la conduite de leur ſaint paſteur que pouvoit être celle des religieux & des ſolitaires. Victrice y faiſoit revivre l'eſprit des premiers fidéles avec une benediction de Dieu toute particuliere. Pluſieurs embraſſerent la continence, même dans le mariage : pluſieurs apportoient au ſaint paſteur des aumônes pour être diſtribuées aux pauvres : tous demandoient la pénitence pour ſe mettre en état d'emporter le ciel par une violence permiſe. Les bornes du diocèſe de Rouen quoique de grande étendue étoient trop étroites pour renfermer le zele de Victrice. Dieu lui inſpira d'aller encore porter la lumiere de l'Evangile parmi les peuples du Nord des Gaules où la foi s'étoit éteinte, & où elle n'avoit point encore paru. Il inſtruiſit particulierement les Morins & les Ner-

Vers l'an 400.

viens dont les premiers occupoient une partie de ce que nous appellons maintenant la basse Picardie, une partie de l'Artois & la Flandre maritime, les autres comprenoient le reste de la Flandre & le Hainaut. Ces travaux acquirent à saint Victrice le titre d'apôtre, comme ses premieres souffrances lui firent donner celui de martyr par saint Paulin, qui apprit toutes ces circonstances de la vie de notre Saint à Rome de la bouche de son diacre Pascase, qu'il y avoit envoyé de Rouen avec un catechumene nommé Urse. Saint Paulin les mena tous deux à Nole ne pouvant se rassasier de les entendre parler des merveilles que Dieu avoit operées par son serviteur Victrice. Lorsqu'ils retournerent il leur donna pour lui une belle lettre que nous avons encore, & qui est le seul acte authentique que nous puissions produire pour l'histoire de notre Saint.

C'est la 18. nouv. edit.

IV. La sollicitude pastorale ayant rappellé Victrice du pays des Morins & des Nerviens à son église de Rouen, il trouva que l'ennemi avoit tâché en son absence de semer de l'ivraie dans le champ du Seigneur qu'il avoit cultivé avec tant de soin. Lui-même fut attaqué dans la pureté de sa doctrine : & les envieux de sa vertu l'accuserent de n'avoir pas les sentimens orthodoxes sur la foi de l'Eglise. Ce fut peut-être ce qui lui fit entreprendre le voyage de Rome, soit pour se justifier, soit pour s'éclaircir avec le pape saint Innocent, qui avoit succedé depuis près de dix-huit mois à saint Anastase. Il y arriva dans le tems que l'empereur Honorius y étoit, vers la fin de l'an 403. après la premiere guerre des Gots. Le sejour qu'il y fit ne fut pas fort long, mais il le fut assez pour faire connoître au Pape & à tout le clergé romain la pureté de sa foi & de ses lumieres, & l'excellence de sa vertu. Lorsqu'il fut retourné à Rouen il écrivit à S. Paulin pour s'excuser de n'avoir pû l'aller embrasser à Nole, comme il l'eût fort souhaité. Il lui envoya Candidien l'un de ses clercs qu'il chargea en même-tems de quelque dépêche pour le Pape. Saint Paulin frustré de l'esperance de revoir un tel ami, chercha sa consolation à s'informer de tout ce qui le regardoit & à répondre à sa lettre en des termes qui nous font connoître encore la grandeur de son affection & de son estime, & en même-tems l'inquiétude qui le faisoit interesser à tout ce qui le regardoit. Dans celle que notre Saint écrivoit au Pape, il témoignoit être en peine de sçavoir précisément quelle étoit la regle & la conduite de l'église Romaine touchant la discipline & les mœurs, afin de pouvoir s'y conformer, & s'opposer avec plus d'autorité à la licence de certaines gens, qui pour plaire au peuple ne faisoient point difficulté de renverser les saints canons. Innocent pour satisfaire à une demande si raisonnable envoya à Victrice le livre *Regulier*; c'est-à-dire, le recueil des canons & des decrets que suivoit l'église Romaine, avec une lettre qui lui marquoit que sans rien prescrire de nouveau il suffisoit de faire observer exactement ce qui se trouvoit établi par la tradition apostolique des anciens Peres. Il l'avertissoit de faire entendre la même chose aux évêques ses suffragans & aux églises voisines, afin qu'on ne crût pas que leur silence sembleroit favori-

Paul. ep. 37.

Le Brun c. 3. *Diss. n.* 2. *p.* 125.

L'an 404.

C'est la 37. lettre.

Ep. 1. *Innoc. P. ad Victric. conc. coll.*

ser l'abus & l'erreur. Il relevoit en même-tems le mérite de notre Saint, reconnoissant qu'il avoit acquis la gloire d'un véritable évêque en formant ses peuples sur la regle de l'Eglise, & qu'il n'avoit rien remarqué dans toute sa doctrine qui ne fût parfaitement conforme à la sainte Ecriture. Depuis ce tems l'histoire ne nous apprend plus rien de saint Victrice. Quelques-uns ont cru qu'il avoit vécu jusqu'en 417. mais s'il n'avoit été que 23. ans évêque, on seroit porté plutôt à mettre sa mort dès l'an 408. après une vie de près de 80. ans. Les anciens martyrologes ne parlent point de lui : mais le Romain moderne & celui de France marquent sa fête avec grand éloge au VII. d'août que l'on croit être le jour de sa mort. On dit que ses reliques ont été transportées à Brayne sur la Vesle dans le diocèse de Soissons à quatre petites lieues de la ville vers le levant, & qu'elles s'y gardent encore aujourd'hui dans l'église de l'abbaye qui est aux Prémontrés. C'est l'abbaye de saint Yved ou Evode, l'un des successeurs de saint Victrice vivant au V. siécle, dont le corps fut pareillement porté de l'église de Rouen à Brayne.

Pommer. conc. Eccl. Roi. p. 2.

Vers l'an 408.

Gall. Christ. Pommer. &c.

III. *SAINT LICAR ou SAINT LIZIER, second évêque de Coûserans*, lat. *Glycerius* & *Licerius Consuaranensis*; & à son occasion, *saint GALACTOIRE, second évêque de Bearn & martyr*, lat. *Galactorius* & *Galacterius Lascurrensis*.

V. & VI. siecles.

§. I. S. LICAR.

I.

SAint LICAR, que d'autres appellent S. LIZIER, S. LEZER & S. LICER, & plusieurs même par corruption S. LEGER, étoit Espagnol de naissance & peut-être de la ville de Lerida. Le desir d'apprendre à servir Dieu lui fit passer les Pyrenées pour venir se mettre sous la conduite du bienheureux Fauste évêque de Tarbe dans la province de Novempopulanie, qui faisoit la troisiéme Aquitaine, & qui est maintenant la Gascogne. Les leçons qu'il prenoit dans cette sainte école furent interrompues par le bannissement de son maître qui fut relegué à Vicjoul * appellé depuis Ayre sur la riviere de l'Adour par Evaric roi des Wisigots. Il s'attacha à lui tout de nouveau lorsqu'il fut revenu à Tarbe, & après sa mort il alla demeurer à Rodès ville de la premiere Aquitaine auprè de saint Quintien qui en étoit évêque, dont nous avons parlé au XIV. de juin. Ce saint Prélat connoissant son merite le fit soudiacre d'abord, puis diacre, & l'éleva quelque tems après à la prêtrise. La réputation de sa vertu le fit demander ensuite pour être évêque de la ville de Coûserans dont le diocèse s'étendoit en-

Ex. cod. Moyssiac. ap. Lecoint. an. 508. n. 16.

* Vicus Julii.

Vers l'an 483.

502.

504.

Glor. Conf. c. 84.

tre l'Espagne & la Gaule Narbonnoise ou Languedoc. Il succeda à un saint homme nommé Valere, fondateur de cet évêché dont saint Gregoire de Tours a fait l'éloge, & il gouverna cette église avec beaucoup de vigilance, de zele & de charité pendant l'espace de quarante-quatre ans. Il n'y avoit pas long-

L'an 506.

tems qu'il étoit évêque lorsque se tint le celebre concile d'Agde dans la Gaule Narbonnoise, assemblé par la permission d'Alaric roi des Wisigots, qui regnoit à la place de son pere Evaric depuis près de vingt-deux ans, & qui tout Arien qu'il étoit avec sa nation souffroit volontiers que les évêques catholiques pourvussent aux besoins de l'Eglise dans ses états. Il fut du nombre des prélats qui le composerent, & dont plusieurs s'étoient déja rendus illustres par la fermeté qu'ils avoient marquée contre les Ariens & les autres hérétiques en diverses rencontres. Saint Cesaire d'Arles y présida, saint Quintien de Rodès à qui notre Saint étoit toûjours très-uni y assista, comme aussi saint Galactoire dont nous parlerons ensuite. Ces saints prélats y firent beaucoup d'autres canons très-salutaires pour rétablir la discipline qui s'étoit extrémement relâchée par le mélange des hérétiques. Beaucoup de Catholiques tant par la fréquentation des Ariens, que par le desir de se bien mettre auprès du prince & de ceux de sa cour, avoient abandonné la foi orthodoxe. Les évêques du concile qui ne les vouloient pas exclure de l'esperance de la reconciliation, trouverent un sage temperament entre la rigueur ancienne de l'Eglise & le relâchement entier de la discipline. Mais ils n'en reçurent aucun sans une pénitence laborieuse dont le moindre terme fut de deux ans pour faire satisfaction à l'Eglise. Pratique pleine d'indulgence sans doute pour ces tems-là : mais si effrayante encore pour le nôtre, qu'aucun de nos évêques n'a osé parler de la faire revivre dans la reception des hérétiques de ces derniers siecles.

Tom. 4. conc.

Il n'y en a que 48. les 25. autres sont du concile d'Epaone.

II.

Vers l'an 548.

Nous n'avons aucune connoissance de tout ce qu'a fait saint Licar depuis ce concile qui se tint au mois de septembre de l'an 506. Il mourut vers l'an 548. & eut pour successeur Theodore qui assista l'année suivante au cinquiéme concile d'Orleans par son diacre Eleuthere. La fête de saint Licar se celebre en France le VII. d'août que l'on regarde comme le jour de sa mort. On en fait encore une seconde dans l'église de Coûserans avec octave le XXVII. du même mois. C'est le jour auquel le martyrologe Romain marque celle de saint LICER qu'il appelle évêque de Lerida, ville de Catalogne dont le diocèse joint celui de Coûserans dans les Pyrenées. Ce qui paroît s'être fait par erreur, & qu'on croira d'autant plus volontiers, qu'on a oublié dans ce martyrologe de faire mention de notre saint évêque de Coûserans. Quelques auteurs ont imaginé un second évêque de cette ville du nom de Licerius qu'ils font vivre du tems de Charles Martel au VIII. siecle : ils prétendent pour les mieux distinguer, qu'on ne doit nommer notre Saint que du nom de Glycerius. Mais la supposition en est trop grossiere ; & ils n'ont pu rien donner à leur second évêque, qu'ils n'ayent été obligé de dérober au premier. C'est notre Saint qui est devenu le patron titulaire de la cathedrale de Coûserans : c'est

Sauss. suppl. p. 1162.

Gall. Christ. tm. 20. fo 534. 535.

lui aussi qui a donné son nom à la ville par la celebrité de son culte.

§. 2. S. Galactoire.

III. L'an 506. Nous n'avons point fait d'article particulier au XXVII. de juillet pour saint Galactoire, parce que nous sçavons trop peu de choses de sa vie, & que le peu que nous en sçavons, si l'on excepte son assistance au concile d'Agde, semble moins nous representer un évêque qu'un general d'armée. Il est regardé comme le successeur de saint Julien qui fut le premier évêque de Bearn, ville de la troisiéme Aquitaine, qui ayant laissé son nom à sa province, a pris celui de Lescar ou Lascar.

507. L'année d'après le concile d'Agde il passa avec tout son peuple sous la domination des François par la mort d'Alaric roi des Gots défait & tué par le roi Clovis, qui devint bientôt le maître de toute l'Aquitaine. Galactoire ne crut pas devoir se contenter de jouïr de la protection d'un prince catholique, il voulut travailler encore à chasser de son diocèse les Ariens qui en avoient été les maîtres sous les regnes précedens. Il leva des troupes dans tout le pays de Bearn pour aider Clovis à faire sortir ce qui restoit de Wisigots dans l'Aquitaine. Mais avant que de pouvoir joindre l'armée de ce prince, il fut attaqué par les ennemis qui avoient reconnu Gesaleic pour leur roi après Alaric. Le combat qui se donna dans la plaine de Mimisan du côté de la mer oceane, fut opiniâtre & fort sanglant : & l'on prétend que l'évêque Galactoire le soutint avec beaucoup de courage. Ses troupes y furent défaite neanmoins, & lui fait prisonnier. Les Ariens le voyant entre leurs mains le tourmenterent diversement pour l'obliger à embrasser leur secte : & ils le massacrerent enfin après les vains efforts qu'ils firent pour le contraindre de renoncer à la foi catholique. Ce genre de mort le fit considerer dans son église & dans tout le pays de Bearn comme un veritable martyr, & on lui en décerna les honneurs dans le culte religieux qui fut rendu à sa mémoire. Sa fête se celebre le XXVII. de juillet que l'on prend pour le jour de sa mort ou de sa déposition. Il s'en fait encore une autre dans le cours de l'année au jour de la translation que l'on fit de ses reliques du lieu de Mimisan en la ville de Lescar, avec un office particulier different de celui de la premiere fête. Ses reliques furent religieusement conservées dans cette ville, jusqu'à ce qu'en 1569. la châsse fut enlevée par le commandement du comte de Montgommery chef des troupes des huguenots dans le Bearn. Les ossemens du Saint furent brûlés par ces impies, & ses cendres jettées au vent.

Marca hist. de Bearn l. 1. c. 15. n. 8.

Ibid. c. 11 n. 5.

IV. S. SIGEBERT, ROI DES ANGLOIS Orientaux ou d'Eastangles.

VII. siecle.

I. Sigebert, ou *Sigberchet* né avant que les missionaires de S. Gregoire eussent apporté la lumiere de l'évangile aux Anglois & Saxons de la Grand-Bretagne, étoit fils d'un roi d'Eastangles, c'est-à-dire, du pays qu'occupoient les Anglois orientaux suivant le partage de l'heptarchie ou des sept royaumes d'Angleterre. Il perdit son pere assez

Le pays de Galles, de Cornouailles & d'Ecosse n'y étoient pas compris.

jeune, & sa mere donna la couronne à un second mari qu'elle épousa. Ce nouveau roi nommé Redwald, soit à la sollicitation d'Ethelbert roi de Kent, soit à la persuasion des prédicateurs de la foi renonça aux superstitions de l'idolâtrie, & reçut le baptême à Cantorberi en presence du roi de Kent. Mais sa femme mere de Sigebert, & quelques prêtres payens qu'elle avoit avec elle lui firent reprendre ses anciennes idoles dont il mêla le culte avec celui de Jesus-Christ. Ce prince ajoutoit encore bien d'autres vices à celui de la superstition. Il prit en aversion Sigebert fils de sa femme, qui pour éviter les effets de sa mauvaise volonté, quitta le pays & passa en France sous le roi Clotaire II. Là il s'appliqua tellement à l'étude des lettres humaines, qu'il devint intelligent dans plusieurs sortes de sciences. Mais ce qu'il y fit de beaucoup plus important, fut d'apprendre les principes de la religion chrétienne, d'embrasser la foi de Jesus-Christ par le baptême, & de commencer à regler sa vie sur les verités & les préceptes de l'évangile. Pendant qu'il étoit en France, le roi Redwald son beau-pere mourut, & eut pour successeur son fils Carpwald * ou Erpwald qui étoit venu de son mariage avec la mere de Sigebert. Erpwald s'étant laissé catechiser par saint Edwin roi de Northumberland son allié se fit chrétien : mais il fut assassiné peu de tems après par un gentilhomme payen nommé Richbert. Cette mort fit tomber l'esperance qu'on avoit de voir bientôt le royaume d'Eastangles éclairé de la lumiere de l'évangile. Mais la divine Providence avoit reservé cet avantage aux soins de Sigebert. Il retourna en Angleterre après avoir fait en France de grands progrès dans l'exercice de la vertu & dans la connoissance des vérités chrétiennes : & il monta sur le trône de son pere trois ans après la mort de son frere uterin. Il crut devoir employer toute l'autorité qu'il avoit reçue de Dieu pour faire reconnoître Jesus-Christ par tous ses états, & il voulut rendre tous ses sujets participans des biens spirituels qu'il avoit rapportés de France. Pour y réussir plus facilement il fit venir auprès de lui un évêque de Bourgogne nommé Felix, qui avoit quitté son pays & tout ce qu'il possedoit pour aller travailler à la conversion des infidéles, & qui étoit venu s'adresser à Honorius évêque de Cantorberi pour trouver du travail. Avec le secours de ce prélat & de beaucoup d'autres ouvriers évangeliques qu'il fit employer sous lui, il vint à bout de rendre tout son royaume chrétien en peu d'années. Il y fit établir & regler tout ce qu'il avoit remarqué de meilleur en France pour assurer la pureté de la foi & des mœurs. Il institua diverses écoles pour instruire la jeunesse : & l'institution en a paru si importante que quelques-uns n'ont pas fait difficulté d'y rapporter l'origine de la celebre université de Cambridge, quoiqu'elle n'ait été fondée que dans le dix ou l'onziéme siécle. Il fit mettre & fixer le siége épiscopal de Felix à Dumnoc l'une des villes principales de ses états : & ce prélat après avoir travaillé à l'œuvre du Seigneur avec une application infatigable pendant dix-sept ans entiers y finit ses jours en paix.

Bed. l. 2. c. 15.

* Carpvvald est peut-être une faute au lieu d'Earpvvald.

Vers l'an 631.

II. Cependant le roi Sigebert qui avoit sa propre sanctification à cœur

en cherchant les moyens de procurer le salut aux autres sentoit augmenter tous les jours le dégoût qu'il avoit des grandeurs de la terre dont il découvroit mieux la vanité que personne. La couronne qu'il portoit n'avoit à ses yeux rien que de méprisable auprès de celle que l'évangile lui faisoit esperer dans le ciel. Il quitta celle-là pour travailler avec plus de liberté & d'assurance à meriter celle-ci : & renonçant à tout ce qui fait l'objet de l'ambition & des autres passions des hommes dans le siécle, il descendit du trône pour aller se renfermer dans un monastere qu'il s'étoit fait bâtir. Il laissa le gouvernement de ses états à son cousin Ecgric, & il se consacra entierement au service de Dieu par la profession monastique. Il n'y avoit guéres plus de cinq ans qu'il vivoit ainsi retiré du monde lorsque Penda * roi de Mercie, qui étoit redoutable à tous ses voisins par sa valeur & sa cruauté, & qui se déclaroit par-tout ennemi du nom chrétien, suscita une guerre injuste au roi d'Eastangles. Les sujets du royaume qui voyoient qu'Ecgric n'étoit point capable de resister à la puissance d'un tel ennemi, vinrent trouver Sigebert qu'ils ne pouvoient s'empêcher de regarder toujours comme leur roi. Ils le tirerent malgré lui de son cloître pour lui faire commander l'armée, assurés que la présence d'une personne dont ils avoient éprouvé le grand courage & la sage conduite en toutes rencontres, animeroit autant leurs soldats qu'elle pourroit inspirer de terreur à leurs ennemis. Sigebert resista de toute sa force, mais il ne pût se défendre de leur violence. Se voyant obligé de leur faire ce sacrifice il voulut bien exposer sa vie pour le salut de tant de peuples qu'il avoit acquis à Jesus-Christ. Mais pour faire voir qu'il demeuroit toujours fidéle à la profession qu'il avoit embrassée il ne prit pour armes qu'une canne dont il devoit se servir pour le commandement. Dieu permit qu'il fût tué dans le combat avec Ecgric; une grande partie de son armée taillée en pieces : le reste dissipé. Ils eurent pour successeur le roi Anne pere & grand-pere de diverses saintes religieuses dont nous avons déja parlé. Il fut tué aussi quelque tems après par le terrible Penda qui avoit déja traité de même S. Edwin (1) & saint Oswald (2) rois de Northumberland. On ne voit pas que la fête de saint Sigebert ait été instituée en Angleterre comme le fut celle de saint Oswald dont nous avons parlé au v. de ce mois, si ce n'est peut-être dans quelques églises particulieres de monasteres ou de paroisses. Les martyrologes n'ont commencé à en parler que dans ces derniers siécles. Le romain moderne n'en fait aucune mention : celui de France & celui des Benedictins du P. Menard le marquent au VII. d'août comme au jour de sa mort. Celui des Benedictins catholiques d'Angleterre ne le met qu'au XVII. de ce mois : en quoi il semble qu'on ait retenu l'usage d'avant la réformation du calendrier faite par le pape Gregoire XIII.

Bed. l. 3. c. 18.

L'an 639.

* Ou Peade.

644.

(1.) Edvvin en 633.
(2.) Osvvald en 642.
Calend. eccl. Angl.

Sauss. p. 156. suppl.
Men. observ. l. 2. p. 659.
Ed. Maihevv. Troph. congr. S. Bened. 17. aug.

V. SAINT ALBERT du Mont-Trapano, Carme.

XIII. siécle.

I.

ALBERT fils de Benoît Adalbati & de Jeanne Palizzi l'un & l'autre distingués par leur noblesse & leur pieté, naquit à Trapano ville

M. Politien. ap. Sur. p. 85.

L'an 1212. — 1220.

ville ancienne de la Sicile au cap du ponant sur la fin du regne de Pierre roi d'Aragon, lorsque Frederic II. étoit roi de Sicile. Il n'avoit que huit ans lorsqu'on voulut traiter de son mariage avec la fille de l'un des plus grands seigneurs du royaume. Son pere parut y donner les mains: mais Jeanne ne pouvant oublier le vœu qu'elle avoit fait à Dieu du consentement de son mari crut devoir déclarer à son fils l'engagement qu'elle avoit contracté avec le ciel avant sa naissance. Elle lui fit entendre qu'il étoit le fruit de ses jeûnes, de ses prieres & de ses larmes; & qu'ensuite d'une longue sterilité elle ne l'avoit obtenu qu'après avoir promis à la sainte Vierge de le consacrer à Dieu sous sa protection dans le monastere des religieux du Mont-Carmel. Albert sans autre déliberation demanda que le vœu de ses parens fût ratifié, & qu'il lui fût permis de l'aller executer sur l'heure même. On ne put resister à ses instances, & il fallut le mener aux Carmes du Mont-Trapano à quelques milles de la ville où il reçut l'habit de religion. Il passa le reste de son enfance dans les exercices reguliers de la penitence & de la vie interieure sans souffrir qu'on eût égard à la foiblesse de son âge. Sa ferveur ne finit pas avec son noviciat, comme il arrive assez souvent dans les monasteres. Elle augmenta de telle sorte après sa profession, qu'outre les austerités communes à son ordre il portoit le cilice trois fois la semaine, se privoit entierement de l'usage du vin, & mêloit toûjours de l'absinthe dans sa nourriture des vendredis pour s'imprimer plus vivement l'image de la passion du Sauveur. Il avoit tant d'aversion pour l'oisiveté qu'il ne souffroit point de vuide entre ses occupations: il passoit toûjours sans milieu de la priere à l'étude ou aux actions de charité. Il recitoit toutes les nuits le pseautier entier à genoux; il cherchoit tous les moyens imaginables de mortifier son esprit, ses sens & son corps, afin d'empêcher que l'ennemi de son salut pût prendre aucun avantage sur lui, & de se mettre en état d'obtenir plus facilement de Dieu les secours qui lui étoient nécessaires pour repousser les tentations humiliantes dont il étoit attaqué par intervalles.

II. On le fit passer par tout les dégrés de l'ordination sans avoir égard aux défaites que son humilité lui suggeroit pour s'en défendre. Il ne fut pas plûtôt prêtre qu'on le chargea malgré lui du ministere difficile de la prédication: mais la maniere dont il s'en acquita, fit juger aisément que c'étoit Dieu qui l'y avoit appellé. Ce fut Dieu aussi qui lui mit dans le cœur & sur les levres la parole de vie qu'il portoit aux peuples de sa part. De sorte qu'outre le grand fruit qu'il fit parmi les fidéles il convertit encore beaucoup de Juifs qui embrasserent la foi de J. C. Après avoir travaillé pendant plusieurs années à l'ouvrage du Seigneur dans les lieux voisins de Trapano, il passa jusqu'aux autres extrémités de la Sicile, prêchant par tout la pénitence, & soutenant sa prédication par les exemples édifians de sa vie. On dit que Dieu y joignit aussi la vertu des miracles pour autoriser sa doctrine, & ôter tout lieu de douter qu'il ne l'eût envoyé. Ceux qui souhaiteront en voir des relations en détail pourront s'adresser aux historiens de sa vie & à ceux de son ordre, qui en ont fait l'ornement de leurs ouvrages. Nous nous con-

Il y en a dont on ne peut accorder la verité avec celle de l'histoire civile du païs.

tenterons de dire qu'il commença
L'an à paroître dans la ville de Messine
1263. sous le regne de Charles d'Anjou frere de saint Louis, que le pape
1266. Urbain IV. avoit appellé contre Mainfroi bâtard de Frederic II. &
1278. qu'il avoit investi du royaume des deux Siciles; & qu'il continua d'y gagner des ames à Dieu sous les rois d'Aragon, qui devinrent ensuite les maîtres de l'isle. Ayant été fait provincial da la Sicile pour les maisons de son ordre, il voulut faire toutes les visites des couvens du royaume à pied, n'ayant qu'un simple frere pour compagnie, & ne portant qu'un peu de pain pour toute sa provision. Ses grandes austerités jointes à ses travaux évangeliques épuiserent enfin ses forces corporelles, & le firent resoudre dans l'extrémité de sa vieillesse à se ménager une petite solitude près de la ville de Messine pour tâcher de passer le reste de ses
1292. jours dans le repos de la contemplation. Il les y termina heureusement le VII. d'août de l'an 1292.
* selon l'opinion commune, âgé d'environ quatre-vingts ans. Il fut enterré avec grande solemnité dans l'église du couvent de son ordre à Messine, où Dieu fit paroître divers signes de la gloire dont il l'avoit couronné dans les cieux. Quelques années après les Carmes enleverent de ce lieu une partie de ses os, & les porterent dans le couvent du Mont-Trapano à l'autre pointe de l'isle. Le martyrologe Romain fait mention de lui au VII. d'août, & marque son culte à Messine. Le Saint fut canonisé à Rome vers le milieu du XV. siecle.

* d'autres disent en 1307.

Molan. ad Usuard. fol. 112. p. 2.

VIII. JOUR D'AOUST.

S. CYRIAQUE, S. LARGE, S. SMARAGDE, & leurs Compagnons, martyrs à Rome.

IV siecle.

ON a rapporté sans beaucoup de fondement & sans aucune apparence de verité diverses choses touchant les actions & les miracles de S. CYRIAQUE, diacre de l'église Romaine, sous les papes Marcellin & Marcel, du tems des empereurs Diocletien & Maximien. Mais si l'histoire de sa vie est incertaine, on est assuré au moins de son martyre sur lequel l'Eglise a mis les fondemens du culte public qu'elle lui a rendu de tout tems, & dont nous avons encore des marques qui nous viennent du milieu du siécle même où il est mort. Il fut martyrisé durant la grande persecution de ces empereurs, c'est-à-dire, depuis l'an 303. & il eut pour compagnons de son martyre S. LARGE & S. SMARAGDE avec vingt autres confesseurs, parmi lesquels on nomme saint *Crescentien*, saint *Serge*, saint *Second*, saint *Alban* ou saint Albin, saint *Victorien*, saint *Faustin*, saint *Felix*, saint *Silvain*, & quatre femmes, sainte *Memmie*, sainte *Julienne*, sainte *Cyriacide*, & sainte *Donate*. Leurs corps furent enterrés près du lieu de leur supplice sur le chemin du Sel qu'on trouve nommé ailleurs chemin Salutaire. Mais on dit que ceux de saint Cyriaque, de saint Large & de saint Smaragde en furent ôtés peu de tems

Baron. ann. 298. n. 13. an. 309. n. 6.

Kal. Rom. sub Liber.

Mart. rom. S. Hieron.

après, & transportés par le pape saint Marcel dans une terre appartenant à une dame chrétienne, nommée Lucine, sur le chemin d'Ostie à mille pas de la ville. Cette translation se fit le VIII. d'août qui est le jour qu'on a choisi dans l'église Romaine pour faire leur fête plûtôt que le XVI. de mars auquel on prétend qu'ils étoient morts. C'est à ce VIII. d'août que l'on a rapporté les noms de ces trois saints martyrs avec ceux de saint Crescentien, de sainte Memmie & de sainte Julienne dans le calendrier Romain qui fut dressé environ cinquante ans après leur mort. On les met tous six sur le chemin balliftaire ou de l'arbaleste qui traversoit peut-être le chemin d'Ostie; ou du moins joignoit leur cemetiere par l'autre bout. Sinon il faudra supposer une seconde translation de ces saints corps faite avant la mort du pape Libere. Il semble neanmoins que pendant plusieurs siecles on ait eu intention de ne faire que l'office de saint Cyriaque, comme on le juge par les calendriers, sacramentaires & livres d'église qui nous sont restés depuis le tems de saint Gregoire le Grand jusqu'après le milieu du neuviéme siecle, où l'on voit qu'il est nommé seul par tout, comme on le trouve aussi dans les martyrologes de Bede & de Wandalbert. Ceux du nom de saint Jerôme nomment plusieurs autres avec lui. Usuard & ceux qui l'ont suivi jusqu'au Romain moderne ne nomment que Large & Smaragde qui sont aussi nommés seuls avec lui dans l'office de ce jour, & se contentent de dire que vingt autres martyrs souffrirent avec eux. Adon qui marque le huitiéme d'août comme un jour destiné au culte du seul saint Cyriaque, met encore sa fête avec celle de ses Compagnons, c'est-à-dire, de Large, de Smaragde & de vingt autres au XVI. de mars jour de leur mort. C'est ce qui a été suivi encore par Usuard, par beaucoup d'autres auteurs de martyrologes posterieurs, & sur-tout par ceux du Romain moderne. On trouve encore une fête particuliere de saint Cyriaque, marquée au XV. jour de juillet dans le calendrier Romain du septiéme siecle. On croit que c'est celle de la dédicace d'une de ses églises, car il y en avoit plusieurs de son nom dans la ville de Rome. Ce grand nombre n'empêcha point le pape Honorius d'en bâtir encore une nouvelle en son honneur sur le chemin d'Ostie; elle portoit le titre de saint *Quiriace* qui étoit la maniere d'écrire & de prononcer le nom grec de Cyriaque à Rome & en Italie. On dit que le corps du Saint avec ceux de saint Large & de saint Smaragde furent depuis apportés dans la ville, & déposés en partie dans l'église ou la diaconie de sainte Marie appellée * de la Voie-large, en partie dans celle du titre d'Equice. L'office du jour de leur fête n'étoit que simple jusqu'au XVI. siecle : le pape Pie V. l'a rendu semidouble, & a voulu même que de commun qu'il avoit été il leur devint propre. Nous ne croyons pas devoir parler ici de quelques fêtes de saint Quiriace ou saint Cyriaque martyr, que l'on fait en quelqeus églises particulieres de France où l'on croit avoir de ses reliques, comme à Orleans le XIII. d'avril, à saint Hubert le XIX. de décembre, parce qu'il y est question de Saints tout differens du nôtre. On prétend avoir sa tête à Cologne, & le reste de son corps en Westphalie, mais sans preuve & sans appa-

Bucher. Cycl. p. 268.

Kal. Front. p. 116. Kal. Allat. Kal Rom. Gall. t. 10. Spicil. Sacr. Greg. p. 119.

Ado. Usuard. Bolland. t. 2. mart. p. 417. 374.

Kal. Front. p. 105. 106.

Ibid. p. 55.

Mart. R. ad d. 8. aug. Bar.

* In via lata.

Sauss. p. 205. 898. 1019.

rence : & pour faire voir qu'il a été aiſé de prendre un Saint pour un autre, il ſuffiroit de remarquer qu'il y a eu dans l'égliſe un grand nombre de martyrs du nom de Cyriaque.

AUTRES SAINTS du VIII. jour d'Août.

I. *SAINT MARIN*, dit le Vieillard, *Martyr de Cilicie.*

11 ſiecle.

SAint MARIN, ſurnommé *le Vieillard*, étoit de la ville d'Anazarbe appellée autrement Ceſarée d'Auguſte, ville conſiderable * de Cilicie vers les confins de l'Armenie & de la Syrie. Il profeſſoit tranquillement le Chriſtianiſme, lorſque dans les commencemens du regne de Diocletien Lyſias gouverneur de la province, entreprit de troubler les fidéles dans les exercices de leur religion. Dès l'an 285. il fit ſouffrir le martyre aux trois illuſtres freres ſaint Claude, ſaint Aſtere, & ſaint Neon dans la ville d'Eges ou Egées, où il fit mourir encore depuis ſaint Zenobe l'évêque du lieu avec ſa ſœur ſainte Zenobie, & les deux freres ſaint Coſme & ſaint Damien, connus & reverés par toute l'Egliſe. Ce gouverneur qui eſt appellé en quelques rencontres proconſul, & qui veritablement devoit être homme conſulaire*, comme le demandoit la premiere Cilicie, ſe trouvant à Anazarbe y fit rechercher les Chrétiens, ſoit en vertu des anciens édits des empereurs contr'eux, car Diocletien n'en avoit pas encore fait alors de nouveau ; ſoit par un ordre particulier de ce prince, comme on voit qu'il arriva encore en d'autres occaſions ; ſoit enfin de ſon propre mouvement pour faire parade de ſon zele envers ſes dieux. Il fit amener Marin devant ſon tribunal, l'interrogea ; & ayant entendu ſa confeſſion, il employa toute ſon autorité pour lui faire renoncer ſa foi. Sur ſon refus il le fit fouetter : & pour lui donner lieu de déliberer ſur le parti qu'il avoit à prendre, il le fit conduire dans la priſon. Le lendemain il l'interrogea de nouveau & le trouva auſſi ferme dans ſa réſolution qu'il l'avoit vu la veille. Il voulut l'obliger à ſacrifier aux dieux de l'Empire. Voyant qu'il ne gagnoit rien, il ordonna qu'on le ſuſpendît au chevalet & qu'on lui déchirât le corps. La conſtance du ſaint martyr fut encore ſuperieure à ce tourment, & Lyſias le voyant invincible aux autres ſupplices qu'il lui fit ſouffrir enſuite le condamna à perdre la tête. Son corps demeura expoſé aux chiens & aux loups juſqu'à ce que deux Chrétiens nommés Xanthias & Saprice allerent le retirer de la voirie & l'enſevelirent avec honneur dans la plaine de Randa près de la ville d'Anazarbe. On croit que ſon martyre arriva vers l'an 290. quatre ou cinq ans après celui de S. Claude & de ſes freres, mais peut-être avant celui de ſaint Coſme & ſaint Damien & celui de ſaint Zenobe. Les Grecs font mention de lui au VIII. d'août où ils rapportent l'abregé de ſon martyre : on l'a mis auſſi dans le martyrologe Romain au même jour.

* Depuis archevêché dont Eges étoit ſuffragant.

Act. Claud. &c.

* Lyſias n'eſt pourtant pas le nom d'un Romain, & les prov. conſuls ne ſe donnoient pas aux étrangers.

Act. ap. Sur. p. 92.

Vers l'an 290.

II. *SAINT HORMISDAS*, *Martyr Perſan*: & par occaſion, *S. SUANE'S.*

v ſiecle.

I. L'an 380. 384. LA perſecution cruelle que Sapor II. roi des Perſes avoit excitée contre les Chrétiens de ſon royaume du tems des Empereurs Conſtance & Valens s'étoit un peu rallentie à ſa mort, c'eſt-à-dire, vers les commencemens du regne de Theodoſe le Grand. La briéveté du regne de ſon ſucceſſeur Artaxerxes en avoit détourné la continuation. Sapor III. ſon fils n'avoit pas été d'humeur à la renouveller, parce qu'il ne vouloit rien faire qui déplût aux empereurs Romains avec leſquels il vouloit avoir la paix. Vararane ſon ſucceſſeur eut preſque la même indifference ſur ce ſujet. Le fils de Sapor III. Iſdegerde que l'empereur Arcade perſuadé de ſa moderation & de ſon équité avoit nommé tuteur de Theodoſe le jeune ſon fils & ſon ſucceſſeur, avoit traité aſſez favorablement les Chrétiens de ſes états, & les avoit laiſſé jouir d'une profonde paix pendant vingt années. Mais inſenſiblement ſes officiers & les magiſtrats des villes animés par les prêtres du pays, s'accoutumerent à les inquieter, quoiqu'il eût fait punir de mort pluſieurs de ceux-ci qui avoient eu recours à l'impoſture pour nuire aux Chrétiens. Lui-même changea enfin de diſpoſition à leur égard ſur la fin de ſon regne, & commença à les tourmenter de telle ſorte, que pluſieurs furent obligés de ſe réfugier dans les terres de l'empire Romain. Irrité par la conduite de quelques particuliers d'entre eux il voulut s'en vanger ſur tous les autres, & déclara une guerre generale aux égliſes de ſon royaume. Cette derniere perſecution fut excitée l'an 420. au ſujet d'un évêque du pays nommé Abdas qui y donna occaſion par le zele indiſcret qui lui avoit fait abattre & brûler un pyrée, c'eſt-à-dire, un temple conſacré en l'honneur du feu que les Perſes adoroient comme un dieu. Les Mages qui étoient les docteurs du pays & les intendans de la religion s'en plaignirent au roi qui ſe contenta de le reprendre d'abord avec douceur, & de le condamner à relever le temple qu'il avoit abattu. Abdas ayant refuſé d'obéir, le roi le menaça de faire renverſer toutes les égliſes. La fermeté de ce prélat qui aima mieux mourir que de contribuer à l'idolâtrie, fut cauſe qu'Iſdegerde executa ſa parole: & elle attira ſur les fidéles une tempête dont ils furent battus pendant l'eſpace de trente années. Ce prince mourut peu de tems après, laiſſant tout lieu d'eſperer que reprenant ſes ſentimens d'humanité & de bienveillance, il auroit rendu le calme à l'Egliſe. Mais ſon fils Vararane V. de ce nom continua la perſecution & l'augmenta avec tant de violence, qu'on ne pouvoit inventer aſſez de nouveaux genres de ſupplices pour tourmenter les Chrétiens.

L'an 389. 400. Socr. l. 7. Sozom. l. 8. Aug. de Civ. l. 18. c. 52. Soc. l. 7. c. 18. L'an 420.

L'an 420. Theodoret l'appelle *Gororane.*

II. Ce prince ayant appris qu'Hormisdas iſſu de l'illuſtre race des Achémenides & fils d'un ſatrape ou gouverneur de province, faiſoit profeſſion de la religion chrétienne, l'envoya querir & lui commanda de renoncer au Dieu des chrétiens. Hormiſdas ſans s'effrayer & ſans perdre auſſi le reſpect dû à la majeſté du roi, lui répondit qu'il ne trouvoit ni juſtice ni utilité dans

Theod. l. 5. c. 39.

le commandement qu'il lui faiſoit. »Un homme, lui dit-il, qui ſeroit » capable de mépriſer & de mécon- » noître Dieu qui eſt le maître de » l'univers & le ſouverain des rois, » méconnoîtra & mépriſera encore » bien plutôt les rois qui ne ſont » que des hommes ſujets à la mort. » Il n'eſt pas avantageux à votre ma- » jeſté que ceux qui ſervent le vrai » Dieu l'abandonnent & le renon- » cent, parce qu'ils pourroient croi- » re à plus forte raiſon qu'il leur » ſeroit permis de commettre des » lâchetés & des perfidies ſembla- » bles envers leur prince légitime. » Si c'eſt un crime digne du der- » nier ſupplice de vous refuſer l'o- » béiſſance qui vous eſt due, n'en » eſt-ce pas un beaucoup plus attroce » de renoncer au Créateur de l'U- » nivers ? Le roi au lieu d'admi- rer, comme il devoit, la ſageſſe de cette réponſe, priva Hormiſdas de ſa charge & de ſes biens : & il le réduiſit à une condition ſer- vile l'obligeant à conduire les cha- meaux de l'armée. Le Saint s'acquitta d'une commiſſion ſi dure & ſi igno- minieuſe ſans murmurer. Quelque tems après le roi regardant par la fenêtre de ſa chambre vit cet hom- me d'une naiſſance ſi illuſtre & ſi indignement traité, paſſer dans la rue tout couvert de pouſſiere & tout brûlé du ſoleil. L'ayant envoyé que- rir il lui fit mettre une robbe de fin lin ſur le corps, & témoigna vouloir lui rendre les honneurs dûs à ſa condition en conſideration de ſon pere. Puis s'imaginant lui avoir gagné le cœur par ce bon traite- ment, & l'avoir rebuté des fatigues auſquelles il l'avoit condamné par les maux qu'il lui avoit fait ſouf- frir, il lui dit : » Ne ſoyez donc » plus ſi opiniâtre & renoncés enfin » au fils du charpentier. Hormiſdas touché de l'outrage qu'on faiſoit à Jeſus-Chriſt ne put retenir ſon zele, il prit la robbe de lin dont on l'a- voit revêtu, la déchira en préſence du roi, & lui dit : » Gardés votre » preſent, puiſque vous ne me l'a- » viez fait que pour me porter à » l'impieté, & ne croyez pas que » rien ſoit capable de me faire a- » bandonner le ſervice de mon Dieu. Le roi vit par ce trait de genero- ſité qu'il étoit inébranlable dans la conſtance de ſes reſolutions, & il l'exila, nud comme il étoit, hors de ſon royaume. On n'a point ſçu quelle fut la ſuite de ſa vie ni le genre de ſa mort ; ce qui n'a point empêché que pour honorer la me- moire d'une ſi genereuſe confeſſion on n'ait mis ſon nom dans le mar- tyrologe Romain au VIII. d'août, en ſuivant l'exemple de Pierre Na- tal. Nous avons rapporté au XXXI. de mars le martyre de ſaint Benja- min qui ſouffrit des cruautés inouies dans la même perſecution. Mais nous croyons pouvoir ajouter ici la confeſſion de Suanès que le bien- heureux Theodoret a jointe à celle de ſaint Hormiſdas, puiſque les martyrologes ne lui ont point aſſi- gné de jour pour nous faire hono- rer ſa mémoire en particulier.

III. *Theod. ibid.*

Le roi Vararane voyant que SUANÈS, homme riche & puiſſant qui avoit mille eſclaves ne vouloit point abandonner la religion de Jeſus- Chriſt qu'il avoit embraſſée, lui demanda lequel de ſes eſclaves é- toit le plus méchant ? Quand il l'eut appris il donna à celui-là le commandement de la famille, & obligea le maître même à lui obéir. Un traitement ſi indigne ne fut point capable de rebuter Suanès qui demeura toujours fidéle à Dieu dans

ce changement de son état. Le roi lui ôta encore sa femme & la fit épouser à cet esclave dans l'esperance d'abattre sa foi. Mais cette esperance fut vaine parce que sa foi étoit établie sur la solidité de la pierre ; c'est-à-dire, sur Jesus-Christ même qui en étoit le fondement.

RENVOI.

* Saint JUSTIN martyr dont la fête est remise du premier de ce mois au huitiéme dans l'église de Paris. Voyez le XVIII. d'octobre à l'occasion de saint Just martyrisé dans le Beauvaisis.

IX. JOUR D'AOUT.

S. ROMAIN, SOLDAT, *Martyr à Rome.*

III. siecle.

L'an 258.

L'Eglise honore aujourd'hui le martyre de saint ROMAIN, soldat, & elle joint sa commemoration à l'office de la vigile de saint Laurent. Il étoit du nombre des persecuteurs de ce Saint : mais il fut si touché de la constance heroïque avec laquelle il lui vit souffrir des tourmens dont le seul spectacle faisoit fremir les plus insensibles, qu'il la regarda comme une preuve indubitable de la verité de la religion qu'il défendoit. Il se fit à l'instant un changement dans son cœur par un effet de la grace de Jesus-Christ qui lui éclaira l'esprit. Lorsqu'après les tortures on eut remis saint Laurent en prison ; il se servit de la liberté que son ministere lui donnoit de le voir pour se faire instruire sur la foi qu'il vouloit embrasser, & pour lui demander le baptême. Il ne le quitta que pour aller chercher de l'eau, dont le Saint le baptisa aussi-tôt. Il eut même l'avantage de preceder son maître & son guide dans la gloire des cieux. Car on assure que dès le même jour ayant confessé hautement Jesus-Christ devant les persecuteurs il fut condamné à avoir la tête coupée ; & fut executé avant la nuit, la veille du triomphe de saint Laurent, aux exemples & aux prieres duquel Dieu avoit attaché son salut dans la predestination de ses élus. Nous n'avons pas cru devoir rapporter ici les circonstances miraculeuses dont on a voulu accompagner sa conversion & son martyre, parce qu'elles se trouvent sans apparence de verité, & que la source d'où elles nous sont venues est entierement corrompue. Il nous suffit d'observer ici que la fête de saint Romain est marquée au IX. d'août dans les martyrologes de Bede, de Wandalbert, d'Adon & d'Usuard ; & que son culte s'est établi presque par toutes les églises de l'Occident, dans celles mêmes qui ont d'autres breviaires que le Romain. On voit qu'il l'étoit à Rome dès le tems de saint Gregoire le Grand par son livre des répons & des antiennes, s'il est vrai que celui que le P. Tomasio a publié en ces dernieres années soit effectivement de ce saint pape. Il n'a point été oublié dans quelques anciens martyrologes du nom de saint Jerôme qui ont précedé de plus de trois siécles ceux que nous avons allegués. Car encore que le lieu de son martyre & de sa déposition n'y soit point mar-

Act. S. Laur. c. 20. ap. Sur. p. 97.

Tillem. t. 4. p. 600. col. 2.

Romæ ann. 1686.

qué, on ne doit pas craindre de l'y prendre pour un autre. On prétend que son corps fut transporté du lieu de sa sépulture qui étoit sur le chemin de Tivoli dans la ville de Lucques en Toscane, où il se conserve encore avec grande veneration sous le grand autel d'une belle église qu'on y a bâtie en son honneur. Quelques-uns ont écrit que ce saint Romain de Lucques étoit different de notre Saint, & qu'il avoit souffert le martyre sous Julien. Mais une tradition verifiée de plus de huit cens ans sert de titre à l'église de Lucques pour se maintenir dans son opinion.

Galesin. M. Florent. p. 742.

AUTRES SAINTS du IX. jour d'Août.

III. siecle.

I. S. SECONDIEN, S. MARCELLIEN, S. VERIEN, martyrs en Toscane, & par occasion *S. FLORENT* ou *FLORENCE & ses Compagnons; martyrs de Perouse.*

S. CRATIGNAN ou *GRATINIEN* & S. *FELIN, martyrs du même lieu, transportés à Arone dans le Milanès.*

I. HUit ans avant le martyre de saint Laurent & de saint Romain dont nous venons de parler, on avoit vû presque tous les dehors de Rome & ceux de beaucoup d'autres villes d'Italie teints du sang des chrétiens par le carnage qu'en fit faire l'empereur Dece. SECONDIEN, MARCELLIEN ou MARCELLIN & VERIEN, furent trouvés parmi ces saintes victimes dans la Toscane, quoiqu'on ne puisse dire précisement en quelle ville de cette province. Ces Saints qui étoient apparemment officiers ou soldats de profession comme saint Romain, avoient été comme lui des principaux ministres de la persecution à Rome. Mais ils avoient ensuite été touchés de Dieu comme lui au spectacle du combat des saints martyrs. Ils firent de profondes reflexions sur cette genereuse resolution & cette fermeté inébranlable avec laquelle ils voyoient les Chrétiens aimer mieux souffrir la mort la plus cruelle & la plus honteuse que de jouir des plaisirs & des autres avantages de la vie qu'on leur promettoit comme le fruit de l'obéissance que les persecuteurs exigeoient d'eux. Ils jugerent que des effets si surprenans ne pouvoient venir que de quelque cause bien importante: & ils se trouverent ainsi disposés à embrasser le Christianisme. Si l'on veut s'en rapporter à leurs actes, on croira que comme ils avoient connoissance des lettres, ils y auroient été aussi portés par l'application qu'on avoit faite à J. C. de l'endroit de la XIV. églogue de Virgile où il est parlé de la naissance d'un enfant envoyé du ciel; d'une Vierge qui l'a mis au monde, & du retour du siécle d'or; c'est-à-dire, du rétablissement de l'innocence & de la justice parmi les hommes. Ayant reçu le baptême ils firent profession publique de la foi de Jesus-Christ sans craindre la dégradation ni la proscription qui sembloit inévitable. Ils furent arrêtés dans la ville de Rome même où ils souffrirent divers tourmens sous l'autorité de l'empereur Dece, ayant pour leur juge Valerien alors prefet ou plutôt censeur de la ville & depuis empereur. On leur fit ensuite changer

III. Jam nova progenies, &c.

changer le champ de leurs combats, & on les envoya en Toscane pour y consommer leur martyre. Promote homme consulaire, gouverneur de Toscane & d'Ombrie y éprouva encore leur constance & leur fidelité par de nouveaux supplices. Voyant qu'ils demeuroient inébranlables dans leur resolution, il les condamna enfin à perdre la tête. Ce que l'on croit être arrivé le IX. d'août de l'an 250. & près de la ville de *Centumcelle* ou Civitavecchia, autant qu'on peut ajouter foi à leurs actes. Car d'autres villes de la même province, comme Toscanella & Corneto, disputent de cet honneur avec elle : & l'on voit des auteurs qui l'attribuent plûtôt à la petite ville de Colona fort loin de là & près de Grosseto & du lac de Castiglione sur ce que d'anciens martyrologes appellent le lieu de leur martyre Colonie en Toscane. On ne dit pas neanmoins que nos saints martyrs soient plus particulierement honorés en cet endroit qu'ailleurs : au lieu que les villes de Civitavecchia, de Toscanella & de Corneto, non contens d'un culte particulier, les ont encore choisis pour leurs patrons. Leur fête se celebre le IX. d'août auquel elle est marquée dans les martyrologes d'Usuard, de Notker & les suivans. Celui de Florus au lieu de saint Vérien qu'il passe, joint FAUSTIN & SIXTE ou XYSTE aux deux autres. Ceux du nom de saint Jerôme ajoutent à ces quatre un cinquiéme qu'ils nomment ISTRIEN, & qui y est peut-être au lieu de Vérien. On prétend avoir en France dans l'abbaye de Jouarre au diocèse de Meaux les corps de saint Secondien, de saint Vérien & de saint Marcellen que l'on dit y avoir été envoyés de Rome. Cela suppose qu'ils auroient consommé leur martyre ou qu'ils auroient été enterrés en cette ville : ce qui ne s'accorde pas avec ce que nous avons rapporté de leur histoire, à moins que leurs reliques n'eussent été dans la suite transportées à Rome de Civitavecchia, ou de quelqu'une des autres villes qui se vantent d'avoir été en possession de ces saintes dépouilles. Ceux qui ont dit que leurs corps avoient été jettés dans la mer de Toscane, n'ayant pas ajouté qu'on avoit eu soin de les en retirer, nous donnent sujet même de douter s'il y a quelque église sur la terre qui les ait conservés.

L'an 250.

Florent. M. Hier. p. 744.

Ferrar. de SS. Ital.

Sauss. mart. p. 503.

II. Nous ne dirons rien ici de l'histoire de saint FLORENT ou FLORENCE martyrisé dans le même tems à Perouse ville de Toscane alors, & maintenant de l'état ecclesiastique près de l'Ombrie, parce que soit que ce que l'on en publie se trouve vrai, soit qu'il se trouve faux, nous avons tout dit en parlant de saint Secondien & de ses compagnons dont les actes ont servi à composer les siens. Ce sont les mêmes motifs & les mêmes moyens de conversion, le même jugement & les mêmes supplices sous le même empereur & sous le même juge consulaire qui étoit, selon la verité de l'histoire, gouverneur de Toscane & d'Ombrie où plusieurs mettent la ville de Perouse. On donne à saint Florent quatre compagnons qui sont MARCELLIEN, JULIEN, FAUSTIN & CYRIAQUE, que le vulgaire d'Italie appelle SAN-CHIERICO, & l'on a lieu de douter si Marcellien & Faustin n'ont pas été tirés de la compagnie de saint Secondien pour grossir celle de saint Florent. Le martyrologe

Papebr. p. 335. t. 1 juin.

Ou plûtôt Chirico.

P. pebr. p. 33 t. 1. juin. Romain depuis la revision faite sous Gregoire XIII. marque leur fête au v. de juin : mais elle se fait à Perouse au premier du même mois comme au vrai jour de leur martyre. Le corps de S. Florent qui avoit été transporté du premier lieu de sa sépulture dans la ville de Perouse vers les tems de Charlemagne, & mis dans une église bâtie en son honneur, fut retrouvé le second jour de mai de l'an 1348. & l'on en fit une translation solemnelle deux jours après ; c'est-à-dire, le quatriéme du mois qui étoit un Dimanche après que la châsse eut été visitée & qu'on eut verifié que la tête n'y étoit plus. L'an 1651. le P. Florent de Montmorenci provincial des Jesuites dans les Pays-bas, rapporta d'Italie entre diverses reliques de plusieurs Saints, un os de la jambe de saint Florent de Perouse dont il fit present au college de Douai où il avoit été trois fois recteur. Il en fit faire l'exaltation ou la translation l'année suivante après qu'on eut enchâssé sa relique dans un buste qui representoit le saint jusqu'à l'estomach. L'on en celebre la fête le v. de juin, & l'on en continue la solemnité pendant huit jours.

L'an 1348. Ibid p. 34. initio.

Ibid. p. 38. 39.

III. On peut aussi se dispenser de rapporter les actes des martyrs saint Gratignan ou Gratinien & saint Felin, lorsqu'on a lu ceux de saint Secondien, qui en font la source comme de ceux de saint Florent. Les circonstances qu'on y a ajoutées en leur faveur sont peu considerables, & ne sont pas mieux averées que le reste. Elles semblent insinuer que les deux Saints auroient souffert à Rome sous le prétendu préfet de ville Valerien, après avoir néanmoins été baptisés à Perouse, dont elles supposent que saint Florent étoit évêque, & pris dans la même ville pour être amenés dans les prisons du lieu où ils devoient être jugés. Mais elles sont d'ailleurs accompagnées de faussetés visibles qui en ruinent toute la vraisemblance. Le martyrologe Romain qui en fait mention au premier jour de juin, met ces deux Saints à Perouse, où l'on dit néanmoins qu'on ne fait aucune fête ou commemoration d'eux, & qu'on ne les y connoît pas. Ce qui pourroit être venu de ce qu'on en a enlevé les corps pour les porter ailleurs, comme il est arrivé à beaucoup de Saints dont le culte a suivi les reliques. C'est en effet de la ville de Perouse qu'ils ont été transportés dans la ville d'Arone au Milanès sur le Lac-majeur. Cette translation se fit dans le dixiéme siecle par les soins d'un seigneur que les uns nomment Adam, les autres Amizon, vers l'an 980. sous le regne de l'empereur Othon II. Cet homme voulant enrichir un monastere qu'il avoit bâti pour reconnoître la grace que Dieu lui avoit faite de le guerir d'une paralysie, obtint de l'évêque de Perouse deux corps saints qui étoient enterrés au nord de la ville le long du Tybre, & les fit enlever secrétement pour éviter les mouvemens du peuple. On reconnut que c'étoient ceux de saint Gratignan & de saint Felin qu'on a nommés depuis par erreur *Gratien* & *Felicin*. Ils furent honorablement déposés dans la nouvelle abbaye, & confiés à la garde des Benedictins qui ont possedé ce monastere jusqu'à ce que leur maison fut donnée aux Jesuites par les soins de saint Charles Borromée, qui en avoit été le dernier abbé, & qui étoit né au châ-

Papebr. p. 25. 28. &c.

Ferrar. de SS. Ital. p. 330.

L'an 980.

teau même d'Arone, dont la seigneurie appartenoit à sa famille. Les reliques des deux Saints dont le culte a beaucoup contribué à l'aggrandissement & à la gloire de la ville d'Arone ont toûjours été gardées en ce lieu avec grande devotion. Elles ne furent déplacées qu'une fois depuis leur transport de Perouse, lorsqu'en 1489. on fit la réparation de leur église & qu'on les transporta sur un autel qu'on avoit fait de neuf.

II. SAINT NUMIDIQUE, *Prêtre de Carthage Confesseur; & beaucoup d'autres Martyrs d'Afrique.*

III siecles.

NUMIDIQUE se rendit celebre dans l'église d'Afrique au milieu du troisiéme siécle par la grandeur de sa vertu & de sa foi. Il excelloit particulierement en humilité, en douceur & en charité. Il en donna de grandes marques dans la ville de Carthage durant la persécution que l'empereur Dece avoit excitée contre les Chrétiens : il tâcha de suppléer à l'absence de saint Cyprien qui en étoit évêque, & qui s'étoit retiré pour mieux ménager les services qu'il devoit rendre à son église. Selon le témoignagequ'en a rendu ce S. évêque, Numidique accompagné d'un autre saint prêtre nommé Rogatien fortifioit tous les fidéles par ses frequentes exhortations, & regloit par la sagesse de ses conseils l'impatience des *Tombés*, c'est-à-dire, de ceux qui étant tombés sous les efforts des persecuteurs en renonçant à la foi de Jesus-Christ & voulant se relever de leur chute, demandoient à être réconciliés à l'Eglise sans attendre que le tems de leur pénitence prescrit pour l'expiation canonique de leur faute fût expiré. Saint Cyprien voyant combien ses services étoient utiles à son église, le fit son vicaire avec deux évêques & le prêtre Rogatien, pour agir avec plus d'autorité dans les fonctions pastorales tant qu'il seroit absent. Par cette importante commission ils étoient particulierement chargés de pourvoir aux nécessités des pauvres, & d'examiner les qualités de ceux qui pourroient être reçus à l'ordination; afin de lui en faire leur rapport. Ils lui firent sçavoir au commencement de l'an 251. les airs insolens que se donnoit Felicissime, & le schisme qu'il faisoit dans l'Eglise : & sur ce qu'ils lui en marquerent, il leur envoya ordre de l'excommunier avec ses complices, ce qu'ils executerent ponctuellement. Cependant Numidique travaillant à procurer toujours des confesseurs & des martyrs à Jesus-Christ, envoya devant lui au ciel une troupe considerable de prédestinés qu'il avoit animés par ses exhortations & son exemple à souffrir les pierres & le feu. Il avoit vu avec joie bruler sa propre femme à ses côtés. Il demeura lui-même sur la place à demi brulé sous un monceau de pierres dont on l'avoit accablé. Mais Dieu lui conserva la vie, afin de lui donner lieu de relever par sa pieté le clergé de Carthage abattu par la chute d'une partie de ses membres. Il avoit une fille, qui venant chercher son corps pour lui rendre les derniers devoirs, le trouva respirant encore, & prêt à rendre l'esprit. Elle le débarrassa des corps morts parmi lesquels il se trouvoit, & le fit si bien panser, qu'elle le rétablit enfin dans sa premiere santé. En quoi bien loin de

Cypr. epist. 35. & 40.

L'an 250.

Cypr. ep. 38.

L'an 251.

Tillem. t. 3. p. 388.

lui sçavoir gré, il crut qu'elle lui avoit rendu un mauvais office, fâché qu'elle ne l'eût pas laissé suivre en l'autre monde les martyrs de sa compagnie qu'il avoit envoyés au ciel. Il n'y avoit pas long-tems que saint Cyprien l'avoit fait prêtre de l'église de Carthage. Car quoiqu'il eût reçu la prêtrise long-tems auparavant, il n'étoit pas du clergé de cette église. Saint Cyprien témoignoit avoir dessein de l'élever bientôt à un degér encore plus éminent, c'est-à-dire, à l'épiscopat. Nous ne sçavons pas s'il executa cette résolution, & nous ne trouvons plus rien dans l'histoire qui nous apprenne autre chose de saint Numidique. Le martyrologe Romain fait mention de lui au IX. d'août avec les autres martyrs d'Afrique que l'on avoit jettés au feu, & lui avec eux, & qu'il avoit exhortés à mourir fidéles à Jesus-Christ en cet état. Mais on auroit mieux fait d'y mettre cet évenement durant la persécution de Dece l'an 250. que sous celle de Valerien qui emporta saint Cyprien, & qui ne commença que sept ou huit ans après.

Ep. 35.

RENVOIS.

* Saint DENYS pape & confesseur. Voyez au XXVI. de Décembre.

* Saint CYPRIEN, martyr de Toulon confondu avec l'évêque du même lieu. Voyez au III. d'Octobre.

*. Saint MAURILLE, archevêque de Rouen. Voyez au XIII. de Septembre avec saint Maurille évêque d'Angers.

X. JOUR D'AOUST.

SAINT LAURENT, diacre de l'église Romaine, & Martyr.

III. siecle

§. I. HISTOIRE DE SON MARTYRE.

I.

SAint LAURENT dont le martyre fait le plus grand ornement de l'église de Rome après celui de saint Pierre & de saint Paul, fut élevé au diaconat par le pape saint Xyste que l'on avoit mis sur le saint siege l'an 257. après la mort de saint Etienne. On ne peut nier qu'il ne fût encore jeune alors, si l'on regarde son âge plûtôt que ses mœurs. Mais le saint Pape sans s'arrêter à cette considération eut égard principalement à la chasteté de Laurent, jugeant qu'elle le rendoit digne d'être commis à la consécration du sang du Seigneur, comme parle saint Ambroise, & d'être associé à la consommation des sacremens. L'opinion que l'on avoit de sa vertu étoit si grande qu'on lui donna deslors le premier rang des diacres de l'église Romaine, dont le nombre étoit encore limité à sept. Ce rang ne l'établissoit pas seulement le premier entre des égaux, si l'on en croit Prudence, il l'élevoit encore audessus des autres : & c'est peut-être ce qui a porté saint Augustin & saint Pierre Chrysologue à lui donner le titre nouveau d'*Archidiacre* comme les Grecs ont fait depuis. Le soin des biens de l'Eglise étoit attaché à cette dignité : & ce qui nous reste de la

Ambr. offic. l. 1. c. 41. Tillem. t. 4. p. 39. & seq.

Prudent. Perist. hymn. 2. Mabill. comm. in ord. Rom. c. 3.

Aug. serm. 302. 303.

connoissance que nous avons de l'histoire de notre Saint nous fait voir en effet qu'on lui en avoit confié la dispensation.

II. Il fut chargé de ce saint ministere en un tems de persécution où il sembloit que toutes les charges de l'Eglise, loin de pouvoir flater l'ambition des hommes, n'étoient que des gages de souffrances & de mort. L'empereur Valerien, qui après avoir été favorable aux Chrétiens dans les commencemens de son empire, avoit déclaré depuis peu la guerre à Jesus-Christ, publia l'an 258. un nouveau rescrit qu'il adressa au senat, ordonnant que l'on fît mourir sans délai les évêques, les prêtres & les diacres, sans leur proposer même comme aux autres Chrétiens la liberté d'opter la vie pour le prix de leur foi. L'execution commença par les chef, & le pape saint Xyste fut attaqué le premier. Comme on le menoit au supplice, saint Laurent le suivit en marquant sa douleur par l'abondance des larmes qu'il répandoit. Il ne pleuroit pas la perte qu'il alloit faire de son pasteur à qui la mort ne pouvoit être qu'un gain, aux conditions qu'on la lui faisoit souffrir: il s'affligeoit seulement de se voir abandonné, & de n'avoir pas l'honneur de mourir avec lui pour Jesus-Christ. Il ne pût s'empêcher de le lui faire connoître par des plaintes pleines de tendresse & d'ardeur, dont saint Ambroise nous a conservé la substance sous les ornemens de son éloquence. Il voulut lui representer qu'il y avoit quelque sorte de dureté ou d'injustice à un pere d'aller prendre possession d'un héritage éternel sans son fils; à un general d'aller au combat sans son soldat; à un pontife d'aller au sacrifice sans son diacre; vu que depuis qu'il avoit acquis tous ces titres sous lui il ne croyoit pas avoir rien fait qui dût l'exclurre de sa compagnie. Le saint Pape qu'on attachoit déja en croix lui répondit pour le consoler qu'il n'auroit que trois jours à attendre, & qu'il le suivroit après ce terme par un martyre plus éclatant & plus glorieux que le sien; parce que la vigueur de sa jeunesse feroit mieux paroître la grandeur du courage que Dieu devoit lui donner pour soutenir le rude combat auquel il étoit appellé: au lieu que pour lui à qui la vieillesse avoit épuisé les forces il ne pouvoit faire autre chose que finir sans éclat en donnant à Jesus-Christ ce qui lui restoit de vie que des hommes vouloient lui ôter. Laurent reçut cette reponse avec d'autant plus de joie qu'il la regardoit comme une prédiction certaine de ce qui lui devoit arriver. Lorsqu'il fut retourné du lieu où il avoit vû consommer le martyre de son maître, il assembla tous les pauvres qu'il put ramasser dans la ville. Il leur distribua tout l'argent de l'église qu'il avoit entre les mains sans épargner même les vases sacrés qu'il vendit pour les assister, voulant s'assurer par ce moyen de l'emploi légitime d'un bien qui étoit en danger de tomber après sa mort entre les mains profanes des payens.

L'an 258.

Cypr. ep. 82.

Ambr. off. l. 1. c. 41.

Prud. supr.

Max. Taur. serm. 53. 55. 56.

III. Ces grandes aumônes furent ce qui donna principalement occasion aux ministres de la persecution de faire arrêter S. Laurent. Le uge qui selon Prudence n'étoit autre que le préfet de ville *, & qui étoit encore plus idolâtre de l'or que des fausses divinités dont on vouloit maintenir le culte, crut pouvoir lui

* *C'étoit alors* Cornelius Sæcularis.

ravir tout à la fois l'argent de l'Eglise & le trésor de sa foi. Il le fit paroître devant son tribunal : & après l'avoir interrogé sur sa profession il lui demanda où étoient toutes les richesses qui lui étoient confiées, voulant l'obliger à les lui livrer. Le Saint promit de les lui faire voir, & ne lui demanda que trois jours, ou même jusqu'au lendemain pour avoir le tems de les ramasser & de les lui produire. On lui accorda le delai qu'il demandoit sur la promesse qu'il fit de se representer avec toutes les richesses de l'Eglise. Dès qu'il eut quitté le juge, il songea aux moyens d'acquitter sa parole. Il courut de tous côtés pour chercher les pauvres qui avoient accoutumé d'être nourris par les liberalités de l'Eglise, & qui au rapport d'Eusebe se montoient à plus de quinze cens, sept ans auparavant. Il y joignit même les vierges sacrées & les veuves que l'Eglise entretenoit. Au jour nommé il amena par bandes tous ces pauvres qu'il rangea près du lieu des audiences. Il alla se présenter au juge qui s'étant avancé fut surpris de voir toute cette multitude, & lui demanda où étoit ce qu'il lui avoit promis. Laurent répondit en montrant tous ces pauvres, que c'étoient-là toutes les richesses & tous les trésors des Chrétiens. Ce qui n'étoit qu'une exposition simple & sincere de la verité devant Dieu parut une fraude punissable aux yeux du préfet. Il crut être joué par Laurent, & voyant son avarice frustrée il ne songea plus qu'à se venger de l'insulte qu'il prétendoit être faite à son autorité. Il voulut commencer par lui faire perdre la foi : & sur le refus qu'il fit d'obéir à l'ordre qu'il lui donna de renoncer à Jesus-Christ il lui fit déchirer le corps à coups de fouet. Voyant que ces premiers efforts étoient inutiles contre la constance du Saint, il commanda qu'on l'étendît sur un gril de fer tout rouge de feu, sous lequel il fit mettre encore une braise à demi éteinte, mais entretenue de tems en tems de charbons qu'on y apportoit, & que l'on ménageoit de telle maniere que son corps ne pût être rôti que peu à peu, afin que son supplice fût plus long & plus cruel. La liberté d'esprit & la constance surprenante que Laurent fit paroître durant ce tourment furent la cause de la conversion de beaucoup de gens parmi lesquels il se trouva des personnes de grande distinction. Prudence témoigne que les Neophytes ; c'est-à-dire, les Chrétiens nouveaux baptisés virent son visage environné d'un éclat extrordinaire, & qu'ils sentirent une odeur très-agréable qui sortoit de son corps rôti. Mais il ajoute que les infidéles & les impies ne virent rien de cette lumiere, & ne sentirent rien de cette odeur. Au milieu d'un supplice si cruel, la tranquillité que produisoit dans l'ame du bienheureux martyr la joie qu'il avoit de souffrir pour Jesus-Christ étoit si grande, que lorsqu'il fut tout rôti d'un côté, il dit au préfet qui étoit présent à son martyre, comme s'il eût voulu se jouer ici de sa cruauté, de même qu'il avoit fait auparavant de son avarice, qu'il pouvoit le faire tourner de l'autre côté. Quand cela fut fait, il eut encore le courage de lui dire qu'il étoit assés cuit, & qu'il pouvoit manger. Il tourna ensuite les yeux vers le ciel, pria Dieu pour la conversion de la ville de Rome, & lui rendit l'esprit pour

Aug. serm. 302.

Prud. & Chrysol. Ambr. off. l. 2. c. 28.

Prud. supr. Tillem. p. 41. Fleur. l. 7. n. 39.

Eus. l. 6. c. 43. Prud. supr.

Ambr. Aug. Leo Max. &c.

Prud. supr.

Ambr. off. l. 1. c. 41.

Prud. supr. August. serm. 303.

aller jouir du repos éternel.

§. 2. Histoire de son Culte.

IV. Il mourut le x. d'août de l'an 258. trois jours pleins d'après saint Xyste qui étoit mort le vi. & dont la prédiction se trouvoit accomplie & verifiée à la lettre en n'y renfermant point les jours de la mort de l'un & de l'autre. Le corps de saint Laurent fut emporté par quelques personnes de consideration qui avoient rang parmi les senateurs, qui avoient été converties à la vûe de sa constance heroïque, & qui voulurent se faire honneur de le charger sur leurs épaules. Il fut enterré par Hippolyte l'un des nouveaux convertis, & par le prêtre Justin dans une grotte du champ Veran sur le chemin de Tivoli au lieu où l'on a depuis bâti une celébre église en son nom, dont on attribue la fondation au grand Constantin & l'aggrandissement au pape Pelage II. Cette église qui est devenue l'une des sept principales de la ville & l'une des cinq patriarchales, & qui se trouve hors des murs d'où lui est venu son surnom, ne fut pas la seule que l'on dédia dans Rome au quatriéme siécle sous le nom de saint Laurent. On en bâtit encore une autre que le pape Damase consacra & par sa benediction & par des vers faits pour y être gravés à la louange du Saint. Aussi dès le tems de saint Augustin qui parle de son corps comme de l'une des plus précieuses reliques qui fussent à Rome, il étoit compté au rang des premiers patrons de cette ville maîtresse du monde. Son nom étoit si celebre dans l'Eglise, que selon le même saint Augustin, on ne pouvoit non plus le cacher ou l'oublier que celui de Rome. Saint Pierre Chrysologue ne donne point d'autres bornes à sa réputation que celles du monde Romain : il auroit mieux dit du monde chrétien qui s'étendoit bien au-delà de l'empire Romain. Saint Leon le Grand qui estime que le martyre de saint Laurent n'est pas moins glorieux à l'église de Rome que celui de saint Etienne l'est à celle de Jerusalem, ajoute que la gloire de ces deux illustres Lévites éclate depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Mais quand les hommes se feroient tûs sur le sujet de saint Laurent, les pierres auroient annoncé son nom dans presque tous les lieux de la terre où l'on a porté celui de Jesus-Christ par la multitude des temples & des autres monumens dressés en son honneur. Quand les pierres auroient manqué avec toute la terre, le ciel auroit toujours publié la gloire dont Dieu a couronné son serviteur par des signes & des prodiges, manieres éloquentes dont il a coûtume de s'expliquer quelquefois aux hommes. Aussi saint Augustin ne craint pas de dire que Dieu faisoit dans la seule ville de Rome un nombre infini de miracles par l'intercession de saint Laurent. Cette vertu s'étendoit même dans les autres lieux où l'on voyoit des temples dressés en son nom & frequentés sous son invocation.

Celui où reposoit son corps à Rome sur le chemin de Tivoli fut renouvellé jusqu'aux fondemens vers l'an 580. par le pape Pelage II. qui couvrit son tombeau de lames d'argent. Saint Gregoire le Grand qui succeda quelques années après à ce pape, dit que lorsque son prédecesseur y fit travailler on fouilla

Marginal notes: *Prud.* — *Bucher. Cycl. p. 268.* — *Extra muros.* — *Greg. M. dial. l. 4. c. 31.* — *Aug. serm. 296. c. 5.* — *Serm. 303.* — *Chrysol. serm. 135.* — *Leo serm. 83.* — *Aug. serm. 302. 303.* — *Prud. supr.* — *Ambr. de Satyr.* — *Aug. serm. 122.* — *Fortun. Pict.* — *Greg. Turon.* — *Greg. Magn.* — *Anast. Bibl. c. 64.* — *Greg. ep. 30. l. 3.*

sans le sçavoir à l'endroit où étoit le tombeau du Saint, & que l'on découvrit son corps. Il ajoute que personne n'osa y toucher; & que cependant tous ceux qui le virent qui étoient ou des moines ou des ecclesiastiques de cette Eglise, moururent dans les dix jours. Ce saint corps étoit encore dans la même église vers la fin du huitiéme siécle : & l'on assure qu'il s'y conserve toujours avec les instrumens de son martyre.

Tillem. p.43.

Avant qu'on eût introduit dans l'Eglise l'usage de démembrer les corps des Saints pour en distribuer les reliques, on avoit déja tenté d'en avoir de celui de saint Laurent à Constantinople où son culte avoit pris de grands accroissemens depuis que l'imperatrice Pulquerie y avoit fait bâtir une basilique en son honneur : & l'on assure même qu'on y en avoit reçu. Du tems de l'empereur Justin I. le comte Justinien son neveu, qui fut depuis son successeur à l'empire, demanda au pape Hormisdas quelque portion de ce saint corps : mais il n'en put obtenir qu'un morceau du gril qui avoit été l'instrument de son martyre. Il semble que l'on faisoit encore scrupule de toucher à ce corps sur la fin du même siécle qui étoit le sixiéme de l'Eglise : & nous voyons que saint Gregoire le Grand voulant reconnoître les services que le patrice Dyname avoit rendus à l'église Romaine dans les Gaules, lui envoya une petite croix où il y avoit de la raclure des chaînes de saint Pierre, & aux quatre coins des petits fragmens du gril de saint Laurent. Saint Domnole évêque du Mans qui vivoit peu de tems auparavant & qui avoit été abbé de saint Laurent de Paris, qui étoit pour lors un monastere & qui est maintenant une paroisse, ayant bâti dans les fauxbourgs de sa ville épiscopale un autre monastere sous le nom de aint Vincent & de saint Laurent, qui subsiste encore aujourd'hui, y mit aussi une partie considerable de ce même gril * qu'il avoit obtenue de Rome.

Marcell. chr. ann. 439. & 453. Theod. Lect. l. 2. p. 558. Theoph. p. 91. Du Cang. CP. chr. l. 4. p. 117.

Conc. collect. 4. coll. 1515.

Gr. ep. 33. l. 2.

Vit. Domnol. ad d. 16. maii ap. Boll. contin. vel ad d. 1. decemb.

* On veut que l'autre partie de ce gril soit maintenant à saint Denys. *Sauss.*

Saint Gregoire de Tours qui mourut sous le pontificat de saint Gregoire le Grand nous apprend néanmoins que son diacre rapporta de Rome des reliques de saint Laurent en France avec d'autres de divers martyrs. Mais il se peut faire qu'elles ayent été tirées ou du bois ou de la poussiere de leurs tombeaux, ou des linges qui avoient servi à envelopper leurs corps, ou de leurs habits, ou enfin de quelques instrumens de leur martyre. Au moins doit-on s'assurer que celles de l'apôtre saint Paul qu'il y nomme parmi les autres n'étoient point de son corps : & la conjoncture de l'incident que nous avons rapporté au sujet de la découverte de celui de saint Laurent sous le pape Pelage II. ne peut que confirmer la même chose à l'égard des reliques de ce Saint, puisque saint Gregoire de Tours remarque que c'étoit de ce pape que son diacre les avoit reçues. Cependant le même auteur parle encore en une autre rencontre d'un temple consacré par les reliques de saint Laurent dans une petite ville d'Italie appellé Brione * entre le Milanès & le Tyrol, où il s'étoit fait un miracle pour favoriser la réparation de cet édifice & la foi des peuples du lieu. Il ajoute qu'il avoit aussi connoissance de quelques reliques du même Saint, qui ayant été retirées de l'église d'un lieu où le feu avoit pris,

L. 1. Gl. Mart. c. 83.

Cap. 42. ibid.

* Braneck ou Branick.

* S. Yriez mourut vers l'an 591. Sauss. mart. Gall. p. 1157. 240. 350.

pris, furent portées à Limoges de son tems, & mises entre les mains de l'abbé Yriez * par la personne même qui les avoit sauvées de l'embrasement. On ne peut pas douter qu'il ne s'en soit fait d'autres distributions, sur-tout depuis qu'on a levé les difficultés & les scrupules de diviser les corps des Saints. Mais cette raison toute seule ne suffit pas sans autre titre pour autoriser les pretentions des lieux où l'on se vante aujourd'hui d'en posseder de celles de saint Laurent. On en montre un bras au Pui en Vellai, un autre bras dans l'abbaye de saint Martin de Laon; un doigt au monastere de Lezat du diocèse de Rieux; une mâchoire, quelques vertebres, un os de l'épaule en trois ou quatre églises de Cologne; quelque ossement aux Blancs-Manteaux de Paris; d'autres reliques à Auxerre rapportées de Rome vers l'an 932. par l'évêque Waldric ou Geldric à qui le pape Jean XI. en avoit fait présent; d'autres à Liege envoyées par le pape Celestin III. vers la fin du douziéme siécle, déposées dans la celebre abbaye de cette ville qui porte le nom de notre Saint, & honorées de quelques fêtes particulieres au XXIX. d'avril & au X. de juin; d'autres enfin que l'on garde dans les trésors de diverses églises de l'Europe où leur multitude pourroit faire juger de la facilité avec laquelle on y auroit laissé glisser des choses étrangeres à la faveur de l'heureux nom de saint Laurent.

Gall. Christ. in Antissiod.

Bolland. t. 3. april. p. 612.

VI.

Ce qui peut avoir beaucoup contribué à la passion que les peuples ont fait paroître pour avoir des reliques de saint Laurent est le bruit de ses miracles & la solemnité de sa fête, qui a toujours été l'une des plus celebres de l'Eglise après celles des mysteres de notre redemption. On s'est accordé par tout le monde chrétien à la celebrer au X. d'août auquel elle est marquée dans les calendriers dressés depuis le siécle d'après sa mort & dans tous les martyrologes qui sont venus depuis. On la fit préceder d'une vigile accompagnée d'un jeûne; & on la fit suivre d'une octave. C'est ce qui étoit déja en usage dans l'église Romaine dès le cinquiéme siécle, comme il paroît par le sacramentaire du pape Gelase I. Il semble même qu'elle ait été prolongée pour lui faire honneur dans l'Eglise en marquant les semaines suivantes de son nom à l'imitation des fêtes de Pâques, de Pentecôte, de l'Epiphanie, des apôtres saint Pierre & saint Paul, & de saint Cyprien. Car on appelloit le *tems d'après la saint Laurent* celui qui se trouve depuis sa fête jusqu'à celle de saint Cyprien: de même que celui d'entre la fête de S. Pierre & saint Paul jusqu'à celle de saint Laurent s'appelloit du nom de ces apôtres. L'Afrique & l'Europe retentissoient de ses louanges dès le quatriéme siécle: on peut s'en convaincre encore par ce qui nous reste d'homelies & de panegyriques prononcés par les saints Peres au jour de sa fête. On a eu grand soin d'entretenir cette fête par-tout où la foi & l'autorité de l'église Romaine se sont conservées. On en a même augmenté la dévotion & les solemnités en joignant à son observation l'obligation de chomer, qui se maintient encore dans la plus grande partie des églises catholiques. La vue des travaux de la moisson a porté en divers tems quelques évêques à la retrancher

Bucher. p. 268. Anal. Mabil. t. 3. Spicil. t. 10. Thomass. fest. p. 49. 1[illegible]

Thomasin. cod. sacr. p. 163. 167.

Front Kal. p. 124. & seqq.

Liturg Rom. Franc. Goth. Mozarab. Thomass. fest. p. 156. Thiers fest. p. 386.

dans leurs diocèses. Mais on n'a rien retranché de l'office de sa fète ni de la vigile, ni de l'obligation du jeûne qui y est attaché, ni de l'octave. En Orient & chez les Grecs la fète de saint Laurent se fait encore comme au refo sle dix d'août, mais avec moins de solemnité qu'en Occident. On en a établi une autre encore à Constantinople à l'occasion de la magnifique église bâtie en son honneur sous Theodose le jeune avant l'année 439. par sa sœur l'imperatrice Pulquerie. Elle fut assignée au XXVII. de septembre conjointement avec celle de saint Etienne & celle de sainte Agnès desquels on avoit mis des reliques comme des siennes dans cette église, qui n'étoit neanmoins dédiée qu'en son nom. Tout le culte que les peuples du pays rendoient à saint Laurent n'étoit pas renfermé dans cette seule église. On en vit encore deux dans la suite à Constantinople, l'une accompagnée d'un monastere de son nom bâti par un Theodore, l'autre située à la gauche du golfe de Syques, & embellie par l'empereur Justinien.

Menol. & Menæa.

Theod. Lect. l. 2. p. 568. Theo h. p. 9. Marcell. chr. an. 439 453.

Du Cang. CP. chr. l. 4. p. 185 Procop. ædif. l. c. 6.

AUTRES SAINTS du X. jour d'Août

III. siecle.

I. *MARTYRS D'ALEXANDRIE sous les préfets Sabin & Emilien.*

L'Eglise Romaine dans son martyrologe fait au X. jour d'Août une mémoire génerale des MARTYRS qui souffrirent à Alexandrie sous l'empereur Valerien & le gouverneur Emilien, c'est-à-dire dans le même tems, peut-être dans la même année que S. Laurent Rome & saint Cyprien à Carthage. Le titre que nous avons qui sert de fondement à leur histoire, est une lettre de saint Denys évêque d'Alexandrie, adressée à Domice & à Didyme qui étoient deux freres ou deux amis à qui il avoit coûtume d'écrire assez souvent. Mais quoique ceux qui ont revu le martyrologe ayent cru que cette lettre étoit celle qu'Eusebe dit avoir été écrite durant la persécution de Valerien, on a tout sujet de la croire d'une date plus ancienne de sept ou huit ans, & par consequent de mettre la mort de nos saints martyrs sous l'empereur Dece vers l'an 250.

Eusеb. l. 7. c. 20.

Baron. not. M.

Tillem. t. 4. p. 657. 658.

Après la persécution particuliere excitée dans Alexandrie par une émotion populaire sur la fin du regne de Philippes prédecesseur de Dece, les Chrétiens avoient eu quelque relâche pendant que les payens de la ville qui avoient d'abord déchargé leur fureur sur eux, avoient ensuite tourné leurs armes contre eux-mêmes. Ce calme fut néanmoins de fort peu de durée. Les nouvelles du changement de l'empire vinrent bientôt après: & elles furent suivies de la publication de l'édit du nouvel empereur Dece pour obliger tous les Chrétiens de l'empire à renoncer Jesus-Christ & sacrifier aux Dieux sous peine de mort. L'executeur de cet édit dans Alexandrie fut Sabin qui avoit passé depuis peu du gouvernement proconsulaire d'Achaïe ou de Grece à la charge de préfet augustal d'Egypte. Cet homme voulant joindre l'industrie à la cruauté dans le zele qu'il avoit pour suivre les intentions de son prince, inventa de nouveaux genres de supplices, afin que dans cette varieté il

Eus. l. 6. c. 40. & 41.

L'an 250.

Tertius Sabinus.

trouvât toujours par les derniers de quoi vaincre la constance des Chrétiens qui auroient sçu resister aux premiers. On ne peut pas disconvenir qu'il ne fît bien des apostats, mais il fit aussi un bon nombre de martyrs qui consolerent l'Eglise de l'affliction que lui causa la perte des autres.

II. Quelque apparence qu'il y ait à dire qu'on a pris dans le martyrologe les martyrs de la persécution de Valerien pour ceux de la persécution de Dece, on peut assurer que l'intention de l'Eglise est de nous faire honorer la mémoire des uns & des autres en ce jour. Celui qui exerça la persécution sous Valerien dans Alexandrie fut le gouverneur Emilien qui fut fait préfet d'Egypte après Sabin, & qui s'étant rendu depuis maître de la province, voulut s'élever contre l'empereur Gallien & se saisir de la souveraineté par une entreprise qui lui fut funeste. Emilien quoique moins cruel en apparence que Sabin ne fit pas moins de mal à l'église d'Alexandrie. Il paroît qu'il étoit plus honteux que l'autre de répandre le sang Chrétien devant ses yeux; & qu'il ne se soucioit point que les fidéles continuassent d'adorer Jesus-Christ pourvu qu'ils adorassent aussi les dieux de l'Empire. Mais il condamnoit ceux qui le refusoient à des bannissemens qui se terminerent à la mort de plusieurs. Il en fit ramasser grand nombre de divers cantons de l'Egypte qu'il relegua dans les vastes deserts de la Maréote qui devint ainsi le tombeau de beaucoup de confesseurs & de martyrs. S. Denys évêque d'Alexandrie qui étoit du nombre de ces saints exilés represente en peu de mots l'état où ils se trouverent. C'est dans une lettre pascale qu'il écrivit à son peuple, où après avoir parlé de la peste qu'il regardoit comme un fleau envoyé de Dieu en punition des maux que l'on avoit fait souffrir aux Chrétiens, il dit: Après que l'on nous eût chassés, tout le monde nous persécutoit jusqu'à nous ôter la vie. Nous souffrions seuls alors: mais nous ne laissions pas de celebrer des fêtes & de nous réjouir au Seigneur. Tous les endroits où chacun souffroit, campagnes, rochers, bois, montagnes, deserts, vaisseaux, prisons, tout lui étoit un lieu de fête. Mais personne n'a mieux fêté que ceux qui étant heureusement arrivés à l'accomplissement du martyre, ont été admis dans le ciel au festin de Dieu.

Eusеb. l. 7. c. 11.

Ibid. c. 22. & c. 10.

Tillem. p. 273.

ADDITION AUX SAINTS du dixiéme jour d'Août.

II. SAINT ARIGE évêque de Lyon, *lat.* Aridius, *quelquefois* Aredius, *&* Aregius.

VI. & VII. siecles.

I. Fredeg. chron. c. 22. post. Gr. Tur.

ARIDE, que nous appellons communément saint ARIGE, est compté pour le trente-cinquiéme des évêques de la ville de Lyon. Il fut choisi pour succeder à Secondin qui avoit été mis sur le siege épiscopal après la mort d'Ethere arrivé en la septiéme année du regne de Thierri roi de Bourgogne, & qui n'avoit gouverné cette église que fort peu de tems. Car dès l'année suivante qui étoit de Jesus-Christ l'an 603. Thierri ayant assemblé un concile des évêques de ses états dans la ville de Challon sur Saone, saint Arige y présida comme métropolitain. Dans ce concile on déposa saint Didier évêque de

L'an 603.

Vienne qui fut envoyé en exil dans la petite isle de Levise. L'injustice que l'on faisoit à ce saint prélat étoit criante : & c'étoit l'effet de l'autorité que la reine Brunehaud veuve de Sigebert roi d'Austrasie, avoit sur l'esprit de Thierri son petit fils & de la plûpart des prélats qui composoient ce concile. Cette princesse qui s'étoit rendue odieuse à bien des gens en France par son ambition, sa fierté, ses violences & par quelques désordres dont elle avoit été accusée, avoit résolu de perdre Didier parce qu'elle se tenoit offensée de la liberté de quelques remontrances qu'il lui avoit faites sur sa conduite. Elle avoit fait entrer beaucoup d'évêques dans ses ressentimens & ses interêts, soit que la flaterie les eût corrompus, soit que le tour specieux qu'elle donnoit à ses plaintes les eût séduits : & nous ne pouvons pas dissimuler ici que saint Arige n'ait été mis de leur nombre. Si l'on en croit Fred. ibid. c. 23. Aimoin. l. 3. c. 90. *l'historien Fredegaire il alla encore plus loin que les autres, & l'on se persuadera que ce fut à sa sollicitation & par ses intrigues que saint Didier fut si indignement traité. Durant le tems du bannissement de ce saint évêque, saint* Fred. c. 30. Le Cointe ann. 607. n. 3. 7. *Arige qui étoit fort bien à la cour de Bourgogne fut envoyé ambassadeur en Espagne par le roi Thierri pour demander la fille du roi Betteric ou Vvitteric. A son retour il trouva saint Didier revenu de son exil & retabli même sur son siége où on lui avoit substitué Domnole : mais il ne l'y laissa pas longtems, si l'on s'en rapporte encore* Fred. c. 32. *au même Fredegaire. Car cet auteur ne fait point difficulté de dire, « que ce fut* L'an 607. *» par les conseils du perfide Arige évê-» que de Lyon & à la persuasion de la » reine Brunehaud que le roi fit lapider » Didier, à la sainteté duquel Dieu » rendit témoignage par beaucoup de mi-» racles qu'il opera sur son tombeau.*

II. *Voilà ce que dit de saint Arige un auteur qui vivoit dans le siecle d'après lui : & si ses mémoires n'étoient point faux, il n'y auroit point d'apparence à laisser dans le catalogue des Saints le nom d'un prélat courtisan, d'un ministre d'iniquité, d'un persécuteur de Saints, dont on ne peut même sauver la réputation par aucun prétexte de pénitence. L'historien Aimoin n'en a* L. 3. c. 90. *pas mieux parlé, soit que Fredegaire ait été son guide, soit qu'il lui fût venu de semblables instructions d'une autre source. L'auteur des actes de saint Didier publiés dans le recueil de Mombrice fait aussi l'évêque de Lyon coupable de sa déposition & de sa mort. L'autorité de ces actes qui sont suspects* Hensch. Boll. t. 5. maii p. 252. *d'ailleurs ne doit pas nous arrêter, ni celle d'Aimoin même qui ne vivoit qu'à la fin du dixiéme siecle quatre cens ans après saint Arige. Pour ce qui est de celle de Fredegaire, on lui* Le Cointe ann. 607. n. 15. *oppose celle de l'église de Lyon même, qui non seulement a conservé à son évêque le titre de Saint qu'il avoit porté sans doute dés son vivant à cause de son caractere, mais qui l'invoque encore* Theoph. Rayn. Indic. SS. Lugdun. *dans ses litanies & lui rend tout publiquement un culte religieux, sans qu'il paroisse qu'on y ait jamais trouvé à redire. Il est bon de remarquer d'ailleurs que Jonas* * *auteur plus ancien* * Vit. Colomban. *& plus exact que Fredegaire, parlant de la mort de saint Didier de Vienne, n'en accuse que la reine Brunehaud & le roi Thierri : & qu'Adon évêque de* Epist. Adon. ad eccl. Vien. Le Cointe ann. 607. n. 13. *Vienne qui bien que posterieur à Fredegaire & plus sujet que lui encore à faire des fautes, pouvoit être plus particulierement informé de ce qui regardoit l'un de ses prédecesseurs, rejette tout le crime de cette mort sur la seule Brunehaud. Un silence de cette nature ne paroîtra peut-être pas absolument convainquant. Si de ce qu'Adon ne charge que Brunehaud, ce n'est pas une preuve que Thierir fût innocent : il n'est peut-*

être guéres plus aisé de conclure pour l'innocence d'Arige, de ce que Jonas n'a nommé que Brunehaud & Thierri. Ces écrivains voulant parler seulement des auteurs & de ceux qui en ordonnerent l'execution pouvoient se dispenser de marquer ceux qui l'auroient conseillé ou sollicité ; ils pouvoient même l'ignorer. Mais quelque apparence que puisse avoir un tel raisonnement, nous serons toûjours fort éloignés de vouloir nuire à la justification d'une personne dont nous avons interêt que l'innocence soit manifestée avant que de supposer en lui une sainteté de vie qui puisse servir de fondement au culte que l'on rend à sa mémoire. Quelques sçavans de ces derniers tems ont fait pour cela des efforts que l'on ne peut que louer : mais il seroit à souhaiter qu'ils n'eussent pas chargé saint Arige évêque de Gap mort dés l'an 604. ce Saint si connu du pape saint Gregoire le Grand, & dont nous avons parlé au premier jour de mai, pour décharger saint Arige de Lyon.

Jac. Severt. Th. Rayn. Le Cointe p. 581.

III. Ces apologistes soutenus de l'autorité des martyrologes de Lyon & de Beaujeu mettent la mort de notre Saint au x. d'août de l'an 611. la quatriéme année d'aprés celle de saint Didier de Vienne, parce que ces martyrologes dont l'un a été sans doute copié de l'autre, ne lui donnent que huit ans & six mois d'épiscopat. Mais il est à craindre que nous ne trouvions encore deux ans aprés ce prélat vivant, & en un lieu où il n'auroit point dû paroître pour se maintenir en réputation de sainteté. Il survéquit apparemment à la guerre qui s'alluma l'an 611. entre les deux freres Theodebert roi d'Austrasie, & Thierri roi de Bourgogne. Theodebert perdit l'année suivante deux batailles, & peu de tems après la vie avec la couronne. Thierri se voyant le maître du royaume d'Austrasie transporta sa cour à Metz qui en étoit la capitale, & l'évêque Arige l'y suivit. Ce prince fit mourir un des principaux seigneurs d'Austrasie nommé Romulfe, qui s'étoit trouvé enveloppé dans la disgrace de Theodebert, & confisqua tous ses biens. Romaric fils de Romulfe, qui avoit été aussi au service de Theodebert, fut banni sans être coupable que de la fidelité qu'il avoit eue pour son prince legitime. Mais se voyant dépouillé de tout, il alla se jetter aux pieds de l'évêque Arige qui étoit tout puissant sur l'esprit de la reine Brunehaud, pour le conjurer de lui faire rendre une partie de son patrimoine. « Ce prélat ne lui répondit que par un coup » de pied qu'il lui donna au visage. Romaric blessé se leva, & alla dans l'église de saint Martin se prosterner devant Dieu. Le lendemain on apprit la mort du roi Thierri lorsqu'il se préparoit à tourner ses armes contre Clotaire II. roi de France. Cet accident changea tout d'un coup la face des affaires. Brunehaud & l'évêque Arige déconcertés d'une révolution qui alloit ruiner leur fortune, manderent Romaric, lui firent rendre tous ses biens : & comme ils sçavoient qu'il avoit du credit, des amis, & beaucoup de bonté, ils le prierent de faciliter l'évasion qu'ils méditoient pour ne pas tomber entre les mains de Clotaire. Romaric les servit comme il put : ce qui n'empêcha point que bien-tôt après Clotaire ne fit perir Brunehaud avec toute sa race. Nous ne sçavons ce que devint cet évêque Aride ou Arige ; mais nous souhaiterions de bon cœur que ce ne fût point l'évêque de Lyon, & que l'on pût trouver un autre prélat de même nom qui eût vécu dans ce tems, & sur lequel nous pussions rejetter des charges si odieuses. Si l'on ne peut point entendre ceci d'un autre * que de l'évêque de Lyon, il ne nous res-

Sevret. hist. Lugd. Arch. n. 20. Theoph. Rayn. Indic. SS. Lugdun. Le Cointe p. 611.

L'an 612.

Vit. Romaric. ap. Mabill. sæc. 2. Bened.

L'an 613.

* Ce que le Cointe dit sur cela en deux ou trois endroits de ses annales n'a point de fondement.

Mabill. not. ad vit. Rom. *teroit plus qu'à décrier l'auteur de ce recit pour tâcher de lui faire perdre créance : mais cet auteur est reconnu trop fidéle, trop sincere & trop bien instruit pour qu'on puisse donner si facilement atteinte à son autorité. Il vivoit dans le siécle même de l'évêque Arige, du tems des disciples de saint Romaric fondateur de Remiremont dont il écrivoit la vie, & cinquante ans au moins avant Fredegaire.*

IV. *Jusqu'à la mort de Brunehaud nous n'avons rien trouvé dans les actions d'Arige qui ait dû lui valoir la qualité de Saint : & l'on peut ajouter que quand Dieu lui auroit accordé la grace de la penitence, la misericorde qu'il fait aux pécheurs pour les sanctifier doit être accompagnée de quelque chose d'éclatant aux yeux des hommes, ou de fort édifiant pour les fidéles, afin de leur faire porter ce titre. Mais quoique l'histoire ne nous en apprenne rien nous croyons pouvoir le lui conserver jusqu'à ce qu'il plaise à l'Eglise d'en décider. On dit qu'il mourut âgé de cinquante ans le dix d'août, mais on ne sçait point en quelle année. Il paroît seulement que ce fut après l'an 613. C'est ce que l'on se persuadera aisément si l'on considere que Thierri lui succeda immédiatement, & que c'est par une erreur visible qu'on a inseré entre l'un & l'autre trois évêques de Lyon, qui ne l'ont été qu'après Thierri, & dont deux ont trompé les faiseurs de catalogues & de diptyques par la diversité de leurs noms.* Th. Rayn. indic. *Arige fut enterré dans l'église de saint Just dont il avoit fait batir, ou au moins réparer le monastere, en même tems que la reine Brunehaud qui se picquoit quelquefois de dévotion & de liberalité avoit fondé celui d'Aisnai. Son corps y fut toujours conservé depuis : & l'an 1288. l'on trouva ses os renfermés dans une caisse qui portoit une inscription où on lui donnoit la qualité de Saint. Son culte est établi par tout le diocèse de Lyon, & l'on remet sa fête au xii. du mois dans les lieux où son office est semidouble. Le martyrologe Romain ne fait point mention de lui. L'auteur de celui de France en parle, mais à son ordinaire ; c'est-à-dire, sans exactitude, en panegyriste & par lieux communs.*

XI. JOUR D'AOUST.

SAINT TIBURCE, Martyr à Rome ; & CHROMACE son pere. III. siecle.

I. TIBURCE étoit Romain de naissance, & de famille distinguée dans la ville par des charges & des richesses. Son pere Agrestius Chromatius que nous appellons simplement CHROMACE, étoit préfet ou gouverneur de la ville, si l'on s'en rapporte à l'autorité des actes de saint Sebastien. Ap. Buchr. Cycl. p. 236. Mais nous ne le trouvons pas au rang des préfets de la ville dont on a publié un catalogue ancien, qui est sans comparaison plus sûr que ces actes : & nous serions plus portés à croire qu'il auroit été simplement vicaire ou substitut du préfet, & qu'on pourroit lui en avoir donné le nom, parce qu'il en auroit exercé la puissance comme son lieutenant. Quoi qu'il en soit, ce fut Chromace qui sous l'empereur Carin & dans la premiere année du regne de Vers l'an 285.

Diocletien, jugea ceux qui étoient accusés de Christianisme. Ayant condamné deux freres Marc & Marcellien à perdre la tête pour ce sujet, il voulut bien accorder à leur pere Tranquillin un délai de trente jours pour essayer de leur faire changer de resolution. Le délai expiré, Tranquillin vint remercier le juge Chromace de ce que par ce moyen il avoit conservé les enfans au pere, & rendu le pere aux enfans. Chromace crut que Marc & Marcellien étoient gagnés, & dit qu'il falloit donc qu'ils vinssent offrir de l'encens aux dieux. Tranquillin le voyant dans une disposition assez favorable prit cette occasion de s'ouvrir à lui. Il lui déclara qu'il étoit Chrétien, & qu'entr'autres faveurs cela lui avoit valu la guérison de la goutte dont il étoit fort incommodé auparavant. Chromace qui avoit le même mal fut touché de ce qu'il lui dit : mais pour ôter tout soupçon à ceux qui avoient été témoins de leur entretien, il ne laissa point de faire arrêter Tranquillin, lui signifiant qu'il devoit l'entendre dans une séance publique. Mais la nuit suivante il le fit venir secretément chez lui pour lui demander son remede, & promit de bien payer celui qui le guériroit. Tranquillin lui dit qu'il ne sçavoit point d'autre remede que celui de croire en Jesus-Christ, & que s'il en vouloit éprouver, il ne doutoit point qu'il ne guérît comme lui. Chromace le crut, & le pria de lui amener celui qui l'avoit fait Chrétien. Tranquillin alla querir le prêtre Polycarpe qui l'avoit instruit & baptisé avec sa famille. Chromace le voyant lui promit la moitié de son bien s'il pouvoit le guérir de sa goutte. Polycarpe lui fit entendre qu'il ne devoit aspirer à la guérison de son corps que par celle de son ame, que l'offre qu'il faisoit d'acheter un don tout celeste étoit un moyen condamné chez les Chrétiens ; mais que Jesus-Christ pouvoit éclairer ses tenebres & le guerir de ses maux s'il croyoit en lui de tout son cœur. Chromace après une instruction suffisante donna son nom & celui de son fils Tiburce pour recevoir le baptême, laissa briser par saint Polycarpe même & par saint Sebastien toutes les statues des dieux qu'il avoit chez lui, & tous les instrumens qui avoient servi à l'idolâtrie & à l'astrologie judiciaire pour marque d'une conversion parfaite : & fut guéri miraculeusement de sa goutte avant même que de recevoir le baptême. Saint Sebastien voulant purger tout ce qui pouvoit rester d'humain dans les motifs de sa conversion lui persuada encore de se défaire de sa charge, parce qu'elle exposeroit son salut à trop de perils, ayant à l'exercer sous des princes payens, & un senat qui prétendoit faire servir l'autorité des loix contre la religion qu'il venoit d'embrasser. Chromace y consentit encore, & demanda un successeur qu'il obtint par le moyen de ses amis.

Act. Sebast. ap. Boll. t. 2. jan p. 268 271. n 38 39. & seq. Tillem. t. 4. p. 522.

II. Comme il étoit sur le point d'entrer dans les eaux du baptême, saint Polycarpe après quelques interrogations sur sa foi lui demanda s'il renonçoit à tous ses pechés. Il répondit qu'il étoit un peu tard de lui faire cette question, mais qu'il aimoit mieux se r'habiller & differer son baptême pour y satisfaire. Qu'il vouloit pardonner à tous ceux qui l'avoient offensé, remettre ce qu'on lui devoit, restituer tout ce qu'il pouvoit posseder injustement. Qu'ayant eu deux concubines après

Act. n. 61 &c.

la mort de sa femme, il vouloit les pourvoir honnêtement, & leur trouver des maris. Qu'après qu'il se seroit acquitté de tous ces devoirs il renonceroit à tous ses pechés & aux voluptés du monde. Polycarpe trouva la proposition raisonnable, & lui laissa prendre quarante jours pour finir toutes les affaires qui lui donnoient encore quelque relation avec le siécle. Cependant Tiburce son fils qui s'étoit déja fait de la réputation par ses études & par son éloquence, renonça au barreau où il étoit prêt de s'engager. Il fut baptisé dèslors n'ayant point d'affaire qui demandât du délai. Son pere le fut ensuite avec presque toute sa famille, où l'on comptoit jusqu'à 1400. esclaves à qui il avoit donné la liberté. Cependant la persecution qu'on avoit excitée dans Rome sous Carin contre les Chrétiens continua sous Diocletien, & parut même augmenter l'an 286. Chromace de l'avis du pape Caïus retira chés lui tous ceux qui avoient été convertis depuis peu, & il donna si bon ordre à leur sûreté qu'aucun d'eux ne fut réduit à la necessité de sacrifier. Mais comme il étoit difficile que son changement pût demeurer long-tems caché, il demanda permission à l'empereur de se retirer en Campanie où il avoit de belles terres comme pour y rétablir sa santé. L'ayant obtenue il offrit au Pape d'y retirer aussi tous les Chrétiens dont la foi se trouvoit en danger dans la ville. Le Pape le trouva bon: & voyant que la multitude de ceux qui prirent ce parti étoit grande, il envoya avec eux le prêtre Polycarpe pour leur prêter son ministere dans la prédication & les saints mysteres. Tiburce devoit accompagner aussi son pere dans cette retraite: mais l'esperance du martyre lui fit souhaiter de demeurer dans Rome avec saint Sebastien, Tranquillin, Marc, Marcellien, & quelques autres. Le redoublement des poursuites que l'on fit des Chrétiens peu de tems après dans les maisons particulieres en obligea plusieurs à chercher un lieu de sûreté. Ils crurent le trouver dans le palais même de l'empereur chez Castule qui avoit soin des alcoves ou des étuves, & qui étoit logé tout en haut. Tiburce qui avoit été fait soudiacre par le pape Caïus fut du nombre de ceux qui s'y retirerent. Là on s'occupoit le jour & la nuit aux jeûnes & à la priere, pour obtenir de Dieu la perseverance & la grace du martyre. Tiburce étant sorti un jour vit dans la rue un jeune homme qui étant tombé de fort haut s'étoit tellement brisé les membres qu'on le croyoit sur le point d'expirer. Il en eut compassion, prononça sur lui l'oraison dominicale, & le guerit au nom de Jesus-Christ. Ce miracle fut suivi de la conversion du jeune homme, & de celle de son pere & de sa mere que Tiburce amena au pape Caïus pour être baptisés. Parmi les fidéles qui faisoient compagnie à ce saint Pape, il y avoit un hypocrite nommé Torquat, qui bien qu'il eût déja renoncé à la foi de Jesus-Christ feignoit d'être encore Chrétien, & vivoit en homme du siécle. Tiburce ne pouvoit souffrir son luxe dans ses ajustemens, ses excès de table, son affection au jeu, se manieres effeminées. Il l'en reprit avec beaucoup de zele: & lui fit reproche de la licence qu'il prenoit de se dispenser des jeûnes & des prieres, & d'employer à dormir le tems que les fidéles passoient à veiller.

L'an 286.

Ibid. n. 69 76.

Ibid. n. 72, 79.

Till. p. 529.

III. Torquat fit semblant de prendre en bonne part toutes ces remontrances : mais le fourbe trouva moyen de le faire arrêter sans qu'il parût avoir part à sa détention ; & pour mieux couvrir sa trahison il se laissa arrêter avec lui. On les conduisit devant le juge Fabien, qui avoit succedé à Chromace & qui commença par interroger Torquat. Il répondit qu'il étoit Chrétien; que Tiburce étoit son maître, & qu'il feroit tout ce qu'il lui verroit faire. Tiburce qui connoissoit le fond de son cœur, releva ce qu'il dit en des termes dont la rigueur marquoit assez l'indignation qu'il avoit de sa perfidie. Il ne fit pas moins paroître de force & de hardiesse dans toutes les réponses qu'il fit aux interrogations de Fabien. Ce juge pour l'obliger de finir lui commanda de jetter de l'encens sur le feu en l'honneur des dieux, ou d'y marcher nuds pieds. On dit que le Saint, sans deliberation, fit le signe de la croix, marcha sur les charbons ardens sans en ressentir aucune douleur, & qu'il défia même le juge d'en faire autant au nom de son Jupiter. Fabien lui dit qu'on n'ignoroit pas que le Christ n'eût appris la magie aux siens. Tiburce ne put entendre ce blasphême sans impatience. L'outrage fait à Jesus-Christ le mit tout serieusement en colere ; & son zele l'emporta jusqu'à lui faire dire à son juge de se taire, & le traiter de malheureux. Cet emportement termina toute la procedure, & le juge irrité prononça aussi-tôt la sentence de mort contre Tiburce.

IV. — L'an 286. On le conduisit à une lieue de la ville sur le chemin de Lavique où il eut la tête coupée au mois d'août de l'an 286 Un Chrétien qui se trouva là au tems de l'execution prit soin d'enterrer son corps : & l'on dit que Dieu rendit depuis son tombeau celebre par un grand nombre de miracles qu'il y opera. Deux femmes de pieté nommées Lucille & Firmine, qui étoient ses parentes, s'y firent bâtir une retraite pour y servir Dieu le reste de leurs jours. Ce fut ensuite d'une vision où il leur étoit apparu, que dix neuf ou vingt ans après elles transporterent dans une grotte proche de son tombeau les corps des deux martyrs saint Marcellin & saint Pierre qui souffrirent vers l'an 304. & dont nous avons parlé au second jour de juin. On y bâtit depuis une église en l'honneur des trois martyrs, par les ordres de l'empereur Constantin. Elle portoit communément le nom de saint Tiburce, lorsqu'en 826. on enleva les corps de saint Marcellin & saint Pierre de la grotte qui en étoit proche pour les transporter en France du tems de Louis le Débonnaire. On s'efforça dans le même tems d'ouvrir le tombeau de notre Saint qui étoit dans l'église même & sous l'autel, pour emporter ses os aussi en France. Mais on dit que l'on n'en put venir à bout, & que l'on se contenta d'un peu de cendres ou de poussiere que l'on fit accroire qui venoient de son corps. Cependant on veut que ses reliques ayent été transportées en ce royaume deux ans après, avec celles de beaucoup de martyrs parmi lesquels on compte les deux freres saint Marcellien & saint Marc enfans de saint Tranquillin, saint Prote & saint Hyacinthe, saint Marius, sainte Marthe & leurs deux fils *, saint Abdon & saint Sennen, outre saint Marcellin & saint Pierre qu'on y comprend aussi. On ajoute que celles de notre Saint furent veritablement tirées de son église à une lieue de

Ap. Bolland. ad d. 2. junii & ap. Sur. in S. Marcell. & Petr.

L'an 826.

828.

* Audifax & Abachum.

Ap. Mabill. sæc. 4 Bened. p. 411. Rome sur le chemin de Lavique, envoyées à Eginhart & à Hilduin, & reçues le XIV. de juillet à Soissons. Mais on ne peut nier que l'histoire d'un enlevement si mémorable de tant de corps saints ne soit un peu suspect : & la relation qu'en fit près de cent ans après Odilon moine de Soissons, n'en est pas un titre fort authentique. Il paroît aumoins que toutes les reliques de saint Tiburce ne furent pas envoyées en France pour lors, s'il est vrai que l'an 862. le pape Nicolas I. en envoya encore aux moines de saint Germain d'Auxerre. *Heric Antisiod. de mirac. S. Germ. l. 2. c. 12. 14 in Bibl. n. Labb.* Quoiqu'il les eût accompagnées de celles d'un saint Urbain qu'il avoit prises dans le même tombeau, nous avons fait voir ailleurs * qu'elles ne pouvoient être de l'autre saint Tiburce frere du mari de sainte Cecile, dont le corps fut trouvé à Rome l'an 1599. avec ceux des papes Urbain & Luce. Il y a aussi peu d'apparence à croire d'ailleurs que ces reliques du nom de saint Tiburce envoyées à Auxerre & de-là en Champagne l'an 865. où elles se conservent dans l'abbaye de saint Urbain, fussent de notre saint martyr.

* Au XIV. Avril. *Boll. t. 6. maii p. 16. 17.*

V. Sa fête est marquée 11. d'août dans tous les anciens martyrologes que l'on a unanimement suivis dans tous les modernes. Quelques-uns du nom de saint Jerôme semblent le confondre avec l'autre saint Tiburce, parce qu'ils y ajoutent pour compagnons de son martyre & de son culte saint Valerien son frere & sainte Cecile sa belle-sœur : mais c'est la faute d'un copiste plûtôt que celle du premier auteur. *Florent. p. 747.* Son office tel qu'il se celebroit au moins depuis le cinquiéme siécle se trouve encore dans le missel Romain du pape Gelase I. donné par Thomasius, dans le sacramentaire de saint Gregoire par le P. Ménard, & dans le calendrier du VIII. siécle par le P. Fronteau.

AUTRES SAINTS du XI. jour d'Août

I. *SAINTE SUSANNE, Vierge & Martyre à Rome.* III. siecle.

I. LE nom de sainte SUSANNE n'est pas moins celebre dans l'église Romaine que celui de saint Tiburce : mais tout ce qu'on nous dit de l'histoire de cette illustre vierge, est beaucoup plus éloigné de la vraisemblance, que tout ce que nous avons rapporté de plus douteux dans la vie de ce saint martyr. Les actes qu'on en a publiés montrent presque par tout le caractere de leur fausseté. *Act. ap. Sur p. 99.* On la fait ordinairement niéce du pape saint Caius, dont nous avons beaucoup parlé dans la vie de saint Tiburce. On lui donne pour pere un saint prêtre nommé Gabinius, qu'on dit avoir été frere de ce pape, & dont on honore la mémoire comme d'un martyr au XIX. de février. On ajoute qu'elle étoit parente de l'empereur Diocletien : mais l'honneur que le monde lui en pouvoit faire, si l'on peut dire que ce fût un honneur, regardoit bien plûtôt la fortune de ce prince que la naissance ou la noblesse de Susanne. Car on sçait qu'il n'y avoit rien d'illustre ni de distingué dans la famille de Diocletien qui n'étoit que le * fils d'un esclave ou tout au plus d'un pauvre greffier d'une petite ville de Dalmatie, &

* *Aur. Vict. epit.*

qui avoit été esclave lui-même avant que de commencer sa fortune. Ce que l'on croit sçavoir de principal sur l'histoire de sainte Susanne, est le dessein qu'eut cet Empereur de la marier à son fils prétendu Maximin Auguste : & nous n'avons nulle peine à supposer que notre Sainte ayant consacré sa virginité à Jesus-Christ, & étant parfaitement instruite de la fidélité qu'elle lui devoit, aura refusé d'épouser un homme mortel quel qu'il fût. On ajoute comme une suite de cet engagement, que Diocletien après l'avoir fait solliciter plusieurs fois de consentir à ce qu'il lui avoit fait proposer sans avoir rien pu gagner sur elle, la condamna à la mort comme chrétienne & convaincue d'impieté envers les dieux de l'Empire ausquels elle avoit refusé de sacrifier. Mais si l'on excepte la gloire de la virginité & peut-être encore celle du martyre, on peut assurer que le reste de cette histoire accompagné de toutes ses autres circonstances est une fable très-mal concertée. Dioclétien n'eut jamais de fils du nom de Maximin : & de tous ses enfans l'histoire ne connoît qu'une fille unique nommée Valerie qu'il maria l'an 292. à Galere Maximien créé Cesar, qui ne fut Auguste, c'est-à-dire, Empereur, que treize ans après. Baronius & Bollandus par un simple desir de trouver quelque verité dans l'histoire de sainte Susanne, croyent qu'on peut entendre du Cesar Maximien ce qu'on y dit du prétendu Maximin Auguste, parce qu'en effet Maximien devint le fils adoptif de Dioclétien en le créant Cesar & en le faisant son gendre. Pour lever les difficultés qui se presentent à leur opinion, ils supposent que sa fille Valerie mourut trois ans après avoir été mariée à Maximien ; & qu'alors il voulut le remarier à sainte Susanne qui étoit sa cousine. Mais il est constant par le témoignage de Lactance que Valerie survéquit de quatre ans à son mari Galere Maximien, & de deux à son pere Dioclétien. Il resteroit à dire que ce fut avant que d'avoir marié sa fille Valerie à Maximien qu'il lui auroit proposé d'épouser sainte Susanne. Mais on sçait que Maximien avoit déja une autre femme lorsqu'il fut créé Cesar, & que Dioclétien la lui fit répudier pour prendre sa fille, afin de l'attacher plus étroitement à lui par cette alliance.

Aur. Vict. Eutrop. Lactant de Mort. Persec. c. 50. Baron. ann. 294. n. 2. Bolland. ad d. 18. febr. p. 61.

L'an 292.

295. *Lact. de Mort. Pers. c. 51. Baluz. t. 2. misc. p. 378.*

II. On rapporte la mort de sainte Susanne à l'an 295. six mois environ avant celle *De son pere saint Gabinius, & huit avant celle de son oncle le pape saint Caius. Sa fête marquée le 11. jour d'août est d'un établissement si ancien dans l'église Romaine, qu'il semble que ce soit un préjugé favorable à l'opinion de ceux qui lui donnent la qualité de martyre. Il est vrai qu'elle ne lui est pas donnée dans l'ancien calendrier Romain qu'on croit du VII. ou VIII. siecle : mais on ne l'y donne pas non plus à d'autres saintes vierges qu'on ne laisse pas de reconnoître pour des martyres. On peut juger que sainte Susanne a toûjours été regardée telle dans l'Eglise par la maniere * dont sa fête est énoncée dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme. Elle n'a aucune qualité dans celui de Bede : mais elle est traitée comme martyre dans ceux d'Adon, d'Usuard & les autres suivans jusqu'au Romain moderne, quoiqu'il semble qu'on n'ait point eu pour cela d'autre fondement que ses actes. L'E-

Front. p. 119.

* Natalis.

glise lui a décerné aussi les honneurs des vierges martyres dans l'office du jour destiné pour sa fête. Cet office étoit autrefois séparé de celui de saint Tiburce: on les a joints depuis & réduits même à une simple commémoration dans l'office de l'octave de saint Laurent. On prétend qu'après qu'on lui eût coupé la tête, l'imperatrice Serene femme de Dioclétien fit retirer son corps la nuit, l'embauma & l'ensevelit de ses mains. Cependant l'histoire ne donne point d'autre femme à Dioclétien que Prisque mere de Valerie, qui effectivement avoit embrassé le Christianisme avec sa fille, mais qui fut forcée depuis d'y renoncer avec elle au commencement de la grande persecution, & de sacrifier aux idoles pour donner l'exemple à toutes les dames de l'empire. Quoiqu'il en soit, l'on bâtit dans Rome une église en l'honneur de sainte Susanne, & selon toutes les apparences, sur son tombeau. Cette église étoit celebre dans le cinquiéme siecle. Elle est marquée dans les conciles tenus sous le pape Symmaque & du tems de saint Gregoire le Grand. On la nommoit *le titre des deux maisons* au septiéme siecle; c'étoit la station du quatriéme samedi de carême pour l'assemblée des fidéles de la ville de Rome. Elle subsiste encore aujourd'hui au quartier du Mont Quirinal où elle est accompagnée d'un monastere que possedent des religieuses Bernardines, & sert de titre à un cardinal prêtre. Les Espagnols prétendent que dans la suite des tems le corps de sainte Susanne fut transporté de Rome dans leur pays; que de la ville de Brague où on lui avoit bâti une église, il fut transferé à Compostelle l'an 1102. par l'évêque Diego qui fit solemnellement la ceremonie le XVI. de decembre; & qu'on le mit dans l'église du saint-sepulcre appartenant aux Templiers, appellée depuis du nom de sainte Susanne, qui est encore une paroisse de la ville.

Front. Kal. apr.

Lactant. supr.

L'an 303.

Front. Kal. p. 119. & 49.

Bolland. t. 2. April. p. 436. 437.

II. SAINT ALEXANDRE dit LE CHARBONNIER, évêque de Comanes dans le Pont, & Martyr.

III. siecle.

I. Les fidéles de la ville de Comanes dans la province du Pont ayant besoin d'un pasteur pour les nourrir, & d'un guide pour les conduire, s'adresserent à saint Gregoire évêque de Neocesarée, appellé le Thaumaturge ou le faiseur de miracles, qui étoit regardé comme le pere commun de la foi des peuples du pays. Ce fut vers l'an 248. du tems de l'empereur Philippes qu'ils lui députerent pour le prier de venir à Comanes unir & former leur église par le sacerdoce en leur donnant un évêque. Gregoire y vint, & passa quelques jours parmi eux à les animer aux exercices de la foi & de la charité par ses discours & par ses actions. Le tems marqué pour l'élection d'un pasteur étant venu, les magistrats & les principaux de la ville s'assemblerent pour y proceder. Ils cherchoient un homme considerable par sa noblesse, par son éloquence, & par toutes les qualités les plus capables de le distinguer des autres. Ils en proposerent plusieurs dans cette vue, sans pouvoir neanmoins convenir d'aucun. Gregoire de son côté, sans s'arrêter aux simples talens du dehors, cherchoit un sujet en qui se

Greg. Nyss. vit. Greg. Thaum. Tillem. t. 4. p. 331. Fleur. hist. l. 6. n. 15.

Vers l'an 248.

trouvassent les vertus necessaires à un veritable évêque, & il attendoit que Dieu lui en montrât quelqu'un comme il avoit montré David à Samuël. Après qu'on lui en eût presenté plusieurs dont il n'étoit pas content, il dit aux assistans qu'il falloit voir si parmi les personnes de moindre qualité il ne se trouvoit pas quelqu'un qui fût propre à l'épiscopat, & qu'on ne devoit pas dédaigner d'en prendre même d'entre ceux du peuple dont l'exterieur étoit le plus méprisable, si ce qu'on devoit principalement chercher s'y rencontroit. Un des principaux de l'assemblée voulut tourner ce discours du Saint en plaisanterie, & lui dit : » Si vous voulez laisser ce » que nous avons de plus considerable & prendre un évêque par- » mi les artisans & la lie du peu- » ple, je vous conseille de choisir » ALEXANDRE *le Charbonnier.* Ne » croyez-vous pas que nous lui don- » nerions notre voix ? Saint Gregoire prit la parole plus serieusement qu'on ne s'y attendoit, & demanda ce que c'étoit que cet Alexandre. Un de la compagnie l'alla prendre aussi-tôt & le lui présenta en riant. Il étoit à demi nud, le reste du corps couvert de haillons sales & déchirés. On connoissoit aisément son métier à la noirceur de son visage, de ses mains, & de tout ce qui étoit découvert. Tout le monde se mit à rire en voyant cette figure au milieu de l'assemblée. Alexandre sans paroître ni étonné ni honteux, avoit un air recueilli & tranquille qui marquoit un homme content de son état. C'est ce qui fit juger à Gregoire qu'il y avoit en lui quelque chose d'extraordinaire. Il le tira à part & voulut sçavoir de lui-même qui il étoit. Il apprit ainsi qu'Alexandre avoit de la naissance & du bien, mais qu'il avoit renoncé à tout pour tâcher d'imiter l'humilité de Jesus-Christ, & embrasser un genre de vie cachée,, pauvre & laborieuse. Alexandre voyant le saint évêque surpris d'entendre que le seul désir de pratiquer la vertu en sureté l'avoit réduit en cet état, lui dit pour lui faire encore mieux gouter les motifs de sa conduite. » J'ai con- » sideré cette poussiere de charbon » qui me noircit & me défigure, » comme un masque qui m'empêche » d'être connu. Je suis encore jeune, » & au jugement de ceux qui me » voyent je ne serois pas mal fait si » je me mettois en un autre état. Ce » sont des occasions de tentation » pour un homme qui s'est proposé » la continence : & vous voyez l'in- » terêt que j'avois d'éviter les dan- » gers où m'exposoient mon âge & » quelques dons corporels que j'a- » vois reçus de la nature. D'ailleurs » ce métier, tout vil qu'il est, sert » encore à me faire gagner de quoi » subsister innocemment, & faire » de ce qui peut me rester l'emploi » que Dieu ordonne.

II. Saint Gregoire l'ayant examiné soigneusement, reconnut qu'il étoit ce qu'il cherchoit, & qu'il avoit trouvé veritablement un trésor. Il remit Alexandre entre les mains de ceux qui l'accompagnoient, leur prescrivit ce qu'ils avoient à faire, & retourna dans l'assemblée. Il y parla des devoirs d'un évêque, & de ceux qui étoient soumis à sa conduite : & il les entretint jusqu'à ce que ceux à qui il en avoit donné charge ramenerent Alexandre. Ils l'avoient fait baigner, & l'avoient revêtu des habits que Gregoire même avoit donnés : de sorte qu'il parut un autre homme, & attira les yeux de

tout le monde. Saint Gregoire fit connoître à l'assemblée quel il étoit, & dit qu'on ne devoit pas s'étonner si l'on s'y étoit trompé en jugeant selon les sens, parce que le démon même vouloit rendre inutile ce vase d'élection en travaillant à le tenir toujours caché Tout le monde donna aussi-tôt sa voix pour l'élection d'Alexandre : & saint Grégoire le consacra solemnellement avec les cerémonies accoutumées. Il le pria ensuite de parler au peuple, comme c'étoit l'ordinaire de ceux qui étoient nouvellement ordonnés évêques. C'est ce que fit Alexandre par un discours solide, plein de sens & de gravité: & il justifia deslors la sagesse du choix qu'on avoit fait de lui. Un jeune homme de l'assemblée encore tout enflé de ce qu'il avoit appris de grammaire & d'éloquence dans les écoles d'Athenes, voulut se railler du discours de notre Saint, parce qu'il n'y trouvoit pas cette élegance attique, ni ce fard où les gens du siecle faisoient consister l'ornement de la parole. Mais ce censeur en fut repris la nuit suivante dans un songe. Alexandre répondit parfaitement à la haute idée que l'on avoit conçue de son merite, & gouverna dignement l'église de Comanes dont il semble qu'il ait été le premier évêque; à en juger par la maniere dont saint Gregoire de Nysse en a parlé dans la vie de saint Gregoire Thaumaturge. Il est vrai que l'église avoit vû cinquante ans auparavant un saint évêque de Comanes nommé Zotique, grand adversaire des Montanistes : mais cette ville de Comanes n'étoit ni celle du Pont, ni celle même de la Cappadoce ou de la petite Armenie. C'étoit un Bourg de Pamphilie, comme nous l'avons rapporté au XXI. de juillet. Saint Alexandre après avoir rempli saintement son ministere souffrit le martyre par le feu. Quelques-uns estiment que ce fut durant la persecution de Dece, qui fut excitée environ deux ans après qu'il eut été élevé à l'épiscopat : mais ils n'en ont parlé que par conjecture, & nous ne sommes assurés que du genre de son martyre. On ne voit pas que ni les menologes des Grecs, ni les anciens martyrologes des Latins ayent parlé de lui. Le Romain moderne marque sa fète l'onziéme d'août, & dans l'éloge qu'il en fait il le qualifie *Philosophe très-disert*, qui avoit acquis la science éminente de l'humilité chrétienne, par où il paroît qu'on a voulu entendre la profession de la veritable sagesse jointe à la vertu & à la sainteté des mœurs.

III. SAINT TAURIN, premier Evêque d'Evreux en Normandie.

III. ou IV. siecle.

ON a quelque sujet de croire que saint TAURIN fonda l'église d'Evreux dans le même tems que saint Denys formoit celle de Paris : & il n'est pas incroyable qu'il ait été du nombre des ouvriers évangeliques qui accompagnerent ce Saint dans sa mission. Mais le reste de ses actions nous est entierement inconnu : & ceux qui ont cru pouvoir les apprendre dans l'histoire que le prétendu Dieudonné * en a composée, sont encore plus éloignés d'en connoître la verité que ceux qui n'en ont jamais oüi parler. L'imposteur qui a pris ce masque pour faire croire que sa piece est

Bosquet l. 1. hist. eccl. Gal. c. 29.

Tillem. t. 4. p. 488. 729.

* Adeodatus

originale ; & que lui-même avoit été baptisé dès le second siécle par saint Taurin, qu'il suppose envoyé dans les Gaules par le pape saint Clement, s'est tellement oublié que, dans une intervalle où il ne songeoit point qu'il étoit démasqué, il a fait saint Taurin frere de saint Gery * évêque de Cambrai qui n'a vécu qu'à la fin du sixiéme siécle. Entre deux extrémités si absurdes il y a deux milieux à prendre ; celui que nous avons exposé d'abord qui est celui de M. Bosquet & de M. de Tillemont qui mettent saint Taurin après le milieu du troisiéme siécle ; l'autre qui est celui du P. Papebroch qui met tous les premiers évêques de Normandie, hors celui de Rouen, sur la fin du quatriéme siécle ou au commencement du cinquiéme avec l'établissement de leurs églises. Sentiment qui paroît d'autant plus plausible à l'égard de saint Taurin, que le quatriéme des évêques d'Evreux * vivoit encore au milieu du sixiéme siécle. On prétend que le corps du Saint se conserve toujours dans l'abbaye de son nom près d'Evreux. Sa fête se celebre l'onziéme d'août auquel elle est marquée dans le martyrologe d'Usuard & dans le Romain moderne.

Adend. ap. Monbr. t. 2. p. 324.

* Gaugericus.

Papebr. t. 3. maii. p. 619. n. 4.

* Licinius.

VI. siecle

IV. *SAINT EQUICE, Abbé en Italie.*

I. Greg. M. l. 1. dial. c. 4. Mabill. sæc. 1. append. p. 635. Buit. l. ... c. 9.

Saint Equice pere de plusieurs religieux & chef d'une espece d'institut monastique en Italie, étoit apparemment de la province de Valerie qui fait aujourd'hui la plus grande partie de l'Abruzze ulterieure du côté de l'Ombrie & de la Marche d'Ancone. Il fut au moins l'ornement de cette province, & il la peupla de serviteurs de Dieu dans un grand nombre de monasteres qu'il y fonda ou qu'il y gouverna en même tems, que saint Benoît jettoit les fondemens de son ordre dans son voisinage. Il commença de très-bonne heure à porter le joug du Seigneur. Ayant renoncé dès sa premiere jeunesse aux plaisirs de la vie & à toute satisfaction dès sens, il eut de rudes combats à soutenir contre sa propre chair : mais plus il se sentoit tenté & en danger de succomber, plus il s'appliquoit à la priere. Ce fut par cette assiduité à l'oraison qu'il obtint du ciel tous les secours qui lui étoient nécessaires pour résister à ce fâcheux ennemi. Dieu ayant éprouvé sa fidelité de la sorte pendant quelques années, lui accorda même plus qu'il n'eût osé esperer. Car il éteignit en lui ces feux qui causoient son tourment, & il ôta de son corps la cause de ces tentations. Equice après avoir ainsi reçu le don de la chasteté, eut moins de peine à se charger de la conduite d'une communauté de filles, outre le monastere d'hommes qu'il avoit déja sous sa direction. Mais il ne conseilloit pas à ses disciples qui n'avoient pas cette grace en un degré si éminent de s'engager dans cet emploi perilleux, parce qu'il craignoit que son exemple ne leur fût un sujet de chute.

II. Il fut prié par Castore évêque d'Amiterno de recevoir dans son monastere un moine nommé Basile, qui étoit venu se refugier dans la Valerie, & y demander une retraite sûre & tranquille comme souhaitant d'y operer son salut. Cet homme n'avoit pourtant que l'habit de moine : c'étoit un scelerat engagé dans une noire cabale de magiciens que l'on

avoit découverts à Rome depuis peu, & que l'on pourſuivoit pour leur faire ſouffrir la peine due à leurs crimes & à leurs malefices. Saint Equice qui étoit informé de ce qui ſe paſſoit dans cette affaire, voulut d'abord s'excuſer devant l'évêque d'Amiterno de ne pouvoir recevoir Baſile, diſant que lorſqu'il enviſageoit cet homme, il croyoit voir plûtôt un démon qu'un religieux. Mais voyant que ce prélat inſiſtoit, il ſe détermina contre ſon propre ſentiment à recevoir Baſile dans ſa communauté plûtôt que de cauſer du chagrin à ſon evêque, ou de lui deſobéir. Peu de jours après ſaint Equice s'abſenta de ſon monaſtere pour aller prêcher ſelon la coutume qu'il avoit de travailler auſſi au ſalut des fidéles du dehors. Pendant ce tems-là une fille de rare beauté, qui étoit du nombre des religieuſes dont le Saint avoit la direction, tomba malade; & dans l'accès de ſa fiévre elle demanda inſtamment qu'elle pût voir le moine Baſile, criant qu'elle alloit mourir s'il ne venoit promptement la guérir. On manda auſſi-tôt la choſe à ſaint Equice, afin qu'il donnât à Baſile permiſſion de viſiter & de ſecourir la malade. Le Saint ne douta nullement que ce miſerable ne lui eût troublé l'eſprit par des charmes. Il dit au religieux qui étoit venu lui en apporter la nouvelle, que l'on eût à chaſſer inceſſamment Baſile du monaſtere: & que pour ce qui regardoit la religieuſe malade il la trouveroit à ſon retour parfaitement guérie & de ſa fiévre & de l'envie de voir celui qu'elle avoit demandé. En effet, le religieux ne fut pas plûtôt rentré qu'il vit la fille en ſanté. Lorſqu'il eut fait entendre la volonté de l'abbé, chacun ſe ſouleva contre Baſile, & on le chaſſa du monaſtere ſans délai. Il déclara en ſortant qu'il avoit ſouvent employé le ſortilege ſur la cellule & la perſonne de l'abbé Equice, avouant eu même tems qu'il ne lui avoit pas été poſſible de lui nuire. Ce ſcelerat ne jouit pas long-tems de l'impunité de ſes crimes: il fut pris peu de jours après, & conduit à Rome où il fut brulé tout vif l'an 511. C'eſt contre ce Baſile que Theodoric roi d'Italie avoit donné un ordre dès l'an 504. pour le faire arrêter avec Prétextat & les autres magiciens, & pour les punir du dernier ſupplice.

L'an 511. *Caſſiod. l. 4. Var. Epiſt. 22. 23. Sigon. de Imper. occid. l. 16.*

III. Notre Saint vivoit d'une maniere fort auſtere, & il étoit toujours fort pauvrement vêtu. L'application qu'il avoit à veiller ſur une multitude de religieux & de religieuſes, à les viſiter, & à les faire inſtruire, n'empêchoit pas qu'il ne travaillât auſſi des mains comme tous les particuliers. On étoit employé ſous lui à divers ouvrages, ſoit dans les champs, les prés & les bois, ſoit dans les offices de la maiſon: on y étoit auſſi occupé à tranſcrire des livres. Cependant il continuoit toûjours aux payſans la charité qu'il avoit de leur faire des inſtructions chrétiennes. Depuis une viſion qu'il avoit eue où il lui avoit ſemblé que Jeſus-Chriſt lui avoit mis ſes paroles dans la bouche, & l'avoit envoyé prêcher, il s'étoit ſenti interieurement preſſé de parler des choſes ſaintes indifferemment à tout le monde. Son zele pour le ſalut des ames le faiſoit courir d'égliſe en égliſe par les bourgades, les villages, les maiſons écartées, pour exhorter les pecheurs à la pénitence; expliquer l'évangile, les commandemens de Dieu, & les obligations des

des particuliers dans leur profession pour leur salut. Mais comme il n'avoit encore reçu aucun des ordres sacrés, & qu'il n'étoit d'ailleurs muni de pouvoirs ni de permission de la part du Pape, les ecclesiastiques du clergé de Rome trouverent fort à redire à sa conduite, & en porterent même des plaintes au S. Siége apostolique, disant qu'il n'appartenoit pas à un homme laïque & sans lettres d'usurper ainsi le ministere de la prédication. Le Pape pour les contenter ordonna à Julien le Défenseur, qui fut depuis évêque de Sabine, de se transporter au monastere d'Equice, & de l'amener à Rome, mais sans violence, pour lui faire rendre compte de sa conduite. Julien étant arrivé au monastere n'y trouva point le Saint, parce qu'il étoit allé couper du foin dans une prairie voisine. Son ouvrage achevé il revint mal vêtu à son ordinaire, & la faulx sur l'épaule. Julien le voyant dans un si pauvre équipage, ne conçut pour lui que du mépris, & il se disposoit à le traiter avec hauteur. Mais quand le Saint se fut approché, cet homme fut saisi d'une frayeur qui lui fit respecter sa vertu cachée sous cet exterieur. Il lui embrassa les genoux tout tremblant, & il ne put dire autre chose, sinon qu'il lui demandoit le secours de ses prieres, & que le souverain Pontife souhaitoit de le voir. Le Saint pour marquer sa prompte obéissance vouloit partir sur l'heure : & Julien qui se disoit fatigué du chemin ayant demandé à passer la nuit pour reposer, il lui dit qu'il ne seroit plus tems le lendemain, En effet il vint dès le matin un courier avec une lettre du Pape qui révoquoit la commission de Julien, & lui ordonnoit de le laisser en paix dans son cloître. Un changement si subit fut l'effet d'un songe dans lequel ce pape avoit reconnu qu'on l'avoit surpris. Saint Equice demeura ainsi selon le pressentiment qu'il en avoit eu, & continua ses exercices de pénitence & de charité au dedans & au dehors de son monastere, jusqu'à ce qu'il plut à Dieu de l'appeller à la récompense éternelle de ses travaux.

Nous ne sçavons quand il commença, ni quand il cessa de vivre : quelques-uns estiment qu'il mourut vers l'an 540. aussi avoit-il devancé saint Benoît de quelques années dans le monde. Sa fête est marquée dans le martyrologe Romain à l'onziéme d'août comme au jour de sa mort. Il fut enterré dans la chapelle de saint Laurent qui servoit d'église à son monastere. Il fut transporté depuis dans la ville d'Aquila où il est honoré comme l'un des patrons & des protecteurs de la ville. La fête de cette translation se celebre le VII. jour de mars. C'est en ce jour que l'auteur des additions au martyrologe d'Usuard en a fait mention comme si c'eût été celui de sa mort, en quoi il a été suivi par beaucoup d'autres martyrologes. Le lieu principal de son culte s'appelle Bizzolo près d'Aquila, appartenant aux seigneurs de Torrès. On dit cependant que ses reliques sont toujours dans l'église de saint Laurent d'Aquila.

Mabill. p. 658.

Molan. fol. 38.
Baron. not. ad M. R. p. 338.

v. siecle. *V. SAINT GERI, Evêque de Cambrai & d'Arras* lat. *Gaugericus* & *Gauricus.*

I. *Anon. ap. Sur. p. 103.*

GAUGERIC appellé vulgairement saint GERI en France & saint GUERIC aux Pays-bas, le cinquiéme des évêques d'Arras & de Cambrai depuis saint Vaast, fils de Gaudence & d'Astridiole, tous deux de race noble & ancienne, nâquit à Yvois, petite ville du diocèse de Tréves, située maintenant dans le Luxembourg du côté de la Champagne & de la Lorraine sur la riviere de Chiers. Ses parens, qui étoient Chrétiens, eurent soin de lui inspirer la pieté avec la connoissance des principes de la religion, & de lui cultiver l'esprit par l'étude des lettres. Celle qu'il fit des saintes écritures devint ensuite sa principale occupation & ses délices. Il ne songeoit au milieu des plus grandes ardeurs même d'une jeunesse florissante qu'à regler ses mœurs & sa conduite sur les préceptes qu'il y avoit appris, lorsqu'il fut connu de Magneric évêque de Tréves. Ce prélat faisant la visite de son diocèse vint à Yvois où il sçut du curé & des autres ecclesiastiques du lieu quelle étoit la vertu & le merite de Geri. On lui dit qu'il étoit toujours le premier dans l'Eglise aux offices divins du jour & de la nuit; qu'il étoit modeste, chaste, sobre & charitable envers les pauvres, doux & officieux à l'égard de tout le monde, mortifié par les jeûnes, les veilles, le retranchement des plaisirs de la vie; en un mot, que toute son application étoit la prere, l'étude & les bonnes œuvres. Magneric voulut vérifier des témoignages si avantageux: & jugeant que Dieu destinoit particulierement Geri à son service, il lui donna la tonsure clericale. En une autre visite qu'il fit à Yvois quelques années après, il apprit la vie édifiante que Geri avoit menée depuis qu'il l'avoit tonsuré, & il l'éleva au diaconat. Le Saint s'acquita de ce ministere tant à l'autel que parmi le peuple avec beaucoup de pureté & de zele. On dit qu'ayant trouvé un jour un homme couvert de lépre, qui étoit payen, il entreprit de le catechiser & lui fit comprendre que la lépre de son corps n'étoit qu'une image ou peut-être même un effet de celle de son ame, & que Dieu pourroit le guérir de l'une s'il souhaitoit veritablement guérir de l'autre, en quittant ses erreurs & ses pechés. Le lépreux le crut, se fit chrétien, & Dieu pour récompenser la foi de l'un & de l'autre, le guérit de sa lépre dans les eaux du baptême. Geri prit un soin particulier de ce Neophyte qui s'étoit entierement abandonné à sa conduite, l'instruisit dans les lettres, le fit entrer dans une communauté religieuse, & lorsqu'il fut fait évêque il l'éleva à la prêtrise par tous les degrés de l'ordination.

Le diacre d'Yvois servoit toujours l'église du lieu, vivant parmi les siens avec beaucoup d'humilité, sans ambition, & sans autre desir que celui de plaire à Dieu & de se sanctifier dans son ministere. Chacun le regardoit comme un modéle achevé de vertu. Mais quelque soin qu'il prit de demeurer inconnu il ne pût empêcher sa reputation de s'étendre & de porter son nom au-delà de son pays. Vedulfe II.

L'an 580. ou Guéou évêque d'Arras & de Cambrai étant mort vers l'an 580. dans cette derniere ville où il avoit transporté le siége que ses prédecesseurs avoient toûjours tenu dans la premiere, le clergé & le peuple jetterent les yeux sur Geri, & envoyerent le demander pour pasteur à Childebert II. roi de France qui regnoit en Austrasie, parce qu'il étoit son sujet. Ce prince y consentit avec plaisir, & pour faire proceder à son ordination il écrivit à Gilles évêque de Reims, qui étoit le métropolitain de Cambrai & d'Arras. Ce prélat assembla quelques évêques de sa province à Cambrai où il sacra Geri après qu'on en eut fait l'élection dans les formes canoniques. On peut juger de la vigilance & de l'activité qu'apporta le nouvel évêque dans les fonctions d'un si haut ministere par l'étendue des deux grands diocèses qu'il avoit à gouverner. Car les deux églises étoient toujours demeurées sous un seul pasteur depuis que saint Vaast, qui avoit été fait évêque d'Arras vers l'an 498. le fut aussi de Cambrai en 510. & l'union demeura encore près de cinq cens ans * après notre Saint. Il travailla avec une application infatigable à déraciner les restes de l'idolatrie qui s'étoient conservés en plusieurs endroits écartés, à reformer les mœurs de ses peuples, à établir par-tout une bonne discipline, & à nourrir son troupeau par la prédication de la parole de Dieu qu'il annonçoit lui-même. Il vêquit dans ces pénibles emplois pendant l'espace de près de trente-neuf ans, donnant dans sa conduite particuliere l'exemple de toutes les vertus qu'il prêchoit aux autres. Il fut appellé enfin à la recompense de ses travaux & il mourut comblé de graces & de mérites l'onzième d'août de l'an 619. s'il est vrai qu'il ait été fait évêque en 580. Ceux qui mettent sa mort en 594. n'ont pas pris garde qu'ils ne pouvoient accorder le tems de son épiscopat de trente-neuf ans avec celui des évêques * de Tréves, de Reims & de Cambrai que nous avons nommés, ni même avec le regne de Childebert II. qui n'a commencé qu'en 575. Ils devoient aussi considerer que le roi Clotaire II. qui voulut se servir de notre Saint pour distribuer ses aumônes, comme nous l'apprend l'auteur de sa vie qui est assez exact, ne fut le maître de Cambrai que lorsqu'il réunit toute la monarchie sous sa puissance : ce qui n'arriva qu'en 614. après la mort du jeune Sigebert petit-fils de Childebert. L'an 619.

* Jusqu'en 1093.

* Magneric, Gilles, Vedulfe.

III. Le corps de saint Geri fut enterré dans une église qu'il avoit fait bâtir en l'honneur de saint Medard sur le haut d'une montagne proche de la Ville de Cambrai, où il avoit détruit un bois qui servoit aux superstitions des idolâtres. Son culte y devint celebre au bruit de divers miracles que Dieu opera à son tombeau & dont il lui avoit accordé le don de son vivant. Sa fête s'y établit avec une foire qui contribua encore à rendre le lieu fameux. L'église fut servie d'abord par des religieux qui y avoient un monastere : mais elle fut changée depuis en chapitre de chanoines, qui y subsisterent jusqu'à ce qu'en 1540. l'empereur Charles-Quint les en ôtât pour bâtir une citadelle sur la montagne. Ils se retirerent dans la ville de Cambrai où on leur donna l'église paroissiale de saint Vaast. Ils y transporterent les reliques de saint Geri dont elle porte maintenant le nom.

L'an 1540.

Flor. Vvandalb. Ado. Vs. Spicil. t. 10. & t. 5.

Sa fête est marquée pour l'onziéme d'août dans les martyrologes & calendriers dressés depuis le tems de Louis le Débonnaire à l'usage des églises de France. Elle se trouve dans ceux de Florus & de Wandalbert qui l'appelle Gauric de même que les anciens copistes de celui qu'on attribue à saint Jerôme, dans ceux d'Adon, d'Usuard & des autres jusqu'au Romain moderne. Florus lui joint S. *Taurin* qu'il appelle son frere, sans lui donner d'autre qualité. C'est peut-être ce qui auroit pu donner lieu à quelques-uns de le prendre pour saint Taurin premier évêque d'Evreux, dont nous avons parlé plus haut. Outre la principale fête de saint Geri l'on en trouve encore une autre marquée au XXIV. de septembre dans le martyrologe de France. C'est celle de l'élevation que l'on fit de son corps dans l'église de saint Medard, lorsqu'on voulut la premiere fois l'exposer à la veneration publique ; & en même tems celle de la translation du même corps qui se fit de cette église dans celle de la paroisse de saint Vaast à Cambrai sous Charles-Quint.

VI.&VII. siecles.

VI. SAINTE RUSTICLE, Abbesse de saint Cesaire d'Arles, lat. *Marcia Rusticula.*

I.

Florent. av. Mabi l. sæc. 3.

SAinte Rusticle que plusieurs appellent sainte Marcie de son autre nom, issue de l'une des plus nobles familles de la ville de Vaison en Provence, étoit fille de Valerien & de Clemence tous deux Romains de naissance ; c'est-à-dire sans doute de la race des Gaulois, qui étoient de l'empire Romain avant que les Gots & les Bourguignons se fussent mêlés parmi eux, lorsqu'ils se rendirent les maîtres du pays. Elle nâquit à Vaison l'an 555. & le jour même de sa naissance fut celui de la mort de son pere, qui ne laissoit dans sa famille qu'un fils aîné avec elle. Sa mere la fit nommer *Rusticula* au baptême, mais ses proches obtinrent qu'elle porteroit encore le nom de *Marcia* qui servoit apparemment à marquer la noblesse de sa maison ou à conserver la mémoire de quelqu'un de ses ayeux. Quelque tems après, Clemence par un surcroît de l'affliction que lui causoit la perte de son mari, perdit encore son fils aîné. De sorte qu'il ne lui resta que sa fille pour faire tout le sujet de sa consolation & pour être l'héritiere de ses biens. Mais à peine l'eut-elle élevée jusqu'à l'âge de cinq ans, qu'elle s'en vit privée. Un homme de qualité nommé Chérân enleva la jeune Rusticle dans le dessein de l'épouser lorsqu'elle seroit en âge. Elle fut ainsi séparée de sa mere dans le plus grand besoin qu'elle pouvoit avoir de ses soins pour son éducation. Mais Dieu le permit ainsi, afin que contre l'intention de son ravisseur, qui ne la destinoit que pour satisfaire sa passion & son avarice, elle fût délivrée des tendresses maternelles ; c'est-à-dire, du plus grand obstacle qui eût pu l'empêcher de se consacrer à lui dans l'état où il la demandoit. Il inspira à la vénérable Liliole * abbesse du monastere de saint Cesaire à Arles, le desir de s'entremettre pour faire retirer la jeune enfant de la maison de Chérân & la mettre dans un couvent. Cette pieuse abbesse s'adressa à Syagre évêque d'Autun pour lui repre-

L'an 555.

560.

Cheraonius.

* Lisette.

L'an 561. senter l'indignité de cet enlevement, & le pria d'en aller faire des plaintes au roi Gontran qui venoit de partager la monarchie avec ses freres & avoit eu le royaume d'Orleans & de Bourgogne. Ce prélat se chargea volontiers de la commission. Il obtint du prince que l'on obligeroit Chéran de rendre la petite Rusticle, & que pour mieux pourvoir à sa sûreté elle seroit mise dans le monastere d'Arles sous la garde de l'abbesse. Un abbé de consideration fut chargé d'en executer l'ordre. Il le fit voir à Chéran qui n'osa s'y opposer, & il mena la Sainte qui avoit alors près de sept ans à Arles dans le monastere de S. Cesaire où l'abbesse lui tint lieu de mere. Les religieuses qui l'avoient reçue avec beaucoup de joye dans leur maison s'appliquerent avec plaisir à son éducation & prirent un soin tout particulier de la former à la vertu. Elles l'y trouverent toute disposée, & elle répondit si bien à leurs intentions qu'elle résolut d'embrasser leur état. Quelques années après, sa mere Clemence la redemanda & employa divers moyens pour la rappeller dans le monde : mais Rusticle qui y avoit déja renoncé tout sérieusement rendit inutiles ses sollicitations & ses efforts.

Act. SS. Ben. p. 140. Bult. l. 3. c. 18.

L'an 567.

II. Elle avoit appris à juger de toutes choses par la lumiere de la foi qu'elle avoit reçue de Dieu, & cette lumiere indépendemment des suggestions de ses maîtresses lui avoit déja donné beaucoup d'éloignement & de mépris pour le siécle. Elle se fortifioit tous les jours de plus en plus dans ces nobles sentimens par la lecture qu'elle faisoit des saintes écritures avec grande assiduité. Car elle avoit mis toutes ses délices dans cette divine nourriture : & comme elle avoit la memoire heureuse, elle apprit par cœur non-seulement le pseautier & les livres de la sagesse, ce qui n'étoit point rare alors parmi les religieuses, mais encore presque tous les autres livres de la bible, ce que les religeux les plus zelés & les plus studieux avoient peine à executer. Elle avoit l'esprit aisé, agréable, vif, mais solide en même-tems, & fort pénétrant. Elle étoit prudente & adroite, & réussissoit parfaitement dans tous les emplois que la superieure lui donnoit. Elle avoit outre cela tous les agrémens de la taille, du port, & du visage que les gens du monde ont coutume d'estimer le plus. Mais elle ne reconnoissoit en elle tant de belles qualités du corps & de l'esprit pour de veritables avantages qu'autant qu'elles pouvoient contribuer à la gloire de son Créateur & au salut de son ame. Aussi toutes ces qualités n'étoient rien auprès de son humilité & de sa modestie. Ce furent principalement ces deux vertus jointes à sa douceur & à sa charité, qui lui gagnerent le cœur de toutes les personnes de la communauté. De sorte que quand Dieu eut retiré du monde la bienheureuse mere Liliole, toutes les religieuses voulurent avoir Rusticle pour leur abbesse en sa place, encore qu'elle n'eût alors que dix-huit ans & quelques mois. Elle résista fortement à son élection, & n'oublia rien pour répresenter son incapacité & ses défauts. Personne ne la crut, & l'on n'eut aucun égard à ses remontrances. Elle fut donc obligée de ceder enfin à la volonté de ses sœurs, & d'accepter la charge d'abbesse qu'elles lui imposoient. L'an 574.

III. Comme elle étoit parfaitement instruite des devoirs de la vie reli-

gieuse & des obligations de son nouvel emploi, elle fut bien éloignée de croire que la qualité de superieure lui permît de se traiter plus doucement : elle augmenta de beaucoup ses austerités n'ayant plus personne audessus d'elle pour l'obliger par son autorité de les moderer. Elle se revêtit d'un rude cilice, & elle jeûnoit si rigoureusement que souvent elle ne mangeoit qu'une fois en trois jours. Elle avoit une communauté de près de trois cens religieuses à conduire, & elle veilloit sur chacune en particulier comme sur elle même. La nuit pendant que tout le monde réposoit elle visitoit les églises du monastere & y faisoit oraison. Il y en avoit trois alors que saint Cesaire évêque d'Arles, fondateur de la maison & législateur de l'institut, avoit bâties en l'honneur de la sainte Vierge, de saint Jean, & de saint Martin. Rusticle pour répondre à la bénediction que Dieu donnoit à l'accroissement de la communauté, fit bâtir encore dans son monastere deux églises nouvelles, l'une sous le titre de la sainte Croix, l'autre sous le nom de saint Michel. Elle voulut travailler elle-même à la construction de ces saints édifices, & elle porta les pierres pour les donner aux ouvriers. Ayant ainsi multiplié les églises & aggrandi les logemens de sa maison, elle attira au service de Dieu un grand nombre de filles & de veuves, qui s'estimerent heureuses de l'avoir pour guide dans les voies de leur salut. Elle reçut du ciel beaucoup de graces particulieres pour la conduite de tant de personnes comme pour sa propre sanctification ; elle en reçut aussi de purement gratuites parmi lesquelles on compte celle des miracles & celle des révelations. Un jour qu'elle étoit en priere dans une des églises de la ville dédiée à saint Pierre, elle entendit une voix qui lui dit : » Qu'elle se souvînt d'imiter Jesus » crucifié & son serviteur Etienne » qui avoient prié pour ceux qui les » outrageoient.

IV. Elle eut occasion bientôt après de s'appliquer cet avertissement celeste dans une persécution, qui lui fut suscitée sur un faux bruit que l'on répandit d'elle. Elle fut accusée auprès du roi Clotaire II. devenu monarque depuis peu par la réunion des royaumes de Bourgogne & d'Austrasie au sien, d'avoir caché & de nourrir secrétement dans son monastere un prince à qui l'on donnoit la qualité de roi. On prétend que c'étoit le jeune Childebert encore enfant, qui s'étoit sauvé des mains de Clotaire, lorsque ce prince fit mourir ses freres pour exterminer toute la race de leur bysayeule Brunehaud, après la mort de leur pere Thierri roi de Bourgogne & d'Austrasie. Les accusateurs de notre sainte abbesse étoient un grand seigneur du pays nommé Riccimer, & ce qui est plus étonnant, saint Maxime évêque d'Avignon, qui s'étoit laissé surprendre par des calomniateurs, & qui donna en cette occasion de grandes marques de la foiblesse de l'homme. Il faut avouer qu'il y avoit dans ce saint prélat quelque autre chose encore de plus fâcheux qu'une simple prévention. Car quand même le fait dont il accusoit notre sainte abbesse se fût trouvé veritable autant qu'il étoit faux, il n'étoit pas de la charité d'un évêque de se porter pour délateur sans necessité & sans occasion, & de faire un crime d'une action aussi innocente, pour ne pas dire aussi genereuse qu'étoit celle de

L'an 614. & 615.

ſauver & de nourrir un enfant orphelin, un petit prince qui manquoit de tout & qui n'étoit coupable de rien, qui étoit fils du feu roi de Bourgogne, c'eſt-à-dire, du maître legitime des villes d'Arles & d'Avignon, & qui auroit dû être ſon héritier ſans la cruauté du roi Clotaire. Ce fut pour cela cependant que ſaint Maxime pourſuivit ſainte Ruſticle auprès de ce nouveau monarque à qui l'on auroit crû qu'il auroit voulu faire ſa cour aux dépens de deux innocens, & qu'il tâcha de la rendre criminelle de leze-majeſté. Clotaire donna ordre à Riccimer d'informer du fait. Ce ſeigneur vint à Arles accompagné de pluſieurs évêques, tous ſectateurs de la fortune, qui s'accommodoient au tems preſent & qui lui reſſembloient. Mais au lieu de rechercher la verité de ce qu'on publioit contre l'abbeſſe de ſaint Ceſaire, il continua de ſuppoſer comme une choſe certaine & toute vérifiée qu'elle étoit coupable. Il lui fit de terribles menaces, & ſouffrit que ſes gens commiſſent des inſolences étranges dans le monaſtere. Il envoya enſuite quelques officiers au roi Clotaire pour lui faire entendre que l'abbeſſe ſelon toutes les apparences étoit coupable de la faute qu'on lui imputoit. Le roi crut qu'il en avoit fait quelque information juridique, & dans le mouvement de la colere où le mit ce faux rapport il nomma un commiſſaire * pour aller tirer la Sainte de ſon cloître, avec ordre de l'amener à la cour. La commiſſion fut executée peu de tems après: & quelques raiſons qu'alleguât l'abbeſſe pour repreſenter que ſelon la regle dont elle avoit fait profeſſion; elle ne devoit point ſortir du mônaſtere où elle étoit une fois entrée, on la contraignit de quitter ſa communauté, & on l'enferma dans un autre monaſtere de la ville qui lui fut donné pour priſon. Elle y demeura pendant ſept jours: & quoiqu'elle y fût ſous la protection du gouverneur de la ville nommé Nymfide, qui honoroit particulierement ſon merite & qui avoit empêché qu'on lui fît de plus grandes violences, elle penſa être accablée ſous une grêle de pierres que des gens dévoués à ſes ennemis jetterent ſur ſa cellule.

L'an 617.

* Farault.

V. On la fit ſortir enſuite pour la mener à la cour & lui faire le procès devant le roi. Mais comme elle étoit en chemin, Dieu lui ſuſcita un bon avocat & un protecteur en la perſonne de ſaint Domnole évêque de Vienne *, celui qu'on avoit voulu ſubſtituer à ſaint Didier lorſqu'il fut dépoſé & banni, & qui étoit devenu ſon légitime ſucceſſeur après ſa mort. Ce prélat s'étant informé exactement de tout ce qu'on avoit publié contre notre Sainte, trouva que tout n'étoit que fable & calomnie. C'eſt ce qui le fit réſoudre à prendre auſſi le chemin de la cour pour aller repréſenter au roi l'innocence de l'abbeſſe de ſaint Ceſaire. Il y arriva long-tems devant elle, & quoique ſon témoignage ne pût effacer du premier coup toute l'impreſſion qu'on en avoit donnée à Clotaire, il ne laiſſa pas d'obtenir qu'on la conduisît avec honneur, & que dans les villes où elle paſſeroit on lui fournît abondamment les choſes néceſſaires. On aſſure que Dieu fit paroitre en divers endroits de la route des marques de la ſainteté de ſa ſervante, & du crédit qu'elle avoit auprès de lui. Lorſque Ruſticle fut arrivée à la cour, elle n'eut aucune peine à

* Sa fête au XVI. juin.

L'an 618.

faire reconnoître son innocence. On trouva bon néanmoins qu'elle se purgeât par serment de tout ce qu'on lui avoit imputé : & elle fut renvoyée à son monastere. La joie que toute la ville d'Arles eut de son retour, causa beaucoup de confusion à ses calomniateurs, dont plusieurs touchés du regret de l'avoir diffamée allerent à son couvent lui demander pardon. Elle les traita en la maniere que les vrais disciples de Jesus-Christ ont coutume de se venger des injures & de la calomnie : & l'on eût cru, à voir la douceur & la bonté avec laquelle elle les reçut, qu'ils lui eussent rendu quelque service. Depuis cette persécution qui avoit éprouvé sa vertu pendant plus de trois ans, elle gouverna encore long-tems sa communauté : mais ce fut avec la même tranquillité & le même succès qu'auparavant. Elle accomplissoit avec un zele, une vigilance & une exactitude toûjours égale les devoirs d'une véritable abbesse & ceux d'une religieuse parfaite. Une des maximes ausquelles elle s'attacha le plus dans son administration fut d'une part, de ne jamais engager de religieuses à des travaux qui se trouvassent au-dessus de leurs forces, & de ne point leur causer d'ennui & de chagrin sans sujet ; & de l'autre, de ne point les laisser languir dans la mollesse & dans l'oisiveté, mais de les exciter à pratiquer leur regle avec ferveur & avec joie. Les infirmités corporelles où sa vieillesse & ses grandes austerités la réduisirent sur la fin, ne purent rien diminuer de son activité ordinaire : & ce grand courage qui la rendoit aussi agissante qu'elle avoit paru dans la vigueur de son âge, fit l'un des principaux sujets de l'admiration que l'on avoit pour sa vertu. Elle mourut de la mort des justes l'an 632. âgée de 77. ans, dont elle en avoit passé cinquante-neuf dans la charge d'abbesse. Elle fut enterrée par Theodose évêque d'Arles dans l'église de notre-Dame, qui étoit la principale des cinq de son monastere, à qui néanmoins celle de saint Jean avoit donné le nom, qui fut changé dans la suite en celui de saint Cesaire. Son corps après avoir demeuré long-tems en ce lieu fut transporté dans la cathédrale de S. Trophime. Mais la tête fut laissée dans l'abbaye de saint Cesaire, qui subsiste encore aujourd'hui, mais sous la regle de saint Benoît, & qui s'appelle communément le *Grand-monastier*. Les anciens martyrologes ne parlent point de sainte Rusticle ni le Romain moderne. Celui de France marque sa fête au XVI. d'août, & l'auteur la remet encore dans ses supplémens à l'onziéme de ce mois que l'on croit être le jour de sa mort.

L'an 632.

Mabill. sæc. 2. supr.

Sauss. M. G.

XII. JOUR D'AOUST.

SAINTE CLAIRE, VIERGE, Mere des Religieuses de saint François.

XIII. siecl.

I.

SAinte CLAIRE étoit de la ville d'Assise en Ombrie, lieu de la naissance de saint François, issue d'une noble & riche famille qui n'avoit presque produit jusques-là que des officiers d'armée. Son pere Favorin Sciffo étoit le soutien de la maison des Sciffi & de celle des Fiumi deux

L'an 1193.

Anon. coæv. ap. Sur. p. 106.

des

des plus apparentes du pays. Sa mere Hortolane se distinguoit particulierement par sa pieté. Sa devotion avoit les pelerinages parmi ses principaux objets : & l'on a remarqué que tous les embarras qu'elle avoit des affaires de sa famille & du soin de ses enfans, dont le nombre étoit grand, ne purent l'empêcher de faire les voyages de saint Pierre de Rome, de saint Michel du mont Gargan & du saint Sepulcre de Jerusalem. Claire parut dès l'enfance prévenue de la grace de Jesus-Christ qui la préserva des foiblesses les plus ordinaires aux personnes de son âge & de son sexe. Elle avoit toutes les inclinations portées à la vertu, l'humeur douce, l'esprit docile, le cœur droit ; elle étoit fort retenue dans ses discours, moderée dans ses desirs, ennemie du mensonge & de la tromperie. Lorsque la raison la rendit capable de discernement, elle commença à joindre aux exercices de pieté qu'elle avoit appris sous sa mere diverses pratiques de penitence. Elle fit ses delices du jeûne, de l'aumône & de l'oraison ; elle se retranchoit souvent de sa nourriture en faveur des pauvres ; elle veilloit le plus qu'il lui étoit possible pour prier : & quoique pour satisfaire ses parens elle se crût obligée de porter les habits qu'ils lui donnoient, elle trouva moyen de se macerer le corps en un âge si tendre par un cilice qu'elle avoit à leur insçu. Sa pieté reçut encore un nouvel accroissement par le recit qu'elle entendit faire de la vie admirable que saint François menoit dans son petit couvent appellé de la Portioncule aux extrémités d'un fauxbourg d'Assise. Elle résolut de le voir, & de communiquer avec lui sur les moyens qu'elle pourroit prendre pour executer le dessein qu'elle avoit de se consacrer particulierement à Dieu. Elle l'alla trouver avec une autre fille de pieté qui étoit sa confidente : & charmée de l'humilité & de la douceur avec laquelle il la reçut, elle lui fit ouverture de son cœur. François y découvrit un fond inestimable de pureté & d'amour pour Dieu. Il reconnut en elle un grand détachement de toutes les choses de la terre, beaucoup de mépris pour tout ce que les gens du monde estiment & recherchent avec le plus de passion, & il crut que Dieu l'appelloit à lui par des voies semblables à celles où il l'avoit fait entrer. Il la confirma dans la résolution où elle étoit de vouer sa virginité à Jesus-Christ, & de quitter tout ce qui auroit été capable de l'arrêter dans le monde pour ne s'attacher qu'à Dieu.

II. Claire avant que de choisir le monastere où elle devoit faire la retraite qu'elle méditoit, retourna de tems en tems à la Portioncule voir le Saint, & tirer toûjours quelque nouvelle lumiere de ses instructions. Il la forma ainsi peu à peu selon son esprit qui étoit un esprit de penitence, d'humiliation & de pauvreté, & il lui inspira le dessein de faire pour les personnes de son sexe ce que lui-même avoit déja commencé pour les hommes. Ce fut pendant le carême de l'an 1212. qu'ils en dresserent le projet : & les mesures en étant prises, l'execution fut remise au XVIII. de Mars qui étoit le jour des Rameaux. Dès le matin Claire parut dans l'église cathédrale revêtue & parée de tout ce qu'elle avoit de plus précieux, comme si elle eût eu intention de faire la pâque. Sur le soir elle se rendit dans la petite église de notre-Dame des

L'an 1212.

Anges, qui n'étoit autre que celle de la Portioncule, où l'attendoient saint François & tous ses religieux qui la reçurent le cierge à la main & au chant des pseaumes. Elle se dépouilla entre leurs mains de tous ces vains ornemens dont elle s'étoit chargée & des habits séculiers qu'elle portoit, leur donna ses cheveux à couper, & se laissa revêtir d'un sac serré d'une corde. Saint François qui après ce changement ne la pouvoit plus regarder que comme sa fille, se trouva chargé d'elle par cette consideration. Mais comme il ne pouvoit point la retirer dans son couvent, & que d'ailleurs il n'avoit pas encore de maison où il pût la loger en particulier, il la conduisit chez les Benedictines de saint Paul, qui la reçurent & la traiterent comme une de leurs sœurs. Cette action surprit toute la ville dès qu'elle y fut divulguée, & elle y partagea les esprits de telle sorte néanmoins que dans la diversité des jugemens tout le monde alloit à la condamner. Les uns la regardoient comme un trait de legereté & un tour de jeunesse, car elle n'avoit guéres plus de dix-huit ans pour lors : les autres l'attribuoient à une ferveur indiscrete & à une dévotion mal reglée. Ses proches sur tout en parurent fort irrités, & firent tous leurs efforts pour la ramener à la maison paternelle où on lui ménageoit un parti sortable à sa condition dont on avoit déja parlé avant sa retraite. Ils voulurent même user de violence, & entreprirent de la tirer par force de l'asyle où saint François l'avoit refugiée. Pour leur ôter toute esperance de la revoir jamais dans le siecle, elle leur montra ses cheveux coupés, & se tint si fortement attachée aux parements de l'autel qu'elle embrassoit en leur parlant, qu'ils jugerent bien qu'on ne pourroit l'en arracher sans un sacrilege qui pourroit avoir de fâcheuses suites.

Dès qu'ils se furent retirés, saint François qui veilloit toûjours sur elle la fit passer du monastere de S. Paul dans celui de saint Ange de Panso qui étoit de l'ordre de S. Augustin, & situé hors de la ville. Ce fut-là qu'une de ses sœurs, nommée Agnés plus jeune qu'elle, vint la joindre pour vivre avec elle, & servir Dieu sous le même habit. Les parens beaucoup plus irrités encore de cette retraite qu'ils n'avoient été de celle de Claire, vinrent en fureur jusqu'au nombre de douze l'enlever du couvent de saint Ange. Après avoir commis beaucoup de désordres dans la maison, ils tirerent dehors la jeune Agnès qui leur resistoit de toute sa force, lui déchirerent les habits, la reduisirent sous leur puissance à coup de poings & de pieds. Ils la traînoient par les chemins à demi morte : mais Dieu la délivra enfin de leurs mains, & la rendit à sa chere sœur qui la remena au monastere. Quelques jours après les deux sœurs se retirerent, de l'avis de saint François, dans une maison de la ville d'Assise tenant à l'église de S. Damien qu'il avoit fait réparer. Ce fut dans cette église que commença l'ordre des religieuses de saint François, comme celui des religieux avoit commencé dans l'église de la Portioncule. La réputation de la vertu de Claire lui attira en ce lieu beaucoup de compagnes dont elle forma une nombreuse communauté dès son origine. Elle n'en excluoit aucun état ; filles, femmes mariées, veuves, toutes les personnes du sexe y étoient reçues, pourvû qu'elles voulussent tout serieusement se donner à Dieu. III.

Hortolane mere de Claire & d'Agnès voulut être de ce nombre avec la derniere de ses filles, leur sœur Beatrix. Seize firent leurs vœux d'abord entre les mains de saint François qui choisit Claire pour être la superieure des autres. Quelque tems après elle fit de grands efforts pour se démettre de sa charge, alleguant que le grand nombre des sœurs dont la maison se remplissoit tous les jours la lui rendoit trop pesante, & qu'elle en connoissoit plusieurs dans la communauté qui avoient plus de vertu & de capacité qu'elle. Saint François aima mieux écouter les raisons de toutes les sœurs que les siennes: & de leur avis il la confirma dans l'office de sa superiorité pour toute sa vie, & lui donna la qualité d'abbesse. Claire ne regarda la dignité de sa charge que comme un assujettissement qui la rendoit redevable de tout à ses sœurs. Elle se persuada qu'outre la priere continuelle par laquelle il falloit attirer les graces du ciel sur elles, outre le s soins de son esprit, outre les instructions de vive voix, & celles de ses exemples, elle leur devoit encore tous les services du corps dont elle étoit capable. Aussi elle les servoit à table, dans l'infirmerie: & laissant aux autres ce qu'il y avoit de plus facile & de moins désagréable, elle se chargeoit de tout ce qu'il y avoit de plus penible, de plus bas, & de plus capable de rebuter la nature.

IV. L'humilité qui lui faisoit aimer ainsi & rechercher avec tant d'ardeur les plus grandes humiliations étoit accompagnée d'un amour égal pour la pauvreté. Elle en donna des preuves bien sensibles dès le commencement de sa conversion dans la dispensation des biens dont la succession lui étoit échue par la mort de son pere. Elle n'en voulut rien retenir ni pour elle, ni pour son monastere: mais elle la fit distribuer toute entiere aux pauvres. Il ne lui suffit pas d'empêcher que sa maison & toutes celles qui en pourroient suivre l'institut possedassent aucun revenu, elle ne voulut pas souffrir même que l'on y gardât de grandes provisions, & croyoit qu'il falloit se contenter de ce qui étoit nécessaire pour chaque jour. Elle n'aimoit point aussi que les freres qui étoient chargés de quêter pour son monastere apportassent des pains entiers, ni rien qui parût avoir été destiné exprès pour les religieuses, mais seulement des morceaux & des restes comme pour les autres pauvres mendians. Elle obtint dans cette vûe du pape Innocent III. le *privilege de la pauvreté*, c'est-à-dire le droit de s'établir sur le seul fondement de la charité des fidéles, & prit la qualité de *pauvre*, comme l'unique titre d'honneur que sa communauté dût avoir: ce qui l'a fait nommer en effet l'*ordre des pauvres Dames*. Le Pape Gregoire IX. jugeant qu'une si grande pauvreté étoit trop rigoureuse pour des filles, voulut la mitiger, & les dispenser du vœu qu'elles en avoient fait. Il leur offrit même des rentes pour assurer la subsistance de leur maison. Mais la bienheureuse Claire lui fit des instances si pressantes pour l'engager à ne rien changer aux premieres dispositions de son établissement, qu'elle en obtint la confirmation dans l'état où elle l'avoit mis. Il parut bien que l'esprit de Dieu présidoit à cette conduite: & pour la justifier devant les hommes sa providence fit voir en plusieurs rencontres subites & imprévues qu'il veille aux besoins de ceux qui mettent toute leur confiance en lui.

V. Quoi qu'une pauvreté si parfaite & si generale fût un sujet d'étonnement pour tout le monde, il parut encore quelque chose de plus surprenant dans les austerités dont elle soutint la penitence qu'elle avoit embrassée. Outre les pratiques qui lui étoient communes avec ses sœurs, comme de marcher toûjours nuds pieds sans socques ni sandales, de coucher sur la dure, de jeûner toute l'année, hors le dimanche, de garder un silence perpetuel hors les devoirs indispensables de la néceffité ou de la charité, elle en observoit encore de si extraordinaires par surcroît, qu'on ne peut les rapporter sans s'exposer à en diminuer la créance. Elle avoit deux cilices qu'elle portoit alternativement, l'un étoit de crin de cheval serré d'une corde de treize nœuds, l'autre étoit d'une peau de porc dont les soies d'autant plus dures & plus picquantes qu'elles étoient coupées plus court, lui entroient dans la chair comme autant de pointes qui rendouvelloient sans cesse son martyre. Pendant le carême commun de l'Eglise & celui de saint Martin que l'on continuoit jusqu'à Noël, elle ne vivoit que de pain & d'eau, & passoit les lundis, les mercredis & les vendredis sans rien prendre. Elle fut plusieurs années sans avoir d'autre lit que la terre nue, se contentant d'un petit fagot de farment ou d'un morceau de bois pour oreiller. Mais S. François jugeant que son zele la portoit trop loin, voulut y apporter de la moderation peu de tems avant sa mort. Il employa même pour cet effet l'autorité de l'évêque d'Assise, afin qu'elle eût toûjours une barriere pour l'arrêter, lorsque lui-même ne seroit plus au monde pour la retenir. Elle fut donc obligée pour obéir à ces deux superieurs de se servir d'une paillasse pour son repos, & de ne plus passer de jours sans manger: mais aux trois jours de la semaine qui sembloient être particulierement consacrés à la pénitence, elle ne prenoit qu'une once & demie de pain & une cuillerée d'eau qui étoient bien moins capables d'appaiser que d'irriter en elle la faim & la soif.

Ap. Sur. n. 12.

Lundi Mercredi Vendredi.

Ayant ainsi réduit son corps dans une juste servitude qui le tenoit parfaitement soumis à l'esprit, & qui la rendoit la maîtresse de ses passions, elle procura à son ame tout le calme qui lui étoit nécéssaire pour vaquer à la contemplation divine. C'est à quoi elle employoit tout le tems qui lui restoit des offices communs de la maison & des fonctions de sa charge, & tout celui qu'elle pouvoit soustraire à son repos. Sa priere étoit toûjours également fervente, & rarement sans effusion de larmes. Lorsqu'elle sortoit de ces communications qu'elle avoit avec Dieu, elle paroissoit comme un autre Moïse pleine de lumiere: ses paroles étoient toutes de feu, & accompagnées d'une onction qui gagnoit les cœurs de toutes les personnes qui l'entendoient. La pureté du cœur avec laquelle elle s'entretenoit devant Dieu dans ce saint commerce, lui rendoit sa priere si agréable, qu'elle en obtenoit facilement tout ce qu'elle lui demandoit, parce que ne s'étudiant qu'à lui plaire, elle tâchoit de ne lui rien demander qui ne lui fût agréable. C'est ce qui la fit regarder par les filles de saint Damien comme le soutien & l'ange tutelaire de leur couvent, & par les habitans d'Assise comme le rempart de leur ville: & c'est ce que les uns & les autres crurent avoir avantageuse-

ment éprouvé contre les Sarrazins qui vinrent ravager le duché de Spolete, & contre l'armée de l'empereur Frederic II. alors ennemi du saint siége. On prétend qu'elle fit encore pour le salut des ames & la guérison des corps divers autres miracles dont il avoit plu à Dieu de lui accorder le don dès les premieres années de sa conversion. Mais quoique le nombre de ceux dont l'histoire nous a conservé la memoire soit fort grand, on peut assurer qu'elle n'usa de cette faveur celeste qu'avec beaucoup de reserve.

VI. L'an 1224. Deux ans environ avant la mort de son bienheureux pere saint François, elle tomba dans une longue & fâcheuse maladie, dont il lui resta une langueur mêlée de diverses indispositions, qui succedant les unes aux autres donnerent à sa vertu de l'exercice pour le reste de ses jours. Ces infirmités ne servirent qu'à la purifier & à la perfectionner de plus en plus. Elles firent admirer mieux que toute autre chose sa patience & les autres dons qu'elle avoit reçus de Dieu : & pendant près de vingt-neuf ans qu'elles durerent, on ne l'entendit ni murmurer, ni se plaindre, ni ouvrir la bouche que pour louer Dieu, & joindre l'exhortation à l'exemple pour ses sœurs. Un
1252. an avant sa mort le cardinal d'Ostie qui fut depuis pape sous le nom d'Alexandre IV. apprenant que ses infirmités l'avoient réduite à une grande extrémité, alla de Perouse à Assise pour la voir ; & l'ayant entretenue il voulut lui administrer le saint viatique, croyant qu'elle n'avoit plus que peu d'heures à vivre. La Sainte n'eut pas plûtôt reçu cette divine nourriture, qu'elle parut reprendre de nouvelles forces qui se communiquerent même de l'esprit au corps. L'année suivante le pape Innocent IV. qui après un sejour de six ans & demi qu'il avoit fait en France, L'an 1253.
étoit venu depuis peu demeurer à Perouse, voulut aussi lui rendre visite avant que de retourner à Rome. Il vint à Assise avec grand nombre de cardinaux & de nobles Romains. Il la trouva qu'elle venoit de recevoir le saint viatique des mains du provincial des freres Mineurs : c'est pourquoi il se contenta de lui donner une benediction apostolique qui renfermoit une formule d'absolution generale & d'indulgence pleniere pour tous ses pechés. Après qu'il se fût retiré & tous ceux de sa suite, elle dicta un testament à l'imitation de son pere saint François pour léguer à ses filles spirituelles, non des biens temporels, puisqu'elle n'en avoit pas plus que lui, mais la pauvreté sainte qu'elle avoit reçue de lui, qu'elle avoit toujours gardée inviolablement & qu'elle souhaitoit de transmettre à toute sa posterité religieuse comme l'heritagepropre de son ordre. Elle rendit enfin son ame à Dieu l'onziéme jour d'août l'an 1253. âgée de soixante ans environ, dont elle en avoit passé près de quarante-deux dans la vie monastique. Au bruit de son passage on accourut en foule de tous les endroits de la ville pour honorer sa dépouille mortelle. Le Pape même en ayant appris la nouvelle revint à Assise pour assister à ses funerailles avec toute la cour ecclesiastique, ce qui fut regardé comme une exception bien singuliere de l'usage où étoient les souverains pontifes de ne point se trouver à de pareilles ceremonies. Les religieux de saint François furent appellés pour faire l'office autour du corps de la défunte dans l'église de saint Da-

mien. Comme ils commençoient à entonner celui des morts, le Pape les arrêta & leur dit qu'il falloit chanter plûtôt l'Office des saintes vierges. Mais le cardinal d'Ostie à qui il parut depuis que Dieu avoit reservé la canonisation de notre Sainte, remontra au Pape qu'il ne falloit rien précipiter dans une affaire aussi importante qu'étoit celle de décerner les honneurs d'un culte religieux aux morts, & qu'on devoit attendre que Dieu se déclarât encore par quelque suite de signes visibles. Ce même cardinal fit ensuite l'oraison funebre de la Sainte, où après avoir montré la vanité de toutes les choses du monde, il releva avec beaucoup de force & d'éloquence le merite & la sainteté de Claire qui les avoit méprisées avec tant de générosité. Le corps fut porté après le service dans l'église du couvent de saint Gregoire que le pape Gregoire IX. avoit donné à la Sainte, & où l'on avoit aussi transporté celui de saint François, parce que cette église étoit moins exposée aux insultes des ennemis que celle de saint Damien.

VII. Le pape Innocent IV. mourut sur la fin de l'année suivante, &
L'an 1254. l'on éleva sur le saint siége le cardinal d'Ostie qui prit le nom d'Alexandre IV. Il fit bien voir dès la
1255. premiere année de son pontificat qu'il n'y avoit eu ni malignité, ni jalousie pour la gloire de sa Sainte dans l'opposition qu'il avoit faite à la volonté que son prédecesseur avoit eue le jour du service de ses funerailles, de commencer sa canonisation par la celebration de sa fête. Car sur une courte information des vertus & des miracles de cette bienheureuse dont il avoit d'ailleurs une connoissance très-particuliere, il la canonisa dans toutes les formes & les solemnités que l'on avoit introduites dans l'Eglise pour cette céremonie. Il donna ordre que l'on travaillât à écrire sa vie. Il établit sa fête non au jour de sa mort qui étoit arrivée le lendemain de saint Laurent, mais au XII. du mois qui étoit le jour de sa déposition & de l'oraison funebre qu'il y avoit prononcée en son honneur. Cinq ans après on leva le corps de la L'an 1260.
Sainte pour le transferer dans une église que l'on avoit bâtie pour elle & qui fut dédiée en son nom l'an 1265. en presence du pape Clement 1265. *Sauss. suppl. p. 1176.*
IV. qui venoit de succeder à Urbain IV. successeur d'Alexandre. C'est peut-être cette translation qu'on a voulu marquer au second jour d'octobre dans le martyrologe de France, parce que l'Ordre de sainte Claire s'est répandu & multiplié dans le royaume avec une benediction toute extraordinaire. Dès le vivant de la Sainte il s'étoit étendu en divers endroits de l'Europe, sans qu'elle fût jamais sortie de son couvent de saint Damien, s'étant contentée d'envoyer de ses filles dans les lieux où il s'agissoit de fonder des monasteres de sa regle. Il s'est partagé depuis en diverses branches. Celles qui se sont maintenues dans la pureté de leur premiere observance, & celles qui l'ont reprise ensuite par la reforme de la bienheureuse Colette retiennent l'ancien nom de Pauvres Dames de sainte Claire & de Clarisses. Celles qui ont relâché quelque chose de l'integrité de la regle qui leur prescrivoit une pauvreté generale, & qui dès la dixiéme année d'après la mort de notre Sainte prirent des rentes par une dispense du pape Urbain IV. furent nommées Urbanistes à cause

de lui. Celles qui ont ajouté quelques reglemens particuliers aux ſtatuts, s'appellent les unes Capucines, les autres Annonciades, d'autres les Filles de l'Ave-Maria, les Filles de la Conception ; outre les Cordelieres ou Sœurs-griſes & les Récollettes : & l'on prétend que toutes ces branches réunies au tronc compoſent plus de quatre mille couvens.

AUTRES SAINTS du XII. jour d'Août.

IV. ſiecle.

I. S. EUPLE, DIACRE & Martyr en Sicile.

I. *Act. Græc. ap. Coteler. tom. 1. Mon. eccl. Gr. p. 192. Act. Lat. ap. Baron. ann. 303. n. 146. ap. Sur. p. 105. ap. Ruin. p. 438. Act. Fer. ap. Tillem. t. 5. p. 275. Item. Boll. t. 1. febr. pag. 598. &c.*

L'an 304.

L'An de Jeſus-Chriſt 304. dans la grande chaleur de la perſecution excitée contre les Chrétiens par les édits des empereurs Dioclétien & Maximien, ſaint EUPLE diacre de l'égliſe de Catane en Sicile fut ſurpris par ceux qui faiſoient la recherche des fidéles comme il liſoit l'Evangile au peuple. On le mit en arrêt & on le conduiſit le XXIX. d'avril au tribunal du gouverneur de Sicile nommé Calviſien qui eſt qualifié *correcteur* dans les actes grecs du Saint, comme étoient les gouverneurs des provinces d'Italie voiſines de cette iſle ; & *conſulaire* dans les actes latins. Il n'oublia point de porter avec lui le livre des évangiles, quoiqu'il y eût alors des ordres très-exprès de remettre tous les livres de notre religion entre les mains des Commiſſaires payens pour les brûler, & des défenſes très-rigoureuſes d'en conſerver aucun. Quand il fut dans la ſalle des petites audiences près du rideau qui fermoit le lieu où étoit le juge, il s'écria qu'il étoit Chrétien & qu'il ſouhaitoit mourir pour le nom de Jeſus-Chriſt. Calviſien l'entendit & ordonna qu'on le fît entrer. Il y avoit avec le gouverneur un ſenateur Romain nommé Maxime, qui voyant l'Evangile entre les mains d'Euple lui dit qu'il faiſoit mal, & que c'étoit violer les édits des empereurs qui avoient défendu d'avoir ces ſortes d'écrits. Calviſien commença auſſitôt ſon office de juge & demanda au Saint d'où venoit ce livre, & s'il l'avoit gardé dans ſa maiſon. Euple répondit qu'il n'avoit point de maiſon : & que pour le reſte Jeſus-Chriſt ſon ſeigneur ſçavoit ce qui en étoit. Calviſien lui demanda ſi c'étoit lui qui avoit apporté le livre à l'audience. Euple répondit réſolument que c'étoit lui. Le juge lui dit d'en lire quelque choſe pour voir ce que c'étoit. Euple accoûtumé à trouver ſur le champ dans ſon livre ce qu'il vouloit, lut cet endroit : *Heureux ceux qui ſouffrent perſecution pour la juſtice, parce que le royaume des cieux eſt à eux.* Matth. 5. 10. Un autre où il eſt dit : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à ſoi-même, qu'il ſe charge de ſa croix & me ſuive.* Idem 16. 24. Il en lut encore quelques autres de chaque évangeliſte : & le juge l'interrompant lui demanda ce que tout cela vouloit dire. Le Saint lui répondit que c'étoit la loi du Seigneur ſon Dieu, telle qu'elle lui avoit été donnée. » Par qui, reprit le juge ? » Par Jeſus-Chriſt fils du Dieu vivant, repartit le Saint. Calviſien s'arrêtant à cette déclaration n'alla pas plus loin pour cette fois : & après avoir pris l'avis des aſſeſſeurs il ſe contenta d'ordonner que ſa confeſſion ſeroit lue publiquement, & qu'il ſeroit gardé dans la priſon

jusqu'à une premiere audience.

II. On l'y laissa pendant près de trois mois & demi. Le XII. d'août il fut amené devant le tribunal du gouverneur, qui lui demanda s'il persistoit dans la confession qu'il avoit faite. Le Saint fit le signe de la croix sur son front, & protestant qu'il y persistoit, il déclara qu'il n'avoit rien à ajouter à ce qu'il avoit dit la premiere fois; sçavoir, qu'il étoit Chrétien & qu'il lisoit les divines écritures. Calvisien lui demanda pourquoi il avoit retenu ces écritures défendues par les empereurs; pourquoi il ne les avoit pas livrées aux inquisiteurs suivant l'ordre des princes? » C'est parce que » je suis Chrétien, répondit Euple, » & qu'il ne m'étoit point permis de » les livrer. Il vaut encore mieux » mourir que de le faire. Ces écri» tures que je porte toûjours sur moi » renferment la vie éternelle. Ainsi » quiconque vous les livreroit per» droit la vie éternelle: c'est ce que » je me garderai de faire; & pour » ne point perdre cette vie, j'aime » mieux vous abandonner la vie de » mon corps. Calvisien prit avis sur cela, & ordonna que le Saint fût mis à la question; & fouetté pour n'avoir pas livré les écritures suivant l'édit des empereurs,& pour les avoir encore depuis lues au peuple. Durant les tourmens le Saint rendoit graces à Jesus-Christ, & le prioit de le conserver puisque c'étoit pour lui qu'il souffroit. Calvisien l'entendant lui dit de revenir de sa folie, & que s'il vouloit adorer les dieux il seroit délivré. Le Saint répondit qu'il adoroit Jesus-Christ & qu'il détestoit les démons; que le juge pourroit faire tout ce qu'il jugeroit à propos; que pour lui il étoit Chrétien, qu'il y avoit long-tems qu'il aspiroit à la grace que Dieu lui accordoit en ce moment;qu'on pouvoit ajouter tourmens sur tourmens, mais qu'il n'avoit rien autre chose à dire sinon qu'il étoit Chrétien. Le juge voyant que la question duroit long-tems fut touché de quelque compassion: il fit arrêter les bourreaux, & dit au Saint: » Adore les dieux, pauvre » malheureux; adore Mars, Apol» lon, Esculape. » J'adoro le Pere, » le Fils, & le Saint-Esprit, répon» dit le Saint. J'adore non pas les » trois fausses divinités que vous me » proposez, mais une Trinité * sain» te hors laquelle il n'y a point de » Dieu. Que les Dieux qui n'ont » point fait le ciel & la terre peris» sent: pour moi je suis Chrétien. Calvisien le pressa plus fortement de sacrifier, & lui dit que c'étoit l'unique moyen d'être délivré. Euple lui repondit qu'il sacrifioit actuellement & qu'il s'offroit lui-même comme victime à Dieu par Jesus-Christ, ajoutant que c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire, & repétant toujours qu'il étoit Chrétien. Le juge fit encore de nouveaux efforts, il ordonna une seconde question plus cruelle que la premiere: mais elle ne fut pas moins inutile. Le Saint au milieu des tourmensne s'arrêta plus à lui répondre: mais s'adressant uniquement à Jesus-Christ pour n'être plus occupé d'autre objet, il lui rendoit graces sans cesse & lui demandoit les secours necessaires pour soutenir sa cause jusqu'à la fin, en lui representant humblement qu'il ne souffroit que pour lui. Il repéta souvent la même chose jusqu'à ce que les forces lui manquant on lui voyoit seulement remuer les lévres sans entendre ce qu'il disoit.

* Endroit remarquable pour l'an 304.

III. Le juge ne voyant plus lieu de rien

rien eſperer, & craignant qu'il n'expirât dans les tourmens de la queſtion, voulut finir ſon jugement. Il quitta ſon ſiége & ſe retira derriere le ſecond rideau pour aller dicter la ſentence au greffier. Il revint auſſi-tôt en ſa place pour la prononcer : & il dit d'un ton élevé qu'on ne pouvoit trop promptement punir un ennemi des dieux, un rebelle aux princes, un homme qui avoit eu la hardieſſe de lire publiquement devant le tribunal de la juſtice & ſans reſpect pour les loix des écrits pernicieux & défendus. Il lut enſuite la ſentence qui portoit qu'Euple étoit condamné à perdre la tête pour s'être declaré Chrétien, pour avoir mépriſé les édits des empereurs, pour avoir blaſphemé contre l'honneur des dieux, pour avoir gardé & produit des livres d'impieté, & pour n'avoir pas voulu ſe reconnoître. Il ordonna enſuite qu'on lui pendît au coû ſon livre des évangiles comme le ſujet de ſa condamnation & de ſa honte, & qu'on le conduiſît au lieu du ſupplice. Le heraut marchoit devant & crioit, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu, que c'étoit *Euple le Chrétien*, l'ennemi des dieux & des empereurs. Le Saint ne faiſoit autre choſe que benir Dieu & le remercier de la grace qu'il lui faiſoit. A le voir marcher d'un air gai & déliberé au ſupplice on ne pouvoit aſſez admirer que les forces qu'il ſembloit avoir perdues dans les tourmens de la queſtion lui fuſſent revenues ſi promptement. Il alloit vîte & redoubloit le pas à meſure qu'il approchoit du lieu de ſon triomphe ; mais en marchant il prioit pour les Chrétiens qui le ſuivoient mêlés parmi la populace payenne. Lorſqu'il fut arrivé à la place des executions il ſe mit à genoux & fit une aſſez longue priere, & il voulut finir par de nouvelles actions de graces. Il dit un mot d'exhortation aux fidêles qui étoient au tour de lui, puis ſe remit à genoux & préſenta la tête au bourreau qui la lui abattit. Son corps fut enlevé auſſi-tôt par les chrétiens qui l'embaumerent & le mirent en terre. On prétend que Dieu fit dans la ſuite beaucoup de miracles à ſon tombeau en faveur de ceux, qui venoient y reclamer ſon interceſſion. Les Grecs qui ont mis ſaint Euple au rang de leurs grands martyrs, ont établi ſa fête à l'onziéme d'août auquel ils en font le grand office du jour, quoiqu'ils ayent été toujours perſuadés que ſa mort n'étoit arrivée que le lendemain. Les Latins l'ont toujours miſe au XII. Elle eſt marquée en ce jour dans tous ceux de leurs martyrologes où il eſt fait mention de lui : & l'on n'en voit preſque aucun depuis ceux du nom de ſaint Jerôme qui paſſent pour les plus anciens juſqu'au Romain moderne, où il n'en ſoit parlé. Les premiers lui donnent pour compagnes de ſon triomphe deux ſaintes martyres nommées *Nivicie* & *Venerie* dont les autres ne parlent point : quelques-uns ſeulement lui joignent un ſaint évêque qu'ils appellent Serapion, mais alors ils mettent ſa fête au XII. de ſeptembre. On voit par l'ancien calendrier Romain du ſept ou huitiéme ſiécle que ſaint Euple avoit un culte particulier établi dans Rome. L'on croit que cet établiſſement ſe fit à l'occaſion d'une chapelle que le pape Theodore fit bâtir en ſon honneur hors de la porte de ſaint Paul vers l'an 645. & qui fut rebâtie vers l'an 772. par le pape Adrien I. La ville de Lucques

Hier. Bed. Vvandalb. Ado. Uſ. &c.

Florent. p. 748.

Front. Kal. p. 119. Tillem. t. 5. p. 278. Anaſt. Bibl. c. 74. & 93.

enToſcane l'honoroit auſſi autrefois comme l'un de ſes patrons, & avoit près de ſes fauxbourgs une égliſe en ſon honneur de fort ancienne ſtructure. Nous ne ſçavon pas qu'on ait tranſporté de ſes reliques hors de la Sicile. Il paroît que du tems de ſaint Gregoire le Grand un ſoudiacre de l'égliſe de Meſſine en avoit eu, puiſqu'il fit conſacrer ſous le nom de ſaint Euple, comme ſous celui de ſaint Etienne & de ſaint Pancrace une égliſe qu'il avoit bâtie & dotée de ſes biens.

Gr. ep. 10. l. 11.

VIII. ſiec.

II. SAINT PORCAIRE, Abbé de Lerins, & ſes Compagnons, martyrs; lat. *Porcarius.*

I.

Baral. chron. Lirin. p. 220. Mabill. ſæc. 3. part. 1 p. 525. Bult. l. 4. c. 52.

SAint PORCAIRE que quelques-uns appellent auſſi *Porquier*, gouvernoit le celebre monaſtere de l'iſle de Lerins, dit de ſaint Honorat, près des côtes de Provence, lorſqu'en 731. les Sarrazins ou Mores d'Eſpagne y deſcendirent au retour du ſiége qu'ils avoient mis devant la ville d'Arles. Ayant eu avis que ces barbares débandés ſe préparoient à paſſer dans cette iſle pour y faire le ravage & les autres hoſtilités qu'ils avoient coutume d'exercer partout où ils paſſoient, il cacha dans un lieu ſecret les reliques des Saints qui étoient dans ſon égliſe, fit mettre dans une barque ſeize enfans penſionnaires qu'on élevoit dans le monaſtere, & trente-ſix religieux qui étoient dans la plus grande fleur de la jeuneſſe, & il les envoya en Italie. Il aſſembla enſuite ſa communauté compoſée d'environ cinq cens moines qu'il exhorta à mourir genereuſement, en vrais diſciples de Jeſus-Chriſt qui ne regardent la mort que comme un paſſage à la felicité du ciel. Son exhortation n'eut point la force neanmoins de raſſurer deux jeunes Religieux *Colomb* & *Eleuthére*, qui ſe laiſſant aller aux premiers mouvemens de leur crainte, cherchérent à ſe cacher dans une grotte ſur le rivage. Mais les autres ſoutenus & animés par ſaint Porcaire demeurerent auprès de lui, & ſe préparerent aux ſouffrances par la priere & la communion du corps de Jeſus-Chriſt. Les Sarrazins trouvant l'iſle ſans défenſe y entrerent aiſément : & ſe voyant les maîtres du monaſtere ils mirent la main ſur les cinq cens Religieux ſans que perſonne ſe fût mis en devoir de leur réſiſter. Ces barbares ſeparerent d'abord les vieillards d'avec les autres qui étoient moins âgés, & ils commencerent leurs cruautés ſur ces premiers, eſperant intimider les plus jeunes, & faire au moins quelques apoſtats parmi un ſi grand nombre. Mais les vieillards firent paroître une fermeté invincible dans les ſouffrances : & leur exemple fortifia les autres de telle ſorte, qu'il ne s'en trouva pas un qui voulût préferer la vie à la foi qu'il devoit à J. C. Le généreux témoignage qu'ils lui rendirent tous en cette occaſion leur mérita la couronne du martyre. Colomb l'un des deux religieux qui s'étoient cachez condamnant ſa timidité ſortit de ſa grotte, & ſe rejoignant à ſes freres il eut l'avantage de mourir avec eux & de participer à leur gloire.

L'an. 731.

II. *Bult. ſupr.*

Les barbares en épargnerent ſeulement quatre des plus jeunes & des mieux faits qu'ils emmenerent avec eux. Ils les firent monter ſur un de leurs vaiſſeaux qui alla aborder au port d'Agay * vers l'embouchure de la riviere de Rairan. On permit

* Agathonis portus.

alors à ces religieux de prendre terre pour quelques heures: ceux-ci voyant qu'on ne les observoit pas, & qu'ils étoient près d'une forêt, ils s'y cacherent si bien qu'on ne put les découvrir. La nuit venue, ils traverserent le bois & la plaine à la faveur
* Ara luci. des tenebres, & arriverent à Arluc* monastere de filles au diocèse d'Antibe, bâtis & gouverné par les abbès de Lerins. Ils y attendirent que les barbares eussent vuidé la Provence: & voyant la sureté rétablie, ils repasserent à Lerins dans une petite barque. La joie qu'ils sembloient avoir eue d'abord de leur conservation & de leur retour se dissipa à la vue du triste spectacle de tant de personnes égorgées, dont les corps étoient les uns en monceaux, les autres épars sur la terre. Saisis d'horreur & de compassion ils donnerent les premieres heures aux larmes, puis ils s'acquitterent de ce qu'ils devoient à la memoire de ceux qu'ils avoient honorés comme leurs peres, ou aimés comme leurs freres, & leur donnerent la sepulture. Eleuthere sorti de sa grotte s'étant joint à eux dans ces tristes fonctions, ils allerent ensemble en Italie trouver les jeunes religieux que saint Porcaire y avoit envoyés: & lorsqu'on fut assuré qu'il n'y avoit plus rien à
Aprés leur défaite par Charles Martel. craindre de la part des Sarrazins, ils retournerent tous à Lerins, & choisirent pour leur abbé Eleuthére
L'an 732. qui répara le monastere, & y fit revivre l'esprit des premiers solitaires du lieu. Les habitans de Montverdun près de Lignon au pays de Forez prétendent sur la foi d'une tradition de leurs peres, que saint Porcaire se retiira chez eux, & qu'il y fut tué depuis par les Sarrazins.
Mabill. sup. Le Cointe ann. 732. Mais on croit que le Saint de ce nom qu'ils honorent comme leur patron étoit different de l'abbé de
Mabill. sec. 5. p. 810. Henfch. Boll. ad. xj. maii. Lerins; ou que si c'étoit le même, il ne pourroit y avoir eu que quelque translation de ses reliques qui auroit donné occasion à l'établissement de son culte en ce lieu. On y fait sa fête le XIX. de juillet dans l'église du prieuré qui dépend de la Chaise-Dieu abbaye celebre de l'Auvergne. Mais à Lerins elle se
Ou le XVII. d'aoust. fait le XII. d'août, qui passe pour le jour de sa mort & de celle de ses compagnons à qui l'on rend les honneurs du martyre. Elle est marquée en ce jour dans le martyrologe Romain, & dans les autres modernes: mais on ne voit pas que l'on en ait fait mention dans les anciens.

RENVOIS.

* Sainte HILARIE mere de sainte Afre; sainte EUPREPIE & sainte EUNOMIE, autrement saintes Eutropie & Eumenie ses servantes, martyres. Voyez au v. de ce mois avec l'histoire de sainte Afre.

* Saint CHRYSANTE & sainte DARIE, martyrs. Voyez au XXV. d'Octobre.

* Saint ARIGE évêque de Lyon. Voyez ci-dessus au x. du mois d'Août.

XIII. JOUR D'AOUST.

III siec.

SAINT HIPPOLYTE Martyr à Rome.

I.

ENtre plusieurs saints martyrs du nom d'Hippolyte qu'on nous represente, comme ayant souffert pour la foy de Jesus-Christ dans le troisiéme siecle de l'Eglise, il y en a deux dont la fête est marquée au treiziéme jour d'août. Le premier qui étoit prêtre de Rome, & qui est le plus connu par ses actions, ne paroît maintenant, ni dans le breviaire, ni dans le martyrologe Romain : c'est ce qui nous a porté à ne lui donner ici que le second rang. L'autre dont nous ne sçavons autre chose, sinon qu'il fut converti par saint Laurent, & couronné peu de jours après par le martyre, est devenu le plus célebre dans l'Eglise par le culte que Rome lui a décerné, & qui s'est étendu presque par tout l'Occident. Ce que l'on en débite de plus, a été tiré des actes de saint Laurent, c'est-à-dire, d'une source qui paroît tellement gâtée qu'on ne peut y avoir recours pour saint Laurent même, dont nous avons été obligés de chercher l'histoire ailleurs. Ce n'est que sur la foi de tels actes qu'on a avancé que trois jours après la mort de saint Laurent, Hippolite qui comme officier avoit été chargé de le garder, d'où lui étoit venu le bonheur de sa conversion, fut pris avec toute sa famille, que le saint avoit aussi convertie & baptisée ; qu'il fut éprouvé d'abord par divers tourmens, puis reservé pour d'autres supplices ; que *Concorde* sa nourrice fut fouetté jusqu'à ce qu'elle expira sous les bras de ses bourreaux ; que tous les autres qui se trouverent au nombre de dix-neuf eurent la tête coupée, ce qu'on aura peine à croire de ceux de ses domestiques qui étoient esclaves ; & que pour lui il fut attaché par les pieds à des chevaux indomptés qui le mirent en pieces. Si cette derniere circonstance est veritable, il est à croire que les persecuteurs auront pris occasion de son nom * pour choisir le genre de son supplice. Mais nous verrons ci-après qu'elle a été empruntée du martyre de l'autre Hippolyte.

Ap. Fulg. serm. 60. in append.
Aug in app. serm. 316.

Act. S. Laur. 10. Aug. ap. S. r. n. 23. p. 98.

L'an 258.

* Hippolyte, tiré & déchiré par des chevaux.

II.

Bucher. de Cycl. p. 268.
Mabill. Anal. t. 3. p. 398.
Front. Kal. p. 120.
Florent. p. 750.
Thom. p. 167.
Menard. p. 2.

Cependant l'incertitude de cette histoire n'a causé aucun préjudice au culte du saint martyr qui est assez ancien dans l'Eglise, supposé qu'on ne lui ait point transporté celui de l'autre. Son nom se voit au XIII. d'août dans le calendrier Romain dressé vers le milieu du quatriéme siécle, dans celui de l'église d'Afrique qu'on croit de la fin du cinquiéme, dans le Romain du sept ou huitiéme siecle ; dans les martyrologes anciens du nom de saint Jerôme, dans les sacramentaires des papes saint Gelase & S. Gregoire. Comme il est nommé seul, quelques sçavans ont pris occasion de dire qu'il s'agissoit ici de l'autre saint Hippolyte dont nous allons parler, plûtôt que de celui qui fut converti par saint Laurent. C'est à quoi néanmoins il n'y a guéres d'apparence selon les défenseurs du nom & du culte de notre Saint ; puisque si l'on excepte le calendrier d'Afrique il est visible que tous les autres parlent d'un Saint enterré à Rome, & sur le chemin

Bucher. supr. de Tivoli assez près de saint Laurent, selon qu'il est marqué dans celui du quatriéme siecle. Ce qu'ils croyent ne pouvoir convenir qu'à notre Saint, parce que l'autre ne fut ni martyrisé ni enterré dans cet endroit, & que ses reliques rapportées à Rome furent mises dans les catacombes. On s'est expliqué plus nettement dans les martyrologes suivans, c'est-à-dire, apparemment depuis que les faux actes de saint Laurent commencerent à paroître dans le monde. *Bed. Ado, Us.* Au moins le venerable Bede voulant montrer qu'il parloit de saint Hippolyte converti par saint Laurent, exposé le genre de son martyre comme les actes, & met à sa compagnie sainte Concorde & les autres dix-neuf martyrs de sa famille. *Vvandalb. & Miss. Goth. in liturg. Gallic. Mabill. l. 3. n. 60. Missal. Mozarab.* S'il s'en trouve qui ne lui donnent pas de compagnons, ils ont soin d'ailleurs d'ôter tout équivoque, en marquant qu'ils entendent le compagnon du martyre & de la gloire de saint Laurent. *Tillem. t. 4. p. 599. Baron. ad d. 3. aug.* On doute si la magnifique église bâtie dès le quatriéme siecle sous le nom de saint Hippolyte hors des murailles de Rome étoit à l'honneur de notre Saint plûtôt qu'à celui du saint Hippolyte mort à Ostie ou à Porto. Mais les vestiges qu'on en trouve encore aujourd'hui, font voir qu'elle étoit sur le chemin de Tivoli dans le champ Veran près de celle de saint Laurent, d'où l'on pourroit conjecturer qu'elle avoit été bâtie sur le tombeau de notre Saint. *Peristeph. hymn. 11.* Il n'y a que l'autorité du poëte Prudence que l'on puisse opposer à cette opinion : mais elle nn la peut ruiner, s'il est vrai qu'en cette rencontre il ait confondu les deux Saints du même nom. *Hensch. t. 3. febr. p. 37. 38.* On prétend que le corps de notre Saint fut enlevé de Rome au huitiéme siécle sous le regne du roi Pepin, & donné à Fulrad abbé de saint Denys en France, qui le fit porter en Alsace avec celui du martyr saint Alexandre qu'il avoit reçu aussi de Rome, & celui de saint Cucuphat qui lui étoit venu de Barcelone. Il les mit en differens monasteres qu'il avoit bâtis dans ce pays, & soumis à son abbaye de saint Denys. On veut que de ce monastere d'Alsace, appellé saint Hippolyte de son nom, vulgairement saint Bilt, il ait été transferé depuis en une autre abbaye nommée de saint Sauveur, puis à Soissons dans cellle de saint Medard, & enfin de là dans celle de saint Denys en France où on l'a toûjours conservé depuis avec beaucoup d'honneur dans une chapelle de son nom. *Boll. t. 2. maii p. 359. col. 1. & 2. 3. maii p. 3. 4. Sauss. mart. p. 276.* Les fêtes de ces translations differentes sont marquées au IX. & au XII. de mai. Mais on ne peut dissimuler que les Romains contestent la verité de toute cette histoire. *Hensch. Boll. t. 3. febr. p. 38. n. 22.* Ils prétendent avoir la tête de saint Hippolyte converti par saint Laurent dans l'église appellée de sainte Croix de Jerusalem, & son corps dans l'èglise des Quatre-Saints couronnés. D'ailleurs la ville de Lucques en Toscane se vente d'avoir la même tête; comme font encore les villes de Cologne & de Toulouse, qui semblent même rejetter les expediens qu'on leur propose sur la pluralité des Saints du nom d'Hippolyte. *Sauss. p. 509 & supplem. p. 1157.* Celle de Bresce en Lombardie soutient de son côté qu'elle possede le corps de notre Saint dans l'abbaye de sainte Julie.

AUTRES SAINTS du XIII. jour d'Août.

I. S. HIPPOLYTE PRESTRE Romain, Martyr à Ostie ou à Porto.

III. siecle.

I. *Prud. hymn. 11. Peristeph. v. 23.* SAint HIPPOLYTE prêtre de l'église de Rome, que plusieurs ont confondu mal à propos avec le saint martyr dont nous venons de parler, étoit dans un âge fort avancé lorsqu'il reçut la couronne du martyre sous l'empereur Gallus en 252. ou peut-être même sous l'empereur Valerien, l'an 258. auquel moururent saint Laurent & saint Hippolyte qu'il avoit converti. Ainsi l'on a quelque sujet de croire qu'il n'est point different du prêtre Hippolyte qui fut banni pour la foi de Jesus-Christ dès l'an 235. avec le pape saint Pontien dans l'isle de Sardaigne. Il revint à Rome après la mort de ce Saint ; & continuant de servir l'église de cette ville sous ses successeurs Antére & Fabien, il y gouverna une paroisse ou une portion des fidéles avec beaucoup de réputation. Après la mort du pape saint Fabien qui fut martyrisé le xx. de janvier de l'an 250, il y eut une vacance de seize mois durant lesquels le clergé prit la conduite de l'église. On ne peut douter que saint Hippolyte ne fût un des principaux d'entre ces directeurs, qui étoient au nombre de quarante-six prêtres & de sept diacres dont ce clergé étoit composé pour lors. L'église Romaine après avoir été si longtems sans chef reçut enfin pour pasteur le pape Corneille qui fut élu par seize évêques & par la plus saine partie du clergé de Rome le IV. de juin de l'an 251. Un prêtre nommé Novatien ; se déclara contre cette élection, & ayant fait des partisans qui l'aiderent à diviser l'unité de cette église, il forma un schisme qui lui acquit la qualité d'antipape, dont on n'avoit point encore vu d'exemple. Novatien étoit homme d'esprit, docte, éloquent & de mœurs assez reglées : mais l'ambition démesurée avec laquelle il aspiroit au pontificat avoit corrompu ce qu'il pouvoit avoir de bonnes qualités, sur-tout depuis qu'il s'étoit laissé entraîner par Novat prêtre de Carthage, homme scelerat, qui étoit venu d'Afrique à Rome pour brouiller & pour soutenir un autre schisme qu'il avoit formé contre son évêque saint Cyprien. Afin d'avoir un prétexte de ne pas reconnoître le pape Corneille, il l'accusa de recevoir trop facilement à la réconciliation de l'Eglise ceux qui étoient tombés durant la persécution. Cette rigueur qui fut le caractere de son schisme sembloit lui être venue en partie des maximes de la philosophie Stoïcienne dont il faisoit profession avant son baptême, & qui enseignoit l'égalité des pechés, suivant le reproche que lui en fit depuis saint Cyprien. Par cette apparence de zele pour la discipline, Novatien trouva moyen de séduire cinq prêtres du clergé de Rome, quelques diacres & beaucoup d'autres confesseurs déja illustres par les tourmens qu'ils avoient soufferts pour la foi dans la persecution. Il les sépara de la communion de Corneille : & s'étant fait ordonner lui-même évêque de Rome il vint à bout de s'en faire reconnoître pour veritable pasteur.

Boll. apr. t. 1. p. 25. col. 2. Tillem. t. 3. p. 277. & 676. initio.

Prud. hymn. 11. v. 27.

L'an 250.

Eufeb. l. 6. c. 43.

L'an 251.

Cypr. ep. 52. p. 98.

II. On ne peut gueres douter que saint

Prud. sup. Hippolyte n'ait été l'un de ces cinq prêtres qui adhérerent au schisme de Novatien. Mais Dieu lui fit la grace de l'en retirer, comme nous l'apprenons du poëte Prudence & son retour ayant eu plus d'éclat que sa chute, on peut juger qu'il donna plus d'édification aux fidéles qu'elle ne leur avoit causé de scandale, & qu'il ramena avec lui plus de personnes à l'Eglise que l'exemple de la surprise qui lui avoit été faite n'en avoit pû éloigner. La persecution que l'empereur Dece avoit faite à l'Eglise s'étant renouvellée l'an 252. sous son successeur Gallus, lui en fit naître l'occasion en le conduisant à la gloire du martyre par une double confession qu'il fit de la verité de la foi devant les payens, & de l'unité de l'Eglise de Jesus-Christ devant les fidéles. Il fut pris & éprouvé par les tourmens de la question. Le préfet de Rome étant allé à Ostie le jour qu'il devoit le juger afin d'étendre la persécution hors de la ville qu'il avoit déja remplie du sang des Chrétiens, donna ordre qu'on l'y transportât avec les autres prisonniers qui devoient aussi subir leur jugement pour une semblable cause. Comme l'on conduisoit Hippolyte, le peuple dont il avoit soin & qui s'étoit ramassé pour le suivre par l'affection qu'il lui portoit, le consulta sur le parti qu'il jugeoit le meilleur. » Fuyez, leur dit-il, fuyez » le malheureux Novatien *, quittez le schisme & revenez à l'Eglise catholique. Je vois maintenant » les choses tout autrement, & je » me repens de ce que j'ai enseigné. Lorsqu'il eut ainsi détrompé son peuple, il arriva à Ostie, & fut presenté au préfet de Rome. Ce juge étoit sur son tribunal environné de bourreaux & d'instrumens de supplice. Devant lui on voyoit des fidéles & des confesseurs par troupe, dont la crasse & les longs cheveux montroient qu'ils avoient croupi long-tems en prison. Après les avoir tous condamnés à la mort & donné ordre qu'on les executât en diverses manieres, il vint au vieillard Hippolyte qui attendoit sa sentence chargé de chaînes. Une foule de jeunes gens se mit à crier tout autour, que c'étoit le chef des Chrétiens, & qu'il falloit le faire perir par quelque nouveau genre de supplice. Le préfet demanda son nom, ils lui répondirent qu'il s'appelloit Hippolyte. » Qu'il soit donc traité comme Hippolyte, dit ce juge, & qu'il soit » traîné par des chevaux indomptés. C'étoit une allusion à cet ancien Hippolyte fils de Thesée, fameux dans les poëtes profanes, qui fuyant la colere de son pere rencontra un monstre dont ses chevaux furent épouvantés : de sorte qu'étant tombé de son chariot, & s'étant embarassé dans les rénes, il fut traîné & mis en pieces. Ceux qui eurent ordre d'executer la sentence donnée contre notre Saint, allerent aussi-tôt prendre d'un haras deux chevaux des plus farouches. On les joignit ensemble avec beaucoup de peine, & l'on passa entr'eux au lieu de timon une longue corde au bout de laquelle on attacha les pieds du saint martyr. Ils furent excités aussi-tôt à coups de fouet & d'aiguillons : effrayés d'ailleurs par les cris de la populace idolâtre qui se trouvoit à ce spectacle, ils emporterent le Saint avec furie dans les buissons sur les caillous & les épines. Les dernieres paroles qu'on lui entendit prononcer furent, » Seigneur, on déchire mon corps, » mais sauvez mon ame. Les chevaux courant par les rochers & les

L'an 252.

Idem ibid.

* Prudence dit *Novat* par la necessité du vers.

Fleur. l. 7. c. 10.

creux des chemins rougirent toute leur piste du sang du saint martyr, dont ils mirent les membres en morceaux qui demeurerent épars de tous côtés. Les fidéles qui tâchoient de suivre fondoient en larmes à la vue d'une telle inhumanité: & conduits par les traces du sang d'Hippolyte ils ramassoient soigneusement ses reliques. Ils n'en laissoient pas même le sang dont la terre & les arbres étoient imbibés: & ils le recueilloient avec des éponges.

III. *Prud. ibid. v. 123. &c.* Prudence qui a décrit toute cette histoire telle qu'il dit l'avoir trouvée dépeinte sur la muraille du Saint & sur son tombeau, ajoute que l'on *V. 175.* porta toutes ces parties ramassées de son corps à Rome, & qu'on les enterra avec honneur dans une grotte *V. 195.* des catacombes. Il dit que l'on dressa depuis un autel auprès de son tombeau que la dévotion des fidéles *V. 177.* rendit très célebre par un concours continuel de gens du pays & d'étrangers & par le renouvellement que l'on faisoit de sa fête tous les ans au XIII. d'août. Il témoigne avoir eu lui-même part aux graces que Dieu y accordoit aux hommes par l'intercession du saint martyr, & d'y avoir été guéri d'une double maladie de corps & d'esprit. Il y avoit de son *Baron. not. ad martyr.* tems une église de magnifique structure & très-riche des présens des fidéles. Ceux qui prétendent que c'est celle dont il se voit encore quelque vestige près de celle de saint Laurent, ont crû que Prudence avoit confondu les deux Saints du nom d'Hippolyte qu'on honore en ce jour, & même encore avec eux le grand saint Hippolyte évêque martyr & celebre écrivain ecclesiastique dont nous parlerons au XXII. de ce mois. Il est bien difficile de s'imaginer qu'ayant été lui-même faire souvent sa priere dans cette église il ne se soit pas informé de ce qui regardoit le Saint qui en étoit titulaire, & qu'étant de beaucoup plus près du tems de ces Saints que tous ceux qui en ont écrit autrement, il ait pû s'y laisser tromper plûtôt qu'eux. Ces modernes veulent que notre Saint ait été un Hippolyte prêtre d'Antioche en Syrie, dont la fête est marquée au XXX. de janvier dans les martyrologes du neuviéme siecle. Il est vrai qu'Adon, Usuard, Notker & les autres disent que cet Hippolyte d'Antioche étoit revenu du Novatianisme. Mais quand ils ne s'y seroient pas trompés, ce rapport ne nous convaincroit pas que ce fût le *Ruin. act. p. 156.* même que le saint prêtre de Rome martyrisé à Ostie. Ce n'est que depuis *Mart. R. ad d. 30. jan.* le tems du pape Gregoire XIII. & la *Tillem. t. 3. p. 675.* révision du cardinal Baronius que dans le martyrologe Romain l'on s'est avisé d'attribuer à ce prétendu martyr d'Antioche ce que Prudence, dont l'autorité est plus sure que toute celle des martyrologes, a dit de notre Saint. Il est certain que la fête du *Prud. supr.* prêtre Hippolyte se celebroit à Rome le XIII. d'août du tems de Prudence, qui vivoit à la fin du quatrieme siecle; & qu'on ne voit pas des marques bien évidentes du culte public de l'autre saint Hippolyte, compagnon de S. Laurent, avant la fin du *Mabil. Anal. t. 3. p. 675. & t. 4. p. 599.* septiéme ou le commencement du suivant. C'est ce qui a fait juger aux *Ruin. act. M. p. 155.* sçavans que saint Hippolyte mar- *Florent. mart. Hier.* qué au XIII. d'août dans les deux plus anciens calendriers Romains, l'un du IV. l'autre du VII ou VIII. siecle, dans celui de Carthage qu'on croit du V. dans les martyrologes du nom de saint Jerôme, dans les sacramentaires Romains de saint Gelase & de saint Gregoire, n'est point celui qui fut converti par saint Laurent,

Laurent, mais le prêtre Romain. L'erreur qui auroit fait ensuite oublier notre Saint & fait passer son culte à un autre dont on avoit à peine connu le nom jusques-là, pourroit être venue de la situation de son tombeau près de celui de S. Laurent, d'où l'on se sera persuadé que ç'auroit été celui que ce S. auroit converti.

Pour ce qui est du lieu où notre Saint fut martyrisé, on ne peut s'en tenir qu'à ce qu'en dit Prudence qui marque tantôt la ville d'Ostie, tantôt celle de Porto ou du port de Rome dont les territoires se touchoient vers l'embouchure du Tibre, les deux villes n'étant qu'à une demi-lieue l'une de l'autre. Il est aisé de se figurer comment des chevaux indomptés auroient passé de l'un à l'autre, ayant eu besoin d'un terrein spacieux pour traîner le Saint. Ainsi quand il seroit certain qu'il seroit mort à Ostie, on pourroit toûjours lui donner le surnom de Porto à plus juste titre qu'au grand saint Hippolyte évêque, sans craindre de les confondre, comme nous le verrons dans la vie de ce Saint. Quelques uns croient qu'au lieu de rapporter le tems de son martyre à l'an 252. on pourroit le remettre à l'an 258. sous l'empereur Valerien, parce qu'il n'est pas vraisemblable que saint Cyprien n'eût pas tiré avantage de son retour à l'Eglise Catholique contre le schisme des Novatiens, s'il lui avoit survécu. Mais il est très-probable que cela arriva du vivant du pape Corneille, qui mourut le XIV. de septembre de l'an 252. Au reste il semble que dans ce siecle, où, suivant les ordres & les intentions du concile de Trente, l'on a entrepris de maintenir le culte de l'Eglise dans sa premiere pureté, par la réformation de ce qui pourroit s'être glissé de contraire dans ses offices, les choses se disposent à rétablir notre Saint dans ses anciens droits. C'est ce que l'église d'Orleans & celle de Sens ont commencé de faire dans leurs nouveaux breviaires, où on lui a restitué l'office du XIII. jour d'août.

II. *SAINT CASSIEN, Maître d'Ecole, Martyr d'Imole.*

NOus sommes encore redevables de la connoissance que nous avons du martyre de S. CASSIEN au Poëte Prudence, de qui nous avons appris l'histoire de saint Hippolyte. Cet auteur dit que passant par Imole, ville d'Italie dans la Romagne, pour aller à Rome, il entra dans l'église pour faire sa priere, & vit un tableau du Saint, où l'histoire de son supplice étoit represen-tée. Il s'informa de la verité de la chose au sacristain, qui l'assura qu'elle étoit très-véritable, & que l'on en gardoit les actes, qui étoient écrits avec fidelité. Cassien de son vivant tenoit école dans cette ville, montrant aux enfans les premiers élemens des lettres, qui consistoient à lire & à écrire. Comme il falloit leur apprendre aussi à écrire par notes, c'est-à-dire par abregés & par chiffres, la difficulté de l'art jointe à la severité de sa discipline lui fit encourir leur aversion. C'étoit alors un tems de persécution pour l'Eglise, & l'on vint à Cassien pour lui proposer de sacrifier aux dieux, suivant l'édit des Empereurs. Sur le refus qu'il en fit, il fut dénoncé au juge, & traîné au tribunal. Le juge apprenant qu'il étoit maître d'école, & que la plûpart de ses écoliers

Prud. hymn 9. Peristeph.

Ruin. Act. M. p. 593.

étoient ou revoltés ou irrités contre lui à cause de sa rigueur, ordonna qu'il leur seroit livré nuds & les mains liées derriere le dos, pour lui faire les insultes & les outrages qu'ils voudroient, & le faire mourir ensuite. Ils vinrent attirés par les charmes de la vengeance, & armés de leurs instrumens d'école. Les uns lui casserent leurs planches & leurs tablettes sur la tête, les autres le percerent & le découperent par tout le corps de leurs stilets de fer, qui étoient comme des burins & des poinçons, dont on se servoit pour graver sur le bois & écrire sur la cire. Le supplice qu'ils lui firent souffrir fut d'autant plus cruel, que la foiblesse des coups qu'ils lui donnoient le rendoit plus long. On met sa mort au XIII. d'août, mais on n'en sçait point l'année. Prudence nous fait juger seulement qu'il vivoit avant Julien l'apostat, lorsqu'il marque que son histoire étoit ancienne. Les martyrologes de Bede, Adon, Usuard & les autres font mention de lui en ce jour, ce qu'on a suivi dans le Romain moderne. Ceux du nom de saint Jerôme marquent un saint Cassien en ce jour, & un autre à l'onziéme du même mois : mais on n'y ajoûte rien pour nous faire connoître s'il le faut entendre de notre Saint ou d'un autre. Nous ajoûterons seulement qu'il ne paroît point que le Martyr d'Imole ait été évêque d'aucun lieu, que son corps se garde dans la cathedrale de la ville dont il est titulaire, mais qu'il n'y a point été apporté d'Afrique ni de Rhétie *; & que son culte étant établi dans l'Eglise Romaine, y est joint à celui de saint Hippolyte par une commemoration dans l'office de l'octave de saint Laurent.

Florent. p. 747. & 795.

* On garde une tête à Toulouse sous son nom. *Sauss. p. 1157.*

III. *SAINTE RADEGONDE, Reine de France, Religieuse à Poitiers.*

VI siecle.

I. BAsin roi de Thuringe laissa en mourant ses états à partager à ses trois fils Baderic, Hermenfroi, & Berthaire. Cette succession devint bientôt matiere de discorde & de division par les intrigues de la femme d'Hermenfroi, niéce de Theodoric roi des Gots d'Italie, princesse pleine de fierté, d'ambition & de cruauté. Ne pouvant souffrir que son mari eût des égaux dans la souveraineté, & qu'il n'occupât que le tiers d'un trône qu'elle trouvoit encore trop petit, elle lui persuada de se défaire de ses deux freres. Hermenfroi suivant ses conseils, commença par faire assassiner Berthaire pere de trois enfans encore jeunes, deux garçons & une fille nommée RADEGONDE *. Il déclara ensuite la guerre à son autre frere Baderic, & sollicita secrétement le secours de Thierri roi de France en Austrasie, sous promesse de partager avec lui les états de la Thuringe, si par son moyen il venoit à bout d'en dépouiller son frere. Thierri sur cette parole entra avec son armée dans les terres de Baderic, qui fut vaincu, & qui étant pris dans cette guerre, laissa Hermenfroi le maître de toute la succession de leur pere. Il revint à Mets content de sa victoire; mais l'infidélité d'Hermenfroi, qui ne se soucia guéres de garder la parole qu'il lui avoit donnée, le fit retourner ensuite avec son armée pour en avoir raison. Il fit entrer son frere Clotaire, roi de France à Soissons, dans la societé de cette guerre, & ils mar-

Greg. Tur. hist. l. 3. c. 4.

* née l'an 519.

L'an 529.

cherent ensemble contre les Thuringiens, qui furent taillés en piéces après la fuite de leur roi Hermenfroi. Le païs fut en proie aux victorieux, qui revinrent en France chargés de dépouilles avec quantité de prisonniers de marque. De ce nombre fut la jeune princesse Radegonde, fille du roi Berthaire, que Clotaire emmena captive. Elle n'avoit alors que dix
Vers l'an 530. ans; mais elle étoit déja si bien faite, que sa beauté pensa exciter une querelle de jalousie entre ce prince & son frere Thierri. Chacun d'eux vouloit la retenir, l'un & l'autre faisant connoître qu'ils étoient pris par leur prisonniere. Elle demeura enfin à Clotaire, qui la fit conduire dans le château d'Athiès en Vermandois, où il la fit entretenir selon sa condition, & lui donna des maîtres pour apprendre les lettres & les arts que l'on ne connoissoit point chez les barbares, parmi lesquels elle étoit née.

Fortunat. ap. Mab. p. 319.

II. Elle avoit été nourrie dans le paganisme; mais elle n'eut pas plûtôt ouï parler des mysteres de la religion chrétienne, qu'elle quitta les idoles pour J. C. Non contente de vouloir suivre les préceptes de l'évangile, elle souhaita encore d'en embrasser les conseils. Car ayant remarqué que la virginité y étoit recommandée comme un état excellent, & qu'il n'étoit pas permis à tous d'y aspirer, elle voulut être de ce petit nombre, & forma le dessein de consacrer la sienne à Dieu sans se lier neanmoins par aucun vœu. Elle commença deslors à aimer les humiliations & à mortifier ses appetits dans la vûe de plaire à celui pour qui elle vouloit vivre. Elle retranchoit de sa table de quoi nourrir de petits pauvres qu'elle faisoit assembler chez elle pour les servir elle-même, leur nettoyer la tête & les habits de sa propre main, persuadée que c'étoit à Jesus-Christ même qu'elle rendoit ces services. Les douceurs de la vie où on tâchoit de la retenir lui devinrent si suspectes après ce qu'elle avoit vû dans l'évangile de l'obligation de porter sa croix, qu'elle ne cherchoit que les occasions de souffrir quelque chose pour Dieu, témoignant envier aux martyrs l'heureux sort qui les avoit engagés à lui donner leur sang. Dieu satisfit deslors une partie de ses desirs, & permit qu'elle fût persécutée par ses propres domestiques, qui ne voyant qu'à contre-cœur le mépris qu'elle faisoit de ce que les gens du siecle ont coutume d'estimer & d'aimer le plus dans ce monde, sembloient prendre attache à exercer sa patience. Pendant que Dieu la preparoit de la sorte pour l'execution des desseins qu'il avoit sur elle, sa beauté augmenta avec son âge : & Clotaire l'étant venu
L'an 538. voir sur le recit qu'on lui en avoit fait, la trouva si fort à son gré qu'il resolut de l'épouser. Un si grand mariage au lieu de lui donner de la joie ne lui causa que de l'affliction. Elle ne pouvoit fuir nulle part, ni resister à un prince qui s'étoit rendu le maître de sa liberté par le droit de sa victoire. Elle essaya neanmoins de s'enfuir & de se cacher dans l'esperance que sa retraite pouroit éluder la poursuite du roy, & faire passer ses desirs. Mais elle fut bientôt trahie par les confidens de sa fuite : on la reprit & on la ramena au roi qui l'épousa solemnellement.

Fort. supr. God. El. hist. p. 376. Baudoniv. de vit. Radeg. ap. Mab. p. 326.

III. Ce dérangement que l'on apportoit aux mesures qu'elle avoit prises pour consacrer sa virginité à Dieu ne la découragea point : elle se persuada qu'elle pourroit toûjours de-

meurer veritablement l'épouse de Jesus-Christ crucifié dans le temps même qu'elle passeroit aux yeux du monde pour celle d'un roy de la terre. Elle n'eut garde de se laisser éblouir au vain éclat de sa couronne ni de se glorifier de sa grandeur : le titre de reine ne l'empêcha point de conserver toûjours le cœur d'une humble servante de Dieu. Elle étoit ennemie de toute sorte de luxe, on la trouvoit toûjours modeste dans l'obligation où elle étoit de paroître magnifique. Elle n'oublia rien pour introduire la sagesse & la pieté même dans les compagnies & la conversation des Grands : elle ne pouvoit souffrir les entretiens profanes & ridicules, & elle ne se plaisoit point parmi les dames de sa cour avec lesquelles elle ne pouvoit parler de Jesus-Christ. Elle visitoit les pauvres & les malades avec plaisir, les consoloit, les servoit de ses mains comme elle avoit commencé de faire, lorsqu'elle étoit encore dans sa condition privée, & pansoit leurs playes quelqu'horribles qu'elles pussent être. Elle s'informoit de ceux que la honte empêchoit de mendier, & qui étoinet d'autant plus miserables qu'ils n'osoient découvrir leur misere. Elle donnoit aux hommes très-peu de son temps, & elle ne le donnoit même qu'à la necessité : elle passoit le reste dans son oratoire, dans les églises ou dans les hôpitaux. La nuit elle se levoit d'auprès du roi son mari, & demeuroit prosternée à terre pour adorer Dieu, tandis que tout le monde dormoit dans le palais. Elle s'étoit rendue auprès du prince la protectrice des bons ecclésiastiques, des veuves affligées, des foibles, des orphelins, des innocens opprimés ; souvent elle obtint aussi grace pour des coupables malheureux qui témoignoient vouloir faire pénitence. Clotaire dans les commencemens de leur mariage paroissoit être bien aise de ses devotions. Il avoit conçu une si haute estime de sa vertu, & les inclinations qu'il avoit pour elle, étoient toûjours si fortes, qu'il resista longtems à tout ce que les courtisans, qui n'étoient pleins que de l'esprit du siécle, lui disoient, pour l'en dégouter. Ils lui objectoient sans cesse, qu'au lieu d'une reine, il avoit à ses côtés une Nonnain*, qni ne sçavoit ni connoître, ni soûtenir sa dignité, qui introduisoit dans le palais des pratiques qui n'étoient supportables que dans le cloître. Clotaire grondoit quelquefois à cause de ses jeûnes extraordinaires, de son cilice, de sa charité, de ses absences, lorsqu'elle manquoit de paroître à sa table : mais il se radoucissoit lorsqu'il la revoyoit, & tâchoit de réparer par de petits présens le mal qu'il croyoit avoir fait en se plaignant d'elle. La complaisance que ce prince témoignoit avoir pour sa vertu & pour ses exercices de pieté, n'auroit peut-être pas cessé, si Radegonde de son côté en avoit voulu avoir pour les desordres où il vivoit. Elle ne pouvoit sur-tout le voir qu'avec douleur plongé dans la débauche des femmes. Elle l'en reprenoit souvent, & quoique ce fût toûjours d'une maniere fort respectueuse, cette liberté jointe aux suggestions de ses flateurs le dégouta d'elle peu à peu, & la lui rendit enfin odieuse & insupportable.

* Une Religieuse.

IV. Elle ne lui avoit point donné d'enfans, & quoiqu'il en eût un assez bon nombre de ses femmes précedentes, cette sterilité servit de prétexte à son refroidissement. Radegonde, loin de travailler à changer cette disposition dans le roi son mari, s'appliqua d'autant plus volontiers à l'en-

tretenir, qu'elle le regardoit comme un moyen propre à lui faciliter son éloignement. Un incident survenu durant ses déliberations acheva de la déterminer à la séparation. Ce fut la mort d'un de ses freres, que le roi Clotaire fit mourir injustement, pour s'assurer de la couronne de Thuringe. Elle se retira donc de la cour, avec la résolution de n'y plus retourner, & elle alla trouver S. Medard évêque de Noyon, à qui elle demanda le voile de religion. Ce prelat fit difficulté de le lui donner, parce qu'elle étoit mariée ; que plusieurs seigneurs de la cour étoient venus s'y opposer, & qu'il craignoit d'offenser le roi, ne sçachant pas qu'il y eût consenti. Mais elle entra dans la sacristie de l'église, où elle-même se coupa les cheveux, & se couvrit la tête d'un voile. Après cette action elle revint trouver le saint évêque qui étoit à l'autel, & lui dit, que si ayant plus d'égard aux loix des hommes qu'à la volonté de Dieu, il differoit de la consacrer à lui, il auroit à répondre d'elle au souverain Pasteur des ames. Saint Medard étonné de ces paroles, la
L'an 544. consacra à Dieu, comme elle le souhaitoit. Il la fit même diaconisse, quoiqu'elle fût fort au-dessous de quarante ans, qui étoit l'âge prescrit par les canons. La Sainte ayant ainsi reçu l'habit monastique, alla d'abord visiter le tombeau de S. Martin, pour lequel elle avoit une de-
Baudo liv. vita Radeg. p. 327. votion toute particuliere. De Tours elle alla à Cande, où ce Saint étoit mort, & où elle laissa diverses marques de sa liberalité. De là elle se retira à Sais qui étoit une terre que le roi lui avoit donnée entre la Touraine & le Poitou. Là elle apprit que ce prince, regrettant son absence, & fâché de la facilité qu'il avoit eue à lui donner son congé, parloit de la faire revenir à la cour. Elle regarda *Fortun. supr.* l'effet de cette menace comme un coup fatal à son bonheur, & pour tâcher de le détourner, elle eut recours à Dieu par la priere, les larmes, les jeûnes & les veilles, le conjurant de ne point souffrir qu'on la remît dans les chaînes, dont il avoit eu la bonté de la délivrer. Elle passa de Sais à Chinon, pour se recommander aux prieres d'un bienheureux reclus nommé Jean, & pour le consulter sur ce qu'elle auroit à faire, si le roi la rappelloit. Elle y véquit pendant quelque tems en religieuse très-austere sous la conduite de ce nouveau directeur : & lorsqu'elle se crut hors de danger de la part du roi Clotaire, elle s'en alla à Poitiers, où elle fixa enfin sa demeure. Elle y fonda avec la permission du roi, & l'agrément de saint Pience évêque du lieu, le monastere de sainte Croix, qui est aujourd'hui l'un des plus celebres du royaume. Elle y assembla des filles en grand nombre, sans exclurre même celles qui sortoient des autres monasteres pour demander à entrer dans sa communauté. Afin de ne se pas priver elle-même de l'avantage L'an 559. qu'elle trouvoit à pratiquer l'obéissance, elle s'exclut absolument de la superiorité du monastere. Elle y fit établir pour abbesse une fille, nommée Agnès, qu'elle avoit élevée, & elle se soumit à sa direction. L'on vit alors comment elle oublioit qu'elle avoit été reine de France, ne se souvenant que d'être actuellement la servante des vierges & des épouses de Jesus-Christ.

V. Cependant Clotaire qui depuis la mort du roy Childebert son frere avoit réuni sous sa puissance toute la monarchie françoise, sentit rallu-

mer en lui l'amour qu'il avoit eu pour Radegonde, & se repentant une seconde fois d'avoir consenti à sa retraite, il resolut de nouveau de la faire revenir avec lui. Dans cette pensée il vint à Tours avec Sigebert l'un de ses fils; & pour faire croire qu'il ne songeoit qu'à faire un voyage de dévotion au tombeau de saint Martin, il prit en sa compagnie saint Germain évêque de Paris. Radegonde avertie par des personnes sures que de Tours il devoit passer à Poitiers pour l'enlever, fut terriblement allarmée, & eut recours à ses defenses ordinaires, c'est-à-dire aux prieres & aux mortifications pour obtenir de Dieu qu'il changeât l'esprit de Clotaire. Elle écrivit en même temps à saint Germain, le conjurant d'employer tout son crédit auprès du roy pour le même sujet: & ce saint prélat y travailla si efficacement qu'il tira parole de ce prince qu'il n'inquieteroit plus Radegonde dans ses pieuses resolutions. S. Germain partit ensuite de Tours & vint à Poitiers demander pardon à la sainte pour le roy. Il consacra en même temps la bienheureuse Agnès qui eut l'approbation des évêques de la province, & qui est regardée comme la premiere abbesse de sainte Croix de Poitiers. Radegonde se voyant ainsi assurée qu'on ne la traverseroit plus dans la carriere sainte où elle étoit entrée, continua d'y marcher avec une ardeur & une activité incroyable. Elle ne se reserva plus rien de tout ce qu'elle avoit possedé jusques-là. Elle traitoit son corps avec tant de dureté qu'il sembloit qu'elle eût dessein de le détruire plutôt que de le mortifier. Elle portoit un rude cilice que lui avoit donné le reclus de Chinon, au quel les hommes les plus robustes & les plus endurcis auroient eu peine de s'accoutumer. Elle n'usoit point de vin, quoiqu'il ne fût point interdit aux autres sœurs du monastere. Sa nourriture étoit du pain d'orge, & quelquefois de ségle avec des légumes; encore même s'abstenoit-elle de pain les jours de jeûne & pendant le carême, hors le dimanche, auquel elle joignoit le jeudy dans les dernieres années de sa vie. Depuis qu'elle eut pris l'habit, elle ne souffroit pas que rien interrompît sa penitence continuelle, ni que le repos même qu'elle étoit obligée de prendre la nuit y fist aucune diversion. Ce fut pour cela qu'elle se fit un lit de cendres couvert d'un simple cilice. Loin d'avoir auprès d'elle quelque fille pour la servir, elle servoit elle même les autres, s'occupant aux plus bas & aux plus pénibles emplois de la maison, & se faisant un honneur d'être méprisée. En un mot, les humiliations, la pauvreté & les mortifications faisoient toute sa joie & toute son étude, persuadée que c'étoient de bons moyens que Dieu lui laissoit pour se sanctifier. Nous ajoûterons ici, non pas pour fournir des sujets d'imitation, mais pour en faire l'objet de notre admiration, qu'outre qu'elle se ferroit le corps avec des chaînes & des cercles de fer armés de pointes très-picquantes, elle se brûloit encore les membres avec un fer chaud, imprimant sur sa chair les marques de la passion de Jesus-Christ, & portant ainsi les stigmates & les flétrissures de ce divin Sauveur. Elle se servoit aussi de charbons ardens pour se griller toute vive, & essayer ainsi le supplice des martyrs qui avoient passé par le feu. Non contente de brûler de la sorte les dehors, elle allumoit encore dans ses entrailles un feu plus cruel par

une soif dévorante que lui causoient les jeûnes & les veilles continuelles: elle ne l'éteignoit pas même lorsqu'elle étoit obligée de prendre de l'aliment pour soûtenir sa vie.

VI. Elle vouloit sans doute représenter en son corps l'état où l'amour de Dieu réduisoit son ame. Mais quoiqu'il semblât peut-être qu'en ces occasions le Saint-Esprit auroit répandu plus de feu dans son cœur que de lumiere dans son esprit, on ne peut pas dire qu'elle ne fût pas fort éclairée d'ailleurs dans ses sentimens & dans sa conduite. Elle lisoit avec une avidité sainte l'Ecriture & les ouvrages des Peres de l'Eglise. Lorsqu'on faisoit la lecture en commun, elle exhortoit les autres religieuses à s'y rendre fort attentives, elle leur expliquoit les endroits obscurs & difficiles, & leur marquoit avec grand discernement où étoit le fruit qu'elles en devoient retirer. Son humilité qui l'avoit fait rénoncer au commandement & à la superiorité de la maison, n'empêchoit pas qu'elle ne prît part à son administration, & qu'elle ne fît paroître beaucoup de courage & de résolution pour y maintenir la bonne discipline. Elle ecrivit à neuf évêques assemblés vers l'an 567. au concile de Tours, pour faire ordonner que les religieuses qui auroient été consacrées une fois dans son monastere, fussent obligées d'y rester toute leur vie, parce qu'elle craignoit que la liberté d'en sortir ne dissipât sa communauté. Ces prélats dont la plûpart sont honorés de l'Eglise comme saints, non contens de louer dans leur reponse le zele qu'elle avoit d'imiter saint Martin, & de faire pratiquer aux religieuses les conseils de l'Evangile, firent encore ce qu'elle souhaitoit d'eux d'autant plus volontiers, que ce reglement étoit conforme à la regle de saint Césaire d'Arles. Ce fut peut-être ce qui fit naître à notre Sainte le desir d'introduire cette regle dans sa communauté, comme elle fit trois ans après. Comme elle amassoit de saintes reliques de toutes parts afin d'entretenir la devotion dans son monastere, elle souhaitoit fort d'avoir quelque morceau de la vraie croix de notre Seigneur Jesus-Christ. Elle en écrivit à Sigebert roi d'Austrasie à qui obéissoit Poitiers. Ce prince qui avoit pour elle beaucoup de consideration lui permit d'envoyer à Constantinople pour cet effet, & chargea Marove évêque de Poitiers de toute cette pieuse négociation. Ce prélat ainsi engagé deputa de la part de notre Sainte quelques ecclesiastiques vers l'empereur Justin, qui envoya pour elle une portion de la vraie Croix richement enchassée avec d'autres reliques, & un livre des évangiles enrichi d'or & de pierreries. Ces presens sacrés étant arrivés en France, sainte Radegonde pria Marove de les mettre solemnellement, c'est-à-dire d'en faire la translation dans l'église de son monastere. L'Evêque ne se soucia point de donner cette satisfaction à la Sainte, qui n'ayant point d'ailleurs grand sujet d'être contente de la conduite de ce prélat à son égard, donna avis de ce qui se passoit au roi Sigebert; & cependant elle fit déposer les reliques dans un monastere de religieux qu'elle avoit fondé à Tours. Sigebert touché des plaintes de sainte Radegonde donna ordre à saint Euphrone évêque de Tours de transferer les reliques dans son abbaïe de Poitiers, ce qui fut executé durant l'absence de Marove qui s'en étoit allé aux champs.

L'an 567.

Coll. conc. & Gr. Tur. hist. l. 9. c. 39.

Le Cointe ann. 570. n. 3. 4.

L'an 568.

Gr. Tur. l. 9. c. 40. item. De Glor. Mart. l. 1. c. 5.

L'an 569.

Greg. Tur. hist. l. 9. c. 40.

VII. Radegonde n'oublia rien pour tâcher de gagner le cœur de ce prélat & l'engager à lui être plus favorable & à proteger son monastere, comme avoient fait ses deux prédecesseurs *. Voyant que ses soins & toutes ses soumissions étoient inutiles, elle crut devoir prendre ses précautions pour ôter à Marove tout prétexte de se plaindre d'elle & tout sujet de trouver à redire à la discipline de son monastere. Dans cette vue elle s'en alla en Provence avec l'abbesse Agnès, & en rapporta la regle que Cesaire, évêque d'Arles, avoit composée plus de trente ans auparavant pour les religieuses, qu'il avoit mises sous la conduite de sa sœur sainte Cesarie. Elle l'établit dans l'abbaye de sainte Croix de Poitiers, afin que Marove vît qu'elle ne cherchoit point à gouverner les autres par ses propres lumieres: & le roi Sigebert approuva tellement toute cette conduite de la Sainte, qu'il voulut prendre son monastere sous sa protection particuliere. Il arriva quelques années après une occasion à Ste Radegonde de faire voir qu'elle sçavoit fort bien allier le courage & la force à la douceur & à l'humilité dont elle faisoit profession. Le roi Chilperic vouloit enlever de son monastere une de ses filles qu'il avoit eue de la reine Audovere sa femme, & qu'il avoit mise dans cette abbaye, pour la marier à Reccarede fils de Leuwigilde roi d'Epagne. Radegonde s'opposa à ce dessein avec beaucoup de vigueur, disant que c'étoit une chose indigne qu'une fille consacrée à Jesus-Christ retournât au siécle. Chilperic n'osa insister, quoique pressé par le roi d'Espagne d'accomplir la promesse qu'il lui avoit faite de sa fille * par un traité particulier: & il se vit obligé de la laisser en paix. Notre Sainte depuis quelques années se servoit volontiers d'un prêtre venu d'Italie nommé Fortunat, tant pour le ministere des autels que pour ses députations, ses écritures & ses autres affaires. C'étoit un homme de lettres & de pieté qui écrivoit facilement en prose & en vers, & qui fut depuis choisi pour être évêque de Poitiers. Il avoit acquis sa confiance, & elle avoit pour lui l'estime que méritoit son sçavoir & sa vertu. L'affection avec laquelle il la servoit, quoique toute pure & toute desintéressée, donna lieu neanmoins à la calomnie d'attaquer l'innocence d'une si grande Sainte qui avoit toûjours été fort éloignée de soupçon dans tous les états de sa vie. Quelques ministres de satan essayerent de noircir sa réputation jusqu'à l'accuser d'entretenir des habitudes criminelles avec Fortunat. Celui-ci interessé dans l'honneur de la Sainte prit sa plume & fit des vers pour la défense de son illustre patrone: mais quelques miracles dont il plut à Dieu de la gratifier firent encore beaucoup mieux son apologie. Il étoit juste que sa vertu fût éprouvée par un traitement, qui lui donnoit quelque conformité avec son divin époux, dont elle devoit partager les opprobres sur la terre. Il ne souffrit qu'on l'accusât d'incontinence que pour perfectionner sa pureté, qui auroit pû se corrompre par la vaine gloire sans le préservatif de cette sorte d'humiliation.

VIII. Dieu voulant enfin récompenser sa fidélité la retira du monde le XIII. d'août de l'an 587 qui étoit un mercredi, après l'avoir laissé vivre pendant près de soixante & huit ans. Saint Gregoire de Tours qui l'avoit connue très-particulierement & l'avoit fort honorée, lorsqu'il n'étoit encore

* Pience & Pascence.

L'an 570.

Vers l'an 580.

Gr. Tur. l. 6. c. 34.

* Basine.

Fortun. carm. l. 11. &c.

L'an 587.

encore que prêtre sous l'évêque Euphrone son prédecesseur, n'eut pas plûtôt appris sa mort, qu'il se rendit à Poitiers & prit soin de ses funerailles. Il benit d'abord le lieu de sa sepulture qui étoit une église, que notre Sainte avoit fait bâtir tout nouvellement dans l'un des fauxbourgs de Poitiers, pour servir de cémetiere aux religieuses de sainte Croix. Il y consacra un autel sur l'assurance qu'on lui donna que cette liberté ne déplairoit point à l'évêque du lieu Marove qui étoit absent, & occupé aux visites de son diocèse. Il fit l'enterrement le seiziéme du mois : mais il ne voulut point que l'on couvrît le cercueil de la Sainte, reservant à l'évêque Marove le droit de celebrer la messe à son retour & d'achever la céremonie. Saint Gregoire qui a écrit la plus grande partie de l'histoire de sainte Radegonde dans divers ouvrages, outre la vie qui en a été composée par Fortunat & par Baudonive religieuse de son monastere, rapporte le testament qu'elle avoit fait quelques années avant sa mort, pour confirmer l'établissement de son monastere & assurer l'autorité de l'abbesse Agnès qu'elle laissoit dans cette maison avec deux cens religieuses. Agnès ne lui survéquit pas de beaucoup étant morte le treiziéme de mai de l'année suivante, neuf mois précisément depuis elle, après avoir obtenu de l'évêque Marove qu'il tiendroit le monastere sous sa dépendance, & qu'il y exerceroit la même jurisdiction que dans le reste de son diocèse. Elle est honorée comme Sainte dans l'église de Poitiers le XIII. de mai avec une autre religieuse du lieu nommée Disciole. Après elle on élut Leubovere pour abbesse, sous laquelle le monastere de sainte Radegonde se vit en combustion par la revolte de Chrodielde fille du roi Charibert, qui entraîna dans son schisme Basine fille de Chilperic sa cousine germaine de laquelle nous avons parlé, & quarante autres religieuses de la maison. Lorsque le calme y fut rétabli on commença à y honorer la memoire de sainte Radegonde d'un culte religieux & public, qui avoit son fondement sur les miracles qui se faisoient à son tombeau : & une personne de qualité qui avoit recouvré la vûe, laissa de quoi bâtir une église sous son nom, pour servir de monument à sa reconnoissance. On prétend que les reliques de sainte Radegonde furent toûjours depuis conservées dans le lieu de sa premiere sépulture, au moins pour la plus grande partie, jusqu'à ce qu'en 1562. les Huguenots les brûlerent comme celles de S. Hilaire, & en jetterent les cendres aux vents. On dit néanmoins que du tems des Normans on avoit enlevé le corps de sainte Radegonde, pour le dérober à la fureur de ces barbares, & qu'on l'avoit caché dans l'abbaye de Quinçai, à une lieuë ou deux de Poitiers; mais qu'après que l'apprehension eut cessé, on l'avoit déterré & rapporté à Poitiers, & que c'est de cette translation que l'on fait la fête le XXVIII. jour de février. Les martyrologes de Florus, de Wandalbert & d'Usuard font mention de notre Sainte au XIII. d'août, jour de sa principale fête : ce qui a été suivi aussi dans le Romain moderne.

L. 9. hist. c. 42.

L'an 588.

Ibid. c. 40.

Boll. Hensch. maii t. 3. pag 238. 239.

Baudoniv. vit. Rad. n. 16. ap. Mabil. p. 330.

Mabill. p. 334.

Du Sauss. p. 131.

Boll. t 3. fevr. p. 718.

vi siecle.

IV. *SAINT JUNIEN Reclus, Abbé de Mairé, dit l'Evescaû en Poitou.*

I.

Vulfin. Boët. ap. Mabill. p. 307. Bult. l. 2. c. 27. n. 6.

ON peut joindre la vie de saint JUNIEN à celle de sainte Radegonde, par plus d'un motif, qu'il sera aisé de découvrir dans le peu que nous en allons dire. Il étoit sorti d'une famille noble de Poitou, & né à Briou sur la Clouere *, de parens qui veillerent de près à son éducation, & qui le firent instruire avec soin dans la vertu & les lettres. Les grands progrès qu'il y fit en peu d'années causerent tant d'admiration à ceux qui le connoissoient, qu'ils ne purent attribuer son avancement qu'à un don tout particulier de Dieu. Il avoit toutes les qualités du corps & de l'esprit qui rendent les enfans aimables dans leur jeunesse & qui servent à former les plus belles esperances dans le monde. Mais ayant découvert la vanité de ces avantages par les lumieres d'une grace interieure, il declara que Dieu seul seroit tout son partage, & prit la tonsure pour faire connoître à tout le monde quelle étoit sa disposition sur cela. On en fut encore beaucoup mieux persuadé lorsqu'on lui vit mener une vie parfaitement clericale, c'est-à-dire, retirée, sobre, chaste, occupée de la priere & de l'étude, éloignée également de l'oisiveté & de tous les vains amusemens. C'étoient des préludes & des essais de la solitude à laquelle il aspiroit. Pour se soûtenir & conserver ce goût, il lisoit assidument l'écriture sainte, les combats des Martyrs, & les vies des Peres du désert. Se trouvant dans la vigueur de son âge, il vit de plus près les pieges dont toutes les avenues du siecle sont tendues: & pour se délivrer tout d'un coup des appréhensions continuelles qu'il avoit de donner dedans, il sortit de la compagnie des hommes, alla se faire anachoréte, puis réclus dans une cellule au lieu appellé Chaulnai. Quelque cachée que fût la vie qu'il y menoit, il ne put empêcher que sainte Radegonde qui étoit alors retirée dans son monastere de sainte Croix de Poitiers, n'entendît parler de lui, & ne témoignât avoir envie de le connoître plus particulierement. Junien de son côté admiroit la vertu de cette princesse. Cette estime reciproque les lia & produisit entre eux une amitié toute sainte, dont Dieu seul fut l'auteur & l'objet. Cette amitié avoit pour fondemens les graces que l'un & l'autre recevoient pour se sanctifier, & sur-tout la conformité de l'esprit dont ils étoient animés. Les présens qu'ils se faisoient pour l'entretenir, étoient pour l'ordinaire des instrumens de la pénitence. Sainte Radegonde envoya au Saint un cilice qu'elle avoit fait de ses propres mains, & Junien donna à la Sainte une chaîne de fer dont elle se ceignit le corps. L'on gardoit encore à Poitiers trois cens ans après le cilice & la chaîne.

* Près de Champagné; ces deux terres appartenoient à ses parens.

L'odeur que répandoit la vertu de Junien attira près de lui beaucoup de personnes, dont les unes touchées de Dieu demanderent à le suivre, les autres le solliciterent si fortement de sortir de sa cellule pour travailler aux salut des ames, qu'il ne put se défendre de leurs instances. Il reçut auprès de lui d'autres solitaires de la conduite desquels il fut obligé de se charger. Cet engagement qui lui II.

fit charger son premier institut d'anachorète par la charité qu'il avoit pour ses disciples, le fit résoudre à recevoir l'ordre de la prêtrise, pour satisfaire le desir qu'ils en avoient. Le lieu où il étoit se trouvant trop petit pour loger ses disciples, dont le nombre augmentoit tous les jours, & pour y pratiquer les exercices de la regularité sans confusion, il alla en chercher un autre dans le territoire de Chatelacher, & se disposa à y bâtir un monastere. Mais son dessein fut traversé par des gens qui l'accuserent de faire une usurpation sur le domaine du roi. Il fut obligé d'aller se justifier devant le roi Clotaire qui étoit venu à Javarçai ou Javarsac sur les confins de Poitou. Il revint plus satisfait de ce prince qu'il n'eût osé l'esperer. Car outre qu'il fut maintenu dans ce qu'on vouloit lui ôter, il reçut encore de lui une terre qui étoit proche du lieu où il souhaitoit s'établir. Cette terre s'appelloit Mariac, aujourd'hui Mairé. Le Saint y bâtit un monastere, l'un des premiers en France qui ayent reçu la regle de saint Benoît: mais il est réduit maintenant en un simple prieuré-cure. Cependant saint Junien n'avoit pas étouffé ses premieres inclinations, qui le portoient toûjours à la solitude. Il chercha un milieu pour tâcher de les satisfaire sans nuire à son nouvel engagement, qui fut de réunir les avantages de la vie solitaire avec la direction du monastere où il se trouvoit attaché. Ce fut dans cette vûe qu'il fit bâtir une cellule à Chaulnai, où il se retira par intervalles pour y vaquer sans diversion à la priere & à la contemplation. Il y travailloit aussi des mains, & y jeûnoit aussi rigoureusement qu'il le souhaitoit, sans craindre que son exemple y fût d'aucune conséquence pour sa communauté. D'un autre côté il avoit tant d'égard pour l'infirmité humaine, qu'il prenoit soin d'entretenir dans l'enclos de son monastere, des bestiaux & des volailles pour les infirmes de la maison, & pour les pauvres.

III. Dieu voulant faire connoître aux hommes combien la conduite de son serviteur lui étoit agréable, le favorisa du don de la prophétie & de celui des miracles. Il le laissa longtems dans le monde pour l'édification de ceux qui avoient besoin de ses exemples & de ses instructions. Lorsque le Saint se vit proche de sa fin, il assembla tous ses disciples pour leur donner ses derniers avis sur toute la conduite de leur vie, & désigna pour son successeur son cher disciple Auremond qu'il avoit baptisé, nommé sur les fonts, & élevé depuis le berceau. Il avoit ordonné que dès qu'il seroit expiré, on allât en avertir sainte Radegonde, afin qu'elle priât Dieu pour le repos de son ame. La Sainte qui étoit malade en même tems avoit marqué aussi qu'elle souhaitoit que l'on portât la nouvelle de sa mort à saint Junien, afin qu'il la secourût de ses prieres. Mais ils moururent tous deux à la même heure le XIII. jour d'août de l'an 587. Desorte que celui qui alloit trouver S. Junien pour lui faire sçavoir le decès de sainte Radegonde, rencontra sur le chemin celui qui alloit donner avis à la Sainte de la mort de notre saint abbé. Il fut enterré dans son monastere de Mairé où il fut porté de son hermitage de Chaulnai. Son corps y demeura jusqu'à ce qu'au neuviéme siécle il fut transporté du tems de Louis le Debonnaire à Noaillé, qui de prieuré

L'an 587.

dépendant de l'église de saint Hilaire de Poitiers, avoit été érigé en abbaye sur la fin du huitiéme siécle à trois petites lieues de la ville de Poitiers vers le midi. Cette translation des reliques de notre Saint se fit le VI. de novembre avec grande solemnité l'an 830, le jour même que l'on fit la dédicace de la nouvelle église de Noaillé dont il est patron : & l'on peut dire qu'avec le Saint on y transporta aussi l'abbaye de Mairé qui depuis près de cent ans avoit été presque ruinée par les guerres d'Aquitaine sous Charles-Martel. Aussi Noaillé ayant été fait abbaye sous Charlemagne, n'avoit point eu d'autres abbés que ceux de Mairé jusqu'à cette translation. L'église de Mairé ayant été raccommodée depuis ce tems, fut érigée en paroisse que l'on appelle maintenant Mairé-l'Evescaû, c'est-à-dire épiscopal, pour la distinguer d'un autre village voisin appellé Mairé le Gaulier. Les reliques de saint Junien furent portées vers l'an 988. au synode de Charroux à six lieues de Noaillé vers le midi, & déposées dans l'abbaye du lieu. Mais après le synode elles en furent rapportées à Noaillé où elles demeurerent toûjours depuis avec honneur, jusqu'à ce qu'en 1569 la crainte qu'on eut de la fureur des Huguenots. les fit enfouïr avec des vases sacrés en un lieu qu'on n'a point encore pu découvrir, parce que ceux qui avoient eu part à cette action, ayant été obligés de s'enfuir aussitôt, sont morts dans leur éloignement sans avoir revelé leur secret. Quelques-uns ont voulu nous persuader que saint Junien dont le corps a été transporté à Noaillé, & qu'ils supposent avoir été baptisé par saint Remi évêque de Reims, seroit un autre que notre saint abbé de Mairé. Mais c'est sans fondement, & le XV. de novembre auquel ils mettent sa fête est peut-être le jour d'une translation nouvelle ou du retour de ces reliques de Charroux à Noaillé. Car on celebre toûjours au VI. de ce mois la fête de la premiere qui fut faite de Mairé à Noaillé.

L'an 830.

Mabill. sæc. 1. pag. 319. & sæc. 4. Et Bult. l. 5. t. 4. c. 9. n. 3 Mabill. sæc. 4. p. 432.

L'an 988.

L'an 1569.

Du Sauss. ad d. 13. Aug. & ad d. 15. novemb. Molan. ad d. 15. novemb.

V. *SAINT MAXIME*, Abbé près de Constantinople, Confesseur.

VII siecle.

MAXIME sorti d'une ancienne & noble famille de Constantinople, vint au monde l'an 580, & fut élevé avec beaucoup de soin dans l'étude de toutes sortes de sciences. Comme il commençoit à se faire un établissement dans le monde il fut appellé à la cour par l'empereur Heraclius qui regnoit depuis l'an 610. Ce prince le fit premier secretaire d'état: & Maxime s'acquita si dignement de cette charge, que chacun étoit également édifié de sa vertu & satisfait de sa capacité. Cependant au milieu de tous les agrémens qu'il pouvoit souhaiter, il lui prit pour les choses du monde un dégoût, qui augmenta beaucoup, lorsqu'il vit l'heresie des Monothélites gagner la ville de Constantinople & la cour, jusqu'à s'insinuer même dans l'esprit de l'empereur. Ce fut vers l'an 621. que Serge patriarche de Constantinople, né de parens Jacobites, c'est à dire Eutychiens, & mal gueri de leurs erreurs, persuada à ce prince qu'encore qu'il y eût deux natures en Jesus-Christ, il n'y avoit *qu'une opé-*

I.

Anon. Gr. vit. edit. Combef. præfix. operib. Max.

L'an 580.

Vers l'an 610.

Vers l'an 621.

ration & une volonté. C'eſt en quoi conſiſtoit toute l'hereſie des Monothélites & à l'exemple de l'Empereur les courtiſans s'y laiſſerent facilement entraîner. Maxime plus clairvoyant & plus ferme que les autres découvrit bientôt tout le venin de ce dogme. Le deſir de s'en garantir & de travailler ſerieuſement à ſon ſalut, le fit réſoudre à quitter le monde, & il ſe retira dans le monaſtere de Chryſople qui étoit ſitué ſur l'autre côté du détroit. Lorſqu'il eut paſſé quelque tems dans les exercices de la vie religieuſe, il fut contraint après beaucoup de reſiſtance d'accepter la charge de ſuperieur. Cependant l'empereur Heraclius, pour reconnoître en quelque ſorte la grace que Dieu lui avoit faite de le rendre victorieux des Perſes, voulut travailler à réunir à l'Egliſe catholique les Eutychiens qui étoient partagés en diverſes ſectes & leur faire embraſſer le concile de Chalcedoine. Mais comme il ne ſe connoiſſoit pas aſſez lui-même ſe croyant parfaitement orthodoxe, il acheva de ſe laiſſer infecter par les diſcours ſéduiſans d'Athanaſe chef des Jacobites qu'il fit patriarche d'Antioche, & qui ſe ſervit adroitement de l'autorité des patriarches * de Conſtantinople & d'Alexandrie pour lui perſuader que ſon opinion touchant une ſeule volonté en Jeſus-Chriſt étoit celle de toute l'Egliſe. Heraclius engagé ainſi dans cette erreur qu'il regardoit comme une grande verité, crut devoir employer ſon zele & ſon autorité pour la faire recevoir dans ſon Empire, & prit ſur cela les conſeils de Serge patriarche de Conſtantinople. Peu de tems après, Sophrone patriarche de Jeruſalem aſſembla contre les Monothélites un ſynode dont il envoya les actes au pape Honorius & à Serge de Conſtantinople. Celui-ci par un ménagement artificieux récrivit de ſon côté à Honorius qu'il ſeroit bon pour la réunion des ſectes de ne parler ni *d'une ni de deux operations en Jeſus-Chriſt*: & ce Pape ne penetrant pas bien ſon deſſein approuva cet expedient. Serge fort content du côté de Rome, porta l'empereur Heraclius à publier l'*Ecthéſe*, c'eſt-à-dire un édit contenant une expoſition de foi favorable aux Monothélites, dans laquelle il étoit défendu de parler d'une ou de deux operations ou volontés en Jeſus-Chriſt. Serge confirma l'édit dans un concile qu'il aſſembla auſſi-tôt après ſa publication, & il mourut dans la même année. On mit en ſa place Pyrrhus religieux du monaſtere de Chryſople dont nôtre ſaint étoit abbé. Mais ce nouveau patriarche aima mieux ſuivre les veſtiges de ſon prédeceſſeur que de demeurer dans la pureté de la foi que ſaint Maxime lui avoit enſeignée.

Baron. ann. 640. n. 5. 6. &c. Andill. vies des SS. ill. t. 1. p. 622.

L'an. 628.

629.

* Serge & Cyr.

L'an 634.

Concil. coll. t. 6. coll. 932.

L'an 639.

II.

Le déplaiſir qu'en eut nôtre Saint augmenta ſenſiblement à la vue de la corruption qui s'étoit déja répandue preſque par tout l'Orient. Affligé de n'être point en état de remedier à un ſi grand mal il reſolut de ſe retirer dans l'Occident où il ſçavoit que l'erreur n'avoit point été reçue, & que le pape Severin ſucceſſeur d'Honorius avoit refuſé à ſon avenement de ſouſcrire à l'Ecthéſe que l'empereur Heraclius avoit envoyée à l'exarque Iſaac pour la lui preſenter. Il alla d'abord en Afrique où il eut diverſes conferences avec les évêques contre le nouveau dogme des Monothélites : & comme il

640.

étoit très-instruit des artifices & des subtilités de ces adversaires, il apprit à ces prélats de quelle maniere on pouvoit y répondre. Il les porta à se joindre au pape Jean IV. qui avoit succedé à Severin sur la fin de l'an 640, & qui condamna l'erreur des Monothélites dans un synode de Rome tenu l'année suivante. Ce fut pour lors que S. Maxime composa ses deux livres du *Comput*, c'est-à-dire du calcul ecclesiastique pour expliquer ce qui regarde la Pâque, avec une chronologie ou supputation des tems. L'empereur Heraclius mourut la même année, & eut son fils Constantin pour successeur qui fut empoisonné au bout de trois ou quatre mois avant que d'avoir eu le loisir de répondre à ce que le pape Jean lui avoit écrit contre les Monothélites. Le patriarche de Constantinople Pyrrhus qui les favorisoit ayant été accusé d'avoir eu part à cet empoisonnement ne se crut pas en sureté dans sa ville: & renonçant au patriarcat pour mettre sa vie à couvert, il se sauva en Afrique où il trouva encore saint Maxime qui soutenoit par tout, & prêchoit fortement la verité orthodoxe. Il essaya pendant près de trois ans d'y faire en faveur du Monothélisme ce que notre Saint y faisoit avec succès pour la foi catholique. Le trouble qu'il y causa fut cause que le patrice Gregoire préfet du prétoire & gouverneur d'Afrique ordonna une conference publique entre saint Maxime & Pyrrhus dans Carthage, afin de donner la paix à l'Eglise. La dispute se fit en presence des évêques, & le Saint y convainquit Pyrrhus avec tant de force & d'évidence qu'il fut contraint de se rendre à la verité par la re-

L'an 641.

Ex'at in Petav. Uranol. Gr. Lat.

642.

645.

Concil. t. 5. col. 1784.

tractation de son erreur. Pyrrhus demanda ensuite qu'il lui fût permis d'aller à Rome pour faire sa profession de foi entre les mains du Pape, soit qu'il fût veritablement changé, soit qu'il feignît adroitement de l'être, afin d'engager les évêques de l'Occident à lui procurer son rétablissement sur le siége patriarchal de Constantinople. Saint Maxime vint à Rome avec lui, afin d'y servir l'Eglise comme il avoit fait en Afrique. Pyrrhus prononça publiquement l'abjuration de son heréfie en presence du clergé & du peuple Romain: & il fit une profession de foi très-catholique dont il mit l'acte entre les mains du pape Theodore, qui lui fit rendre pour ce sujet tous les honneurs destinés au patriarche de Constantinople. Ce pape & les évêques d'Afrique, qui se conduisoient volontiers sur les avis de S. Maxime, firent presser Paul, qu'on avoit fait patriarche de Constantinople à la place de Pyrrhus, de renoncer à l'heréfie des Monothélites. Mais cet herétique soutenu de la faveur de l'empereur Constant petit-fils d'Heraclius se mocqua d'eux, & conçut une telle animosité contre saint Maxime, le croyant auteur de ces suggestions, qu'il fit répandre diverses calomnies contre lui pour tâcher de le perdre de réputation & de crédit dans l'esprit des catholiques même.

III. Quelque tems après Paul persuada à l'empereur de faire un édit à l'imitation de son grand-pere Heraclius en faveur des Monothélites, sous prétexte de vouloir contenir les esprits de l'un & de l'autre parti dans la paix & l'union. Constant donna à son édit le nom de *type*, c'est-à-dire, modelé de la foi, com-

L'an 648.

me Heraclius avoit donné au ſien celui d'ecthèſe ou d'expoſition : & il contenoit comme l'autre une defenſe d'agiter la queſtion d'une ou de deux operations ou volontés en Jeſus-Chriſt. Le pape s'oppoſa fortement à cet édit : & ayant appris que Pyrrhus étoit retourné à ſon heréſie dans Ravenne à la perſuaſion de l'Exarque Olympe, il retracta tout ce qui s'étoit dit ou fait en ſa faveur à Rome, le retrancha de la communion qu'il lui avoit accordée, & voulut ſigner ſa condamnation d'une encre où il avoit fait mêler du ſang de Je-

L'an 649. ſus-Chriſt. Il mourut l'an 649, & eut pour ſucceſſeur S. Martin à qui S. Maxime s'attacha particulierement pour travailler ſous lui à la défenſe de la foi orthodoxe. Il eut de frequentes conferences avec lui ſur les moyens les plus convenables & les plus efficaces pour ce deſſein : & ce fut à ſa ſollicitation que ce ſaint Pape aſſembla dès la premiere année de ſon pontificat le celebre concile

Concil. t. 5. & 6. de Latran, où ſe touvant à la tête de cent cinq évêques il condamna l'erreur des Monothélites, l'ecthèſe d'Heraclius, & en particulier le type de Conſtant : & le concile prononça anathême à Theodore & Cyrus d'Alexandrie, à Serge, Pyrrhus & Paul de Conſtantinople. L'empereur ayant appris ce qui s'é-

650. toit paſſé à Rome, entra en une colere étrange contre le Pape & contre S. Maxime à qui l'on étoit tout accoutumé à Conſtantinople d'imputer tout ce qui ſe faiſoit en Occident contre les Monothélites. Il diſſimula pendant quelque tems le deſir qu'il avoit de ſe venger, juſqu'à ce qu'ayant imaginé de faux prétextes pour colerer ſon injuſtice il

653. envoya l'an 653. l'Exarque Theodoſe Calliopas à Rome pour ſaiſir le ſaint Pape à qui il fit ſouffrir mille indignités ſur les chemins juſqu'à Conſtantinople, d'où il le bannit deux ans après dans la Cherſonèſe où il mourut de miſeres. Il fit pren-

dre auſſi dans Rome ſaint Maxime, L'an 655.

qui demeuroit avec beaucoup d'autres religieux Grecs habitués dans un monaſtere de la ville, & il le fit amener à Conſtantinople avec ſon diſciple Anaſtaſe & un autre de même nom agent du ſaint ſiége * qu'on avoit enlevés en même temps. Maxime étant arrivé dans la ville fut ſeparé de ſes deux compagnons, traité de la maniere du monde la plus ignominieuſe, & conduit pieds nuds & ſans manteau dans une obſcure priſon. Quelques jours après on le fit paroître dans le conſeil de l'empereur où on lui ſuppoſa divers crimes ſoutenus par de faux témoins. On l'accuſa ſur tout d'avoir mal parlé de l'Empereur : mais il s'en purgea très-bien, & l'on ne put le convaincre d'avoir dit autre choſe, ſinon que les princes ſéculiers n'étoient pas pontifes ou prêtres du Seigneur. On lui objecta que ſon diſciple étoit Origeniſte, par où l'on prétendoit donner atteinte à ſa doctrine. Il fit encore voir la fauſſeté de cette accuſation & de tous les autres chefs dont on le chargeoit avec tant d'évidence, que l'on fut réduit à ne lui plus parler d'autre choſe que deſigner le type de l'empereur, & de communiquer avec l'évêque de Conſtantinople. On voulut lui paſſer même dans les audiences ſuivantes la liberté de dire qu'*il y a deux volontés & deux operations en J. C.* pourvû qu'il ajoutât que *ces deux volontés & ces deux operations n'en font qu'une à cauſe de l'unité que*

* Deſtiné pour être apocriſiaire ou nonce.

Acta Collat. Max. in ſecretario præfix. t. 1 oper. Max.

produit l'union hypostatique.

IV. Comme on voyoit la fermeté avec laquelle il rejettoit toutes ces propositions, l'on jugea qu'il falloit travailler à lui rabattre ce grand courage par beaucoup de mauvais traitemens qu'on lui fit souffrir dans la prison. Mais on le trouva invincible par tous ces côtés, & l'Empereur le bannit à Bizye en Thrace. Son disciple Anastase fut relegué à Perbére sur les extremités de l'empire, & l'autre Anastase agent de l'église Romaine à Mesembrie qui étoit une autre ville de Thrace. Après qu'on les eut laissés assez long-tems sans les inquiéter davantage, l'Empereur envoya vers saint Maxime à Bizye Theodose évêque de Cesarée en Bithynie, accompagné de deux commissaires de la premiere qualité, Paul & Theodose, qui étoient patrices & consuls. L'évêque Theodose le traitant avec assez de civilité, lui proposa de communiquer avec le patriarche & le clergé de Constantinople. Maxime lui déclara qu'il ne le pouvoit, parce que cette église recevoit les nouveautés des Monothélites. Theodose lui donna parole en presence des commissaires que s'il vouloit communiquer avec l'évêque de Constantinople, on rejetteroit le type. Maxime dit que cela ne suffisoit pas, & qu'il falloit auparavant en recevoir la condamnation faite dans le concile de Rome sous le pape Martin. Theodose répondit que ce concile n'avoit point de force, parce qu'il avoit été assemblé sans l'autorité de l'Empereur. Maxime qui étoit savant dans l'histoire ecclesiastique comme dans la theologie lui allegua divers conciles qui étoient reçus, quoique les Empereurs n'eussent eu aucune part à leur convocation, & beaucoup d'autres qui étoient rejettés, quoiqu'ils eussent été assemblés par les Empereurs. La dispute passa de là au dogme des Monothélites. Theodose entreprit de le prouver par de prétendus passages de saint Gregoire Thaumaturge, de saint Athanase, du pape Jules & de saint Chrysostome. Maxime lui fit voir sur l'heure que tous ces passages étoient ou d'Apollinaire ou de Nestorius qui étoient reconnus tous deux pour heréfiarques. Theodose offrit de signer qu'il y avoit deux natures, deux volontés & deux operations en Jesus-Christ, pourvû qu'il voulut condescendre à ce qu'on souhaitoit de lui. Maxime dit que n'étant qu'un simple religieux il ne lui appartenoit pas d'exiger des professions de foi des évêques : mais que quand on conviendroit de part & d'autre sur la doctrine, il ne pourroit communiquer avec eux qu'après qu'ils auroient ôté des diptyques les noms de ceux qui avoient été anathematisés dans le concile de Rome. Pour montrer qu'il ne rejettoit point ces offres, il promit d'acquiescer à ce que lui proposoit Theodose, pourvû que l'empereur envoyât une adresse à l'évêque de Rome, & le patriarche un decret synodal conforme à la doctrine orthodoxe. Theodose accepta la condition comme étant assuré de l'empereur & du patriarche, & s'engagea même s'il étoit envoyé à Rome de l'y mener avec lui. Sur cette parole ils firent la priere ensemble, baiserent les saints évangiles, la croix, & l'image de la sainte Vierge, & mirent la main sur ces trois choses pour confirmer leurs promesses réciproques par cette espece de serment.

L'an 656.

657.

Disp. Max. cum Theod. præfix. opp. Max.

Du-Pin bibl. secl. 7. p. 75.

Cepen-

V. Cependant il vint un ordre de l'empereur au proconſul Paul, l'un des commiſſaires, de retirer notre Saint de Bizye lieu de ſon exil, & de l'amener au monaſtere de ſaint Theodore proche de Rhége. Lorſqu'il y fut arrivé l'évêque Theodoſe l'y vint trouver, mais avec deux autres commiſſaires, qui étoient les patrices Epiphane & Troïle. Ces derniers lui tinrent un langage fort different de celui que les autres lui avoient tenu à Bizye, & ils lui dirent nettement que la volonté de l'empereur étoit qu'il ſignât le type: & que s'il le faiſoit ils avoient ordre de le conduire avec honneur dans la grande égliſe de Conſtantinople où ils recevroient enſemble la communion du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt, & le reconnoîtroient pour leur pere. Maxime fort ſurpris ſe plaignit à l'évêque Theodoſe de ce qu'on lui avoit manqué de parole, & proteſta que les Puiſſances inviſibles même ne ſeroient point capables de lui faire faire ce qu'on lui demandoit. Son diſcours qui marquoit ſa fermeté & ſa réſolution irrita ſi fort ceux, qui accompagnoient l'évêque Theodoſe, qu'ils l'outragerent de toutes manieres, & le chargerent de coups après lui avoir craché au viſage. Le prélat qui étoit perſuadé de l'injuſtice de la conduite que la cour gardoit envers le Saint fit ſon poſſible pour arrêter la violence de ces furieux. Epiphane & Troïle n'ayant pu obtenir qu'il ſignât le type, quoiqu'ils lui proteſtaſſent qu'on ne l'empêcheroit pas de croire & de publier les deux volontés & les deux operations en Jeſus-Chriſt, & que c'étoit même l'opinion de l'empereur, du patriarche & de toute la cour, ſe retirerent en colere, & lui firent de grandes menaces. Le lendemain le conſul Theodoſe vint avec un ordre de l'empereur, & mit le Saint entre les mains des ſoldats qui le conduiſirent à Meſembrie. On le relégua enſuite à Perbére où étoit ſon diſciple Anaſtaſe. L'année ſuivante on les fit ramener tous deux à Conſtantinople, où l'on rappella auſſi l'autre Anaſtaſe de Meſembrie. On les ſepara en diverſes priſons: on leur confronta encore de faux témoins ſur de nouvelles accuſations. Tous deux triompherent par tout de leurs calomniateurs. Ce n'étoit pas ce qu'on ſouhaitoit d'eux. Anaſtaſe ayant eu une audience, & fait voir trop évidemment l'innocence de ſon maître & la ſienne, fut briſé de coups & laiſſé à demi-mort. Le reſultat des diverſes déliberations que l'on prit au conſeil de l'empereur fut qu'on ne les feroit point mourir par une ſentence capitale, mais qu'on leur feroit ſouffrir des tourmens & des miſeres qui leur rendroient la vie plus dure que la mort. On les livra pour ce ſujet au gouverneur de la ville qui les fit aller dans la chambre criminelle: & là ſans avoir compaſſion de la vieilleſſe de ſaint Maxime qui approchoit de quatre-vingts ans, ſans être touché de voir un corps tout ſec & conſumé par les jeûnes & les travaux, il le fit étendre ſur le chevalet, & lui fit donner tant de coups de nerfs de bœuf que la terre ſous lui demeura toute teinte de ſon ſang. Il fit enſuite traiter avec la même cruauté les deux Anaſtaſes, & tous trois furent remenés dans la priſon où il ſembloit qu'ils devoient bientôt expirer.

On ne voit pas que ſaint Maxime fût prêtre.

Vers l'an 658. ou 659.

VI. Peu de jours après on fit revenir le Saint & ſon diſciple encore tout cou-

verts de leurs plaies : & on les trouva toûjours fermes à refuser de signer l'édit du type. On coupa la langue à Saint Maxime, & ensuite la main droite. On en fit autant à son disciple, qui fut ainsi le compagnon de sa gloire comme de ses combats. On les mena par les rues de la ville, & on leur fit faire le tour de la grande place en montrant au peuple par dérision ces langues & ces mains coupées que l'on portoit devant eux. La journée se passa en divers autres outrages qu'on leur fit & le lendemain on les envoya en un exil perpetuel, & l'autre Anastase avec eux, sans habits, & sans vivres. Ils furent séparés ensuite, & S. Maxime fut conduit le corps tout brisé & tout malade dans un méchant brancard d'ozier jusqu'à Perbére où on le laissa jusqu'au VIII. jour de juin de l'an 662. De là il fut transporté dans le pays des Laziens au delà du Pont Euxin entre les palus Méodites * & le mont Caucase, & renfermé dans la tour d'un vieux château appellé Schemre. Le Saint prévit en y arrivant qu'il n'avoit plus beaucoup à vivre. Aussi Dieu termina ses souffrances le XIII. d'août suivant, ou au plûtard le XXI. de Janvier de l'an 663. par une mort heureuse après quatre-vingt-deux ans de vie. Les hommes lui rendirent avec usure après sa mort les honneurs qu'ils avoient refusés à son mérite de son vivant. On sçut à Constantinople & dans les provinces de l'Empire comment Dieu rendoit son tombeau glorieux par divers signes, qui atteстoient la sainteté de son serviteur & la félicité dont il le faisoit jouir. C'est pourquoi on ne crut pas devoir laisser son corps en une terre étrangere, où l'on ne pouvoit aller lui rendre son culte. On

L'an 662.

* Mer de Zabach ou de Tana.

663.

le transporta donc à Constantinople : & cette translation que l'on prétend avoir été faite le XIII. d'août fut honorée d'une fête annuelle comme le jour de sa mort que les Grecs marquent au XXI. de janvier dans leurs ménologes. Ils en ont fait deux offices celebres pour l'un & l'autre jour. Le martyrologe Romain en fait mention au XIII. d'août que l'on y prend pour le jour de sa mort. Il y joint les deux Anastases qu'il appelle ses disciples, & beaucoup d'autres confesseurs qui souffrirent les tourmens, la prison & l'exil sous l'empereur Constant pour la defense de la verité orthodoxe contre les Monothélites.

Boll. t. 1. maii. Ephemer. prælim. p. 9. & 58.

Outre la qualité de *Confesseur* illustre, saint Maxime a encore acquis celle de Pere de l'Eglise par un grand nombre d'ouvrages que le P. Combefis a recueillis en deux volumes publiés à Paris l'an 1675, & où neanmoins tout ne se trouve pas encore ramassé. Ils justifient l'opinion que l'on a toûjours eue de son esprit & de son sçavoir, & qui l'a fait passer pour l'un des premiers hommes de son siécle. On voit qu'il étoit puissant en dialectique, & qu'il s'en servoit avec avantage dans les matieres dogmatiques ; qu'il avoit une grande facilité de concevoir, de raisonner & de parler. Il paroît aussi dans les écrits qu'il a faits sur l'Ecriture & sur diverses matieres de morale qu'il excelloit dans le genre allegorique & mystique, & l'application qu'il donnoit au sens plus qu'aux paroles est peut-être ce qui a contribué à rendre son style difficile *, obscur, & peu propre à flater l'oreille.

Guill. Cav. bibl. eccl. p. 322.
Du-Pin bibl. nouv.

* Photius cod. 129.

VIII siecle.

VI. SAINT WIGBERT, *premier Abbé de Fritzlar en Allemagne.*

I. Lup. Ferr. ep. Mab. sæc. 3. part. 1 p. 673.

WIGBERT sortid'une noble famille des Saxons, qui avoient passé de l'Allemagne en Angleterre vers le milieu du cinquiéme siécle, étoit né dans le royaume de West-Sex sur la côte meridionale de la Grand-Bretagne qui regarde de la France. Il fit paroître dès sa premiere enfance un naturel heureux pour la vertu dont on eut soin de cultiver les semences par une bonne éducation. Il fut élevé dans un monastere qui étoit proche de Classenburi où il apprit les lettres avec la pieté: & son merite le fit promouvoir aux ordres sacrés, lorsque son âge le put permettre. Il en

L'an 732. exerça le ministere dans son pays avec beaucoup d'édification, jusqu'à ce que saint Boniface qui travailloit aux missions évangeliques de l'Allemagne demanda des ouvriers pour l'aider aux évêques & aux abbés d'Angleterre. On choisit parmi les ecclesiastiques & les religieux les sujets les plus vertueux & les plus habiles pour la prédication: & le prêtre Wigbert fut de leur nombre. Ravi de l'occasion que la divine providence faisoit ainsi naitre pour l'occuper à la propagation de la foi de Jesus-Christ, il passa la mer avec ses compagnons & se rendit auprès de saint Boniface en Allemagne. Il travailla aussi-tôt à la conversion des idolâtres sous l'autorité de ce saint prélat, qu'il avoit soin d'observer de près pour pouvoir prendre son esprit & suivre ses traces. Quelques années avant qu'il fût arrivé en Allemagne saint Boniface avoit jetté les fondemens d'un monastere en un lieu appellé Fritzlar, au pays de Hesse sur la riviere d'Eder où il s'est depuis formé une ville * qui subsiste encore aujourd'hui. Il y avoit mis des religieux, pour y commencer une communauté reglée. Mais comme il ne pouvoit pas en prendre soin par lui-même, & qu'il ne se trouvoit personne parmi ceux qu'il y avoit établis qui fût assez capable d'y faire garder une exacte discipline, il jetta les yeux sur Wigbert & lui en donna la direction. Notre Saint répondit parfaitement aux intentions de son maître. Il instruisit les disciples confiés à ses soins dans tous les devoirs de leur état avec tant de succès, que la plûpart se rendirent depuis celebres par leur sainteté, les uns dans les emplois publics de l'Eglise, les autres dans la retraite d'une vie privée. Mais l'un des principaux moyens dont il crut devoir se servir pour regler sa communauté fut l'exemple. Il marquoit par ses actions ce qui étoit prescrit par la regle: c'est ce qui rendit l'observance plus facile à ses disciples, dont plusieurs marchant sur ses traces se virent bientôt en état de faire aux autres les mêmes leçons qu'ils recevoient de lui. Il choisit pour se faire assister dans ses fonctions l'un des plus parfaits d'entr'eux nommé Megingoz en qui il avoit une confiance entiere, celui qui fut évêque de Würtzbourg en Franconie après saint Burckard.

* La ville n'est pas précisément à l'endroit où étoit le monastere.

Bult. l. 4. c. 15.

II. Saint Boniface voyant avec joie les fruits que les soins de Wigbert produisoient dans l'abbaye de Frit-

zlar, voûlut se servir encore de lui pour retablir l'observance reguliere dans celle d'Ordorff * qu'il avoit fondée vers l'an 7:4. sur la petite riviere d'Orham à trois lieues d'Erfurd en Thuringe. Wigbert y alla, & y réussit comme à Fritzlar, parce qu'il y employa les mêmes moyens. Après y avoir retranché les abus qui s'y étoient glissés & y avoir rendu la discipline florissante, il revint à Fritzlar avec la permission de saint Boniface. Son grand âge, non plus que ses infirmités frequentes, ne put le porter à relâcher rien de cette rigoureuse exactitude avec laquelle il avoit toûjours pratiqué les regles de la vie pénitente. On le vit agir jusqu'à la fin avec une ferveur de novice dans les jeûnes, les veilles, les offices de la priere & dans tous les exercices de l'observance reguliere. Il ne prétendoit pas néanmoins que cette severité qu'il exerçoit sur lui-même dût servir d'exemple aux autres. Il n'avoit garde de condamner ceux qui étant foibles ou infirmes comme lui, en usoient d'une autre maniere, & qui prenoient les alimens que l'on croyoit necessaires pour rétablir leur santé. Mais il s'étoit persuadé que c'étoit une chose de grand merite & fort avantageuse pour s'avancer dans la perfection, que de se priver des soulagemens qui lui eussent été permis. Sa direction s'étendoit encore au delà des murs de son monastere, & nous voyons qu'il conduisoit encore des personnes de dehors dans les voies de la vie spirituelle. Lorsqu'il sortoit du cloître pour aller entendre la confession de quelque malade qui l'en avoit prié, il évitoit en chemin la rencontre de ceux à qui il n'avoit point affaire & les en versations purement humaines. S'il étoit obligé de parler à quelqu'un, il ne le faisoit que pour l'entretenir de choses spirituelles & de ce qui pouvoit contribuer au salut de son ame. Il mourut vers l'an 747. autant qu'on le peut juger de ce que dit l'auteur de sa vie. Loup abbé de Ferrieres, qui témoigne qu'il la composoit l'an 836. quatre-vingt-dix ans après la mort du Saint. C'est ce qui se trouve encore appuyé par l'autorité de quelques historiens assez exacts: ce qui n'a point empêché quelques auteurs de ces derniers tems de reculer cette mort encore six ou sept ans au delà de ce terme. Dieu honora le tombeau du Saint de divers miracles qui firent juger de sa gloire au ciel, & du credit de son intercession auprès de lui. Vingt-cinq ans environ après sa mort on transporta son corps de Fritzlar à Buriburch ou Burabourg ville voisine où saint Boniface avoit établi un évêché pour le pays de Hesse, parce que le monastere où il avoit été enterré se trouvoit trop exposé aux insultes des Saxons, qui venoient faire le ravage dans les provinces d'Allemagne, qui obéissoient à la France sous Pepin & Charlemagne. Peu d'années après il fut transferé de la ville de Burabourg dans le monastere de Hirschfeld bâti sur la riviere de Fuld au levant de Hesse du côté de la Thuringe par saint Lul évêque de Mayence, disciple & successeur de saint Boniface, qui fit lui-même la céremonie de cette translation vers l'an 780. avec Albewin dit Witta évêque de Burabourg. Ils avoient été tous deux ses compagnons & ses amis sous la discipline de saint Boniface, & tous deux eurent la mê-

* Petite ville dans le comté de Gleichen. On l'appelle encore Ordruff & Ordorp.

Cap. 8. ap. Lup. Mab. p. 676.

L'an 747. Ibid. p. 673. 677.

Vers l'an 773.

780. Bult. t. 2. p. 99. & 684.

L'an 787.

me sepulture que lui dans Hirschfeld. L'an 831. les abbés Brun * & Raban, le premier de Hirschfeld, l'autre de Fuld jetterent les fondemens de l'église de saint Wigbert le x. de juillet qui étoit un lundi ; & ce dernier l'ayant achevée l'an 850. en fit la dédicace solemnelle sous le nom de notre Saint le xxviii. d'octobre, étant évêque de Mayence depuis trois ans. Ce fut alors sans doute qu'il établit publiquement le culte religieux que l'on rendoit déja en particulier à la mémoire de notre saint abbé. Cette église de saint Wigbert subsiste encore dans Hirschfeld dont il s'est fait une ville assez considerable : mais les revenus qui en étoient fort gros ont été saisis par les Lantgraves de Hesse & attachés à leur domaine. On bâtit une grotte ou une cave dans cette église en forme de chapelle souterraine : on en fit la dédicace l'an 1040, & l'on y transporta solemnellement les reliques de saint Wigbert & celles de saint Lul évêque de Mayence le premier jour de novembre de la même année. Ceux qui ont cru que celles de nôtre Saint étoient dans l'abbaye de Fuld ont été trompés par l'équivoque de ce nom qui est celui de la riviere sur laquelle étoit aussi bâtie celle de Hirschfeld. La fête de notre Saint est marquée dans le martyrologe de Raban au xiii. jour d'août qui est celui de sa mort. C'est ce qui a été suivi dans le Romain & dans les autres modernes. Il y est qualifié par tout *Prêtre & Confesseur*, non pas qu'on ait ignoré ou voulu nier qu'il eût été abbé & religieux : mais en ces tems la qualité de *Prêtre* obscurcissoit celle *d'abbé*.

* *On Bun.*

L'an 831.

850.

Bucoelin t. pogr. Germ.

XIV. JOUR D'AOUST.

SAINT EUSEBE PRESTRE Romain, Confesseur.

iv siecle.

I. L'Eglise Romaine honore en ce jour la mémoire d'un saint Eusebe confesseur dont le culte étoit établi chez elle dès la fin du cinquiéme siécle, comme il paroît par une église de son nom où il y avoit station pour le cinquiéme vendredi de carême, & que l'on prétend avoir été bâtie dès l'an 500. Ce culte étoit encore celebre deux cens ans après, & l'office du jour plus ancien que celui de la veille de l'Assomption de la sainte Vierge qui lui a succedé, étoit accompagné d'une messe à l'honneur du Saint comme d'un confesseur non martyr. Il a été depuis réduit à une simple commémoration qui nous fait toûjours voir que le nom du Saint est en vénération particuliere à Rome & dans la plûpart des églises de l'Occident. Si ce Saint est le même qu'Eusebe prêtre de Rome, qui vivoit du tems de l'empereur Constance & du pape Libere après le milieu du quatriéme siécle, nous ne devons pas douter que l'histoire qu'on nous en a laissée n'ait été corrompue par ceux qui nous ont fait un saint martyr & un pape legitime de l'antipape Felix second, ami & créature des Ariens. Si on veut les en croire, quand le pape Libere si cheri du peuple Romain

Baron. not. ad M. R.

Front. Kal. p. 121. & 53

L'an 358.

fut rappellé de son exil pour remonter sur le saint siége, Eusebe qu'ils supposent attaché à Felix le declara heretique à cause de la foiblesse qu'il avoit eue de signer une formule de foi dressée par des Ariens, & de souscrire à la condamnation de saint Athanase. Il le rendit odieux aux Catholiques comme étant ami de l'empereur Constance : & le décria tellement qu'il fut cause que plusieurs éviterent sa communion à laquelle lui-même ne voulut point aussi avoir de part. Cependant Libere, disent les actes se saisit des églises de la ville, Felix fut chassé ; & Eusebe arrêté pour avoir osé tenir des assemblées du peuple dans sa maison. Il fut conduit, dit-on, devant l'empereur Constance, que l'on suppose s'être trouvé à Rome depuis que Libere y fut rentré. Il se declara hautement devant ce prince pour Felix, qu'il prétendoit injustement chassé de son siége, & contre Libere qui étoit present, suivant cette supposition. Il osa même reprocher au premier la cruauté qu'il avoit eue de faire mourir des prêtres, des diacres & beaucoup d'ecclesiastiques qui étoient demeurés attachés au parti de Felix; & au second la lâcheté qu'il avoit eue d'abandonner la foi catholique pour remonter sur son siege. Cette liberté d'Eusebe offensa tellement Constance, qu'à la sollicitation de Libere il le fit renfermer dans un trou de son palais, qui n'avoit que quatre pieds de large, & défendit qu'on l'en laissât sortir. Eusebe y mourut le XIV. d'août, après avoir passé sept mois dans cette étroite prison à ne faire autre chose que de s'entretenir avec Dieu par la priere. Deux prêtres de ses parens, nommés *Gregoire* & *Orose*, enleverent son corps, l'allerent enterrer dans le cémetiere de Calliste près de celui du pape saint Sixte martyr, & firent graver cette inscription sur sa tombe : *A Eusebe, homme de Dieu.* Constance sçut ce qu'avoient fait Gregoire & Orose : & il le trouva si mauvais qu'il envoya ordre de prendre Gregoire & de l'enterrer tout vif dans la grotte où étoit le corps d'Eusebe. Orose l'alla retirer la nuit suivant n'ayant osé le faire de jour par la crainte de l'Empereur. Gregoire étoit à demi mort, & ayant rendu l'esprit peu de tems après, Orose le reporta dans la grotte d'Eusebe où il l'enterra, & fit une relation de tout ce qui s'étoit passé en cette occasion. On ajoute que Constance continuant la persecution punit de mort tous ceux qui refusoient de communiquer avec Libere. Que celui-ci étant mort fut condamné par son successeur Damase dans un concile de 28. évêques & de 25. prêtres qu'il assembla dans Rome ; & que la persecution cessa, mais pour un tems seulement.

Vit. Eusеb. ap. Baluz. t. 2. Miscell. p. 141.

II. Voilà l'histoire de saint Eusebe telle que la donne un auteur de sa vie qui semble l'avoir écrite dès le septiéme ou le huitiéme siécle. Cet auteur n'est peut-être pas different de celui qui a donné aussi une vie du pape Felix qu'il nous dépeint comme un défenseur de la foi catholique contre Constance & comme un saint martyr. Il se peut faire que cet auteur si mal instruit ayant trouvé le culte d'un saint Felix pape & d'un saint Eusebe prêtre établi dans Rome, ait pris l'un & l'autre pour ceux qui s'opposerent au retour du pape Libere sous l'empereur Constance. Pour convain-

cre de fausseté ce qu'il a dit de saint Eusebe en particulier, il suffira de remarquer que l'empereur Constance n'étoit plus à Rome quand Libere y revint de son exil en 358, & qu'il en étoit sorti dès la fin de mai de l'année précedente. Que Felix demeura toûjours le bon ami des Ariens qui tâcherent de faire en sorte qu'il gouvernât l'église de Rome en commun avec Libere lors que celui-ci fut rétabli. Que l'empereur Constance fit son possible pour le conserver sur le siége: mais que n'ayant pu empêcher le senat & le peuple Romain de le chasser, il avoit été obligé de consentir à son expulsion & de l'abandonner avec tous les ecclesiastiques de son parti. Que Felix n'a point été regardé comme pape, & n'a reçu aucun éloge des anciens. Que loin d'avoir souffert le martyre sous Constance il a survécu à ce prince. Que si saint Eusebe étoit du nombre de ces ecclesiastiques partisans de Felix, comme le marque notre auteur, il auroit bien moins merité la qualité de Saint & de Martyr que celle de schismatique & de parjure que leur donne saint Jerôme, pour avoir franchi le serment qu'ils avoient fait de ne point reconnoître d'autre pasteur que Libere.

Sozom. l. 4. c. 11. Marcell n. & Faust. libell. p. 4. Philostorg. l. 4. c. 3.

Hier. chronic.

III. Pour rendre croyable l'opinion de ceux qui prétendent que saint Eusebe dont l'église fait la fête depuis tant de siécles au XIV. d'août, étoit le prêtre Eusebe dont nous venons de rapporter l'histoire, il faut dire que sa mort arriva devant la chute & le retour du pape Libere à Rome. Cela supose que l'empereur Constance fût actuellement dans cette ville lorsqu'il le fit renfermer dans la prison de son palais où il mourut. Ce prince n'y demeura que depuis la fin d'avril jusqu'à la fin de mai de l'an 357: de sorte que si le Saint avoit demeuré sept mois dans cette prison, il ne seroit point mort le XIV. d'août, mais au mois de decembre. Ainsi il sera bien plus naturel d'attribuer à la poursuite de Felix qui étoit en faveur, qu'à celle de Libere absent & disgracié, la persecution faite à saint Eusebe par l'empereur Constance. Tous les martyrologes & les livres d'église faits depuis la fin du sixiéme siécle marquent la fête de saint Eusebe au XIV. d'août qui est peut-être le jour de la dédicace de son église à Rome plûtôt que celui de sa mort. Son office est dans le sacramentaire de saint Gregoire, & même avec une préface particuliere pour la messe. Il y est qualifié *sacerdos*, titre qui convient autant & plus souvent à un évêque qu'à un prêtre. Mais l'office n'est que d'un confesseur, comme dans le calendrier Romain du sept ou huitiéme siécle & dans ceux du neuviéme. Bede ne lui donne que la qualité de prêtre dans son vrai martyrologe, sans marquer s'il étoit martyre ou simple confesseur. Ceux de saint Jerôme parlent en ce jour d'un saint Eusebe martyr qu'on croit être de Syrie, & qui paroît tout different de notre Saint. Adon décrit dans le sien l'histoire de sa mort & de sa sepulture telle que nous l'avons rapportée. Mais Usuard & le martyrologe Romain se contentent de marquer qu'il souffrit sous Constance sans parler de Libere. On dit que le corps du Saint se conserve encore aujourd'hui avec celui de saint Orose cet autre prêtre, dont nous avons parlé, dans cette ancienne église de son nom, qui

L'an 357.

L'an 357.

Front. Kal. Allat. Kal. Dacher. Kal. t. 10. Spicil. Vvandalb. Raban. Notker. Florent. p. 753.

Baron. not. ad M.

Anast. in Zachar.

subsistoit sous le pape Symmaque à la fin du cinquiéme siécle, & qui fut réparée dans le huitiéme par le pape Zacharie. Notre saint portoit alors la qualité de martyr, comme ont fait beaucoup d'autres saints confesseurs qui sont morts en exil ou dans les prisons. L'ancienne épitaphe que Baronius croyoit avoir été faite pour notre Saint semble appartenir plûtôt au pape saint Eusebe, qui vivoit cinquante ans auparavant. Voyez ce qui en est au XXVI. de septembre.

Baron. ann. 357. n. 57. P Nat. l. 7. c. 64.

AUTRES SAINTS du XIV. jour d'Août

IV siecle.

I. *SAINT MARCEL, Evêque d'Apamée en Syrie, & Martyr.*

I.

L'Empereur Theodose ayant employé les premieres années de son regne à délivrer l'église des troubles que lui causoient les heretiques, s'appliqua à ruiner les restes de l'idolatrie qui nuisoient à son accroissement. C'est à quoi il travailla principalement en Orient où ses prédecesseurs, c'est-à-dire Constantin & Constance s'étoient contentés de défendre les sacrifices & le culte des idoles sans abattre les temples. Julien successeur de Constance avoit tâché de rétablir l'idolatrie. Jovien qui vint après lui commença par l'interdire: mais la brieveté de son regne l'empêcha de la détruire entierement. Valens qui suivit laissa les payens en repos & ne tourmenta que les Catholiques: de sorte que sous le regne de ce prince Arien l'on sacrifioit aux idoles en toute liberté, & l'on celebroit tout publiquement les orgiés de Bacchus. Theodose ayant trouvé les choses en cet état entreprit d'achever ce grand ouvrage, qui avoit été si heureusement projetté par le grand Constantin. Il commença par l'Egypte que l'on avoit toûjours regardée comme la source des superstitions & le pays où l'idolatrie avoit jetté de plus profondes racines, de là on passa à la Phénicie & à la Syrie. Ce religieux prince adressa à Cynége prefet du pretoire d'Orient, une loi datée du XXV. de mai de l'an 385. portant ordre de fermer tous les temples & défense d'adorer les idoles, de sacrifier des animaux & de faire les auspices & les divinations sous des peines très-rigoureuses. Les Evêques furent employés aussi-bien que les officiers du prince & les gouverneurs des provinces à y tenir la main. Saint MARCEL qui étoit évêque d'Apamée, ville celebre de Syrie située au cœur de la province dans une isle qui formoit la riviere d'Oronte, fut le premier qui entreprit d'abattre les temples de son pays, appuyé sur la loi de l'Empereur. Ce prélat étoit un homme de grand merite, généralement respecté pour sa vertu singuliere. Il avoit été en commerce de lettres avec les martyrs, dit le bienheureux Theodoret, c'est-à-dire autant qu'on en peut juger avec saint Eusebe de Samosates & les autres prélats catholiques persecutés sous l'empereur Valens: & lui-même parvint aussi à la gloire du martyre. Il avoit succedé à Jean l'un des évêques de Syrie qui avoient assisté l'an 381. au concile œcumenique de Constantinople avec saint

Fleur. hist. eccl. l. 18. c. 38.

Cod. Th. l. 9. de Pagan. Idat. chr. an. 388.

L'an 385.

Coss. Arc. & Baut.

Theodor. hist. l. 5. c. 21.

L. 4. c. 23. ſaint Melèce d'Antioche ; iluſtre par ſa naiſſance & plus encore par ſa ſainteté & par ſon éloquence ; & qui n'étant que prêtre avoit beaucoup contribué avec Flavien (1), Diodore (2), & Etienne (3) à conſerver le troupeau de ſaint Melèce pendant ſon exil contre les efforts des Ariens ſoutenus de Valens. Marcel marchant ſur les pas de ce ſaint prélat, crut devoir aller encore plus loin à la faveur de la protection de Theodoſe. Non content de combattre l'hereſie il attaqua auſſi le paganiſme qui ſembloit regner encore dans une grande partie de ſa ville. Il trouva beaucoup de réſiſtance parmi le peuple, juſqu'à ce que le préfet d'Orient Cynége vint à Apamée avec des troupes conduites par deux tribuns. C'eſt ce qui retint les idolâtres déja diſpoſés au ſoulevement dans la crainte & le devoir.

(1) D'Antioche.
(2) De Tarſe.
(3) De Germanicie.

II. Theod. l. 5. c. 21. Fleur. ſupr. c. 39. Le prefet pour ſaper l'idolâtrie du lieu par ſon fondement, eſſaya d'abattre le temple de Jupiter, qui étoit grand & enrichi de beaucoup d'ornemens précieux. Mais il trouva l'édifice ſi ſolidement bâti que l'entrepriſe lui parut au-deſſus des forces humaines. C'étoient de grandes pierres, dures, parfaitement bien jointes & liées encore avec du fer & du plomb. L'évêque Marcel voyant ainſi le prefet rebuté, lui conſeilla de paſſer aux autres villes, & de lui laiſſer la liberté d'agir ſelon les vues qui lui pourroient venir. Il ſe mit en oraiſon & conjura Dieu de lui ſuggerer un moyen pour ruiner ce temple. Le lendemain dès le matin un homme, qui n'étoit ni maçon ni charpentier, mais ſimple portefaix, vint ſe préſenter à lui & promit d'abattre le temple comme il le ſouhaitoit, ne demandant que le ſalaire de deux ouvriers pour la récompenſe de ſon travail. L'Evêque y conſentit volontiers. Auſſi-tôt le manœuvre examina toute la ſituation du temple, qui étoit accompagné d'une galerie des quatre côtés, & environné de colomnes, qui avoient chacune ſeize coudées de tour & étoient auſſi hautes que l'édifice. Il crut qu'au lieu d'attaquer la pierre, dont la dureté donnoit peu de priſe aux outils, il devoit creuſer la terre autour de chaque colonne. Il fit mettre par deſſous du bois d'olivier pour les ſoutenir : & lorſqu'il en eut ainſi miné trois, il mit le feu au bois, mais il ne put le brûler. Theodoret prétend que ce fut un démon, qui empêcha l'effet du feu, & dit qu'on le vit paroître comme un fantôme noir. Les ouvriers après avoir tenté pluſieurs fois inutilement de l'allumer, en avertirent ſaint Marcel. Il courut auſſi-tôt à l'égliſe, fit apporter de l'eau dans un vaſe & la mit ſous l'autel. Puis ſe proſternant le viſage ſur le pavé, il pria Dieu d'arrêter la puiſſance du démon, afin qu'il ne ſéduisît pas plus long-tems les infidéles. Il fit enſuite le ſigne de la croix ſur l'eau, & commanda à un diacre plein de foi & de zele, nommé Equice, de courir pomptement en arroſer le bois & y mettre le feu. L'auteur ajoute que le démon s'enfuit, ne pouvant ſouffrir la vertu de cette eau ; & qu'elle ſervit comme d'huile pour allumer le feu qui conſuma le bois en peu de tems. Les Sozom. l. 7. c. 15. trois colomnes n'étant plus ſoutenues tomberent & en entraînerent douze autres avec un côté entier du temple. Le bruit de cette chute retentit par toute la ville, & attira à ce ſpectacle tout le peuple, qui ſe mit à louer

Dieu. Saint Marcel ruina de même les autres temples tant de la ville que de la campagne dans le diocèse d'Apamée, persuadé qu'il ne seroit pas facile autrement de convertir les idolâtres.

III. Il fut souvent obligé de se servir pour ce sujet du secours que lui avoit laissé le prefet d'Orient. Il restoit dans un canton écarté du territoire d'Apamée, que l'on appelloit le pays d'Aulone, un grand temple qui étoit défendu comme une forteresse par les payens. Car la plûpart de ceux de la Syrie meridionale avoient fait venir des Galiléens, des Arabes & des habitans du mont Liban pour garder leurs temples. Saint Marcel quoiqu'incommodé y alla avec des soldats & des gladiateurs. Lorsqu'il fut arrivé assez près du lieu pour pouvoir donner ses ordres, il se tint hors de la portée du trait. Car il avoit un mal aux pieds qui ne lui permettoit ni de combatre, ni de poursuivre, ni de fuir. Tandis que les soldats & les gladiateurs attaquoient le temple, quelques payens sortirent par une porte libre du côté que l'on ne faisoit point d'attaque : & sçachant que l'Evêque étoit seul, ils le surprirent, allumerent un monceau de bois, l'y jetterent & le firent ainsi mourir. On n'en sçut rien d'abord, & les auteurs du crime demeurerent cachés plusieurs jours. Ils furent découverts avec le tems, & les enfans de saint Marcel voulurent venger sur eux la mort du saint évêque leur pere. Le concile de la province s'y opposa, jugeant qu'il n'étoit pas à propos de poursuivre la punition d'une mort, dont il falloit plûtôt rendre graces à Dieu comme d'une faveur singuliere que le Saint avoit reçue & d'une occasion qui lui avoit procuré la gloire du martyre. Nous avons vû quelque chose de semblable au sujet des martyrs saint Sisinne & ses compagnons, dont nous avons rapporté les combats au XXIX. de mai : & l'on y peut remarquer l'uniformité de l'esprit de l'Eglise qui est le même par tout. On eut les mêmes considerations en Occident & en Afrique à l'égard des meurtriers de ces saints martyrs, qui furent tués environ douze ans après notre Saint, que les évêques d'Orient eurent dans ce qui le regardoit. Saint Augustin parlant d'eux au comte Marcellin témoigne que les meurtriers de ces Saints avoient été pris, & que l'empereur Honorius vouloit les condamner selon la loi ; mais qu'il accorda leur pardon aux prieres des fidéles. On ne croyoit pas que la mort des Saints dût être vengée par les hommes, parce, dit-il, que les souffrances & le martyre des serviteurs de Dieu, qui doivent être un sujet de joie & de gloire pour l'Eglise, seroient deshonorés par le sang de leurs ennemis. Les Grecs marquent la fête de saint Marcel au XIV. d'août dans leurs menologes où ils raportent de lui d'autres choses encore ausquelles nous ne nous sommes pas arrêtés parce que nous n'en connoissons pas les garants. On l'a inferé aussi au même jour avec la qualité de martyr dans le martyrologe Romain où le cardinal Baronius rapporte sa mort à l'année onziéme du regne de Theodose, qui étoit l'an 390. de Jesus-Christ, au lieu que d'autres la mettent en 385. ou l'année d'après avec plus de vraisemblance.

Sozom. sup.

Aug. ep. 139.

Baron. not. ad mart. p. 342. Fleur. sup. c. 38.

IX siecle.

II. SAINTE ATHANASIE; *Veuve, Abbeſſe de Timie dans la Grece.*

I.

Anon. coæv. ap. Sur. p. 130.

* *auj.* Engia dans le golfe d'Angla.

Vers l'an 822 ou 823.

ATHANASIE fille de Nicetas & d'Iréne naquit vers les commencemens du neuviéme ſiecle dans l'iſle d'Egine * celebre dans l'hiſtoire de l'ancienne Grece, ſituée dans le golfe qui ſeparoit le Peloponnèſe d'avec l'Attique. Ses parens qui étoient des plus nobles & des plus riches, mais qui ſe diſtinguoient encore autrement par leur pieté, commencerent de bonne heure à jetter dans ſon ame les ſemences de la vertu & les principes de la veritable religion. Ils l'appliquerent toute jeune à l'étude de l'écriture ſainte : de ſorte qu'à ſept ans elle ſçavoit par cœur tout le pſeautier. Les lumieres qu'elle en reçut, jointes à une viſion dont elle fut favoriſée un jour qu'elle travailloit ſeule à ſa toile, lui decouvrirent la vanité des choſes du monde, & l'en dégouterent de telle ſorte qu'elle voulut y renoncer deſlors, & ſe conſacrer au ſervice de Dieu dans un monaſtere. Mais ſes parens rompirent ſes premieres meſures par un mariage où ils l'engagerent contre ſon gré. Elle ne fut que ſeize jours avec ſon mari, qui étant officier dans les armées de l'empire, fut obligé de la quitter pour marcher contre les Mores, c'eſt à dire contre les Sarrazins venus d'Afrique devant Candie, & ſur les côtes de la Grece. Il perdit la vie dans un combat livré contre ces infidéles : & ſa mort remit Athaniſie dans ſa premiere liberté. Elle y joignit celle que lui donnoit l'état de la viduité pour diſpoſer de ſes actions, & les rapporter toutes aux exercices de la pieté chrétienne. Elle paſſa ainſi quelques années dans les préludes de la vie religieuſe à laquelle elle aſpiroit toûjours. Mais lorſqu'elle ſe préparoit tout de bon à l'embraſſer il vint un édit de l'empereur Michel le Bégue pour obliger les filles nubiles & les jeunes veuves à prendre des maris, ſous prétexte que les guerres & les autres fleaux avoient épuiſé d'hommes la plus grande partie de l'empire Grec. Nicétas & Iréne prirent ce prétexte pour donner de nouvelles chaînes à leur fille : mais ils lui choiſirent un mari vertueux & digne d'elle. Elle ſçut bientôt le gagner par ſa douceur & ſa modeſtie, deux vertus qu'elle avoit en un dégré éminent, & qui ſembloient faire le caractere particulier de ſon ame : de ſorte qu'elle fit avec lui toutes les bonnes œuvres qu'elle auroit pu faire étant ſeule, aumônes, prieres, abſtinences. Elle ne ſe contentoit pas de diſtribuer ſes biens aux pauvres, d'aſſiſter les malades, les priſonniers, les orphelins, les veuves abandonnées, les étrangers & les religieux qui étoient dans le beſoin : elle exerçoit encore diverſes œuvres ſpirituelles de miſericorde envers ceux qui manquoient d'inſtruction. Les dimanches & les fêtes après le ſervice elle aſſembloit les femmes & les filles de ſon voiſinage dans ſa maiſon : elle leur faiſoit une lecture de l'écriture ſainte qu'elle leur expliquoit enſuite, & qu'elle finiſſoit par une exhortation. Dans toutes ces diſtributions de ſa charité elle n'avoit garde d'oublier ſes domeſtiques, & principalement ſon mari. Celui-ci fut ſi touché des exemples & des

discours de sa femme qu'il se laissa persuader de renoncer au monde. Il entra même dans le couvent devant elle, & il y véquit fort saintement jusqu'à la fin.

II. Athanasie voyant ainsi son mari retiré, & n'ayant point d'enfans à pourvoir, vendit la plus grande partie de ses biens qu'elle distribua aux pauvres, & changea la maison qui lui restoit en une communauté de femmes de pieté, qui se rassemblerent auprès d'elle pour servir Dieu en societé. Elles s'engagerent à mener une vie reguliere sous la direction d'un prêtre vertueux & éclairé qui leur coupa les cheveux & leur donna le voile: trois ou quatre ans après elles voulurent avoir une superieure & une abbesse, & n'en voulurent point avoir d'autre qu'Athanasie. Elle y résista long-tems: mais n'ayant pu s'en défendre jusqu'à la fin, elle crut que cette nouvelle charge l'engageoit à devenir plus humble, plus exacte & plus austere que toutes celles, qui s'étoient mises sous son obéissance, afin de pouvoir leur former un exemple & une regle de toute sa conduite. Jamais elle ne voulut être servie, & toûjours elle voulut servir les autres, prétendant que c'étoit la principale obligation de son ministere, & que d'ailleurs elle étoit indigne de vivre en la compagnie de tant de personnes de pieté. Elle prenoit sur elle tout ce qu'il y avoit de plus humiliant dans la maison & de plus capable de mortifier l'esprit & le corps. Elle ne vivoit que de pain & d'eau qu'elle prenoit après l'heure de none: le jour de Pâques seulement elle usoit de poisson & de fromage pour la réjouissance de la fête. En carême elle ne mangeoit que de deux en deux jours: & toute sa nourriture durant ce saint tems n'étoit que d'herbes ou de racines crues sans boire. Elle en usoit de même aux autres jours de jeûnes marqués par l'Eglise. Elle n'avoit qu'un lit de pierres qu'elle couvroit d'une méchante couverture, & n'y prenoit que très-peu de repos. Elle étoit vêtue de laine comme les autres au dehors, mais elle portoit dessous un cilice fort rude dont elle affligeoit sa chair. Elle s'abstint de goûter d'aucun fruit depuis qu'elle embrassa la vie religieuse jusqu'à la mort, parce qu'elle y trouvoit trop de délices. C'est ainsi que tenant son corps en servitude elle acquit à son esprit toute la liberté, qui lui étoit necessaire pour vacquer à la priere & à la contemplation divine. C'est à quoi elle employoit les plus considerables momens du jour & les longues veilles de la nuit. Les grandes austerités qui échauffent souvent le sang & la bile, & qui rendent pour l'ordinaire l'humeur severe & chagrine, ne diminuerent jamais rien de sa douceur & de sa patience. Jamais on ne vit la moindre aigreur, ni même d'apparence de reprimande dans les remontrances & les exhortations qu'elle faisoit aux personnes, qui étoient tombées dans quelques fautes. Elle souffrit toûjours sans se plaindre & sans répondre, qu'on la traitât d'hypocrite; qu'on lui reprochât que tout ce qu'elle faisoit dans ses austerités n'étoit que tentation du diable; qu'on lui dît des injures les plus attroces; qu'on l'outrageât de toutes manieres. Jamais elle ne repoussa ces traits que par les mouvemens les plus doux de la charité, cherchant à surmonter toûjours le mal par le

bien, & ne connoiſſant point d'autres moyens de vengeance que les bénédictions & les bienfaits.

III. Il y avoit quatre ans qu'elle gouvernoit ſa nouvelle communauté, lorſque conſiderant qu'elle étoit trop expoſée au bruit & au commerce du monde, elle porta ſes ſœurs à chercher quelque autre lieu de retraite plus écarté & plus ſolitaire. Un ſaint prêtre, nommé Matthias, qui gouvernoit des religieux leur en procura un fort propre à leur deſſein où il y avoit une égliſe de ſaint Etienne. Mais dans leur tranſmigration s'étant apperçu qu'elles étoient toutes fort décharnées, abatues & infirmes, il leur fit part de l'experience qu'il avoit dans les choſes de la vie ſpirituelle, & les engagea à moderer ou mieux regler leurs auſterités. Athanaſie profita beaucoup des lumieres d'une perſonne ſi éclairée, & ſans rien relâcher de la dureté de ſon genre de vivre, elle trouva le moyen de ménager un peu plus la ſanté de ſes ſœurs & la ſienne, ou pour mieux dire, de prolonger le martyre volontaire où elles étoient entrées. Dieu benit de telle ſorte ſa communauté dans ce nouvel établiſſement, qu'elle ſe vit obligée d'en agrandir les édifices. Elle y bâtit encore trois nouvelles égliſes qui furent dédiées, l'une à la ſainte Vierge, l'autre à ſaint Jean-Baptiſte, & la derniere à ſaint Nicolas dont le culte devenoit fort celebre dans la Grece depuis quelque tems. On donna à ſon monaſtere le nom de *Timie*, c'eſt-à-dire lieu honoré & reſpecté: mais lorſque la Sainte ſongeoit le moins qu'elle en dût jamais ſortir, elle fut appellée à Conſtantinople, ſoit pour les neceſſités de cette maiſon, ſoit pour obéir à l'imperatrice Theodore mere & tutrice de l'empereur Michel III. qui aimoit à voir les perſonnes qui étoient en réputation de ſainteté. Athanaſie regarda ſon ſejour dans cette ville imperiale comme un véritable exil, quoi qu'elle s'y fût retirée dans un monaſtere où elle avoit retrouvé preſque la même ſolitude, & preſque les mêmes exercices que dans le ſien. Elle ſoupira après ſon retour pendant près de ſept ans: & elle l'obtint au bout de ce terme. Mais peu de jours après qu'elle fut revenue à Timie, elle tomba dans la maladie qui devoit finir ſa vie mortelle. C'eſt ce qu'elle prévit dès le commencement, & ſe tenant aſſurée de ſa prochaine délivrance, elle voulut continuer ſes abſtinences & toutes ſes prieres comme ſi elle eût été en ſanté. Le douziéme jour de ſa maladie ayant commencé le pſeautier à ſon ordinaire, elle ſentit tout d'un coup le reſte de ſes forces manquer. Elle appella les ſœurs, leur dit d'y ſuppléer, & d'aller achever dans l'égliſe ce qu'elle avoit commencé, leur marquant qu'elle étoit demeurée au pſeaume xc, & qu'elle leur diſoit le dernier adieu. Après qu'elles eurent achevé le pſeautier elles n'eurent que le loiſir de venir recevoir ſa benédiction, & elles la virent expirer doucement entre leurs bras. Les miracles que Dieu fit en ſa conſideration confirmerent l'opinion qu'on avoit de ſa ſainteté. On dit qu'elle apparut après ſa mort à l'abbeſſe, qui lui ſucceda pour la reprendre de ce qu'elle avoit negligé de faire faire pour le repos de ſon ame les prieres ordinaires de quarante jours & les diſtributions aux pauvres pendant ce tems; qu'elle l'aſſura qu'elle entreroit dans

Vers l'an 860.

la gloire éternelle au bout de ce terme ; que deux autres religieuſes la virent couronner alors au deſſus de l'autel, & qu'il ſe fit divers prodiges à ſon tombeau juſqu'à ſon anniverſaire. Que ſon corps fut trouvé long-tems après en ſon entier, & qu'on en fit une tranſlation dans une nouvelle chaſſe après l'avoir revêtu de précieux vêtemens. Les Grecs commencerent depuis ce tems à celebrer ſa fête au XIV. d'août, parce que le XV. auquel elle étoit morte étoit deſtiné à l'Aſſomption de la ſainte Vierge. Son nom eſt marqué au même jour dans le martyrologe Romain. Les Moſcovites qui ſuivent le rit Grec mettent ſa fête au XVIII. d'avril.

Ephemer. Gr. Moſc. ap. Papebroch.

RENVOI.

* Le B. STANISLAS KOSTKA Polonois mort le XIV. ou plûtôt le XV. d'août. Voyez au XIII. de novembre où l'on a remis ſa fête.

TABLE ALPHABETIQUE

des Noms des Saints depuis le premier jour du mois d'Août jusqu'au quinze exclusivement.

Les chiffres marquent les jours du mois, & non les pages du Livre.

A

Abibas. 3
Afre, *m.* 5
Agapé, *v. m.* 1
Agapet, *m.* 6
Albert, *Carme.* 7
Alexandre *le Charbonnier.* 11
Arige *de Lyon.* 10
Aristarque. 4
Athanasie, *veuve.* 14

C

Cajetan, *voyez* Gaëtan.
Cassien, *év.* 5
Cassien, *mart.* 13
Charité, *v. m.* 1
Claire, *v.* 12
Cyre, *solit. v.* 3
Cyriaque, *mart.* 8

D

Dalmace, *abbé.* 3
Digne, *v. m.* 5
Dominique. 4
Donat, *év. m.* 7

E

Elpis, *v. m.* 1
Equice, *abbé.* 11
Esperance, *v. m.* 1
Ethelwold. 1
Etienne, *Pape I.* 2
Etienne, *son Invent.* 3
Eunomie, *v. m.* 5
Euphrone *d'Autun.* 4
Euphrone *de Tours.* 4
Euple, *m.* 12
Eusebe, *Prêtre Rom.* 14
Eutropie, *v. m.* 5
Evode, *m.* 2
Exupre *de Bayeeux.* 1

F

Fauste, *solit.* 3
Felicissime, *m.* 6
Felin, *m.* 9
Felix *de Gironne, m.* 1
Florent *ou* Florence. 9
Friard. 1

G

Gaëtan. 7
Galactoire. 7
Gamaliel. 3
Geric *ou* Gauric. 11
Gezelin. 6
Gratignan, *m.* 9

H

Hilarie. 5
Hippolyte, *m. à Rome.* 13
Hippolyte, *prêtre mart. à Porto.* 13
Hormisdas, *pape.* 6
Hormisdas, *m.* 8

I.

Invention *du corps de saint Etienne.* 3
Ion, *mart.* 5
Isaac, *abbé.* 3

J

Janvier, *mart.* 6
Junien, *solitaire.* 13
Juste, *m.* 6

L

Large, *m.* 8
Laurent. 10
Licar *ou* Licer. 7
Lydie. 3

M

Marane, *v.* 3
Marcel, *évêque d'Apamée, m.* 14
Marcellien, *m.* 9
Marcie Rusticle. 11
Marin, *le vieillard.* 8
Martyrs *d'Afr.* 9
Martyrs *d'Alexandrie.* 10
Maxime, *Confess.* 13
Menge, *ou* Memme. 5

N

Narcisse, *évêque m.* 5
Nicodeme. 3
Nonne. 5
Numidique. 9

O

Oswald, Roi. 5

P

Pastour, *mart.* 6
Pierre aux Liens. 1
Pistis, *v. m.* 1
Porcaire, 12

Q

Quart, *mart.* 6

R

Radegonde. 13
Romain, *mart.* 9
Rusticle, *v.* 11
Rutile, *mart.* 2

S

Sapience, *veuve mart.* 1
Scocelin. 6
Secondel. 1
Secondien, *m.* 9
Sigbert *ou* Sigebert. 7
Sisinne, *mart.* 8
Sixte II. *Pape mart.* 6
Smaragde, *mart.* 8
Sophie, *mart.* 1
Spire, *év.* 1
Susanne, *v. m.* 11

T

Taurin. 11
Tharsice. 2
Tiburce, *mart.* 11
Transfiguration de *N. S. J. C.* 6

V

Verien, *mart.* 9
Victrice. 7
Vincent, *soûdiacre martyr.* 6

W

Wigbert, *abbé.* 13

X

Xyste, *Pape mart.* 6

Y

Yon, *mart.* 5

Fin de la Table Alphabétique.